BIOGRAPHIE

LIÉGEOISE,

OU

PRÉCIS HISTORIQUE

ET CHRONOLOGIQUE

DE TOUTES LES PERSONNES QUI SE SONT RENDUES CÉLÈBRES
PAR LEURS TALENS, LEURS VERTUS OU LEURS ACTIONS,

DANS

L'ANCIEN DIOCÈSE ET PAYS DE LIÉGE,

LES DUCHÉS DE LIMBOURG ET DE BOUILLON, LE PAYS
DE STAVELOT, ET LA VILLE DE MAESTRICHT;

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS.

—

BIBLIOGRAPHIE LIÉGEOISE.

—

Par le Cte De Becdelièvre.

TOME I.

LIÉGE,
IMPRIMERIE DE JEUNEHOMME FRÈRES, DERRIÈRE-LE-PALAIS.
N° 334.

1836.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

INTRODUCTION.

La gloire d'une nation se fondant principalement sur le nombre des illustrations sorties de son sein, avec quelle ardeur ne devons-nous pas chercher à connaître tous les noms qui honorent notre patrie, et l'histoire de ces hommes, qui ont consacré leurs travaux et leurs veilles à son bonheur ou à son illustration !

Convaincu, que rien n'inspire plus de goût et ne facilite davantage l'étude de l'histoire, que la connaissance de celle de tous les individus, dont la vie est le résumé de ce qu'il y a de plus intéressant dans les souvenirs de chaque localité et la source de toute véritable gloire d'un peuple : que cette partie de l'histoire, ou plutôt l'histoire ainsi distribuée et comme dépecée pour en assigner à chacun la part qui lui revient, est sans contredit celle qui offre le plus d'intérêt et d'utilité pour le plus grand nombre des lecteurs; plein de cette pensée, j'ai donc cru devoir distraire de mes *Annales*, la partie biographique qui n'en est

EFERUS - Recherches & Classification numériques

pas la moins importante, et me donner tout entier à ce travail spécial, avant de publier le fruit de mes recherches sur l'histoire du pays.

Cet ouvrage est le premier publié en ce genre; peut-être est-il loin d'avoir toute la perfection dont il est susceptible; mais au moins, on y trouvera, mis en ordre et épurés, des matériaux jusqu'alors épars, peu connus, mal digérés et quelquefois tronqués, que des mains plus habiles sauront un jour mettre en œuvre, pour en élever un édifice plus grand et plus parfait.

C'est donc un *premier essai*, où tout était à faire. Sous ce rapport, on doit quelque indulgence, quelques égards à l'Auteur, si l'on considère surtout les obstacles de plus d'un genre, et les peines que procure un pareil travail.

Si j'ai commis des erreurs ou des inexactitudes, je désire qu'on veuille bien me les faire connaître, je les relèverai ou les rectifierai dans un supplément.

Quoique la *Biographie Liégeoise* paraisse peut-être circonscrite dans des limites bien étroites, si on la compare aux divers ouvrages publiés en ce genre depuis quelques années, on y trouvera cependant les notices complètes de plus de 1300 noms, chers à l'humanité, aux sciences, aux arts, à l'agriculture, au commerce et à l'industrie, qui attestent qu'elle peut suffire à toutes les recherches, et que je n'y ai rien omis d'essentiel.

Le chiffre qui précède chaque article indique l'an-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

née de la mort ; et l'astérisque qui précède le chiffre, l'époque où la personne florissait.

Pendant près de huit siècles, l'*Église et le Pays de Liége* se trouvant pour ainsi dire identifiés l'un à l'autre par des *rapports multiples*, dont la ville de Liége était le *centre commun*, et l'évêque le *lien*, toutes les illustrations ecclésiastiques du diocèse, quoiqu'il fut plus étendu que le pays même, doivent donc trouver ici naturellement leur place.

Pour ne rien omettre, tous les Liégeois qui se sont illustrés sur une terre étrangère, de même que ceux, qui avaient déjà acquis des droits à la célébrité, avant d'être séparés de leurs frères, par suite des dernières divisions politiques du territoire de Liége en départemens et depuis en provinces, se trouvent compris dans cette Biographie, parce que leur gloire appartient à leur ancienne patrie, qui est le pays de Liége.

J'ai cru devoir aussi renfermer dans ce cadre, et par les mêmes motifs, les étrangers dont les écrits intéressent l'histoire nationale, ou qui en ont illustré les fastes par leurs actions, leurs travaux, leur séjour, ou l'influence qu'ils y ont exercée.

L'ordre chronologique indiquant mieux la succession des temps, le mérite réel ou relatif de chaque individu, la marche progressive de l'esprit humain, j'ai dû le préférer à tout autre, quoique plus difficile et plus pénible en ce qu'il ne permet guère de lacunes, et que, par sa marche uniforme, claire et gra-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

duée, dont l'ensemble est facile à saisir, le lecteur découvre de suite les négligences, les omissions qui s'y trouvent.

Un tableau particulier et chronologique indique à la fin du volume, tous ceux de l'Ardenne, des pays de Liége, de Limbourg et de Stavelot, qui furent *couronnés premiers* dans l'ancienne Université de Louvain.

Une table par ordre alphabétique, qui terminera l'ouvrage, donne le moyen de trouver à l'instant, l'article des personnes dont on ignore l'époque où elles vivaient.

La *Biographie Liégeoise* comprend :

1° Les illustrations ecclésiastiques de l'ancien évêché de Liége.

2° Les célébrités *en tous genres* de la principauté de Liége, du duché de Bouillon, de celui de Limbourg et du pays de Stavelot, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.

Et 3° Celles même existantes encore de la province de Liége.

Pour bien se rendre compte du caractère de nationalité de certaines personnes, contenues dans ce livre, il est peut-être bon avant tout, de connaître les noms, les changemens politiques et les limites des diverses contrées qui formèrent jusqu'à la fin du siècle dernier, L'ÉVÊCHÉ ET PRINCIPAUTÉ DE LIÉGE.

Sous l'empire romain, la *cité des Tongrois* enclavée dans la *Germanie inférieure*, ou *Seconde Germanique*,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

embrassait tout le territoire habité par les *Taxandriens*, les *Ambivarites*, les *Aduatiques*, les *Éburons* ou *Tongrois*, les *Condrosiens*, les *Fémaniens*, les *Cérésiens*, les *Ségniens*, les *Suniciens*, les *Levaciens*, les *Ménapiens*; c'est-à-dire, selon la géographie moderne, la plus grande partie de la *Campine*, du *Brabant*, d'*Anvers*, de *Namur*, du *Hainaut*, de la *Gueldre*, de *Juliers*, du *Luxembourg*, le territoire des villes d'*Aix-la-Chapelle*, de *Maestricht*, de *Louvain*, de *Malines*, de *Ruremonde*, les pays de *Liége*, de *Bouillon*, de *Limbourg* et de *Stavelot*.

Lorsque l'église chrétienne eut moulé son gouvernement sur le gouvernement civil des Romains et adopté les divisions territoriales de l'empire, la cité des Tongrois fut transformée en *diocèse ecclésiastique des Tongrois*, dont le chef-lieu fut le même que celui de la cité.

Les historiens rapportent qu'au 9ᵉ siècle, l'évêché des Tongrois (depuis celui de Liége) fut divisé en huit archidiaconés, savoir : de *Brabant*, de *Condroz*, de *Famène*, de *Hainaut*, d'*Ardenne*, de *Hesbaye*, de *Campine* et de *Liége*, qui étaient sans doute les mêmes que les divisions civiles ou districts politiques établis par les Romains et continués sous les Francs. En effet, quelques-uns nous rappellent même encore aujourd'hui, nominativement et géographiquement, ceux qui existaient déjà du temps de César et qu'il décrit dans ses Commentaires, entr'autres, ceux d'*Ardenne*, de *Condroz* et de *Famène*.....

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Cette division subsista intégralement jusqu'à l'érection des nouveaux évêchés dans les Pays-Bas par le pape Pie IV, en 1559, à la sollicitation de Philippe II, roi d'Espagne. Depuis lors, l'évêché de Liége qui avait conservé ses anciennes limites, fut singulièrement morcelé.

La principauté de Liége dont l'origine ne remonte qu'au 10e siècle, et fut toujours moins étendue que l'évêché, se forma successivement de la *Hesbaye*, du *comté de Looz*, de celui-ci de *Hornes*, de *Moha*, de la *cité de Liége* et de sa *banlieue*, de la *Famène*, du *Condroz*, du *duché de Bouillon*, du *marquisat de Franchimont*, de la *baronie de Herstal*, etc.

Il est peut-être nécessaire de remarquer que, sur le déclin de l'empire romain, la *Taxandrie* ou *Campine* et la *Hesbaye* devinrent le *berceau* de la *monarchie française* : que sous les Carlovingiens, Jupille et Herstal furent la demeure ordinaire des princes francs : que Charlemagne, après avoir établi sa résidence à Aix-la-Chapelle, en fit par-là la capitale de son vaste empire en-deçà des Alpes ; et que dès lors, les sciences et les arts brillèrent d'un éclat remarquable dans cette contrée, pendant que la plus grande partie de l'Europe gémissait dans les ténèbres de l'ignorance.

Parmi les personnes qui m'ont aidé de leurs lumières avec le plus pur patriotisme, et dont je me fais un devoir de citer ici les noms, je dois nommer MM. Dethier, de Theux, et Massau, huissier à Verviers, qui m'ont communiqué le fruit de leurs longues et laborieuses recherches.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

BIOGRAPHIE

LIÉGEOISE.

AVANT L'ÈRE VULGAIRE.

* 614. SIGOVÈSE, neveu d'Ambigat, roi de la Gaule, passa le Rhin à la tête d'une multitude de Gaulois, parmi lesquels se trouvaient des habitans du pays occupé depuis par les Eburons. Il fonda des colonies dans la Westphalie, la Frise, la Bohême, sur les bords de l'Océan et même du Danube. Ce fut alors une époque remarquable de transmigration pour les peuples de l'Europe.

* 380. BELGIUS, chef d'une émigration de peuples d'Outre-Rhin dans la partie septentrionale de la Gaule, dont on croit que les Eburons, les Condrosiens, les Cérésiens, les Fémaniens et les Ségniens faisaient partie, et qu'ils chassèrent alors les anciens habitans des contrées qu'ils occupèrent depuis et auxquelles ils donnèrent leurs noms, ou ceux qu'elles ont encore aujourd'hui.

70. ODIN, prêtre, conquérant, monarque, poète scandinave, s'établit sur les bords de l'Océan dans le Danemarck, d'où il envoya dans la Saxe occidentale ou la Westphalie, limitrophe au pays des Eburons, Baldeg, l'un de ses lieutenans. Cet homme vraiment extraordinaire, qui se faisait passer pour une divinité,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

importa dans le Nord, l'usage des *caractères runiques*, et exerça une grande influence sur les croyances religieuses des peuples de la Belgique.

70. VARRON (*Térentius*), savant Gaulois, dont les écrits, qui nous restent, donnent quelques aperçus sur l'histoire de la Gaule septentrionale. Il nous apprend, entr'autres, que de son temps, il ne croissait, ni vignes, ni arbres fruitiers sur les bords du Rhin ainsi que dans la Belgique.

53. COTTA et SABINUS, généraux romains, furent chargés par César du commandement d'une légion et de cinq cohortes, qui vinrent à Vatuque, château fort ou ville des Eburons, pour y passer l'hiver, malgré la disette qui affligeait alors cette contrée. L. Arunculeïus Cotta et Q. Titurius Sabinus sont célèbres dans l'histoire de Rome et du Pays, par leur mort et la destruction entière de leurs troupes, dans le combat qu'elles soutinrent contre les Eburons commandés par Ambiorix, dans un défilé situé, selon quelques auteurs, entre Maestricht et Aix-la-Chapelle. T. Balventius, romain illustre, et L. Petrosidius, enseigne de la légion, périrent aussi dans ce désastre, qui étonna Rome, et attira sur le peuple éburon, toute la colère de César.

*52. CICÉRON (*Q.-Tullius*), frère du célèbre orateur du même nom, se distingua en Belgique, en résistant dans son camp retranché chez les Nerviens aux forces réunies des Aduatiques, des Eburons et des Nerviens commandés par Ambiorix, qui, après avoir détruit les troupes de Sabinus et de Cotta, espérait le même succès auprès de Cicéron. Le général romain, secouru à temps par César, échappa au péril éminent qui le menaçait; envoyé l'année suivante à Vatuque, il y soutint un siége contre les Suèves, qui, attirés par l'espérance du butin, étaient venus l'attaquer, en l'absence de César

EFERUS - Recherches & Classification numériques

alors à la poursuite d'Ambiorix, qui s'était retiré vers l'Escaut. Cicéron, contribua au malheur des Eburons, en dévastant toute leur contrée, qu'il livra au pillage.

52. CATIVULQUE, collègue d'Ambiorix, l'un des deux chefs éburons. Après avoir défendu sa patrie contre les Romains, désespéré de la voir opprimée, et ne pouvant, à cause de son grand âge, supporter les maux inséparables de l'exil, Cativulque s'empoisonna avec de l'if!

52. INDUCIOMARE, Trévirois illustre, ennemi implacable de Rome, ami d'Ambiorix. Ce fut par ses conseils et son influence, que les Eburons attaquèrent les Romains dans Vatuque, malgré les remontrances d'Ambiorix et de Cativulque. Il fut la cause première de tous les malheurs dont le peuple Eburon fut la victime. Après avoir fait déclarer Cingétorix ennemi de sa patrie, il leva des troupes, attaqua le camp de Labiénus, situé sur les confins du pays de Trèves, sans attendre les Eburons et leurs voisins, et mourut assassiné sur les bords de la Meuse, aux environs de Maestricht, où il s'était sauvé après la défaite entière de son armée.

* 51. MARC-ANTOINE et LABIÉNUS, lieutenans de César dans la Gaule, vinrent avec lui dans sa dernière expédition contre les Eburons, et mirent tout leur pays à feu et à sang, pour venger la honte du nom romain.

* 50 AMBIORIX, chef éburon, collègue de Cativulque, doué d'un génie hardi, entreprenant; il fut redouté par César, à cause de sa grande influence dans la Gaule et chez les peuplades d'Outre-Rhin. Après avoir été recherché du conquérant romain, il s'en fit un cruel ennemi par son amour pour la liberté de son

EFERUS - Recherches & Classification numériques

pays, et ses efforts pour la lui conserver. Ambiorix, dans la réponse qu'il fit aux envoyés de Sabinus et de Cotta, pour s'excuser de l'attaque inopinée du camp romain par ses compatriotes, leur déclara, qu'elle ne s'était faite, ni de son avis, ni de son consentement, mais *que son autorité sur le peuple éburon était telle, que la multitude n'avait pas moins de pouvoir sur lui, qu'il en avait sur elle.* Il contribua par ses conseils et sa valeur à la destruction entière de la légion et des cinq cohortes, qui étaient sous les ordres de Sabinus et de Cotta. C'est lui qui décida et poursuivit le siége du camp de Cicéron chez les Nerviens, et souleva les Trévirois et les peuples d'Outre-Rhin contre la domination romaine. César, sans espoir de soumettre la Gaule, tant qu'Ambiorix existerait, le poursuivit à outrance et sans relâche, et le força, pour éviter sa vengeance, d'abandonner sa patrie dont la barbarie romaine avait fait massacrer une partie des habitans. Ambiorix mourut dans l'exil, errant et fugitif !

45. CÉSAR (*Caïus-Julius*), oppresseur des Eburons, dont il est en même temps le premier et le seul historien connu. Il a publié l'histoire de ses guerres dans la Gaule, qui nous est parvenue sous le titre de *Commentaires de César*. Cet ouvrage vulgairement regardé comme un morceau d'histoire, qui, par la qualité de son auteur et parce qu'il n'a pas été contredit, porte un caractère éminent de certitude, n'en est pas moins rempli de contradictions et de faussetés. Suétone, auteur justement célèbre, nous apprend qu'Asinius Pollion, personnage consulaire, ami d'Horace et de Virgile, avait observé dans ses Annales, un grand nombre de faits cités par César, qui n'étaient pas exactement tels qu'il les avait représentés ; soit parce qu'il avait été induit en erreur par ses officiers, ou qu'il avait eu un intérêt personnel à déguiser la vérité. César a conquis

EFERUS - Recherches & Classification numériques

la Gaule avec le fer des Romains, et Rome avec l'or des Gaulois : voilà tout le mystère caché dans ses mémoires écrits avec tant d'ingénuité apparente. C'est par lui, que nous savons que, dans toute la Gaule, les cités, les villes et les bourgs faisaient eux-mêmes les lois, les réglemens pour leur gouvernement intérieur et particulier : qu'ils choisissaient leurs magistrats, faisaient des alliances pour leur conservation réciproque, et envoyaient chaque année leurs députés à l'assemblée générale des états de la Gaule. César nous apprend aussi que les Eburons avaient deux magistrats élus par eux, et que toutes les affaires se décidaient à la pluralité des voix dans leurs assemblées. Rapprochement singulier entre les institutions politiques et municipales de ce temps-là, avec celles dont les Liégeois ont joui depuis un temps immémorial jusqu'en 1791!

C'est sous le pontificat de César qu'eut lieu la *réforme du calendrier romain*, qui s'introduisit aussi dans la Gaule. L'année jusqu'alors lunaire suivit le cours du soleil. Sosigènes, célèbre astronome égyptien, que César avait fait venir à Rome pour cette importante réforme, fixa l'année solaire à 365 jours et six heures. Ces six heures firent tous les quatre ans un jour qu'on plaçait le 24 février, qu'on nommait *bissexto calendas martii;* d'où est venu le nom de *bissextile*, donné à cette 4e année. Les trois autres s'appelaient *années juliennes*. Ce calendrier a réglé le temps pendant quinze siècles, jusqu'à l'époque où le pape Grégoire XIII donna son nom à *une autre réforme devenue indispensable.*

40. POMPÉE (*Trogue*) est le premier historien gaulois, dont le nom soit parvenu jusqu'à nous. Son histoire abrégée par Justin, est malheureusement le seul document qui nous reste de cet auteur.

11. AGRIPPA (*Marcus-Vipsanius*), gendre d'Au-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

guste, gouverna la Gaule au nom du sénat romain. On lui attribue la construction de diverses voies romaines, qui traversent les pays de Liége, de Stavelot, de Limbourg et de Luxembourg, ainsi que l'Ardenne.

9. DRUSUS (*Nero-Claudius-Germanicus*), frère de Tibère, fit construire sur les bords de la Meuse des forts ou châteaux, pour défendre la cité des Tongrois contre les incursions des Germains, et creuser le canal qui communique du Rhin à l'Yssel.

ÈRE VULGAIRE.

14. AUGUSTE, 1^er^ empereur romain. Dans la division politique qu'il fit de la Gaule en provinces, on croit que pour repeupler le pays des Éburons, il y transplanta des colonies de *Tongres* ou *Tongrois*, dont le nom générique se retrouve encore dans celui de plus de quinze bourgs ou villages de l'*ancien évêché de Liége*; et que c'est-là le motif du changement de nom donné au territoire des Eburons. Quelques auteurs prétendent, que cet empereur fonda, sous le nom d'*Octavie*, la ville de Tongres, dont ils font le chef-lieu de la cité des Tongrois. Auguste fit achever les voies romaines entreprises par Agrippa, et établit sur ces routes, à des distances assez rapprochées, des relais et des chariots légers, au moyen desquels on pouvait voyager et être promptement informé des nouvelles. Ce prince laissa aux divers peuples de la cité des Tongrois, leurs magistrats, leurs coutumes et leurs lois; il employa ses soins pour les attacher à l'empire, afin de les opposer aux peuples d'Outre-Rhin.

15. STRABON, philosophe, historien et géographe. Il parcourut une grande partie du monde connu, pour

EFERUS - Recherches & Classification numériques

composer sa géographie, le seul ouvrage qui nous reste de lui. Par la description qu'il fait de la forêt d'Ardenne, immédiatement après avoir parlé des Eburons, on voit que ce peuple en habitait les environs, et que souvent il s'y réfugiait.

17. TITE-LIVE parle des Tongrois, dans son histoire romaine, dont on ne possède plus que 35 livres.

43. MELA (*Pomponius*) décrit dans sa Géographie les mœurs des Gaulois; elle est utile pour connaître celles des Belges.

54. CLAUDE, empereur romain, obtint pour tous les peuples de la Gaule, l'admission aux emplois et aux honneurs de la république. On place vers ce temps, la proscription du culte des druides et la destruction des monumens de l'histoire de la Gaule et des traditions celtiques.

* 54. PAULIN, gouverneur de la Germanie inférieure, dont la cité des Tongrois dépendait, fit achever le canal du Rhin à l'Yssel et la digue entreprise par Drusus pour prévenir les inondations de ce fleuve dans la Batavie.

72. CIVILIS (*Claude*), enfermé sous Néron et mis en liberté par Galba, souleva les Bataves contre Rome, et attira les Tongrois dans son parti. Labéon, général romain, attaché à Vespasien, s'étant présenté au pont de Maestricht, pour s'opposer au passage de Civilis, celui-ci, jeta ses armes dans le fleuve, et s'avança seul, ainsi désarmé, sur le milieu du pont. Les soldats de Labéon, ravis d'admiration d'un pareil acte de hardiesse et de confiance, se rangèrent de son côté. Vainqueur des Romains, Civilis fit couper sa longue chevelure blonde, que dès le commencement des hostilités, il avait laissé croître par un de ces vœux familiers aux

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Barbares, et qui rappellent ceux des chevaliers du moyen âge.

79. PLINE le naturaliste, savant Romain, auteur de plusieurs ouvrages d'histoire naturelle, dont nous avons à regretter la perte de la plus grande partie. Il y a tout lieu de croire qu'il a parcouru le pays de Liége; il est le premier qui parle de la fontaine minérale située dans la cité de Tongres. Pline fait aussi mention de la découverte récente d'une mine calaminaire située chez les Tongrois, que quelques savans présument être celle de *Kelmis* ou de la *Vieille-Montagne*, la plus anciennement exploitée dans toute la province. Il nous apprend aussi, que de son temps, il n'y avait pas encore de vignobles sur les bords du Rhin; que l'on fabriquait du savon dans cette contrée; et quelles étaient alors les limites de la Taxandrie, qui prit le nom de Campine au 13e siècle.

79. TACITE (*C.-Corneille*) nous a laissé une description des mœurs des habitans des deux rives du Rhin, de la Basse-Moselle et de la Meuse inférieure, qui prouve qu'il a visité ces contrées. Dans son Histoire romaine, il parle souvent des Tongrois, mais il n'y dit pas un mot des Eburons.

140. PTOLOMÉE (*Alexandre-Claude*) a mentionné et indiqué la cité des Tongrois et la ville de Vatuque dans sa Géographie.

193. TAUSIUS, Tongrois, assassina l'empereur Pertinax, successeur de Commode, parce que ce prince voulait réprimer la licence de la garde prétorienne dont il faisait partie.

* 240. FARABERT, chef de la ligne des Francs, qui vinrent les premiers occuper quelque temps la Batavie et une partie de la Taxanderie (monceau de sable).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

254. GALIEN, empereur, fortifia les rives de la Meuse et releva tous les anciens forts construits par ses prédécesseurs, pour défendre la cité des Tongrois des fréquentes incursions des Germains.

264. MARTIN (St.), évêque de Trèves, est le premier qui ait enseigné la religion chrétienne aux habitans de la Hesbaye. Sulpice Sévère attribue à ce saint, l'opinion qui se répandit du 3e au 4e siècle, *que Néron ressusciterait, serait* L'ANTECHRIST *et rétablirait l'idolâtrie.*

282. PROBUS, empereur, occupa les légions à ces travaux utiles et gigantesques, qui attestent encore aujourd'hui la puissance romaine. Domitien avait ordonné d'arracher les vignes dans la Gaule, Probus révoqua cet édit atroce, et en permit la libre culture. On croit que c'est sous son règne, que l'on commença à cultiver la vigne sur les bords du Rhin, de la Moselle et de la Meuse, à St.-Trond, à Louvain, dans la Campine, etc., etc.

286. MAXIMIAN, collègue de l'empereur Dioclétien, après avoir battu et repoussé les Francs au-delà du Rhin, permit à quelques-unes de leurs tribus, de s'établir dans la Tongrie et notamment dans la Taxandrie, pour y cultiver les terrains en friche, qui se trouvaient alors en grand nombre par suite des fréquentes incursions des peuples d'Outre-Rhin.

291. CARAUSIUS (*Marcus-Aurélius-Valérius*), navigateur célèbre, né dans la Taxandrie, amiral des flottes romaines sur l'Océan. Chargé de la défense des côtes de la Belgique et de l'Armorique, il fut accusé de connivence avec les pirates francs, qui infestaient les rives du Rhin, de la Meuse et de la Moselle ; et se retira dans l'île de Bretagne (l'Angleterre) pour éviter la mort. Poursuivi dans cette

EFERUS - Recherches & Classification numériques

île, où il s'était fait reconnaître César, tant par les habitans que par les légions romaines, il força l'empereur Maximilien Hercule à lui confirmer ce titre, dont il ne jouit pas long-temps; l'un de ses officiers, nommé Allectus, l'assassina et s'empara de l'autorité dans cette île.

314. DIOCLÉTIEN (*Caïus-Valerianus*), empereur; s'il en faut croire les historiens, *une druidesse* aurait prédit à ce prince, lorsqu'il combattait dans la cité des Tongrois contre les Francs, qu'il parviendrait à l'empire, *lorsqu'il aurait tué un sanglier.* Il succéda en effet à Aper (sanglier), qu'il tua de sa propre main.

328. MATERNE (St.), évêque des Ubiens (Cologne), apôtre des Tongrois. Il assista au concile d'Arles, et fut l'un de ceux choisis par Constantin-le-Grand, pour l'instruire dans la religion chrétienne. Les légendes rapportent, que se trouvant à Namur, il y rendit muet l'idole de Nam qu'on y adorait, et qu'il renversa la statue de Diane, à Dinant, placée sur le creux d'un rocher. Ciney, Leffe, Walcourt, Hastier et St.-Hubert regardent St.-Materne comme leur apôtre et le fondateur de leur église. On croit qu'il érigea un oratoire à Huy et un à Maestricht.

337. CONSTANTIN-LE-GRAND, empereur, est le premier qui accorda aux chrétiens la liberté entière de leur culte : il abolit les peines portées contre les célibataires, et défendit, à l'avenir, d'infliger aux criminels le supplice de la croix, par respect pour la croix de J.-C. C'est vers cette époque, que le christianisme commença à s'introduire chez les Tongrois jusqu'alors idolâtres.

363. JULIEN, dit l'Apostat, empereur, rendit la paix à toute la Gaule, et la sécurité à la Ger-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

manie inférieure. Il fit relever tous les anciens forts élevés sur les bords de la Meuse, du Rhin et de la Moselle : il affranchit la navigation de ces fleuves, de tous les tribus que les pirates francs et les Francs-Ripuaires imposaient aux mariniers : il rétablit, par de sages mesures, le commerce maritime de la Germanie inférieure avec l'île de Bretagne, d'où elle tirait des grains pour sa propre consommation et celle des légions, chargées de la garde du Rhin. Une tribu de Francs-Saliens chassée de la Batavie par les Francs-Chamaves, s'étant retirée dans la Taxandrie près de Tessenderloo, sans en avoir obtenu la permission, Julien, après les avoir défaits et chassés d'un fort sur la Meuse où ils s'étaient retirés en assez grand nombre, leur permit enfin de s'établir dans cette contrée.

370. AMMIEN-MARCELLIN, historien romain, donne quelques détails intéressans sur les Tongrois et les Francs, et emploie, le premier, le mot de *France*, pour désigner le canton occupé par les Francs dans la Taxandrie.

384. SERVAIS (St.), évêque de Trèves, accueillit St. Athanase, patriarche d'Alexandrie, exilé deux fois à Trèves par les intrigues des Ariens alors tout puissans. Il plaida la cause de ce saint patriarche au concile de Sardique, et souscrivit, à l'exemple du Pape et des autres évêques, au fameux concile de Rimini, où l'*Arianisme* triompha un instant. On croit que la douleur qu'il en eut dans la suite, fut la véritable cause de son pélerinage à Rome où il visita le tombeau des Apôtres, et d'où il rapporta des reliques. Servais, après avoir abandonné le siége épiscopal de Trèves, se retira à Maestricht, ville alors considérable, et y mourut.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

*384. RICOMET, Franc-Salien de la Taxandrie, fut élu consul à Rome et commanda les armées de l'empire.

394. ARGOBASTE, Franc-Salien, fut l'un des hommes les plus marquans de son époque, gouverna l'empire d'Occident sous le nom de Valentinien. Il écarta les Romains de tous les emplois pour les donner aux Francs et aux Allemands qui lui étaient dévoués. Après avoir vaincu Marcomir et Sunnon, rois francs, et ravagé la contrée habitée par les Bructères et les Chamaves, il fit étrangler l'empereur Valentinien, auquel il substitua son propre secrétaire, Eugène, que Théodose fit mourir. Voulant éviter la vengeance de ce prince, Argobaste se poignarda lui-même.

395. THÉODOSE-LE-GRAND, empereur, guidé par la politique de Constantin, accorda aux évêques une influence politique, qui amena de grands changemens dans le gouvernement de tout l'empire. Deux ouvrages importans pour l'histoire furent publiés sous son règne : la *Notice des dignités de l'empire*, et l'*Itinéraire d'Antonin*, que le savant Conrad Peutinger a accompagné d'une *carte*, où il trace les six voies romaines, dont il existe encore quelques restes dans les provinces de Liége et de Luxembourg.

412. THEUDEMER, fils de Ricomet, élu roi des Francs dans la *Tongrie-Francique*, fut pris et mis à mort par les Romains.

427. FARAMOND, fils de Marcodur, roi des Francs-Saliens suivant le rapport du savant Wendelin, ce chef de tribu, après avoir passé le Rhin, aurait fixé sa demeure à *Tessenderloo, près de Diest*, dans l'ancien comté de Looz, où Vrankryck (*royaume de France*), situé dans ce canton, annonce le séjour d'une tribu de Francs. Selon ce savant, *les premières lois saliques* auraient été publiées à Tessenderloo, ou dans les environs.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

*430. SALIGAST, Franc-Salien, habitait *Seleheim*, près de Herck, au comté de Looz, et passe pour l'un des quatre rédacteurs des *lois saliques*.

434. EVERGISTE, évêque de Cologne, né à Tongres, où il fut massacré dans un voyage qu'il y avait fait.

448. CLODION, fils et successeur de Faramond, roi des Francs-Saliens. Après s'être emparé de tout le territoire jusqu'à la Somme, Tournai devint la capitale de son nouveau royaume.

458. MÉROVÉE, roi des Francs, succéda à Clodion, son père. Il y a tout lieu de croire, qu'il reçut le jour à *Tessenderloo*. Mérovée étendit sa domination jusqu'à Trèves. Sa valeur a fait donner le nom de *Mérovingienne* à la première race des rois de France. Deux de ses fils le quittèrent pour suivre Attila, roi des Huns; un troisième prit parti pour Aëtius. Il eut pour successeur Childéric, son fils aîné.

511. CLOVIS passe pour le véritable fondateur de la monarchie française. Il acheva d'abolir la domination romaine en Belgique, et protégea le christianisme informe, mêlé aux superstitions païennes qui s'y était introduit depuis le règne de Constantin. La conquête de la Gaule ne changea rien aux lois politiques ni à la condition des habitans; chaque peuple conserva *sa loi;* et chaque particulier eut le privilége, selon l'usage des Francs, de choisir *la loi* à laquelle il voulait s'obliger pour la vie.

550. PROCOPE de Césarée, historien romain, donne quelques renseignemens sur les mœurs et le caractère des Francs, entr'autres, *qu'ils avaient conservé une partie des superstitions gauloises.*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

561. DOMITIAN (St.) assista en qualité d'évêque des Tongrois, au 5e concile d'Orléans, dont le 2e canon statue : *que celui qui veut être évêque, doit être ordonné par l'élection des clercs, des citoyens et le consentement du métropolitain, et doit s'abstenir du patronage des puissans.* La ville de Huy honore cet évêque comme son patron. La tradition rapporte, que Domitian, après avoir converti au christianisme les habitans de Huy, renversa la statue d'Apollon représenté sous la forme d'un dragon, qui présidait à la fontaine minérale de cette ville.

593. GRÉGOIRE (St.) de Tours, premier historien des Francs. Son histoire quoique diffuse est d'un grand intérêt pour celle de Liége, car de son temps, tout était commun aux Tongrois et aux Francs. On conserve encore plusieurs lettres qu'il écrivait à la reine Brunehaut, pour l'exhorter à défendre les fréquens sacrifices qu'on faisait encore de son temps aux idoles. Il se trouvait en 1732, à la bibliothèque de Liége, une copie manuscrite sur vélin in-4° de l'Histoire des Francs de Grégoire, qui était du siècle de Charlemagne ou de Louis-le-Débonnaire.

597. MONULFE (St.), évêque des Tongrois, naquit à Dinant. On lui attribue la fondation de la première église ou chapelle à Liége, et d'une autre à Maestricht, où il fit transporter le corps de St. Servais, enterré sur la voie publique, près du pont, suivant l'usage.

613. BRUNEHAUT, épouse de Sigebert, premier roi d'Austrasie, et ensuite de Mérovée, fils de Chilpéric. Le nom de *Chaussées de Brunehaut*, que conservent encore plusieurs grands chemins de la Belgique, fait supposer que cette reine aurait fait réparer pendant sa régence, les anciennes voies romaines.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

639. PEPIN, né à Landen en Hesbaye, maire du palais d'Austrasie, résidait ordinairement dans cet endroit. Il possédait Berg-op-Zoom, trois îles, Budel, Herstal, Vilvorde, Andenne, et une maison à Nivelle. Selon MM. Noël et Carpentier, il serait le premier qui aurait introduit, en France, l'usage des plumes à écrire. Pepin et Arnould de Metz, après la mort de Théodoric, appelèrent Clotaire en Austrasie, et engagèrent tous les seigneurs du royaume à le choisir pour roi. C'est ce prince qui fit périr la reine Brunehaut.

639. LANDELIN (St.), fondateur des monastères célèbres de Lobbes et d'Alne. Harigère, qui vivait à la fin du 10e siècle, a composé *la vie de ce saint.*

641. BERTUIN (St.), fondateur du monastère de Malone, par la libéralité de Pepin.

653. ULTAN et FEUILLIEN (SS.), fondateurs du monastère de Fosses.

653. ITTE ou ITTUBERGE, femme de Pepin de Landen, maire du palais sous le roi Dagobert, et sœur de St. Modoald, archevêque de Trèves. Après la mort de Pepin, elle quitta la cour pour vivre dans la retraite à Nivelle, où elle fit bâtir, avec sa fille, un monastère.

655. TROND (St.), Franc-Salien, riche seigneur de la Hesbaye; il donna tous ses biens à l'église de Metz, à la prière de St. Remacle. Il passe pour le fondateur de la fameuse abbaye de St.-Trond. Donat, moine de cette abbaye vers 790, est le premier qui ait écrit *la vie* de ce saint; il la dédia à Angelram, évêque de Metz; Mabillon l'a insérée dans ses ouvrages. Guikart, abbé de St.-Trond en 990, a écrit *une vie du même saint* en langue vulgaire, qu'il possédait

EFERUS - Recherches & Classification numériques

parfaitement, au dire de ses contemporains. Malgré toutes les recherches de Mabillon, cet ouvrage est encore à découvrir. Stéphelin ou Stéplin, moine de St.-Trond, a composé *la vie de ce saint* en 1050, et *l'histoire de ses miracles, continuée* par Etienne, religieux du même monastère, jusqu'en 1082. Moringius, docte curé de St.-Trond, a publié aussi *une histoire de ce saint* en 1540.

657. BAVON ou ALLOWIN (St.), allié à la famille de Pepin de Landen, était l'un des quatre comtes de la Hesbaye. Touché des discours de St. Amand, il se fit chrétien, et passa le reste de ses jours dans la solitude. La ville de Gand l'honore comme son patron. Thierri, abbé de St.-Trond au 12e siècle, a composé *la vie de ce saint.*

658. FREDEGAIRE, historien franc, est regardé comme l'*abréviateur* et le *continuateur* de Grégoire de Tours. Ses écrits intéressent l'histoire de Liége.

659. GERTRUDE (Ste.), fille de Pepin, née à Landen, se retira à Nivelle où elle fonda, avec Itte, sa mère, un monastère de filles. Se voyant près de sa fin, elle ordonna qu'on l'ensevelît dans son cilice, persuadée *que les ornemens superflus d'un tombeau, ne servaient de rien aux vivans, ni aux morts.* Bannucci a écrit en italien *la vie de cette sainte; un vol. in*-12. Descœuvres *l'a publiée en français avec ses révélations; in*-8° 1671. Dom Mège, religieux bénédictin, a publié les *Exercitia Gertrudis, Paris* 1644, *in*-12.

662. AMAND (St.), évêque des Tongrois, prêcha l'Evangile aux Flamands pendant neuf années, durant lesquelles St. Landoald exerça ses fonctions épiscopales. Il avait obtenu du roi Dagobert, que ceux qui refuseraient d'embrasser le christianisme, seraient

EFERUS - Recherches & Classification numériques

contraints de le professer extérieurement. Amand se retira à Maestricht; mais affligé de la dissolution des mœurs des habitans de cette ville, il retourna chez les Flamands. Retiré à Elnone, il obtint de la libéralité de Sigebert, une terre assez considérable, où il construisit le monastère qui porte son nom. Baudemont qui lui succéda en qualité d'abbé dans ce monastère, a écrit sa *vie*. Philippe de Harveng, abbé de Bonne-Espérance, a publié *une vie de ce saint* en 1159.

669. HADELIN (St.), célèbre par diverses fondations pieuses, entr'autres, du monastère de Celles près de Dinant. Notger a écrit *la vie de ce saint.*

675. REMACLE (St.), d'abord moine et ensuite officier du palais de Sigebert. Il figure parmi les évêques des Tongrois, et l'Ardenne le regarde comme son apôtre. On lui doit la fondation des abbayes de Stavelot et de Malmédy, où il remplaça les écoles des druides par des écoles chrétiennes. Sigebert, roi d'Austrasie, assigna pour revenus à ces deux monastères, tous les domaines qui lui appartenaient dans un circuit de trois lieues. Remacle se retira et mourut à Stavelot.

677. MARCULFE, savant moine, auteur de *deux livres de formules*, très utiles et même indispensables pour l'intelligence de l'histoire sous les rois de la première race.

*678. BÉRÉGISE (St.), prêtre, fondateur du monastère de St.-Hubert en Ardenne, par les libéralités de Pepin de Herstal et de Plectrude, son épouse.

691. URSMARD (St.), religieux de l'abbaye de Lobbes et chorévêque, se livra à l'apostolat et acquit une grande renommée par ses missions. Anson, abbé

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de Lobbes en 790, auteur de la *vie de Ste. Erminde*, a écrit *celle de St. Ursmard.* Harigère, abbé du même monastère, a composé *un poème de* 1008 *vers sur ce saint.*

694. LANDRADE (Ste.), née à Bilsen, dans la Taxandrie, était fille de Vandregesile et de Faraïlde, fille de Hermanfroi, maire du palais. Elle se retira et mourut à Bilsen, où elle fonda un monastère.

696. LAMBERT (St.), évêque des Tongrois, né à Maestricht de parens distingués. Persécuté par Ebroïn, il se retira à l'abbaye de Stavelot, où il se mit sous la discipline de St. Théodart, qui en était prieur. Après la mort d'Ebroïn, il se livra avec zèle à la conversion des habitans de la Taxandrie, où l'idolâtrie dominait encore. Il mourut à Liége, assassiné par Dodon d'Avroy, frère d'Alpaïde, épouse ou concubine de Pepin, contre laquelle il avait pris parti en faveur de Plectrude dont ce prince ne se souciait plus. Francon est l'auteur de la *vie et de l'office de St. Lambert.*

698. BEGGHE (Ste.), fille de Pepin de Landen, maire du palais d'Austrasie et d'Ittuberge, naquit à Landen en Hesbaye, et épousa Ansigise, fils d'Arnoul, depuis évêque de Metz. Elle donna le jour à Pepin de Herstal. Après la mort de son mari, assassiné par Ebroïn, maire du palais de Neustrie, elle se consacra entièrement au service de Dieu, et fonda en 680, un monastère de femmes à Andenne. Quelques auteurs lui attribuent l'institution des béguines.

713. GRIMOALD, fils de Pepin et de Plectrude, fut assassiné à Liége, sur le tombeau de St. Lambert. Il y a lieu de croire, que ce meurtre était la représaille de celui de St. Lambert.

714. PEPIN, dit le Gros, né à Herstal, gouverna le

EFERUS - Recherches & Classification numériques

royaume d'Austrasie, sous le nom de maire du palais. Il vainquit le barbare Ebroïn et le roi Thierri, et devint par-là tout-puissant dans les royaumes de Bourgogne et de Neustrie. Il épousa Plectrude dont il eut Grimoald, et ensuite Alpaïde, qui donna le jour à Charles Martel. C'est Pepin qui proposa dans une des assemblées de la nation connues sous le nom de *plaids-généraux*, qu'un premier larcin serait puni de la perte d'un œil, le second de celle du nez, et le troisième de la peine de mort. Pepin mourut de chagrin à Jupille, sa résidence ordinaire, ne pouvant supporter la perte de son fils Grimoald.

* 718. ALPAIDE, surnommée *la belle* par les historiens contemporains, naquit sur Avroy, près de Liége. Elle captiva le cœur de Pepin, qui repudia Plectrude, pour vivre avec elle. Quelques auteurs en ont fait un crime à ce prince, quoique le divorce fut admis et commun sous la première race. S'il faut les en croire, St. Lambert, mandé à Jupille, aurait blâmé la conduite de Pepin, en refusant de boire à la même coupe qu'Alpaïde ; et celle-ci outrée de dépit, aurait excité Dodon d'Avroy, son frère, à venger cette injure. Les chroniques fabuleuses du temps, rapportent même, qu'après le meurtre du saint évêque, le ciel aurait puni Dodon, en lui envoyant une maladie infecte, qui couvrit son corps de vers, et le força, pour se délivrer de cet horrible mal, à se précipiter dans la Meuse. Alpaïde, donna le jour à Charles Martel, souche de la race des Carlovingiens. Inconsolable de la mort de Pepin, elle s'ensevelit dans un monastère près de Namur, où elle termina sa carrière.

720. ODE (Ste.), tante de St. Hubert, épousa Boggis, duc d'Aquitaine. Après avoir perdu son mari, elle se retira à Amay, entre Liége et Huy, et s'y livra aux exercices de piété. Elle fonda une église dans cet

EFERUS - Recherches & Classification numériques

endroit, et fit donation d'une partie de ses biens à St. Lambert.

* 725. PLECTRUDE, fille d'Hugobert, première femme de Pepin de Herstal. A la mort de son mari, elle fit renfermer Charles Martel à Cologne, et nommer maire du palais, Thibaut, enfant de six ans, fils de Grimoald, assassiné à Liége. Cette princesse ne jouit pas long-temps de son triomphe; Charles s'évada de Cologne, rassembla des troupes et défit en 717 l'armée de Chilpéric-Daniel, commandée par Rainfroi, maire du palais de Neustrie. Victorieux ensuite de Radbod, duc des Frisons, il détruisit le parti de Plectrude et se rendit maître absolu des royaumes de Bourgogne, de Neustrie et d'Austrasie. Ayant perdu tout espoir de régner, Plectrude se jeta dans la dévotion, son unique ressource, et finit tranquillement ses jours dans un monastère qu'elle avait fondé à Cologne. Selon Perz, dans ses *Monumens de l'histoire d'Allemagne*, l'église cathédrale de St.-Lambert dut sa réputation, dès le moment de sa fondation, *principalement à Plectrude et à ses descendans, pour la cause desquels St. Lambert avait péri.* Il raconte, *que Grimoald fut tué dans l'église même de St.-Lambert;* et cite à ce sujet la *Chronique de Moissac* et les *Annales de Metz.*

727. HUBERT (St.), allié à Pepin de Herstal, fut élevé à l'école du palais de Neustrie; persécuté par Ebroïn qui en était maire et auquel il portait ombrage, il se réfugia auprès de Pepin, qui le nomma évêque des Tongrois. On lui attribue la construction de la première église cathédrale de Liége, qu'il dédia à St. Lambert; et quelques historiens liégeois n'ont pas craint d'en faire le législateur et le fondateur de la ville de Liége, quoique l'histoire nous apprenne que sous la domination des Francs, chaque peuple

EFERUS - Recherches & Classification numériques

était régi par sa loi : que la nation seule, réunie *aux plaids-généraux*, possédait la plénitude de la puissance législative, exerçait souverainement le pouvoir judiciaire, et prononçait des sentences définitives : que le comte, dont les fonctions amovibles étaient à la fois civiles et militaires, avait sous sa dépendance des vicaires et des centeniers : que les *causes réelles* étaient dévolues au tribunal du comte, et les *causes mobiliaires* à celui des vicaires : que les villes, les bourgs, se gouvernaient eux-mêmes et élisaient leurs propres magistrats, etc., etc. Hubert était évêque comme ses prédécesseurs, c'est-à-dire le chef, le surveillant de son clergé, et *sans résidence fixe*. Il paraît qu'il passa la plus grande partie de sa vie à parcourir le diocèse des Tongrois, et qu'il opéra un grand nombre de conversions chez les habitans de l'Ardenne, qui l'honorent comme leur patron ainsi que les chasseurs. Il mourut dans *sa maison* à Tervueren. Les anciennes chroniques disent que St. Hubert *était un fier chasseur devant le Seigneur*. Sa puissance pour guérir la rage était réputée si grande, que du temps de Henri Etienne, un moine ne craignait pas d'affirmer : que, *si le St.-Esprit était mordu par un chien enragé, il serait forcé de faire le pélerinage de St.-Hubert en Ardennes pour obtenir guérison*. On croyait encore que les personnes de la race de St. Hubert (ce qui supposait que son fils Floribert avait eu postérité et qu'elle durait encore), jouissaient du même pouvoir. On doit aux abbés de St.-Hubert *Les noirs limiers dits de St. Hubert*, si renommés pour la chasse du cerf. Molanus qui vivait à la fin du 16e siècle, rapporte que l'on conservait encore de son temps, le *cor* de Saint Hubert, au château de Tervueren. Jonas, savant évêque d'Orléans, du 9e siècle, auquel on doit le livre des *Institutions des laïcs*, a écrit *une vie de St. Hubert*, qu'il composa sur un mémoire rédigé par un auteur

EFERUS - Recherches & Classification numériques

contemporain de ce saint. Le P. Roberti a publié la *vie de ce saint*, écrite par un anonyme.

737. ERME (St.), abbé de Lobbes, naquit aux environs de Laon. Il composa sur St. Ursmard, dont il avait été le disciple, *un poème* divisé en autant de sections, qu'il y a de lettres dans l'alphabet; cet ouvrage fut consumé avec la bibliothèque dans l'incendie de ce monastère arrivé en 1546. Erme, savant pour cette époque, forma à son école plusieurs personnages marquans, entr'autres, Abel Volgise et Amulvin, qui furent élevés à l'épiscopat.

738. AIMON, comte d'Ardenne, est célèbre dans l'histoire de la chevalerie par les fables, ou plutôt les merveilles qu'on lui attribuait. Il fut le père *des quatre fils Aimon*, dont on montre encore le château sur les bords de l'Amblève, et qui ont donné lieu au roman historique, qui porte leur nom. Renaud, fils aîné d'Aimon et de Béatrix née en Ardenne, fut un guerrier fameux; il servit sous Charlemagne avec Roland, son cousin, et se fit moine à Cologne où il mourut en 779.

741. CHARLES MARTEL, autrement dit *Theutide*, fils de Pepin de Herstal et de la belle Alpaïde. On croit qu'il reçut le jour à Theux en 695, dans le marquisat de Franchimont. Etant parvenu à s'échapper de la prison, où Plectrude l'avait fait renfermer après la mort de son père, Charles réunit une armée, défit Chilpéric, et s'avança ensuite contre Radbod, duc des Frisons, ennemi plus redoutable : il le vainquit sur les bords de la rivière d'Amblève, qui a depuis conservé dans cet endroit, le nom de *Radbod-Rive* et de *Martin-Rive*. Il obtint la même puissance que son père, et sous le titre de *duc des Français*, il gouverna en maître toute la monarchie. Il réunit la Frise à la

EFERUS - Recherches & Classification numériques

France, et par la victoire à jamais mémorable qu'il remporta à Poitiers sur les Sarrasins, il préserva l'Occident de la domination arabe. Haï du clergé, parce qu'il avait souvent distribué les richesses ecclésiastiques à ses soldats, il fut recherché et soutenu par les papes Grégoire II et III, qui avaient besoin de lui pour l'opposer aux Grecs et aux Lombards. Charles laissa trois fils : Carloman, Pepin et Grippon. C'est vers ce temps-là que l'on commença à compter dans l'histoire, les années depuis la naissance de J. C.

747. CARLOMAN, né à Jupille, fils aîné de Charles Martel, gouverna le royaume d'Austrasie, en qualité de maire du palais, que lui donna la nation. Le clergé, qui, sous le gouvernement de Charles Martel, n'avait osé parler, s'en vengea à sa mort, en répandant les plus sinistres présages. Eucher, évêque d'Orléans, mort depuis vingt ans, devait avoir vu ce prince *en corps et en ame* dans l'enfer; et Boniface, l'apôtre de la Germanie, sur le bruit de cette vision, avait fait ouvrir le tombeau du *prétendu réprouvé;* mais au lieu d'y trouver son corps, il n'avait vu qu'un affreux dragon. On publiait même, qu'il était tombé du ciel, des morceaux de chair crue sur lesquels des oiseaux semblables aux harpies de la fable, s'étaient jetés et les avaient dévorés. Pour faire taire tous ces bruits, Carloman convoqua un concile, et employa pour la première fois, *l'année de l'incarnation*, appelée depuis *ère vulgaire*, dans ses lettres de convocation. Carloman, fatigué du pouvoir, en abandonna sa part à Pepin, se fit moine et se retira à l'abbaye du Mont-Cassin.

* 759. ROMBAULD (St.), prêtre liégeois, porta l'Evangile aux habitans de Malines, qui le regardent comme leur apôtre.

768. PEPIN-LE-BREF, né à Jupille, fils de Charles

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Martel, fut le premier monarque de la race carlovingienne. Après avoir fait déposer Childéric III, prince faible, *dans une assemblée de la nation*, il se fit élire à sa place, du consentement du pape Etienne II, qui répondit à sa demande : *qu'il était convenable de donner le titre de roi à celui qui en avait le pouvoir.* Pepin, ayant délivré l'exarchat de Ravenne de la domination des Lombards, en fit don au pape ; telle est la source du pouvoir temporel que les papes s'arrogèrent dans la suite. Le pape, sans doute par reconnaissance pour ce bienfait, vint sacrer Pepin, Bertrade, son épouse, Charles et Carloman ses fils, dans l'abbaye de St.-Denis; il frappa d'anathème quiconque leur refuserait l'obéissance, et lui donna l'absolution du parjure dont il s'était souillé, en déposant le roi Childéric, auquel, en qualité de maire du palais, il avait prêté serment de fidélité. Pepin dompta les Saxons et réunit l'Aquitaine à la France. Sous son règne, les assemblées du *Champ de Mars*, ainsi appelées, parce qu'elles se tenaient chaque année au mois de mars et en plein champ, furent renvoyées au mois de mai, dont la saison était plus commode pour la cavalerie, qui commençait à s'introduire dans les armées. Copronime, empereur de Constantinople, lui envoya un buffet d'orgues, présent d'autant plus magnifique, que c'était le premier que l'on eût vu en Occident. Quelques années ensuite, le pape Paul I^er^ fit don à Pepin d'une horloge à rouages, chose rare et merveilleuse alors. Ce prince mourut à St.-Denis.

770. CARLOMAN, fils de Pepin-le-Bref, né à Jupille, fut couronné à Soissons, roi d'Austrasie et de Germanie. Etant mort près de Laon, les peuples de ses états reconnurent Charlemagne pour roi. Sa veuve et ses deux fils, Pepin et Siagre, se retirèrent auprès du roi des Lombards, et Oger le Danois les suivit.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

* 770. GODESCALD, chanoine et doyen de l'église de Liége, est l'auteur d'*une vie de St. Lambert* et d'une *Histoire des miracles de la translation du corps de ce saint.* Chapeauville a inséré ces deux ouvrages dans son *Recueil des historiens liégeois*, et Canisius dans ses *Antiquités.*

774. DIDIER, dernier roi des Lombards; Charlemagne, à la persuasion de Berthe, sa mère, épousa Hermengarde, fille unique de ce roi; mais dégoûté d'une femme stérile et toujours malade, il la répudia pour épouser Hildegarde, princesse de la nation des Suèves. Didier pour s'en venger, ravagea l'exarchat de Ravenne; Charlemagne marcha contre lui, s'empara de ses états, relégua Didier avec toute sa famille à Liége, où il les mit sous la surveillance d'Agilfride qui en était évêque. Ce prince mourut à Liége, et son corps fut porté à Aix-la-Chapelle.

* 783. BERTHE ou BERTRADE, surnommée *au grand-pied*, fille d'un comte de Laon, naquit à Liége, au rapport du savant Mabillon. Elle épousa Pepin-le-Bref, et en eut Charlemagne.

784. AGILFRIDE, secrétaire ou chancelier de Charlemagne, théologien, prédicateur, historien ecclésiastique : d'abord chanoine de St.-Lambert, ensuite évêque des Tongrois et abbé de St.-Bavon.

* 795. LÉON III, pape, chassé de Rome, vint se réfugier à Aix-la-Chapelle, d'où il vint à Liége avec Charlemagne; on prétend que ce pape fit la dédicace des églises de Tongres et de Visé.

* 802. BERTHE, fille de Charlemagne, née à Jupille, épousa le célèbre Angilbert que Charles appelait son *Homère*, tant il faisait de cas de sa littérature et de sa poésie. Quelques auteurs attribuent à Berthe, *la foire* de Visé, si importante jusqu'au 12e siècle.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

809. GERBALDE, secrétaire ou chancelier de Charlemagne, qui le nomma évêque des Tongrois. On lui attribue l'établissement des premières écoles dans les cloîtres de l'église St.-Lambert. Quelques auteurs rapportent à son épiscopat, la division du diocèse en huit archidiaconés, dont ceux de *Condroz*, de *Famène* et d'*Ardenne*, nous rappellent ceux qui existaient déjà *au temps de César*, et nous permettent de croire, que la division ecclésiastique du diocèse, fut la même que celle de l'antique cité des Tongrois sous les Romains. Une tradition populaire fait remonter à Charlemagne, l'origine de l'étendard de St.-Lambert, dont ce prince aurait fait présent à Gerbalde, comme une marque de faveur toute particulière pour son église.

814. CHARLEMAGNE, fils de Pepin et de Berthe, né à Jupille en 743, empereur d'Occident, mort et enterré à Aix-la-Chapelle, diocèse des Tongrois.

Ce prince fixa sa résidence ordinaire à Aix-la-Chapelle dont il fit la capitale de son vaste empire en-deça des Alpes. Il y fit construire une chapelle sous l'invocation de la Vierge, qui passait pour un chef-d'œuvre de l'art, son dôme était surmonté d'un globe d'or massif. Près de cette église ou chapelle, il fit élever un palais dont les vastes portiques pouvaient contenir une armée. Il institua dans cette ville qui possédait déjà un établissement de bains et un hôtel des monnaies, un tribunal de quatorze juges, à l'instar des villes épiscopales.

Il vint à Liége en 770, et à Herstal en 771, 772 et 773, pour y présider l'assemblée générale de la nation.

C'est à lui que l'on doit dans le pays de Liége, l'introduction de la culture du prunier et du pêcher.

Charlemagne chassa de ses états les Grecs qui achetaient des esclaves chrétiens pour les vendre aux Musulmans d'Espagne et de l'Orient. Il rapporta de Rome la

EFERUS - Recherches & Classification numériques

collection des canons, corrigée et publiée en latin par Denis-le-Petit, que les évêques de France et de Germanie ne tardèrent pas à substituer à l'ancienne version latine du code des Grecs, ou code des canons de l'église universelle.

Il ramena de l'Italie des maîtres de grammaire et d'arithmétique; et pour donner plus de pompe, d'éclat et d'attrait aux cérémonies religieuses, il introduisit dans les églises de son empire, le chant grégorien, la lithurgie romaine et l'usage des orgues.

Des dispositions expresses de ses capitulaires prescrivirent de rechercher avec tout le soin possible *ceux qui excitent les tempêtes, qui exercent des superstitions païennes, qui se servent d'arts magiques, qui adorent les génies des lieux, des tombeaux et des fleuves, les arbres, les pierres, les fontaines, et qui, par une diabolique manière de voyager, sont portés à travers les airs.*

Sous son règne, il fut défendu aux évêques de s'absenter de leur diocèse; il fut seulement permis à celui de Cologne de résider à la cour de l'empereur. Les biens acquis par les évêques pendant leur épiscopat, furent dévolus à leur église et non à leur famille; et l'on statua que les ecclésiastiques seraient jugés par leurs évêques, à moins que leurs intérêts ne fussent compromis avec ceux des laïcs; alors il fallait le concours des évêques et des juges séculiers. Le culte des images fut toléré; *l'appel au roi* permis en toute cause; et l'on fit des réglemens pour prévenir la disette.

Charlemagne, dans l'assemblée générale de la nation tenue à Aix-la-Chapelle en 802, fit réviser *les anciens codes* par les hommes les plus entendus de son royaume, qui en rédigèrent *le projet de réforme*, revêtu ensuite de sa sanction et confirmé définitivement *par la généralité du peuple.*

Pour assurer la police de ses vastes états, il institua

EFERUS - Recherches & Classification numériques

les *missi dominici*, qui parcouraient les provinces quatre fois l'année, et recevaient les appels et les plaintes, ou les renvoyaient aux *plaids-généraux*.

Charles jeta les fondemens de Herstal sur les bords du Weser aux pieds des monts métalliques du Hartz, à l'instar de Herstal (*étable ou fabrique d'armes*) sur Meuse, situé au bas des monts métalliques de l'Ardenne.

Parmi les présens que les envoyés du Calife Aaroun-al-Raschild, étaient chargés de lui remettre, se trouvait un éléphant (le premier qu'on ait vu en France), qui portait une tente magnifiquement décorée, sur laquelle on voyait un clepsydre ou horloge d'eau et un plenisphère ou horloge sonnante, qui fut alors regardée comme un prodige.

Il établit dans les cloîtres des chapitres et des grands monastères des écoles de grammaire, d'arithmétique, de lithurgie et de plain-chant.

On rapporte qu'une dispute s'étant élevée en Italie, entre les chantres romains et ceux de sa chapelle, il donna la palme aux romains, les déclarant *aussi bons musiciens que leurs ancêtres étaient braves soldats*.

Les chroniques du 19e siècle attribuent à Charlemagne la plus ancienne foire connue en France, celle du *Landi* ou *Indict*, qu'il avait établie à Aix-la Chapelle, et fut transférée dans la suite, par Charles-le-Chauve, à St.-Denis.

L'historien Reginard nous apprend que ce prince entreprit d'assujétir aux règles grammaticales la langue des Francs, dont le mélange avec le latin et l'ancien celtique commençait à former nos idiomes modernes. Les noms qu'il imposa aux mois et aux vents, sont du flamand véritable.

Charles était un prince lettré, laborieux, poète, très-versé dans la lithurgie et le chant ecclésiastique.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Il attira les savans à sa cour, entr'autres, le fameux moine anglais Alcuin, qui seconda l'élan qu'il avait donné aux arts et aux lettres.

On lui doit la correction de la lithurgie, alors pleine de barbarismes et de solécismes, et d'une *Bible* pour laquelle il consulta, à ce sujet, les Grecs et les Syriens qui se trouvaient à Aix-la-Chapelle. Il défendit de chanter aux nocturnes des *leçons inconvenantes*, et fit recueillir les *chants des Bardes* qu'il transcrivit de sa main.

Par le 10e article de son testament, il défendit à ses enfans, *de faire mourir ses petits-fils, nés ou à naître, de les mutiler, de leur crever les yeux, ou de les tondre, sous quelque prétexte que ce put être*, et il voulut que dans les affaires douteuses, on eût recours *au jugement de la croix*, qui consistait à conduire dans une église les deux contestans, qui se tenaient debout, les bras levés en forme de croix ; c'était alors que la force ou la constance déclarait l'innocent.

Doué d'un tempérament robuste, neuf femmes qu'il reçut dans sa couche, à titre d'épouses ou de concubines, ne furent pas capables d'arrêter la fougue de ses passions impérieuses ; Ste. Amalberge faillit en être la victime ; ce qui n'empêcha pas le pape Pascal III de mettre ce grand homme au rang des Saints.

Eginhard nous a laissé *la vie de Charlemagne*. Le pape Calixte II, a fait traduire, en latin, les *poèmes* et les *récits vulgaires* sur ce prince *écrits en langue romane*, attribués faussement à Turpin, archevêque de Reims. Un moine, qui prit le même nom, est l'auteur véritable du livre intitulé : *Historia et vita Caroli magni et Rollandi*, d'où l'on a tiré tous les contes débités sur Charlemagne et Roland. Le prince d'Essling se propose de publier une ancienne traduction de cet ouvrage ; et le savant Mommerqué a dû en publier le *texte même*.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

*822. SIGEFROID, chef des Normands, incendia la ville d'Aix-la-Chapelle, et porta la désolation dans tout le diocèse des Tongrois.

824. OGER-LE-DANOIS, brave paladin, compagnon d'armes des Roland, des Renaud, etc., prit parti contre Charlemagne en faveur des enfans de son frère, et se retira auprès de Didier, roi des Lombards. Les romans de l'époque, les vieilles chroniques liégeoises en font un être presque fabuleux à force de merveilles. On veut que Charlemagne ait rendu héréditaire en sa faveur, le comté de Looz; mais on lui attribue trop de choses tant à Liége qu'aux environs, pour ne pas croire à son existence et à quelques fondations pieuses et utiles, qui lui assignent une place parmi les illustrations nationales. Oger-le-Danois mourut, à ce qu'il paraîtrait, moine à l'abbaye de St.-Faron à Meaux, où l'on voyait naguères son tombeau, l'un des plus beaux monumens du moyen âge. Ses exploits ont donné naissance à *un roman gothique en vers léonins*, dont Pasquier rapporte quelques extraits dans ses recherches sur l'histoire de France. Le président de Thou en possédait dans sa bibliothèque *une copie manuscrite*, qui fut *mise en vers et en prose* au commencement du 16e siècle.

832. WALCAND, secrétaire ou chancelier de Charlemagne qui le nomma au siége épiscopal des Tongrois, introduisit la règle de St.-Benoît dans l'abbaye de St.-Hubert, où il fit transporter en grande pompe le corps de ce saint, avec l'agrément du concile alors assemblé à Aix-la-Chapelle. Cet évêque assista comme témoin au testament de Charlemagne, et mourut à Serinchamps, près Rochefort en Ardenne.

Vers ce temps-là, de toutes les contrées de l'Europe, les chrétiens se rendaient à l'université arabe de Cordoue établie par le calife Abderrahman, pour y

EFERUS - Recherches & Classification numériques

étudier l'*astronomie*, les *mathématiques*, la *médecine* et la *grammaire*, unique école où l'on enseignât alors ces sciences en Occident.

834. ANSEGISE, abbé de Lobbes, compilateur d'un *recueil des capitulaires de Charlemagne* et de *Louis-le-Débonnaire*, publié par Baluze en 1677, 2 vol. in-folio.

839. EGINHARD, Liégeois, célèbre historien du 9e siècle. Il fut secrétaire de Charlemagne qui lui accorda en mariage, sa fille Emma. On rapporte qu'Eginhard proposa à ce prince, de joindre la mer d'Allemagne, la Méditerranée et la mer Noire, au moyen de deux canaux, dont le premier aurait communiqué de la Moselle à la Saône, et le second du Rhin au Danube. Après la mort de Charlemagne, dont il nous a laissé *la vie*, il se sépara de sa femme avec son consentement, pour vivre dans un monastère. Il a écrit les *Annales de France depuis l'an* 768 *jusqu'en* 814.

840. LOUIS-LE-DÉBONNAIRE, fils et successeur de Charlemagne, né à Jupille ou à Aix-la-Chapelle où il fixa sa résidence ordinaire. Un concile tenu sous son règne dans cette capitale, condamne celui qui aura coupé les cheveux à un enfant ou fait prendre le voile à une fille malgré ses parens, à payer *la composition* au triple, et déclare l'enfant libre. Par un capitulaire spécial, il interdit l'*épreuve par l'eau froide ;* par d'autres, il défendit d'ordonner prêtres, les *serfs* qui n'auraient pas été affranchis par leurs seigneurs. Trop occupé de la réforme de l'Eglise et trop peu du gouvernement civil et politique de l'empire, il s'attira la haine du clergé et perdit l'amour de ses sujets. Les évêques irrités de ses réformes, lui imposèrent une pénitence publique et le firent ensuite déposer dans un concile national, où entr'autres crimes qu'ils lui reprochèrent, fut celui *d'avoir fait marcher ses troupes*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

en carême. Louis est l'auteur de la première loi somptuaire connue en France.

850. COLOMBAN, abbé de St.-Trond, auteur d'une règle monastique. On lui attribue *un poème latin sur l'origine des Francs*, dédié à Charles-le-Chauve, et publié en 1644 *avec des notes* par le père Thomas d'Aquin de St.-Joseph.

850. FLORUS de Lyon, moine de St.-Trond, est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont les plus remarquables sont : *un traité de la célébration de la messe, un autre sur la prédestination, et un troisième sur l'élection des évêques.*

877. REGNIER, duc bénéficiaire des deux Lorraines, comte de Bouillon et de Verdun, fut l'un des plus puissans princes de la maison d'Ardenne.

877. CHARLES-LE-CHAUVE, roi de France, aima mieux employer l'or que le fer pour chasser les Normands qui ravageaient le pays de Liége. Ce fut en 842, qu'eut lieu à *Argenteau sur Meuse* le partage de la Lorraine. Louis, roi de Germanie, eut le district de Theux, la ville d'Aix-la-Chapelle, l'abbaye de Stavelot et toute la contrée située entre le Rhin et la Meuse. Charles eut la ville de Tongres, celle de Liége, la Hesbaye, la Campine, la ville de Dinant, le Condroz et tout le pays jusqu'où la rivière d'Ourte va se jeter dans la Meuse. Louis prononça son serment en *tudesque* et Charles en *gaulois;* c'est le plus ancien monument que nous ayons de la langue française.

Ici commence le règne de la féodalité. Les seigneurs obligés de se défendre eux-mêmes contre les Normands, se fortifièrent dans leurs châteaux : habitués ainsi à ne plus dépendre que de leur propre volonté, ils s'affranchirent de tout frein, et devinrent les tyrans de leurs vassaux.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

882. HINCMAR, archevêque de Reims, profond théologien, savant écrivain. Il abrégea le *traité* d'Adalard touchant *l'ordre ou l'état du palais et de toute la monarchie.* Il refondit ce traité divisé en deux parties dans son opuscule : *pour l'instruction du roi Carloman.* Ce livre, l'un de ses meilleurs écrits, comprend l'histoire politique et administrative des règnes de Pepin-le-Bref et de Charlemagne, et intéresse l'histoire du pays.

Dans une lettre qu'il écrivait à l'évêque de Senlis, il l'instruit *que l'élection d'un évêque ne doit pas être faite seulement par les clercs de la cité, mais par ceux des monastères de la paroisse. — Que tous les vicaires des paroisses de la campagne doivent apporter leurs suffrages, et que les laïcs nobles et les citoyens doivent être présens ; car, dit-il, dans cette lettre, doit être élu par tous celui auquel tous doivent obéir.*

884. HUGON, fils de Lothaire, roi de Germanie et de Walrade, sœur de Gonthier, archevêque de Cologne, irrité de ce que le pape Nicolas II avait annullé le mariage de sa mère avec Lothaire qui avait à cet effet répudié Thietberge pour cause d'adultère, quoiqu'elle s'en fût purgée par *l'épreuve de l'eau bouillante,* attira les Normands en Lorraine qui ravagèrent et incendièrent Liége, Tongres, St.-Trond, Maestricht, Aix-la-Chapelle, Cornelis-Munster, Stavelot, Malmédy et beaucoup d'autres lieux, et massacrèrent St. Liebert à St.-Trond.

888. CHARLES-LE-GROS, fils de Louis-le-Germanique, roi de Souabe, d'Italie et empereur d'Occident, fit *don à l'église de St.-Lambert* de la *terre ou ville de Mézières* près de Metz.

891. ARNOUL, roi de Lorraine, empereur d'Occident, après divers combats dans le pays de Liége, mit fin

EFERUS - Recherches & Classification numériques

aux dévastations des Normands et les défit dans une bataille sur les bords de la Dyle près de Louvain.

900. ZUENTEBOLD, fils naturel de l'empereur Arnoul, qui lui donna, en partage, le royaume de Lorraine, dont il fut dépossédé par son frère, et qu'il récupéra à l'aide des Liégeois, et par les soins et la valeur de l'évêque Francon, auquel il accorda pour lui et ses successeurs le *bourg de Theux* avec presque toutes ses dépendances. Zuentebold fut tué à Susteren, sur les bords de la Meuse, en combattant contre son frère Ludovic, que le peuple lui préférait, à cause de ses cruautés et de sa faiblesse envers les femmes. L'une de ses filles se retira au monastère de Flémalle près Liége.

903. FRANCON, évêque des Tongrois, fut élevé à l'école du palais de Charles-le-Chauve, dont il était parent. Il est le premier évêque que l'on vit marcher à la tête d'*une armée liégeoise*. L'empereur Arnoul, dont il était l'allié et l'ami, pour le récompenser des services importans qu'il lui avait rendus dans la guerre contre les Normands, lui donna avec toutes ses dépendances *le monastère de Lobbes*, dont lui et ses successeurs furent *abbés* jusqu'à l'épiscopat d'Eracle. Cette donation procura à l'église de Liége, la plus grande partie du territoire qu'elle possédait encore au dernier siècle, *entre les rivières de Sambre et de Meuse*. Après avoir trempé ses mains dans le sang humain, en combattant contre les Normands, Francon ne se croyant plus digne de remplir les fonctions épiscopales, envoya deux religieux à Rome pour les faire sacrer évêques, afin de se décharger sur eux de la conduite spirituelle de son diocèse. Francon fut du nombre des évêques, qui, aux conciles de Metz et d'Aix-la-Chapelle, approuvèrent au grand scandale de la cour de Rome, le divorce de l'empereur Lothaire avec Thietberge et son mariage avec Walrade.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Sous son épiscopat, les écoles de Liége qu'il dirigeait lui-même, acquirent une *grande célébrité dans l'Occident* et devinrent avec l'université arabe de Cordoue, le flambeau de la science. Cet évêque était, au rapport de dom Rivet, poète, philosophe, rhéteur, théologien, musicien, et forma, dit Trithème, plusieurs savans disciples.

920. ETIENNE, né à Salm, issu du sang royal, fut élevé à l'école du palais et étudia sous le célèbre philosophe Mannon. Etant chanoine de l'église de Metz, il fut élu évêque des Tongrois. Versé dans le chant ecclésiastique, la musique et les arts, il passait pour savant dans son siècle, et contribua de tout son pouvoir à soutenir la réputation des écoles de Liége.

Il a laissé *une vie de St. Lambert* et composé *l'office de ce Saint, celui de la Ste.-Trinité et de l'invention du corps de St. Etienne.* Il est l'auteur d'un *Bréviaire* et d'*un livre des Merveilles de St. Martin,* qui se trouvent à la bibliothèque de Ste-Geneviève à Paris. Etienne est le premier évêque des Tongrois qui se soit honoré par des *poésies sacrées.* Il obtint un diplôme de l'empereur Louis, *confirmant toutes les donations faites à St.-Servais à Maestricht,* et *les transférant à St.-Lambert à Liége.*

922. GUIBERT (St.), fondateur du monastère de Gembloux.

929. CHARLES-LE-SIMPLE, roi de France, se trouvant à Liége, accorda à l'église de St.-Lambert, à la sollicitation de Reinaërt ou *Regnier au long col,* qui en devint probablement dès lors le marquis feudataire, *la forêt royale de Theux* dans le *comté de Leuga* avec son domaine fiscal.

Les limites désignées dans cette chartre, se retrouvent encore, mais s'étendent au-delà de la Vesdre

EFERUS - Recherches & Classification numériques

jusqu'au ruisseau de Soumagne et à celui de Hukelback sous Henri-Chapelle; ce qui ferait croire que le comté de Limbourg n'existait pas encore. Cette chartre paraît l'origine du nom du marquisat de Franchimont, dont ce district a porté le nom jusques dans les derniers temps.

* 931. FORAN (St.), fondateur du monastère de Vaulsor, près Dinant. Robert, qui en était abbé au 12e siècle, a écrit *sa vie.*

* 935. GISELBERT, duc de Lorraine, seigneur de Jupille, d'Amercœur et de l'abbaye de St.-Servais à Maestricht, s'illustra en Europe, par les deux fameux siéges qu'il soutint dans le château de Chêvremont près Liége : le premier en 922, contre Charles-le-Simple, roi de France, et le second en 935 contre l'empereur Othon.

940. REINAERT, RENARD ou REGNIER *au long col*, duc ou gouverneur de la Hesbaye et du Hainaut, 1er comte ou gouverneur de l'ancien Brabant, 1er marquis du Franchimont, ou plutôt seigneur feudataire, puisqu'il en obtint la donation en faveur de l'église de Liége. Il fut le conseiller de Zuentebold, roi de Lorraine.

Reinaërt, personnage marquant pour son époque, était un *rusé politique.* Il a donné naissance au roman du *Regnard*, composé en vers par Giélée, de Lille, en 1290, imité et mis en prose vers 1487, par Jean Tenessay, sous le titre de *Maistre Regnard et de la dame Hersant, sa femme.*

Joseph Mone est l'auteur d'un ouvrage in-8° sur le même sujet, intitulé : *Reinardus vulpes*, *carmen epicum seculis* IX *et* XII *conscriptum.*

941. HILDUIN surnommé *Tassonius*, moine de Lobbes, acheta, à prix d'argent, de l'empereur, à

EFERUS - Recherches & Classification numériques

l'aide de Giselbert, duc de Lorraine, l'évêché des Tongrois, et fut sacré par Herman, archevêque de Cologne. Son élection ayant été annullée, il s'empara à main armée du siége épiscopal, et dévasta le pays, d'où il fut chassé par Charles-le-Simple, roi de France. Il obtint quelque temps après, par la protection de Hugon, son parent, roi d'Italie, le siége de Véronne, et plus tard l'archevêché de Milan.

Hilduin a écrit les *Gestes des Apôtres*, les *Vies des abbés de Lobbes jusqu'à son temps*, et a laissé un *Recueil de sermons*.

945. RICHAIRE, abbé de Stavelot, fut élu au siége épiscopal des Tongrois, et sacré à Rome par le pape Jean X, qui lui donna le pallium, et dans ses lettres de confirmation, le *titre d'évêque de Liége*. C'est à partir de cette époque que l'évêché des Tongrois ou de Maestricht, prendra désormais celui d'*Eglise de Liége*. Tout porte à croire que dès lors la ville de Liége devait être *une cité populeuse et très-florissante*. Pour augmenter le lustre de son église cathédrale, il y attacha douze abbés, chefs de monastères, qui le servaient aussi alternativement chaque mois, en qualité de chapelains.

L'abbé Fleury, dans son Histoire ecclésiastique, reproche à Richaire d'*avoir négligé la vie monastique et rendu vénales toutes les charges ou obédiences de l'abbaye de Lobbes*.

950 RICHARD, moine de Gembloux, littérateur, au rapport d'Achéry, tome 2e de son Spicilège.

953. FARABERT, abbé de Pruïm, est le premier qui ait pris dans un concile le titre d'*évêque de Liége*. On rapporte à son épiscopat la division de la ville de Liége en *paroisses*.

* 954. CONRAD, roi de Germanie, ravagea la Lor-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

raine et désola le pays de Liége; il fut défait par l'empereur Othon, et périt dans le combat. Ses troupes se retirèrent en France.

961. IMMON fut l'un des plus fameux capitaines de son temps. Profitant de la mort de Giselbert, duc de Lorraine, dont la trop grande puissance pesait sur ses vassaux, et dont le voisinage incommodait les Liégeois, Immon s'empara, par stratagème, avec les troupes de l'empereur Othon, du château de Chêvremont, *jusqu'alors réputé imprenable*, et se rendit célèbre par sa trahison, en gardant pour lui le château, où il soutint un siége mémorable, en 960, contre l'archevêque Brunon, duc de Lorraine, qui était venu l'y assiéger avec une puissante armée.

* 970. LÉON, évêque grec, retiré à Liége, y fit connaître les sciences et les arts de l'Orient.

971. ERACLE, issu du sang royal saxon, prévôt de Bonn, ami et conseiller intime de l'empereur Othon, littérateur, astronome, fut l'un des plus savans hommes de son siècle. Elu évêque de Liége, il employa tous ses soins à faire fleurir les sciences et les beaux-arts dans son diocèse; il ouvrit des écoles dans tous les cloîtres des églises collégiales de Liége, où il attira les plus habiles maîtres. Pour se livrer plus entièrement au bien public, il se démit du gouvernement de l'abbaye de Lobbes, dont il réserva, pour l'usage de son église cathédrale, une partie des revenus. Il jeta les fondemens de la célèbre abbaye de St.-Laurent près de Liége, et fit construire les églises collégiales de St.-Martin et de St.-Paul.

L'historien Anselme rapporte qu'une éclipse de soleil avait jeté l'épouvante dans l'armée de l'empereur Othon, lors de son expédition dans la Calabre. Ses soldats dispersés, croyant qu'ils étaient arrivés au jour du jugement dernier, se livraient au désespoir, lors-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

qu'Eracle, témoin de leur consternation, les rassura en leur expliquant la cause et la nature de ce phénomène, qu'ils regardaient comme un évènement surnaturel, précurseur de la vengeance divine.

973. ADELMAN, moine de l'abbaye de Stavelot, écrivain ecclésiastique.

973. OTHON Ier dit le Grand, fils de Henri-l'Oiseleur, empereur d'Allemagne. Il monta sur le trône malgré l'intrigue de sa mère qui le lui contestait pour son frère cadet, Henri, sous prétexte que celui-ci était fils de l'empereur, tandis qu'Othon n'était fils que du duc de Saxe. Eberhard, duc de Franconie, s'étant soulevé contre lui, fut vaincu, et tous les nobles, ses adhérens, condamnés à porter sur leurs épaules un chien pendant l'espace de deux lieues. Cet empereur réunit le royaume de Lorraine à l'empire, et peut passer à juste titre pour le premier auteur de la *nationalité liégeoise*. Long-temps avant lui les biens des églises et des monastères, qui ne consistaient guères qu'en fermes, forêts, champs, serfs, et autres biens de moindre valeur, étaient régis et soumis à la juridiction des avoués nommés d'office par les rois. Les évêques jusqu'alors n'avaient eu d'autre *juridiction* que celle qu'ils exerçaient *de droit* sur leurs clercs, d'autre *pouvoir* de coërcition que celui de *la pénitence et de l'excommunication*. Othon et ses successeurs, pour mieux s'assurer du pouvoir, et lutter contre la puissance sans bornes de leurs grands vassaux, changèrent le gouvernement civil et politique de l'empire, en accordant au clergé la juridiction séculière des provinces, des villes, des châteaux et des bourgs jusqu'alors gouvernés par les ducs et les comtes. Devenus ainsi seigneurs territoriaux, les évêques s'emparèrent des droits du fisc impérial : ils remplacèrent les comtes, et confondant la puissance

EFERUS - Recherches & Classification numériques

temporelle avec celle dont ils étaient déjà revêtus, ils jouirent d'une autorité très-grande, mais cependant toujours bornée par *les lois, usages et coutumes dans le pays de Liége.* Othon accorda le monastère d'Eyck avec ses dépendances à l'église de Liége.

974. RATHÈRE, moine de Lobbes, homme d'un esprit satyrique, remuant et ambitieux, fut l'un des savans de l'époque, et regardé à la cour d'Othon I^er^ comme le premier des philosophes de son temps. Deux fois chassé du siége épiscopal de Vérone, en Italie, à cause de son zèle souvent indiscret et toujours impétueux, il fut élu évêque de Liége par l'entremise de Brunon, archevêque de Cologne, dont il avait été le précepteur; mais toujours inflexible dans la correction des abus, il fut obligé de quitter Liége, d'où il retourna à Vérone pour la troisième fois, grâce à la faveur d'Othon. Son humeur tracassière, inconstante, le ramena successivement aux monastères de Saint-Amand, d'Alne et de Lobbes, et enfin à Namur où il termina sa carrière. Sa vie ne fut qu'un tissu d'évènemens les plus variés et les plus singuliers.

Outre un grand nombre d'écrits pour sa défense et d'ouvrages théologiques, Rathère a écrit le *Livre des perpendicules*, le *Combat ou méditations du cœur* et un *Traité de grammaire.*

* 975. GODERAN, fondateur du monastère de St.-Gilles, à Liége.

980. ALBERT de Liége, religieux bénédictin, auteur cité par Ducange.

* 985. ANSFRID, dernier comte de Huy, personnage lettré pour son temps. Il servit avec distinction sous l'archevêque Brunon et l'empereur Othon, dont il avait la confiance. Bithmar et Schmidt dans son histoire des Allemands, rapportent que l'empereur Othon

EFERUS - Recherches & Classification numériques

se fiait si peu aux Romains, que lorsqu'il entra dans l'église de St.-Pierre à Rome, il commanda à Ansfrid, chargé de la garde de son épée, de se tenir bien près de lui, afin de pouvoir le défendre, dans le cas où l'on aurait le dessein de l'attaquer. Ansfride, après avoir fondé le *monastère de Thorne* avec Hilsicinde son épouse, abandonna à l'église de Liége le *comté de Huy* et fut élu évêque d'Utrecht par le crédit de Notger.

990. FOLCUIN, abbé de Lobbes, théologien, littérateur, écrivain d'un style poli et coulant. Il rassembla dans son monastère un assez grand nombre d'ouvrages, chose bien rare pour ce temps-là et en forma une bibliothèque dont il rédigea lui-même le *catalogue;* tous ces ouvrages périrent dans l'incendie qui consuma cette abbaye au 16e siècle, et l'on ne conserva de toute cette précieuse collection, qu'une seule *Bible latine* de toute beauté, sur vélin, en 2 vol. in-folio, qui se trouvait alors au concile de Trente.

Cet abbé a écrit *la vie de Folcuin*, évêque de Térouane, *celles des SS. Omer, Bertin, Vinox* et *Sylvain;* il a laissé *les gestes des abbés de Lobbes depuis leur* origine jusqu'à lui, *continués de son vivant* par Hugon, prieur de Lobbes. Cette histoire de Folcuin médiocrement continuée par Hugon a été en partie *traduite en français*, par G. Waulde, doyen de Binch, qui *l'a poursuivie jusqu'en* 1628, époque où il la fit imprimer.

La description que Folcuin nous a laissée d'une espèce de *jubé d'une structure admirable*, prouve, dit dom Rivet, qu'il se trouvait déjà des artistes qui avaient de l'industrie et du goût.

1002. OTHON III, empereur d'Allemagne, élève de Notger, fut le restaurateur de la ville d'Aix-la-Chapelle, brûlée par les Normands. Il y mourut et y fut enterré.

Il donna à l'église de Verceil, la ville même de

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Verceil *avec toute l'autorité civile.* C'est le 1er exemple du pouvoir séculier donné sans bornes à une église.

1007. GODEFROID, surnommé l'ancien ou l'Ardennais, comte de Bouillon et d'Ardenne, guerrier célèbre, fondateur de l'abbaye de St.-Vannes à Verdun.

1007. NOTGER, évêque de Liége, ministre sous les empereurs Othon et Henri, guerrier, poète, musicien, littérateur, érudit.

Il fut d'abord chargé de la direction des écoles de Stavelot, où il enseigna les sciences avec succès et eut pour disciples le célèbre Adelman et le philosophe Egihard. Attiré à la cour de l'empereur Othon-le-Grand par son frère Brunon, archevêque de Cologne, qui recherchait et protégeait les savans, Notger obtint bientôt la confiance de cet empereur, qui le chargea des affaires les plus importantes et l'employa dans ses guerres.

Elu pour remplacer Eracle au siége épiscopal de Liége, il mit tous ses soins à faire fleurir les sciences et les arts dans son diocèse, c'est-à-dire, dans les écoles des divers monastères ressortissant de sa juridiction, où les clercs (lettrés) enseignaient, mais seulement aux personnes qui voulaient entrer dans l'état ecclésiastique. Il établit une *bibliothèque* dans les cloîtres de St.-Lambert, dont le docte Wazon fut chargé de la direction.

Gonther, archevêque de Saltzbourg, Rothard et Erluin, évêques de Cambrai, Durand et Wazon, évêques de Liége, Adelbode, évêque d'Utrecht, Burchard, évêque de Worms, Folcuin et Harigère, abbés de Lobbes, et enfin Hubold, chanoine de St.-Lambert, dont les succès à Paris dans l'enseignement des sciences, inspirèrent tant de jalousie aux écoles de Liége, qu'il fut contraint, sous peine d'excommunication, de venir professer dans sa patrie : tels furent les élèves qui sor-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

tirent à cette époque brillante pour Liége, des écoles des cloîtres de St.-Lambert.

Notger fit reconstruire l'église cathédrale dont il porta jusqu'à 60 le nombre des chanoines : on reporte à ce temps, la fondation de *la petite église de Notre-Dame-aux-Fonts*, ainsi appelée parce qu'il y transporta les fonts baptismaux qui étaient auparavant dans celle de St.-Lambert. On lui attribue la fondation des églises de St.-Anselme, de Ste.-Croix et de la collégiale de Malines, l'achèvement du monastère de St.-Laurent et de l'église St.-Paul.

Il introduisit dans le diocèse, l'*usage de prier pour les morts*, long-temps avant l'établissement de la *commémoration des morts*, le lendemain de la Toussaint, dans l'église chrétienne.

Les historiens liégeois rapportent que Notger fut chargé de l'éducation de l'empereur Othon III, et nommé vicaire-général de l'empire, lors du voyage de ce prince en Italie. Si l'on doit les en croire, cet évêque avant sa mort aurait partagé en trois parts les biens de son église; il se serait réservé la première pour lui et ses successeurs, et aurait donné les deux autres aux églises, aux monastères et aux familles chargées de défendre les droits et prérogatives de l'église, c'est-à-dire de l'état de Liége, qui commençait déjà à prendre une consistance politique, depuis la prise du château de Chèvremont, dont les résultats réels nous sont encore inconnus, quoique tout porte à croire que cet *évènement mémorable* est l'origine véritable de la supériorité territoriale des évêques de Liége.

Notger se montra supérieur à son siècle par l'étendue de ses vues, sa conduite politique, à une époque où les esprits étaient encore abattus par la *croyance universelle de la fin prochaine du monde.* On cite comme exemple de son amour pour la justice, son inflexibi-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

lité contre son propre ami, Gerbert, sorti de l'université arabe de Cordoue, qui, au concile tenu à Mouzon, employa inutilement tous les moyens de séduction, pour engager Notger à faire confirmer sa nomination illégale à l'archevêché de Reims; Gerbert, devenu pape sous le nom de Silvestre II, ne lui en continua pas moins son amitié. C'est de ce pape, dont la science paraissait si étonnante, que l'on disait *qu'il s'était donné au diable.* Il a publié une description des horloges à roues.

Les Bollandistes regardent Notger comme l'auteur de *la vie de St. Hadelin* et de *deux préfaces,* dont l'une adressée à Warinfride, abbé de Stavelot, se trouve au commencement de la *vie de St. Landoald;* et l'autre, adressée à Womar, abbé de St.-Bavon, se trouve en tête de l'*Histoire des évêques de Liége,* par Harigère.

En 1634, Caraffe, alors nonce du pape à Liége, fit relever le corps de Notger, enterré dans l'église de St.-Jean, pour qu'il fut procédé à sa béatification; mais au rapport du savant Crassier, il paraîtrait que le stratagême employé par Notger pour surprendre le château de Chèvremont, n'ayant pu se justifier, la cour de Rome ne crut pas devoir poursuivre sa canonisation.

1007. HARIGÈRE, abbé de Lobbes, littérateur, théologien, poète, astronome, musicien, est le premier historien liégeois.

Il fut l'ami et le zélé coopérateur de Notger dans le gouvernement de son diocèse. Il est l'auteur d'une *vie de St. Usmard en vers,* publiée par Gilles Waulde en 1628, et de *celles de SS. Landoald, Bellaude, Landelin.*

Harigère a composé l'*Histoire des évêques de Liége depuis St. Materne jusqu'à St. Remacle,* qu'il rédigea

EFERUS - Recherches & Classification numériques

sur les matériaux recueillis par Notger. C'est un tissu de pieuses rêveries, de choses douteuses et incertaines. Chapeauville l'a insérée dans le 1er tome de son recueil des historiens liégeois, *avec les observations du moine Gilles d'Orval* et *ses propres annotations.*

Harigère a laissé un *écrit en forme de dialogue,* entre lui et Adelbode, clerc de l'église de Liége et depuis évêque d'Utrecht; un *Traité de la discorde de l'église et de l'avènement du Seigneur ;* et un *autre* dans lequel il a ramassé plusieurs passages des SS. Pères touchant *le corps et le sang de J.-C.,* contre Paschase Radbert, publié par le *P. Cellot.*

* 1010 ODON (St.), abbé et réformateur de l'ordre de Cluni, introduisit à l'exemple de Notger, la *commémoration des morts,* dans tous les monastères de son ordre.

1014. ARNOUL II, comte de Looz, se voyant sans enfans, laissa, à l'article de la mort, son comté à l'église de Liége, à l'instigation de Baldric, son plus proche parent, qui en était évêque.

1014. REGINARD, avant de partir pour la terre sainte, abandonna à l'église de Liége, le marquisat de Franchimont, dont il n'était que le seigneur feudataire relevant de cette église. Depuis lors, les Franchimontois devinrent citoyens de Liége, et furent représentés comme tels, aux Etats du pays, par les deux bourgmestres de la cité.

1014. JEAN, évêque d'Italie, se retira à Liége où il mourut. C'était un peintre habile pour le temps, et dont la connaissance et le goût des arts durent être de quelque secours à une époque où Liége commençait à les cultiver.

1017. BALDRIC, évêque de Liége, fonda l'abbaye

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de St.-Jacques à la persuasion et d'après les conseils de l'évêque Jean. Versé dans les sciences divines et humaines, comme on les appelait alors, il les enseigna lui-même et soutint la réputation des écoles de Liége.

Sous son épiscopat, le pays s'accrut du comté de Looz, dont il investit, du consentement de la nation, son propre frère, Arnoul, à titre de fief relevant de l'église de Liége, et sous la clause expresse, qu'à défaut d'enfans mâles, ce comté retournerait à cette église. Le comte de Flandre prétendant au comté de Looz sur lequel il avait quelques droits, on transigea avec lui, et le pays lui donna en fief le comté de Brugeron en Hesbaye et la ville de Diest, qui avait été long-temps la résidence des comtes de Looz.

1021. WALBODON (St.), fils de Godefroi, comte de Mons et de Jeanne, fille de Baudouin, comte de Flandre, doyen de St.-Martin à Utrecht, où il enseigna les lettres. Il fut successivement chapelain de l'empereur Henri II, évêque de Liége, chancelier de l'empire. C'était un homme très-érudit, d'une taille presque gigantesque, et d'une telle austérité, qu'il ne se *nourrissait que de bouillie et ne buvait que de l'eau.* Il a toujours été regardé comme l'un des plus vertueux prélats qui ait gouverné l'église de Liége. Reinier-le-Vieux, moine de St.-Laurent au 12e siècle, nous a laissé *sa vie.*

* 1024. CUNÉGONDE, fille de Sigefroid, Ier comte du Luxembourg, et femme de l'empereur Henri II, soupçonnée d'adultère par son mari, prouva son innocence, si l'on en croit quelques historiens, en tenant dans ses mains *une barre de fer ardent,* sans se brûler. Henri étant mort en 1024, elle prit le voile dans un monastère qu'elle avait fondé. Elle y mourut. La cathédrale de Hamberg renferme le corps de cette impératrice, canonisée par le pape Innocent III.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1025. DURAND, archidiacre de Verdun, prévôt de Tournay, chanoine de Liége et de Cologne, littérateur, grand théologien, savant pour son époque. Il fut le chancelier de l'empereur Conrad II, et ensuite évêque de Liége. Avare, intolérant, il mourut des suites d'un songe dans lequel l'ombre de Walbodon lui était apparue, disent les chroniqueurs pour lui reprocher de s'être emparé du legs qu'il avait fait au monastère de St.-Laurent. Chapeauville rapporte une lettre de cet évêque, des plus intolérantes, écrite à Henri, roi de France, pour l'exhorter à s'opposer par tous les moyens aux progrès des partisans de Béranger de Tours et de Brunon d'Angers.

On lui attribue un *Traité sur l'Eucharistie*, établissant la présence réelle du corps et du sang de J.-C. dans ce sacrement. Ce traité est inséré dans le 3e tome *de la Bibliothèque des Pères*.

* 1026. HUBALD, célèbre architecte Liégeois. Il se fit admirer en Europe par la construction de plusieurs édifices et églises remarquables, entr'autres, par celle du monastère de Stavelot. La flèche de cette église passait pour l'une des plus belles de l'Europe : elle avait 30 cloches et 300 *pieds d'élévation*, y compris la muraille haute de 123 pieds.

* 1027. FOULQUES, préchantre de l'abbaye de St.-Hubert, où l'on cultivait alors avec succès la peinture, acquit de la réputation dans la *sculpture*, la *ciselure*, et surtout dans la *peinture en miniature*.

* HERBERT, religieux du même monastère, *peintre* assez estimé, mort à la fleur de l'âge et fort regretté.

* GISLEBERT, REMI et RODULPHE, moines du même monastère, célèbres copistes. Foulques peignait les *lettres capitales des manuscrits* qui sortaient des mains de ces hommes industrieux. La beauté et la

EFERUS - Recherches & Classification numériques

régularité de leurs caractères, sont encore aujourd'hui un objet d'étonnement et d'admiration.

1027. ADELBODE, noble et savant Liégeois, sorti des écoles de Liége, écrivain élégant. Il fut chancelier de l'empereur Henri II qui le fit nommer évêque d'Utrecht. On lui doit la reconstruction de l'*église cathédrale* de cette ville. Ses ouvrages sont : une *vie de Ste. Walburge, celle de l'empereur Henri II, dit St.-Henri;* un *Traité sur l'astronomie* et *un autre sur la géométrie.* Plusieurs de ses *manuscrits* se trouvent encore à la bibliothèque du Vatican et à celle de Vérone.

1038. REGINARD, prévôt de Bonn, acheta l'évêché de Liége, et alla à Rome pour en obtenir sa confirmation. Il se distingua par sa philanthropie, *considérant tous les hommes comme une famille de frères;* tel est en effet l'esprit de la morale chrétienne. On lui doit la reconstruction, sur un plan plus vaste, de l'*église* et du *monastère de St.-Laurent.* Quelques auteurs lui attribuent la construction du *premier pont de pierre* sur la Meuse à Liége, et la fondation de l'église de St.-Nicolas-aux-Mouches en reconnaissance de la cessation d'une épidémie causée par ces insectes.

1039. GONTRAN, abbé de St.-Trond, musicien distingué. Rodulfe dans sa chronique de St.-Trond, rapporte que cet abbé avait une voix si estimée par sa force, son étendue et son harmonie, qu'aux fêtes solennelles, on le faisait venir à Liége pour présider au chœur des chantres dans l'église St.-Lambert : là, il fixait tous les regards par sa belle prestance, et charmait les oreilles par la douceur de son organe.

1040. POPPON (St.), Flamand, célèbre abbé et réformateur des abbayes de Stavelot et de Malmédy, évêque d'Arras, était *abbé*, dit-on, *de trente-deux*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

monastères. Il fit reconstruire l'*église de Stavelot.* On voit le tombeau de St. Poppon dans l'église abbatiale de cette abbaye. Onulfe, moine de Stavelot, a écrit le *commencement de la vie de ce saint;* Everhelme, son neveu, abbé de Hautmont l'*a continuée et achevée.*

1042. NITHARD, évêque de Liége. Sous son épiscopat, le *comté de Haspinga en Hesbaye,* fut réuni à l'état de Liége. Selon M. de Villenfagne, le B^on^ De Crassier, savant antiquaire liégeois, aurait possédé, dans son cabinet de médailles, *quelques monnaies* à l'effigie de Nithard.

1047. LAMBERT de Liége, moine et écolâtre de l'abbaye de St.-Mathias à Trèves, littérateur, poète. Il a composé *cinq livres de miracles des saints,* et a laissé *une vie de St. Mathias de Trèves,* et *celle de St. Agrice.*

1048. WAZON, chanoine et écolâtre de l'église de Liége, fut le bibliothécaire de Notger, et l'un des hommes les plus instruits de son siècle. Il eut pour disciple le savant Maurille, archevêque de Rouen. Après avoir déjà refusé l'épiscopat, il fut élu malgré lui évêque de Liége, lorsqu'il était déjà vieux; élevé dans ce poste éminent, il s'y distingua par une charité vraiment chrétienne, par sa tolérance envers les manichéens et sa fidélité aux traités.

Après l'embrasement de la ville de Liége en 1468, on retrouva le distique suivant gravé sur son tombeau :

Antè ruet mundus quàm surgat Wazo secundus.

Wazon a laissé *deux lettres* qu'il écrivait au roi de France, pour le détourner de profiter de l'absence de l'empereur alors en Italie, pour venir assiéger la ville d'Aix-la-Chapelle ; *une autre* adressée à l'empereur Henri III, pour lui remontrer qu'il n'avait aucun droit sur l'élection des papes, et qu'il avait, contre toute

EFERUS - Recherches & Classification numériques

justice, déposé Grégoire VI ; et *une quatrième*, dans laquelle il traite des devoirs attachés à la dignité de prévôt et à celle de doyen. *Cette dernière* est rapportée toute entière dans l'*Histoire de sa vie écrite* par Anselme, chanoine de Liége.

1048. OLBERT, né à Lerne près de Thuin, moine de Lobbes, abbé de Gembloux et premier abbé de St.-Jacques. Après avoir fini ses humanités sous Harigère, il fut envoyé à Paris dans l'abbaye de St.-Germain-des-Prés pour s'y perfectionner. Peu de temps après, il fut chargé d'aller à Troyes pour y enseigner la théologie et l'écriture sainte. Désirant acquérir de plus vastes connaissances, il obtint la permission d'aller à Chartres, où il se rangea sous la discipline du célèbre Fulbert, qui en était évêque. Il revint à Lobbes, où il professa quelques années, durant lesquelles il travailla avec Burchard, évêque de Worms, au fameux *Recueil des canons*, qu'ils distribuèrent *par matières* et divisèrent *en* 20 *livres;* cet ouvrage a été imprimé en 1548.

Olbert acquit beaucoup de réputation dans l'art musical par ses *beaux chants pour les offices* de Saint-Véron et de Ste.-Vaudru. Il a écrit une *Histoire de l'ancien et du nouveau testament*, *plusieurs vies de saints avec des hymnes* et *des proses* sur leurs principales actions, entr'autres, *la vie* de St. Véron qu'il composa à la prière de Regnier, comte de Hainaut, et a été publiée en 1636 par Georges Galopin, moine du monastère de Gistin, qui accompagna cet ouvrage de *notes intéressantes.*

Sigebert de Gembloux, dit dans ses *hommes illustres*, qu'Olbert se distingua par ses mœurs, sa piété et ses connaissances en littérature et dans les matières ecclésiastiques. Il en parle comme du personnage le plus savant de cette époque. On l'a confondu quelquefois

EFERUS - Recherches & Classification numériques

avec Osbert, moine de l'abbaye de Vaulsor au 12e siècle et auteur d'*une vie de St. Foran*, fondateur de l'abbaye de Vaulsor.

1048. ADELMAN, chanoine et écolâtre de l'église de Liége, évêque de Brescia en Lombardie. Il eut pour maître dans les hautes sciences le célèbre Fulbert, évêque de Chartres. Adelman composa contre Béranger, son condisciple, un traité sur l'eucharistie, où il défend ce mystère avec une sagesse et une modération admirables. La doctrine de cet ouvrage l'a fait juger digne d'être inséré dans la bibliothèque des pères de l'église. Il a laissé des *rithmes alphabétiques* ou *prose cadencée et rimée*, dont chaque strophe composée de trois vers, commence par une lettre de l'alphabet. On y trouve le portrait de l'évêque Fulbert, et *une notice sur les principaux hommes de lettres formés de son temps à l'école de Chartres et à celle de Liége.* Cette pièce est insérée dans le tome IVe des *Analectes* du P. Mabillon, dans la *collection* de dom Martène et dans *celle* des ouvrages de Philastre par Galéardi.

* 1049. HUBERT, religieux de l'abbaye qui porte ce nom en Ardenne, excellait dans la musique, et touchait admirablement de l'orgue. Il est à observer, rapporte dom Rivet, que les orgues étaient encore rares dans les églises.

* 1050. EREMBERT, abbé de Vaulsort, travaillait avec tant d'art l'or, l'argent et le cuivre, que ses ouvrages vantés par ses contemporains, étaient encore admirés au 13e siècle. On montrait encore alors dans son abbaye, comme des pièces curieuses, *deux tables d'argent* qu'il avait sculptées ou ciselées.

* 1050. ERKEBERT, clerc de l'église de Liége, savant antiquaire.

Egbert ou Erkebert, frère d'Elisabeth de Schœnauge,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

abbesse de l'ordre de St.-Benoît au diocèse de Trèves, auteur d'un ouvrage sur l'*origine de la fête de Sainte-Ursule* et des *onze mille vierges*, imprimé à Cologne en 1628, a écrit trois livres des révélations de sa sœur ainsi que *sa vie*. C'est peut-être le même.

1055. GONZON, frère de Wazon, abbé de Florenne, est l'auteur d'une *Histoire de la fondation de ce monastère* et d'*un livre des miracles de St. Gondulfe*, évêque des Tongrois.

1056. ANSELME, noble Liégeois, d'abord chanoine de Notre Dame à Namur et ensuite doyen et écolâtre de l'église de Liége, accompagna à la Terre-Sainte Théoduin. A la sollicitation de l'archevêque de Cologne, il continua l'*Histoire des évêques de Liége* commencée par Harigère et la termina en l'an 1048. Alexandre, chanoine de Liége, à la prière de Ste. Ide, abbesse de Ste.-Cécile, à Cologne, dont le moine Uffin a écrit *la vie*, continua l'*Histoire d'Anselme* jusqu'en 1056.

1058. FRÉDÉRIC, fils de Gothelon, duc de la Basse-Lorraine, élève, chanoine et archidiacre de l'église de Liége, pape sous le nom d'Etienne X. Léon IX, son parent, à son retour de Mayence où il était allé présider le concile, vint à Liége dans l'espoir de terminer les différends qui existaient alors entre l'évêque Théoduin et les princes voisins. Il emmena avec lui Frédéric à Rome, et le nomma successivement, cardinal, abbé du Mont-Cassin, bibliothécaire du Vatican, chancelier de l'église romaine. Il l'envoya ensuite à Constantinople en qualité de légat; c'est alors, que de concert avec le cardinal Humbert, il écrivit contre l'église d'Orient, le fameux livre : *De corpore Domini*. A son retour, il fut élu pape et prit le nom d'Etienne X.

Il envoya à l'évêque Théoduin une portion considérable du bois de la vraie croix, comme le plus précieux gage de son souvenir et de sa reconnaissance pour

EFERUS - Recherches & Classification numériques

l'église de Liége. Sous son pontificat, le mariage des prêtres et leurs alliances incestueuses, alors très-fréquentes, furent sévèrement interdites.

Ce pape confirma solennellement *le droit* qu'avaient les empereurs d'élire les papes et d'investir les évêques; bien opposé en cela à Grégoire VII, qui proclama plus tard, qu'il ne reconnaissait d'autre autorité sur la terre, que celle du vicaire de J.-C., dont le royaume cependant n'est pas de ce monde.

Etienne est *le premier pape* qui soit sorti du chapitre cathédral de St.-Lambert.

Il mourut à Florence, assisté à ses derniers momens par Hugues, abbé de Cluni, qui, suivant Surius, le délivra de la présence du démon, qui le tourmentait horriblement.

1060. ADELART II, abbé de St.-Trond, se distingua *dans la peinture et la sculpture.*

1060. ALESTAN, élève, chanoine et célèbre écolâtre de l'église de Liége.

1061. ÉTIENNE de Liége, abbé du monastère de St.-Airy à Verdun, poète, littérateur. Son zèle pour l'observance de la vie monastique, lui fit une telle réputation, que l'on tira de son monastère jusqu'à douze religieux pour les mettre à la tête de diverses maisons de l'ordre de St.-Benoît. Il a laissé *une vie de St. Airy*, ouvrage assez bien écrit, mais peu estimé pour son exactitude dans le récit des faits.

1061. GÉRARD de Bourgogne, élève et chanoine de l'église de Liége, évêque de Florence, pape sous le nom de Nicolas II, par l'influence du fameux Hildebrand, qui fit annuller à cet effet l'élection de Benoît X.

Ce pape, qui, par humilité, lavait tous les jours les pieds à douze pauvres, ôta au peuple romain le droit

EFERUS - Recherches & Classification numériques

exclusif qu'il avait jusqu'alors, d'élire les papes, pour le donner aux cardinaux, toutefois avec le consentement du clergé et des laïcs. Il tint un concile à Rome, où Béranger fut obligé de comparaître, de retracter ses erreurs, et de brûler de sa propre main, le *livre de Scot Erigène*, où il avait puisé ses sentimens sur l'eucharistie.

Le manuscrit de Béranger de Tours sur la nature de l'eucharistie après la consécration du prêtre, fut découvert vers 1760, par Lessing, dans la bibliothèque de Wolfenbuttel.

1066. LOUIS L'ANCIEN, moine et écolâtre de St.-Laurent près Liége, écrivain ecclésiastique.

1066. LAMBERT de Liége, abbé de St.-Laurent, savant écrivain au rapport de l'historien Fisen; ses écrits ne sont pas parvenus jusqu'à nous.

1066. FRANCO, chanoine et écolâtre de Liége, mathématicien, musicien, savant distingué; il eut pour disciple Cosme de Prague.

Burney, dans son *Histoire de la musique*, ouvrage savant écrit en anglais, dont l'*Esprit des journaux* (N° du mois de juillet 1783, page 214 et suivantes) a donné un extrait, revendique en faveur de Franco, l'invention des *caractères musicaux pour le temps*, attribuée généralement par d'autres à Jean de Murris. Burney dans ses recherches à la bibliothèque du Vatican, trouva écrit à la marge d'un manuscrit, dont Jean de Murris lui-même est l'auteur : *Magister Franco, qui invenit mensuratam figuratam.* Dans un autre, qui se trouve à la même bibliothèque, il acquit la preuve que Franco avait écrit sur la mesure.

Ce savant Anglais qui a découvert les *ouvrages manuscrits de Franco sur la musique*, en a donné l'extrait dans *son histoire*. Si l'on compare, y dit-il, *la ma-*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

nière de noter de Franco avec celle de Guy d'Arezzo, ou autres écrivains des 11e et 12e siècles, on doit être étonné *de sa méthode, de sa clarté* et *de sa simplicité;* car, bien qu'il n'employât que *trois caractères* ou *formes distinctes de notes*, cependant, par leurs différentes propriétés d'étendue ou de diminution, elles fournissent une *grande variété de mesures et de proportions;* et s'il est certain qu'il ait suggéré *la barre* et *le point d'augmentation*, les services qu'il a rendus à la musique pratique lui assignent une place parmi les fondateurs et les législateurs de l'art.

Franco a composé un *Traité de la quadrature du cercle*, un *autre du calendrier, et quelques ouvrages sur l'écriture sainte.*

Trithème, Sigebert de Gembloux, Valère-André et autres anciens écrivains parlent avec beaucoup d'éloge de ce savant.

1070. ARNOULD V, comte de Looz et de Chiny, fonda conjointement avec Mathilde, épouse de Godefroi-le-Bossu, duc de Lorraine, la célèbre abbaye d'Orval, qui devint l'une des plus riches de toute la chrétienté.

1075. THÉODUIN, issu de la maison de Bavière et allié à l'empereur Henri III, qui le nomma évêque de Liége. Il accorda en 1066, à prix d'argent, des priviléges et franchises à la ville de Huy, *avec le droit d'insurrection, si lui ou ses successeurs venaient à les enfreindre.* La chartre qui les contient est un monument des plus précieux pour le droit politique et l'histoire de Liége.

L'empereur sur le point de partir pour la guerre contre les Saxons, lui confia la garde de son épouse.

Le pape Grégoire VII écrivit à Théoduin, pour l'engager à veiller avec soin à ce que les ecclésiastiques de son diocèse *gardassent la chasteté et renvoyassent leurs concubines.*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Théoduin accompagna Léon IX à Rome.

C'est sous son épiscopat en 1071, que Richilde vendit à l'église de Liége la suzeraineté du *comté de Hainaut* et de la *marche de Valenciennes* pour les tenir en fief de ladite église. Cette vassalité dura jusqu'en 1390. Il est parlé dans ce contrat, pour la première fois, du *tribunal de paix*.

On conserve *une lettre* de Théoduin, écrite à Henri, roi de France, dans laquelle il condamne les erreurs de Béranger et de Brunon, évêque de Chartres, les accusant de croire que l'eucharistie n'est que *l'ombre* et *la figure du corps de Jésus-Christ;* que le *baptême des enfans était nul,* et d'avoir ruiné les mariages légitimes, en *permettant* aux hommes *d'abuser indifféremment de toutes les femmes.* Il désapprouve Henri de vouloir les faire condamner dans un concile, parce que Brunon, étant évêque, ne pouvait être jugé sans l'autorité du siége apostolique.

* 1075. GAUZECHIN, élève, chanoine et savant écolâtre de l'église de Liége.

1076. GODEFROID III, surnommé *le bossu*, duc de la Basse-Lorraine et seigneur de Bouillon, épousa la célèbre Mathilde, et devint par cette union duc de Toscane.

* 1078. PIRON, bourgeois de Liége, fondateur de *l'hôpital Tire-Bourse.*

* 1080. WALCHER, élève, chanoine et écolâtre de l'église de Liége.

* 1082. GUALTIER, chanoine de l'église de Liége, évêque de Dunelmensis en Angleterre.

1086. THIERRY, savant moine de Lobbes, abbé de St.-Hubert; Théoduin à son retour de Rome le ramena avec lui. Il enseigna à Stavelot et à Verdun. *Son his-*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

toire est rapportée dans le *Cantatorium de St. Hubert;* tome IV de la *collection* de dom Martène.

1088. HERMAN, fils de Conrad, comte de Luxembourg et en cette qualité pair de l'église de Liége, et selon d'autres, fils de Gislebert, comte de Salm, en Ardenne.

La considération qu'il s'était acquise en Austrasie le fit élire empereur d'Allemagne après la mort de Rodolphe, duc de Souabe, arrivée en 1080. Il abdiqua la couronne et fit la paix avec Henri IV, qui lui permit de se retirer dans le Luxembourg, où il passa le reste de ses jours.

1091. HENRI de Verdun, parent de Godefroid-le-Bossu, évêque de Liége, surnommé *le pacifique*, acheta de Richilde, comtesse de Hainaut, les *château et seigneurie de Mirwart*, les *terres de Bras et de Grupont*, situés dans le duché de Bouillon. Il se montra toujours l'un des plus zélés défenseurs des droits de l'empereur Henri IV contre les violences de Grégoire VII.

Ce fut sous son épiscopat que l'*établissement du fameux tribunal de paix*, qui procura aux évêques de Liége une si grande influence politique, fut renouvelé, et que l'abbaye de St.-Trond fut consumée par les flammes.

1096. MANASSÈS, seigneur d'Hierges au duché de Bouillon, accompagna Godefroi à la Terre-Sainte et devint *chancelier* du royaume de Jérusalem.

1100. GODEFROID IV, dit de Bouillon, fils d'Eustache, comte de Boulogne, et d'Ide d'Ardenne, duc de la Basse-Lorraine, né à Bazy près de Villers, diocèse de Liége. Il eut pour premier maître, Pierre-l'Hermite, et habitait souvent le château de Ramioul, situé sur les bords de la Meuse.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Avant de partir pour la Terre-Sainte, il vendit à l'église de Liége, sous Obert, qui en était alors évêque, la terre et seigneurie de Bouillon.

Godefroid fut l'un des principaux chefs de la première croisade, composée de plus de 600,000 hommes, qu'une humeur inquiète, et la croyance de gagner des indulgences plénières, avaient enrôlés dans cette guerre, qui n'eût de saint que le nom, si l'on considère les brigandages et les dévastations commises par les chrétiens, dont la plupart emmenaient avec eux leurs maîtresses, par un mélange hétérogène de débauche et de piété. Un grand nombre de chevaliers liégeois accompagnèrent Godefroid. En leur absence, leurs femmes se réunirent et fondèrent le monastère de Marche-les-Dames, où elles restèrent en attendant le retour de leurs maris.

Digne du trône par sa valeur et ses vertus, il fut élu *roi de Jérusalem;* mais il n'en voulut prendre que le *titre de baron* et *d'avoué* du saint sépulchre.

Godefroid fit publier en *langue romane* ou *wallone*, les *Assises de Jérusalem*, monument précieux pour le langage du temps, l'étude des lois du moyen âge et de leur juste application aux besoins de l'ordre social. On en attribue la rédaction à Philippe de Navarre, savant jurisconsulte, qui avait suivi les Croisés. La seconde révision des *Assises* fut faite en 1260 par Jean d'Ibelin, et la troisième par Jean de Lusignan. Ce code des lois du moyen âge est perdu; on en possède seulement quelques fragmens traduits en latin, dans la bibliothèque du Vatican.

Godefroid mourut à Jérusalem et y fut enterré dans l'église du St.-Sépulcre. Les exploits de Godefroid sont consignés dans : *Labores Herculis christiani Godefridi Bullionii*, Lille 1674, in-12, du P. Waha, jésuite; ouvrage d'une latinité pure et nerveuse; et dans la *Jérusalem délivrée* du Tasse.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1102. RICHER, moine de Vaulsort, auteur d'une *Histoire de la translation des corps des SS. Victor et Candide.*

1104. GÉRARD, d'abord écolâtre de l'abbaye de Lobbes, chanoine de Liége, et ensuite cardinal, vint à Liége en qualité de légat, et y tint un concile.

1106. HENRI IV, dit *le vieux* et *le grand*, empereur d'Allemagne, fils de Henri III, né en 1050, succéda à son père à l'âge de six ans, et régna par lui-même à 13 ans. Il combattit contre les Saxons qui voulaient le forcer *à renoncer à ses maîtresses* et *à la vente des bénéfices ecclésiastiques.* Ils s'adressèrent à Grégoire VII, qu'il fit déposer par la diète de Worms; celui-ci, par repressailles, l'excommunia, délia ses sujets du serment de fidélité, et nomma à sa place Rodolphe, duc de Souabe, que Henri tua après l'avoir défait à la journée de Volchnein. Il mit ensuite Guilbert, archevêque de Ravenne, sur le siége de Rome. Henri se trouvant à Liége en 1076, les religieux de Stavelot, alors en discussion avec ceux de Malmédy pour la priorité de leur monastère, vinrent trouver ce prince, apportant avec eux en grande pompe le corps de St. Remacle, qu'ils jetèrent sur la table dans le lieu où il tenait sa cour, et lui arrachèrent ainsi de force une décision qui leur donnait la supériorité sur ceux de Malmédy. Grégoire VII étant mort, Pascal II fut élu en opposition à Guibert, et couronna empereur, Conrad, roi d'Italie. Henri V, fils de Henri, soutenu de Pascal, fut ensuite proclamé empereur; il fit son père prisonnier et n'eut pas honte de le dépouiller des insignes de l'empire et de le forcer à errer sans secours.

Excommunié, abandonné des princes de l'empire, et détrôné par son propre fils, Henri IV se réfugia à Liége, où il fut reçu avec honneur par les habitans et

EFERUS - Recherches & Classification numériques

l'évêque Obert, malgré la colère et les menaces de Pascal II.

C'est dans cette ville, que ce prince infortuné écrivit au roi de France et à tous les princes de l'empire, ces lettres si touchantes, dans lesquelles il leur retrace l'histoire des persécutions et des trahisons qu'il avait essuyées et dont il était victime.

Henri IV mourut à Liége dans Féronstrée, à l'*enseigne de la belle côte*, où il logeait. Il fut inhumé avec pompe dans l'église de St.-Lambert, mais l'évêque et les Liégeois furent contraints de le déterrer et de le transférer en Cornillon, territoire de Jupille, alors diocèse de Verdun, pour obtenir la levée de l'interdit lancé contre eux par le pape Pascal II. Il fut, cinq ans après, transféré par son fils à Spire, et plus tard à Aix-la-Chapelle. Les historiens rapportent que ce fut à l'occasion de la guerre de Henri V contre son père, où il faillit le faire prisonnier, que les quartiers de St.-Barthélemi et la montagne de Ste.-Walburge furent enclavés dans la cité et tirés des faubourgs, dès lors très-étendus.

1107. THIERRY, abbé de St.-Trond, poète, littérateur, philosophe, écrivain éloquent. Ce fut au sujet de son élection, que Lanzon et Luitprand se disputèrent la dignité abbatiale et causèrent de grands troubles dans cette abbaye. Durant la vie de ses deux compétiteurs, il se retira à St.-Pierre de Gand.

1109. EZELON, d'abord chanoine de l'église de Liége, et ensuite moine de Cluny, savant architecte; il dirigea la construction de l'église de ce monastère, et fit un *abrégé* de la vie de St. Hugues, qui en était abbé.

1112. HENRI de Lorraine, comte de Limbourg, attiré par la réputation du Cid, se rendit en Espagne,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

et s'y signala dans divers combats. Il épousa Thérèse, princesse aussi ambitieuse que galante, fille naturelle d'Alphonse VI, roi de Castille et de Léon; il obtint le titre de *comte héréditaire* du pays qu'il avait conquis sur les Maures, entre le Douro et le Minho, et mourut au siége d'Astorga.

Henri, de concert avec son frère Robert, évêque de Verdun, *donna en aumône* aux habitans de Beaufays et des quartiers voisins, les *vastes communaux* connus sous le nom de *bruyères* de Beaufays.

Après la mort de Henri, la noblesse du pays révoltée de la faveur dont jouissait, auprès de Thérèse, Ferdinand de Transtamare, seigneur galicien, amant qui avait succédé à plusieurs autres, et qui éloignait des affaires le jeune Alphonse Henriquez, déjà en âge de gouverner; Thérèse excita un soulèvement contre son fils, mais celui-ci la fit enfermer dans une prison où elle mourut en 1130.

1112. SIGEBERT, Liégois, moine de Gembloux, disciple de Franco, biographe, peintre, poète, canoniste, professa long-temps et en grande réputation dans l'école de l'abbaye de St.-Vincent de Metz. Connaissant parfaitement l'hébreu, il obtint la confiance des Juifs auxquels il montrait les différences existant entre le texte hébreu et les versions, et corrigeait avec eux sur l'original. Il fut chargé par le clergé de Liége de répondre à la lettre du pape Pascal II, adressée au comte de Flandre, pour l'engager à poursuivre l'empereur Henri IV et les Liégeois, qu'il avait excommuniés. La *réponse* de Sigebert est insérée au tome VI^e^, 2^e^ partie de la *Collection des conciles* de Hardouin.

Il écrivit plusieurs fois en faveur de l'infortuné Henri IV contre les violences des papes Grégoire VII et Pascal II. Il nous a laissé un *Traité des hommes illustres*, un *Catalogue des auteurs ecclésiastiques*. Il mar-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

qua le temps dans ses ouvrages, selon le cours du soleil et de la lune.

Sa Chronique, si estimée des savans, commence à l'an 381, époque où finit celle d'Eusèbe, et se termine à l'an 1112. Aubert le Mire en a donné une bonne édition en 1608.

1114. IDE d'Ardenne, née à Bouillon en 1040, fille de Godefroid-le-Barbu, duc de Lorraine, épousa Eustache II, comte de Boulogne, dont elle eut Eustache III, comte de cette ville, le fameux Godefroid de Bouillon, duc de Lorraine, et Baudouin qui succéda à son frère dans la possession du royaume de Jérusalem; elle eut en outre plusieurs filles, dont l'une d'elles épousa l'empereur Henri IV.

1113. HILLIN, abbé séculier de Notre-Dame-aux-Fonts, dont il fit enfermer les baptistaires d'un ouvrage jeté en fonte, chose digne de remarque et rare pour ce temps. Etant grand prévôt de l'église de Liége, il fonda pour les pauvres l'hôpital St.-Mathieu et la société de St.-Luc.

1115. PIERRE-L'ERMITE, prêtre au diocèse d'Amiens, fut le précepteur de Godefroid de Bouillon. De retour d'un voyage qu'il avait fait à Jérusalem, où un grand nombre de chrétiens était allé dans l'attente de la fin du monde que l'on croyait prochaine, et touché jusqu'aux larmes des maux que les Turcs leur faisaient endurer, il fut trouver le pape Urbain II, qui, suivant les désirs de ce saint prêtre, et pour mieux affermir en Occident, la domination de la cour de Rome, proposa une croisade contre les infidèles, qui fut résolue dans un concile tenu à Clermont.

Pierre, dont la mission paraissait toute divine, prêcha aux princes une guerre sainte en faveur des chrétiens opprimés; sa voix retentit dans toute l'Eu-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

rope, et les populations armées se précipitèrent vers l'Orient.

Il eut le commandement de 40,000 hommes, qui exercèrent toutes sortes de brigandages dans la Hongrie, et furent bientôt réduits à 3,000 par les Turcs et les maladies. Pierre était découragé; mais Tancrède le força de continuer une entreprise dont il était l'auteur et le soutien.

De retour de la croisade, cet homme, l'une des merveilles de son siècle, dont les discours transportaient les peuples, dont les vêtemens, les poils même de sa monture étaient arrachés avec avidité et conservés comme des reliques, se retira dans la solitude, et fonda, à Neufmoustier près Huy, un manastère de chanoines réguliers, où il vécut et finit tranquillement ses jours.

On lui attribue la récitation de l'office de Notre-Dame, que ses religieux et les Chartreux mirent en usage.

L'un de ses descendans qui mourut en 1655, François Tristan dit l'*ermite*, poète dramatique, a laissé plusieurs ouvrages supérieurs à l'époque où il vivait, qui ne lui rapportèrent que de la gloire et de la misère. Louis Tristan, peut-être aussi de la même famille, fut l'*instrument des cruautés* de Louis XI.

Le jésuite Pierre d'Oultreman a écrit *la vie de Pierre-l'Ermite et de plusieurs croisés*. Valenciennes 1632, in-8.

1117. NORBERT (St.), fondateur de l'ordre des Prémontrés à Huy, s'associa pour le gouvernement de son ordre, Hugon de Fôsses; il se rendit célèbre dans tout le diocèse par sa piété, sa science, et fut élu archevêque de Magdebourg.

Dans le même temps s'élevèrent Citeaux, Fontevraux et Clervaux.

1118. BAUDOUIN I^er^, frère de Godefroid de Bouil-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

lon, qu'il accompagna à la croisade, lui succéda en qualité de roi de Jérusalem. On croit qu'il avait été chanoine de l'église de Liége.

1119. OBERT, chanoine de St.-Lambert, prévôt de Ste.-Croix, chapelain de l'empereur Henri IV, évêque de Liége. Versé dans les sciences ecclésiastiques et profanes, doué d'un esprit supérieur, il gouverna son pays au milieu des circonstances les plus difficiles, avec autant de prudence que de fermeté.

Il donna un exemple bien rare de fidélité et de reconnaissance envers l'empereur Henri IV, abandonné de tous et excommunié.

Sous son épiscopat, les *états du pays* achetèrent la *ville de Couvin* avec ses dépendances et le *château et territoire de Bouillon*. Le *comté de Brugeron*, cédé au comte de Louvain par l'évêque Baldric et devenu un objet de contestation avec le duc de Brabant, fut adjugé par arbitres à l'église de Liége, qui le donna en fief à Albert, comte de Namur.

Obert fit l'acquisition du *château de Clermont sur Meuse* et de la *terre de Fraynée*, et fonda les églises paroissiales de St.-Hubert et de Ste.-Foi.

1120. ALBÉRIC ou ALBERT, chanoine et gardien de l'église du chapitre royal d'Aix-la-Chapelle.

Pour se consoler de n'avoir pu obtenir la permission de suivre les premiers Croisés dans leur expédition, il entreprit d'en écrire l'histoire sur les relations de témoins oculaires. Elle s'étend depuis 1095 jusqu'en 1120, sous le titre de *Chronicon hierosolymitanum;* elle fut publiée en 2 vol. in-4°, en 1584; c'est un ouvrage rare, qui se trouve rapporté aussi dans les *Festa Dei per Francos*, 1611, 2 vol. in-folio.

1124. RUPERT, abbé de Ste.-Croix de Limbourg, dont le zèle était si grand, qu'il retrancha à ses reli-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

gieux, outre l'usage de la viande, les œufs, le poisson, le laitage et le vin; ceux-ci s'en plaignirent à l'évêque qui lui remontra, qu'il ne devait exiger d'eux, que l'observance de la règle de St. Benoît; toutefois, ne se croyant pas abstreint à ce commandement, il pratiqua pour lui-même ce régime austère, toute sa vie. Il a écrit un *Commentaire sur le cantique des cantiques*, un *Traité sur le mépris du monde*, une *vie de St. Jean-Baptiste*, un *livre de ses révélations*, et *plusieurs sermons* et *homélies*.

1125. TANCHELIN ou TANCHELME, hérésiarque du 12e siècle, né à Anvers dans les Pays-Bas, prêcha contre les sacremens et les dignités ecclésiastiques. Il gagna d'abord les femmes, puis les hommes par celles-ci. Il avait tellement fasciné l'esprit de ses sectaires, qu'il abusait des filles en présence de leurs mères, et des femmes devant leurs maris, qui se trouvaient très-honorés de la préférence que leur donnait ce prétendu prophète qui finit par avoir une escorte de 3000 hommes armés. Sa magnificence égalait celle d'un roi et elle y faisait contribuer le fanatisme de ses disciples. Il prétendit un jour avoir épousé la *Vierge* et leur demanda une dot; aussitôt tous se dépouillèrent de ce qu'ils avaient de plus précieux. Cet enthousiasme fit beaucoup de prosélytes en Zélande, en Flandre et dans le diocèse de Liége; mais il fut mis en prison par l'archevêque de Cologne. Il s'échappa, et un prêtre crut faire une bonne œuvre, en lui donnant la mort. Son hérésie ne s'éteignit point avec lui.

1125. HENRI V, fils de l'infortuné Henri IV, empereur d'Allemagne. Il détrôna son père, et voulant conserver le droit d'*investiture ecclésiastique*, contre lequel il s'était élevé pour parvenir au trône, il ne put forcer le pape Pascal II, qui l'avait soutenu dans son usurpation, à lui reconnaître ce droit. Pascal

EFERUS - Recherches & Classification numériques

protesta et excommunia Henri, qui lui opposa Grégoire VIII, et finit par céder pour obtenir l'absolution. Se trouvant à Liége en 1107, Henri, voulant se ménager le clergé, accorda un diplôme, qui assurait aux chanoines de l'église St.-Lambert, les immunités de leurs maisons et de leurs domestiques, et les exemptait de la juridiction séculière. En vertu de ce diplôme le domestique d'un chanoine commettant un délit dans la cité de Liége, *devait être jugé dans le réfectoire de Saint-Lambert par ses pairs domestiques de la claustralité*, c'est-à-dire les *boulangers, échansons, marguilliers*, etc. Un laïc tuant ou blessant le domestique d'un chanoine, était soumis lui et ses biens *au for ecclésiastique:* s'il niait le fait, il n'était plus admis au serment, mais au jugement de Dieu. L'empereur Rodolphe, dans la confirmation de ce diplôme en 1275, ajouta que le domestique d'un chanoine *condamné par ses pairs*, serait livré aux échevins pour recevoir la peine de son crime.

1127. HUGUES, religieux de Floreffe, est l'auteur d'une *vie de Ste. Ivette* et de *celles de plusieurs autres Saints* de l'ordre de Citeaux.

1128. ALBÉRON Ier, évêque de Liége. Les historiens lui attribuent l'abolition du droit affreux de mortemain, coutume barbare, destructive du plus sacré des droits de l'homme que Dieu a créé libre, qui consistait à donner, à la mort d'un père de famille, le plus beau meuble au seigneur, que l'on ne pouvait racheter qu'en coupant la main droite du défunt dont on lui faisait l'offrande. L'abolition de cette coutume n'a pu avoir lieu par Albéron, que pour ses domaines et ceux du chapitre de St.-Lambert; car, pour tout le pays ou son diocèse, il fallait le consentement du sens du pays, ou le décret d'une diète générale de l'empire.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1129. FRANCON, abbé de Notre-Dame-d'Afflighem, successeur du bienheureux Fulgence 1^er^, abbé de ce monastère, littérateur, poète ; il augmenta la bibliothèque de son monastère, fut estimé et recherché par Henri I^er^, roi d'Angleterre. Il a composé un *Traité de la gloire céleste*, et un *autre de la grâce, divisé en* 12 *livres.*

1130. HÉRIBRAND, successeur du bienheureux Fulgence, abbé de St.-Laurent près Liége; poète, littérateur ; il a écrit la *vie de St. Thierry-le-Jeune*, abbé de St.-Hubert.

1130. REINIER-LE-VIEUX, savant moine de Saint-Laurent près Liége, est l'auteur des *vies des SS. Lambert* et *Walbodon*, et d'un *Catalogue des écrivains de son monastère.*

1130. ALGER, chanoine et écolâtre de l'église de Liége, se retira au monastère de Cluny, pour avancer dans la perfection chrétienne. Il composa *trois livres* dans sa retraite, *pour établir contre Béranger la réalité du corps et du sang de J.-C. dans l'eucharistie.* Erasme en faisait tant de cas, qu'il les revit et en publia une édition à Anvers en 1561. Jean Vlimmerius fait mention de ce savant ouvrage, dont il est aussi parlé dans le *tome* 6^e^ *de la bibliothèque des Pères.* Erasme, dans une espèce de parallèle qu'il fait entre Guitmont et Alger, trouve plus de force, de vivacité et de rhétorique dans le premier, mais plus de modération et de religion dans le second, accordant à tous deux d'être également versés dans la dialectique, la philosophie, une égale connaissance des livres sacrés et des Pères, et d'être aussi éloquens que des théologiens peuvent l'être.

Il a encore écrit plusieurs ouvrages, entr'autres, un *Traité sur la grâce et le libre arbitre*, et trois *livres sur la miséricorde et le jugement de Dieu;* à la tête de ce

EFERUS - Recherches & Classification numériques

dernier ouvrage, on trouve une lettre de Nicolas de Liége, qui prouve le cas que ses compatriotes faisaient de cet auteur.

* HÉZELON et THESELIN, hommes distingués par leur science, chanoines de l'église de Liége, se retirèrent à Cluny dans le même temps.

* 1130. RAES de Dammartin, frère du comte de Boulogne, disgracié du roi de France se retira à Huy et épousa Alix de Warfusée. Suivant Hemricourt, il est le père de la noblesse de Hesbaye.

Alix son épouse, célèbre dans l'histoire du temps pour sa beauté, travaillait avec délicatesse l'*or* et la *soie* : la *lecture et les jeux remplissaient encore ses momens. Elle lisait des livres qui contenaient les faits guerriers des chevaliers valeureux, ou elle jouait aux échecs et aux dames.*

* 1132. INNOCENT II, chassé de Rome par ses neveux, vint avec St. Bernard à Liége ; il y eut avec l'empereur Lothaire II, cette entrevue célèbre au sujet des investitures, à laquelle Wilbalde, abbé de Stavelot, assista. Après que cet empereur, à la persuasion de St. Bernard, l'eut reconnu pape et se fut désisté du droit d'investiture, il le couronna ainsi que son épouse avec solennité dans l'église de St.-Lambert.

Dans la diète tenue cette année à Aix-la-Chapelle aux fêtes de Pâques, l'empereur prononça une sentence en faveur de l'église de St.-Servais de Maestricht contre celles de Notre-Dame et de St.-Lambert de la même ville, sur la sujétion des habitans à l'une et l'autre église. Cette sentence est la base et l'origine de l'ancien droit public ou singulier *condominium* des deux seigneurs territoriaux (le duc de Brabant et l'évêque de Liége), où la qualité de la mère et non celle du père, décidait de la qualité des enfans, quant à la sujétion à l'une ou l'autre des deux juridictions.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1134. NICOLAS, chanoine de l'église de Liége, savant théologien, auteur d'une *vie de St. Lambert*, insérée dans Chapeauville; elle est extraite d'un manuscrit de l'église cathédrale

1135. ALEXANDRE, évêque de Liége, plus guerrier que prêtre. Ce fut sous son épiscopat que les Liégeois remportèrent dans les plaines de Wildre près de Duras, contre le duc Godefroid-le-Barbu, comte de Louvain et duc de la Basse-Lorraine, une victoire mémorable par la prise de l'étendard de Godefroid, ouvrage artistement travaillé, qui lui avait été donné par la reine d'Angleterre, qui y avait travaillé de ses propres mains, et qu'il faisait conduire sur un char magnifique traîné par quatre bœufs. Pour conserver le souvenir de cet évènement, on porta pendant plusieurs siècles cet étendard à Liége dans les processions des rogations.

Alexandre ayant été déposé au concile de Pise, mourut de chagrin au monastère de St.-Gilles, où il s'était retiré.

1135. RUPERT, moine de St.-Laurent près Liége, abbé de Deutz vis-à-vis Cologne, savant écrivain, littérateur. Il étudia les belles lettres sous le savant Héribrand qui était passé de l'abbaye de St.-Jacques à celle de St.-Laurent, où l'on cultivait alors les sciences avec succès. Le père Mabillon le regarde comme l'homme de son siècle qui s'est le plus appliqué à la lecture des saintes écritures et en a fait les meilleurs commentaires.

Rupert, outre ses *Commentaires sur l'écriture sainte* et son *Traité des offices divins*, a composé *deux livres sur la méditation de la mort*, les *vies de St. Hérébert et de St. Eliphe*, martyrs, *4 livres de vers et d'hymnes*, une *relation de l'incendie de l'abbaye de Deutz* dans laquelle une hostie fut conservée miraculeusement au milieu des flammes, une *Histoire des abbés de St.-Lau-*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

rent et une autre *des évêques de Liége;* ces deux derniers ouvrages ont été insérés dans l'*Amplissima Collectio* de dom Martène et Durand.

1137. ANSELME, écolâtre, bibliothécaire et abbé de Gembloux, *continua la chronique de Sigebert*, moine du même monastère, jusqu'en 1137.

1138. ETIENNE, abbé de St.-Jacques, à Liége, musicien habile, auteur d'*une vie de St. Modoalde*, archevêque de Trèves et de l'*Histoire de la translation du corps de ce saint.* Il rapporte que de son temps, *tous concouraient à l'élection de l'évêque, le duc, le clergé et le peuple,* et *que le roi la confirmait.*

1143. ERMESINDE, fille de Conrad, comte de Luxembourg, mariée en premières noces à Albert, comte de Moha, frère du pape Léon IX, et en secondes à Godefroid, comte de Namur, dont elle eut trois filles : Gertrude, épouse de l'empereur Conrad III: Lutgarde, mariée à Godefroid II, duc de Brabant; et Irène, femme de Manuel Commène, empereur de Constantinople. Cette princesse fit don à l'abbaye de Floreffe de l'hôpital de Wanze, et enrichit de ses biens celle de St.-Victor à Huy.

1145. ALBÉRON II, de Namur, évêque de Liége. Dans ce siècle de simonie, de dépravation et de licence, il était d'usage à Liége de donner les filles en mariage *de préférence aux ecclésiastiques parce qu'ils étaient les plus riches.* Le libertinage le plus déhonté s'y pratiquait publiquement.

Ce fut à cette époque qu'on imagina pour égayer les cérémonies trop graves des fêtes de Pâques et de la Pentecôte, de créer *une reine des concubines,* nom qu'on donnait à une femme de mauvaise vie, prise ordinairement, dit Gilles d'Orval, parmi les concubines des prêtres. On la revêtait d'habits somptueux

EFERUS - Recherches & Classification numériques

et d'un diadême, et on la plaçait au milieu de l'église sur un trône; tout le monde, les prêtres comme le peuple, chantaient tout le jour au son des tambours et des instrumens de musique autour *de la reine*, à laquelle on avait l'air de rendre une espèce de culte idolâtre.

1145. OLDÉRIC VITAL, historien normand, intéressant pour l'histoire de Liége et particulièrement pour celle de Bouillon.

1145. LAURENT de Liége, moine de St.-Viton; il a écrit *une chronique* très-estimée des *évêques de Verdun* et *des abbés de St.-Vanne*, depuis 1040 jusqu'en 1144; il a continué celle de Bertaire; elle est insérée dans le 12e tome du *Spicilége* de dom d'Achery et dans le 1er tome de l'*Histoire de Lorraine* de dom Calmet.

* 1147. BERNARD (St.), vint à Liége pour la seconde fois en 1146 et y prêcha dans l'église de St.-Lambert contre le luxe et les richesses des ecclésiastiques. Il y revint encore l'année suivante à son retour d'Allemagne, et y prêcha la 2e croisade qui fut une nouvelle époque de liberté *pour les serfs et les communes*, qui achetèrent leur affranchissement des seigneurs qui *faisaient alors argent de tout pour aller à la croisade.* Sa parole était toute puissante et produisait des merveilles.

On a conservé ses *sermons manuscrits :* ils sont écrits en langue romane ou vieux wallon, tel qu'on le parlait alors.

1149. WAZELIN MOMALE, né à Fexhe près de Liége, abbé de St.-Laurent, littérateur, écrivain ascétique, musicien, peintre. Il est l'auteur du livre : *De consensu evangelistarum*, et d'une *lettre sur la continence à observer par les gens mariés*, adressée à l'abbé de Florennes et citée par le savant Mabillon. Accusé

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de mauvaise doctrine, il fut dénoncé à Eugène III, mais Wilbalde, abbé de Stavelot, prit sa défense et le disculpa.

Il se plaisait à tracer des sujets emblématiques tirés de la Bible, dont on était alors très-curieux.

Il eut pour disciples : Gilbert, auteur de *beaux chants sur St. Georges et Ste. Begye :* Jean et Nison, qui en composèrent pour les *offices de plusieurs saints.*

1149. ARNOUL de Gembloux, abbé du monastère de ce nom, *continua la chronique* de Sigebert depuis 1137 jusqu'en 1149, et mourut à l'abbaye de Signy.

1150. GUILLAUME, né à Liége, abbé de St.-Thierry près Reims, savant théologien, controversiste, dont Mabillon fait l'éloge ; il fut le premier *qui écrivit contre les propositions d'Abeilard sur la Sainte Trinité.* St. Bernard avait pour lui la plus tendre amitié et lui dédia son *Traité de la grâce et du libre arbitre.* Après avoir abdiqué en 1133, il embrassa l'ordre de Citeaux à l'abbaye de Signy près Mézières. Il a écrit la *vie de St. Bernard.* Parmi ses nombreux ouvrages rapportés dans le tome 12e de l'*Histoire littéraire de la France,* on remarque une *lettre latine sur la vie solitaire* adressée aux chartreux du Mont Dieu en Ardenne.

1150. HELBERT de Liége, moine de St.-Hubert, philosophe, théologien, versé dans les saintes écritures, excellait dans la musique ; il a laissé un *Commentaire sur le livre d'Abacuc.*

1157. PIERRE, abbé de Cluny, élève de l'université arabe de Cordoue, *traduisit d'arabe en latin* la *vie de Mahomet,* et procura à St. Bernard un savant Anglais, nommé Robert, pour lui *interpréter l'Alcoran.*

1157. LUC, abbé du Mont Cornillon près Liége, disciple de Richard 1er, abbé de Floreffe. Sa science

EFERUS - Recherches & Classification numériques

et sa piété lui méritèrent le *surnom de grand* dans l'ordre des prémontrés. Il fut toute sa vie l'adversaire de la doctrine de Tanchelin d'Anvers, qui enseignait que le sacrement de l'eucharistie était inutile pour le salut, et que les ordres sacrés n'étaient qu'une vaine fiction.

Luc se livra particulièrement à la prédication. Il a laissé un *Commentaire du cantique des cantiques*, dédié à Milon, évêque de Térouane. Cet ouvrage fut publié à Fribourg en 1538, et peut être regardé comme l'*abrégé d'Apondius*.

1158. RODULPHE, abbé de St.-Trond, né à Munster sur la Sambre près de Namur, rhétoricien, poète, musicien, écrivain distingué pour son siècle, introduisit dans son monastère la *méthode de Guy d'Arezzo* pour le chant ecclésiastique, et composa *un volume d'hymnes* notés de sa main, pour les grandes solennités. Il a écrit la *Chronique de son monastère* jusqu'à son temps. Cet ouvrage manuscrit renferme des faits curieux, intéressans et peu connus. Dom Achery l'a insérée dans le 2e volume de son *Spicilége*. Il est l'auteur de la *vie de St. Liebert*, évêque de Cambrai, et d'un *Traité contre les simoniaques*.

1158. PHILIPPE de Liége, archidiacre de cette église, se retira au monastère de Clairvaux dont Saint-Bernard était abbé. Il a écrit la *vie de la B. Elisabeth de Spalbeck*, religieuse de Herkenrode, au comté de Looz. On lui attribue le *premier livre des miracles* opérés par St.-Bernard en Flandre, au pays de Liége et en Allemagne.

1158. WILBALDE, né au diocèse de Liége, célèbre abbé de Stavelot; il fit ses premières études dans les écoles de cette abbaye alors dirigées par Reinard; il vint ensuite étudier à Liége la *dialectique*, l'*arithmé-*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

tique, la *géométrie* et l'*astronomie*, se retira ensuite à l'abbaye de Wesler près Chimay, où il fut chargé de la direction des écoles. Elu abbé de Stavelot et de Malmédy en 1130, il obtint peu de temps après la confiance de l'empereur Lothaire, qui l'envoya en Italie à la tête d'une armée pour soutenir le pape Innocent II, et le chargea ensuite du commandement de ses flottes dans la Méditerranée.

Après la mort de Lothaire, il contribua à faire élire empereur, Conrad, duc de Souabe, qui le nomma abbé de la nouvelle Corbie.

Il fit partie de la croisade ordonnée par le pape Eugène III contre les Esclavons; assista aux conciles de Reims et de Trèves au nom du roi Henri-le-Jeune. Frédéric, élu empereur, l'employa dans toutes les affaires importantes en qualité d'ambassadeur ordinaire : il assista au couronnement de ce prince par le pape Andrien VI. Au retour de sa deuxième ambassade à Constantinople, il mourut, dit-on, empoisonné à Béthulie, ville de Paphlagonie, d'où ses os furent rapportés à Stavelot par les soins de son frère Erlebalde.

Ce prélat, d'une prudence parfaite et d'une rare capacité dans les affaires, a laissé 141 *lettres* (monument précieux pour l'histoire de ce temps), insérées dans l'*Amplissima Collectio* de Martène et Durand.

1160. NISON, moine de St.-Laurent près de Liége, musicien estimé, écrivain ecclésiastique, homme d'une *vie très-innocente* et d'une *doctrine singulière*. Reinier, moine du même monastère, le cite dans ses *Hommes illustres*.

1163. ALBÉRIC, moine de Trois-Fontaines. On croit qu'il vécut dans le monastère de Neufmoustier près de Huy.

La chronique qui porte son nom, comprend les

EFERUS - Recherches & Classification numériques

principaux évènemens depuis la création du monde jusqu'en 1241. La première et la plus grande partie de cette chronique n'a point été imprimée. L'édition donnée au public, en 1698, par le savant Leibnitz et qui commence à l'année 960 de l'ère vulgaire, est la meilleure que nous ayons. Une foule d'écrivains célèbres se sont appuyés de l'autorité de la chronique d'Albéric, intéressante surtout pour débrouiller les généalogies des familles illustres et connaître des faits, qui, sans elle, seraient entièrement ignorés.

Leibnitz a trouvé un manuscrit dans la bibliothèque impériale de Vienne, intitulé : *Chronique d'Albéric, moine de Trois-Fontaines, dans le diocèse de Liége.* D'après le nombre d'évènemens minutieux qu'il raconte sur Liége, Huy et ses environs, Leibnitz a cru qu'Albéric avait vécu dans le diocèse.

Il est peu d'ouvrages qui ayent fourni plus de matériaux pour l'histoire du moyen âge.

1164. HENRI de Leyen, évêque de Liége, guerrier, zélé réformateur des mœurs, accompagna deux fois en Italie l'empereur Frédéric I^er^ pour soutenir ses droits contre la cour de Rome. Avant de le rejoindre dans sa seconde expédition en Italie, il confia à *quatre prêtres* le soin du spirituel de son diocèse, et *aux barons* celui du temporel : il exhorta ensuite toutes les bonnes villes du pays *à se confédérer ensemble* dans un esprit de justice et de paix pour s'opposer avec vigueur à quiconque voudrait les molester ; leur reconnaissant en principe *le droit sacré d'insurrection*, déjà établi dans la chartre donnée en 1066 aux habitans de Huy par l'évêque Théoduin.

Sous Henri de Leyen, l'état de Liége s'accrut de l'acquisition des *châteaux de Rode*, de *Fontaine* et de *Beaumont.*

L'empereur Frédéric, après la mort de l'antipape

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Victor IV, proposa la papauté à Henri de Leyen; mais celui-ci la refusa, et Pascal III, qu'il sacra évêque pendant son séjour à Rome, fut élu pape à sa recommandation. Il en obtint comme une insigne faveur pour son église, *les corps des trois mages*, qui furent abandonnés après sa mort, à l'archevêque de Cologne.

L'évêque Henri, honoré de toute la confiance de Frédéric, fut chargé par lui du gouvernement du Milanais, et mourut à Pavie.

1166. ERLEBALDE, frère de Wilbalde, d'abord moine de St.-Laurent, ensuite archiviste et abbé de Stavelot : honoré comme son frère de la confiance de l'empereur Conrad, il fut son chancelier et l'accompagna à la Terre-Sainte.

1167. ALEXANDRE, grand prévôt de St.-Lambert, évêque de Liége, fut chargé conjointement avec l'archevêque de Cologne, d'exposer pour la première fois à la vénération des fidèles dans l'église du chapitre royal de Notre-Dame à Aix-la-Chapelle, les *ossemens de Charlemagne*, canonisé par le pape Pascal III. Il accompagna l'empereur Frédéric dans sa dernière expédition en Italie pour soutenir les antipapes.

Alexandre sacra roi de Sardaigne, Barsona, qui en avait acheté le titre de l'empereur Frédéric, moyennant 4,000 marcs d'argent; et il mourut de la peste à Rome.

1167. GUIBERT, abbé de Gembloux. Il nous a laissé *vingt-une lettres* insérées dans dom Martène, qui jettent un grand jour sur l'histoire du monastère de Marmoutier, où il s'était retiré avec ses religieux, après la dévastation de son abbaye.

1171. LOUIS II, comte de Looz; dom Clément rapporte, qu'après une guerre contre les comtes de Namur

EFERUS - Recherches & Classification numériques

et de Dasbourg et plusieurs incursions au pays de Stavelot, il partit pour la Palestine. A son retour, il écrivit à Louis-le-Jeune, roi de France, qu'*obligé de guerroyer tant pour lui que pour ses amis*, il le priait de lui envoyer *une cuirasse* et *un casque, qui fussent larges, amples* et de *bonne trempe*, ne pouvant en trouver dans le pays qui fussent propres à sa mesure. Cette lettre, dit dom Clément, sert à faire connaître l'*humeur guerrière* et *la corpulence peu commune* de ce comte. C'est lui qui transféra l'assemblée de ses feudataires dans le bourg de Curenge, dont il fit réparer le château, d'où cette juridiction prit le nom de *salle de Curenge* (qu'elle conserva jusques dans les derniers temps), à l'exemple, sans doute, de la *salle* ou *halle* où les Francs se réunissaient dans la Campine, pour traiter des affaires publiques.

1173. AMAURI I^er^, roi de Jérusalem, né dans l'Ardenne, homme de génie, mais d'une avarice sordide qui ternissait ses bonnes qualités. Il fit plusieurs guerres dans le seul but de s'enrichir et finit par perdre tous les tributs que lui payaient ses voisins. Il mourut sans avoir pu repousser les Sarrasins de la Terre-Sainte, malgré tous ses efforts.

1180. BRUNO (St.) de Cologne, fondateur des Chartreux, qui, par son zèle, s'introduisirent dans le diocèse.

1180. ISABELLE de Hainaut, comtesse d'Artois, femme de Philippe-Auguste, roi de France, vassale de l'église de Liége, en sa qualité de comtesse de Hainaut.

1182. REINIER, moine de St.-Laurent près Liége, littérateur, poète, érudit, a écrit la *vie des hommes illustres de son monastère*.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1183. LAMBERT-LE-BÈGUE, savant et pieux ecclésiastique liégeois, persécuté et même indignement traité pour ses déclamations publiques contre la corruption des mœurs du clergé. Traité de fou par l'évêque Radulphe qui le fit enfermer et ensuite conduire à Rome, où il fut bien reçu du pape qui lui permit de prêcher en toute liberté. A son retour à Liége, il fonda, de ses propres deniers, l'église de Saint-Christophe et l'*institut* des *béguines* ou filles vivant en communauté et engagées par des vœux à garder la chasteté. Il sortit du béguinage de Saint-Christophe à Liége, un grand nombre de filles qui allèrent s'établir à Nivelles en 1207, et delà se répandirent par toute la Flandre, en France et en Allemagne. Les béguines existent encore en Belgique et en Hollande. Il composa une table qu'on appelle *table de Lambert*, et l'*Antigraphe*, ouvrage singulier et inédit, sur les mœurs corrompues des ecclésiastiques qu'il adressa à Lambert, curé de Theux. On conserve l'*Antigraphe* en manuscrit à la bibliothèque du roi à Paris. Il traduisit le premier, en langue romane ou wallonne, les *Actes des Apôtres*, qu'il dédia au pape Alexandre III.

Lambert est célèbre dans l'histoire par *sa prédiction* de l'incendie et de la ruine prochaine de l'église St.-Lambert, qui arrivèrent en effet après sa mort. Cet évènement fut la cause première de la perte des chartres et archives du pays, que l'on conservait alors dans ce temple.

On trouve l'origine des Béguines dans le *Chronicon cisterciense* d'Aubert le Mire. Cologne, 1614.

1185. HENRIQUEZ (*Alphonse*), fils de Henri de Lorraine, comte de Limbourg, et de Thérèse, fondateur du royaume de Portugal, après la victoire qu'il gagna sur les Maures à Ourique, en 1139. Ce prince

EFERUS - Recherches & Classification numériques

donna une constitution aux Portugais, et la soumit à leur acceptation en 1145, dans la fameuse *assemblée de Lamégo*. Le pape Alexandre lui confirma le titre de roi en 1169, moyennant un tribut annuel de deux marcs d'or.

1185. HAPPART (*Adulphe*), moine de St.-Hubert, auteur d'une *Chronique manuscrite* de cette abbaye.

1185. IVÈRE (Ste.), recluse de Looz et amie de Ste. Christine, acquit une grande célébrité par ses vertus et ses miracles.

1186. HENRI de Castres, chanoine de l'église de Liége; après avoir occupé plusieurs années le siége épiscopal de Verdun, il revint à Liége et y mourut.

1190. GÉRARD, comte de Looz, accorda aux habitans de Brustem *les mêmes priviléges et franchises*, que possédaient les citoyens de Liége. Pour expier le sac de la ville de Tongres, il fonda l'abbaye de Herkenrode, devenue l'une des plus riches des Pays-Bas. A la sollicitation de Ste. Ivère, il partit pour la Terre-Sainte. Pendant son absence, Hugues, son frère, qu'il avait chargé du gouvernement du pays, séduisit sa femme et l'épousa. Il mourut à Ptolemaïs en Egypte.

C'est l'époque d'une foule de fondations d'hôpitaux pour la lèpre, maladie très-commune alors, et rapportée par les croisés en Europe.

1191. ALBERT de Louvain, frère du duc de Brabant, archidiacre de la Campine, fut élu évêque de Liége contre le gré de l'empereur Henri VI. Il alla à Rome où il fut bien reçu du pape Célestin III, qui confirma son élection et le nomma cardinal. Il se fit sacrer à Reims, où il fut assassiné par les émissaires de l'empereur et mourut martyr de la *querelle des papes et des empereurs* pour les investitures. On croit que c'est pour expier ce crime, que Henri fonda à perpétuité dans l'église de St.-Lambert deux autels et deux messes

EFERUS - Recherches & Classification numériques

quotidiennes, dont les desservans s'appelaient *chanoines impériaux.*

Albert ne fut pas canonisé; le pape Martin V permit seulement qu'on en fit la commémoraison dans les églises de Reims et de Bruxelles.

Simon, moine d'Afflighem a écrit *sa vie et l'histoire de son martyre*, ouvrages publiés par Aubert le Mire, en 1628.

1191. RADULPHE, évêque de Liége, fameux par sa sordide avarice et la vente publique des bénéfices ecclésiastiques, que son confident, Udelin, boucher de Liége, *mettait à l'encan* sur la place du marché.

C'est sous son épiscopat, que le temple de Saint-Lambert, celui de St.-Pierre et le palais épiscopal furent brûlés, suivant la prédiction de Lambert-le-Bègue. Toutes les antiques et vraies archives du pays, périrent dans ce malheureux incendie, d'où l'on doit inférer que *toute chartre antérieure à cette date* (1184) *est fausse ou apocryphe.* On construisit sur le même emplacement une nouvelle église cathédrale, et l'on mit 67 ans à achever ce temple magnifique, qui existait encore et fut démoli en 1794.

L'épiscopat de Radulphe fait époque pour le relâchement dans la vie monastique des chanoines.

Le pays s'accrut alors de *la terre et baronnie de Herstal*, terre des Carlovingiens qui en firent leur *fabrique d'armes*, et fut donnée en engagère à l'état de Liége par le duc de Brabant, sous la condition que les habitans *conserveraient leurs coutumes locales et leur haute cour*, qui ressortit pendant long-temps du siége royal d'Aix-la-Chapelle, et ensuite du conseil de Brabant.

Cet évêque, suivant l'esprit du temps, pour expier ses fautes et calmer ses remords, prit la croix, accompagna l'empereur Frédéric à la Terre-Sainte, et

EFERUS - Recherches & Classification numériques

mourut à Fribourg, lorsqu'il revenait dans son diocèse.

1194. LAMBERT, le petit, moine de St.-Jacques à Liége, est l'auteur d'une *Chronique* qui commence en 988 et finit à 1194, et n'offre, à proprement parler, que des dates; elle *fut continuée* par Reinier, moine du même monastère et publiée par dom Martène et Durand. Lambert est souvent cité dans Chapeauville.

1196. GILBERT, chancelier du comte de Hainaut, a écrit une *Chronique du Hainaut*, inconnue aux historiens liégeois, excepté à Gilles D'Orval : elle est pleine de faits intéressans pour les annales du pays. Cette chronique manuscrite fut *découverte* et *publiée* par les soins de M. le marquis de Chasteler, en 1784.

1200. ALBERT DE CUYCK, évêque de Liége, passe pour l'auteur des libertés et priviléges des Liégeois; mais il est plus probable qu'il leur confirma, à prix d'argent, celles qu'ils possédaient déjà.

On place généralement alors la découverte de la houille, ou plutôt son exploitation en grand à Liége, car au 11e siècle, les mines de New-Castle étaient déjà exploitées; et dans une enquête faite sous le règne de Henri III, il y est fait mention de ces *sortes de charbons qu'on trouvait dans les bois royaux.*

Dès lors, on voit que les marchands de Liége allaient à la foire de Francfort.

La *Taxandrie* prend désormais le nom de *Campine.*

On peut placer sous Albert, le commencement de la *lutte de la démocratie contre le pouvoir nobiliaire et clérical;* lutte qui dura sans interruption jusqu'en 1789, où le peuple, ou plutôt la raison triompha de tous les préjugés.

* 1204. GUY, légat du pape, demeura deux ans à Liége, pour rétablir l'ancienne discipline ecclésiastique; n'ayant pu y parvenir malgré tous ses efforts,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

il se vit obligé de permettre aux chanoines de l'église cathédrale de vivre en liberté; depuis lors, ils *quittèrent la vie monastique* et se partagèrent les revenus du chapitre.

On attribue à ce légat l'usage, à Liége et en Allemagne, de sonner les cloches pendant la consécration.

* 1204. GODEFROID de Féronstrée, issu d'une famille des plus illustres de Liége, fondateur de l'église St.-Jean-Baptiste, où se trouvaient le *corps de Notger* et des *fonts baptismaux*.

1204. BAUDOUIN I^er^, comte de Flandre, pair et vassal de l'église de Liége, en sa qualité de comte de Hainaut, fut l'un des chefs de la quatrième croisade, et le *premier empereur latin à Constantinople*, d'où il envoya de magnifiques présens à l'église de Saint-Lambert.

Bertrand de Rans, natif de Reims, religieux ermite, s'avisa de se faire passer pour l'empereur Baudouin, fait prisonnier et mis à mort par le roi des Bulgares. Jeanne, fille aînée de ce prince, refusa de le reconnaître; mais une partie de la noblesse de Flandre et de Hainaut se rangea du côté de l'imposteur. Jeanne implora le secours de Louis VIII, roi de France. Bertrand fait prisonnier, avoua son imposture dans les *tourmens de la question*. On le promena dans toutes les villes de la Flandre et du Hainaut, et il fut ensuite pendu à Lille en 1225.

On trouve la vie de Baudouin dans la *Constantinople Belgique* du jésuite Pierre D'Oultreman. Tournai, 1643, in-4°.

* 1204. OTHON, doyen de l'église de St.-Paul, à Liége, fondateur du monastère du *Sart sur Meuse*, appelé depuis le *Val-Benoît*.

* 1208. PHILIPPE II, roi des Romains, se trouvant

EFERUS - Recherches & Classification numériques

à Duren, confirma par un diplôme les libertés et franchises prétendument accordées aux citoyens de Liége par Albert de Cuyck, dont voici le dispositif : 1° Les Liégeois ne devaient payer aucune taille, aucun impôt, et n'étaient tenus à aucun service militaire, que pour la défense du pays, et de leur bon gré.

2° Ils ne pouvaient être cités, pour cause de religion, que devant l'assemblée synodale, et n'être excommuniés que par sentence de ce tribunal.

3° Tout serf mourant à Liége avait le droit de laisser tout son mobilier à sa femme, à ses enfans, ou à ses parens.

4° Tout citoyen ne pouvait être arrêté ou détenu sans un mandat des échevins, ni être traduit que devant leur tribunal; et s'il était condamné à la peine de mort, ses biens retournaient à sa famille.

5° Le mayeur ou les échevins, ne pouvaient entrer dans les maisons des bourgeois de la ville ou de la banlieue, pour y saisir un malfaiteur, qu'avec le consentement exprès du maître de la maison; d'où vient le proverbe liégeois : *pauvre homme en sa maison est roi.*

1210. THIERRY de Weissemberg, abbé de Cluny, auteur de la *vie de Ste. Hildegarde.*

* 1211. THÉODORE de Celles, chanoine de Liége, accompagna l'évêque Radulphe à la Terre-Sainte. A son retour, il *prêcha de concert* avec St. Dominique, une *croisade contre les Albigeois*, reste de Manichéens, et fonda, à Huy, l'*ordre des Croisiers.*

1212. RENIER II, abbé de Neufmoustier près de Huy, homme d'un caractère admirable et très-savant, selon le rapport de l'auteur du *Gallia Christiana.*

M. de Villenfagne croit, qu'il a travaillé à la *continuation* de la *Chronique d'Albéric de Trois-Fontaines.*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1213. MARIE d'Oignies (Ste.), née à Nivelles, se consacra avec son mari au service de la ladrerie de Willembrouck, et se retira sur la fin de ses jours au prieuré d'Oignies, nouvellement bâti sur la Sambre. Le cardinal Jacques de Vitry a écrit la *vie* de cette sainte, divisée en deux livres et rapportée par Jean Surius. On en gardait le manuscrit à Oignies.

1213. IDE de Nivelles (Ste.), fondatrice du *monastère de la Ramée*, par les libéralités de Gérard, riche bourgeois de Liége.

1214. DIRCK VANDER AARE, prévôt de Saint-Servais à Maestricht, élu évêque d'Utrecht, acheta de Louis, comte de Looz, *l'investiture du comté de Hollande*, et fit de concert avec lui, une guerre cruelle et barbare à Guillaume, qui en était comte.

* 1214. HENRI II, duc de Brabant, fit une guerre barbare aux Liégeois, au sujet du comté de Moha qu'il revendiquait à l'occasion de la mort de son oncle Albert. Assuré de la faveur d'Othon, aigri contre les Liégeois, il surprit la ville de Liége le 3 mai, jour de l'Ascension, et la *livra au pillage pendant quatre jours*.

Il revint encore l'année suivante ravager le pays, et brûla une partie de la ville de Tongres; mais la victoire remportée sur ce duc par les *bouchers de Liége*, dans les plaines de Steppes, décida du sort du pays, qui eût passé sous la domination étrangère sans ce triomphe, dont on consacra le souvenir par une procession qu'on faisait le 13 octobre de chaque année, et dont l'usage s'est perpétué jusqu'en 1793.

Une paix humiliante fut accordée au duc de Brabant, qui vint, en suppliant, auprès de l'évêque, à genoux, la tête et les pieds nus, en recevoir les conditions.

L'année suivante, l'empereur Othon, le duc de

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Brabant, les comtes de Flandre et de Boulogne arrêtèrent à Nivelles le *démembrement du pays de Liége* et le *partage des biens du haut clergé*, mais la victoire de Bouvines, remportée sur les Flamands par Philippe-Auguste, fit avorter ce projet.

Henri obtint des états de l'empire, *la portion de Maestricht* que les comtes de Looz avaient possédée *indivise* avec les évêques de Liége, pour la tenir en fief de l'empire.

* 1214. GAVOR (*Jean*), bourgeois de Liége, fondateur de l'*hôpital St.-Abraham*.

1215. ENGUERRAND de Bar, chanoine et écolâtre de Liége, mort à Lestinnes en Hainaut ; au rapport de Jean d'Outremeuse, il était fils du comte Bertrand de Bar. Lors de l'incendie qui consuma entièrement l'ancienne église de St.-Lambert en 1183, *tous les livres et toutes les histoires que l'on y conservait dans la librairie, furent brûlés*. Le chapitre cathédral confia à Enguerrand le soin de rassembler tout ce qu'il pourrait trouver concernant les évènemens qui s'étaient passés à Liége et dans les pays voisins, et d'en composer une *nouvelle chronique*. Le travail d'Enguerrand fut terminé vers 1203 ou 1204 : il s'étendait depuis *Saint Materne jusqu'à cette époque*. Ces chroniques d'Enguerrand furent ensuite *enchaînées dans la librairie* de la cathédrale, mais elles n'y furent pas long-temps ; car on s'aperçut qu'il en avait corrompu à dessein quelques faits principaux, mais surtout la prise et la reddition de Bouillon par Renaud 1^er^ dit *le borgne*, devenu comte de Bar, par l'abdication forcée de son frère.

Cette Chronique ne nous est point parvenue.

1215. JEAN, écolâtre de Xanten et ensuite abbé de St.-Trond, se rendit célèbre par son zèle et ses prédica-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

tions, qui entraînèrent les princes et les évêques d'Allemagne à *prendre la croix* pour la quatrième fois.

* 1215. GODEFROID d'Estamet, bienfaiteur de l'hôpital Cornillon, fondateur de l'*abbaye de Robermont*, rebâtie en 1224 par Lambert à Lapide, chanoine de Liége.

* 1215 BONNET (*Jean*), chapelain de St.-Paul et trésorier de l'évêque Hugues de Pierrepont, fondateur de l'*hôpital St.-Michel*, à Liége.

1216. HENRI de Hainaut, frère de Baudouin comte de Flandre, vassal de l'église de Liége, fut élu après la mort de celui-ci, *régent de l'empire latin*, fondé par les Croisés. Il repoussa les Bulgares et Lascaris, empereur de Nicée, et mourut empoisonné.

1218 ENGLEBERT de Liége, moine de St.-Laurent, écrivain religieux.

1220. ADE, fille de Thierry VII, comte de Hollande, mariée à Louis, comte de Looz. Son oncle, Guillaume, comte de Frise, voulant s'emparer du comté de Hollande, dont elle avait hérité à la mort de son père, la fit enfermer et conduire ensuite en Angleterre, sous le règne de Jean *sans terre*. Après cinq années de captivité, Ade obtint sa liberté, et vint au comté de Looz habiter avec son mari, qui fut obligé d'envoyer en ôtage auprès du roi Jean, son propre frère Arnoul.

Louis, étant mort de poison, l'infortunée Ade vécut dans la retraite, et mourut à Herkenrode, où elle fut enterrée avec son mari dans l'église de cette abbaye.

1224. CHRISTINE (Ste.), née à Brustem au comté de Looz. Cantipré rapporte qu'elle mourut en 1182, et ressuscita subitement pendant ses obsèques, vécut encore quarante-deux ans, après être morte et ressuscitée

EFERUS - Recherches & Classification numériques

pour une seconde fois, qu'elle mourut enfin, en 1224, au monastère de Ste.-Catherine près de St.-Trond.

Thomas Cantipré de Leen-St.-Pierre, près Bruxelles, savant minéralogiste, géologue, qui vivait en 1280, a écrit la *vie de Ste. Catherine.*

Le même historien nous apprend qu'elle annonça le jour même de l'évènement, la prise de Jérusalem par les infidèles; et que Gérard, comte de Looz, sur le point de mourir, fit une confession générale de ses péchés à cette sainte, conformément sans doute au décret du 4e concile de Latran tenu en 1215, qui ordonnait la confession du pécheur à son propre prêtre, ou ancien.

* 1224. RADU de Liége, doyen de l'église collégiale de Ste.-Croix en cette ville, grand docteur en théologie et grand poète, au rapport de Jean d'Outremeuse, a laissé une chronique, que l'on conservait dans la librairie de l'église de St.-Lambert, et que l'évêque Hugues de Pierrepont inséra mot à mot dans la sienne.

* 1225. CONRAD, chanoine de St.-Lambert et moine de l'abbaye de Villers, cardinal, légat du pape à Liége.

1225. GERTRUDE, unique héritière des comtes de Dasbourg, de Metz et de Moha, fille d'Albert, épousa Thibault, duc de la Haute-Lorraine, ensuite Thibaud, comte de Champagne, qui la répudia bientôt pour sa stérilité; et enfin en 3e noces, Simon, fils du comte Linange, qui la suivit au tombeau. Gertrude mourut âgée de vingt ans sans laisser de postérité; ce qui procura dès lors le *comté de Moha* à l'église de Liége, par suite de la donation que lui en avait faite Albert dernier comte, mort en 1212. Thibaud, comte de Champagne et roi de Navarre, successeur de Sanchelefort, son oncle maternel, à son retour de la Terre-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Sainte, s'adonna à la culture des lettres. Ses vertus lui méritèrent le titre de *grand*, et ses ouvrages celui de *faiseur de chansons;* il est un de ceux qui ont le plus enrichi la langue française.

1226. FRÉDÉRIC, comte d'Altèna, au lieu de protéger et de défendre l'abbaye d'Essen, en sa qualité d'avoué, la pilla et en maltraita l'abbesse. Celle-ci en porta plainte à Englebert, son parent, archevêque de Cologne, qui en fit les plus vifs reproches à Frédéric. Irrité de cet affront, il assassina l'archevêque. Le duc de Brabant, le comte de Gueldre, et les seigneurs voisins jurèrent de tirer vengeance de ce crime, et détruisirent le château d'Isemberg qui lui appartenait. L'empereur Frédéric II le mit au ban de l'empire et confisqua ses biens; le légat du pape l'excommunia. Frédéric d'Altèna proscrit, errant de ville en ville, fut, quoique déguisé, reconnu en traversant Liége, par Baudouin de Geneffe, chevalier hesbignon, qui le saisit au corps et le fit prisonnier; il fut envoyé sous escorte à Cologne, où il fut roué aux portes de la ville. Il est bon d'observer que le comté de Hornes, depuis faisant partie du pays de Liége, fut distrait du comté de Looz, en faveur des comtes d'Altèna.

1229. HUGUES de Pierrepont, allié à la famille des comtes de Namur, évêque de Liége, né aux environs de Reims, dont il refusa l'archevêché.

La possession des seigneuries de Moha et de Walef par l'église de Liége, fut la cause d'une guerre cruelle entre le pays et Henri I^er^, duc de Brabant qui y prétendait, et profita du refus de l'évêque de reconnaître Othon IV, couronné empereur par Innocent III, pour faire entrer ce prince dans ses intérêts.

Après avoir vaincu les Liégeois, le duc de Brabant entra dans la ville de Liége, où ses troupes commi-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

rent toutes les horreurs. La ville même eut été incendiée et ne dut son salut qu'aux *représentations d'André*, châtelain de Bruxelles et de Gilles, son fils, chanoine de St.-Lambert. Le duc fit *enlever les chartres et archives de l'Hôtel-de-Ville*, et *la trésorerie de St.-Lambert* fut livrée au pillage; mais les Liégeois se vengèrent du duc peu de temps après par la fameuse victoire qu'ils remportèrent sur lui dans les plaines de Steppes en 1213.

St.-Trond, *Waulsor* et *Hastière* qui dépendaient alors de l'église de Metz, furent acquis à celle de Liége qui lui donna en échange la *ville de Mézières*.

Hugues, de concert avec le comte de Clermont, fonda le *monastère du Val-St.-Lambert*.

Cette époque est celle de la *grande chartre* des libertés en Angleterre et de l'établissement des *chevaliers de l'ordre Teutonique* dans le pays de Liége.

Hugues assista au couronnement de l'empereur Frédéric et à celui de Henri VII à Aix-la-Chapelle, ainsi qu'au concile de Latran tenu à Rome, où il porta *une partie du chef de St.-Lambert*, pour en faire présent au pape.

Ce fut sous son épiscopat que l'on construisit à Liége, *la Halle aux Drapiers*, qui est la première établie en Belgique.

Hugues de Pierrepont a écrit *une chronique*, qui n'est point parvenue jusqu'à nous, mais dont s'est servi *pour la sienne* Jean d'Outremeuse. Cette chronique qu'il appela *le Croniçque des venassour*, mentionnait toutes celles du pays et évêché de Liége; il en fit présent au roi d'Espagne.

Nicolas-le-Long dans *son histoire du diocèse de Laon*, rapporte que Hugues légua aux pauvres 72,000 marcs d'argent.

1230. REINIER, prieur de St.-Jacques à Liége,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

fit *quatre fois le voyage de Rome*, chose remarquable pour le temps. Il a *écrit l'histoire des principaux évènemens arrivés dans le diocèse*, depuis 1194 jusqu'en 1230. Son *histoire* est la *continuation* de celle de Lambert-le-Petit, publiée par dom Martène et Durand. On conservait encore dans les derniers temps, à l'abbaye de St.-Jacques, le manuscrit original de cette chronique souvent citée dans Chapeauville.

* 1231. OTHON, cardinal et légat du pape. A son arrivée à Liége, il s'appliqua à faire une récapitulation des revenus de tous les corps ecclésiastiques, pour *n'en former qu'une seule masse, qui serait divisée par portions égales*, afin qu'il n'y eût pas un membre du clergé qui fût plus riche que l'autre; ce projet très-louable en lui-même, n'eut point de suite.

Il rendit un réglement sage, mais illégal, interdisant à l'avenir de vendre, et ordonnant de *conférer gratuitement* les charges de mayeur et d'échevins à Liége, à Huy et à Dinant.

* 1236. BAUDOUIN, seigneur d'Orchimont, auteur d'une *chartre* par laquelle il accorde la liberté aux habitans de Gédines, *selon la loi de Renwèz.*

1240. LAMBERT de Liége, chanoine de Thuin, poète.

1241. ALBÉRIC, religieux de Neufmoustier près Huy, né au hameau de Trois-Fontaines dans le marquisat de Franchimont; selon quelques auteurs, il serait le *continuateur* du précédent Albéric, moine de Trois-Fontaines.

1243. SIMON, religieux de l'abbaye d'Afflighem, dans le Brabant, composa un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : un *Volume de sermons sur le Cantique des Cantiques*, un *Commentaire sur la règle de St. Benoît*, la *Relation de la fameuse*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

vision arrivée alors à un frère convers du monastère de Postelle, un *Abrégé des morales de Saint Grégoire*, la *Vie et la Relation du martyre de Saint Albert*, cardinal et évêque de Liége. Ce dernier ouvrage a été publié par Aubert le Mire, et traduit en espagnol par le P. André Soto, confesseur de l'infante Isabelle.

1244. VITRY (*Jacques de*), chanoine de l'abbaye d'Oignies. Il prêcha en Belgique et au pays de Liége, la deuxième croisade contre les Albigeois, et la quatrième contre les infidèles. Il se croisa lui-même, partit pour la Palestine et fut nommé archevêque de Ptolemaïde.

A son retour, Grégoire IX, auteur de la publication des Décrétales, le nomma évêque de Frescati et cardinal.

Ce fut lui qui contribua le plus à l'*établissement des Dominicains* dans le diocèse de Liége.

Il mourut à Rome et voulut que son corps fût enterré à l'abbaye d'Oignies, située dans l'évêché de Liége.

Jacques de Vitry a écrit des *Sermons sur toutes les épitres et évangiles de l'année*, une *Histoire orientale et occidentale, divisée en trois livres* : le premier traite de l'église d'Orient, depuis Mahomet jusqu'en 1229, le deuxième de l'état de l'église latine de son temps, et le troisième rapporte les évènemens dont il a été témoin en Orient; une *lettre* sur la prise de Damiette, et une *autre* contenant la relation de tout ce qui se passait devant cette ville. Cette dernière adressée au pape Honoré III, est insérée dans le huitième tome du *Spicilége* de dom D'Achery. Il a aussi laissé *une vie de Ste. Marie d'Oignies* et *une somme sur la conversion des pécheurs*.

1248. GILLES, né à Liége, moine de l'abbaye d'Orval, a écrit l'*Histoire des évêques de Liége* depuis

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Théoduin jusqu'à *Henri de Gueldre :* elle est insérée au *Recueil* de Chapeauville, tome 2e.

1251. MAURITIUS, chanoine de Neufmoustier près Huy, littérateur, érudit. Gilles d'Orval dont il était l'ami, lui soumettait tous ses écrits.

Au rapport de cet historien, il était le seul de son monastère qui cultivât alors les *lettres* et l'*histoire ;* d'où l'on pourrait inférer avec raison, que Mauritius aurait *continué* jusqu'à sa mort, la *Chronique* d'Albéric de Trois-Fontaines.

* 1253. HENRI de Dinant fut avec Germeau, l'un des premiers bourgmestres de la cité de Liége élus par le peuple. Il fut le principal auteur de la *révolution politique*, qui, en 1253, rendit au peuple le *droit* de nommer ses magistrats. L'évêque Henri de Gueldre voulant obtenir des échevins une levée de milice pour envoyer au secours de Jean d'Avesnes, comte de Flandre, Henri de Dinant s'y opposa, alléguant *que ce n'était pas pour des intérêts étrangers que les Liégeois étaient tenus à prendre les armes, mais pour la défense du pays et le soutien des droits de l'église et de l'évêque.*

Persécuté, proscrit par l'aristocratie, il se réfugia auprès de Marguerite de Constantinople, comtesse de Flandre, où il mourut.

Ami sincère des libertés du peuple, Henri les défendit courageusement, et mérita de son vivant le titre glorieux de *père de la patrie.* Il fut lâchement calomnié par ses détracteurs et les ennemis de la démocratie.

1256. ARNOUL VII, comte de Looz, *erigea en villes* les bourgs de Hasselt et de Curenge, et leur accorda (en 1232) les mêmes *libertés et franchises*, dont les bourgeois de Liége jouissaient, *ou par droit*,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ou coutume. Il fit partie de la croisade ordonnée contre les habitans du diocèse de Brême, qui, après avoir chassé leurs prêtres et les clercs, étaient retournés à l'idolâtrie.

1258. JULIENNE (Ste.) de Liége, prieure du monastère du Mont Cornillon près Liége, morte en odeur de sainteté. Une *vision* qu'elle eut donna lieu à l'*institution de la fête du Saint-Sacrement.* François Mivarius, religieux espagnol du Mont Sion et le jésuite Bertholet *ont écrit la vie de cette sainte.*

A la persuasion de Ste. Julienne de Cornillon et du consentement de l'évêque Robert, on célébra avec grande pompe pour la première fois en 1246, la fête du St.-Sacrement dans l'église de St.-Martin en Mont, dix-huit ans avant son institution par le pape Urbain IV, pour toute l'église.

Peut-être, pourrait-on attribuer la célébration de la Fête-Dieu à Liége en 1246, à une horrible sécheresse qui affligea cette année le pays durant quatre-vingts jours.

1264. PANTALÉON (*Jacques*), né à Troyes en Champagne, fils d'un savetier, chanoine et archidiacre de l'église de Liége, l'un des plus habiles canonistes et des plus profonds théologiens de son siècle. Il accompagna Robert, évêque de Liége, au concile de Lyon, où il se fit remarquer par l'étendue de ses connaissances. Le pape Innocent III l'envoya en qualité de légat en Pologne, en Prusse, en Poméranie et dans toutes les provinces de l'Allemagne. Alexandre IV le nomma évêque de Verdun, patriarche de Jérusalem, et l'envoya comme légat en Syrie.

En son absence, il fut élu pape, et prit le nom d'Urbain IV.

Il institua la *fête du St.-Sacrement* pour honorer ce mystère suivant la révélation qui en avait été faite

EFERUS - Recherches & Classification numériques

à diverses personnes pieuses, et particulièrement à Julienne de Liége.

La lettre par laquelle, ce pape établit la Fête-Dieu en 1264, est rapportée dans la collection des conciles, tome XI et dans le grand bullaire, ainsi qu'une *lettre adressée* à *Eve*, recluse au Mont-St.-Martin, à Liége.

L'origine véritable de la Fête-Dieu remonte au 4e concile général de Latran, tenu en 1215, qui établit en culte public, le *dogme de la transubstantiation.*

Pantaléon, n'étant encore qu'archidiacre de Liége, composa un *Livre de méditations*, un *Traité sur la manière de reciter l'office*, et dressa *des règles pour les béguines.*

C'est sous le pontificat d'Urbain IV, qu'un ermite, Picard, introduisit *l'usage du chapelet.*

* 1266. ROBERT, évêque de Verdun, vendit à l'église de Liége, la *terre et seigneurie de Jupille*, qui comprenait le faubourg d'Amercœur, Beaufays, Bellaire, Bois-Prez, etc., etc., échues à l'église de Verdun, lors du démembrement de la Lorraine, sous la réserve de *maintenir les surcéans dans leurs droits et franchises*, et de *ne pouvoir dans aucun temps, vendre, concéder, donner, distraire, changer*, ou *aliéner de quelque autre manière*, les *bois* ou *communaux*, *sans congé spécial* de *l'évêque* et *chapitre* de *Verdun.*

Jusqu'alors la cité de Liége se trouvait entourée d'un territoire étranger, excepté du côté de la Hesbaye, où l'on entrait par *Païen-Porte*, ou porte du pays.

* 1269. AIGLETINE, fille d'Alard Pagnois, échevin de Liége, célèbre par sa beauté, mariée à Jean des Marets, l'un des maîtres de la cité. Pendant la célébration de ses noces, les Liégeois prirent et démolirent *le fort* de *Ste.-Walburge.*

* 1274. NICOLAS de Fontaine-l'Évêque, évêque de

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Cambrai, fit déterrer Corneille, chanoine d'Anvers, quatre ans après sa mort, et lui fit faire son procès pour avoir osé soutenir : *que la pauvreté effaçait tous les péchés.*

1276. THIBAUD, archidiacre de l'église de Liége, savant théologien; ayant été maltraité par l'évêque Henri de Gueldre, pour avoir osé lui reprocher en plein chapitre, *d'avoir violé une jeune fille* de la maison Desprez, alliée à Thibaud, il quitta Liége et entreprit le *voyage* de la *Terre-Sainte.*

Etant à Ptolémaïs, il reçut la nouvelle que les cardinaux assemblés à Viterbe depuis deux ans et neuf mois, où ils ne pouvaient s'entendre, l'avaient élu pape. Il revint en Europe, et prit le nom de Grégoire X.

Peu de temps après, il assembla un concile général à Lyon, pour y exciter à une nouvelle croisade, réformer les mœurs et réunir l'église d'Orient à celle d'Occident.

Les villes de Liége, de Huy, de Dinant, de Tongres et de St.-Trond, envoyèrent des députés à ce concile, pour y déposer contre leur évêque, auquel le pape avait déjà écrit une lettre touchante pour l'exhorter à changer de vie.

Grégoire X ordonna, que les cardinaux, après la mort d'un pape, seraient enfermés dans un conclave et n'en pourraient sortir, qu'après en avoir élu un autre.

On lui doit l'abolition de l'abus où étaient les ecclésiastiques lorsqu'ils se croyaient attaqués injustement, d'*entourer d'épines l'image de J.-C. et les reliques des saints*, et de faire cesser le chant dans les églises, pour marquer leur douleur. Le deuxième concile de Lyon condamna plus tard cette coutume *comme impie.*

Thibaud avait professé avec distinction la théologie

EFERUS - Recherches & Classification numériques

et l'écriture sainte à Paris. Il a laissé *plusieurs lettres touchant la réunion des Grecs et des Latins*, et une *autre* contre *les chrétiens* qui *embrassent le judaïsme.*

* 1281. BOUCHARD et GUILLAUME, chanoines de St.-Lambert, partagèrent les suffrages pour remplacer Jean d'Enghien, assassiné par Henri de Gueldre. Ils sont les architectes des *deux portails* de l'église cathédrale, qui se trouvaient l'un vis-à-vis du Palais, et l'autre du côté de la place Verte.

Ce fut vers ce temps, que l'on construisit des *ponts de pierre* à Maestricht, à Huy et à Dinant.

* 1282. HEMRICOURT, chevalier liégeois, passait pour l'homme de son temps, le plus adroit aux exercices du corps. Charles d'Anjou, roi de Sicile, l'invita à venir prendre part au fameux combat singulier de *cent contre cent*, arrêté entre lui et Pierre d'Arragon, pour terminer leurs différends.

Haneffe et Moumale, autres guerriers liégeois, aussi renommés que Hemricourt, furent également conviés à ce combat, dont l'histoire nous a conservé le souvenir.

1284. HENRI de Gueldre, frère d'Othon, duc de Gueldre, fut élu, quoique laïc, évêque de Liége *par le concours du clergé, des nobles et des plébéiens.* Sa vie débauchée lui mérita à juste titre le *surnom de l'homme aux soixante bâtards.*

Sous Henri de Gueldre, la forme des élections changea : le peuple de la cité nomma ses magistrats ou maîtres-à-temps, depuis appelés bourgmestres; et bientôt les autres villes du pays imitèrent cet exemple.

Ce fut lui, qui, pour contenir la bourgeoisie, fit élever la *forteresse de Ste.-Walburge.* Il assista avec l'empereur au siége d'Aix-la-Chapelle qui dura six mois.

Tout le temps de son épiscopat fut marqué par des troubles et la guerre civile.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Grégoire X, n'ayant pu le déterminer à changer de vie, le fit déposer au concile de Lyon. Dans la lettre qu'il écrivait en 1272 à Henri, il lui dit : *Vous ne prenez pas la défense des ecclésiastiques contre les nobles qui s'emparent de leurs biens.* Cette lettre trace un tableau hideux des mœurs corrompues de cet évêque. On y voit, qu'il s'était fait un honneur d'avouer dans un festin, d'*avoir eu de ses concubines, quatorze enfants en vingt-deux mois;* et l'on ne peut révoquer en doute, qu'il ait fait construire le château de Pietersem pour le donner à l'un de ses bâtards. Quelques auteurs ont cru, que l'abastreie située au faubourg d'Avroi, était la maison destinée à l'éducation de ses bâtards et à ses plaisirs nocturnes; mais il est plus vraisemblable qu'elle était l'arsenal des arbalêtriers.

Après sa déposition, il vécut encore douze ans, pendant lesquels il se livra à tous les genres de brigandages, et à tous les excès les plus honteux. On lui attribue la mort de son successeur.

Il eut une fin digne de sa vie, et fut tué en 1284, par Thiry l'Ardennais du ban de Jalhay, dans le village du Marché au pied du château de Franchimont, dans une course qu'il était venu faire dans le marquisat de ce nom.

L'église cathédrale de St.-Lambert, démolie en 1794, fut achevée sous Henri de Gueldre.

1289. BAUDOUIN d'Avesnes, frère du comte de Hainaut, auteur d'une *Chronique des comtes de Hainaut*, dont l'histoire est intimement liée à celle du diocèse. Jacques Leroy l'a *publiée* en 1693, avec des *notes historiques.*

* 1297. ADOULE PORETTE, mérita le surnom de l'*Hélène liégeoise;* fille riche, d'une beauté remarquable, et de condition serve de la terre d'Awans. Son

EFERUS - Recherches & Classification numériques

enlèvement et son mariage avec le jeune Hanneceau allié aux Waroux, donnèrent lieu à *ces guerres cruelles* entre les familles d'Awans et de Waroux, qui désolèrent le pays de Liége pendant un demi-siècle et firent périr *plus de* 32,000 *hommes*. Hemricourt nous a laissé le *récit de* cette guerre. M. de Villenfagne en a composé *un essai historique*, et M. Pigault de Calais, en a fait un *drame en trois actes* qu'il voulut faire représenter à Liége en 1784, mais le conseil-privé de l'évêque s'y opposa.

* 1297. ADOLPHE, comte de Nassau, fut couronné empereur d'Allemagne à Aix-la-Chapelle par l'archevêque de Mayence, assisté de l'évêque de Liége.

1297. GUILLAUME, abbé de St.-Trond, a écrit la *vie de Ste. Béatrice*, prieure de *Nazareth*, à Cologne.

1301. CORBEAU (*Humbert*), seigneur d'Awans, dont le nom rappelle de tristes et douloureux souvenirs. Son refus de permettre au jeune Hanneceau, cousin du seigneur de Waroux, d'épouser Adoule Porette de Dommartin, *jeune et belle serve dépendante de ses domaines*, fut le prétexte de cette guerre civile, qui s'alluma dans les campagnes, et durant laquelle le pays fut désolé par des meurtres, des pillages et des incendies sans cesse renouvelés. Cette anarchie féodale, peinture vraie des mœurs féroces du moyen âge, dura 35 ans, éteignit une partie de la noblesse liégeoise, et ruina le pays.

Au commencement de cette guerre dite *d'Awans et de Waroux*, les Awans ayant brûlé le fort de Slins avec sa garnison, Humbert et douze chevaliers de son parti furent condamnés à venir *en chemise*, *une selle de cheval sur leur tête nue*, *depuis l'église collégiale de St.-Martin jusqu'au Palais*, *faire amende honorable à l'évêque de Liége* : flétrissure humiliante pour

EFERUS - Recherches & Classification numériques

les Awans, qui, en exaltant l'orgueil des Waroux, ne contribua pas peu à prolonger la querelle.

Après le combat de Lonçin où périt Humbert Corbeau, chef de son parti, toute la noblesse liégeoise, même celle des contrées voisines, prit part dans cette guerre : les uns pour venger la mort de leurs parens ou amis, les autres pour acquérir de *l'honneur* par quelques exploits *glorieux*.

Ces preux chevaliers liégeois, si renommés alors en Europe pour leur vaillance et leur adresse dans les combats, ne s'y présentaient que richement et superbement habillés : leurs armes ne laissaient rien à désirer pour la trempe, la beauté et l'ornement : leurs chevaux étaient excellens, et ils les décoraient de caparaçons brodés où leurs blasons étaient artistement peints : ils se servaient de selles très-hautes et sans étriers, se garantissaient la tête par des casques d'une solidité à toute épreuve, et se couvraient le corps d'une cotte de mailles de fer.

Malgré la haine et l'animosité qui régnaient entre les deux partis, les *trèves* ou *quarantaines* étaient presque toujours observées religieusement. On en publiait quatre à la mort de chaque seigneur; ce qui procurait parfois une paix d'un an et plus; alors on oubliait ses ressentimens ; on se voyait familièrement; et les fêtes les plus brillantes réunissaient *Awans et Waroux*.

Les uns et les autres profitaient des trèves pour se rendre dans les tournois très en vogue alors en Europe, et cherchaient à y briller par leur force et leur adresse.

A chaque reprise des hostilités, les preux chevaliers liégeois avaient un usage particulier dont on retrouve cependant des traces dans l'histoire de l'ancienne chevalerie des autres nations, qui consistait à se faire tirer du sang pour s'assurer de la fidélité

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de l'un et de l'autre; ils couronnaient cette cérémonie barbare par un festin splendide.

* 1309. VELROUX (*Jean de*), dit *Mostard*, bourgeois de Liége, fondateur de l'hôpital *delle Mostarde* dans cette ville.

* 1312. DEFOUX (*Marie*), dame liégeoise, a mérité une place dans l'histoire par son dévouement héroïque, en cachant dans sa maison, près de cent cinquante nobles, pour les soustraire à la mort. Elle fit ce trait de courage, bien digne de son sexe, durant la nuit horrible du 4 août, où les nobles, dans l'espoir d'être soutenus du comte de Looz et de toute sa noblesse, avaient livré combat aux bourgeois de Liége ayant à leur tête les chanoines et Arnold de Blanckenheim, prévôt de la cathédrale et régent du pays, qui trouva la mort en se battant vaillamment.

1313. LIMBOURG (*Henri de*), né dans l'Ardenne, pair et vassal de l'église de Liége en sa qualité de duc de Luxembourg. Il fut empereur d'Allemagne sous le nom de Henri VII. Voulant détruire la faction des Guelfes et des Gibelins qui désolait l'Italie, il ne put y parvenir malgré tous ses efforts, et mourut empoisonné, dit-on, par un religieux dominicain, qui, après l'avoir confessé, lui donna la communion avec une hostie préparée. Henri emporta les regrets de l'Allemagne et d'une partie de l'Italie.

1313. JEAN I^er^, duc de Brabant, pair et vassal de l'église de Liége, est l'auteur de la grande chartre des Brabançons, base de leur *joyeuse entrée*. Il leur reconnut à Cortenberg le droit de résistance et même d'insurrection, dans le cas, où lui ou ses successeurs viendraient à enfreindre leurs lois et priviléges. Se sentant approcher de sa fin, Jean assembla les *nobles* et les *députés des villes* à Cortenberg, où l'on arrêta les ré-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

glemens qui portent le nom de cette ville. Il fut statué, que quatre députés seraient choisis par les nobles et dix parmi les bourgeois; et que de trois semaines en trois semaines, ils se réuniraient à Cortenberg pour connaître des infractions faites à la *liberté individuelle* ou aux *priviléges*, et pour veiller à l'*administration de la justice*. L'évêque de Liége, Adolphe de la Marck, le comte de Looz et plusieurs des principaux seigneurs du pays de Liége furent les témoins et les garans de cette chartre.

1315. FRANCHOMME (*Eustache de*), chevalier liégeois, fut le chef et l'ame du parti des Awans. Accusé d'avoir arrêté la dame de Warfusée et de lui avoir enlevé ses bijoux, ses chevaux, ses équipages, nonobstant qu'il alléguât pour sa défense, l'avoir fait par le *droit de la guerre* et dans le combat livré entre les deux partis à Waremme, où lui-même avait été dépouillé par le comte de Warfusée, l'évêque Adolphe de la Marck le fit arrêter et remettre entre les mains de Henri de Hermalle, son plus cruel ennemi, qui sans autre forme de procès lui fit trancher la tête sur un échafaud. Acte inique et arbitraire de la part de l'évêque, partisan déclaré des Waroux, qui aigrit les esprits et souleva le peuple contre lui, indigné d'une pareille atteinte portée aux lois de la justice et à la liberté individuelle. Telle fut l'une des causes qui amena la *paix de Fexhe;* mais l'esprit de liberté qui surgissait alors dans toute l'Europe et la chartre de Cortenberg sont les causes déterminantes de la *rénovation écrite de cet ancien contrat.*

* 1319. PÉTERSHEM (*Henri de*), chanoine de l'église de Liége, est l'inventeur du *chat*, espèce de bélier, machine de guerre destinée à abattre les murailles. Il employa pour la première fois cette formidable machine au siége de Bouvignes, où il avait accompagné

EFERUS - Recherches & Classification numériques

l'évêque Adolphe de la Marck. Les Liégeois s'en servirent plus tard au siége de cette même ville, de préférence au canon, tant elle causait de dégâts.

* CORBESIER (*Gilles*), bourgeois de Liége, fondateur de l'hôpital St.-Julien dans le quartier d'Outre-Meuse.

1321. MARIE DE BRABANT, fille de Henri III et sœur de Jean, duc de Brabant. Son mérite et sa beauté la firent rechercher en mariage par Philippe-le-Hardi, roi de France, qui l'épousa en secondes noces en 1274, au château de Vincennes. Fille de l'un des plus beaux esprits de son siècle, elle avait hérité de ses talens pour la poésie : elle les cultiva à la cour de France où les sciences commençaient à fleurir depuis le règne de St. Louis, père de son mari. Ses bienfaits attirèrent un grand nombre de poètes à sa cour, au nombre desquels on comptait un certain Adenèz le Roi, que cette princesse aida beaucoup pour la composition du roman de *Cléomades*, son meilleur ouvrage. Maîtresse de l'esprit de son époux, elle gouverna la France par elle-même ou par ses créatures.

Quoiqu'il en soit, elle fut accusée d'avoir empoisonné Louis, fils aîné du roi, et d'avoir voulu attenter aux jours de son époux. Marie courait le risque d'*être pour le moins brûlée vive*, si un seigneur de sa cour n'était venu consulter une *béguine* ou *religieuse* de Nivelles très en réputation de sainteté, qui disculpa la reine, et découvrit que cette accusation n'était qu'une calomnie de Pierre de la Brosse, barbier, chirurgien et favori de Philippe, qu'il espérait gouverner seul après la mort de cette princesse.

1324. MARGUERITE de Luxembourg, fille ainée de l'empereur Henri VII, fut mariée en 1322, à Charles-le-Bel, roi de France, après qu'il eut *répudié*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

la reine Blanche de Bourgogne. Cette princesse, tomba, dit-on, de son charriot, en allant à Montargis, et se blessa dangereusement ; ce qui lui occasionna une fausse couche dont elle mourut. Selon d'autres, sa passion pour la chasse serait la véritable cause de sa mort.

1326. PORETTE (*Marguerite de*), de la secte des Bégards, naquit dans le comté de Hainaut au diocèse de Liége. Ayant avancé : *que l'ame abîmée en Dieu, est au-dessus des vertus et n'en a plus que faire ; et que quand on est arrivé à un certain degré de perfection, on ne saurait aller au-delà ;* son livre accusé d'hérésie, fut dénoncé à la Sorbonne qui la condamna. Cette malheureuse fille fut brûlée vive en présence de ses juges et de toute la cour, sur le parvis de l'église Notre-Dame à Paris. Quatre cents ans plus tard, une autre femme, Madame Guyon, l'amie de Fénélon, a pu dire impunément les mêmes sottises !

1326. WARFUSÉE (*Raes de*), surnommé le *dernier des Waroux*. Après les plus brillans exploits contre les Awans, il mourut percé de coups avec ses deux fils, à l'âge de *cent ans*, dans le combat que se livrèrent les deux partis près de Dommartin.

1326. ARNOULD VIII, comte de Looz, prit les intérêts de la noblesse liégeoise contre ceux du peuple et du chapitre cathédral. Il érigea le bourg de Hasselt en *ville*, et accorda à ses habitans les mêmes priviléges et franchises dont jouissaient les bourgeois de la cité de Liége. Arnould transféra de Curenge à Hasselt la fabrique de monnaie de son comté, et octroya aux 40 bourgeois chargés de sa fabrication et de son inspection, les mêmes droits, que dans le Brabant. Il reconnut que les comtes de Looz n'avaient aucun droit d'imposer les nobles, que le don annuel de 10 *sols de*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

vieux gros tournois par chevalier, et de 5 par écuyer, était purement gratuit, et qu'il les en acquittait pour toujours.

* 1327. LELOUP (*Collin*) de Bréda, passe pour le fondateur de Spa. On rapporte qu'il acheta de l'évêque de Liége, Adolphe de la Marck, 12 boniers de terre qui entouraient la *fontaine du Pouhon*, défricha ce terrain et y construisit quelques habitations. Il y a lieu de croire, qu'il fit bâtir plusieurs forges et fourneaux à fondre le fer, qui se trouvait alors en abondance à la superficie du sol.

Tel paraît être l'origine véritable du commencement de la célébrité de Spa, où il n'y avait encore que quelques maisons éparses, situées dans l'endroit appelé le *vieux* Spa.

* 1327. CHATEAUNEUF (*Bertrand de*), doyen de l'église de St.-Lambert et cardinal. Il embrassa le parti d'Adolphe de la Marck, qui employa son crédit auprès de la cour de Rome contre les Liégeois. Ce cardinal obtint du pape, que Jean Lardier, échevin, et les trois autres députés de la cité de Liége, chargés de lui remettre un mémoire contenant les griefs du peuple contre leur évêque, fussent arrêtés. Ramenés à Liége, contre le droit des gens, Lardier fut mis en prison dans le Hainaut avec l'agrément du comte, et les trois autres furent envoyés en Westphalie et mis en lieu sûr.

1331. BERNARD de Guy, né en 1260, religieux dominicain, fut d'abord chanoine de Liége et archidiacre d'Ardenne. Il fut ensuite inquisiteur en Languedoc, puis évêque de Tuy en Galice et ensuite de Lodève en France. Il laissa beaucoup d'*écrits*, entr'autres, une *vie des papes*, où l'on trouve assez de détails sur les croisades. On trouve des extraits de ses ouvrages dans les *collections* de Labbe et dom Bouquet.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Etant encore à Liége, il fit présent à la librairie de l'église St.-Lambert, de la *Chronique de Radu*, qu'il avait fait copier à ses propres frais. Bernard de Guy, nous apprend entr'autres singularités du 13e siècle, que durant la captivité de St. Louis, l'an 1251, il se fit tout à coup en France une croisade de pastoureaux, de jeunes garçons et de jeunes filles, que des scélérats avaient séduits par de secrètes machinations. Que quelques-uns de ces criminels instigateurs feignaient que plusieurs de ces enfans avaient eu une vision des anges, qu'ils faisaient des miracles et étaient envoyés de Dieu pour venger le roi. Parmi ces enfans, il y en avait qui s'appelaient maîtres et se faisaient obéir des autres. Ils allaient par les chemins, les campagnes et les villes donnant des bénédictions comme des évêques. A Paris, ils firent des mariages et de l'eau bénédite. Partout ils accablaient les religieux et les clercs, dépouillant les uns, frappant les autres, et en tuant plusieurs; personne n'osait ni les réprimer, ni leur résister. Tout le peuple était pour eux; quelques-uns parce qu'ils espéraient que cela aurait une bonne fin; le plus grand nombre parce qu'on était bien aise de voir maltraiter les ecclésiastiques. Enfin la fraude se découvrit. En très-peu de temps, les pastoureaux s'évanouirent comme de la fumée.

1334. BOLLAND (*Henri de*), moine bénédictin, né au duché de Limbourg. D'abord moine de Stavelot et d'une vie édifiante; mais ayant été élu abbé, il quitta l'habit monastique, se retira au château de Logne, où il vécut d'une manière tout-à-fait déréglée.

1336. LOUIS, *dernier comte de Looz*, descendant d'Arnoul, voyant avec peine son nom et sa race s'éteindre dans sa personne, disposa de son comté en faveur de Thierri de Heinsberg, fils de sa sœur aînée, au préjudice de l'église de Liége.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1337. DANIEL *de Liége*, religieux carme, habile politique, évêque *in partibus* d'Antarade, suffragant de Liége, sous l'épiscopat d'Adolphe de la Marck. Il est le fondateur des cloîtres des Carmes à Liége.

1342. ROGER (*Pierre*), d'abord chanoine de l'église de Liége, puis chancelier de France sous Philippe de Valois. Elu pape sous le nom de Clément VI, il résida à Avignon, réduisit le jubilé de cent ans à 50, et voulut faire élire un empereur d'Allemagne, quoique Louis de Bavière fût encore vivant; mais ce prince brava les foudres de Rome, et conserva le trône. On publia sous son pontificat, une *lettre de Satan, adressée à son vicaire Clément VI,* qui finissait par *les compliments des sept péchés capitaux.* Ce pape donna dans le népotisme, et enrichit ses parens, dont il fit un grand nombre de cardinaux, bien qu'ils eussent des mœurs très-peu ecclésiastiques.

1343. WINNI DE POMERIO, abbé de Stavelot et fondateur de l'hôpital de cette ville.

* 1343. LEWOLD DE NORTOFF, chanoine de Liége, est l'auteur d'une chronique dont voici le titre : *Chronicon comitum de Marcâ et Altenâ.* Le style de cette chronique se ressent du goût du temps. Elle est adressée au comte de la Marck, et ne contient guères que des dates. Tout ce qui concerne les croisades y est raconté d'une manière succincte, sèche et sans aucune espèce d'intérêt.

1343. BERTHAUD (*Florent*), né à Malines, chevalier, surnommé le *riche marchand.* Les états de Liége lui ayant engagé la ville de Malines ainsi qu'au duc de Brabant, les priviléges des bourgeois de cette ville furent augmentés. L'archevêque de Cologne conseilla à son neveu le comte de Gueldre, pair de l'église de Liége, d'épouser, pour rétablir ses affaires, la fille

EFERUS - Recherches & Classification numériques

unique de Berthaud, descendant des comtes de Looz par les femmes, *lequel*, lui dit-il, *est renommé le plus riche homme d'or et d'argent que on sache en nul pays par les grands faits de marchandises qu'il maine par mer et par terre ; car, jusques en Damas, au Caire et en Alexandrie, ses gallées et marchandises vallent cent mille florins et tient en plaige* (hypothèque) *une partie de vostre héritaige.* Froissard assure que Berthaud était riche de 5 à 6 millions de florins.

* 1343. JACQUEMONT, dit *Cockai li Halli,* bourgmestre de Liége, célèbre fabricant de draps, qui entretenait à lui seul dans cette ville près de six cents ouvriers drapiers.

1344. MARCK (*Adolphe de la*), fils du comte d'Altena et de la Marck, et de la fille de Louis, comte de Looz. Le pape Clément V, au mépris des droits du clergé, de la noblesse et du peuple, nomma d'autorité Adolphe, encore jeune homme, au siége épiscopal de Liége, à la sollicitation de Philippe-le-Bel, roi de France. Son règne est une époque des évènemens les plus remarquables pour l'histoire politique du pays : 1° la *paix de Fexhe*, qui n'est qu'une *rénovation écrite* des libertés liégeoises ; 2° la *paix des* 12 lignages, qui établit le *tribunal des douze familles nobles* pour mettre un terme aux guerres cruelles des Awans et des Waroux qui désolaient le pays depuis un demi-siècle ; 3° l'émission d'une nouvelle espèce de monnaie, dite *volant;* 4° l'établissement des *premières foires* à Liége, qui se tenaient chaque année pendant huit jours : la 1ère au 1er mai, et la 2e au 17 septembre ; 5° la création du *tribunal des XXII*, établi pour réprimer les violences et les concussions des officiers de l'évêque, et fut depuis le palladium de la liberté nationale ; 6° la vente de la *ville de Malines* au comte de Flandre ; 7° la *réunion du comté*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de Looz à l'état de Liége, par la mort du dernier comte; 8° le changement dans l'année qui *commence dès lors à Noël*, au lieu de Pâques, ainsi qu'il était d'usage auparavant en Belgique comme en France.

Adolphe, par ses emportemens, ses injustices criantes et sa sordide avarice, ne fut qu'un fléau pour les Liégeois, avec lesquels il fut toujours en guerre. Il mourut détesté de tout le monde, et si accablé de dettes, que ses exécuteurs testamentaires refusèrent cette charge.

1346. JEAN DE LIMBOURG, dit *l'aveugle*, né en 1295, était fils de l'empereur Henri VII, et lui succéda en qualité de duc de Luxembourg. Il fut élu roi de Bohême au préjudice de Henri, duc de Carinthie, que sa tyrannie fit chasser du trône. Il prêta foi et hommage en 1325, comme ses prédécesseurs, entre les mains d'Adolphe de la Marck, en qualité de duc de Luxembourg et pair de l'église de Liége. Pendant les dissentions des Liégeois avec leur évêque, il fut nommé *mambour du pays*, et se montra partisan zélé de Thierry de Heinsberg, auquel, en qualité d'arbitre et à l'instigation de l'évêque, il adjugea le comté de Looz, au préjudice des droits acquis de l'église de Liége. Jean se mêla à toutes les dissentions qui agitèrent le gouvernement d'Adolphe de la Marck. Ce prince soumit la Silésie, défit les Lithuaniens *payens*, et prit le titre de *Roi de Pologne*. Ayant perdu un œil dans cette expédition, il alla à Montpellier pour se faire guérir, et sortit aveugle des mains d'un médecin juif. Cela ne l'empêcha pas de continuer à faire la guerre, et de venir au secours de Philippe de Valois. Il fut tué à la bataille de Crécy, où, pour combattre, il avait fait attacher son cheval à la bride de deux de ses plus braves cavaliers.

1346. JEAN-LE-BEL, chanoine de l'église de Liége,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

poète, historien, personnage distingué. Hemricourt qui vivait dans le même temps que lui et était son ami, dit que c'était *le plus magnifique, le plus aimable et le plus spirituel chanoine de la cathédrale; qu'il s'amusait à faire des chansons et des virelais.*

Jean de Hainaut, comte de Beaumont et de Chimay, l'admit dans son conseil, et l'attacha à son service.

Jean-le-Bel recevait avec magnificence chez lui; sa vaisselle était d'argent; sa maison était le rendez-vous des chevaliers étrangers et des princes qui arrivaient à Liége. Son train était considérable; il avait des chevaux superbes, des fauconniers, des chasseurs, des oiseaux et des chiens. Sa suite surpassait celle de l'évêque; aux jours ordinaires, il n'allait à l'église de St.-Lambert, qu'accompagné de vingt personnes, et aux jours de grandes solennités, il en avait souvent cinquante qui le reconduisaient chez lui. Ses surplis étaient ornés de perles, et ses habits enrichis de pierres fines.

Froissard, dans le *prologue* de sa *Chronique*, dit que Jean-le-Bel a écrit en français, avec beaucoup de soin et d'exactitude, tous les évènemens qui s'étaient passés de son temps. Froissard et Gilles Corrozet se sont servis des mémoires de cet historien, qui s'est plus attaché à l'histoire de France qu'à celle de son propre pays.

M. Bûchon a publié à la fin de son édition de Froissart, les *Chroniques de maître Jean-le-Bel, chanoine.*

1346. FALCOMONT (*Thierry de*), seigneur du pays de Liége, fut l'un des plus grands capitaines de son siècle. Il fut successivement chargé du commandement de l'armée d'Edouard III, roi d'Angleterre, dans sa guerre contre Philippe de Valois; et de celles d'Adolphe de la Marck, évêque de Liége, et de Jean, duc

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de Luxembourg et roi de Bohême. Son père était, au rapport de Jacques de Hemricourt, *le plus brave et le plus courageux chevalier de son siècle.*

1348. HOCSEM (*Jean de*), littérateur, poète, géomètre, chanoine et écolâtre de l'église de Liége, naquit en 1278, au village de Hocsem près de Hougarde. Il enseigna avec distinction la jurisprudence à Louvain et à Orléans.

Hocsem montra dans toutes les affaires importantes dont il fut chargé, une connaissance approfondie des hommes et des choses, et un sincère ami de la liberté. Il s'opposa de toutes ses forces, à ce que les membres du tribunal des XXII nouvellement érigé, fussent élus à vie. Son discours, au sujet de l'élection d'un *mambour du pays*, après la mort de l'évêque Adolphe de la Marck, pour démontrer au chapitre cathédral la nécessité de l'*intervention du peuple* dans ce choix, est digne de tout éloge. Ses ouvrages sont :

1° *Les vies des évêques de Liége, depuis Henri de Gueldre jusqu'à Englebert de la Marck.* Sa chronique commence à l'an 1246 et se termine en 1348. Chapeauville l'a insérée dans son *Recueil des historiens liégeois.* Le style de cet historien est barbare et obscur, et sa narration confuse. Froissard avoue qu'il a profité du travail de Hocsem pour écrire le commencement de sa chronique. La 1re édition de son histoire est plus considérable, et renferme des particularités qui ne se trouvent pas dans la seconde.

2° *Un index alphabétique des principales questions du droit civil et canonique.*

3° *Les fleurs des auteurs et des philosophes.*

* 1350. WARNANT, plus connu sous le nom de *Joannes Presbyter*, était curé du village de Warnant, où peut-être il a pris naissance. Il a écrit les *vies des évêques de Liége*, en commençant, comme Hocsem, à

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Henri de Gueldre. Chapeauville qui le cite souvent dans son recueil, prétend que son style est tellement barbare et obscur, que très-souvent on devine plutôt qu'on ne comprend ce qu'il a voulu dire, et lui préfère l'historien Hocsem ; cependant, il faut avouer que Warnant a écrit dans un sens plus libéral et qu'il rapporte quelques pièces curieuses pour l'histoire de ce temps, que l'on ne trouve point dans Hocsem, ni ailleurs.

1359. GUILLAUME, comte de Namur, dit *le riche*, est l'auteur d'une législation sur les houillères de cette province. Il eut la gloire d'encourager le premier ce genre d'exploitation ; et il le fit avec un soin tout particulier.

* 1360. JEHAIN, châtelain de Waremme, capitaine-général du parti d'Awans, dont il fut toujours l'un des plus intrépides guerriers. Il se signala surtout à la fameuse bataille donnée le jour de la St.-Barthélemi entre les villages de St.-Georges et de Dammartin. Au lever de l'aurore de cette fatale journée, le châtelain remarquable par une taille majestueuse et la grosseur de son corps, se revêtit d'une armure pesante, et commanda à son écuyer de lui amener *Moreau de Dave*, nom d'un fameux coursier dont il avait éprouvé la bonté. Peu de chevaux auraient pu supporter long-temps un poids aussi énorme. Il ne parvint à le monter qu'avec le secours de deux personnes. Comme on lui faisait des reproches de ce qu'il avait des armes trop lourdes : *Je jure*, répondit-il, *par Dieu et St. Georges, que, s'il m'a fallu deux hommes pour monter le fidèle Moreau, quatre et même plus ne m'en feront pas descendre.* Robert de Trugnée et Thomas de Hemricourt tenaient les brides de son cheval, et devaient le garder à vue pendant le combat. A la tête de 270

EFERUS - Recherches & Classification numériques

chevaliers ou écuyers, armés de toutes pièces et de quantité de piétons, parmi lesquels se trouvaient quoiqu'aveugles le seigneur de Clermont et le vieux Wilkar d'Awans, qui voulaient partager leurs dangers, il s'avanca, en bon ordre, vers Dammartin, lieu choisi pour le combat. Les Awans et les Waroux n'attendaient plus que le signal, lorsque deux députés de l'évêque Adolphe de la Marck, leur ordonnent de déposer les armes ; mais sans rien écouter, ils se couvrent précipitamment la tête de leurs casques en poussant des cris affreux, et courent les uns sur les autres. Henri de Hermalle et le châtelain de Waremme se cherchaient et désiraient d'en venir aux mains. Ils s'élancent comme un éclair, se heurtent et se portent à toute outrance les coups les plus violens. Hermalle tombé à terre, est étranglé par Jehain, frère du châtelain de Waremme, et expire sous les pieds des chevaux. Le châtelain de Waremme sortit victorieux du combat, où il avait fait des prodiges de valeur; mais la perte de ses deux frères empoisonna le reste de ses jours.

1372. PIN (*Jean du*), religieux de l'abbaye de Vaucelles, naquit vers 1303 dans le Cambresis. La Croix du Maine dit qu'il était théologien, médecin, orateur et poète, qu'il mourut à Liége, ou dans les environs, et fut enterré chez les Guillelmins. On lui attribue :

1° *Le champ vertueux de bonne vie, appelé Mandevie, ou les mélancolies sur les conditions de ce monde*, en prose et en vers.

2° *Evangile des femmes*, en vers. C'est un livre de morale pour l'instruction des personnes du sexe.

Plusieurs auteurs parlent de du Pin comme d'un homme de mérite, et le citent avec éloge.

1372. MANDEVILLE (*Jean de*), surnommé *le maître à la barbe*, seigneur de Chambdy et chevalier an-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

glais. Il était philanthrope, naturaliste, physicien et professeur de médecine. Vers l'an 1332, il quitta l'Angleterre et voyagea pendant trente-quatre ans en Asie et en Afrique. De retour en Europe, il se fixa à Liége qu'il adopta pour sa patrie et où il termina sa carrière. On l'enterra dans l'église des Guillelmites de cette ville, où l'on voyait naguères encore son épitaphe. Mandeville a écrit d'abord *la rélation de ses voyages en roman wallon*, dans laquelle il s'étend sur ce qu'il a vu de plus remarquable en Egypte, en Arabie et en Perse, etc. Cet ouvrage traduit depuis en diverses langues a paru sous le titre de :

1° *Itinerarius à terrâ Angliæ ad partes Hierosolymitanas, et in ulteriores transmarinas*, en caractères gothiques, format in-4°, sans année d'impression au frontispice; mais on trouve ces mots à la fin du livre : *Explicit Itinerarius à terrâ Angliæ ad partes Hierosolymitanas, editus annô* MCCCCLV, *in civitate Leodiensi.* En flamand, Zwol, 1483, in-4°. En français, Lyon, 1480, in-folio, gothique; Paris, 1542, in-4°. En italien, Milan, 1480, in-4°. Venise, 1491, in-4°. En espagnol, Valence, 1540, in-folio. En anglais, 1499, Westminster, in-8°; Londres, 1503, in-8°; 1670 et 1696, in-4°; 1725, et 1727, in-8°.

2° *Le Grand Lapidaire, où sont déclarèz les noms des pierres orientalles, avec les vertus et propriétèz d'icelles, et les isles et pays où elles croissent.* Paris, 1561, in-12.

1372. HARCHÉES (*Jean de*), bourgmestre de la ville de Thuin, massacré par les gens de l'évêque, parce qu'il ne voulait pas obéir à ses ordres. Sa mort fut la cause de troubles et de séditions dans tout le pays. Les habitans de Thuin, pour exciter les Liégeois à la vengeance, traînèrent de ville en ville le cadavre ensanglanté de Harchées, à Dinant, à Huy, à Liége

EFERUS - Recherches & Classification numériques

enfin, où, après avoir assemblé le peuple, ils exposèrent ces hideux restes au palais. Le peuple, saisi d'horreur à la vue de cet affreux spectacle, jure de venger la mort du bourgmestre, qui fut un bienfait pour le pays, puisqu'elle lui procura le rétablissement du tribunal des XXII, qui, institué en 1343, n'avait eu pour ainsi dire qu'un instant d'existence. Wenceslas, duc de Brabant, qui était venu à Liége, en apparence comme médiateur, eut la gloire de proposer le premier aux états le rétablissement de ce tribunal, comme l'un des moyens les plus efficaces pour ramener la paix.

1378. ARCKEL (*Jean d'*) fut transféré, par Urbain V, du siége épiscopal d'Utrecht à celui de Liége. Après bien des débats, le comté de Looz fut réuni en 1367 au pays de Liége malgré les prétentions d'Arnoul de Rumen et de Guillaume de Hamal, auxquels il fut accordé une pension viagère de 3,000 florins. C'est sous cet évêque que les Liégeois, en assiégeant Rumen, se servirent pour la première fois de bombes et de mortiers. Il publia, du consentement de la nation, une chartre qui confirme les paix précédentes, et prescrit, entr'autres, que les chanoines, prêtres, religieux ou clercs, exerçant un office séculier, seront sujets au tribunal des XXII, de même que les abbés, doyens, archidiacres, bénéficiers ou clercs, qui excéderaient leurs pouvoirs. Les bourgeois de Maestricht en étaient seuls exemptés.

1378. CHARLES, duc de Luxembourg, pair de l'église de Liége, fut élu empereur d'Allemagne, et prit le nom de Charles IV. Autant ses prédécesseurs s'étaient opposés aux envahissemens des papes, autant il se montra soumis à leurs volontés, et rétablit leur puissance en Allemagne, où elle était alors extrêmement affaiblie. Le règne de cet empereur est cé-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

lèbre par la fameuse *bulle d'or*, donnée à la diète de Nuremberg en 1356. Cette charte écrite sur vélin très-malpropre et en mauvais latin par Barthole, a un grand sceau ou bulle d'or au bas. On commence par y apostropher les sept péchés capitaux, et on y prouve la nécessité de sept électeurs par les sept dons du St.-Esprit et par le chandelier à sept branches de l'Apocalypse. Elle a pour but de régler le cérémonial de l'élection des empereurs d'Allemagne. Charles IV introduisit dans l'empire beaucoup de lois et de coutumes françaises, et fit élire son fils Wenceslas roi des Romains, quoiqu'il n'eût que quinze ans, en donnant cent mille ducats d'or à chaque électeur. Il était tellement superstitieux qu'il fit garder les ornemens impériaux dans un de ses châteaux, persuadé, d'après une tradition populaire, que le trône impérial resterait dans sa famille tant qu'elle posséderait ces insignes. C'est sous son règne qu'eut lieu l'invention de la poudre à canon.

1378. HORNES (*Arnoul de*), né dans le comté de ce nom. Etant déjà évêque d'Utrecht le pape Urbain VI le nomma évêque de Liége, par opposition à Eustache Persan de Rochefort, élu par les chanoines de Liége et confirmé par son concurrent Clément VII. Il ne prit d'abord que le titre de mambour, en laissa les fonctions à son frère Louis de Hornes, et retourna à son évêché d'Utrecht. Rappelé par les vœux des Liégeois, et confirmé par l'empereur Wenceslas, qui avait pris le pays de Liége sous sa spéciale protection, il se montra l'ami du peuple. Sous son règne, trois ordres sont reconnus et composent les états : le clergé, la noblesse et les villes, dont l'aveu était nécessaire pour faire la guerre et consentir à certaines taxes. Les sujets sont déliés de l'obéissance qu'ils doivent au chef de l'état, s'il viole un seul article de loi. Arnoul demanda

EFERUS - Recherches & Classification numériques

aux états, un lieutenant de fief pour présider à sa place, la *cour féodale*, qui dès lors fut rendue sédentaire et fixée à Liége. La *cour allodiale* date de la même époque.

* 1381. ADOLPHE DE LA MARCK, second fils d'Adolphe de la Marck et de Marguerite de Clèves, d'abord chanoine de Liége, ensuite évêque de Munster, et en 1363 nommé par le pape Urbain V à l'archevêché de Cologne, quoiqu'il n'eût et ne voulût recevoir aucun ordre sacré. Onze mois après, il céda sa nouvelle dignité à son oncle Englebert de la Marck, pour épouser Marguerite de Juliers et de Berg. Il hérita de son oncle Jean, du comté de Clèves, et le réunit à celui de la Marck.

Adolphe est le fondateur de la *société du Fol*, dont voici la forme et la manière. Chacun des 36 compagnons qui la composaient devait porter un fou d'argent ou un *anter* brodé sur son habit, sous peine de trois gros tournois, en cas de contravention. Ce symbole était la figure d'un fou dont le bonnet et l'habit étaient échiquetés de gueule et d'argent, et garnis de grelots d'or : ses bas étaient jaunes, ses souliers noirs tournés en pointe et terminés par un grelot d'or ; il tenait dans ses mains un plat d'or rempli de fruits. Chaque année, les compagnons se réunissaient le 2e dimanche après la St.-Michel à Clèves pour y tenir une *assemblée* et une *cour ;* nul ne pouvait sortir de l'hôtellerie, ni de l'écurie sans payer sa dépense, et ne pouvait s'exempter de se rendre à cette cour. S'il arrivait un motif d'inimitié entre deux compagnons, ils devaient l'oublier depuis le vendredi avant la cour jusqu'au lever du soleil, jusqu'au vendredi après la cour au coucher du soleil. On devait choisir chaque année *un roi* de la société et *six conseillers*, pour régler et décider des affaires de la cour; les *chevaliers* et les

EFERUS - Recherches & Classification numériques

écuyers devaient payer également pour la dépense de cette cour; les *seigneurs* un tiers de plus que les chevaliers et écuyers; et un *comte* un tiers de plus qu'un seigneur. Chaque année, tous devaient assister dans l'église de Notre-Dame à Clèves, aux obsèques des compagnons décédés, et y présenter leur offrande. Le terme de la société fut de douze années.

1384. GÉRARD *groot* ou *le grand*, né à Deventer, chanoine d'Aix-la-Chapelle et d'Utrecht, célèbre par ses vertus, ses écrits et ses sermons. Le désir de la solitude lui fit quitter ses bénéfices. Il institua les clercs-réguliers, appelés les *frères de la vie commune*, parce que sans s'engager par aucun vœu, ils demeuraient ensemble et se procuraient par leur travail (qui consistait principalement à copier des livres pour les écoliers pauvres), tout ce qui était nécessaire pour leur entretien, sans qu'aucun se réservât rien en particulier. Gérard établit aussi une congrégation de filles, qui, après leurs exercices spirituels, s'occupaient d'ouvrages convenables à leur sexe. Il y eut plusieurs monastères dans les Pays-Bas et le diocèse de Liége, dirigés par les clercs de la même congrégation. Il donna pour directeur, avant de mourir, à ses disciples, Florent Radewyns de Deventer, qui a été le maître spirituel de Thomas à Kempis. Cette congrégation approuvée en 1376 par Grégoire XI, subsiste encore dans quelques contrées de l'Europe, et fut des plus utiles à cette époque, où l'on ne connaissait pas encore l'imprimerie, qui ne rendit pas leurs services inutiles, puisqu'ils imprimèrent à Bruxelles le *premier livre en* 1479. On a de lui :

1° *Epistola Gerardi Groot de officio boni monachi;* et beaucoup d'autres lettres restées manuscrites.

2° *Plusieurs livres de piété*, dont quelques-uns sont imprimés parmi *les œuvres* de Thomas à Kempis.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Cologne, 1660, in-8°, tome III; les autres sont restés manuscrits.

1387. LUXEMBOURG (*Pierre de*), né au diocèse de Liége, évêque de Metz et cardinal; il mourut en odeur de sainteté, et fut canonisé au 16e siècle malgré la lettre de Pierre d'Ailly au pape Clément. Il existe à la bibliothèque de Bourgogne, à Bruxelles, un manuscrit in-12 du 17e siècle, intitulé : *Vie, mort et miracles du bienheureux Pierre de Luxembourg, cardinal et évêque de Metz.*

1390. HÉRENTHALS (*Pierre d'*), chanoine régulier de l'ordre des Prémontrés, naquit vers 1320, au village d'Hérenthals dans la Campine. Il a laissé :

1° *Chronicon ab orbis initio*, manuscrite, dont Baluze a détaché les *vies des papes* Jean XXII, Benoît XII, Clément VI, Grégoire XI et Clément VII, qu'il a insérées dans ses *vies des papes d'Avignon*, Paris, 1693, in-4. On conservait encore plusieurs autres ouvrages manuscrits d'Hérenthals dans l'abbaye de Floreffe, où il avait été prieur pendant plus de 30 ans.

2° *Expositio super librum psalmorum per Petrum de Hérenthals, priorem Floreffiensem.* Conrardus de Homborck, 1480, Cologne, in-f°; Rouen, 1504.

*1392. ADOLPHE, comte de Clèves, fonda la *société de l'Etrille* (*de Rosticem*), dans laquelle entrèrent l'archevêque de Cologne, les ducs de Brabant et de Gueldre, et les villes d'Aix-la-Chapelle et de Cologne, pour le maintien de la paix dans l'étendue de leur territoire respectif.

*1393. ENGELBERT DE LA MARCK, archevêque de Cologne, après l'expiration du terme fixé pour la durée de la *société du Fol*, forma une association amicale et joyeuse en l'honneur de la Ste.-Vierge, qui prit

EFERUS - Recherches & Classification numériques

le nom de *Rosaire*. Les évêques de Munster et d'Osnabrug, Adolphe, comte de Clèves, son fils aîné, Adolphe, son frère, Thierry de la Marck, seigneur de Dinslaken, Frédéric, comte de Mewes, René, seigneur de Fauquemont, Godefroid de Looz, Heinsberg, seigneur de Dalenbroeck, et plusieurs autres firent partie de cette association, dont le prétexte était la conservation de la paix publique. Chacun des compagnons pouvait y faire agréger ses amis, et s'engageait à porter continuellement au cou, un *rosaire d'or ou d'argent*, suivant ses facultés. Il y a lieu de croire que cet ordre fut créé pour donner assistance au parti opposé à Florent de Wevelinghoven, nommé à l'évêché d'Utrecht par Urbain VI en place d'Arnoul de Hornes, évêque de Liége, qui se déclara pour le pape d'Avignon, Clément VII.

1396. HÉSIUS (*Jean*), naquit à Maestricht, et fut chanoine de l'église collégiale de St.-Servais. Il entreprit en 1389, le voyage de Jérusalem dont il a donné une *relation en latin;* et parcourut non-seulement la Judée, mais l'Arabie, l'Ethiopie et d'autres contrées encore plus éloignées. Il existe une édition de la relation de son voyage, imprimée à Anvers en 1565, chez Jean Withège, qui est très-rare; il paraît qu'elle a été aussi inconnue à M. de Châteaubriand, que celle du P. Deschamps, savant voyageur liégeois.

1398. GUISE (*Jacques de*), frère mineur, né à Mons, a écrit en latin les *Annales du Hainaut*, ouvrage bizarre, curieux et intéressant pour le pays de Liége, dans lequel il commence à l'origine du monde. On a publié un extrait de cette histoire sous le titre de : *Illustration de la Gaule Belgique, ou Annales du Hainaut, jusqu'en* 1244. Paris, 1531, 3 vol. in-folio.

M. le marquis de Fortia vient de publier l'ouvrage

EFERUS - Recherches & Classification numériques

complet avec la traduction française en regard du texte. Paris, 1835, 18 vol. in-8°.

Nicolas de Guise, son parent, chanoine de Cambrai, mort en 1621, a publié *une histoire de Mons avec une chronologie des comtes de Hainaut jusqu'à Philippe II.* Cambrai, 1621, in-4°. Elle est insérée dans les *Antiquitates Belgicæ.* Louvain, 1702, in-f°. Cette histoire est bien écrite, et ne manque point de critique, ni d'ordre.

1399. DESPRÉZ (*Jean*), dit d'*Outremeuse*, poète, minéralogiste, géologue, célèbre chroniqueur du XIV^e^ siècle, reçut le jour à Liége, en 1338. Il descendait de l'illustre maison *Despréz*, fameuse dans l'histoire de Liége pendant le moyen âge. Despréz était *notaire, audiencier de la cour de Liége et comte palatin.*

M. Polain, archiviste de la province de Liége, qui a dernièrement publié ses *recherches sur la vie et les ouvrages de Jean d'Outremeuse*, nous apprend que cet historien est l'auteur de la chronique en *rimes françaises*, vulgairement attribuée à un autre du même nom.

La *Chronique en prose* de Jean d'Outremeuse est divisée en 4 livres, et s'étend depuis le commencement du monde jusqu'à son temps : elle est pleine d'intérêt surtout vers la fin du XI^e^ siècle et au commencement du XII^e^, non-seulement pour l'histoire du pays, mais pour celle de la France, de l'Angleterre et de la Flandre.

Le 1^er^ livre s'étend depuis la création du monde jusqu'à l'an 794 après J.-C.

Le 2^e^, depuis cette époque jusqu'en 1207.

Le 3^e^ commence cette année et se termine à l'an 1273.

Le 4^e^, s'il a été achevé, se terminait peut-être à l'an 1399; mais il n'y a rien de certain à cet égard, quant à la date.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Jean de Stavelot, moine de St.-Laurent près Liége, a transcrit de sa propre main, cette chronique, en 3 vol. in-f°, que l'on conservait encore dans la bibliothèque de cette abbaye, en 1642.

1403. HEMRICOURT (*Jacques de*), généalogiste et historien liégeois, né à Liége en 1333. L'introduction qu'il a placée à la tête de son *Miroir des nobles de Hesbaye* nous apprend qu'il descendait du côté des femmes, de l'ancienne famille de Dammartin, et que son véritable nom de famille était *Tomboir*.

Adam Tomboir, né d'un paysan du village de Hemricourt, avait mérité l'estime et la bienveillance de messire Thomas, seigneur de Hemricourt, qui lui confia l'administration de son château. Thomas était père de trois filles; Marie, la plus jeune, ne put voir Adam sans l'aimer. La disproportion de leur naissance paraissait être un obstacle à leur union; *mais combien de fois l'amour n'a-t-il pas rapproché les conditions!...* Marie n'écoutant donc que la voix de l'amour, abandonna la maison paternelle pour se livrer entièrement à son amant. Le seigneur de Hemricourt, en apprenant cette démarche, devint furieux; Adam et sa maîtresse, pour se dérober à sa colère, se réfugièrent dans la ville de St.-Trond, où ils reçurent aux pieds des autels la bénédiction nuptiale. Au bout de deux ans, ils parvinrent, par l'entremise de quelques amis, à calmer le ressentiment de Thomas, qui, ne pouvant briser les liens qui les unissaient, les admit dans son château, et rendit à Tomboir le même emploi qu'il y avait auparavant: il s'opiniâtra à ne vouloir rien donner à sa fille. Adam quitta le nom de Tomboir pour prendre celui de *Hemricourt*, qu'il transmit à ses descendans. Son fils, Thomas de Hemricourt, fit de très-grands progrès dans la jurisprudence, et exerça avec succès, pendant toute sa vie, la profession d'avocat à Liége :

EFERUS - Recherches & Classification numériques

celui-ci eut plusieurs enfans, entre autres, Thomas et Gilles de Hemricourt; le premier fut marchand de vin et bourgmestre de Liége; et le second, secrétaire des échevins de Liége, est le père de notre historien. Sa mère s'appelait Ide d'Abée, et sortait d'une maison distinguée. Il se maria premièrement avec Françoise de Mission, fille de Pierre Mission, honnête bourgeois, drapier de la ville de Liége, dont il eut un fils; ensuite, il épousa Agnès, fille de Veri de Coir, seigneur de Ramioul, chevalier, dont il n'eut point d'enfans. Après la mort de sa seconde femme, il entra dans l'ordre de St.-Jean de Jérusalem.

Il fut secrétaire des échevins de Liége en 1360 jusqu'en 1376, et mayeur en féauté pour Raës de Waroux en 1372. Il fut encore secrétaire du tribunal des douze juges des familles du pays de Liége, en 1372. C'est en 1390, pendant sa magistrature, que Jean de Bavière, dit *sans pitié*, parvint à la principauté de Liége.

Jacques de Hemricourt nous a laissé trois ouvrages; le premier a pour titre : *Miroir des nobles de Hasbaye*, etc. C'est un recueil de généalogies de la plus grande utilité pour la noblesse liégeoise; l'autre est intitulé : *Abrégé des guerres d'Awans et de Waroux*. Ces deux productions, écrites en vieux français tel qu'on pouvait le parler à Liége dans le 14e siècle, ont été imprimées à Bruxelles en 1673, in-f°, avec figures, par les soins d'un nommé Salbrai, qui a joint à côté du texte une plate traduction presqu'aussi obscure que l'original, et de plus très-infidèle. Salbrai avoue dans sa préface, n'en *être venu à bout qu'avec le secours* d'un abbé Massart, liégeois, qui avait quelque connaissance du vieux langage. Il n'est pas inutile de remarquer que quelques exemplaires de ce livre portent la date de 1715, ce qui pourrait faire soupçonner une nouvelle édition; mais le titre seul a été renouvelé.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Charles-François Jalheau, chanoine de Liége, a fait imprimer, en 1791, une nouvelle édition, in-folio, du *Miroir des nobles de la Hesbaye*, qu'il est difficile de se procurer ; cette édition n'a pas été publiée; l'éditeur en a seulement distribué quelques exemplaires. Hemricourt commença le *Miroir des nobles* en 1353 ; il nous apprend qu'il avait alors 20 ans, et qu'il y mit la dernière main en 1398. On y trouve les généalogies des familles nombreuses qui descendaient de Raës de Dammartin, chevalier français, qui se fixa dans le pays, en épousant Alix, fille unique de Sureal de Warfusée, chevalier liégeois, très-opulent.

La noblesse liégeoise, du temps de Hemricourt, avait perdu une partie de son éclat : le but de cet écrivain, en rapportant les hauts faits de ces anciens chevaliers, était d'exciter ses contemporains à marcher sur leurs traces.

Dans la préface très-curieuse de cet ouvrage, Hemricourt y expose les motifs qui l'ont engagé à composer le *Miroir des nobles :* il rend ensuite compte des soins qu'il s'est donné pour en rassembler les matériaux. Il s'y appliqua dès sa plus tendre jeunesse; il consulta les archives de la cathédrale de Liége, il lut de vieux manuscrits, auxquels il crut pouvoir se fier, parce que ses ancêtres, qui les lui avaient laissés, vécurent avec les gentilshommes dont il a fait les généalogies. « C'est avec ces mémoires, dit-il, et »avec ce que j'ai vu ou appris des chevaliers qui »connaissaient les familles illustres de l'évêché de »Liége, que j'ai rédigé le *Miroir des nobles :* on »jugera de mon travail et de mes peines, quand on »saura que j'ai employé 45 ans à le faire. » Il avoue, il est vrai, que ses charges l'empêchèrent d'y vaquer continuellement; il restait quelquefois deux ans sans y toucher : ce fut dans sa vieillesse qu'il s'y adonna

EFERUS - Recherches & Classification numériques

avec le plus de constance ; il se défit exprès de ses emplois ; il relut alors et corrigea ce qu'il avait composé avant sa retraite : « Sans cela, dit-il naïvement, »cet ouvrage n'eut jamais été achevé ni par moi, »ni par un autre. » Le bon Hemricourt appréciait le temps que ce livre lui avait coûté : dans ce siècle de ténèbres, peut-être était-il le seul homme de sa nation, chez lequel se trouvaient réunis la patience et les talens nécessaires, pour oser exécuter une entreprise aussi pénible, et en quelque sorte aussi ingrate. Cet ouvrage, qui ne peut intéresser que les familles nobles liégeoises et quelques-unes des Pays-Bas, qui, sans le *Miroir des nobles*, ne pourraient débrouiller leur origine et leurs généalogies, ne laisse pas de renfermer quelques anecdotes sur les anciens chevaliers liégeois et sur la chevalerie en général, dont le recueil formerait une galerie de tableaux naïfs et singuliers, où les mœurs des 12e, 13e et 14e siècles se trouveraient peintes au naturel.

On doit regretter que M. de la Curne de Ste.-Palaye n'ait point connu le *Miroir des nobles* ni l'*Histoire des guerres d'Awans et de Waroux*, il y aurait puisé d'excellens matériaux, qu'il n'aurait pas négligés pour ses mémoires instructifs sur la chevalerie. Il se serait servi principalement du dernier de ces ouvrages ; c'est un morceau original et piquant, qui méritait d'être plus répandu ; mais il serait difficile pour bien des personnes de le lire dans le texte même de Hemricourt ; car outre la barbarie de son style, cet écrivain est si diffus, si obscur, il règne si peu d'ordre dans cette histoire des démêlés des familles d'Awans et de Waroux, qu'il faut une étude constante et assidue pour saisir le sens de l'auteur et suivre le fil des évènemens multipliés et frappans, qu'offrent ces guerres sanglantes. M. de Villenfagne en a publié un *Essai historique* dans ses *Mélanges de littérature et d'histoire ;* et M. Pi-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

gault, de Calais, a puisé dans l'ouvrage de M. de Villenfagne le sujet d'un *drame en* 3 *actes*, qu'il ne put faire représenter à Liége, lors de son voyage en 1788.

Jacques de Hemricourt est aussi l'auteur du *Pennon de la temporalité des évesques de Liége*, qui n'a jamais été imprimé, et que l'on ne trouve que dans ces recueils manuscrits que les Liégeois nomment *Pawillart*, qui contenaient les anciens statuts, etc., du pays de Liége. Ce traité, qui est peut-être l'ouvrage le plus curieux et le plus intéressant pour l'histoire de ce temps, est terminé, dit-on, par Jean de Temploux, qui y a inséré plusieurs articles, après la mort de l'auteur. M. de Villenfagne, dans ses *Essais critiques*, tome 1^er^, et ses *Recherches historiques*, tome 1^er^, en donne une analyse.

Le langage de Hemricourt est plein de franchise, de rudesse, et porte l'empreinte des mâles vertus et des antiques préjugés de l'ordre auquel il se glorifiait d'appartenir.

Paquot dans ses *Mémoires littéraires* rapporte que Christophe Butkens avait eu le dessein de publier les ouvrages de Hemricourt avec une préface, des notes et un supplément : l'*exemplaire* qui contient ces additions, dit ce bibliographe, est entre les mains de M. Verdussen, échevin d'Anvers.

1403. RADULFUS DE RIVO, doyen de l'église de Tongres, naquit à Brée, dans la Campine; il étudia à Rome les langues grecque et latine, sous le célèbre Simon de Constantinople, et se livra ensuite à l'étude des antiquités. Il fonda le monastère de Corsendonck, et donna aux religieux de cette maison une règle conforme aux anciens canons. Radulfus avait rapporté de Rome plusieurs livres rares, entr'autres un *Nouveau Testament en grec*, fort ancien, dont Erasme fait men-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

tion dans ses écrits, et que les moines de Corsendonck, offrirent, en 1633, au comte Olivarès. Ce livre est aujourd'hui à la bibliothèque de l'Escurial. On a de ce savant :

1° Les *vies d'Englebert de la Marck, de Jean d'Arkel et d'Arnoul de Hornes, évêques de Liége*, que Chapeauville a insérés dans son *Recueil des historiens liégeois.*

2° *Traité de l'observation des canons*, Cologne, 1568; Rome, 1590; dans la *bibliothèque des Pères*, tome 6°, édition de Paris, et tome 14°, édition de Cologne.

3° Calendrier ecclésiastique, Louvain, 1548.

4° Martyrologe en vers.

1404. FROISSARD (*Jean*), poète, historien, chanoine et trésorier de l'église de Chimay, diocèse de Liége, naquit à Valenciennes en 1337, et mourut à Chimay. Un esprit vif et inquiet ne lui permit pas de se fixer long-temps aux mêmes occupations et aux mêmes lieux. Il aimait la chasse, la musique, les fêtes, la parure, la bonne chair, le vin, les femmes. Ces goûts fortifiés par l'habitude ne moururent qu'avec lui.

Il a publié *plusieurs pièces de poésie*, parmi lesquelles on distingue ses *Pastourelles*, peut-être un peu trop libres pour les productions d'un chanoine.

Sa *chroniqne* s'étend depuis 1326 jusqu'en 1400. Enguerrand de Monstrelet l'a continuée jusqu'en 1467. Jean Sleïdan en a fait un abrégé.

La meilleure de toutes les anciennes éditions et la moins commune, est celle de Lyon, 1559, 4 vol. in-f°. Mr. Bûchon en a publié une nouvelle en 15 vol. in-8°. Paris, Verdière, 1824 et années suivantes, à la fin de laquelle, on trouve les *Chroniques de maistre Jean Le Bel, chanoine de Liége.*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Froissard avoue, dans le prologue de son histoire, qu'il s'est servi du travail de Hocsem pour le commencement de sa chronique, et il y cite Jean Le Bel, comme ayant écrit *avec beaucoup de soin et d'exactitude ce qui s'était passé* de son temps, mais sans dire qu'il avait profité de ses écrits, qui lui furent cependant bien utiles.

On trouve dans cet historien (auquel on reproche seulement plus d'impartialité envers les Français qu'envers les Anglais), tous les évènemens considérables arrivés de son temps en Europe, décrits parfois même avec minutie.

Mr. Lacurne de Ste.-Palaye a publié la vie de Froissard, dont les *poésies*, extraites de deux manuscrits de la bibliothèque du roi, à Paris, ont été publiées pour la première fois par J.-A Bûchon. Paris, Verdière, 1829, 513 pag. in-8°. Il est l'auteur d'un roman inédit : *Méliador ou le chevalier au soleil d'or.*

* 1409. PLAYOUL (*Pierre de*), docteur, savant et éloquent pour son siècle, né à Liége, fut député au concile de Pise, où il parla au nom de l'Université de Paris, qu'il représentait.

* 1409. BEELDE, abbé de St.-Trond, obtint du pape Eugène IV, la sécularisation de son abbaye, mais seulement après l'extinction entière de tous les moines qui s'y trouvaient alors. Lui et ses religieux, qui n'avaient demandé à être *chanoines*, que pour vivre plus à l'aise, quoique leur vie fût déjà très-mondaine, ne voyant pas leur situation changée, se désistèrent d'un projet qui ne devait être utile qu'à leurs successeurs.

1410. MARCHINELLE (*Jean*), carme de Liége, prédicateur distingué, théologien ascétique, écrivain ecclésiastique.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1411. LUXEMBOURG (*Josse de*), marquis de Moravie, fut élu empereur d'Allemagne en 1410, mais son règne fut si court que les historiens n'en parlent presque pas ; il mourut trois mois après son élection. Robert, son prédécesseur, acheva d'établir la *supériorité territoriale* des princes de l'empire, en leur accordant le droit de haute justice dans leurs domaines.

* 1416. STOQUIS (*Lambert de*), moine de St.-Laurent près Liége, docteur en droit et prieur de Bertrey, était un littérateur distingué au rapport de Bucelin. Il parut avec éclat aux conciles de Pise et de Constance auxquels il souscrivit en 1416. Les Pères de ce dernier concile le nommèrent arbitre, pour terminer le différend survenu entre les Polonais et les chevaliers de l'ordre Teutonique, le députèrent ensuite vers l'antipape Bénoît XIII, pour l'engager à se désister de la papauté, et l'associèrent aux cardinaux pour l'élection de Martin V. Lambert, outre plusieurs ouvrages, a *spiritualisé* les *Fables d'Esope*, pour réformer les mœurs.

1417. LUXEMBOURG-LIGNI (*Waleran de*), prit une part très-vive dans tous les démêlés des Liégeois avec Jean de Bavière, leur évêque, il interposa sa médiation pour rétablir la paix entre les habitans de Liége et de Maestricht, qui se faisaient alors une guerre cruelle. Il forma dans Paris une compagnie de 500 bouchers, qui reçurent le nom *d'écorcheurs* et commirent dans cette cité, alors livrée à l'anarchie, une foule de brigandages en faveur de la faction des *Bourguignons* contre celle des *Armagnacs*.

1420. TOLVIS (*Henri de*), d'abord religieux carme à Malines, ensuite chapelain du pape Boniface IX. Il fut ensuite nommé évêque de Rosse en Dalmatie,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

et sous-pénitentier de la cour de Rome. Après avoir quitté Rome, sans doute disgrâcié, il fut successivement suffragant de Cambrai et de Liége sous Jean de Bavière, et mourut à Utrecht.

1419. VALENRODE (*Jean de*), archevêque de Riga en Livonie, assista au concile de Constance. Nommé au siége épiscopal de Liége par le pape Martin V, après l'abdication de Jean de Bavière, voulant se conformer au diplôme de l'empereur Sigismond, et réparer les maux que son prédécesseur avait faits aux Liégeois, il leur rendit leurs lois, leurs priviléges, leur liberté, et mourut sincèrement regretté du peuple dont il s'était montré l'ami.

1424. BAVIÈRE (*Jean de*), dit *sans pitié*. Aucun crime ne coûtait à ce monstre, même quand il ne devait point lui servir, tant il se sentait pour le mal une sorte de luxure.

Elu évêque de Liége, quoique laïc, il fit une entrée magnifique dans cette ville. Le lendemain, son père Albert, comte de Hainaut, lui prêta foi et hommage en qualité de vassal, suivant l'antique usage, depuis que le comté de Hainaut relevait de l'église de Liége.

Le règne de cet évêque, sous-diacre seulement, ne fut qu'une série de troubles, de scandales et de calamités pour le pays. Son despotisme et sa cruauté aigrirent les esprits : son alliance avec la maison de Bourgogne lui ôta la confiance de la nation ; dès lors la guerre fut déclarée, et Thierri de Hornes lui fut opposé comme évêque légitime.

La suite de cette division sanglante donna lieu à la bataille d'Othée, si fatale aux Liégeois. Jean en profita pour ravir au peuple sa liberté, ses priviléges : il fit enlever toutes les archives et périr ses ennemis de mort cruelle.

Lié d'intérêt et d'intrigues avec le comte de Hai-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

naut, son père, et le duc de Bourgogne, il entra avec eux dans leurs desseins hostiles à la France. On voit encore à Paris dans les rues Tirecharpe et des Bourdonnais, la maison où Jean de Bavière descendit vers 1404, après avoir prêté serment à la porte St.-Denis, entre les mains du prévôt de la ville, *qu'il ne tournerait point ses armes, ni contre le roi, ni contre les habitans*, quand il vint à main armée au secours des *Bourguignons* contre les *Armagnacs*.

Dévoré d'ambition et le cœur ulcéré contre sa nièce, Jacqueline de Bavière, comtesse de Hollande, de Hainaut et duchesse de Limbourg, qui l'avait refusé pour époux, il l'abreuva de dégoûts, obtint de Jean, duc de Touraine, qui l'avait épousée, la cession de la Hollande pour 12 ans.

A la mort d'Antoine, duc de Bourgogne, il obtint la dispense du sous-diaconat, abdiqua l'évêché de Liége en 1418, et épousa Elisabeth de Gorlitz, veuve d'Antoine. Selon quelques auteurs, il mourut de poison, six ans après son mariage.

1425. JEAN IV, duc de Brabant, époux de l'infortunée Jacqueline de Bavière, comtesse de Hainaut et de Hollande. On lui doit la fondation de l'Université de Louvain, dont Engelbert de Nassau doit partager la gloire, puisqu'il lui en suggéra l'idée et en donna le plan.

Cette Université, que l'on peut considérer comme *la fille* de celle de Cologne, fut un bienfait pour le pays de Liége où elle répandit les lumières et l'instruction.

Jusqu'au 8e siècle, les connaissances humaines avaient été concentrées dans les écoles épiscopales et monastiques. Charlemagne appréciant tout ce que l'ignorance apporte de maux dans un état, et envisageant la

EFERUS - Recherches & Classification numériques

science comme la compagne inséparable de la liberté, voulut instruire ses peuples qui gémissaient dans la plus crasse ignorance : il établit à cet effet des écoles dans les principales villes du royaume, dont il confia la direction générale au célèbre moine Alcuin. Liége eut une école ; il en institua même une dans son palais à Aix-la-Chapelle.

Comme les maîtres qui présidaient à ces nouvelles écoles, ne se bornaient pas uniquement aux études cléricales, dès lors les laïcs purent s'instruire et acquérir des connaissances conformes à leur goût, à leur état.

Malheureusement, la mort de Charlemagne replongea bientôt les sciences dans l'état de langueur, d'où la force seule de son génie avait pu les tirer. La décadence des lumières, devenue de plus en plus rapide dans ces écoles, on fut obligé de nouveau d'aller étudier dans les cloîtres des églises cathédrales ou des monastères. On apprenait dans ces pieuses retraites, la *grammaire*, la *dialectique*, *l'arithmétique*, la *géométrie*, le *latin*, *un peu de poésie* et *d'histoire*, la *religion*, le *plain-chant* et la *lithurgie*.

Jusqu'au 12e siècle, Liége, St.-Amand, Lobbes et St.-Bertin furent les écoles les plus fréquentées en Belgique.

Lorsque les Universités furent établies en Europe, Padoue et Bologne furent recherchées par les Liégeois et les Belges qui voulaient étudier la médecine ; et Paris, pour l'enseignement de toutes les sciences connues.

L'Université de cette ville attirait dès le 13e siècle, une foule prodigieuse d'écoliers de presque toutes les parties de l'Europe. On y enseignait la *grammaire*, la *rhétorique*, la *dialectique*, l'*astrologie*, la *géométrie*, l'*arithmétique*, la *musique*, la *théologie*, le *droit canon* et *quelques principes du droit civil*.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

L'établissement d'une Université à Louvain fut une époque remarquable pour le progrès des sciences dans le pays ; mais cette Université, qui jusqu'en 1559, fit partie du diocèse, amena une décadence progressive dans les écoles de Liége et celles des principaux monastères de l'évêché.

1426. EYCK (*Hubert Van*), peintre célèbre, inventeur de la peinture à l'huile, et l'un des fondateurs de l'école flamande. Il reçut le jour en 1366, au village d'Eyck, près de Maseyck, ville du comté de Looz, dans le pays de Liége. Son père était un peintre assez médiocre.

Il quitta sa patrie et vint se fixer à Gand où il établit une école de peinture, où les talens du maître attirèrent un grand nombre d'élèves, parmi lesquels on distingue Jean, son frère, Gérard Vander Meer et Josse de Gand.

Hubert Van Eyck cultivait les sciences et principalement la chimie. Après plusieurs essais infructueux, il *inventa*, ou plutôt *perfectionna la méthode de peindre à l'huile ;* car il paraîtrait presque certain, que ce procédé était déjà connu. C'est vers 1409, que Hubert fit la découverte de sa *nouvelle méthode* qui a immortalisé son nom.

En 1420, cédant aux prières de Josse de Vyts, seigneur de Pamèle et patricien de Gand, il entreprit cette magnifique composition, qu'il travailla jusqu'à sa mort, et que son frère, Jean Van Eyck, continua et n'acheva qu'en 1432, époque à laquelle fut exposé dans la chapelle de l'église de St.-Bavon, construite à cet effet par la famille de Vyts, ce *chef-d'œuvre*, qui comprenait douze panneaux réunis, formant néanmoins douze tableaux séparés, divisés en deux séries : sept en haut, cinq en bas ; et dont la hauteur totale tait de onze pieds environ, et la largeur de quatorze.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

En voici la description :

1^er^. *Dieu le Père* occupe le centre de la partie supérieure du tableau. Il est vu de face, assis sur un trône, et tenant de la main gauche un sceptre de cristal. De la main droite, il semble donner la bénédiction. Sa tête est couronnée d'une tiare magnifique.

2^e^. A sa droite est la *Sainte Vierge*, également assise sur un trône, et tenant dans les mains un livre dont la lecture paraît l'occuper. Une couronne d'or couvre sa tête.

3^e^. A la gauche de *Dieu le Père* se trouve *St. Jean Baptiste*, tenant d'une main un livre posé sur ses genoux.

4^e^. Ce panneau représente un groupe de cinq anges sans ailes, qui jouent de divers instrumens. La figure principale est assise devant un orgue : elle a passé jusqu'ici pour Ste. Cécile, mais d'habiles critiques ne partagent pas cette opinion.

5^e^. Devant un pupitre richement sculpté sont placés huit anges également sans ailes : ils chantent; et celui qui est assis sur le devant, bat la mesure sur la main droite.

6^e^ et 7^e^. Ces deux panneaux représentent Adam et Eve debout et dans un état complet de nudité. Eve tient de la main droite un fruit qui ressemble moins à une pomme qu'à une orange : Adam paraît vouloir la dissuader d'en manger.

8^e^. Ce tableau, le plus remarquable de tous, représente des anges, des saints, au nombre desquels se voit St. Liévin, patron de la ville de Gand, des martyrs, des vierges, enfin beaucoup d'autres personnages rassemblés autour de l'*agneau* placé sur un autel au milieu du tableau, lequel contient plus de trois cents figures de douze à quatorze pouces de proportion.

9^e^. On voit sur ce panneau une foule de guerriers conduits par un personnage monté sur un cheval

EFERUS - Recherches & Classification numériques

blanc, portant un drapeau, et couvert d'une cuirasse resplendissante. Quatre d'entre eux sont couronnés. Quelques-uns ont cru reconnaître parmi ces guerriers, l'empereur Frédéric 1^er^, St. Louis, Godefroid de Bouillon, Tancrède, Robert de Flandre, etc.; mais on n'a rien de certain à cet égard.

10°. Ce panneau représente dix cavaliers, parmi lesquels on remarque principalement un homme d'un âge mûr, mais d'une physionomie extrêmement douce et bonne : il monte un cheval blanc richement harnaché, et porte une superbe pelisse bleue et une toque fourrée ; on croit que c'est le portrait de Hubert Van Eyck. Plus loin on aperçoit la figure d'un homme plus jeune, ayant des traits plus heureux et une expression douce et sensible, vêtu d'un habit noir, portant au cou un chapelet de corail, et autour de la tête une coiffe nouée de manière que les bouts dépassent ; on présume que cette tête est celle de Jean Van Eyck. Du moins il est certain que ces deux figures sont le type de tous les portraits de ces deux artistes liégeois, que nous possédons gravés tant en bois qu'en taille-douce.

11°. On y voit de saints ermites, au nombre de dix, portant dans leurs mains des rosaires, soutenant par des béquilles leur marche chancelante, et s'avançant vers l'*agneau*. A leur suite se trouvent deux femmes, dont l'une, portant un vase de parfums, fait présumer être Marie Madeleine.

12°. Dix-sept pélerins, ayant à leur tête Saint Christophe, sont figurés dans ce dernier panneau. Le saint comparativement aux pélerins est d'une grandeur démesurée.

Les n^os^ 4, 5, 6, 7, 9, 10, 11 et 12 formaient des espèces de volets, et se reployaient sur les quatre autres parties. Ils sont peints à l'extérieur, de sorte que, tous les volets étant fermés, on voyait de nouveaux

EFERUS - Recherches & Classification numériques

tableaux, moins remarquables cependant, en général, que ceux de l'intérieur, non qu'ils aient été travaillés avec moins de soin, mais parce que l'air auquel ils ont été constamment exposés, a nui à leur effet et détruit la vivacité des couleurs.

La partie supérieure représente l'*Annonciation*. On y voit dans une vue de Gand, la maison qu'on croit avoir été habitée par les frères Van Eyck. Sur la série inférieure se remarquent les portraits de St. Jean Baptiste et de St. Jean l'Evangéliste, ainsi que ceux du donateur Josse Vyts et de son épouse Isabelle Borlunt, fille de Jérôme, premier échevin de Gand.

L'inscription suivante mise sur le tableau par Jean Van Eyck, et qui est placée sous les quatre figures dont nous venons de parler, a été fort long-temps couverte de couleur; on ne sait par qui ni à quelle époque; ce n'est que depuis peu de temps qu'elle a été découverte et déchiffrée :

« Le peintre Hubert, le plus grand peintre qui ait » jamais existé, a commencé cet ouvrage, que son » frère, le second dans son art, s'est chargé d'achever, » engagé par les prières de Josse Vyts. »

Il n'est pas douteux que la gloire de cette riche et vaste composition n'appartienne toute entière à Hubert, et que ce ne soit lui qui en ait dessiné et esquissé les détails. Quant à l'exécution, il est assez difficile de décider positivement quelles sont les parties faites par chacun des deux frères. La série supérieure, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, a été peinte par Hubert, à l'exception néanmoins des panneaux 4 et 5, dont quelques parties paraissent être d'une autre main. On croit que toute la série d'en bas est l'ouvrage de Jean, hormis quelques endroits des panneaux 8 et 9 qu'on attribue à Hubert.

On présume aussi, avec assez de raison, que les élèves des Van Eyck ont aidé leurs maîtres dans ce

EFERUS - Recherches & Classification numériques

grand ouvrage ; et l'on regarde la figure placée au haut de l'extérieur du sixième panneau, comme l'ouvrage de Vander Meer.

On faisait un si grand cas de cette composition, qu'on ne l'exposait aux regards du public que les grands jours de fête.

Philippe II, voulut faire transporter en Espagne ce chef-d'œuvre ; mais les chanoines de St.-Bavon s'y opposèrent. Michel de Cocxie fut chargé d'en faire une copie pour ce monarque qui la plaça dans la chapelle du vieux palais à Madrid. Dans la série supérieure du tableau, il égale presque l'original par la chaleur et le brillant du coloris ; mais il en est à une grande distance pour tout le reste. Cette copie qui n'est pas fidèle, on ne sait pourquoi, coûta deux années de travail à l'artiste, et lui fut payée deux mille florins, somme très-considérable pour ce temps-là.

M. Aders, à Londres, possède une copie entière de l'ouvrage des Van Eyck ; on ne sait ni dans quel temps, ni par qui elle a été faite. Quoique fort belle elle est inférieure à celle commandée à Cocxie.

En 1817, les panneaux 4, 5, 9, 10, 11 et 12 du chef-d'œuvre des Van Eyck, furent vendus sans autorisation à M. van Nieuwenhuyse de Bruxelles, qui les revendit 100,000 francs l'année suivante, à M. Solly, amateur anglais, qui les céda avec quelques autres tableaux à S. M. le roi de Prusse, pour une somme de 100,000 thalers (410,900 francs).

Hubert mourut à Gand le 8 septembre 1426, et fut enterré dans la chapelle que la famille de Vyts avait fait construire à St.-Bavon.

Marc Van Vaernewyck dit que l'os du bras de Hubert, auquel avait été attachée la main habile de ce peintre, fut long-temps exposé à la vénération publique, et qu'il l'a vu lui-même, dans une armoire de fer, au cimetière à l'entrée de l'église.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

* 1426. EYCK (*Marguerite Van*), sœur des deux peintres illustres de ce nom, naquit comme eux à Eyck près de Maseyck. Elle cultiva la peinture avec succès, et pour se livrer plus entièrement à son art, elle refusa, dit-on, de se marier.

* 1427. PIERRE (*Erasme delle*), orfèvre et ciseleur.

* HORNE (*Herman*), habile ciseleur.

* LAMBERT (*Jean*), peintre.

* GODÈLE (*Jean*), habile ciseleur.

* LIBERMÉ (*Jacques de*), peintre.

* FÉLEM (*Gérard de*), ciseleur.

Tous ces artistes sont Liégeois; ils florissaient vers le même temps; on ignore en grande partie leurs travaux, mais l'on sait qu'ils avaient du talent dans leur art et s'étaient acquis de la réputation dans leur patrie.

1428. GODESCALD (*Jean*), abbé de Stavelot, homme d'une conduite tellement extravagante, que pour payer ses dettes, il se vit obligé de donner en engagère, au comte Evrard de la Marck, le comté de Logne et les vignobles que les abbayes de Stavelot et de Malmédy possédaient sur les bords de la Moselle, et de résigner, par les ordres du pape, le gouvernement du pays entre les mains de l'abbé de St.-Laurent près Liége.

1430. GISLAIN (*Jean*), doyen de la collégiale de St.-Denis, à Liége, chancelier de l'Université de Louvain.

* 1430. ANGELUS *de Cambis*, né à Liége, poète latin.

1440. PICART (*Jean*), 39e abbé de Citeaux, naquit

EFERUS - Recherches & Classification numériques

en 1380, à Launois, au duché de Bouillon. Il fut député par son ordre au concile de Constance, où il prononça une harangue, et concourut avec les cardinaux à l'élection du pape Martin V. Le P. Homey, auteur d'un *éloge* de ce prélat, a inséré dans son *Supplementum Patrum*, le discours prononcé par Picart devant les pères du concile de Bâle.

1440. LUXEMBOURG (*Jean de*), comte de Ligni, frère du cardinal de ce nom, trahit comme lui la France pour servir l'Angleterre. Nommé gouverneur de la ville d'Arras, il se signala par une foule de cruautés.

* 1441. EYCK (*Jean Van*), frère du précédent, naquit au village d'Eyck près de Maseyck, ville de la principauté de Liége, vers l'an 1401. Il fut le disciple de son frère qu'il surpassa bientôt.

Son premier ouvrage connu, est une *tête* peinte à l'huile, dont il fit hommage en 1420, à une réunion de peintres composant la confrérie de St. Luc à Anvers, qui lui en firent de grands complimens.

Il travailla à diverses compositions avec son frère auprès duquel il demeurait. Après sa mort arrivée en 1426, il continua sa grande composition, destinée à la chapelle de la famille de Vyts, dans l'ancienne église de St.-Bavon, et la termina en 1432.

Antonello de Messine, auquel les Italiens ont attribué *l'invention de la peinture à l'huile*, connue alors sous le nom du *procédé flamand*, dans le désir de rapporter dans sa patrie cette admirable découverte qui devait avoir une influence si remarquable sur l'art de la peinture, fit entre 1435 et 1442, un voyage en Flandre, à la sollicitation de Colantonio, son maître, et de Réné d'Anjou, roi de Naples. Il se lia d'amitié avec Jean Van Eyck, alors établi à Bruges, qui lui apprit la *manière de fixer les couleurs sur la*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

toile et de leur donner plus d'éclat. Antonello, après la mort de Jean, quitta Bruges, et ouvrit à Venise une école où se formèrent Girolamo Alibrandi, surnommé le *Raphaël de Messine*, et Domenico, qu'un de ses élèves, Andrea del Castagno, assassina en 1463, pour posséder seul à Florence, le secret de la peinture à l'huile.

On voit encore à Gand un tableau d'Antonello, représentant le *Christ entre les deux larrons*, et sur lequel on lit l'inscription suivante : 1445 *Antonellus Messeneus me o°* (oleo) *pinxit.*

Après la mort de Hubert Van Eyck, Jean quitta Gand pour aller se fixer à Bruges. Il se maria, mais on ignore s'il eut des enfans.

C'est de cette ville, alors très-florissante et le séjour favori des comtes de Flandre, que la réputation de ce grand peintre se répandit dans toute l'Europe, où il est connu sous le nom de Jean de Bruges.

Il forma à son école, Roger de Bruges, Ruggieri, Antonello de Messine et Hugues Vander Goes connu en Italie sous le nom de Hugo d'Anversa.

Philippe, duc de Bourgogne, protecteur zélé des sciences et des beaux-arts, admit Jean Van Eyck dans ses conseils.

Les beaux tableaux de Michel Volhgemuth, de Nuremberg, de Martin Schon, de Colmar, et surtout de Herlen de Nordlingen, nous offrent les échantillons de l'*école* de Jean Van Eyck.

Hubert et Jean sont regardés encore aujourd'hui, comme les *restaurateurs* de la peinture dans les Pays-Bas, et les *maîtres* d'une partie des écoles modernes.

On voit en Europe, dans plusieurs galeries royales et même dans les cabinets de quelques riches amateurs, des tableaux qu'on dit être des Van Eyck, et surtout de Jean, puisque par suite de l'erreur qui attribuait à ce dernier l'invention de la peinture à l'huile, le nom

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de Hubert était presque tombé dans l'oubli. On conçoit que l'intérêt des vendeurs et des acheteurs a dû contribuer beaucoup à augmenter le nombre de ces ouvrages, et qu'on ait mis sous le nom de ces deux grands maîtres, des productions, soit de leurs élèves, soit de peintres fort distingués qu'on voyait en Flandre à cette époque. Ce qui paraît certain, c'est qu'il n'existe peut-être pas plus d'une douzaine de tableaux qui soient incontestablement des Van Eyck. Ce nombre se réduirait même à moitié, si l'on ne regardait comme sortis de leurs mains, que ceux qui portent leurs noms.

L'académie de Bruges en possède trois : une *tête de Christ;* le portrait de la *femme de Jean;* une *Vierge avec l'enfant Jésus, saint Donatien, saint Georges et un chanoine.*

On voit dans la galerie du Belvédère, à Vienne, le portrait de *Jean de Leeuw*, peint par Jean, en 1436.

Il a fait aussi pour la cathédrale d'Ypres, un grand tableau qui lui fut commandé par le prévôt Nicolas Van Maelbeke. Cette composition n'étant point terminée, on présume qu'il y travaillait lorsque la mort vint le surprendre.

Jean Enschedé, de Harlem, possédait en 1769, un tableau peint par Jean, en 1437, représentant *la fondation d'une église*, dans lequel on voyait une Vierge assise au pied d'une tour déjà fort avancée.

On attribue aussi aux Van Eyck, mais sans preuves :

La Vierge donnant le sein à l'enfant Jésus; sainte Catherine.

Une *Vierge au donataire*, qui vient de la cathédrale d'Autun. Ce tableau et les deux précédens sont au Musée de Paris.

Un *saint Jérôme*, qui doit se trouver à Florence.

Une *salle de bains*, peinte pour Frédéric, duc d'Urbin.

Une *adoration des Mages*, qu'on voyait autrefois à Paris, dans la galerie du Palais Royal.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Un tableau, dont parle Vasari, et dont Bartholomée Facius, fait la description suivante, dans son livre, *De viris illustribus* : « C'est de *Jean Gallicus* (Jean Van » Eyck), dit-il, que nous avons cet excellent tableau » dans le cabinet du roi Alphonse. On y trouve la » *Vierge Marie*, remarquable par sa beauté et sa douce » pudeur; l'*ange Gabriël* lui annonçant que le fils de » Dieu naîtrait d'elle : il est d'une rare beauté, et l'on » dirait que sa chevelure est plus vraie que nature; » *Jean-Baptiste*, portant sur sa personne l'empreinte » de la sainteté de sa vie et de l'austérité de ses mœurs; » *Jérôme*, tout semblable à un être vivant; une *biblio-* » *thèque* d'une exécution admirable. Le pan extérieur » représente *Baptiste Lommelino*, à qui ce tableau a » appartenu, et à qui la voix seule manque; et *sa* » *maîtresse*, belle femme, comme elle l'était en effet, » est parfaitement ressemblante. Entre deux, un rayon » de soleil tombe sur le panneau, on le croirait l'effet » du soleil même. »

Les frères Van Eyck ont sans doute fait un plus grand nombre de tableaux; mais il est vraisemblable que plusieurs n'ont pu échapper aux ravages du temps et aux désastreuses journées d'août 1566. Si l'on considère ensuite que les artistes opéraient alors plus lentement qu'on ne le fait maintenant, qu'ils s'occupaient moins de leurs intérêts que de leur gloire, qu'enfin la belle composition de St.-Bavon a coûté douze années de travail, on sera moins surpris qu'il soit resté si peu de productions de ces deux peintres.

Jean Van Eyck mourut à Bruges; on croit qu'il a été enterré dans l'église de St.-Donat en cette ville.

1443. LUXEMBOURG-St.-POL (*Louis de*), cardinal, évêque de Térouane, suivit le parti de Henri VI, roi d'Angleterre qui prenait le titre de roi de France, et le fit son chancelier. A l'entrée de Charles VII, roi de

EFERUS - Recherches & Classification numériques

France, dans Paris, ce cardinal se réfugia dans la Bastille; mais contraint de capituler, il obtint la liberté de se retirer en Angleterre, où il mourut.

1448. NIZET (*Denis*), de Verviers, propriétaire de la foulerie du Saucy. Il est le premier foulon établi dans cette ville, ou du moins dont le nom nous soit parvenu.

1448. DYNTER (*Edmond*) naquit au village de ce nom près Bois-le-Duc. Il fut secrétaire d'Antoine, de Jean IV, de Philippe Ier et de Philippe-le-Bon, ducs de Brabant et de Bourgogne. Dégoûté de la cour, il embrassa l'état ecclésiastique, fut pourvu d'un canonicat de l'église St.-Pierre de Louvain, et se retira ensuite chez les chanoines-réguliers de Corsendonck.

Il a laissé une chronique manuscrite en 5 vol. infolio qui se trouve à la bibliothèque de Bourgogne, sous le n° 524. Elle renferme un grand nombre de pièces originales et de particularités que l'auteur rapporte comme témoin oculaire, et porte le titre suivant:

Chronicon ducum Brabantiæ et Lotharingiæ regumque Franciæ sex libris distinctum auctore Edmundo Dyntero à secretis olim quatuor ducum Brabantiæ, Antonii I, Joannis IV, et Philippi I et II.

Le Ier livre traite de l'origine des Francs et présente la succession et la généalogie des Mérovingiens.

Le 2e expose la descendance des Carlovingiens, les victoires de Pepin et de Charlemagne, la fondation de l'église d'Aix-la-Chapelle, et la suite de l'histoire des Gaules, de l'Allemagne et de l'Italie jusqu'au règne d'Othon inclusivement. Les irruptions des Normands y sont racontées.

Le 3e commence à l'année 988 et se termine avec le règne de Louis-le-Pieux.

Le 4e rapporte des faits relatifs aux souverains pontifes, aux anti-papes, aux empereurs et rois des

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Romains, jusques et y compris Guillaume, comte de Hollande.

On y trouve en même temps la suite des ducs de Lorraine de la maison d'Ardennes, celle des comtes de Louvain et de Bruxelles, ainsi que celle des ducs de Lothier et de Brabant issus des Troyens, de Pepin et des Carlovingiens, jusqu'à Jean 1er duc de Brabant et de Limbourg.

Il nous apprend que l'empereur Frédéric Ier se déclara *avoué* de l'église de Liége.

1449. STAVELOT (*Jean de*), né en 1386, religieux bénédictin de l'abbaye de St.-Laurent près Liége, poète, dessinateur, peintre. Il est l'auteur d'une chronique qui commence à St.-Materne et se termine en 1449, époque où il mourut.

Outre le manuscrit original de cet ouvrage, on conservait encore dans les derniers temps à l'abbaye de St.-Laurent, quatre volumes in-folio transcrits de la main de Stavelot; les 3 premiers renfermaient la chronique de Jean d'Outremeuse, et le 4e la continuation de cette même chronique.

On a aussi de lui :

1° Une *traduction en roman wallon de la Règle de St. Benoît*, qui est la première en ce genre.

2° Une *traduction française de la vie de St. Benoît avec ses miracles*, composée en latin par St. Grégoire. Il a orné cette traduction *de vignettes* de sa façon.

* 1450. LEUMONT (*Thiry de*), liégeois, peintre sur verre.

1452. BRUXELLES (*Jean de*), abbé d'Olne, fut député par son ordre avec l'abbé de Citeaux, au concile de Bâle tenu en 1430. Il mourut à Olne. Il a laissé un traité qui porte le titre : *De la roue de la prélature comparée à la roue matérielle.*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1452. BRUGES (*Hilger de*), religieux carme, ensuite chanoine et pénitencier de l'archevêché de Cologne, dont il fut suffragant après avoir été sacré évêque *in partibus* de Budon. Il fut persécuté et dégradé par le cardinal de Cusa, lorsqu'il vint à Liége, durant sa légation en Allemagne; et enfin réhabilité comme suffragant de Liége, quoique ce cardinal lui eût violemment contesté la légitimité de son sacre, soi-disant entaché d'hérésie, à cause des opinions de Thierry de Mœurs, archevêque de Cologne, qui l'avait ordonné, et l'eût publiquement chassé de l'église de Tongres, où il remplissait dans le moment ses fonctions épiscopales. Hilger a publié des *Commentaires* très-estimés *sur les Epîtres de St. Paul.*

1453. MONSTRELET (*Enguerrand de*), gouverneur de Cambrai, où il est né, est l'auteur d'une histoire curieuse et intéressante des choses mémorables arrivées de son temps, depuis l'an 1400 où finit celle de Froissard, jusqu'en 1467. Il y raconte entr'autres, d'une manière simple et vraie mais très-diffuse, la prise de Paris et de la Normandie par les Anglais, et les guerres qui éclatèrent entre les maisons d'Orléans et de Bourgogne. Cet ouvrage est précieux par le grand nombre de pièces originales qu'il renferme. Les 15 dernières années sont écrites par une main étrangère. Il paraîtrait que les éditions gothiques sont plus fidèles que les autres.

Chronique et histoire d'Enguerran de Monstrelet depuis 1400, *où finit Froissard jusqu'en* 1467, *continuée jusqu'en* 1516. 1^er^ vol. Paris, François Rognault, 1514. Le 2^e^ et 3^e^ vol. Paris, L'Huillier, 1572. 3 tom., 2 vol. in-folio. Paris, Denis Sauvage, 1603.

1457. ANTHIN (*Wathieu d'*), échevin, grand mayeur et bourgmestre de Liége, dont il remplit les fonctions sous Jean de Bavière en qualité de *conseiller souverain.*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Il sut par ses manières et ses paroles se rendre l'idole du peuple, tout en trahissant ses intérêts. Sa popularité lui acquit une influence extrême dans tout le pays; et son crédit était tel, que l'un de ses fils, chanoine de St.-Lambert, ayant été condamné dans un procès qu'il avait intenté au chapitre cathédral, Wathieu d'Anthin poussa l'impudence jusqu'à interdire de sa propre autorité, le feu et l'eau au chapitre, et à défendre à tout ouvrier de travailler pour le service des chanoines. Ayant été proscrit, il obtint sa grâce et revint même à Liége avec l'agrément de Jean de Hinsberg; mais les échevins et les puissans qui redoutaient son crédit, le firent exiler de nouveau. Ses biens furent confisqués, et il mourut à Louvain.

1457. ARSENNE de Liége, abbé de St.-Paul à Rome, où il termina sa carrière.

1459. HEINSBERG (*Jean de*), évêque de Liége. Il fut d'abord chanoine de Liége et archidiacre de Hesbaye, et élu évêque à l'âge de 23 ans. Son règne fait époque dans les fastes de l'histoire nationale par le rétablissement du tribunal des XXII, anéanti depuis la bataille d'Othée, et la cessation du fameux tribunal de paix, auquel Philippe, duc de Bourgogne, porta le dernier coup, en s'y soustrayant, afin de détruire le pouvoir et l'influence que ce tribunal procurait aux évêques de Liége sur tous les vassaux et les seigneurs du diocèse. Ici commence la lutte ouverte entre les ducs de Brabant et les Liégeois qui perdirent leur puissance, tout en restant libres.

Le règne de Heinsberg, partisan de la maison de Bourgogne, ne fut qu'une série de troubles, de dissentions et de guerres, que la France attisait en secret, dans sa haine contre les ducs de Bourgogne, et dont les Liégeois furent les dupes et les victimes.

En 1421, Heinsberg ainsi que toute la noblesse du

EFERUS - Recherches & Classification numériques

pays, prit la croix dans l'église de St.-Lambert et marcha contre les Hussites en Bohême, sur les instances du pape, qui les ayant déclarés hérétiques, avait ordonné une croisade contre eux.

Cette année fut remarquable par l'apparition dans l'air d'une grande croix qui s'étendait sur la ville de Liége; et par un débordement affreux de la mer, qui, après avoir rompu ses digues en Hollande, engloutit la ville de Gorcum et 72 villages.

Son adhésion à la paix honteuse et déshonnorante, que le duc de Bourgogne imposa aux Liégeois en 1431, fut le prétexte de la célèbre conjuration des Anthins, dont tous les partisans furent proscrits ou suppliciés. Cette sédition, qui mit Liége à deux doigts de sa perte, fut jusqu'en 1684, l'objet d'une fête publique qu'on célébrait à Liége, tous les ans le 6 janvier, par trois feux qu'on allumait sur la place du Grand Marché.

En 1444, Heinsberg, qui ne respirait que le plaisir, résolut de partir pour la Palestine, soi-disant pour y accomplir un vœu qu'il avait fait au Seigneur, pour la cessation des maux qui affligeaient le pays. Arrivé à Venise, il écrivit au Dey de Tunis, pour obtenir des passe-ports; mais, s'il faut en croire les historiens, le titre de duc de Bouillon qu'il avait pris dans sa lettre, lui attira un refus qui le força à revenir dans son diocèse.

Pressé par les instances et les menaces de Philippe, duc de Bourgogne, ou peut-être dégoûté et ennuyé des affaires, il abdiqua l'évêché en faveur de Louis de Bourbon, neveu de ce duc. Il mourut quelque temps après à Diest, emportant les regrets d'un peuple qu'il avait abusé et trompé; tant il est vrai, que rien ne lui plaît tant que le luxe et la magnificence.

Jean de Heinsberg, était versé dans les sciences et la littérature. Plus ami des plaisirs et de la volupté

EFERUS - Recherches & Classification numériques

que de ses devoirs, il passa la plus grande partie de son épiscopat à la cour de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, alors regardée comme la plus magnifique et la plus galante de l'Europe. On le soupçonna même d'entretenir un commerce criminel avec Isabelle de Portugal, troisième femme de ce duc, et d'être le père de Charles-le-Téméraire, fils de cette princesse.

Heinsberg, assista au congrès d'Arras, où il prit les intérêts de la maison de Bourgogne contre Charles VII, roi de France. Il y parut suivi d'une escorte nombreuse des plus riches seigneurs liégeois.

Au couronnement de l'empereur Frédéric III, à Aix-la-Chapelle, il s'y montra avec la plus extrême magnificence, et s'y fit remarquer par son bon goût, son luxe et ses manières.

On a de lui :

1° *Statuta diœcesis Leodiensis.*

2° *Reformatio cleri Leodiensis.*

* 1460. GILLES de Huy, se rendit célèbre par sa courageuse défense des intérêts de sa patrie, auprès de l'évêque Louis de Bourbon, partisan déclaré de ceux de son oncle, le duc de Bourgogne. Nommé chef de la députation que les Liégeois avaient envoyée à Charles VII, roi de France, pour obtenir son appui contre le duc de Bourgogne, il acquit l'estime de ce monarque, dont il obtint l'objet de sa mission, et de plus, l'exemption du *droit d'aubaine* pour tous les Liégeois, dans le royaume de France. Fidèle à son devoir, il préféra être proscrit, plutôt que de prêter serment à Marc de Bade, élu mambour du pays, en haine et par opposition à Louis de Bourbon, qui s'en était montré indigne.

* 1460. QUENTO (*Nicolas*), peintre liégeois.

* 1461. BÉRART, né à Liége, fut l'un des membres

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de la députation envoyée par les Liégeois, à Louis XI, roi de France, à la sollicitation de Louis de Bourbon. Après avoir plaidé la cause de sa patrie auprès de ce monarque, il se laissa gagner par les artifices de Louis de Bourbon, évêque de Liége, qui s'en fit un partisan dévoué; mais mésestimé de ses concitoyens, il fut proscrit, et sa maison à Coronmeuse fut démolie en punition de sa perfidie. N'ayant plus d'autre ressource, il suivit honteusement Louis de Bourbon à Bruxelles.

1462. ZANTFLIET (*Corneille Menghers de*), d'abord moine bénédictin de l'abbaye de St.-Jacques, à Liége, ensuite prieur de celle de Stavelot. Il a écrit une chronique estimée, qui commence à la création de l'homme et se termine à l'an 1461, et dont on voyait encore dans les derniers temps, le manuscrit original, à la bibliothèque de l'abbaye de St.-Jacques, à Liége.

Zantfliet passe pour un historien exact et fidèle, qui ne manque pas d'éloquence. Comme écrivain contemporain des évènemens qui se sont passés de son temps, il doit être considéré comme une autorité; mais ce qui ajoute encore à son mérite, c'est son jugement et sa véracité. On peut lui reprocher quelquefois un peu de crédulité; mais ce défaut est compensé par la vivacité de son récit, et par les détails curieux qu'il renferme.

1464. CUSA (*Nicolas de*), fils d'un pauvre pêcheur, naquit en 1401 au petit bourg de Cusa sur les bords de la Moselle. Il fut chanoine de St.-Lambert et archidiacre de Liége. Le pape Eugène IV, le donna au cardinal Nicolas Albergati qu'il avait nommé son légat en Allemagne, et ne tarda pas à donner à Cusa le titre de nonce. Nicolas V, successeur d'Eugène, voulant récompenser les services importans de Cusa, le nomma cardinal en 1448, et deux ans après lui conféra l'évêché de Brixen, dans le Tyrol, au préjudice de Léonard Corsmer, chancelier de Sigismond, archiduc

EFERUS - Recherches & Classification numériques

d'Autriche, qui avait été élu canoniquement par le chapitre. Cette affaire fut pour lui une source de désagrémens, que l'empereur Frédéric IV, s'efforça d'appaiser.

En 1551, le pape l'envoya en qualité de légat en Allemagne. Il vint à Liége, mit tout en œuvre, pour que les ecclésiastiques renvoyassent leurs *grandes et petites chambrières ;* mais sa dureté dans l'exécution des réformes l'y fit haïr. Il alla ensuite dans le duché de Gueldre, où il prêcha les *pardons de Rome*, et la *persécution contre les Juifs*, qui se trouvaient en assez grand nombre dans cette partie du diocèse de Liége.

Durant son séjour à Cologne, il fit condamner Thierry de Mœurs qui en était archevêque, comme suspect d'hérésie, et le fit précipiter tout vivant dans le Rhin.

Chargé spécialement de rétablir la discipline monastique, de ménager une paix solide entre les princes, de publier les indulgences du jubilé, et d'exhorter les fidèles à secourir de leurs aumônes les chrétiens de l'Orient, menacés de nouveau de subir le joug des Turcs ; il s'acquitta avec zèle de sa mission dans toutes les provinces de l'empire. On fit des quêtes abondantes, dont le pape, au grand scandale des Allemands, employa la plus grande partie contre le Milanais et Alphonse, roi de Naples, ce qui refroidit singulièrement la charité des fidèles.

Nicolas de Cusa réforma, dans toute l'Allemagne, les processions du St.-Sacrement qu'on y était dans l'usage de faire tous les jeudis, ne laissant subsister que celles du jour et de l'octave de la Fête-Dieu, afin qu'en les rendant ainsi plus rares, on y assistât avec plus de piété et de religion.

N'ayant osé entrer en Bohême, où le ressentiment contre la Cour de Rome était encore dans toute sa force, depuis la croisade contre les Hussites, Cusa

EFERUS - Recherches & Classification numériques

assembla un concile à Magdebourg, réforma les monastères, publia le jubilé, et fit des ordonnances très-utiles pour la discipline ecclésiastique.

De retour à Rome, sous le pape Calixte III, il se trouva à l'élection de Pie II, qui le nomma gouverneur de Rome, lorsque ce pape partit pour Mantoue, où il avait donné rendez-vous aux princes de l'Europe, pour marcher ensuite contre les Turcs.

Peu de temps après, Cusa, surpris par les gens de Sigismond, fut renfermé dans une prison; mais l'archiduc ayant été excommunié par le pape relâcha son prisonnier sous certaines conditions. Rendu à son diocèse, où, pendant sa captivité, on avait cessé tous les officices divins, il mourut bientôt après à Todi, ville de l'Ombrie. Son corps fut enterré à Rome dans l'église de St.-Pierre-ès-Liens, et son cœur fut porté dans l'église de l'hôpital de St.-Nicolas qu'il avait fondé près de Cusa, et enrichi d'une ample bibliothèque de livres grecs et latins.

Nicolas de Cusa excellait dans la jurisprudence et la théologie. Les langues orientales, la philosophie, les mathématiques et l'astronomie lui étaient familières.

Ses ouvrages formant 3 volumes in-folio, Bâle, 1565, ont été imprimés sous le titre de : *N. de Cusâ, cardinalis, opera mystica, mathematica et physica.*

Le 1er contient des traités de théologie sur les mystères; la métaphysique y domine.

Le 2e renferme des livres de concordance, ses lettres aux Bohémiens et quelques traités de controverse. On y trouve, entr'autres, son grand ouvrage : *De concordantiâ catholicâ*, qu'il écrivit à l'occasion du concile de Bâle, où il assista et se montra l'un des plus zélés défenseurs de l'autorité du concile sur le pape; mais il changea depuis d'opinion.

Le 3e volume se compose d'ouvrages de mathématiques, de géométrie et d'astronomie.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Son style est simple, pur et facile. Voici les titres de ses écrits divers :

1° *De visione Dei.* 2° *De pace fidei.* 3° *Reparatio calendarii.* 4° *De mathematicis complementa.* 5° *Cribratio Alcorani.* 6° *De variatione sapientiæ.* 7° *De ludo globi.* 8° *Compendium.* 9° *Catalogus de Sossest.* 10° *De mathematicâ perfectione contrà Bohemos.* 11° *De Berillo.* 12° *Deidato Patris luminum.* 13° *De quærendo Deum.* 14° *De apice theoriæ.* 15° *De doctâ ignorantiâ.* 16° *De conjecturis.* 17° *De filiatione Dei.* 18° *De Genesi idione de sapientiâ.* 19° *De quadraturâ circuli.* 20° *De Fortunâ.* 21° *Directorium speculantis.* 22° *Sermones per totum annum.* 23° *Epistolæ ad diversos.* 24° *De concordantiâ catholicâ.* 25° *Dialogus de Deo abscondito.* 26° *Exercitationum libri X.* 27° *Correctio tabularum Alphonsi.* 28° *De transmutationibus geometricis.* 29° *De complementis arithmeticis.* 30° *Complementum theologicum.* 31° *Apologia doctæ ignorantiæ.* 32° *De æqualitate.* 33° *Inquisitio veri et boni.* 34° *Tabulæ persicæ in latinum ex græco reductæ.* 35° *De modo habilitandi ingenium ad discursum in dubiis.* 36° *De annunciatione dialogus.* 37° *De novissimo die.* 38° *De finibus cordis.* 39° *De unâ recti curvique mensurâ.* 40° *Instructions chrétiennes et pratiques de bien vivre en l'état séculier, par Nicolas Cusanus.* Liége, 1628, in-12. Rouen, 1642, in-12.

Cusa a renouvelé le système de Pythagore sur l'immobilité du ciel et le mouvement de la terre. Il est le précurseur de Newton.

La vie de ce savant cardinal a été écrite par Gaspard Hartzeim.

1465. STOCKELPORT (*Jean*), né à Louvain, fut nommé professeur ès-arts dès la fondation de l'Université de cette ville, mais il passa aux écoles de médecine en 1429, fut reçu à la licence en 1432,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

et au doctorat en 1433. Il est le premier de la faculté de médecine qui ait possédé un canonicat de la seconde fondation dans l'église de St.-Pierre à Louvain; c'est à ce titre qu'il devint *professeur ordinaire*, et obtint ensuite une autre chaire en 1445. Il fut trois fois recteur de l'Université. Stockelport abandonna sans doute les places qu'il remplissait dans les écoles, car il fut nommé curé de St.-Jacques à Louvain, en 1456, et mourut dans l'exercice de cette charge.

1465. METZ (*Gilles de*), ancien bourgmestre de Liége. Malgré son extrême vieillesse, il fut condamné à mort et exécuté au bas des degrés de l'église St.-Lambert, à l'instigation de Baré de Surlet et de Raës de Heers, comme ennemi de la liberté publique, parce que prévoyant les malheurs qui menaçaient sa patrie, il avait contribué de tout son pouvoir au traité conclu avec le comte de Charolois, fils du duc de Bourgogne.

1466. DESCHAMPS (*Guillaume*), dit *de la Violette*, bourgmestre de Liége, mourut comme le précédent, martyr de son zèle pour les véritables intérêts de sa patrie. Après le sac de la ville de Dinant par les troupes du comte de Charolois, voyant son pays livré à ses propres forces par l'indigne abandon de Louis XI, et en proie à tous les maux d'une guerre civile, il eut le noble courage, malgré l'opposition de Raës de Heers et de Baré de Surlet alors tout puissans, de conseiller à ses concitoyens de faire leur paix avec le duc de Bourgogne; mais le parti français triompha, ou plutôt les intrigues du roi de France. Deschamps fut traîné ignominieusement dans les rues de la cité de Liége, et ensuite massacré par la populace.

1467. PHILIPPE-LE-BON, duc de Bourgogne, pair

EFERUS - Recherches & Classification numériques

et vassal de l'église de Liége, en sa qualité de duc de Brabant, de Luxembourg, de Limbourg, et de comte de Namur et de Hainaut.

Sa politique ambitieuse et envahissante causa la perte des Liégeois, dont il fut le plus redoutable adversaire. Il anéantit le tribunal de paix et détruisit ainsi toute l'influence politique des évêques de Liége sur les seigneurs de leur diocèse. Ce prince, qui convoitait le pays de Liége, en démembra plusieurs parcelles, et autorisa la destruction entière de la ville de Dinant, après avoir vaincu à Montenaeken.

Profitant de ses avantages contre Louis XI, roi de France, qui se vit forcé d'abandonner les Liégeois dont il avait causé tous les maux, Philippe exigea d'eux, *que lui, Philippe et ses successeurs, ducs de Brabant, seraient déclarés mambours ou administrateurs du pays, et qu'on leur paierait à ce titre, une somme annuelle de* 2,000 *florins d'Allemagne : qu'on n'entreprendrait aucune guerre ou affaire importante sans le consentement du mambour : qu'on lui livrerait dix bourgeois pour être les garans de l'exécution de ces articles.*

Philippe aimait l'éclat et protégea les lettres et les arts. Les factions des *hameçons* et des *cabillaux* avaient donné naissance à une sorte de poésie satyrique qui rappelle l'ancienne comédie ; des espèces d'académies s'établirent sous le nom de *Chambres de Rhétorique.* L'industrie faisait des progrès.

Philippe, dans le désir de consolider son autorité, établit dans ses états un système de centralisation, écrasa l'aristocratie nobiliaire et porta quelques coups à l'aristocratie municipale, mais sans attenter cependant à la liberté des citoyens ; il réprima le clergé dont les excès étaient déplorables ; et ne fut pas étranger à la civilisation de son siècle.

On le cite comme le premier de son temps, qui

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ait *porté perruque ;* ce qu'il fit pour remplacer ses cheveux qu'il avait perdus après une maladie aigue.

1467. CHARPENTIER (*Jean*), bourgmestre de Dinant. La populace de cette ville irritée contre lui de ce qu'il avait été l'un des moteurs du premier traité conclu avec le duc de Bourgogne, le conduisit à Liége, où il fut jeté dans un cachot et exécuté. Sa tête ne tomba sur l'échafaud qu'au quatrième coup de hache. A peine expiré, le bas peuple de Liége et de Dinant s'empara de son cadavre, le déchira par morceaux, et en dispersa les membres encore palpitans dans tous les quartiers de la cité.

1468. VILLE (*Jean de*) s'est rendu célèbre par sa valeur et son attaque contre les troupes de Charles-le-Téméraire, lorsque ce duc, accompagné de Louis XI, vint faire le sac de la ville de Liége, en 1468. Suivi d'une poignée d'hommes, il sortit par la porte Saint-Léonard dans la nuit du 27 octobre, fondit sur les Bourguignons, en tua plus de 800, mit en fuite 2,000 archers, blessa le prince d'Orange qui les commandait ainsi que Ghuys d'Imbercourt, et ne se retira lui-même avec sa troupe, qu'accablé par le nombre et blessé mortellement.

1468. DÉVOUEMENT des 600 FRANCHIMONTOIS et de *Josse de* STREEL leur chef.

Ces hommes, dont l'histoire ne nous a point conservé les noms, mais dont le dévouement est comparable à tout ce que l'antiquité nous offre de plus héroïque et de plus magnanime, soutenus par l'espérance d'*avoir une bien grande victoire, ou à tout le moins et au pir aller, une bien glorieuse fin*, franchirent, vers les dix heures du soir, dans la nuit du 29 octobre, les murailles de la ville par les brèches, surprirent les postes avancés des Bourguignons, et

EFERUS - Recherches & Classification numériques

conduits par les hôtes de Louis XI et de Charles-le-Téméraire, ils pénétrèrent dans le faubourg Ste.-Walburge, où se trouvait l'armée ennemie, dans le dessein de tuer ces deux princes. Ils étaient déjà arrivés à l'endroit qu'ils occupaient dans ce faubourg, et sur le point de les tuer ou de les prendre l'un et l'autre, que leurs gardes, réveillées par le bruit, se défendirent contre les Franchimontois qui attaquèrent à la fois la maison du duc et celle du Roi si inopinément, que le premier eut à peine le temps de se couvrir de ses armes, et le second fut assailli à coups de flèche dans sa chambre. Après un combat à outrance, les 600 Franchimontois repoussés par le nombre périrent victimes de leur héroïsme, et les Liégeois accourus pour les soutenir, tâchèrent de regagner leur ville.

M. Hennequin a retracé, dans un beau tableau, ce fait d'armes, qui est et sera à jamais mémorable.

* VELROUX (*Amel de*), bourgmestre de Liége, prit une part active dans les troubles et les dissentions qui agitèrent le pays. Il eut le courage de se mettre à la tête de la députation, chargée conjointement avec Louis de Bourbon et le légat Onuphre, de la mission périlleuse d'aller implorer la clémence de Charles-le-Téméraire, en faveur des Liégeois et de leur cité; mais l'impitoyable duc, sans égard pour le droit des gens, après avoir détruit cette florissante cité, fit trancher la tête à Amel de Velroux dans la ville de Maestricht.

1468. SURLET (*Baré de*), patricien de Liége, l'un des hommes les plus marquans et les plus influens de son époque. Il s'attacha d'abord au parti de l'évêque Louis de Bourbon qu'il abandonna, pour s'unir à Raes de Heers dont il partagea les idées de liberté et d'indépendance, qui causèrent le malheur du pays. Ambitieux et trop confiant dans les promesses de Louis XI,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

il coopéra de tout son pouvoir à la nomination de Marc de Bade, en qualité de *mambour* du pays, et en accepta la charge de souverain-officier. Surlet donna les mains au traité conclu en 1466 avec Louis XI, contre la maison de Bourgogne. Il fut député l'année suivante vers Philippe-le-Bon, avec Boverie et Rouveroi pour conclure la paix avec ce prince. Il mourut d'un coup de lance à la bataille de Brusthem.

1470. LEONARD (*Hubert*), religieux carme, docteur en Sorbonne, inquisiteur de la foi dans le diocèse de Liége et ensuite évêque in partibus de Darie et suffragant. On a de lui :

1° *Trois livres sur le gouvernement des princes.*
2° *Un commentaire sur l'évangile de St. Luc.*
3° *Un traité de l'immunité ecclésiastique.*
4° *Un carême et un recueil de sermons.*
5° *Un livre contre les hérétiques de Nivelles.*
6° *Traité généalogique des nobles de France et de leurs actions les plus éclatantes;* dédié à Louis de Bourbon, évêque de Liége.

* ANGELUS *de Cursibus*, né à Liége, poète latin.

* REGINALD de Olne, au duché de Limbourg, religieux, plus connu sous le nom de *Hubert Holcot.* Il a laissé une *chronique* inédite sur les évènemens de son temps.

* MEUSE (*Jean de*), peintre liégeois.

1471. DENIS (*Lewis*), dit *le Chartreux*, naquit à Rikel près de Looz, au pays de Liége, en 1394. Il fit ses études à l'Université de Cologne où il fut reçu maître ès arts à l'âge de 21 ans. Il prit deux ans après l'habit de St. Bruno dans la chartreuse de Bethléem à Ruremonde, où il vécut 48 ans, et mourut le 12 mars 1471, avec la réputation d'un saint, après avoir servi l'église par son savoir et ses vertus. Un attache-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ment continuel à la contemplation et la profonde expérience qu'il avait acquise dans la vie intérieure, lui ont fait donner le surnom de *docteur extatique.*

On sait que le travail des mains était un point essentiel de la règle de St. Bruno, et que la transcription des livres avant l'invention de l'imprimerie en faisait l'article principal; mais on a peine à comprendre comment ce savant et pieux religieux, a pu trouver le temps de composer et d'écrire de sa propre main un nombre presqu'aussi prodigieux d'ouvrages, quoiqu'il dormît peu et n'eût jamais d'autre récréation que de changer d'occupation, entremêlant la prière, la méditation, la lecture et la composition.

Il fut en correspondance avec les prélats les plus distingués; on conserve encore les lettres que le cardinal Nicolas de Cusa lui écrivait. On a de lui un grand nombre d'écrits pleins d'instructions salutaires et d'une onction touchante. Il était sobre et sage dans sa spiritualité; et il est peu d'auteurs dont les ouvrages se lisent avec plus de plaisir et de fruit. Le pape Eugène IV, disait que *l'église était heureuse d'avoir un tel fils.*

Denis était physicien, naturaliste, poète, d'une profonde érudition, et très-versé dans les saintes écritures dont il applique heureusement les passages. Son style est simple et peu correct.

Selon Fabricius, il a donné lui-même une liste de ses ouvrages qui comprend 206 *traités* dont plusieurs n'ont pas été imprimés; mais elle est loin d'être complète; en voici une partie :

1° *Dionisii Carthusiani opera.* Cologne, 1549, 21 volumes in-folio.

— Ejusdem. *Opera minora.* Cologne, 1532, 3 vol. in-folio.

— Ejusdem. *Opuscula insigniora.* Cologne, 1559, in-folio.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

— Ejusdem. *De his, quæ secundum S. Scripturas et orthodoxorum PP. sententias de SS. Trinitate catholicè creduntur.* Cologne, 1535, 3 vol. in-folio.

2° *Speculum conversionis peccatoris.* Alost, 1473, 27 feuillets in-4°. Il passe pour le premier livre imprimé en Belgique avec date certaine.

3° Dionysii (*vulgo areopagitæ*) *opera omnia quintuplici translatione versâ et commentariis D.* Dionisii *à Rikel elucidata.* Cologne, 1556, in-folio.

4° *Dionisii Carthusiani opuscula aliquot.* Cologne, 1534, in-12.

5° *Amatorum mundi speculum.* Cologne, 1587, in-8°.

6° *Eximium planeque divinum opus, in quo continentur humanæ vitæ specula in quibus se contemplari debent omnes..... opus hactenùs desideratum et nuper in Carthusiâ Ruremundensi inventum.* Cologne, 1540, in-12.

7° *De perfecto mundi contemptu. Editore* T. Laër à Stratis; *cum hujus epistolis ad Hezium, Adriani VI, quondam secretarium.* Cologne, 1530, in-8°.

8° *De particulari judicio Dei.* Delfis, 1491, in-4°.

9° *De plurium beneficiorum usurpatione colloquium.* Cologne, 1530, in-8°.

10° *Dialogus christiani contrà Saracenum.* In-folio sans date, mais imprimé vers 1472.

11° *Formula vivendi canonicorum sive vicariorum, secularium, aut etiam aliorum devotorum presbyterorum.* Delft, 1496, in-4°.

12° *Exhortationes noviciorum. Colloquium Jesu cum puero. Dialogus Jesu et senis.* Deventer, 1491, in-4°.

13° *Traité des remèdes des tentations, composé en latin par Denis-le-Chartreux, traduit en français.* Mons, 1646, in-8°.

14° *Dionisii Carthusiani liber utilissimus : de quatuor hominis novissimis.* Delft, 1487, in-4°. Anvers, Mathias Goes, 1486. Traduit en italien, Venise, 1587,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

in-12; en espagnol, Madrid, 1630, in-12; en français, par J. L. J. Rouen, 1604, in-12.

Il prétend dans ce livre, que la perte de l'empire d'Orient était un effet de la colère de Dieu justement irrité contre les fidèles.

15° *Contrà Alchoranum et sectam Mahometicam* libri V. Cologne, 1533, in-8°. Traité rare.

16° *De instituendo bello adversùs Turcas, et de generali celebrando concilio.* Cologne, 1533, in-8°. La cour de Rome a supprimé cet ouvrage pour certaines applications forcées, et pour plusieurs visions singulières qu'il renfermait.

17° *Contra vitia superstitionum.* Cologne, 1533, in-8°. On trouve réunis les n°° 15, 16 et 17 dans l'édition de Cologne de 1533. Il en existe une traduction allemande, Strasbourg, 1540, in-folio.

18° *De purgatorio liber.*

Il y a dans ce traité des choses si extraordinaires, que Possevin dans son *Apparatus sacer*, soupçonne qu'elles y ont été insérées par une main étrangère.

19° *Enarrationes in Mosaicæ legis libros.* Cologne, Petr. Quentel, 1534, in-folio.

20° *Enarrationes in libros Josuæ, Judicum, Ruth, Reyum I, II, III, IV, Paralipomenôn I, II.* Cologne, Petr. Quentel. 1535, in-folio.

21° *Enarrationes in libros Job, Tobiæ, Judith, Esther, Esdræ, Nehemiæ, Machabæorum I, II.* Cologne, Petr. Quentel, 1534, in-folio.

22° *In Epistolas omnes (nempè VII) canonicas, in Acta apostolorum et in Apocalypsim enarrationes.* Cologne, 1533, in-folio.

23° *Insigne commentariorum opus in Psalmos omnes..... in Matutinalia VII cantica, in Magnificat..... nùno dimittis servum..... Benedictus... in Symbolum quicumque vult salvus esse, et Te Deum...* Cologne, Petr. Quentel, 1534, in-folio.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

24° *Enarrationes... in IV prophetas majores.* Cologne, Petr. Quentel, 1534, in-folio.

25° *Enarrationes piæ ac eruditæ in V libros sapientiæ.* Cologne, Jasperus Gennepæus, 1539, in-folio.

26° *In IV evangelistas enarrationes... ex tertiâ eâque diligentissima ad Archetypon recognitione quam diligentissimè excussæ.* Cologne, Jasperus Gennepæus, 1538, in-folio.

27° *Incipit libellus, sivè dialogus D. Dionisii Carthus, in Rulmont (sivè Ruremondæ), tractans de particulari judicio Dei quod fit in morte cujuscumque decedentis.* Delft, 1491, in-4.

28° *Meditationes Dionisii Carthusiani.*

29° *Exhortatorium noviciorum.*

30° *Enarrationes epistolarum et evangeliorum.* Cologne, 1532, in-folio. Paris, 1544.

31° *Pulcher et devotus Marie et peccatoris dialogus, seu liber de spe bonâ eligendâ, et malâ spe ac desperatione fugiendis.* Cologne, Jean Koëlhoff, in-folio.

32° *Enarratio in Lucæ evangelium.* Paris, 1545.

33° *Explanatio in septem pœnitentiæ psalmos, exercitium devotum de viâ purgativâ, sonus epulantis. Accedit Dionisii Carthusiani vitæ, simul et operum ejus fidissimus catalogus.* Cologne, Jasperus Gennepæus, 1532, in-12.

34° *Opusculum de vitâ clericorum.* Louvain, Wellæus, 1564.

35° *Opuscula de vitâ sacerdotum ac canonicorum, et cæterorum ministrorum Ecclesiæ.* Liége, 1563, in-8°.

36° *Opuscula aliquot quæ ad theoriam mysticam egregie instituunt.* Cologne, 1534, in-8°.

Thierry Laër a Statis a publié une *vie de Denis-le-Chartreux.* Cologne 1532, in-8°. On la trouve aussi dans les *acta sanctorum*, mensis martii, 2° tome, page 245.

1475. LUXEMBOURG (*Louis de*), comte de Saint

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Pol, neveu des précédens dont il imita les exemples de barbarie et de cruauté. Il servit d'abord Charles VII, roi de France, avec distinction et fidélité. Dans la campagne du Laonois, à l'instigation de l'un de ses oncles qu'il avait accompagné dans le combat, il tua de sa propre main une partie des prisonniers; ce à quoi, dit Moustrelet, *il prenait grand plaisir*. Après la mort de Charles, il s'attacha au duc de Bourgogne et ensuite à Louis XI, et les trahit tous les deux; mais ce dernier le fit décapiter.

1477. NIVELLE (*Jean de Montmorency, seigneur de*) et comte de Hornes, né en 1422. Il embrassa le parti du comte de Charolois contre Louis XI, et employa tout son crédit et son influence pour déterminer les Liégeois à adhérer au traité honteux que le duc de Bourgogne voulait leur imposer. Son père, partisan de la France et dévoué à Louis XI, voulant l'obliger à imiter sa conduite, le fit sommer à son de trompe de rentrer dans le devoir; outré de son refus opiniâtre, il le traita de chien. Delà vient, dit-on, le proverbe : *C'est comme le chien de Jean de Nivelle, il s'enfuit quand on l'appelle.*

1477. CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE, duc de Bourgogne, fils et successeur de Philippe-le-Bon. Il poursuivit le système politique de son père et fut toujours en guerre avec Louis XI : il frappa dans sa base le système féodal, proscrivit le duel dans ses vastes états, et passa sa vie l'épée au poing avec tous ses voisins, même avec ses sujets.

Les Dinantais furent cruellement punis d'avoir insulté à sa naissance, en l'appelant *le bâtard de l'évêque de Liége*. Charles qui n'était encore que comte de Charolois, pour en tirer une vengeance éclatante, livra pendant trois jours leur ville au pillage et à la brutalité de ses soldats; il y fit mettre le feu et

EFERUS - Recherches & Classification numériques

détruire le pont sur la Meuse. Les prêtres, les femmes et les enfans furent traînés à Liége; et 800 bourgeois de Dinant liés deux à deux, dos contre dos, furent précipités dans la Meuse. Ainsi fut détruite cette ville, si riche, si commerçante, connue dans toute l'Europe par ses cuivres de laiton appelés *dinanderies!*

Après avoir vaincu les Liégeois à la bataille de Brusthem, St.-Trond et Tongres envoyèrent à Charles dix ôtages qu'il fit décapiter. Il s'avança ensuite sur Liége, où il entra et imposa les conditions suivantes :

La cité de Liége et les autres villes du pays, excepté celle de Huy, seront démantelées aux frais du pays.

Toute l'artillerie et toutes les armes, sans en excepter une flèche, seront livrées au duc. Les habitans ne pourront retenir que les couteaux de table.

Toutes les chartres, papiers, édits, ordonnances concernant les libertés, franchises et priviléges de la cité et du pays seront remis au duc.

Le perron, autrement dit, colonne de la fortune, qui était dressé sur le marché, sera enlevé.

En 1468, après avoir conclu la paix avec Louis XI, roi de France, qu'il tenait prisonnier à Péronne, Charles apprenant que ce prince, pendant les négociations, excite les Liégeois contre lui, résolut de se venger et balança un moment s'il ne démembrerait pas la monarchie française. Louis XI, pour rassurer entièrement Charles, jura par la *Pâque-Dieu* qu'il n'en était rien, et dut, en criant *Vive Bourgogne*, marcher avec lui contre ses propres alliés, contre les Liégeois dont la ruine lui fut offerte en spectacle.

Etant entré à Liége en vainqueur, il demanda à Louis ce qu'il devait faire de cette ville. *Celui qui veut chasser les oiseaux, doit brûler le nid;* telle fut toute sa réponse. Charles lui donna le déplaisir de voir égorger, sous ses yeux, un peuple dont il avait si indignement armé les mains et si lâchement abandonné la cause.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Liége devint la proie du vainqueur; cette cité si riche, si florissante alors et dont la population s'élevait à près de 120,000 ames, fut livrée au pillage; 40,000 habitans périrent par le fer, et plus de 12,000 femmes furent noyées. Le feu fut ensuite mis aux maisons; les églises et les couvens furent seuls respectés.

Il vint ensuite dans le marquisat de Franchimont, où il fit détruire toutes les usines et moulins à fer.

Avant de quitter le pays, il se fit nommer mambour et chargea du gouvernement, pendant son absence, le seigneur d'Imbercourt, digne ministre des volontés et des vengeances de son impitoyable maître.

Charles, en qualité d'avoué de l'église de Liége, rendit un édit par lequel il s'appropriait le *Vinave de l'Ile*, pour y tenir sa cour de justice, non selon les lois et statuts du pays, mais selon sa volonté qui était devenue la seule loi.

Jusqu'à la mort de ce tyran, arrivée en 1477 au siége de Nanci, Liége fut privé de ses lois et coutumes et régi par un système d'espionnage et de terreur. Assailli de tant de maux, le pays languit, et les villes de Liége et de Dinant ne se relevèrent pas de leurs ruines.

1477. HEERS (*Raes de*), seigneur de Lintre, fut l'un des principaux fauteurs des troubles civils qui agitèrent le règne de Louis de Bourbon, dont il se montra constamment l'ennemi, par antipathie contre la maison de Bourgogne. Réconcilié avec Baré de Surlet, il gouverna le pays en maître, fit élire Marc de Bade, mambour, en place de l'évêque, déclaré déchu de ses droits. Louis XI traita plusieurs fois en secret avec lui, tout en envoyant des députés à Liége. Raes, considérant l'alliance de la France comme l'unique contrepoids à opposer à la puissance et à l'esprit d'envahissement des ducs de Bourgogne, se voua entièrement à ses intérêts et s'acquit une extrême po-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

pularité. Il fut proscrit après le sac de Liége; mais à la mort de Charles-le-Téméraire, il rentra en grâce auprès de Louis de Bourbon, et mourut peu de temps après à Liége.

1477. IMBERCOURT (*Ghuys Brimeur d'*), prit une part active dans les guerres et les démêlés des Liégeois avec les ducs de Bourgogne. Nommé gouverneur du pays de Liége, en l'absence de Charles-le-Téméraire, il se rendit odieux par ses exactions, sa cruauté et son despotisme. A l'instigation de Louis XI, Imbercourt et le chancelier Hugonet, tous deux honorés de la confiance de la duchesse Marie de Bourgogne, furent accusés de haute trahison par les Gantois et condamnés à mort. Malgré les larmes de cette princesse accourue sur la place publique de Gand pour les sauver du supplice, ils n'en furent pas moins décapités.

1478. CHABOTEAU (*Watelet*), partisan dévoué à la France et vendu à Louis XI, leva des troupes et se mit à la tête des proscrits liégeois. Il conspira contre Louis de Bourbon; mais malgré l'appui du roi de France, Chaboteau ne put parvenir à soulever les Liégeois contre leur évêque, tant le passé les effrayait encore. Arrêté à Namur et conduit à Liége, il y fut décapité et écartelé sur les degrés de l'église St.-Lambert; ses membres furent exposés au-dessus des quatre portes de la cité.

1478. HARPHIUS (*Henri*), cordelier, né au village de Herph dans la Campine. Il fut provincial de la province de Flandre et gardien d'un couvent de son ordre à Malines où il termina sa carrière. Le cardinal Bona le cite comme l'un des maîtres les plus instruits dans la vie spirituelle; et il occupe un rang distingué parmi les écrivains mystiques.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Le caractère de cet auteur, dit M. Poiret, *est de proposer la résurrection gradative des états de vies spirituelles dans l'ame épurée et éprouvée. Il montre comment après diverses mortifications, purifications et épreuves de l'ame, il se suscite en elle, de degrés en degrés de nouveaux états de vie divine, premièrement active, puis passive, dans les puissances inférieures de l'ame; après cela dans les supérieures, la mémoire, l'intellecte et la volonté; ensuite dans son essence foncière, et enfin pardessus son être et les opérations de ses puissances, par l'investiture qu'en font les trois personnes de la Ste.-Trinité qui y manifestent leurs opérations adorables.*

Le P. Mabillon préfère les éditions de 1538 et de 1556 aux autres, quoique prohibées par l'Inquisition, à cause de trois ou quatre lignes contre l'incapacité des directeurs et des spirituels de son époque. *Dans ce temps-ci,* disait Harphius, *les supérieurs qui conduisent les autres, sont communément plus adonnés aux choses extérieures qu'aux intérieures ; de sorte qu'ils n'entendent que fort peu ou rien du tout de la vie dedans; et partant sont plutôt à obstacle qu'à secours à ceux qui étant attirés de Dieu à cette vie intérieure sont soumis à leur direction. Et c'est la cause pourquoi il y a tant de relâchement et tant d'immortification entre les religieux, parce qu'ils ne règlent pas leur conduite de la manière que le requiert la vie intérieure et les progrès qu'on y doit faire.* Ces paroles furent retranchées de l'édition de Rome 1585, et des autres.

Harphius a composé en flamand un grand nombre d'ouvrages de piété, qui ont été traduits en latin et en français. Nous n'en donnons qu'une partie :

1° *Epithalame.* Cologne, 1538 et 1555.

2° *Le Directoire d'or des contemplatifs.* Cologne, 1538 et 1555.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

3° *Eden ou le paradis terrestre des contemplatifs.* Cologne, 1535 et 1555.

Ces trois ouvrages furent corrigés par l'ordre du St.-Siége, qui en donna une nouvelle édition. Rome 1585. Bresse, 1601. Cologne, 1611.

4° *Le Miroir d'or sur les préceptes du Décalogue.* Nuremberg, 1481. Bâle, 1496, Strasbourg, 1520.

5° *Le miroir de la perfection.* Venise, 1524

6° *Trois conférences de la perfection de la vie, ou l'abrégé du directoire.* Cologne, 1536.

7° *Sermons divers.* Haguenau, 1509.

8° *Discours sur les trois parties de la pénitence.*

9° *Discours sur le triple avènement de J. C.*

10° *Théologie mystique, traduite en français par La Motte-Romancour.* Paris, 1617, in-4°.

* 1479. CHIMAY (*Jean de*), comte de Renti et de Seneghen, marié à Marguerite de Craon, dame de Thou. Charles-le-Téméraire le créa comte de Chimay, lui donna le gouvernement du duché de Luxembourg et l'institua grand bailli de Hainaut. On l'appelait d'habitude le *comte de la Houssette*, parce qu'il portait constamment des bottines : c'était son accoutrement de chasse, exercice auquel il se livrait avec tant d'ardeur, que bien souvent il ne pouvait s'empêcher de courir sur les terres d'autrui, au risque de s'attirer de méchantes affaires. Quelques bourgeois de Couvin, offensés des libertés qu'il prenait sans cesse, lui tendirent une embuscade, l'enlevèrent et le conduisirent, sans en rien dire à qui que ce soit, dans une tour de la forteresse de leur ville. Après une captivité cruelle de sept ans qui aurait bien pu durer toute sa vie, il redevint libre comme par miracle.

Un berger faisant paître son troupeau aux environs du château, s'exerçait un jour, avec une arbalète, à viser à l'étroit soupirail de la tour élevée où le

EFERUS - Recherches & Classification numériques

comte de Chimay était renfermé. La flèche ayant atteint le but, le berger afin de la reprendre, escalade le rocher, et au moment où il veut retirer la main du soupirail, il la sent saisie par une autre. Frappé d'épouvante, il jette de grands cris, mais le comte lui adresse la parole, parvient à l'appaiser, le questionne pour savoir d'où il était. Instruit qu'il habitait Couvin, il l'engage à lui envoyer son père avec les choses nécessaires pour écrire. Le bonhomme, nommé Jean Basselaire, après avoir écouté le récit de son fils, se rendit à l'endroit qu'il venait de lui désigner. Par son entremise, le comte révéla son sort à sa femme, qui ne le croyait plus parmi les vivans. Cette dame ayant assemblé ses vassaux à la hâte, vint assiéger Couvin, dont les habitans protestèrent ignorer la détention de Jean de Chimay, et s'empressèrent de le mettre en liberté.

Pour satisfaire sa vengeance, Jean, sans perdre de temps, rassembla des troupes, fit raser à coups de canon le château de cette ville, qui n'a point été rebâti depuis lors, et dit, en faisant allusion au nom de Couvin, vulgairement *Couve* ou *Couvé: Tu m'as couvert, mais tu ne me couvriras plus.*

* 1480. WERTH (*Jean de*), habile peintre sur verre.

* LAURENT, contemporain du précédent, peintre sur verre.

* 1482. LAET (*Jean de*), né à Looz-le-Château, astronome liégeois, se rendit fameux par sa prédiction: *que l'année* 1482 *serait funeste aux Liégeois par la peste, la famine et la guerre;* ce qui eut lieu en effet. Il a publié :

Pronosticatio anni præsentis LXXVII (1477) *per Joannem Laët de Borchloem.* Paris, 1478, in-4°.

1482. BOURGOGNE (*Marie duchesse de*), fille uni-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

que et héritière de Charles-le-Téméraire, auquel elle succéda dans tous ses vastes états, à l'âge de 21 ans. Elle épousa Maximilien, archiduc d'Autriche, fils de l'empereur Fréderic. Peu de temps après la mort de son père, cette princesse, charmée d'apprendre que les Liégeois avaient renoncé à l'alliance de Louis XI, et ne voulaient plus écouter ses propositions, mais qu'ils étaient résolus de garder une neutralité entière, leur rendit la liberté, une partie des archives et des titres dont son père les avait dépouillés, et permit aux bourgeois de Liége de reprendre leur perron que le duc avait transporté à Mons.

Marie, tout en rendant aux Liégeois ce qui leur appartenait de droit, mérita leur reconnaissance et s'attira leur amour. Elle mourut à Bruges des suites d'une chute de cheval, n'ayant pas voulu par un sentiment de pudeur, découvrir sa blessure aux chirurgiens pour qu'ils la pansassent.

1482. BOURBON (*Louis de*), évêque de Liége et neveu de Philippe, duc de Bourgogne. Ce duc, après avoir forcé Jean de Heinsberg, à abdiquer l'évêché de Liége, en faveur de Louis, alors âgé de 19 ans, promit au pape, s'il voulait lui accorder les dispenses d'âge et le confirmer dans l'évêché, d'envoyer une flotte formidable pour reprendre Constantinople tombée au pouvoir des Turcs. De telles promesses indiquaient assez l'importance qu'il attachait à la nomination de Bourbon comme évêque, et les résultats qu'il s'en promettait.

Louis de Bourbon ne fut que l'instrument aveugle des vengeances et de l'ambition de la maison de Bourgogne. Dominé par l'amour des plaisirs et par la vanité, il se fit mésestimer et détester des Liégeois. Tout son règne ne fut qu'anarchie et désolation. Le sac des villes de Dinant et de Liége, la dévastation du Fran-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

chiment, et la perte de la liberté, tels sont les fruits de son épiscopat.

Il fut tué dans un combat sanglant qui eut lieu aux portes de Liége, entre ses troupes et celles de Guillaume de la Marc, son plus terrible adversaire. Blessé dans la mêlée, il expira sur la route de Grivegné près de Bannewez, à côté de la source d'eau minérale ferrugineuse retrouvée en cet endroit, en 1816.

1483. LOUIS XI, roi de France. Sa haine contre la maison de Bourgogne, et la crainte que lui inspirait sans cesse la puissance formidable de cette maison, lui inspirèrent ce désir sans cesse renaissant de s'attacher les Liégeois comme alliés et amis, pour les opposer aux Bourguignons dont ils séparaient les états, sauf à les abandonner ensuite à la merci du vainqueur.

Il fut le principal moteur des troubles qui agitèrent le règne de Louis de Bourbon. Retenu par la crainte que lui inspirait Charles-le-Téméraire, il assista lâchement au sac de la ville de Liége, victime de ses artifices et de sa duplicité. Sa réponse au duc de Bourgogne lorsqu'il le consulta sur ce qu'il devait faire de cette ville son alliée : *Celui qui veut chasser les oiseaux, doit brûler le nid*, peint en quelques mots sa froide insensibilité, sa pusillanimité et son égoïsme. Sa mémoire sera toujours en exécration à tous les Liégeois.

1483. VETERI BUSCO (*Adrien de*), religieux bénédictin de l'abbaye de St.-Laurent près de Liége, nous a laissé :

1° *Histoire de l'église de St.-Pierre d'Eyncourt*, depuis annexée au monastère de St.-Laurent.

2° Chronique des évènemens remarquables arrivés dans l'évêché de Liége depuis 1429 jusqu'en 1481.

* 1483. AMELGARD de Liége, prêtre. On ignore

EFERUS - Recherches & Classification numériques

les particularités les plus intéressantes de sa vie. Il nous apprend seulement qu'il a été le contemporain de Charles VII et de Louis XI, rois de France, et l'ami du fameux comte Dunois. Après l'expulsion des Anglais, Charles VII le charga de la révision du procès de la *Pucelle d'Orléans*. En 1482, il alla demeurer à Utrecht. On a de lui :

1° *De rebus gestis Caroli VII, historiarum libri V.* Cet ouvrage est resté manuscrit et se trouve à la bibliothèque du roi à Paris.

Ses réflexions sur *Jeanne d'Arc* ou la *Pucelle d'Orléans*, sont pieuses et sages. Il penche visiblement à croire que la puissance divine influa sur les évènemens auxquels participa cette fille extraordinaire, et qu'il y eut quelque chose de surnaturel dans ce phénomène historique. Amelgard, en ce qui concerne la guerre qui s'éleva entre le duc de Bourgogne et les Gantois, paraît plus porté à justifier les motifs du duc que ceux des malheureux habitans de cette ville. S'il n'apprend rien de nouveau, il raconte du moins avec énergie.

2° *De rebus gestis Ludovici XI, Francorum regis.* Cette histoire encore manuscrite seulement, qui fait suite à la précédente, se trouve de même à la bibliothèque du roi à Paris. L'auteur croit que Louis XI empoisonna son père.

Dom Martène a extrait de ces deux histoires inédites, tout ce qui concerne les troubles de Liége. *Amplissima collectio*, tome 4°. Paris, 1729.

Amelgard nous apprend aussi qu'après avoir parcouru et pris une connaissance approfondie des pièces du procès monstrueux de la pucelle d'Orléans, il composa *un livre d'examen de cette œuvre d'iniquité.* Il y a lieu de croire que Laverdy en a profité pour son *savant mémoire* sur ce sujet, qui a été publié dans le tome 3° des *Notices et extraits de la bibliothèque du roi à Paris;* et dont M. Publicola Chaussard a donné

EFERUS - Recherches & Classification numériques

l'abrégé dans son ouvrage intitulé : *Jeanne d'Arc.* Orléans, 1806, 2 vol. in-8°.

1483. BOGAERT (*Adam*), né à Dordrecht vers l'an 1413, fit ses études à Louvain, où il reçut le doctorat et obtint une chaire de médecine à laquelle était attaché un canonicat de St.-Pierre à Louvain, ville encore dépendante alors de la juridiction des évêques de Liége. Il fut sept fois recteur de l'Université de cette ville, et mourut après avoir professé la médecine pendant 36 ans. On doit à Bogaërt la fondation de deux bourses de 25 florins d'Allemagne chacune, qu'il légua à la faculté de médecine. Son épitaphe se voit encore dans l'église de St.-Pierre.

1484. AREMBERG (*Guillaume d'*), comte de la Marck, seigneur d'Aigremont, avoué de Hesbaye et de Franchimont, surnommé le *sanglier des Ardennes* à cause de la conformation de sa machoire et plus encore pour sa férocité. Son esprit inquiet et turbulent et son humeur guerrière le rendirent redoutable à Louis de Bourbon, dont il se montra toujours l'ennemi. Il exerca une grande influence dans les affaires politiques de son temps. Attaché à la France dont il espérait tirer parti pour satisfaire son ambition et écraser ses ennemis, il vint proposer ses services à Louis XI et lui offrit même de se rendre maître de tout le pays de Liége, s'il voulait lui confier une armée. Ce monarque accueillit sa proposition et envoya Charles d'Amboise avec 20,000 hommes ; mais le succès ne fut pas heureux, car l'archiduc Maximilien, gouverneur des Pays-Bas, lui opposa le comte de Nassau, qui s'empara de tous les châteaux de d'Aremberg, et empêcha Louis XI d'exécuter son projet. Guillaume d'Aremberg, irrité d'avoir été banni en 1481, par les états de Liége à la sollicitation de l'évêque qui l'accusait de félonie (lorsque lui-même

EFERUS - Recherches & Classification numériques

avait soutenu les intérêts de la maison de Bourgogne au détriment de ceux de la nation liégeoise), rassembla des troupes et marcha de nouveau contre Louis de Bourbon, qu'il combattit et tua dans la bataille donnée le 30 août 1482, entre Liége et Grivegnée.

Profitant de cette victoire pour se faire nommer mambour et faire élire son fils évêque malgré son bas âge, il ne put se maintenir dans cette brillante position, qui eut assuré à la France la possession de tout le pays. Jean de Hornes reconnu pour légitime évêque, soutenu de l'archiduc Maximilien ennemi des La Marck, mit fin à la guerre civile par la paix conclue à Tongres, aussi onéreuse au pays qu'elle fut avantageuse aux d'Aremberg.

Mais l'année suivante, à l'instigation de l'archiduc Maximilien et pour satisfaire la haine implacable entre les deux familles rivales, Jean de Hornes, sans aucun respect pour sa dignité, attira traîtreusement dans un piège, sous les dehors de l'amitié, Guillaume d'Aremberg réconcilié avec lui, et le fit conduire à Maestricht. Le lendemain, sans forme de procès, Guillaume fut conduit sur la place St.-Servais; arrivé au lieu de son supplice, et apercevant l'évêque dans la foule, il lui reprocha amèrement sa perfidie et prédit tous les maux que sa mort allait occasionner au pays. Ayant fini de parler, il ôta lui-même son manteau et sa chaussure et les jeta au peuple; puis relevant sa longue barbe, il en couvrit son visage et tendit le cou au bourreau.

1486. KANNE (*Guy de*), seigneur de Spawen près de Maestricht, était l'homme le plus hardi, le plus entreprenant et le plus féroce de son temps. Sous prétexte de vouloir venger la mort de Guillaume d'Aremberg, il s'empara de toute l'autorité et commit des horreurs dans le pays. Pour mieux assurer sa

EFERUS - Recherches & Classification numériques

domination dans la cité de Liége, il fit construire une forteresse sur la montagne de Ste.-Walburge; mais les bourgeois exaspérés de sa tyrannie et de ses cruautés, le massacrèrent sur les degrés de l'église St.-Lambert.

1488. AREMBERG (*Godefroid d'*), noble et savant Franchimontois.

1490. PLATEA (*Jean de*), doyen et chanoine de la collégiale de St.-Jean à Liége, fut secrétaire de l'évêque Jean de Hornes. On lui est redevable d'un recueil manuscrit contenant un grand nombre de traités et actes publics, concernant pour la plupart la cité et le pays de Liége, parmi lesquels se trouvent quelques pièces très-singulières, inconnues aux historiens liégeois. Ce recueil faisait partie de la bibliothèque du savant B^on^ de Crassier.

Jean de Plateâ a écrit de sa main à la tête de ce recueil ces mots : *Ce présent livre appartient à maistre Jehan de Plateâ, doyen et chanoine de Saint-Jehan, évangeliste en Liége, lequel il a rassemblé après plusieurs guerres et perdicions de ses aultres escriptures et livres, pour en servir le bien publique.*

On lui attribue la première rédaction du *Pawillart* qu'il divisa en 269 articles, suivis d'autant de pièces justificatives rangées dans le même ordre. Ce recueil ou collection manuscrite renferme les anciens *priviléges*, *réglemens*, *statuts*, *paix*, *ordonnances* et autres *actes* publics, concernant la justice, police et gouvernement de la cité et pays de Liége jusqu'en 1440. Il avait *force de loi* dans toute la principauté, avant la publication de *l'informe et fautif recueil des édits*, par Louvrex.

1495. BOLLANDUS (*Pierre*), qu'on croit natif de Bolant, village du duché de Limbourg, florissait

EFERUS - Recherches & Classification numériques

en 1485 et 1495 ; il fit sa principale occupation de la poésie latine. Paquot qui n'en parle que d'après Simler, donne les titres de quelques-uns de ses ouvrages, en disant qu'il ne sait s'ils sont imprimés.

1499. SPIERINCK (*Jean*), médecin de Philippe, duc de Bourgogne, docteur de la faculté de médecine de Louvain et chanoine de l'église St.-Pierre de cette ville. Il obtint une chaire de médecine en 1485 et fut deux fois recteur de l'Université de Louvain.

Ses talens et ses succès dans la pratique de son art lui acquirent une grande réputation ; mais prévenu contre les médicamens étrangers, il ne voulut jamais s'en servir ; dans la persuasion où il était, que les peuples qui les recueillent altéraient ces drogues, pour nuire aux chrétiens. Il se livra donc à de longues et laborieuses recherches sur les simples, qui croissent dans cette contrée, et en préféra toujours l'usage à celui des plantes étrangères.

Par son testament, Spierinck partagea sa succession en trois portions égales : la 1re pour les églises de Louvain, de Bruxelles, de Malines et de Lierre : la 2e pour les pauvres, et la 3e pour ses deux domestiques.

1500. RUREMONDE (*Mathias de*), religieux bénédictin de l'abbaye de St.-Jacques à Liége, écrivain ecclésiastique.

1501. GAGUIN (*Robert*), né à Douai, docteur en droit canon, prieur de Chimay au diocèse de Liége, supérieur général de l'ordre de la Trinité, savant annaliste et historiographe de France. On a de lui :

1° *De intemerato Virginis conceptu adversus Vincentium quemdam decertatio*. In-4°, édition sans indication d'année, de lieu et d'impression. Le même ouvrage fut imprimé chez Jacob de Breda à Deventer, 1494, in-4°.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

2° *Rerum Gallicarum annales cum Huberti Velleii supplemento.* Francofurti, 1577, in-folio.

3° *Ars verificandi*, édition ancienne du 15° siècle, in-4°, mentionnée dans le catalogue La Serna.

4° *De arte metricâ*, imprimé avec les caractères de Gering, 1477, in-4°.

5° *Compendium super Francorum gesta.* Paris, 1495, in-fol. Idem. Paris, 1499. Idem. Kerver, Paris, 1500.

Traductions françaises de ce livre :

1° *Les grandes chroniques, excellens faits et vertueux gestes des très-chrestiens roys de France, translatés en nostre vulgaire françois.* Paris, 1514, in-folio.

2° *La mer des chroniques et miroir historial de France, jadis composé en latin par Robert Gaguin. Traduit par Desrey.* Paris, 1518, in-fol. Idem. 1527.

6° *Epistolæ quædam, orationes*, etc. Paris 1498, in-4°.

7° *Le passe-temps d'oisiveté*, in-8°, sans date.

Moreri dit que Gaguin a traduit en français les *Commentaires de César* et la *vie de Charlemagne.*

1503. BOULLIOT (*Edouard*), de Coubigny en Ardenne. Il fut valet de chambre de Louis XII, roi de France, et son ambassadeur à Naples. Il en est fait mention dans l'*histoire* des Deux-Siciles par Egly. Sa famille vendit à Marie, sœur de Charles V et gouvernante des Pays-Bas, le domaine utile du village de Coubigny, sur le territoire duquel elle fit bâtir Philippeville, en l'honneur de son neveu Philippe II, roi d'Espagne.

1504. DEPRESSEUX (*Baudouin*), Franchimontois, littérateur érudit.

1505. HORNES (*Jean de*), évêque de Liége. Il

EFERUS - Recherches & Classification numériques

succéda à Louis de Bourbon, dont il vengea les injures et la mort dans le sang de Guillaume d'Aremberg. Cet assassinat juridique qui ne fit qu'augmenter la haine existante entre les La Marck et les Hornes, les uns attachés à la France, et les autres à l'Autriche, causa les plus grands maux à l'état, qui fut sans cesse déchiré par les plus violentes dissentions, et en proie à l'étranger.

Sous le règne de Jean de Hornes, on révisa la législation : la dignité de *mambour* du pays fut abolie : la *neutralité* renouvelée en principe : la réconciliation eut lieu entre les Hornes et les La Marck : la principauté de Liége fut incorporée au cercle de Westphalie, pour la soustraire à la domination française, désirée par une grande partie de la nation, fatiguée d'être dupe et victime de la politique de ses évêques, attachés à la maison de Bourgogne, dont ils n'étaient que les créatures.

Haï des Liégeois, Jean de Hornes passa ses dernières années à Curenge et à Maestricht. Il mourut dans cette dernière ville de chagrin et de mélancolie, et si accablé de dettes, malgré les donatifs continuels que les états lui avaient faits, qu'après sa mort, il fut excommunié par l'officialité de Liége suivant l'usage du temps, jusqu'à ce que l'on eût payé toutes ses dettes.

Son corps revêtu de l'habit de St.-François (coutume très-usitée alors), fut porté dans l'église des Récollets sur la montagne dite de *Lumière*, près de Maestricht, où on lui fit de magnifiques funérailles.

Cet évêque, dans une lettre qu'il écrivit à l'empereur Maximilien, atteste qu'une jeune fille des environs de Liége, avait eu son voile couvert d'un liquide couleur de sang, durant un pélerinage qu'elle avait fait à Maestricht à l'époque du jubilé. Ce phénomène d'une liqueur sanguinolente qui est rapporté par les auteurs contemporains, dura trois ans tant en Belgique qu'en Allemagne.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1507. DORLAND (*Pierre*), savant chartreux, né à Dinant. On a de lui :

1° *Dialogus de opere caritatis.*

2° *Viola animæ, dialogis sex MSS. comprehensa.* Cet écrit fait suite au recueil suivant : *Dionysii (vulgo areopagitæ) Cœlestis hierarchia. — Ignatii XI. Epistolæ. — Polycarpi epistola una.* Paris, 1498, petit in-folio goth.

3° *De mysticâ significatione habitûs seu indumentorum carthusiensis ordinis,* in-12, sans date.

4° *Chronicon carthusiense,* studio Theod. Petræei. Cologne, 1608, in-8°.

5° *Petræei elucidatione in Petri Dorlandi* chronicon. Cologne, 1608, in-8°.

6° *Annales ordinis carthusiensis ; tomus primus complectens ea quæ ad institutionem, disciplinam et observantias ordinis spectant.* Correriæ, 1687, in-fol. Il n'a paru que ce tome 1^er^.

7° *Chronique ou histoire générale de l'ordre sacré des Chartreux, par Dorlande, traduite du latin par Adrien Driscart.* Tournay, 1644, in-4°.

8° *P. Dorlandi de enormi proprietatis monachorum vitio, dialogus cultissimus.* Martin D'Alost, Louvain, 1513, in-4°.

1509. COMMINES (*Philippe de*), né au château de ce nom près de Menin. Il passa d'abord au service de Philippe et de Charles, ducs de Bourgogne, et accompagna ce dernier dans ses deux expéditions contre les Liégeois. Louis XI qui n'épargnait rien pour enlever aux princes de son temps les hommes qu'il croyait pouvoir leur être utiles, gagna son amitié, lorsque n'étant encore que Dauphin, il était venu demander asyle à Philippe-le-Bon. Philippe de Commines fut chambellan de Louis XI, et sénéchal de Poitiers; il vécut si familièrement avec ce monarque qu'ils couchaient souvent

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ensemble, tant il avait gagné sa confiance par les services qu'il lui rendit à la guerre et en diverses négociations. Il accompagna Charles VIII dans la conquête de Naples; mais sa faveur ne se soutint pas; car accusé d'avoir favorisé le parti du duc d'Orléans (depuis Louis XII) et de lui avoir vendu le secret de la cour, comme il avait vendu, disait-on, ceux du duc de Bourgogne au roi de France, il fut arrêté et conduit à Loches, où il fut enfermé dans une cage de fer; après y être resté deux ans, il en sortit absous de tous les crimes qu'on lui imputait.

Ses mémoires historiques sont un des morceaux les plus intéressans de l'histoire de France et de celle de Liége. Il est en général assez sincère; mais on l'a cependant accusé d'avoir écrit avec la retenue d'un courtisan qui craint encore même après la mort de ses maîtres de dire toute la vérité.

Philippe de Commines fut le témoin oculaire du sac de Liége et de la destruction du Franchimont. Entr'autres particularités que l'on ne trouve que dans ses mémoires, il nous apprend que, durant le séjour de Charles-le-Téméraire à Polleur, le froid était si intense, que l'on coupait le vin à coups de hache pour le distribuer aux soldats. On était alors dans les premiers jours de novembre 1468. On a de lui :

Cronique et hystoire faicte et composée par messire Philippe de Commines, contenant les choses advenues durant le règne du roy Loys unziesme, etc., publiée par J. de Selves. Paris 1523, in-fol., c'est la première édition ; elle ne contient que VI livres, et se termine à 1483. Lyon, 1526, in-4°. Elle contient VIII livres et ne finit qu'en 1498.

Les Elzévirs ont donné ces mémoires en 1648, in-12, 765 pages, plus 9 feuillets de table.

Denis Godefroid a publié les mémoires de Commines augmentés et suivis de l'*Histoire de Louys XI, autre-*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ment dicte la chronique scandaleuse écrite par Jean de Troyes. Bruxelles, 1706 et 1713, 4 vol. in-8°, ou Bruxelles, 1723, 5 vol. in-8° avec fig. V.

La meilleure édition est celle de l'abbé Lenglet du Fresnoy, imprimée à Paris sous le titre de Londres. 1747, 4 vol. in-4°. Elle est revue sur le manuscrit original, *enrichie de notes, de figures et portraits, par Odieuvre, d'un ample recueil de pièces justificatives et d'une longue préface très-curieuse.*

Ces *mémoires* ont été réimprimés dans *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France, par Petitot.*

1513. CURRIMOSANUS (*Jean*), abbé de St.-Jacques à Liége. On doit à ses soins et à son zèle l'achèvement complet de l'église de cette abbaye, l'un des plus beaux monumens de la ville de Liége.

* 1515. PATENIER, habile paysagiste, né à Dinant. On ignore la date de sa naissance et celle de sa mort. Il fut reçu, en 1515, membre de l'académie d'Anvers. Les plus beaux cabinets de l'Europe sont ornés des productions de ce peintre.

Les arbres de ses paysages ont de belles formes; les feuilles sont artistement pointillées; ses petites figures sont spirituelles et les fonds de ses tableaux agréables.

Outre ses paysages, il a fait quelques grands tableaux, dont l'un, entr'autres, représentant une *bataille*, où le feu et le sang offrent un spectacle horrible.

Il avait une marque particulière que l'on trouve à tous ses tableaux; c'est un petit bonhomme ch....

La crapule et l'ivrognerie étaient les défauts habituels de l'artiste liégeois. Ce dernier vice donna lieu à l'épigramme suivante qui le caractérise assez bien :

Le soleil ne l'a jamais vu,
Tant fut-il matin, qu'il n'eut bu;
Et jamais, jamais la nuict noire,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Tant fut tard, ne l'a vu sans boire;
Car épris d'un bachique amour,
Ce galand buvoit nuict et jour.

Albert Durer, durant son voyage à Anvers, a dessiné le portrait de Patenier dont il estimait beaucoup le talent et le genre.

1516. BEECK (*Jean*), né à Looz en Hesbaye, embrassa la règle de St.-Benoît dans le monastère de St.-Laurent près Liége, où il fut élu abbé en 1509. Il passe, après les deux Van Eyck, pour le plus ancien artiste liégeois qui se soit distingué dans la peinture. La plupart des tableaux qu'on voyait autrefois dans l'église de son abbaye, étaient de son pinceau.

Jean Beeck a continué la *chronique de Jean de Stavelot depuis* 1449 *jusqu'à son temps*. Cette chronique avec sa continuation se trouve en manuscrit à la bibliothèque de Bourgogne, à Bruxelles.

1517. BUSLEYDEN (*Jérôme*), né à Bouleide près d'Arlon au diocèse de Liége, fut prévôt d'Aire en Artois et chanoine de Liége, de Cambrai et des collégiales de Bruxelles et de Malines. Honoré de la confiance de ses souverains, il fut nommé membre du conseil souverain de Malines et employé dans les affaires les plus importantes. Il se distingua dans les diverses négociations dont il fut chargé auprès du pape Jules II, de François I^er^ et de Henri VIII. Charles d'Autriche (depuis Charles V) l'employa en plusieurs occasions et l'envoya en Espagne; mais arrivé à Bordeaux, il mourut de maladie.

Busleyden était versé dans les sciences et correspondait avec les gens de lettres. Sa maison, au rapport de Thomas Morus, était meublée avec un goût exquis et une extrême richesse. Il possédait une collection de médailles et une bibliothèque bien fournie. Cette maison que J. Busleyden avait à Malines inspira une

EFERUS - Recherches & Classification numériques

épigramme à Morus qui en fit deux autres sur sa collection de médailles. Morus, durant son ambassade aux Pays-Bas, fréquentait beaucoup J. Busleyden, dont il avait été accueilli avec autant de munificence que de bonté, et d'une manière qui répondait à sa fortune et à l'obligeance de son caractère. Il consacra la plus grande partie de sa fortune à la fondation du collége des Trois-Langues à Louvain, dans lequel dix pauvres écoliers étaient entretenus, et apprenaient le latin, le grec et l'hébreu. Ce fut dans ce collége, où quelques années après, Mathieu Adriani, savant orientaliste, obtint une chaire d'hébreu à la recommandation d'Erasme, touché de sa misère.

On conserva longtemps en manuscrit, dans cet établissement, des *poésies*, des *oraisons* et des lettres, qui attestaient la profonde érudition de Busleyden. On a en tête de l'*Utopie* de Thomas Morus, une lettre de lui.

* BUSLEYDEN (*François*), archevêque de Besançon et cardinal, était le frère du précédent, et né comme lui dans le diocèse de Liége.

1519. MAXIMILIEN, archiduc d'Autriche et empereur d'Allemagne. Son mariage avec la fille de Charles-le-Téméraire, est l'origine de l'élévation de la maison d'Autriche. Maximilien quoique fils de l'empereur Frédéric III, n'apporta aux Pays-Bas que son titre; on fut même obligé de payer ses frais de voyage et de noces. Il eut deux enfans de Marie, duchesse de Bourgogne, son épouse. Après la mort de cette princesse, les Etats de Flandres lui refusèrent la tutelle de ses enfans, à l'instigation de la France et de Guillaume d'Aremberg; tel fut, selon quelques-uns, le motif qui lui fit assassiner ce dernier.

Chargé du gouvernement des Pays-Bas durant la minorité de son fils, il se montra peu favorable aux

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Liégeois, et se conduisit par fois même envers eux, comme un aventurier brigand. Il soutint de toutes ses forces les évêques Louis de Bourbon et Jean de Hornes contre le parti français et celui des mécontents. Sa haine contre la France était si outrée, qu'il alla même jusqu'à servir en qualité de volontaire dans l'armée de Henri VIII, roi d'Angleterre, contre les Français, avec une solde personnelle de 100 écus par jour. Il avait aussi la manie de vouloir être pape, et pour y parvenir, il s'efforça de se faire nommer coadjuteur du pape, sans pouvoir réussir. Il mourut d'une indigestion de melon.

C'est vers la fin du règne de Maximilien, que l'usage des postes s'introduisit dans l'empire. Il établit les premières sur la route de Bruxelles à Vienne par le pays de Liége et les mit sous la direction de François de Taxis, dans la famille duquel l'administration générale des postes de toutes les provinces de l'empire resta et fut érigée dans la suite en fief avec le titre de *prince*.

On doit à ce prince bizarre l'abolition du *tribunal secret* ou des *francs-juges*, qui était la terreur de l'Allemagne.

C'est sous cet empereur que le pays de Liége, qui, depuis l'an 922, faisait partie de l'empire germanique, y fut plus étroitement lié par l'institution des *cercles*, qui fut arrêtée en 1500, dans une diète tenue à Augsbourg. Liége fut incorporé au *cercle de Westphalie;* politique adroite de la part de Maximilien, pour y détruire l'influence française.

1520. BOGAERT (*Jacques*), fils d'Adam, naquit à Louvain en 1540. Après avoir étudié la médecine à l'Université de cette ville, il la pratiqua avec distinction à Anvers. Son père ayant quitté sa chaire de médecine, Bogaert revint à Louvain, et fit un contrat

EFERUS - Recherches & Classification numériques

avec la régence de cette ville par lequel il s'engagea à remplir pendant dix ans, à raison de 50 peeters ou florins de gage, la chaire du licencié Jean d'Inchy. Il prit le bonnet de docteur; mais ayant perdu sa femme, il embrassa l'état ecclésiastique et succéda au docteur Gaspar Ægidii dans le canonicat de St.-Pierre attaché à la chaire qu'il occupait. Il fut élu cinq fois recteur de l'Université, et mourut, comme son père, après 36 ans de professorat. Il a laissé :

Collectorium in Avicennæ practicam; 5 vol. manuscrits, que l'on trouve à la bibliothèque de la ville d'Anvers.

* 1520. HORNE (*Léonard*), peintre liégeois, contemporain des frères Hardy. Jusqu'alors, la peinture était restée dans l'enfance au pays de Liége. Les tableaux étaient plus remarquables par la dorure et les ornemens étrangers dont on les surchargeait, que par leur mérite intrinsèque : ils ne représentaient guères que des figures de saints ornées de rayons et de filets dorés. On en voyait un de cette espèce, dans l'église des Carmes à Liége : *les miracles de St. Albert*, qui passait alors pour la plus belle pièce du temps et qu'on allait admirer. La tête du saint était entourée d'un cercle d'or.

Il faut croire que les peintres liégeois ne trouvaient pas dans leur pays les secours nécessaires au développement de leurs talens, ou qu'ils étaient peu favorisés des princes et des riches, puisque de tous les grands artistes que Liége a produits, Lambert Lombard fut le premier qui se soit fixé dans sa patrie.

1522. STOUTEN (*Thomas*), né à Sonhoven dans la Campine, en 1460. Il fut le condisciple du pape Adrien VI, à Louvain, où se trouvant dénué de tout secours, mais animé du désir d'apprendre, Stouten qui l'avait pris en amitié, lui acheta les livres dont il avait

EFERUS - Recherches & Classification numériques

besoin, et lui fournit l'argent nécessaire à son entretien et à ses amusemens. Parvenu à la tiare, Adrien VI envoya de magnifiques présens à son généreux ami, et lui donna peu de temps après le chapeau de cardinal; mais Stouten déjà malade, expira au moment même où on lui en apprenait la nouvelle.

1523. BOYENS (*Adrien-Florent*), pape sous le nom d'Adrien VI, naquit à Utrecht en 1459. Aidé des secours de Thomas Stouten, qui fut son Mécène, il acheva ses études à l'Université de Louvain, où il fut reçu docteur et professa la théologie. Il devint chanoine et doyen de l'église de St.-Pierre de Louvain, curé de Goerée et ensuite du Grand-Béguinage. Après avoir été le précepteur de Charles V, il fut nommé évêque de Tortose, cardinal et inquisiteur-général en Espagne. Elu pape en 1522, il conserva son nom, malgré un usage très-ancien parmi ses prédécesseurs, qui, depuis plus de cinq siècles, en avaient tous changé. Adrien durant son pontificat ne fit que deux cardinaux, Stouten et Enkevoort; tous les deux étaient chanoines de Liége.

La reconnaissance qu'il portait à l'empereur, l'engagea dans les entreprises ambitieuses de ce prince contre la France; mais il n'eut pas l'occasion d'en déplorer l'issue. Le pays de Liége eut beaucoup à souffrir de la politique d'Adrien.

Ce pape eut une grande part dans le zèle outré de Charles V, pour s'opposer à la propagation de la doctrine de Luther. Ce fut lui qui reconnut publiquement, dans l'instruction qu'il donna à son légat, à la diète tenue à Nuremberg en 1523, la justice des plaintes de l'évêque Evrard de la Marck à la diète d'Augsbourg, contre les déréglemens de la cour de Rome; avouant la corruption générale de toute l'église, depuis les plus petits jusqu'aux plus grands.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Adrien, réformateur zélé des abus, du luxe et du scandale de la cour romaine, mourut détesté des Romains, et révéré partout ailleurs. Sa mort leur causa tant de joie, qu'ils mirent cette inscription au-dessus de la porte de son médecin : *Au libérateur de la patrie.*

Il fonda à Louvain le collége qui porte son nom, destiné à l'entretien des pauvres écoliers qui voulaient se livrer aux études. Il est l'auteur des ouvrages suivans :

1° *Quæstiones et Expositiones in librum quartum sententiarum, quibus Ecclesiæ sacramenta explicantur.* Paris, 1512 et 1516, in-folio, 1527, in-8°. Rome, 1522, in-folio.

C'est de ce livre qu'on a tiré cette proposition remarquable : *qu'un pape peut errer, même dans ce qui tient à la foi.*

2° *Quæstiones quodlibeticæ.* Louvain, 1515, in-8°, 1518, in-folio. Paris, 1516, in-folio. Lyon, 1547.

3° *Venatio ad ascaniam cardinalem.* Paris, 1534, in-8° en vers.

4° *Computus hominis agonisantis.* Louvain et Rome, 1512.

5° *De sacculo prætioso.* Anvers, 1520.

Gérard Moringius, curé de St.-Trond, a donné la vie de ce pape : *Vita Hadriani sexti Pont. Max.* Louvain, 1536, in-4°, ainsi que Gasp. Burman : *Hadrianus VI, sive analecta historica de Hadriano sexto trajectino papâ romano.* Utrecht, 1727, in-4°.

* 1524. BELLARMIE (*Léonard*), moine de St.-Jacques à Liége, où il cultiva la médecine avec succès. On a de lui :

1° *De curatione podagræ.*

2° *De regimine sanitatis.*

Il a écrit d'autres ouvrages, mais nous en ignorons les titres. Bucelin parle de ce savant dans sa *Description de l'Allemagne.*

* 1524. AMMONIUS (*Gaspar*), orientaliste, né à

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Hasselt, vers le milieu de l'autre siècle. Il fit ses études en Allemagne, et entra dans l'ordre des ermites de St.-Augustin. Après avoir obtenu le doctorat, il fut nommé prieur du couvent de son ordre à Lawingen, dans le duché de Neubourg, et peu de temps après élu provincial de la province du Rhin et de Souabe. Il enseigna l'hébreu avec succès, et eut un grand nombre de disciples qui se sont distingués, entr'autres, Wolffgang Capiton et Jean OEcolampade. De tous les savans avec lesquels il se lia d'amitié, Sébastien Munster, célèbre hébraïsant, fut celui qu'il préférait.

On lui attribue une grammaire hébraïque que Mantelius assure avoir été imprimée par le célèbre Froben, sous le titre suivant : *Grammatica hebræa in quinque libris distincta.*

On croit que ce savant, qui était très-versé dans les langues anciennes, est le même que Gaspard Ammanus, auteur d'une *Version allemande des psaumes.* Augsbourg, 1523, in-12. A. Pfeifer rapporte quelques endroits de cette version, qu'il compare avec celle de Luther, dans sa *Critique sacrée,* chap. 13, pag. 243 et suivantes.

1525. DORPIUS (*Martin*), savant théologien de l'Université de Louvain, littérateur, philosophe. Il fut l'ami du célèbre imprimeur Martin d'Alost et de Berland qui lui a consacré un bel éloge dans sa *Chronique des ducs de Brabant.*

Dorpius fut d'abord l'un des plus grands adversaires d'Erasme. Il nous apprend que, de son temps, on étudiait pendant dix ans la théologie scholastique, et qu'on se livrait dans les écoles de Louvain à disputer d'une manière sophistique sur des subtilités; que l'on y négligeait entièrement l'étude de la langue grecque; et que le texte de la Vulgate était corrompu dans beaucoup de passages.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Au rapport d'Erasme, Dorpius fut le premier qui sut allier l'étude des belles-lettres à celle de la philosophie et de la théologie. Il mourut à la fleur de l'âge. Ses ouvrages sont :

1° *Oratio de laudibus Academiæ Lovaniensis.* Louvain, 1513.

2° *C. Martini Dorpii Oratio habita in scholâ Lovaniensi, anno* 1517. Froben. Bâle, 1520.

Il y traite des abus de la théologie scholastique de son temps et des erreurs causées par la falsification du texte de la *Vulgate.*

3° *Epistola de Hollandorum moribus*, imprimée par Martin d'Alost.

1526. HASECH (*Antoine*), curé liégeois centenaire, ne doit sa célébrité qu'à sa longévité extraordinaire, et à la santé et aux forces qu'il conserva jusqu'à l'âge de cent vingt-cinq ans, avantages qu'il attribuait à sa sobriété et à l'empire qu'il avait acquis sur ses passions. Vers la fin de sa vie, son évêque lui demandant de quels moyens il s'était servi pour parvenir à ce grand âge : « Trois choses, lui répondit-il, m'ont »toujours paru contribuer à abréger la vie humaine »et à avancer le temps des infirmités, l'abus du com»merce des femmes, les excès du vin, les violences »et les accès de colère, *mulieres, ebrietas, iracundia ;* »mon état m'imposait la continence, et j'ai su éviter »les deux autres écueils». Léoniceni, fameux médecin italien, mort aussi dans un âge avancé, ayant conservé toutes ses forces et la vigueur de son esprit, fit à peu près la même réponse à Paul Jove : *Vividum ingenium perpetuâ vitæ innocentiâ, corpus hilari frugalitatis præsidio tuemur.* Hasech fut cent ans curé, et mourut en 1526 dans sa cure ; les uns disent à Gulich ou Gouvi, dans le duché de Luxembourg ;

EFERUS - Recherches & Classification numériques

les autres à Gelick ou Geule près de Maestricht. Son portrait, qui a été gravé, est devenu fort rare.

1527. LANNOY (*Charles de*), célèbre général flamand au service de Charles V. Il fut chevalier de la Toison-d'Or, gouverneur de la ville de Tournay et vice-roi de Naples. Nommé au commandement-général des troupes de l'empereur, après la mort de Prosper de Colonne, il s'immortalisa à la bataille de Pavie en 1525, où il défit complètement l'armée française. François Ier le choisit à tout autre pour se rendre prisonnier. Lannoy en recevant l'épée de ce prince se mit à genoux, lui baisa la main, et lui remit sa propre épée en lui disant : *Je prie Votre Majesté d'agréer que je lui donne la mienne qui a épargné le sang de plusieurs des vôtres ; car il ne convient pas qu'un officier de l'empereur voie un roi désarmé quoique prisonnier.*

Plus généreux que son maître, il traita toujours François Ier en roi; et lorsqu'il eut obtenu sa liberté après le honteux traité de Madrid, Lannoy fut chargé de conduire ce monarque jusqu'à la frontière de l'Espagne.

Charles V lui donna la principauté de Sulmone, les comtés d'Ast et de la Roche en Ardenne. Lannoy mourut à Gaëte, regretté de tous.

Ses descendans faisaient partie de l'Ordre Equestre du pays.

LANNOY (*Raoul de*), de la famille du précédent, servit Louis XI avec distinction. Etant monté à l'assaut du Quesnoy à travers le fer et la flamme, ce roi, témoin de son courage, lui passa au cou une chaîne d'or de la valeur de cinq cents écus, en lui disant : *Par la Pâque-Dieu, mon ami, vous êtes trop furieux en combats, il faut vous enchaîner ; car je ne veux point vous perdre, et je désire me servir de vous plus*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

d'une fois. C'est en mémoire de cet évènement, que les descendans de Lannoy portent une chaîne dans leurs armoiries.

*1528. BOUSSUT (*Nicolas de*), médecin, né au village de Boussut dans la principauté de Liége. Il fit ses études à Louvain où il reçut le bonnet de docteur. Déjà avancé en âge, il publia l'écrit suivant qu'il dédia au cardinal Evrard de la Marck : *Nicolaï de Boussut, artium et medicinæ doctoris, trium quæstionum quodlibetarum diffinitio prima.* Louvain, 1528, in-4°.

1528. LOSSE (*Jean*), abbé du monastère de St.-Laurent près Liége, écrivain ecclésiastique. La bibliothèque de Bourgogne à Bruxelles possède une copie manuscrite de sa chronique intitulée : *Chronicon Joannis Loos, abbatis St.-Laurentis propè Leodium, ab anno* 1455 *usque ad ann.* 1485.

*1530. DEPRESSEUX (*Godefroid*), littérateur Franchimontois.

1530. HERMAN *à novâ aquilâ*, comte de Newenaar, né en 1491, chanoine de Cologne et prévôt de l'église de Notre-Dame à Aix-la-Chapelle, diocèse de Liége. Charles V l'envoya auprès des princes d'Allemagne pour obtenir leurs suffrages, lorsqu'ils s'occupaient à donner un successeur à l'empereur Maximilien. Il accompagna l'électeur Herman de Weyden à la fameuse diète d'Augsbourg, où les *réformés* présentèrent leur profession de foi, dite *confession d'Augsbourg*, qui fut proscrite.

Herman était l'un des plus savans hommes de son temps. On lui doit :

1° Les premières éditions de : *De vitâ et gestis Caroli Magni*, par Eginhard.

2° Une édition corrigée des IV livres : *De rerum medicarum*, par Octavius Horatianus.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

3° La première édition des IV livres : *De arte veterinariâ*, par Flave Végèce.

4° *De novo hactenùsque Germanis inaudito morbo, sudatoriâ febri quam vulgo sudorem britannicum vocant.* Cologne, 1529, in-4°. Dans la 2e édition de cet ouvrage, on y trouve : *Simonis Riquini de eodem morbo judicium doctissimum.* Bâle, 1531, in-12, suivi de : *De peste britannicâ*, par Joachim Schiller.

5° *Annotationes aliquot herbarum et formula excudendi herbarii.* Strasbourg, 1537, in-folio. Cet écrit est inséré dans le 2e volume de : *Herbarium*, par Othon Brunsfels, médecin de Bâle. Bâle, 1540. Ce médecin parle d'un beau manuscrit de l'*Historia plantarum* de L. Aquilée, qui se trouvait dans la bibliothèque de Herman.

1532. ALEXANDRE (*Jérôme*), Italien de naissance, savant helléniste, littérateur, poète. Evrard de la Marck désirant le fixer à Liége, le pourvut de plusieurs bénéfices ecclésiastiques. Il l'envoya à Rome, en 1517, en qualité de chargé d'affaires; mais le pape Léon X charmé de son esprit et de ses vastes connaissances, le retint près de lui et le nomma bibliothécaire du Vatican. Il fut l'ami d'Erasme, et obtint dans la suite le chapeau de cardinal. On a de ce savant :

1° *Un lexicon grec.* 2° *Diverses poésies.* 3° *Des lettres et quelques opuscules.*

On lui a attribué faussement deux dialogues : *Cicero relegatus* et *Cicero revocatus.* Lyon, 1534, in-8°. Ils sont de Hortensio Lando, médecin de Milan.

La bibliothèque du Vatican possède en manuscrit sa *correspondance* et ses *lettres.*

* 1532. RUPERT, abbé de Thuin, ville de la principauté de Liége, dans l'Entre Sambre et Meuse, est l'auteur de :

1° *De divinis officiis libri XII.* Cologne, 1532, in-fol.; id. 1526, in-12; id. 1565, in-8°.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

2° *Explanatio XII prophetarum.* Cologne, 1535.

3° *Commentariorum in Apocalypsim, lib. XII.* Cologne, 1526, in-folio.

Ses ouvrages manuscrits sont :

4° *In cantica canticorum.*

5° *De incarnatione Domini.*

6° *De providentiâ et omnipotentiâ Dei.*

7° *De internâ Christi locutione ad animam fidelem.*

8° *Planctus super passione Christi.*

9° *Speculum peccatorum sive monachorum.*

G. Gebernon de la congrégation de St.-Maur, a fait l'éloge de cet écrivain : *Apologia pro Ruperto.* Paris, 1669, in-8°.

Birckman a publié : *Ruperti omnia opera.* Cologne, 1602.

1533. MARTIN (*Thierry*), né à Asch près d'Alost, a la gloire d'avoir été l'un des premiers qui aient introduit l'imprimerie en Belgique. Après avoir étudié l'art typographique sous Jean de Westphalie d'Osnabruck, il établit la première imprimerie connue à Alost et à Louvain. Martin jouissait de la réputation d'un *savant honnête homme,* et comptait parmi ses amis, Erasme, Dorpius et Berland. Il a laissé quelques écrits. On peut le compter parmi les personnes qui ont rendu les plus grands services au pays de Liége, où l'art typographique n'était pas encore très-connu.

* 1534. RIVO (*Pierre de*), naquit dans la Campine. Il fut docteur et professeur à l'Université de Louvain, où il se fit un nom par sa *Réfutation* des *Lettres* que le savant évêque Middelbourg lança dans le public, sur la réformation du calendrier, avant de publier son traité : *De rectâ Paschæ celebratione et de die Passionis J.-C.* Fossombrone, 1513, in-fol.

* 1535. JAMOLET (*Jean*), religieux carme, docteur

EFERUS - Recherches & Classification numériques

en théologie, exerça sous Evrard de la Marck les fonctions d'*inquisiteur apostolique*, à Liége, avec une sévérité excessive, qui révolta tous les bons citoyens. Il recherchait, poursuivait, condamnait sans relâche, sans ménagement, et, pour ainsi dire, sans formalité, tous ceux qui, à ses yeux, pouvaient être seulement comme suspects d'hérésie. La torture, la proscription ou la mort étaient les seules peines auxquelles il condamnait impitoyablement ses victimes, *au nom et pour la plus grande gloire d'un Dieu de charité.*

1535. DRIEDO (*Jean*), de Turnhout en Brabant, docteur et professeur en théologie à l'Université de Louvain, où il fut chanoine de St.-Pierre et curé de St.-Jacques dans la même ville. Son traité des saintes écritures et des dogmes, est un modèle d'érudition et de jugement, qui lui acquit beaucoup de réputation. Il semble que les pères du Concile de Trente aient suivi ce professeur de Louvain, dans tout ce qu'ils ont décidé sur l'autorité de la Vulgate. Il y a même des endroits où ils paraissent l'avoir copié mot pour mot. Il a publié :

1° *Divers traités de théologie* formant 4 vol. in-folio. Louvain, 1530, dont les plus importans sont : *De libertate christianâ : De captivitate et redemptione generis humani : De concordiâ liberi arbitrii et prædestinationis : De gratiâ et libero arbitrio.*

2° *D. Joannis Driedonis à Turnhout sacræ theologiæ professoris apud Lovanienses, de ecclesiasticis scripturis et dogmatibus libri IV, mendis compluribus ablatis ad primos sui fontes recens diligentissimè restituti.* Louvain, Barthélemi Gravius, 1550, in-fol. On y voit en tête, le privilége de Charles V, où l'on expose que cet ouvrage a été approuvé par Jean Tapper.

Il dédia ce dernier traité, qui est très-considérable, à Jean III, roi de Portugal, en l'année 1533.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Driedo y discute avec beaucoup de logique et de bon sens l'authenticité des diverses versions de la Bible. Il condamne le grand nombre de traductions de ce livre en langue vulgaire qui existaient déjà de son temps et causaient des troubles dans l'église, à cause des préfaces et des notes que des hommes ignorans et téméraires y avaient ajoutées. Il déplore qu'au moyen de ces versions en langue vulgaire, le simple peuple, et même des femmes ignorantes soient assez hardies, pour mépriser les anciens pères, l'autorité de l'église et les interprétations des saints.

C'est un ouvrage curieux, instructif et assez rare aujourd'hui.

1535. BERSELIUS (*Paschasius*), religieux bénédictin de l'abbaye de St.-Laurent près Liége, né à Bersey. Il fut le secrétaire de l'évêque Evrard de la Marck. Berselius était littérateur, poète, et en relation avec Erasme. Ses œuvres sont restées inédites.

1535. LIMBOURG (*N.*), architecte et ingénieur, reçut le jour au village du Marché, sous Franchimont près de Theux. Il servit l'empereur Charles V et l'accompagna au siége de Tunis en Afrique, où il fut chargé du plan d'attaque et des divers travaux du siége de cette ville.

* 1535. HAPPART (*Adulphe*), moine et écrivain de l'ordre de St.-Benoît. Ce religieux vivait l'an 1535, en l'abbaye de St.-Hubert en Ardenne, où il se distingua, tant par ses talens et sa science, que par sa conduite et les belles qualités de son cœur. Foppens en parle dans sa *Bibliothèque belgique*, ainsi que dom Martène, en sa préface du tome IV[e] de son *Amplissima collectio*. Il a écrit, entr'autres, une *Vie de St.-Hubert*.

1536. MARCK (*Robert II, comte de la*), duc de Bouillon, et membre de l'état noble. Il servit Louis XII

EFERUS - Recherches & Classification numériques

et François Ier, roi de France, avec distinction et dévouement. A la sollicitation de son frère, Evrard de la Marck, évêque de Liége, il abandonna le parti de la France pour se jetter dans celui de Charles d'Autriche; mais il ne tarda pas à le quitter par suite de mécontentemens personnels au sujet d'un procès où l'empereur avait confirmé la sentence portée contre lui. Il en fut tellement irrité, qu'il lui déclara la guerre par l'envoi d'un héraut d'armes, avec toutes les formalités en usage, et fit irruption dans le duché de Luxembourg, domaine de ce prince. Abandonné à ses propres forces, dans les circonstances malheureuses où François Ier se trouvait lui-même, Robert fut repoussé et vaincu par les troupes de Charles V, commandées par le comte de Nassau, qui détruisit les châteaux de Logne et autres situés dans l'Ardenne. Il perdit ainsi toutes ses places fortes, à l'exception de celle de Sédan. Lors du traité de Madrid, le roi de France n'oublia pas d'y stipuler les intérêts de Robert, et obtint qu'on lui rendrait toutes ses places.

Doué d'un caractère bouillant, intrépide et cruel, Robert fut un fléau pour l'Ardenne et le duché de Bouillon, où il ravagea souvent sans pitié les blés, les champs et les vignes des bonnes gens. *Si Dieu ne me veut aider, le diable ne me saurait manquer*; telle était l'étrange et bizarre devise de ce guerrier farouche.

1536. MARCK (*Robert III, comte de la*) et de Fleuranges, surnommé le *jeune aventureux*, et fils du précédent. Il passa sa vie au service de la France, et se trouva à toutes les batailles de son temps. A celle de Novarre où il avait suivi son père, il reçut 46 blessures; fait prisonnier à celle de Pavie avec le roi de France, Charles V l'envoya au fort de l'Ecluse en Flandre.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Robert, membre de l'état noble, prit part dans les combats que son père eut à soutenir contre l'évêque de Liége, son oncle, et Charles V.

On peut dire que par sa valeur et son courage, il sauva la France et assura la conservation de Paris, par sa belle défense dans Péronne, où n'ayant que 2,000 hommes, il soutint le siége de cette ville, cernée par le comte de Nassau avec une armée de 30,000 hommes et le força à battre en retraite.

Son dévouement et ses services obtinrent une juste récompense. François Ier le combla de biens et d'honneurs et lui donna le bâton de *maréchal de France.*

Il est l'auteur des mémoires historiques, précieux, vrais et intéressans, publiés par l'abbé Lambert sous le titre de : *Histoire des choses mémorables arrivées sous les règnes de Louis XII et de François Ier, en France, en Italie, en Allemagne et dans les Pays-Bas, depuis l'an* 1499 *jusqu'en* 1521.

1537. TITELMANN (*François*), savant religieux, né à Hasselt, ville du comté de Looz, en 1498. Il se fit récollet à Louvain, après y avoir achevé ses études, et embrassa ensuite à Rome la réforme des capucins. Il mourut en odeur de sainteté à Anticoli. Titelmann était physicien et possédait les langues grecque, hébraïque et chaldéenne. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, entr'autres :

1° *Psalterium Davidicum, paraphrasibus et argumentis illustratum juxtà veritatem Vulgatæ editionis. Jussu et auspiciis.... Cæsaris Caroli V in cujus gratiâ hic liber sub enchyridion formâ excussus est.* Anvers, J. Steelsius, 1553, in-12.

2° *Compendium naturalis philosophiæ.* Paris, 1560, in-12.

3° *Elucidatio in Job.* Anvers, Steelsius, 1547, in-8.

4° *Elucidatio in psalmos et cantica.* Anvers, 1689, 3 vol. in-8°.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

5° *Elucidatio in S. Joannis evangelium.* Anvers, Simon Coquus, 1543, in-8°.

1537. EYNDE (*Pierre van den*), d'abord religieux ermite de l'ordre de St.-Augustin, ensuite évêque *in partibus* de Dario et suffragant de Liége sous Evrard de la Marck. Cet homme savant pour son siècle, mourut à Liége, et légua au couvent de son ordre, à Bruges, sa belle et riche bibliothèque et de quoi entretenir et instruire deux pauvres écoliers..

1538. MARCK (*Evrard de la*), évêque de Liége et cardinal, restaurateur des *lettres et des beaux-arts*, et fondateur de l'inquisition dans le pays de Liége, né à Sédan en 1472.

Sa famille, l'une des plus illustres et des plus puissantes de tout le diocèse, possédait un grand nombre de châteaux et de domaines dans l'Ardenne, entr'autres, la principauté de Sédan et le duché de Bouillon. Voisine et alliée de la France, dont elle représentait les intérêts, elle exerçait la plus grande influence dans le gouvernement du pays, et se trouvait en opposition avec la famille des Hornes, dévouée aux intérêts de la maison de Bourgogne et plus tard à ceux de l'Autriche.

Malgré les maux que l'ambition des La Marck avait causés à l'état, Evrard n'en fut pas moins élu évêque à l'unanimité, en 1506, tant on avait bonne opinion de lui.

Pour éteindre les haines encore existantes, nées des dernières commotions politiques, il publia l'oubli du passé. Les proscrits rentrèrent dans leurs foyers; les emplois importans furent donnés aux plus capables.

Evrard de la Marck s'appliqua à resserrer les liens qui unissaient déjà les familles de Hornes et de la Marck, dont les rivalités avaient été la source principale des dissentions civiles.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Pour tout voir par lui-même, il parcourut le plat-pays, et visita les bonnes villes. Les châteaux de Huy et de Franchimont tombés en ruines, furent restaurés: ceux de Dinant, de Stockem et de Curenge furent rebâtis; et l'on releva les murailles et les remparts de la cité.

Voulant donner au culte extérieur une pompe jusqu'alors inconnue, Evrard fit construire, dans l'église cathédrale de St.-Lambert, un nouveau chœur plus grand et plus magnifique que le premier, et les cérémonies religieuses reçurent un nouvel éclat.

Le *Palais épiscopal*, que nous admirons encore aujourd'hui, fut entrepris par ses soins et achevé sous son règne.

L'esprit et les qualités brillantes de cet évêque le firent rechercher des plus puissans potentats de la chrétienté. Louis XII, roi de France, admit Evrard dans ses conseils, l'honora de toute sa confiance, et l'envoya en ambassade auprès de l'empereur Maximilien, pour le retenir dans l'alliance contractée et jurée au traité de Cambrai. Louis, pour récompenser ses services, lui procura l'*évêché électif* de Chartres, et la charge d'*administrateur perpétuel* de l'abbaye de Beaulieu en Argonne.

Sous les papes Léon X et Clément VII, il fut légat du Saint-Siége apostolique pour tous les Pays-Bas.

Jusqu'alors, Evrard était resté dévoué à la France à l'exemple de sa famille. Il assista au sacre de François I^er^, et sollicita, dit-on, ce monarque, pour lui obtenir le chapeau de cardinal; mais durant les négociations entamées avec la cour de Rome à ce sujet, la duchesse d'Angoulême, gagnée par la promesse d'une somme de 40,000 écus, écrivit au nom du roi, son fils, et à son insu, au pape Léon X et à l'ambassadeur de France, qu'il désirait plutôt cet honneur pour l'archevêque de Bourges, frère de Boyer,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

trésorier de son épargne. Cette lettre eut son plein effet ; l'archevêque de Bourges fut nommé cardinal ; et Boyer, qui avait promis 40,000 écus à la mère du roi, les lui compta ; mais sa supercherie fut bien fatale à la France.

L'empereur Maximilien étant mort, François Ier espéra un moment de lui succéder ; il y eut sans doute réussi ; mais Evrard, trompé par lui dans ses plus chères espérances, s'était jeté dans le parti de Charles d'Autriche, roi d'Espagne, et y avait attiré Robert II, son frère. Il sut par ses intrigues et son habileté dans l'assemblée des électeurs, réunir leurs suffrages en faveur de Charles (depuis Charles V), malgré les promesses et l'or de François Ier et les talens de l'amiral Bonnet, son ministre, légat du pape et décoré de la pourpre romaine.

Dévoué dès lors à Charles V et à son système politique, en haine de la France, il marcha contre son frère, Robert II, qui était en guerre avec Charles V, et prit toute sa vie les intérêts de ce monarque, quoique parfois bien opposés à ceux de son pays.

Charles ne laissa pas sans récompense un serviteur aussi utile et dévoué ; car il lui obtint la pourpre romaine, lui donna l'archevêché de Valence en Espagne ; et le duché de Bouillon depuis longtemps occupé par les La Marck, fut rendu à l'état de Liége.

Evrard de la Marck, persuadé comme beaucoup d'autres, que les abus criants, les désordres qui s'étaient glissés dans les affaires ecclésiastiques et le faste de la cour de Rome, étaient les principales causes auxquelles il fallait attribuer les progrès rapides de la doctrine de Luther qui menaçait l'Europe, s'éleva avec force contre la corruption du Saint-Siége dont il se plaignit amèrement, invitant les états de l'empire, dans la diète tenue à Augsbourg, en 1518, à porter un prompt remède à cet état de choses, qui ne tarderait pas à anéantir le catholicisme et le pouvoir des princes.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Le pape Adrien VI confessa lui-même la vérité des plaintes de l'évêque de Liége, puisque dans l'instruction qu'il donna à son légat à la diète tenue à Nuremberg, en 1523, il s'exprime ainsi :

« Nous savons que depuis quelques années dans » notre cour apostolique, des désordres sans nombre » se sont glissés dans les affaires ecclésiastiques, qu'il » y a eu abus de pouvoir, et qu'enfin tout y est dans » le plus honteux déréglement : que le mal a com- » mencé par la tête et a gagné les membres, qu'il » est descendu des *souverains pontifes* jusqu'aux *prélats* » *inférieurs* : que nous avons tous décliné, chacun » dans notre voie ; que depuis longtemps, il n'est pas » un seul de nous qui ait tâché de remédier au mal. » Vous promettrez que pour ce qui nous concerne, » nous emploierons tous les moyens qui sont à notre » disposition pour opérer la réforme de notre cour » d'où procède peut-être tout le mal. Nous nous croyons » d'autant plus strictement obligés à ce devoir, que » nous voyons le monde entier désirer avidemment » la réforme de l'église. » (J. Erard Kappe, extrait des mémoires de Spalatinus).

La religion, sous le règne de Charles V, arma les états catholiques contre les sectateurs de Luther. Entraîné par la politique astucieuse et despotique de cet empereur qui eut des suites funestes pour le pays, Evrard sollicita auprès des états de Liége l'exécution des édits atroces rendus contre les livres, les écoles et les personnes suspectes de luthéranisme, que Charles avait obtenus de la diète de l'empire. Il poussa l'aveuglement, ou plutôt le fanatisme jusqu'à introduire dans son diocèse l'Inquisition, avec ses abus, ses tortures et ses bûchers.

Appuyé de l'autorité du légat du Saint-Siége et de l'assentiment du *clergé primaire*, Evrard, sur la fin de son règne, voulant rétablir la discipline ecclésiastique

EFERUS - Recherches & Classification numériques

depuis longtemps singulièrement relâchée, rendit un édit très-sévère contre les prêtres qui vivaient publiquement avec des concubines, et défendit à tous les ecclésiastiques de tenir des femmes dans leurs maisons, à moins qu'elles ne fussent de leurs familles, ou que par leur bonne renommée, ou au moins par leur âge, elles n'écartassent les soupçons. Tous les ecclésiastiques du clergé secondaire, tant de la ville que des campagnes, ne pouvant se résoudre à abandonner ainsi leurs vieilles habitudes, se retirèrent à Louvain où ils formèrent une espèce de ligue à l'effet d'entraver les réformes proposées par leur évêque.

C'est de son règne que date l'établissement du *conseil ordinaire* à Liége, institué dans le but d'éviter aux habitans de la principauté dans les causes de peu de valeur, les frais et les lenteurs que nécessitaient les appels à la *chambre impériale*, ou au *conseil aulique*. Ce fut un véritable bienfait pour les Liégeois; car depuis lors, on n'eut plus besoin de recourir *en appel* aux dicastères de l'empire, à moins que la cause n'excédât la somme de *six cents florins d'or du Rhin en matière réelle et immobilière*, et *de trois cents en matière personnelle et mobilière.*

A l'imitation de Léon X et de François I^er^, Evrard attira les savans à sa cour, et protégea les lettres et les arts, mais surtout la médecine qu'il cultivait lui-même. Il invita le célèbre Erasme, avec qui il entretenait une correspondance suivie, à venir à Liége; mais Evrard s'était montré *intolérant*, persécuteur, et ce savant qui blâmait de pareils excès, se refusa à toutes ses sollicitations. Il encouragea le commerce et l'industrie.

Considéré uniquement comme *prince*, cet évêque peut être regardé comme l'un des plus habiles administrateurs qui aient gouverné le pays de Liége, où il

EFERUS - Recherches & Classification numériques

sut rétablir l'ordre, la police et les finances en éteignant les dettes; mais sa sévérité, son fanatisme religieux et sa cruauté ont terni ce long règne, que les historiens liégeois se sont plu à peindre sous de si brillantes couleurs, malgré les troubles et les commotions populaires auxquels il donna lieu par son dévouement aveugle au système politique et religieux de Charles V, qui le paya de retour après sa mort, en imitant servilement cet évêque dans une de ses aberrations d'esprit.

En effet, par une bizarrerie dont on a peine à concevoir le motif, mais depuis imitée par Charles V, Evrard, de son vivant, était dans l'usage de faire célébrer solennellement chaque année, ses obsèques dans l'église cathédrale de St.-Lambert; et durant tout le temps qu'on chantait l'office des morts pour le repos de son ame, il se tenait en posture de mort dans un cercueil recouvert, placé au milieu de l'église.

Il mourut le 16 février 1538, des suites d'une indigestion causée par un excès d'huîtres après avoir soupé.

M. Simon Pirnéa est l'auteur d'un éloge d'Evrard de la Marck, que la Société libre d'Emulation à Liége, a couronné en 1783.

* 1540. ZUTMAN (*Henri*), habile orfèvre et ciseleur de Liége; il était fils du sculpteur de ce nom. On lui est redevable du *buste* de St.-Lambert qui surmonte la chasse de ce saint, que l'on expose à la vénération des fidèles dans l'église St.-Paul à Liége. Il a eu deux fils qui se sont distingués dans l'orfèvrerie et la ciselure.

* 1540. SUAVIUS (*Lambert*), peintre et graveur, reçut le jour à Liége et florissait dans le même temps que son frère, Henri Zutman, dont il est parlé ci-dessus. Il se forma à l'école du célèbre Lambert Lombard qui épousa sa sœur. Suavius a gravé la plupart des tableaux de ce peintre, dont il savait faire passer

EFERUS - Recherches & Classification numériques

toutes les pensées sur le cuivre, avec une finesse et une fidélité qui rendaient l'original. On a de lui :

1° *La résurrection du Lazare.*

2° *Les douze apôtres.*

3° *Les statues des Sibylles.*

4° *J.-C. mis dans le tombeau.*

5° *St. Pierre et St. Jean guérissant les boiteux à la porte du temple.*

6° *St. Paul occupé à écrire.*

7° *La fuite du Sauveur et des douze apôtres.*

8° *La charité entourée d'enfans.*

Il paraît que Suavius transporta hors sa patrie, son industrie et ses talens. Il est plus connu aujourd'hui par ses estampes que par ses tableaux. Vasari en parle comme d'un *excellent graveur* dans ses *Vies des peintres.* Le *Dictionnaire des Graveurs* en fait mention. Sandrart le confond avec Lambert Lombard.

1540. LUDE (*Arnoul de*), né à Tongres et mort à Liége. Il fut chanoine de Cologne et précepteur de l'évêque de Liége, Evrard de la Marck. Il a publié les écrits suivans :

1° *Traité sur* 43 *propositions suspectes d'hérésie, tirées du livre de Jean Capnion.*

2° *Condamnation raisonnée de* 22 *propositions renfermées dans le Thalmud.*

3° *Réponses à* 53 *articles proposés par Jean Capnion pour justifier le Thalmud.*

4° *Commentaires sur les évangiles de SS. Jean et Mathieu.*

On conservait de lui plusieurs pièces inédites, entr'autres, des *notes* sur les satyres de Juvénal et quelques *poésies.*

1540. MATHIAS de Malmédy, moine bénédictin de l'abbaye d'Orval au diocèse de Liége, littérateur sacré et profane. Il a écrit la *Chronique des comtes de Chiny,*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ouvrage inédit, dont le manuscrit original se trouvait encore dans les derniers temps à la bibliothèque de l'abbaye d'Orval.

* MARCHON (*Jean*), orfèvre et ciseleur liégeois.

* HOUBART (*Jean*), orfèvre et ciseleur contemporain de Marchon.

* 1541. THOMAS (*Hubert*), littérateur, jurisconsulte et historiographe, né à Liége. Il fut d'abord assesseur à la chambre impériale de Worms, et ensuite conseiller intime de Louis, électeur palatin, et de Frédéric II, son successeur. Ce dernier l'envoya en qualité d'ambassadeur auprès de Charles V, de François Ier, de Henri VIII, et de la plupart des petits souverains d'Italie. Il a publié :

1° *De Tungris et Eburonibus, aliisque Inferioris Germaniæ populis, Huberti Thomæ commentarius.* Strasbourg, 1541, in-8°.

C'est un ouvrage assez bien écrit, très-libéral, mais sans critique. Hubert Thomas tire l'étymologie de la ville de Liége (*Leodium*) d'un personnage de l'Odyssée d'Homère, nommé *Leodes*. Selon lui, le fils de ce Leodes serait venu, après le siége de Troie, se fixer sur les bords de la Meuse, où il aurait bâti une ville à laquelle il donna le nom de son père.

De plus, Hubert ne craint pas d'avancer que la mer baignait autrefois les murs de la ville de Tongres qui avait alors un port; et il assure que de son temps on voyait encore attachés, aux murailles de cette ville, les anneaux de fer auxquels on amarrait les vaisseaux qui y abordaient.

Le célèbre Buffon s'est appuyé de cette assertion, dénuée de preuves, pour avancer l'existence d'un port de mer à Tongres.

2° *Histoire des tumultes excités par les paysans d'Allemagne.*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

3° *Hub. Thomæ, de vitâ et rebus gestis Frederici II, electoris palatini, libri XIV.* Francfort, 1624, in-4°.

4° *Description des édifices de Frédéric II, électeur palatin.*

5° *Antiquités de Heidelberg.*

6° *Relation de la guerre faite à l'électeur de Trèves par Siekingen.*

* 1542. BRUSTHEM (*Jean*), religieux franciscain, né à St.-Trond en Hesbaye. Il a laissé :

1° *Res gestæ episcoporum leodiensium et ducum Brabantiæ à temporibus S. Materni ad ann.* 1542, in-4°. Cette chronique, qui est restée inédite, fut dédiée par l'auteur à Georges d'Autriche, évêque de Liége.

2° *Catalogus et acta episcoporum leodiensium, principum tungrensium, ducum quoque brabantiorum à Joanne Brusthemio collectore.* In-4°.

3° *P. Joannis Brusthemii Trudon. Ord. FF. M. continuatio historiæ leodiensis, authore Joan. Stabulao ab anno* 1456 *ad ann.* 1538. In-folio.

1542. CLÉNARD ou KLEINAERTS (*Nicolas*), l'un des plus savans hommes de son siècle, naquit en 1493, à Diest, ancienne ville du comté de Looz au pays de Liége. Il enseigna les langues grecque et hébraïque dans les Universités de Louvain et de Salamanque. Pour mieux se familiariser avec les langues vivantes, il voyagea en France, en Espagne et en Portugal. Vers l'an 1540, il passa en Afrique pour apprendre l'arabe et faire emplète de livres écrits en cette langue pour en enrichir les bibliothèques de l'Europe. Il s'appliqua à traduire la Bible en arabe, et parvint à acheter un assez grand nombre d'ouvrages. Son désir de convertir au christianisme les habitans du pays, lui attira diverses persécutions du roi de Tanger, qui l'obligèrent à se sauver pour éviter la mort, sans pouvoir emporter

EFERUS - Recherches & Classification numériques

avec lui toutes les richesses littéraires qu'il était parvenu à amasser à grands frais. Il mourut à Grenade. On a de lui :

1° *Nicolaï Clenardi tabula in grammaticem hebræon à Joh. Quinquarboreo emendata, accessere Jo..is et Gil. Genebrardi Scholia et nonnulla ex prælectionibus Jo. Merceri animadvers.* Paris, 1564, in-8°. Cette grammaire qui eut beaucoup de cours est encore estimée des savans : elle a été d'un grand secours aux solitaires de Port-Royal pour rédiger leur *méthode grecque.* Vossius en a publié une édition à Amsterdam, en 1650, in-8°, réimprimée à Leyde en 1740, in-8°.

2° *Institutiones ac meditationes in græcam linguam cum scholiis et praxi P. Antesignani.* Lyon, Gryphius, 1581, in-4°.

3° *Nic. Clenardi peregrinationum ac de rebus mahometicis epistolæ elegantissimæ.* Louvain, 1550, in-8°. La meilleure édition est celle de 1606, in-8°, où se trouvent quelques additions.

4° *Nicol. Clenardi epistolarum libri duo.* Anvers, Plantin, 1566, in-8°.

5° *Des fables hébraïques.*

1544. CORDIER (*Guillaume*), moine de l'abbaye de Lobes, poète latin.

1545. RESSIUS (*Rutger*), savant professeur de langue grecque à l'Université de Louvain, né à Maseyck, ville du comté de Looz. François Ier, roi de France, désirant le fixer à Paris, employa en vain tous les moyens pour y parvenir; Ressius ne voulut jamais se décider à quitter Louvain, où il avait établi une imprimerie dès 1524, pour laquelle il s'associa quelque temps, Jean Sturm, qui avait étudié à Liége, parlait fort bien le grec, et devint plus tard un savant médecin et philosophe. Il acquit de la renommée pour ses éditions grecques dont les principales sont :

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1° *Des institutions du droit des Grecs par Théophile.* Louvain, 1536.

2° *Des Aphorismes d'Hippocrate.* Ibid, 1533.

3° *Des lois de Platon.*

Erasme rend un hommage bien flatteur à l'érudition et aux mœurs de Ressius, dans une lettre qu'il écrivait à Jean Robin, doyen de Malines ; *Doctior an inveniri possit nescio, certe diligentiorem ac moribus puriorem vix invenies.*

* 1545. KNAEPS (*Joannes*), plus connu sous le nom de SERVILIUS, naquit à Werdt, ville du comté de Hornes, depuis pays de Liége. Il se fixa à Anvers. On a de ce savant grammairien :

1° *Geldro-Gallica conjuratio in totius Belgicæ clarissimam civitatem Antuerpiam, duce Martino Rosheymio. Conscripta à Jo. Servilio.* Anvers, 1542, in-8°.

Cet ouvrage a été traduit en italien par François Strozzi. Vinegia, 1548, in-8°.

2° *Invictissimo Cæsari Carolo Q. post longa suorum vota ex Hispaniis in Brabantiam reduci, oratio congratulatoria Jo. Servilii.* Anvers, 1545, in-12.

3° *Pace belloque rerum olim magnificè gestarum.* Anvers, 1541, in-12.

4° *Dictionnarium triglotton; latin, grec et flamand.* Amsterdam, 1600, in-12.

5° *De mirandis antiquorum operibus.* Lubec, 1600, in-4°.

1547. AUGUSTINO, Vénitien, médecin de Henri VIII, roi d'Angleterre. Il est le premier étranger marquant qui ait fréquenté les eaux de Spa. Son séjour dans ce bourg a sans doute contribué à donner de la réputation à ses eaux minérales.

* 1547. DUBAN (*Pierre*), de Liége, littérateur. Il a traduit en français les *OEuvres magiques de Henri Cor-*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

neille Agrippa, réimprimées plusieurs fois. Liége, 1547, in-12 avec 154 figures.

1547. PEUTINGER (*Conrard*), écrivain et savant antiquaire allemand. On lui est redevable de la *Carte descriptive de l'Itinéraire d'Antonin*, indiquant le parcours et les distances des anciennes voies romaines qui traversent le pays de Liége et les contrées voisines.

* LANGERENUS, chorographe belge peu connu, cité dans l'*Histoire du comté de Looz* par Mantelius. Il a publié une *carte de la Belgique et du Brabant* des plus curieuses pour la connaissance des lieux habités par les Francs-Saliens dans la Campine.

1548. PLACENTIUS (*Jean-Léon*), religieux dominicain, né à St.-Trond en Hesbaye. Il passa la plus grande partie de sa vie à Maestricht, où l'on croit qu'il mourut. On a de lui :

1° *Catalogus omnium antistum Tungrorum, Trajectensium et Leodiensium per Jo. Placentium.* Anvers, Guill. Vosterman, in-12, 1592, et Amsterdam 1633, in-24. On le trouve aussi dans le *De republicâ Leodiensi* de Boxhorn. *Mélanges histor. et littéraires* de M. de Villenfagne, page 290 et suiv. Liége, 1810, in-8°.

Ce catalogue qui se termine à Evrard de la Marck n'est qu'un recueil de toutes les fables rapportées dans les anciennes chroniques.

2° *Pugna porcorum.* Anvers, 1530, in-8°. Louvain, 1546. C'est un poème tautogramme de 253 vers, dont tous les mots commencent par un P. L'auteur s'y cacha sous le nom de Publius Portius; son style est digne des héros qu'il chante. Placentius n'est pas le premier qui se soit amusé aux fadaises de vers *lettrisés*. Sous Charles-le-Chauve, Hubaldus, moine bénédictin du monastère de St.-Amand en Flandre, fit un pareil poème en l'honneur des *chauves*, dont tous les mots commencent

EFERUS - Recherches & Classification numériques

par un C ; ils ont été imprimés ensemble à Louvain en 1546. Ces deux ouvrages sont insérés dans *Nugæ venales, sive thesaurus ridendi et jocandi.* Anvers, 1720, in-12.

* 1550. HARDY (*François et Gilles*), peintres liégeois. Ils ne tardèrent pas à abandonner le ton sec et dur de la vieille école, pour imiter le bon goût de Lambert Lombard. Ces deux frères avaient acquis de la réputation dans leur art ; mais nous ignorons les circonstances de leur vie, et les tableaux qu'ils ont laissés.

1550. BLES (*Henri de*), peintre, né à Bovines, près de Dinant, en 1480. Il se forma sans maître, et devint habile paysagiste. Plusieurs artistes, plus fidèles à un goût particulier qu'aux règles du bon sens, se sont plus à multiplier dans leurs tableaux des objets insignifians. Henri de Bles était de ce nombre : il peignait dans presque tous les siens une *Chouette*, et ces tableaux qui reçurent leur dénomination de cette particularité bizarre, furent recherchés en Italie. L'imagination singulière de Henri de Bles se fit surtout connaître dans un paysage, où il représenta un *Porte-balle endormi sous un arbre*, tandis qu'une troupe de singes s'emparent de sa boutique, et en étalent les différens bijoux à des branches d'arbres. On cite encore de lui un tableau représentant les *Pélerins d'Emmaüs*, composé dans ce mauvais goût qui dépare un si grand nombre de tableaux. On y voit plusieurs actions, qui n'ont pu, selon l'ordre chronologique, être simultanées. Tandis que les pélerins sont à table avec le Christ, la passion est représentée toute entière dans le fond de la composition. Cet artiste est mentionné ici, parce qu'il se fixa à Liége, où il mourut en 1550, à l'âge de soixante-dix ans.

1550. BOGAERT (*Adam*), fils de Jacques, naquit

EFERUS - Recherches & Classification numériques

à Louvain en 1486, où il professa la médecine avec distinction dans l'Université de cette ville. Après la mort de sa femme, il prit l'habit clérical et fut pourvu d'un canonicat de l'église St.-Pierre auquel était annexée une chaire de médecine qu'il remplit pendant trois ans. Il fut recteur de l'Université. Dégoûté du monde, il le quitta pour entrer dans l'ordre de Saint-François, et fut nommé gardien du grand couvent des Recollets de Louvain, où il vécut d'une manière édifiante. Bogaërt n'a laissé que :

1° *Epistola ad Petrum Bruhesium*, qui se trouve dans les : *Consilia variorum de athritidis preservatione et curatione*, par Henri Garet. Francfort, 1592, in-8°. Il traite dans cette lettre des moyens de guérir la goutte.

2° *Den Spiegel der deugden van Jesus, Maria, Joseph, etc., door Vanden Bogaërt.* Anvers, 1676, in-8°.

* 1551. LAET (*Gaspard de*), né à Looz-le-Château, au comté de ce nom, est le fils de Jean de Laët, astrologue liégeois. Il étudia d'abord les mathématiques et ensuite la médecine à l'Université de Louvain, où il fut reçu docteur en 1512. On ignore les circonstances de sa vie ; on conjecture seulement qu'il termina sa carrière à Rouen en Normandie. On a de lui seulement une espèce d'almanach, intitulé : *Prognostication de Louvain pour l'an de grâce* M.D.X.L. (1540). Le dernier que l'on connaisse porte : *Prognostication pour l'an de grâce* 1551. *Rouen.*

LAET (*Jean de*), d'Anvers, mort en 1649, fut directeur de la compagnie des Indes occidentales. On ne sait presque rien de sa vie. Habile dans la connaissance des langues, de l'histoire et de la géographie, il a publié plusieurs ouvrages estimés :

1° *Novus orbis, seu descriptionis Indiæ occidentalis libri XVIII.* Leyde, 1633, in-f°. Traduite en français, Leyde, 1640, in-f°, en flamand, Leyde, 1644, in-f°.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

C'est un résumé judicieux de tout ce que les auteurs les plus avérés avaient écrit sur l'Amérique. On y trouve des détails intéressans sur l'histoire naturelle.

2° *De gemmis et lapidibus libri duo. Quibus præmittitur Theophrasti liber de lapidibus, græcè et latinè cum brevibus annotationibus.* Leyde, 1647, in-8°.

On lui doit une édition de l'*Histoire naturelle du Brésil* par Guillaume Lepois et Georges Marcgrave (Leyde, 1648, in-f°), et une autre de l'*Histoire naturelle* de Pline (Leyde, 1635, 3 vol. in-12).

1552. HASSELS (*Jean*), né à Liége, professa avec la plus grande distinction la théologie à l'Université de Louvain. Charles V l'envoya au Concile de Trente. C'est par erreur que le cardinal Palavicin l'a confondu avec Jean Hessels mort en 1563. On trouve dans le recueil des inscriptions publié par Swertius, l'épitaphe de Hassels, où on lit ces deux vers :

Tridentum Gradiis à Cæsare missus Athenis,
Hic procùl à patriâ conditur Hasselius.

Gravius savant docteur de Louvain nous apprend que Hassels qu'il place après Tapperus, Driedo et Latomus, était très-habile en toute sorte de sciences, mais principalement dans la théologie. Il fit connaître sa grande érudition, la connaissance qu'il avait des trois langues et son éloquence, dans la seconde assemblée du Concile de Trente, où il mourut au mois de janvier 1552, fort regretté des Pères de ce Concile.

On attribue à ce savant le *Commentaire sur les épîtres de St.-Paul, publié sous le nom de Sasbouth.*

1554. CRABBE (*Pierre*), en latin *Crabbius*, religieux franciscain, né à Malines, diocèse de Liége, en 1470, y mourut le 30 août 1554, après avoir passé par les premières charges de son ordre. Nous avons de lui une *collection des Conciles* en 3 vol. in-f° dont les deux

EFERUS - Recherches & Classification numériques

premiers parurent à Cologne, en 1538, et le troisième en 1552; Surius y en ajouta un quatrième en 1567. Réimprimé à Venise, 1583, 4 vol. in-f°. Ce recueil est beaucoup plus ample que celui de Merlin, mais il est inexact dans sa chronologie : on peut voir la critique qu'en a faite le docteur Salmon, dans son *Traité de l'étude des Conciles*, p. 477.

1555. POLEUR (*Jean-Jacques*), littérateur et écrivain liégeois peu connu.

1555. ENCHEVOORT (*Guillaume*), Liégeois, chanoine de l'église de St.-Lambert et cardinal. Le pape Adrien VI dont il avait été le condisciple à l'Université de Louvain, et qui lui avait toujours donné des preuves d'estime et d'amitié malgré leur séparation, lui envoya, se trouvant à l'article de la mort, son chapeau de cardinal. Ce pape ne créa que deux cardinaux durant son pontificat; et tous les deux étaient du pays de Liége. Enchevoort fit ériger à Adrien VI un mausolée de marbre enrichi de superbes sculptures et de magnifiques ouvrages en bas-relief, qu'il plaça dans l'église de Ste.-Marie des Allemands à Rome, avec une inscription assez longue, consistant en un sommaire de sa vie et de ses dignités.

* 1555. BOULONGNE (*Jacques de*), né à Liége. Il a laissé des *poésies françaises* qui ont été recueillies et imprimées à Anvers, en 1555, avec celles de Gilles de Boileau. C'est le seul poète français du pays de Liége, qui soit mentionné dans les bibliothèques de Du Verdier et de La Croix du Maine.

1556. BOUILLON (*Robert de la Marck IV, maréchal de*), membre de l'état noble, épousa Anne de Brézé, comtesse de Maulévrier, fille de Diane de Poitiers, maîtresse de Henri II, roi de France; on l'appela dans sa jeunesse le *seigneur de Fleuranges*, ensuite

EFERUS - Recherches & Classification numériques

le *maréchal de la Marck*, enfin le *maréchal de Bouillon*. Il mourut en 1556, chevalier de l'ordre du roi et capitaine de cinquante lances. Capitaine des cent Suisses de la garde ordinaire du roi, à la place de son père, en 1537, son fils, Henri Robert de la Marck, en 1541, et son petit-fils, Charles Robert, en 1550, eurent la même place. Il fut créé maréchal de France en 1547, dans la même année; le roi ayant formé trois départemens dans le royaume, pour le maintien de la discipline des troupes, le maréchal de Bouillon eut, dans le sien, la Bourgogne, la Champagne, la Brie et les pays enclavés dans ces provinces. Il rendit, en 1550, au pape Jules III, l'obéissance filiale, au nom du roi, dont il était ambassadeur. En 1552, il servit à la prise de Metz; reprit le château de Bouillon, et toutes les autres places de son duché, trente ans après l'usurpation de Charles V. Le roi lui accorda le rang de duc en France, et le fit lieutenant-général en Normandie. Chargé de défendre Hédin, en 1553, il employa sa garnison, et s'employait lui-même à réparer les brèches, et à faire des retranchemens; malgré tous ces travaux, que le canon de l'ennemi rendit inutiles, il fallut capituler. Les assiégeans prévinrent la capitulation, forcèrent et pillèrent la ville, prirent le maréchal, et le conduisirent à l'Ecluse en Flandre. Il y demeura jusqu'après la trève, conclue à Vaucelles, le 5 février 1556, et mourut quelques jours après à Guyse, se croyant empoisonné par les Espagnols. Robert fut l'un des députés envoyés aux Rivageois pour écouter leurs griefs, et ensuite porter la sentence prononcée contre les coupables.

* 1556. HOLONIUS (*Grégoire*), poète tragique latin, né dans la principauté de Liége. Il fut maître d'école de la collégiale de St.-Barthélemi à Liége, et se chargea ensuite de l'éducation des enfans de Charles, baron

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de Berlaimont, chevalier de la Toison-d'Or, dont l'un des fils fut chanoine de la cathédrale et abbé de Dinant. Il est l'auteur de trois tragédies latines, qu'il fit pour l'instruction et en faveur de la jeunesse du collége Barthéloméen, et ne les publia que 9 ans après les avoir écrites :

1° *Leodiensis Lambertias*, dont le sujet est tiré du martyre de St.-Lambert.

2° *Laurentias*, ou le martyre de St.-Laurent.

3° *Catharina*, ou le combat de Ste.-Catherine. Elle a été traduite en français par Léonard Falœsius.

Ces trois pièces ont été imprimées séparément et non pas ensemble, ainsi que l'insinue Paquot dans ses *Mémoires littéraires*, à Anvers, par Jean Bellere, en 1556. Comme elles sont toutes de même format, in-8°, on les rencontre souvent réunies dans un même volume.

L'épître dédicatoire à Charles de Berlaimont, qui se trouve au commencement de la tragédie de St.-Lambert, renferme des réflexions très-sensées sur la tragédie.

* SPRIMONT (*Jean*), auteur liégeois.

1556. MORINGIUS (*Gérard*), né à Bommel dans le duché de Gueldre, professa la théologie au collége de Ste.-Gertrude à Louvain, et fut ensuite nommé chanoine et curé de St.-Trond en Hesbaye, où il termina ses jours dans l'exercice de ses fonctions. On a de ce docteur les ouvrages suivans :

1° *Definitio quæstionis, utrum oporteat ecclesiasticos pauperes esse?* Anvers, 1530, in-8°.

2° *Vita Hadriani VI Pontif. Maxim.* Louvain, 1536, in-4°. Elle est insérée dans les *Analectes historiques d'Adrien VI*, par G. Burman. Utrecht, 1727.

3° *Vita S. Trudonis confessoris apud Hasbanos. Vita S. Liberti et S. Eucharii.* Louvain, 1540, in-4°.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

4° *Vita S. Augustini.* Anvers, 1553, in-8°, *avec les annotations* de Sanderus. Anvers, 1644, in-8°.

5° *Commentarius in ecclesiastem.* Anvers, 1533, in-8°.

Les ouvrages suivans sont restés en manuscrit à la bibliothèque de l'abbaye de St.-Trond.

6° *Vitæ SS. Antonii et Guiberti Gemblacensis.*

7° *Præcepta vitæ honestæ.*

8° *Chronicon Trudonense ab anno* 1400 *usque ad ann.* 1555.

* 1557 BOILEAU (*Gilles de Bullion*), commissaire et contrôleur de Cambrai, durant les guerres, et auteur de quelques ouvrages et de plusieurs traductions, reçut le jour en Lorraine, selon La Croix du Maine, et selon d'autres écrivains, en Flandre. Sa famille était originaire du pays de Liége. Il a traduit de l'espagnol en français les *Commentaires du seigneur don Loys d'Avila et de Cuniga, grand commandeur d'Alcantara, contenant les guerres d'Allemagne faites par l'empereur Charles-Quint, roi des Espagnes, ès-années* 1547 *et* 1548, *avec annotations très-doctes, et scholies du traducteur, servant à la discipline militaire, et à plus ample intelligence de ladite guerre.* Paris 1551, in-8°. Il a aussi traduit du latin les livres d'Albert Durer touchant la fortification, et les mémoires de Sleidan sur la tactique et la levée du siége de Metz, en 1552; mais on ne sait s'ils ont été imprimés. Il a écrit sous le nom de Darinel, berger fameux des Amadis, la *Sphère des deux mondes,* avec un épithalame sur *les noces et mariage de très-illustre et sérénissime prince don Philippe, roi d'Angleterre,* commentés, glosés, et enrichis par lui de plusieurs fables poétiques. Anvers, 1555, in-4°. On trouve dans ce même recueil, les *poésies françaises* de Jacques de Boulongne. Il a traduit de l'espagnol le 9e livre d'*Amadis de Gaule,* pour servir de suite

EFERUS - Recherches & Classification numériques

aux huit premiers traduits par Nic. d'Herberey, sieur des Essarts. Cette traduction, qui a paru depuis sous le nom de *Claude Collet*, *Champenois*, fut d'adord imprimée sous son nom. Paris, 1551, in-fol., pour Vincent Sertenas, et par lui dédiée *à la reine Marie de Hongrie, de Bohême, infante d'Espagne, régente et gouvernante pour l'empereur en ses Pays-Bas*, ainsi qu'il en parle en la préface de son livre de la *Sphère des deux mondes*, où il se plaint amèrement de l'usurpation de Claude Collet, qui s'était approprié sa traduction. Il passa deux années à Liége, dont il loue beaucoup les lois, l'administration et la police. Ce fut sans doute, durant son séjour dans cette ville, qu'il a, comme il le dit, *raconstré un petit nos statuts et ordonnances, et corrigé l'orthographe assez mal parée*, et qu'il écrivit un *Traité des causes criminelles, extrait des lois impériales*. Anvers, 1555, in-18; réimprimé à Lyon, 1570. Cet ouvrage très-intéressant est dédié aux mayeurs et aux quatorze échevins de la ville de Liége, auxquels il rend grâces de la protection par eux accordée, tant à lui qu'à ses ancêtres, qu'il nous apprend, dans cette dédicace, être Liégeois. Boileau avait beaucoup voyagé; il était versé dans la connaissance de plusieurs langues. On a sous le nom de *Gilles Bullion*, Belge, une *carte géographique de la Savoie*, publiée à Anvers et à Amsterdam, 1613 et 1619, in-folio.

Nous ignorons s'il faut attribuer au même : *Diogène de Laërce. De la vie des philosophes ; traduit par M. B.* (*Gilles de Boileau*). Paris, 1668, 2 vol. in-12.

1557. **MEEFF** (*Guillaume de*), surnommé *Champion*, naquit à Liége sur la fin de l'autre siècle, de Michel de Meeff et d'Isabeau de Vivegnis. Il fut successivement revêtu de plusieurs dignités importantes, et nommé deux fois bourgmestre de la cité, en 1544 et 1550.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Durant le séjour de Charles V à Liége, en 1544, il fut présenté à l'empereur qui le reçut avec distinction. Il mourut à Liége le 5 septembre 1557.

En 1531, de Meeff étant greffier de la cité, fut chargé d'accompagner les seigneurs d'Aremberg et de Waroux, députés par le conseil, pour communiquer aux *Rivageois* les décisions prises à leur égard. Ce fut encore lui qu'Evrard désigna pour transmettre aux insurgés la sentence portée contre eux par le peuple.

Cette insurrection des habitans riverains de la Meuse, vulgairement appelés *Rivageois*, est un des épisodes les plus curieux du règne d'Evrard de la Marck, qui donne un démenti formel aux éloges outrés prodigués à ce prince.

La *réforme* avait pénétré de bonne heure dans le pays; aux griefs religieux des nouveaux sectaires vinrent se joindre les plaintes adressées à l'évêque, touchant l'abandon de l'alliance française et les nouveaux traités conclus avec Charles-Quint; en 1521, il y eut même à ce sujet, quelques troubles dans la cité, mais l'évêque parvint à les réprimer; on se débarrassa des factieux en les faisant jeter à la Meuse.

D'autres tentatives avaient eu lieu, sans plus de succès, les années suivantes. Toutefois, Evrard qui venait de promulguer dans son diocèse les édits impériaux contre les hérétiques, rencontra dans les métiers un esprit d'opposition auquel il ne s'attendait pas. Ils autorisèrent les enquêtes contre les nouveaux religionnaires, mais ils firent en même temps défense de procéder contre eux autrement que d'après les lois et franchises du pays. Mais l'intolérant évêque, fort de l'appui de l'empereur, méprisant la volonté expresse du législateur, fit poursuivre et torturer tous ceux suspects ou dénoncés. Des bûchers furent dressés, et les personnes imbues des nouvelles doctrines, furent arrachées à la juridiction des échevins, livrées au tri-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

bunal de l'officialité, et on en fit brûler vives un assez grand nombre.

La misère du peuple, suite de la disette de grains qui eut lieu dans toute la principauté de 1525 à 1531, et que la populace reprochait hautement à l'évêque et au conseil de la cité comme provenant de leur négligence, vint encore ajouter à tous les fermens de discordes. Le mécontentement des Rivageois, en particulier, prit un caractère alarmant, et se changea bientôt en une violente émeute.

Guillaume de Meeff, témoin oculaire de ce soulèvement populaire, en écrivit l'histoire, à la demande des bourgmestres de la cité, mais son travail était resté inédit jusqu'à ce jour. M. Polain, archiviste de la province de Liége, vient de le publier sous le titre suivant, et l'a fait précéder d'une courte notice pleine d'intérêt:

La Mutinerie des Rivageois par Guillaume de Meeff. Liége, Jeunehomme frères, 1835, in-8°.

1558. BRECHTUS (*Levinus*), de l'ordre des frères mineurs, naquit à Anvers, et mourut gardien du couvent de Malines (alors encore diocèse de Liége), le 19 septembre 1558. Il se distingua par son talent pour la poésie. Il composa à Louvain une tragédie en vers latins, intitulée *Euripe, ou de l'Inconstance de la vie humaine.* Elle fut représentée, en 1548, par des écoliers, avec un grand succès de collége, et livrée ensuite à l'impression. Louvain, 1549 et 1550, in-12; Cologne, 1555, 1556, 1568, in-12. On a du même auteur: 1° *Silva piorum carminum.* Louvain, 1555, in-8°. 2° L'histoire de St.-Marc et de St.-Marcellin, la vie de St.-Lambert, et celles de plusieurs autres saints, sous ce titre: *Memorabilis historia, complectens agones illustrium aliquot martyrum.* Louvain, 1551, in-8°.

* 1558. BONONIUS ou BOULOGNE (*Jean*), premier greffier du conseil ordinaire à Liége, littérateur et

EFERUS - Recherches & Classification numériques

architecte. Il s'adonna à l'étude de l'histoire du pays, et cultiva avec succès l'architecture, art dans lequel il s'acquit de la réputation à Liége. Il vécut dans le même temps que Paul de Rickel dont il fut peut-être le disciple.

1558. CHARLES V, roi d'Espagne, souverain des Pays-Bas, et empereur d'Allemagne. Evrard de la Marck qui avait tant contribué par son crédit et son habileté à lui obtenir la couronne impériale, ayant abandonné l'alliance de la France, Charles pour conclure avec lui un traité, qui devait détruire le principe de neutralité de la part du pays de Liége dont il voulait s'attirer l'amitié, convoqua un congrès à St.-Trond où il délégua, de sa part, la princesse Marguerite, sa tante, Charles de Croy, prince de Chimay, Antoine de Lalaing, seigneur de Montigny, et deux de ses conseillers pour traiter avec l'évêque, qui, de son côté, se rendit à St.-Trond au mois d'avril 1518, avec Robert de la Marck, son frère, seigneur de Sédan et duc de Bouillon, et un grand nombre de seigneurs et de membres des États.

Les conférences furent terminées par un traité conclu du consentement de l'évêque et des États de Liége, entre le roi d'Espagne et les seigneurs de la Marck. Les principales conditions furent *que l'évêque Evrard et son frère Robert jureraient amitié et bon voisinage au roi Charles et à ses successeurs ; que leurs ennemis seraient communs et qu'ils s'assisteraient mutuellement de toutes leurs forces ; que l'évêque ne céderait son évêché qu'à Philippe, son neveu, fils de Robert, ou à celui qui serait plus agréable au roi ; et que sous aucun prétexte, on ne pourrait nommer un successeur à l'évêque Evrard, qui pût être suspect au roi ; que si les seigneurs de la Marck venaient à être attaqués à l'occasion du présent traité, le roi les défendrait de toutes ses forces, et que si, d'un autre côté, ces seigneurs en étaient requis, ils assisteraient réciproquement le roi d'Espagne.*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Pour compenser les désavantages qui résultaient pour le pays d'un pareil traité, Charles ratifia et confirma tous ses anciens priviléges, et accorda l'établissement du *Conseil ordinaire.*

Charles vint à Liége en 1520, où on lui fit des présens. Il emmena avec lui Evrard de la Marck à Aix-la-Chapelle, où il fut sacré et couronné empereur.

Durant le règne de ce monarque, les évêques de Liége ne furent que ses créatures et ne gouvernèrent le pays, que selon son bon plaisir.

Le pape Léon X avait soumis, en 1515, la presse à la censure. Charles V fit publier des édits atroces dans les Pays-Bas, qui condamnaient, au feu, les hommes atteints d'hérésie, et les femmes à être enterrées toutes vives. François I^er^ imita bientôt cet exemple. Dès lors on ne vit plus en Belgique, en France, au pays de Liége et en Allemagne, que proscriptions sanguinaires contre les novateurs.

Charles asservit la principauté de Liége à la maison d'Autriche, et ne lui causa que des maux. Il obtint un édit à la diète de Worms en 1521, proscrivant dans tout l'empire la *réforme* de Luther, et défendant à qui que ce soit, sous peine de crime de *lèze-majesté, de rien imprimer ou vendre, sans le consentement de l'évêque ou de son vicaire; et ordonnant à tous officiers publics, de déchirer et brûler publiquement tous les écrits en contravention.*

Ce monarque après avoir fait élire son frère Ferdinand roi des Romains, lui céda l'empire et abdiqua la couronne d'Espagne en faveur de Philippe son fils. Il se retira au monastère de St.-Just. Ayant eu la fantaisie de faire célébrer ses obsèques à l'imitation d'Evrard de la Marck, il se mit dans un cercueil, au milieu du chœur, mais la fatigue de cette cérémonie lui donna une fièvre violente qui le mit au tombeau.

On lui doit : 1° *Formula reformationis per Caro-*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

lum V statibus ecclesiasticis in comitiis Augustanis proposita. Louvain, 1549.

2° *Ordonnance de Charles-Quint renouvelée en* 1550, *contre les hérésies, avec le catalogue des livres reprouvés, et celui des bons livres qui se devront lire et enseigner aux écoliers par avis de l'Université de Louvain.* Louvain, 1550, *cum notis et observationibus mss.* in-4°.

*1559. RUREMONDE (*Jean-Guillaume de*), fils d'un prêtre de l'évêché de Liége, se prétendit appelé à relever l'anabaptisme, que Corneille de Berg avait proscrit dans tout son diocèse, où un grand nombre d'anabaptistes exilés d'Angleterre étaient venus se réfugier, durant son épiscopat. Ruremonde prêchait la pluralité des femmes, et permettait le vol et le larcin pour les nourrir. Cette singulière doctrine lui attira un grand nombre de prosélytes, qui massacrèrent les nobles. Durant cinq ans, ces sectaires ne causèrent que des troubles et des séditions sans qu'on pût les appaiser. Ruremonde ayant été surpris, fut renfermé au château de Dislaken, au duché de Juliers; mais il ne tarda pas à corrompre ses gardes, et vécut de nouveau avec ses femmes comme par le passé. Guillaume, duc de Clèves, voulant mettre fin à de pareils désordres, envoya des troupes contre lui, qui le firent prisonnier; il fut enfermé et resserré plus étroitement. On lui fit son procès, et ses juges le condamnèrent à être brûlé *à petit feu* avec deux de ses femmes, qui, à l'instar de ses autres disciples, ne voulurent jamais abjurer la doctrine de leur maître.

1560. RICKEL (*Paul de*), architecte liégeois. Il joignait à une connaissance étendue de son art une grande hardiesse dans ses entreprises. Il répara et embellit les remparts et les portes de la cité. Plusieurs édifices publics furent exécutés par lui et sur ses plans. Il s'occupait à restaurer entièrement l'église collégiale

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de St.-Martin à Liége, lorsqu'il fut assassiné par quelques collègues jaloux de ses succès.

* NIVAR (*Jean*), Liégeois, habile peintre sur verre.

* PIRONET (*Nicolas*), contemporain du précédent, se distingua aussi dans la peinture sur verre.

* 1560. BOULOGNE (*Olivier*), ou BONONIUS, littérateur, architecte, né à Liége. Il remplit le premier, les fonctions de greffier du conseil ordinaire, institué sous le règne d'Evrard de la Marck; il dut cette charge à ce prince, qui en faisait un cas tout particulier. C'était en effet un homme laborieux, très-versé dans l'histoire du pays, pour laquelle il avait ramassé des matériaux que ses héritiers conservaient encore au 17e siècle. Boulogne fut le contemporain de Paul de Rickel, et peut-être son disciple; du moins il cultiva l'architecture, et acquit de la réputation dans cet art. Il fut chargé de débiter, en 1540, le missel à l'usage du diocèse, imprimé cette année à Paris, sous le titre suivant : *Missale ad usum insignis ecclesiæ leodiensis*, etc., in-fol. *avec figures en bois.*

* 1561. PASTURA (*Joannes de*), prieur de l'abbaye de Gembloux, est l'auteur de :

1° *Vie de l'empereur Charles V;* elle est restée inédite.

2° *Brevis et pia psalterii Davidici et canticorum ecclesiasticorum et canonis missæ explanatio.* Louvain, Stephanus Valerius, 1560, in-12.

* 1561. HENTENIUS (*Jean*), antiquaire, érudit, né à Nalines près de Thuin, ville du pays de Liége. On lui doit :

1° *Biblia ad vetustissima exemplaria nunc recens castigata. Hebræa, chaldæa, græca et latina nomina virorum, mulierum, populorum, idolorum, urbium,*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

fluviorum, montium, cæterorumque locorum quæ in bibliis leguntur, restituta cum latinâ interpretatione ac locorum è cosmographis descriptione; quid in horum bibliorum castigatione præstitutum sit, subsequens præfatio latiùs indicabit. Antuerpiæ, Joan. Steelsius, 1561, in-fol.

2° *Erasmi Roterd. errores annotati et collecti per Joan. Henthenium ord. præd. jussu facultatis theologiæ lovaniensis.* In-fol. manuscrit.

1561. LENS (*Arnaud*), surnommé *Praxile*, nom qu'il s'était donné lui-même, naquit dans la Campine. Il consacra sa vie à l'utilité publique, et s'appliqua avec la même ardeur à corriger les auteurs grecs, que Faerno à rétablir les latins. Après être resté assez longtemps au service de Diego de Mendoza, ambassadeur à Venise, il se retira à Bâle, alors le rendez-vous des gens de lettres, et se livra exclusivement à l'étude. Gesner lui rend le témoignage, que jeune encore, il avait déjà acquis un profond savoir, et que sa candeur, son intégrité et son érudition méritaient les plus grands éloges. Au rapport de Lælius Grégoire Giraldi, il avait composé des *épigrammes grecques et latines* qui présageaient un poète supérieur, s'il avait voulu cultiver la poésie. Arnaud Lens a publié :

1° Une édition grecque de *Josèphe*, revue et corrigée par lui sur l'exemplaire de Diego Hurtado de Mendoza, qu'il a fait suivre des *livres contre Appion.*

2° Id. *Dionis Coccæi romanæ historiæ, libri XII.*

3° Une traduction latine de : *Olympiodori philosophi platonici et peripatetici, commentarii ad Aristotelis commentaria.*

4° Id. *Sermones quidam ex Plutarcho de moribus.* C'est lui qui les publia pour la première fois.

5° *Plurimæ orationes Chrysostomi, Theodoreti, et aliorum SS. Patrum.* On lui en doit la publication.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

6° *Lycophronis Alexandram sive Cassandram, et Isaaci Tzezis in eam commentaria.* Cet ouvrage a été publié et revu par lui.

1561. MENAPIUS (*Guillaume*), savant du 16e siècle, né à Grevenbroich, au duché de Juliers. Le désir de se perfectionner dans les sciences l'engagea à parcourir la plus grande partie de l'Europe, afin d'entendre les plus célèbres professeurs des universités. Il étudia la médecine et la philosophie à Padoue sous Nicolas Thomæus, et séjourna quelque temps à Rome, où il s'adonna à l'étude de diverses sciences et s'y fit une grande réputation. De retour de ses voyages, il fut pourvu d'un canonicat de la collégiale de St.-Albert, à Aix-la-Chapelle, ville du diocèse de Liége, et fut ensuite nommé prévôt de la même église. On a de lui :

1° *Ratio victûs salubris et sanitatis tuendæ.* Cologne, 1540, in-4°. Ce traité est aussi imprimé avec : *De triplici vitâ*, par Marsile Ficin. Cologne, 1540, in-8°. Ibid. 1549, in-4°.

2° *Encomium febris quartanæ. Adjuncta est ratio curandi febrem quartanam.* Bâle, 1542, in-8°. Leyde, 1636, in-8°, avec d'autres traités.

* 1561. SIMON *le grand*, né à Liége, docteur en droit.

* 1562. PANVINO (*Onufrio*), de Vérone, religieux ermite de St.-Augustin et cardinal, savant historien ecclésiastique et antiquaire. Parmi ses nombreux ouvrages, nous ne citerons que les suivans qui intéressent le pays :

1° *Chronicon ecclesiasticum à Julii Cæsaris imperio ad Maximilianum II.* Cologne, 1568, in-fol. Louvain, 1573, in-fol. Venise, 1674, in-4°.

2° *Germanicarum rerum scriptores aliquot insignes.* Francfort, 1600, 2 vol. in-fol. On trouve dans cet

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ouvrage : *De Leodiensium dissidio cum episcopo suo Ludovico Borbonio, et de Leodii excidio, anno* 1468.

1565. LOMBARD (*Lambert*), restaurateur des beaux-arts dans le pays de Liége, littérateur, philosophe, savant antiquaire, architecte et peintre célèbre. Il naquit à Liége, dans le quartier d'Avroy, en 1506. Son père, bourgeois de Liége, s'appelait Gérard Lombard.

Il étudia les langues grecque et latine, la philosophie, l'histoire et les antiquités, et se livra ensuite à son goût pour la peinture et l'architecture.

Après y avoir fait déjà de grands progrès, Lombard, dans le désir de perfectionner ses connaissances, parcourut l'Allemagne et la France. Il passa ensuite en Italie, à la suite du célèbre cardinal Polus, ce qui lui procura le moyen de voir tous les chefs-d'œuvre de l'art, et d'acquérir ce bon goût, qu'il rapporta dans sa patrie et lui acquit une juste célébrité.

En 1539, il vint se fixer à Liége, où il opéra une véritable révolution dans les beaux-arts. La peinture était alors, pour ainsi dire, encore dans l'enfance; il en bannit le ton sec et dur (qui était celui de ce temps), et les routines grossières que réprouve le bon goût; il ramena ce bel art à ses vrais principes, l'architecture même lui doit ses progrès.

Personne ne pensait plus noblement sur son art, et ne contribua plus que lui à en étendre les progrès parmi ses compatriotes. S'il remarquait quelques talens dans ses disciples, il les encourageait; et son zèle était si désintéressé, que malgré la médiocrité de sa fortune et sa nombreuse famille, il envoya à Rome deux de ses élèves qui promettaient beaucoup; et quoiqu'il eût à s'en plaindre, il les y entretint à ses propres dépens.

Il est le premier des peintres remarquables que Liége ait produits, qui se soit fixé dans sa patrie, depuis la renaissance des beaux-arts.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Parmi les disciples sortis de l'école de Lambert Lombard, on distingue, entr'autres, Dominique Lampson, Jean delle Ramège, Pierre Dufour, Franc-Flore d'Anvers, qui fut surnommé le *Raphaël de la Flandre*, Hubert Goltzius, de Malbracht au duché de Juliers, qui se distingua surtout dans la gravure, et Guillaume Key, etc., etc.

Au rapport de Hubert Goltzius, *personne ne surpassait* Lombard *en érudition;* il fait l'éloge *de la beauté de son coloris, de ses ombres bien ménagées et de l'exactitude de son dessin.*

Lombard se maria trois fois; la première avec la sœur de Lambert Suavius, qui grava tous ses tableaux avec un rare talent et une fidélité admirable. Il eut des enfans de ses trois femmes.

On voit encore au coin de la rue qui conduisait à l'église de St.-Pierre, actuellement démolie, la maison que ce grand homme habitait. Elle fut bâtie en 1548 sur son plan et sous sa direction; elle passait alors *pour la plus belle de Liége,* et aujourd'hui même encore, on en admire la façade, quand on se reporte au temps où elle a été construite.

Lambert Lombard n'était pas riche; et quoiqu'il fût accueilli à la cour des évêques-princes de Liége, il n'en reçut cependant jamais aucun bienfait.

Dominique Lampson, son ami, le compare à Balthazar Peruzzi, peintre et architecte célèbre, qui fut très-bien reçu de plusieurs papes, mais dont il n'éprouva pas les libéralités, *parce qu'il ne les importunait point.* Aussi, le malheureux Balthazar, dans un âge avancé, était si pauvre, qu'il avait beaucoup de peine à nourrir une femme et des enfans. Ce rapprochement de la situation de ce peintre à l'artiste liégeois, prouve qu'il était loin de l'état d'opulence dont il aurait dû jouir, si ses concitoyens, parmi lesquels il vivait, eussent rendu justice à son mérite.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Il est vrai aussi, qu'un goût dominant pour les pierres et les médailles antiques, dont personne ne déchiffrait mieux que lui les inscriptions usées, les lui faisait acheter souvent plus chères, que ses moyens le lui permettaient.

Dominique Lampson a écrit la vie de Lombard, publiée par Hubert Goltzius, sous le titre de : *Lamberti Lombardi apud Eburones pictoris celeberrimi vita.* Bruges, 1565, in-8°.

Au 17e siècle, il existait encore à Liége, une douzaine de portraits de ce peintre, tracés sur des morceaux de planche, et que l'on regardait comme des originaux.

Son principal tableau est le *martyre de Ste. Barbe*, que l'on voyait dans l'église de St.-Barthélemi à Liége.

Il avait une espèce de manie; c'était de placer les traits de son visage dans presque tous ses tableaux, comme s'il avait voulu que son portrait tînt lieu de sa signature.

1566. HESSELS (*Jean*), savant controversiste, naquit en 1522, à Nalines, près de la ville de Thuin, au pays de Liége. Il enseigna la théologie à l'Université de Louvain. La première *Bible dite de Louvain* qui parut en 1547, est en partie due à ses soins. Il fut envoyé avec Baïus au Concile de Trente, et mourut peu de temps après son retour à Louvain. Hessels n'était pas éloquent, mais il était doué d'un jugement solide, et il étudiait avec soin les matières qu'il traitait.

Les ouvrages de ce docteur sont :

1° *Brevis et catholica symboli apostolici explicatio.* Louvain, 1562, in-8°. Anvers, 1566, in-8. Cette dernière édition est la meilleure.

2° *De officio pii et christianæ pacis verè amantis viri, exurgente aut vigente hæresi.* Anvers, 1566, in-8°.

3° *Usuardi martyrologium cum notis Joannis Mo-*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

lani. Acced. calendarium ecclesiasticum et Joannis Hessels censura de quibusdam sanctorum historiis. Louvain, 1568, in-8°.

4° *Declaratio quod sumptio eucharistiæ sub unicâ panis specie, neque Christi præcepto aut institutione adversetur, neque minùs fructuosum sit.* Louvain, 1565, in-8°.

5° *In priorem B. Pauli apostoli ad Timothæum epistolam commentarius. Ejusdem. In priorem B. Petri. Probatio corporalis præsentiæ corporis et sanguinis Dominici in eucharistiâ.* Louvain, 1568, in-8°. *Editio tertia et optima.*

6° *Explicatio orationis dominicæ.* Anvers, 1566, in-8°.

7° *Explicatio dominicæ passionis.* Louvain, 1568, in-8°.

8° *Tractatus de schismaticis templis Judæorum.* Louvain, 1565, in-8°.

9° *Tractatus pro invocatione sanctorum contrà Joan. Mohemium. Præmittitur confutatio erroris, quo idem Mohemius cum Brentio asserit, Deum nihil nobis largiri intuitu orationum nostrarum.* Louvain, 1562, in-8°. Ibid., 1564, in-12.

10° *Confutatio novitiæ fidei (quam vocant specialem). Adjunctus est tractatus de cathedræ Petri perpetuâ protectione et firmitate.* Louvain, 1562, in-8°.

11° *Confutatio cujusdam hæreticæ nuper emissæ confessionis Teutonicæ.* Louvain, 1567, in-8°.

12° *Brevis et catholica decalogi explicatio.* Louvain, 1567, in-8°.

13° *Catechismus romanus.* Louvain 1567, in-12. Anvers, Plantin, 1574, in-8°. Id. 1611, in-8°.

Ce dernier ouvrage est un corps de théologie dogmatique et morale, puisé avec beaucoup de discernement dans les écrits des SS. Pères, et principalement dans St. Augustin. Henri Gravius qui en donna la pre-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

mière édition, retrancha tout ce qui sentait le *baïanisme.*

* 1566. STUYKER (*Herman*), fougueux calviniste de Zwoll, se signala par ses excès à Anvers, d'où il vint ensuite à Hasselt au comté de Looz. Ses prédications lui attirèrent un assez grand nombre de prosélytes, tant à Hasselt qu'à Tongres, Maseyck, Stockhem et Maestricht, qui commirent des désordres dans le pays, maltraitant les ecclésiastiques, brisant les images et pillant les églises. L'évêque de Liége, Gérard de Groesbeck, envoya des jésuites à Hasselt, dans l'espérance qu'ils arrêteraient les progrès de la doctrine de Stuyker; mais ces religieux n'ayant pu rien obtenir des nouveaux réformés, qui ne voulaient pas seulement les entendre, l'évêque résolut d'employer la voie des armes pour les ramener à l'antique religion de leurs pères, et mit à prix d'argent la tête de Stuyker qui eut le bonheur de se sauver.

1566. BLOSIUS (*François-Louis*), ou DE BLOIS, était de la maison de ce nom, illustrée par ses alliances avec plusieurs têtes couronnées. Il naquit en 1506, au château de Donstienne, dans le pays de Liége, et embrassa la règle de St.-Benoît à l'abbaye de Liesses, en Hainaut, diocèse de Liége. Il en devint abbé en 1530, refusa l'archevêché de Cambrai et l'abbaye de Tournai, que Charles V, avec lequel il avait été élevé, le pressait d'accepter. Blosius s'occupa d'introduire la réforme dans son monastère, auquel il donna des statuts qui furent approuvés par Paul III, en 1545, y vécut dans la pratique exemplaire de toutes les vertus religieuses, et mourut en 1566, âgé de cinquante-sept ans. Son disciple, Jacques Frojus, publia ses ouvrages à Cologne, en 1571, 1 vol. in-fol.; ils furent réimprimés dans la même ville en 1589; à Paris, en 1606, in 4°, et à Anvers, en 1633, par les soins des religieux de Liesses.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Tous les écrits de Blosius respirent la plus douce onction. Son principal ouvrage est le *Speculum religiosorum*, qu'il avait intitulé : *Dacryanus*, mot grec qui signifie *pleureur*, parce que l'auteur y gémit beaucoup sur le relâchement des maisons religieuses. De la Nauze, jésuite, membre de l'académie royale des inscriptions, en donna une bonne traduction française, Paris, 1726, in-8°, sous le titre de *Directeur des ames religieuses*. On trouve en tête de cette traduction, un abrégé de la vie de Blosius. Il a paru à Valenciennes, en 1741, in-12, une traduction de ses *Entretiens spirituels*.

Voici ses principaux écrits :

1° *Institutiones vitæ christianæ.*

2° *Institutio spiritualis et psychagogia.* Louvain, 1549 et 1553, in-12.

3° *Canon vitæ spiritualis et Inchiridion parvulorum.* Louvain, 1549, in-12.

4° *Paradisus animæ fidelis.* Anvers, 1540, in-12.

5° *Recreatio animæ.* Louvain, 1549, in-12.

6° *Cimeliarchion et Collyrium hæreticorum.* Louvain, 1549, in-12.

7° *Speculum monachorum.* Mons, 1694, in-12. C'est son meilleur ouvrage.

8° *Piis et Deo gratis exercitiis.* Il se trouve à la suite du *Petit Processionnel* et du *Brevis regula Tyronis.* Louvain, 1553, in-24.

9° *Comparaison d'un roi et d'un moine ;* traduction élégante du livre de St. Jean Chrysostôme sur le même sujet.

10° *Entretiens avec Dieu.* Valenciennes, 1641, in-12.

11° *Apologie de Jean Thauler diffamé par Eckius.* Louvain, 1553, in-8°.

12° *Mémorial de la vie religieuse.* Paris, 1618, in-12.

Winghius, abbé de Læti, a publié une vie de Louis de Blois, en 1632.

1567. PHILARÈTE (*Gilbert Fuschs*) ou *Gilbert de*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Limbourg, naquit à Limbourg au duché de ce nom. On ne connaît rien des études de ce médecin. Tout ce qu'on sait de lui, c'est qu'il s'établit à Liége en 1530, qu'il fut pourvu d'un canonicat de l'église collégiale de St.-Paul, et fut successivement le premier médecin de Georges d'Autriche, de Robert de Berg et de Gérard de Groësbeck, évêques de Liége. Emmanuel Philibert, duc de Savoie, tâcha de l'attirer dans ses Etats, et le magistrat de Louvain lui offrit en 1554, la première chaire de médecine vacante par la mort de Jérémie Thriverius, mais il refusa constamment tous les avantages qu'on lui présentait, pour rester à Liége, où il passa le reste de sa vie avec la plus grande distinction. Jean Stadius en parle comme d'un homme très-habile dans son art. Instruit par une longue expérience, éloquent dans ses discours, grave dans ses manières, Philarète mérita l'estime de ses contemporains. Il fut enterré à Liége chez les religieuses de l'ordre de St.-François, que les Liégeois appelaient *Sœurs de Hasque*. Ses ouvrages, sont :

1° *Conciliatio Avicennæ cum Hippocrate et Galeno.* Lugduni, 1541, in-4°.

2° *Polybius, de salubri ratione victûs, latinè versus et commentariis illustratus.* Antverpiæ, 1543, in-12.

3° *Gerocomice, hoc est, senes rite educandi modus et ratio.* Coloniæ, 1545, in-12.

4° *De acidis fontibus silvæ Ardennæ, præsertim eo, qui in Spa visitur, Libellus.* Antverpiæ, 1559, in-4° *avec figures.* L'imprimeur Jean Bellère a publié cet ouvrage en français sous le titre : *Des fontaines acides de la forest d'Ardenne, et principalement de celle qui se trouve à Spa.* Anvers, 1559, in-4° *avec figures.*

Philarète est le premier qui a écrit sur l'usage et les vertus des eaux minérales de Spa et de l'Ardenne.

Jean Stadius et Juste Lipse ont fait l'éloge des talens et des connaissances de ce savant Limbourgeois.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1568. HORNES (*Philippe II de Montmorency-Nivelle, comte de*), naquit en 1522. Il était fils de Joseph de Nivelle et d'Anne d'Egmont, son épouse, cousine du comte de ce nom. Anne ayant perdu son mari, épousa en secondes noces Jean, comte de Hornes, qui, n'en ayant point eu de postérité, laissa en mourant sa fortune aux enfans de sa femme, à la charge de porter son nom.

Après la mort de son beau-père, Philippe de Hornes se trouva ainsi l'un des plus riches seigneurs des Pays-Bas. Il possédait les comtés de Hornes, d'Alténa, de Mœurs et de Weert, et faisait battre des monnaies d'or et d'argent dans cette dernière ville. Chevalier de la Toison-d'Or, chambellan et capitaine de la garde flamande du roi d'Espagne, chef des finances et membre du conseil d'état des Pays-Bas, amiral des mers de Flandre, et gouverneur des pays de Gueldre et de Zutphen; son rang, sa naissance, sa fortune et même ses talens se réunissaient pour lui donner une influence, qui, plus tard, causa sa perte.

Le comte de Hornes servit sous le comte d'Egmont, son parent et son ami. Il se distingua par ses exploits, en 1557, à la bataille de St.-Quentin, et l'année suivante à celle de Gravelines. Après le traité de paix signé, en 1559, à Cateau Cambrésis, entre la France et l'Espagne, il revint dans ses foyers. Dès lors, il existait dans toutes les provinces des Pays-Bas un mécontentement prêt à éclater.

Philippe II, roi d'Espagne, venait de renouveller les ordonnances rendues par son père contre ceux qui avaient embrassé la doctrine de Luther et de Calvin; et il en avait confié l'exécution à des tribunaux composés de fanatiques et de bourreaux. De plus, les troupes espagnoles dont il avait promis le renvoi, n'en restaient pas moins dans le pays, où elles occupaient les places frontières au mépris des constitutions de l'Etat.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

De Hornes accompagna Philippe en Espagne, et y demeura près d'une année. Il mit tout en œuvre pour obtenir de ce monarque, le renvoi du fameux cardinal de Granvelle, président du conseil d'état des Pays-Bas, et l'homme de confiance du roi.

Son opposition au système politique de Philippe, que celui-ci regardait comme un crime, lui ôta tout crédit dans l'esprit de ce prince.

De retour dans les Pays-Bas, il se trouva privé de ses gouvernemens de Gueldre et de Zutphen, circonstance qui ne contribua pas peu à l'aigrir contre le cardinal de Granvelle, et à le décider à se jetter dans le parti du prince d'Orange et du comte d'Egmont. Philippe, instruit de cette conduite, attendit le moment favorable pour l'en punir.

Aussi ami de la liberté, mais moins prudent que ses amis, de Hornes manquait de cette circonspection nécessaire dans les temps de troubles et de révolution : il aimait les factions, mais il se laissait trop emporter par sa fougue, trop dominer par son humeur inquiète. S'il faut en croire quelques auteurs, les mécontens se seraient servi de lui parce que sa position pouvait le rendre utile ou dangereux, et l'auraient ménagé plus par crainte que par confiance.

L'opinion publique, qui réclamait alors l'indépendance politique et la tolérance religieuse, se prononçant hautement contre l'Inquisition et les Espagnols, Philippe prévoyant les troubles qui allaient surgir dans le pays, y envoya le duc d'Albe avec un pouvoir illimité, avec ordre d'arrêter tous ceux sur lesquels *il ferait*, disait-il, *un exemple terrible et de façon à faire tinter les oreilles de la chrétienté, dût-il mettre en danger tout le reste de ses Etats.*

Le comte de Hornes fut donc arrêté avec son ami le comte d'Egmont, dans l'hôtel même du duc d'Albe à Bruxelles. Après sept mois de détention au château de

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Gand, ce ministre, suivant les ordres de son maître, les fit juger et condamner à mort par le *Tribunal des douze* qu'il présidait en personne. Ils eurent la tête tranchée le 5 juin 1568, devant l'hôtel de ville à Bruxelles.

Ainsi périrent Hornes et Egmont, victimes de leur attachement au prince d'Orange et de leur haine contre le despotisme atroce et sanguinaire de Philippe II! Leur supplice souleva les Pays-Bas, et leur sang fut le premier ciment de la république des Provinces Unies!

Hornes avait épousé Walburge de Nieuwenaar, qui mourut en 1600. Il n'en eut point d'enfans. Floris de Montmorency, son frère, qui avait servi avec distinction dans les Pays-Bas, fut décapité en 1578. En lui s'éteignit la branche des Montmorency-Nivelle. Dès lors, le comté de Hornes et la ville de Weert furent annexes à la principauté de Liége, en leur qualité de fiefs relevant du comté de Looz; et les évêques de Liége joignirent le titre de *comtes de Hornes* à ceux de duc de Bouillon, etc., dont ils étaient en usage de se qualifier.

1568. GENNEPIUS (*André*), savant personnage du 16me siècle, né à Balen dans la Campine, en 1483. Pendant 36 ans consécutifs, il enseigna l'hébreu dans le collége des Trois-Langues à Louvain. Il était si versé dans cette langue, qu'il passait pour y être plus habile que les Rabbins même les plus appliqués à ce genre d'étude. Il excella dans la médecine qu'il pratiqua avec succès, et surtout dans la botanique, dont il se fit une occupation toute particulière. La réunion de tous ces talens, lui acquit une grande réputation. Il mourut à Louvain et fut enterré dans l'église de St.-Pierre, en cette ville.

* 1569. CLARIUS (*Jean*), né à Tongres, théologien et poète latin.

1571. RAVESTEIN (*Josse*) ou JUDOCUS TILETANUS,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

né à Tielt dans la Flandre, en 1506, professa la théologie à l'Université de Louvain, où il fut chanoine de St.-Pierre. Son talent pour la controverse le fit députer par Charles V au Concile de Trente et au colloque célèbre qui se tint à Worms en 1557, entre les catholiques et les protestans. Il dénonça les erreurs de Baïus aux universités et à quelques évêques. On a de lui :

1° *Confessionis scholasticus, sive catechismi Tridentini institutiones scholasticæ.*

2° *Confessionis sive doctrinæ quæ nuper edita est à ministris qui in ecclesiam Antuerpiensem irrepserunt, et Augustanæ confessionis se assentiri profitentur, succincta confutatio.* Louvain, 1567, in-8°.

3° *Apologiæ seu defensionis decretorum S. Concilii Tridentini, quæ ad religionem et doctrinam christianam pertinent adversùs censuras et examen M. Kemnitii.* Louvain, 1568, 2 vol. in-8°.

4° *Catholicæ confutationis profanæ illius et pestilentis confessionis (quam Antuerpiensem confessionem appellant pseudo ministri quidam) contrà varias et inanes cavillationes Mat. Flacci Illyrici apologia seu defensio.* Louvain, 1568, in-8°.

* 1571. BACCIO (*André*), médecin italien. Dans son *Traité sur les eaux thermales*, Venise, 1571, in-f°, il fait l'éloge des eaux de la fontaine minérale de Tongres, sur laquelle le cardinal de Granvelle lui avait procuré une notice. Il cite entr'autres guérisons obtenues par l'usage de ces eaux, celle du cardinal de Mendoza, gouverneur des Pays-Bas pour Charles V, qui fit grand bruit en Europe, et donna de la réputation aux eaux de Tongres.

* 1571. STASSIUS (*Herman*), chimiste et apothicaire à Tongres. Il est l'auteur d'une *analyse des eaux minérales de Tongres.*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

* 1571. MACROPEDIUS (*Georges*), né à Gemert près de Grave, vers l'an 1475, ayant achevé ses études, entra dans la congrégation des Frères de la vie commune, et reçut les ordres sacrés : il possédait les langues anciennes et les mathématiques, et les enseigna avec distinction à Bois-le-Duc et à Liége.

Il a laissé :

1° *Computus ecclesiasticus.* Basileæ, 1591.

2° *Calendarium chirometricum.* Basileæ, 1553, in-8°. Id. Ultrajecti, 1541.

3° *Notes sur l'office divin pour en faciliter l'intelligence.* Bois-le-Duc, 1599, in-4°.

4° *Grammaire grecque et latine.*

5° *Plusieurs ouvrages classiques et un grand nombre de pièces dramatiques en vers.*

6° *Epistolica Georg. Macroped.* Anvers, 1551, in-8°.

7° *Gregorii Macroped. Bassarus, fabula festivissima.* Anvers, 1541.

* 1571. BRUHESIUS (*Pierre*), ou *Van Bruhezen* naquit au commencement du siècle à Rythoven dans la Campine. Il s'appliqua à l'étude de la médecine, et il s'y fit une si grande réputation, que la reine Eléonore d'Autriche, douairière de François I^er^ et sœur de Charles V, le prit pour son médecin à son arrivée dans les Pays-Bas. Après avoir servi cette princesse pendant quelque temps, il se retira à Bruges, où il fut nommé médecin-pensionnaire. Le poète Nicolaïus a fait son épitaphe.

Les écrits de Van Bruhezen sont :

1° *De Thermarum Aquisgranensium viribus, causâ, ac legitimo usu, Epistolæ duæ scriptæ anno* 1550, *in quibus etiam acidarum aquarum, ultrà Leodium existentium, facultas et sumendi ratio explicatur.* Antwerpiæ, 1555, in-12.

2° *De ratione medendi morbi articularis Epistolæ*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

duæ. Francofurti, 1592, in-8°, insérées dans les : *Consilia variorum de Arthritide de Henri Garet.*

3° *De usu et ratione cauteriorum.* Il est inséré également dans le recueil de Garet.

4° *Grand et perpétuel almanach à l'usage de la ville de Bruges.* 1550.

Ce dernier ouvrage qu'il composa vers 1550, fit grand bruit. Il le régla très-exactement sur les principes de l'astrologie judiciaire, dans laquelle il croyait avoir fait de grandes découvertes; et il détermina avec la précision la plus scrupuleuse le moment le plus convenable à la purgation, aux bains, à la saignée; il poussa même son attention jusqu'à indiquer les jours et les heures les plus propres à se faire raser. Le magistrat de Bruges goûta tellement cet article, qu'il ordonna *à tous ceux qu'il appartiendrait, de se conformer ponctuellement à l'almanach de maître Bruhesius, faisant très-expresses inhibitions et défenses à quiconque exerçait dans Bruges le métier de barbier, de rien entreprendre sur le menton de ses concitoyens, pendant les jours que le nouvel Astrologue avait déclarés contraires à cette opération*, etc., etc.

Ce grand et perpétuel almanach causa beaucoup de rumeur à Bruges. François Rapaërt, médecin de cette ville, indigné de l'ordonnance du magistrat, publia contre l'ouvrage de Bruhezen un *Magnum et perpetuum Almanach, seu Empiricorum et Medicastrorum flagellum*, 1551, in-12. Pierre Haschaert, médecin et chirurgien, grand partisan de l'astrologie judiciaire, publia pour la défense de Bruhezen, *Clypeus astrologicus contrà flagellum astrologorum Francisci Rapardi.* 1552, in-12.

Les conseils ridicules de Van Bruhezen se trouvent consignés dans l'*Almanach de Liége.*

1572. BECAN (*Jean*), dont le véritable nom était

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Van Gorp, dit *Goropius*, naquit en 1518, dans la Campine, au village de Hilverembeeck. Il fit son cours de philosophie à Louvain, où il remporta la 3e place parmi les maîtres-ès-arts de la promotion de 1539, et passa alors dans les écoles de médecine de l'Université de la même ville, où il étudia cette science sous Gemma le *Frison*, dont il prit aussi des leçons de mathématiques. Il voyagea ensuite en Italie, en Espagne et en France, pour fréquenter les écoles étrangères et se perfectionner dans les sciences. Il s'acquit dans tous ses voyages, une grande réputation, mais entr'autres à Madrid, où il servit, en qualité de médecin, Eléonore et Marie, sœurs de Charles V.

De retour dans les Pays-Bas, Bécan se fixa à Anvers, et y pratiqua la médecine pendant plusieurs années. Benoît Arias Montanus, son ami, voulut l'arracher de cette ville et le placer auprès de Philippe II; il le mit si bien dans l'esprit de ce prince, qu'il en reçut des présens, et lui offrit le titre de son premier médecin avec des appointemens considérables. Mais Bécan dégoûté de la vie de cour et ensuite de la pratique de la médecine, prit le parti de se livrer uniquement à l'étude des belles-lettres et de l'antiquité, il avait tout ce qu'il faut pour y réussir; il entendait parfaitement le latin, le grec, l'hébreu et la langue teutonique ou flamande, ancienne et moderne. Il était d'ailleurs infatigable au travail et d'une pénétration admirable; mais il gâta ces belles dispositions par trop d'attachement à ses idées. Infatué des faux principes qu'il avait adoptés, il les soutint avec opiniâtreté; les systèmes qu'il s'amusait à créer, prirent sur son imagination, et bientôt on lui remarqua dans l'esprit un certain enthousiasme qui ne tarda pas à le jeter dans des écarts prodigieux. Vers la fin de ses jours, il s'établit à Liége, où Livinius Torrentius qui l'avait connu à Anvers, eut de fréquens entretiens avec lui

EFERUS - Recherches & Classification numériques

et le fit connaître à Gérard de Groesbroeck. Ce fut en présence de cet évêque qu'il soutint, entr'autres paradoxes, *que la langue qu'Adam parlait*, était la langue allemande ou teutonique. Il ne se borna pas à le dire, car il s'efforça de le prouver dans ses *Indo-Sythica*, où il allègue quantité d'étymologies burlesques pour fondement de son opinion. Olaus Rudbeck, professeur d'anatomie et de botanique à Upsal, mort en 1702, a soutenu un système à peu près semblable par rapport à la langue suédoise. C'est sans doute dans Bécan, que l'auteur de la *République des Champs-Elysées*, a puisé son système.

Ce médecin mourut à Maestricht, à l'âge de 54 ans. Son corps repose chez les Récollets de cette ville, où l'on voit son épitaphe gravée sur une tombe de marbre.

C'est dans les ouvrages suivans que Bécan a consigné ses visions :

1° *Origines Antwerpianæ, sive Cimmeriorum Becceselana novem libros complexa. Atvatica. Gigantomachia. Niloscopium. Cronia. Indo-Sythica. Saxsonica. Goto-Danica. Amazoni. Venetica et Hyperborea.* Antverpiæ, 1569, in-fol°. C'est dans ce livre rempli de contes fabuleux sur l'origine des peuples, et semé d'érudition, qu'il s'efforce de prouver que la langue cimbrique ou flamande est celle qu'Adam a parlé.

2° *Opera Johannis Goropii Becani hactenùs in lucem non edita, nempè Hermathena, Hieroglyphica, Vertumnus, Gallica, Francica, Hispanica.* Ibidem, 1580, in-f°. Dans cet ouvrage qui n'est que paradoxes et rêveries cabalistiques, il y attaque cependant avec raison les Massorettes qui ont défiguré le texte hébreu de l'Ecriture par leurs *points-voyelles.*

RAMUS (*Pierre*), ou DE LA RAMÉE, célèbre philosophe et l'un des premiers qui tentèrent de substituer

EFERUS - Recherches & Classification numériques

à l'autorité des anciens celle du raisonnement et de l'expérience, d'une famille originaire de la Hesbaye, naquit à Cuthe, village du Vermandois, au commencement du seizième siècle. La plupart des biographes placent sa naissance à l'année 1515; mais Joly et l'abbé Goujet conjecturent avec beaucoup de vraisemblance, qu'elle eut lieu vers 1502. Le père de Ramus était un gentilhomme du pays de Liége, qui, ruiné par les guerres, se réfugia dans la Picardie, où il vécut, avec sa famille, d'une exploitation de charbon ou de houille. Son père, trop pauvre pour lui donner aucune éducation, l'employa d'abord à paître les troupeaux; mais cet enfant, tourmenté par le désir d'apprendre, s'enfuit à l'âge de huit ans, et vint à Paris, d'où la misère l'éloigna bientôt. Un second voyage ne fut pas plus heureux : enfin un de ses oncles se chargea de payer quelques mois sa pension dans une école; et afin de pouvoir continuer ses études, Ramus entra comme domestique au collége de Navarre, où il fit, presque sans maître, de grands progrès dans les langues et la littérature ancienne.

Après avoir terminé ses humanités et sa rhétorique, il fréquenta le cours de philosophie; mais il ne tarda pas à s'apercevoir que la science qu'on décorait de ce nom, n'était qu'un vain cliquetis de mots. La lecture de Platon et de Xénophon, en lui faisant connaître la méthode socratique, acheva de l'éclairer sur les défauts de l'enseignement, et il se permit de les attaquer dans toutes les occasions. Quand il eut fini son cours, il se présenta pour recevoir le degré de maître-ès-arts, et prit avec ses juges l'engagement de montrer qu'*Aristote n'était point infaillible.* On accourut en foule pour jouir de la confusion du jeune audacieux : mais Ramus obtint un triomphe complet, et réduisit tous ses adversaires au silence.

Encouragé par ce premier succès, il résolut d'exa-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

miner à fond la doctrine et en particulier la logique d'Aristote; il rapporta tout à ce but, ses lectures, ses études, et même les leçons d'éloquence qu'il commençait au collége de l'*Ave Maria*. Ramus fit paraître, en 1543, une nouvelle *Logique* et des *Remarques* sur celle d'Aristote. Ces deux ouvrages soulevèrent contre lui tous les partisans de la routine, et excitèrent de grands troubles dans l'école. Antoine Govéa le peignit, dans ses discours, comme un impie et un séditieux qui, par ses attaques contre Aristote, préludait au renversement des sciences et de la religion.

Le parlement informa; mais le roi (François Ier), à l'instigation du cardinal de Lorraine, évoqua l'affaire à son conseil, et ordonna que Govéa et Ramus choisiraient chacun deux arbitres, qui feraient à la fois les fonctions de défenseurs et de juges, et après avoir entendu les deux parties, prononceraient sur toute cette querelle.

Danes et François Vicomercato furent les deux arbitres de Govéa. Ramus choisit pour les siens Jean Quintin, docteur en droit, et Jean de Beaumont, docteur en médecine. Le roi nomma pour les départir, Jean de Salignac, docteur en théologie, et connu par sa haine contre Ramus.

L'anti-péripatéticien se soumit, sans murmure, à comparaître devant ce singulier tribunal, et repoussa victorieusement tous les reproches de Govéa. Son triomphe fut complet; mais, après un si grand éclat, on ne pouvait pas l'absoudre : les juges, sous le prétexte de quelques défauts de forme, lui proposèrent de recommencer la discussion; Ramus ne voulut point y consentir, et quitta la salle sur-le-champ avec ses deux arbitres. Ainsi les adversaires déclarés de Ramus devinrent seuls ses juges; et ce fut sur leur rapport, que le roi rendit un arrêt qui le déclare *téméraire, arrogant et impudent d'avoir réprouvé et condamné le*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

train et art de logique, reçu de toutes les nations; supprime ses ouvrages, comme contenant des choses fausses et étranges, et lui défend d'enseigner ou d'écrire contre Aristote, sous peine de punition corporelle. Cette sentence fut reçue dans les colléges de Paris avec des transports de joie incroyables; et Ramus, qu'un arrêt réduisait au silence, se vit insulté publiquement par ses ignobles ennemis.

Supérieur à cette disgrâce, il profita de ses loisirs pour se perfectionner dans la connaissance des mathématiques, et préparer une édition des *Éléments* d'Euclide, dont il offrit la dédicace, en 1544, au cardinal de Lorraine. Quelques mois après, la peste ayant éloigné de Paris un grand nombre d'écoliers, on lui conseilla de donner des leçons de rhétorique au collége de Presles; et ses talens y ramenèrent bientôt des auditeurs. La Sorbonne voulut l'expulser de ce collége, dont il venait d'être nommé principal; mais le parlement le maintint dans l'exercice de cette charge.

En 1545, le cardinal de Lorraine fit annuler, par le roi Henri II, l'arrêt qui défendait à Ramus d'enseigner la philosophie, et aussitôt il ouvrit un cours de mathématiques, science à laquelle il sentait la nécessité de donner une plus grande part dans les études. Ses ennemis prétendirent qu'il n'était pas convenable que le même professeur enseignât les règles de l'éloquence et les principes du calcul, et voulurent l'obliger d'opter entre deux sciences incompatibles. Le roi mit fin à cette ridicule querelle, en le nommant, en 1551, professeur de philosophie et d'éloquence au collége de France; ce qui excita néanmoins des réclamations.

Ramus eut beaucoup de part aux débats qu'amenèrent les réformes dans la prononciation de la langue latine, et il soutint, avec autant de fermeté que de raison, que ce n'était point au parlement de décider des questions grammaticales dont la solution occupait tous les esprits.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

On lui est redevable du changement de la prononciation du *Q* en latin, que les docteurs de la Sorbonne prononçaient comme le *K*. Cette réforme, embrassée par quelques ecclésiastiques, déplut à d'autres, qui défendirent avec chaleur l'ancienne prononciation. Un bénéficier fut privé de ses revenus, pour avoir prononcé *quisquis*, *quanquam*, suivant la nouvelle réforme, au lieu de *kiskis*, et *kankan;* il se pourvut au parlement contre ce décret : Ramus et les autres professeurs royaux craignant qu'il ne succombât sous le crédit de la faculté, se crurent obligés de le secourir; ils alléguèrent donc à l'audience et représentèrent si vivement à la cour l'indignité d'un tel procès, que l'accusé fut absous, et *qu'il fut permis de prononcer la lettre* Q, *selon le bon plaisir de chacun.* Les querelles que cette innovation suscita, ont fait du mot *kankan*, le synonyme de *bavardage.*

Ramus voulut aussi essayer d'introduire quelques améliorations dans le mode d'enseignement, et fit part à ses auditeurs du plan qu'il avait adopté pour le cours de logique (1552). Les huées et les sifflets l'interrompirent dès son début; mais il attendit le retour du calme, et acheva son discours, malgré les cris de ses adversaires, avec un sang-froid qui les déconcerta. Leurs intrigues ne purent l'empêcher de poursuivre l'exécution du projet qu'il avait conçu pour le perfectionnement des études. Dans l'espace de dix ans, il publia de nouvelles grammaires pour le grec, le latin et le français, plusieurs traités de mathématiques, de dialectique et de rhétorique, et l'on ne peut douter qu'il n'eût travaillé avec le même zèle sur les autres parties de l'enseignement, s'il eût vécu dans des temps moins agités.

Il présenta, en 1562, au roi Charles IX, un plan pour la réforme de l'Université, dans lequel on est forcé de reconnaître un homme d'un esprit supérieur

EFERUS - Recherches & Classification numériques

à son siècle, et incapable de transiger avec les abus qu'il signale en indiquant le moyen de les corriger (voir l'Histoire de l'Université, par Crévier, VI, 90-96).

Depuis longtemps Ramus partageait en secret les opinions des novateurs : après l'édit qui permettait aux protestans le libre exercice de leur culte, il enleva de la chapelle du collége de Presles les images et les représentations des saints. Cette imprudence anima contre lui la plupart de ses collègues qui demandèrent son exclusion de l'Université. Charles IX lui fit offrir un asile à Fontainebleau; mais, dans ces temps malheureux, la protection royale était insuffisante pour le soustraire à la fureur de ses ennemis : pendant son absence, on pilla ses meubles et la riche bibliothèque qu'il avait formée. Il revint, en 1563, à Paris, et reprit aussitôt possession de sa chaire au Collége royal, dans laquelle il se maintint malgré les menées de quelques envieux. Jean Dampestre eut le crédit de se faire nommer professeur de mathématiques; mais Ramus, l'ayant convaincu d'incapacité, l'obligea de se démettre de sa charge, et s'opposa de tout son pouvoir à l'admission de Charpentier avec qui Dampestre avait pris des arrangemens pécuniaires.

Les troubles civils, qui recommencèrent en 1567, forcèrent Ramus de se réfugier dans le camp du prince de Condé : la bataille de Saint-Denis ayant été suivie d'une paix avec les protestans, il fut rétabli pour la troisième fois dans sa chaire; mais l'avenir l'inquiétait, et il demanda la permission de voyager dans les pays étrangers, sous le prétexte de sa santé. Il visita l'Allemagne, en 1568, et fut accueilli partout avec les égards que commande le talent : sollicité d'accepter une chaire, il ne voulut prendre aucun engagement qui pourrait le retenir éloigné de la France; il consentit seulement à donner quelques leçons à l'Université de Heidelberg. Ce fut pendant son séjour en cette ville qu'il fit pro-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

fession publique de la religion réformée; mais il ne partageait pas toutes les opinions des disciples de Calvin, et il proposait, dans le mode d'administration des églises, différens changemens que Théodore de Bèze fit rejeter par le synode de Nîmes, comme trop favorables à la démocratie.

Estimé et recherché de tous les savans, on tenta inutilement de le ravir à la France. Après la mort de Romulus Amasée, la ville de Bologne lui offrit mille ducats pour l'engager à venir remplir sa place. Le roi de Pologne tâcha de l'attirer à Cracovie. Jean, roi de Hongrie, lui offrit la direction de l'académie de Weisemburg. L'électeur Palatin, pour lui témoigner toute son estime, lui fit présent d'une boîte d'or ornée de son portrait. Durant son séjour à Zurich, le célèbre Bullinger lui donna un repas auquel il avait invité Josias Simler, Rodolphe Gualther et Louis Lavater.

L'amour de la patrie le ramena en France, en 1571. On le pressa en vain d'aller à Varsovie pour réunir les suffrages de la diète sur le duc D'Anjou (Henri III), l'un des aspirans au trône de Pologne; il refusa cette commission lucrative, disant que *l'éloquence ne devait pas être mercenaire.*

Ramus avait trop d'ennemis pour échapper au *massacre de la Saint-Barthélemi.* Les assassins l'ayant découvert dans le collége de Presles, l'égorgèrent, après avoir touché le prix de sa rançon, et jetèrent par les fenêtres son cadavre palpitant, qui fut traîné dans les rues par les écoliers, et souillé de mille manières; ses entrailles sorties de son corps, furent répandues et abandonnées sur la voie publique. Tous les historiens accusent Charpentier d'avoir conduit lui-même les assassins chez Ramus, auquel il ne pouvait pardonner d'avoir voulu l'éloigner du collége royal comme incapable. Cependant J. Guill. de Bonheim, écrivain contemporain cité par Freytag (*Adparatus litterarius*, p. 511),

EFERUS - Recherches & Classification numériques

dit que Charpentier fut non seulement étranger au meurtre de Ramus, mais qu'il témoigna la plus vive douleur, en apprenant la mort d'un si grand homme, *l'ornement de l'Université de Paris.*

Telle fut la fin déplorable d'un homme également distingué par ses talens et par ses qualités morales, mais auquel on a justement reproché un goût trop vif pour les nouveautés en tout genre. Il avait des connaissances très-étendues, l'esprit juste, beaucoup de jugement et d'éloquence; et l'on ne peut nier qu'il n'ait contribué par ses écrits et par ses exemples, au progrès des lumières et de la saine philosophie (voir à ce sujet la dissertation de Chr. Breithaupt : *De tribus logicæ instauratoribus Ramo, Verulamio et Cartesio, Jena*, 1712, in-4°). Le service le plus éminent qu'il ait rendu, c'est d'avoir travaillé à détruire le culte superstitieux que vouaient aux anciens, des hommes incapables d'apprécier leurs ouvrages. « J'admire les anciens plus que vous, parce » que je les connais mieux, disait Ramus à l'un de ses » adversaires : mais qu'Aristote, Cicéron et Quintilien » soient tels qu'on voudra, il ne s'ensuit pas qu'on » doive se mettre à genoux devant eux, les regarder avec » des yeux idolâtres, ni les croire excellens en tout, » parce qu'ils ont excellé en quelque chose. » Comme grammairien, s'il n'a pas trouvé la meilleure méthode d'enseigner les langues, il a mis sur la voie ceux qui sont venus après lui; c'est une justice que lui rend D. Lancelot dans la préface de la *Méthode grecque* de Port-Royal. Meigret avait distingué le premier le *J* de l'*I;* c'est à Ramus qu'on doit le *V*. Son *Traité de logique* a longtemps été suivi dans les écoles de Suisse et d'Allemagne; mais on doit convenir que ses *Elémens d'arithmétique* manquent de la précision et de l'exactitude si nécessaires dans les ouvrages de ce genre et n'ont point obtenu l'accueil des géomètres.

Ramus était un homme de belle taille et de bonne

EFERUS - Recherches & Classification numériques

mine, d'une complexion vigoureuse et infatigable au travail. Doux, humain, sobre, chaste, pieux et zélé dans sa religion; il partageait ses honoraires avec ses amis et ses élèves nécessiteux; il coucha toute sa vie sur la paille; sa nourriture ordinaire était de la chair bouillie; et il ne commença à boire un peu de vin, que dans un âge assez avancé.

Par son testament, daté de 1568 (que l'on voit gravé sur cuivre au collége de Cambrai, à Paris), il léguait au collége royal une somme annuelle de cinq cents livres pour l'entretien d'un professeur de mathématiques élémentaires. Le parlement de Paris disposa d'abord de cette somme en faveur de Jacq. Gohorry, chargé de la continuation de l'*Histoire latine* de Paul Emili : mais en 1576, on revint aux intentions du fondateur, et Maurice Bressieu fut pourvu de la chaire de Ramus, qu'ont remplie quelquefois des hommes d'un vrai mérite, entr'autres, Roberval.

Ramus a publié un grand nombre d'ouvrages, dont on trouvera les titres dans les tomes XIII et XX des *mémoires* de Nicéron, savoir :

1° *Institutiones dialecticæ III libris distinctæ.* Paris, 1543, in-8°. Cette logique condamnée lors de sa publication, a servi de base à l'enseignement dans plusieurs académies, et a été réimprimée un assez grand nombre de fois avec des notes d'Omer Talon et de différens professeurs allemands. Nicéron cite une traduction française de la *dialectique* de Ramus. Paris, 1555, in-4°.

2° *Animadversiones in dialecticam Aristotelis.* Libri XX. Ibid. 1543 et 1555, in-8°. Lyon, 1545, in-8°. C'est l'ouvrage qui souleva contre notre auteur tous les partisans du philosophe de Stragyre.

3° *Rhetoricæ distinctiones in Quintilianum.* Paris, 1549, in-8°. Ramus borne la rhétorique à deux parties, *l'élocution* et *l'action*, et renvoie à la dialectique l'invention des preuves et leur disposition.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

4° *Arithmeticæ libri tres.* Paris, 1555, in-4°. Ibid. libri duo. Bâle, 1569, in-8°. Paris, 1577, in-8°. Réimprimés avec des commentaires et des additions de Tobie Steger, Lazare Schoner et Willebrord Snellius. On lui reproche une surabondance de divisions et de subdivisions. Francfort, 1691 et 1692, in-8°. Ibid. 1699, in-4°. Leyde, 1613, in-8°.

5° *In quatuor libros Georgicorum et in Bucolica Virgilii prælectiones.* Paris, 1555, 1556, in-8°. 2 part. in-8°, première édition, *rare.* Francfort, 1584 et 1590, in-8°.

6° *Ciceronianus.* Paris, 1556, in-8°. Cet ouvrage renferme la vie de Cicéron, tirée de ses écrits, et entremêlée de préceptes d'éloquence, de remarques grammaticales et de réflexions sur la langue latine, sur l'état des études en France et sur les réformes dont elles paraissaient susceptibles. Ce curieux ouvrage a été réimprimé à Bâle, in-8°, 1557 et 1573, avec une préface de J. Thomas Freigius.

7° *Scholæ grammaticæ libri duo.* Paris, 1559, in-8°.

8° *Gramere fransoeze.* Paris, 1562, 1567 et 1572, in-8°. Chef-d'œuvre d'impression pour la beauté et la netteté du caractère. Paris, 1572 et 1587, même format, avec différentes additions. Ramus propose de nouveaux caractères pour les sons simples, composés de deux lettres, tels que *AU*, *EU*, *OU*, et de distinguer les trois sortes d'*E*, ce qui porterait à dix le nombre des voyelles. Son ortographe paraîtrait extrêmement bizarre, si l'on ne la connaissait que par les exemples que Regnier Desmarais en rapporte dans sa *Grammaire;* mais on conçoit qu'un système général doit être jugé dans son ensemble, et non d'après quelques traits isolés. L'édition de 1572 est imprimée sur deux colonnes, dont l'une contient l'ancienne orthographe, et l'autre la nouvelle; elle est augmentée d'une épître de Ramus à la reine Catherine de Médicis : celle de 1587, faite sur la précédente, contient, d'après l'avis du libraire,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

quelques additions de Bourset et de l'avocat Bergeron, deux des meilleurs amis de l'auteur. Cette grammaire a été traduite en latin par Pantal. Thevenin, Francfort, 1583, in-8°.

9° *Liber de moribus veterum Gallorum.* Paris, 1559 et 1562, in-8°, traduit en français par Michel Castelnau, sous ce titre : *Traité des façons et coutumes des Gauloys.* Paris, 1559 ou 1581, in-8°. Ramus y compare les mœurs des Gaulois avec celles des Germains et des Bretons; et par leur ressemblance, il prouve que les Gaulois ont habité la Germanie et la Bretagne. Cet ouvrage est très-curieux, surtout dans la partie qui traite de la forme du gouvernement; J. Thomas Freigius en a donné une édition accompagnée d'une préface, imprimée à Bâle, in-8°, 1574 et 1584.

10° *Liber de militiâ C. Julii Cæsaris.* Paris, 1559, in-8°. Id. avec une préface de J. Thomas Freigius, Bâle 1574, in-8°. Id. Francfort, 1584, in-8°. Ce traité, écrit d'un latin élégant mais trop oratoire, se trouve ordinairement joint au précédent, et n'est pas moins intéressant; Grævius l'a inséré dans le tome X du *Thesaurus antiquitatum romanarum.*

11° *Commentarius de religione christianâ, libri IV.* Francfort, 1576 et 1577, in-8°. Cet ouvrage est précédé de la vie de l'auteur par Théoph. Banosius. Le premier livre traite de la foi; le second de la loi; le troisième de la prière, et le quatrième des sacremens, c'est-à-dire, du baptême et de l'eucharistie, selon le rite des réformés.

12° *Præfationes, Epistolæ, Orationes.* Paris, 1577, in-8°; ce recueil des harangues de Ramus contient aussi celles d'Omer Talon, son ami. L'édition de Marbourg, 1599, in-8°, est augmentée de quelques pièces et de la vie de l'auteur par J. Thomas Freigius. Outre les deux vies qu'on vient de citer, on en a une troisième, par Nicolas Nancel; et une autre, par Ch. Fré-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

deric Lenz, *Disput. histor. literaria de historiâ P. Rami.* Leipzig, 1713, in-4°; réimprimée en 1715, avec quelques additions. On peut encore consulter les *Mémoires* de Nicéron, tome XIII; l'*Histoire du collége royal* par l'abbé Goujet; les *Dictionnaires* de Bayle et de Joly; et l'*Histoire critique de la philosophie*, par Brucker, tom. V et VI. Le portrait de Ramus, gravé dans différens formats, fait partie de la *bibliothèque calcographique* de Boissard, tome II, et du *recueil* de Desrochers; son portrait a été gravé par Théodore de Bry.

13° *Euclides.* Paris, 1544 et 1549, in-8°. Cette édition contient une épître dédicatoire adressée par Ramus au cardinal de Lorraine.

15° *Prælectiones in Ciceronis somnium Scipionis.* Paris, 1546, in-8°.

15° *Bautinæ quæstiones.* Paris, 1549, in-8°. C'est une espèce d'introduction pour servir d'explication au traité de Cicéron : *De claris oratoribus.*

16° *Orationes in logicam.* Paris, 1551, in-8°.

17° *Enarrationes in* 2 *et* 3^am^ *orationem Ciceronis : de lege agrariâ; in orationem ejusdem : pro Rabirio perduellionis reo; in quatuor Catilinarias.* Bâle, 1553, in-8°.

18° *La dialectique de Pierre De La Ramée.* Paris, 1555, in-4°.

19° *Annotationes in epistolas familiares Ciceronis.* Paris, 1557, in-fol.

20° *Grammatica græca quatenùs a latinâ differt.* Paris, 1560, in-8°. Elle offre plus de méthode que celles qui l'avaient précédée, et a été longtemps en usage en Allemagne. Avec *addition et notes.* Paris, 1605, in-8°,

21° *Oratio de professione liberalium artium.* Paris, 1563, in-8°

22° Commentarii in Ciceronem : *De Fato.* Paris, 1563, in-8°. Francfort, 1583, in-8°.

23° *Scholarum physicarum libri VIII, in totidem acromaticon libros Aristotelis.* Paris, 1565, in-8°. Francfort, 1583, in-8°.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

24° *Remontrance faite au conseil privé en la chambre du roi au Louvre, le* 18 *janvier* 1567, *touchant la profession royale en mathématiques.* Paris, 1567, in-8°. Félibien l'a insérée dans le 3e tome de son *Histoire de la ville de Paris.*

25° *Proëmium mathematicum ad Catharinam Mediceam reginam matrem regis.* Paris, 1567, in-8°.

26° *Scholarum mathematicarum libri XXXI.* Bâle, 1569, et Francfort, 1599, in-4°. Les trois premiers livres de cet ouvrage contiennent le *proemium mathematicum.*

27° *Scholæ in artes liberales, scilicet, grammaticam, rhetoricam, dialecticam, physicam, metaphysicam.* Bâle, 1569, in-fol.

28° *Basilea ad senatum populumque Basileensem.* Lausanne, 1571, in-4°.

29° *Prælectiones in orationes octo consulares; unà cum Rami vitâ per J. Thom. Freigium.* Bâle, 1574 et 1580, in-8°.

30° *Geometria.* Paris, 1577, in-16. Id. *cum Laz. Schonerii et J. Thomæ Freigii explicationibus.* Hanovre, 1596, in-8°.

31° *Algebra explicata à Laz. Schonero.* Francfort, 1586, in-8°. Ouvrage imparfait et d'un bien faible secours pour les commençans.

32° *De causis affectionum et proprietatum quarumdam singularium cum in homine, tum in brutis animalibus quibusdam.* Monachii, 1579, in-8.

33° *Aristotelis politica græcè et latinè cum notis.* Francfort, 1601, in-8°.

34° *Scolæ metaphysicæ in metaphysicos libros Aristotelis.* Francfort, 1583, in-8°.

35° *Scholæ dialecticæ in Organon Aristotelis.* Francfort, 1581, in-8°.

36° *Platonis epistolæ ex versione Rami cum annotationibus.* Paris, 1549 et 1552, in-4°.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

37° *Grammaticæ latinæ libri IV.* Avignon, 1559, in-8°. Id. *Libri II. De veris sonis litterarum et syllabarum è scholis grammaticis primi, ab authore recogniti et locupletati.* Paris, 1564, in-8°.

38° *Cynosura utriusque juris, seu commentarius in regulas juris canonici et civilis. Libri II.* Francfort, 1604, in-8°.

1573. LANGHE (*Charles de*), ou LANGIUS, chanoine de St.-Lambert, à Liége, et ami de Juste Lipse, naquit à Gand selon les uns, selon d'autres à Bruxelles. Son père, successivement secrétaire intime de Charles-Quint et de Philippe II, lui donna une éducation soignée. Ses études terminées, Langius voyagea en Italie, et y fut créé docteur en droit.

De retour dans sa patrie, ne pouvant souffrir les désordres des guerres civiles qui affligeaient alors les Pays-Bas, il vint se fixer à Liége, où il obtint un canonicat de l'église cathédrale de cette ville, dans l'espoir d'y mener une vie tranquille, objet de tous ses désirs.

Profitant du loisir que lui procurait son état, il se livra avec passion à la philologie et à la critique; il s'exerçait aussi à la poésie latine; et enfin à la culture des plantes et des fleurs exotiques; celles de l'Inde en particulier, eurent un grand attrait pour lui.

Langius est le premier en Europe et à Liége, qui ait cultivé les *fleurs étrangères*, et les *plantes nouvellement apportées des Indes Orientales et de l'Amérique.* Il en orna son jardin, où il les disposait par planches. Les étrangers venaient admirer ce jardin, *véritable merveille pour le temps.* Juste Lipse nous donne quelques détails sur ce goût de Langius, dans ses *quæstiones epistolicæ*, liv. IV, ép. 17. On en trouve aussi dans l'intéressant *discours* de M. Van Hulthem, *sur l'état ancien et moderne de l'agriculture et de la botanique dans les Pays-Bas.* Gand, 1817, p. 14.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Lors de son voyage en Allemagne, Juste Lipse, dans le désir de voir ce jardin tant vanté, passa par Liége et se lia d'une étroite amitié avec Langius, dont les sages conseils l'aidèrent beaucoup à changer de vie et à se convertir. C'est à ce sujet, qu'il composa son excellent traité *De Constantiâ*. Depuis lors, Juste Lipse, dans ses divers voyages à Liége, ne prit jamais d'autre logement que chez son ami.

Langius voyant que le lieu qu'il avait choisi pour retraite, n'était pas plus exempt de troubles et de guerres que son propre pays, en conçut un si profond chagrin, qu'ennuyé et entièrement dégoûté de la vie, il mourut à Liége le 29 juillet, 1573, dans un âge peu avancé, laissant beaucoup d'œuvres imparfaites qu'il avait commencées. Lævinus Torrentius, son parent, son condisciple et son intime ami, le fit enterrer dans l'église de St.-Lambert.

Cette année fut mémorable par la perte de deux autres savans, Michel de l'Hospital, chancelier de France, et André Maës.

Juste Lipse appelle Langius *un homme sans artifice, sans ambition, le plus savant et le meilleur des Belges.* Aubert-le-Mire le regarde comme *le plus grand critique de son siècle;* et Valère André comme *la fleur choisie des critiques.* Tous ceux qui en ont parlé conviennent qu'il réunissait en lui, une profonde érudition et une rare piété.

Il laissa en mourant une bibliothèque considérable, composée en grande partie de manuscrits grecs et latins dont Lævinus Torrentius fit l'acquisition, et que lui-même légua par son testament aux Jésuites de Louvain. Nous avons de Langius :

1° *Ciceronis officia, de amicitiâ ac de senectute, è membranis belgicis emendata, notisque illustrata.* Anvers, 1563, in-12. Il avait projeté le même travail sur toutes les œuvres de Cicéron.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

2° *Variantes lectiones in Plauti comœdias*, dans l'édition de Plaute, imprimée à Anvers, chez Plantin, en 1566, et dans d'autres éditions postérieures.

3° *Carmina lectiora*, à la suite d'une édition de ses Notes sur Cicéron, publiée à Anvers en 1615, in-4°, avec les *Observationes humanæ* du P. André Schott. Il n'y a qu'une seule pièce de Langius, intitulée : *In Europam seditionibus agitatam*, et frappée au bon coin, dans les *Deliciæ poëtarum belgarum*, tom. III. Il avait écrit des notes sur Sénèque, sur Suétone, sur Solin, sur Pline, sur Théophraste, sur Dioscoride. On a aussi de lui :

4° *Somnium Scipionis, et paradoxa emendata, notisque illustrata.* Hanovre, 1615, in-4°.

5° *De laudibus urbis Leodiensis. In navalem christianorum de Turcis victoriam. Hymnus in natalem Domini. Paraphrasis in orationem dominicam.*

Il avait formé une collection de diplômes, chartes, etc., de la ville et de l'église de Liége, qui ont passé depuis dans la bibliothèque du baron de Crassier, et que l'on trouve sous les titres suivans dans le catalogue imprimé de cette bibliothèque :

1° *Collectio variorum diplomatum et actorum ecclesiæ et patriæ leodiensis ex archivis eccles. cathed. ecclesiarum collegiatarum et monasteriorum, operâ Caroli Langii* can. leod. in-fol. n° 3474 mss.

2° *Repertorium chartarum cathedralis ecclesiæ leodiensis, quondam collectum operâ Caroli Langii ejusdem ecclesiæ canonici*, n° 3475 mss. On y trouve en marge l'indication des cartons où se trouvaient les chartes, et les registres où étaient enregistrés les priviléges.

Ces deux collections manuscrites sont sans doute les *Codicilli ecclesiæ leodiensis*, cités par Mantelius dans son histoire du comté de Looz, d'après Wendelin, qui regrettait amèrement qu'on ne les ait imprimés, ni publiés.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

* 1573. HARCHÉES (*Josse de*), médecin théologien liégeois. Après avoir professé quelques années la médecine à Mons, il alla s'établir à Strasbourg, où il s'adonna avec ardeur à la théologie. Désireux d'unir entre elles les nouvelles et les anciennes idées religieuses, il se livra à des recherches pour trouver un milieu dans la doctrine du mystère de l'Eucharistie, afin de pacifier, autant que possible, les controverses alors existantes entre les catholiques et les protestans; mais loin d'y parvenir, il se rendit ridicule aux uns et aux autres. Il a publié entr'autres :

1° *De causis contemptæ medicinæ*. Liége, 1567.

2° *Enchiridion medicum simplicium pharmacorum quæ in usu sunt; nomenclaturam, historiam, facultatem et usum eleganti pœmate comprehendens*. Bâle, 1573, in-8°.

1574. MARCK (*Henri Robert de la*), comte de Maulévrier et duc de Bouillon, naquit à Sedan, en 1539. Il est le premier qui ait pris le titre de prince de Sedan. Il agrandit cette ville, et en augmenta considérablement les fortifications. C'est à lui qu'est due la gloire d'y avoir introduit des fabriques et fait fleurir le commerce dans sa principauté, où il attira les ouvriers protestans des contrées voisines. Robert assista au siége de La Rochelle, en 1573, sous les ordres du cardinal de Richelieu. Il donna asile aux calvinistes dont il embrassa la doctrine. Cet acte de politique de la part de Robert, fut l'une des principales causes de la splendeur de la ville et principauté de Sedan. Les calvinistes inquiétés alors de toutes parts en Europe, à une époque où presque seuls, ils possédaient la richesse et les moyens de fabrication, trouvèrent un port assuré de salut pour eux dans l'Ardenne.

Robert mourut le 2 décembre 1574. On a de lui : *Ordonnances du duc de Bouillon pour le réglement de*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

la justice de ses terres souveraines de Bouillon, Sedan, Jamets, Raucourt, Fleuranges, Florenville, Mersaincourt, Lognes, et le Saulcy, avec les coutumes générales desdites terres et seigneuries. Paris, Robert Etienne, 1568, in-fol.

1575. JONGHE (*Adrien de*), ou JUNIUS, naquit le 1er juillet, 1512, selon quelques-uns au village de Hornes dans le comté de ce nom, et selon d'autres, à Horn, en Hollande. De bonnes études qu'il fit à Harlem et à Louvain, lui ouvrirent la carrière des sciences, dans laquelle il se lança avec toute l'ardeur du jeune âge. Étant venu en France, il s'y mit au nombre des disciples de Houllier. Delà il passa en Italie, où il se fit recevoir docteur en médecine, parcourut l'Allemagne, passa en Angleterre, et y devint médecin du duc de Norfolk. Pendant le séjour qu'il fit dans ce royaume, il composa sa *Philippéide*, poème au sujet du mariage de Philippe II, avec la reine Marie, qui parut à Londres. De retour en Hollande, il fut appelé à Copenhague, pour y remplir la charge de précepteur du prince royal; mais comme le climat ne lui convenait pas, il quitta brusquement le Danemarck, et vint s'établir à Harlem. Cette ville ayant été assiégée, en 1572, par les Espagnols, il trouva le moyen d'en sortir, se retira d'abord à Armuyden, et passa enfin à Middelbourg. La douleur que lui causa le pillage de sa bibliothèque, et l'insalubrité de la Zélande, portèrent une si profonde atteinte à sa santé, qu'il succomba, le 16 juin 1575, au moment où il venait d'être nommé professeur à l'Université de Leyde, fondée l'année même de sa mort.

On raconte que J. Sambuc, dans le désir de voir Jonghe, fit exprès le voyage de Hollande, mais qu'arrivé à son logis, apprenant que ce savant était à s'entretenir et à boire dans un cabaret avec des *fourmans*,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

c'est-à-dire, des charretiers, il en conçut tant de mépris, qu'il partit sans l'avoir vu. Jonghe s'excusa fort, alléguant qu'il ne s'était trouvé avec ces charretiers, que pour apprendre d'eux quelques termes de leur métier, dont il avait besoin pour son *nomenclator*.

Vossius a fait l'éloge des *Centuries d'Adages* que Jonghe a ajoutées à celles d'Erasme. Quoique savant et très-versé dans les langues grecque et latine, ses traductions sont peu estimées. Huet lui reproche d'avoir souvent pris le sens des auteurs de travers, et d'en donner ainsi une fausse interprétation. On prétend même que dans la seule traduction d'Eunapius, il a commis plus de six cents fautes. On a de lui :

1° *Cassii naturales et medicinales quæstiones* LXXXIV *circà hominis naturam et morbos aliquot latinè Adriano Junio interprete, et græci exemplaris castigatione ad finem adjecta.* Paris, 1541, in-4°.

2° *Plutarchi convivalium problematum Decades V cum scholiis brevibus.* Lyon, 1547, in-8°.

3° *Lexicon græco-latinum auctum.* Lyon, 1548, in-8°. Ce dictionnaire auquel il avait travaillé en Angleterre, et qu'il augmenta de plus de 6500 mots, fut mis à l'index à Rome, parce qu'il y donnait le titre de *roi* à Edouard VI, auquel il l'avait dédié.

4° *De anno et mensibus commentarius. Fastorum liber et calendarium.* Bâle, 1553, in-8°. Grævius a réimprimé cet ouvrage dans le 8° volume de son *Thesaurus antiquitatum romanarum.*

5° *Philippæïs, seu carmen heroïcum in nuptias Philippi II et Mariæ reginæ Angliæ.* London, 1554, in-4°. C'est un poème en vers prosaïques.

6° *Remarques sur la pièce satyrique de Sénèque, touchant la mort de l'empereur Claude, imprimées avec les œuvres de Sénèque,* en 1557 et 1613.

7° *Copiæ cornu, sive oceanus enarrationum Homericarum ex Eustachii eumdem commentariis concinnatum.* Bâle, 1558.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

8° *Adagiorum ab Erasmo omissorum centuriæ octo cum dimidiâ.* Bâle, 1558, id. *avec les adages d'Erasme.* Paris, 1579, in-fol.

9° *Phalli, ex fungorum genere in Hollandiæ stabuletis passim crescentis descriptio et ad vivum expressa figura.* Delphis, 1564, in-4°, id. Leyde, 1601, in-4°.

Réimprimé avec le *Recueil des Lettres* de Jonghe. Dordrecht, 1652.

10° *Nonius Marullus et Fulgentius Placiades de prisco sermone restitutus.* Anvers, 1565, in-8°. C'est la meilleure édition qui ait été publiée de ces auteurs.

11° *Eunapius de vitis philosophorum et sophistarum græcè et latinè.* Anvers, 1568, in-8°. Heidelbergæ, 1596, in-8°.

12° *Martialis epigrammatum libri XII; Xeniorum liber I, cum scholiis Hadriani Junii.* Anvers, 1568, in-16, id. Strasbourg, 1595, in-16.

13° *Observationes in Plauti comœdias.* Bâle, 1568, in-8°.

14° *Emblemata et ænigmata.* Anvers, 1569, in-16, id., *cum appendice.* Leyde, 1596, in-16. Ces emblêmes et énigmes ont été traduits en français, par Jacques Grevin. Anvers, 1570, in-16.

15° *Nomenclator omnium rerum, propria nomina variis linguis explicata indicans.* Paris, 1566, in-8°. Anvers, Plantin, 1577, in-8°, ibid. 1583, in-8°. Londres, 1585, in-8°. Francfort, 1596, in-8°. Ibid. 1620, in-8°.

16° *Hesychius Milesius de iis qui eruditionis famâ claruerunt.* Anvers, 1572 et 1615, in-8°.

17° *Animadversarum libri VI et de comâ commentarius.* Bâle, 1556, in-8°. Francfort, 1604, in-8°. *Eadem ab auctore in numeris, in locis emendata et insignibus supplementis locupletata. Accedit appendix Hadriani Junii ad animadversa sua, nunc primùm ex cl. V, autographo in lucem edita ex bibliothecâ Cornelii Van Arckel.* Rotterdam, 1708, in-8°.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

18° *Joannis Ravisii textoris epithetorum epitome recognita et aucta*, in-12.

19° *Batavia.* Leyde, 1588, in-4°. Dordrecht, 1552, in-8°. C'est dans cet ouvrage de Junius, que les Hollandais puisent leurs plus forts argumens pour étayer leur absurde prétention à l'invention de l'imprimerie, prétention, qu'après beaucoup d'autres, a si bien refutée le savant Lichtenberger dans son *Histoire de l'invention de l'imprimerie pour servir de défense à la ville de Strasbourg contre les prétentions de Harlem.* Un vol. in-8°, portrait et planches. Strasbourg, 1825.

20° *Epistola Lucani ad Calpurnium Pisonem emendata.* Elle se trouve insérée dans l'édition de ce poète, publiée à Leipsick, en 1689, in-8°.

21° *Adagiorum compendium.* Genève, 1593.

22° *Poëmata pia et moralia.* Leyde, 1598, in-8°.

23° *Observationes in Petronii arbitri satiricon.* Elles sont insérées dans l'édition de Pétrone, imprimée à Francfort en 1629, in-8°.

24° *Notata in utrumque Senecam.*

25° *Cassii Jatro Sophistæ medicæ quæstiones, cum græci exemplaris castigationibus.*

26° *Epistolarum volumen.*

27° *Epistolæ et oratio de artium liberalium dignitate.* Dordrecht, 1682, in-8°. On trouve à la fin de ce livre une *vie* de Junius, qui manque souvent d'exactitude.

Au rapport de Barthius, plusieurs écrits remarquables de Junius sur les auteurs grecs et latins, n'ont pas été publiés.

1576. DELBROUCK (*Jean Conrad*), curé ou *vesti* de Verviers. Il est le premier qui ait été soumis à la résidence. Il était marié avec Marie Doupille.

*1577. VALOIS (*Marguerite de*), reine de Navarre, première femme de Henri IV, vint à Liége, en 1577,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

accompagnée de la princesse de Rohan-sur-Yon et de l'intéressante Hélène de Tournon.

Marguerite se trouvait alors dans une position difficile. Henri III, roi de France, venait de se déclarer chef de la *Ligue*, et se proposait de faire une guerre vigoureuse aux protestans. Cette princesse ne pouvait se croire en sûreté dans une cour ennemie de son mari, qu'elle ne pouvait espérer d'aller rejoindre. Le duc d'Alençon, frère de la reine, lui suggéra, dans son embarras, de prétexter que les médecins lui avaient ordonné les *eaux de Spa*, pour l'entière guérison d'un érysipèle qu'elle avait eu autrefois au bras. Il la dirigea de ce côté, dans l'espoir qu'elle lui concilierait l'amitié des principaux seigneurs des Pays-Bas.

Marguerite partit donc, et suivant l'usage alors des personnes de son rang, elle fit le voyage de France à Liége, *en litière faite à pilliers doublez d'or et de soie, nuée à devise, y ayant, ou à la doublure, ou aux vitres, quarante devises toutes différentes, avec les mots en espagnol et en italien sur le soleil et ses effets*..... Elle fut logée au palais de l'évêque sur la place St.-Lambert, durant les six semaines de séjour qu'elle fit à Liége, où elle se faisait apporter chaque jour les *eaux de Spa.... et étant conviée*, dit-elle, dans ses mémoires, *ou par l'évesque, ou par les chanoines, d'aller en festin en diverses maisons et en divers jardins, comme il y en a dans la ville et dehors de très-beaux, j'y allay tous les jours accompagnée de l'évesque, dames et seigneurs étrangers .... lesquels venoient tous les matins en ma chambre pour m'accompagner au jardin où j'allois prendre mon eau; car il faut la prendre en se promenant.*

On se faisait un plaisir d'augmenter le cortége de Marguerite de Valois : son enjouement, son affabilité, sa jeunesse et surtout sa rare beauté relevée par une élégante parure (dont on peut voir tous les détails dans

EFERUS - Recherches & Classification numériques

les vies des dames illustres, par Brantôme, amant passionné de cette princesse), lui attiraient un cercle nombreux d'adorateurs, qui ambitionnaient de lui témoigner les différens sentimens qu'elle leur inspirait. Entourée de ses courtisans, le matin était consacré à une conversation spirituelle; et voici comme elle décrit elle-même les amusemens qui remplissaient le reste du jour. *Partant de là* (des jardins du palais), *nous passions la journée ensemble, allant disner à quelque festin, ou après le bal, nous allions à Vespres en quelque religion; et l'après-souper se passait de même, au bal ou dessus l'eau avec de la musique....*

François Salviati, son premier écuyer, ainsi que son trésorier, tous deux vendus à ses ennemis, feignant de n'avoir pas d'argent, s'excusèrent de payer la dépense qu'elle avait faite à Liége; *ce qui fut cause*, dit elle, *qu'on retint mes chevaux, me faisant, avec le danger, cet affront public.* Madame de la Roche-sur-Yon, indignée de ce procédé, avança l'argent nécessaire. Marguerite, avant de quitter Liége qui lui plaisait beaucoup, donna en présent à l'évêque Gérard de Groësbeck, *un diamant de trois mille écus, et à ses serviteurs des chaînes d'or ou des bagues.* Elle passa ensuite à Huy et à Dinant; mais non sans de grandes aventures.

Le reine de Navarre portait toujours un *masque* qu'elle ne quittait que dans ses appartemens. Les femmes en France suivaient encore cette mode sous Louis XIV, à la ville et à la campagne, pour se préserver du hâle.

L'infortunée et intéressante Hélène de Tournon, fille d'honneur de Marguerite, trahie indignement par son amant, le marquis de Varambon, en mourut de chagrin et de désespoir durant son séjour à Liége, où elle avait accompagné cette princesse. Elle y fut enterrée dans l'église des PP. Mineurs.

Sa fin tragique, qui affligea amèrement la reine, a

EFERUS - Recherches & Classification numériques

donné matière au roman : *Mademoiselle de Tournon*, imprimé à Paris, en 1679, in-12. M. de la Place a composé une romance sur le même sujet, qu'il a insérée dans le troisième volume des *Pièces intéressantes et peu connues pour servir à l'histoire et à la littérature.*

Dans les *Mémoires* que cette princesse a écrits elle-même et qui portent son nom, on trouve tous les détails de son voyage dans le pays de Liége. La meilleure édition, du moins celle préférée par les bibliographes, est l'édition imprimée à Liége chez Bronckart, 1713, in-8°. Jean Godefroy y a ajouté *quelques notes* et un traité assez curieux : la *Fortune de la cour*, ainsi que les *Eloges de la reine Marguerite et de Bussy*, composés par Brantôme, auquel les *Mémoires* de cette princesse sont adressés.

1578. ESCHIUS (*Nicolas*), né à Nordwick, près de Bois-le-Duc, fut archi-prêtre à Diest, au comté de Looz, et directeur du béguinage de cette ville. Il eut pour disciples, les savans jésuites Pierre Canisius et Laurent Surius. Arnould de Jean a publié *une vie* d'Eschius.

* 1578. BOSCHE (*Jean*), surnommé *Leneaüs*, médecin, helléniste, physicien et naturaliste, né à Looz, ville de la principauté de Liége. Il fut appelé à Ingolstadt, en 1558, pour y remplir une chaire de médecine dans l'Université de cette ville. Ses ouvrages, qui manquent parfois de critique, attestent une grande érudition. Il a publié :

1° *Oratio de optimo medico ac medicinæ auctoribus.* Ce discours, qu'il prononça lors de sa réception à l'Université d'Ingolstadt, est digne d'éloges. Il a été inséré dans le 1^er^ tome des *Oraisons de l'académie de cette ville.* 1558.

2° *De peste liber.* Ingolstadt, 1562, in-4°.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

3° *Concordia philosophorum ac medicorum de humano conceptu, atque fetûs corporaturâ, incremento, animatione, morâ in utero ac nativitate de Centauris, Satyris et Monstris.* Ingolstadt, 1576, 1583 et 1588, in-4°.

Cette dissertation fait peu d'honneur à ce savant, bien qu'il ne rapporte que des erreurs très en vogue de son temps. Il y soutient que les *Centaures*, les *Satyres* et tous les *Monstres*, ne sont que le *fruit du commerce que les femmes entretiennent avec les démons.*

4° Une édition d'*Ocellus Lucanus*, *περι του παντος.* Louvain, 1544, in-8°. Il a donné une traduction de cet ouvrage, qui traite de la nature de l'univers, et l'a enrichie de notes savantes.

5° *De lapidibus qui nascuntur in corpore humano.* Ingolstadt, 1580, in-4°.

1580. GROESBECK (*Gérard de*), évêque de Liége et abbé de Stavelot, reçut le jour au château de Curenge, ville du comté de Looz. Il était fils de Jean, baron de Groësbeck et de Berthe de Ghoër. La reine de Navarre nous apprend dans ses *Mémoires*, que c'était un *seigneur accompagné de beaucoup de vertu, de prudence et de bonté, et qui parloit bien le françois; agréable de sa personne, honorable, magnifique, et de compagnie fort agréable.*

Il accueillit avec honneur, à Liége, tous les moines des Pays-Bas, qui, chassés de leurs monastères par les *Gueux*, étaient venus se réfugier auprès de lui. Il est le premier qui ait introduit à Liége et à Maestricht les RR. PP. Jésuites, très-recherchés alors, comme gens instruits et les plus capables de s'opposer aux nouvelles doctrines qui menaçaient le *catholicisme et les têtes couronnées.*

Son zèle pour le maintien de la religion catholique, sans être aussi outré que celui de ses prédécesseurs,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Evrard de la Marck et Robert de Berg, lui mérita la faveur de la cour de Rome, et lui valut le chapeau de cardinal.

Liége lui est redevable du premier *Mont-de-Piété*, bien utile alors aux malheureux, horriblement maltraités par les usuriers.

Sous son règne, on vit s'établir à Liége, la première verrerie que l'on connaisse dans le pays. On y employait, dit-on, le sable de la Meuse. Ce n'est que depuis lors, que l'on se servit de vitres pour les fenêtres dans les maisons particulières : elles étaient en forme de losanges.

Groësbeck, élu évêque dans des temps difficiles, à une époque de réaction dans les idées religieuses et politiques, gouverna le pays et le diocèse avec prudence, et surtout avec zèle, fermeté et courage.

Il ne craignit pas de s'opposer aux exigences du prince d'Orange et de lui refuser le passage pour ses troupes. Ce prince irrité d'un pareil refus, bombarda la cité de Liége, en 1558; mais l'évêque le força à battre en retraite.

Ce prince avait étudié l'esprit de la constitution liégeoise : il la connaissait parfaitement, puisqu'il l'a résumée toute entière dans une phrase bien remarquable de son mandement du 15 janvier 1578. *Un prince de Liége ne donne sentence que par ses justices, et ne fait ordonnances contre les lois du pays que du consentement des Etats.* Cependant, Groësbeck n'a pas laissé d'essayer fréquemment d'empiéter sur les droits de la nation.

Sous son règne, eut lieu la révision de toutes les lois du pays, appelée depuis *Réforme de Groësbeck.* C'est un *Recueil*, ou plutôt un véritable *Code*, divisé *en* 28 *chapitres* ou *titres*, et intitulé :

Statuts et ordonnances touchant le style et la manière de procéder, et l'administration de la justice

EFERUS - Recherches & Classification numériques

devant et par les cours et justices séculières du pays de Liége. Imprimé à Liége, chez Gilles Radée, en 1572. Louvrex l'a inséré dans son *Recueil des Edits.*

L'abbé Burton, curé primaire de Marche, est l'auteur d'un *Précis historique* sur Gérard de Groësbeck, couronné par la Société d'Émulation, en 1785.

* 1580. GAMMEREN (*Hannard van*), né à Hémert sur la Meuse, était poète et médecin. Après avoir longtemps servi dans les troupes de Dom Juan d'Autriche, en faveur duquel il a écrit plusieurs apologies, il enseigna la langue grecque dans les écoles d'Ingolstadt, et fut ensuite recteur du collége de Tongres.

* 1581. PERSIN (*Jean*), de Jupille, se rendit célèbre par son infatigable charité durant la peste qui désola Liége et les environs, en 1579, après la prise de la ville de Maestricht par le duc de Parme. La contagion exerça de si grands ravages pendant trois mois, que la cité était devenue comme une solitude; l'herbe croissait dans les rues. Dans ces jours de désolation, Jean Persin, ecclésiastique, animé d'un saint zèle, se montra partout, courant à pied, à cheval, dans la ville, dans les campagnes, pour porter des secours spirituels ou temporels aux malheureux pestiférés, dont le nombre s'était tellement multiplié, qu'ils mouraient sans secours. Belzunce a trouvé des apologistes, et Persin a passé presque inaperçu dans l'histoire!...

1581. PAPIUS (*André*), naquit à Gand vers l'an 1547. Son oncle, Levinus Torrentius, alors chanoine de Liége, l'appela auprès de lui, pour diriger son éducation. A l'école d'un tel maître, il profita si bien, qu'il faisait l'admiration de Charles de Langhe. Il obtint un canonicat de l'église collégiale de St.-Martin, à Liége. Comme il s'exerçait une nuit pendant la canicule à passer et repasser la Meuse à la nage, les forces

EFERUS - Recherches & Classification numériques

venant enfin à lui manquer, il se noya. Telle fut la fin malheureuse de Papius, mort à la fleur de l'âge, dont les travaux avaient donné les plus brillantes espérances. Il avait acquis une connaissance parfaite des langues grecque et latine; il était bon poète et musicien. Ses œuvres sont :

1° *De situ orbis.* Paris, Robert Etienne, 1747, in-4°. Anvers, 1575, in-8°. C'est une traduction en vers héroïques du livre de Denis d'Alexandrie, avec de savantes annotations. Il n'avait que dix-huit ans lorsqu'il publia ce travail.

2° *De consonantiis sive harmoniis musicis liber.* Anvers, 1581, in-12.

3° *Musœi poëma : de amoribus Leandri et Herûs.*

4° *Castigationes et annotationes in Priscianum Dionysii interpretem.* Anvers, 1575, in-8°.

1581. FABRICE (*André*), poète, philosophe, théologien, orateur, né à Hodeige, village de la Hesbaye. Il fit ses études à l'Université d'Ingolstadt, où son frère Gotofrède enseignait avec distinction. Il professa la philosophie au collége de Ste.-Gertrude à Louvain. Appelé à Rome par le cardinal Othon d'Ausbourg, qui l'avait connu durant sa légation aux Pays-Bas, il fut présenté au pape Paul IV; nommé conseiller des ducs de Bavière, il fut député par eux au Concile de Trente, et obtint ensuite la prévôté d'Ottingen. On a de lui, entr'autres :

1° *Harmonia confessionis Augustanæ.* Cologne, 1587, in-fol.

2° *Evangelicus fluctuans; tragœdia.*

3° *Samson; tragœdia.*

1582. GUICHARDIN (*Louis*), fils de Jacques, et neveu de François Guichardin; il mérite une place par son ouvrage estimable écrit en italien, dans lequel il donne le premier, une description exacte de toutes

EFERUS - Recherches & Classification numériques

les provinces des Pays-Bas et de l'État de Liége. Il conseilla au duc d'Albe *d'abolir le carême*, et ne craignit pas d'expliquer son sentiment par écrit. Quoique ce conseil fût très-salutaire, le duc lui en témoigna son ressentiment et le fit mettre en prison, non pour la chose en elle-même, mais parce que cet écrit lui avait été communiqué par un ami perfide de Guichardin, qui le lui avait dérobé, pour s'en faire un mérite auprès du duc d'Albe. Il mourut à Anvers où il faisait son séjour habituel.

Dans son histoire, il nous apprend, que : *ceste cité* (Liége) *flourissoit plus jadis qu'elle ne fait à présent, à cause que les lettres et toutes sciences y estoient en grand honneur. Pour les lettres, il y a toujours eu dans l'Evesché de Liége des hommes rares et renommés, tels que.... ont été Notger, François, Etienne, tous trois Evesques de Liége et enfans natifs de ceste ville...*

Les Liégeois, dit-il, *parlent ordinairement françois : mais, pour ce qu'ils sont entre la France, et l'Allemagne et les Pays-Bas, leur langage est fort estrange et corrompu, quoiqu'ils taschent de jour à autre de le polir et repurger : cependant la noblesse, et les gens de qualité et de sorte, ont assez bien l'usage plus net de la délicatesse de ceste langue.*

Sa *Descrizione di tutti i paesi bassi, altrimenti Germania Inferiore*, a été traduite en français et publiée par Belle-Forêst, sous le titre de : *Description des Pays-Bas.* Christ. Plantin. Anvers, 1567, in-fol., avec fig. Ibidem. 1582, in-fol.

1582. HOUTHEM (*Libert*), religieux hiéronimite, littérateur, moraliste, décoré par ses contemporains du titre de poète lauréat, naquit à Tongres au commencement de ce siècle. Dès l'âge le plus tendre, résolu de se dévouer à Dieu, il entra dans la congrégation des frères de la vie commune, ou de St.-Jérome ; il enseigna

EFERUS - Recherches & Classification numériques

d'abord les humanités à Mons, et fut ensuite appelé à la direction du couvent de son ordre à Liége. C'est en partie pour la jeunesse, que Houthem a consacré ses veilles. Il composa, sous le titre de *Préceptes*, un recueil de poésies latines, adressé aux jeunes gens qui veulent s'adonner aux lettres; recueil qui contient des maximes et des sentences où brille la morale la plus pure. Il a joint à cet ouvrage, imprimé par Morbérius à Liége, en 1573, in-8°, un *Poème sur la naissance du Sauveur du monde*. Nous avons encore de Houthem, une tragédie et une comédie, publiées chez le même imprimeur en 1574 et 1575, in-8°. La première est intitulée : *Gédéon;* la seconde : *le Théâtre de la vie humaine*. L'auteur cherche dans celle-ci à faire connaître l'homme, et il y trace, avec les couleurs les plus vives, les différens tableaux de son caractère.

Cet écrivain étale dans ses poésies une grande érudition; c'était le goût de son siècle; il cite presque tous les poètes de l'antiquité, et même il copie souvent des vers entiers, tirés des poètes grecs; il les avait lus avec fruit et s'était pénétré de leurs beautés : on ne peut enfin lui refuser un talent marqué pour la poésie latine.

Houthem entreprit le voyage de Rome dans un âge assez avancé, et mourut en revenant dans sa patrie, en 1582. On trouve une partie des *Poésies* de cet auteur, insérée dans les *Deliciæ C. poëtarum Belgicorum*, de Janus Gruterus, 2e partie, page 1145.

* 1583. ONLY (*Jean d'*), moine bénédictin de l'abbaye d'Orval, est l'auteur d'un manuscrit qui se trouve à la bibliothèque de Bourgogne, à Bruxelles, intitulé : *Recueil de mémoires historiques concernant le Duché de Luxembourg;* il intéresse aussi le pays de Liége.

1583. GOLTZIUS (*Hubert*), savant antiquaire, né à Venloo, au duché de Gueldre. Il fut le disciple de

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Lambert Lombard, auprès duquel il étudia la peinture, l'histoire des antiquités et la numismatique. On lui doit la publication de la *Vie de Lambert Lombard*, et un grand nombre d'ouvrages sur les antiquités, dont nous ne citerons que son *Itinerarium per Italiam, Germaniam ac Galliam*, qui intéresse le pays.

1584. PELTE (*Théodore de*), né au village de ce nom, dans le pays de Liége. Il entra dans la compagnie de Jésus, et enseigna avec distinction, les langues grecque et hébraïque, à l'Université d'Ingolstadt. Il a publié :

1° *Victoris Antiocheni in Marcum, et Titi Bostrorum episcopi in evangelium Lucæ commentarii, antehàc nunquàm in luce editi.* Ingolstadt, 1580, in-12.

On trouve à la fin de cet ouvrage : *Dionysii Alexandrini erudita epistola de Dominicæ resurrectionis tempore, deque Paschalis jejunii termino.* Ces deux écrits ont été traduits du grec en latin par Pelte.

1585. MOLANUS ou VERMEULEN (*Jean*), savant historien ecclésiastique, docteur en théologie et censeur royal des livres à l'Université de Louvain. Il reçut le jour à Lille et adopta Louvain pour sa patrie, qui était celle de son père. Ses immenses recherches sur les antiquités ecclésiastiques ont été publiées dans ses nombreux écrits, dont nous ne citerons ici que ceux qui intéressent l'histoire de l'évêché et pays de Liége :

1° *Usuardi martyrologium, annotationibus auctum.* Louvain, 1568 et 1573, in-8°. Anvers, 1583, in-8°.

2° *Calendarius ecclesiasticus Radulphi de Rivo.* Louvain, 1568, in-8°.

3° *Indiculus et chronicon sanctorum Belgii cum calendario belgico.* Louvain, 1573, in-8°.

4° *Natales Sanctorum Belgii.* Louvain, 1595, in-8°. Douai, 1616, in-8°. Arnould de Raissius, chanoine de St.-Pierre à Douai, en a donné une plus ample édition. Douai, 1626, in-8°.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

5° *De canonicis et agris Dei. Libri III.* Louvain, 1635 et 1670, in-8°. C'est un ouvrage savant et très-curieux. Paquot en a donné une édition.

6° *Militia sacra ducum ac principum Brabantiæ cum notis Petri Louvii.* Anvers, 1599, in-8°.

7° *Annales urbis Lovaniensis. Libri XII.* Cet ouvrage est resté manuscrit.

1585. ANDRICHOMIUS (*Christian*), né à Delft, géographe et écrivain ecclésiastique. Il dirigea le couvent des religieuses de Ste.-Barbe, se retira d'abord à Malines, ensuite à Maestricht, et mourut à Cologne. On a de lui :

1° *Theatrum terræ sanctæ, et biblicarum historiarum, cum tabulis geographicis ære expressis.* Coloniæ, Agr. Judocus Henr. Kramer, 1682, in-fol., id. Cologne, 1590, in-fol.

2° *Urbis Hierosolymæ descriptio.* Coloniæ, 1588, in-12. Agr. Arnold Mylius, 1592, petit in-12.

3° *Chronicon ab initio mundi usque ad mortem S. Joannis Evangelistæ.*

4° *Christ. Adrichomii Jerusalem, sicut Christi tempore floruit, et suburbanorum insigniorumque historiarum ejus brevis descriptio.* Coloniæ Godefridus, Kemp. 1584, in-8° ; *editio princeps et rara.*

Sa géographie sacrée et les cartes de chaque tribu qui l'accompagnent, sont un véritable chef-d'œuvre pour son temps. Le jésuite Bonfrerius s'est utilement servi de ces cartes qu'il a corrigées et insérées dans son *Onasmaticon urbium et locorum sacræ scripturæ.* Paris., 1631, in-fol.

1586. FROJUS *de Liessy* (*Jacques*), abbé d'Hasnon, helléniste, écrivain éloquent. Il fut d'abord religieux de l'abbaye de Liessy en Hainaut, alors diocèse de Liége, où il eut pour maître le vénérable Dom Louis de Blois, dont il a écrit la *Vie*, imprimée en tête des

EFERUS - Recherches & Classification numériques

œuvres de cet abbé. Il fut lui-même élu abbé d'Hasnon ou de Saint-Amand en 1569, et mourut en 1586. Outre la vie de Blosius, il a composé celles des Saints du Hainaut.

1586. HONORÉ (*Barthélemy*), né à Liége, chanoine régulier de l'ordre des Prémontrés, historien, poète, théologien. On a de lui :

1° *Description de l'entrée triomphante d'Ernest de Bavière à Liége.* Poème en vers latins.

2° *Victoire d'Adolphe de Cortembach, vicomte de Helmont.*

3° *La Vache belgique.*

4° *Le massacre de l'amiral de Coligny.*

5° *Le massacre de la St.-Barthélemy.*

6° *L'Hodœporicon du voyage d'Italie.*

7° *Un recueil de bons mots.*

8° *Des actions les plus éclatantes de Charles V.*

9° *Elogium Sancti Norberti.*

10° *Histoire des plus célèbres abbayes de l'ordre des Prémontrés.*

11° *Une édition de l'Elucidarium du B. Anselme, archevêque de Cantorbéry.* Cet ouvrage était resté manuscrit.

12° *Soixante-dix questions théologiques contre les Calvinistes.*

1587. FUCHS ou FUSCH (*Remacle*), fréquemment désigné sous le nom de *Remacle de Limbourg*, naquit dans cette ville, et fit ses premières études à Liége, chez les Frères de la vie commune. Il passa ensuite en Allemagne, où il étudia l'histoire naturelle et la médecine. Son séjour dans cette contrée fut assez long pour se lier étroitement avec les savans de ce temps, entr'autres, avec Othon Brunfels, qui lui procura une partie des matériaux pour ses *Vies des médecins*. De retour de ses voyages, en 1533, il se fixa à Liége; et son

EFERUS - Recherches & Classification numériques

frère, Gilbert, plus connu sous le nom de *Philarète*, lui résigna le canonicat qu'il avait dans l'église collégiale de St.-Paul, en cette ville. Remacle consacra au travail du cabinet, sa longue existence, qu'il termina le 21 décembre 1587, après avoir publié un assez grand nombre d'ouvrages. Il fut enterré dans l'église St.-Paul, auprès de son frère. A notre connaissance, il est le dernier chanoine qui ait exercé la médecine à Liége. On a de lui :

1° *Illustrium medicorum qui superiori sæculo floruerunt ac scripserunt vitæ, ut diligenter ità et fideliter excerptæ.* Paris, 1542, in-8°. A cette notice biographique très-incomplète, l'auteur en a joint une beaucoup plus incomplète encore, publiée isolément par Symphorien Champier, quelques années auparavant, sous le titre suivant : *Annexus in calce quorumdam Neoticorum catalogus, qui nostris temporibus scripserunt.* Le premier ouvrage, qui est de 128 pages, gros caractère, est fort superficiel; le second qui ne contient que 9 pages, l'est encore plus; mais ils sont les premiers qui aient paru sur cette matière ; et sous ce rapport, ils ne sont pas sans mérite.

2° *Morbi Hispanici, quem alii Gallicum, alii Neapolitanum appellant, curandi, per ligni indici, quod Guaiacum vulgò dicitur, decoctum, exquisitissima methodus*, etc. Paris, 1541, in-8°. Fuchs signale les causes, les symptômes, les récidives, souvent occasionnés par l'ignorance du guérisseur; il indique le préservatif et curatif; il conseille de brûler, de scier, d'exciser les os cariés : toutefois, il ne semble pas avoir confirmé par sa propre expérience ces moyens énergiques.

3° *De plantis anteà ignotis, nunc studiosorum aliquot Neotericorum summâ diligentiâ inventis, et in lucem datis, libellus. Unà cum triplici nomenclaturâ, quâ singulas herbas herbarii, et vulgus gallicum ac*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

germanicum efferre solent. Ce mince volume in-12, de soixante pages non chiffrées, a été, malgré son faible mérite, réimprimé plusieurs fois, sous ce titre, qu'il est loin de justifier : *Plantarum omnium quarum hodiè apud pharmacopolas usus est magis frequens nomenclaturæ, juxtà Græcorum, Latinorum, Gallorum, Italorum, Germanorum, sententiam collectæ, ordine alphabetico.* Paris, 1541, in-8°. Venise, 1542, in-8°. Anvers, 1544, in-8°.

4° *De herbarum notitiâ, naturâ atque viribus, dequè iis, tùm ratione, tùm experientiâ investigandis, dialogus. De simplicium medicamentorum, quorum apud pharmacopolas frequens usus est, electione seu delectu, tabella.* Anvers, 1544, in-12.

5° *Historia omnium aquarum quæ in communi hodiè practicantium sunt usu : item conditorum et specierum aromaticarum, quarum usus frequentior est apud pharmacopolas.* Paris, 1542, in-8°. Venise, 1542, in-8°. L'auteur décrit communément les plantes qui fournissent les eaux médicinales; il n'oublie pas *l'eau de mélisse*, qui, dès cette époque, jouissait d'une grande renommée : enfin, le livre est terminé par un court traité des conserves, des électuaires, et des espèces aromatiques.

6° *Pharmacorum omnium quæ in communi sunt practicantium usu tabulæ decem.* Paris, 1546, in-8°. Lyon, 1574, in-8°. Venise, 1598, in-folio, avec le *Lilium medicinæ* de Bernard Gordon. Paris, 1569, in-16.

7° *Historia aquarum, seu de aquarum usu, viribus et rectâ distillatione.* Paris, Janotius, 1542, in-8°.

Dans le même temps, Léonard Fuschs, savant médecin allemand, publiait ses vues nouvelles sur la médecine, et ses commentaires sur l'histoire des plantes. La similitude de nom porterait à croire, que les deux familles avaient la même origine.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1587. BONOMI (*Jean François*), évêque de Verceil, naquit à Crémone, le 6 octobre 1536, d'une famille noble. Après avoir fait ses études dans sa patrie, à Bologne et à Pavie, et avoir reçu dans cette dernière Université le doctorat de la faculté de droit, il se rendit à Rome, où il eut le bonheur de plaire au célèbre cardinal St.-Charles Borromée, qui l'employa dans des affaires importantes, lui résigna son abbaye de Nouantola, et lui laissa dans la suite, par son testament, ses manuscrits. Bonomi ayant résigné à son tour cette abbaye, fut nommé à l'évêché de Verceil, en 1572, et fut sacré à Milan par St.-Charles. Ce fut lui qui introduisit dans son évêché l'office romain, au lieu de celui d'Eusèbe qu'on y avait suivi jusqu'alors. Les papes Grégoire XIII et Sixte V lui confièrent plusieurs légations, entr'autres chez les Suisses et les Grisons, en 1579. Il courut d'assez grands dangers à Coire et dans d'autres villes; on dit qu'il s'y exposa pour la foi : le fait est, que c'était pour introduire dans ces cantons, des Jésuites et des Capucins. Il y réussit à son honneur, et établit une maison des premiers à Fribourg, et des seconds à Altorf. Il ne montra pas moins de zèle et de courage dans une autre légation en Allemagne, en 1581, où il vint à bout de déposer l'archevêque-électeur de Cologne, Gérard Truchsès de Valdpurg, qui s'était déclaré contre l'église romaine, et d'établir à sa place, Ernest de Bavière, évêque de Liége, fils de Louis, électeur de Bavière. Après cette expédition qui lui fit beaucoup d'honneur auprès de la cour de Rome, ayant été nommé légat en Flandre, il vint à Liége en 1586, et à Spa, pour y prendre les eaux, dans la résolution de faire publier dans le pays, le Concile de Trente, contre lequel les différens corps de l'état, et notamment le clergé, avaient élevé des réclamations, parce que ce concile contenait plusieurs points contraires à leurs droits, priviléges et liberté. Pour y par-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

venir d'une manière quelconque, il ne s'adressa ni aux états, ni au magistrat, mais convoqua un synode. Il y déclama *contre les déréglemens des ecclésiastiques, qui* (selon lui) *désolaient l'église par le trafic ignominieux des bénéfices, par les confidences simoniaques, etc. Insinuant avec adresse, que tous ces désordres n'avaient lieu, que parce qu'on n'avait pas voulu laisser publier le saint concile : que c'était une chose étrange de voir que les royaumes de la terre, qui ne sont, pour ainsi dire, que les élémens du monde inférieur, rejetassent si obstinément les douces et salutaires influences de l'église, qui est une figure si naturelle du monde céleste*, etc., etc. Les chefs des églises collégiales répondirent à cette pathétique et paternelle exhortation, qu'ils croyaient qu'il était possible de rendre à Dieu ce qui lui est dû, sans perdre dans ce monde, la liberté pour laquelle cet Être immortel et bienfaisant nous a formés, et refusèrent donc de se conformer, *en tout*, au saint concile, alléguant de nouveau, que plusieurs points s'y trouvaient contraires à leurs libertés, prérogatives, et aux juridictions ordinaires : ils demandèrent enfin, ou que cette publication demeurât suspendue, ou qu'avant d'y procéder, on modérât les articles qui renversaient leur liberté. Le légat, pour gagner du temps, leur objecta les bornes du pouvoir dont il était revêtu. En conséquence, ils rédigèrent une protestation contenant leurs griefs, qu'il fut requis de faire parvenir au Pape. Bonomi, en rusé politique, leur promit *monts et merveilles ;* et dans cette confiance, le concile fut publié à Liége, *sans préjudice.*

L'espoir du clergé fut déçu ; le légat pressé par ses continuelles remontrances, ne sachant plus que répondre, après avoir amusé les réclamans de belles paroles, tacha de se tirer d'affaire avec une astuce qu'on a souvent jadis reprochée aux gens élevés dans les *secrets italiens.* Obligé d'avouer la vérité, il parla

EFERUS - Recherches & Classification numériques

dès lors au clergé *à bouche ouverte*, et leur déclara en ces termes, que la cour de Rome s'était refusée à toutes leurs demandes :

« Ce que vous me demandiez..... j'étais sûr de n'en rien »obtenir..... mais enfin puisque *vous refusiez* de rece»voir le concile sans ces conditions : *étant astucieux, »je vous ai pris par supercherie.* »

Ainsi fut publié à Liége, le Concile de Trente, au rapport du témoin oculaire, Chapeauville. Si *théologiquement*, cette forme est légale; il faut convenir que *constitutionnellement* elle ne l'est guères.

Ce légat se préparait à donner de nouvelles preuves d'activité et de fermeté dans les Pays-Bas; mais les eaux de Spa ne lui ayant procuré aucun bien, il revint à Liége et y mourut le 26 février 1587; son corps fut transporté à Verceil, et enterré dans la cathédrale; il avait légué, par testament, tous ses biens au Mont-de-Piété de cette ville. Il était fort instruit dans l'histoire et les antiquités romaines, et cultivait la poésie latine.

1588. MARCK (*Guillaume-Robert de la*), avoué de Franchimont, *homme de cœur, mais sauvage et cruel*, était fils de Henri-Robert, et membre de l'état-noble. Dévoué aux intérêts de la France comme toute sa famille, il embrassa le parti du prince d'Orange, ennemi déclaré de Philippe II, roi d'Espagne et souverain des pays où il voulait établir le despotisme et l'inquisition. Soutenu par Charles IX, roi de France, il combattit le duc d'Albe qui le vainquit deux fois.

Durant la guerre entre les Hollandais et les Espagnols, le prince d'Orange ayant délivré, de son chef, des lettres de marque pour courir sus aux vaisseaux espagnols et autres qui naviguaient sans ses passe-ports, des pirates appelés *gueux de mer*, la couvrirent aussitôt. Guillaume-Robert de la Marck se déclara leur chef, et donna asile sur ses vaisseaux aux bannis belges,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

que la cruauté et le despotisme sanguinaire de Philippe II forçaient à s'expatrier. Soutenu, du moins en apparence, par le roi Charles IX, pendant que l'Angleterre, la Suède et le Danemarck refusaient de prendre parti en faveur des Pays-Bas, Guillaume-Robert fit essuyer les plus grands dommages à la marine de Philippe II et au commerce des villes soumises à son obéissance.

Les *gueux de mer*, obligés de quitter les ports de l'Angleterre, où ils s'étaient retirés pour vendre leurs prises, abordèrent avec 24 bâtimens, à l'île de Woorne, située à l'embouchure de la Meuse, s'y emparèrent du port de la Brielle, et le gardèrent malgré tous les efforts de l'amiral de Boussut pour le leur enlever. Tel fut le berceau de la liberté des Provinces-Unies, à laquelle Guillaume-Robert de la Marck contribua puissamment par son courage et sa résolution.

Il prit ensuite parti pour le roi de Navarre, depuis Henri IV, contre les Ligueurs, et se distingua à la bataille de Courtras, donnée le 20 octobre 1587, après laquelle il commanda en chef; mais se voyant abandonné des Suisses, qui firent leur paix bientôt après avec le roi Henri III, et ensuite par les Reîtres, qui s'en retournèrent en Allemagne, il se retira lui-même à Genève, où il mourut de maladie ou de chagrin, le 1er janvier 1588, sans avoir été marié.

Par son testament, il institua Charlotte de la Marck, sa sœur, seule et unique héritière en tous ses biens, spécialement *en ses terres et seigneuries souveraines de Bouillon, Sedan, Jamets et Raucourt*, avec la clause expresse qu'elle maintiendrait dans toute l'étendue de ses états la *religion réformée*, et qu'elle ne pourrait être mariée qu'à un *protestant*, du consentement du roi de Navarre. Il lui substitua, au cas qu'elle mourût sans enfans, Henri de Bourbon, duc de Montpensier, son oncle maternel, à la charge aussi de maintenir

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ladite religion, faute de quoi la substitution est déclarée caduque, et le prince de Dombes, son cousin, et après lui le roi de Navarre, puis le prince de Condé, sont appelés à la même condition.

Guillaume-Robert institua, par le même testament, le duc de Montpensier tuteur et curateur de Charlotte, donna à celle-ci un conseil pour le gouvernement et la régie de ses biens, et choisit le brave François de La Noue pour exécuteur testamentaire, après l'avoir nommé gouverneur-général militaire de ses terres et seigneuries souveraines pendant la minorité de la jeune princesse.

La mort ayant empêché Guillaume-Robert de la Marck d'établir une chaire de philosophie à Sedan, Charlotte, conformément aux dernières volontés de Françoise de Bourbon, sa mère, pourvut à cet établissement. Elle épousa ensuite Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, dans la famille duquel passa depuis le duché de Bouillon.

* 1588. GONTHIER (*Jean*), naquit à Andernach, en 1487, dans le duché de Luxembourg. Son véritable nom était Winther. Il professa le grec à Louvain, où il eut un grand nombre d'auditeurs parmi lesquels on comptait le célèbre Vésale et Saturnius Hortensius. Gonthier fut l'un des plus savans médecins de son siècle, et enseigna à Paris.

De ses nombreux écrits, nous nous bornerons à en citer un seul, parce qu'il le composa à Liége, en 1526, à la sollicitation d'un illustre ami, alors qu'il enseignait le grec et le latin dans cette cité, où il demeurait chez Nicolas Bérald. Quelques amis avec lesquels il était en relation à Paris, le pressant de revoir son premier travail et de le publier en faveur de la jeunesse, il le fit sous le titre de : *Syntaxis græca nunc recens et nata et edita.* Paris, 1527, in-8°. C'est le

EFERUS - Recherches & Classification numériques

premier ouvrage de ce savant homme, auquel était réservée la gloire de découvrir la *complication de la veine et de l'artère spermatiques.*

1588. ORBEAU (*Thoinet*), chanoine de Tongres. On lui attribue l'invention de la *chorégraphie*, ou l'art *d'écrire la danse au moyen de notes de musique.*

1588. HAYM (*Gérard*), chanoine et chantre de l'église collégiale de St.-Jean, à Liége, musicien renommé de son temps. Il surpassa, dit-on, le célèbre Guioz, et mourut à Liége, en 1588, dans un âge très-avancé.

1589. GUIOZ (*Jean*), célèbre compositeur, naquit, en 1500, à Châtelet, ville de l'ancienne principauté de Liége, et aujourd'hui faisant partie de la province de Namur. Ses talens pour la musique lui acquirent une telle célébrité, qu'il fut regardé par ses contemporains comme le premier compositeur de son époque, et de bien supérieur à tous ceux qui l'avaient précédé. L'empereur Ferdinand Ier l'attira à sa cour, et le chargea de diriger la musique de sa chapelle. Guioz, après une longue absence, revint dans son pays, et obtint un canonicat de St.-Lambert dans l'église cathédrale de Liége, ville où il mourut en 1589. Il a formé, à son école, un grand nombre d'élèves qui ont étendu les progrès et perpétué le goût de l'art musical dans leur patrie.

1590. BRY (*Thiry de*), orfèvre et ciseleur, né à Liége. Ses ouvrages étaient estimés et très-recherchés.

* 1590. STREAX (*Nonnus Eustachius à*), moine bénédictin et prieur de l'abbaye de St.-Jacques à Liége. On connaît de lui :

1° *Catalogue des livres imprimés et manuscrits de l'abbaye de St.-Jacques par ordre alphabétique des*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

auteurs, avec un abrégé de la vie de chacun. 1589, vol. in-fol. mss.

2° *Expositio septem priorum capitulorum Regulæ S. Benedicti...* 33 *cap.*, vol. in-fol. mss. de 268 feuillets avec deux petites miniatures. C'est un traité des douze degrés d'humilité détaillés dans la règle de St.-Benoît.

1590. WAMÈSE (*Jean*), ou WAMESIUS, jurisconsulte, né à Liége, en 1524. Il apprit les lettres grecques et latines dans sa patrie, et se rendit à l'Université de Louvain, où il s'appliqua à l'étude du droit canon et civil, et où il fut reçu docteur en 1553. Deux ans après, il fut appelé à remplir une chaire de droit dans l'Université de cette ville; ce qui ne l'empêcha pas de suivre en même temps le barreau et d'y acquérir, comme avocat, une réputation d'éloquence. On avait une si haute idée de sa capacité pour toute espèce de sciences ou d'affaires, qu'on disait communément que l'on ne savait s'il devait être *professeur, avocat* ou *ministre.*

Le vainqueur de Lepante, don Juan d'Autriche, envoyé par son frère dans les Pays-Bas pour pacifier les troubles qui commençaient à y éclater, l'appela au conseil d'état. Mais Wamèse, ne voulant point changer de résidence, et préférant, en philosophe, le bonheur de la vie privée et les plaisirs de la science au vain éclat de la cour, se refusa constamment aux offres du prince, qui se contenta, dans les circonstances les plus épineuses, de lui envoyer demander ses avis. Il mourut en 1590.

Weims et Corsel ont publié ses *Recitationes ad tit. de apellationibus*, et ses *Responsorum sive consiliorum juris centuriæ sex.* Anvers, 1665, 3 vol. in-fol.; ouvrage excellent qui a été longtemps classique en Belgique, et que la modestie de l'auteur seule l'avait

EFERUS - Recherches & Classification numériques

empêché de mettre au jour. On lui doit de plus : *Consilia de jure pontificio ordine titulorum in decretalibus digesta.* Louvain, 1643, deux tomes en un vol. in-folio.

On peut voir dans les *Carmina* de Juste Lipse, son ami, une petite pièce de vers hendécasyllabes sur sa mort.

* 1592. MORBÉRIUS (*Gaultier*), littérateur, poète latin et typographe. Il vint établir en 1558, une *imprimerie* à Liége, près du Pont-d'Ile, à l'enseigne de la *Patience*, et se fixa ensuite près du *Palais*, à l'enseigne de la *Corne de cerf*.

Quelques bibliographes ont avancé qu'on lui était redevable des premières presses typographiques connues à Liége; mais Erasme, dans l'épître dédicatoire de son livre, intitulé : *De conscribendis epistolis des. Erasmi opus*, etc., etc. Bâle, Nicolas Brylenger, 1549, épître datée de Bâle de l'an 1522, parle d'un imprimeur nommé Holonius, mort à cette époque, dont ce grand homme s'était servi pour une édition de ce livre. On lit à côté de ce passage de la dédicace d'Erasme, dans une note, qu'Holonius était un typographe liégeois, auquel on était encore redevable de la première édition des *Colloques : Holonius Leodiensis typographus qui Colloquia primus formulis excudit.* M. De Villenfagne pense qu'Holonius était établi à Liége, et suppose qu'il est mort jeune, ou qu'il n'a resté que fort peu de temps dans cette ville, puisque si on en excepte les deux ouvrages précédens, on ne rencontre aucune autre production de cet artiste.

Morbérius était littérateur et cultivait la poésie latine. Il imprima quantité d'ouvrages, entr'autres : le *Bréviaire* que les chanoines de St.-Paul firent exécuter pour leur usage particulier, en 1560, 2 vol. petit in-8°; les *OEuvres* de Libert Houthem et la *Rela-*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

tion du voyage des Ambassadeurs des trois rois du Japon, envoyés à Rome, sous le pontificat de Grégoire XIII, ouvrage traduit du latin en français par Georges Tourin, 1585, in-4°.

Il est digne de remarque que la petite ville de Hasselt, au comté de Looz, possédait une imprimerie depuis bien longtemps; les deux ouvrages suivans en fournissent la preuve : 1° *Epistelen en evangelien*, etc. *In Hasselt.* P. B. 1481; 2° *Ex gestis Romanorum historiæ notabiles de viciis et virtutibus tractantes. In Hasselt.* P. B. 1481, in-folio. Les initiales désignent le nom de l'imprimeur qui est resté inconnu à tous les bibliographes. Mercier, abbé de St.-Léger, connu par ses savantes recherches sur cette matière, dit avoir vu un autre *livre* également imprimé *à Hasselt, en l'an* 1480, avec les initiales P. B. comme dessus.

1595. BUDEL (*René*), né à Ruremonde, directeur des monnaies du duc de Bavière et des électeurs ecclésiastiques, fut chargé des mêmes fonctions dans la principauté de Liége, à laquelle il rendit d'importans services dans cet emploi. Le traité suivant atteste l'étendue de ses connaissances sur cette matière : *De monetis et re numariâ libri duo. His accesserunt varii de monetis tractatus, authore et collectore Renero Budelio.* Cologne, 1591, in-4°. Ouvrage rare et recherché.

1595. TORRENTIUS (*Liévin*) ou VANDER BEKEN, humaniste, poète latin et philosophe, naquit à Gand le 8 mars 1525. Après avoir fait sa philosophie à Louvain, il y étudia le droit et reçut le grade de licencié. Pendant ses études dans cette ville, il concourut honorablement à la défendre contre un fameux partisan nommé Martin Van Rossum, qui fit une tentative inutile pour s'en rendre maître. Torrentius voyagea ensuite en Italie et prit à Bologne le bonnet de docteur. Il fit un séjour de plusieurs années à Rome, et

EFERUS - Recherches & Classification numériques

s'y concilia les bonnes grâces des hommes les plus distingués, tels que les cardinaux Sirlet et Borromée, Paul Manuce et Fulvius Ursinus, Faërno, etc. De retour dans les Pays-Bas, il s'attacha à Georges d'Autriche, évêque de Liége, qui le pourvut d'un bénéfice. Il fut successivement chanoine de St.-Lambert, archidiacre du Brabant, et grand vicaire du diocèse. L'expérience des affaires qu'il avait acquise à Rome, lui procura de nouvelles missions et de nouveaux emplois.

La confiance et l'estime qu'inspiraient ses talens, le firent choisir de préférence à tout autre, comme chargé d'affaires auprès du St.-Siége, lors des réclamations élevées par suite du démembrement de l'évêché de Liége, sous Paul IV, en 1559; acte d'une saine politique, sollicité par Philippe II, roi d'Espagne, mais dont les conséquences étaient fatales à l'église et au pays de Liége. Député de la part de Robert de Berg, alors évêque, et de celle du chapitre cathédral, pour aller supplier le souverain pontife de révoquer la bulle portant l'érection de nouveaux évêchés aux Pays-Bas; et dans le cas contraire, d'obtenir au moins une juste compensation à l'église; Torrentius s'acquitta en apparence de sa mission. Malgré ses prétendus efforts, la cour de Rome qui avait alors plus que jamais besoin du roi d'Espagne, pour se soutenir contre les novateurs, craignant sans doute de mécontenter un si bon ami, se refusa à toutes les demandes de l'évêque et du chapitre; et Paul IV accorda pour toute grâce aux Liégeois, le privilége *de ne pouvoir être évoqués hors du pays en première instance, dans les causes ecclésiastiques.*

En 1576, Philippe II le nomma à l'évêché d'Anvers; mais la situation politique des Pays-Bas l'empêchant de prendre possession de ce siége, il demeura à Liége jusqu'en 1587. Il venait d'échouer dans une négociation qu'il avait entamée à Cologne, pour faire

EFERUS - Recherches & Classification numériques

réformer la pacification conclue dans cette ville en 1584, négociation dont il existe un compte rendu, publié par lui. Ni les soins de son diocèse, ni ses occupations au conseil d'état, dont il était membre, ne purent éteindre sa passion pour les belles-lettres, et il y trouvait son délassement favori. Vers 1594, il fut créé archevêque de Malines; mais il n'avait pas encore reçu ses bulles de la cour de Rome, quand la mort le surprit à Bruxelles, le 26 Avril 1595. Il fut enterré dans le chœur de la cathédrale d'Anvers, où l'on voit son mausolée.

Torrentius fonda, par son testament, le collége des Jésuites de Louvain; sa bibliothèque qui faisait partie de la donation, était estimée 30,000 florins. Il avait aussi formé en Italie une précieuse collection d'antiquités. Gérard Brandt, dans son *Histoire de la réformation des Pays-Bas*, en rapportant à l'année 1595 la mort de Torrentius, lui rend le témoignage de ne pas avoir approuvé les violences en matière de religion, et d'avoir traité les protestans de son diocèse avec beaucoup de douceur; mais Pierre Burmann, dans son *Sylloge epistolarum*, tom. 1^er^, p. 480, pense que Brandt s'en est rapporté là-dessus trop légèrement à l'historien de Thou, et il se fonde, non sans quelque apparence de raison, sur une pièce de vers latins qui, en effet, dépare le recueil des *Poëmata* de ce prélat. Elle est intitulée : *In laudem Balthasaris Gerardi, fortissimi tyrannicidæ.* C'est une espèce d'apothéose du fanatique assassin de Guillaume de Nassau, premier Stadhouder des Provinces-Unies. Burmann en veut encore à Torrentius de ses menées pour ramener Juste Lipse dans le giron de l'église catholique, et pour l'enlever à l'Université de Leyde. On a de lui.

1° *Gelrogallorum grassatio in Lovanienses per Mart. à Roshemio ab eximiæ spei adolescentulo (Lævino Torrentio) posteritati tradita.* Anvers, 1542, in-12;

EFERUS - Recherches & Classification numériques

c'est une élégie latine sur la levée du siége de Louvain et de la fuite de Martin Van Rossum, que d'après Paquot, Torrentius avait publiée, mais sous l'anonyme, quand il n'était âgé que de dix-sept ans.

2° *Poëmata sacra.* Anvers, 1579 et 1594, in-12. Bien que ces poésies portent le titre de *sacra*, toutes ne traitent pas de sujets religieux ; il s'y trouve même une suite de huit odes du genre érotique, ou plutôt de celui d'une pièce précédente, intitulée *Bacchanalia :* elles sont sous la rubrique de *Lyda sive adolescentia ;* mais elles n'offrent rien de licencieux. Dans la latinité moderne, les poésies de Torrentius occupent un rang distingué et elles se ressentent peut-être du long séjour qu'il avait fait en Italie. Il le donne à entendre lui-même dans la *Dédicace* de ses poésies au pape Paul V.

3° Une édition de *Suétone*, accompagné d'un bon Commentaire, en partie dû aux soins de Charles Langhe. Anvers 1578 et 1592, et dans les *Variorum* de Hollande.

4° Une édition d'*Horace*, également accompagnée d'un Commentaire. Anvers, 1602, in-4° ; ce commentaire est un des plus estimés, mais il n'a paru que posthume. « L'auteur, dit Mr Vanderbourg, a fait » usage de quelques bons manuscrits, que la mort l'a » empêché de décrire ; moins hardi dans ses conjectures » que Cruquius, il en a offert quelquefois de très-plau- » sibles, que d'autres ont développées sans le citer. » Dacier a puisé dans ses commentaires la plus grande » partie de son érudition, et n'en a pas toujours averti. » Torrentius n'avait pas trouvé le temps de commenter l'*Art poétique*, on y a suppléé par un commentaire de Pierre Nannius. On a imprimé avec l'*Horace* de Torrentius, son *Commentariolus ad legem Juliam et Papiam de matrimoniis ordinandis*, qui prouve qu'il était encore savant jurisconsulte.

5° Torrentius a publié les *OEuvres posthumes* de

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Jean Goropius Becanus. Anvers, 1580, in-folio, et il y a mis une préface où il défend cet écrivain contre Joseph Juste Scaliger, qui n'en était pas moins infiniment supérieur à l'étymologiste belge.

6° On trouve *plusieurs lettres* de Torrentius dans le *Sylloge epistolarum* de P. Burmann, tom. 1er, p. 474-489.

7° On attribue aussi à Torrentius une *traduction latine* de quelques homélies de St. Jean-Chrysostôme.

1595. LAMBERT (*Dom Mathias*), religieux de l'ordre de Citeaux, prieur de l'abbaye d'Alne, n'avait que 53 ans, lorsque la mort l'enleva en 1595. On a de lui:

1° *Commentaire sur la règle de St. Benoît.* Liége, 1596, in-8°.

2° *Du danger de la conversation entre les personnes de différent sexe.*

1595. GHÉNART (*Antoine*), théologien distingué, né à Visé, vers l'an 1522. Il fut chanoine et vice-doyen de l'église cathédrale de St.-Lambert, et *Inquisiteur de la foi.* Il assista au Concile de Trente avec Guillaume de Poitiers, prévôt de la même église. Sa charité envers les pauvres le fit beaucoup regretter après sa mort. On doit en grande partie à ses soins, l'édition du *Maître des sentences*, imprimée à Louvain, en 1545. On lui doit aussi:

1° *Manipulus curatorum à Guidone de Monte-Rocherii. Adjunctus est ritus celebrandi sanctæ missæ officium juxtà morem diœcesis Leodiensis.*

2° *Hildeberti Cenomanensis episcopi poëma de officio missæ.* Anvers, 1570, in-12.

1597. PETRI (*Suffridus*), helléniste, poète, historien et orateur, né à Leuwarden dans la Frise, en 1527, fut bibliothécaire et secrétaire du cardinal de Granvelle. Ennuyé de la vie de la cour, il se retira à

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Louvain, où il expliqua quelque temps les auteurs grecs : il alla remplir ensuite une chaire de droit civil dans l'Université de Cologne, et les états de Frise le nommèrent leur historiographe. Ayant perdu sa femme, il prit les ordres sacrés à Cologne, ville où il mourut, à l'âge de soixante-dix ans, des suites d'une hydropisie. De tous ses ouvrages, nous ne citerons que le suivant qui intéresse le pays : *Appendix ad chronicon episcoporum leodiensium*, qui contient les vies des évêques de Liége, Jean de Bavière, Jean de Valenrode, Jean de Hinsberg, Louis de Bourbon et Jean de Hornes. Cet appendix est inséré tout entier dans le 3e tome des *Gesta pontificum leodiensium* de Chapeauville, qui l'a copié sur le manuscrit autographe de l'auteur.

*1597. RAIMOND (*Abacuc de*), né à Liége. On ne connaît de lui que son *Traité du droit et du domaine de l'église cathédrale de Liége sur le comté de Hornes et le fief de Looz*, imprimé à Liége en 1598, à l'occasion des différends survenus pour la possession de ce comté, après l'extinction des Montmorency-Nivelle.

1597. DELVAUX (*Jean*), moine de Stavelot, fut accusé de *magie, et d'être l'un des chefs de bandes des sorciers qui désolaient le pays de Stavelot par leurs assemblées nocturnes, où les démons et les personnes des deux sexes se livraient aux plus détestables déréglemens.* Après cinq années de réclusion dans un cachot, nourri au pain et à l'eau, et avoir été torturé à différentes fois, il fut condamné à mort, sur son *propre témoignage*, et exécuté à Stavelot.

Chapeauville, dans ses *Gesta pontificum leodiensium*, tome 3, cap. 25, 37 et 38, nous a laissé une relation détaillée de ce procès, *si cruellement ridicule*, auquel il assista en sa qualité de commissaire. Nous nous bornerons à donner la narration succincte de cet historien ecclésiastique, témoin oculaire de ce qu'il rapporte.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Jean Delvaux, fils d'un paysan ardennais, passa ses premières années, à garder dans les champs, les bestiaux de ses parens. A l'âge de quinze ans environ, ayant déjà souillé sa jeunesse de crimes infames, il rencontra un vieillard, vêtu d'une robe longue, se promenant dans la forêt où il faisait paître ses bestiaux, qui lui demanda s'il voulait le servir et lui obéir en tout, qu'en récompense il le comblerait de biens et d'honneurs. Le petit pâtre ayant accepté ces offres, ce vieillard lui apparut alors sous diverses formes monstrueuses, et lui imprima deux stygmates sur les épaules : il l'emmena à Trèves où il lui fit faire ses études, et l'initia dans tous les *secrets de la sorcellerie, très en vogue alors ;* le transportant en divers lieux à des assemblées nocturnes, et lui procurant les moyens de faire périr ses parens, ses amis et leurs troupeaux.

Suivant les conseils de son mentor, Jean Delvaux, après avoir achevé ses études, prit l'habit de bénédictin dans l'abbaye de Stavelot, et reçut même les ordres sacrés. N'étant que sous-prieur de ce monastère, mais désirant parvenir au priorat, il initia quelques religieux dans ses maléfices et crimes, et aidé d'eux, il fit périr dom Antoine de Salm, prieur, et plusieurs moines de Stavelot.

En 1593, sa conduite inspirant des craintes au nouveau prieur de Stavelot qui le suspectait de sorcellerie et d'avoir commis plusieurs crimes, il fut jeté dans un sombre cachot, et nourri au pain noir et à l'eau. Le prieur en écrivit à Ernest de Bavière, archevêque-électeur de Cologne, évêque de Liége, et abbé administrateur du monastère de Stavelot, qui envoya sur les lieux André Streignart, évêque suffragant de Liége, et Jean Chapeauville, vicaire-général du diocèse, avec un notaire, à l'effet d'examiner le prisonnier.

Jean Delvaux, non sans verser beaucoup de larmes,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

leur raconta tous les détails de sa vie, et leur dénonça plus de 500 *personnes, toutes complices de ses maléfices.* Streignart et Chapeauville étonnés de pareils aveux, et ne pouvant en croire leurs yeux et leurs oreilles, lui firent subir un nouvel examen, pour s'assurer de la véracité de son témoignage; mais il répéta et assura tout ce qu'il avait déjà dit. Trouvant ce religieux *imbu d'une foule d'erreurs propres aux payens et aux hérétiques, ils l'instruisirent et le catéchisèrent sur l'unité de Dieu, la Trinité, les bons et les mauvais Esprits, l'immortalité de l'ame, la vie future, et sur quelques autres articles de la foi catholique.*

Ernest de Bavière, après avoir examiné et pesé les *aveux judiciaires* de Jean Delvaux, ainsi que la *dénonciation par lui faite de ses associés*, parmi lesquels se trouvaient des *personnes de tout état et de toute condition*, jugea indispensable d'établir pour la principauté de Stavelot, une *commission inquisitoriale*, pour laquelle il nomma André Streignart, son suffragant, Jean Chapeauville, son grand-vicaire, Pierre Oranus, jurisconsulte, son vice-chancelier (si tristement fameux dans ces sortes de procès), et Jean Malempeter, avocat fiscal. Il délégua à ces personnes *tout pouvoir et juridiction pour connaître de cette affaire, la juger, en faire exécuter le jugement, et s'adjoindre des juges, justiciers et feudataires de la principauté de Stavelot, versés dans le droit et les coutumes locales.*

Nous donnons ici le récit même de Chapeauville :

« D'après cette délégation de juridiction, nous prîmes » de Liége le chemin de Stavelot dans une voiture à » quatre roues, le premier jour de l'année 1596; mais » pendant ce voyage, lorsque nous fûmes arrivés à » peu de distance de l'église St.-Remacle et près de » Stavelot, le timon de la voiture dans laquelle le ré- » vérendissime seigneur Streignart et moi-même avec » l'illustre Pierre Oranus et Jean Malempeter, étions

EFERUS - Recherches & Classification numériques

» conduits, fut brisé par le milieu, à *l'aide du démon*, » mais cela n'apporta d'autre obstacle à notre marche, » sinon que la voiture à quatre roues et son équipage » ayant été laissés en un endroit pour être réparés, » nous avons dû achever le reste de la route, montés » sur les chevaux de nos domestiques. Nous n'avons » eu connaissance de ce *stratagème du démon trompeur*, » que lorsqu'arrivés au monastère et étant entrés, » le même soir dans les prisons, pour porter au moine » Delvaux des vœux pieux et salutaires, nous lui » eûmes adressé le salut ; car, au lieu de nous le » rendre, *d'abord et inopinément*, il nous pria de » l'excuser de la fracture de notre coche, disant : *qu'un* » *démon mal appris, autre que le sien, qui jamais ne* » *lui avait manqué, avait seul osé briser cette voiture* » *par le milieu.*

» Le lendemain, à la pointe du jour, Jean Delvaux, » interrogé et examiné par nous, sur les articles pro- » posés par le fiscal, persista dans ses premiers aveux. » Sur quoi, ayant été admonesté de n'accuser personne » témérairement, il renouvela ses aveux primitifs, » énumérant non seulement les *complices* ou *consors* » *de ses maléfices*, mais nous désignant même, à quelle » société chacun d'eux était attaché parmi les sorciers, » et en quels lieux il avait été lui-même transporté » *par son démon*, aux assemblées nocturnes ; ce qui » se traitait dans ces *assemblées* infames ; ce qui s'y » pratiquait à l'honneur (ou plutôt à l'horreur et à » l'abomination) du démon président de ces assemblées; » avec quel ordre s'y faisaient ces banquets insensés, » quelles accointances diaboliques, quels enchantemens » pernicieux au genre humain, aux bestiaux, aux fruits » et à tout ce qui existe, y avaient lieu.

» C'est pour cela que nous commencâmes à l'inter- » roger sur ces sociétés et sur leur nombre. A quoi » Jean Delvaux, parlant de choses à lui très-familières,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

» déclara d'abord et sans nul embarras, qu'il existait » entre eux, huit sociétés de sorciers : 1° celle de » Stavelot ; 2° celle de Houffalize ; 3° celle de Trèves ; » 4° celle de Tagnez ; 5° celle de Cherin ; 6° celle de » Malmédy ; 7° celle de Salm ; 8° et celle de Lavaux. » Interrogé ensuite sur les lieux où chacune d'elles » avait coutume de se réunir et en même temps de » célébrer leurs conventicules, il nous désigna, sans » hésiter, quels étaient les quatre endroits de réunion » pour la société de Stavelot; savoir, à Stavelot, près » la porte du monastère; dans les champs et fonds près » Saint-With; au village de Bossut, et dans le hameau » de Crocèfe à la Moselle. Il détailla ensuite les lieux » de réunion des autres sociétés..... Il nous dit immé- » diatement après combien de tables on dressait dans » chaque lieu de ces assemblées, les jours de réunion » et de banquet, et nous indiqua nom par nom, les » personnes qui assistaient à chacune de ces sociétés, » et en quel nombre elles s'y trouvaient, en récitant » et désignant par leurs noms et prénoms près de *deux* » *cents sorciers*, et assignant à chacun d'eux leur so- » ciété et leur classe.

» Lorsque par après nous nous rendions auprès de » lui à jours fixes, que nous lui répétions son examen » et que nous insistions pour qu'il nous détaillât tout » ce qui se passait dans ces conventicules nocturnes des » sorciers, il nous raconta que *Belzébuth*, démon de » première classe, était adoré à genoux, et que la » terre qu'il avait foulée, était baisée par les assistans : » qu'après la cérémonie de l'*adoration* terminée, on » apprêtait les tables, où, sous la présidence du démon, » chacun prenait place selon son grade.

» A la première table, s'asseyaient avec leurs femmes, » ceux qu'on appelle les *braves hommes*. Les mets et la » boisson qu'on y prend, s'y apportent par les confrères, » ou s'enlèvent furtivement d'ailleurs. Avant de se

EFERUS - Recherches & Classification numériques

»mettre à table (je ne rapporte ceci qu'avec horreur), »au lieu de *Benedicite*, on y prononce le blasphême »suivant :

»*Au nom de Belzébuth, notre grand-maître souverain, »commandeur et seigneur, que nos viandes, ce boire »et ce manger soient garnis et servis pour nos réfec- »tions, plaisirs et voluptés !* à quoi chacun répond par »*Ainsi soit-il !* Après le repas, qui se termine par ces »paroles : *De notre réfection salutaire, prise et reçue, »que notre commandeur, seigneur et maître Belzé- »buth, soit loué, gracié et remercié à son exaltation et »au commun bien !* Toute l'assemblée dit *Ainsi soit-il !*

»Après qu'on s'est rassasié, les viandes et les tables »étant ôtées, on se livre à la danse, et entr'autres »obscénités, on imprime des baisers impudiques au »démon, qui s'y présente sous la forme d'un boue.

»Les danses terminées ainsi que les chansons qui »commencent presque toujours par celle-ci : *A Bois- »Burnette, rattendez-nous*, on en vient à d'exécrables »embrassemens réciproques, tant avec les démons qui »se montrent sous la forme d'hommes et de femmes, »qu'avec de véritables personnes des deux sexes et »de diverses conditions et qualités. Il s'y trouve une »femme publique et sorcière qui se nomme *Bonne »Lame.*

»Enfin, au moment du départ, qui a toujours lieu »à peu près au premier chant du coq du matin, ou »au premier son des cloches, il s'y fait par les mains »du démon, à chaque associé, une distribution de »poison, au moyen duquel ils peuvent dans l'occasion »exercer leurs maléfices.....

»Entr'autres anecdotes remarquables, il en est une »surtout, qu'il convient de rapporter ici; *c'est que*, »disait le prisonnier, de *plusieurs tables auxquelles »chacun des associés est assis à son rang, il tenait »lui, le premier rang à celle de la quatrième classe.*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

» Interrogé ultérieurement qu'il fît l'énumération de »tous les associés, et spécialement de ceux et celles qui »s'asseyaient à la quatrième table et s'y divertissaient, »il nomma douze hommes de la première classe qui »s'y trouvaient avec leurs femmes et se nommaient »les *braves hommes*, présidés par *Belzébuth* ayant »à ses côtés deux assesseurs, *Léviathan* et *Astaroth* »ou *Vénus* qui servait de succube à un moine.

» Il conta ensuite quels étaient ceux qui se trou- »vaient à chacune des autres tables ; ce qu'il nous »importait de lui faire expliquer en détail.

» Et pour nous assurer de plus en plus de sa fermeté »dans ses déclarations et fermer la bouche aux calom- »niateurs, nous avons laissé passer quelques jours »d'intervalle avant de retourner près de lui ; et nous »n'y sommes revenus qu'en l'admonestant, en premier »lieu, de son salut, ensuite de n'accuser, ni dénoncer »personne par l'instigation de quelque mauvais génie ; »et lui avons relu les accusations et indications nomi- »nales qu'il avait faites, ayant soin de ne lui faire »cette lecture, que d'une manière opposée et dans »un ordre renversé, en mettant tout ou en partie, »les personnes qu'il avait rapportées à la première »table..... ou même à d'autres tables et récipro- »ment, etc. ; lui, au contraire, protestait constamment »que ce n'était pas ainsi qu'il avait dit, et que ce qui »était écrit autrement avait été mal rédigé ; et il réci- »tait ses précédentes accusations dans l'ordre conforme »à sa véritable déposition ; et cela fut renouvelé par »nous, après un intervalle de plusieurs jours.

».....Il accusait donc plusieurs personnes tant »ecclésiastiques que séculières, et nous assura qu'il »avait souvent assisté à l'assemblée de la société de »Trèves, et que le docteur Vlatten (*docteur en droit »et conseiller de l'archevêque-électeur de Trèves, brûlé »dans cette dernière ville, pour fait de sorcellerie,*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

»*en* 1589) occupait la première place à cette réunion; »ajoutant que lui, Delvaux, avait pour sa partenaire »dans cette assemblée, une jeune marchande de pois»sons aussi plaisante que jolie, qui, à Trèves, lui avait »fait chaque fois, la cérémonie des sorciers terminée, »présent de petits poissons; et qu'en diverses autres »réunions tenues à des jours déterminés, il avait été »gratifié des mêmes dons par son amie, en signe de »salut.

»Toutes ces choses-là avaient été admirablement bien »comprises et certifiées par les dépositions de Jean »Delvaux. Néanmoins, nous lui donnâmes encore »audience à plusieurs reprises, en plein tribunal; in»terrogeant cet homme avec bénignité et sondant de »diverses manières la vérité de l'histoire de toute sa »vie et de ses actions, nous l'avons toujours trouvé »tellement d'accord avec lui-même et constant dans »ses narrations, qu'il ôtait à chacun de nous tout soup»çon qu'il pût être un insensé.

»Mais qui plus est, Oranus (qui aujourd'hui, tandis »que nous traçons ces lignes, jouit encore d'une vieil»lesse verte, florissante, et d'une excellente santé, »étant âgé de 76 ans et n'ayant d'infirmités que dans »les pieds), et moi-même assez souvent, ne suivant »que l'impulsion de la charité chrétienne, nous avons »été seuls trouver cet homme dans la cellule où il »était enfermé, et en même temps, l'avons examiné »sur beaucoup de choses, *à l'occasion de ce que nous a* »*appris, tant la lecture des docteurs que ses propres* »*dires et faits*; il nous démontrait par plusieurs raisons »qu'il alléguait, que ses confessions ou aveux *n'étaient* »*nullement l'effet d'une imagination troublée par des* »*impulsions fallacieuses du diable*, comme nous lui »assurions que cela nous semblait pouvoir être, mais »que le tout s'était le plus souvent passé *vraiment*, »*réellement*, *hypostatiquement*, et *personnellement*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

» comme il l'assurait ; nous expliquant et spécifiant » une foule d'indices au moyen desquels il connaissait » et donnait à connaître, quand il s'était réellement » trouvé aux *assemblées démoniaques*, et quand il n'y » avait assisté qu'imaginairement, et qu'il y avait fait » ceci ou cela ; ce qu'il affirmait toujours avec constance » et fermeté.

» . . . . . Après que nous eûmes fait le rapport de » tous ces faits à l'évêque Ernest de Bavière, et qu'il » eût prêté de plus en plus attention à la gravité de » l'affaire, il nous ordonna de procéder judiciairement » à l'inquisition et à l'examen de tous les accusés, tant » ecclésiastiques que laïcs ; ce qui fut fait avec autant » de diligence que de soin pendant toute l'année jus- » qu'au dix janvier de l'année suivante (1597).

» Nous décrétâmes donc l'arrestation judiciaire cor- » porelle non seulement des *vieilles femmes* et des » *hommes du vulgaire*, mais encore des *principaux* » *personnages* de l'endroit, le *mayeur* lui-même, appelé » Kaimerlinck, plusieurs *échevins* et *curés*, et des » *religieux* de marque par leur âge, leur esprit, leur » érudition et leur bon sens. . . . . .

» Pendant le cours du procès, Jean Delvaux accusa » de complicité pour fait de sorcellerie, plus de cinq » cents personnes, au nombre desquelles se trouvaient » des seigneurs de villages et plusieurs ecclésiastiques, » entr'autres, Jean de Fromille, curé de Stavelot, » des religieux du monastère de Stavelot, spécialement » Gilles Harzet, prieur, Maurice D'Ouffet, Quirin de » Generet, Corneille Neufforge et Pascal Limbourg ; » lesquels religieux déposèrent tous qu'ils croyaient » être *ensorcelés ou atteints de maléfices, au moyen* » *d'un venin jeté dans divers endroits du monastère*, » *par Jean Delvaux leur confrère, ou par d'autres* » *complices de sorcellerie.*

» Le syndic ayant enfin requis qu'il fut prononcé

EFERUS - Recherches & Classification numériques

» un jugement suivant les actes du procès et que l'accusé » fût condamné à la *question* ou *torture*, afin que la » confession ou aveu qu'il ferait pût lui servir à toutes » fins meilleures contre tous hommes ou femmes asso- » ciés aux sortiléges. . . . à raison de quoi l'évêque de » Liége, Ernest de Bavière, et toute la principauté de » Stavelot formèrent réclamations et protestations, l'ac- » cusé étant présent et implorant la miséricorde du » Dieu tout-puissant et tout miséricordieux.

» Après une longue discussion et les *admonitions et* » *prières ordinaires*, il fut passé outre. »

A la requête de Jean Villers, syndic du monastère de Stavelot et accusateur, Jean Chapeauville rendit un décret le 17 mars 1597, déclarant avant de procéder à la décision entière de la cause, que Jean Delvaux serait *appliqué aux questions, et examiné au moyen de la torture pour une inquisition ultérieure.*

La promulgation de ce décret exaspéra plusieurs personnes *suspectes de sorcellerie et de maléfices.* On répandit partout le bruit que l'accusé était *un homme en délire et un esprit faible;* « mais pour étouffer ce » faux bruit (rapporte Chapeauville), nous fîmes con- » voquer devant nous, monsieur Louis de Visé, prieur » du monastère de Malmédy, homme d'une foi ingénue » et bien connue, Lambert de Verlemont, Gabriel » Neufforge, gouverneur du monastère de Stavelot, » Rémi d'Outrepont, Adolphe de Rahier, mayeur » héréditaire de Bodeux, Guillaume Rawe, podestat » de Malmédy, officier supérieur, Pierre de Noirfalize, » vicomte d'Anhevée et mayeur héréditaire de Chevron, » ainsi que plusieurs prélats, hommes nobles et res- » pectables, officiers et mayeurs du pays, parmi lesquels » il s'en trouvait quelques-uns atteints de sortiléges.

» Jean Delvaux étant comparu en présence de ces » personnes et interrogé sur les aveux et accusations » qu'il avait faits devant nous, répondit à tous avec

EFERUS - Recherches & Classification numériques

» tant de fermeté, de constance et d'à-propos qu'il rec-
» tifiait même les narrations erronées que nous for-
» gions exprès, réfutant les objections que les suspects
» lui faisaient avec colère, et rendant raison de tout,
» à tel point qu'il écarta toute idée qu'il ne fut pas
» dans son bon sens.

» Non contens de cela, les opposans et ceux qui se
» sentaient coupables, répandirent le bruit que depuis
» son emprisonnement, il avait écrit des lettres aux
» capitaines de la Bourlotte et de Greinbieville, ainsi
» qu'au seigneur de With, dans lesquelles il donnait
» des indices d'aliénation mentale, en y disant, que
» la Bourlotte et les deux autres étaient ses neveux, en
» y promettant de faire périr, au moyen de son art et de
» sa science, tous les ennemis du roi catholique (Phi-
» lippe II) et de faire autre chose de la même nature.

» A quoi Jean Delvaux répondit en montrant un
» esprit ferme et sain, qu'il avait alors feint d'être en
» délire et atteint de folie, et qu'il n'avait mentionné
» cette parenté et promis la perte des ennemis du roi,
» que pour obtenir son élargissement et être mis en
» liberté ; mais qu'il protestait de nouveau que tous ses
» aveux et accusations contenus dans les interrogatoires
» précédens étaient l'exacte vérité.....

» Tous ces faits s'étant passés dans l'ordre et selon les
» coutumes judiciaires, on relut tous les actes du procès
» et on les expliqua même tous, ou en particulier, en
» langue vulgaire, à cause de celles des personnes qui
» n'entendaient pas le latin. L'accusé dit et répéta sou-
» vent, que ses aveux de même que les accusations
» écrites au procès étaient très-véritables, ajoutant que
» tout ce qu'il avait déclaré et déposé, *s'était fait et*
» *passé véritablement avec les personnes qu'il avait*
» *nommées et accusées.*

» Il fut ensuite confronté avec Jean de Fromille,
» curé de Stavelot, accusé de sortilége.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

»Comme l'illustre seigneur Oranus, *très-habitué à »ces sortes d'affaires judiciaires*, s'étonnait que le »curé de Fromille fit des dénégations si cathégoriques, »Jean Delvaux, moi présent, ôta à Oranus tout sujet »d'étonnement, en débitant le mystère des sorciers sur »le *secret à garder*, en vertu d'un serment solennel »qu'ils ont coutume de prêter à ce sujet et qu'ils ont »aussi l'habitude de renouveler tous les ans ; serment »qui, naguères, avait été répété par la société de Sta- »velot. Il assura même avec constance avoir assisté à »cette dernière rénovation et d'y avoir reconnu à di- »verses reprises le curé de Fromille.

» A la demande du syndic, on procéda ensuite à la »*question* ou *torture*. Jean Delvaux ayant été mis à la »*gêne*, persista dans ses aveux et dénonciations précé- »dentes, sans en changer ou modifier tant soit peu le »contenu, et ne cessa de prendre Dieu à témoin de la »vérité de ses paroles.

»Ayant enfin été détaché de la *torture*, il fut recon- »duit près du foyer, et il se trouva qu'il n'avait pas les »*membres mutilés*;... mais les deux stygmates démo- »niaques que nous avons dit avoir été imprimés sur »ses épaules, après que nous les eûmes mis à décou- »vert, nous les avons inspectés de nos propres yeux, »et nous nous sommes assurés de leur vraie réalité en »y enfonçant profondément dans chacun une aiguille, »sans que le prisonnier sentît aucunement ce que nous »lui faisions. »

Le 2 avril, même année, Chapeauville rendit la sentence suivante :

« *Nous Jean Chapeauville, chanoine de Liége*, juge- »commissaire *légalement député* dans la cause, qui est »agitée et peines indécises contre vous, Jean Delvaux, »religieux de Stavelot, d'une part, Jean Villers, »fiscal, d'autre part, voulant procéder à une sentence »définitive (pour laquelle ouïr vous êtes cité à cette

EFERUS - Recherches & Classification numériques

»heure), ayant pris l'avis de plusieurs jurisconsultes »versés dans les droits tant canonique que civil, et »n'ayant devant les yeux que Dieu seul et la justice, »l'honneur et la gloire de son nom, portons et pro»nonçons notre sentence de la manière suivante :

»Puisque vous, Jean Delvaux, prêtre et religieux de »Stavelot, avez été trouvé, non-seulement par une »foule d'indices, de dépositions, de témoins et par la »fame publique, mais encore de votre propre aveu »plusieurs fois répété, avoir renié la foi et la religion »que vous aviez professées devant le Saint-Sacrement »au baptême, non-seulement de bouche, mais encore »de pompe et d'esprit, et vous avoir dévoué au démon, »ennemi du genre humain, et de l'avoir adoré fré»quemment dans les assemblées nocturnes des sorciers, »comme aussi d'avoir fait alliance et pacte avec lui »pour opérer des maléfices, pour obtenir des honneurs, »des voluptés, des richesses et les autres biens tem»porels du siècle présent; d'être marqué de ses styg»mates sur vos deux épaules, en confirmation du pacte »et de l'alliance susdits; et enfin, d'avoir causé la mort »à plusieurs religieux du monastère de Stavelot, savoir: »à dom Antoine de Salm, prieur dudit monastère, à »dom Perpète, à dom Gilles Warlège, à dom Antoine »Harzet, à dom Henri Rahier, à dom Léonard Fron»ville, à dom Corneille Neufforge, et à d'autres per»sonnes laïques, savoir : à Nicole, veuve de Henri de »Heriffalize, à la femme du prévôt Hériffalize et à Jean »de Marimont, bourgeois de Stavelot, au moyen de »poison à vous fourni par le démon; ainsi que d'avoir »perpétré d'autres crimes abominables avec les démons »succubes et aussi avec plusieurs femmes mariées et »non mariées, crimes pour lesquels vous méritez non»seulement d'être déposé de l'office et du grade où »vous êtes, mais d'être réellement dégradé et livré au »bras séculier, suivant le dispositif des sacrés canons.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

» Nous donc, afin que des crimes de ce genre ne restent » pas impunis, sous le prétexte de votre rang sacerdotal » et de votre profession de la religion monastique ; mais » pour que vous puissiez subir en cette vie quelque » peine afflictive et satisfaction quelconque de vos » péchés et de vos crimes, en réparation du scandale » donné, et pour la terreur et l'exemple des méchans » et l'édification des gens de bien.....

» Décrétons par notre présente sentence définitive » que vous devez être privé de tout office et dégradé, » comme vous avez mérité d'être dégradé réellement, » et que vous devez être livré au bras séculier, comme » dès maintenant nous vous privons de tout office et » grade, et décrétons que vous devez être dégradé et » vous livrons au bras séculier.

» Priant néanmoins les juges et ministres de la jus- » tice séculière, que pour autant que le droit le permet, » ils veuillent et daignent s'abstenir de l'effusion du » sang.

» Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi » soit-il.

» Donné le 2 avril 1597, vers les huit heures du » matin.

» Après lecture de la sentence, le condamné ayant » été privé de toute autorité et dignité, fut livré à » Pierre Oranus, vice-chancelier de l'évêque Ernest de » Bavière en son conseil privé et échevin de Liége, et à » Jean Malempeter, avocat fiscal, juges à ce députés par » le révérendissime seigneur suffragant ; lesquels s'étant » adjoints quelques *hommes de marque* de la princi- » pauté de Stavelot, de *sages échevins* et des *personnes* » *d'honneur*, après avoir reçu les actes du procès et les » avoir examinés de plus près, ont prononcé par ju- » gement, *que Jean Delvaux devait être puni de la* » *peine de mort, et être livré à la sainte sépulture dans* » *le cimetière du monastère.* »

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Jean Delvaux entendit la lecture de cette sentence de mort, à genoux et en pleurant. Il rendit grâce à ses juges d'avoir adouci son supplice; car suivant l'usage de ces temps-là, *tout sorcier était brûlé vif;* mais les juges prenant en considération ses cinq années de réclusion dans un noir cachot où il avait vécu au pain et à l'eau, et surtout la douleur et le regret qu'il témoignait de sa conduite passée, par ses larmes et ses gémissemens, avaient cru devoir par justice en agir ainsi.

« Delvaux, avant de mourir, supplia le prieur du » monastère de Stavelot, que la portion d'alimens qu'il » était d'usage de donner aux pauvres durant quarante » jours, à la mort de chaque religieux, fût accordée » aussi après la sienne, afin que les pauvres se sou- » venant de lui dans leurs prières, conjurassent le » Dieu très-bon et très-grand, de lui pardonner les » crimes qu'il avait commis. »

* 1598. POLITE (*Jean*), jurisconsulte, littérateur, poète, naquit à Liége en 1540. Il ne cultiva les Muses que pour se délasser, et s'adonna particulièrement à la jurisprudence. Ernest de Bavière, électeur de Cologne et prince de Liége, le choisit pour son historiographe : c'est la seule circonstance de sa vie qui soit parvenue jusqu'à nous. Il marcha sur les traces de Libert de Houthem, et le surpassa même, la nature l'ayant doué de beaucoup plus de feu et d'imagination. En 1583, il publia un petit poème pour l'inauguration d'Ernest de Bavière, intitulé : *Inauguratio Ernesti Bavariæ ducis in leodiensem principem, ac de Boïorum origine.* Cologne, Gymnicus, 1583, in-8°. Chapeauville, contemporain de Jean Polite, fait l'éloge de ce poète; il a inséré dans le 3e volume de sa *Collection des historiens liégeois*, quelques-unes de ses poésies relatives aux évènemens du temps, qui ont été en

EFERUS - Recherches & Classification numériques

partie composées après 1588. Il publia aussi *Panegyrici et Epigrammata.* Cologne, Godefridus Kempensis, 1588.

Les poésies latines de Jean Polite ont été imprimées sous ce titre : *Panegyrici ad Christiani orbis principes, necnon et Ubiorum, ac Eburonum aulæ primores, familiaresque conscripti, etc.* Cologne, 1588, in-4°; il les a dédiées à Ernest de Bavière. Le poème le plus considérable de ce recueil est une histoire de Liége, depuis Ambiorix et Cativulque rois des Eburons jusqu'à son temps, remplie d'erreurs, mais renfermant de beaux vers.

Nous nous bornerons à citer quelques-unes de ses petites poésies. Il offre celle-ci à Otto Venius, peintre renommé :

Pinxerat Italiam mirandâ Octavius arte,
Mars subito formæ captus amore fremit.
Cautior at Phœbus postquàm vidit esse colores :
Ecce, inquit, Venius major Apelle venit.

Jean Polite, dans des vers envoyés de Louvain, en 1577, à un ami, exprime avec beaucoup de force les maux que la guerre entraîne. En voici quelques-uns :

Horrida dùm sævi resonat violentia Martis,
Et fremit hostili Belgica terra manu :
Nulla datur miseris requies, deserta per agros
Reddidit effræni militis arma furor, etc.

Gérard de Groësbeck, prince de Liége, qui favorisait les arts et les lettres, venait d'être décoré de la pourpre romaine ; notre poète chante cet évènement dans une belle pièce de vers qu'il commence ainsi :

Præsul, Legiacis, qui nunc feliciter Oris,
Debita prudenti sceptra tueris ope.
Imperio cujus suavi moderamine parent
Tungrorum populi Condrusiusque ferox.
Accipe purpureo facilis modulata decori
Carmina, quæ nostri testis amoris erunt.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Jean Polite, dans un autre endroit de ses poésies, donne encore l'épithète de *ferox*, cruel, à l'habitant du Condroz; cependant aujourd'hui c'est, en général, le peuple le plus doux de l'ancienne principauté de Liége. Le morceau le plus agréable peut-être de notre auteur, c'est celui où son cœur s'épanche avec attendrissement sur l'amour qu'il a pour sa patrie ; morceau que les meilleurs poètes latins de l'antiquité n'eussent pas désavoué :

Quis patriæ dotes stolidus contempserit, illam
Si sterili ex Ithacâ durus Ulysses amat?
Hæc facit ut Gelidam repetat scytha barbarus Acton,
Hac Geminos solis decolor Indus amat.
Me quoque seu pulcher Rhodanus, seu Tybris haberet,
Victus amore pari, talia dicta dedi :
Alma quibus cœlo te Legia laudibus æquem!
Legia non ipso quem colis axe minor.
O hominum apertæ mentis! O pectora firma!
O populus veræ Religionis amans!
O prata! O colles! O compita, flumina, vici!
O semper placidis Mosa beatus aquis!
O sacri indigetes! O templa, palatia, turres!
O cœlum! O fontes! O geniusque loci!
Seu me contigerit rigidis habitare sub Ursis,
Seu mea Barbaricas torreat ora color,
Seu procùl antipodum veniam defessus ab axe,
Aut subiens Solymas indica regna petam :
Cum mihi cara parens teneros concesserit ortus,
Sint mea non alio membra sepulta sola.
Atque aliquis tumulum viderit cum forte viator,
Hâc fruitur dicat jure Politus humo,
Illius ut gratus patriam dilexit: amica
Sic patrio in tumulo molliter ossa cubent.

La fin de cette tirade semble avoir inspiré à M. Rouveroy, dans son poème intitulé : *Promenade à la Boverie*, ces vers remplis d'une douce sensibilité :

Et vous, dieux immortels, exaucez ma prière!
Lorsque j'aurai terminé ma carrière,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

N'allez point exiler sur des bords étrangers
Mes mânes inconnus, dans un autre Elysée :
Rendez-moi ces ruisseaux, ces vallons, ces vergers !
Là, près de mes amis, présent à leur pensée,
Parcourant les détours d'un rivage enchanteur,
J'y jouirai comme eux du calme et du bonheur.

Les contemporains de Jean Polite l'ont comparé à Virgile et même à Homère ; cet éloge est exagéré sans doute, mais s'ils s'étaient contentés de dire qu'il avait pris pour modèle Ovide et même Tibulle, et qu'il imitait assez bien la manière d'écrire de ces deux grands maîtres, ils auraient eu raison. En 1598, Jean Polite publia un poème, intitulé : *Prognosie de l'Estat de Liége, etc.*, ignoré des bibliographes liégeois. Il le composa à l'occasion de la prise du château et de la ville de Huy, en 1595, par les Hollandais, aidés de quelques Liégeois, mais repris peu de temps après par l'évêque de Liége et les Espagnols. Dans la crainte que cet évènement n'eût des suites funestes pour la nation, il s'adresse à ses concitoyens ; ne cessez, leur dit-il, d'admirer

La douceur de ton prince et de ton magistrat.
Tu n'as qu'un prince à chef, point conforme à nature,
Qui tes membres conforte en sa température ;
Pour base de ton fond, un chapitre électeur ;
De ta belle contrée, un César protecteur :
De trente-deux pasteurs se paist ta bourgeoisie,
Qui gardent que le loup n'entre en la bergerie.
Ta noblesse est gaillarde, amatrice d'honneur,
Magnanime au possible, alaigre et de bon cœur ;
Ton clergé est humain, magnanime, innombrable,
Ton peuple est courageux, fidelle et secourable ;
Tu as tes deux consuls, ainsi que les Romains,
Tes quatorze échevins pour juges souverains.

Il conjure ensuite les Liégeois, s'ils aiment encore leur patrie, de ne faire aucune attention aux propos séditieux, aux écrits tendant à la révolte, que des

EFERUS - Recherches & Classification numériques

personnes turbulentes semaient parmi le peuple pour bouleverser le gouvernement, et introduire dans le pays la *religion réformée* et l'*état républicain* :

Penses-tu qu'une loi, si diverse à la tienne,
Tes peuples subjuguer, en meilleure ordre tienne?
Sais-tu pas que l'effroi, l'impiété, l'orgueil,
L'embrâsement, le sac, l'impunité, le deuil;
Bref le meurtre, l'horreur, la rage et le ravage
Suivent Mars CHANGE ÉTAT, partout où il passage.
O..... ardent zèle d'avoir,
Tu as sur les mortels un étrange pouvoir!

S'adressant toujours aux Liégeois, il leur expose avec énergie les fruits amers qu'ils retireront du triomphe des novateurs :

Ainsi vont-ils voilant le désir incroyable
Qu'ils ont de T'ESCLAVER et rendre misérable.
Peuple, ne pense pas, s'ils te peuvent jamais
Tirer à leurs desseins, soit de guerre, soit de paix,
Que plus tu jouiras de tes droits de franchise,
Que passé si longtemps, tes pères t'ont acquise;
Ains ils t'en priveront, et feront des nouveaux
Tout à poste forgez, conforme à leurs cerveaux.
Considère à part toy tes libertés antiques,
Et celle qui repaist ces messieurs politiques?
Que verras-tu de bon où tout va en deroy?
Où la foi ne se tient ni à Dieu, ni au Roy?
Où la noblesse pâtit, où charité mandie?
Pays bien éloigné de l'heureuse Utopie!
Où sur le pauvre peuple on forge sans repos
Cent sortes de tributs, de dace et d'impôts?
A ceux qui de tous biens n'assouvit la dixième,
A peine quelque jour suffira la deuxième.

Il met ensuite dans la bouche des novateurs de son siècle, le langage suivant :

Liégeois, où êtes-vous? dormez-vous maintenant?
Il est temps vous oster de l'avare domaine
Des prestres et royaux qui vous font tant de peine.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Après avoir retracé le sac de la ville de Liége, que les novateurs attribuaient aux ecclésiastiques, bien que l'ambition de Charles-le-Téméraire et les intrigues de Louis XI, en fussent les principales causes; les soldats de Charles, continue-t-il, respectèrent vos temples; et vos réformateurs voudraient les réduire en cendres. et publient partout

..... Que les prestres
Attrapèrent les biens meilleurs de nos ancêtres.
Par fallace et par dol couvert de sainteté,
Et qu'ils les doivent rendre à la postérité.

Sur cela, il se récrie :

Quoi ! nous retrouverons notre ancien partage !
Que nous sommes ravis entendant ce parler !
Ami, quiconque sois, qui nous vient déceler
Si notables secrets; quoi ? reviendra donc l'âge,
Semblable au siècle d'or du premier parentage ?
Et dans l'Oligarchie où tu nous veux ranger,
Tiendra-t-on nouveau droit du retrait Lignager ?
Mais de grâce, comment pourrons-nous reconnaître
Ce dont depuis mille ans le clergé se fit maître ?

Pour bien juger des vers français de Jean Polite, il faut se transporter au siècle où il vivait, et les comparer à ceux des meilleurs poètes de ce temps, tels que du Bartas, Ronsard, etc. M. de Villenfagne ne craint pas d'assurer qu'il trouve sa poésie comparable à celle de Ronsard, malgré la grande célébrité de ce dernier.

1598. LIVINEUS (*Jean*), né à Termonde, fut élevé à Liége avec André Papius, par leur oncle Lævinus Torrentius. Après avoir fini ses études, il s'adonna à la théologie. L'édition de la *Bible grecque* de Plantin est due à ses soins et à ceux de Guillaume Canterus. Les cardinaux Guillaume Sirlet et Antoine Caraffe, le

EFERUS - Recherches & Classification numériques

firent venir à Rome, où ils le chargèrent de la publication de la *Version des Septante*. Il obtint un canonicat de l'église de Liége, et suivit son oncle, lorsque Philippe II l'eut nommé au siége épiscopal d'Anvers. Livineus mourut dans cette ville, à l'âge de 50 ans, d'une attaque d'apoplexie, comme il était sur le point de publier toutes les œuvres de St.-Grégoire de Nysse. Il passe pour l'un des plus judicieux critiques de son temps. Ses œuvres imprimées sont :

1° *Emendationes et notæ in XII panegyricos veteres.*

Les traductions suivantes.

2° *Gregorius Nyssenus et Jo. Chrysostomus, de virginitate.*

3° *Theodori studitæ catecheses* 135 *cum scholiis.*

4° *Andronici imperatoris disputatio cum Judæis.*

Il a aussi traduit les tragédies d'Euripide et les œuvres d'Athénée ; mais elles sont restées inédites.

1598. PHILIPPE II, roi d'Espagne, et souverain des Pays-Bas, succéda à Charles V, son père. Il continua le même système politique. Lors de la conclusion du traité de Cateau-Cambresis, avec le roi de France, Philippe eut soin d'y comprendre les Liégeois, et leur fit rendre tout le territoire envahi sur eux, durant la guerre qui eut lieu entre l'Espagne et la France, entr'autres, la ville de Couvin, le village de Fraisne et le château de Bouillon.

Ce prince, désirant soustraire les provinces des Pays-Bas à toute domination étrangère, et s'opposer aux progrès des nouvelles doctrines, envoya à Rome François Sonnius, docteur de Louvain, à l'effet de négocier avec le Saint-Siége, la réforme ecclésiastique, dont son père avait eu la première idée.

Le pape Paul IV, accédant à sa demande, rendit une bulle en date du 12 mai 1559, qui permettait l'érection

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de treize nouveaux évêchés, qui seraient suffragans de Cambrai et d'Utrecht (qu'il érigea en métropoles) et de Malines, qu'il décora de la primatie des Pays-Bas.

Les nouveaux évêchés furent St.-Omer et Namur, suffragans de Cambrai; Anvers, Gand, Bruges, Ypres, Bois-le-Duc et Ruremonde, suffragans de Malines; Harlem, Deventer, Leeuwarden, Groningue et Middelbourg, suffragans d'Utrecht.

Cette nouvelle division occasionna un grand démembrement de l'antique diocèse de Liége : tout celui de Namur, la plus grande partie de ceux de Ruremonde, de Malines, d'Anvers et de Bois-le-Duc en furent détachés : la ville de Louvain et son Université furent réunis au diocèse de Malines.

Liége, qui jusqu'alors était la métropole d'une province ecclésiastique très-étendue, perdit toute son importance et sa splendeur, et ne se soutint plus que par son commerce et son industrie. Le pays même en souffrit beaucoup.

Philippe, outre le mal irréparable qu'il venait de faire à la principauté de Liége, en démembrant l'ancien évêché, fut encore le principal moteur des dissentions intérieures et des pertes que le pays ressentit, par suite de l'exécution des édits atroces et sanglans rendus sous le règne de son père contre les nouveaux sectaires, et remis en vigueur par son despotisme et son intolérance.

Ce fut sous le règne de Philippe II, qu'il fut statué, qu'aux Pays-Bas comme en Espagne, l'année commencerait au 1^er^ janvier (1576). Jusqu'alors, l'usage presque universel était de commencer l'année *la veille de Pâques*, après la bénédiction des fonts baptismaux.

1598. BRY (*Théodore de*), graveur et libraire, naquit à Liége, en 1528, d'une famille riche et distinguée. Il s'adonna à la gravure, et devint bientôt un

EFERUS - Recherches & Classification numériques

artiste remarquable. Partisan de la doctrine de Luther, il tenta, de concert avec plusieurs autres de ses concitoyens, d'introduire dans sa patrie, en 1570, la *religion réformée*. Ayant échoué dans leur entreprise, de Bry et tous les fauteurs de ces nouvelles opinions, furent bannis de Liége par un décret, et leurs biens furent confisqués. Théodore de Bry, expulsé et privé de sa fortune, se retira à Francfort-sur-le-Mein, où il fit ressource de ses talens; il établit une librairie dans cette ville, s'appliqua sans relâche à se perfectionner dans son art, entreprit divers voyages dans ce but, et parvint en peu de temps à rétablir ses affaires. Son amour pour le travail était tel, que quoique tourmenté de la goutte dans ses dernières années, il ne discontinua pas de graver avec la même dextérité jusqu'à sa mort, malgré ses doigts noueux et crochus.

Théodore de Bry mourut à Francfort, le 27 mars 1598, à l'âge de 70 ans, laissant deux fils, Jean Israël, qui n'existait plus en 1612, et Jean Théodore, qui vécut jusqu'en 1623.

Le nombre des estampes qu'il a gravées est vraiment prodigieux : elles font encore rechercher quantité d'ouvrages volumineux qui en sont ornés. Il a surtout excellé dans le *petit*. Les estampes qu'il a copiées d'autres maîtres, et qu'il a réduites en petit, sont souvent plus estimées que les originaux. Il y a beaucoup de netteté et de propreté dans son burin, mais aussi parfois un peu de sécheresse. «Quoiqu'on mette Théodore de Bry au rang des petits maîtres, il a cependant, dit l'abbé de Fontenai, gravé plusieurs morceaux d'*histoire* et d'*ornemens*, que les amateurs recherchent avec raison.»

On distingue surtout parmi ses gravures : 1° l'*Age d'or*, d'après Abr. Bloemaert; 2° le *Bal vénitien*, qui lui sert de pendant; 3° la *petite Foire de village*; 4° la *Fontaine de Jouvence*; 5° le *Triomphe*, d'après Jules Romain.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Théodore de Bry a gravé les figures du *Proscenium, sivè emblemata vitæ humanæ.* Francfort, 1627. Il a gravé conjointement avec Jean Praël, l'ouvrage suivant : *Alphabeta et characteres jàm indè à creato mundo ad nostra usquè tempora, in ære effecti.* Francfort, 1596, in-4°.

On lui est redevable de toutes les estampes des ouvrages de Boissard, dont voici les titres :

1° *Vitæ et icones sultanorum turcicorum, principum persarum aliorumque illustrium heroum heroïnarumque ab Osmane usque ad Mahomete II; ad vivum ex antiquis metallis effictæ, primùm ex Constantinopoli D. Imp. Ferdinando oblatæ nùnc descriptæ et tetrastichis succinctis illustratæ à Jan. Jacobo Boissardo Vesuntino.* Francfort-sur-le-Mein, 1596, in-4°.

Les portraits sont bien exécutés. Boissard a accompagné chacun de ces portraits d'un quatrain, et y a ajouté la vie de celui ou de celle qu'ils représentent.

2° *Historia chronologica Pannoniæ : Res per Hungariam et Transylvaniam, jàm indè à constitutione regnorum illorum usquè ad invictiss. rom. imp. Rodulphum II Hungariæ regem christianum XXX et sereniss. Sigismundum Bathorium, Transylvaniæ ducem, maximè vero hoc tempore bello gestas : Icones item vitasque et victorias regum, ducum et procerum, tàm christianorum quàm turcicorum, etc., etc..... Addita est tabula chorographica totius Hungariæ nova, effigiationes item topographicæ aliæ, etc...* Francfort, 1608.

3° *Icones quinquaginta virorum illustrium doctrinâ et eruditione præstantium ad vivum effictæ, cum eorum vitis descriptis, etc....* 1re partie. Francfort, 1597, in-4°. 2e et 3e parties. Francfort, 1598, in-4°. 4e partie, id. 1631. 5e partie, 1632, in-4°. C'est un ouvrage très-rare aujourd'hui.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Le 1er tome contient 150 *portraits* avec autant de *vies*. Théodore de Bry l'a orné d'une préface, dans laquelle il détermine exactement ce que Boissard a fait à l'égard de cet ouvrage, dont il ne se réserve pour lui-même que la gloire d'en avoir gravé les planches et d'en avoir fait la publication. Il nous apprend ensuite que son but en publiant ces *Icones*, est de donner aux jeunes gens des modèles de conduite, qui les excitent à s'appliquer de bonne heure à la vertu, afin que, marchant sur les traces de ces grands hommes, ils puissent atteindre aux mêmes degrés de gloire et de dignités. D'où il prend occasion d'exhorter les parens à ne pas abandonner leurs enfans à l'oisiveté qui est *l'oreiller de Satan*, appuyant son exhortation de son propre exemple : « Ego, *dit-il*, qui et parentibus honesto loco natis progeneratus, et opibus affluens, atquè adeo inter honoratiores Leodii vel primarius fuerim, fortunæ tamen casibus imposturis, malis nominibus et latronum insidiis omnibus iis ornamentis exutus, adeo adversam aleam expertus sum, ut nisi ex arte meâ mihi prospicere potuissem, vel littus, quod aïunt, omnium rerum egeno arandum fuisset : Ars sola mihi post tàm amplam à parentibus rem manserat, quam nec latrones, nec furum manus rapaces invadere potuerant, ea rem et gloriam in pristinum restituit, nec me cultorem suî indefessum fefellit unquàm. »

Le 2e tome contient 48 *portraits* gravés par Théodore de Bry, avec la vie de chacun de ceux qu'ils représentent.

Le 3e tome n'est pas de Boissard ; c'est à Jean-Théodore et Jean-Israël de Bry que nous en sommes redevables ainsi qu'ils nous l'apprennent eux-mêmes dans la préface qu'ils ont mise au commencement de cette 3e partie, suivant la dernière volonté de leur père, qui leur avait expressément enjoint de continuer cet ouvrage sous son nom.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

4° *Theatrum vitæ humanæ.* Francfort, imprimé sans date chez Abraham Fabri, in-4°, édition fort rare.

5° *Romanæ urbis topographia et antiquitates, quibus succinctè et breviter describuntur omnia, quæ tàm publicè quàm privatim videntur animadversione digna, etc...* Ouvrage imprimé en VI parties in-fol. de 1597 à 1602.

6° *Parnassus cum imaginibus musarum deorumque præsidum Hippocrenes, etc...* Francfort, 1601, in-fol.

7° *Onuphrii Panvinii, Bartholomæi Marliani, Petri Victoris, Jan. Jac. Boissardi topographia Romæ cum tabulis geographicis, imaginibus antiquæ et novæ urbis, inscriptionibus, marmoribus, ædificiis, sepulchris, et quicquid est à venerandâ antiquitate.* Mathieu Mérian. Francfort, 1627. Les VI parties qui composent ce recueil ont paru séparément.

Théodore de Bry s'est principalement rendu célèbre par la *Collection des Grands et Petits Voyages.* Lors du voyage qu'il fit en Angleterre, vers 1587, Richard Hackluyt, savant voyageur, lui conseilla de composer ce vaste recueil, et lui procura même, à cet effet, des dessins d'après nature, représentant les habitans des diverses parties de l'Amérique.

De retour à Francfort, de Bry fit imprimer successivement les relations les plus intéressantes, soit qu'elles eussent déjà été publiées, soit qu'elles fussent encore inédites, les publiant tantôt dans leur entier, tantôt par extrait seulement. Il fit paraître en même temps sa *Collection* en trois langues, *française*, *latine et allemande.*

Les six premières parties des *Grands Voyages* parurent de son vivant, de 1590 à 1596. L'édition française fut abandonnée après la première partie ; cependant, quelques personnes croyent à l'existence d'une seconde édition en cette langue. Les sept autres parties furent continuées par ses deux fils, et par Mathieu Mérian, gendre de Jean-Théodore de Bry.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

La première partie des *Petits-Voyages* ne parut qu'après la mort de Théodore de Bry, par les soins de ses deux fils, qui continuèrent les deux collections.

A la mort de Jean-Théodore de Bry, cette collection fut partagée entre ses gendres, Mathieu Mérian et Guillaume Fitzer. Le premier qui eut dans son lot les *Grands Voyages*, en donna une XIII^e^ partie, en langue latine et une XIV^e^ de l'édition allemande. Le second donna jusqu'à la XII^e^ partie de l'édition latine des *Petits Voyages*, et jusqu'à la XIII^e^ de l'édition allemande. Ainsi l'édition latine des *Grands Voyages* a une partie de moins que l'édition allemande; et il en est de même pour les *Petits Voyages*.

Les neuf premières parties de la collection latine des *Grands Voyages* avaient déjà eu plusieurs éditions, lorsque Math. Mérian les fit réimprimer en 1634. Les dernières n'ont probablement été imprimées qu'une fois. Les premières parties des *Petits Voyages* ont eu au moins deux éditions en latin. On a également réimprimé différentes parties de l'édition allemande des *Grands et Petits Voyages;* on croit que cette édition renferme les premières épreuves des figures, et pour cette raison, quelques amateurs la joignent à l'édition latine. Cette édition allemande est des plus recherchées par les amateurs et les savans; ce qui en fait le prix, c'est la réunion de plusieurs des premiers voyages aux deux Indes, entrepris depuis la fin du 15^e^ siècle, et la multitude de cartes et de planches dont les relations sont accompagnées.

Cette collection précieuse, publiée sous le titre suivant : *Collectiones peregrinationum in Indiam Orientalem et Indiam Occidentalem XXV partibus comprehensæ; opus illustratum figuris æneis fratrum de Bry, et Meriani.* Francofurti ad Mænum, 1590, et ann. seqq. ad annum 1634, 7 vol. in-fol., se compose d'un nombre considérable de pièces et de relations qui

EFERUS - Recherches & Classification numériques

concernent, tant la découverte et la description du *Nouveau Monde* ou des *Indes Occidentales*, que l'histoire particulière et détaillée des *Indes Orientales*. Elle contient une infinité de *Traités singuliers et fort curieux*, publiés originairement en différentes langues, exécutés indifféremment dans toutes sortes de formes, et imprimés en divers temps.

Elle est divisée en XXV parties séparées; savoir: XIII parties pour les *Grands Voyages*, et XII pour les *Petits*.

Le nom de *Grands* et de *Petits Voyages*, sous lequel on désigne cette collection, lui a été donné à cause de la différence du *format* des volumes qui la composent.

La première *suite de pièces*, c'est-à-dire, les *Voyages* qui regardent l'Amérique ou les Indes Occidentales, est partagée en XIII parties ou volumes; on lui a donné le nom de *Grands Voyages*, pour la distinguer des XII parties ou volumes de la II^e^ suite de pièces, c'est-à-dire, les *Voyages* qui concernent les Indes Orientales, qui a été imprimée dans un format plus petit.

Rien n'est plus rare qu'un exemplaire complet de cette collection, par la difficulté qu'il y a de rassembler toutes les parties diverses qui concourent ensemble à son entière perfection. La plupart de toutes ces parties ont été réimprimées plusieurs fois sous la même date et en différens temps, mais avec des augmentations ou des changemens, tant à l'égard de la narration que dans la partie des figures; de manière qu'il est absolument nécessaire de réunir ces parties réimprimées avec les originales, parce que les unes sont remarquables par la beauté de l'épreuve des figures, et les autres par les différences qui les distinguent à cause des augmentations et des changemens dont elles ont été susceptibles.

Nous donnerons une courte analyse de cet ouvrage; mais comme les renseignemens bibliographiques con-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

cernant cette collection sont très-importans et en même temps trop étendus, nous indiquerons les ouvrages où l'on peut les trouver ; ce sont : 1° *Observations et détails sur la collection des Grands et Petits Voyages*, par l'abbé de Rothelin, 1742, in-8° de 42 pages, réimprimées en grande partie avec des additions, par Lenglet Dufrenoy dans sa *Méthode pour étudier la géographie ;* édition de 1768, tome 1er, pages 324-361. 2° *Catalogue des livres de Gouttard*, par G. de Bure, 1780. 3° *Catalogue des livres de Mel-Saint-Céran*, par le même. 4° *Catalogue des livres de Camus de Limare*, 1786. 5° *Le Manuel du libraire*, par M. J. C. Brunet, fils. 6° *Catalogue de Brienne*, 1792. 7° *Bibliographie instructive de de Bure*, 1768. 8° *Mémoire sur la Collection des Grands et Petits Voyages, et la Collection des Voyages de Melchisedech Thevenot*, par A. G. Camus, 1802, in-4°. 9° *Catalogue des livres de de Bure*, 1833.

GRANDS VOYAGES

OU

VOYAGES AUX INDES OCCIDENTALES.

PREMIÈRE PARTIE.

Narration des mœurs et coutumes des Indiens de la Virginie, écrite, en 1585, *par Thomas Hariot.* Francfort, Jean Wechel, 1590.

XXIII *estampes* accompagnent le texte et représentent les cérémonies, les habillemens et les usages des Virginiens. Elles ont été gravées par Théod. de Bry sur les dessins d'après nature de John With.

Elles sont suivies de cinq autres *gravures* qui représentent les *habillemens des Pictes, de l'un et*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

l'autre sexe, avec un avis au lecteur qui donne une légère idée du naturel de ces anciens habitans de l'Ecosse.

Le titre qui précède toutes ces gravures est orné d'une très-belle estampe, représentant *Adam et Eve dans le paradis terrestre.*

Pour compléter cette Ire partie, il est nécessaire d'annexer au commencement de ce volume, deux cahiers séparés contenant dix feuillets, imprimés en 1634, et publiés par Mathieu Mérian, dont le premier est accompagné d'un frontispice gravé en taille-douce, sur lequel on trouve, dans différentes espèces de *petits écussons* ou *médaillons*, les évènemens principaux arrivés en Amérique, sous le commandement des divers capitaines qui en ont fait la découverte et la conquête depuis Christophe Colomb jusqu'à Ralegh et Olivier de Noort. Ces cahiers contiennent, outre une préface particulière au sujet de cette collection, et un *Elenchus* ou la description des XIII parties qui la composent, une table analytique des principaux faits rapportés dans chaque chapitre.

IIe PARTIE.

Récit des cruautés exercées par les Indiens de la Floride contre les Français. Religion, rites et manière de vivre des habitans de cette contrée. Francfort, Jean Weckel, 1591.

Le récit de la seconde expédition des Français dans la Floride, celle de Laudonnière, et celui de la catastrophe de Ribault, insérés par Théodore de Bry dans cette deuxième partie, ont été rédigés par Jacques Le Moyne, peintre dieppois, qui avait reçu ordre de dessiner les côtes où l'on aborderait, d'observer la situation des villes, le cours et la profondeur des fleuves. Il assure avoir rempli avec toute l'exactitude dont il

EFERUS - Recherches & Classification numériques

était capable, la mission dont on l'avait chargé. Arrivé en Angleterre avec Laudonnière, il s'occupa de la relation de son voyage ainsi que des dessins destinés à l'accompagner. Théodore de Bry l'ayant trouvé à Londres en l'année 1587, l'entendit souvent parler de ses voyages, de ses manuscrits et de ses dessins : il le vit mourir, et acheta de sa veuve ses productions.

Les héritiers de de Bry ont réimprimé, dans la sixième partie de cette collection, à la suite de l'*Histoire* de Benzoni, le récit de l'expédition de la Floride, et la traduction de la requête présentée à Charles IX, tels qu'on les trouve dans l'édition latine donnée par Chauveton.

La *Description topographique de la Floride*, qui se trouve dans cette partie, n'est qu'une compilation.

Camus, auquel on doit une partie de ces détails, fait sur ces différentes narrations, l'observation suivante : « Il résulte de leur examen, dit-il, que le but prin» cipal des expéditions faites à la Floride, et particu» lièrement des trois premières, était de rechercher les » riches mines que l'on supposait exister au nord de » l'Amérique. Ceux qui s'embarquaient, n'étaient que » des aventuriers qui avaient envie de faire fortune. » De là le mécontentement qui se manifestait lorsqu'on » ne trouvait pas de trésors ; l'insubordination et l'in» discipline, les conspirations même contre les chefs de » ces expéditions. De là aussi la multiplicité des relations » d'expéditions dans lesquelles se trouvaient engagées » plusieurs personnes capables de les écrire. »

L'avis au lecteur est décoré d'une figure gravée en taille-douce, dont le sujet est le *sacrifice que Noé offrit au Seigneur après sa sortie de l'Arche.*

XLII *estampes* gravées par Théodore de Bry et une grande *carte de la Floride* accompagnent le texte de la narration.

On trouve à la fin l'*Histoire d'un voyage de quelques*

EFERUS.- Recherches & Classification numériques

Français en la Floride, et du massacre exécuté par les Espagnols, l'an 1565; une *Requête présentée au roi Charles IX;* et le *Récit du voyage de Gourgue, en* 1567.

III^e^ PARTIE.

Histoire du Brésil par Jean Stadius. Voyage de Jean de Léry dans cette contrée. Description des mœurs et de la férocité des habitans du Brésil. Deux lettres sur la navigation du chevalier de Villegagnon dans la partie de l'Amérique située entre l'équateur et le tropique du Capricorne. Francfort, 1592.

Les *estampes* qui appartiennent à cette partie, sont de Théodore de Bry et ont été imprimées avec le texte. La seule pièce détachée est une *grande carte du Pérou et du Brésil.*

IV^e^ PARTIE.

Histoire de la découverte du Nouveau Monde par Christophe Colomb, écrite par Jérôme Benzoni. Francfort, 1594.

L'avis adressé au lecteur par Théod. de Bry est décoré d'une estampe en taille-douce relative au sujet, et est suivi de deux épigrammes, l'une en latin, et l'autre en français. La première est précédée d'une *estampe* gravée en taille-douce, représentant la *découverte de l'Amérique,* avec deux portraits, l'un d'*Américc Vespuce,* l'autre de *Christophe Colomb;* et l'on aperçoit entre eux deux l'explication de la figure par ces mots : AMERICÆ RETECTIO.

XXIV *estampes* gravées par Théod. de Bry sont précédées d'une *carte particulière de la partie occidentale de l'Amérique.*

V^e^ PARTIE.

Récit des cruautés exercées par les Espagnols dans

EFERUS - Recherches & Classification numériques

le Nouveau Monde, écrit par Jérôme Benzoni. Francfort, 1595.

On trouve en tête de la préface adressée au lecteur par Théod. de Bry, un *médaillon* gravé en taille-douce, représentant le *portrait de Christophe Colomb.*

XXII *estampes* accompagnent le texte.

VI^e^ PARTIE.

De la conquête du Pérou, par Jérôme Benzoni. Expédition des Français dans la Floride. Francfort, 1596.

XXVIII *estampes* gravées par Théod. de Bry accompagnent cette partie, dont elles représentent tous les principaux évènemens qu'elle renferme. On y trouve au commencement une grande *carte de l'Amérique* avec le *plan de la ville de Cusco.*

VII^e^ PARTIE.

Description du voyage d'Ulric Fabri dans diverses contrées et îles de l'Amérique, jusqu'alors inconnues. Francfort, 1599. *Publié par la veuve et les fils de Th. de Bry.*

Les estampes qui appartiennent à cette partie ont été annexées à la suivante, publiée dans le même temps, après la mort de Théodore de Bry.

VIII^e^ PARTIE.

Description des trois voyages autour du monde de François Drack. Navigation de Thomas Candisch. Navigations de Gauthier Ralegh et de Laurent Keyms. Francfort, 1599.

Le texte de la narration est précédé d'une *grande carte de la Guiane.* Les XVIII *estampes* qui sont relatives à la VII et VIII parties, ont été gravées par Théod. de Bry.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

IXe PARTIE.

Des élémens et de la nature du Nouveau Monde; des superstitions de ses habitans; de leur gouvernement civil et politique. Catalogue de tous les rois mexicains, avec la description de la cérémonie de leur couronnement et de leur sépulture, et l'énumération des guerres des anciens habitans de l'Amérique. Navigation des Hollandais, en 1598, *aux îles Moluques par le détroit de Magellan; naufrage du capitaine Sébalt de Weerdt dans ce détroit. Voyage du capitaine Olivier de Noort autour du monde. Publié par la veuve et les deux fils de Théodore de Bry.* Francfort, 1602.

Ce premier traité, divisé en 7 livres, ne contient ni cartes, ni figures et est suivi du second :

Relation historique de la navigation d'une flotte hollandaise partie d'Amsterdam, en 1598, *pour les îles Moluques, par le détroit de Magellan, écrite par Bernard Jansz.*

Ce traité, précédé d'une petite *carte du détroit de Magellan*, est accompagné de XXV *estampes* gravées par Théod. de Bry.

Un supplément termine cette IXe partie, il a pour titre :

Relation du voyage du capitaine Olivier Vanden Noort. XIV *estampes* gravées par Théodore de Bry accompagnent ce supplément.

Xe PARTIE.

Voyages d'Améric Vespuce. Description de la Virginie, par Raphe Hamor. Description de la Nouvelle Angleterre, par le capitaine John Schmidt. Publié par Jean Théodore de Bry. Oppenheim, 1619.

Une grande *carte de la mer des Indes et des extrémités orientales de l'Asie* ainsi que XII *estampes*, gra-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

vées par Jean Théodore de Bry, accompagnent le texte de la narration.

La *vignette* qui orne le frontispice représente dans certains exemplaires, une *mer sur laquelle on aperçoit trois vaisseaux, terminée des deux côtés par deux figures qui représentent les habitans de l'Amérique;* et dans les autres, une autre *vue de mer chargée d'un plus grand nombre de vaisseaux, et terminée d'un côté par une figure appuyée sur son urne, et de l'autre par une figure de femme qui semble désigner le symbole de l'Amérique.*

XI^e^ PARTIE.

Relation du voyage de Guillaume Schouten au détroit de Magellan et ensuite aux Terres Australes. Publié par Jean Théodore de Bry. Francfort, 1619.

Deux petites *cartes* accompagnent le texte de la narration, l'une *de la côte septentrionale de la nouvelle Guinée*, l'autre *de la grande mer du Sud.* IX *estampes*, gravées par Jean Théodore de Bry, appartiennent à cette partie, qui est terminée par une *petite carte du détroit de Magellan.*

APPENDIX.

Description du voyage de Georges de Spilberg dans la mer du Sud et celle des Indes Orientales, par le détroit de Magellan, de 1614 *à* 1618, *publié par Jean Théodore de Bry.* Francfort, 1620.

Les XII *estampes* qui suivent cet appendix ont été gravées par Gothard Arthus.

XII^e^ PARTIE.

Description de l'Amérique, par Antoine de Herrera. Descriptions diverses de ce continent, et Analyse de tous les voyages au détroit de Magellan. Paralipomènes

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de l'Amérique dans lesquels on traite de la nature, du climat, des élémens et du caractère des habitans de l'Amérique. Publié aux frais des héritiers de Jean Théodore de Bry. Francfort, 1624.

Les *estampes* sont imprimées avec le texte, qui est aussi accompagné de quatorze petites *cartes géographiques.*

XIII^e PARTIE.

Description de la Nouvelle Angleterre, de la Virginie, du Brésil, de la Guiane, des Iles Bermudes et des Terres Australes. Siége de St.-Salvador par les Hollandais et Baie de tous les Saints. Description du Nouveau Mexique, de Cibola, de Cinaloa, de Quivira, et des principaux évènemens qui se sont passés dans le Jucatan, Guatimala, Fonduris et Panama, ainsi que dans quelques colonies anglaises. Voyages de Jacques Eremite autour du monde. Prise de la flotte espagnole par les Hollandais dans le port de l'île Mantanza, sous les ordres de Pierre Hayn. Prise de la ville d'Olinda de Fernambouc, au Brésil, par les Hollandais, sous les ordres de H. Corneille Lonck. Publié par Mathieu Mérian. Francfort, 1634.

Les *estampes* ont été imprimées avec le texte qui est accompagné de neuf *cartes*, grandes et petites; savoir : la 1^re^ est une *grande carte de la Virginie;* la 2^e^ une *grande carte de l'Amérique;* la 3^e^ deux *vues de la ville d'Olinda;* la 4^e^ une *grande carte du Brésil et de la Baie de tous les Saints;* la 5^e^ une *petite carte des Indes Occidentales;* la 6^e^ une *petite carte du détroit de Magellan;* la 7^e^ une *grande carte de la Guiane,* la 8^e^ un *petit plan de l'île de Cuba avec la vue de la flotte des deux capitaines Henri Corneille Lonck et Pierre Hayn;* et la 9^e^ une *vue de la ville de St.-Salvador et de la Baie de tous les Saints.*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

PETITS VOYAGES

OU

VOYAGES AUX INDES ORIENTALES.

Ce recueil est très-estimé, non-seulement pour l'histoire naturelle et le commerce des Indes, mais encore pour la géographie et la navigation. Il se compose de XII parties, qu'il est difficile de trouver en entier; les dernières sont les plus rares.

PREMIÈRE PARTIE.

Description du Congo, par Philippe Pigafetta. Publié par Jean Théod. et Jean Israël de Bry. Francfort, 1598.

Deux *cartes géographiques*, l'une *de l'Egypte* en deux parties, l'autre *du royaume de Congo*, précèdent le texte de la narration.

Le frontispice est accompagné d'une épître dédicatoire, adressée par Jean Israël et Jean Théodore de Bry à Fréderic IV, comte palatin, et d'un avis au lecteur.

XIV *estampes* gravées par les deux frères, avec leurs explications particulières se trouvent avec le texte.

Un supplément très-rare qui a paru une seule fois, à Francfort, en 1625, sous le titre de : *Appendix regni Congo*, complète cette I^re^ partie. Il renferme les *cinq voyages de Samuel Brunon de Bâle, en Afrique, en Orient et en Italie.*

II^e^ PARTIE.

Voyage en Orient de Jean Hugues Lintscot, avec une description détaillée de la topographie des lieux,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

des usages, des mœurs, du commerce et de l'industrie des habitans des pays qu'il a parcourus, avec les annotations de D. Paludan. Francfort, 1599.

A la suite de l'épître dédicatoire de Jean Hugues de Lintscot aux états-généraux, on voit le *portrait* de ce navigateur, gravé en taille-douce.

Dans la partie du texte, on trouve ordinairement plusieurs *planches* détachées, dont 1° une *carte de l'île et de la forteresse de Mozambique;* 2° une *carte des îles de Java, de Sumatra et de Borneo;* 3° le *plan de la ville de Goa;* 4° une *petite estampe représentant plusieurs monnaies des Indes.*

XXXVIII *gravures* des frères de Bry accompagnent cette partie et en donnent l'intelligence.

IIIe PARTIE.

Suite des voyages de Jean Hugues Lintscot, en Orient. Navigation des Hollandais aux îles de Java et de Sumatra, avec la description des mœurs, de la vie et de la religion de leurs habitans. Trois navigations des Hollandais dans l'Inde par la mer du Nord. Francfort, 1601.

On doit trouver après le texte de la narration, plusieurs *cartes* ou *plans* séparés : 1° une *carte de l'île de Ste.-Hélène;* 2° une *petite carte de l'île de l'Ascension;* 3° un *plan de la ville d'Angra;* 4° une *grande carte hydrographique de l'île de Java.*

LVIII *estampes* gravées par Jean Israel et Jean Théodore de Bry, accompagnent le texte de la narration et sont suivies d'une *petite carte de la Nouvelle Zemble,* dressée par Gérard de Weerdt, et d'une *grande carte de la Nouvelle Zemble et des pays adjacens,* que l'on doit au fameux pilote d'Amsterdam, Wilhelmus Bernardus. Une *description particulière* de la route que les Hollandais ont tenue dans le cours de leur naviga-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

tion, jusqu'au retour dans leur patrie, avec l'état des distances d'un lieu à un autre, termine cette III^e^ partie.

IV^e^ PARTIE.

Description des animaux, des fruits, des arbres, des plantes aromatiques des Indes Orientales; formation et exploitation des pierres précieuses, d'après J. Hugues Lintscot et autres voyageurs, avec les annotations de Bernard Paludan. Dernière navigation des Hollandais aux Indes Orientales, en 1598 *et* 1599. Francfort, 1601.

Le frontispice est suivi d'une épître dédicatoire adressée par les frères de Bry à Fréderic IV, comte palatin, et d'une préface en forme d'avis au lecteur.

XXI *estampes* gravées par les deux frères de Bry, appartiennent au texte de la narration et sont accompagnées de leurs explications particulières.

V^e^ PARTIE.

Narration complète de la navigation de neuf vaisseaux hollandais aux Indes Orientales, mais particulièrement aux îles Java et Moluques, à Bentam, Banda et Ternate, durant les années 1598, 1599 *et* 1600, *d'où ils rapportèrent en Europe une grande quantité de productions les plus précieuses de ces diverses contrées; avec* XX *estampes gravées par Jean Israël et Jean Théodore de Bry, représentant les îles, les villes, les fleuves, les peuples de ces pays et les portraits des négociateurs hollandais.* Francfort, 1601.

Le texte de la narration est accompagné d'un *petit dictionnaire* des mots les plus usités de la langue malayque et des explications de plusieurs mots particuliers de la langue qu'on parle à Java, avec l'interprétation des termes dont se servent les habitans des îles Moluques pour compter.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

VI[e] PARTIE.

Description historique du royaume d'or de Guinée, accompagnée de la topographie des lieux, des villes, des maisons, des ports et des fleuves, et d'un précis succint des diverses superstitions des habitans de cette contrée, de leur éducation, commerce, langage et mœurs. Francfort, 1604.

XXVI *estampes* gravées par les frères de Bry, accompagnent le texte de la narration.

VII[e] PARTIE.

Voyage de Georges Spilberg, parti de la Zélande, en 1601, *avec trois vaisseaux pour les Indes Orientales jusqu'en* 1604. *Voyage de Gaspard Balby, joaillier vénitien, depuis* 1579 *jusqu'en* 1588, *parti d'Alep pour Babylone, et ensuite pour le royaume de Pegu, etc., avec le récit de tout ce qui leur est arrivé de remarquable, et la description des rois, des lieux, des peuples, et de leurs rites, par Arthus de Dantzig.* Francfort, 1606.

XXII *feuilles d'estampes* gravées par Jean Théodore et Jean Israël de Bry, avec leurs explications particulières au bas des pages, accompagnent le texte de la narration des deux voyages qui précèdent.

VIII[e] PARTIE.

Cinq navigations aux Indes Orientales : la 1[re] *entreprise par Jacques Neccius, de* 1600 *à* 1603; la 2[e] *par Hermann de Brée, de* 1602 *à* 1604; la 3[e] *par Corneille Nicolas durant quatre années ;* la 4[e] *par Corneille de Vena durant deux années ;* et la 5[e] *par Etienne de Hagen, durant trois années, avec la description des lieux, des rois, des peuples, de leurs divers rites, des victoires remportées par les Portugais et du siége d'Ara-*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

boine et de Tidor, par Gothard Arthus de Dantzig. Francfort, 1607.

XXIII *estampes* gravées par les frères de Bry, suivent le texte de la narration : elles représentent les *cérémonies, mœurs* et *habillemens des habitans de Ternate, Patane, Candy et autres lieux.*

IX^e^ PARTIE.

Récit d'une expédition aux Indes Orientales, entreprise par les Hollandais et les Zélandais, sous le commandement de Pierre Guillaume Verhuff, avec une flotte composée de neuf vaisseaux et de quatre petits navires, durant les années 1607, 1608 *et* 1609, *par Gothard Arthus de Dantzig.* Francfort, 1612.

Dans quelques exemplaires, le frontispice est orné d'un dessin d'*architecture* accompagné de plusieurs objets d'*histoire naturelle*, très-bien exécutés. Au bas de ce dessin, on aperçoit *une mer, sur laquelle on voit plusieurs Indiens qui vont à la pêche.*

Dans les autres exemplaires, c'est un dessin d'architecture tout différent et moins agréable. Il est aisé de le distinguer du précédent, en ce qu'on y lit à la tête, le mot *architectura*, qui le désigne particulièrement.

XII *estampes* gravées par Jean Théodore de Bry, suivies de leurs explications particulières, accompagnent le texte de la narration.

Cette IX^e^ partie doit être suivie d'un supplément dont voici le titre :

Continuation du premier voyage entrepris par les Hollandais et les Zélandais, dans les Indes Orientales, sous le commandement de l'Amiral Pierre Guillaume Verhuff, depuis l'an 1607 *jusqu'en* 1612, *avec une flotte composée de neuf vaisseaux et de quatre petits navires ; par Gothard Arthus de Dantzig.* Francfort, 1613.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Le frontispice est orné d'une vignette gravée en taille-douce, représentant *une petite mappe-monde.*

Cinq *planches de gravures* en taille-douce dues au burin de Jean Théodore de Bry, appartiennent à ce supplément.

Le texte est suivi d'un recueil de dialogues intitulé : *Colloquia latino-malaïca.*

Xe PARTIE.

Description du nouveau détroit situé au Nord, conduisant d'Amérique en Chine et au Japon, semblable à celui récemment découvert par Henri Hudson, navigateur anglais; avec une courte digression des îles et autres lieux de cette contrée, extraite du voyage de Jean Hugues Lintscot. Rapport du capitaine Pierre Ferdinand de Quir au roi d'Espagne, sur les Terres Australes, nouvellement découvertes. Description de la Sibérie, de la Samoiédie et de la Tingoésie, en Tartarie, contrées situées à l'entrée du détroit de Weigats, nouvellement découvertes et occupées par les Moscovites; par Gothard Arthus de Dantzig. Francfort, 1613.

Le texte de la narration est accompagné de III *estampes* gravées par Jean Théodore de Bry, et de trois *cartes géographiques* nécessaires à l'intelligence de cette Xe partie.

XIe PARTIE.

Relation historique des deux voyages d'Améric Vespuce aux Indes Orientales, en 1501, *entrepris par les ordres d'Emmanuel, roi de Portugal. Relation du naufrage d'un Anglais à Cambaïa, avec la description de plusieurs contrées et villes jusqu'alors inconnues. Description du Spitzberg.* Oppenheim, 1619.

X *estampes* gravées par Jean Théodore de Bry, alors libraire à Oppenheim, appartiennent à cette partie.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

La VIII estampe est ordinairement la répétition de celle dont on s'est servi déjà plusieurs fois pour représenter dans tous les endroits de ce recueil la *cérémonie funèbre des femmes qui finissent leur vie dans le même bûcher où l'on a mis le corps de leur mari défunt;* mais dans les bons exemplaires, cette planche ne doit pas être la même, et l'on y trouve la cérémonie différemment représentée. La victime y est conduite sur une espèce de char de triomphe porté sur les épaules de quatre habitans du pays, et accompagnée de différentes personnes de l'un et de l'autre sexe. Ce char est précédé de plusieurs joueurs d'instrumens qui ouvrent la marche et conduisent la veuve jusqu'à l'endroit où elle doit être brûlée. On aperçoit ensuite la consommation de ce sacrifice dans un des côtés de l'estampe, qui fait voir la victime volontaire attachée à un poteau et environnée de flammes. Cette estampe est fort rare et mérite qu'on y fasse attention.

XII[e] PARTIE.

Description chorographique et topographique des royaumes, des provinces, des îles, des châteaux, des volcans, des montagnes et des fleuves qui font partie des Indes Orientales, principalement de la Chersonèse d'or, de la Chine, du Japon, du golfe Persique et de celui du Gange, de l'Océan indien et du littoral de l'Afrique, avec les mœurs et les rites des habitans de ces diverses contrées et la nature du sol. Récit de quelques voyages et expéditions maritimes entreprises par les Anglais et les Hollandais dans toutes les parties de l'Orient et de l'Austrasie, mais plus particulièrement dans celles où ils se sont livré des combats. Voyage autour du monde par l'amiral hollandais Jacques Eremite, depuis 1613 *jusqu'en* 1616. *Description de plusieurs contrées et îles septentrionales jusqu'alors*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

peu connues, entr'autres, d'une partie de la Scythie, de la Moscovie, de la Samogétie, de l'Islande, du Groënland et de plusieurs autres dont nous avons une plus parfaite connaissance aujourd'hui. Francfort, 1628.

Le texte est accompagné de *différentes figures* gravées en taille-douce, dont quelques-unes sont des répétitions de plusieurs autres qui ont été déjà employées précédemment tant dans les *Grands Voyages* que dans les *Petits*. On en remarque même quelques-unes qui ne sont que des copies dont les sujets sont même représentés d'une autre manière, c'est-à-dire, en contre épreuve, ce qu'il est aisé d'apercevoir.

Le texte de cette partie doit être précédé de deux cartes géographiques gravées en taille-douce : la 1re est la *description chorographique de l'Inde Orientale avec un dessin de l'empire du grand Mogol;* la 2e est une *description chorographique de l'empire de la Chine.*

Cette dernière partie, qui est due aux soins de Guillaume Fizzer, Anglais, libraire à Francfort, et l'un des gendres de Jean Théodore de Bry, est la plus rare de toutes celles qui servent à former la *Collection des Petits Voyages*, n'ayant été imprimée qu'une seule fois; c'est pourquoi il n'est pas étonnant qu'elle manque dans beaucoup d'exemplaires de ce précieux Recueil.

BRY (*Jean Théodore de*), né à Liége en 1561, mort à Francfort en 1623, était fils du précédent. Quoique ses productions soient moins connues que celles de son père, il fut cependant un graveur habile; et s'il faut en croire Heinecken, il surpassa son frère *Jean Israël*, et même son père. Il eut deux filles, qu'il donna en mariage, l'une à Mathieu Mérian, célèbre graveur et libraire, et l'autre à un Anglais nommé Guillaume Fizzer, libraire à Francfort.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Jean Théodore a dessiné et gravé des fleurs pour le *Florilegium novum.* Francfort, 1612-18, 3 vol. in-folio réimprimés en 1641, chez Mathieu Mérian, sous le titre de : *Florilegii renovati et aucti ;* et pour l'*Anthologia magna,* 1626, ou 1592, in-fol. : ces figures ont été plus utiles aux brodeurs et aux fabricans de papiers peints qu'aux botanistes.

On a aussi de Jean Théodore et de Jean Israël, frères : *Veræ icones variarum gentium ære incisæ cum brevi descriptione.* Francfort, 1599.

Il a gravé les figures des ouvrages suivans :

1° *Theatrum anatomicum* de Gaspard Bauhin. 1621.

2° *Bibliotheca chalcographica illustrium virtute atque eruditione in totâ Europâ clarissimorum virorum, theologorum, jurisconsultorum, medicorum, historicorum, geographorum, politicorum, philosophorum, poëtarum, musicorum, aliorumque. Auctore Jano Jacobo Boissardo V, sculptore Jan. Theodoro de Bry chalcogr.* Francfort, 1650, in-4°. Cet ouvrage a été publié par Jean Ammon.

3° *Tractatus posthumus Jani Jacobi Boissardi vesuntini de Divinatione et magicis Præstigiis, quarum veritas ac vanitas solidè exponitur per descriptionem Deorum fatidicorum qui olim responsa dederunt, eorumdemque prophetarum, sacerdotum, sibyllarum, et divinorum, qui priscis temporibus celebres oraculis exstiterunt ; adjunctis simùl omnium effigiebus ab ipso authore è gemmis, marmoribus, tabulisque antiquis ad vivum delineatis ; jàm modo eleganter ære incisis per Johannem Theodorum de Bry civem oppenheimensem in cujus icono-bibliopolio prostat. Opus theologicis, historicis, poëtis, politicis, philosophicis, antiquariis, tàm jucundum quàm utile, immo vero necessarium : cum indice.* Oppenheimii typis Hieronymi Galleri, in-fol., sans date. On doit non-seulement à Jean Théodore de Bry toutes les

EFERUS - Recherches & Classification numériques

gravures de ce bel et important ouvrage, mais encore sa publication.

Cet artiste liégeois a rendu son nom célèbre par sa coopération à la *Collection des Grands et Petits Voyages.*

MÉRIAN (*Mathieu*), celèbre graveur, fils de Walter Mérian, magistrat à Bâle, naquit dans cette ville, en 1593. Dietrich Meyer, graveur à Zurich, fut son maître. Après quatre ans de séjour chez lui, il fut appelé à Nancy, pour y graver à l'eau-forte les *Obsèques du duc Henri II*, d'après Cl. de La Ruelle. Il alla ensuite à Paris, et s'y lia d'amitié avec Jacques Callot. Les deux artistes se communiquèrent leurs projets, leurs ouvrages, et pour ainsi dire, leurs talens. Quelques années après, Mérian revint dans sa patrie ; il voyagea en Allemagne, travailla à Stuttgard, et ensuite à Francfort, où il s'associa aux travaux de Jean Théodore de Bry, dont il épousa la fille. De retour à Bâle, il donna une grande quantité de *paysages* des plus riantes contrées de l'Allemagne, gravés à l'eau-forte, ainsi que des *parties de chasse* d'après Tempesta, qu'il a surpassé dans la gravure. Enfin, cédant aux sollicitations de son beau-père, il s'établit définitivement à Francfort. C'est de là qu'il publia divers recueils et collections ornés d'estampes :

1° *Joannis Jonston historiæ naturalis de piscibus et cetis libri V, cum æneis figuris Meriani. Item. De exsanguinibus aquaticis libri IV.* Francfort, 1549, in-folio, avec 67 planches.

2° Ejusdem. *Historiæ naturalis de avibus libri VI.* Francfort, 1650, avec 62 planches.

3° Ejusdem. *Historiæ naturalis de quadrupedibus libri VIII.* Francfort, 1652, in-fol., avec 80 planches.

4° Ejusdem. *De insectis libri III. De serpentibus*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

et draconibus libri II. Francfort, 1653, in-folio, avec 40 planches.

5° Ejusdem. *Dendographia, sive historia naturalis de arboribus et fructibus tàm nostri, quàm peregrini orbis libri X.* Francfort, 1662, in-folio, avec 137 planches.

6° *Petr. Laurembergii apparatus plantarius.*

7° *Zeiler. Topographia*, 27 vol. in-folio.

8° Les quatre premiers volumes du *Theatrum europœum.*

9° *Gottfried. Archontologia cosmica.* 1636.

10° *Itinerarium Italiæ.* 1643.

11° *Florilegium plantarum.* 1641.

12° *Les quatre monarchies de Gottfried.*

13° *La Sainte Ecriture.*

14° *La Danse des Morts*, copiée sur celle de Bâle, et augmentée par lui, ainsi que nombre d'autres ouvrages moins étendus.

Mathieu Mérian mourut aux eaux de Schwbalch, en 1651. Cet artiste a surpassé tous les graveurs à l'eau-forte qui l'ont précédé, par la quantité, la variété et la beauté de ses ouvrages, parmi lesquels, sans doute, il faut distinguer ce qui appartient à lui-même, de ce qui a été composé par d'autres sous son nom.

Il a laissé deux enfans : *Mathieu Mérian*, qui s'est distingué dans la peinture du portrait; et *Marie Sibylle Mérian*, qui peignit avec perfection la *miniature*, les *fleurs* et les *insectes*, et vint se fixer à Maestricht, durant plusieurs années, au commencement du 18° siècle.

1599. LAMPSON (*Dominique*), littérateur, poète latin, peintre, naquit à Bruges, en 1532. Il s'attacha d'abord au service du cardinal Polus qu'il suivit en Angleterre. Après la mort de ce prélat, il vint se fixer à Liége, en 1558, où il obtint un canonicat

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de la collégiale de St.-Denis. Il fut successivement secrétaire intime de trois évêques de Liége, Robert de Berg, Gérard de Groësbeck et Ernest de Bavière, dont il se fit aimer et estimer, tout en s'acquittant de ses fonctions avec beaucoup d'intégrité. Un penchant naturel le portait vers la peinture ; et peut-être y eût-il excellé sans les occupations importantes que lui prescrivaient les devoirs de sa charge. Ami de Lambert Lombard, il prit des leçons de ce grand maître, à l'école duquel il profita beaucoup, ainsi qu'il l'avoue lui-même. Lampson mourut à Liége dans la 67e année de son âge, et fut enterré dans l'église collégiale de St.-Denis. Il avait beaucoup contribué à détacher Juste Lipse de l'Université de Leyde, et à le ramener à la foi catholique (voy. leur correspondance à ce sujet dans Burmann, *Sylloge epist.* 1, 128-149). Juste Lipse, qui lui avait voué la plus tendre amitié, l'appelle *un bel esprit, et l'un des ornemens de la Flandre.* Il a publié :

1° *Ode ad Ernestum Bavarum.*

2° *In tabulam cebetis carmen.*

3° *Lamberti Lombardi apud Eburones pictoris celeberrimi vita.* Bruges, Hub. Goltzius, 1565, in-8° ; livre extrêmement rare.

4° *Elogia in effigies pictorum celebrium Germaniæ Inferioris, carmine.* Anvers, 1572, in-4°.

5° *Psalmi septem pœnitentiales lyricis versibus redditi.*

6° *Dominici Lampsonii ac Nicolaï Lampsonii fratrum, selecta poëmata.* Liége, 1626, in-8°.

7° *Typus vitæ humanæ,* que l'on trouve à la suite du recueil des *Poëmata et effigies trium fratrum Belgarum.* (Voy. Grudius).

Son frère, *Nicolas* LAMPSON, protonotaire apostolique, chanoine et doyen de St.-Denis à Liége, cultivait aussi la poésie latine ; et quelques-unes de

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ses productions ont été réunies à celles de son frère, à Liége, 1626. Il termina sa carrière dans cette ville, en 1635, dans un âge avancé.

Deux pièces assez étendues de Dominique Lampson se trouvent recueillies dans les *Deliciæ poëtarum belgarum*, tom. III.

1600. LAENSBERGH (*Mathieu*), chanoine de St.-Barthélemy à Liége, vers l'an 1600, passe pour le premier auteur du fameux *Almanach de Liége;* c'est du moins une tradition conservée dans la famille de l'imprimeur Bourguignon, héritier et descendant des Streels, les plus anciens imprimeurs de cet almanach.

Il est possible qu'il y ait eu dans cette collégiale un chanoine de ce nom, qui, par le moyen des mathématiques et de l'astronomie, ait prétendu, dans un temps où l'astrologie judiciaire était en vogue, régler le cours des astres et prédire les évènemens; ce qui, après sa mort, aura engagé le libraire à publier un almanach sous son *nom* et avec ses *prédictions*.

On conserve, à Liége, un ancien portrait parfaitement bien dessiné, qu'on croit être celui de l'*inventeur* du fameux almanach. Il est assis dans un fauteuil près d'une table, la main gauche appuyée sur une sphère, tenant de la droite un télescope, ayant à ses pieds différens instrumens de mathématiques, etc. Au bas du portrait on lit : D. T. V. *Bartholomæi canonicus et philosophiæ professor*. Si l'on pouvait déchiffrer les lettres initiales, peut-être aurait-on le nom du véritable auteur de l'almanach; car le nom de *Mathieu Laensbergh* ne se trouve point dans la liste des chanoines de cette époque.

Le plus ancien exemplaire que l'on connaisse de ce célèbre almanach, est de 1636; il est identique pour la forme avec ceux qui paraissent encore chaque année, à Liége, chez Mr. Collardin; mais on n'est

EFERUS - Recherches & Classification numériques

pas assuré que ce soit le premier. Il a pour titre : *Almanach pour l'an bissextil de N. S.* 1636, *et supputé par M. Mathieu Laensbergh.*

On y trouve les *douze signes célestes gouvernant le corps humain.* On y voit quel est le temps le plus favorable pour couper les cheveux, pour prendre une médecine, etc., etc. Les médecins, fâchés de voir le pronostiqueur liégeois aller sur leurs brisées, ont fait ôter ce morceau assez curieux, dont on aperçoit encore quelques traces dans l'*Almanach des Bergers*, qu'on a joint depuis à celui de Liége. Cela est suivi de *pronostications*, de la *prédiction générale* sur les variations du temps, sur les évènemens. C'est ce que Gresset a dépeint dans sa *Chartreuse*, où il compare son domicile au

> . . . . Sublime Siège,
> D'où, flanqué de trente-deux vents,
> L'auteur de l'Almanach de Liège,
> Lorgne l'histoire du beau temps,
> Et fabrique, avec privilège,
> Ses astronomiques romans.

L'auteur des *anecdotes sur Madame* (la comtesse du Barry), raconte que cette dame, ayant été obligée de quitter la cour lors de la maladie de Louis XV, se rappela l'almanach de Liége qui l'avait si fort intriguée, et dont elle avait fait supprimer, autant qu'elle avait pu, tous les exemplaires, parce qu'il contenait dans ses prédictions du mois d'avril cette phrase : « *Une dame des plus favorisées jouera son* »*dernier rôle.*» Elle répétait souvent : *Je voudrais bien* »*voir ce vilain mois d'avril passé.*» Elle jouait effectivement son dernier rôle; car Louis XV mourut le mois suivant. C'est à quelques prédictions de ce genre, où le pronostiqueur fut bien servi par le hasard, que *Mathieu Laensbergh* a dû sa célébrité et sa vogue, comme cela est arrivé à *Nostradamus.*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Ces livres à bas prix ont répandu chez le peuple le goût de la lecture. Napoléon disait : *que ses Liégeois* (les almanachs de Mathieu Laensbergh), *qu'on farcissait de traits héroïques, lui amenaient tous les ans dix mille soldats.*

On a donné pour l'an 1818 un *double almanach, avec les véritables prophéties de M. Laensbergh, mathématicien, Liége*, (Paris), in-16, imprimé avec de jolies gravures polytypées, de beaux caractères, et surtout rédigé avec plus de bon sens que ceux des années précédentes.

M. de La Lande, prétend dans son *Dictionnaire des mathématiques*, tome II, p. 334, que la renommée de Philippe Laensbergh, médecin, mathématicien et ministre protestant à Anvers, né en Zélande, et mort à Middelbourg vers 1632, a fait donner son nom à l'*almanach* dont l'Europe, dit cet auteur, est inondée chaque année. En effet, c'est peu de temps après la mort de ce savant astronome, que parut le premier almanach qui porte le nom de *Laensbergh.*

Depuis un temps immémorial, on confectionne, chez les Tiger, libraires à Paris, au coin de la rue de la Huchette, *au pilier littéraire*, le *Double almanach liégeois* ainsi que l'almanach de Paris et celui de Rouen.

1600. REMOUCHAMPS (*Martin de*), naquit en 1522, au village de ce nom, sur la rivière d'Amblève dans l'ancien pays de Stavelot. Après avoir achevé ses humanités, il entra dans l'ordre de St.-Benoît, à l'abbaye de Florennes, bourg de la principauté de Liége. Il exerça vingt-cinq ans la charge de procureur dans son monastère et en fut élu abbé, en 1574, après la mort de Jean d'Emethon. A peine revêtu de cette dignité, il mit tous ses soins, malgré les malheurs du temps, à faire rebâtir l'église de son abbaye,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

presque ruinée de fond en comble par les armées françaises, en 1554. Il n'avait pas encore achevé entièrement cet édifice, objet de sa plus tendre sollicitude, qu'il mourut le 27 décembre 1600, épuisé de travaux et de vieillesse. Comme tous ses prédécesseurs, il fut enterré vis-à-vis de l'autel Notre-Dame sous une tombe de pierre bleue.

Martin de Remouchamps était versé dans les langues grecque et latine, les saintes écritures, le droit civil et canonique, la géométrie et l'histoire. Jacques Marchant, professeur de théologie à l'abbaye de Florennes, lui attribue :

1° *Epistolæ ad diversos.* Quelques-unes de ces lettres étaient adressées à Jean Molanus, ainsi qu'on le voit dans les *Natales S. S. Belgii* de cet auteur, édition de 1595, p. 182.

2° *Antecessorum suorum luculenta historia*, ou catalogue historique des abbés de Florennes.

3° *Ævi sui chronica;* c'est une histoire de ce qui s'est passé de son temps.

Ces divers écrits sont restés manuscrits.

1601. VAULX (*Baudouin de*), jurisconsulte, né à Liége vers 1530, était fils de Baudouin et petit-fils de Lambert de Vaulx, et avait pour aïeul maternel, Simon de Pont qui avait épousé Catherine de Vivegnis, fille de Collard ou Nicolas de Vivegnis. Il acheva ses études dans une université étrangère, d'où, après avoir obtenu le doctorat en droit civil et canonique, il revint dans sa ville natale et y acquit une grande réputation. Gérard de Groësbeck, nouvellement élu évêque, l'appela à son conseil privé ; en 1565, il fut reçu conseiller de l'état noble ; et en 1575, le même état le nomma membre du *conseil ordinaire.*

Ayant été élu bourgmestre de Liége, il prononça le 22 mars 1576, un discours éloquent pour engager

EFERUS - Recherches & Classification numériques

le peuple de la cité à entrer en arrangement avec l'évêque ; secondé par Guillaume de Waroux, son collègue, il l'emporta sur l'avis du jurisconsulte Regnier Fisen, qui voulait que le différend, au sujet des clefs de la cité, fût porté et soumis à la décision de la chambre impériale, tribunal suprême de tous les états de l'empire.

Baudouin de Vaulx fut dans la suite conseiller du prince Ernest de Bavière, électeur de Cologne, et de Jean de Schonberg, électeur de Trèves. Il vécut célibataire et mourut, dans un âge avancé, à Liége, le 5 février 1601 ; il fut enterré auprès de ses ancêtres, dans l'église paroissiale de St.-Martin-en-Ile.

Valère André vante son éloquence et son savoir : il ajoute qu'il avait la mémoire si heureuse, qu'il trouvait sous sa main toutes les lois civiles et les chapitres du droit canon, pour en faire usage dans toutes les occasions qui se présentaient. Baudouin de Vaulx se fit beaucoup d'honneur dans les diverses légations qui lui furent confiées, et lui acquirent un grand crédit parmi ses concitoyens. Il a laissé :

1° *Responsa de jure*, en plusieurs volumes.
2° *Expositio juris.*
3° *Scholia in leges per capita explicatas.*

1603 WEERDT (*Sébald de*), originaire du comté de Hornes, navigateur hollandais, fit partie de l'expédition commandée d'abord par Jacques de Mahu, et ensuite par Simon de Cordes, qui partit de l'embouchure de la Meuse, le 27 juin 1598. De Weerdt montait le yacht le *Joyeux Messager*, de 150 tonneaux et de cent vingt hommes d'équipage. Au mois de septembre, quand la flotte attaqua l'île de Sant-Yago, dans l'archipel du Cap-Vert, il fut envoyé à terre avec un détachement, s'établit dans un fort, et contraignit les ennemis à faire des propositions de

EFERUS - Recherches & Classification numériques

paix. Le 25, à la mort de l'amiral, il devint capitaine de la *Foi*, vaisseau de 220 tonneaux. Ayant été envoyé en députation près d'un roi nègre, au cap de Lope-Gonzalver, il échappa, grâce à sa présence d'esprit, à une attaque des indigènes.

Arrivée dans le détroit de Magellan, la flotte y fut retenue longtemps par les vents contraires. Le 10 septembre 1599, la *Foi* et la *Fidélité* furent séparées du reste de l'escadre, et malgré tous leurs efforts ne purent la rejoindre. La durée et l'incommodité du froid, de l'humidité et de la faim, rebutèrent tellement une partie des matelots, qu'ils feignirent d'être malades pour ne rien faire. De Weerdt parvint par sa fermeté à faire rentrer tout le monde dans le devoir, et déclara en même temps qu'il n'attendait que le retour d'un temps favorable pour continuer sa route vers les Indes Orientales. Le 2 décembre, il appareilla, mais les tempêtes l'empêchèrent de sortir du détroit. Bientôt son second vaisseau disparut; cependant il ne perdait pas l'espoir de gagner le grand Océan. Le 16, il rencontra Olivier de Noort et son escadre. Il voulut faire route avec lui, le gros temps y mit obstacle. Enfin, après avoir perdu la plupart de ses embarcations, et se voyant sur le point de manquer absolument de vivres, de Weerdt retourna le 17 janvier 1600 vers l'entrée du détroit qu'il atteignit le 21. Le 24, on découvrit trois petites îles qui furent nommées *îles de Sébald de Weerdt*, et par abréviation, les *Sébaldines*. Le 13 juillet, ce navigateur rentra dans la Meuse, ayant perdu soixante-neuf hommes de son équipage, et en ramenant seulement trente-neuf.

En 1602, il fut nommé vice-amiral de la flotte de quinze vaisseaux que les deux compagnies réunies expédièrent aux Indes Orientales, sous le commandement de Wybrandt Van Warwyck. Au mois de

EFERUS - Recherches & Classification numériques

mars suivant, il partit avec trois vaisseaux, devant aller à Ceylan, puis à Achem, dans l'île de Sumatra. Il mouilla d'abord dans la baie d'Antongil, sur la côte de Madagascar; le 28 novembre, il attérit à Ceylan, où il apprit que son compatriote Spilbergen, qui l'avait précédé, avait été bien accueilli. De Weerdt ne fut pas moins favorablement reçu par le roi de Candy, qu'il alla voir dans sa capitale, et qui lui demanda du secours contre les Portugais, leurs ennemis communs; il répondit qu'il n'était venu que pour trafiquer, et que d'ailleurs l'état de ses vaisseaux, après un long voyage, ne lui permettait guères d'entreprendre une telle expédition; que, cependant, il consentirait à satisfaire le roi moyennant une récompense raisonnable. Dans des entrevues subséquentes, ce prince le combla de marques d'attention et de présens. Comme celui-ci en revenait toujours à la campagne contre les Portugais, de Weerdt lui déclara qu'il irait chercher du renfort à Achem, et se hâterait de revenir. Le roi lui fit cadeau de 20 quintaux de canelle et de 16 quintaux de poivre, et chargea ses officiers de reconduire de Weerdt à Matécalo. Deux de ses vaisseaux avaient déjà mis à la voile; il alla les rejoindre, et mouilla le 5 février 1603 sur la rade d'Achem; il y trouva également Spilbergen qui le reconnut pour vice-amiral, et bientôt trois autres vaisseaux vinrent le joindre. Le roi d'Achem lui donna aussi toutes sortes de témoignages de bienveillance, et le pria de l'aider à chasser les Portugais de ses états; mais il ajouta que, comme la saison du poivre était passée, il ne prétendait pas retenir les vaisseaux hollandais, et qu'il invitait seulement le vice-amiral à revenir dans quelques mois. Le 31 mars, de Weerdt prit congé du roi, en lui annonçant qu'il allait à Ceylan, et le priant d'envoyer sur sa flotte des ambassadeurs au roi de cette île, ils partirent avec lui le 3 avril.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Le 25, de Weerdt, avec ses six vaisseaux, laissa tomber l'ancre dans la rade de Matécalo. Le 30, il descendit à terre avec cent trente hommes bien armés, et alla saluer le vice-roi. En attendant, les Hollandais qui manquaient de vivres se rendirent à terre, et tuèrent des bœufs. Le vice-roi, courroucé, se plaignit de cette conduite; on lui représenta que la nécessité avait forcé de prendre ce parti, puisqu'il n'envoyait pas les provisions qu'il avait promises; grâce à la prudence de de Weerdt, ce différend s'arrangea. Enfin, le 13 mai, une lettre d'un Hollandais au service du roi, apprit que ce prince occupé de guerre contre ses ennemis de l'intérieur, n'avait pu répondre plutôt et qu'il invitait les Hollandais à conduire leurs vaisseaux devant Punta de Galle, dont il voulait former le siége. Cependant ceux-ci s'étaient emparés de plusieurs navires portugais; le roi qui en fut instruit, témoigna beaucoup de joie, et se mit en route pour aller conférer avec de Weerdt: il lui écrivit pour l'en informer, et le prier en même temps de ne point relâcher les prisonniers portugais, mais de les faire mourir ou de les lui livrer. On leur avait donné quartier en les prenant; on leur rendit la liberté. Le 1er juin, le vice-amiral et les autres commandans descendirent à terre avec deux cents hommes, et allèrent au devant du roi, avec lequel ils revinrent à Matécalo. Ce prince, après avoir conferé avec de Weerdt, demanda que tous les Hollandais retournassent à bord, et que le lendemain ils revinssent en cortège; il ne retint auprès de lui que l'amiral et les principaux officiers. A peine les premiers étaient-ils partis que de Weerdt et ses compagnons furent égorgés par les gens de la suite du roi. Les hommes de sa troupe furent également massacrés, de même que ceux qui allaient s'embarquer; un très-petit nombre parvint à s'échapper. Le lendemain, ceux qui étaient restés à bord

EFERUS - Recherches & Classification numériques

virent paraître sur la côte l'ambassadeur du roi d'Achem, suivi de peu de monde ; il remit une lettre de son maître, écrite en portugais, par laquelle ce prince annonçait que de Weerdt ayant voulu le contraindre à venir à son bord, sans doute pour l'assassiner, il avait dû le prévenir. Il finissait par déclarer que peu lui importait qu'on restât en paix avec lui ou qu'on lui fît la guerre.

D'après les renseignemens que les Hollandais recueillirent, il parut qu'effectivement de Weerdt avait insisté pour que le roi se rendît à son bord le jour même ; mais on apprit que le courroux du monarque était venu de ce que de Weerdt avait refusé de lui livrer les prisonniers portugais. Un petit nombre d'infortunés qui avaient échappé à cette boucherie revint à bord. Le commandement de la flotte fut donné à *Jacques Pietersen*. Le roi de Matécalo se disculpa de n'avoir participé en rien au massacre, et ne cessa de donner des marques d'attachement aux Hollandais ; ceux-ci, qui déjà songeaient à faire partir trois de leur vaisseaux, reçurent le 16 une lettre du roi de Candy qui tâchait de s'excuser, réclamait leur amitié, leur promettait une cargaison, et sollicitait leur secours contre les Portugais ; enfin, il désirait qu'on lui envoyât quelqu'un pour conférer avec lui. On pensa qu'on ne devait pas négliger cette occasion de renouer les premières liaisons. Le 25 juillet, l'envoyé revint avec une lettre du roi de Candy, qui rejetait sur un mal entendu la funeste aventure de Matécalo, protestait qu'à l'avenir, il ne se confierait qu'aux Hollandais, et annonçait une cargaison de cannelle et de poivre. Le vice-amiral jugea que toutes ces promesses n'avaient pour but que d'arrêter la flotte sur la côte, afin de tenir les Portugais en alarmes. Ainsi, malgré les discours des ambassadeurs du roi de Candy, qui demandèrent qu'on dépêchât de nouveaux envoyés

EFERUS - Recherches & Classification numériques

à leur souverain, et qui donnèrent une certaine quantité de cannelle, le vice-amiral mit à la voile le 31 juillet, après avoir confirmé aux agens du roi ce qu'on lui mandait dans deux lettres écrites en portugais et en flamand, que s'il avait l'intention d'agir de bonne foi et de livrer la cargaison de deux vaisseaux, il la fît tenir prête, afin qu'ils pussent la prendre quand ils viendraient; mais que s'il agissait avec autant de mauvaise foi que par le passé, on ne manquerait pas de moyens de s'en venger.

La relation du voyage de de Weerdt au détroit de Magellan, avait été écrite en hollandais par Bernard Jansen; elle fut extraite et traduite en latin par un anonyme et insérée dans la *neuvième partie des Grands Voyages de Théodore de Bry*, à la suite de l'ouvrage de Joseph Acosta, sur le Nouveau Monde. Les dessins qui l'accompagnent sont faits d'imagination. C'est sur cette version que fut faite la traduction allemande de Gothard Arthus, insérée dans l'édition allemande de de Bry. Une traduction française est insérée dans le *Recueil des Voyages de la compagnie des Indes Orientales*, tom. I^er^, de l'édition de Hollande; tom. II, de celle de Rouen.

Le second voyage de de Weerdt se trouve dans la *huitième partie des Petits Voyages;* il a pour auteur Hermann de Brée, et forme la seconde partie. On le trouve dans le *Recueil des Voyages de la compagnie des Indes Orientales*, tome II, édition de Hollande; tome IV, édition de Rouen; il est compris dans le morceau intitulé : *Voyage de quinze vaisseaux hollandais commandés par l'amiral Van Warwyck.*

Les Hollandais ont toujours regardé de Weerdt comme un de leurs plus illustres navigateurs; il tient sa place dans l'ouvrage que M. Moll leur a consacré en 1825. Aucun marin de son temps n'a aussi bien connu que lui le détroit de Magellan, et n'en a donné

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de meilleurs détails. Les îles *Sébaldes* sont trois îlots situés au nord-ouest des îles Falkand ou Malouines. Le nom de de Weerdt a été souvent altéré : de Brosses l'écrit *Wert*, et Camus d'après de Bry, *Weer*, orthographe bien plus fautive puisqu'elle change la prononciation du mot.

WEERDT (*Gérard de*), fit partie de la seconde et de la troisième expéditions envoyées, en 1595 et 1596, pour découvrir le passage au nord-est, sous le commandement de Barentsz et de Heemskerk. Il écrivit la relation de ces deux voyages d'après ce qu'il avait vu lui-même, et celle du premier d'après le récit des personnes qui s'y étaient trouvées et qui s'étaient engagées dans les expéditions suivantes. Il paraît qu'il occupait un emploi considérable, car son nom figure toujours le second après ceux des chefs. Il avait dressé des cartes des pays où l'on passa l'hiver, et des parages voisins; et ce fut en les considérant et en causant avec lui que Barentsz expira. Elles ont été copiées en partie dans le *Recueil* de de Bry.

1604. GHÉRINCX (*Philippe de*), né à St.-Trond, ville du pays de Liége, étudia la médecine à l'Université de Louvain, où il obtint le grade de licencié; il reçut le doctorat dans une autre Université. Ses talens et ses connaissances l'ayant fait connaître à Ernest de Bavière, évêque de Liége et archevêque de Cologne, ce prince l'appela à sa cour et l'honora de la qualité de son *premier médecin* et de son *conseiller domestique*. Il conserva cet emploi jusqu'à sa mort arrivée à Liége, le 11 novembre 1604. On ignore s'il laissa des enfans de son mariage avec Ide Haghen qui lui survécut et se remaria avec Thomas de Rye. On a de Ghérincx le petit ouvrage suivant : *Description des fontaines acides de Spa et de la fontaine de fer de Tungre.* Liége, Guill. Morbérius, 1583, in-12.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

RYE (*Thomas de*), naquit à Malines vers 1560. Il étudia la médecine et s'y rendit assez habile pour mériter de succéder, en 1604, à Philippe de Ghérincx, en qualité de premier médecin d'Ernest de Bavière. Il paraît qu'il n'a occupé cet emploi que peu de temps. Ce médecin épousa la veuve de Ghérincx, et en eut une fille qui se maria avec Henri de Heers.

Thomas de Rye a publié : *Philippi Gheringi... fontium acidorum pagi Spa, et ferrati Tungrensis accurata descriptio, è gallicâ latinâ à Thomâ Ryetio; cujus etiàm accesserunt in descriptionem, et super naturâ et usu eorumdem fontium, observationes.* Liége, Henri Hovius, 1592, in-12.

1605. WACHTENDONCK (*Arnold de*), d'abord chanoine de l'église collégiale de St.-Barthélemy à Liége, et ensuite de St.-Martin. Il avait acquis de vastes connaissances dans les antiquités, et s'était spécialement occupé de ce qui concernait la numismatique et l'histoire de Liége. Les plus grands savans de son siècle, correspondaient avec lui, et aimaient à le consulter sur les difficultés qu'ils rencontraient dans l'étude approfondie des sciences. De ce nombre, étaient le célèbre Juste Lipse et le cardinal Baronius; le premier qui s'était particulièrement lié avec lui lors du séjour qu'il fit à Liége, le cite avec le plus grand éloge dans les deux premiers dialogues de son *Poliorceticón, sive de machinis, tormentis*, etc.; le second, dans le premier volume de ses *Annales;* on trouve aussi trois lettres de Wachtendonck dans le 3e volume de la *Correspondance* de ce cardinal.

Guichardin, dans sa *Description des Pays-Bas*, Chapeauville dans ses *Gesta pontificum leodiensium*, etc, en font mention comme d'un savant distingué; Pontus Heuterus, dans le 6e livre de son traité *De rebus burgundicis*, le cite comme l'un de ceux qui l'ont aidé

EFERUS - Recherches & Classification numériques

dans ses recherches; les géographes Ortelius et Viviane dans leurs *Itinerarium per nonnullas Galliæ Belgicæ partes* (à la suite de l'édition des *OEuvres* de Divæus donnée par Paquot), en rapportant les noms de quelques savans liégeois, font un brillant éloge d'Arnold de Wachtendonck, et louent ses vastes connaissances et ses belles qualités.

Wachtendonck a laissé plusieurs manuscrits cités avantageusement par Chapeauville et par Bouille; ce sont des collections de documens historiques, des récits d'évènemens remarquables arrivés sous le règne de Louis de Bourbon et dans les temps postérieurs. Aubert le Mire qui a consulté les manuscrits de cet auteur, avoue y avoir puisé d'utiles renseignemens pour sa collection de diplômes belges.

L'un de ses manuscrits, gros recueil in-fol. dont M. Ch. Moulan, avocat à Liége, possède l'original, contient une grande quantité de diplômes sur les libertés du clergé et du peuple, des chartes inédites fort curieuses, des lettres autographes de l'empereur Charles-Quint et de Marguerite d'Autriche à l'évêque et au chapitre de Liége, et d'autres pièces précieuses pour l'étude de l'histoire nationale.

Arnold de Wachtendonck mourut l'an 1605, le jour de Ste.-Anne. Il existait à l'ancienne cathédrale de St.-Lambert, un mausolée en marbre noir érigé en 1646, en l'honneur d'Arnold de Wachtendonck, chanoine et doyen de l'église de Liége et archidiacre du Brabant, qui fut chargé de différentes légations en France, et mourut à Liége, le 19 septembre 1633, à l'âge de 69 ans; mais il ne faut pas le confondre avec le précédent.

WACHTENDONCK (*Hermann de*), qui vivait à la même époque, et peut-être frère d'Arnold, a laissé plusieurs manuscrits sur l'histoire de Liége.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Le baron de Crassier possédait dans sa précieuse bibliothèque un exemplaire de Chapeauville avec un grand nombre d'additions et d'annotations, faites par Hermann de Wachtendonck.

M. de Gerlache, dans ses *Révolutions de Liége, sous Louis de Bourbon,* cite un supplément à la vie de Bourbon, par Wachtendonck.

Il a aussi laissé : *Appendices variæ ad historiam Leodiensem ex diversis codicibus mss. excerptæ et nitidissimè à nobili D. Hermanno de Wachtendonck propriâ manu conscriptæ, in quibus, multa reperiuntur quæ in authoribus dictæ historiæ desiderantur*, in-fol. Wachtendonck termina cet ouvrage en 1608. Ce manuscrit, qui est passé dans les mains du baron de Crassier (voir le catalogue de sa bibliothèque, n° 3448), se trouve aujourd'hui à la bibliothèque des ducs de Bourgogne, à Bruxelles.

La première partie de cet intéressant et curieux recueil, présente une description assez détaillée du pays et du diocèse de Liége, d'après Guichardin dans sa *Description des Pays-Bas,* Ortelius et Viviane dans leur *Itinerarium*, Guillelmus Neubrigensis, Hermann Schedel, Barland, Piccolimini, et Pontus Heuterus. Tout y est entremêlé de remarques du compilateur.

On y trouve ensuite des notes tirées d'un ancien manuscrit (appartenant à Hermann) et de plusieurs autres livres et chroniques, le tout servant à compléter ce qui manque dans *Jean de Warnant* plus connu sous le nom de *Joannes Presbyter.* Ce sont des extraits de *Raymond*, de *Jean de Brustem*, d'*Anselme*, de *Gilles d'Orval*, de *Gramaye*, de *Meyer*, du *Manuscrit de St.-Jacques*, de la *Chronique des Chartreux*, de *Jean d'Outremeuse*, de *Hocsem*, du *Livre des chartres de St.-Lambert*, de la *Chronique de St.-Laurent*, des *manuscrits de Radulfe de la Rive*, des papiers d'*Arnold de Wachtendonck* et de ceux d'*Arnold de Hocht*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

son ami, de *Hemricourt*, de *Langius*, de *Placentius*, de *Froissart*, de *Philippe de Comminès*, de *Monstrelet*, d'*Olivier de la Marche*, d'une *Chronique anonyme* dont l'auteur vivait vers la fin du 15e siècle (prêtée à Hermann par le chanoine Chabot), et enfin d'une foule *d'autres écrivains*.

Ces divers extraits sont accompagnés des *textes, traités, trèves, compromis, sentences arbitrales, lettres de mambournie* et d'autres pièces *fort curieuses*.

Cette immense compilation présente ainsi l'histoire de Liége depuis les premiers évêques jusqu'à Corneille de Berg. Elle fournit surtout des détails très-circonstanciés sur les temps si orageux de Louis de Bourbon et de Jean de Hornes. La conspiration de la famille d'Anthin y est exposée avec des détails jusqu'à présent inconnus aux historiens liégeois.

Dans la bibliothèque du baron de Crassier (n° 3477), on voit un exemplaire manuscrit de la *Chronique en rimes* de Jean d'Outremeuse, sur lequel Hermann avait mis des *notes de sa main* et *désigné par une croix*, les *endroits fabuleux* pour les passer légèrement.

* 1605. THOURIN (*Georges*), naquit à Liége, vers l'an 1540; il y passa une partie de ses jours et y mourut. Il fut docteur en théologie, chanoine et grand écolâtre de St.-Lambert; c'est tout ce qu'on sait de sa vie.

Thourin est auteur d'une oraison funèbre, en français, d'Anne d'Autriche, fille de Ferdinand Ier, femme d'Albert, duc de Bavière, et mère d'Ernest, électeur de Cologne et évêque de Liége; il prononça cette oraison en présence de ce dernier, dans l'église cathédrale de Liége, le 23 novembre 1590. Il la fit imprimer l'année suivante, et l'accompagna d'une dédicace à Ernest de Bavière, dans laquelle il promet, si ce prince veut bien applaudir à son ouvrage, d'en entreprendre d'autres plus considérables. Thourin n'a choisi aucun

EFERUS - Recherches & Classification numériques

texte pour son oraison, et ne s'est astreint à aucune division. Elle est remplie de hors d'œuvres et hérissée de passages d'auteurs grecs et latins; elle a enfin les défauts des discours oratoires de ce temps écrits dans une langue qui était loin d'être formée alors. Pour donner une idée de l'*éloquence française* dans le pays de Liége, au 16e siècle, nous en transcrirons quelques morceaux. L'auteur commence ainsi son discours :

« Je monte ce matin en cette chaire, tapissée de »noir, non pour y flatter les oreilles de Votre Altesse, »ou pour faire accroire ce qui ne doit être cru à ces »seigneurs très-illustres, très-révérends et très-magni»fiques (les chanoines de St.-Lambert), d'autant que je »ferais grand tort, et au nom que porte cette chaire, »et à mon état et profession. Car je ne suis pas ici »comme au temple qui fut jadis bâti des éperons des »navires Antiates, au Marché de Rome, devant la cour »de Hostilius; je ne suis au palais, ou aux parquets »d'Aréopage, ou ès places publiques d'Athènes, Co»rinthe, Ephèse, et autres telles villes du temps passé, »où l'on pouvait, et où l'on soulait haranguer à plaisir, »ains je suis en l'église de Dieu, et en chaire de vérité. »

Cet exorde qui nous paraît ridicule aujourd'hui, a probablement été applaudi au siècle de Thourin. Pour entrer dans son sujet, il feint que toute l'Allemagne s'écrie :

« Ha! que Madame Anne la Douairière de Bavière »était une dame vertueuse, sage, accorte, honnête, »pudique, dévote, charitable et grande aumônière. »Tout le clergé l'a prêchée telle, toute la noblesse l'a »chérie pour telle, tous ses sujets l'ont honorée pour »telle, tous les malades et pauvres nécessiteux l'ayant »publiée telle, la regrettent et la bénissent main»tenant. »

C'est là le morceau le plus supportable de l'oraison de Thourin. Il donne ensuite de grands détails sur

EFERUS - Recherches & Classification numériques

l'antiquité et l'illustration des maisons d'Autriche et de Bavière, et revient alors à sa *bonne princesse trépassée :*

« Elle a vécu, dit-il, avec son feu mari Albert, »trente et quatre ans, ne plus, ne moins que Sara »vequit avec Abraham, Rebecca avec Esaü, et Anne, »fille de Phanuel, avec son mari. »

Anne d'Autriche était sobre; sa parure et ses habillemens étaient modestes; elle se revêtait d'une *longue cotte* qui la couvrait toute entière, ainsi qu'on nous représente les anciennes reines d'Israël. « Elle voilait, »comme s'énonce Thourin, sa tête gravement sans »tordre folâtrement, friser et griller sa chevelure » ... Elle se rappelait les menaces que faisait le prophète Isaïe contre les dames *vaines* de son temps. L'orateur rend ainsi ces menaces d'une manière assez pittoresque :

« Pour autant que les filles de Sion se sont élevées, »et ont cheminé le col étendu, et les yeux affétés, et »ont marché se guindant, branlant et rompant leurs »pas, le Seigneur échevelera la tête des filles de Sion, »et découvrira leurs parties honteuses. En ce jour, le »seigneur ôtera l'ornement des escarpins, et les coiffres »et lunettes, et les flaconnets, et les boëtes à senteurs, »et les brasselets, et les atours, et les templettes, et les »jarretières, et les carquans, et les affiquets, et les »oreillets, et les anneaux, et les miroirs, et les toi»lettes, et les diadêmes, et les couvre-chefs, etc..... »

Thourin fait ici sans doute l'énumération des modes qui avaient alors le plus de vogue.

Pendant son veuvage, Anne d'Autriche ne sortit que très-rarement de son palais, et vécut solitairement *en sa chambrette,* ne s'occupant que de la prière. Se voyant sur le point de mourir, notre orateur lui fait tenir ce discours à ses petits-fils, les ducs de Bavière, qui étaient venus recevoir ses derniers adieux :

EFERUS - Recherches & Classification numériques

« Mes petits mignons, j'ai bien désiré vous voir »avant ma mort, pour vous laisser un bon avertisse»ment, digne de moi, qui suis votre grand'dame et »mère, digne de votre seigneur et père, mon fils très»cher, que j'aime bien tendrement, écoutez-le bien, »puisqu'il vous doit servir de mon dernier adieu. Vous »êtes, mes petits mignons, extraits de la maison d'Au»triche de mon côté; quelle maison! vous êtes du sang »de Bavière! servez à ces deux maisons de lustre, met»tant devant vos yeux la vertu de vos devanciers pour »la suivre et imiter. »

Thourin finit son oraison funèbre, en nous apprenant qu'il fut député par le chapitre cathédral, pour aller consoler le prince Ernest de Bavière, qui était alors dans son *château de Stavelot*, de la perte de sa mère. Il a joint à son ouvrage l'épitaphe en vers français d'Anne d'Autriche, et un sonnet à Ernest de Bavière, morceaux de poésie très-médiocres sans doute, mais qui montrent du moins que Thourin savait allier le commerce des muses aux devoirs de son état.

On ne lira plus aujourd'hui cette oraison funèbre d'Anne d'Autriche, qui, pour son temps, était cependant remarquable, et a trouvé des admirateurs, témoins ces beaux vers latins, adressés à Ernest, de Dominique Lampson, chanoine de la collégiale de St.-Denis, à Liége :

. . . . . Ecce
Pieridum Thourinus amor, columenque sacrarum,
Flos illibatus vatum, suadæque medulla,
Cujus mellifluâ Leodinâ ecclesia voce
Ætherei pandente sacra, et præcepta magistri
E cathedrâ resonans tanto tua gaudet alumno;
Austriacam Bavaram non fictis laudibus annam
Extollens orbi quæ te dedit inclyta mater,
Antè sata ipsa pio pia Cæsari Ferdinando :
Sic verbis pietatem ejus, sic pinxit amorem

EFERUS - Recherches & Classification numériques

In superos, hominesque, pudicitiamque; manusque
In miseros, inopesque, piâ cum mente, benignas
Semper et afflictis largas succurrere rebus, etc.

Georges Thourin est aussi auteur d'un discours latin sur le séminaire qui avait été érigé à Liége par le prince Ernest de Bavière, et de deux livres écrits dans la même langue, l'un renfermant les statuts et les lois de ce séminaire, et l'autre les motifs pour lesquels il avait été construit.

Il a traduit en français l'ouvrage suivant : *Varia de trium regum Japonicorum legatis qui nuper Romam profecti, Gregorio XIII, pont. max. obedientiam publicè præstiterunt.* Louvain, Masius, 1585. C'est une relation historique concernant les envoyés des trois rois du Japon, qui, arrivés à Rome, se soumirent publiquement à l'obédience du pape Grégoire XIII. La traduction de Thourin fut imprimée chez Morbérius. Liége, 1585, in-4°.

1608. JAUPEN (*Henri*), religieux augustin, né à Hasselt, ville du comté de Looz, vers 1541. Ayant pris vraisemblablement le titre de bachelier en théologie à l'Université de Louvain, il parvint dans la suite aux premières charges de sa province. Il fut longtemps prieur des couvens de Liége, de Hasselt et de Malines; il l'était encore de ce dernier, en 1579, lorsque la contagion apportée de Maestricht, après la prise de cette ville par le duc de Parme, ayant emporté douze Augustins, qui composaient le couvent de Hasselt, il y envoya successivement quelques religieux pour le rétablir; mais la peste continuant toujours, en emporta une partie, les autres prirent la fuite, et la maison ne fut repeuplée qu'en 1580, par des Augustins chassés de Malines, lors de la prise de cette ville, le 9 avril de cette année, par le colonel anglais, Jean de Norich, qui la livra pendant un mois entier au pillage.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Le P. Jaupen, au milieu de ces désordres, fut emmené à Bruxelles, jeté dans un cachot et traité avec une telle barbarie, qu'il en fut réduit, au rapport de Mantelius, à boire son urine pour étancher sa soif. Délivré au bout d'un mois par l'adresse de quelques catholiques, il se retira à Hasselt avec quelques-uns de ses confrères de Malines qu'il y attira ; et devenu prieur de ce couvent, il s'appliqua soigneusement à le rétablir.

Il ne travailla pas avec moins de zèle à combattre les erreurs de *Jean Bacx* (voir Ernest de Bavière), curé de cette ville, qui séduisait les habitans par ses prédications hérétiques, feignant cependant d'être orthodoxe. Le P. Jaupen réfutait après-midi dans son église, ce que le curé avait prêché le matin dans la sienne, et ses travaux eurent l'approbation de l'évêque Ernest de Bavière, qui délivra enfin Hasselt de ce mauvais pasteur en 1589.

Revenant un jour de la visite du couvent de Wesel, ce religieux fut arrêté par les Calvinistes, qui le retinrent prisonnier durant 24 jours et ne le relâchèrent qu'après s'être fait compter 2,000 florins pour sa rançon.

Il avait été élu provincial aux chapitres de son ordre, tenus à Louvain, le 16 juin 1589, et à Bruxelles, le 10 avril 1598. Ayant rempli chaque fois avec honneur les devoirs de cette charge; on voulut encore la lui confier de nouveau, en 1607, mais il la refusa, et mourut peu de temps après, le 26 juin de l'année suivante.

Il a laissé des sermons (*conciones*), apparemment en latin, qu'il avait retravaillés durant son séjour à Malines. Sweertius espérait, en 1627, qu'ils seraient publiés ; mais ils sont restés inédits.

Le P. Jaupen était bon prédicateur, homme industrieux, ferme et plein de ressources dans les situations les plus embarrassantes, modeste d'ailleurs, et très-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

attaché aux devoirs de sa profession. Il fit beaucoup de bien à son ordre qui lui fut redevable de l'érection du couvent de Bruxelles et de quelques colléges d'humanité.

Il y a lieu de croire qu'il était neveu du P. Thomas Jaupen, augustin, qui, ayant été chargé en 1505, du soin de l'établissement de son ordre à Liége, y jeta peu après les fondemens de l'église, ainsi que du couvent situé sur le quai d'Avroy, qu'il gouverna en qualité de prieur, depuis 1507 jusqu'en 1533.

* 1609. HALLET (*Gilles*), fils de Jean et d'une sœur de Jacques Damery, né à Liége. Il alla se fixer assez jeune, à Rome. Gilles avait de l'invention et possédait à fond les principes de l'art de peindre. On voyait à Liége autrefois plusieurs beaux dessins de sa façon, mais la plupart ont malheureusement péri, lors du bombardement de cette ville, par les Français en 1691. Il dessina, à Rome, la planche de son tableau de la *Translation par les Anges de la maison de la Sainte Vierge, à Lorette.* C'est un nommé Fariat qui l'a gravée; elle valut à Gilles cent ducatons romains. On lit au bas de cette belle estampe : *Ægidius Hallet invenit et delineavit; Bened. Fariat sculpsit Romæ.*

Il paraît que Gilles Hallet termina ses jours dans cette grande ville; mais en mourant, il avait les yeux fixés sur sa patrie, puisqu'il laissa, par son testament, ses biens pour l'entretien d'un hôpital, situé dans la paroisse de *Ste.-Foi,* aux portes de la ville de Liége, en faveur des pauvres de cette paroisse où il était né.

1609. GREMBERG (*Guillaume de*), philosophe, jurisconsulte, habile négociateur, était de la famille des barons de Berg. Il fit d'excellentes études, visita les plus célèbres Universités de l'Europe, et reçut le bonnet de docteur à Rome. Le pape Grégoire XIII lui accorda son estime et l'admit au rang de ses prélats domes-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

tiques. C'est lui qu'il chargea d'aller porter à l'évêque Gérard de Groësbeck, le chapeau de cardinal. Ce prélat, charmé du mérite de Gremberg, et plus encore sans doute de sa mission, le nomma chanoine de la cathédrale et son conseiller intime. Ernest de Bavière l'honora aussi de sa confiance et le chargea d'une mission auprès du duc de Parme, lorsqu'en 1585, ce prince assiégeait la ville d'Anvers ; à son retour, il fut élu doyen de l'église de Liége.

Gremberg succéda à Lævinus Torrentius dans l'évêché d'Anvers, et parvint dans la suite au siége archiépiscopal de Cambrai. Ce prélat estimé de son vivant, mourut le 25 avril 1609, emportant les regrets du peuple, dont il avait su partout gagner la confiance et l'amour. Il laissa par son testament divers legs pieux assez considérables aux églises de Liége, d'Anvers et de Cambrai.

1609. VOES ou VOSSIUS (*Gérard*), théologien et littérateur, naquit vers le milieu de l'autre siècle, à Hasselt ou à Borchloon, au comté de Looz. Il embrassa l'état ecclésiastique, devint protonotaire apostolique et doyen de la collégiale de Tongres. Il était docteur en théologie, et d'ailleurs fort versé dans la littérature grecque et latine. Pendant un séjour qu'il fit à Rome, il obtint l'estime des cardinaux Sirlet et Caraffe, et du pape Grégoire XIII, desquels néanmoins il ne reçut aucun bienfait, à ce que dit son panégyriste Vittorio Rossi. Mais ils lui avaient facilité l'accès des bibliothèques d'Italie, où il recueillit des copies et des extraits de plusieurs ouvrages des pères de l'église. Il mourut à Liége, le 25 mars 1609, et non en 1625, comme le suppose Moréri. L'épitaphe inscrite sur sa tombe par son frère, et que l'on voyait dans l'église du séminaire de cette ville, fixe expressément la date de son décès et ne lui donne que le prénom de Gérard : c'est par

EFERUS - Recherches & Classification numériques

erreur que Dupin y joint celui de *Jean ;* ce qui a induit à le confondre quelquefois avec Gérard-Jean Vossius. Il a publié :

1° *Rethoricæ artis methodus per quæstiones.* Louvain, 1571, in-8°.

2° *Commentaire sur le Songe de Scipion.* Rome, 1575, in-8°.

3° Divers morceaux qui appartiennent à la littérature ecclésiastique, savoir, quelques *discours* de saint Chrysostôme, en grec, avec une *version latine.* Rome, 1580, 3 vol. in-4°.

4° *De charitate*, sermon de Théodoret qu'il a donné dans les deux langues, avec des *notes* et des *variantes.* Rome, 1585, in-fol.

5° *Gesta ac monumenta Gregorii papæ IX, cum scholiis.* Rome, 1586, in-fol. Valère André prétend qu'il parut la même année à Rome, un *traité de physique* du dominicain Silvestre de Ferrare, accompagné d'une *préface* de Gérard Vossius.

6° Les *œuvres complètes de saint Ephrem, avec interprétation et remarques*, 3 vol. in-fol. Rome, 1589, 93 et 98. La bibliothèque de Ste.-Geneviève à Paris en possède un exemplaire. Cologne et Anvers, 1603 et 1619, in-8°. Il est le premier éditeur des œuvres de ce saint.

7° *De consideratione libri V.* Rome, 1594, in-4°. Cologne, 1605, in-8°. On y trouve les commentaires qu'il a faits sur ces cinq livres, qu'il a dédiés au pape Clément VII.

Gérard Vossius avait, selon toute apparence, quitté l'Italie, entre 1598 et 1604, car il publia cette année, à Mayence, les *Ecrits de saint Grégoire Thaumaturge,* avec sa *vie*, des *notes* et quelques *mélanges.* Mayence, 1604, in-4°.

Il avait préparé, ainsi que le dit son épitaphe, une édition des *œuvres* de saint Léon, pape ; mais il n'eut

EFERUS - Recherches & Classification numériques

pas le temps d'achever ce travail, non plus que celui qu'il avait entrepris sur les *actes et les lettres* du pape Hilarius.

Vossius mérite d'être compté parmi ceux qui ont mis en lumière les monumens de la littérature ecclésiastique.

1610. SAMÉRIUS (*Henri*), né vers 1540, au village de Samrèz près de Marche en Famène, se fit jésuite à Cologne, en 1561. Son habilité dans le maniement des affaires lui acquit l'estime de ses supérieurs qui lui confièrent la direction de quelques colléges, et celle des jésuites employés dans les armées. Il fut pendant quelques années le confesseur secret de Marie Stuart, reine d'Ecosse, qui, pendant sa détention, avait souhaité un religieux de la compagnie de Jésus, pour prendre ses avis. Le P. Samérius s'introduisit auprès de cette infortunée princesse, déguisé en médecin; mais quelques soupçons s'étant élevés sur sa prétendue profession, il fut forcé de se retirer.

Les Anglais s'étant rendus maîtres de Stewich, en 1592, le P. Samérius fut emmené prisonnier, et accusé de crimes énormes devant le comte Maurice de Nassau : on l'accusa même d'avoir attenté à la vie de la reine Elisabeth; mais le comte ayant reconnu son innocence, le traita avec douceur, lui fit rendre ses effets, et le renvoya en liberté. Il mourut à Luxembourg, le 5 janvier 1610, dans la 70ᵉ année de son âge.

Samérius était très-versé dans l'histoire sacrée, et surtout dans la chronologie, qu'il a traitée avec beaucoup d'exactitude dans l'ouvrage intitulé : *Chronologia sacra ab orbe condito usque ad Christum natum.* Anvers, Hier. Verdussen, 1608, in-fol., p. 67.

* 1610. PALUDANUS (*Henri*), naquit dans le pays de Liége vers 1570. Son véritable nom était *Desmarets, Van den Poel, Van den Broeck*, ou *Van den Broich.*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Après avoir achevé son cours d'humanités, il résolut d'embrasser la vie religieuse et prit l'habit de Récollet à Liége; il fit sa profession entre les mains du P. Mathias Sylvius, alors gardien du couvent de cette ville, où il prêcha pendant 12 ans. En 1610, le P. Paludanus était lecteur en théologie au couvent de Brüll, dans l'archevêché de Cologne, où ses supérieurs l'avaient envoyé depuis quelque temps. Il a publié :

1° *R. P. F. Didaci de la Vega, ordinis S. Francisci, S. Theol. lectoris, conciones et exercitia pia super evangelia dominicalia totius anni. Tomus primus, ab adventu Domini usque ad festum Pentecostes. Opus novum... ab Henrico Paludano... in latinum conversum.* Cologne, 1610, in-8°. Ce 1er tome est dédié au prince Ferdinand de Bavière, coadjuteur de l'archevêché de Cologne et de l'évêché de Liége. — *Tomus secundus, à festo Pentecostes usque ad adventum Domini.* Cologne, 1610, in-12. Il est dédié au P. Jean de Neyen, commissaire-général des Récollets pour les provinces belgiques.

2° *R. P. F. Didaci de la Vega, Toletani, ordinis S. Francisci de observantiâ, S. Theolog. lectoris, paradisus gloriæ sanctorum, eorumque triumphus. Conciones et exercitia pia super festa totius anni. Opus novum, multiplici eruditione refertum, in quo de eximiis sanctorum meritis luculenter agitur, ab Henrico Paludano, minoritâ observantino leodiensi, in latinum conversum.* Cologne, 1610, in-8°. Quelques exemplaires portent la date de 1612. Dédié au P. Mathias Sylvius.

* 1610. FOUR (*Pierre de*) dit *de Salzéa*, peintre liégeois. Il fut l'élève de Lambert Lombard, sous lequel il fit d'abord des progrès assez rapides dans l'art de peindre. De tous les disciples de ce grand maître, Jean Ramaye et Pierre de Four sont ceux *qui ont le mieux imité sa manière.*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Né d'une famille distinguée, cette circonstance ne contribua pas peu, après la mort de son maître, à lui donner de la vogue. De Four eut donc le bonheur, jeune encore, d'être employé à la composition de plusieurs grands ouvrages; il put exposer aux yeux du public quantité de tableaux, dont les figures sont à peu près de grandeur naturelle : enfin, il acquit bientôt une réputation *qui surpassa en quelque manière celle de Lombard;* quoique son tableau, accompagné de volets, qui est sur le grand autel de l'église de Saint-Jacques, à Liége, ne puisse être comparé aux morceaux de cet illustre peintre.

Un des chefs-d'œuvre de de Four, est le *Tombeau de l'évêque Gérard de Groësbeck*, portant au bas l'année 1580, avec des vers latins de Dominique Lampson. Ce tableau était dans l'ancienne église cathédrale. Il était orné de volets; l'un offrait le *portrait de ce cardinal, soutenu par son patron St. Gérard,* et l'autre, *un homme avec des enfans.* Ces volets sont beaux, mais notre artiste ne s'est pas modelé ici sur Lombard. En général, les figures du principal sujet de cette peinture sont *pesantes et leurs attitudes grossières; le coloris en est obscur.*

Il y avait encore un autre tableau de de Four dans cette même église, représentant *J. C. au jardin de Gethsemani avec ses disciples endormis.* Le coloris de cette pièce est plus clair que celui de ses autres tableaux; elle est aussi ornée de volets; sur l'un est peint *Jean de Harff*, chanoine de la cathédrale de Liége et abbé d'Amay; et sur l'autre, *Jean de Withem*, aussi chanoine de cette église et archidiacre d'Ardenne. Les portraits de ces deux ecclésiastiques *sont fort bien*, ils sont dans une attitude naturelle, ce qui atteste le talent de l'artiste. Ce tableau est de l'an 1578.

On en voit encore un autre de de Four, avec des

EFERUS - Recherches & Classification numériques

volets comme les précédens, dans l'église de St.-Barthélemy, à Liége, représentant *saint Michel.* Ce morceau *a été très-estimé;* il est bien peint, et le dessin en est exact; il était déjà *très-enfumé* vers la fin du 17ᵉ siècle, tandis que le tableau du même artiste, de l'autel de St.-Etienne, dans la même église, qui a été fait peu de temps après, paraissait encore alors *très-beau.* Ce dernier tableau est une *déposition de la croix*, dont le fond est encore plus clair que celui des autres tableaux de notre peintre. Cette *déposition* tient beaucoup du goût de Lombard: *les figures y sont peintes en portraits:* on y voit le nom de l'auteur et l'année 1610.

Cet artiste a joui de son temps d'une assez grande renommée; on ne peut, en effet, lui refuser du génie, ce que prouvent les différens sujets qu'il a traités et le nombre considérable d'ouvrages qu'il a laissés à Liége. Mais comme le coloris de plusieurs de ses tableaux ne s'est pas soutenu, on ne doit pas être surpris s'il est presque oublié aujourd'hui.

Quoique Pierre de Four eût beaucoup travaillé pour les églises, il ne s'enrichit pas; et il paraît même qu'il avait peu d'économie et peu d'ordre dans ses affaires, puisque la tradition nous apprend qu'il a habité, sur la fin de ses jours, comme *garde-maison*, l'hôpital de St.-Jacques de Liége, sur le quai d'Avroy, où probablement il est mort.

C'est sans doute ce qui a donné lieu de dire que Lambert Lombard était mort de misère dans un hôpital, parce qu'on l'aura confondu avec Pierre de Four, qui est celui de ses élèves, en y comprenant Jean Ramaye, dont les tableaux approchent le plus de sa manière de peindre.

1611. CLARIUS (*Jean*) ou CLAEREN naquit à Tongres, en 1547. Il vint fort jeune à Louvain, où, après avoir fini ses humanités, il étudia la philosophie au

EFERUS - Recherches & Classification numériques

collége *du Porc*, et eut le vingtième rang à la promotion générale des arts, en 1569. Quelque temps après, il régenta les belles-lettres dans le même collége, et obtint, au moyen des priviléges de la faculté des arts, un canonicat de l'église collégiale de St.-Denis, à Liége, et un autre de St.-Pierre, à Lille, en 1585.

En 1571, on lui confia la direction de la maison de *Standonck*, d'où il passa au collége de *Ste.-Anne* qu'il gouverna jusqu'en 1591, époque où il fut fait président du *Grand-Collége*.

Le prince Ernest de Bavière, évêque de Liége, ayant érigé à Louvain un séminaire pour les jeunes gens de son diocèse, en offrit la présidence, en 1605, à Clarius qui l'accepta sur les instances de Juste Lipse.

Comme il n'était encore que simple bachelier en théologie, en 1576, il prit le bonnet de docteur, et neuf ans après ayant été nommé professeur royal, il expliqua, en cette qualité, le *Maître des sentences* jusqu'en 1596, où l'on substitua à cet auteur la *Somme de St. Thomas*. Clarius fit des leçons sur ce dernier durant quinze années.

Après la mort du docteur Stapleton, le cardinal André d'Autriche, alors gouverneur des Pays-Bas, avait pourvu Clarius de la prévôté d'Hilverenbeeck : il était de la régence de la faculté de théologie, et fut élu deux fois recteur de l'Université.

Clarius mourut au *Séminaire de Liége*, à Louvain, le 22 août 1611, à l'âge de 63 ans, laissant *deux bourses* pour des étudians de cette maison. Son corps repose dans le chœur de St.-Pierre, où il était chanoine de premier rang.

Il était versé dans la littérature et la théologie, et excellait surtout dans l'art de gouverner la jeunesse. On a de lui :

1° *Ode in Guilielmum à Nassau, regis catholici vasallum perduellem, et ecclesiæ Christi hostem.* Mons,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1581, in-12. C'est un poème en vers iambiques dimètres.

2° *Satyra in Guilielmum à Nassau. Auctore J. C. Proverb.* 12. *Consilia impiorum fraudulenta.* 1584, in-12, sans nom de ville, ni d'imprimeur. Il y rappelle la pièce précédente, lorsqu'il apostrophe ainsi le prince d'Orange, qui voulait empêcher Ernest de Bavière de parvenir à la principauté de Liége :

Aut quam salutem Legia
Auctore te speraverit?
Eamne, quam provinciis
Dolet propinquis redditam?

Ut impotenti audaciâ
Sacra et prophana poteras,
Et te tyrannum libera
Gens sempiternum perferat?

Sed ista pridem crimina
Fixere telo vindice
Jambi minaces, queis tuam
Rabiem citati pressimus.

Clarius a mis une épigramme au commencement des *Natales sanctorum Belgii* de Jean Molanus, et a soigné l'édition du *Traité* de Jean de Lens, son collègue : *De fide, spe et charitate.*

Il a laissé manuscrits :

1° *Commentaria in 3am partem Summæ D. Thomæ, de ecclesiæ sacramentis.*

2° *Commentarius Joan. Clarii in Evangelium secundùm Joannem*, in-4°.

* 1612 GUILLON (*Gilles*), théologien et mathématicien liégeois. Il fut d'abord chanoine de l'église collégiale de St.-Martin, et ensuite curé de la paroisse de Sainte-Marguerite près de Liége. Nous ignorons les motifs qui lui firent abandonner cette cure pour aller à Rome, où il séjourna plusieurs années. Il mit ce temps à profit

EFERUS - Recherches & Classification numériques

pour se perfectionner dans les sciences. Il vécut familièrement dans cette ville avec Christophe Clavius dont on a un *traité sur l'Algèbre*, que Guillion a traduit en français avec l'approbation de ce savant.

De retour de Rome, il se fixa dans la ville de Gransée en Bourgogne, où il obtint une prébende et le décanat du chapitre collégial de cet endroit; assailli enfin de différentes maladies, il y termina sa carrière à la fleur de l'âge. Le comte de Gransée et ses enfans auxquels il avait donné des leçons de mathématiques le regrettèrent singulièrement.

Gilles Guillion dédia à François et à Maximilien de Billé, fils de Charles de Billé, seigneur de Vierset et haut-avoué de Huy, son *Arithmétique avec les jetons et la croye*. Il se plaint, dans cette dédicace, de la fortune *qui lui a fait*, dit-il, *expérimenter les durs fléaux de sa rigueur*. Cette inconstante déesse ne lui fut pas toujours cruelle, et ce fut dans un de ces momens où elle le laissa tranquille, qu'il rédigea sa *Nouvelle Méthode* de compter, méthode qui peut servir à ceux qui savent lire et à ceux qui ne le savent pas : c'est pour ces derniers principalement qu'il donne les principes de l'arithmétique avec *les jetons et la croye*. Cette dédicace est suivie de quelques pièces très-médiocres de poésie en latin et en français. On trouve à la fin de ce livre, une approbation d'un chanoine de la cathédrale de Liége, nommé Charles Oley, qui pense que l'ouvrage de Gilles Guillion ne sera pas seulement utile à ceux qui voudront apprendre l'arithmétique, mais qu'on pourra aussi l'opposer aux *piperies des hérétiques*, et qu'il contribuera à *découvrir la grande imbécillité, turpitude et impiété* de ces nouveaux sectateurs. En effet, l'auteur termine chaque chapitre de son traité par des réflexions et des argumens dirigés contre les Luthériens et les Calvinistes.

Foppens qui nous représente Gilles Guillion comme

EFERUS - Recherches & Classification numériques

un *profond théologien* et un *grand mathématicien*, est aussi persuadé que les réflexions et les argumens de cet auteur sont très-solides et très-propres à confondre les ennemis de la religion. On a de lui :

1° L'*Arithmétique avec les jetons et la croye*. Liége, Léonard Streel, 1604, in-8°.

2° *De l'invocation et de l'intercession des saints*. Liége, 1605, in-4°; après lequel traité se trouve une *Vie de St. Lambert*, par le même auteur. Il composa ce *Traité* à l'occasion du miracle suivant, dont il fit imprimer la relation.

En 1605, un garçon âgé de dix ans, de la paroisse de Ste.-Marguerite, devenu impotent par suite d'un *crachement de sang* qui durait depuis six mois, fit tant d'instances auprès de ses parens, qu'ils lui permirent d'aller visiter la chapelle de St.-Léonard, située à l'extrémité de l'un des faubourgs de la ville de Liége; il y alla avec ses béquilles et assisté de sa sœur. Comme il était en prières, ses forces l'abandonnant tout à coup, il tomba le visage contre terre sans pouvoir se relever, que par le secours des assistans. Revenu à lui, il redoubla ses prières à Dieu par l'intercession du Saint, qui obtint sa guérison si entière, qu'il retourna chez lui sans aucune assistance, et à la vue de tout le monde.

Quelques jours après, on ordonna une procession, en actions de grâces, depuis la paroisse Ste.-Marguerite jusqu'à la chapelle St.-Léonard; durant toute la cérémonie, ce jeune homme marchait, vêtu d'une robe blanche, portant un cierge à la main, et faisant le chemin à nu-pieds.

3° Un *Abrégé de l'arithmétique avec les jetons et la croye*.

4° *Optique et ses démonstrations mathématiques*.

5° *Astronomie vulgaire avec les cycles solaires et lunaires*.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

6° *La théorie et la pratique de construire et fortifier les villes et châteaux.*

1612. BAVIÈRE (*Ernest de*), évêque de Liége, abbé de Stavelot et archevêque de Cologne, savant naturaliste. Il était fils d'Albert, duc de Bavière et d'Anne d'Autriche, fille de l'empereur Ferdinand.

Après la mort du cardinal de Groësbeck, quatre concurrens se présentèrent pour lui succéder : le duc de Parme alors gouverneur des Pays-Bas, l'archiduc Mathias, le prince Ernest et le duc d'Alençon, frère de Henri III, roi de France. Les envoyés de ce dernier qui se trouvaient à Liége pour y recommander leur maître, alléguaient en sa faveur, *que par son affection pour le pays, et par la puissance de sa maison, il affermirait solidement la liberté que la nation avait si fort à cœur, et maintiendrait la neutralité au milieu des agitations des princes voisins.*

Le 29 janvier 1581, le chapitre, malgré les intrigues de la France, de la Hollande et de l'Espagne, ayant élu à l'unanimité le prince Ernest, il fut proclamé, suivant la coutume, du haut de la tribune, en langue *latine, française* et *allemande.* Le peuple applaudit d'autant plus à ce choix, qu'outre sa haute naissance et les alliances de sa maison, certaines grâces répandues en sa personne, lui conciliaient les esprits et captivaient les cœurs; regardant ces avantages comme les signes certains d'un excellent naturel et les présages d'un gouvernement doux et paisible.

Peu de jours après son élection, il partit pour l'Allemagne afin de mettre ordre à ses affaires domestiques. Etant passé par Stavelot, les religieux des deux monastères le choisirent pour abbé, en remplacement de Groësbeck.

Le jour de Pâques (1581), un ouragan affreux accompagné de pluie et de grêle, enleva les toits de

EFERUS - Recherches & Classification numériques

plusieurs églises à Liége; la grande vitre de l'église collégiale de Ste.-Croix représentant *les Sibylles*, fut fracassée; plusieurs maisons furent emportées, les arbres déracinés, et il périt un assez grand nombre de personnes écrasées sous les ruines.

Après une assez longue absence, Ernest annonça son retour aux états et arriva à Visé, d'où il partit pour Liége le 15 juin. Jamais évêque ne fit son entrée solonnelle dans cette ville, avec plus de pompe.

A son arrivée au pont de Creyr sur le chemin de Coronmeuse, où trois compagnies de dix hommes bordaient le quai, les deux bourgmestres de la cité, accompagnés du conseil de ville, des commissaires et du grand greffier, après avoir mis pied à terre, le complimentèrent, l'un en *français*, et l'autre en *allemand*, et lui firent prêter le serment accoutumé.

Ernest s'avança ensuite vers la ville, marchant au milieu des deux bourgmestres, et recevant avec bienveillance, toutes les demandes en grâce que les criminels en foule, venaient lui présenter suivant l'usage.

Comme on approchait du couvent de St.-Léonard, les bourgmestres lui présentèrent les clefs de la cité qu'il leur rendit grâcieusement, *ne doutant pas*, dit-il, *qu'ils continueraient à les garder fidèlement; ajoutant que pour lui, il voulait vivre et mourir avec ses sujets.*

A l'approche du cortège, la porte St.-Léonard fut fermée par un des membres de la compagnie des arbalétriers. Malgré les cris répétés : *Ouvrez donc la porte au prince*, on n'en fit rien; les bourgmestres dépêchèrent alors l'un des valets de ville, qui la fit ouvrir, après en avoir réitéré l'ordre par trois fois.

Lorsqu'Ernest eut passé la porte St.-Léonard, l'enseigne de la compagnie des arbalétriers qui marchait à la tête des *empereurs* (c'est ainsi qu'on appelait ceux qui avaient tiré l'oiseau, trois années consécutives), lui présenta le drapeau qu'il toucha, promettant de con-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

server à cette compagnie *ses droits, priviléges* et *libertés.* Il s'avança ensuite dans la ville, aux applaudissemens et acclamations du peuple, au milieu des trente-deux métiers en armes, rangés en haie sous leurs drapeaux, depuis la porte St.-Léonard jusqu'à l'église St.-Lambert.

Une troupe de hallebardiers à cheval ouvrait la marche : les gouverneurs des villes et forteresses du pays, revêtus de manteaux de soie doublés de bleu, garnis de franges d'argent et enrichis de colliers de la Toison-d'Or, dont le prince leur avait fait présent, précédaient la noblesse liégeoise; venaient ensuite Philippe de Croï, prince de Chimai, avec un cortège de 150 chevaux; le prince d'Aremberg suivi de 166 chevaux; Guillaume de Bavière, duc de Juliers, avec une suite de 350 cavaliers, 64 valets de pied, et de tous ses gouverneurs de places et conseillers de cour; le duc Ferdinand de Bavière, avec un cortège de 200 chevaux et 100 valets de pied; et Charles de Croï, duc d'Arschot, suivi d'environ 100 chevaux et d'un grand nombre de valets de pied. Enfin on voyait l'évêque Ernest de Bavière suivi de 852 cavaliers et de 37 valets de pied; il marchait entre les deux bourgmestres de la cité, André d'Ans et Georges Goswin.

Lorsque le prince fut arrivé devant l'église de Saint-Georges, il y trouva un arc de triomphe haut de 105 pieds avec trois portiques, orné de quantité de machines et de devises à sa gloire, et entouré de jeunes filles d'une beauté choisie magnifiquement parées. On vit aussitôt descendre aux pieds d'Ernest, la figure d'un *pin*, emblême des armes de la ville, et une jeune personne d'une beauté rare, habillée en *déesse*, qui, au son d'un mélodieux concert d'instrumens, déclama, au nom de la cité et du pays, des vers en son honneur, et lui offrit ensuite, dans une riche corbeille, des bijoux et des vases d'argent pour une valeur d'environ 4,000 florins Brabant.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Un château artificiel construit du côté de la Meuse faisait voir cette rivière tout en feu, au moyen de l'artillerie.

Sur la place du Grand Marché, on avait élevé quatre théâtres séparés l'un de l'autre par des pyramides de 60 pieds de hauteur. Le 1^er^, qui représentait l'état ecclésiastique, laissait voir quatre jeunes hommes en habits de filles figurant l'église, la foi, l'espérance et la charité, qui, après avoir complimenté Ernest, lui offrirent une petite figure d'or, qui était celle de la foi. Au 2^e^, où l'on voyait l'état-noble, sous divers emblêmes, on lui présenta une épée garnie en or. Au 3^e^, qui représentait le tiers-état ou le peuple, on lui fit don d'un cœur d'or. Sur le 4^e^, on voyait un homme du commun, accusé du crime de lèze-majesté, en posture de suppliant aux pieds d'un juge, tenant en ses mains l'inscription suivante gravée en lettres d'or : *Audiatur altera pars*, ou *il faut entendre l'autre partie ;* paroles familières à ce prince.

Il fut ensuite complimenté dans la salle des échevins, au lieu dit le *Détroit*, situé entre la maison de ville et l'église cathédrale, et prêta le serment suivant la formule qu'on lui présenta.

Comme il se disposait à descendre de cheval au bas des degrés de St.-Lambert, le chantre de cette église faisant semblant de l'assister, mit la main sur la selle, en signe qu'elle lui appartenait aussi bien que le cheval. On le revêtit ensuite d'une soutane et d'un rochet, puis s'étant avancé jusqu'au lieu où les chanoines l'attendaient, vêtus en robes de soie (présent que chaque nouvel évêque était dans l'usage de leur faire à son inauguration), le grand prévôt le complimenta au nom du chapitre et le conduisit à l'église cathédrale, à l'entrée de laquelle il lui fit toucher la corde d'une cloche, en qualité de *marguillier d'Alken*, office d'un rapport considérable aux évêques, sans aucune charge

EFERUS - Recherches & Classification numériques

pour eux. Après s'être mis à genoux devant le maître-autel, on lui fit lecture d'une capitulation qu'il jura d'observer ; alors on le conduisit comme en triomphe au palais épiscopal.

Le premier acte de son administration fut d'établir, de concert avec le magistrat et le conseil de la cité, une police sévère à l'égard des étrangers, des vagabonds et des voleurs.

Sous son règne, les Jésuites alors regardés comme les plus fermes soutiens du catholicisme contre les idées nouvelles, trouvèrent appui et protection de sa part. Ils se répandirent, par ses soins, dans tout le diocèse où ils établirent des colléges. Il leur donna dès 1581, le couvent des frères de St.-Jérôme à Liége, auquel ils unirent un peu plus tard l'île de Notger, par un pont construit d'une manière remarquable pour le temps.

En 1582, Erard de la Sauvenière, surnommé *Pitabole*, ayant assassiné à Dinant un chanoine ainsi que son neveu, sa nièce et sa servante, pilla la maison et s'enfuit. Les échevins de cette ville, sur quelques soupçons, firent saisir et condamner à mort l'un des parens du défunt, par un jugement précipité. Quelque temps après, le meurtrier étant revenu à Dinant, fut appréhendé pour d'autres faits, et ayant été appliqué à la question, avoua qu'il était l'auteur du meurtre de ce chanoine : il fut donc tenaillé dans les carrefours et mis sur la roue; mais le tribunal des échevins de cette ville fut depuis lors privé du droit de juger à mort.

En 1585, Ernest fut élu évêque de Munster, en remplacement de Guillaume, comte de Meurs, et fils du duc de Juliers, qui avait abdiqué pour se marier.

Peu de temps auparavant, le chapitre de Cologne l'avait choisi pour succéder à Truchses, qui en était archevêque, mais qui, pour épouser la belle Agnès de Mansfeld, avait embrassé la religion protestante, sans

EFERUS - Recherches & Classification numériques

vouloir pour cela abandonner son siége. Cette nouvelle élection fut une cause de guerre entre ces deux prélats, dont le pays de Liége eut beaucoup à souffrir.

Gebhard Truchsès, neveu du cardinal d'Augsbourg, descendait d'une noble et ancienne famille de Souabe. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut nommé doyen du chapitre de Strasbourg; et en 1577, il fut élu archevêque de Cologne, sur la démission de Salentin, comte d'Isenbourg, qui, resté le seul mâle de sa famille, abdiqua pour se marier. En 1579, l'empereur le désigna l'un de ses commissaires à la diète convoquée à Cologne, pour aviser aux moyens de pacifier les troubles des Pays-Bas. Gebhard proposa d'appeler sur cette assemblée les bénédictions du ciel, par une procession à laquelle furent invités les religieux et religieuses du voisinage. Il y vit la belle Agnès de Mansfeld, chanoinesse de Guérichen, et conçut pour elle une passion si violente et si subite qu'on la regarda comme *un effet de la magie*. Les frères d'Agnès l'ayant menacé de le tuer s'il ne réparait pas le scandale qu'il avait donné, Gebhard épousa secrètement sa maîtresse au mois de janvier 1582.

Voulant conserver avec sa femme l'électorat de Cologne, il fit profession de la réforme, qu'il tenta d'introduire dans son diocèse; mais le chapitre et les magistrats de Cologne se réunirent pour s'opposer à son dessein, et Gebhard ne croyant plus devoir garder aucun ménagement, conduisit son épouse à Rosenthal, où il fit bénir leur mariage par un ministre Luthérien.

L'empereur et le pape ayant épuisé tous les moyens de douceur pour le ramener, il fut excommunié par le Saint-Siége; et le chapitre de Cologne élut à sa place Ernest de Bavière, évêque de Liége. Gebhard, alors, leva des troupes pour se maintenir dans la possession de son archevêché, mais il fut chassé de Bonn, et obligé de se réfugier en Hollande avec sa femme,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

en 1584. Il y prit du service et fit la campagne de 1586, sous les ordres du comte de Leicester.

Ayant fait demander à la reine Élisabeth, la permission de passer en Angleterre, il ne put l'obtenir; cependant cette princesse donna l'ordre à son ambassadeur à La Haye de lui compter deux mille écus. La belle Agnès se flattant de réussir à changer la résolution de la reine, par le moyen du comte d'Essex, se rendit alors à Londres; mais Élisabeth, instruite que son favori avait offert à Agnès un appartement dans sa maison, la fit rembarquer sur-le-champ, après lui avoir fait donner mille écus pour les frais de son voyage.

Gebhard parvint à rentrer dans Bonn en 1587; il en fut chassé de nouveau l'année suivante, et il perdit en 1589, Rhinberg, la seule ville qui lui resta dans l'électorat de Cologne. Il se vit réduit à mendier, en Allemagne, des secours qu'il ne put obtenir, et il y mourut misérable, en 1601. Michel d'Isselt a donné l'histoire des guerres de Gebhard et d'Ernest de Bavière, en faveur duquel beaucoup de Liégeois prirent les armes.

Werner, comte de Salm en Ardenne, colonel de cavalerie sous Charles IX et Henri III, rois de France, se distingua dans cette guerre, où il prit parti pour Ernest, qui, pour le récompenser de ses services, lui conféra l'investiture du château et seigneurie de Bedbure; mais Adolphe, comte de Limbourg, le fit prisonnier et l'enferma au château de Kaiserwerth. Hermann Adolphe, l'un des fils de Werner, chanoine de Cologne et doyen de Strasbourg, gouverneur de la Basse-Alsace, était si zélé pour la foi catholique, qu'ayant été fait prisonnier par les Suédois, il leur dit, *qu'il aimait mieux être coupé par tronçons, en guise des saumons qu'il portait dans ses armes, plutôt que de renoncer à la foi qu'il devait à Dieu, et de manquer de fidélité à César.*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Comme on avait transporté hors du pays une grande quantité de grains pour les troupes du duc de Parme, lorsqu'il assiégeait Anvers, il devint si rare, que le muid d'épeautre se vendit jusqu'à vingt-six florins Brabant, la mesure de froment huit, et celle de seigle sept. Pour remédier à ces maux, on fit venir des grains de l'Allemagne, et Ernest en défendit la sortie. L'année suivante 1587, la famine fut si grande dans les Pays-Bas, qu'on abandonna la culture des terres, le commerce fut ruiné, les villages et même les bourgs devinrent déserts, un grand nombre de personnes moururent de faim, et l'on vit beaucoup d'individus en habits de soie, qui allaient mendier leur pain.

Après deux années d'absence, durant lesquelles il s'était occupé à régler les affaires de l'électorat de Cologne, Ernest revint à Liége, et assembla les états. Il leur remontra la nécessité d'arrêter les appels à la chambre impériale.

Dans son système de maintenir, à tout prix, la religion catholique dans ses états, ce prince publia un mandement en 1588, portant en substance, « qu'il » veut que tous les habitans du pays de Liége fassent » profession ouverte de la foi et religion catholique, » apostolique et romaine, et qu'il ne soit permis à per- » sonne d'en professer ou enseigner aucune autre, ni » vendre des livres ou images capables de flétrir ou » d'offenser la foi, la religion ou la piété chrétienne. » Il y assigne un terme dans lequel tous ceux qui ne voudront pas se conformer à cet édit, en professant la religion catholique, apostolique et romaine, seront tenus de vendre leurs biens et de sortir du pays, sous peine de deux cents florins d'or, applicables au profit de l'officier et pour les besoins publics.

Au mois de juillet de la même année, les religionnaires de Stavelot et de Malmédy ayant appris que le prince avait uni, *par autorité apostolique*, le personnat

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de Xhineffe au collége des Jésuites, ils les attaquèrent en justice, et prouvèrent que depuis un temps immémorial, ce personnat était uni au prieuré du monastère ; mais l'évêque ne leur en confirma pas moins la donation.

Vers le même temps, Jean Backs, curé de Hasselt, qui niait l'*existence du purgatoire, blâmait les prières pour les morts*, et enseignait que *le prêtre ne remet point les péchés mais déclare seulement qu'ils sont remis, laquelle rémission peut s'obtenir en écoutant la parole de Dieu, et qu'il vaut mieux assister au prône qu'à la messe paroissiale*, fut retiré de sa cure. Ayant interjeté appel, on le transféra dans le couvent des Croisiers, à Liége, et il fut condamné par sentence préjudicielle à abjurer les points de sa doctrine ; ce qu'il fit, dans le palais épiscopal, entre les mains de Théodoric de Linden, vicaire-général, en présence du grand prévôt de l'église de Liége, du chancelier du prince et d'une foule de personnes des plus distinguées.

Ernest de Bavière, dans la journée d'état du mois de juin 1589, fit les plus vives instances pour que l'on avisât aux moyens de diminuer les charges publiques, de réparer les châteaux de Dinant et de Stockem, d'accélérer la réformation des tribunaux (principalement celui des XXII), et d'arrêter les homicides qui se commettaient alors fort librement.

Un grand nombre d'églises du diocèse manquant de pasteurs, par suite de l'impuissance où se trouvaient les pères de famille de donner quelqu'éducation à leurs enfans, dans ces temps malheureux où le pays, malgré sa neutralité, était sans cesse la proie de l'étranger, et agité par les partisans de la réforme, Ernest de Bavière, cédant aux sollicitations de Chapeauville, mais plus encore pour se conformer au Concile de Trente, se détermina, dans le désir de satisfaire aux besoins spirituels du diocèse, à établir à St.-Trond un séminaire

EFERUS - Recherches & Classification numériques

pour les humanités, et un autre à Liége pour la philosophie et la théologie. Comme ce dernier ne tirait d'abord toutes ses ressources que du trésor du clergé, alors presqu'épuisé par suite des dévastations continuelles et sans cesse renaissantes de la part des troupes étrangères, l'évêque lui accorda en 1592, avec l'agrément du Souverain Pontife, les biens de l'hôpital de St.-Mathieu. Il pourvut aussi à un *nouveau Rituel* pour le diocèse, les curés se plaignant d'en manquer et de trouver très-incomplet celui de Georges d'Autriche.

Depuis longtemps, le roi d'Espagne, Philippe II, promettant toujours de donner aux états l'équivalent pour les villes et forteresses de Charlemont, de Philippeville et Marienbourg, élevées sur le territoire de la principauté de Liége, et d'en finir aussi pour les terres d'Agimont, de Muno et de St.-Hubert en Ardenne, que les Liégeois revendiquaient comme leur appartenant depuis un temps immémorial ; pressé, enfin, par les instances réitérées de l'évêque, il envoya des ambassadeurs à Liége : on tint à ce sujet des conférences à Maestricht, mais l'affaire de l'équivalent en resta là.

Lors de la pacification de la ville d'Aix-la-Chapelle, en 1598, Ernest mit tous ses soins à y rétablir la religion catholique, qui y était très-chancelante depuis la domination des réformés. De concert avec le magistrat de cette ville, l'une de plus importantes du diocèse, il y établit des écoles chrétiennes, un couvent de Capucins et un collége pour les Jésuites.

La même année, les Capucins furent admis à Liége, où Jean de Curtius et quelques autres bourgeois leur firent bâtir un couvent : ils se répandirent bientôt après dans tout le pays, entr'autres à Huy, Dinant, Hasselt, St.-Trond et Maseyk, où on leur éleva des maisons.

Les soldats étrangers continuant à désoler les provinces Rhénanes, on leva des troupes pour s'opposer à leurs brigandages ; les états du cercle de Westphalie

EFERUS - Recherches & Classification numériques

exigèrent de ceux de Liége leur quotepart dans les frais de ces nouvelles milices; mais ils s'y refusèrent, alléguant pour motif, que *les Liégeois* ne devaient être compris ni pour hommes, ni pour argent, dans la *ligue de ces provinces*, attendu que lorsqu'ils demandèrent à ces mêmes états (conformément au pacte qui les liait entre eux), de leur prêter aide et assistance contre ces *soldats brigands* qui, avant d'aller chez eux, ravageaient alors leur pays, il leur avait été répondu que *chaque renard devait garder sa queue.*

En 1601, quelques personnes aisées et charitables de la ville de Liége, touchées de voir beaucoup de leurs concitoyens mourir faute d'avoir les secours nécessaires dans les maladies, se réunirent en société et résolurent de rassembler les malades dans une seule maison où ils trouveraient tous les secours qu'exigeait leur état. Martin Didens, doyen de l'église St.-Pierre, y contribua de sa fortune : Ernest de Bavière céda à cette société les beaux édifices qu'il avait achetés dans le quartier d'Outre-Meuse, pour travailler *à découvrir les secrets de la nature;* ce qui fit donner à cette maison le nom d'*Hôpital de Bavière.* Peu de temps après, on y construisit un logement pour les *Hospitaliers* du tiers-ordre de St. François, qui furent chargés du soin des malades.

Cette même société donna bientôt lieu à deux autres, sous le titre de *Confréries de la charité*, dont le but de l'une fut de pourvoir au soulagement des *familles honnêtes* tombées dans la misère, qui bien souvent aimaient mieux mourir que de se faire inscrire au catalogue des pauvres; et celui de l'autre, de prendre soin des prisonniers.

En 1602, on abandonna le réglement de Jean de Hinsberg qu'on suivait depuis 1424 pour l'*élection magistrale*, et le prince Ernest en publia un nouveau plus libéral.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Un Anglais, se disant l'envoyé du roi d'Angleterre, étant venu à Liége, avec une suite, au commencement de l'année 1605, remit, quelques jours après son arrivée, ses lettres de créance à l'évêque Ernest de Bavière, et lui annonça que le roi son maître et le roi d'Espagne, qui avaient compris les princes de l'empire et les électeurs dans le traité de paix qu'ils venaient de conclure, désiraient aussi traiter d'une alliance avec ces mêmes princes, particulièrement avec lui; que les états-généraux voulaient entretenir paix et bonne amitié avec le pays; et que bientôt il serait suivi d'une ambassade solennelle. L'évêque et le chapitre lui firent des présens qu'il emporta en Allemagne, où il fut faire le même personnage et avec le même succès auprès du nonce du pape et du magistrat de Cologne : de là il alla trouver l'électeur de Mayence auquel il débita les mêmes nouvelles; mais arrivé en Saxe, ce fourbe fut découvert, et l'électeur, sans autre forme de procès, le fit accrocher à une potence.

Voulant remédier aux abus, aux désordres et aux dépenses excessives qui s'étaient introduits dans les monastères d'hommes et de filles aux jours de *profession religieuse* dans les diocèses de Cologne et de Liége, Ernest de Bavière fit un réglement à ce sujet, qui défendait aux religieux et religieuses de tester avant leur mort, et de laisser aux abbés ou abbesses, et autres supérieurs, certaine somme d'argent pour rendre leurs obsèques plus solennelles, ou pour donner une pitance extraordinaire aux confrères ou consœurs au jour de leurs anniversaires. Cet abus allait si loin, qu'on négligeait de rendre les derniers devoirs aux morts qui n'avaient pas eu le moyen, durant leur vie, d'amasser. Il interdit les convives étrangers, tant aux jours de *vesture et de profession;* et il régla la dépense à un demi florin d'Allemagne par tête, non-seulement en vue d'exterminer le vice de propriété et de rétablir

EFERUS - Recherches & Classification numériques

par là l'esprit d'égalité, mais aussi de soulager un grand nombre de familles qui se trouvaient obérées par ces frais excessifs. Il fixa à douze le nombre des conviés, qui devaient être *proches* ou *amis*, ne voulant point qu'on puisse les exclure sans motif plausible; il défendit aussi tout accès dans les maisons religieuses, aux séculiers, les deuxième et troisième jours, après la *profession*, et toutes dépenses extraordinaires. Il interdit enfin, en tout temps, les *instrumens de musique et les danses*, et voulut aussi que l'on n'accordât de *confesseurs extraordinaires* aux religieuses, seulement deux ou trois fois par an.

Au rapport des historiens ecclésiastiques, la licence et les mœurs du clergé étaient, à cette époque, si dissolues dans le pays et les contrées voisines, que le Souverain Pontife en écrivit à l'évêque pour l'exhorter à y porter les remèdes nécessaires.

Ernest de Bavière, jugeant que le plus puissant moyen de détruire l'hérésie dans son diocèse, était de lui opposer des ministres vertueux et instruits, résolut d'ériger un *collége* à Louvain où la *jeunesse liégeoise* pourrait venir se perfectionner dans les sciences. Il chargea Chapeauville et Martin Didens, en 1605, d'acheter un local dans cette ville, propre à l'exécution de son dessein, et choisit Jean Clarius de Tongres, docteur et professeur de théologie à l'Université de Louvain, pour l'établissement de ce collége.

Il accorda aux *pauvres Clarisses* la permission de s'établir à Liége dans le *quartier de l'Ile*. L'année suivante (1609), Henri de Berlo leur fit bâtir une église.

Ce prince, qui avait obtenu par l'intermédiaire du pape Clément VIII, la protection de Henri IV, roi de France, pour le pays de Liége pressuré alors par l'Allemagne et les Pays-Bas, lui avait envoyé en 1598, un *buffet magnifique et artistement ouvré*, en le priant de comprendre les Liégeois dans le traité de paix qu'il

EFERUS - Recherches & Classification numériques

était sur le point de conclure avec l'Espagne. Ce monarque devenu tout puissant en Europe, ayant envoyé demander en 1610, aux bourgmestres et conseil de la cité, le passage pour ses troupes, on lui répondit qu'il trouverait ouvertes *toutes les avenues du pays et de la cité;* ce qui causa tant de déplaisir à l'archiduc Albert, gouverneur des Pays-Bas, qu'il envoya des troupes ravager le plat pays.

Ernest, ayant égard aux réclamations des curés ruraux sur la *multiplicité des fêtes du diocèse*, qui étaient mal observées et fort onéreuses au menu peuple, retrancha du calendrier le *quatrième jour* des fêtes de *Pâques*, *Pentecôte* et *Noël*, celles de *SS. Léonard* et *Gilles*, de *la chaire* et *des liens de St.-Pierre*, de *Ste.-Catherine*, et le jour de *St.-Servais*, qui fut remis au lundi de la Pentecôte.

Sous son règne, il arriva plusieurs évènemens remarquables, entr'autres, la prise de Maestricht, ville alors si florissante que le duc de Parme, après s'en être emparé, fit détruire *dix mille métiers* de drapiers : il y eut à Liége, en 1606, une éclipse de soleil qui dura si longtemps, que les gens de la campagne et les ouvriers croyant que le jour était converti en nuit, se sauvèrent chez eux en tremblant; les bestiaux demeurèrent aux champs comme immobiles, sans qu'il fût possible de les ramener dans leurs étables : la même année, aux fêtes de Pâques, il s'éleva à Liége, une tempête accompagnée d'ouragans si furieux, que de mémoire d'homme, il ne s'était rien vu d'aussi effrayant, les toits des maisons furent emportés, les arbres déracinés, des hommes enlevés en l'air retombèrent les uns froissés, les autres renversés; la grande vitre de l'église cathédrale, située à l'occident et d'un travail exquis, fut toute fracassée, et une tour voisine fut abattue en partie : deux ans après, l'hiver fut si rigoureux, que les chariots traversaient la Meuse; les champs, les vignes et les cyprès

EFERUS - Recherches & Classification numériques

furent gelés jusqu'à la racine : le *calendrier grégorien* fut publié à Liége, en 1589, et mis en usage l'année suivante; enfin on vit paraître en France, le premier *journal* sous le titre de *Mercure de France.*

Ernest de Bavière mourut le 7 février 1612, au château d'Arnsburg en Westphalie, en prononçant ces mots : *Jésus, fils de David, ayez pitié de moi.* Son corps fut porté avec pompe, à Cologne.

Cet évêque, qui possédait les évêchés de Cologne, Liége, Tresinghen, Hildesheim, Munster, et l'abbaye de Stavelot, gouverna la principauté de Liége durant l'espace de 31 ans, au milieu des temps les plus difficiles. Obligé de partager ses soins entre ses divers diocèses souvent menacés, les Liégeois se plaignaient d'autant plus vivement de ses longues absences, que ce prince, d'une humeur libérale et magnique, allait dépenser chez l'étranger, les *donatifs* que les états du pays lui accordaient généreusement et très-fréquemment, pour le mettre en état d'assister d'une manière convenable aux diètes de l'empire.

Ernest de Bavière était un homme instruit, éloquent, très-versé dans la politique et l'art de la guerre, et passionné pour les *femmes* et la *chimie.* Son intolérance envers les *réformés*, et ses édits atroces contre les soi-disant *sorciers dont le pays se remplissait de plus en plus*, sont une tache ineffaçable pour son règne, et une preuve que ce qui plaît aux princes est toujours bon, mais que le mal à leurs yeux pour les autres, n'existe que dans ce qui est contraire à leur ambition, à leurs desseins ou à leur politique; car Ernest, qui croyait à peine en Dieu et bien moins encore au catholicisme, malgré son zèle apparent pour la religion, punissait de *mort cruelle* des personnes dont l'ignorance ou la superstition était tout le crime.

Sous son règne, on exploita en grand la *calamine*, surtout aux sources de la Vesdre, de Linden et de la

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Geule, à Altemberck, on vit prospérer quelque temps des *fonderies et des batteries de cuivre*; mais elles furent bientôt abandonnées par les fabricans (réformés), que la persécution et l'intolérance obligèrent à s'expatrier et à se retirer à Borcheid, et à Stolberg au pays de Juliers.

Ernest fit exploiter la couperose au village de Sasserote près du château de Franchimont; cet établissement acquit une grande importance et dura plus d'un siècle. On doit aussi à sa sagacité la découverte de plusieurs mines de soufre et d'alun, en Ardenne.

* 1612. RAMAYE (*Jean*) ou *delle* RAMÈGE, peintre liégeois, fut l'élève de Lambert Lombard, qui lui enseigna les principes du dessin. De tous les élèves de ce grand maître, c'est lui et Pierre de Four qui ont le mieux imité sa manière. Ramaye travaillait déjà à Liége avec réputation dès l'an 1573; il était, en 1585, gouverneur du métier des orfèvres de cette ville, auxquels les peintres, suivant l'usage, étaient associés.

La plus grande partie des tableaux de Jean Ramaye sont, comme ceux de Lombard, peints sur des *panneaux blanchis à la colle*. Son dessin n'est pas aussi correct, mais il disposait bien ses personnages et il avait de l'invention.

Une de ses premières et en même temps de ses meilleures pièces, était dans l'église collégiale de Saint-Pierre, à Liége; on pouvait juger par cette pièce qu'il s'était étudié surtout à saisir le *ton* et le *faire* de Lombard. L'auteur des *Délices du pays de Liége* a fait un éloge exagéré de ses *douze apôtres, en rond*, qui étaient attachés au-dessus des colonnes de l'église collégiale de St.-Paul, changée aujourd'hui en église cathédrale du diocèse: Ramaye les peignit vers 1602. Un auteur qui vivait dans le 17e siècle, dont M. de Villenfagne possédait le manuscrit, dit qu'ils sont *assez grossiers et*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

peuns, mais que cependant ils peuvent encore satisfaire les curieux qui, s'ils sont *sans passion*, pourraient y *distinguer des beautés*.

Les tableaux de cet artiste sont devenus rares à Liége, parce qu'ils ont été enlevés par des étrangers de différentes nations, où la renommée avait porté son nom.

Ce peintre épousa Marie de Lymbourg dont il eut des enfans. La mort le surprit sur les frontières de France, lorsqu'il revenait de Paris où il avait été appelé pour travailler *dans quelques hôtels*, et probablement à l'embellissement de la *galerie du palais du Luxembourg*, aujourd'hui la *chambre des pairs*, puisque l'auteur du manuscrit cité par M. de Villenfagne, dit que le célèbre Paul Rubens fut son *successeur dans cet emploi*.

Il est donc très-possible, selon M. de Villenfagne, que Rubens ait touché à quelques-uns des tableaux que Jean Ramaye n'eut pas le temps d'achever, tout en nous gardant bien de dire comme l'auteur des *Délices du pays de Liége*, et avec son ton emphatique ordinaire, que *l'on jugea qu'il n'y avait que le fameux Rubens qui pût mettre la dernière main aux ouvrages que Ramaye avait commencés*.

1613. GLEN (*Jean-Baptiste de*), religieux de l'ordre de St.-Augustin, théologien, moraliste, érudit et orientaliste, né à Liége vers 1552. Après avoir fait ses humanités en cette ville chez les *Clercs de la vie commune*, il partit pour Rome à l'âge de vingt ans, et y trouva un religieux augustin de son pays, nommé *Jean de Liége*, qui lui persuada d'entrer dans son ordre. Il y fut reçu en 1572, par le général Thadée de Pérouse. Peu de temps après, on l'envoya à Liége pour cause de santé ; à peine guéri, il alla étudier la théologie à l'Université de Paris. En 1586, il fut reçu docteur en Sorbonne, et chargé ensuite d'enseigner la théologie

EFERUS - Recherches & Classification numériques

chez les Grands-Augustins de cette ville, où il eut pour disciple *Jean du Puy* ou *Puteanus*, connu par ses *commentaires* sur St.-Thomas.

Vers 1588, il partit pour Rome, à la suite du duc de Nevers, alors ambassadeur de France auprès du Saint-Siége, qui le prit pour son théologien. De retour en France, il fut l'un des conseillers de la *Ligue*, durant le siége de Paris par Henri III et le roi de Navarre, depuis Henri IV.

En 1590, il vint à Tournai, et de concert avec l'évêque, Jean de Vendeville, il parvint à renvoyer en France les Augustins de cette ville, qui y vivaient dans le plus affreux relâchement, et leur substitua des religieux du même ordre de la province de Cologne, dont il fut élu provincial, au chapitre tenu à Liége, le 16 avril 1592. Le P. de Glen remplit assez longtemps les fonctions de régent d'études, et celles de prieur dans cette dernière ville, qu'il quitta en 1595, pour retourner à Paris où il demeura jusqu'en 1598.

A peine de retour à Liége, il fut renvoyé à Paris, en 1598, en qualité de visiteur-général pour rétablir la régularité dans les couvens de son ordre. Elu de nouveau bientôt après, prieur à Liége, il fit un long séjour dans cette ville, et s'appliqua à y mettre la réforme sur un bon pied. Il en vint à bout, mais plutôt par sa vie exemplaire, que par l'autorité dont il était muni à cet effet.

Le chapitre tenu à Tournai, en 1604, lui confia pour la seconde fois la charge de provincial, qu'il exerçait encore, à ce qu'il paraîtrait, lorsqu'allant de Maestricht à Aix-la-Chapelle, il fut attaqué par des *maraudeurs huguenots*, qui le traînèrent dans un bois, le fouillèrent inutilement, et le laissèrent ensuite, le prenant à son habit et au langage que la peur lui dictait sans doute en cette occasion, pour un homme de rien.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Vers la fin de ses jours, de Glen fit un troisième voyage à Rome, et assista comme définiteur de sa province au chapitre général tenu en cette ville. On prétend que durant son séjour à Rome, le pape lui offrit un évêché qu'il s'excusa d'accepter.

De retour à Liége, comme il était sur le point de mourir, il fut assisté à ses derniers momens par le *P. Georges Maigret*, docteur de Louvain, qui le voyant saisi de frayeur à la vue de l'éternité, l'exhorta à montrer du courage dans un combat, auquel il avait animé tant de personnes. *Ah! mon révérend père*, s'écria alors le P. de Glen, *c'est maintenant que je sens l'étrange différence qu'il y a entre la spéculation et la pratique.* Un peu après ces mots, il expira tranquillement, le 5 février 1613, emportant les regrets de tous ceux qui l'avaient connu. On a de lui :

1° *Du devoir des filles, en deux livres : le premier regarde le mariage, et le second, la virginité.* Liége, Jean de Glen, 1597, in-4°.

2° *Histoire pontificale, ou plustôst démonstration de la vraye église, fondée par J. C. et ses apostres, contenante sommairement les faicts les plus signalez advenus en icelle, et les plus preignantes marques de la vraye église..... Devant laquelle va l'adresse* (l'introduction), *qui monstre l'institution, auctorité, noms de l'église, et plusieurs poinds fort utiles à ce mesme subjet. Par Jean-Baptiste de Glen, doct. en théologie, et prieur des Augustins lez-Liége. Avec les pourtraicts naturels des papes, taillez par Jean de Glen, Liégeois.* Liége, Arnoult de Coerswarem, 1600, in-4° pp. 889; id. avec des augmentations. Liége, 1648, in-4°.

Ce livre est dédié à l'électeur Ernest de Bavière, évêque de Liége, et aux bourgmestres de la cité. Il se compose, 1° d'une *préface* de trois pages; 2° de l'*adresse*, qui en contient 181, où l'on trouve des *remarques* utiles et intéressantes; 3° d'une seconde *pré-*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

face; et 4° de l'*histoire pontificale.* Cet ouvrage, qui manque souvent de critique, est une compilation des écrits des cardinaux Baronius et Bellarmin, où il mêle l'origine des cérémonies ecclésiastiques (tirée du *traité* de Duranti), celle des ordres religieux, des schismes, des hérésies, etc., enfin les vies abrégées des saints et des docteurs les plus illustres. Le style en est médiocre, et l'auteur s'y montre fort zélé pour les intérêts du Saint-Siége.

3° *OEconomie chrestienne, contenant les règles de bien vivre, tant pour les gens mariez qu'à marier, pour nourrir et eslever les enfans, fils et filles, en la vraye piété, les serviteurs aussi et servantes. En huict livres.* Liége, Léonard Streel, 1608. Id. traduite en allemand, Cologne, 1641, in-12. C'est un volume in-8° de près de 1200 pages.

Le P. de Glen a partagé son *OEconomie chrestienne* en huit livres qui sont divisés en plusieurs chapitres. On trouvera dans l'analyse de ce *traité* (extraite des *Recherches sur l'histoire de Liége*, de M. de Villenfagne), quelques expressions de l'auteur qui paraîtront peu décentes aujourd'hui, et quelques passages que notre délicatesse actuelle rejetterait; mais il faut observer, qu'ils ne sont rapportés ici que pour caractériser son talent, son génie, et montrer en même temps, quel était l'esprit des écrivains les plus pieux du XVI° siècle.

Le but du P. de Glen, dans son *OEconomie chrestienne*, est de désiller les yeux à beaucoup de personnes de son temps, qui croyaient que les *moines et les religieux* étaient seuls obligés de pratiquer la perfection évangélique.

Le 1^er^ livre traite du mariage et des choses qui y ont rapport. L'auteur y expose d'abord tout ce que les auteurs, tant anciens que modernes, ont dit pour et contre le mariage. Il y rapporte la réponse suivante de Socrate, à des jeunes gens qui le consultaient sur l'en-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

vie qu'ils avaient de se marier : « Les poissons qui ne » sont pas encore entrés dans la nasse, se pressent l'un » et l'autre pour y entrer, et y vont à la foulle, mais » n'y sont pas sitôt entrés qu'ils ne s'en répentent et » tâchent d'en sortir : partant, mes enfans, donnez-vous » bien de garde qu'il ne vous en advienne tout de » même : vous avez si grande hâte de vous marier, » craignez que n'en ayez du regrez, plustôt que ne » l'aurez fait. »

Il cite ensuite ces vers de Philippe Desportes, lesquels ne détermineront guères non plus la jeunesse à supporter le joug de l'hyménée :

De toutes les fureurs dont nous sommes pressés,
De tout ce que les cieux ardemment courroussés,
Peuvent darder sur nous, de tonnerre et d'orage,
D'angoisseuses langueurs, de meurtre ensanglantés,
De soucis, de travaux, de faim, de pauvretés,
Rien n'approche en rigueur la loi du mariage.

L'auteur renvoie ensuite *tous ces enragés et furieux déclamateurs contre le plus saint des liens à la forêt antycirienne, où ils trouveront abondance de l'hellébore pour purger leur cerveau.*

Voilà une faible esquisse du chapitre premier : les suivans démontrent la nécessité et la dignité du mariage. *Tous les animaux, épris d'un amour mutuel, se cherchent l'un et l'autre. Chez les hommes, cette passion est bien plus véhémente encore :* « L'homme, dit de Glen, » cherche la femme, et la femme est portée d'un désir » violent après ses amours. » *Les animaux n'éprouvent ce besoin que pendant un certain temps : ils se lassent, mais l'homme est insatiable.*

De Glen cite ensuite ce passage de St.-Basile, qu'il traduit ainsi : « La femme ayant été extraite de l'homme, » est cause qu'il y a amour d'un côté et d'autre ; car le » mari aime sa femme et tend à elle, la poursuit comme

EFERUS - Recherches & Classification numériques

»chose sienne ; et d'ailleurs la femme, espoinçonnée »d'un amoureux désir, appète la conjonction avec »l'homme, afin de se réunir avec son tout, duquel »elle a été séparée; en laquelle union et conjonction »gît sa perfection, son bien et son heur. Au moyen de »quoi, tout ainsi qu'un tout est plus parfait quand il »est réintégré avec toutes ses pièces ; et d'autre part, »les pièces au préalable séparées de leur tout, sont »perfectionnées par cette réunion : ainsi l'homme et »la femme s'incorporant par maritale amour, leur con»dition en devient meilleure.»

Jean-Baptiste de Glen cite encore sur cette matière plusieurs auteurs tant sacrés que profanes ; il reconnaît avec eux la nécessité du mariage, et comme eux il appelle la femme un mal nécessaire, *malum necessarium*. Il condamne la coutume de plusieurs peuples qui admettent la pluralité des femmes; mais il avoue que c'est le principal point qui empêche plusieurs princes idolâtres d'embrasser la religion catholique. Il raconte, à ce sujet, que *Faxiba Quahacondonus*, le plus puissant de tous les princes du Japon, étant allé à Goa visiter les pères Jésuites, leur parla ainsi : « Je »veux bien que vous sachiez, mes pères, que votre »religion me plaît fort ; je n'y trouve qu'une difficulté, »c'est qu'elle défend d'avoir plusieurs femmes ; ôtez ce »point-là, et je me range de votre côté.»

Quoique le P. de Glen s'étonne de ce que les femmes n'aient point cherché à faire admettre une loi qui leur permît aussi de prendre plusieurs maris, il rapporte néanmoins le trait caustique suivant, tiré des *Nuits Attiques* d'Aulugelle. «Dans les premiers temps de la »république romaine, les patriciens avaient la coutume »de mener avec eux leurs fils au sénat, pour les initier »de bonne heure dans la politique. Le jeune Papirius »y était un jour qu'on agitait une affaire de grande »importance. Sa mère l'ayant pressé instamment et à

EFERUS - Recherches & Classification numériques

» différentes reprises de la lui révéler, Papirius aussi » prudent que discret, lui répondit enfin qu'on avait » délibéré s'il serait plus utile à la république de donner » deux femmes à un mari, que de donner deux maris » à une femme. Alarmée d'une pareille délibération, » la mère du jeune homme s'empressa, sans perdre de » temps, de communiquer cette nouvelle aux dames » romaines. Le lendemain, celles-ci se rendirent toutes » au sénat, en grand appareil et la tristesse peinte sur » le visage ; elles remontrèrent aux sénateurs qu'il » était plus raisonnable qu'elles eussent deux maris et » même davantage, parce qu'elles pourraient (selon l'ex- » pression de l'auteur), les contenter tous. » De Glen, dans cette citation, n'a pas suivi exactement le texte d'Aulugelle ; car cet auteur dit que les dames romaines, en se jetant aux pieds des sénateurs, s'écrièrent : *plutôt, plutôt mille fois être unies à deux hommes, que de voir un homme partager son lit entre deux femmes!*

Dans le chapitre 13e du premier livre, il ne veut point qu'on se laisse influencer par la beauté dans le choix d'une épouse. Une de ses principales raisons, c'est que *l'on tient que peu souvent on trouve beauté avec la chasteté;* et surtout parce que *ce qui est convoité de plusieurs, mal-aisément se garde.*

Il examine dans le chapitre 16e quelles sont les personnes *qui sont propres pour se marier. Selon le jugement des sages, il est prudent,* dit-il, *d'épouser une pucelle.....;* car il assure d'après Hésiode, que la jeune vierge aime plus tendrement *celui qui a cueilli le premier fruit de sa pudeur.* Mais comment s'en assurer? Notre savant religieux avoue que cela est très-délicat. *Doit-on les visiter, ou faire jurer qu'elles sont entières et que l'hymen n'est pas ouvert?...*

Du temps de l'auteur, les nouveaux mariés devaient se précautionner *contre les maléfices;* il attribue ce malheur *à l'hérésie qui s'est fourrée en ces régions et a*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

prévalu contre la piété chrétienne. C'est ce qu'il a vu arriver à un seigneur allemand, qui, après avoir longtemps vécu avec une courtisane, se maria avec une jeune dame. Désespérée d'avoir été délaissée par son amant, cette fille alla invoquer l'art d'une vieille magicienne qui *noua pendant trois ans l'aiguillette* à l'époux infortuné.

Ce langage simple et naïf, ces choses même qu'on ne souffrirait plus aujourd'hui, ne blessaient point alors les oreilles des personnes chastes et pieuses, puisque nous voyons le docte Chapeauville, l'un des plus profonds théologiens de son siècle, et vicaire-général du diocèse de Liége, faire un grand éloge dans son *approbation*, de l'*Œconomie chrestienne.*

Dans le 2e chapitre de cet ouvrage, l'auteur traite des *vertus et des obligations réciproques entre les mariés.* Nous en citerons seulement quelques passages. Parmi les *remèdes* qu'il donne contre la jalousie, il rapporte le trait suivant : « Une dame, dit-il, voyant son mari »transporté de l'amour d'une autre, et la poursuivre »avec grand péril de sa vie, lui tint tels propos : Hélas! »mon mari, vous ne pouvez vous tirer de cette amour »illicite, j'en ai pitié; aussi, n'est-ce pas de quoi je »vous veux présentement requérir. De ce seulement je »vous requiers, que ne vous mettiez en si grand ha»sard : faites venir vos amours chez nous, je lui bail»lerai son quartier en notre maison, bien pourvu et »garni suffisamment de toutes utensiles. Ce qui fut »fait, et un an tout entier ces paillards jouirent de »leurs amours en paix et aise. La femme vertueuse et »douée d'une beauté plus grande que la garce, dissi»mula tout en grande patience, et priant Dieu, faisoit »de bonnes œuvres pour la conversion de ces pauvres »pécheurs. Au bout de l'an, le mari conçut une telle »haine contre sa garce, qu'il la chassa et transporta »toute son amour à sa femme qu'il respecta et honora »grandement toute sa vie. »

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Personne ne contestera l'autorité et la supériorité du mari sur sa femme, quoique dans le fait, le contraire se voie souvent. C'est pourquoi notre religieux a cru devoir établir solidement ce point de la morale évangelique dans un des chapitres de son ouvrage : « Quand »la femme, dit-il, commande en la maison, tout va »c'en dessus dessous; c'est un désordre, quand la poule »chante devant le coq; l'homme alors marche sur la »tête. Tous nos discords et tumulte en arrivent au mé»nage, et au mari honte et vitupère. »

Mille fois heureux celui qui peut rencontrer une femme semblable à celle de l'illustre Budé! ce savant parcourait un jour les rues de Paris avec Louis Vivès, personnage également célèbre, lorsqu'une dame d'une grande beauté vint les aborder et leur *fit honneur et révérence*. Quelle est, demanda Vivès, cette aimable demoiselle *tant courtoise et gracieuse?* « C'est ma femme, »répondit Budé, laquelle entre beaucoup d'autres per»fections dont elle est aorné, sait si bien condescendre »et s'attempérer à mes humeurs et affections, qu'elle »aime tout ce que j'aime, et parce qu'elle me voit »aimer les livres, elle en est autant jalouse et curieuse »pour les garder, espouster et entretenir comme moi»même. »

Si Jean-Baptiste de Glen rend justice à l'épouse de Budé, il semble cependant qu'il se soit plu à ramasser plusieurs anecdotes contre le beau sexe. Dans le chapitre où se trouve le passage précédent, il nous donne un *secret admirable contre le babil et criailleries des femmes*. Une dame qui avait ce défaut, lequel lui attirait parfois des corrections peu douces de la part de son mari, alla se plaindre chez sa voisine et la consulter sur la conduite qu'elle devait tenir en cette occurrence. Cette bonne voisine, raconte de Glen, connaissant la condition de cette femme langarde, laquelle offensait par ses cris et babil outrageux son mari, lui dit : « Ma

EFERUS - Recherches & Classification numériques

» bonne amie et voisine, j'ai une certaine eau fort mé-
» dicinale et souveraine à votre mal; c'est quand votre
» mari criera et tempestera, vous teniez de cette eau en
» votre bouche, jusques à tant que sa colère soit passée.
» Cette pauvre lui requit de lui en bailler un peu; elle
» lui montra son puits. L'autre pratiqua ce remède; son
» mari devint aussi doux qu'un agneau. Cela fait, elle
» vint chez sa voisine et la remercia de bien grande
» affection. Cette femme prudente lors lui descouvrit
» le secret, que ce n'étoit pas l'eau qui avoit cette vertu,
» mais bien le silence et la taciturnité. »

Dans un autre chapitre du même livre, il donne encore une *recette* contre la mauvaise humeur des femmes; il partage cette recette en trois doses, en conseillant de ne se servir de la troisième qu'avec beaucoup de prudence. « Au temps du sage roi Sa-
» lomon, un mari malheureux alla se jeter à ses pieds,
» et le pria instamment de lui indiquer un moyen pour
» modérer les criailleries de sa femme avec laquelle il
» désirait vivre en paix. Ce grand roi lui fit cette ré-
» ponse laconique : *Les herbes, les paroles et les pierres*
» *ont beaucoup de vertus*, et il le renvoya. De retour
» chez lui, ce pauvre mari arrangea artistement un
» bouquet magnifique, formé des fleurs les plus belles,
» et le présenta à sa chère épouse, en répandant sur
» elle des herbes odoriférentes. Ces herbes et ces fleurs
» dont l'odeur agréable embaumait l'air, ne produisi-
» rent aucun effet salutaire; elle fut plus acariâtre que
» jamais. Il crut que les paroles seraient plus efficaces.
» Le bonhomme lui parla donc avec douceur, il em-
» ploya les expressions les plus affectueuses, et lui tint
» les propos les plus passionnés. Mais ce fut encore en
» vain; elle ne riposta que par des ris moqueurs et
» outrageans. Que fit alors le mari rebuté? il eut recours
» au troisième conseil de Salomon. Il se mit subitement
» en colère, ses regards devinrent effrayans, et frap-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

» pant la terre des pieds, il lança plusieurs pierres » sur sa femme qui ne dut son salut qu'à une fuite pré- » cipitée. Elle ouvrit enfin les yeux, la peur abaissa sa » fierté, son caractère insolent changea entièrement, » et elle fut depuis, bonne et douce envers son mari. » C'est de là, selon notre auteur, que bien des personnes concluent qu'il n'y a pas de meilleurs moyens pour corriger les femmes, que d'*user de voies de fait.* Mais il montre en même temps, en rapportant sur ce sujet les sentimens de Marc Aurèle, de Caton, de St. Chrysostôme et de plusieurs autres grands hommes, combien ce moyen est dangereux. C'est ce qu'il eût pu se dispenser du reste d'appuyer sur des autorités aussi graves.

Le P. de Glen s'occupe dans le 3e livre de cet ouvrage, *de l'usage et fruit du mariage, et de la nourriture des enfans.* Les premiers chapitres de ce livre roulent sur une matière assez scabreuse, et on peut s'étonner qu'un religieux ait voulu l'approfondir : ils renferment des passages très-curieux. Rien n'y est oublié. On y voit, entre autres choses, comment les femmes enceintes doivent se comporter. Du temps de l'auteur, les Dames des Pays-Bas avaient une mode ridicule ; *elles plaçoient des petits chiens dans leur sein, les baisoient et les caressoient à chaque instant :* mode qu'il blâme avec raison; « car, dit-il, l'imagination de la » femme, quand elle est encore en œuvre du mariage, » ou après qu'elle a conçu, est fort disposée à recevoir » toutes impressions et les transmettre à son enfant. »

Le 4e livre traite *de l'instruction et de l'éducation des garçons.* J. B. de Glen y donne d'excellens préceptes ; il n'omet rien, il parcourt tous les états, en s'étayant, ainsi qu'il a coutume, de quantité de passages d'écrivains, tant anciens que modernes, tant profanes que sacrés.

Il passe ensuite à l'*éducation des filles ;* c'est ce qui

EFERUS - Recherches & Classification numériques

fait l'objet du 5e livre. Il s'exprime encore ici en général avec beaucoup de candeur et de naïveté : ce qui rend la lecture de ce livre très-piquante. Dans un des chapitres de ce livre sur l'excellence de la virginité, il remarque qu'il y a beaucoup de jeunes filles; « mais je » ne sais, dit-il, s'il y a beaucoup de pucelles; plusieurs » filles portent ce nom, titre et guise de pucelles qui » ont perdu ou terni leur belle fleur de lys : mais bien » leur en prend qu'on n'en sait rien. »

Le P. de Glen expose dans un autre chapitre les *désordres* que cause l'inconduite du sexe. Il nous apprend d'abord que les anciens pour conserver l'*honneur des filles*, leur faisaient porter une large ceinture de laine nouée avec tant d'art qu'il était très-difficile de la détacher. On la nommait *cœstus*, d'où vient le mot *inceste*. Elles n'abandonnaient cette ceinture que lorsqu'elles se mariaient. « Au jour de noces, à l'entrée » du lit, le mari, à l'obscurité et à tâtons, déliait la » ceinture sans mot dire. » Il ajoute à tout ceci, d'après Polydore Virgile, « que tout ainsi que la fille avait ap» porté à son mari sa ceinture entière et sa pudicité » impollue, ainsi l'époux s'obligeait à lui tenir foi et » loyauté. » Malgré leurs sermens, les anciens respectaient peu les liens de l'hyménée; mais ils cherchaient tous cependant à trouver la chasteté dans la femme qu'ils choisissaient. C'est, selon Juvénal, la principale dot qu'elle doit apporter à son mari.

Une chose qui a été souvent funeste aux jeunes filles, c'est qu'elles désirent ardemment de se montrer et d'être vues; au reste, elles ont de tous temps pratiqué ce manège, témoin ce vers d'Ovide, dans son *Art d'aimer*, cité par J. B. de Glen :

Spectatum veniunt, veniunt spectentur ut ipsæ.

Que prescrit ici le bon P. de Glen? Il croit qu'on ne saurait trop surveiller les jeunes filles et qu'il est très-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

prudent de les engager à garder la maison. Mais quelles que soient les précautions qu'on mettra en usage, il avoue « que les plus chastes et pudiques, et les mieux » ancrées à la vertu, ne sont pas exemptes de ces es- » guillons et désirs; car c'est un instinct nécessaire, non » volontaire, venant de la corruption de notre nature. » La femme désire l'homme, y tourne son affection » amoureuse, comme vers son origine, et dont elle a » pris son être, et d'où dépend sa perfection. Car tout » ainsi que la pièce séparée de son tout, désire d'être » réunie à celui-ci, ainsi, dit St. Basile, la femme dé- » sire naturellement se rejoindre à l'homme duquel elle » a été extraite. »

C'est la réponse que fit une courtisane à un pieux religieux qui l'avait reprise assez aigrement de ce qu'elle avait fixé ses regards sur lui, en l'avertissant de baisser les yeux et de regarder la terre. « Pourquoi » ferois-je cela, répondit-elle, c'est à vous autres de » regarder la terre, puisque de la terre avez été formés; » quant est de moi, je ne suis pas formée de la terre, » mais de l'homme, et partant vois-je volontiers l'homme » qui est le principe duquel j'ai pris mon être et mon » extraction. »

Si un penchant naturel attache les femmes aux hommes, ces derniers ont pour elles aussi un penchant qui n'est pas moins fort : ils sont même, dit notre auteur en citant un ancien père de l'église, *plus bouillans après elles, que celles-ci après les hommes.* C'est ce qu'il prouve par la fable suivante de St. Jean de Damascène, dont il a embelli son ouvrage, fable qui rappelle le conte du bon La Fontaine, intitulé *Les oies de frère Philippe.*

Un roi fatiguait depuis longtemps le ciel de ses vœux, pour avoir un fils qui pût un jour le remplacer sur le trône, lorsqu'enfin la reine accoucha d'un garçon. Ivre de joie, mais désirant conserver ce fils si désiré, il

EFERUS - Recherches & Classification numériques

consulta les astrologues de sa cour, qui l'avertirent que cet enfant perdrait la vue, s'il voyait le soleil ou le feu avant l'âge de douze ans. Pour prévenir ce malheur, il le fit renfermer avec des nourrices et des femmes dans une caverne obscure, taillée dans un rocher : on attendit que sa douzième année fût passée avant de l'en faire sortir. Rendu à la lumière, tout était nouveau pour lui et excitait singulièrement son admiration. Son père l'augmenta encore, en ordonnant à ses gens de lui montrer ce qu'il avait de plus précieux dans son palais. On rangea d'un côté des hommes richement vêtus et des femmes élégamment mises ; de l'autre, on distinguait des tas d'or et d'argent, des pierreries, des perles, des habillemens ornés de diamans, des chevaux magnifiquement harnachés, etc., etc.

Le royal enfant examina le tout avec attention; mais ses yeux se fixèrent particulièrement sur les femmes ; il demanda enfin quel était le nom de ces jolies créatures. Un des officiers du monarque lui répondit en riant : *ce sont des diables qui séduisent les hommes.* Un penchant irrésistible l'entraînait vers elles plutôt que vers toute autre chose. Lorsqu'on lui eut fait voir ce que le trésor de la couronne renfermait de plus beau, on le conduisit près de son père, qui le questionna sur ce qui avait le plus frappé ses regards : *les diables,* reprit-il aussitôt, *qui séduisent les hommes ; depuis que je jouis de la vue, je n'ai rien vu de si parfait, et je les affectionne uniquement.*

Jean-Baptiste de Glen termine cette fable par cet hémistiche d'un vers de Virgile,

.....Uritque videndo
Femina,

qu'il paraphrase de cette manière : *la vue de la fille est brûlante.* S'appuyant toujours sur les anciens, il conseille donc encore une fois aux jeunes filles de se

EFERUS - Recherches & Classification numériques

montrer peu, et même de se tenir cachées dans leurs maisons. Il condamne celles qui vont *trottant dans les rues, pour s'informer de ce qui se passe ;* et il veut même que les jeunes filles, quoique resserrées dans leurs foyers, aient encore besoin d'une *bonne garde :* il veut enfin qu'on éloigne d'elles *les chansons et les livres d'amours ;* qu'elles évitent les occasions de *danser,* et qu'elles se privent de la *comédie.* Les filles, selon Louis Vivès, *sont d'une complexion tendre et débille ;* elles ont moins de force que les hommes, et cependant on leur pardonne difficilement *les fautes où elles tombent.*

Malgré sa sévérité, le P. de Glen ne prétend pas les réduire à vivre continuellement dans le célibat ; il donne même des préceptes qui peuvent diriger les jeunes personnes dans le choix d'un époux, et qui tendent à les préparer et à les disposer au mariage. C'est aux pères et aux mères à en fixer le temps. L'amour est une passion, ou si l'on veut, *un feu qu'on ne peut ni cacher, ni éteindre.*

Mais si nous tenons, dit-il, *la bride si courte à la jeune fille,* comment pourrait-elle se marier ? devra-t-elle se résoudre à prendre pour époux un homme qu'elle n'aura jamais vu ? ce serait, comme dit le proverbe, *faire un marché borgne et acheter un chat en poche.* Dans tout il faut observer un juste milieu ; on peut là-dessus s'en rapporter à J. B. de Glen ; il a prévu cette objection.

Il existait, de son temps, un usage que pratiquaient les jeunes demoiselles des Pays-Bas, et qu'il n'approuve pas. Elles voyaient familièrement leurs amans, souvent même pendant plusieurs années ; ceux-ci, *de nuit et jour, avoient l'entrée libre, caressoient leurs belles, jouoient et dansoient avec elles.*

Notre bon religieux avoue néanmoins que c'est un excellent moyen de se connaître réciproquement, et

EFERUS - Recherches & Classification numériques

qui peut conduire au temple de l'hyménée. Mais, combien n'est-il pas périlleux ; et que de dangers ces demoiselles n'avaient-elles pas à craindre ? car notre auteur veut qu'une fille bien née ait, lorsqu'elle se marie, toute l'innocence du premier âge ; et qu'elle puisse enfin dire, comme cette jeune Lacédémonienne, tant louée par Plutarque, à laquelle on demandait quelle était la dot qu'elle apportait à son futur époux, *la pudicité de mon pays*, répondit-elle.

J. B. de Glen s'occupe dans le 6e livre de son ouvrage *de l'instruction et nourriture des valets, serviteurs et servantes.* On y trouve comme dans les précédens, une grande érudition, et on y peut recueillir, sur cette matière, de bons préceptes.

Le 7e livre est intitulé : *De l'acquisitive et distributive*, c'est-à-dire, comment et par quels moyens on peut acquérir des biens, et quel usage il en faut faire. Il y a encore dans ce livre d'excellentes choses, et par-ci par-là des morceaux assez curieux.

Dans un chapitre où il est question du commerce, il tonne contre les personnes qui se permettent dans cette profession des gains illicites, tel que ce marchand de Lyon dont parle Grégoire de Tours dans un de ses ouvrages. Il s'était enrichi en peu de temps, en vendant des vins qu'il mêlait avec de l'eau. Un jour qu'il voyageait pour les affaires de son commerce, il rencontra un fleuve qu'il fut obligé de traverser. Vers le milieu de ce fleuve, il mit, pour plus de sûreté, la main à une gibecière, remplie de pièces d'or, qui l'accompagnait toujours ; elle était couverte d'une peau, garnie de poils. Un milan aperçoit cette peau, croit que c'est un animal, fond dessus rapidement, et l'enlève dans les airs, bien persuadé d'avoir fait une bonne curée. Qu'elle fut sa surprise de ne trouver qu'un cuir sec et sans chair ? Indigné, il jette la gibecière dans le fleuve. Le marchand qui avait trompé tant de monde,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

fut lui-même bien trompé. Il se donna beaucoup de peines pour recouvrer son or, mais sans pouvoir y parvenir. Il prit enfin son mal en patience, en s'écriant: *Cet argent vient de l'eau, consolons-nous s'il y retourne.*

Dans le 12e chapitre, il traite *des gens de justice.* De son temps, il n'y avait pas de *métiers plus profitables* que ceux de jurisconsulte, de juge, de conseiller, d'avocat, de notaire, etc. Il compare les avocats à l'idole du dieu Memnon, qui ne donnait de réponse à ceux qui le consultaient, que lorsque le soleil dardait ses rayons sur sa bouche. Quand les juges sont avares, *la convoitise de l'or*, dont l'éclat ressemble au soleil, fait pencher la balance. Hélas! nous ne l'expérimentons que trop en ce siècle, dit ici notre auteur, en ajoutant que, selon Caton: «les petits voleurs portent »la corde au cou et vivent dans les ceps, mais que les »grands portent des chaînes et des carcans d'or, et sont »vêtus de pourpre.»

Le 8e et dernier livre de cet ouvrage a pour objet, *de la conservation et vie des gens mariés.* Quoique ce livre paraisse consacré aux personnes engagées dans les liens du mariage, cependant on est étonné de voir que l'auteur s'éloigne à tout moment de son sujet. C'est une remarque qui peut en général s'appliquer aux livres précédens. Au reste, J. B. de Glen étale encore ici son érudition accoutumée; il égaie aussi sa matière par des contes et des petits faits historiques, souvent plaisans et toujours instructifs.

4° *Histoire orientale des grans progrès de l'église catholique, apostolique et romaine, en la réduction des anciens chrestiens, dits de St.-Thomas, de plusieurs autres schismatiques et hérétiques à l'union de la vraye église: conversion encore des Mahométains, Mores et Payens, par les bons devoirs du R^me^ et illus^me^ S^r^ don Alexis de Menesès, de l'ordre des ermites de St.-Augustin, archevesque de Goa, et primat en tout l'Orient;*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

composée en langue portugaise par le R. P. F. Antoine Govea, et puis mise en espagnol par le vénérable P. F. François Munèz, et tournée en françois par F. Jean-Baptiste de Glen, docteur en théologie, tous religieux du mesme ordre. Bruxelles, Rutger Velpius, 1609, in-8°, p. 748. C'est une ample relation où se trouve décrit tout ce que Alexis de Menessès, archevêque de Goa, revêtu de la qualité de primat de tout l'Orient, sous le pontificat de Clément VIII, a fait, pour réunir à l'église, les *Chaldéens* ou *Nestoriens* (établis à Goa, à Cochim, à Angamala, et autres endroits conquis par les Portugais), dépendans du patriarche Nestorien de Babylone.

Govéa composa cette relation sur les mémoires de Menessès, des Augustins et des autres missionnaires qui l'avaient suivi aux Indes, et se servit entr'autres, d'un *recueil* assez étendu compilé par Melchior Blas, écolâtre de Goa, qui avait accompagné Menessès. Il y a joint un *traité* du jésuite Roz, évêque d'Angamala et un *mémoire* écrit de la main même de Menessès.

Cette histoire renferme un grand nombre de particularités sur la croyance de ces chrétiens, *dits de St.-Thomas*, dont le retour au catholicisme ne fut pas de longue durée; Richard Simon, sous le nom de S^r^ de Moni, en a donné dans son *Histoire critique de la créance et des coutumes des nations du Levant*, un *abrégé* assez bien circonstancié, dans lequel il avoue qu'il y avait chez ces chrétiens de St.-Thomas ou du Malabar, *des abus qu'il était besoin de corriger;* mais il prétend qu'on s'y prit mal, et que si l'archevêque et les missionnaires avaient été plus instruits de l'ancienne théologie, ils n'auraient pas tant multiplié les erreurs qu'ils ont mises sur le compte de ces chrétiens.

5° La *Messe des anciens chrestiens, dits de St.-Thomas, en l'évesché d'Angamal ès Indes Orientales, repurgée des erreurs et blasphèmes du nestoriasme*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

(nestorianisme) *par l'illust^me^ et révérend^me^ S^r^ don Alexis de Menessès. . . . . traduite de verbo ad verbum du syriaque ou surien en langue latine. Y prémise une remonstrance catholique aux peuples du Pays-Bas, des fruits et utilité de la précédente histoire, et de la messe subséquente. Par F. Jean Baptiste de Glen. . . .* Bruxelles, Rutger Velpius, 1609, in-8°, p. 123.

De Glen a donné des preuves de sa grande érudition dans ce livre. On regrette que dans la *préface* qui suit la *remonstrance*, il y ait avancé une fausseté importante, en disant que les Nestoriens avaient mis dans leur liturgie *des erreurs qui oppugnoient directement la vérité du S. Sacrement*, et qu'avant le changement qu'y fit Menessès, la forme de leur consécration *faisoit entendre qu'au S. Sacrement de l'autel estoit le corps et le sang de nostre Sauveur seulement par figure*, lorsque les monumens les plus authentiques démontrent que les chrétiens du Malabar avaient sur l'eucharistie, les mêmes sentimens que les autres Nestoriens et tous les chrétiens de l'Orient.

La *Messe des chrétiens de St.-Thomas* forme la seconde partie de l'*histoire* précédente, et ne doit pas en être séparée.

6° *Europa, sivè de primariarum Europæ provinciarum ritibus, cæremoniis et vestibus.* C'est une description des usages et des habillemens des principales nations de l'Europe que le P. de Glen fit pour accompagner les gravures de son frère.

7° *Asia, cum omnibus suis provinciis*, etc. Il avait encore écrit : *Commentarius in Pentateuchum*, et *Commentarius in quatuor libros regum;* mais il ne voulut jamais les publier.

GLEN (*Jean de*), imprimeur et graveur, né à Liége vers le milieu de l'autre siècle. On le confond souvent avec le précédent, J. B. de Glen, qui était son frère.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Il s'adonna aux beaux-arts, particulièrement à la gravure en bois, et exerça la profession d'imprimeur dans sa ville natale. Il voyagea beaucoup dans le désir de s'instruire, et sans doute aussi, pour se perfectionner dans son art. Sa vie, qui doit offrir des particularités intéressantes, ne nous est point connue. De Glen vivait encore en 1631, et mourut à Liége, dans un âge fort avancé. C'est lui qui a gravé tous les *portraits* (très-médiocres) des souverains pontifes qui se trouvent dans l'ouvrage de son frère, déjà cité : *Histoire pontificale*, etc., imprimée chez lui à Liége, en 1600. On a aussi de Jean de Glen :

1° *Des habits, mœurs, cérémonies et façons de faire anciennes et modernes*, etc. Liége 1601, in-8°, avec 103 figures de son invention, gravées en bois.

M. de Villenfagne soupçonne que son frère, Jean Baptiste de Glen, religieux Augustin, très-versé dans les antiquités ecclésiastiques, a revu et probablement orné les descriptions que ce traité contient, de quantité de citations; « car il faut avouer, dit-il, que ces » descriptions sont plutôt l'ouvrage d'un théologien et » d'un savant, que d'un homme qui revient, comme » s'exprime de Glen, de ses *longues et périlleuses péré-* » *grinations*, pendant lesquelles il n'est guères possible » qu'il ait pu mettre à contribution tant d'auteurs sa- » crés et profanes. » C'est dans ce livre, imprimé par Jean de Glen lui-même, que cet artiste a donné des preuves de son talent pour la gravure en bois. Quelques bibliographes français le placent parmi les livres *rares et recherchés des amateurs*.

Dans sa dédicace aux seigneurs Mathias d'Ans et Jacques Libert, bourgmestres de Liége, Jean de Glen s'exprime ainsi : *Me trouvant sous votre sauve-garde et protection, je viens mettre en veue et étaler les profits de mes longs voyages, lesquels je dédie et consacre à vos seigneuries*. Après la dédicace, on lit ce quatrain de Jean Polite à l'auteur :

EFERUS - Recherches & Classification numériques

L'Itaquois fut prisé d'avoir veu par le monde,
Maints habits et façons, maintes villes et mœurs;
Mais de Glen nous fait veoir tout cela sans erreurs,
Et sans courir les maux de la terre et de l'onde.

Sa passion pour les beaux-arts et ses voyages, surtout celui de Rome, le mirent à même d'étendre ses connaissances. Ses descriptions d'*habits et de mœurs*, etc., semblent être le résultat de ses voyages : du moins c'est ce qu'annoncent les figures qui représentent les habillemens des diverses nations chez la plus grande partie desquelles il avait été. Il faut avouer, cependant, qu'il n'y a rien de commun entre plusieurs de ces estampes et les explications qui les accompagnent. En voici un exemple :

On voit à la page 122 le *portrait d'une jeune Liégeoise* dont la parure est très-modeste; dans l'explication, qui est de deux pages, et où l'on cite pour le moins une douzaine d'écrivains, Jean de Glen s'emporte contre l'*amour*, la *danse* et le *vin*, et contre les *filles* et les *femmes* dont la conduite n'est pas régulière, n'y dit pas un mot sur les modes et les parures de ce temps, et finit par blâmer sa *patrie, pour la licence des filles dont aucunes sont ardentes et brullantes après les jeux, les bals et danses, etc.*

Rien n'est plus ridicule, et quelquefois plus risible, que la profonde érudition de Jean de Glen. Quant aux estampes, elles méritent l'attention des connaisseurs; en général, elles sont d'un *dessin correct*, et ne manquent pas d'*expression*.

2° *Les merveilles de la ville de Rome.* Liége, 1631, in-8°. C'est une description, divisée en deux parties, des plus beaux monumens de cette grande cité. Il n'y a que la préface qui soit de Jean de Glen. Cet ouvrage est une traduction qu'il a faite de celui-ci : *Tractato nuovo delle cose maravigliose dell'alma città di Roma, ornato de molte figure; nel quale si discorre di* 300 *e*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

più Chiese. Composto da F. Pietro-Martire Felini da Cremona, dell' Ordine de' servi : e de tutte le Antichità figurate d'essa città, già da Prospero Parisio aumentate, et hora in questa ultima impressione con diligenza corrette, è con bellissimo ordine disposte, et ampliate sino al pontificato di N. S. Urbano VIII. In Roma, Andrea fei, 1625, in-8°, p. 437. Les estampes gravées en bois, sont de l'artiste liégeois : les connaisseurs n'en font pas un grand cas.

Cette traduction est dédiée par son auteur à Arnold de Wachtendonck, grand doyen de l'église de Liége. La dédicace et l'avertissement qui la suit, offrent quelques particularités remarquables. Jean de Glen se plaint *des piqueures et morsures des zoiles ;* il dit qu'il a été longtemps *en butte des secousses de la fortune et des coups des ennemis conjurez de son bonheur et honneur.* C'est sans doute pour être à l'abri de ces malheurs, et en même temps pour témoigner au grand doyen, sa reconnaissance pour les bienfaits qu'il en a reçus, qu'il qu'il lui dédie *les Merveilles de la ville de Rome.*

Il compare le baron de Wachtendonck à St. Lambert, et s'y compare lui-même par ces paroles : *Ce saint respandit son sang pour une cause presque de pareille nature que la mienne.* Que veut-il dire par ces mots ? Jean de Glen aurait-il été sur le point de perdre la vie pour avoir, comme St. Lambert, reproché à quelques princes des mœurs trop licencieuses ? En rapprochant ce passage avec un autre de l'avertissement aux lecteurs, on voit qu'il s'est trouvé dans une circonstance très-critique, sans qu'on puisse deviner cependant ce qu'il veut dire.

Quoiqu'il en soit, il y invoque *St. Antoine de Padoue,* afin qu'il daigne fléchir le cœur de ceux qui ont enlevé ses *Mémoires avec plusieurs autres pièces qui lui étaient aussi chères que sa propre vie.*

L'avertissement nous apprend encore que Jean de

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Glen avait promis depuis longtemps au public une *Description de l'Asie, avec toutes ses parties*, ouvrage de son frère. Peut-être cette *description* qu'il aura ornée de figures, a-t-elle été prise avec ses *Mémoires?*

Il a aussi gravé les planches de l'*Europa, sivè primariarum Europæ provinciarum ritibus, cæremoniis, et vestibus*, dont on est redevable à J. B. de Glen. Ce traité est relaté à l'article de ce dernier.

* 1613. OGER DES VIVIERS, helléniste et mathématicien, né à Villers-Saint-Siméon, village de la Hesbaye, à une lieue de Liége, près de la route de Tongres. Il embrassa l'état ecclésiastique, fut ordonné prêtre, et devint chanoine et *silentiaire* du chapitre de St.-Jean l'Evangéliste en Ile, à Liége. Il vivait encore en 1613. Valère André dit qu'il était très-versé dans les langues grecque et latine, et très-habile dans les mathématiques. On n'a de lui, que : *De constitutione figuræ cœlestis, tempore inaugurationis Ferdinandi, principis Leodiensis, die XXVII januarii anno* CIↃ. IↃC. XIII. Liége, Léonard Streel, 1613, in-4°.

Paquot pense que l'auteur n'employa la position des astres au moment de l'entrée de Ferdinand de Bavière, à Liége, que pour servir d'ornement à son panégyrique, et qu'il aurait bien fait d'en prendre ailleurs les matériaux; mais les préjugés favorables à l'*astrologie judiciaire* duraient encore, et la bulle de Sixte V, contre cette vaine science, n'avait pu les dissiper.

1614. LOYAERTS (*Samuel*), moraliste, naquit le 31 août 1546, à Attenhoven, village du pays de Liége, situé près de Landen, à 3 lieues de St.-Trond. Il fit son cours de philosophie à Louvain, au collége du Château, l'an 1565, et deux ans après, il eut la septième place au concours général. Après cela, il prit l'habit ecclésiastique, demeura au Grand-Collége, où il a fondé une bourse, et étudia en théologie, sous

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Michel de Bay, Corneille de Reynerie, Augustin Hunnæus et d'autres professeurs. On le rappela au bout de quelque temps au collége du Château, pour y enseigner les humanités.

En 1578, Loyaerts fut nommé curé de St.-Michel à Louvain. Le 20 mai 1586, il prit le bonnet de docteur en théologie avec Jacques de Bay, neveu de Michel, et un Anglais, nommé Robert Parkinson. Deux ans après, il fut fait professeur ordinaire en théologie, et chanoine de St.-Pierre du second rang, à la place du docteur Embert Everaerdts, devenu *pléban*, ou curé de la même église. Il entra dans la régence de la faculté de théologie, en 1596. Quatre ans après, on lui offrit un canonicat de Tongres qu'il refusa. L'Université de Louvain le nomma, un peu après, chanoine de Saint-Servais de Maestricht; mais le pape Clément VIII jugea cette prébende incompatible avec sa cure. Dès lors, il se borna à sa profession, et au soin de sa paroisse, qu'il gouverna l'espace de 36 ans. Il mourut le 13 septembre 1614, dans la 69ᵉ année de son âge.

On voit encore dans l'église St.-Michel son tombeau avec son effigie et son épitaphe, qui est conçue en ces termes :

Hic situs est D. Samuel Loyaerts, patriâ Attenhovius, S. theologiæ D. et professor, ecclesiæ hujus pastor. Decessit de sæculo ann. sal. hum. CIↃ. IↃC. XIIII *m. sept. die* XIII. *Ægidius Materne, ejusdem ecclesiæ sub-pastor, et ecclesiæ B. Virginis Traject. canonicus, avunculo benè merenti P. C.*

Les armes de Loyaerts étaient gravées sur la pierre tumulaire ; mais on les a effacées à dessein. C'étaient celles qu'il avait prises, suivant l'usage à la cérémonie de son doctorat. On dit qu'elles représentaient un *jambon*, surmonté d'un *moutardier*. On lit encore au-dessous : *samen wel*, devise qui fait allusion au nom de *Samuel*, et qui signifie : *hæc benè conveniunt*, ou *simùl benè*.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Ce curé est auteur des ouvrages suivans, qui ne sont pas fort recherchés aujourd'hui :

1° *Le chemin des vertus, ou explication morale du cantique des cantiques, divisée en huit petits livres.* En flamand, Anvers, 1599, in-8° goth.

2° *Enodationes evangeliorum dominicis et festis diebus..... occurentium; quibus et fidei doctrina explicatur, et christianorum morum institutio traditur.* Louvain, Gerardus Rivius, 1608-1620, in-12, six tomes en 7 volumes. Paris 1621, in-4°.

1615. STREIGNART (*André*) ou STRENGNART, natif de Liége, profès du couvent des Carmes de cette ville, dont il fut plusieurs années prieur, après avoir enseigné longtemps la théologie. Il fut choisi par Gérard de Groësbeck, évêque de Liége, pour succéder dans le suffraganat, à Grégoire Sylvius, et le pape Grégoire XIII lui assigna, le 28 juin 1578, l'évêché titulaire de Tagaste, dont son prédécesseur avait été revêtu. Il vit expirer dans ses bras son bienfaiteur, Gérard de Groësbeck; et fut successivement suffragant des évêques de Liége, Ernest et Ferdinand de Bavière.

Lorsque la ville de Maestricht, après un siége des plus mémorables, eut été prise par les Espagnols, sous les ordres du duc de Parme, le 29 juin 1579, l'église de St.-Servais ayant été profanée par les Huguenots, l'évêque de Liége, Gérard de Groësbeck, y envoya Streignart, pour consacrer de nouveau cette église. On fit à cet effet deux fois solennellement, par la ville, la *procession du St. Sacrement*, pour réparer les profanations commises par les sectaires.

En 1595, et les années suivantes, Ernest de Bavière, en sa qualité d'Abbé-Prince de Stavelot, chargea Streignart conjointement avec Chapeauville, alors grand-vicaire du diocèse, et quelques autres, d'examiner l'affaire du moine Jean Delvaux, sous-prieur de cette

EFERUS - Recherches & Classification numériques

abbaye, accusé de *magie*, de *maléfices* et d'autres crimes, et de faire des enquêtes juridiques à ce sujet.

Après un long et mûr examen, ce malheureux moine convaincu et déclaré coupable de tous les faits dont on l'accusait et qu'il avouait lui-même, fut dégradé le 2 avril 1598, par le suffragant, et livré au bras séculier. Il fut condamné à être pendu, quoique la peine ordinaire, dans ce temps-là, fut *d'être brûlé vif;* mais les juges laïcs lui firent grâce de ce supplice horrible, à raison des cinq années de prison qu'il avait subi.

Malgré tous les détails circonstanciés dans lesquels le docte Chapeauville est entré, pour prouver que Jean Delvaux était réellement *coupable de magie*, peu de gens y ajoutèrent foi. L'esprit du temps était encore alors de croire à la *sorcellerie;* et c'eut été se rendre suspect, que d'en contester la réalité. Antoine Delrio donne pour indice de magie, *le refus même d'en reconnaître la réalité.* S'il est aujourd'hui à la mode de nier tout simplement ce qu'on ne comprend pas, il est au moins hors de doute que sur l'article de la *magie*, nos ancêtres ont été, dans certains cas, beaucoup trop crédules.

L'année suivante, Streignart se rendit à Aix-la-Chapelle, où il administra plusieurs jours de suite le sacrement de confirmation, dont les habitans de cette ville avaient été privés depuis longtemps. Un édit de l'empereur, en date du 30 juin 1598, dont la mise à exécution fut confiée entr'autres à l'évêque de Liége, ayant mis un terme aux désordres occasionnés par les *proscriptions* du sanguinaire duc d'Albe, Ernest de Bavière, profita de cette circonstance pour envoyer à Aix-la-Chapelle son suffragant Streignart et son grand vicaire Chapeauville, sur le rapport desquels, ne trouvant d'autre moyen pour rétablir et affermir dans cette ville le catholicisme alors défaillant, il obtint d'y in-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

troduire les PP. Jésuites pour y enseigner les sciences. On leur construisit un collége, et le suffragant y vint, en 1608, consacrer leur église, en l'honneur de l'archange St. Michel.

On doit à Streignart l'établissement à Liége des *Pauvres Clarisses*, des *Jésuites anglais* et des *Capucins*. Plusieurs riches particuliers de la cité, entr'autres Jean Curtius, seigneur d'Oupey, firent construire à leurs frais pour ces derniers, un couvent et une église dont Streignart fit la dédidace en 1608, qui fut un jour de fête pour le peuple de Liége et le suffragant qui affectionnait singulièrement ces religieux. L'année suivante, il fit la même cérémonie pour l'église des Capucins de Huy, où ils avaient été établis en 1608, par Christiani, chanoine et chantre de l'église collégiale de St.-Martin en Ile, à Liége.

Streignart mourut le 17 mars 1615. Son corps fut enterré dans le chœur de l'église des Carmes en Ile, devant le maître-autel.

Il a publié plusieurs écrits. Le P. Hartzheim dans sa *Bibliotheca Coloniensis*, etc. Cologne, 1747, in-fol°., donne les titres de quelques-unes des productions de cet auteur; quoique sous un nom étranger et inconnu à tous les bibliographes (*Antoine de Brabaco*) qu'il dit natif de Boppard.

1617. CHAPEAUVILLE (*Jean*), théologien et historien ecclésiastique, reçut le jour à Liége, le 5 janvier 1551, de parens distingués. Son père s'appelait Guillaume Chapeauville, et sa mère Marguerite de Meers. Après avoir achevé, à Liége, ses humanités, il alla à Cologne étudier la philosophie. Désirant, par goût, entrer dans l'état ecclésiastique, il obtint de son père, qui le destinait au barreau, la permission d'étudier la théologie à l'Université de Louvain, où il fut reçu docteur.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

En 1578, le cardinal Gérard de Groësbeck, évêque de Liége, le mit au nombre des examinateurs synodaux, et lui donna l'année suivante, la cure de St.-Michel et un canonicat de l'église St.-Pierre. Pendant les dix années qu'il fut curé, il mit tous ses soins à instruire le peuple, et enseigna avec beaucoup de distinction la théologie, dans plusieurs monastères de la ville de Liége, où il attirait un grand concours d'auditeurs avides de l'entendre.

Durant tout le temps que la peste affligea Liége et ses environs, en 1581, il se dévoua avec la plus parfaite charité au service des malades, ensevelissant lui-même la nuit, ceux qui mouraient de la contagion, et qui, dans leur pauvreté, ne trouvaient personne pour leur rendre ce dernier devoir.

En 1582, le prince Ernest de Bavière, successeur de Gérard de Groësbeck, nomma Chapeauville *inquisiteur de la foi;* et cinq ans après, le pape Sixte V, pour le récompenser de son zèle et de son attachement pour la foi catholique, lui donna un canonicat de l'église cathédrale de Liége, et l'y établit grand-pénitencier.

En 1598, le prince Ernest de Bavière le choisit pour son grand-vicaire et le nomma archidiacre de Famène. L'année suivante, les chanoines de St.-Pierre, ses anciens confrères, l'élurent prévôt de leur chapitre, à la place de Gilles Oranus, mort le 7 mai 1599.

C'est en partie à ses soins, qu'est due l'érection du *séminaire épiscopal* de Liége, sous le règne d'Ernest de Bavière, établissement auquel il porta toute sa vie une si tendre sollicitude, qu'il y venait fréquemment prêcher et instruire les élèves, malgré ses nombreuses occupations. Polite a ainsi chanté le zèle de ce vertueux ministre de l'évangile :

Salve clara domus studiis sacrata juventæ !
Salve iterùm veneranda domus, tuque inclyta pubes,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Quam præstans Chapeavillus amat ! tibi candidus ille,
Divinas reserabit opes : et sensa Tonantis
Strennuus incumbens plena ad subsellia pandet.

Ce fut Chapeauville qui fut chargé du procès du malheureux Delvaux, moine de Stavelot, accusé de sorcellerie et qui fut pendu pour ce prétendu crime. Durant tout le temps que dura ce procès, Chapeauville employa tous ses soins à s'assurer de la vérité, et s'il se montra trop crédule, il prouva jusqu'à l'évidence, sa bonhommie et sa bonne foi.

En 1612, lorsque le prince Ferdinand de Bavière succéda à son oncle, dans l'évêché de Liége, Chapeauville lui demanda de se démettre de la dignité de grand-vicaire, alléguant pour motif son grand âge; mais ce prélat, considérant les services qu'il pouvait encore rendre au diocèse, le pria de les lui continuer.

Il mourut le 5 mai 1617, accablé par l'âge et les travaux continuels auxquels il s'était livré pendant quarante ans, des suites d'un ulcère à l'estomac, qui, durant les deux derniers mois, ne lui permettait ni de boire, ni de manger. Il endura ses maux avec une résignation vraiment chrétienne et une douceur angélique. Il expira tranquillement, en invoquant encore *Jésus et Marie*, et fut enterré dans la chapelle dédiée à la Vierge, dans l'église de Ste.-Gertrude.

Chapeauville était un homme modeste, grave, charitable et très-laborieux. Il était regardé comme l'un des meilleurs théologiens de son siècle.

Voici le catalogue de ses ouvrages :

1° *Tractatus de casibus reservatis.* Liége, 1596 et 1603, in-8°, il composa ce livre pour l'usage de l'église de Liége, lorsqu'il eut été fait grand-pénitencier.

2° *Elucidatio scholastica catechismi romani.* Liége, 1600 et 1603, in-8°.

3° *Summa catechismi romani ; cum epistolâ de*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

tædio quod catechistis obrepere solet, ejusque remedio. Liége, 1625, in-8°.

4° *Vita et miracula S. Perpetui episcopi Trajectensis.* Liége, 1601, in-8°. Cette vie est en latin et en français.

5° *Tractatus de necessitate et modo administrandi sacramenta tempore pestis.* Mayence, 1612, in-8°. Cologne, 1625, in-8°. Louvain, 1637, in-12. Salisb., 1680, in-12.

6° *De primâ et verâ origine festivitatis S.S. corporis et sanguinis Domini.* Cet ouvrage a été inséré dans le tome 11 du livre suivant.

7° *Historia sacra, profana, nec non politica, tribus tomis, comprehensa; in quâ non solùm reperiuntur gesta pontificum Tungrensium, Trajectensium et Leodiensium; verùm etiàm pontificum Romanorum, atque imperatorum et regum Franciæ, usque ad Ludovicum XIII. Galliæ ac Navarræ regem. Adjuncta est historia gubernatorum, qui tempore tumultuum Belgii, usque ad ser. principes Albertum et Isabellam, totam illam regionem rexêre. Nùnc primùm studio et industriâ D. Joannis Chapeavilli edita, ac annotationibus illustrata. Accessit P. Ægidii Bucherii è soc. Jesu chronologia.* Augustæ Eburonum, 1612, 1616, in-4°, 3 vol. Cet ouvrage a été imprimé pour la plus grande partie du vivant même de Chapeauville; après sa mort, on ajouta à la tête du premier volume, dans les exemplaires qui étaient encore entre les mains des libraires, un abrégé de sa *vie*, avec son *portrait*, et l'on changea la date de la première feuille, où l'on mit 1618, au lieu de 1612. Chapeauville employa les dernières années de sa vie à ramasser les *pièces* qu'il a fait entrer dans ce *recueil*, et à composer les *remarques* qui les accompagnent. Il n'est peut-être pas inutile de donner ici le détail des divers fragmens ou ouvrages, qui forment cette collection d'historiens liégeois. On y trouve :

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1° *Harigeri abbatis Lobiensis gesta pontificum Tungrensium, Trajectensium, et Leodiensium, à beato Materno primo Leodiensium espiscopo, usque ad beatum Remaclum episcopum vigesimum septimum; cum additionibus Ægidii à Leodio, Aureæ Valli religiosi.* Tom. 1, pag. 1. St. Remacle est mort en 664, et Hariger vivait en 980.

2° *Anselmi canonici Leodiensis gesta pontificum Trajectensium et Leodiensium, à beato Theodardo, immediato S. Remacli successore, usque ad Wasonem quinquagesimum secundum episcopum Leodiensem, cum additionibus Ægidii à Leodio.* Tom. 1, pag. 99. Cet auteur vivait en 1048.

3° *Appendix quatuor autorum præcipuorum, qui gesta S. Lamberti martyris, vigesimi noni episcopi, Leodiensis seorsim scripserunt Godeschalci diaconi et canonici Leodiensis; Nicolai canonici Leodiensis; Reneri ad S. Laurentium propè Leodium monachi, qui omnes antè quingentos annos floruerunt.* Tom. 1, p. 319.

4° *Disputatio historica de primis Tungrorum seu Leodiensium episcopis. Item chronologia posteriorum. Studio et operâ Ægidii Bucherii, è soc. Jesu.* Tom. 1, pag. 435.

5° *Ægidii à Leodio historia episcoporum Tungrensium et Leodiensium.* Tom. 2, pag. 1. Gilles de Liége vivait en 1240.

6° *Joannis Hocsemii, canonici Leodiensis gesta pontificum Leodiensium, ab Henrico Gueldrensi ad Adulphum à Marckâ.* Tom. 2, pag. 273. Hocsem qui est mort en 1348, a compris dans son histoire tout ce qui s'est passé entre les années 1246 et 1344.

7° *Radulphi de Rivo Decani Tungrensis gesta eorumdem, ab anno tertio Ingelberti à Marckâ, usque ad Joannem à Bavariâ.* Tom. 3, pag. 1. Cet auteur est mort en 1403, et son histoire s'étend depuis l'an 1348 jusqu'en 1390.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

8° *Suffridus Petri gesta pontificum Leodiensium, à Joanne de Bavariâ, usque ad Erardum à Marckâ.* Tom. 3, pag. 69. Cette histoire s'étend depuis l'an 1390 jusqu'en 1506.

9° *Joannis Chapeavilli gesta pontificum Leodiensium, ab Erardo à Marckâ, usque ad Ferdinandum Bavarum.* Cette histoire va jusqu'en 1613.

1619. JAMAR (*Henri*), artiste distingué, fut maître de musique de l'église cathédrale de Liége, près de 40 années. On voyait dans cette église un monument érigé à sa gloire, où on lisait l'inscription suivante :

Anno 1636.

MEMORIÆ.

V. D. *Henrici Jamar, dùm vixit, ad stum. Maternum canonici, et* 40 *circiter annos Phonasci primarii, qui ob* ADMIRATÆ *vocis* RARITATEM, *principibus gratus et Belgio clarus.* 19 d. octobris 1619, *cœlo receptus est.*

1619. SOMMALIUS (*Henri*) ou *de* SOMMAL, pieux et savant jésuite, né à Dinant, ville de la principauté de Liége, vers l'an 1534. Ayant fait de bonnes études et atteint l'âge de dix-sept ans, il partit pour Rome, où St. Ignace de Loyola le reçut dans sa *compagnie* en 1551. Le jeune Sommalius plut au saint fondateur par sa candeur naturelle et par sa conduite sérieuse et réglée. Sorti de noviciat, il fut envoyé au collége de Lorette pour y enseigner la langue grecque. En 1556, il reçut ordre de se rendre à Cologne et d'y achever ses études. Depuis il fut chargé de travailler de concert avec les PP. *François Costerus* et *Jean Rhetius* (auxquels la régence de Cologne avait confié la direction du collége des Trois Couronnes), à soutenir la foi catholique très-affaiblie alors dans cette ville, pour passer ensuite en Allemagne.

Sommalius prit le degré de bachelier à Cologne,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

en 1557, et devint l'année suivante professeur de physique et de métaphysique, fonction à laquelle il joignit encore celle de catéchiser et de prêcher dans les basses classes. Le bien qu'il fit par ses prédications et la renommée du collége où il enseignait, firent souhaiter à ses compatriotes de le posséder chez eux.

Le P. Sommalius revint donc à Dinant, en 1563, accompagné du P. *Léonard de Villers*, ou *Villanus*, et y jeta les fondemens du collége de cette ville, qui est le premier que les Jésuites aient eu dans le diocèse de Liége. Il en fut nommé recteur en 1564, mais cet emploi ne l'empêcha pas d'aller prêcher la parole de Dieu dans les villes voisines.

Quelques années après on le nomma recteur du collége de Douai, fondé en 1570 par *Jean Lentailleur*, abbé d'Anchin. Il remplit successivement la même charge dans d'autres villes, et marcha constamment sur les traces du fondateur de sa société, dont il avait parfaitement saisi l'esprit.

Dans un voyage qu'il fit vers l'an 1572, étant logé dans un monastère, il fut surpris par le comte de Lummey si connu par ses cruautés contre les catholiques. Ce comte, qui avait apostasié la foi de ses pères, étant entré dans la chambre, où le P. Sommalius était couché, le fit tirer du lit, jeter par terre et dépouiller de tous ses vêtemens. Un soldat tira ensuite un grand couteau de cuisine, et s'apprêtait à mutiler ce chaste religieux d'une manière qui révolte également la pudeur et l'humanité, lorsque dans cette circontance critique, Sommalius jetant sur le comte, qui était présent, un regard ferme et sévère, celui-ci intimidé, le laissa s'échapper des mains de ses gens, sans avoir souffert d'autre peine, que la crainte et la honte de la nudité : celle-ci lui demeura longtemps sur le cœur; ce saint religieux ayant une horreur extrême de tout ce qui peut blesser la pureté.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Sommalius consumé de vieillesse, après avoir travaillé au salut des ames dans différentes villes de la principauté de Liége et des Pays-Bas, termina sa carrière à Valenciennes, le 30 mars 1619, dans la 85ᵉ année de son âge et la 50ᵉ depuis qu'il s'était lié à la *Société de Jésus* par la profession des quatre vœux.

Il se fit une loi, durant sa vie, de n'assister jamais aux récréations que la règle de son ordre permettait, qu'après avoir préparé quelque sujet pour rendre la conversation édifiante ; et garda si scrupuleusement la pauvreté religieuse, que dans sa vieillesse même, il ne souffrit jamais qu'on lui rendît aucun service particulier, ni qu'on lui accordât quelque chose de plus qu'à ses autres confrères. Aussi, à sa mort, on ne trouva dans sa chambre qu'un chapelet et un reliquaire de peu de valeur pour la matière et pour la façon.

Sa vertu et ses talens lui firent beaucoup d'amis, au nombre desquels on comptait le célèbre *François Sweertius*. Il n'étudia que pour se rendre utile à l'église, et s'appliqua principalement à la recherche des ouvrages de piété pour en donner de *bonnes éditions*. Voici celles qui ont paru par ses soins :

1° *Thomæ de Kempis, de imitatione Christi, libri quatuor, ad autographum emendati operâ ac studio Henrici Sommalii*, etc. Anvers, Joan. Moretus, 1599, in-16, 1601 et 1607, in-24. Cologne, Conrad Butgenius, 1610, in-16. Douai, Balthasar Bellère, 1614, in-32. Sommalius dédia cette édition à Léonard Betten, abbé de St.-Trond.

2° *Venerabilis viri Thomæ à Kempis..... Opera omnia, ad autographa ejusdem emendata.....* Anvers, Martin Nurtius 1600, 3 vol. in-8°, dédiés aussi à Léonard Betten, abbé de St.-Trond.

3° *Alberti Magni, Ratisponensis episcopi, ordinis Prædicatorum, paradisus animæ, sivè de virtutibus libellus, editio nova, nùnc primùm ad varia mss. exem-*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

plaria emendata ; in quâ etiàm Patruum sententiæ ex ipsis auctoribus in longum producuntur. Ad calcem adjectus est divi Anselmi, Cantuariensis archiepiscopi, tractatus perelegans de XIV *animæ ac corporis dotibus, sivè beatitudinibus*, etc. Anvers, Jean Moret, 1602, in-16 ; belle édition.

4° *B. Anselmi, de excellentiâ B. Mariæ Virginis. Item. Ejusdem, similitudinum liber et epistolæ.* Cologne, Jean Huntem ; et Douai, Jean Bellère, 1605, in-16. Anvers, Jean Moret, in-16.

5° *Divi Aurelii Augustini, Hipponensis episcopi, libri XIII. Confessionum, ad tria manuscripta exemplaria emendati*, etc. Douai, Balthasar Bellère, 1608, in-16. Cologne, Corneille d'Egmondt, 1649, in-32.

6° *Divi Aurelii Augustini, Hipp. episcopi, meditationes, soliloquia, et manuale. Meditationes Anselmi; cum tractatu de humani generis redemptione, Divi Bernardi. Idiotæ, viri docti, de amore divino. Omnia ad mss. exemplaria emendata*, etc. Douai, Balthasar Bellère, 1608, in-16. Cologne, Corneille d'Egmondt, in-24. Cette édition est d'une grande beauté. Le P. Sommalius dédia ce recueil à Philippe Caverel, abbé de S. Wast d'Arras.

7° *Fasciculus divini amoris atque devotionis.* Douai, Balthasar Bellère, 1608, in-16 ; il est extrait des divers ouvrages des SS. Pères.

8° *In regulam divi Benedicti, Joannis Trithemii, abbatis Spanheimensis, ejusdem ordinis, commentarius*, etc. Valenciennes, Jean Vervliet, 1608, in-12. Douai, Balthasar Bellère, 1608, in-12.

1616. FARNÈSE (*Henri*), né à Liége et mort à Pavie. Il était très-versé dans le droit et les langues anciennes. Etant allé en Italie pour se perfectionner dans les sciences, il fut nommé professeur royal d'éloquence à l'Université de Pavie, où l'on pense qu'il termina sa carrière. On a de lui :

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1° *De imitatione Ciceronis, seu de scribendarum epistolarum ratione.* Anvers, 1571, in-8°.

2° *De verborum splendore et delectu appendices duæ.* Venise, 1590. Il les composa sur le dictionnaire de Calepin.

3° *De simulacro reipublicæ, sivè de imaginibus politicæ et œconomicæ virtutis, lib. IV.* Pavie, 1595, in-8°.

4° *Diphtera Jovis, sivè de antiquâ principis institutione, libri III.* Milan, 1607, in-4°.

Il a aussi publié deux autres ouvrages : un *Abrégé de l'histoire du monde*, et un *Traité de la connaissance de soi-même et des prodiges.*

Erycius Puteanus, qui était son ami particulier, a consacré dans ses écrits un éloge à la mémoire de ce savant.

1620. NAVÆUS (*Michel*) NAVEA *ou* NAVEAU, reçut le jour au village de Warnant, en Hesbaye, à deux lieues de Huy, vers l'an 1539. Il comptait parmi ses parens *Erasme de Chokier de Surlet*, chevalier, bourgmestre de Liége en 1622, et *Jean Charles de Hemricourt*, seigneur de Huldemberghe près de Bruxelles. Après avoir étudié la philosophie au collége du *Porc* à Louvain, il embrassa l'état ecclésiastique, et fut ensuite chargé d'enseigner la philosophie dans ce même collége. Il fut chanoine et official d'Arras sous l'évêque François Richardot, et passa avant la mort de ce prélat au diocèse de Tournay, où il fut successivement chanoine, juge synodal, examinateur des curés et enfin vicaire-général. Michel Navæus mourut le 20 novembre 1620, et fut enterré dans l'église cathédrale de Tournay. Il était très-charitable envers les pauvres et d'une vie très-édifiante. Il fonda par son testament plusieurs bourses au collége de *Standonck*, à Louvain, et au *Séminaire du roi*, à Douai. On a de lui :

Chronicon apparitionum et gestorum S. Michaelis

EFERUS - Recherches & Classification numériques

archangeli, à mundo condito ad deinceps per varias orbis partes : in sex libros distinctum ; cum summariis (ad finem operis) librorum, et capitum, et tabulâ rerum memorabilium. Douai, Balthasar Bellère, 1632, in-8°. Cet ouvrage, en grande partie extrait du docteur *Colvenerius* et de *Pantaléon*, est rempli de piété et d'érudition, mais sans goût, ni critique.

Navæus attribue à cet archange toutes les *apparitions angéliques* dont l'Ecriture Sainte parle sans désigner le nom d'aucun esprit bienheureux. Les explications allégoriques, les conjectures d'un commentateur ou d'un prédicateur, ancien ou moderne, lui suffisent pour prouver un fait ou du moins pour le donner comme probable ; enfin, les contes des mauvaises légendes, et les traditions populaires sont pour lui, *monnaie de bon aloi.* En parlant du *char* de Dieu, il le compose de quatre anges, St. Michel, St. Gabriel, St. Raphael et St. Nuriel ou Uriel. Il rapporte comme *très-véritable* l'histoire du dragon que St. Michel tua en Irlande ; et n'oublie pas le bouclier et l'épée que le vainqueur y laissa, et qu'on conservait encore au Mont-St.-Michel en Normandie. Son 6e livre contient un éloge du St.-Archange, en assez mauvais vers, suivi de quelques autres pièces également en vers.

On voit au commencement de cet ouvrage, le portrait de Navæus, avec ce distique au-dessous :

Eccè sui à primâ Patroni mente Michaël
Voto, operâque cliens, Navæus, multisque Patronus.

La dédicace est de Mathias Navæus qui suit :

NAVÆUS (*Mathias*), neveu du précédent, naquit en Hesbaye, et fut élevé par les soins de son oncle. Il fut licencié en théologie, curé de St.-Pierre à Douai, et ensuite chanoine de l'église de Tournay et censeur des livres ; sa régularité et son savoir lui concilièrent

EFERUS - Recherches & Classification numériques

l'estime de tous. Il mourut vers 1660. Valère André le qualifie ainsi : *solidi solertisque vir judicii atque ingenio*, mais Paquot le juge tout autrement. Il a publié :

1° *Encomium S. Josephi, Virginis Deiparæ sponsi.* Douai, 1627, in-12. Augmenté sous ce titre ; *Sponsus Virginis decoratus coronâ XXXI gemmarum splendoribus coruscante.* ibid. 1636, environ.

2° *Orationes tres de signi crucis, et orationis efficaciâ, et D. Thomæ Aquinatis laudibus.* Douai, 1630, in-4°.

3° *Catechesis, sivè de sacramentorum institutione, confessione sacramentali, extremâ-unctione, et matrimonio, conciones XVI.* Douai, 1633, in-12.

4° *In festa sanctorum Prælibatio theologica*, etc. Douai, 1635, in-12.

5° *Annotationes in Summæ theologicæ et Scripturæ sacræ plerasque difficultates : item sermones duo de SS. Piato et Eleutherio, Tornacensium patronis.*

6° *Tri-octava sermonum de venerabili sacramento et sacrificio.* Vers 1641. *Id.* 2°. *Priore auctior, editio; subjunctis de B. B. sponsis Virgine et Joseph, ad sacræ scripturæ titulos, poëmatibus XVI.* Tournay, 1645, in-12.

NAVÆUS (*Joseph*), prêtre et chanoine de St.-Paul à Liége, naquit au village de Viesme, à cinq lieues de cette ville, en 1651, et fit ses premières études avec distinction : il n'eut pas moins de succès en philosophie et en théologie. Il professa pendant quelque temps la poésie dans le collége de la *Trinité*, à Louvain. Ayant pris le degré de licencié en théologie dans l'Université de cette ville, il fut appelé à Liége pour y enseigner la philosophie au Séminaire. Quelques-unes des thèses qu'il y fit soutenir sous sa présidence ont été imprimées. Il eut des démêlés assez vifs avec les

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Jésuites au sujet du séminaire dont ces P. P. cherchaient à avoir la direction.

En 1699, Navæus prit la défense de Denys, professeur de théologie à Liége, accusé d'enseigner des propositions qui n'étaient point orthodoxes ; Denys était alors à Rome. Ses liaisons intimes avec Arnauld, Quesnel, Opstraët, etc., disent assez qu'il partageait leurs sentimens.

Il contribua aux *réglemens* de l'hôpital des *Incurables* de Liége, et à l'*établissement* des *filles repenties*.

Navæus étant devenu infirme, se démit de son emploi de professeur, et fut nommé à un canonicat de l'église collégiale de St.-Paul. Il conserva ce bénéfice tant qu'il put en remplir les devoirs, mais ses infirmités se multipliant, il le résigna. Il mourut à Liége, le 10 avril 1705, n'ayant que 54 ans. On a de lui :

1° *Mémoires contenant les raisons pour lesquelles il est très-important de ne pas retirer le séminaire de Liége des mains des théologiens séculiers, et de n'en pas donner la conduite aux P. P. Jésuites.* Ce mémoire écrit en latin, fut traduit en français par le P. Quesnel, et imprimé in-4° et in-12; il n'eut point l'effet que l'auteur en attendait. Les Jésuites prirent possession du séminaire, ce qui donna lieu à un autre écrit de Navæus, intitulé :

Deux lettres d'un ecclésiastique de Liége, contenant le récit de l'intrusion violente du P. Sabran, jésuite anglais, dans la présidence du séminaire de Liége ; en latin, 1699. Ces lettres furent aussi traduites en français, in-4° et in-12.

2° *Epistola apologetica ad auctores et suscriptores resolutionis sacræ (ut ipse quidem existimari volunt), facultatis Lovaniensis ad quæstiones quasdam dogmaticas datæ die* 12 *septembris* 1699, *et Lovanii editæ per quosdam sacræ theologiæ studiosos, ex S. L. pro professore suo absente.* C'est la défense de Denys citée

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ci-dessus, et mise sous le nom des étudians en théologie de Louvain.

3° *Sacræ facultatis theologiæ Coloniensis sapientissimum judicium pro doctrinâ per illustris D. Henrici Denys S. T. licentiati Lovaniensis, in seminario Leodiensi professoris, nec non in ecclesiâ Leodiensi canonici theologi adversùs ineptias, cavillationes, aberrationes et imposturas doctoris Francisci Martin, in libello, cui titulus :* Refutatio Justificationis, etc., *vindicatum per christianum ab Irendael, theologum.* Marianopoli, 1661, in-4°. Cette pièce fut généralement attribuée à Navæus, qui du moins y eut beaucoup de part.

4° *Le fondement de la conduite à la vie et à la piété chrétienne, selon les principes que la foi nous en donne dans l'écriture sainte et la doctrine de l'église ;* livre pieux et estimé, que Navæus composa pendant la retraite à laquelle ses infirmités le condamnaient.

* 1620. ROLLY (*Barbe Porquini, dame*), née à Liége, était fille de *Bernardino de Porchini*, gentilhomme italien, qui fonda en 1566, l'Hôpital de St.-Dizier, près la porte de St.-Léonard à Liége, et de *Marguerite Rustique.* Barbe épousa *Jean, seigneur de Rolly*, près de Philippeville, et lui laissa des enfans. Elle avait une sœur nommée Marguerite qui fut mariée à *Gérard de Tollet,* seigneur d'Orange, de Gutshoven, de Beaufraipont, etc., qui fut bourgmestre de Liége en 1598 et en 1602.

Barbe avait, disent les historiens, *les mœurs d'un ange.* Sa vertu et son amour pour les lettres lui donnèrent de la célébrité. Elle mourut vers l'an 1620, ou 1622. *La Biographie des Femmes célèbres* lui a donné une notice, ainsi qu'à Marie de Succa dont il est parlé ailleurs. Madame Rolly a publié :

1° *Le jardinet de l'ame,* ouvrage écrit en latin.

2° *De l'influence des femmes sur le caractère des*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

hommes. C'est un traité remarquable et fort intéressant, suivant le rapport de Valère André qui en fait l'éloge.

Nous ignorons ses autres écrits.

* COUNOTTE (*Gertrude*), veuve de *Voës de la Vignette*, échevin de Liége, fondatrice de l'*Hôpital des Orphelins*, près de l'église St.-Severin à Liége.

1621. MOHY (*Remacle*), savant philologue, naquit vers 1555, près de la Roche en Ardenne, au village de Rondchamp, dans le pays de Liége. Il cultiva avec assez de succès les belles-lettres et embrassa l'état ecclésiastique. Vers l'an 1604, il succéda à Bernard Stassoul dans la cure de Jodogne, petite ville du Brabant wallon, où il tint une école de *langue latine.* Sa mémoire y est encore en vénération. Il mourut dans cette ville le 13 juillet 1621, à l'âge de 67 ans. On a de lui :

1° *Epistolarum suasoriarum libellus*, in-12.

2° *L'encensoir d'or, contenant les prières et pleurs de Remacle Mohy.* Liége, 1608, in-12.

3° *Usus scholaris, in quo nomenclatura vocabulorum quorumdam, dialogi, et epistolæ aliquot pueriles.* Liége, 1609, in-4°.

4° *Le cabinet historial, contenant plusieurs exemples de vertu et de vice, de prodiges*, etc., *par Remacle Mohy du Rondchamp.* Imprimé à Liége en 1610, chez Corswarem, et à Hucorne au comté de Moha, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage, aujourd'hui rare et recherché par les amateurs, est curieux pour l'histoire et prouve un grand fond d'érudition de la part de l'auteur.

5° *Les grands jamais du paradis et de l'enfer, de messire Rem. Mohy, avec autres admonitions pieuses.* Liége, Jean Tournay, 1630, in-16. Les premières pages de ce petit livre contiennent des vers français sur l'éternité ; à la 11e on trouve une ode latine avec ce titre : *Frater Remaclus Mohyius, Ardennas, suprà annos* 6 *et* 60. *Senex, mœrens, moriensque hanc Oden*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

posteris dedicabat; elle est suivie de quelques prières en vers français, de sept *psaumes pénitentiaux* de la façon de l'auteur contre les sept péchés capitaux, de *vêpres* du même, qui traitent de la Passion, etc.

MOHY (*Henri*) ou ERYCIUS MOHYIUS, compatriote et peut-être neveu du précédent, naquit vers la fin du XVI^e^ siècle. Il s'appliqua à la médecine et acquit de la réputation dans cet art, qu'il pratiqua depuis 1620 jusques vers le milieu du siècle. Il a écrit les ouvrages suivans :

1° *Pulvis sympatheticus, quo vulnera sanantur absque medicamenti ad partem affectam applicatione et superstitione, Galenicorum Aristotelicorumque cribro ventilatus.* 1634, in-4°, sans nom de ville, ni d'imprimeur. On le trouve inséré dans le *Theatrum sympatheticum.* Nuremberg, Jean André et Wolffgang junior, 1660, in-12, et 1662, in-4°.

2° *Tertianæ crisis, quâ dominorum Petri Barbæ, proto-medici, praxis curandæ Tertianæ, et Vopisci Fortunati Plempii, professoris Lovaniensis primarii, animadversio discutitur, ac legitima demùm Tertianæ curatio exponitur.* Louvain, 1642, in-4°. Les *traités* de Pierre Barba et de V. F. Plembius sur la *fièvre tierce*, parurent la même année que celui de Mohy.

1622. TROUVÉ (*Richard*), dit de *Ste. Anne*, né à Ham-sur-Heure, village de l'Entre-Sambre-et-Meuse dans l'ancienne principauté de Liége, prit l'habit de St. François au couvent de Nivelles. Il se rendit quelque temps après à Rome, pour y vivre suivant la réforme qu'y sollicitaient auprès du St. Siége le P. *Jacques de Terminis* et le F. *Côme de Braine-le-Comte.* Le P. Archange de Messine, général de l'ordre, le nomma peu après *compagnon* du P. Commissaire des Indes, et le destina (n'étant encore que laïc) avec quarante autres religieux pour aller prêcher l'évangile au Japon.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Après un séjour de quatre années aux îles Philippines, il aborda au Japon, en 1613; mais ayant été banni de cet empire, avec tous les religieux des différens ordres qui y étaient en mission, il revint la même année aux Philippines.

Il aborda de nouveau au Japon, en 1615, pour y aider les missionnaires qui travaillaient en secret à la propagation de la foi; mais ayant été découvert en 1621, il fut traîné à Nangasaqui et jeté dans une prison longue de 24 pieds, large de 16 et sans toit, où il trouva 32 autres chrétiens, la plupart religieux, avec lesquels il fut nourri pendant plus d'un an avec un peu de riz et d'eau.

Malgré tous les mauvais traitemens qu'il endurait, persévérant avec constance à vivre et mourir dans la religion catholique que le gouverneur Gomroco voulait les forcer à abandonner, il fut condamné à mort. Par suite de cette sentence, il fut *brûlé à petit feu* le 10 septembre 1622, avec trois Franciscains, cinq Jacobins, deux Jésuites et douze séculiers du pays. Le gouverneur fit décapiter le même jour trente et un chrétiens japonais. Ses *lettres* se trouvent dans la brochure qui suit :

Publication des lettres du B. F. Richard de Ste. Anne, profès du couvent des Récollects à Nivelles, respirantes son martyre. Avec l'histoire de 104 *martyrs de divers ordres religieux, et de plusieurs nouveaux chrestiens aux Japons. Le tout de mot à mot hors des originaux audit couvent, sans déguiser le langage : afin qu'il paroisse que ce ne sont les plus sçavantes, moins les curieux du langage, qui ont le courage au martyre.* Imprimée *au couvent des Récollects à Namur*, in-12, sans date, p. 47, dont 22 pour les lettres du F. Richard, et 25 pour la *Relation envoyée par le P. F. Diego de St. François, commissaire des religieux Piédéchaux, assistants au Japon; contenant le martyre de cent et*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

quatre martyrs, qui furent martyrisés en l'an 1622, *par commandement de l'empereur Xongunsama*, traduite de l'espagnol en français.

Les lettres du F. Richard sont datées : la 1re d'Espagne, le 16 avril 1607; la 2e du Japon, le 2 mai 1614; la 3e de Nangasaqui, le 1er septembre 1622. Elles sont toutes trois dignes d'un confesseur de J. C. La dernière se trouve traduite en latin dans un petit livre de 115 pages, in-24, intitulé : *Ortus et profectus provinciæ nostræ Flandriæ FF. Minorum Recoll.; in supplementum reverend. P. F. Francisci Gonzagæ, quondam ministri generalis totius ordinis nostri.* 1649, p. 84-93.

1622. OMALIUS (*Jean Fabre d'*), jurisconsulte, né à Omale, bourg du pays de Liége. Il est auteur d'un *recueil d'arrêts*, de plusieurs *traités des devoirs* d'un *proconsul*, d'un *trésorier*, d'un *capitaine des gardes*, d'un *préteur*, d'un *bailli;* il en a laissé aussi sur le *divorce*, la *répudiation*, les *cens*, les *impôts*, les *étangs*, les *viviers*, les *fleuves*, les *forêts*, la *chasse*, avec les *défenses* qui concernent ces différentes matières; on lui doit encore plusieurs volumes d'*avis* et un traité sur les *saisines*.

1623. TOUR D'AUVERGNE (*Henri de la*), vicomte de Turenne, le plus valeureux et le plus redoutable des guerriers attachés à la confession de Genève, maréchal de France, duc de Bouillon, prince souverain de Sedan, Jamets et Raucourt, naquit à Joze en Auvergne, le 28 septembre 1555.

« L'an 1591, il épousa, le 15 octobre, Charlotte de »la Marck; ce fut le roi Henri IV qui fit cette alliance. »Il se rendit même à Sedan pour assister au mariage. »Ce prince s'étant retiré après avoir vu coucher la »mariée, et le vicomte l'ayant conduit à son apparte»ment, lui dit : *Sire, votre majesté m'a fait aujour»d'hui beaucoup d'honneur, je veux lui en témoigner*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

»*ma reconnaissance : je la prie de m'excuser, et de* »*n'être pas inquiète si je ne couche pas sous le même* »*toit pour veiller à la sûreté de sa personne ; j'y ai mis* »*bon ordre.* Le roi lui demanda de quoi il s'agissait. »*Sire,* lui répondit-il, *vous le saurez demain matin ;* »*je n'ai pas le temps de vous le dire.* Il part aussitôt »avec un corps de troupes qu'il avait préparé, se »rend maître de la ville de Stenai, et vient en apporter »la nouvelle au roi à son lever. *Ventre saint-gris !* lui »dit ce prince, *je ferois souvent de semblables ma-* »*riages, et je serois bientôt maître de mon royaume, si* »*les nouveaux mariés me faisoient de pareils présens* »*de noces.* » (Art de vérifier les dates).

En 1592, Henri IV lui donna le bâton de maréchal de France. En 1595, il défit, le 14 octobre, près de Beaumont-en-Argonne (Ardennes), le duc de Lorraine, et reçut dans le combat deux coups d'épée, dont il fut légèrement blessé. Il prit ensuite Dun-sur-Meuse, se trouva au siége de Laon, et se rendit maître d'Yvois et de plusieurs autres places.

Impliqué, en 1602, dans la conspiration du maréchal de Biron, le roi lui ordonna de venir se justifier; mais au lieu d'obéir, il prit la fuite et passa dans le Palatinat, où il se fixa jusqu'à ce qu'il eût fait sa paix avec Henri IV. Pour y parvenir, il supplia le monarque de lui accorder une conférence avec un de ses ministres. Cette demande ayant été accueillie, l'entrevue eut lieu au village de Torcy, dans la nuit du 1^er^ avril 1616, entre Villeroy et le duc de Bouillon en personne qui promit de livrer Sedan, à condition d'être rétabli dans les bonnes grâces du roi. Il y fut arrêté que cette ville recevrait garnison française pour quatre ans, sauf les modifications que la bonté du roi pourrait apporter à cette convention.

Henri IV qui ne pouvait s'empêcher d'aimer le maréchal de Bouillon, malgré ses écarts, n'eut pas de

EFERUS - Recherches & Classification numériques

peine à lui pardonner; il lui remit même sa principauté de Sedan au bout d'un mois; mais depuis lors il fut toujours soigneux de le tenir en bride. Après la mort du monarque, Henri de la Tour d'Auvergne fut, en 1615, ambassadeur extraordinaire en Angleterre, pour faire part à cette cour du mariage de Louis XIII, contracté le 25 octobre avec Anne d'Autriche. Il ne tarda pas à commander l'armée des princes mécontens avec une grande autorité, et s'empara d'Epernay et de Méri-sur-Seine. Le roi accorda la paix aux mécontens par un édit du 4 mai 1616. En 1621, l'assemblée de la Rochelle ayant divisé les provinces de France en huit départemens, ordonna à tous les Calvinistes de prendre les armes, et nomma le duc de Bouillon leur généralissime ; tourmenté de la goutte, et sentant enfin le besoin du repos, il refusa cette commission, et mourut à Sedan, deux ans après, le 25 mars 1623.

Charlotte de la Marck, son épouse, lui avait laissé par son testament, les terres souveraines de *Bouillon, Sedan, Raucourt,* et autres qu'elle avait au pays de droit écrit, laissant toutes celles qu'elle possédait en France, à Charles Robert de la Marck, comte de Maulévrier, son oncle paternel.

Cette donation souffrit de grandes difficultés, tant de la part de ce comte que de celle du duc Henri de Bourbon, son oncle maternel. Le premier prétendait comme le plus proche du sang, devoir succéder à tous les biens de sa nièce ; le second revendiquait la succession de Charlotte en vertu de la substitution faite à son profit par le duc Guillaume Robert de la Marck. Mais Henri de la Tour d'Auvergne ayant transigé avec eux, la donation eut son effet, en vertu de deux transactions du 24 octobre 1594 et du 25 août 1601, et il laissa tous ses biens à son fils, Fréderic Maurice de la Tour d'Auvergne, qui lui succéda dans ses principautés.

Henri était grand guerrier, habile politique, bon

EFERUS - Recherches & Classification numériques

négociateur, mais ambitieux et turbulent. Il manqua souvent de prudence; sa vaste ambition lui fit commettre bien des fautes; tantôt il voulait former de la France une république, à la tête de laquelle il mettait le prince Fréderic, électeur palatin, son neveu; tantôt il voulait démembrer la monarchie, et en faire plusieurs républiques; enfin, il roulait mille autres projets dans sa tête, qui tendaient tous à satisfaire ses désirs immodérés de gloire et d'élévation.

Sous son règne, la ville de Sedan changea entièrement de face. Il inspira à ses sujets le goût des arts et des lettres. L'académie de cette ville, établie en 1601, et encouragée par ses bienfaits, devint une école célèbre, où venait s'instruire la *noblesse protestante* de France et d'Allemagne. Il y attira des savans étrangers pour la rendre florissante, et il ne leur demanda pas quelle était leur patrie, ne considérant que l'heureuse influence qu'ils devaient exercer sur le pays. La fondation d'une *bibliothèque publique*, la ville fortifiée et embellie, des priviléges accordés au commerce de la *librairie*, des *draps* et de l'*orfèvrerie;* tels furent les actes du gouvernement de ce prince protestant, dont le pays de Liége ne laissa pas de ressentir l'heureuse influence. Une telle conduite est remarquable, dans un temps où tous les princes catholiques, sans autre idée pour le bien-être des peuples, que de s'opposer aux nouvelles opinions religieuses et aux principes démocratiques, et d'en poursuivre à outrance les partisans, n'avaient pas honte pour les atteindre, de mettre parfois en avant, l'accusation de *magie* ou de *sorcellerie*. Ce prince a laissé :

Mémoires du duc de Bouillon, contenant ce qui s'est passé de son temps, depuis le commencement du règne de Charles IX (*en* 1560), *jusqu'au siége de Monségur en Auvergne* (*en* 1586). Paul Lefranc a publié ces mémoires. Paris, Guignard, 1666, in-12; ils ont été

EFERUS - Recherches & Classification numériques

réimprimés dans le tome XLVII des *Mémoires relatifs à l'histoire de France*. Marsollier a écrit sa *vie*. Paris, Barois, 1719, in-4°. Amsterdam (Paris) 1726, 3 vol. in-12.

Il eut de son second mariage avec *Isabelle de Nassau*, fille puînée de Guillaume, prince d'Orange, Fréderic-Maurice de la Tour d'Auvergne; *le grand* TURENNE; *Louise*, morte en 1606; *Marie-Julienne; Elisabeth; Henriette; Catherine* et *Charlotte*, restée célibataire, et qui a été très-considérée sous le nom de *mademoiselle de Bouillon*.

1623. MARCELIS (*Jean*), né à Leeuw-St.-Léonard, petite ville du Brabant près de St.-Trond, entra assez jeune chez M. de Hylle, seigneur de Loverval, établi à Liége. Il se fit recevoir bourgeois de cette ville et y mourut dans sa 54e année. Il reste de lui un traité de piété qui a pour titre :

Panis suavissimi saporis, et alimenti saluberrimi, è regis prophetæ psalmorum massâ purissimâ formatus; eorum sustentationi et corroborationi, qui justitiæ semitas ingressi, beatitudinem quærunt æternam. Accesserunt quotidianum exercitium, et ad judices monita, ejusdem massæ. Liége, Léonard Streel, 1623, in-16, p. 335. *Henri Semeyers*, de Tongres, neveu et héritier de Marcelis, qui a mis la dernière main à ce traité, mourut la même année que son oncle.

MARCELIS (*Pierre*), né à Tongres en 1625, fit son cours de philosophie à Louvain, au collége *du Château*, et étudia ensuite la théologie dans l'Université de cette ville. Après avoir été *prieur des vacances*, bachelier-formé en théologie et président du collége dit *le Patrimoine de J.-C.*, il fut nommé curé de St.-Michel de Louvain, en 1650. Marcelis gouverna près de 20 ans sa paroisse avec beaucoup de zèle, et montra une charité vraiment pastorale, durant la peste de l'an 1668.

En 1671, il entra à l'abbaye de Tongerloo et y prit

EFERUS - Recherches & Classification numériques

l'habit de l'ordre des Prémontrés; mais à peine y était-il depuis quelques mois, que frappé de la perte de sa mère (*Apollonie Verken*), morte au grand béguinage de Louvain, ne se jugeant pas assez robuste pour achever son noviciat, il vint reprendre sa cure, qu'il remit la même année à son neveu *Herman Damen*.

Il prit le bonnet de docteur en théologie en 1688, après avoir été six ans professeur d'éloquence, et à ce titre, chanoine du second rang à St.-Pierre. Philippe II le fit passer au premier rang, en 1694, en lui confiant le canonicat auquel était attaché l'emploi de *censeur des livres*. Il obtint une autre *chanoinie* plus lucrative à Tongres, au moyen des priviléges de l'Université, et mourut à Louvain, à l'âge de 82 ans, le 9 août 1707. Son corps repose devant le maître-autel de la chapelle de *Notre-Dame des Fièvres*, autrement dite *Vleminck-Cappel*, dont la belle structure est en partie due à ses soins.

Marcelis se rendit utile à la paroisse de St.-Michel et aux autres de la ville de Louvain. Il y ranima la prédication, le catéchisme, la fréquentation des sacrements et l'assistance aux offices divins, toutes choses qui y languissaient avant lui. Il contribua beaucoup à relever le culte que le peuple rend, depuis quelques siècles, à la vénérable *Marguerite de Louvain*. Il se donna mille peines pour incorporer au collége du *Patrimoine de J.-C.* qui était assez mal pourvu, les bourses fondées par un gentilhomme de Louvain, nommé Louis de *Borggraëf*, enterré à St.-Michel, en 1558; mais il ne put en venir à bout. Ayant été élu recteur de l'Université en 1687, il s'employa encore plus activement, à ramener plusieurs de ses collègues à la soumission due aux décrets de l'église par rapport au livre de Jansenius, l'*Augustinus;* son zèle lui attira beaucoup de désagrémens de la part des opposans. On ne connaît de lui que :

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Quæstio theologica, quid sigillum, quæ ejus materia et obligatio; libellus seren. episcopo et principi Leodiensi (Joanni Ludovico ab Elderen) *dicatus; indèque tres conclusiones, Eximii D. ac M. N. præsidis judicio desumptas, ponebat pro Vesperiis Aulæ suæ doctoralis Petr. Marcelis Tongrensis Lovanii in scholis theologorum* 8 *octobris* 1688. Cet opuscule se retrouve dans le supplément du *Traité historique et dogmatique du secret inviolable de la confession*, que Lenglet du Fresnoy publia en 1708, à l'occasion des troubles arrivés dans les diocèses d'Arras et de Tournay, où l'on accusa quelques prêtres de révéler les *confessions*.

1624. STEWART (*Pierre*) ou STEVART, né à Liége, en 1547, fit ses études à Ingolstadt, où il obtint une chaire de théologie, et fut fait curé, emploi qu'il remplit très-longtemps avec beaucoup de zèle. De retour dans sa ville natale, il fut élu chanoine de Liége, et nommé ensuite vicaire-général du diocèse, dont il exerça les fonctions jusqu'à sa mort arrivée le 27 avril 1624, à l'âge de 77 ans. Il fut enterré dans l'église de Ste.-Walburge, autrefois couvent de religieuses et paroisse en même temps, dont il est le fondateur; on lui doit aussi l'église paroissiale *en Glain*, sous l'invocation de *Notre Dame des lumières*, qu'il fit bâtir en 1620. On a de lui :

1° *Tomus singularis insignium auctorum tàm græcorum quàm latinorum, quos ex variis bibliothecis in lucem prodire jussit Petrus Stewartius.* Ingolstadt, 1616, in-4°. Ce recueil de dix-sept auteurs grecs et latins forme le 7e tome des *Antiquités* de Canisius.

2° *Wolfgang. Hasenrietan commentarius de vitâ et rebus gestis S. Walpurgæ studio P. Stewartii.* Ingolstadt, 1616, in-4°.

3° *D. Mauritius Thebeæ legionis dux et signifer.* Ingolstadt, 1617, in-4°.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

4° *Manuelis Calecæ, viri doctissimi, contrà Græcorum errores libri quatuor, olim latinè versi ab Ambrosio Camuldensi : nunc ex bibliothecâ Bavariâ in lucem prolati, et notis illustrati à Petro Stewartio.* Ingolstadt, 1608, in-4°.

5° *Apologia Petri Stewartii Leodii pro societate Jesu contrà historiam ordinis jesuitici à Polycarpo Leysero editam.* Cologne, 1594, in-4°. Ingolstadt, 1595, in-4°.

6° *Commentarius in priorem epistolam D. Pauli ad Corinthios.* Ingolstadt, 1600, in-4°.

7° *Commentarius in utramque D. Pauli ad Thessalonicenses.* Ingolstadt, 1609, in-4°.

8° *Commentarius in epistolam D. Jacobi.* Ingolstadt, 1610.

9° *Commentarius in priorem D. Pauli ad Timotheum epistolam.* Ingolstadt, 1611, in-4°.

1625. SUCCA (*Marie de*), fille d'un jurisconsulte de ce nom, née à Liége en 1600, se distingua par son érudition, ses connaissances en mathématiques et en musique, et mourut à l'âge de vingt-cinq ans. Elle a publié quelques ouvrages. Les biographes ne nous ont point laissé d'autres détails sur cette intéressante fille.

1625. BOURGOGNE (*Herman de*), comte de Falaix, mort dans un âge peu avancé; il possédait diverses langues et cultivait les sciences. Remacle Mohy de Rondchamp dont il fut l'ami et le collaborateur, vante ses poésies latines et françaises, et son érudition. Il a publié :

Davidici monomachi libri II. Davidis adulteri liber I. Absalonis fratricidæ liber I. Miscellanea. Liége, Ouwerx, 1624, in-4°.

BOURGOGNE (*François de*), fils de Baudouin baron de Falaix (baronie située sur la Méhaigne en Hesbaye, érigée en comté par l'archiduc Albert en 1614). Il

EFERUS - Recherches & Classification numériques

s'acquit beaucoup de réputation par son habileté dans le maniement des affaires, et fut souvent employé en qualité d'ambassadeur auprès des souverains, dont il se fit aimer par sa bonne conduite et par la beauté de son génie. Il a laissé :

1° *Itinerarium Philippi II. Principis Hispaniarum in Belgium*, en 1555.

2° *Poëmata varia : jambi senarii, aurea carmina Pythagoræ*, etc. Valère André dit avoir vu ces pièces manuscrites sur vélin chez *Luc de la Torre*, jurisconsulte à Lille.

1625. WIROTTE (*Georges*), né vers le milieu de l'autre siècle dans le pays ou au moins dans le diocèse de Liége, s'établit à Cologne, où il tint une école de *langue française* et *d'arithmétique*. Il se fit recevoir bourgeois de cette ville, et y exerça aussi la fonction de *truchement*. Par son testament en date de l'an 1626, il laissa un capital de mille thalers, pour entretenir de jeunes étudians, qu'on jugerait capables d'être un jour utiles à l'église et à l'état. Il est auteur d'une petite grammaire française écrite en allemand, dont la 5e édition a été publiée par la veuve de Pierre de Metternich. Cologne, 1675 : Grammatica Gallica, *oder gründlicher wegweiser zur Frantzozischer sprach*, complectens fundamenta universalia quondam Georgii Wiroti; dein revisa per eundem aureo calamo donatum magistrum linguistam, translatorem, arithmeticum, et civem coloniensem.

1625. CHOKIER-SURLET (*Erasme de*), né à Liége, le 25 février 1569, d'une famille noble, qui a pris ce nom d'un château qui est à deux lieues de cette ville sur la Meuse, acquit la réputation d'un habile jurisconsulte, et se distingua par sa probité, son attachement à la religion de ses pères, et son affabilité qui lui avait concilié l'amour et l'estime de ses conci-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

toyens. Il mourut le 19 février 1625. Nous avons de lui :

1° *De jurisdictione ordinarii exemptos et horum ab ordinario exemptione.* Cologne, 1620, 2 vol. in-4°. Le second volume ne parut qu'après sa mort par les soins de son père; ce traité a été augmenté d'un troisième volume par Jean Pierre Verhost, suffragant de Trèves. Cologne, 1684.

2° *Tractatus de advocatiis feudalibus.* Cologne, 1624, in-4°.

3° *De privilegiis de senectute.* Cet ouvrage n'a pas été publié.

CHOKIER-SURLET (*Jean de*), frère du précédent, naquit à Liége le 14 janvier 1571. Il étudia le droit à l'Université de Louvain, et en même temps l'histoire et les antiquités sous Juste Lipse; il prit ses degrés à Orléans, et se rendit ensuite à Rome, où il fut bien accueilli par le pape Paul V. De retour à Liége, il eut un canonicat de la collégiale de St.-Paul, puis un autre de l'église cathédrale; il fut ensuite abbé de St.-Hudelin à Visé, vicaire-général du diocèse, vers l'an 1632, et conseiller de Ferdinand de Bavière, évêque de Liége. Il se fit estimer par la douceur de ses mœurs et sa charité envers les pauvres. Il mourut en 1660, et fut inhumé dans le chœur de son église, où ses parens lui élevèrent un mausolée magnifique.

Valère André lui attribue l'édition d'un ouvrage assez rare aujourd'hui et recherché, qui a pour titre : *Onosandri strategicus sivè de imperatoris institutione, cum notis Joannis à Chokier patricii Leod. J. U. doctoris.* Rome, 1611, in-4°. Crevenna en possédait un exemplaire dans sa riche et précieuse bibliothèque.

Ce savant homme s'appliqua particulièrement à la jurisprudence : il était très-versé dans les antiquités grecques et romaines et l'histoire des anciens peuples.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Il aimait avec passion les belles lettres et encourageait avec ardeur ceux de ses compatriotes qui s'y adonnaient. Ce goût pour la littérature n'empêcha pas Jean de Chokier d'étudier à fond les Saintes Ecritures et les Pères. Pascal, dans ses *Lettres provinciales*, le place parmi les auteurs, *amis des Jésuites, qui ont enseigné une morale relâchée.* On a de lui :

1° *De tranquillitate animi.* Liége, 1607. Cet ouvrage qui est de Sénèque, a été enrichi de notes instructives par Jean de Chokier. Il le dédia au nonce apostolique Atilius Amatheus, auquel il était bien aise de témoigner sa reconnaissance. Dans son avis au lecteur, Chokier fait des vœux pour le retour de la paix et de la tranquillité dans le pays de Liége ; il nous apprend que Juste Lipse avait été son précepteur, et avoue qu'il a profité des veilles des savans sur *Sénèque*, et surtout de celles de Juste Lipse.

2° *Thesaurus politicorum aphorismorum in quo principum consiliariorum, aulicorum institutio propriè continetur, etc., divisus in libros sex. Auct. Joan. à Chokier, etc. Adjunguntur ejusdem notæ, seu dissertationes in Onosandri strategicum ad disciplinam militarem spectantes.* Rome 1610. Mayence, Jean Theob. Schonwettem, 1613, in-4°. Ce livre renferme d'excellens préceptes pour former un bon prince ; et celui d'Onosander, philosophe platonicien, ayant aussi pour but de former un bon prince relativement à la discipline militaire, Jean de Chokier a cru bien faire de le joindre au sien ; il a donc fait imprimer le texte grec d'Onosander avec la traduction latine de Nicolas Rigault, en y ajoutant des notes et des dissertations pleines d'érudition. Dans son propre ouvrage, il y donne une haute idée de ses connaissances et met à contribution tous les auteurs de l'antiquité et ceux des temps plus modernes. C'est à Rome qu'il rédigea cet important travail, dont il avait recueilli les matériaux

EFERUS - Recherches & Classification numériques

avant de se rendre dans cette capitale du monde chrétien : le pape Paul V en accepta la dédicace.

3° *Thesaurus aphorism. politic., seu commentarii in Justi Lipsii politica.* Rome, 1610. Mayence, 1613; avec des *additions*. Liége, 1642, in-fol. André Heidman traduisit cet ouvrage en allemand, mais il se permit d'en retrancher plusieurs passages et d'y en substituer d'autres de sa façon. Chokier s'en plaignit dans un écrit intitulé : *Specimen candoris Heidmanni.* Liége, 1625, in-8°.

4° *Tractatus de senectute.* Liége, 1647, in-4°.

5° *Tractatus de legato.* Cologne, 1624, in-4°.

6° *De permutationibus beneficiorum.* Liége, 1632, in-8°. Rome 1700, in-fol.

7° *Scholia in preces primarias imperatoris.* 1621, in-4°.

8° *De re nummariâ prisci ævi, collata ad æstimationem monetæ præsentis.* Liége, 1649, in-8°.

9° *Commentarii in glossemata Alphonsi Soto super regulas cancellariæ romanæ.* Liége, 1621, in-4°; avec des *additions*, Liége 1658, in-4°.

10° *Thesaurus casuum reservatorum.*

11° *Vindiciæ libertatis ecclesiasticæ.* Liége, Tournay, 1630, in-4°. Il veut dans ce livre donner aux *officiaux*, par des raisonnemens captieux, un ressort sans bornes et sans distinction. Non content de la concurrence qu'il leur attribue avec les échevins de Liége, il ne tient pas à lui qu'il ne les érige en juges des causes féodales, et il prend Erasme de Chokier, son frère, pour garant que le tribunal des XXII était *sujet* et *censurable* de celui de l'officialité. C'est dans le traité *de juridictione ordinarii in exemptos*, etc., qu'Erasme, qui d'ailleurs était un homme instruit, avance cette proposition ridicule.

12° *Facis historiarum centuriæ duæ.* Liége, 1650, in-fol. Il dédia ce livre à Maximilien Henri de Bavière,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

évêque de Liége. Le titre est accompagné du portrait de l'auteur qui avait alors 69 ans.

Ce recueil historique, d'une vaste érudition, est le résultat de cinquante ans de lecture et d'application. Il est divisé en deux centuries, ou parties, dans lesquelles règne beaucoup de variétés. La première renferme un détail circonstancié des mœurs de diverses nations; elle offre des réflexions piquantes sur quantité d'objets qui excitent la curiosité. La seconde traite des rites sacrés; elle n'est pas moins intéressante, et elle embrasse une multitude d'articles qui sont également curieux. Ce livre, lors de sa publication, a dû être lu avec avidité, et le serait sans doute encore, s'il était réimprimé.

L'abbé d'Artigni a inséré dans ses *Mémoires de littérature et de critique*, tom. 3, p. 369, quelques pièces sur Catherine Carpy, fille singulière qui s'était acquise, au 17ᵉ siècle, une espèce de réputation par une prétendue abstinence. On cite dans ces pièces, le *Fax-historiarum* de Jean de Chokier, dont on estropie le nom : on l'appelle *Chollier* de *Surlot*. Ce n'est pas la seule fois qu'il est arrivé en France, de défigurer les noms des *écrivains liégeois :* toutes les biographies en fournissent des exemples.

13° *Discours apologétique contre le livre de Samuel Desmarais, ministre réformé à Maestricht.* 1635.

Cet auteur, souvent confondu avec l'un de ses neveux, *Jean Ernest*, qui n'a pas écrit, a laissé aussi quelques ouvrages de controverse.

CHOKIER (*Gilles de*), frère des précédens, chanoine de Liége et archidiacre de Famène, donna lieu en partie à la publication d'une petite brochure rare aujourd'hui, que fit imprimer le chapitre de Liége en 1649, intitulée : *Protestationes perillustris capituli cathedralis Leodiensis, cum subjunctâ illis arbore et*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

designationis diversitatis nobilis prosapiæ de Surlet à familiâ de Chokier, pour montrer la différence qui existait entre la noble famille de Surlet et celle de Chokier.

A cette époque, deux factions désignées sous les noms barbares de *Grignoux* et de *Chiroux*, désolaient la ville de Liége : les premiers partisans zélés des libertés de la cité, et les autres dévoués aux intérêts de l'évêque Ferdinand de Bavière. Dans ces jours de trouble et de désolation, les membres du chapitre cathédral se retirèrent à Huy, avec leur évêque ; mais sept ou huit chanoines de la cathédrale, partisans des Grignoux, au nombre desquels se trouvait le Grand Doyen, Gilles de Bocholt, et plusieurs membres des différentes judicatures du pays, restèrent à Liége, malgré les ordres réitérés de Ferdinand de Bavière. Ces chanoines, en l'absence de Jean Tabollet, nommèrent pour official, Gilles de Chokier, et prirent sa défense. Sa famille fit circuler la même année, en 1649, un imprimé in-4° de 20 pages, sous ce titre : *Briefve démonstration de l'identité de la noble et ancienne famille de Surlet et de Chokier.*

CHOKIER (*Jean Frédéric de*), oncle des précédens, docteur en théologie, chancelier de Liége, et préfet du collége de Walcour, était un homme très-instruit. Il avait composé un grand nombre d'ouvrages, dont le seul imprimé est un recueil de prières : *Enchyridium præcationum.* Liége, 1636, in-12. Il mourut en 1635, lorsqu'il était occupé à une édition du Bréviaire de Liége, imprimé l'année suivante à Liége, in-16.

SURLET-CHOKIER (*Jean Ernest baron de*), fils d'Erasme de Chokier, chanoine de Liége, archidiacre d'Ardenne, abbé de Visé et grand-vicaire du diocèse sous le règne de Maximilien Henri de Bavière, mort vers l'an 1683. Sa piété et sa munificence lui acquirent

EFERUS - Recherches & Classification numériques

l'estime et la reconnaissance de ses concitoyens. C'est à lui qu'on est redevable, à Liége, de la *Maison des Incurables* et de celle des *Filles Repenties*. On voyait son épitaphe dans le vieux chœur de l'église cathédrale.

SURLET-CHOKIER (*Erasme de*), frère du précédent, chanoine de Liége, fondateur du couvent et de l'église des *Minimes* en cette ville.

SURLET-CHOKIER (*Gilles François de*), frère du précédent, chanoine de l'église de Liége et archidiacre d'Ardenne, fondateur du cloître et de l'église des *Capucins*, au faubourg Ste.-Marguerite, à Liége.

SURLET-CHOKIER (*Jacques Ignace de*), frère des précédens; il les surpassa en libéralités et en fondations pieuses. Il fit bâtir à Liége l'*hôpital général de St.-Joseph*, et fut le bienfaiteur des *enfans Orphelins*, et de la *maison de Ste.-Barbe* qu'il fit bâtir à ses frais, et entretenir par ses libéralités. Sa charité pour les pauvres de la cité le firent singulièrement regretter après sa mort. Il se maria, et ne laissa pour toute postérité qu'une fille *Catherine Agnès baronne de Surlet*, qui épousa Erasme Charles Antoine, comte de Liedekerke.

1627. LYMBORCK (*Albert van*), théologien, poète, jurisconsulte et l'un des plus beaux esprits de son temps, naquit à Liége en 1561. Après avoir achevé ses premières études, il embrassa l'état ecclésiastique et s'appliqua principalement à la jurisprudence qu'il étudia dans l'Université d'Ingolstadt, où il reçut le bonnet de docteur en droit civil et canonique. De retour dans sa patrie, il obtint, vers l'an 1595, un canonicat de la collégiale de St.-Paul dont il fut nommé *chantre*. A la mort de *Thomas Farnèse*, neveu du pape Paul III, il fut élu en 1602, pour le remplacer en qualité de doyen de cette église. Revêtu de cette dignité, il engagea le pape Clément VIII, à faire

EFERUS - Recherches & Classification numériques

céder au chapitre de cette collégiale, une partie des biens qui avaient appartenu aux Frères de St.-Jérôme, ou clercs de la vie commune. Peu de temps après, sans doute aussi à sa sollicitation, ces biens furent augmentés par un nommé *Antoine Nuelens*. Van Lymborck donna tous ses soins à faire honorer davantage le culte du St.-Sacrement, et fonda à cet effet un *salut* dans son église. Cette dévotion, si commune aujourd'hui, est moderne, et ne date que de deux siècles. On ne souffrait pas auparavant que le St.-Sacrement demeurât exposé en évidence sur l'autel, ni ailleurs. Il serait à souhaiter dans bien des endroits, que les fondations de saluts fussent changées, ou au moins accompagnées de catéchismes ou de sermons.

Outre sa charge de doyen, il exerça celle de protonotaire apostolique. Il fit neuf fois le voyage de Rome (chose assez rare pour ce temps-là), pour y aller visiter le tombeau des apôtres St. Pierre et St. Paul.

Van Lymborck était un homme d'une taille fort avantageuse, ami des Muses et de la poésie ; il avait une grande habileté dans la conduite des affaires. Il a publié :

Fundatio collegii S. Pauli Leodiensis, cum decanorum illius compendiosâ successione. Augustæ Eburonum, Joannes Ouwerx, 1622, in-4°, p. 23, en vers hexamètres. Cet opuscule commence ainsi :

Romulidum dùm sceptra tenet, qui nomine primus
Otho, saxonico præcelsus sanguine, Cæsar :
Bissextus, Petri residens in sede, Joannes
Claudebat nuta, et clausum reserabat Olympum :
Cæsaris Othonis germanus, sanguine saxo,
Metropolis Bruno moderamen habebat Agrippæ :
Illustri comitis Baldricus origine natus
Montensis, princeps, simùl ense pedoque
Insignis, sacrâ Leodinos lege regebat :
Tùm Bonnæ ad Rhenum fulgebat Eraclius.....

EFERUS - Recherches & Classification numériques

L'église collégiale de St.-Paul, aujourd'hui la cathédrale, fut fondée en 968 par Eraclius, évêque de Liége, lequel auparavant avait fondé celle de St.-Martin, où il fut enterré. On doit au même prélat l'érection des paroisses de Ste.-Madeleine, de St.-Séverin et de Ste.-Marguerite, ainsi que les commencemens de l'abbaye de St.-Laurent. L'église de St.-Paul fut bâtie au milieu de l'*île* de Liége, dans l'endroit où était une *chapelle* dédiée à St.-Calixte, pape et martyre. Eraclius y établit vingt chanoines; Notger, son successeur, y en ajouta dix, après le sac du château de Chèvremont, où se trouvaient deux chapitres, l'un dédié à *St.-Capraise* et l'autre à *Notre-Dame;* il réunit le premier à N. D. d'Aix-la-Chapelle, et le second à St.-Paul de Liége. Quelques auteurs rapportent qu'une comtesse de Hougarde, nommée Alpaïde, augmenta considérablement les biens de cette collégiale, dont les premiers chanoines firent les fonctions de curés à la campagne, pendant près d'un siècle. Il est à remarquer qu'on n'a jamais enterré personne dans cette église.

1628. MONTGAILLARD (*Bernard de Percin de*), fameux ligueur, connu sous le nom de *Petit-Feuillant*, était né en 1563, au château de Montgaillard en Gascogne, d'une noble et ancienne famille. Ayant achevé ses études d'une manière brillante, il entra en 1579, dans l'ordre des *Feuillans*, nouvellement fondé, et s'appliqua au ministère de la prédication avec un tel succès, que le roi Henri III témoigna le désir de l'entendre. Il parut dans les principales chaires de Paris, et y soutint sa réputation. Son extérieur mortifié donnait du poids à ses paroles, et ce qu'on racontait de l'austérité de sa vie, contribuait à attirer la foule à ses sermons.

D. Bernard embrassa le parti de la Ligue, et se

EFERUS - Recherches & Classification numériques

signala dans le nombre des prédicateurs fanatiques qui soulevèrent les Parisiens contre l'autorité légitime. Quelques jours après le meurtre du duc de Guise, il inséra dans son sermon une apostrophe à ce prince, puis se retournant vers madame de Nemours, placée au bas de la chaire, il s'écria : « O saint et glorieux » martyr de Dieu, béni est le ventre qui t'a porté, » et les mamelles qui t'ont alaité ! »

On le vit dit-on courir dans les rues, une hache d'armes à la main, dans un accoutrement ridicule, décrit peut-être avec exagération, par les spirituels auteurs de la *Satire Ménippée*. Mais il est plus douteux encore que D. Bernard soit entré dans un complot contre la vie de Henri IV. Cayet est le seul écrivain qui lui ait fait ce reproche ; et son témoignage est loin d'être suffisant, dans une accusation aussi grave. Il paraît, au contraire, que D. Bernard se repentit sincèrement d'avoir prêté à la Ligue l'appui de son nom et de ses talens.

Après la réduction de Paris, il s'était réfugié à Rome, où le pape Clément VIII l'accueillit et le fit passer dans l'ordre de Cîteaux, en lui ordonnant de se retirer en Flandre : ce religieux se rendit à Anvers, où il prêcha pendant six ans avec beaucoup de fruit. L'archiduc Albert l'appela depuis à la cour de Bruxelles, le nomma son prédicateur, et lui offrit successivement deux évêchés : D. Bernard les refusa par humilité ; il n'accepta les abbayes de *Nivelles* et d'*Orval*, alors diocèse de Liége, que pour y introduire la *réforme la plus austère*.

Il jouit quelques années du succès de ses pieux efforts, et mourut d'une hydropisie, dans son abbaye d'Orval le 8 juin 1628. Sa douceur, la patience avec laquelle il soutint les calomnies dont on cherchait à noircir sa vie sont au-dessus de tous les éloges.

D. Bernard brûla tous ses écrits dans sa dernière

EFERUS - Recherches & Classification numériques

maladie ; mais il reste de lui : l'*Oraison funèbre de l'archiduc Albert.* Bruxelles, 1622 ; et la *Réponse* à une lettre que lui avait écrite Henri de Valois, *en laquelle il lui remontre chrétiennement et charitablement ses fautes, et l'exhorte à la pénitence.* 1589, in-8°. Cette réponse est des plus violentes ; il y menace le roi de l'abandon de Dieu, de ses sujets, et des peines de l'enfer.

André Valladier a publié le panégyrique de D. Bernard, sous ce titre : *Les saintes montagnes et collines d'Orval et de Clairvaux, vive représentation de la vie exemplaire et du religieux trépas de,* etc. Luxembourg, 1629, in-4°, son portrait a été gravé par Bolswert, in-4°, et par Corn. Galle, in-8°.

1628. STRECHEIS ou STRECHEUS (*Etienne*), originaire de la ville de Liége. Après y avoir achevé ses humanités, il alla étudier la philosophie et la théologie à Louvain, où il fit sa licence. De retour dans sa patrie, il fut pourvu de la cure de St.-Michel, et ensuite d'un canonicat de la collégiale de St.-Pierre. Il fut chargé en 1610 d'enseigner la théologie au séminaire épiscopal.

Le prince-évêque de Liége, Ferdinand de Bavière, l'ayant choisi, du vivant même d'André Streignart, pour exercer les fonctions de son suffragant, sous le titre d'*évêque de Dionysie,* il reçut la consécration épiscopale le premier dimanche de carême de l'an 1615, à Cologne, des mains du nonce apostolique résidant en cette ville.

L'historien Fisen nous apprend que ce prélat consacrait à la prière et à la méditation, tous les instans que lui laissaient ses occupations. Pour y vaquer plus librement, il se retirait à Embour, depuis qu'il était devenu prévôt de St.-Jean l'Evangéliste, dignité qu'il posséda avec une prébende de la cathédrale, mais dont il employa les revenus à soulager les pauvres et

EFERUS - Recherches & Classification numériques

à doter des filles peu aisées. Il mourut le 6 mars 1628, âgé de 48 ans, à la suite d'une fièvre maligne. Il fut inhumé dans l'église des Ursulines, à Liége, rue Hors-Château. Cette église dont il était le fondateur, est aujourd'hui convertie en temple de la religion réformée.

1628. CURTIUS (*Jean de*), né à Liége, l'un des hommes les plus riches de son temps. Il passa au service du roi d'Espagne, et acquit d'immenses richesses en sa qualité de *commissaire-général* de Philippe II. Il fit bâtir à Liége la magnifique maison qui portait son nom, la belle maison de *Vaux* sous Chèvremont, les châteaux d'*Oupeye* et de *Grand Aaz*, les moulins dits de *Curtius* situés en Gravioulle, et la seigneurie de Vivegnis. Jean de Curtius mourut à Lecanes en Espagne ; il fut enterré avec son épouse dans l'église des Capucins de Liége dont il est le fondateur. Sa famille devint l'une des plus puissantes du pays de Liége. Nous lisons ce passage dans les *Lettres historiques* de Madame du Noyer, tom. 3, p. 10, qui confirme cette assertion : «Cette famille, dit-elle, a été si opulente, que quand on voulait autrefois exagérer la richesse de quelqu'un, on disait, *riche comme un Curcieux de Liége* ». Il paraît que c'est le nom sous lequel on désignait vulgairement la famille des *de Corte*, dont le baron de Walef, poète distingué, mort en 1734, était le dernier rejeton.

CURTIUS (*Henri de*), petit-fils du précédent, fut bourgmestre de la ville de Liége, et mourut en 1674.

1629. CRUESEN (*Nicolas*), né à Maestricht vers l'an 1570 ; il était oncle d'*André Cruesen*, qui fut archevêque de Malines. Il fit ses humanités à Maestricht, entra ensuite chez les Augustins de la même ville, et y fit sa profession. Ses supérieurs, après lui avoir donné

EFERUS - Recherches & Classification numériques

la charge de sous-prieur à Cologne, puis celle de préfet des basses-classes à Anvers, l'envoyèrent en Italie ; il s'y arrêta quelque temps, et n'en revint qu'après avoir reçu le bonnet de docteur dans l'Université de Pavie.

En 1602, il fut nommé visiteur apostolique des chanoines réguliers de l'ordre de Prémontré dans la province de Flandre. Dix ans après, il présida par ordre du pape au chapitre des chanoines réguliers de Tongres. La même année, en 1612, il passa en Allemagne, muni de la même autorité, et il exécuta plusieurs commissions chez les électeurs catholiques, et divers autres princes de l'empire. Il assista même à la diète de Francfort, et visita, toujours au nom du St.-Siége, quantité de monastères de l'ordre de Prémontré, auxquels il rendit cet honorable témoignage : *j'y ai bien plus trouvé à imiter qu'à corriger.*

Le P. Cruesen fut successivement prieur des couvens de Bruxelles, d'Anvers et de Maestricht. Il fit élever en 1616, le principal des bâtimens qui composaient le collége du couvent de Bruxelles.

Le P. Nicolas di San-Angelo, général des Augustins, l'envoya de nouveau en Allemagne, en 1619, revêtu du titre de son vicaire-général, pour réformer les couvens de Bavière. L'année suivante, il assista au chapitre général qui se tint à Rome, en qualité de définiteur de la province de Cologne.

En 1623, de retour en Allemagne, il fut nommé commissaire ou visiteur-général des maisons de son ordre en Bohême, en Autriche, en Carinthie et en Styrie ; il s'acquitta de ce laborieux emploi à la satisfaction de son général, et gagna les bonnes grâces de l'empereur Ferdinand II, qui l'honora des titres de son *historiographe* et de son *conseiller ecclésiastique.* Il fut élu en 1624, provincial de Bohême.

Usé de travaux, il mourut après neuf jours de

EFERUS - Recherches & Classification numériques

maladie, le 10 novembre de l'année 1629. Ce Père avait une éloquence naturelle, une taille avantageuse, un air majestueux et un grand talent pour le maniement des affaires. On a de lui :

1° *Monasticon Augustinianum, in quo omnium ordinum sub regulâ S. Augustini militanti præcipuè tamen eremitarum, canonicorum regularium Præmonstratensium, Dominicanorum, servorum B. Mariæ, Hieronymianorum, Ambrosianorum, Crucigerorum, Guillelmitarum, Trinitariorum, Brigittinorum, aliorumque ferè L., origines atque incrementa tribus partibus explicantur.* Monachii, Joan. Hertfroy, 1623, in-fol., p. 362, sans les préliminaires et les tables ; avec *quelques figures* en taille-douce. Cet ouvrage, dédié par Nicolas Cruesen à l'empereur Ferdinand II, est divisé en trois parties. Dans la première, l'auteur se propose de montrer que St. Augustin a été *moine*, même avant son baptême, et qu'il a eu des compagnons *moines* avant de quitter l'Italie : qu'il a établi près de Tagaste et à Hippone, deux monastères d'*ermites* : que St. Hilaire, St. Profuturus, Paul Orose, les deux Leporius, Paulin, etc., ont été de ces *ermites* : que St. Augustin a été encore *moine* pendant son épiscopat : qu'il est probable que ce fut alors qu'il *institua*, ou plutôt qu'il *rétablit* les chanoines réguliers, sans pouvoir l'affirmer cependant : que ce saint ne fut pourtant pas de leur ordre ; que s'il en pratiqua les statuts, ce fut volontairement, mais qu'il garda toujours l'habit d'ermite.

La 2e partie traite de la propagation des *ermites de St.-Augustin*, après la mort de ce saint, et de l'origine des communautés qui ont adopté sa *règle*. Il soutient, chapitre 13e, que les *Universités de Paris et de Pavie ont été instituées par des ermites Augustins vers l'an* 700 et que *St. François d'Assise* a été de leur ordre, et qu'il a vécu sous l'obédience du *B. Jean-le-Bon*, etc.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

La 3e partie est une *chronique* des Augustins depuis la réunion des différentes congrégations dans lesquelles ils s'étaient partagés, c'est-à-dire, depuis l'an 1254 jusqu'en 1623.

2° *Constitutiones ordinis Eremitarum S. P. Augustini, cum notis.* Monachii, 1620.

Il avait aussi ébauché un ouvrage sur l'*histoire d'Autriche*, que la mort l'empêcha d'achever.

* 1630. DUMONT DE ROCHEFORT (*Antoine*), bourgeois de Liége, est l'auteur d'une *chronique de la noble cité de Liége*, commençant à la destruction de Troie jusqu'en 1630, in-fol. manuscrit ; voir le supplément du catalogue de la bibliothèque des ducs de Bourgogne.

1631. BEECKMAN (*Guillaume*), seigneur de Vieux-Sart, personnage d'une haute probité et d'un grand savoir, ami sincère des libertés de sa patrie. Ayant acquis l'estime et la confiance d'Ernest de Bavière, il fut chargé, durant les dernières années du règne de ce prince, de différentes missions en Allemagne, près des états-généraux et à la cour de Henri IV, et toutes lui acquirent des droits à la reconnaissance nationale. Elu bourgmestre de Liége dès 1608, il fut depuis appelé cinq fois à remplir ces importantes fonctions.

L'un des premiers, Beeckman devina les projets liberticides de Ferdinand de Bavière nouvellement élu évêque de Liége, et dès lors il s'éleva, entre ces deux hommes, une lutte qui ne devait finir que par la mort de l'un ou de l'autre.

Ferdinand ne tarda guère à démasquer ses vues ambitieuses et despotiques. L'impôt sur les fenêtres, mais surtout *l'abolition inconstitutionnelle* du règlement électoral de 1603, qui confiait directement l'élection magistrale aux XXXII métiers, furent les tristes précurseurs des nombreux orages qui signalèrent le règne faible et tyrannique de ce prince. Le méconten-

EFERUS' - Recherches & Classification numériques

tement devint général et une puissante opposition s'organisa. Beeckman devint le chef du parti populaire, et résista avec une noble énergie à toutes les tentatives de corruption, ainsi qu'aux menaces des conseillers de Ferdinand; cette conduite le rendit l'idole du peuple.

L'évêque voulut justifier les mesures qu'il venait de prendre. Dans un long manifeste dirigé contre les bourgmestres et adressé à la chambre impériale de Spire, il se plaignit amèrement de la résistance du conseil et de ses nombreux empiétemens sur l'autorité du prince. Des murmures violens éclatèrent de toutes parts à la publication de cette pièce célèbre, qui reparut plus tard sous le nom des *cinquante-huit articles*. Malgré les *rescrits* obtenus de l'empereur Mathias et les *recès* de la chambre impériale, les bourgmestres ne tinrent aucun compte de ces ordres qui froissaient si évidemment les anciens priviléges de la cité, et l'on continua de procéder à l'élection des magistrats selon les formes populaires de 1603.

Après quinze années d'attente, la chambre impériale prit enfin une décision touchant les affaires du pays de Liége; elle était favorable au prince, et celui-ci s'empressa de la faire signifier aux magistrats de la cité. Cette triste nouvelle fut bientôt connue de tous; les métiers s'étant assemblés, décidèrent qu'il serait formé opposition au rescrit de la chambre impériale et qu'une députation se rendrait près de l'empereur à Vienne; le bourgmestre *Rausin* et l'avocat *Prié* furent choisis pour remplir cette mission. D'un autre côté, les partisans du prince, sous prétexte de s'opposer aux incursions des soldats étrangers, mandèrent quelques corps de troupes allemandes qui, pendant sept mois, se livrèrent à d'affreux brigandages, et ne quittèrent le pays qu'après s'être fait payer des sommes considérables.

Les députés de la cité s'acquittèrent avec tant d'activité de leur commission, que le conseil aulique,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

malgré les houteuses menées de Zorn, secrétaire et conseiller de Ferdinand, rendit un décret favorable à la cité; mais les ministres de l'évêque et les gens de son conseil privé en détournèrent le sens par de perfides interprétations, et prétendirent s'y voir autorisés à agir militairement contre la cité. L'empereur, en réponse aux plaintes qui lui étaient adressées à ce sujet, déclara alors qu'il défendait toute exécution à main armée : « Apprenant, dit-il, que le pays de Liége est »travaillé et rongé par les fréquentes vexations et les »ravages des soldats étrangers qui arrachent les en»trailles et la substance des pauvres; que lesdits soldats »tiennent les voies publiques assiégées, empêchent le »commerce, tuent, pillent et traitent fort mal nos su»jets, et voulant porter remède à toutes ces misères, »nous déclarons prendre ce pays sous notre sauve»garde. »

L'époque de la rénovation magistrale étant arrivée (le jour de St.-Jacques 1629), Ferdinand insista de nouveau pour qu'elle fût faite selon le réglement de 1613. Le peuple désignait unanimement Beeckman, dont le patriotisme et les talens avaient conquis tous les cœurs; mais la cour avait juré de l'écarter; il le fut en effet, et l'on voulut proclamer *Erasme de Chokier* et *Michel de Sélys*. Mais les bourgeois qui attendaient en armes sur la place du marché, le résultat du scrutin, se récrièrent contre cette élection forcée et illégale, et refusèrent de reconnaître les prétendus élus : « On a »enfermé ceux des XXXII qui votaient pour le peuple, »s'écrie-t-on de toutes parts, et vous les avez remplacés »par d'autres personnes dévouées au prince » ..... Beeckman, Beeckman, nommez Beeckman! est le cri général. De l'une des fenêtres de l'hôtel-de-ville, un mayeur tire imprudemment un coup de mousqueton sur la foule assemblée!.. Alors le tumulte est à son comble; les bourgeois se précipitent vers la *Violette*, y

EFERUS - Recherches & Classification numériques

refoulent la garde aux cris de Beeckman!.. Beeckman!.. Les courtisans pâlissent : ils craignent que le peuple ne venge par le carnage et le pillage tant d'outrages dont on l'a depuis longtemps accablé. Le grand doyen de la cathédrale paraît au balcon de l'hôtel-de-ville : « Bourgeois, nous choisirons les bourgmestres à votre » volonté, s'écrie-t-il, qui voulez-vous ? » *Beeckman* et *Sani !* lui répondit-on. L'élection est déclarée nulle ; on proclame aussitôt au perron Sani et Beeckman.

L'élection de ce dernier dans de pareilles circonstances irrita Ferdinand, et il paraîtrait que ce prince, à l'instigation de son perfide conseiller, Zorn, ne recula pas devant l'idée d'un crime, et que Beeckman fut empoisonné, mais *d'un poison lent et qui ne devait pas laisser soupçonner le fait...*

L'historien Foullon rapporte que l'on remit peu de temps après à ce bourgmestre, une lettre de Ferdinand adressée par lui à l'un de ses agens, le Baron *de Hollinphoven*, bâtard d'Ernest de Bavière. Cette lettre dévoile les vues scélérates du prince et de sa cour, et ne respire que vengeance. *Il enverra, dit-il, des troupes allemandes ; il en demandera à l'Infante des Pays-Bas et au gouverneur de Maestricht.* Il n'attend rien *de ses conseillers, on les a intimidés. Il leur ordonne de se rendre à Huy*, etc. etc. *Il faut exiger des contributions pour les frais de ce qu'il médite.* Il veut qu'on interpelle d'abord la cité pour qu'elle *renonce à ses magistrats : qu'on arrête Beeckman, que le supplice l'en délivre :* qu'on n'apporte aucun obstacle à ses échevins, *ils en auront soin, c'est leur affaire.....*

Beeckman, bien éloigné des sentimens forcenés contenus dans cette lettre, employa son crédit et son influence pour amener le peuple à des idées de modération, lui faire oublier le passé et tous les projets de vengeance, publiant *qu'il faut maintenir l'évêque dans ses droits et prérogatives*, mais *conserver à la cité ses anciens priviléges et libertés.*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

En 1630, on publia la *sauve-garde spéciale* par laquelle l'empereur prenait les Liégeois sous sa protection, accordée depuis un an, mais gardée par l'ancien bourgmestre Rausin. Les démêlés subsistant toujours entre l'évêque et la cité au sujet de la forme des élections, il vint à Liége cette année un nouveau *commissaire impérial*, qui, sur les instances de Beeckman, prit logement chez lui. Soutenu du crédit de cet intrépide magistrat, l'envoyé de l'empereur, de concert avec le légat du Saint-Siége, parvint à contenter le peuple, tout en modifiant l'édit de 1613; mais Beeckman ayant été élu de nouveau bourgmestre d'après cette nouvelle forme d'élection, ses ennemis, furieux de cette mystification, suscitèrent de nouveaux troubles uniquement pour satisfaire leur aveugle haine.

Beeckman étant mort sur ces entrefaites, le 31 janvier 1631, il parut le jour même aux colonnes du Palais, un mandement des commissaires impériaux, ordonnant de révoquer les deux élections magistrales précédentes, et d'en former une exactement conforme au réglement de 1613. A peine ce mandement était-il affiché que les prétendus commissaires impériaux s'enfuirent de Liége, avant que le peuple en eut connaissance, et se retirèrent à Visé près de l'évêque Ferdinand; cet évènement jeta de grands soupçons sur la mort du bourgmestre, et prouve qu'on attendait sa mort.

Les chroniques du temps et les pamphlétaires parlent tous d'empoisonnement. *Jean Dominique de la Chaussée* s'exprime ainsi dans son *Apologie de M. Barthélemi Rolans dit Bartel.* Liége, 1649, in-4°: «Vous l'avez-vu, » Liégeois, vous l'avez vu ce grand personnage à demi-» mort entre les vivans, sans vie et sans sentiment de-» puis les pieds jusques au milieu du corps, que le » *poison* allait sourdement consumant! rappelez-vous » combien de fois vous avez porté entre vos bras cette » pauvre carcasse, où il sembloit que l'ame désiroit s'é-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

» terniser pour bienheurer l'état de son influence. Sa » statue dressée en plein marché, tenant dans ses mains » les trente-deux bons métiers, vous parle un langage » muet, et publie à tous les siècles qu'il semble vous » avoir tous portés dans ses entrailles comme une mère » charitable. »

On grava son portrait avec ces vers :

Soupirés, ô bourgeois, grands et petits,
Beeckman est trespassé, qui estoit votre appuy.

La statue de bronze que ses concitoyens lui avaient érigée au milieu de la place du Grand-Marché, l'année même de sa mort, fut misérablement brisée par les seïdes de l'évêque de Liége, Maximilien Henri de Bavière, le 6 septembre 1649.

1632. CASTRO (*Louis de*) ou DU CHATEAU, naquit à Liége, vers le milieu de l'autre siècle. Il entra de bonne heure dans l'ordre des religieux conventuels de St.-François. Né avec les dispositions les plus heureuses, il les cultiva avec soin, et ne les fit servir qu'à sa propre sanctification et à celle du prochain. Convaincu que la piété qui n'est pas accompagnée de la science, rend souvent infructueux le zèle d'un ministre de l'évangile, il ne voulut en exercer les fonctions, qu'après avoir acquis une parfaite connaissance de toutes les sciences propres à son ministère, et prit le bonnet de docteur en théologie.

Affligé des progrès de la réforme, il se proposa de l'attaquer ; et pour le faire avec succès, il emprunta de la controverse, les armes qu'il devait employer pour la combattre. La conversion du pécheur ne fut pas pour son zèle un objet moins intéressant que celle de l'hérétique. Il puisa dans l'étude des Saintes-Ecritures et des Pères de l'église, ces traits frappans, ces images touchantes qui faisaient sur le cœur et sur l'esprit de

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ses auditeurs les plus vives impressions. Ses prédications étaient très-fréquentées à Liége. L'insensibilité du pécheur le plus obstiné dans le crime, ne pouvait tenir contre la force et les charmes tout-puissans de son éloquence.

Louis à Castro mourut à Liége en 1632, après avoir rempli les plus hautes dignités de son ordre, et avoir visité en qualité de commissaire, la Savoie, le Dauphiné, la Bourgogne, le Vivarais, et les provinces voisines. C'était un homme érudit, éloquent, et d'un zèle infatigable à combattre les nouvelles idées religieuses. Il a publié :

1° *La religion prétendue des Provinces belgiques unies, désunies.* Liége, Ouwerx, 1619, in-8°.

2° *Le château du moine, ou république de L. du Château contre la prétendue réfutation de son livre de la religion prétendue des Provinces belgiques unies.* Liége, Ouwerx, 1622, in-8°.

3° *Examen et réfutation du synode de Dordrecht.*

4° *Le camp monastique, ou l'apologie opposée à la Tour de Babel de Daniel Hochede, calviniste.*

5° *De l'institution des Monts-de-Piété dans le pays de Liége.*

6° *Défense du Mont-de-Piété de Liége.*

1632. COPPÉE (*Denis*), né à Huy vers 1580. Nous ne connaissons rien de sa vie; nous savons seulement qu'il mourut en 1632, percé de coups d'épée et de mousquet au milieu d'une campagne; c'est ce que Pierre de Bello, poète dramatique, né à Dinant, vers la fin du 16e siècle, nous apprend dans une de ses tragédies intitulée : *Vie et martyre de St. Eustache.* Liége, 1632, in-12. Coppée s'adonna à la poésie française; il a composé quelques tragédies qui eurent dans leur temps, un très-grand succès. Quelques-unes de ses pièces ont été imprimées à Rouen, chez Raphaël

EFERUS - Recherches & Classification numériques

du Petit-Val; elles sont toutes fort rares. Corneille sans doute les a connues, car nous avons remarqué beaucoup de vers, qu'il n'a pas craint d'imiter de notre auteur. On connait de lui :

1° *La très-saincte et admirable vie de madame Saincte-Aldegonde, patrone de Maubeuge. Tragecomédie (sic) par Denis Coppée, natif de Huy, pays de Liége. A Rouen, Raphaël du Petit-Val*, 1622, *in*-8°, *plus 2 f. qui contiennent des chansons et des prières à Sainte Aldegonde.*

2° *Chansons spirituelles composées par Denis Coppée.* Rouen, Raphaël du Petit-Val, 1622, in-8°. Coppée a soin d'indiquer les airs de ses chansons.

3° *Les Muses françaises avec les occupations de chacune d'icelles, par Denis Coppée.* Rouen, Raphaël du Petit-Val, 1623; 8 feuillets contenant : *autres divers petits poëmes*, par le dit Coppée.

4° *L'exécrable assassinat perpétré par les Janissaires en la personne du Sultan Osman, empereur de Constantinople, avec la mort de ses plus illustres favoris. Tragédie par Denis Copée, Huitois.* Rouen, Raphaël du Petit-Val, 1623. Voici ce que dit Denis Coppée lui-même dans la dédicace de sa pièce, page 5 :

« *C'est une tragédie toute tragique : ceux qui la liront,* » *auront à remercier Dieu de ce que la piété chrétienne* » *nous éloigne autant de telles cruautés turquesques, etc.* » *L'on ne verra en cette pièce (outre la cruelle mort* » *d'Osman, empereur de Constantinople), qu'assassinats* » *et corps emmoncelez les uns sur les autres.* »

5° *Pourtrait de fidélité en Marcus Curtius, chevalier romain. Tragédie par Denis Coppée, Huitois.* Rouen, Raphaël du Petit-Val, 1624, in-8° de 55 pag.

6° *Tragédie de Sainct Lambert, patron de Liége, dédiée à son Altesse Sérénissime, par Denis Coppée, Huitois.* Liége, Léonard Streel, 1624, in-8°. Cette pièce est sans doute celle que Paquot a désignée sous

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ce titre : *Le cruel martyre de Sainct Lambert, patron de la ville de Liége.*

7° *La sanglante et pitoyable tragédie de notre sauveur et rédempteur Jésus-Christ. Poème mélangé de dévotes méditations, figures, complaintes de la glorieuse Vierge, de la Magdeleine et de Sainct Pierre, avec quinze sonnets en mémoire des quinze effusions de notre Sauveur; par Denis Coppée, bourgeois de Huy.* Liége, Streel, 1624, in-8°.

Cette tragédie, qui est fort longue, n'est pas divisée par actes, parce que, dit Coppée dans un avis au lecteur, *elle est de longue haleine, et que le Sauveur de nos âmes fut tourmenté sans relasche depuis sa prise au jardin jusqu'en l'arbre de la croix. Les acteurs*, ajoute-t-il, *pourront la représenter en une, deux ou trois journées.*

8° *Chant triomphal de la victoire à jamais mémorable de Statlo.* Liége, L. Streel, 1624, in-8°.

9° *La sanglante bataille d'entre les Impériaux et Bohemes, donnée au parc de l'Estoille, la reddition de Prague, et ensemble l'origine du trouble de Bohême. Tragédie par D. Coppée, Huitois.* Liége, Streel, in-4°, *avec bref répertoire servant en lieu d'argument à la tragédie.* Cette pièce contient quelques vers passables.

10° *Pallas en duel, ou plainte funèbre sur la mort de très-grande et très-puissante dame Madame la comtesse de Rochefort, etc., comtesse née de la Marche; par Denis Coppée, Huitois.* A Liége, de l'imp. de Jean Tournay, 1626, in-4°.

11° *Miracle de nostre dame de Cambron, arrivé en l'an* 1326, *le* 8 *d'avril, représenté en la présente action, faicte par D. C.* (Denis Coppée), *à l'honneur de la glorieuse mère de Dieu.* Namur, Jean Milst, 1647, in-12, *en cinq actes fort courts.* Cette pièce a été publiée après la mort de l'auteur par le P. Pignewart, religieux de l'abbaye de Bonneffe qui s'était adonné à la poésie latine.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

12° *Panégyrique de M. le comte Charles de Bucquoy.*

13° *La vie de Ste. Justine et de St. Cyprien ; tragédie.* Liége, Jean Ouwerx, 1621, in-12.

Tous ces ouvrages de Denis Coppée sont remplis d'acrostiches, d'anagrammes, de chronographes et de toutes les difficultés vétilleuses alors en vogue.

1632. HERKENROYE (*Guillaume*), naquit à Saint-Trond, en 1560. Il prit l'habit de chanoine régulier à Tongres, où il fut ensuite élu prieur. Quelques années après, il fut nommé visiteur ou commissaire, et prieur-général du chapitre de son ordre tenu à Windesheim. Il fit deux voyages en Allemagne, et parvint à recouvrer par l'autorité de l'empereur Ferdinand II, onze maisons de l'ordre, usurpées par les hérétiques.

Persuadé que rien n'est plus funeste aux religieux, que l'ignorance et l'oisiveté, il résolut pour occuper les siens, d'établir dans le monastère de son ordre à Tongres, un *collége d'humanités* qui subsista jusqu'à la fin du 18° siècle. De plus, il mit tous ses soins à faire observer religieusement la *règle*. Son exemple y contribua encore plus que ses paroles; car, Herkenroye était un religieux d'une haute piété, d'une douceur admirable, et d'une tendresse envers les pauvres, qu'il porta jusqu'à se dépouiller quelquefois de ses habits pour les couvrir. Ce qui lui restait de loisir, après avoir satisfait à ses devoirs de religieux et de supérieur, il l'employait à la lecture, à la composition, ou à la prière, ne se permettant jamais un instant de désœuvrement.

Parvenu à l'âge de 72 ans, il mourut en priant au milieu de ses confrères, le 23 mars 1632. On croit que la cause de sa mort, fut la nouvelle qu'il venait de recevoir des ravages que les Suédois et autres peuples protestans faisaient dans les états catholiques de l'Allemagne. Il ne reste de lui que les ouvrages suivans,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

qui se conservaient en manuscrits chez les chanoines réguliers de Tongres :

1° *Collationum, seu exhortationum capitularium volumen.*

2° *Remedia contrà pusillanimitatem et scrupulos, ex SS. Patrum dictis.*

3° *Modus juvandi morituros.*

4° *Meditationum liber; cum modo meditandi.*

5° *Modus visitandi monasteria.*

6° *Exercitia pietatis per ferias distributa.*

1633. JARDIN (*Jacques du*), religieux, né à Lille en 1585, entra dans la compagnie de Jésus à l'âge de 19 ans. Son noviciat fini, il régenta les humanités, et fut ensuite répétiteur des jeunes jésuites qu'on destinait à la même fonction. Après s'être acquitté de ces emplois avec le plus grand succès, il eut la direction de la *Congrégation de la Ste. Vierge* établie au Collége de Liége pour les gens de lettres. Pendant sept ans qu'il remplit cette tache, il n'omit rien pour inspirer à ses auditeurs les sentimens d'amour et de zèle dont il était pénétré envers la mère de Dieu ; il fit même servir à ce dessein le talent qu'il avait pour la poésie, en distribuant aux congréganistes les élégies qu'il a composées. Ce Père était depuis plusieurs années *coadjuteur spirituel formé*, lorsqu'il mourut à Liége, le 9 novembre 1633, âgé seulement de 48 ans. On a recueilli et publié après sa mort :

1° *Jacobi Jardinii insulensis è soc. Jesu elegiarum sacrarum libri tres. De arte forensi libri duo. Opus posthumum.* Douai, 1636, in-12.

Le 1^er^ livre renferme 28 élégies dont les deux premières regardent la vie de J. C. et l'institution de l'Eucharistie : les 26 suivantes, sont sur la Passion. Le 2^e^ en contient onze sur des images miraculeuses de la sainte Vierge, et sur les exercices des congrégations instituées

EFERUS - Recherches & Classification numériques

à son honneur. Les huit premières du 3e livre sont des éloges de St. Ignace de Loyola, de St. François de Borgia, des martyrs du Japon, etc. Les cinq suivantes sont à la louange des jésuites Mathias Casimir Sarbiewski, célèbre poète lyrique : Gilles Boucher, ou Bucherius, savant chronologiste, et François de Montmorency, grand doyen de l'église de Liége. Ce livre est terminé par les éloges du comte de Tilly, et de Pierre-Louis Carafa, qui fut nonce du St.-Siége à Liége pendant dix années, durant lesquelles il avait souvent assisté aux congrégations du Collége des Jésuites.

Les deux livres *De arte forensi* contiennent l'un onze et l'autre seize élégies, adressées aux jurisconsultes qui fréquentaient les congrégations de la *Conception* et de l'*Assomption* de la Vierge. Le but de l'auteur est de les porter à la vertu et à la pratique de leurs devoirs. On voit dans toutes ces élégies le tour aisé et les grâces naturelles, qui doivent caractériser ce genre de poésie : la diction en est pure, élégante et aisée, mais on y trouve peu de sentiment, quelques *concetti*, et des comparaisons peu heureuses.

2° L'ode suivante qui se trouve en tête de la *vie de St. Lambert*, publiée par le P. Jean Roberti. Liége, Jean Tournay, 1633, in-12 :

AD LEGIAM PROTREPTICON.

Et voce, et calamo juvat,
Victuræque sacro munere paginæ,
Immortale decus Patrum et
Assertam tumuli marmore gloriam
Magnorum procerum, dare,
Spectandam ingenuis sæpè nepotibus.
Exemplis agimur, libet
Ductrice illecebrâ durum iter ingredi.
Soli quis bonus est sibi?
Eccujus probitas non alios capit?
O dos inclyta filiis

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Virtus magnanimorum alta parentium !
Non frustrà hùc oculum refers
Divis orta bonis optima *Legia*
Romæ, *Filia Nobilis*;
A *Materno* habitam sic retines fidem,
Mutare indocilis semel
Acceptam à superis laudis adoream.
Lambertum æmula prospice
Fato condecoratum immiserabili.
At si plurima dimovent
Aspectùm spatia, et nubibus obsita
Nondùm scena recluditur;
En autem spatiis è proprioribus
Dignatur minor aspici,
Ingens ipse tamen : quantus adest libro
Productus tenui ! sui
Quanta his è tabulis, perque *Robertias*
Dat spectacula paginas !
Spectatrix agedum *Legia* conside.
Hæc corde, hæc oculis bibe,
Cognatâque fide fortiter emica.
Hoc sectarius audiens,
Te veri tunicâ tectam adamantinâ
In pugnam audeat aggredi ?
Hanc tu dùm recolis progeniem, et patrum
Vultus aspicis illices,
Quisquam degenerem posterus arguat ?

1633. MAIGRET (*Georges*), religieux Augustin, né à Bouillon vers l'an 1575. Parvenu à l'âge de dix-sept ans, il entra chez les Augustins qui venaient de s'établir dans sa ville natale. Il acheva ses études à Louvain, où après les premiers grades, il prit celui de docteur en théologie, en 1604, étant alors prieur de Tournay. Sept ans après, il fut nommé à Liége prieur de la maison de son ordre, et conserva cet emploi douze ans de suite. En 1614, il obtint de Ferdinand de Bavière, alors évêque de Liége, la cure de St.-Georges de Huy qui fut unie à un couvent d'Augustins, sans discontinuer d'être une paroisse de cette ville. L'année suivante, il y ouvrit un *collége d'humanités*.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Le P. Maigret fut élu provincial de la Basse Allemagne, au chapitre tenu à Anguien en 1622. Il eut aussi le rang de définiteur et de visiteur, et il présida à quatre différens chapitres de sa province. En 1624, il fut nommé prieur de Huy, où il mourut pieusement, après une longue maladie, le 15 mai 1633, dans la 61e année de son âge. On a de ce religieux :

1° *Le Noviciat, ou niveau de la vie monastique, pour l'instruction des jeunes novices.* Douay, 1602 et 1609, in-12. Liége, 1615, in-12.

2° *Le Trésor, ou coffret honoraire de Jésus-Christ et des Saints, auquel est déclarée l'institution et excellence de la confrérie de la Ceinture de St.-Augustin.* Douay, 1604, in-12. Liége, 1611, in-12; traduit en latin par le P. Melchior de Daelhem, sous le titre d'*Arca honoraria Christi ac sanctorum*, etc. Le pape Eugène IV institua cette confrérie le 7 juin 1446, et la mit sous la protection de la Ste.-Vierge, de St.-Augustin, de Ste.-Monique et de St.-Nicolas de Tolentin que ce pontife canonisa la même année.

3° *Petit Ray, ou Atome de la splendeur monastique sur les fruicts que recueillent les fidelles par la bienvenue et joyeuse entrée des religieux dans les villes, pour contrepoison au réagal de Sathan, et des hérétiques ses ministres.* Douay, 1608, in-12.

4° *La vie du bienheureux Jean de Sagahun, de l'ordre des Frères Ermites de St.-Augustin, canonisé par notre S. P. le pape Clément VIII.* Tournay, 1610, in-12; elle est dédiée par l'auteur à l'infante Isabelle. Le P. Nicaise Bax en a fait une traduction latine qu'il dédia au P. Maigret. Anvers, 1625, in-12.

5° *Rejettons sacrés, pullulants de la Palme triomphante des premiers martyrs de l'ordre, dit des frères Eremites de St.-Augustin, recueillis par frère George Maigret, Bullionoy, doct. thé. et prieur du mesme ordre au couvent de St.-Augustin lès-Liége.* Liége,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Christian Ouwerx, 1612, petit in-12, p. 103 non chiffrées. Cet ouvrage qui est dédié à *Arnoult de Wachtendonck*, archidiacre de Brabant dans la cathédrale de Liége, et prévôt de Santen, renferme vingt-sept vies abrégées de martyrs, accompagnées de belles estampes gravées par Adrien Collaert. Il a publié le même ouvrage en latin sous les titres suivans: *Iconographia Martyrum*, etc., 1615, in-12; et *Martyrographia Augustiniana..... Edit. nova, cæteris multo auctior.* Anvers, 1625, in-12, p. 191.

6° *Les Larmes, ou gémissement de l'héraclite chrestien, ressuscité miraculeusement de l'enfer, et baptisé, pour apprendre à un chascun l'art de déplorer sa misère, selon l'un et l'autre hommes.* Liége, 1613, in-12.

7° Il a revu l'*Antiphonaire* et le *Processionnel* de son ordre imprimés à Anvers chez Jérôme Verdussen, 1625, in-4°.

8° *Augustino-Pyctacium provinciæ Flandriæ, seu Germaniæ inferioris.* Bruxelles, 1625, in-12. C'est une carte de cette province; il la présenta au chapitre général des Augustins, tenu à Rome la même année.

9° *Litaniæ Augustinianæ.* Louvain, 1626, in-16.

10° *Abrégé de la vie de St.-Thomas de Ville-Neuve, archevesque de Valence, de l'ordre des Frères Ermites de St.-Augustin.* Liége, 1626, in-12.

11° *La vie de Ste.-Elizabeth, reine de Portugal; avec les cérémonies faictes à Rome en sa canonization.* Liége, 1626, in-12. Le P. Maigret avait assisté à cette solennité.

12° *Oraison funèbre de madame Josine l'Aumosnière, comtesse de la Marc, etc., espouse de monseigneur le comte de Rochefort, prononcée publiquement.....* Liége, 1627, in-12.

13° *Tractatus brevis, quo clarè ostenditur religiosos mendicantes ad alium ordinem, etiàm strictiorem, transire non posse (excepto solo Carthusianorum) absque*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

speciali summi pontificis licentiâ. Liége, 1630, in-12.

14° *Théâtres tragi-comiques et anatomiques, auxquels sont exposées les principales misères, que les Provinces-Belgiques ont endurées par guerre civile l'espace de quarante ans ou environ.* C'est un *Carême* que l'auteur avait prêché à Bruxelles. Des raisons de politique en ont arrêté l'impression.

MAIGRET (*Athanase*), religieux Augustin, né à Bouillon, neveu du précédent, se fit recevoir docteur à Louvain en 1648. Il enseigna la théologie à Cologne et à St.-Guislain, et mourut le 5 juin 1686. Il fut enterré à Huy, dans l'église de St.-Georges, aux pieds de son oncle. Athanase fut Prieur à Huy, et deux fois visiteur et définiteur de la province de son ordre en Flandre.

* 1633. FLÉRON (*Adrien de*), chanoine et vice-doyen de l'église de Liége, prévôt de la collégiale de Maubeuge, littérateur, habile négociateur, né à Liége vers l'an 1577. Après cinq années d'études dans l'Université de Louvain, il y prit le grade de licencié en droit, en 1604.

Son père, *Servais de Fléron*, jurisconsulte distingué, fut échevin de Liége, secrétaire, et ensuite conseiller au conseil privé du prince-évêque; il eut le bonheur de faire à Louvain la connaissance de Juste-Lipse, dont il gagna l'amitié. La dernière lettre que ce savant homme ait écrite (lettre insérée dans ses *Œuvres posthumes*), est adressée à Servais de Fléron, qui mourut en 1631, à l'âge de 74 ans, ayant eu le dessein, dans sa vieillesse, de se faire ordonner prêtre. Sa mère s'appelait *Marguerite le Polain*, famille noble dont Adrien de Fléron prouve l'antiquité dans ses *Mémoires*.

Adrien de Fléron partit en 1607, pour l'Italie; il passa par Paris, Lyon, Turin, et arriva enfin à Rome, où il resta jusqu'en 1611. Il s'y exerça, comme il

EFERUS - Recherches & Classification numériques

s'exprime lui-même dans ses Mémoires, *au maniement de plusieurs grandes affaires en la Rote.* Le duc d'Urbin qu'Adrien avait obligé, employa son crédit pour lui faire obtenir une place d'*auditeur de la Rote,* qui était à la nomination de l'empereur Rodolphe, mais ce duc échoua dans ce dessein. Adrien revint donc à Liége, n'ayant obtenu à Rome que la prévôté de la collégiale de Maubeuge; il était déjà chanoine de Sainte-Croix à Liége.

En 1615, il perdit l'un de ses oncles paternels, François de Fléron, qu'il regretta beaucoup, et dont il fait le plus bel éloge. C'était un religieux de la société de Jésus qui avait rempli dans son ordre différentes charges très-importantes, et qui, par sa prudence et ses vertus, s'était concilié l'estime de plusieurs princes. Henri IV, voulant l'attirer en France, lui fit expédier des lettres de naturalisation. François de Fléron était un grand prédicateur; son éloquence était douce, attrayante et persuasive : il aimait l'architecture, et c'est sous sa direction, que le *pont des Jésuites* à Liége, a été construit.

Le chapitre cathédral de Liége avait alors pour grand doyen un homme aussi illustre par sa naissance que par ses connaissances, *François de Montmorency.* Il était lié d'une amitié très-étroite avec Adrien de Fléron qui l'avait accompagné dans plusieurs voyages; ils virent ensemble une partie de la France, où ils eurent lieu d'être contents de la réception que leur fit le connétable de Montmorency : ce seigneur les introduisit dans la chambre de la reine-mère, pour lors régente du royaume, pendant la minorité de Louis XIII. François de Montmorency, dégouté du monde, résigna en 1618, sa prébende de la cathédrale de Liége à son ami, et se retira chez les Jésuites dont il embrassa la règle et où il vécut le reste de ses jours dans la plus grande austérité.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Au commencement de l'année 1626, Adrien de Fléron fut appelé par le comte de Tilly, lieutenant-général de l'empereur et du duc de Bavière; il alla le trouver dans la Hesse, à Hirsfelt; il revint dans sa patrie vers les fêtes de Pâques, et fit encore l'année suivante le même voyage. Le comte de Tilly, qui avait beaucoup de confiance dans les talens d'Adrien, le chargea de négociations importantes. Il fut, vers ce temps-là, revêtu de la charge de conseiller du siége des échevins de Liége. Il obtint encore du pape, en 1626, par l'intercession du comte de Tilly, la prévôté de St.-Cunibert à Cologne, qu'il échangea contre une prébende de la collégiale de St.-Denis, à Liége, qu'il résigna ensuite à son neveu, *Antoine de Libert.*

De Tilly le manda, en 1627, pour la troisième fois; il se rendit aux invitations de ce général, qui l'attendait dans la ville de Paym, dans le duché de Brunswick. Il fut témoin du siége de la ville de Nyenbourg, défendue par les troupes du roi de Danemarck, qui avait été battu à Lutzer. La curiosité le porta dans les retranchemens. Il accompagna ensuite le comte de Tilly à Blekerd et à Butzembourg sur l'Elbe, où le roi de Danemarck était campé, et où il avait fait construire un pont qu'ils furent reconnaître. Ils dirigèrent ensuite leur marche vers l'archevêché de Magdebourg, du côté de Sandau et de Havelberg, où l'armée du roi de Danemarck campait sur une montagne, près de l'embouchure de Havel; l'armée du comte de Tilly était campée en-deçà de cette rivière; il y avait tous les jours, entre les uns et les autres, des escarmouches. Delà, ils retournèrent par la vieille marche de Brandebourg, vers Ghifhorn, et ils allèrent bloquer de plus près la ville de Wolfenbuttel, résidence des ducs de Brunswick. Durant ce blocus, Adrien de Fléron qui ne se ménageait guères, à ce qu'il paraît, essuya quelques dangers; un boulet vint tomber aux pieds de son

EFERUS - Recherches & Classification numériques

cheval. Le comte de Tilly l'ayant congédié, il se rendit à Hildesheim. Il nous apprend qu'il fut le premier du chapitre de Liége qui, depuis la rénovation de la *confraternité* qui existait entre ce chapitre et celui de Hildesheim, fut reçu en qualité de confrère, par les chanoines de cette église ; il eut séance au chœur, et on lui donna, outre une certaine *portion de vin* et *un pain*, la *distribution du jour*.

Il est à remarquer que dans ses *Mémoires* (qui étaient en la possession de Mr. le baron de Villenfagne), Adrien de Fléron se met toujours de moitié dans les *opérations militaires* du comte de Tilly.

Les états du pays de Liége, alors en contestation avec leur évêque, Ferdinand de Bavière, le députèrent, en 1628, vers ce dernier qui était à Bonn. Après s'être acquitté de sa mission, Adrien de Fléron, accompagné de l'évêque d'Osnabruck, partit de Bonn pour retourner auprès du comte de Tilly qui l'avait redemandé. Ce général était alors aux environs de Hambourg.

En 1629, le comte de Tilly envoya Adrien de Fléron, *pour affaires importantes*, vers le duc de Freidland et Meckelbourg, qui tenait sa résidence à Gustrau ; il séjourna cinq semaines près de ce duc ; il se rendit de là à Rostok, et passa par Wimar et Lubeck, où on traitait de la paix avec le roi de Danemarck. Il fut bien accueilli des députés du duc de Bavière.

De retour de sa mission, il partit de Lawenbourg avec le comte de Tilly, pour se rendre auprès du duc de Friedland alors à Gustrau. Après leur entrevue, ce prince et le comte de Tilly le députèrent à Vienne, vers l'empereur ; il resta près de six semaines dans cette capitale, *traitant tant avec Sa Majesté qu'avec ses ministres* et dîna avec un ambassadeur turc. Il obtint *des dépêches favorables*, et telles qu'il pouvait

EFERUS - Recherches & Classification numériques

les désirer, quoiqu'il fût contrarié dans sa négociation par les ducs de Lunebourg et de Brunswick. Pour reconnaître d'une manière éclatante les soins qu'il s'était donnés, l'empereur, par lettres-patentes déposées à la chancellerie de l'empire, créa son frère, *Gérard de Fléron*, chevalier; ce dernier, qui était un habile jurisconsulte, fut successivement échevin de Liége, et conseiller de la cour féodale : il mourut en cette ville, le 6 janvier 1630.

Adrien fit tenir les dépêches de sa négociation au comte de Tilly et au duc de Friedland, et il n'eut rien de plus pressé ensuite que de s'en retourner dans ses foyers, en dirigeant sa route sur Mayence et sur Coblentz; il rencontra dans la première de ces villes le nonce Pierre-Louis Caraffa, son protecteur et son ami, qui le retint quelques jours près de lui, et il vit dans l'autre, l'électeur de Trèves.

De retour de ses voyages, Adrien de Fléron, après la mort de *Lambert de La Motte*, qui le nomma son exécuteur testamentaire, fut élu à sa place, en 1632, vice-doyen de l'église de Liége, et put dès-lors s'adonner entièrement à la littérature; il écrivait également bien en prose et en vers, et possédait parfaitement la langue latine. Il régnait, dit-on, dans ses *poésies*, composées aussi en latin, beaucoup de facilité et d'élégance. On a de lui :

Promulsis Elegii Tilliani.... Accessit hercules christianus, seu de Ill^mo et Excell^mo comite Joanne Tillio; Germaniæ Archistratego, Italicum poëma Antonii Abundantii Imolensis; cum Epinicio virtutis Tillianæ. Liége, Jean Ouwerx, 1630, in-4°. Cet opuscule contient : 1° un *éloge* du comte de Tilly, pièce éloquente, de 65 pages; 2° l'*Ercole Christiano, rappresentante l'Ill^mo ed Excell^mo signor, conte Giovanni di Tilli*, etc. *Panegirico di Antonio Abbondanti da Imola*, etc., *p.* 16; 3° *Joannis comitis Tillii, pro Ferdinando*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Cæsare, et catholicis principibus Polemarchi, victrix probitas et Religio, p. 8; c'est une *élégie* assez bien faite, ornée de cet anagramme : *Joannes Comes de Tilly : Danos ille ejicit omnes.*

1634. DELMONT (*Déodat*), peintre liégeois, naquit à St.-Trond en 1581, d'une famille aisée qui n'épargna rien pour son éducation. Ces soins ne furent point infructueux; outre une connaissance approfondie de plusieurs langues, il possédait la géométrie et l'astronomie. De Bye avait une telle idée de la science de cet artiste, qu'il lui attribue le pouvoir de *prédire l'avenir*, et assure qu'il détermina ainsi l'année de sa mort, longtemps avant qu'elle arrivât.

Delmont eut le bonheur de s'attacher au duc de Neubourg, qui, remarquant en lui un génie supérieur pour la peinture, lui donna des gratifications, des récompenses honorables, et le créa chevalier; après être resté longtemps à la cour du duc de Neubourg, il fut employé comme ingénieur par le roi d'Espagne, dont il eut beaucoup à se louer.

Delmont devint l'élève du célèbre Rubens, quoique ce grand peintre n'eût que quatre ans plus que lui. S'étant lié d'une étroite amitié avec son maître, il l'accompagna dans le voyage qu'il fit en Italie. Sous un tel guide, avec d'heureuses dispositions, il ne tarda pas d'acquérir un rang parmi les bons artistes.

Ses principaux ouvrages sont : 1° une *Adoration des Rois*, tableau d'autel fait pour les religieuses d'Anvers, appelées Façons; 2° une *Adoration des Rois* pour l'église Notre-Dame de la même ville; 3° une autre *Adoration des Rois;* 4° un *Portement de Croix;* ces deux derniers tableaux pour les Jésuites d'Anvers.

Descamps, dans ses *Vies des peintres flamands*, met plusieurs restrictions aux éloges qu'il donne à ces ouvrages de l'artiste liégeois; cependant, il accorde à

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Delmont une composition noble et élevée, un dessin correct, une couleur et une touche fort belles. Il a mérité les éloges de Rubens; ce qui suffit bien pour entraîner les nôtres. Ce peintre estimé pour la douceur de son caractère, mourut à Anvers, le 25 novembre 1634, à l'âge de cinquante-trois ans. Ses ouvrages ne sont point connus à Paris.

1635 RUSSELIUS (*Henri*), Liégeois, religieux de la congrégation des Croisiers; est le seul historien de son ordre.

* 1635. HANNOC ou HANNOT (*André*), religieux de l'ordre de St.-Dominique, profès du couvent de Liége, et chapelain domestique du baron de Lamboy. Ce père a publié :

Salomon Christianopolitanus, seu Apophthegmata moralia. Cobourg, 1635.

1636. DAELHEM (*Melchior van*), naquit en 1580, à Hasselt, ville de la principauté de Liége, au comté de Looz, et y entra dans l'ordre des Ermites de Saint-Augustin vers 1596.

Après avoir enseigné avec succès les humanités à Bruxelles et ensuite à Louvain près de 12 ans, il fut nommé prieur du couvent d'Ypres et enfin de celui de Hasselt. C'est dans ce dernier qu'il mourut le 13 février 1636, âgé de 53 ans, après avoir été quelque temps visiteur de sa province. Ce père connaissait à fond la langue latine et en entendait les termes les moins usités; il s'était aussi adonné au grec; il passait de son temps pour un bon écrivain en prose et en vers latins, quoique son style soit pointilleux, et qu'il affecte de faire parade de mots et de phrases extraordinaires. Sweertius l'honora de ce distique :

Hic novus est vates veteris Daelhemius ævi,
Sed pius ingenio; sic novus et vetus est.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Les écrits de Van Daelhem sont :

1° *Panegyris duplex, prior pro gymnasio Bruxellensi ad senatum Bruxellensem : altera ad Cl. virum Folcardum van Achelen, concilii sanctioris assessorem.*

2° *Jacobi Armini cum Batavis, super præsenti rerum in Hollandiâ statu, mutuisque dissidiis et homicidiis, Expostulatio posthuma. Lugd. Batav. sub signo libertatis* 1621.

3° *Epicedium in obitum Mariæ Deckheriæ, Cl. viri Joannis van Pede, in Brabantiæ senatu consiliarii, ex filiâ neptis.* Louvain, 1624, in-4°.

4° *Arca honoraria Christi et sanctorum ortum auctumque Zonigeræ Sodalitatis S. P. Augustini continens,..... è gallico in latinum versa.* Anvers, 1628, in-12. C'est une traduction du livre de George Maigret, intitulé : *Le Trésor, ou Coffret honoraire de J. C.*, etc.

5° Diverses *comédies* et *tragédies latines*, qu'il avait fait représenter par ses écoliers, et sont restées manuscrites au couvent de Hasselt.

6° Deux volumes de *poésies latines.*

On conservait aussi dans ce couvent plus de cinquante *lettres* d'Erycius Puteanus à notre auteur, qui n'ont jamais été imprimées.

Le P. Van Daelhem avait une extrême facilité pour la *poésie flamande.* Il composa à l'usage des *Rhétoriciens* de la ville de Hasselt, quantité de pièces dramatiques en sa langue maternelle, qui allaient à plus de 35,000 vers. *Gautier Gipsius*, autre religieux Augustin, succéda au P. Van Daelhem dans cette fonction, et continuait encore en 1660, à faire des pièces dramatiques pour la *chambre de rhétorique de Hasselt.*

Cette société établie en 1515, sous le nom de *Rose rouge*, avec la devise : *Hitte vercoelt*, c'est-à-dire, *chaleur tempérée*, ou *modérez votre ardeur*, ne livrait point les productions de ses membres à l'impression : elle subsista jusqu'à la fin du siècle dernier. Par recon-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

naissance, cette société conserva le portrait du P. Van Daelhem, et lui fit élever, dans l'église des Augustins, un beau monument orné de sa figure, avec des vers flamands de la façon de *Regner Comans*.

1636. COURSELLE (*Gérard de*), fils de *Pierre-Chrétien de Courselle*, jurisconsulte, et de *Marie Weyms*, sœur du célèbre jurisconsulte *Jean Wamèse*, naquit à Liége, le 10 juin 1568, eut pour parrain le cardinal Gérard de Groësbeck, alors prince-évêque de Liége. Ses parens donnèrent tous leurs soins à son éducation. Après avoir fait de bonnes humanités à Liége, sous la direction des *Clercs de la vie commune*, on l'envoya à Trèves pour y commencer son cours de philosophie qu'il vint achever au Collége du Porc, à Louvain, où il eut le quatrième rang au concours général de l'an 1586. Il continua ses études dans l'Université de cette ville, et s'adonna particulièrement à celle de la jurisprudence : il suivit les leçons des professeurs Gérard Cavertson, Philippe Zuerius, Jean Gevaerts, et autres. S'étant bientôt distingué dans cette nouvelle carrière, il fut choisi *fisc*, et ensuite *doyen* des bacheliers de la faculté de droit. La chaire de langue grecque étant venue à vaquer en 1590, au Collége des Trois-Langues, par l'assassinat commis sur la personne de *Guillaume Fabius* qui la remplissait, les proviseurs nommèrent Courselle pour le remplacer.

Il se fit recevoir docteur en droit, après avoir reçu les ordres sacrés, et fut pourvu d'une prébende de la cathédrale de Liége, qu'il résigna, en 1621, à *Pierre de Rosen*, son parent, qui fut depuis archidiacre de Hesbaye, prévôt de St.-Jean et chancelier des évêques de Liége, Ferdinand et Maximilien-Henri de Bavière, et mourut en 1666.

En 1596, ayant obtenu au concours, une chaire royale, il abandonna celle de grec, et y donna avec un

EFERUS - Recherches & Classification numériques

applaudissement général des leçons de jurisprudence jusqu'en 1606, qu'il obtint, après la mort de Philippe Zuerius, la première chaire de droit civil.

Appelé à Malines par les princes Albert et Isabelle qui l'avaient nommé au *conseil suprême des Pays-Bas*, il quitta l'Université de Louvain, en 1617, après y avoir prononcé un discours public, le 28 mai de la même année.

Deux ans après, il fut revêtu d'un emploi plus honorable encore; il passa au *conseil privé* de LL. AA. résidant à Bruxelles. Enfin, l'infante Isabelle lui donna la riche prévôté d'Harlebeck en Flandre, dont il jouit environ six ans, sans abandonner sa charge de conseiller.

Gérard de Courselle mourut à Bruxelles, le 22 septembre 1636, dans sa 68e année. Son corps repose vis-à-vis l'autel du *St.-Sacrement des miracles*, et l'on voit sur une muraille de la chapelle, où se trouve cet autel, un beau cénotaphe de marbre, orné de diverses figures, avec son épitaphe.

Il fut neuf fois recteur de l'Université de Louvain; personne avant lui n'avait eu aussi souvent cet honneur, aussi disait-on communément que cette fonction lui convenait mieux qu'à tout autre. Sa taille avantageuse, sa bonne mine, son savoir, sa candeur et sa modestie le faisaient aimer et respecter de tout le monde. Son assiduité au travail, et son désintéressement, qui allait même jusqu'au scrupule, le rendirent cher aux princes qu'il servit et dont il fut comblé de bienfaits. Thierri van Tulden, après avoir parlé du soin qu'un jurisconsulte doit avoir d'*allier la prudence et la vertu à la science dont il fait profession*, cite Gérard de Courselle comme un *modèle parfait* en ce genre, et nous apprend qu'il était très-versé dans l'histoire, la politique et la philosophie. On a imprimé de ce savant :

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1° *Oratio in Justi-Lipsi funere habita Lovanii III kal. april. MDCVI.* Louvain, 1606, in-4°, insérée aussi dans le *Fama posthuma Justi-Lipsi.* Anvers, 1607 et 1613, in-4°. Cette oraison funèbre de Juste-Lipse, dédiée à Charles, duc de Croy et d'Arschot, est un morceau élégant.

2° *Index legum* (civilium) *et capitulorum* (juris canonici) *selectiorum, adscriptis auctoribus* (qui ea explanarunt) *in gratiam collegii Baccalaureorum* J. U. editus. Louvain, 160., in-12. Son neveu, *Pierre Weyms*, membre du conseil privé de l'évêque de Liége, qui possédait les autres écrits de son oncle, en fit espérer la publication en 1650, néanmoins ils sont restés inédits. Les voici :

1° *Prælectiones in codicem Justinianeum.* Ouvrage excellent, au rapport de Valère André, qui le qualifie de trésor du droit romain, tant ancien que nouveau.

2° *Consilia, sivè responsa de jure.*

3° *Orationes variæ.* Ces harangues qu'il prononça à Louvain, traitent de divers sujets.

1636. HEERS (*Henri de*), médecin, naquit à Tongres vers l'an 1570, dans une famille patricienne. Doué des dispositions les plus heureuses et animé d'un vif désir de s'instruire, il apprit encore, très-jeune, les langues latine, grecque et hébraïque, et s'adonna ensuite avec ardeur à l'étude de la philosophie, des mathématiques et particulièrement de la médecine.

La médecine, honteusement asservie depuis longtemps à la superstition et à l'astrologie, sentant depuis la renaissance des lettres, combien cette association déshonorait son caractère et nuisait à ses bienfaits, travaillait dès-lors avec ardeur à secouer ses langes grossiers. L'esprit humain se livrait à des systèmes, à des hypothèses et à des disputes dogmatiques; son activité tout en entretenant de brillantes erreurs, exerçait

EFERUS - Recherches & Classification numériques

le goût, le tact, la raison européenne, et déblayait la route pour la marche des génies créateurs.

Henri de Heers, né dans ce siècle de progrès, où les sciences naturelles, la philosophie et la morale se rapprochaient de l'art de guérir, et persuadé, comme tout l'annonce, qu'un homme de sa profession ne doit ignorer aucun âge, aucune époque du genre humain; car, c'est pour le médecin principalement qu'il semble que chaque siècle, chaque nation, chaque climat est riche de ses propres évènemens physiques et moraux: en sorte qu'il n'a plus que la peine d'acquérir l'art de les comparer avec ceux du temps où il vit.

Convaincu de la nécessité de cette science, il voyagea d'abord, et parcourut en observateur l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, la France, l'Angleterre, et même l'Islande, cherchant à joindre à l'étude des langues anciennes, celle des langues modernes. Ses voyages le lièrent aux hommes les plus distingués dans sa profession, à la nature, à l'influence de divers climats et à l'idiôme des principales nations de l'Europe.

Chargé de richesses acquises par de nombreuses fatigues, Henri de Heers revint dans son pays, se fixa à Liége vers l'an 1605, et épousa bientôt après la fille de Thomas de Rye, premier médecin de l'évêque de Liége, Ernest de Bavière.

Son habileté et sa science lui gagnèrent l'estime de ses collègues et de ses compatriotes. Il fut honoré du titre de *bourgeois de Liége*. Ernest et Ferdinand de Bavière le choisirent successivement pour leur *premier médecin*. Introduit à la cour, il honora sa profession par son désintéressement, la sévérité de ses mœurs et la franchise de son caractère. Il n'employa les faveurs du prince, qu'au bien-être des malheureux et qu'à soulager les maux que la misère entretient parmi le peuple.

La réputation de Henri de Heers croissant avec les

EFERUS - Recherches & Classification numériques

succès qu'il obtenait dans son art, il devint dès lors l'oracle du pays et des contrées voisines; il sut jusqu'à la fin de sa carrière justifier cet hommage public, par une application constante et par l'étude de toutes les sciences qu'on cultivait dans son siècle.

Tous les ans, il allait passer quelques semaines à Spa, dont il a beaucoup vanté les eaux. C'est auprès des sources dont Spa se glorifie à juste titre, qu'il montrait plus particulièrement sa sagacité, son discernement et l'emploi heureux de ses profondes connaissances. Nous n'en citerons qu'un seul exemple; celui d'une jeune fille de Namur attaquée d'un genre de maladie tout particulier. Abandonnée de tous les médecins, elle vint à Spa, dans le dessein de mettre un terme à ses maux ou à son existence. Telle était la susceptibilité de ses organes, que la moindre vibration sonore la jetait dans une entière défaillance, voisine de la mort. Le son des cloches, le bruit des instrumens, l'accord des voix humaines, le souffle des vents, tout ce qui raisonne et produit une harmonie, affectait douloureusement son ame. Ennemie de toute sensation quelconque, cette jeune fille était condamnée à exister dans le calme et dans le silence d'une profonde solitude. Henri de Heers, que les difficultés ne rebutaient jamais, et dont l'esprit devenait d'autant plus actif et pénétrant que le mal opposait plus de secret à deviner, soupçonna bientôt la nécessité d'un traitement anti-épileptique. Un traitement savamment calculé, dirigé d'après ces vues et secondé par l'usage des *eaux de Spa*, dont il régla lui-même l'usage, rendit cet être intéressant aux jouissances de la vie, qui dut à ses talens une seconde existence.

Témoin chaque jour des dangers que l'empyrisme fait courir aux malades qu'il envoie boire les eaux, et voulant pour l'intérêt de l'humanité et pour la gloire de Spa, répandre dans l'Europe des notions certaines

EFERUS - Recherches & Classification numériques

sur les qualités, les vertus et les effets des sources minérales de sa patrie, il publia son *Spadacrène*, qui est une dissertation physique sur les fontaines de Spa. Cet ouvrage, d'abord écrit en latin, fut par lui traduit en français et eut cinq éditions consécutives.

Henri de Heers, jouissait en paix de la gloire que ses travaux lui avaient acquise : il se livrait au plaisir d'avoir servi l'honneur des eaux de Spa, en fixant sur elles les regards et les espérances de toute l'Europe, lorsqu'il se vit attaqué par un redoutable adversaire, au sujet de l'une de ses plus intéressantes découvertes.

Van Helmont, qui le premier a fait connaître le système des forces épigastriques ; Van Helmont, qui traitait toutes les matières de son art avec une imagination ardente et téméraire, refusa de croire à l'existence de l'*acide*, dans les sources minérales de Spa, et prétendit dénier à notre auteur la présence de ce *gaz*, par des motifs directement contraires à la doctrine du médecin liégeois.

A cette occasion, il s'éleva entre les deux savans une lutte vive, opiniâtre et longue. Il parut plusieurs brochures qui sont ordinairement les armes acérées de ces combats. Emus l'un et l'autre par une aigreur mutuelle, ils n'usèrent dans la dispute ni du ton, ni de l'expression qui font valoir la cause qu'on soutient. C'était pourtant une vérité, un fait incontestable que de Heers avait publié dans son *Spadacrène*.

Henri de Heers laissant à ses successeurs le soin de le venger, (ce qui ne manque jamais aux auteurs des découvertes utiles), s'occupa de la confection d'un autre ouvrage sous le titre d'*Observations*, qui a plus particulièrement transmis sa mémoire à la postérité. Un long exercice, des réflexions et des études analysées, une expérience éclairée avaient rassemblé sous sa main des matériaux précieux pour l'art de guérir.

Henri de Heers plein d'estime pour son collabo-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

rateur, le chirurgien Ogier, lui voua de bonne heure une amitié constante. Sans cesse uni à lui par des devoirs communs, il se plut souvent à rapporter à sa dextérité et à son talent, des succès dont il désespérait lui-même.

Il exerça près de huit ans les fonctions de *médecin ordinaire* de l'Hôpital de Bavière. Il expira dans les bras de ses amis, vivement regretté dans le public : sa mémoire est encore en vénération à Liége, à Spa et chez l'étranger. On dit que dans ses derniers momens, il prononça et dicta ces beaux vers :

Exi, anima, i, nimiùm creperis exercita curis
Immundi à puero ad vitæ spatia ultima, mundi.
Quæsisti in libris lucem, lucrumque ; tulisti
Fumos. Lustrasti terras, maria : ultima Thule
Te vidit, stupuitque suo sermone loquentem :
Octonæ et gentes aliæ ; sed et illa relinquunt
Te miseram, primi repetentem oblivia lapsûs.
At tu, primævi lapsûs reparator, Jesu,
Redde animum huic animæ, vitalique adsere vitæ,
Morte triumphatâ. Vivam tecum, optime Jesu.
Tollite me, Genii. Jesu, ô Jesu, ultima saltem
Vota suos habeant, nàm desino vivere, divos.

Henri de Heers était un homme d'une grande érudition, d'un esprit pénétrant, d'un jugement solide, et qui ne se lassait jamais de lire et d'étudier. Soit négligence, ou que sa pratique lui en ait peu laissé le loisir, ses talens ont été presque ensevelis avec lui, et il n'a laissé que les opuscules suivans :

1° *Spadacrene, hoc est, fons Spadanus : ejus singulariæ : bibendi modus : medicamina bibentibus necessaria.* Liége, Arnold de Corswarem, 1614 et 1622, in-12. Leipzig, 1645, in-12. Leyde, 1645 et 1647, in-16. Leyde, 1685 et 1689, 2 vol. in-16. L'auteur traduisit lui-même cet ouvrage en français, et en donna deux ou trois éditions qui parurent de son

EFERUS - Recherches & Classification numériques

vivant ; nous n'en connaissons qu'une imprimée à Liége, en 1630, in-8°. En français, Liége, 1646, in-8°, et 1654, in-12; La Haye, 1739, in-12, avec les notes de Warner Chrouët, qui a corrigé les fautes contre la chimie, et y rapporte de nouvelles expériences, pour prouver l'existence d'un *acide*, d'un *esprit volatil*, d'une *terre alcaline* et du *fer* dans les eaux de Spa.

De Heers, dans ce *Traité* (dédié par lui, en 1630, à Uldaric de Hoensbrouck, chanoine de St.-Lambert et abbé de Thuin), qui condamne à l'oubli tous ceux qui l'avaient précédé, expose sur le problème des eaux minérales, la doctrine des anciens physiciens et celle de son siècle. Il essaie de pénétrer les causes secrètes qui donnent naissance à ces fontaines, de désigner les élémens qui les constituent et de disserter sur la dissolution des matières qui leur communiquent tant de qualités bienfaisantes. Plus heureux dans les détails historiques de ces eaux et de leurs effets apparens, il fait le récit curieux de celles qui ont la vertu de pétrifier les matières qu'on y plonge, de celles qui s'agitent par un flux et reflux régulier ; de ces fontaines qui bouillonnent comme la liqueur dans un vase ; de celles enfin qui produisent une véritable ivresse. Sa critique et son érudition sont dignes d'éloge. Venant ensuite à l'objet principal de son ouvrage, il fixe son attention et ses recherches sur les sources minérales de Spa. Il marque la différence qui existe entre les quatre fontaines ; il détermine leurs qualités analogues et particulières. Il indique les maladies qu'elles peuvent guérir, il enseigne les remèdes qui peuvent hâter leur efficacité, le temps et la manière de les boire. Le temps a confirmé plusieurs de ses observations et a conservé son nom dans les fastes de la médecine.

Jean Baptiste Van Helmont, fameux chimiste, ayant attaqué le *Spadacrène* dans ses *Paradoxa de aquis*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Spadanis, et son *Supplementum de Spadanis fontibus.* Liége, 1624, in-12; de Heers lui répondit par un opuscule intitulé :

Deplementum supplementi de Spadanis fontibus; sivè vindiciæ pro suâ Spadacrene : in quibus etiam Aroph, certissimum Paracelsi remedium, sincerè explicatur. Liége, Arnold de Corswarem, 1624, in-12. L'auteur y tombe rudement sur son adversaire, qu'il nomme, suivant la signification de son nom, *Os Inferni.* Il lui attribue d'avoir soutenu qu'il n'y avait point d'*acide* dans les eaux de Spa : *Je lui ai si bien répondu*, dit-il, dans son *Spadacrène*, qu'il a abandonné sa *folle opinion.* Mais le docteur Chrouët remarque qu'on ne trouve point cette opinion dans les œuvres de Van Helmont : que les premières brochures de ces deux antagonistes, publiées avec le *Spadacrène*, en 1622, ne sont qu'un amas d'invectives réciproques, et qui ne méritent aucune attention : enfin, que Van Helmont, au commencement de son traité *de Lithiasi*, suppose manifestement de l'*acide* dans les eaux de Spa, et le regarde comme le principal agent dans la mixtion des élémens qui les composent.

2° *Observationes medicæ, oppido raræ, in Spa et Leodii animadversæ; cum medicamentis aliquot selectis.* Liége, 1622; Leyde, 1685. Liége, Arnold de Corswarem, 1624, in-12, avec l'ouvrage de Van Helmont, intitulé : *Propositiones notatu dignæ, depromptæ ex ejus disputatione de magneticâ vulnerum curatione Parisiis editâ; quibus subnectuntur Henrici ab Heer Considerationes : et judicia doctorum medicorum.* Item séparément, Liége, 1631, in-12; Leipzig, 1645, in-12. Traduit en français par le docteur Chrouët. La Haye, 1739, in-12.

Sous le titre modeste d'*Observations*, Henri de Heers offre dans cet ouvrage le tableau de diverses maladies qu'il a eu occasion de traiter à Liége, à Maestricht et à

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Spa. Rien n'est oublié dans ses descriptions : causes, symptômes, progrès, variations, accidens, tout prend sous sa plume l'intérêt de précepte médical. Au physique du mal et de son espèce, il joint dans ses notices le moral du malade. Il calcule l'influence des professions, des habitudes, des caractères, du genre de vie, de l'air, des saisons sur chaque sorte d'infirmité. Ces aperçus sont d'autant plus justes, qu'ils semblent être autant de secrets qu'il a surpris à son malade. Ce n'est jamais son imagination qui travaille, mais bien son esprit observateur qui décèle ce qui est utile de savoir.

Parmi quatre ou cinq Anglais qu'il fait connaître dans cet ouvrage, il en cite un surtout venu à Spa, en 1620, et pour lequel le collége de médecine de Londres lui avait écrit. La façon de vivre de ce seigneur anglais était originale et singulière. Il passait les dix premiers jours de chaque mois sans boire, ni manger, restait seul dans sa chambre, et ne parlait à personne, pas même à sa femme, qui était fort jeune et d'une grande beauté; un seul domestique pouvait le voir et lui parler impunément. Les dix jours suivans, il se levait avant l'aurore, allait à la chasse, accompagné d'une suite nombreuse à cheval, et revenait chez lui épuisé de fatigue. Alors il dévorait ce qui aurait pu suffire à rassasier trois hommes, et buvait beaucoup de vin fort. Aussitôt après le repas, il retournait à la chasse, et soupait à son retour, de la même manière qu'il avait dîné. Pendant toute la journée, il mangeait des confitures de plusieurs espèces, des poires et des prunes sèches qu'un domestique portait dans un sac. Il finissait le mois en se livrant entièrement à la musique, et en prodiguant des sommes immenses. Il donnait à ceux qu'il rencontrait, des bas de soie, des chapeaux et des gants de grand prix, dont il avait trois coffres pleins. Si un musicien exécutait un vaudeville qui lui plût, il lui faisait présent de 15 ou 16 ducats,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

et même davantage. Il jetait trois ou quatre écus à un seul pauvre, forçait les seigneurs des Pays-Bas d'accepter des chevaux qui couraient 30 milles sans s'arrêter, et offrait au premier venu son manteau et ses habits.

Saint André cite assez souvent le docteur Henri de Heers, dans son intéressant ouvrage sur la *Magie et les sorciers*, imprimé à Paris, en 1725; mais il le nomme toujours Henric Abheers.

* 1636. GREZ ou GRÉ (*Idelette de*), Liégeoise célèbre par sa piété et son esprit. Son père, *Servais de Grez*, la maria à *Lambert Woot de Trixhe*, fils de *Masset de Trixhe* et de *Mechtilde Pastor*. Elle eut de son mariage, une fille nommée *Mechtilde*, qui épousa Thierry de Saive dont elle eut une fille nommée *Marie*, qui se maria à *Mathias de Grati*, élu bourgmestre de Liége, en 1665. Idelette de Grez a écrit en flamand un ouvrage dont nous ne connaissons que la traduction suivante :

Le parterre de l'âme, émaillé d'une grande variété de belles oraisons, traduit du flamand en françois par le P. C. V. Augustin. Anvers, 1618, in-12.

1636. GOSSART (*Antoine*), né dans les environs de Liége, étudia la philosophie à Douai; il alla ensuite en France, pour se perfectionner dans les sciences, et passa dix ans à l'Université de Valence en Dauphiné, où il fut reçu docteur en théologie. Il fut nommé *Reviseur des livres* qui s'imprimaient à Lyon, où il professa la philosophie avec beaucoup d'applaudissement. Malgré les plus vives instances, il revint dans sa patrie, et obtint un canonicat dans le duché de Luxembourg. On lui est redevable de deux *Abrégés*, qui renferment la substance des ouvrages de Martin Bonacina et de Paul Layman, théologiens jésuites. Il publia à Liége, en 1632, un ouvrage en faveur de Smith, auteur an-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

glais, dont la faculté de Paris avait censuré un des écrits. Les preuves que Gossart emploie pour démontrer tout à la fois et l'injustice de cette censure, et l'orthodoxie de la doctrine de Smith, portent avec elles un caractère d'évidence auquel l'esprit ne peut se refuser.

S'étant rompu une jambe en tombant de cheval, on la lui coupa; il mourut, en 1636, des suites de cette opération.

1636. GRACE (*Thierri de*), né dans le pays de Liége, fut d'abord professeur-principal au Collége du *Lys* à Louvain; en 1615, il fut nommé professeur de théologie au Séminaire de Liége, dont il devint ensuite président. L'évêque de Liége, Ferdinand de Bavière, le choisit en 1628, pour exercer les fonctions épiscopales en qualité de suffragant; il fut pourvu en même temps de la prébende de *théologal* de l'église cathédrale de St.-Lambert, et fut sacré sous le titre d'*évêque de Dionysie*. Ce suffragant mourut le 4 août 1636. Son corps fut inhumé dans l'église de l'ancien séminaire à Liége.

* 1636. LYMBORCK (*Aloysius de*), frère d'Albert de Lymborck, abbé de St.-Gilles, à Liége, poète latin, philanthrope, cultiva les sciences et les protégea de tout son pouvoir. Il est l'auteur: 1° d'une élégie latine, morceau très-estimé qui a pour titre: *Apprecatio parœnetica R. D. Erasmo Xencheval novi monasterii apud Huyum abbati;* 2° d'une traduction française de la *Vie de St. Gilles, abbé d'Arles en Provence*. Liége, 1627, in-8°.

1636. DELVAUX (*André*), né à Andenne près de Huy, en 1569, enseigna le droit canon à l'Université de Louvain. Il est l'auteur d'une *Explication des Décrétales*, dont on a publié un grand nombre d'éditions.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1637. RUELLE (*Sébastien de La*), avocat, membre du conseil ordinaire, élu deux fois bourgmestre de Liége, célèbre dans l'histoire par sa fin tragique, était fils de Sébastien de La Ruelle et de Barbe de Sohey. Il épousa *Ide de Cerf de Chénée*. Elevé à l'école de Beeckman avec lequel il était parent, il se montra, comme lui, républicain et partisan de la neutralité, tout en recherchant la protection de la France, qu'il envisageait comme essentiellement intéressée à la conservation de la principauté de Liége contre les envahissemens de l'Espagne et le despotisme allemand.

Après la mort de Guillaume de Beeckman, tous les partisans de celui-ci se rangèrent sous l'étendard de La Ruelle, alors son collègue dans la magistrature. La Ruelle se servant habilement du prétexte de maintenir une neutralité que les circonstances présentes rendaient impraticable (mais que la politique française, en attendant sans doute mieux, faisait semblant de ménager et de soutenir pour tirer des Liégeois les choses nécessaires au ravitaillement de ses armées), avait entraîné dans son parti un tiers des habitans de la ville de Liége, usant de l'autorité que les bourgmestres s'étaient attribuée pour contenir les autres.

Ferdinand de Bavière qui détestait La Ruelle et ses partisans, parce qu'il les regardait comme un obstacle à ses projets liberticides, refusa de confirmer, en 1631, son élection comme bourgmestre de la cité, que celui-ci résolut de *maintenir à main armée*, s'il en était besoin, aimant mieux exposer ses jours que d'abandonner cette charge. Ce prince, après avoir accordé une amnistie et abandonné la forme d'élection magistrale qu'il avait prescrite lui-même à l'aide d'un diplôme surpris à l'empereur Mathias, étant rentré à Liége la même année, n'eut pas honte de demander à la cité un *don* de 150,000 écus, et de charger La Ruelle d'en faire la proposition et d'obtenir le consen-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

tement des trente-deux métiers, espérant peut-être par-là le rendre odieux à ses partisans, et dans le cas d'un refus, en faire plus tard le motif d'une accusation contre lui.

L'année suivante, ayant été député avec le baron de Fenffe, gouverneur de Bouillon, vers Louis XIII, qui se trouvait à Pont-à-Mousson, La Ruelle obtint de ce monarque la promesse d'employer ses bons offices pour faire cesser les agressions continuelles du gouvernement des Pays-Bas et de celui des Provinces-Unies, et la confirmation du droit d'aubaine accordé aux Liégeois par les rois de France, Charles VI et Louis XII.

René Louis de Fiquelmont, abbé de Mouzon, agent subalterne du gouvernement français, depuis longtemps fixé à Liége comme simple particulier, en avait étudié avec soin les lois et usages, et dirigeait sa conduite sur le caractère des habitans. Il était parvenu à obtenir la confiance de tous ceux qui penchaient pour la France, entr'autres du baron de Bocholt, grand écolâtre du chapitre cathédral, et surtout du bourgmestre La Ruelle. La principale mission de cet abbé, étant d'augmenter dans Liége le nombre des partisans de la France et de faire détacher la principauté du cercle de Westphalie; pour y parvenir, il entretenait avec adresse et fomentait avec art les troubles parmi les Liégeois. Il savait à propos flatter la populace (affectant toujours de mépriser la noblesse et le clergé), et semait avec soin la zizanie entre les députés des trois états, afin de les empêcher par ce moyen de prendre des résolutions vigoureuses pour faire renaître l'ordre dans Liége.

Deux partis déchiraient alors Liége : les *Chiroux* et les *Grignoux*. Les premiers, dévoués à l'Espagne et à l'évêque, comptaient dans leur sein ceux qui étaient revêtus des dignités les plus importantes, les nobles et les patriciens; les seconds, attachés à la France, se composaient de la bourgeoisie et du peuple, et l'em-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

portaient par leur nombre : de là leur grande influence dans les élections. Ces deux factions, acharnées l'une contre l'autre, se livraient de sanglans combats dans les rues de la cité : les mesures prises par Ferdinand en faveur des premiers ne motivaient que trop, du reste, l'acharnement de la populace ; et l'on est quelquefois tenté de croire, que cet évêque cherchait lui-même à attiser la flamme, pour être autorisé à frapper plus tard un grand coup. En 1633, il osa même publier un édit qui prononçait la peine capitale contre tous ceux qui, de nuit ou de jour, se montreraient armés dans les rues de la cité.

En 1635, La Ruelle fut élu bourgmestre conjointement avec Michel de Sélys, au milieu de ces dissentions intestines qui désolaient la cité et tout le pays.

L'irritation contre Ferdinand était extrême, et les malheurs de l'invasion étrangère vinrent encore l'année suivante ajouter aux misères du peuple. C'est dans ces circonstances déplorables que l'évêque fit imprimer un manifeste violent dont nous ne citerons que ce passage : *Les Liégeois sont comme des chevaux échappés courant à toute sorte de liberté et rébellion, tellement que nostre cité n'a autre assemblance que d'un bois plein de voleurs, et dans laquelle un chacun fait à tort et à droit ce que bon lui semble, tant contre les bourgeois qu'étrangers, même l'on y tasche de se soustraire et peu à peu s'émanciper de l'Empire....*

La Ruelle, en qualité de syndic de la cité, répondit à ce manifeste, par un écrit en forme d'appel, qui fut envoyé à la chambre impériale de Spire ; et Ferdinand de Bavière, outré de dépit, chargea Jean de Weert, de lâcher la bride à ses Croates qui se jetèrent sur le pays et y commirent d'affreux ravages. Le chapitre cathédral et le clergé secondaire s'adressèrent en vain au prince, pour réclamer contre les maux dont il était l'auteur ; mais il fut sourd à leurs prières.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Les Chiroux conspirèrent encore de nouveau; le peuple, dans sa juste colère, les eût infailliblement massacrés sans le crédit de La Ruelle qui leur sauva la vie. Peu de temps après, comme ce magistrat, au sortir d'un dîner, s'en retournait chez lui avec son épouse vers les sept heures du soir, un homme monté sur un cheval lui tira un coup de pistolet au pied de la Basse-Sauvenière; la balle atteignit son épouse qui en fut très-longtemps indisposée.

C'est au milieu de tous ces évènemens désastreux, que le chapitre cathédral et le clergé de Liége écrivirent au pape Urbain VIII, une lettre remarquable, attribuée à La Ruelle, et qui commence ainsi : *L'église de Liége, opprimée sous le poids de ses douleurs, dénuée de toute consolation, vient se réfugier dans le sein de sa mère! Partout règnent la mort, le deuil et la désolation; le glaive moissonne les habitans des campagnes, la terreur est dans la cité! Les nations ont envahi l'héritage du Seigneur; elles ont souillé les temples saints et fait ruisseler le sang autour de nos murailles. Jean de Weert et Piccolomini, envoyés par le prince Ferdinand, occupent notre territoire; l'incendie, le viol, le meurtre les accompagnent; rien n'est sacré pour ces hommes sacrilèges.....* Le chapitre et le clergé, après le réçit détaillé des calamités horribles qui pesaient alors sur les Liégeois, terminent en réclamant l'intercession du pape.

Les Chiroux de plus en plus irrités contre les Grignoux, tramèrent cette année (1636), un complot contre la vie du bourgmestre La Ruelle, quoique celui-ci, à différentes reprises, eût sauvé de la mort, par sa présence et son crédit, ceux d'entre eux surpris dans les émeutes. Ce complot fut découvert, et le principal auteur ayant été pris, fut enchaîné et traîné par les carrefours de la ville et ensuite accroché à une potence: le peuple le massacra à coups de marteaux, criant que

EFERUS - Recherches & Classification numériques

tous ceux qui conspireraient contre la cité, devaient s'attendre à un pareil traitement. Les Grignoux allèrent au Palais, résolus de se saisir de la personne du grand prévôt et du grand mayeur, mais La Ruelle, accouru à temps, parvint à les sauver.

Ferdinand de Bavière chargea le marquis de Lède, gouverneur-général des Pays-Bas, de moyenner un accommodement; mais les prétentions des deux partis le rendaient impossible. L'empereur envoya peu après à Liége, Jean Louis comte de Nassau, qui reprocha au *magistrat* d'entretenir *des correspondances avec le roi de France, dont les agens demeuroient dans la ville, y tenoient et machinoient toutes sortes de conseils et de négoces dommageables tant à S. M. I., au St. Empire qu'à la cité de Liége*, et requit la cité *comme fidelle et obéissant état d'empire*, de payer comme les autres, les *cent et vingt mois d'expédition romaine*, accordés par la paix de Prague; ce comte ne retira aucun fruit de sa négociation, et quitta Liége peu satisfait. S'il faut en croire quelques auteurs, le marquis de Lède et le comte de Nassau, dont la mission était de ramener la cité de Liége sous l'obéissance de son évêque, et de neutraliser par ce moyen l'influence du parti français, étaient aussi chargés de s'aboucher avec le comte de Warfusée, dans le cas d'une non-réussite, et de s'entendre ave lui.

Warfusée, lié avec La Ruelle, et qui feignait d'être de sa faction, avait résolu depuis quelque temps de terrasser le parti français et de subjuguer la ville de Liége, dans l'espoir d'obtenir sa grace et recouvrer ses dignités; soupçonnant, non sans raison, La Ruelle, de vouloir réconcilier les Liégeois avec Ferdinand de Bavière (ce qui eut diminué le prix de ses services), et se voyant secondé par les principaux auteurs de la faction des Grignoux qui avaient tout à craindre d'une réconciliation, conçut l'affreuse idée d'ôter la vie au

EFERUS - Recherches & Classification numériques

bourgmestre La Ruelle, croyant sans doute que ceux-ci le sauveraient de la fureur du peuple.

Nous allons rapporter en détail cette mort tragique, l'un des faits les plus intéressans de l'histoire nationale, l'un de ces évènemens qui laissent dans la mémoire des hommes un douloureux et long souvenir, et qui rend cette année à jamais mémorable pour les Liégeois.

Le comte Rêné de Renesse, seigneur de Warfusée, naguères chef des finances du roi d'Espagne aux Pays-Bas et l'un des riches et puissans seigneurs de la principauté, vivait alors à Liége. Après avoir dilapidé les deniers de Philippe IV, ruiné les domaines de l'état et mis en gage jusqu'aux joyaux de la couronne, ce seigneur s'était vu contraint de s'enfuir de Bruxelles, où il fut peu de temps après exécuté en effigie, en vertu d'une sentence du conseil souverain de Malines qui le condamnait à mort. Dans cette extrémité, il était venu chercher un asyle dans la cité de Liége, refuge assuré de tout temps pour les personnes affligées, persécutées ou proscrites.

La Ruelle, doué *d'un cœur franc et nullement soupçonneux ni malicieux, se laissa emporter à ses belles apparences :* le croyant victime de quelque noire intrigue de la cour des Pays-Bas, il l'accueillit avec bonté, l'assista de son crédit, et lui témoigna la plus grande bienveillance ; mais, Warfusée ingrat, ambitieux et prodigue, mû par l'espérance d'obtenir son pardon et de recouvrer ses dignités, conçut l'idée d'un crime et trafiqua du sang de son bienfaiteur, de son nouvel ami.

Pour mettre à exécution son dessein de terrasser le parti français et de subjuguer la ville de Liége, dont il importait à l'empereur de se rendre maître dans les circonstances présentes, pour la tenir tant que durerait la guerre, il parvint à nouer une négociation avec les ministres du roi d'Espagne et ceux de l'empereur : il écrivit ensuite à Ferdinand de Bavière, alors retiré à

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Bonn, qu'on tramait un complot pour livrer la cité et le pays aux Français, lui désignant comme chefs de cette intrigue, La Ruelle et l'abbé de Mouzon. Dès-lors il s'établit des relations entre le comte et l'évêque pour déjouer, ou plutôt pour donner une apparence de réalité à ce prétendu complot, nécessaire aux vues de l'un et de l'autre. Le marquis d'Aytona, ambassadeur et gouverneur des armées du roi d'Espagne aux Pays-Bas, lui fit tout espérer de ce monarque, *s'il réalisait son projet.*

Pour mieux cacher sa perfidie, *ce serpent*, dit un auteur contemporain, *voulut choisir la saison de Pasques, dédiée aux piétés et aux bonnes œuvres, mais en lui plus externes qu'internes; aussi parut-il la semaine sainte se promenant par les églises, tenant son grand chapelet, faisant bien du marmotteux avec un maintien de pénitent, mais avec un pas mesuré et si délicat qu'il sembloit fouler sur des roses. Assidu à ouir la prédication, mais ne faisant profit d'icelle que de l'histoire de la trahison de Judas qu'il voulut représenter dans l'assassinat qu'il désignoit au jour de la Passion, pour le mettre à chef à la semaine de la Résurrection, tant il y a que l'esprit de Judas lui entra dès-lors dans le cœur; aussi choisit-il l'occasion d'un festin propre à semblable trahison, et à cette fin il vint trouver le bourgmestre le jour de devant, si matin qu'il étoit encore au lit près de sa femme; il alla donc rencontrer le Judas en robe de nuit, ne sachant pas la cause d'une si matinale visite : ce fut là qu'il déploya tous ses fards à bien déguiser son traître convi, que le dit bourgmestre le reçut sans soupçons et dit qu'il ne manqueroit pas d'y aller.*

Le lendemain, 16 avril 1637 (le jeudi après Pâques), Grandmont, moine défroqué au service du roi d'Espagne, qui depuis plusieurs jours se concertait avec le comte de Warfusée, amena à Liége par des chemins

EFERUS - Recherches & Classification numériques

détournés, 65 hommes environ, choisis et bien armés, la plupart d'Argenteau, Naivagne et Dalhem, garnisons du roi d'Espagne, et les introduisit dans une maison près de l'église St.-Martin, pour les y faire rafraîchir, en attendant l'heure convenue. Il les y laissa, et vint entre neuf et dix heures du matin, prendre les ordres du comte qui habitait une maison du chanoine Lintermans, près de l'église St.-Jean.

Vers l'heure du dîner, le comte envoya son carrosse au bourgmestre qui demeurait dans le voisinage; mais celui-ci l'en fit remercier, et se rendit à pied chez ce seigneur, accompagné seulement de deux domestiques, Jaspar et Nicolas, dont il ne garda que le premier. La Ruelle en entrant, trouva le comte assis dans la cour sous une galerie, causant avec le chanoine Lintermans, qui courut aussitôt vers lui et l'embrassant avec une feinte cordialité : *Soyez le bien venu, monsieur le bourgmestre,* lui dit-il; il le fit ensuite asseoir près de lui; puis se tournant vers Jaspar : *voilà mon camarade, je connois bien cestuy-là;* et le faisant passer vers la cuisine, en riant, il lui dit : *il te faut faire aujourd'hui bonne chère, il te faut boire à la santé du bourgmestre La Ruelle.* Peu après, l'avocat Marchand, les chanoines Nyes et Kerkhem et le chantre de St.-Jean, qui étaient du nombre des conviés, arrivèrent successivement, et s'assirent sur le même banc que le bourgmestre et le comte. On annonça bientôt l'abbé de Mouzon qui avait avec lui, dans son carrosse, le baron et la baronne de Saizan avec leur fils; le comte accompagné de ses quatre filles, vint aussitôt les recevoir gracieusement à leur descente de la voiture.

La table avait été dressée dans une salle basse, dont les fenêtres, garnies de barreaux de fer, étaient grillées. Comme il était midi, après les complimens d'usage, on donna à *laver :* chacun prit place à la table qui était *ronde;* le comte de Warfusée près de la porte à côté de

EFERUS - Recherches & Classification numériques

l'avocat Marchand, vis-à-vis d'eux, l'abbé de Mouzon et La Ruelle. Le dîner était copieux, et chacun y fit fête : de *joyeux dévis* circulaient à la ronde. Le comte demanda de suite des coupes, disant qu'il était de si bonne humeur *qu'il se vouloit enivrer et qu'il convioit un chacun à le faire aussi.* On apporta donc de grands verres en forme de *flûtes*, et les ayant remplis : *A la santé du roi de France, de Louis-le-Juste, messieurs*, s'écrie-t-il, en se tournant vers l'abbé de Mouzon : tous se levèrent, et la tête découverte, burent à la santé de Louis XIII. Vers la fin du premier service, le comte de Warfusée paraissant rêveur, l'un des convives s'en aperçut et l'en plaisanta.

On avait à peine placé sur la table le second service, que Gobert, ancien valet de chambre du comte dont il avait quitté le service pour se marier à Liége, entra dans la salle et lui parla à l'oreille. Aussitôt qu'il se fut retiré, le comte s'entretint tout bas avec l'avocat Marchand assis auprès de lui.

Pendant le dîner, les soldats espagnols arrivés le matin en ville, conduits par Grandmont, étaient descendus par le chemin qui communique de la porte St.-Martin à la rue de la Fontaine : arrivés au rivage des Begards, ils avaient trouvé un bateau pour traverser le bras de la Meuse qui coulait le long des remparts du quartier de l'Isle, et venaient de s'introduire dans la maison du comte de Warfusée, par une petite porte (donnant sur la rivière), que Gobert leur avait ouverte.

Quelques instans après, les convives à leur grande surprise, virent entrer dans la salle, un homme de haute taille, habillé d'une *hongherline* de velours noir, tenant une épée nue à la main, qui leur fit une profonde révérence ; c'était Grandmont, le moine défroqué; il s'avança ensuite suivi d'une vingtaine de soldats armés de carabines et de sabres. Le comte leur

EFERUS - Recherches & Classification numériques

cria : *messieurs, ne faites tort à personne.* Pendant qu'ils cernaient la table, d'autres soldats à l'extérieur tenaient leurs carabines appuyées sur les grilles des fenêtres et dirigées contre les conviés. Revenus de leur première surprise, chacun crut que *c'étoit quelque chimérique invention du comte pour divertir la compagnie, tant on avoit peine à soupçonner une telle desloiauté au cœur du dit Warfusée.* La Ruelle ainsi que tous les autres, ayant demandé ce que cela voulait dire, en voyant entrer ces soldats dans la salle, le comte lui répondit : *ce n'est rien; que personne ne bouge.* Changeant ensuite de ton : *messieurs, vous avez bu tantôt à la santé du roi de France, il faut maintenant crier : vive l'empereur et son altesse le prince de Liége!* comme personne ne répondait ; *qu'on m'empoigne ce galant*, dit-il, en désignant Jaspar, qui se trouvait derrière son maître pour le servir à table. Sur quoi celui-ci repliquant : *en quoy monseigneur, vous ay-je désobligé pour estre ainsy traité? S'en est fait*, dit-il, *il faut marcher.* Aussitôt que Jaspar eût été mis hors de la salle, le comte montrant du doigt le bourgmestre, ordonna aux soldats de se saisir de lui; La Ruelle se levant de table et mettant sa serviette sur son assiette, s'écria : *quoi, moi, monseigneur? oui, vous,* dit-il, *et M. l'abbé de Mouzon et M. de Saizan aussi.* Grandmont demandant qui était l'abbé de Mouzon, celui-ci répondit tout haut en se levant : *c'est moi.*

Pendant que les soldats entraînaient de force La Ruelle hors de la salle, malgré sa vigoureuse résistance, et le conduisaient dans la cour, les filles du comte émues vivement d'un pareil traitement, supplièrent leur père en faveur du bourgmestre; mais irrité de leurs cris, il ordonna qu'on les tuât si elles ne voulaient pas se taire. Prenant alors la parole, le comte déclara qu'il n'exécutait que les ordres de Sa Majesté impériale et de l'évêque de Liége, qui avaient assez

EFERUS - Recherches & Classification numériques

longtemps souffert des *désordres* et *trahisons* qui se commettaient en cette ville au nom du *misérable* qu'il venait de faire arrêter et par les intrigues des Français : qu'il fallait que la cité rentrât dans l'obéissance et qu'il y mettrait tous ses soins : qu'il savait bien par cette conduite, qu'il sacrifiait son fils, retenu prisonnier en France, mais qu'il se trouvait trop heureux de prouver ainsi son attachement à l'empereur, au roi d'Espagne et au prince Ferdinand. Après ce discours, il s'en alla, suivi de l'avocat Marchand, du chanoine Lintermans et de Grandmont, laissant les autres conviés sous la garde des soldats.

Arrivé dans la cour, où des soldats tenaient le bourgmestre, celui-ci en le voyant lui dit : *en quoy ay-je mérité cela envers vous, m'avez-vous invité à dîner pour m'affronter de la sorte?* Le comte répliqua : *des cordes, des cordes pour le lier. Vois*, ajouta-t-il, en lui montrant plusieurs lettres, *voici les ordres de Sa Majesté impériale, du prince-cardinal et de son Altesse; crie merci à Dieu, car il faut que tu meures !..* Puis s'approchant de Gobert, *cours chercher un moine pour le confesser*, lui dit-il à voix basse, *et reviens sur le champ.* Comme on ne trouvait point de cordes, un soldat offrit sa jarretière, et pendant qu'on lui liait les mains, La Ruelle s'adressant encore au comte de Warfusée : *monsieur le comte, que vous ay-je donc fait?* ce à quoi ce dernier répondit en ricanant : *soyez tranquille, monsieur le bourgmestre, vous nous aiderez aujourd'hui à réconcilier le peuple avec le prince de Liége.* La Ruelle, les mains liées, regardant fort piteusement Jaspar, celui-ci lui dit : *monsieur, j'ay toujours bien dit que ceci arriveroit...*

On conduisit ensuite La Ruelle et son domestique dans une petite chambre, où l'on plaça une garde que le bourgmestre tâcha de gagner, mais inutilement. Warfusée vint lui-même examiner si sa victime ne pou-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

vait s'échapper. C'est alors que La Ruelle lui adressa ces paroles : *Est-ce pour le service que j'ay rendu à ma patrie que vous me traitez ainsy ?* Le féroce comte ne répondit rien et s'en alla, ne pouvant sans doute entendre sans émotion un reproche aussi accablant dans la bouche de celui qui lui avait sauvé la vie. Immédiatement après, un soldat entra dans la chambre et dit au malheureux bourgmestre : *Monsieur, songez à votre conscience, il faut mourir. Hélas!* répliqua La Ruelle, *vous pouvez me sauver, pensez que la même fortune peut veus arriver, nous sommes tous hommes ; comment avez-vous le cœur de me massacrer, moy, qui ne vous ay jamais offensé? Ces mots attendrirent les soldats, ils s'écrièrent : Il nous faut faire ce que nos officiers commandent : plût à Dieu que vous fussiez en liberté!*

Retiré sous la galerie près d'une fontaine, Warfusée s'entretint avec l'avocat Marchand, *lui montrant force papiers, et faisant bien l'embarrassé ;* il le quitta pour aller voir à la porte; ayant aperçu l'autre domestique du bourgmestre qui se tenait sur la place, il le fit entrer, et le saisissant par le bras : *Ah! traître, je te tiens*, lui dit-il. Nicolas étonné lui répondit qu'il ne l'avait jamais offensé, et fut laissé sous la garde de trois ou quatre soldats.

Revenant de nouveau à la porte, le comte vit venir Gobert accompagné du P. Antoine Everard, religieux Jacobin; il leur ouvrit lui-même, et prenant le religieux par la main : *Mon père, le bourgmestre La Ruelle est ici, allez le confesser, car il va être mis à mort par ordre de Sa Majesté impériale ;* à quoi répondant, tout stupéfait d'une pareille commission, qu'il n'en ferait rien, et que d'ailleurs, il n'en avait reçu ni le pouvoir, ni la permission de son supérieur : *Eh! bien, qu'il meure sans confession, et qu'on le tue!* répliqua Warfusée. Le bon religieux tout ému, implora le comte

EFERUS - Recherches & Classification numériques

pour le faire mourir à la place du bourgmestre; n'en pouvant rien obtenir, il vint près de La Ruelle, qui, après quelques paroles, le supplia d'intercéder de nouveau pour lui auprès du comte; mais, ni les prières touchantes, ni les supplications ne purent fléchir ce monstre, alléguant pour toute réponse qu'il fallait que le bourgmestre mourût pour *la réconciliation de la bourgeoisie, les uns avec les autres, et avec leur prince.*

Le P. Antoine Everard n'ayant pu rien obtenir, rentra, disant : *Monsieur, s'en est fait, songez à votre conscience. Hélas!* dit La Ruelle, *faut-il que je périsse si misérablement!* Les soldats ne voulant point laisser sortir Jaspar de la chambre où se trouvait le bourgmestre, il obtint cette faveur par l'autorité et le crédit de Gobert. Comme il était à la porte, il aperçut le comte : *Monsieur, lui dit-il, je ne vous ay jamais desservi et désobligé pour estre lié et garotté? Mon fils,* lui répondit celui-ci, *tu n'auras pas du mal, et tu viendras avec moy auprès de Sa Majesté impériale; car il faut que tu m'assistes ici, et que tu déclares aux bourgeois qui viendront à ma porte, que le bourgmestre La Ruelle est un traître.* Jaspar le suppliant de nouveau de le faire délier et de le faire sortir de la chambre : *Non, non, mon fils, il faut que vous demeuriez prisonnier pour observer les cérémonies.*

Incontinent après, le bourgmestre s'étant confessé au père Antoine Everard, celui-ci se disposait à retourner à son couvent, lorsque le comte de Warfusée *le tenant par la chappe,* lui ordonna de ne point sortir, *parce qu'il voulait se confesser aussi.*

Les trois soldats envoyés pour massacrer La Ruelle, alléguant qu'ils aimaient mieux mourir que de tuer un homme qui ne leur avait rien fait : *Gobert,* dit le comte irrité, *il n'y a ici que toi en qui j'aye confiance, va.... Monseigneur, je ne suis pas un bourreau,* répondit celui-ci, *chargez un autre de cette besogne.*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Warfusée impatienté prit trois soldats, et les conduisant lui-même jusqu'à la chambre où se trouvait sa victime : *Entrez bravement*, leur dit-il, *et massacrez ce traître!* A ces mots, les soldats entrent avec furie, se jettent sur La Ruelle et lui assènent quatre coups de *bracquets* sur la tête et sur les épaules : Ah! messieurs, miséricorde, messieurs!... s'écrie-t-il d'une voix lamentable; mais les bourreaux redoublent, et voyant le peu d'effet des bracquets dont ils se servaient... *Mort Dieu*, s'écrie l'un d'eux, *nous ne ferons rien avec ces armes, il nous faut une bonne estocade.* Grandmont prêta la sienne, et les assassins s'acharnant de nouveau sur le corps de la victime, lui portèrent plusieurs coups mortels dans la poitrine. Après qu'il eût rendu le dernier soupir, les soldats le fouillèrent et tirèrent de ses poches deux pièces d'or qu'ils remirent au comte. Ainsi périt La Ruelle, digne d'un meilleur sort, et regretté de tous!

Pendant que se passait cet horrible drame, l'abbé de Mouzon protestait énergiquement contre la violation du droit des gens qui avait lieu à son égard. Aux cris lamentables du bourgmestre, les filles de Warfusée et les autres convives se mirent à pleurer; l'abbé de Mouzon de s'écrier : *Ah! le traître, il fait assassiner le bourgmestre!* le père Jacobin entra au même instant, et leur raconta ce dont il avait été témoin. Persuadés qu'ils allaient subir aussi leur sort, quelques-uns se confessèrent au religieux, entr'autres, le chantre de St.-Jean et l'abbé de Mouzon.

Quelques instans après, Warfusée résolu, à ce qu'il paraîtrait, de faire prisonniers l'abbé de Mouzon, le baron de Saizan et les autres convives dévoués à la France, se présenta à eux, en leur annonçant que le bourgmestre était mort, bien confessé et bien repentant de ses fautes, ayant résigné sa volonté entre les mains de Dieu et demandé pardon à l'Empereur et à

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Son Altesse. En entendant ces mots, l'abbé de Mouzon voulut se précipiter sur lui, mais il en fut empêché par les soldats. Il est donc mort, dit-il, *eh! traître que tu es, on sait bien que tu es trop poltron pour entreprendre de lui ôter la vie d'une autre sorte, elle t'auroit été trop chèrement vendue.* Sur quoi le comte en se retirant, lui répliqua : *Ne sais-tu pas que je tiens ta vie et ta mort entre mes mains? Je le vois bien,* répondit l'abbé, *mais pour un serviteur que le roi perdroit en moi, il en trouvera dix mille qui vaudront mieux que moi pour le servir; mais j'espère bien vivre assez longtemps pour te châtier comme tu le mérites!*

Rentré sous la galerie où se trouvait l'avocat Marchand depuis le commencement de ce dénouement, Warfusée fit appeler les chanoines Nyes et Kerkhem et leur remit à chacun des lettres cachetées adressées aux différens chapitres de la cité. Après cette opération terminée, les chanoines sortirent, et le comte continua à s'entretenir avec l'avocat Marchand.

Une certaine agitation commençait à se manifester dans la ville : le bruit s'était répandu que des soldats espagnols avaient traversé le bras de la Meuse qui baignait le rempart de l'Isle, l'un des parens du bourgmestre La Ruelle, sachant que celui-ci dînait ce jour-là chez Warfusée, dans l'appréhension que ces soldats ne fussent peut-être venus pour enlever son parent, courut aussitôt vers la place St.-Jean, où il trouva un groupe assez nombreux de bourgeois, devisant entre eux sur le bruit qu'on y avait entendu, et le commentant de mille manières. Ce jeune homme, sans plus tarder, frappa violemment à la porte de l'hôtel du comte, et demanda si le bourgmestre n'y était pas. Après quelques instans d'attente, Warfusée accompagné de Grandmont qui le tenait par son manteau, vint à la porte, la lui fit ouvrir et le laissa entrer avec plusieurs autres bourgeois. Il les conduisit dans le

EFERUS - Recherches & Classification numériques

jardin, et leur dit alors : *Il faut en finir ; eh ! bien, messieurs, que voulez-vous être, François, Espagnols, Hollandois ? Vrais Liégeois et neutraux*, lui répondirent-ils. *Eh ! moi aussi, répliqua Warfusée ;* puis continuant sur le même ton : *Que diriez-vous, si le bourgmestre La Ruelle avoit vendu votre pays et cité et la devoit livrer au mois d'aoust aux François ?* Comme ils se refusaient de croire à une pareille insinuation, le comte leur demanda s'ils reconnaîtraient bien sa signature ? *Très-bien*, dirent-ils. Warfusée tirant alors quelques papiers de sa poche, *tenez, n'est-ce pas là sa signature ?* Ce à quoi les bourgeois répondirent négativement, ayant reconnu la main du comte. *Peu importe, au reste*, répartit violemment celui-ci, *messieurs, c'est tout un, j'ai ordre de Sa Majesté impériale et de mon prince de le faire mourir, et il est mort ; je l'ai fait confesser auparavant, et je tiens ici MM. de Mouzon et de Saizan prisonniers.* A ces mots, les bourgeois troublés, s'écrièrent : *Ha ! monsieur, que nous dites-vous, est-il possible qu'il soit mort ? Pour Dieu, laissez-nous sortir ?*

La foule grossissait de plus en plus devant la maison du comte ; quelques personnes apprenant que d'autres étaient entrées, frappaient à coups redoublés sur la porte et cherchaient à l'ébranler, mais elle était gardée par le Bourguignon Grandmont et fermée à double serrure et par une grosse barre de bois. Les bourgeois et le cousin de La Ruelle entendant tout ce bruit, l'un d'eux monta jusqu'à la grille qui couronnait la muraille de la cour, et dit à ceux du dehors : *Messieurs, ce n'est rien, nous sortirons à cette heure, et nous vous dirons ce que c'est.*

Warfusée, déçu de ses folles espérances, perdant son assurance à mesure que les murmures du peuple redoublaient, implora la pitié des bourgeois pour lui sauver la vie. Comme ceux-ci voulaient le conduire

EFERUS - Recherches & Classification numériques

avec eux vers les bourgmestres, Grandmont s'y opposa.

Lorsque les bourgeois furent dehors et qu'ils eurent raconté ce qui venait de se passer : *Bourgeois de Liége*, s'écria aussitôt l'un d'eux parvenu à se hisser sur une borne, *le bourgmestre La Ruelle est assassiné, courons aux armes !* Des hurlemens affreux, des imprécations terribles accueillirent cette énergique déclaration ; car La Ruelle était aimé de tous. Les uns se précipitèrent de nouveau vers la porte pour l'ébranler ; d'autres se dispersèrent dans la cité, vociférant avec fureur : *sus, sus, bourgeois, prenez vos armes, on a assassiné notre bourgmestre !* D'autres coururent vers la Sauvenière afin de pénétrer chez l'assassin en traversant la Meuse et en escaladant les murs des jardins avoisinans. L'agitation, le tumulte fut à son comble !

Le comte désespérant de son salut et voyant l'avocat Marchand l'abandonner, commanda à Jaspar d'annoncer au peuple que La Ruelle était mort pour avoir trahi la patrie. Ce loyal serviteur fit semblant d'exécuter cet ordre, mais voyant les *mousquetons* dirigés contre lui : *monsieur, retirez-vous, car voilà la bourgeoisie qui tient les armes.* Le comte se retira alors vers la galerie ; Jaspar, Nicolas et le *grand carossier* parvinrent à l'aide d'un hoyau, à rompre plusieurs barreaux de fer, et se sauvèrent dans les cloîtres de St.-Jean.

Les bourgeois étant parvenus, après bien des efforts, à escalader les murs du jardin et à faire tomber la porte, le peuple se rua sur tous ceux qu'il trouva dans la cour. L'abbé de Mouzon parut à l'une des fenêtres et cria aux bourgeois : *messieurs, sauvez-nous, Sébastien La Ruelle est assassiné, et nous-mêmes sommes en danger de mort !* Conduits par le cousin de La Ruelle, ils se précipitèrent donc dans la salle (où se trouvaient les convives qui s'étaient tous confessés, attendant

EFERUS - Recherches & Classification numériques

leur dernière heure, la mort à chaque instant), et massacrèrent sans pitié les soldats qui s'y trouvaient. L'abbé de Mouzon, sans perdre de temps, prenant avec lui les filles de Warfusée dont toutes les instances pour sauver l'infortuné La Ruelle avaient été inutiles, les conduisit ainsi que les autres convives à travers le jardin, leur fit passer le bras de la Meuse, et parvint, aidé de quelques bourgeois, à les amener tous sains et saufs à l'hôtel de ville, tandis que le baron de Saizan, resté dans la maison, pénétra avec le peuple dans toutes les chambres. Arrivés à l'endroit où reposait le corps ensanglanté de La Ruelle, ce ne fut qu'un cri d'horreur à la vue d'un pareil spectacle : tous se sentirent profondément émus.

Les soldats espagnols, après une vive défense, dans l'espoir d'avoir la vie sauve, rendirent enfin leurs armes et livrèrent Warfusée plus mort que vif et couché sur un lit. Apercevant le cousin de La Ruelle : *ah ! mon ami,* lui cria-t-il, *sauvez-moi la vie, conduisez-moi près des bourgmestres ! Oui, traître, je t'y conduirai,* répliqua celui-ci, *mais avant tout, donne-moi les papiers que tu m'as tantôt montrés.* Il allait répondre, mais le peuple se précipita sur lui, le traîna dans la cour; arrivé à la porte de la maison, il reçut au côté un coup d'estoc qui le fit chanceler et tomber sur ses genoux ; il se releva, un coup de hache à la tête le renversa de nouveau, alors la populace furieuse l'accabla de coups : après l'avoir traîné dans les rues, elle attacha son cadavre à une potence élevée sur le Marché : on lui coupa ensuite la tête et les bras, pour les exposer aux différentes portes de la cité. Deux jours après son corps fut brûlé et l'on en jeta les cendres dans la Meuse. Grandmont, complice de Warfusée, éprouva le même sort; et de toute sa troupe, deux soldats seulement parvinrent à s'évader.

La mort de La Ruelle mit le comble à l'anarchie.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Pendant plusieurs jours, la populace excitée et conduite par les partisans de la France, se livra aux plus horribles excès. A l'instigation de l'abbé de Mouzon et de la baronne de Saizan, l'avocat Marchand et l'échevin Théodore de Fléron, tous deux jurisconsultes habiles et d'une probité à toute épreuve, furent massacrés avec un raffinement de barbarie inoui. Un homme d upeuple se jeta sur le cadavre de l'échevin de Fléron, le déchira, lui arracha le bras, *en suça le sang et en mâcha la chair*. Le prieur des Carmes Déchaussés ayant été soupçonné d'être leur complice, la populace, ayant à sa tête le capitaine Joseph, de la chaussée de Saint-Léonard, et un chanoine, envahit leur couvent, le pilla, et profana l'église et les tombeaux, entr'autres, celui du comte de Bellejoyeuse qui en était le fondateur : elle assouvit ensuite sa rage sur les PP. Jésuites, poignarda le recteur, blessa plusieurs religieux, chassa les autres de la ville, et pilla la sacristie et les meubles du collége.

Le corps de La Ruelle transporté de la maison du comte de Warfusée à l'église cathédrale, y demeura exposé pendant deux jours sous la grande couronne. Il fut ordonné qu'au jour fixé pour l'inhumation, les magistrats, le clergé, les métiers et tous les citoyens accompagneraient le corps, que les églises primaires et secondaires, les cloîtres, les couvens, les abbayes, les paroisses feraient sonner toutes leurs cloches *de la manière la plus solennelle.*

Le corps fut transporté processionnellement et en grande pompe de la cathédrale à l'église paroissiale de St.-Martin en Isle, et enterré dans la chapelle de St.-Roch à côté de la tombe de Beeckman! Pendant cette imposante et lugubre cérémonie, *des pleurs se répandaient non seulement par les femmes, par les filles, mais encore par les hommes mêmes et les vieillards*..... La cité accorda un donatif de 25,000 flo-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

rins brabant à la veuve de La Ruelle et décora son fils de la dignité de *conseiller ordinaire*. Les métiers firent faire, en la mémoire de La Ruelle, *des peintures et des portraits de son effigie après qu'il fut meurtri.*

Pour rendre un hommage éclatant à la mémoire de La Ruelle, et prouver à l'empire et à l'Europe la fausseté des imputations débitées par les partisans de Ferdinand de Bavière, on fit le jour de la Fête-Dieu la cérémonie du *serment de la neutralité*, à laquelle assistèrent la généralité du peuple, les trente-deux métiers, le clergé primaire et secondaire, les trente-deux curés des paroisses de la ville et des faubourgs, et tous les ordres religieux qui en avaient été sommés par les chefs du peuple. A cet effet, on éleva un autel au milieu de l'église St.-Lambert, dans l'endroit même où avait été exposé tout récemment encore le corps ensanglanté de La Ruelle, et l'on y plaça dessus le St.-Sacrement.

Au jour de la fête, tous se rendirent à l'église cathédrale : les trente-deux métiers rangés en ordre au pied de cet autel, joignant leurs drapeaux *en forme de croix*, et levant la main, leurs gouverneurs prononcèrent à haute voix le serment suivant : *Nous promettons et jurons devant Dieu et le St.-Sacrement de l'autel, de vivre et mourir dans la religion catholique, de conserver d'une âme invincible nos droits, priviléges, immunités... la* LIBERTÉ, *et surtout la* NEUTRALITÉ *avec tous états, princes, puissances...., et de rester à jamais* VRAIS, BONS ET LOYAUX LIÉGEOIS... *Nous jurons de poursuivre suivant la loi tous délits, désordres, surtout ceux qui se commettent envers les bons citoyens quand ils défendent la patrie, et particulièrement l'horrible forfait commis dans la personne du seigneur de La Ruelle de précieuse mémoire! Ainsi nous aide Dieu présent à ce Saint-Sacrement...* Tous répondirent *amen, amen, vivat!* Cinquante mille voix au dehors répé-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

tèrent le même serment avec le plus vif enthousiasme.

Après la mort de l'infortuné La Ruelle, le cardinal-infant, gouverneur des Pays-Bas, écrivit au magistrat et conseil de la cité pour les prévenir, que les Français, d'intelligence avec les Liégeois *proscrits* et *rebelles*, avaient formé un complot pour se rendre maîtres de la cité, et leur offrit les services de S. M. catholique. L'abbé de Mouzon qui en fut averti, informa le magistrat et le conseil, qu'il leur réitérait de nouveau les intentions favorables du roi de France à leur égard : que ce prétendu complot de sa part n'existait que *dans l'imagination des Espagnols*, qui avaient forgé ce *trait de malice* pour rendre la nation française odieuse aux Liégeois, et par ce moyen colorer l'assassinat commis *par leurs intrigues* en la personne du bourgmestre La Ruelle, dont S. M. T.C. avait témoigné publiquement sa douleur, tandis que les Espagnols non contens d'avoir envahi une partie de la principauté de Liége, avaient voulu s'emparer du reste, en entrant dans le cœur de la capitale, par un crime qui sera détesté à jamais par toutes les nations; au lieu que les Liégeois pouvaient compter *sûrement* que la France les assisterait de toutes ses forces contre les Espagnols, dès qu'il en serait besoin. C'est ainsi que les uns et les autres semblaient flatter la neutralité du pays, *pour la faire abandonner des Liégeois à leur propre avantage.*

Lors de la démolition de l'église St.-Martin en 1799, on découvrit le corps de La Ruelle et il fut trouvé intact : le peuple courut en foule pour le voir, et se disputa les lambeaux de ses vêtemens qu'il conserve encore aujourd'hui avec vénération.

On trouve dans les ouvrages suivans, les détails circonstanciés de la mort de La Ruelle : 1° *Histoire tragicque ou relation véritable de tout ce qui se passa au*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

tragicque banquet Warfuséen, tant de l'assassinat commis en la personne de feu le sieur B. de La Ruelle de glorieuse mémoire, qu'attenté ès personnes des seigneurs abbé de Mouson, estant en la ville de Liége pour le service de S. M. Très-Chrestienne, du baron de Saizan, etc., etc., *par les traistreuses menées du desloyal René Renesse, comte de Warfusée*, etc. in-4°. Imprimé chez Christian Ouvrex. Liége, 1637, avec une gravure en taille-douce de Henri Noël Natalis, représentant La Ruelle mort, étendu sur un lit; 2° Le *Mercure françois*, tome XXII°, 1638 environ; 3° *Mémoires d'histoire critique et de littérature*, par l'abbé d'Artigny, tome II°, page 322. L'abrégé historique que cet écrivain en donne est très-intéressant; 4° Le *Voyageur françois*, par l'abbé de La Porte; 5° *Vox sanguinis Joannis Mercantii et Theodori Flerontini contrà eos qui in viam Caïn abierunt, et Balaam mercede effusi, illum effuderunt in contradictione coreperituri. Auctore Didaco Veridico belgâ, sacrarum litterarum professore.* Sans lieu ni date, in-4° de 24 p., ouvrage très-rare; 6° *Déclaration du P. Antoine Everard*, confesseur du bourgmestre La Ruelle; 7° Le *jugement et censure du portrait raccourci de Laroque.* Liége, 1645. Ce Laroque était un Français, qui, obligé de quitter sa patrie, vint se réfugier à Liége, et vendit, pour vivre, sa plume au parti des Grignoux; 8° *Relation de l'assassinat de La Ruelle*, par Jaspar son domestique et témoin oculaire; 9° *La voix du peuple Liegoy*, etc. Liége, 1637, in-4°; 10° Foullon, dans son *Histoire de Liége;* 11° *Recueil de pièces peu connues*, par de La Place; 12° *Le banquet de Warfusée, ou le meurtre de Sébastien La Ruelle*, par M. L. Polain. Liége, 1836, in-8°, inséré dans la *Revue Belge*, 2° année, p. 181, avec le portrait lithographié de La Ruelle.

M. Théodore Weustenraad est l'auteur d'un drame historique intitulé : *La Ruelle.* Liége, 1836, in-18.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

François de La Ruelle, fils unique du précédent, fut échevin de Liége, et mourut dans cette ville, en 1709, sans avoir été marié.

1637. LAPIDE (*Cornelius à*) ou VAN DEN STEEN, docte et pieux jésuite, naquit à Bucold, village de la principauté de Liége, au comté de Looz : orateur éloquent, philosophe et théologien profond, et très-versé dans l'histoire, il joignait à ces connaissances celles du grec et de l'hébreu.

Après avoir professé, pendant plus de vingt ans cette dernière langue avec beaucoup de célébrité à l'Université de Louvain, où il remplissait en même temps l'emploi d'interprète de l'Ecriture Sainte, ses supérieurs le firent venir à Rome, où il donna au *Collège Romain*, pendant plusieurs années, des leçons sur l'Ecriture Sainte, dans lesquelles il s'attachait particulièrement au sens littéral.

Il nous apprend entr'autres, dans un passage de ses *Commentaires sur la Genèse*, que quelques juifs croient qu'Adam eut avant Eve, *Lilit* pour femme, pendant 130 ans; et que de ce mariage, il ne naquit que des *démons*.

Ce laborieux professeur était d'une santé délicate et d'une très-petite stature. Il fut souvent appelé à l'honneur de haranguer le pape. On raconte que, dans une de ces occasions, ayant commencé son discours à genoux, et le Saint-Père lui ayant dit de se lever, sa petite taille, après qu'il eut obéi, fit croire au souverain pontife qu'il était resté dans la même posture, en sorte que le pape réitéra l'invitation. Cornelius ayant compris la cause de ce nouvel ordre, dit avec modestie : *Beatissime Pater, ipse fecit nos, et non ipsi nos*.

Ce savant Jésuite, après plus de 40 ans consacrés à l'étude des livres saints, et à l'exercice de toutes les

EFERUS - Recherches & Classification numériques

vertus, mourut à Rome, le 12 mars 1637, âgé de 71 ans.

Ses vertus et sa charité le rendirent un objet de vénération pour le *Collége romain*. Son humilité était telle, qu'il se regardait comme le plus ignorant et le plus simple de tous les hommes : « Verè et in cons»cientiâ meâ stultissimus virorum ego sum, et sapientia »hominum non est mecum. Sum puer parvulus nes»ciens introïtum et exitum meum; jàm penè à qua»draginta annis huic studio incumbo, triginta annis »nihil aliud ago, quin et continuo sacras litteras doceo, »et tamen sentio quàm parùm profecerim. » Ainsi s'exprimait et pensait cet humble religieux, selon le témoignage de Ph. Alegambe.

Cornelius à Lapide a laissé des *Commentaires* fort estimés sur tous les livres de la Bible : celui sur les Psaumes est demeuré imparfait; tous les autres ont paru séparément à Anvers, de 1618 à 1642. Anvers, 1697 et suiv., 11 vol. in-f°. Ils ont été souvent réimprimés à Paris et à Lyon. On les a réunis en 16 vol. in-f°. Venise, 1711. Lyon, 1732.

* 1637. NATALIS (*Henri Noël*), graveur, né à Liége. On a de lui plusieurs pièces d'un excellent goût. Il a gravé en taille-douce le portrait de La Ruelle, bourgmestre de Liége, assassiné en 1637; on le trouve dans la *relation* du meurtre de ce magistrat, imprimée sous le titre suivant : *Histoire tragicque ou relation véritable de tout ce qui se passa au tragicque banquet Warfuzéen*, etc., etc., *extraite des dépositions mises en garde de loy, ensemble de plusieurs lettres, escrits et signatures, trouvées, tant sur la personne dudit C. qu'ailleurs*, etc. Liége, 1637, in-4°. Cet opuscule est devenu très-rare.

1637. BEBIUS (*Philippe*), né dans la Campine liégeoise, entra dans la société de Jésus en 1589, et

EFERUS - Recherches & Classification numériques

mourut, en 1637, à l'âge de 68 ans; il passa une partie de sa vie à Cologne. Ses écrits sont :

1° *Porta cœli et Scala Jacob;* 2° *Scala virtutum;* 3° *Antidotum spirituale;* 4° *Flores meditationum;* 5° *De triplici viâ, purgativa, illuminativa et unitiva;* 6° *De triplici examine conscientiæ;* 7° *Schola affectuum;* 8° *Tractatus spiritualis de præsentiâ Dei;* 9° *Scientia mystica spiritualis;* 10° *Præparatio ad felicem mortem;* 11° *De renovatione interiore sodalis Mariani;* 12° *Tractatus asceticus de militiâ spirituali;* 13° *De Peregrinatione vitæ humanæ ac filiorum Dei.*

* 1637. DROMAL (*Jean*), chantre de l'église collégiale de Ste.-Croix, à Liége. On connaît l'ouvrage suivant de sa composition :

Convivium musicum in quo binis, ternis, quaternis, quinis et senis vocibus, necnon et instrumentis recolitur, cum basso continuo. Anvers, 1641, in-4°.

* 1637. BERTHOLET (*Laurent*), conseiller de la cité de Liége, publiciste et chronologiste. Il fut chargé, en 1622, de défendre les libertés de sa patrie contre les empiètemens de l'évêque Ferdinand de Bavière. Il se livra, à cet effet, à des recherches pénibles sur les anciennes chartes, où se trouvaient contenus les droits de la cité de Liége. Son travail qui forme un recueil curieux et intéressant pour l'histoire, fut publié sous le titre de : *Consilium juris resolutum.* Liége, 1644, in-4°.

* 1637. HOYOUX (*Bertin*), peintre né à Jupille près de Liége, ancienne résidence des Carlovingiens, excellait surtout dans les *portraits*, qu'il faisait d'une ressemblance admirable. On ignore les circonstances de sa vie.

FIN DU TOME PREMIER.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

BIOGRAPHIE

LIÉGEOISE,

OU

PRÉCIS HISTORIQUE

ET CHRONOLOGIQUE

DE TOUTES LES PERSONNES QUI SE SONT RENDUES CÉLÈBRES PAR LEURS TALENS, LEURS VERTUS OU LEURS ACTIONS,

DANS

L'ANCIEN DIOCÈSE ET PAYS DE LIÉGE,

LES DUCHÉS DE LIMBOURG ET DE BOUILLON, LE PAYS DE STAVELOT, ET LA VILLE DE MAESTRICHT;

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS.

—

BIBLIOGRAPHIE LIÉGEOISE.

—

Par le Cte De Becdelièvre.

TOME II.

LIÉGE,
IMPRIMERIE DE JEUNEHOMME FRÈRES, DERRIÈRE-LE-PALAIS,
N° 334.
—
1837.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

EFERUS - Recherches & Classification numériques

BIOGRAPHIE

LIÉGEOISE.

1639. ÉLÉONORE DE ST.-BERNARD, fille de Jean de Corbaria et d'Eléonore de Bavière, naquit à Liége le 24 mars 1579. Ses parens, qui étaient Génois, l'envoyèrent dès son bas âge dans leur patrie, chez ses aïeux maternels, Charles de Bavière et Blanche de Lotona, pour y recevoir sa première éducation. A l'âge de huit ans, ils l'emmenèrent avec eux à Madrid, où, se refusant aux désirs de l'impératrice qui voulait la mettre au rang de ses filles d'honneur, elle entra chez les religieuses de l'ordre de Cîteaux; et huit ans après, Eléonore prit l'habit de Carmélite déchaussée au couvent de Las Luachas.

On l'envoya ensuite à Avila, pour s'y préparer aux desseins de ses supérieures sur elle, qui la destinaient pour la France, où l'on désirait des religieuses de son ordre, alors dans sa première ferveur. On l'envoya donc en 1603 à Paris avec cinq autres religieuses : là, son mérite et ses connaissances lui attirèrent des disciples.

L'archiduchesse Isabelle, ayant témoigné le désir d'avoir des Carmélites déchaussées dans les Pays-Bas, pour y répandre de plus en plus le goût de la piété, Eléonore fut envoyée à Bruxelles pour y élever des novices sous la vénérable mère Anne de Jésus : elle s'acquitta de cette fonction pendant dix mois, au bout desquels on la chargea d'établir des maisons de son ordre à Louvain, à Mons et à Malines.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Cette sainte fille était prieure à Mons, en 1622, lorsque cinq filles d'honneur de l'archiduchesse-infante l'attirèrent au couvent qu'elles avaient fondé dans la ville de Gand et où elles prirent l'habit de Ste.-Thérèse. Eléonore dirigea cette maison jusqu'à sa mort ; elle se montra toujours un modèle de toutes les vertus. Après vingt années de souffrances continuelles, elle succomba sous le poids de ses infirmités, le 12 avril 1639, à l'âge de soixante ans. On lui attribue une *Vie de la vénérable mère Anne de St.-Barthélemy.*

* 1640. MEYERS (*Mathias*), né dans la Campine liégeoise, prit l'habit de dominicain à Maestricht. Ayant appris avec douleur que l'hérésie s'était glissée dans la ville de Hasselt, il résolut d'y aller dans l'intention de fortifier les catholiques et de leur découvrir les piéges que leur tendaient les prédicans. Dans ces temps de guerre et de dissensions civiles, les chemins étant remplis de maraudeurs huguenots, qui en voulaient surtout aux ecclésiastiques, il se dépouilla de son habit religieux, chargea de ses vêtemens un paysan qui lui servait de guide, et mit un *sarot* afin de ne pas être reconnu. Mais cette précaution fut inutile : on dépouilla le paysan, et le bon religieux fut emmené comme un criminel à Bréda, où, après l'avoir revêtu de ses habits, on le traîna par toute la ville à travers une populace insolente qui le couvrit de boue et lui fit toutes sortes d'insultes. On le jeta ensuite dans un cachot, et il ne lui fut accordé pour nourriture qu'autant de pain et d'eau nécessaires pour l'empêcher de mourir.

Les Hollandais exigèrent pour la rançon du P. Meyers, une somme d'argent tellement forte, que le couvent de Maestricht qui avait été pillé et dévasté par les Calvinistes en 1567 et 1578, ne put la payer. La mère

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de ce religieux, en apprenant cette accablante nouvelle, vendit ses meubles et presque tout ce qu'elle avait pour compléter la somme.

Le P. Meyers, après son élargissement, ne voyant plus de ressources à sa pauvre mère qui lui avait tout donné pour qu'il recouvrât sa liberté, obtint de ses supérieurs la permission de desservir la cure de Meeuwen dans la Campine, afin de pouvoir fournir à ses besoins. Après qu'il eut fermé les yeux à sa mère, le P. Meyers revint à Maestricht et rentra dans son couvent où il vécut encore longtemps et mourut dans un âge fort avance. On a de lui un opuscule qui a pour titre : *De nominibus Dei*, in-8°. Nous ignorons la date et le lieu de l'impression.

* 1640. TAULIER (*Jean*), peintre, né à Bruxelles, où il apprit chez un bon maître les élémens du dessin : quelques voyages perfectionnèrent les talens dont la nature l'avait favorisé. Il fut appelé à Liége vers l'an 1600 ; et comme il trouva la situation de cette ville très-agréable, il s'y fixa, en se mariant avec *Catherine Damery*, sœur de *Simon Damery*, excellent peintre liégeois, auquel il donna des leçons de son art, et dont il dirigea les études avec succès.

Les maisons religieuses de Liége possédaient un grand nombre d'ouvrages de Taulier. L'ancien réfectoire de St.-Laurent, et plusieurs salles de celui de St.-Jacques, en étaient décorés. Le tableau du maître-autel de l'église collégiale de St.-Martin, à Liége, est un de ses plus beaux morceaux ; il a été très-applaudi dans le temps, et les connaisseurs le voyent encore aujourd'hui avec plaisir.

Jean Taulier, n'était pas sans génie : sa touche est *franche et grande*. Il a suivi de près les traces de Martin de Vos et autres peintres flamands dont il imite assez bien la manière.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Les peintres doivent souvent, pour vivre, exercer plusieurs arts ; c'est ce qui arriva à Taulier qui *grava sur bois*, et qui *sculpta* et *dora*, soit pour des autels, soit pour parer les appartemens des gens riches, quantité d'ouvrages d'une délicatesse admirable, en guise de filigrane, qui ont disparu pour faire place à d'autres nouveautés, lesquelles n'ont eu aussi qu'un moment d'existence. Il s'est encore adonné à la *gravure en taille-douce ;* on a de lui, en ce genre, plusieurs petites pièces, entr'autres, une *sainte famille*, au bas de laquelle on lit : *Jean Taulier sculp. et excudit. Leodii, anno* 1635.

Ce peintre, qu'un séjour de plus de quarante ans doit faire placer au nombre des artistes liégeois, mourut vers l'an 1640.

1640. DAMERY (*Simon*), né à Liége vers la fin du 16e siècle, montra dès son enfance d'heureuses dispositions pour la peinture. Jean Taulier fut son premier maître ; mais voulant atteindre à une plus grande perfection, il résolut d'aller en Italie pour y étudier les plus beaux modèles dans son art. Sans attendre la fin du terme de son apprentissage, et de crainte que ses parens, à cause de sa trop grande jeunesse, ne s'opposassent à son dessein, il se déroba secrètement de la maison paternelle, et se rendit à pied et presque sans argent à Rome. Dès qu'il fut dans cette ville, il se livra sans relâche à l'étude de son art, et y acquit en peu de temps une telle réputation d'habileté, que recherché et estimé de tous les amateurs de peinture, il eût pu prétendre à une grande fortune, s'il avait voulu se fixer à Rome. L'amour de la patrie l'emportant sur toute autre considération, lui fit reprendre la route de Liége dans le dessein de venir s'y fixer ; mais la réputation qu'il s'était acquise, fut cause qu'il ne la revit jamais. Etant passé à Milan où

EFERUS - Recherches & Classification numériques

il se proposait de séjourner quelque temps, il se lia d'amitié avec un peintre de cette ville, qui pour l'y retenir lui offrit sa fille en mariage ; Damery l'accepta et resta à Milan, où il mourut de la peste, en 1640. Liége possède quelques tableaux de Simon Damery qui prouvent qu'il mérite d'être placé parmi les bons peintres. Cet artiste se distinguait surtout par les *contours gracieux* qu'il donnait à ses figures.

Guillaume de Fayn, gentilhomme liégeois, fixé à Rome, où il avait rempli plusieurs emplois marquans, ayant été obligé, pour cause de santé, de revenir dans sa patrie, passa par Milan et y vit Damery avec lequel il était lié d'amitié. Il lui acheta plusieurs de ses tableaux pour en orner le pavillon qu'il se proposait de faire bâtir au-dessus de Jupille.

Il y avait à Liége deux tableaux de ce peintre qui étaient fort estimés : le premier représentant la *Ste.-Vierge avec l'enfant Jésus*, était placé dans la chapelle des Flamands : le second était le *Sauveur du monde tenant sa croix.*

* 1640. VALDOR (*Jean*), graveur, né à Liége, en 1580, fut l'élève des Wierx dont il a imité la *manière extrêmement finie*, mais un *peu sèche.* Il a orné de ses estampes des livres de morale et de piété. En 1600, il grava l'*Assomption de la Vierge*, qui est un morceau remarquable. En 1625, il présenta à Jean de Chokier, vicaire-général du diocèse, une *tête de St.-Jean Baptiste* en relief, avec ces mots gravés au-dessous : *Malos qui monet, offendit incurrit periculum qui arguit, criminosos.* L'année suivante il grava un *St.-François de Paule*, d'après une copie de l'original qui se conserve au Vatican. On a aussi de lui : 1° la *Conversion de St.-Paul*, qu'il offrit à Jean de Groësbeck, chanoine de St.-Lambert et abbé de Dinant ; c'est un morceau très-estimé ; 2° une *estampe* qui se trouve en

EFERUS - Recherches & Classification numériques

tête des *OEuvres* du cardinal Bellarmin ; 3° l'*Institution de la fête du St.-Sacrement par le pape Urbain IV ;* 4° un *Ecce Homo*, qu'il présenta à Gilles Lambrecht, abbé de St.-Laurent.

Valdor a gravé les *portraits* de plusieurs hommes illustres, entr'autres, ceux d'*Oger de Loncin*, abbé de St -Laurent, de *Jean Chapeauville* et de *Ste.-Lyntdtwyne*, vierge de Scheidam.

VALDOR (*Jean*), né à Liége, célèbre graveur, et l'un des premiers médaillistes de son siècle au rapport de Florent le Comte, était, selon toute apparence, fils du précédent. Il se proposa pour modèle le célèbre Wenceslas Hollar dont il parvint à imiter la *manière* de graver, à un tel point, qu'il est souvent difficile de reconnaître les pièces sorties du burin de l'un ou de l'autre.

Valdor, homme instruit pour son temps et très-considéré de Maximilien Henri de Bavière, évêque de Liége, fut envoyé par ce prince à la cour de France, en qualité de chargé d'affaires. Son mérite et son talent lui concilièrent bientôt la bienveillance et l'estime du cardinal Mazarin, alors premier ministre, auprès duquel il resta toujours en grande faveur.

Lié d'une étroite amitié avec l'immortel Lebrun, qu'il fit connaître à Mazarin, ce cardinal encouragea les talens naissans de l'ami et du protégé de Valdor, et le présenta à Louis XIV, qui, pour essayer son talent, lui ordonna de peindre la *famille de Darius protégée par Alexandre*, et l'obligea de peindre sur-le-champ la *tête de Parysatis ;* ce qu'il fit à l'entière satisfaction du roi. Dès lors, commencèrent la fortune et la renommée de Lebrun dont la France s'honore comme l'un de ses plus grands peintres, et dont elle est peut-être redevable à Valdor.

Depuis longtemps retenu par ses fonctions à la cour

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de France, où il était généralement recherché et estimé, Valdor honoré de la bienveillance de Louis XIV, résolut de se fixer à Paris.

Pendant son séjour dans cette ville, il grava un grand nombre *d'estampes*, tant sur ses propres dessins, que d'après Michel Pontianus, et autres. Ses paysages surtout qui sont fort bien exécutés, lui acquirent une grande célébrité.

On a publié, en 1649, in-fol., les *Triomphes de Louis-le-Juste*, dont cet artiste a gravé une partie des planches sur ses propres dessins. Louis XIV encore mineur, jugeant que les gravures de cet ouvrage méritaient des inscriptions en vers du grand Corneille, ce prince lui écrivit à ce sujet la lettre suivante, dont voici le commencement : « Monsieur de Corneille, » comme je n'ai point de vie plus illustre à imiter que » celle du feu roi, mon très-honoré seigneur et père, » je n'ai point aussi un plus grand désir que de voir » en abrégé ses glorieuses actions dignement repré- » sentées, ni un plus grand soin que d'y faire travailler » promptement : et, comme j'ai cru que, pour rendre » cet ouvrage parfait, je devais vous en laisser l'expres- » sion, et à Valdor les dessins, et que j'ai vu, par ce » qu'il a fait, que son invention avoit répondu à mon » attente, je juge, par ce que vous avez accoutumé de » faire, que vous réussirez en cette entreprise »..... Le tragique français ne put se refuser à cet ordre obligeant, mais Valdor eut la gloire de surpasser dans ses *estampes* les inscriptions du grand Corneille.

Valdor non content de s'adonner à la gravure, art dans lequel il excellait, voulant encore acquérir une parfaite connaissance des antiquités, se livra à l'étude des médailles : son application soutenue de beaucoup d'érudition et d'une grande pénétration d'esprit, lui firent faire des découvertes qui lui acquirent une grande réputation dans cette science. On lui

EFERUS - Recherches & Classification numériques

est redevable d'un gros *volume in-folio*, fruit de ses recherches, dans lequel se trouvent les éloges historiques d'un grand nombre de savans, dont il a fait graver les *portraits*.

Ayant eu le malheur de perdre sa femme, il en conçut un tel chagrin, que ne songeant qu'à s'éloigner d'une ville qui lui rappelait sans cesse la perte irréparable qu'il avait faite, il quitta Paris et revint à Liége, où il embrassa l'état ecclésiastique, et obtint un canonicat de l'église collégiale de St.-Denis. Depuis lors, il se consacra tout entier aux œuvres de charité et d'une piété édifiante.

Valdor avait eu de son mariage deux fils et une fille. L'un de ses fils lui succéda dans la charge d'agent du prince-évêque de Liége à la cour de France : l'autre embrassa l'état ecclésiastique et fut pourvu d'un canonicat dans l'église de St.-Denis, à Liége ; il marcha sur les traces de son père ; son zèle et sa charité envers les jeunes personnes du sexe, qui, après avoir eu le malheur de se livrer au désordre, paraissaient pénétrées d'un *sincère repentir*, sont dignes de tous éloges. Les *pauvres incurables* furent aussi l'objet de sa charité : peu content de leur donner tout ce qu'il possédait et de se retrancher souvent le nécessaire pour les soulager dans leurs infirmités, sa piété compatissante, le rendait ingénieux à leur procurer des secours de toutes parts. Il est le premier fondateur de l'hôpital des *Incurables* de Liége. Sa sœur, animée du désir de la perfection, passa ses jours dans la retraite et la pratique de toutes les vertus.

* 1640. VLIERDEN (*Lambert de*), avocat, poète latin, historien, né en 1564, à Herstal près de Liége, fit ses premières études, d'abord à Aix-la-Chapelle et ensuite à Cologne. Sa bouillante vivacité lui fit interrompre le cours de ses études pour prendre le

EFERUS - Recherches & Classification numériques

parti des armes; mais plusieurs blessures et le malheur d'être fait deux fois prisonnier, le dégoûtèrent d'un état qu'il avait embrassé sans réflexion. Voici les vers qu'il composa à ce sujet :

Me pater ô utinàm duro sacrâsset aratro,
Tempora cum vitæ prima fuêre meæ.
Non ego militiam, neque castra secutus abissem,
Ad vada quæ ripis proxima, Rhene, tuis,
Non ego vidissem Mœnum, neque forsitan Istrum,
Ignotusque suis Necoarus esset aquis.
Odera non esset, nec cognitus esset Obrinçus,
Nec Vesaris Vari sanguinis ille reus.
Nulla Borussiacis essent mihi cognita regnis
Oppida, Vandalicis oppida nulla locis.
Machina nulla meum penetrâsset Ahenea pectus,
Rupissent somnos classica nulla meos.

Revenu d'une campagne en Bohême, il chanta en vers latins les exploits de ses compagnons d'armes. On trouve dans le *Recueil* de ses poésies, un poème plein de feu et d'énergie sur la victoire de Prague, remportée par Ferdinand II, en 1620. Les vues de sa famille l'obligèrent de sacrifier son goût pour la poésie à l'étude des lois.

Ayant donc renoncé aux armes, il revint dans sa patrie, d'où il se rendit à Louvain pour y commencer son cours de philosophie. Né avec un esprit vif et pénétrant, il fit de si rapides progrès dans cette science, qu'il se vit bientôt consulté de ses compagnons comme un oracle. Devenu maître ès-arts, il se livra tout entier à l'étude de la jurisprudence, et prit le bonnet de docteur en 1615.

Lambert de Vlierden vint ensuite se fixer à Liége, où il obtint les plus brillans succès. La haute idée qu'on avait de sa probité, de son érudition et de son éloquence, lui attira un si grand concours de personnes qui venaient le consulter de toutes parts, ou le

EFERUS - Recherches & Classification numériques

prier de plaider leur cause, que malgré son assiduité au travail, il ne pouvait suffire aux affaires dont il était surchargé. L'épuisement de ses forces l'obligea à renoncer à une profession, qu'il avait exercée pendant quarante-neuf ans, avec autant de gloire pour lui que d'utilité pour le public ; il mourut vers 1640. Ses principaux ouvrages sont :

1° *Apotheosis et Panegyricus Ernesto ac Ferdinando Bavaris successivè Leodien. Episcopis.* Liége, 1613.

2° *De electione et coronatione Ferdinandi II, imper.* Liége, 1619.

3° *Epitaphium Catharinæ de Miche, quod inscripsit Antia Daphne.* Jéna, 1619.

4° *Vota preces et monita publica pro bello Bohemico.* Liége, 1621.

5° *De morte Alberti Pii, Belgarum Principis.* Liége, 1622.

6° *Epistolæ militum regiorum ad obsessos Bredæ rebelles milites et horum ad illos responsoriæ.* Augustæ-Rauracorum, 1625.

7° *Tractatus de XXXII tribubus opificum civitatis Leodiensis, deque earum origine.* Liége, 1628.

8° *Fasti magistrales inclytæ civitatis Leodiensis ad normam Cæsareæ jussionis in comitiis anni* 1628.

9° *Historia civitatis Leodiensis.*

10° *Edicta nummorum omnium quo usus in civitate Leodiensi et vicinis provinciis ab anno* 1477 *usquè ad annum* 1623. Liége, 1623.

11° *Hercules Belgicus, sivè de rebus comitis Bucquoii.*

12° *Prosopopœia satyrica civitatis Leodiensis.*

1641. MELART (*Laurent*), né à Huy en 1578, fut bourgmestre de cette ville ; il consacra ses momens de loisir à l'étude de l'histoire de sa patrie. Les fruits de ses recherches sont consignés dans l'*Histoire de la ville et château de Huy et de ses antiquités, avec une*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

chronologie de ses comtes et des évêques de Liége, qui en sont devenus comtes par la donation qu'en a faite Aufroi ou Ansfride. Liége, Tournay, 1641, in-4°.

Cette histoire, qui n'est pas sans quelque mérite, manque de critique : le style en est si suranné qu'il faut un glossaire pour en comprendre tous les termes ; mais les recherches cependant que Mélart a faites pour son ouvrage, doivent faire pardonner son excessive crédulité et son style singulièrement barbare.

1641. HORION (*Jean de*), issu d'une ancienne et noble famille du pays de Liége, se distingua dès son enfance par un grand amour pour le travail et une facilité extrême pour l'étude des sciences. Son oncle, chanoine de la cathédrale de Liége, le destinait à être son héritier et à lui succéder dans sa charge de tréfoncier; mais le jeune de Horion, nullement touché de tous les avantages que sa naissance et son mérite pouvaient lui procurer dans le monde, entra dans la compagnie de Jésus, en 1591. Après son noviciat, il commença son cours de philosophie, et fut ensuite envoyé à Rome pour y étudier la théologie.

Il enseigna successivement à Mayence et à Paderborn la philosophie, la théologie scholastique et morale, ainsi que l'écriture-sainte. Sa réputation lui attira bientôt, des provinces de la Basse-Saxe, un concours d'hommes instruits, qui venaient le consulter sur leurs doutes, et s'en rèmettaient à ses décisions qu'ils regardaient comme des oracles.

Jean Godefroid, évêque et prince de Bamberg ayant été nommé par l'empereur, son ministre auprès de la cour de Rome, ce prélat voulut avoir avec lui Jean de Horion. Quelques années après, de retour de ce voyage, de Horion fut nommé chancelier de l'Université nouvellement établie à Paderborn. On est redevable à ce savant jésuite de la découverte du XXXIII^e^ *livre de*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Tite-Live, qu'il trouva enseveli dans la bibliothèque de l'église cathédrale de Bamberg; il le publia à Paderborn, en 1607, enrichi de ses notes, et le dédia à Théodore, évêque de cette ville et fondateur de l'Académie.

De Horion mourut à Cologne, en 1641, regretté vivement des grands et des savans. Il a publié :

1° Une *traduction latine* de la *vie du B. Louis de Gonzague*, écrite en italien, 1608.

2° *Commentaire sur les vies de SS. Léandre, Isodore* et *Florent*, composées en espagnol par Prudent Sandovale. Le P. Christophe Bonver l'a inséré dans son ouvrage intitulé : *Les Astres.*

3° *Panégyrique de l'établissement de l'Académie de Paderborn*, dédié à son fondateur.

1641. RAMPEN (*Henri*), docteur en théologie, était fils de *Pierre Rampen* et de *Marie Haneffe* qui eurent dix-huit enfans de leur mariage. Il reçut le jour à Huy vers l'an 1572. Il fit son cours de philosophie à Cologne sous le professeur Guillaume Ætonius, et commença celui de théologie dans la même Université : il le continua à Mayence et vint l'achever à Louvain, où il fut choisi pour enseigner le grec et bientôt après la philosophie au collége du Lys. Reçu docteur en théologie en 1607, avec le célèbre Wiggers, il fut nommé professeur de théologie à l'abbaye du Parc près de Louvain, où il demeura sept ans.

Le docteur Janson, qui remplissait la chaire publique d'écriture-sainte à l'Université de Louvain, se trouvant par son âge hors d'état de s'acquitter de cette fonction, Rampen donna pendant dix ans les leçons à sa place; en 1630, le fameux Jansénius, fut élevé à cet emploi, mais cinq ans après, ayant été nommé à l'évêché d'Ypres, Rampen reprit cette chaire jusqu'en 1637, où la place d'interprète royal d'écriture-sainte

EFERUS - Recherches & Classification numériques

fut confiée à l'un de ses compatriotes, le docteur Libert Froidmont.

Malgré ses occupations, il s'était chargé de l'administration du collége de Ste.-Anne, dont il fut le onzième président. En 1635, il passa à la présidence du Grand-Collége, où il attira les meilleurs sujets de l'Université pour la théologie : il donna tous ses soins à cette maison pendant plus de quinze années, et ne cessa jamais d'assister aux exercices publics, malgré les cuisantes douleurs de goutte qu'il ressentait aux pieds et aux mains.

Rampen était très-versé dans les langues grecque et latine, et bon théologien. Il fut élu recteur de l'Université en 1620, et obtint un canonicat à Bréda; mais, cette ville étant retournée au pouvoir des Hollandais, en 1637, l'Université de Louvain, pour le dédommager de cette perte, lui en procura un autre de l'église cathédrale d'Anvers. Rampen mourut dans de grands sentimens de piété, le 4 mars 1641, et fut inhumé à St.-Pierre dans la chapelle de St.-Charles Borromée. On a de lui :

Commentarius in quatuor evangelia. Louvain, Franç. Simonis, 1631-33-34, 3 vol. petit in-4°. On trouve de bonnes remarques dans ce commentaire, qui du reste, est bien inférieur à ceux de Maldonat, de Jansénius, évêque de Gand, et de Luc de Bruges. Il en est fait mention dans la *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques du 17e siècle*, par Dupin.

* **1641. RAUSIN** (*Etienne*), docteur en droit et publiciste, né à Liége. Il prit d'abord le parti du peuple et défendit avec zèle les libertés de sa patrie contre la politique astucieuse et tracassière de Ferdinand de Bavière, alors évêque de Liége. Honoré de l'estime et de la confiance de ses concitoyens, il fut élu par eux bourgmestre en 1627. Pendant sa magistrature, la cité

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ayant été injustement condamnée par l'empire, dans ses différends avec l'évêque, il fut député par elle vers l'empereur Ferdinand II, pour la disculper des fausselés et calomnies que lui imputaient les perfides agens de l'évêque Ferdinand et obtenir le redressement de ses griefs. Instruit à fond des lois et coutumes de son pays, il les exposa avec tant de lucidité et s'acquitta de sa mission avec un tel succès, que le conseil aulique, condamna formellement les folles et absurdes prétentions de Ferdinand, désapprouva sa conduite, et accorda aux Liégeois une *sauve-garde spéciale* de l'empire, pour les mettre à l'avenir, à l'abri des violences et de la tyrannie de leur évêque; mais on ne sait pourquoi Rausin tint cachée cette sauve-garde, et n'en donna connaissance qu'un an après son retour de Vienne.

Il fut élu de nouveau bourgmestre en 1634. Gagné par Ferdinand, il prit parti pour ce prince et n'eut pas honte de rétracter tout ce qu'il avait écrit contre ses prétentions. Une pareille défection ne resta pas impunie : le peuple en fut si indigné, que Rausin, malgré la faveur de l'évêque, pour échapper à sa juste vengeance, se vit constraint de fuir et de s'exiler le reste de ses jours! Il a publié :

1° *Delegatio ad Cæsaream Majestatem*, etc., 1627; c'est le mémoire qu'il composa à l'occasion de sa mission auprès de l'empereur. Les libertés, priviléges et immunités de la cité y sont exposées avec clarté : les artifices, les détours et les fourberies de Zorn, conseiller de Ferdinand de Bavière, et le principal auteur de tous les maux que les Liégeois eurent à souffrir sous le règne de ce prince, y sont dévoilés dans tout leur jour.

2° *Leodium*. Liége, 1639, in-4°. Cet ouvrage principalement consacré à réfuter le précédent, et à établir les prérogatives et les droits régaliens des évêques de Liége, est divisé par chapitres. Le commencement de

EFERUS - Recherches & Classification numériques

celui où il s'occupe du *tribunal de paix* et de celui de l'*anneau du palais*, est vraiment curieux : il y fait intervenir les dieux de la fable pour exalter la grandeur de l'église de Liége. Cet ouvrage qui est sans suite, est cependant très-intéressant pour l'histoire du pays : on y trouve des recherches curieuses, tant sur les premiers temps de l'histoire de Liége, que sur les mœurs, les usages, le cérémonial et les habitudes nationales.

3° *Celebris Stephani Rausini, annotationes judicæ. Codex autographus.* C'est un manuscrit que l'on trouve sous le n° 3486 dans le *catalogue* imprimé des livres du baron de Crassier.

1641. BOUILLE (*Pierre*), Jésuite, né à Dinant en 1575, enseigna avec réputation les humanités et la langue grecque, et prêcha avec beaucoup de succès dans plusieurs villes wallonnes. Il fut recteur des colléges de Liége et de Dinant, et mourut à Valenciennes le 22 décembre 1641, après avoir souffert patiemment les douleurs de la pierre. On a de lui :

1° Une ode dont voici le titre latin : *Leonardo Lessio theologicam virtutum quadrigam edenti, Ode Pindarica, numeris adservatis.* Cette ode composée de soixante-douze vers grecs et d'autant de latins, se trouve à la tête du traité de Lessius, intitulé : *De jure et justitiâ.* Louvain, 1605, in-folio, et dans les éditions suivantes :

2° *Histoire de la descouverte et merveilles de l'image Nostre Dame de Foy, trouvée en un chesne près de la ville de Dinant, pays de Liége, l'an* MDCIX, 1620, in-12; Liége, 1627, in-4°, avec quelques augmentations; Toul, 1628, in-12; seconde (4°) édition, fort augmentée; Liége, Guill. Henry Streel, 1666, in-12, p. 414, gros caractère. Cette relation écrite dans le mauvais goût du temps, et ornée de traits d'érudition fort déplacés, a paru aussi en latin, sous ce titre :

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Narratio miraculorum Virginis Foyensis, quæ singulari Dei munere à latebris annosæ quercûs enituit anno CIↃ. IↃC. IX. *In Cellensi toparchiâ, non procùl Dionanto, Leodiensis agri oppida; è gallico latinitate donata.* Douai, 1620, in-12.

Cette image *miraculeuse* fut trouvée le 6 juillet 1609, près de la cense ou métairie dite de *Foy*, dans la baronie de Celles, à une lieue de Dinant. Elle était dans le cœur du tronc d'un chêne qu'on avait abattu. On la plaça dans une chapelle construite à cet effet, en 1618, par le baron de Celles, qui fut changée en une belle église, en 1624. Outre les miracles opérés en ce lieu, on en rapporte un grand nombre d'autres, qui se sont faits à Reims, à Lille, Gravelines, St.-Omer, Valenciennes, Bailleul, Oudenburg, Lobbes, Ruisseauville, Montmartre, Dilingue, etc., etc., où l'on a exposé à la vénération des fidèles des images de Marie, faites du bois de ce chêne, ou de celui qu'on planta ensuite au même endroit.

3° L'*Histoire de la naissance et progrès de la dévotion à l'endroict de Nostre Dame de Bonne Espérance près de Valenciennes*, imprimée vers 1624 sans nom d'auteur.

Quelques écoliers des jésuites de Valenciennes étant allés le 5 août 1625, en un endroit du bois de Raisme, situé à une demi-lieue de cette ville, et qui avait servi aux prêches des Calvinistes, y attachèrent à un chêne une image de la Ste. Vierge qu'ils nommèrent *N. D. de Bonne Espérance*, et introduisirent la coutume d'y aller faire des prières en commun. Cette dévotion fut imitée par beaucoup d'autres personnes : des communautés de religieux s'y rendirent en corps. Les guérisons obtenues par l'intercession de la mère de Dieu s'y multipliant de jour en jour, on bâtit une église dans cet endroit en 1629, et le duc d'Arschot qui en était seigneur, la donna aux PP. Carmes.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

4° *Histoire de Nostre Dame de Misèricorde honorée chez les religieuses Carmélites de Marchiennes-au-Pont*, petite ville du pays de Liége située sur la Sambre. Liége, 1641, in-12.

1643. BONFRÈRIUS (*Jacques*), naquit à Dinant en 1573, et se fit jésuite en 1592. Il enseigna la philosophie et la théologie au collége d'Anchin à Douai, fut professeur d'écriture-sainte et de langue hébraïque au même collége, emploi qu'il remplit avec distinction pendant un grand nombre d'années. Foppens dit qu'il prit le bonnet de docteur dans l'Université de Douai en 1617; il est certain du moins qu'il fut honoré de ce grade, dont les jésuites wallons et ceux de France trouvèrent à propos de se passer depuis. Bonfrérius fut encore préfet des hautes études au collége d'Anchin, et devint, en 1630, supérieur du séminaire des Ecossais, à Douai. Ce savant jésuite, affaibli par ses travaux, se retira à Tournai, où il mourut le 9 mai 1643, dans sa 70e année.

Bonfrérius était un religieux de mœurs exemplaires, très-laborieux et d'une grande capacité dans la conduite des affaires. Il était versé dans les langues grecque, latine et hébraïque : il était bon poète, bon théologien et excellent critique. Ses connaissances étaient très-variées : il avait étudié avec soin la chronologie, l'antiquité, et la géographie sacrée. Une mémoire heureuse et un jugement net et solide, joints à des connaissances aussi étendues, le mirent en état de travailler avec succès sur l'Ecriture Sainte, dont l'étude faisait ses délices. Swertius et Valère en font le plus grand éloge, et Dupin en parle ainsi : « De tous les »commentateurs jésuites de l'Ecriture Sainte, il n'y en »a point à mon avis qui ait suivi une meilleure mé»thode, et qui ait plus de science et de justesse dans »ses explications que Jacques Bonfrérius. Ses Prolégo-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

»mènes sur l'Ecriture Sainte sont d'une utilité et d'une »netteté merveilleuses. Il en a retranché la plupart »des questions de controverse que Serarius avait trai»tées dans ses Prolégomènes, pour se renfermer dans »ce qui regarde la critique du texte et des versions de »l'Ecriture Sainte, et rapporte en abrégé tout ce qu'il »est nécessaire de savoir sur cette matière. Ses com»mentaires sur le *Pantateuque*, sur *Josué* et sur le livre »des *Juges* et de *Ruth*, sont excellens. Il y explique »les termes et le sens de son texte avec une étendue »raisonnable, et évite de traiter les questions en scho»lastique ou en controversiste, etc.» Voici les ouvrages de ce jésuite :

1° *Jacobi Bonfrerii, Soc. Jesu theologi, in totam Scripturam Sacram proloquia.* Anvers, 1625, in-fol. p. 92. Insérés dans le recueil publié par le P. Tournemine sous ce titre : *R. P. Joan. Stephani Menochii, doctoris theologi, è Soc. Jesu, commentarii totius scripturæ, ex optimis quibusque authoribus collecti*, etc. Paris, 1719, in-fol., et dans les éditions suivantes de Menochius faites d'après celle-ci, en particulier dans l'édition de Venise, 1758, in-fol. Le P. Tournemine, dans son édition, a souvent estropié ou dérangé les mots hébreux et a omis la carte de Bonfrérius dans son *Onomasticon;* on a suppléé à cette omission dans celle de Venise.

Bonfrérius traite dans ses *Prolégomènes :* 1° et 2° de la *parole de Dieu* en général et en particulier; 3° de l'*Ecriture* et des *livres canoniques;* 4° des *livres deutéro-canoniques;* 5° des *apocryphes;* 6° des *livres* de l'*Ecriture* qui sont perdus; 7° et 8° des *écrivains sacrés* et de la manière dont ils ont été inspirés; 9° de l'*obscurité* de l'*Ecriture;* 10° de son *style;* 11° de ses *effets;* 12° des *langues* dans lesquelles elle a été d'abord écrite; 13° et 14° de l'*authenticité* du texte hébreux de l'*Ancien et* du texte grec du *Nouveau Testament;* 15° de

EFERUS - Recherches & Classification numériques

l'*autorité* de la *Vulgate;* 16° de la *version des Septante;* 17° des autres *versions* grecques; 18° des nouvelles *versions* latines; 19° de la *paraphrase chaldaïque* et de la *version syriaque* du *Nouveau Testament;* 20° des différens *sens* de l'*Ecriture;* 21° de la *Cabale.* Il termine par quelques règles pour l'intelligence de l'*Ecriture.*

Comme les Prolégomènes de Bonfrérius ne donnaient point toutes les notions nécessaires pour s'initier dans l'intelligence des *livres sacrés*, le P. Tournemine y a joint cinq *Appendices.*

2° *Pentateuchus Moysis commentaria illustratus....* Anvers, 1625, in-folio. L'auteur dans un *Appendix* à ce commentaire qu'il dédia à Jean de Meere, abbé d'Anchin, fixe autant qu'il est possible, l'époque de tous les livres de l'*Ecriture Sainte*, et le lieu où ils ont été écrits.

3° *Josue, Judices, et Ruth, commentaria illustrati....* Paris, 1631, in-folio. Il est dédié à Antoine de Montmorency, abbé de St.-André du Cateau-Cambrésis. On peut regarder ce commentaire et le précédent comme les meilleurs qui aient paru sur l'*Octateuque.*

4° *Onomasticon urbium et locorum Sacræ Scripturæ: seu liber de locis hebraïcis, ab Eusebio græcè primùm, deindè ab Hieronymo latinè scriptus; in commodiorem nunc ordinem redactus, et variis additamentis auctus operâ Jacobi Bonfrerii Soc. Jesu.* Paris, 1631, in-fol. C'est un dictionnaire géographique de tous les lieux mentionnés dans la Bible, dont chaque page est divisée en quatre colonnes : la première renferme la version d'Eusèbe par St. Jérôme : la deuxième les remarques de Bonfrérius sur les lieux décrits par l'un et l'autre : la troisième le texte grec d'Eusèbe : la quatrième une nouvelle version du même texte, que le P. Bonfrérius fut obligé de faire, parce que St. Jérôme dans la sienne avait beaucoup ajouté à Eusèbe, et qu'il avait corrigé

EFERUS - Recherches & Classification numériques

et supprimé certains endroits de cet écrivain. L'auteur a suppléé plusieurs articles omis par St. Jérôme et les a rangés comme les autres dans l'ordre alphabétique. Bonfrérius, dans une préface qui précède celles de St. Jérôme et d'Eusèbe, rend compte de son travail. Il a joint à cet ouvrage la *carte chorographique de la Terre Sainte* d'Andrichomius, qu'il a corrigée avec beaucoup de soin. Cette carte qui est bien gravée et plus fidèle que toutes celles qui avaient paru auparavant, a été adoptée par plusieurs écrivains, entr'autres par le P. Tirin dans son *Commentaire*, et Lambert Bos dans son *édition des Septante.*

Le Clerc a donné une magnifique édition de l'*Onomasticon* (Amsterdam, 1707, in-folio), dans laquelle il a joint ses *remarques* à celles de Bonfrérius, et où se trouve la *Description de la Terre Sainte* par Brocard. Le P. Tournemine a inséré cette édition dans le supplément de son *Menochius* (édit. de 1719, édit. de Venise, 1758), et il a ajouté ses *notes* à celles de Bonfrérius et de J. Le Clerc.

5° *Libri regum et Paralipomenôn, commentario illustrati.* Tournai, 1643, in-folio. Il n'existe aucun exemplaire de cette impression ; on en attribue la cause à un incendie qui réduisit en cendres l'imprimerie d'Adrien Quinque, lorsque l'ouvrage presque achevé allait sortir de ses presses. Les jésuites de la province wallonne possédaient des copies de ce commentaire.

Bonfrérius avait fait aussi des *Commentaires* sur les livres d'*Esdras*, de *Tobie*, de *Judith* et des *Macchabées*, mais ils sont restés manuscrits. Il en avait commencé sur les quatre *Evangiles*, sur les *Actes des Apôtres*, et sur les *Epîtres de St. Paul.* Il avait encore entrepris de commenter le *Psautier*, et il en était au psaume XXXIV, lorsque la mort l'enleva.

On trouve deux pièces de poésie de cet écrivain,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

l'une à la tête du traité de Lessius : *De justitiâ et de jure ;* et l'autre au commencement de celui de Jean Viringus : *De jejunio et abstinentiâ.*

1644. DUÈZ (*Paul*), jésuite, né à Liége vers 1606, fut employé un grand nombre d'années à régenter les basses classes et au ministère de la prédication. Il fut recteur des colléges de Bar-le-Duc et de Sens, prit le bonnet de docteur en théologie dans l'Université de Pont-à-Mousson, dont il fut recteur pendant quatre ans ainsi que du collége de cette ville. Ce père mourut à Metz le 14 avril 1644, de la manière dont il l'avait souvent demandé à Dieu, c'est-à-dire, d'une léthargie après une confession générale. Il en fit une la veille de sa mort, quoiqu'il ne fût que légèrement incommodé, et fut enlevé le lendemain après un sommeil si opiniâtre, qu'il n'avait pas été possible de l'éveiller. On a de lui :

1° *Commentarius brevis in selectas Tibulli et Propertii Elegias, et Ausonii Mosellam. Item in selecta veterum et recentiorum Epigrammata.* Pont-à-Mousson, 1615, in-12. Réimprimé en France et dans les Pays-Bas. Le P. Duèz donne la préférence aux Elégies de Tibulle et de Properce sur celles d'Ovide.

2° *Cantus Musarum ad Henricum II, Serenissimum Lotharingiæ ducem.* Pont-à-Mousson, 1615. C'est un mélange de poésies latines et françaises.

3° *Pratique de la perfection religieuse, traduite de l'espagnol d'Alphonse Rodriguèz de la Compagnie de Jésus.* Paris, 1621, in-8°. Mons, 1625, in-8°. Il s'en est fait d'autres éditions ; mais cette version surannée a été effacée par celle que l'abbé Regnier de Marais a donnée de cet excellent traité.

Paquot parle d'une édition française de cet ouvrage dont voici le titre : *Pratique de la perfection et des vertus chrestiennes et religieuses, composée en espagnol*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

par le R. P. Alphonse Rodriguèz de la C. de J. Œuvre très-utile et nécessaire pour toutes les personnes tant religieuses que séculières, pour les entretenir en la piété et dévotion : divisée en trois parties. Traduite en françois par L. S. D. Tome 1, *dernière édition, revue, corrigée et augmentée de plusieurs chapitres omis aux précédentes.* Paris, Rolet Boutonné, 1630, in-4° p. 390. Tome II. id. 1629, in-4° p. 391-771. Tome III. (On lit sur le titre de ce volume : *Traduite en françois nouvellement et succinctement par L. S. D.*). ibid. id. 1629. in-4° p. 400. Le premier tome est dédié à Louis XIII, par une lettre sans date, signée *Dandidier*, et le 3e au cardinal de Richelieu par une autre lettre aussi sans date, et signée *Dandignier*. Le privilége donné à Gervais Alliot, libraire à Paris, et l'approbation sont de janvier 1623. Cette version est-elle différente de celle de P. Duèz, ou celui-ci aurait-il pris un nom supposé? Nous l'ignorons.

1644. BREUCHÉ DE LA CROIX (*Edmond*), curé de Flémalle, protonotaire apostolique, conservateur des priviléges de l'Ordre de Malte dans la principauté de Liége, prédicateur de S. A. R. la duchesse d'Orléans, poète et littérateur. Il nous apprend lui-même dans ses ouvrages, qu'il était d'une naissance distinguée, qu'il parcourut une partie de l'Italie et occupa un emploi honorable auprès d'un souverain, mais qu'un évènement qu'il tait, le força d'abandonner la cour et sa famille. Il se retira à Flémalle-Grande, village situé sur la rive gauche de la Meuse à deux lieues de Liége, où il exerça les fonctions de curé, qu'il remplit avec zèle et sollicitude. Il habitait dans ce village une maison de l'Ordre de Malte, qui était seigneur de la terre de Flémalle et en conférait la cure ; maison très-commode et singulièrement agréable par ses vûes délicieuses et ses belles promenades, sur l'emplacement de

EFERUS - Recherches & Classification numériques

laquelle fut construit depuis le château de Flémalle. Il y établit une *académie*, où il présidait lui-même à l'éducation d'une douzaine de gentilshommes, au nombre desquels se trouvaient les enfans du prince de Gavre, qui habitait aussi le même rivage de la Meuse et venait le visiter. Prodiguant tous ses soins et son temps à ses paroissiens et à ses élèves, il consacrait ses instans de loisir à la poésie et à la littérature, qui lui tenaient lieu de passe-temps agréables et non d'occupations sérieuses. On a de lui :

1° *Divertissement d'Ergaste.* Liège, 1635. Cet ouvrage, qu'il publia sous le voile de l'anonyme, a eu deux éditions. C'est une espèce de *pastorale* qu'on ne lit plus depuis longtemps, quoiqu'elle soit préférable, tant pour le style que pour les images champêtres qui y sont très-souvent noblement exprimées, à plusieurs poèmes du même genre, composés vers le milieu du dix-septième siècle. La langue française, du temps de Breuché de la Croix, commençait seulement à s'épurer et à prendre quelque consistance. A cette époque, tous les ouvrages écrits par des Liégeois en cette langue, à l'exception de trois ou quatre, ne présentent qu'un style obscur et gothique, inférieur en quelque façon à celui des auteurs français, même du second ordre, des 15e et 16e siècles.

Dans la préface du *Divertissement d'Ergaste*, Breuché de la Croix, peint le bonheur dont il jouit depuis qu'il habite le rivage de Flémalle : il s'étend surtout sur le prince de Gavre qu'il fait descendre des *puissans ducs* de Gueldre et des *anciens rois* de Frise : « Pour-» quoi, s'écrie-t-il, n'aimerois-je pas le village, puis-» que j'y possède tout ce qu'on peut raisonnablement » souhaiter dans les villes sans en recevoir d'incommo-» dités? L'air y est le plus sain du monde et dans toute » sa pureté ; tous les objets en sont aimables, les cam-» pagnes vertes, les prairies émaillées, les arbres char-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

» gés de fleurs et de fruits, y réjouissent continuelle-
» ment la vue ; les concerts des oiseaux y charment
» l'ouïe depuis le lever du soleil jusqu'à notre coucher ;
» les promenades en sont ravissantes, soit que nous les
» prenions sur les rivages de la Meuse, le long des cô-
» teaux ou des vignobles, dans les vallons ou dans les
» bois, ou même proche de ces grands abymes et pro-
» fondes houillères. »

Il prie ensuite ses lecteurs de l'excuser, si on rencontre des fautes dans ses vers, ayant préféré de pécher contre la *richesse de la rime* que contre la *force de la raison ;* et termine sa préface par s'estimer heureux, si sa retraite à Flémalle peut engager ses anciens amis à quitter la cour et à chercher la tranquillité dans la solitude des bois.

Il commence par un poème pastoral, intitulé : *Le malheureux content, etc.* Il est lui-même le sujet de ce poème, il y décrit ses infortunes, et en même temps il y trace ce qui les allège :

Agréable séjour, objet de mes désirs,
Remède de mes maux, source de mes plaisirs,
Beaux rivages de Meuse, où la bonté divine
Me veut faire cueillir des roses sans épines,
Où, séparé des cours et loin de leurs dangers, etc.

Il oublie les malheurs qu'il a éprouvés, en contemplant Flémalle :

Que j'aime vos vallons, que j'aime vos côteaux !
Que je prends de plaisirs le long de vos ruisseaux !
Que le tremblant émail de vos larges prairies
Entretient à souhait mes douces rêveries !...
Que j'aime la fraicheur de ces sombres bocages !
Que ces champs à mes yeux étalent de beautés,
Et qu'ils effacent bien l'orgueil de nos cités !

Breuché se promet bien de fuir pour toujours la demeure empoisonnée des cours :

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Croyez que pour mes yeux la cour n'a plus d'attraits,
Et que j'en suis sorti pour n'y rentrer jamais...
Oui, grandeurs dont mes sens furent souvent ravis,
Pour arrêter mon cœur, vous n'avez plus de force,
Il a fait avec vous un éternel divorce!
Je ne veux plus me mettre à la suite des rois,
Je ne veux plus aimer que ces eaux et ces bois.

Ces vers sont faciles et assez harmonieux : les quatre premiers du passage suivant sont beaucoup plus énergiques; c'est à la cour, dit notre poète, où

... Le luxe et l'art corrompent la nature,
Où le crime triomphe et l'innocence endure,
Où la volupté charme et la vertu fait peur,
Où chacun est trompé, s'il ne devient trompeur.
Ainsi la cour des rois n'a plus rien qui me tente,
Mon cœur est à Flémal : Flémal seul me contente,
Flémal est le lieu seul où je veux demeurer,
Et ce n'est que Flémal que je veux honorer.

Nous ignorons si Breuché de la Croix a été constant dans le dessein qu'il forme ici de passer le reste de ses jours à Flémalle; un ami voudrait lui persuader que *son pays* le redemande, et qu'il *doit y retourner;* il lui conseille même *d'aspirer aux grandeurs des cités,* en ajoutant, *que le palais d'un prince doit être sa demeure;* mais cet ami ne le séduit pas; Breuché est content et heureux dans sa retraite :

O champs, champs de Flémal! ô que vous êtes beaux!
Doux rivages de Meuse, ô fertiles collines!
O rochers cultivés! ô sources argentines!
Vous faites mon bonheur!...

C'est surtout l'été qui embellit ces lieux, il les anime, il les vivifie :

Et les oiseaux cachés sous les feuillages verts,
Dès la pointe du jour commencent leurs concerts.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Les brebis y paissent tranquillement dans de gras pâturages; c'est à elles que Breuché s'adresse :

Oui, pour vous j'ai quitté mes parens et la cour.

Le poète fait sans doute ici allusion à ses ouailles, d'où l'on pourrait conjecturer qu'il avait abandonné sa famille et dédaigné les faveurs des princes pour se retirer à Flémalle et s'y dévouer tout entier à la conduite spirituelle de son troupeau. L'auteur dépeint dans les vers, en partie déjà connus, les environs de la fontaine minérale de Flémalle :

J'aime cette fontaine, et cet antre écarté,
Où jamais le soleil ne porte sa clarté :
Dans ces bois, les oiseaux quand l'aube les réveille,
D'un concert enchanteur chatouillent mon oreille;
Et ce ruisseau, qui fuit au travers des cailloux,
Réjouit tous les bords d'un murmure bien doux.
Agréables zéphirs, soufflez sans violence,
Hôtes de ces forêts, oiseaux, faites silence;
Meuse, qui vers la mer t'enfuit si promptement,
Arrête un peu ton cours, ou coule lentement;
Vous, aimables brebis, qui proche ces bocages,
Chacune à votre goût paissez les frais herbages,
Cessez de me troubler par vos cris innocens...

Il fait ensuite un éloge magnifique du village de Flémalle et des paysages charmans qui l'environnent; le soleil, *quoiqu'il voit tout*, ne voit point, selon lui, de contrée,

De moissons et de fleurs si riche et si parée :
Lorsque du firmament il redore l'azur,
Pour ces lieux variés son feu devient plus pur,
Et toujours à regret sa lumière le quitte,
Quand son char va tomber dans le sein d'Amphitrite;
Ces arbres orgueilleux, en dépit des hivers,
Conservent la fraîcheur de leurs ombrages verts;
Ces prés ont un émail qui jamais ne s'efface;
De ces sources d'argent jamais l'eau ne se glace,
On les entend toujours.....

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Flémalle enfin présente de tous côtés :

Les fleurs dont au printemps la terre se couronne,
Et les fruits différens que nous offre l'automne.

On y trouve plus loin ces quatre vers :

Aussitôt que l'aurore a ramené le jour,
La tourterelle au bois parle de son amour,
Et son âme, insensible à des flammes nouvelles,
Nous apprend, Corridon, à demeurer fidèles.

Après ce poème pastoral, en succède un autre, intitulé : *Le paradis des anges de la terre*, qui n'est pas sans mérite, mais inférieur au précédent. Breuché de la Croix exprime assez bien par un seul vers la vie solitaire qu'il mène :

Je me vois même ici séparé de mon ombre.

En voyant un rocher qui, par son élévation, frappe ses regards, il s'écrie :

La tourterelle y vole, y soupire, y gémit ;
Au bruit de cet oiseau tout le rocher frémit ;
Les échos, occupés à redire sa plainte,
Rempliraient mon esprit de frayeur et de crainte,
Si des objets plus grands, plus heureux et plus saints,
Ne lui faisaient former de plus justes desseins.

Ces lieux agrestes étaient habités par des hermites :

Celui-là peint ses vers sur l'écorce d'un arbre,
L'autre grave une croix sur un morceau de marbre :
Voyez-vous celui-ci, qui de l'eau de ses pleurs,
Arrose son jardin et fait naître des fleurs.

Cette dernière idée est outrée, défaut commun à presque tous les poètes de ce temps. Le désert de Marlagne, près de Namur, désert peuplé de Carmes, est le sujet d'un autre petit poème. L'amour voulut s'associer aux travaux pénibles de ces religieux ; il se rendit parmi eux et prit l'habit d'hermite.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Dans cette adorable demeure,
Ce généreux hermite avec des traits puissans
Enchante les cœurs et les sens,
Et triomphe à toute heure.
C'est ici qu'il fait ses miracles;
Ici le repos naît au milieu des douleurs,
Ici les épines sont fleurs.....

Breuché de la Croix a fait encore d'autres pièces qui mériteraient d'être citées, mais en voilà assez pour justifier les éloges donnés à un auteur qui écrivait dans un temps où les bons poètes français étaient encore rares. Il a joint à son *Divertissement d'Ergaste* un petit roman qui a pour titre : *La maison d'Aristée.* C'est la description d'un beau château, telle qu'on en rencontre dans une multitude de romans et surtout de contes de Fées. Breuché en convient lui-même : *C'est,* dit-il, dans sa préface, *l'image d'un palais en partie véritable et en partie feint.* Il fit cette bagatelle dans sa jeunesse.

2° *Etablissement de l'Académie de Flémalle.* Cette pièce se trouve insérée dans la seconde édition du *Divertissement d'Ergaste.* Il composa cet ouvrage pour la direction de ses élèves ; il est rempli de choses utiles et bien écrit pour le siècle où l'auteur vivait. Il fait, dans sa préface, un portrait flatteur de Michel Taxillis, né à Liége, abbé du Val-S^t-Lambert, son voisin, avec lequel il était lié d'une étroite amitié. Comme il s'y étend sur le mérite des *tragédies* de Garnier sans faire mention de celles de Corneille, il y a tout lieu de croire qu'il écrivait avant que ce père de la tragédie française n'eût fait part au public de ses belles pièces de théâtre.

Breuché a enchassé d'une manière assez ingénieuse quelques pièces de vers dans la seconde édition de ce petit ouvrage, qu'il a terminé par des quatrains parmi lesquels il en est quelques-uns qu'on pourrait placer à

EFERUS - Recherches & Classification numériques

côté de ceux de Pibrac et de plusieurs autres poètes français plus modernes. Nous ne citerons que celui-ci :

Ne demandez à Dieu, ni gloire, ni richesse,
Ni les biens dont l'éclat rend le peuple étonné ;
Mais pour vivre en chrétien, demandez la sagesse :
Avec un don si saint, tout vous sera donné.

3° *Paraphrase sur le tableau de Michel-Ange du jugement dernier*, etc. Liége, 1644, in-4°. Dédiée au prince de Lixheim ; ouvrage rare aujourd'hui. Il en conçut le plan à Rome. « J'entreprends, dit-il, à me » servir de cette excellente et admirable peinture du » *Jugement* de Michel-Ange Bonaroti, qui est dans la » Chapelle de Sixte IV, au palais de S^t^-Pierre, pour » représenter dans cette *Paraphrase* toutes les idées » qu'elle m'a données, et tout ce que j'ai conçu, toutes » les fois que je l'ai admirée, etc. C'est un crayon, » ajoute-t-il un peu plus loin, de ce fameux tableau » que je marque sur le papier ; mais je ne peux me » flatter jusqu'au point de croire que je puisse rendre » toutes les beautés de cet excellent ouvrage, puisqu'il » n'y en a pas une qui n'arrête l'œil, qui ne contente » l'esprit, et qui ne demande l'étonnement et les ap- » plaudissemens de tout le monde. »

On voit, dans cette préface, que l'auteur avait visité une grande partie des villes de l'Italie ; il trace un portrait pompeux de Florence, revient ensuite à celle de Rome et à son ouvrage. « C'est, continue-t-il, » à la vue du tableau du Jugement Universel qui est » dans le Vatican, que j'ai été persuadé de donner » au public, par ce travail, quelques marques de ce qui » arrivera à la fin du monde. C'est l'occupation que j'ai » prise à Rome, croyant qu'elle est aussi honnête que » profitable à un homme de ma condition ; et j'ai tou- » jours préféré ce qui pouvait satisfaire mon esprit à » ce qui pouvait contenter mes sens. »

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Il fait ensuite un beau parallèle entre Rome chrétienne et Rome payenne. Il est peut-être plus d'un auteur français qui aujourd'hui même ne serait pas fâché d'avoir écrit ce morceau ; cependant nous observerons à la louange du curé de Flémalle, que lorsqu'il fit sa *Paraphrase*, le célèbre Pascal n'avait pas encore composé ses *Lettres Provinciales*. Voici ce parallèle :

« J'aime mieux Rome chrétienne que payenne, » Rome sainte que profane. J'y respecte davantage la » majesté et la religion de ses Souverains Pontifes, que » la pompe et l'autorité de ses premiers Césars. Je trouve » le Conclave plus auguste que le Sénat ; j'ai en plus » grande vénération les sacrées reliques de nos Saints, » que tous ces beaux restes de l'antiquité, et j'estime » qu'on y doit plutôt venir pour honorer les pauvres » tombeaux des humbles Apôtres de Jésus-Christ que » les riches mausolées de ces superbes Empereurs de » l'univers. Comme Rome n'est plus ce fameux théâtre » où l'on ne représentait que de funestes jeux, de » tragiques combats et de sanglantes batailles, où l'on » voyait la tyrannie couronnée ; mais où l'on admire » aujourd'hui la piété régnante, et où la vérité est » chérie et adorée : comme Rome est plus aimable, » pour être maintenant la servante et l'épouse de Jésus- » Christ, que pour avoir été autrefois la maîtresse du » monde : nous ne devons aussi avoir que du respect » et de la dévotion pour elle, et nous sommes obligés » de rejeter tout ce qui porte avec soi quelques mar- » ques d'idolâtrie. Son empire s'étend jusques au ciel, » au lieu qu'autrefois, quelque grand et quelque puis- » sant qu'on l'aie cru, il était borné aux limites de la » terre. »

Après ce parallèle, notre auteur se transporte encore près du tableau sublime de Michel-Ange : « J'a- » voue, dit-il, que je n'ai jamais rien vu de plus beau

EFERUS - Recherches & Classification numériques

» d'une chose si horrible, et je proteste que cet admi-
» rable chef-d'œuvre, m'ayant touché plus sensiblement
» que tous les autres, m'a donné aussi plus d'envie
» de le choisir pour l'objet de mon travail, et quoiqu'il
» soit inimitable, j'ai bien osé tenter d'en tirer une
» copie. »

Breuché de la Croix convient avec ingénuité qu'il n'a pas prétendu égaler par sa plume le pinceau du peintre italien, et que sa copie se ressent de la faiblesse des talens de celui qui l'a tirée. Son dessein, en traitant cette matière, était d'abord de faire un sermon, mais le sujet s'agrandissant dans la composition, il donna à son ouvrage une forme moins méthodique et plus étendue. Si on le compare aux écrits du même genre des auteurs de ce temps-là, on est forcé d'avouer que le curé de Flémalle a une grande supériorité sur eux. Le style de sa *Paraphrase* est en général naturel, facile et souvent énergique. Un seul passage suffira pour confirmer ce jugement.

« Oui, il est indubitable que tous les hommes ressus-
» citeront, sortant de leurs tombeaux, que chacun
» reprendra son corps, et en sa propre chair, verra son
» Dieu. La nature même nous enseigne cette vérité,
» si nous considérons le changement des temps et des
» saisons : Le printems ne ressuscite-t-il pas après l'hy-
» ver, l'été, après le printems, l'automne, après l'été,
» et l'hyver, après l'automne ? Et ne dirions-nous pas
» que toutes choses sont mortes en hyver, et que tout
» le monde en ce tems-là n'est qu'un sépulchre ? L'air
» est rempli de vapeurs et de brouillards ; la mer est
» agitée de vents, d'orages et de tempêtes ; la terre est
» noyée de pluie, ou couverte de neige. Mais quand le
» printems commence à renaître, c'est alors que l'air
» reprend sa sérénité, que la mer devient calme, que
» la terre pousse ses fleurs, et, en un mot, que la nature
» ressuscite. Tant cette sentence du grand Tertullien

EFERUS - Recherches & Classification numériques

» est véritable, que l'ordre muable des choses du monde » est une preuve manifeste de la résurrection des » morts...! »

Il y a du mouvement et une certaine élégance dans ce passage ; ce qui n'était pas commun alors : les refléxions qui suivent ne le déparent pas. « En ce jour, » la pesanteur des foudres de Jésus-Christ étouffera » ces monstres d'orgueil et d'impureté, et accablera » ces idoles devant qui l'on va tous les jours fléchir les » genoux : les flatteries sont leurs plus riches ornemens » et les trophées dont on orne leurs temples. Ils ne » croiroient pas leur triomphe parfait, s'ils n'étoient » accompagnés des acclamations du peuple : Ils veulent » qu'on les nomme les pères de la patrie, lorsqu'ils en » sont les persécuteurs, et se disent hautement le bon- » heur et la gloire du public en même tems qu'ils en » procurent la ruine par toutes sortes d'inventions. Ils » ne peuvent rendre d'oracles si on ne leur offre de » l'encens. Ils se pâment après les applaudissemens et » les louanges et veulent que les autres hommes les » révèrent comme des divinités, encore qu'ils ne soient » que des chétives créatures, poussées par le hasard » dans les dignités qui causent leur vaine gloire. Dieu, » dis-je, qu'ils ont oublié pendant la splendeur de leur » condition, le luxe de leur vie, et les excès de leurs » plaisirs, leur fera souffrir des ignominies et des op- » probres qui les rendront insupportables à eux-mêmes » et les feront avoir en horreur à tout le monde. » Il les punira des outrages qu'ils ont faits aux gens de » bien ; il leur fera rendre compte, non pas du sang » d'un seul homme, comme autrefois David l'a rendu » de celui d'Urie, mais de plusieurs millions de per- » sonnes qu'ils sacrifient tous les jours à leur vanité, et » dont ils nourrissent leur cruelle ambition. »

4° *Larmes à la Vierge souffrante au pied de la croix.* Cet opuscule est adressé à la princesse de Lixheim.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

5° *Maxime du Royaume de Jésus.*

6° *Deuil de l'univers sur la mort de son Roi Jésus-Christ.* Ces deux derniers ouvrages sont restés inédits.

M. de Villenfagne a publié la notice de Breuché de la Croix dans le 2e tome de son *Histoire de Spa.* Il est le premier qui nous ait fait connaître la personne et les écrits de cet auteur, omis par tous les bibliographes.

1645. BOLLANDUS (*Sébastien*), né à Maestricht vers la fin du 16e siècle, originaire sans doute de Bolland, village de l'ancien duché de Limbourg, prit l'habit de Récollet dans la province dite de la Basse-Allemagne; il reçut les ordres sacrés, et fut chargé par ses supérieurs d'enseigner la philosophie et la théologie dans des couvens de son ordre. Ce père mourut au couvent des Récollets d'Anvers, le 13 octobre 1645. Il est l'éditeur des ouvrages suivans :

1° *Historica, theologica et moralis Terræ Sanctæ Elucidatio; in quâ pleraque ad veterem et præsentem ejusdem Terræ statum spectantia, accuratè explicantur : varii errores refelluntur : veritas fideliter exactè discutitur ac comprobatur, etc., auctore Fr. Francisco Quaresmio, Laudensi, Ordinis Minorum theologo, olim Sanctæ Terræ præside, ac commissario apostolico. Cum triplici Indice et Elencho Concionum.* Anvers, 1639, 2 vol. in-fol. Cette description qui est estimée, le serait encore davantage, si l'auteur eût donné moins de créance à des traditions mal fondées sur la demeure des anciens patriarches ou prophètes, sur le lieu de leur sépulture, et sur d'autres choses semblables.

2° *Sermones aurei Fratris Petri ad Boves in dominicas et festa per annum.* Anvers, 1643, in-folio. Bollandus a corrigé les fautes qui se trouvaient auparavant dans ces *sermons :* il y a joint des *Tables* et un *Elenchus* pour former d'autres sermons. Pierre aux

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Bœufs était un Cordelier, né à Paris, docteur et professeur en théologie au commencement du 15e siècle.

1645. LIVERLO (*Walter de*), né à Liége, sortait d'une ancienne famille de cette ville. Il épousa *Jeanne des Fossés*. Plusieurs églises de Liége furent décorées de tableaux qu'il avait fait faire par les meilleurs peintres liégeois de son temps. On cite entr'autres, le *Martyre de Ste.-Catherine* qui était dans la paroisse de ce nom. C'était un des plus beaux tableaux de Gérard Douffet. Sur un des volets dont il était accompagné, il avait tracé le portrait de Walter de Liverlo, et celui de Jeanne des Fossés, sa femme. Ce morceau précieux a été consumé par les flammes, lors du bombardement de la ville de Liége, en 1691. Il fit construire le couvent des Capucins à Spa, et imposa pour toute condition à ces bons religieux, que le jardin de leur communauté, qui était singulièrement beau pour cette époque, servirait de promenade publique pour les personnes des deux sexes, afin que les étrangers qui venaient prendre les eaux de Spa, eussent un but de promenade dans ce village, où il n'y en avait pas encore.

Walter était d'une taille haute et majestueuse, et Jeanne était petite et délicate : elle fut cependant mère de quantité d'enfans tous beaux et bienfaits ; et elle vit ses garçons revêtus des charges les plus honorables.

LIVERLO (*Gilles de*), fils du précédent, prieur de la grande Chartreuse de Liége, était versé dans l'architecture ; c'est lui qui jeta les fondemens du cloître et de l'église de cette maison qui fut achevée au commencement du 18e siècle. Il acheta les douze colonnes de marbre qui servaient de soutien au chœur : elles ne furent employées que longtemps après sa mort qui arriva en 1667.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Le chœur de la Chartreuse était un des plus beaux monumens d'architecture du pays. C'est un Récollet, le frère Paul Kourz qui en donna le plan et l'exécuta.

LIVERLO (*Lambert de*), frère du précédent, était le plus jeune de la nombreuse famille de Walter. Il embrassa l'état ecclésiastique, et devint chanoine de Liége, archidiacre de la Hesbaye, et prévôt du chapitre de Fosses. Il se fit bientôt remarquer par la régularité de sa conduite et la sagesse de ses conseils; ce qui porta l'évêque Maximilien-Henri de Bavière à le choisir pour son chancelier dans des temps difficiles : il l'employa dans plusieurs négociations importantes, tant avec les ministres de France qu'avec ceux de Hollande. Louis XIV sut distinguer Liverlo, et lui accorda son estime.

Lambert de Liverlo aimait et protégeait les arts, dont le goût était comme inné dans sa famille. Ses ancêtres avaient commencé une précieuse collection de tableaux : il l'augmenta et l'enrichit de beaucoup d'autres des peintres liégeois les plus renommés qui florissaient alors. Il indiquait lui-même les sujets et les distribuait aux artistes, d'après leur genre et leurs forces qu'il connaissait. Il présidait souvent à leurs travaux.

Cette superbe collection amassée avec tant de frais et de soins, et continuée après la mort de Lambert, fut dispersée et perdue pour le pays, à la fin du 18e siècle. Le dernier rejeton de la famille de Liverlo s'allia, vers 1750, à une demoiselle de la famille de Vanbuel; il n'en eut point d'enfans, et lui laissa tout ce qu'il possédait. Cette dame, ayant perdu son mari, épousa dans un âge avancé, Mr. de Beauchamps, jeune officier français, sans fortune, et lui transporta ses grandes richesses. Il vendit à Liége une partie des tableaux de cette magnifique collection, et envoya l'autre à Paris où elle fut aussi vendue.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1646. DECKER DE WALHORN (*Jean*) né à Walhorn, en 1583, conseiller au conseil souverain de Brabant, mort à Bruxelles l'an 1646. On a de lui :

1° *Dissertationum juris et decisionum libri duo.* La meilleure édition de cet ouvrage estimable, est celle de Bruxelles, 1686, in-folio.

2° *Philosophus bonæ mentis.* Bruxelles, 1674, in-8°.

1647. WENNEN (*François*), religieux Prémontré, naquit à St.-Trond, en 1599. Il entra à l'âge de 22 ans à l'abbaye du Parc près de Louvain, où il prononça ses vœux, et reçut ensuite les ordres sacrés. Après avoir rempli quelque temps l'emploi de *circateur* à son monastère, il fut nommé à la cure de Winghe-St.-Georges, et revint quelques années à l'abbaye du Parc, où il fut sous-prieur, maître des novices, et enfin prieur. Il mourut le 22 octobre 1647. Le siége abbatial étant venu à vaquer depuis la mort de Jean Masius, arrivée vers 1637, Wennen, quoiqu'atteint depuis longtemps d'une phthisie, fut seul chargé du gouvernement de la maison. Le *Nécrologe* de son monastère en parle comme d'un religieux fort exercé dans la pratique des observances de son ordre, et fort adonné à la prière et à la mortification. Il a publié :

Speculum religiosorum, totum interiorem hominem, et omnia religiosæ vitæ officia perfectionem, obligationemque septem tractatibus repræsentans. Louvain, Bernard Masius, 1645, in-4°. Les sept *traités* contenus dans cet ouvrage, roulent 1° sur les devoirs d'un maître des novices ; 2° sur ceux des novices ; 3° sur la connaissance de soi-même ; 4° sur la réformation de l'homme intérieur ; 5° sur la mortification ; 6° sur la prière ; 7° sur la profession religieuse et sur les principales obligations de la vie hiérarchique. On trouve dans ce livre utile, beaucoup de vérités morales tirées des SS. Pères et des autres maîtres de la vie spirituelle.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1647. GALAS (*Mathias*), feld-maréchal des armées impériales, naquit en 1589 à Maestricht, où il fit son cours d'humanités. Son père était né à Trente, et descendait d'une ancienne et illustre famille de ce pays ; c'est ce qui a donné lieu à l'erreur de quelques historiens qui ont fait naître Mathias Galas dans cette ville. On peut consulter à ce sujet le P. Engelfus, dans la préface de l'ouvrage intitulé : *Virtutis et honoris Ædes.*

Après avoir terminé ses études, il fut d'abord attaché comme page et ensuite comme écuyer, à un seigneur de Baufremont, chambellan du duc de Lorraine, qui, dans la guerre d'Espagne contre le duc de Savoie, en 1616 et 1617, le fit enseigne. Galas obtint ensuite le commandement de Riva, place forte située dans les montagnes, sur le lac de Garda : mais il le quitta bientôt à la suite d'un démêlé qu'il eut avec un commissaire autrichien, et il alla chercher fortune en Allemagne. Les services qu'il rendit dans l'armée de Tilly à Ferdinand II et à la ligue catholique en Bohême, sur le Rhin et ailleurs, lui valurent un avancement rapide. Il contribua au succès que les impériaux obtinrent sur les Danois, près de Brême, et à la victoire qu'ils remportèrent en 1625, près de Steinfurt en Westphalie.

Il fut, en 1629, major-général de l'armée qui, sous les ordres de Colalto, marcha contre le duc de Mantoue, et bientôt les infirmités du général l'ayant forcé à se démettre du commandement, Galas le partagea avec Aldringer. Plusieurs avantages brillans et la prise de diverses places précédèrent celle de Mantoue, qui fut saccagée, et où se fit un butin immense. Galas veilla ensuite, comme ministre plénipotentiaire de l'empereur, à l'exécution du traité de paix de Chérasco, conclu en 1630, puis retourna l'année suivante en Allemagne, avec les troupes impériales et le titre de général de cavalerie.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

L'empereur l'éleva au rang de comte de l'empire; et, après la bataille de Leipzig, gagnée par les Suédois, il lui donna, sous Wallenstein, le commandement d'un des corps de troupes destiné à secourir la Bohême. Galas justifia cette marque de confiance, en dégageant Pilsen, et en aidant à reprendre Prague. Il montra une bravoure extrême à la bataille de Nurenberg et à celle de Lutzen : il fut chargé ensuite par Wallenstein de menacer Dresde avec un corps de dix mille hommes, ce qui facilita la reprise des places dont les Suédois s'étaient emparés sur la ligne de l'Oder; de là il marcha au secours du duc de Bavière et de la ville de Ratisbonne; mais Wallenstein, qui déjà couvrait des desseins ambitieux, lui avait donné l'ordre de rester sur la défensive. Cependant la prise de Ratisbonne força le généralissime à faire avancer des troupes pour couvrir Passau : Galas défendit cette place, et aida ensuite à conquérir le Haut-Palatinat.

Quand Wallenstein écrivit à ses généraux absens de venir le trouver pour obtenir un acquiescement à ses projets, ou pour s'assurer de leurs personnes en cas de refus, Galas, instruit d'avance, se hâta d'arriver, mais pour voir par lui-même l'état de choses, et pour envoyer à l'empereur des avis d'autant plus certains. Les éclaircissemens qu'il donna, conjointement avec Picolomini, firent connaître toute l'étendue du danger que l'on avait seulement soupçonné. Ferdinand II lui expédia une patente, qui lui conférait le commandement suprême, enjoignait aux généraux et aux officiers de lui obéir en tout, et promettait l'oubli pour tout ce qui s'était passé.

Rien de moins rassurant pour Galas que cette marque honorable de confiance. Il était alors à Pilsen, sous les yeux et au pouvoir de celui dont il tenait le sort dans ses mains, et qui avait un nombre infini d'espions, pour le surveiller et découvrir le secret de

EFERUS - Recherches & Classification numériques

sa commission. D'ailleurs, les sentimens des chefs étaient incertains : il était douteux qu'ils voulussent se fier aux promesses de l'empereur, et renoncer tout d'un coup aux brillantes espérances qu'ils avaient fondées sur Wallenstein. Il y avait trop de danger à essayer de l'arrêter comme un simple criminel, au milieu des gardes qui l'entouraient, et dans une ville qui lui était entièrement dévouée. Galas bien pénétré de l'impossibilité d'exécuter sa commission sous les yeux de Wallenstein, désirait se concerter avec Aldringer avant de rien hasarder. La longue absence de celui-ci avait commencé à éveiller les soupçons du généralissime. Galas lui offre d'aller trouver Aldringer : sa proposition est acceptée avec empressement.

Profitant de sa ruse, il charge Picolomini de surveiller la conduite de Wallenstein, et se hâte de quitter Pilsen. Partout où il passe, il fait connaître la patente impériale : les troupes se déclarent d'une manière beaucoup plus favorable qu'il n'avait osé l'espérer; personne ne fait résistance. Il envoie Aldringer défendre l'empereur contre une attaque dont il était menacé, s'assure des principales places de la Bohême, prend toutes les dispositions nécessaires pour déjouer les entreprises du rebelle et marche vers l'Autriche supérieure où l'approche du duc Bernard mettait tout en combustion.

Après la mort de Wallenstein, Ferdinand II avait nommé généralissime son propre fils, Ferdinand, roi de Hongrie : sous lui commandait Galas, qui exerçait réellement les fonctions de général. L'armée impériale entreprit le siége de Ratisbonne, que Wallenstein s'était constamment obstiné à ne pas vouloir tenter. Grace à l'activité de Galas, cette ville fut obligée d'ouvrir ses portes : les Suédois furent graduellement repoussés des rives du Danube, et enfin éprouvèrent une défaite complète sous les murs de Nordlingen, le

EFERUS - Recherches & Classification numériques

6 septembre 1634. Cette victoire qui causa au chancelier Oxenstiern la seconde mauvaise nuit qu'il dit avoir passée en Allemagne, remit les impériaux en possession de la Souabe, de la Franconie, et du cours du Rhin.

Galas avait en tête une armée française commandée par le cardinal de la Valette : il surprit Philisbourg à la faveur des glaces, et mit ensuite le siége devant Deux-Ponts. Les Français joints aux confédérés d'Allemagne l'obligèrent à le lever, et demeurèrent maîtres de la campagne : ils s'étaient déjà avancés jusqu'à Francfort-sur-le-Mein, lorsque Galas, les harcelant et leur coupant les vivres, les obligea à leur tour de songer à la retraite; il les poursuivit au-delà du Rhin, et se posta toujours si avantageusement, qu'il les mettait à la fois hors d'état d'avancer dans leur marche et de l'attaquer. Ils parvinrent cependant à lui échapper, il les poursuivit à travers le Hundsruck ; mais leur vigoureuse résistance et quelques échecs qu'il éprouva, lui firent manquer son but principal, celui de prendre ses quartiers d'hiver en France.

Il se vit contraint de ramener ses troupes par la Lorraine, l'Alsace et la Souabe, provinces déjà épuisées; et il perdit beaucoup de monde. Mais la retraite des Français, quoiqu'elle leur eût acquis beaucoup de gloire, lui avait donné la facilité de reprendre Mayence et d'autres places sur le Rhin : il passa ce fleuve à Brisach, secourut Dôle assiégé par le prince de Condé, et, fondant sur la Bourgogne, il fit mine d'assiéger Dijon, et vint investir St.-Jean-de-Lône. Son armée grossie de celles du duc de Lorraine, qui commandait en personne, et du roi d'Espagne, se montait à quatre-vingt mille hommes. La résistance courageuse de cette petite ville, mal fortifiée et mal pourvue de troupes, sauva Paris, où tout était déjà dans la consternation, car les ennemis avaient aussi fait des incur-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

sions en Picardie. La bravoure des habitans de St-Jean-de-Lône rendit nuls tous les assauts qui furent donnés : l'armée impériale, épuisée par les fatigues du siége et par la rigueur de la saison, diminuait chaque jour.

Galas, après avoir vu périr l'élite de ses troupes fut obligé de s'en aller précipitamment, le 2 novembre 1636, abandonnant son artillerie et une partie de son bagage.

L'année suivante, il reparut avec plus de succès sur la scène : il contraignit Banier à lever le siége de Leipzig, et le chassa de Torgau où il avait pris position. Galas crut avoir mis son ennemi dans l'impossibilité de lui échapper; mais celui-ci arriva dans la Poméranie, en exécutant une retraite dont l'audace et la réussite paraissent incroyables. Cependant Galas, à qui l'on indique près de Tribsée, un passage important qui n'était pas gardé avec assez de soin, pénètre dans la Poméranie, réduit la plupart des places situées à gauche de l'Oder, et les Suédois sont repoussés jusqu'aux bords de la Pène. Pendant près d'un an, la Poméranie fut le théâtre de la guerre entre les deux rivaux.

Galas, après avoir laissé des garnisons dans les places qu'il avait conquises, ainsi que dans les îles de l'embouchure de l'Oder, cantonna ses troupes dans la Saxe : mais la famine, qui bientôt régna dans ces contrées ravagées et appauvries, fit périr un grand nombre de soldats impériaux, d'autres désertèrent à l'ennemi. Banier, qui avait reçu de la Suède des renforts, reprit, l'une après l'autre, toutes les villes de la Poméranie, força Galas à se retirer et le repoussa jusqu'en Silésie et en Bohême.

L'empereur, voyant ses états héréditaires menacés, ôta le commandement à Galas, qui resta dans l'inaction jusqu'en 1643; alors la retraite de Picolomini lui fit de nouveau confier le commandement. Il se signala

EFERUS - Recherches & Classification numériques

contre les Suédois en Bohême, en Moravie et en Silésie, et fut, au mois de décembre, envoyé avec l'élite des troupes contre Torstenson, qui, traversant la Saxe, était tombé sur le Holstein, et avait pénétré dans le Jutland.

Galas avait ordre de suivre, malgré la rigueur de la saison et la longueur de la marche, les mouvemens rapides des Suédois : il vola au secours du roi de Danemarck, joignit ses troupes à celles de ce prince, s'empara de Kiel, et ne douta pas un instant qu'il n'enfermât les Suédois, et ne les réduisît à la dernière extrémité; mais Torstenson prévint l'exécution de ce dessein. Un défilé était resté libre près de Sleswig, il en profita pour marcher au devant de Galas, et lui présenta la bataille, que celui-ci refusa : il sortit ensuite du Holstein, en faisant passer son armée sous les retranchemens des impériaux. Ceux-ci se séparèrent des Danois, fort mécontens les uns des autres, et l'on frappa à Hambourg une médaille avec ces mots : « On » peut voir sur l'autre côté le narré succinct des hauts » faits de Galas dans le Holstein. » De l'autre côté il n'y avait rien.

Galas repoussé tout le long de l'Elbe vint se retrancher à Bernbourg, où, malgré sa réunion aux Saxons, il fut réduit à la plus grande détresse, parce que les Suédois avaient choisi, en arrière de lui, des positions qui lui coupèrent toute communication avec la Saxe et la Bohême. La famine exerça ses ravages dans le camp des impériaux, et en fit périr un grand nombre. Une retraite qu'ils tentèrent sur Magdebourg n'améliora en rien cette situation désespérée : la cavalerie, en cherchant à s'échapper vers la Silésie fut atteinte par Torstenson, près de Juterbock, et dispersée; le reste, en essayant de se faire jour les armes à la main, fut presque entièrement anéanti, près de Magdebourg, le 23 novembre 1644.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

De toutes ses troupes, Galas ne ramena en Bohême que quelques milliers de soldats exténués; *et cette campagne lui mérita*, dit Schiller, *la réputation d'être le premier général du monde pour perdre une armée.* Cette catastrophe termina la vie militaire de Galas : rongé par les infirmités que les fatigues de la guerre lui avaient causées, il mourut à Vienne, le 25 avril 1647. Son corps fut transporté à Trente, dans l'église des Jésuites.

Il était fort aimé des soldats, parce qu'il se montrait pour eux plein de bonté : mais poussée à l'excès, cette qualité l'empêchait de faire observer exactement la discipline; et l'on prétend que c'est à cela qu'il faut attribuer une partie des revers qui finirent par l'accabler : ils ne purent néanmoins faire perdre le souvenir de ses exploits brillans durant une guerre où il tint un rang distingué au milieu d'un grand nombre de généraux habiles.

1647. HAYM (*Gilles*), chanoine et chantre de l'église collégiale de St-Jean à Liége, compositeur célèbre dans son temps. Sa musique était si agréable et si mélodieuse qu'elle attira à Liége beaucoup de personnes des pays éloignés où sa réputation était parvenue. Ferdinand de Bavière, électeur de Cologne et prince de Liége, le choisit pour diriger la musique de sa chapelle. Il fut aussi appelé par le duc de Neubourg qui aurait désiré l'avoir pour le même emploi. Les *œuvres* de Gilles Haym ont été gravées de son vivant, et distribuées avec succès, même après sa mort, arrivée en 1647. On grava son portrait en 1633. Il était le neveu de Gérard Haym, mort en 1588, dans un âge très-avancé, auquel il avait succédé.

HAYM (*Nicolas-François*), numismate, bibliographe et musicien, né à Rome, est sans doute de la même famille que les précédens. Il vint à Londres où il éta-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

blit un *Opéra italien* qui eut d'abord assez de vogue : mais en 1710, le *Rinaldo* de Haendel ayant absorbé toute l'attention des amateurs de musique dramatique, l'opéra italien tomba, et Haym passa quelque temps après en Hollande, où il publia en 1713, à Amsterdam, deux cahiers de *Sonates* qu'on a jugées peu inférieures à celles de Corelli.

De retour à Londres, il conçut l'idée de graver et de décrire toutes les médailles, statues, pierres précieuses, etc., etc., qui existaient en Angleterre dans divers châteaux et qui n'avaient pas encore été publiées : son *Tesoro Britannico*, Londres, 1719-20, 2 vol. in-4°, quoique surpassé depuis, a longtemps été regardé comme un ouvrage capital en ce genre. On préfère à l'original italien, l'*édition latine* donnée à Vienne, en 1762-65, par le P. Khell, à cause des notes dont l'a enrichie le savant traducteur.

Haym donna ensuite (en italien), à Londres, 1726, in-8°, un traité des livres rares en langue italienne : cet ouvrage intitulé : *Notizia de libri rari nella lingua italiana*, renferme environ trois mille articles classés par ordre de matières avec une table alphabétique des noms d'auteurs, qui facilite les recherches. L'édition la plus ample, sous le titre de *Bibliotheca italiana*, est celle de Milan, 1771, 2 vol. in-4°.

On cite de Haym quelques autres écrits, et le projet d'une *Histoire de la musique* : le docteur Burnet regrette qu'il ne l'ait pas exécutée ; cet ouvrage étant celui qu'il était le plus capable de traiter avec succès Haym mourut en mars 1730.

1648. COUVIN DE COURCELLES (*Gisbert de*), né dans la principauté de Liége, vers 1607, était originaire de la petite ville de Couvin, si toutefois il n'y a pas reçu le jour. Il fit son cours de philosophie au collége du Château à Louvain, et eut la cinquième place à la promotion générale de l'an 1625. Rappelé

EFERUS - Recherches & Classification numériques

peu de temps après à ce collége pour y enseigner la philosophie, il s'acquitta sept ou huit ans de cette fonction et fut nommé ensuite professeur du premier rang. Il se livra à l'étude de la théologie et de la jurisprudence, mais sans cependant prendre de grade dans ces facultés, quitta ensuite l'habit ecclésiastique et se mit à voyager. Il parcourut la plupart des états de l'Europe, et alla jusqu'à trois fois en Pologne. Il paraît qu'il revint à Liége vers 1640, et qu'il passa le reste de ses jours dans cette ville, où il mourut en 1648, après avoir fondé deux bourses au collége du Château. On a de lui :

Satyra, quâ vir civilis exprimitur, sententiis probationum auctorum confirmata. Liége, Jean Tournay, 1642, in-12.

1648. MARCHANT (*Jacques*), poète et littérateur, doyen et curé de Couvin, ville du pays de Liége, où il reçut le jour vers l'an 1587. Il se distingua par sa science et sa piété. Il mourut dans cette ville en 1648. Ses ouvrages sont :

1° *Hortus pastorum.* C'est un ouvrage savant (quoique d'une critique peu sévère), édifiant et utile, où il y a des choses curieuses qu'il serait difficile de trouver ailleurs : il est encore estimé aujourd'hui; il a eu seize éditions.

2° *Triumphus Joannis Baptistæ.* Mons, 1644, in-8°; Cologne, 1679, in-8°. Cet ouvrage contient trois pièces de vers latins, l'une à D. del Tombor, abbé de Florennes, et les deux autres au doyen de Couvin. Elles sont sorties de la plume de Jean Geldre, qui eut pour successeur dans la cure de Philippeville, maître Lefebve, docteur en théologie, auteur d'une *Oraison funèbre d'Anne d'Autriche, reine de France*, 1666, in-4°.

3° *Flandria.* Il y fait, entr'autres, l'apologie de la bière.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Ses divers traités ont été recueillis et publiés en un vol. in-folio. Cologne, 1633.

MARCHANT (*Pierre*), frère du précédent, né à Couvin, dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, en 1585, se fit Récollet, se distingua par sa science et sa régularité, et fut élevé aux premières charges de son ordre. En 1639, il fut fait commissaire-général avec plein pouvoir sur les provinces de son ordre dans l'Allemagne, les Pays-Bas, les Iles Britanniques, etc. Il est le fondateur de la *province*, dite *de St.-Joseph*, dans la Flandre, et le principal auteur de la réforme des Franciscaines, avec la vénérable sœur, Jeanne de Jésus, nommée Neering de Gand; cette congrégation est connue sous le nom de *Réforme des sœurs Franciscaines de la pénitence de Limbourg*, qui fut approuvée par Urbain VIII, l'an 1634. Cet homme plein de zèle pour la discipline religieuse, mourut à Gand, le 11 novembre 1661. On a de lui :

1° *Expositio litteralis in regulam S. Francisci.* Anvers, 1631, in-8°.

2° *Tribunale sacramentale.* Gand, 1643, 2 vol. in-fol.; le 3e vol. id. Anvers, 1650. C'est un traité de théologie qui renferme plusieurs choses plus pieuses que solides, entr'autres, le traité intitulé : *Sanctificatio S. Josephi in utero*, qui a été aussi imprimé séparément et condamné à Rome, le 19 mars 1633.

3° Les *Constitutions* de la congrégation des religieuses qu'il a établie.

1648. CONTE (*Michel le*), prieur des Jéronimites de Fumay et de Charleville, et vicaire-général de cet ordre en-deça des Monts, se signala pendant trente-huit ans dans les Ardennes comme auteur et prédicateur. Les biographes ont négligé de transmettre son nom à la postérité. Mr. l'abbé Boulliot est le premier qui l'ait fait connaître (voy. la *Biographie Ardennaise*).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Michel Le Conte était d'Avranches en Condroz, près de la ville de Huy, où il naquit d'une famille estimable vers 1582. Au sortir de ses classes, il embrassa l'état clérical, et reçut la prêtrise à Liége. Maîtrisé par l'ambition de parvenir, si naturelle à son âge, et sentant que la science de l'école ne lui suffisait pas pour paraître avec avantage dans l'église et y exercer une influence utile, il résolut de cultiver ses talens par une étude assidue ; et afin de n'être ni troublé, ni distrait dans ce dessein, il prit tout-à-coup le parti de s'ensevelir à Liége dans une profonde solitude. Il ne se doutait guères alors qu'il était destiné à pratiquer un jour les vertus paisibles du cloître.

Une application soutenue et dirigée par une sage méthode, un esprit vif et pénétrant, hâtèrent ses progrès. La théologie positive, science si négligée aujourd'hui, fixa d'abord son attention. Il cultiva ensuite l'histoire ecclésiastique, que l'on a toujours regardée comme un des yeux de la théologie. La lecture des ouvrages de St. Jérôme, le plus savant des pères de l'église latine, décida de son sort. Ses épîtres, où le monde et ses attraits sont peints avec des couleurs rembrunies, le subjuguèrent. Soudain il se revêtit de l'habit d'ermite de St. Jérôme, et résolut d'imiter ce saint docteur, qui, dans les laures de la Palestine et des bords du Rhin près de Trèves, alliait les pratiques de la vie monastique avec la culture des lettres.

Son amour pour le travail ne prenait jamais rien sur ses devoirs religieux. Comme le propre de l'étude, de celle même qui a la religion pour objet, est de dessécher le cœur et d'éteindre la piété, il nourrissait son ame et ranimait sa ferveur par les exercices de la prière et de la méditation. Les belles-lettres avaient aussi quelques portions de son loisir. Il sentait l'utilité que la religion peut en retirer, et les regardait comme les feuilles qui servent aux fruits d'ornement et de dé-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

fense. Cicéron et Plaute étaient les auteurs favoris de St. Jérôme : ils devinrent les siens.

Quelque soin qu'il prit d'ailleurs de se dérober aux regards publics, ses talens soutenus des plus rares vertus le trahirent. Jaloux de les utiliser, les Liégeois le prièrent avec instance de se charger de l'éducation de leurs enfans, et malgré son penchant pour la vie solitaire, il céda à leurs vœux, et ouvrit un pensionnat. Les élèves qui y affluèrent et son zèle actif, épuisèrent ses forces au bout de quelques mois; mais la providence ne permit pas qu'il succombât sous le faix. Basile du Mont, prêtre vertueux et bon humaniste, touché de son noble dévouement et de sa position pénible, vint se ranger sous sa conduite et partager ses travaux. Un laïc pieux, Antoine Renson, se réunit à eux, en qualité de frère convers. L'un et l'autre prirent l'habit d'ermite de l'ordre de St.-Jérôme, ne pouvant, comme ils l'auraient désiré, embrasser cet institut, qui n'avait alors aucun monastère en-déça des Alpes.

Ce secours inattendu consolida l'établissement du P. Le Conte. Le premier soin de nos ermites fut de porter dans l'exercice de leurs fonctions le zèle et l'exactitude nécessaires au succès des institutions naissantes. Là, leur couvent prospéra de telle sorte, qu'il fallut bientôt penser à s'agrandir. Une maison spacieuse, située près de la paroisse St.-Christophe, dans un des faubourgs de Liége, parut leur convenir. On en fit l'acquisition en 1608.

De si heureux commencemens ne furent pas démentis par la suite. Les progrès de la jeunesse confiée à leurs soins ne furent jamais au-dessous de l'attente du public. Les familles les plus distinguées du pays envoyèrent leurs enfans à l'école de ces maîtres pieux et éclairés, et elles n'eurent qu'à s'applaudir de l'éducation religieuse et classique qu'ils y reçurent.

Nos pères Jéronimites, c'est ainsi que nous les

EFERUS - Recherches & Classification numériques

nommerons désormais, jouissaient au plus haut degré de l'estime publique, quand deux notables de Fumay vinrent offrir au P. Le Conte, en 1610, un établissement dans leur ville. Désireux de quitter une cité bruyante, afin de suivre son attrait pour la solitude, notre bon ermite sourit à cette offre inattendue. Il se rendit à Fumay où il fut reçu comme un ange envoyé du ciel. Ayant paru désirer un terrain pour y bâtir un ermitage, on lui laissa la liberté de le choisir, ce qui le mit à même de le faire avec beaucoup de maturité et de réserve.

Une chapelle rustique, nommée *Divers-Mont*, contigue à une chaumière contenant quelques cellules, située sur une montagne, à un quart de lieue de la ville, frappa sa vue. Cette montagne, d'un accès difficile, hérissée de cailloux à peine couverts d'une couche de terre végétale, semée de bruyères, et offrant des bouquets d'arbres croissant çà et là à la base et dans les fentes de rochers escarpés, ne présentait qu'une solitude affreuse, plus convenable à des animaux farouches qu'à des hommes civilisés. A cet aspect romantique, le P. Le Conte éprouva une douce mélancolie. Prosterné dans l'oratoire, il se mit en prières pour connaître la volonté du ciel : transporté au-dessus des choses terrestres, saisi de l'esprit de Dieu, il tomba dans un étrange assoupissement ; mais s'éveillant tout-à-coup, et se sentant comme ravi hors de lui-même, il s'écria avec un vif transport d'amour : Ici, c'est le lieu de mon repos, *hæc est requies mea...*

La ville de Fumay ayant approuvé ce choix, le P. Le Conte repartit pour Liége, qu'il quitta subitement au bout de quatre mois, afin de se dérober aux poursuites de l'amitié. Son départ causa une vive douleur aux habitans de la ville de Liége. Revenu à Fumay en juillet 1610, il y partagea avec ses deux

EFERUS - Recherches & Classification numériques

compagnons tous les honneurs d'une brillante réception. Au mois de janvier suivant, on leur assura et à leurs successeurs la possession de la chapelle et dépendances de *Divers-Mont*. Cette chapelle jadis occupée par un ermite, d'abord desservie par des chanoines de Molhain, l'était alors par le doyen de Fumay, qui y acquittait une messe fondée pour chaque semaine. Sa vétusté faisait craindre une chute prochaine. Le P. Le Conte l'agrandit et la répara, et il y joignit des lieux réguliers. Ces travaux furent terminés en 1614, à l'aide des libéralités du comte Alexandre d'Aremberg, prince de Chimay, de Madelaine d'Egmont son épouse, des comtes de Hamal et de Mérode, etc. Lothaire, archevêque de Trèves, haut seigneur justicier de Fumay, Revin, Fépin, etc., en sa qualité d'abbé de Prum, confirma cette donation par une charte du 10 septembre 1616.

Le P. Le Conte regarda dès-lors l'Ardenne comme sa terre natale, celle où la Providence voulait qu'il se fixât pour toujours. L'ermitage de Divers-Mont, plus ancien, dit-on, que la ville de Fumay, devint aussi le berceau des religieux Jéronimites en France. Ils y vécurent sous la règle de St.-Augustin et la juridiction de l'ordinaire jusqu'en 1637, qu'ils furent unis à une congrégation célèbre, fondée en 1380 à Mont-Bel, ou Monte-Bello, qui est une agréable solitude de l'Ombrie.

Il y avait dans l'oratoire de cet ermitage une confrérie très-ancienne, érigée en l'honneur de la sainte Vierge; mais elle était déchue depuis longtemps de son ancienne splendeur. Jaloux de la ranimer, le P. Le Conte obtint, le 14 juin 1614, de Ferdinand de Bavière, prince-évêque de Liége, des indulgences pour ceux qui s'y agrégeraient. L'association devint nombreuse, et le concours des pélerins attirés à Divers-Mont contribua à la prospérité de la ville de Fumay.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

De nouveaux disciples vinrent, par trait de temps, peupler cette solitude et s'y vouer aux pratiques de la vie érémitique. De ce nombre furent deux prêtres de Fumay, Simon Pittre, poëte latin, et Jérôme Thiry, depuis prieur du Mont-Calvaire, près de Charleville.

Le monastère de Divers-Mont acquit de la célébrité sous les auspices du Père Le Conte. Les mœurs et les lettres y fleurirent à l'ombre du sanctuaire, et ses nouveaux hôtes, entièrement dévoués à l'instruction de la jeunesse et aux travaux du saint ministère, fixèrent l'attention du public, qui mesure toujours d'avance le succès d'un établissement sur le degré d'utilité qu'il présete.

Le zèle du P. Le Conte pour la foi et le salut des ames était infatigable. La gloire qu'il s'acquit dans la carrière de la chaire ne se borna pas à l'Ardenne ; elle porta son nom à la cour de Bruxelles. Il y prêcha deux carêmes avec un succès digne de ses talens et de sa renommée. L'infante Isabelle d'Espagne, gouvernante des Pays-Bas, l'honora de l'estime la plus profonde. Elle dota son monastère de cinquante-deux *cartels* de froment sur le moulin de Dailly, situé près de Couvin, et le combla de présens magnifiques, parmi lesquels on distinguait une couronne d'or, enrichie de pierres précieuses, ce qui servit à embellir la chapelle et à meubler le couvent de Divers-Mont, et à constituer quelques rentes au profit de ce monastère.

Appelé à la cour de Charles I^er^ de Gonzague, duc de Nevers et de Rethel, et souverain de Charleville, notre ermite y reçut un accueil distingué. Ce prince, l'un des plus grands hommes de son siècle, le retint pendant quelques jours, et conversa avec lui. Il fut si touché de son mérite, qu'il résolut de se l'attacher, et de lui confier la direction de sa conscience. Le P. Le Conte, qui préférait les douceurs de la soli-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

tude à l'éclat des grandeurs, fit valoir les raisons que lui suggéra sa modestie, pour se dispenser d'accepter ces offres avantageuses. Mais le prince vint à bout de son dessein, en s'obligeant à bâtir un monastère dans le voisinage de Charleville, et à le doter suffisamment pour l'entretien de plusieurs ermites de l'ordre de St. Jérôme. C'était en 1627. Le P. Le Conte en prit possession avec quatre de ses confrères en 1629.

Ce nouvel ermitage, bâti sur un rocher escarpé, baigné par la Meuse, fut nommé le *Mont-Calvaire*, parce qu'il était à la même distance de Charleville que le Calvaire l'est de Jérusalem. Le duc de Rethel, qui avait admis le P. Le Conte dans sa plus intime familiarité, aurait désiré qu'il ne quittât point son palais; mais après avoir rempli ses devoirs à la cour du prince, l'humble religieux rentrait dans son cloître pour y vaquer aux pratiques de sa règle et à l'étude. Il parcourait ensuite les villes et les campagnes, travaillant avec zèle à affermir les catholiques dans la croyance de l'église, et à y ramener ceux que les Calvinistes de Sedan avaient séduits.

Quelques personnes trouvant dans sa conduite la condamnation de la leur, cherchèrent à traverser ses pieux desseins. Elles prétendirent qu'un supérieur d'une communauté d'ermites, non approuvée par le St.-Siége, devait vaquer uniquement à la vie contemplative, sans s'immiscer dans les fonctions du saint ministère, etc., etc.; enfin, l'envie, qui ne pardonne qu'à la médiocrité, souffla son poison, et ce qui devait mériter des éloges au bon ermite, devint l'occasion des satires et des humiliations; mais il en triompha par les vertus qui étaient les principes de son zèle.

Pour tarir la source de ces tracasseries, Charles de Gonzague, de concert avec le P. Le Conte, fit agréger les monastères du Mont-Calvaire et Divers-Mont à la congrégation des Jéronimites du bienheureux Pierre de

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Pise. Rome prononça cette union le 27 novembre 1637, et le chapitre général de cet ordre y mit le sceau le 26 avril suivant. Ce fut la dernière marque de bienveillance que le duc de Rethel donna à nos Jéronimites Ardennais, la mort l'ayant surpris le 27 septembre 1637, à l'âge de cinquante-sept ans.

Le P. Antoine Balducci chargé de pleins pouvoirs du P. Horace Drago, général de la Congrégation, vint leur donner l'habit dans le mois de juin 1638. Les ayant ensuite accoutumés aux pratiques de la règle qu'ils devaient embrasser, il reçut leurs vœux solennels après six mois d'épreuve, le St.-Siége ayant dispensé du temps requis par le Concile de Trente. Cette cérémonie eut lieu le 6 janvier 1639 au Mont-Calvaire, et le 21 du même mois à Ste.-Marie de Divers-Mont.

Le chapitre général de l'ordre ayant été convoqué pour le 20 avril 1641, le P. Le Conte s'y rendit, et y parut avec éclat ; ce qui lui valut d'être continué dans les charges de prieur du Mont-Calvaire et de vicaire-général, dont le P. Balducci l'avait investi le jour de sa profession religieuse. Il fit hommage à cette assemblée d'un ouvrage latin de sa composition, et l'on décida qu'il serait imprimé aux frais de la Congrégation. Mais cette décision n'ayant pas eu de suite, le P. Le Conte le traduisit en français, et le publia sous le titre de *Trophées de l'amour divin.*

De retour dans son couvent, au mois de juin 1641, après huit mois d'absence, le P. Le Conte y consacra le reste de sa vie à la gloire de la religion. Le jansénisme naissant lui offrit de fréquentes occasions de signaler son zèle. De concert avec les Jésuites de Charleville, il lui livra une guerre à outrance : ce qui suscita de puissans ennemis à son monastère, et provoqua peut-être sa suppression, le 16 août 1676, sous le pontificat de Charles Maurice Le Tellier, archevêque de Reims, l'un des plus ardens défenseurs de la doctrine de Jansénius.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Il semblait que le P. Le Conte avait l'art de se multiplier : dans les temples, il nourrissait le peuple de la parole du salut ; dans les prisons, il essuyait les larmes des malheureux ; dans les hôpitaux, il consolait les malades et les mourans ; et lorsque dans ses missions, il parlait sans préparation, ses discours étaient l'épanchement d'un cœur plein de Dieu, qui se répand sur des lèvres pures ; son talent pour la direction des ames répondait à son ardente charité. Tous indistinctement, grands et petits, riches et pauvres, trouvaient en lui un guide éclairé, qui, par les voies les plus sûres et les plus conformes à l'évangile, les menait à la vertu. A cette charité agissante, plus précieuse à l'humanité que les qualités de l'esprit, il joignait l'art de concilier les intérêts, de terminer les différends et de pacifier les familles, en employant ces tours heureux qui savent allier les prétentions contraires.

Loin de regarder la vie religieuse dont il faisait profession, comme un obstacle à l'étude des lettres, dans ses momens de loisir, il consacrait sa plume à composer divers ouvrages utiles à la religion ; et quoique la théologie eût fixé son goût, il se délassait quelquefois avec les Muses. Une correspondance suivie l'avait mis en relation avec plusieurs savans : on remarquait parmi eux le P. Pauli, jésuite, son compatriote, le P. Georges Maigret et Jacques Marchand, doyen de Couvin, qui s'honorait de son amitié. Aux yeux de ses religieux, ses exemples étaient une règle vivante ; il pensait que si le chef n'anime le corps, tous les membres se relâchent. Du reste, il leur témoignait une tendre affection, les regardant plutôt comme ses frères que comme ses inférieurs. Epuisé de fatigues, et âgé d'environ soixante-six ans, il rendit le dernier soupir le 7 février 1648. Il fut autant regretté après sa mort qu'il avait été considéré et respecté pendant sa vie. On remarquait son portrait dans le réfectoire de Divers-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Mont, et son épitaphe dans la chapelle du Calvaire. Il a publié :

1° *La naissance et le paradis de la bienheureuse Vierge Marie.* Liége, Christian Ouverx, 1618, in-8°.

2° *Catéchisme du comte Albert.* Liége, ibid. 1621, in-8°; it. sous ce titre : *Le docte catéchisme du P. Michel Le Conte, auquel sont déduits et déclarés les principaux et les plus importans mystères de notre foi.* Paris, 1647, in-12; it. avec ce titre : *Le Théologien familier, ou le docte catéchisme*, etc. Rouen, V° Robert Doré, 1658, in-12 (BB. Ste.-Geneviève, D. 4020); it. Paris, Bresche, 1664, in-12.

Ce catéchisme, en tête duquel est un sixain *à la studieuse jeunesse*, par F. Nicolas Hatel, mineur conventuel de Liége, fut composé principalement en faveur du jeune comte Albert de Warfusée, l'un des élèves du P. Le Conte, à Liége. Il le dédia à René de Renesse, comte de Warfusée, son père, chef des domaines et finances de l'empereur, maître de camp de six mille wallons, seigneur de plusieurs villages voisins de Fumay, etc., etc.

3° *Apostrophes de l'âme dévote sur le Miserere.* Liége, ibid. 1621, in-8°; dédié à la baronne d'Oignies.

4° *Apostrophes de l'âme dévote sur le De profundis.* Liége, ibid. 1622, in-8°; dédié à Alis de Bailleuil, dame de Dion, près de Givet.

5° *Oratoire des pénitens, avec de belles oraisons à Dieu, à la Sainte Vierge et aux Saints.* Liége, ibid. 1627, in-8°; dédié à Hugues L'Archier, échevin et greffier de la cour de Fumay, ami de l'auteur et syndic du couvent de Divers-Mont.

6° *Le Calvaire de la Vierge, contenant les pitoyables élégies de sa douleur sur la mort de son fils.* Charleville, Gédon Poncelet, 1630, in-8°; ouvrage dédié à Charles 1er de Gonzague. Le titre fait allusion au monastère du Calvaire, dont ce prince est le fonda-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

teur. Le P. Basile du Mont et le P. Jérôme Thiry, ont loué ce livre dans deux pièces de vers que le P. Bajomez a insérées dans sa *Vie du P. Le Conte*, p. 13 et 14.

7° *Les Trophées de l'amour divin au très-saint-Sacrement de l'autel.* Charleville, ibid. 1645, in-8°; dédié à la duchesse de Mantoue, mère et tutrice de Charles II de Gonzague, petit fils de Charles 1er, par son père Charles, mort le 31 août 1631, âgé de 22 ans.

8° *Le portrait des âmes chérubines, où se voient leurs faces et leurs ailes, dont elles s'élèvent aux riches couronnes et aux plus belles séances du paradis.* Charleville, ibid. 1647, in-8° (BB. Maz. 24899); dédié à Charles II de Gonzague. On voit à la fin douze vers français de l'auteur.

9° Un ouvrage traduit de l'italien, cité par le P. Bajomez.

On remarque dans la plupart de ces ouvrages, de l'onction et un esprit nourri de l'Ecriture Sainte et des Pères. Le style en est un peu diffus, mais ce qui serait un défaut dans les livres philosophiques, où il faut être concis, n'en est pas un dans des productions ascétiques, qui demandent un style plus abondant. Fénélon ne prit jamais La Bruyère pour modèle dans ses livres de dévotion. Si l'on voulait faire revivre quelques-uns de ces ouvrages, il faudrait en rajeunir le style, n'y laisser aucune trace de la vieillesse des tours, et en retrancher des allégories mystiques dont la plupart sont surannées aujourd'hui.

On ne doit pas confondre notre Jéronimite avec Michel Le Conte, auteur de l'ouvrage suivant: *Michaelis Le Comte carmina, et alia opuscula*, in-4°. Celui-ci était avocat et filleul de Michel Boudet; évêque de Langres, auquel il a dédié son livre. Il florissait en 1558.

1649. FISEN (*Barthélemi*), né à Liége en 1591, fit ses humanités chez les Jésuites de cette ville, et

EFERUS - Recherches & Classification numériques

entra dans leur compagnie en 1610. Il régenta six ans les basses classes et la rhétorique, et fut ensuite recteur des colléges d'Hesdin, de Dinant, et de Lille, et directeur des Jésuites qui faisaient leur troisième épreuve, ou leur second noviciat. A l'âge de 58 ans, il lui survint un abcès à la tête, qui étant venu à crever, lui fit tomber dans la poitrine une quantité de pus, qui lui ôta la respiration et ne lui laissa que le temps de recevoir ses derniers sacremens ; il mourut quelques instans après, le 26 juin 1649.

Fisen était un homme doux, modeste, parlant peu, et d'une grande aptitude aux affaires. Il était érudit, et très-versé dans l'histoire et les antiquités belgiques, mais particulièrement en ce qui concerne son pays. Son style prend de la couleur lorsqu'il peint les discordres civiles qui ont agité sa patrie ; mais crédule à l'excès, on peut lui reprocher d'avoir entassé dans ses écrits, une foule de faits absurdes qu'il aurait dû rejeter.

1° *Origo prima festi corporis Christi ex viso Sanctæ Virgini Julianæ divinitùs oblato.* Liége, Jean Ouwerx, 1628, in-12. Le P. Fisen adresse cette histoire aux chanoines de la cathédrale de Liége. Elle est écrite avec beaucoup de soin, et a coûté des recherches ; mais elle est trop ornée et manque de simplicité.

Robert de Langres, évêque de Liége, institua la *Fête-Dieu* dans son diocèse en 1246. Les chanoines de l'église collégiale de St.-Martin la chômèrent les premiers, l'année suivante. Le cardinal Hugues de St.-Cher, dominicain, légat du St.-Siége, l'autorisa en 1252, et la célébra lui-même en l'église de St.-Martin en Mont : elle fut confirmée de nouveau par le cardinal légat Pierre Capoccia en 1254. On la reçut dans tout le diocèse en 1262, et le pape Urbain IV autrefois archidiacre de Liége, l'étendit à toute l'église deux ans après. Cependant on ne la solennisait pas encore

EFERUS - Recherches & Classification numériques

partout en 1312. Jacques Eveillon, chanoine d'Angers, s'appuyant sur le sentiment de beaucoup d'autres écrivains, soutient que la *procession de la Fête-Dieu* commença dès-lors; mais le P. Fisen adopte l'opinion de Jean Blœrus et de Serrarius, qui prétendent que cette *procession* ne fut instituée que par le pape Jean XXII. Jean de Warnant, historien liégeois du 14e siècle, confirme cette dernière opinion : *Festum Sacramenti* (1317), *prout ecclesia Leodiensis ... ab Urbano IV*, P. M. *usquè præsens tempus celebrare consueverat, papa Joannes per universam ecclesiam coli instituit : hoc addens, quod solennis supplicatio, in quâ sacramentum Altaris, id est, corpus Christi circumferatur, eodem die fiat.* L'abbé Fleury est du même avis dans son *Histoire ecclésiastique*. Le Concile de Sens, tenu en 1320, ne voulut rien ordonner touchant cette procession : il la laissa à la dévotion du clergé et du peuple.

2° *Paradoxum christianum : Lædi neminem nisi a se ipso.* Liége, Jean Ouwerx, 1640, in-12.

3° *Bartholomæi Fisen, Leodiensis, è societate Jesu, sancta Legia, Romanæ ecclesiæ filia, sivè Historia Ecclesiæ Leodiensis.* Liége, Jean Tournay, 1642, in-folio, p. 523, non compris la *dédicace* de l'auteur aux Etats du pays de Liége, ni les *tables*. It. *Sancta Legia, R. E. filia, sivè Historiarum Ecclesiæ Leodiensis partes duæ, quarum prima ab ipso auctore aucta fuit ; atque recognita : et secunda nunc primùm in lucem prodit.* Liége, Guill. Henri Streel, 1696, in-folio, p. 334 et 408, sans l'*épitre dédicatoire* de l'imprimeur au magistrat de Liége, la *préface* du P. Fisen, les *tables chronologiques*, qui ne sont pas commodes, et *celles des matières*, qui sont assez mal faites.

La première édition est ornée d'un *frontispice* gravé par Michel Natalis, dont le haut représente une *gloire*, au milieu de laquelle on aperçoit la Ste.-Vierge,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

patrone de l'église cathédrale de Liége, et près d'elle St. Materne, St. Servais, St. Lambert et St. Hubert. Vers le bas, on voit l'église romaine qui dit à celle de Liége : *Hæc est dilecta parenti filia.* Celle-ci lui répond: *Tu mihi, diva parens.* Un génie placé entre deux, offre à la première, la mitre de la seconde, en forme d'hommage. Vers le côté droit s'élève le perron de Liége, accompagné d'emblêmes relatifs à ces deux églises : 1° un soleil en temps serein, avec la devise : *sine nube ;* à côté la lune avec ces mots : *mihi lumen ab illo* ; 2° une colonne sur sa base : *non moveor ;* une pyramide entourée de lierre : *te stante, virebo ;* 3° la grande ourse : *signo viam;* une boussole : *secura sequor.* Le génie de l'histoire se trouve au bas du perron et présente le titre du livre.

Cette histoire (2e édition) commence 600 ans avant J.-C, et se termine à la mort d'Ernest de Bavière, arrivée le 18 février 1612. On sent qu'elle remonte trop haut pour que les premiers siècles ne soient chargés de faits plus qu'incertains. Les dix premiers siècles ne contiennent presqu'aucun évènement qui soit propre au pays de Liége.

Le P. Fisen ne se contente pas de mettre au nombre des évêques tongrois, les dix ou onze qui ont précédé St. Lambert, il leur associe St. Euchaire et St. Valère, quinze autres saints qu'on dit avoir succédé à Saint Materne dans l'*épiscopat* de Trèves (dont Honthein, suffragant de cet archevêché, a nié l'existence dans son savant ouvrage), St. Agricolaüs, et huit autres qu'Hariger et Gilles d'Orval ont donnés pour successeurs à St. Servais, sans rien dire de leur vie.

Dire que St. Materne est l'un des premiers apôtres du christianisme dans la cité des Tongrois : que St. Servais (s'il fut véritablement évêque des Tongrois) est le premier que l'on sache, avoir résidé à Maestricht: que St. Domitian assista en 638, au concile tenu à

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Clermont en Auvergne, dans les actes duquel il prend le titre d'évêque des Tongrois : que St. Amand, s'efforça de convertir au christianisme, non-seulement les habitans de la cité des Tongrois qui étaient pour la plupart *payens* (c'est-à-dire adonnés à la religion de leur pays), mais encore ceux des contrées voisines, et d'autres assez éloignées, qui l'honorent avec raison comme leur apôtre : que St. Remacle, St. Théodard, St. Lambert, St. Hubert et St. Floribert continuèrent l'œuvre de St. Amand. Tel est en deux mots, si le P. Fisen avait apporté plus de critique dans son histoire, ce qu'il se serait contenté de rapporter sur l'origine de l'église de Liége.

En général, il donne un détail assez circonstancié et fort exact de toutes les actions des évêques de Liége, depuis les temps connus, et ne dissimule pas la bonne ou mauvaise conduite de chacun. Il rapporte ce qu'on sait de plus certain de la vie des Saints et des Saintes qui ont fait l'ornement du diocèse par l'éclat de leurs vertus.

Toute son histoire est divisée en trente et un livres, suivis chacun de notes, où il éclaircit les difficultés qu'il rencontre en son chemin, et produit de temps en temps des pièces justificatives des faits qu'il rapporte ; c'est la partie la plus intéressante pour les savans.

L'ouvrage en général est bien exécuté ; l'auteur y donne partout des preuves de sa bonne foi. On peut lui reprocher cependant : 1° d'avoir employé un style trop oratoire et trop fleuri pour une histoire ; 2° de s'être trop appesanti sur les guerres qui ont déchiré la principauté de Liége pendant plus de quatre siècles, et qui ne regardent qu'indirectement l'*Histoire de l'Eglise de Liége ;* 3° d'avoir traité trop légèrement, ou plutôt d'avoir omis entièrement ce qui concerne les *usages ecclésiastiques et civils*, le *gouvernement*, les *mœurs*, le *commerce* et l'état des *arts*, des *sciences*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

et des *études* dans ce vaste diocèse ; 4° d'avoir adopté beaucoup de faits plus que douteux, surtout par rapport aux premiers siècles et aux prédécesseurs de St. Lambert, quoiqu'il ait partout rejeté quantité de fables débitées dans les siècles gothiques sur les évêques des Tongrois, entr'autres, la prétendue résurrection de St. Gondulfe, pour assister au concile d'Aix-la-Chapelle ; 5° de n'avoir fait enfin, à la manière de Strada, sur les évènemens qu'il rapporte, que des réflexions vagues, triviales, et généralement ennuyantes et inutiles.

Le P. Fisen avant d'écrire cette histoire, avait eu le dessein de composer celle des Pays-Bas; mais ayant jugé le travail au-dessus de ses forces, il l'abandonna pour ne s'occuper que du diocèse de Liége.

4° *Flores Ecclesiæ Leodiensis ; sive vitæ vel Elogia sanctorum, et aliorum qui illustriori virtute hanc diœcesim exornârunt.* Insulis, Nicolaus de Rache, 1647, in-folio. Cet ouvrage utile et curieux est dédié par l'auteur à Guillaume de Lamboy, maréchal de l'empire, membre du conseil de guerre de S. M. I., etc.

Après avoir débuté par les *vies* de St.-Materne de St. Lambert et de St. Hubert, le P. Fisen donne celles de tous les autres Saints et Saintes du diocèse de Liége, et de beaucoup d'autres personnes qui y sont mortes en réputation de sainteté, quoiqu'elles n'aient aucun culte public. Ces vies sont rangées selon l'ordre du calendrier. La plupart sont divisées en chapitres avec des sommaires à la tête. Il indique à chacune les ouvrages dont il l'a tirée, mais il le fait d'une manière trop générale.

Dans la première partie des *Paralipomènes* de ce livre il traite des *avantages* et de la *gloire* que l'église de Liége a retirés de ses évêques, du *clergé* de St.-Lambert, de tout le *diocèse* en général, de l'*Université* de Louvain, et des différens *ordres religieux*.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Dans la deuxième partie on trouve les *vies* des Saints, et d'autres *personnes* d'une piété éminente, qui n'ont pu être rangées selon l'ordre des mois, parce qu'on ignore le jour de leur mort. Ces *vies* sont au nombre de 90 environ, et finissent à la page 610. Elles sont suivies de différentes tables, dont quelques-unes seraient plus utiles, si l'on y avait joint le chiffre des pages auxquelles les articles se rapportent.

Le P. Fisen a fait entrer dans cet ouvrage, des listes assez axactes des *abbés* et *abbesses* de tous les monastères du diocèse de Liége.

5°. *Vita S. Trudonis, Hasbaniæ Apostoli.* La mort de l'auteur l'empêcha de la publier; elle est restée manuscrite.

1649. JUNIUS (*Hadelin*) ou LEJEUNE, natif de Herstal, près de Liége. Il fut pourvu d'un cononicat de St. Amé de Douai, probablement en vertu des priviléges de la faculté des arts de Louvain, où il fut régent du collége du Faucon depuis l'année 1605 jusqu'en 1608, et en obtint ensuite un autre de la collégiale de St.-Servais qui était la principale de Maestricht, quoiqu'il y eût des contestations sur la prééminence entre cette église et celle de Notre-Dame. En 1620, les chanoines de Notre-Dame prétendant que St. Servais avait établi sa chaire épiscopale dans leur église, firent graver cette année sur une plaque de cuivre au bas de la statue de St. Lambert qu'ils possédaient, les vers suivans :

> Hâc stetit insigni Lambertus Episcopus æde :
> Hinc sibi translatam Legia fert Cathedram.

Mais ceux de St.-Servais leur firent un procès sur cette inscription, et les obligèrent à l'ôter.

Hadelin Junius jouissait depuis trente-trois ans de son canonicat, lorsque le P. Fisen publia son *Histoire*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de Liége. Indigné que ce Père y démontrait que St. Servais n'était point cousin de N. S. J. C. : que ce Saint n'avait point vécu 300 ans, ainsi que le prétendait sa légende : qu'il n'avait pas transféré le siége épiscopal de Tongres à Maestricht : et qu'il traitait de fable, la résurrection des évêques St. Monulfe et St. Gondulfe, pour assister à la dédicace de la collégiale de Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle, bâtie par Charlemagne, etc., et ne doutant nullement que le P. Fisen n'eût écrit par jalousie, et que l'honneur de St. Servais et de son chapitre, ne fût grièvement lésé pas ces assertions, notre bon chanoine, quoiqu'il avoue ne s'être point adonné à l'histoire, essaya de les réfuter dans l'opuscule suivant, qu'il dédia à Messieurs de St.-Servais :

Apologia R. D. Hadelini Junii, insignis ecclesiæ collegiatæ S. Servatii Mosæ-Trajectensis canonici, contrà R. D. societatis Jesu P. Bartholomæum Fisen, uti Historiæ Ecclesiæ Leodiensis auctorum. Anno 1649. *VI. idus julii. in-*4°, p. 16, non chiffrées, sans nom de ville, ni d'imprimeur. On trouve à la page 15, le *Sacrarium illustris patriæ Leodiensis*, contenant une liste des évêques de Liége, et de tous les chapitres, monastères et couvens de ce diocèse, dressée par le collége des Jésuites de Liége, et présentée en *Etrenne*, en 1617. C'est peut-être le *Sacrarium Leodiense* du P. Monin.

Il cherche à démontrer dans cet écrit, la parenté de St. Servais au quatrième degré avec Jésus-Christ, révoquée en doute avec raison par le P. Fisen ; *car il faudrait*, dit-il, *que ce saint eût vécu* 300 *ans.* Mais Junius pour toute preuve de la longévité de St. Servais, cite l'exemple de *Joannes de temporibus*, chevalier de la cour de Charlemagne, qui mourut en 1139, à l'âge 341 ans !... *Pourquoi*, dit-il, *notre Saint n'aurait-il pas pu vivre autant ?* Ce qu'il rapporte pour prouver que St.-Servais a transféré le siége de Tongres à Maes-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

tricht, ne vaut guères mieux. Au reste, Hadelin ne prit la défense de son église, que parce qu'elle lui avait donné du pain pendant 33 ans. On doit lui savoir bon gré de sa reconnaissance ; mais il n'avait pas les talens nécessaires pour soutenir une cause aussi défectueuse. Nous ignorons si Hadelin a exercé sa plume sur d'autres objets que sur l'histoire. Les bibliographes se taisent sur cet auteur.

1650. PONTEAU (*Michel*), connu en Italie sous le nom de PONTIANI, naquit à Liége vers l'an 1588. Il eut d'abord pour premier maître de dessin Bertin Hoyoux, dont on conservait encore dans cette ville diverses peintures à la fin du 17e siècle. Ses principaux ouvrages sont restés en Italie, où il a passé la plus grande partie de ses jours. On conservait à Liége dans l'église St.-Martin en Isle (aujourd'hui démolie) une *Ste.-Anne*. L'église des Carmes du même quartier (qui n'existe plus), possédait deux morceaux de ce peintre, dont l'un représentait le *massacre* de quelques religieux de cet ordre. La chapelle du Mont-Carmel était aussi ornée de quelques-uns de ses tableaux.

Michel Ponteau avait sa demeure à Liége dans la rue des Clarisses, près du couvent des Sœurs-Grises, où l'on voyait également des ses ouvrages. Afin qu'on pût distinger sa maison de celles de ses voisins, il avait peint sur les fenêtres les *portraits des empereurs romains*. Il mourut célibataire vers l'an 1650.

1650. WISSOCH (*Gisbert de*), seigneur de Bomy, reçu comme noble dans le chapitre cathédral de Liége, se livra à des recherches étonnantes sur les familles des évêques et des chanoines de l'église de Liége ; il détaillait les preuves de noblesse qu'elle avait exigé de tout temps pour y être admis comme gentilhomme. Son travail ne comprenait que trois siècles, c'est-à-dire,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

depuis 1350 environ jusques vers 1650. Il se proposait de le faire imprimer ; il avait même fait déjà buriner quantité d'armoiries avec leurs cimiers, mais la mort qui l'enleva dans un âge avancé, ne le lui permit pas. Il a été enterré dans le chœur de l'église des R. F. Mineurs de Huy, sous un mausolée de marbre blanc assez remarquable. Il laissa une partie de ses manuscrits aux religieux de ce couvent. Il avait été élevé à la grande chanterie de l'église cathédrale de Liége. Son successeur dans cette dignité hérita aussi de son goût pour l'histoire généalogique.

HINNISDAEL (*Guillaume Bernard de*), seigneur de Soumagne et de Melin, et chanoine de la cathédrale de Liége, embrassa, en profitant des recherches de ses prédécesseurs, le même sujet que Gisbert de Wissoch auquel il avait succédé dans ses fonctions, mais il l'étendit beaucoup plus loin ; il passait en revue, dans son vaste ouvrage, tous les chanoines de cette cathédrale qui avaient occupé quelques emplois ou dignités ; il y donnait les généalogies de leurs familles ; il y marquait leurs promotions, les fondations qu'ils avaient faites, la date de leur mort, etc. Il avait fait dessiner leurs blasons et leurs quartiers ; il avait même inséré dans son ouvrage les noms des bourgmestres de Liége avec des remarques sur les évènemens arrivés pendant leur magistrature : tous ces objets formaient cinq grands volumes qui n'ont point paru. Bernard de Hinnisdael est mort vers le commencement du 18e siècle.

DESCHAMPS (*Bertholet* ou *Barthélemi*), jurisconsulte estimé et l'un des greffiers du conseil-ordinaire. Il avait rempli son porte-feuille d'une prodigieuse quantité de mémoires sur les familles nobles et patriciennes du pays de Liége, mais sans avoir aucun dessein d'en faire part au public ; il offrait sur presque

EFERUS - Recherches & Classification numériques

toutes ces familles des détails très-curieux. Bertholet Deschamps mourut en 1697. Loyens, dans son *Recueil Héraldique*, nous apprend que ses manuscrits ont passé dans la bibliothèque de M. Duchâteau, bourgmestre de Liége en 1716.

1650. RAMÉE (....*La*), célèbre chef de partisans, né vers la fin de l'autre siècle. En 1608, il partit de Liége avec un grand nombre de ses compatriotes que la gloire des armes et le zèle pour la religion conduisirent en Hongrie pour y aller combattre les Turcs. Lambert Foullon, oncle de l'historien, mourut dans cette guerre après s'y être signalé par des exploits glorieux.

La Ramée revint au pays de Liége en 1611, couvert de lauriers : il persuada à quelques braves de le suivre, et retourna en Bohême, où l'archiduc Léopold, voulant introduire l'inquisition, venait de se brouiller avec les protestans. Ce prince, aidé de la troupe de La Ramée, en partie composée de Liégeois, surprit la ville de Prague, et en donna le commandement à ce vaillant capitaine investi de la confiance de l'empereur ; mais, malgré son courage et son habileté dans l'art militaire, il en fut bientôt délogé par les forces de l'archiduc Mathias : néanmoins, il sut se maintenir sur les frontières de la Bohême jusqu'à la paix.

Par suite de la guerre qui agitait alors toute l'Europe, et dont le pays de Liége, sans cesse tranversé par les troupes, eut cruellement à souffrir ; malgré sa neutralité, le capitaine La Ramée vint au mois de novembre 1623, se cantonner à Jupille avec sa compagnie. Le conseil de la cité de Liége voulant l'en déloger, ordonna aux paysans et aux manans de Jupille et des environs, de prendre les armes pour arrêter ses courses, et se refusa à ses demandes. La Ramée montra alors ses ordres signés des commissaires de l'empereur, por-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

tant qu'il pouvait exiger en toute rigueur le paiement de ses gages et celui de sa troupe ; ce qui jeta le trouble et l'alarme dans la ville et les campagnes.

Cet homme qui, par ses exploits militaires, s'était acquis un nom dans l'histoire des guerres de cette époque, fut condamné à mort par les ordres de l'empereur, pour quelques crimes dont il s'était rendu coupable.

1650. GOSSWIN (*Gérard*), peintre, né à Liége. Nous ignorons les principales circonstances de la vie de cet artiste si remarquable, l'année de sa naissance et celle de sa mort. Ses tableaux de fleurs et de fruits, dignes de Zeuxis, le firent connaître avantageusement en Italie et en France. La réputation qu'il s'était acquise à Rome par ses ouvrages, le suivit à Paris où il obtint le plus grand succès. Louis XIII l'appela à sa cour, et le chargea d'enseigner les premiers élémens du dessin au Dauphin, depuis Louis XIV. L'amour de la patrie l'emporta sur l'espoir certain d'une fortune brillante en France, s'il voulait s'y établir. Gosswin, de retour à Liége, se lia d'une étroite amitié avec Bertholet Flémalle et Gérard Douffet. Ils ont quelquefois employé leurs pinceaux dans le même tableau. Parvenu à l'âge de 60 ans, notre artiste s'engagea dans les liens du mariage ; son épouse lui donna deux filles qui se consacrèrent à la vie religieuse. Il mourut à Liége et fut enterré dans l'église paroissiale de St.-Remi (depuis démolie). Avant de mourir, il légua à la Ste.-Vierge qu'on honorait particulièrement dans cette église, deux superbes tableaux de fleurs, qui ont été ravis à sa patrie, lors de la révolution.

Peu de peintres ont été plus instruits que Gérard Gosswin ; les qualités du cœur ne le rendaient pas moins estimable que celles de son esprit. Naturellement généreux et bienfaisant, il ne paraissait sensible

EFERUS - Recherches & Classification numériques

qu'à un seul plaisir, celui d'en faire aux autres : sa douceur, sa probité, sa candeur lui conciliaient l'amitié et l'estime de tous ceux qui le connaissaient. Plus avide de gloire que d'argent, il ne laissait pas sortir d'ouvrages de ses mains, qu'il ne leur eût donné le dernier trait de perfection. Il dissertait agréablement sur tout ce qui a rapport à son art, comme l'histoire, la fable, les costumes des différens peuples, l'architecture, etc.

Son inclination le portait à peindre des fleurs et des fruits ; il y réussit singulièrement, non par un travail léché et pénible, mais par une *touche hardie*, des *couleurs vraies* et *bien empâtées* : ses tableaux, vus à une distance convenable, font un très-grand effet. C'est dans ce genre qu'il a égalé les plus grands maîtres qui ont parcouru la même carrière.

Mr. J. L. Desoer, à Solières près de Huy, qui possède, entr'autres, de *très-belles copies* faites par Delcour de *deux fresques de Raphaël*, au Vatican, l'*Ecole d'Athènes* et une *Dispute du St.-Sacrement*, ainsi qu'une *Ste.-Fansille* de grandeur naturelle attribuée à Raphaël, possède aussi un superbe tableau dont l'idée est sublime et prouve tout à la fois la supériorité et la noblesse des sentimens des deux amis de Gérard Gosswin. En voici le sujet :

Bertholet Flémalle, Gérard Douffet et Gérard Gosswin se trouvant à Rome, avaient acheté une petite statue de *Bacchus* en bronze. Ne pouvant la partager, ils convinrent d'établir entre eux un concours de peinture, et que celui des trois, qui produirait le meilleur tableau, posséderait seul la statue. Les tableaux achevés, les trois amis se réunirent, mais il ne purent s'accorder sur celui qui avait mérité le prix. Douffet voulait le donner à Bertholet, et celui-ci à Gosswin, dont on suppose que l'avis était en faveur de Douffet. Cette discussion fait l'objet du tableau suivant, dont

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ils trouvèrent piquant de faire le spectateur juge de leurs talens, en y mettant la main tous les trois.

Les personnages sont à demi-corps et de grandeur naturelle. On voit dans le coin, à droite du spectateur, Gérard Douffet ; il est peint de profil, et vêtu de noir ; vers le milieu se trouve sa femme, qui est peinte de face, et dont la robe est de satin blanc : elle tient de la main droite une branche de rosier rouge qu'elle admire. — Bertholet, vu presque de face, est dans le coin à gauche : il est habillé en chanoine, manteau rouge, etc. etc. ; derrière lui, se trouve un vase antique auquel est attachée une guirlande de fleurs. — Douffet tient de la main droite, et derrière sa femme, la statue en bronze, et il l'offre à Bertholet : celui-ci la refuse, et montre de la main gauche, la guirlande de fleurs. Douffet semble dire à Bertholet : *Je vous donne le prix;* et Bertholet répond : *C'est Gosswin qui l'a mérité.*

Dans ce tableau, Douffet et sa femme sont peints par Bertholet ; celui-ci est peint par Douffet, et les fleurs sont de Gosswin. La hauteur de ce tableau, qui est très-bien conservé, est d'un mètre, 20 centimètres · la largeur de deux mètres environ. Les grands maîtres s'y font reconnaître par la correction du dessin, l'entente du clair-obscur, et la magie de la couleur. Les portraits passent pour très-ressemblans.

La famille Desoer possède encore un tableau du même maître, représentant : *Les Cyclopes forgeant l'armure d'Enée en présence de Vénus.* Hauteur 95 cent., largeur 1 mètr. 62 cent.

1650. BAVIÈRE (*Ferdinand de*), électeur de Cologne, évêque de Liége, de Munster, d'Hildesheim et de Paderborn, et abbé de Stavelot, était fils de Guillaume V, duc des deux Bavières, et de René de Lorraine. Il fut d'abord nommé coadjuteur de son oncle, Ernest de Bavière, dans l'archevêché de Cologne,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

et ensuite chanoine de Liége ; enfin élu évêque à l'unanimité, le 16 mars 1612. Quelques jours après, il partit pour Francfort, où la diète s'occupait alors de l'élection de l'empereur ; il assista au couronnement de Mathias. Durant son absence, l'église de St.-Remacle au Pont fut entièrement consumée par les flammes.

Ayant notifié aux Etats qu'il ferait sa joyeuse entrée à Liége, le 17 janvier 1613, on se prépara à le recevoir avec toute la magnificence de ce temps-là. Mr. Polain nous en donne le récit suivant :

La garde de dix hommes, les arquebusiers, les arbalétriers, les archers de St.-Pholien et de St.-Nicolas, les corps de métiers avec leurs bannières étaient échelonnés dans les rues que devait traverser le cortége. Le conseil de la cité et les principaux bourgeois, revêtus du riche *costume espagnol*, attendaient le prince au petit pont *Del Creyr*, à Coronmeuse. Vers les dix heures du matin, plusieurs coups de canon annoncèrent l'arrivée de Ferdinand.

Près de quinze cents cavaliers des plus nobles familles de la Lorraine, de l'Allemagne et du Brabant, parmi lesquels on distinguait le prince de Vaudemont, escortaient l'évêque. Les habitans du faubourg St.-Léonard faisaient retentir l'air de cris de joie, et applaudissaient à cette magnifique cavalcade. Après avoir salué Ferdinand, le conseil et les bourgeois se mirent en marche et précédèrent le prince escorté des deux bourgmestres de la cité. Arrivés à la porte de St.-Léonard, ils lui présentèrent les clefs de la ville sur un plateau d'argent, et Ferdinand prononça à voix haute le serment exigé par les statuts.

On continua d'avancer ; arrivé près de l'église St.-Georges, le cortége s'arrêta. On avait élevé dans cet endroit un théâtre richement décoré, où des musiciens chantaient en l'honneur du prince. Une jeune

EFERUS - Recherches & Classification numériques

fille, représentant la cité de Liége, s'y tenait debout; à la vue de l'évêque, elle s'élança du théâtre, et soutenue par quelques fils de fer artistement placés, elle se laissa glisser jusqu'aux pieds de Ferdinand, lui offrit un riche bouquet de fleurs, et récita ces vers composés par l'un des beaux esprits du temps :

Grand prince, noble d'ayeux,
Prince délicieux,
D'où m'arrive ce bonheur,
D'où m'aborde cet honneur
Que chez moi, ta pauvre Liége,
Tu viens, quittant ta duché,
Laissant ton archevêché,
Planter les pieds de ton siége?
Las, prince, je n'ai loyer,
Digne de toi pour payer
Un si charitable office,
Si ce n'est un grand amour
Duquel ton peuple à l'entour
Te fait déjà sacrifice, etc.

Le cortége continua sa marche vers la grande place du marché, où de nouveaux spectacles attendaient le prince. On y avait aussi élevé plusieurs théâtres où l'on représentait des mystères et des histoires. A côté de ces théâtres, on avait allumé trois grands feux de joie, et à côté de ces feux, s'élevaient trois pyramides ornées de guirlandes aux couleurs de la maison de Bavière.

Arrivé près de la cathédrale, le prince jeta plusieurs poignées d'or et d'argent à la foule qui se pressait avidement sur ses pas, et monta les degrés de St.-Lambert où l'attendait le chapitre. Après avoir rendu des actions de graces au Seigneur, Ferdinand fit son entrée dans le palais épiscopal, et assista au splendide banquet qui lui avait été préparé. Une statue de cire, artistement faite, représentant Ernest de Bavière, avait été élevée dans la salle du banquet; à l'arrivée du prince, on ôta la guirlande qui couronnait la tête

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de la statue, pour en orner celle de Ferdinand, en présence des députés des bonnes villes du pays, qui, après lui avoir présenté *bœufs*, *moutons* et *brebis*, prêtèrent le serment de fidélité. On se mit ensuite à table ; la *nymphe*, chargée de représenter la cité de Liége fut placée à côté de l'évêque. Après le repas, le peuple se dispersa, faisant retentir l'air d'acclamations prolongées.

Les rejouissances publiques durèrent encore pendant plusieurs jours, mais elles firent bientôt place à de profondes inquiétudes. Ferdinand qui n'avait prêté le serment accoutumé des évêques de Liége, qu'après avoir exigé des modifications à certains articles et avoir commenté longuement les autres, ne tarda guères à démasquer ses vues ambitieuses et despotiques.

Pour obvier aux *désordres* fréquens, et surtout aux *querelles* et *homicides* qui se commettaient alors, ce prince, d'un commun accord avec le magistrat et conseil de la cité, prohiba *dague*, *verdin*, *poignard*, *habits fourrés*, *corselets de maille*, etc., jusqu'à une espèce de *bâtons durcis au feu*, et ne permit d'autre port d'armes que celui de l'épée.

Élevé dans la politique allemande et imbu dès l'enfance des principes du despotisme, Ferdinand, sans consulter la cité, obtint de l'empereur Mathias un rescrit impérial qui anéantissait le réglement de 1603, que la cité de Liége s'était donné pour l'élection de ses magistrats, et le remplaçait par celui de Heinsberg. Ce réglement, qui confiait directement l'élection magistrale aux XXXII métiers, contrariait les vues de Ferdinand, parce qu'il donnait trop d'influence au peuple. Dans la journée d'État, il demanda un impôt de 5 *sols sur chaque vitre* : les États s'y refusèrent, et le peuple irrité de ses manœuvres se souleva : Ferdinand, suivant l'usage, fit tomber quelques têtes de bourgeois, et tout rentra dans l'ordre, du moins pour

EFERUS - Recherches & Classification numériques

quelque temps. Tels furent les tristes précurseurs des nombreux orages qui signalèrent ce long règne de trente-huit ans. Le mécontentement devint général, et une puissante opposition, soutenue par la politique française, s'organisa bientôt, et entretint dans le pays un ferment de discorde qui le mit à deux doigts de sa ruine.

L'évêque voulut justifier les mesures qu'il venait de prendre. Dans un long manifeste dirigé contre les bourgmestres et adressé à la chambre impériale de Spire, il se plaignit de la résistance du conseil de la cité et de ses nombreux empiétemens sur l'autorité du prince. Des murmures violens éclatèrent de toutes parts à la publication de cette pièce célèbre qui reparut plus tard sous le nom des *cinquante-huit articles*. Malgré les intrigues du prince, et les divers mandemens de la chambre impériale, les bourgmestres ne tinrent aucun compte d'ordres qui froissaient si évidemment les anciens priviléges de la cité, et l'on continua de procéder à l'élection des magistrats selon les formes populaires de 1603.

Après quinze années d'attente, la chambre impériale prit enfin une décision touchant les affaires du pays de Liége ; elle était favorable au prince, et celui-ci s'empressa de la faire signifier aux magistrats de la cité. Cette triste nouvelle fut bientôt connue de tous; les métiers s'étant assemblés, décidèrent qu'il serait formé opposition au rescrit de la chambre impériale et qu'une députation se rendrait près de l'empereur à Vienne : le bourgmestre Rausin et l'avocat Prié furent choisis pour remplir cette mission. D'un autre côté, les partisans du prince, sous prétexte de s'opposer aux incursions des soldats étrangers, mandèrent quelques corps de troupes allemandes qui, pendant sept mois, se livrèrent à d'affreux brigandages, et ne quittèrent le pays qu'après s'être fait payer des sommes considérables.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Le 13 avril 1629, les députés Rausin et Prié obtirent de l'empereur une résolution favorable à la cité; mais les ministres de Ferdinand et les gens de son conseil privé en détournèrent le sens par de perfides interprétations, et crurent s'y voir autoriser à agir militairement contre la cité; l'empereur déclara alors qu'il défendait toute exécution à main armée : *Apprenant*, dit-il, *que le pays de Liége est travaillé et rongé par les fréquentes vexations et les ravages des soldats étrangers qui arrachent les entrailles et la substance des pauvres; que les dits soldats tiennent les voies publiques assiégées, empêchent le commerce, tuent, pillent, et traitent fort mal nos sujets, et voulant porter remède à toutes ces misères, nous déclarons prendre ce pays sous notre sauve-garde.*

Ferdinand, environné de flatteurs, inspiré par Zorn, son conseiller intime, qui abusait étrangement de sa confiance, irrité comme toutes les ames faibles par la contradiction, jura dès ce moment une haine implacable à la cité de Liége. Ne respirant que le despotisme, mais sentant bien que pour y parvenir et établir une domination arbitraire dans le pays, il fallait subjuguer Liége; c'est donc à détruire la liberté de cette capitale, qu'il va consacrer tous ses efforts. Tantôt vaincu, toujours souple et sachant céder aux circonstances, mais aussi toujours actif, acharné, rien ne le détournera de ses sinistres projets : les courtisans l'applaudiront, l'aideront, mais malgré vingt années d'oppression, de vexations, et la corruption la plus raffinée, la force seule lui procurera une espèce de triomphe, qui a transmis son nom à la postérité couvert d'opprobe et d'infamie; et il trouvera jusqu'à la fin de son règne, les Liégeois pleins d'un patriotisme pur et d'une énergie que rien ne peut abattre. Beeckman et La Ruelle qu'il détestait, parce qu'ils défendaient avec intrépidité les droits de leurs con-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

citoyens injustement attaqués, périrent victimes de leur zèle. Des dissentions civiles, des guerres intestines, causées en partie par la politique astucieuse de la France, et d'un autre côté par la marche tortueuse et hypocrite de Ferdinand, ensanglantèrent le règne de ce prince, et préparèrent la ruine de l'antique liberté liégeoise.

En 1613, Albergati, évêque de Bitègle et légat du St.-Siége, vint à Liége et fit la visite du diocèse. Il travailla à redresser les abus et à rétablir l'ancienne discipline ecclésiastique dont il restait peu de vestiges; ce qu'il attribuait, dit-il, dans un discours, à ce que :

« Quoique tout ce qui regarde le ministère des pas-» teurs, soit amplement expliqué tant dans les saints » conciles que dans les canons, et que ce qui concerne » l'administration des sacremens soit compris dans le » *Rituel* de l'église de Liége; néanmoins nous avons » reconnu par notre propre expérience, et non sans » une très-vive douleur, que les points les plus essentiels » étoient pour la plupart, ou ignorés ou négligés, pour » ne pas dire méprisés par les uns et les autres, sous » prétexte qu'il n'y avoit point de précepte particulier » qui les obligeât de les observer.

» De ce mauvais principe, continue-t-il, est suivi » un déréglement affreux dans les mœurs, et un scan-» dale criant dans l'exercice du ministère de la parole » de Dieu. »

Dans la vue d'augmenter et de perpétuer la dévotion singulière des Liégeois envers le St.-Sacrement, Albergati dressa le plan d'une *Confrérie* pour laquelle il fit quelques réglemens et obtint du St.-Siége des indulgences considérables. Depuis lors, ces confréries se multiplièrent à l'envie non-seulement dans le diocèse de Liége, mais encore dans les provinces voisines.

Cette même année, Ferdinand de Bavière ayant été nommé conjointement avec l'archiduc Albert, pour

EFERUS - Recherches & Classification numériques

faire exécuter à Aix-la-Chapelle la sentence portée par l'empire contre cette ville, où le protestantisme appuyé du voisinage et de la protection de la Hollande était dominant depuis l'an 1581, rétablit l'ancien ordre de choses; cet évêque, profitant de la circonstance favorable, y envoya André Streignart et Jean Chapeauville avec mission de raffermir le catholicisme dans cette ville impériale dépendante de l'évêché de Liége. Pour mieux y parvenir, il obtint du nouvau sénat, l'établissement d'un collége pour les Jésuites.

Vers le même temps, on vit s'établir successivement à Liége, les *Jésuites Anglais*, les *Dames Anglaises*, les *Religieuses de Ste.-Walburge*, les *Minimes*, les *Carmes-Déchaussés*, les *Ursulines*, les religieuses dites de *Notre Dame des Anges*, les *Augustines*, les *Carmélites-Déchaussées*, les *Célestines*, les *Bénédictines*, les *Dominicaines*, les *Franciscaines*, les *Capucines*, les *Récollectines*, les *Conceptionistes*, les *Urbanistes*, les *Tertiaires*, qui eurent bientôt après des maisons dans les diverses villes et bourgs du pays.

Se conduisant en toutes choses, par système, dans un sens opposé à l'esprit de la constitution liégeoise, Ferdinand demanda et obtint de l'empereur Mathias un diplôme, par lequel il lui accordait du consentement des électeurs de l'empire, pour le terme de 20 ans, la permission d'établir dans la principauté de Liége, un nouveau soixantième sur les marchandises d'importation, d'exportation ou de transit, dont le produit devait être appliqué à la solde des garnisons de Huy, Dinant, Bouillon, et autres places. Prévoyant bien que les états du pays ne consentiraient point à cette permission inconstitutionnelle; et ne pouvant cependant la publier ni la mettre à exécution sans leur concours, il sollicita l'envoi à Liége d'une commission impériale, sous le prétexte d'y assoupir les différends qui existaient entre le clergé, les états et la

EFERUS - Recherches & Classification numériques

cité au sujet de la quotepart que chacun devait fournir pour les nécessités publiques, et de travailler à la réformation des tribunaux, mais dans le fond, pour parvenir à faire exécuter le diplôme impérial qui lui tenait à cœur. Ses diverses manœuvres échouèrent contre la fermeté des états.

En 1618, cet évêque tint à Liége un synode, dans l'église cathédrale, composé du clergé primaire et secondaire et de tous les abbés du diocèse, qui fut publié sous le titre suivant : *Decreta synodi diœcesis Leodiensis. Anno* 1618, *sub Ferdinando à Bavariâ.* Liége. Ouwerx. 1618. On lui doit un nouveau Bréviaire : *Breviarium Leodiense Ferdinandi.* Liége, Tournay, 1636. *Pars Hiemalis*, in-16 ; et un Paroissien : *Parochiale Leodiense jussu Ferdinandi emendatum.* Liége, Hovius, 1641, in-4°.

Les Jésuites de Liége, à l'instigation de l'évêque, ouvrirent un cours de philosophie dans leur collége ; mais l'Université de Louvain s'y étant opposée, ils le cessèrent. Le séminaire de la Chaîne continua le sien.

L'année suivante eut lieu la conspiration de Hersin, jeune homme né à Utrecht. Les ministres et conseillers de Ferdinand de Bavière, ne pouvant digérer l'affront qu'ils avaient reçu de la part des États qui s'étaient refusé à l'impôt sur les vitres, au nouveau soixantième, etc., etc., résolurent de s'en venger, et couvrirent leur dessein du masque de la religion : ils lancèrent des libelles atroces contre tous ceux qu'ils regardaient comme leurs ennemis, les accusant hautement de vouloir introduire la liberté de conscience dans la ville et le pays de Liége. Hersin, poussé par eux, dénonça le suffragant de Liége, Maurice prince d'Orange, Justin comte de Nassau, le comte de Bellejoyeuse, le prince de Sedan, et un grand nombre d'autres personnes de distinction et des principaux de la bourgeoisie, dont deux, entr'autres, Bassinier et Hardé, accusés d'être de

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ce prétendu complot, furent mis à mort. Les véritables auteurs de cette conspiration ayant été découverts, ils quittèrent pour un temps la ville; mais Hersin, qu'ils avaient mis en avant, fut livré aux échevins et supplicié à l'opposite de la rue Neuvice. Tels étaient les moyens habituels (la perfidie et la calomnie), qu'employaient contre les hommes opposés à leurs petites vues, les conseillers de ce prince.

Sous son règne, on apporta des améliorations au mont-de-piété de Liége; les usuriers furent chassés, et l'on établit des monts-de-piété dans quelques-unes des bonnes villes du pays. Ayant voulu assigner en 1624, un lieu particulier pour le *poids de la ville*, les bourgmestres pour calmer le mécontentement du peuple, ou pour tout autre motif, permirent à chacun, l'année suivante, d'aller peser sa marchandise où bon lui semblait. Ferdinand dans la pensée de favoriser le commerce liégeois avec l'Allemagne, envoya des députés à Bruxelles pour y traiter le projet d'un canal de jonction entre le Rhin et la Meuse. Les Hollandais allarmés des suites d'une pareille entreprise, s'y opposèrent de toutes leurs forces, et engagèrent même les États du pays à ne pas y donner la main, s'ils ne voulaient s'exposer aux malheurs d'une guerre. Malgré ces menaces, on commença les travaux de ce canal en 1626; il prend les eaux du Rhin à Rhinberg, passe par Gueldre et vient aboutir à Venloo.

En 1628, Ferdinand tenta pour la première fois, mais en vain, de donner de sa seule autorité des lois au pays. Il publia sous son sceau particulier un mandement, ordonnant aux étrangers, vagabonds et soldats qui rôdaient alors dans la principauté, d'en sortir, sous peine d'être *fouettés de verges* pour la première fois; et en cas de récidive, d'être *pendus et étranglés*.

Depuis longtemps, Ferdinand, par ses tracasseries, son indigne et méprisable manière de gouverner, et

EFERUS - Recherches & Classification numériques

son projet de voir la principauté accéder de nouveau au cercle de Westphalie, avait perdu la confiance des Liégeois. De plus en plus irrité des contradictions que lui suscitait la cité de Liége dans ses empiétemens sur la constitution, il lança un manifeste contre elle. Le bourgmestre La Ruelle, en sa qualité de syndic, y répondit par un écrit en forme d'appel, qui fut envoyé à la chambre impériale de Spire. On publia la même année (1636), une lettre adressée au pape Urbain VIII par le chapitre cathédral et le clergé de Liége. Cette pièce est un exposé de tous les griefs du pays contre l'évêque, et une condamnation de sa conduite. Après quatre années de troubles, la paix de Tongres ramena Ferdinand à Liége ; mais les Chiroux et les Grignoux dont la haine existait toujours, plongèrent de nouveau le pays dans de nouveaux malheurs.

Au mois de janvier 1643, la Meuse déborda et vint baigner le portail de l'église cathédrale : elle renversa le Pont-des-Arches et causa des dommages incalculables. On fit venir des ingénieurs de Hollande, et la cité conclut avec eux pour une somme de 180,000 écus la reconstruction de ce pont, qui fut terminé vers 1646, malgré les réclamations de l'évêque.

En 1649, le baron Gilles de Bocholt, grand doyen de l'église de Liége, étant mort, une partie du chapitre élut Jean Arnold, baron de Lérade, pour le remplacer; et l'autre Maximilien Henri de Bavière, neveu de Ferdinand. Ce dernier soutint ses droits par la voie des armes, se rendit maître de Liége, lui imposa la loi, et fit décapiter les bourgmestres Barthélemi Roland et Wathieu Hennet, Léonardi et Barbière, pour avoir soutenu les droits de la cité. Après cette sanglante exécution, on vit renaître l'ordre et la tranquillité à Liége. La principauté fut accablée d'impôts, tant de la part de l'évêque que de celle de l'empire qui envoya des troupes pour les faire payer.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Ferdinand de Bavière sentant ses forces défaillir, travailla à se donner un successeur. Le chapitre cathédral lui donna pour coadjuteur son neveu, Maximilien-Henri, auquel il laissa tous ses pouvoirs pour régler les affaires du pays.

Sur la fin de cette année, la coutume d'envoyer le vin à ceux qui avaient assisté aux obsèques, fut aboli, par la raison que la plupart de ceux qui le donnaient n'avaient souvent pas le moyen de faire cette dépense. L'érection d'une citadelle fut résolue et exécutée avec vigueur par les soins de Maximilien-Henri de Bavière, à l'aide de laquelle il se proposait de tenir en bride les Liégeois.

Ferdinand de Bavière mourut subitement le 13 septembre 1650, dans son château d'Aremberg en Westphalie, après avoir gouverné l'évêché de Liége 38 ans, sans avoir pris les ordres sacrés : il fut enterré dans l'église cathédrale de Cologne.

Il ne montra jamais *aucun amour* ou *bénévolence épiscopale* : obéissance et argent étaient ses seuls moyens de gouverner. Durant 23 ans, il ne résida à Liége que six mois et dix-huit jours. Il engagea la mense épiscopale, malgré le donatif qu'il reçut de la nation, pour 350,000 florins, et tira du mont-de-piété de Liége, au détriment des pauvres, une somme de 75,000 florins. Il fut un véritable fléau pour les Liégeois. Sous son règne, les états firent l'acquisition de la terre et seigneurie de Fléron : la ville de Brée, dans la Campine, fut déclarée définitivement appartenir à la principauté ; on tâcha d'obtenir de l'Espagne, une compensation pour les territoires de Charlemont, Philippeville et de Mariembourg, qui appartenaient au pays.

Le P. Foullon nous apprend, que sous Ferdinand de Bavière, la cité de Liége était accablée d'impôts consistant dans les suivans : 1° un soixantième sur toute

EFERUS - Recherches & Classification numériques

espèce de marchandises venant dans la cité, faubourgs et banlieue ; 2° un impôt de 29 sous par tonne de bière ; un autre de 40 sous par tonne de hougarde ; 4° un autre de 18 florins par tonne de vin ou de vinaigre ; 5° que celui sur la viande rendait annuellement 14,000 florins : celui sur chaque pièce de draps sortant de la foulerie rendait annuellement 40,000 florins. Il estime l'impôt annuel de la cité à 407,820 florins, ce qui fait, outre les donatifs fréquens accordés à l'évêque, les sommes payées aux troupes étrangères et les impôts immenses de l'État, environ 15,497,160 florins pour la durée du règne de ce prince.

Ferdinand avait fait construire à une lieue de Bonn, une superbe église, sur une montagne qu'on appelle Ste.-Croix, où il fonda aussi le monastère des Servites auquel il assigna des rentes.

1651. ROBERTI (*Jean*), savant Jésuite, né le 4 août 1569, à St.-Hubert, bourg de l'Ardenne dépendant de la principauté de Liége. Il fit son cours d'humanités chez les Jésuites nouvellement établis à Liége, et celui de philosophie chez les PP. de la même compagnie, au collége des Trois Couronnes à Cologne, où il remporta la première place à la promotion des maîtres-ès-arts faite en 1592. La même année, il entra au noviciat des Jésuites de la province du Rhin. Depuis il enseigna avec réputation la théologie et l'écriture-sainte dans les Universités de Douai, de Trèves, de Wurtzbourg, et ensuite dans celle de Mayence, où il se fit recevoir docteur en théologie. Il fit aussi un assez long séjour à Liége, et mourut d'une manière fort édifiante à Namur, le 14 février 1651, à l'âge de 82 ans.

Les ouvrages du P. Roberti sont encore recherchés : ils traitent en grande partie de matières singulières, et prouvent que l'auteur était versé dans les belles-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

lettres, la théologie, la controverse et dans l'histoire ecclésiastique. Il a publié :

1° *Dissertatio de superstitione.* Trèves, Henr. Bock, 1614, in-16.

2° *Mysticæ Ezechielis Quadrigæ, id est, sacrosanctæ quatuor Evangelia, et historiarum et temporum serie vinculata, græcè et latinè, digestore R. P. Joh. Roberti....* S. T. D. Mayence. Joan. Albinus, 1615, in-fol. p. 256. C'est l'ouvrage le moins estimé de cet auteur.

Rodolphe Goclenius, fils, docteur en médecine, et professeur de physique et de mathématiques à Marpurg, zélé disciple de Paracelse, après avoir donné au public sa *Physiologia crepitûs ventris*, une *Uranoscopie*, une *Chiromancie*, et divers autres ouvrages en faveur des devinations superstieuses, publia : *Tractatus de magneticâ curatione vulnerum*, etc., etc., ce traité dans lequel il prétend guérir toutes les maladies avec l'aimant, donna lieu à une dispute très-vive entre lui et le P. Roberti qui publia à ce sujet :

3° *Tractatûs novi de magneticâ vulnerum curatione, authore D. Rodolpho Goclenio, etc. brevis Anatome*, etc. Louvain, 1616, in-18, p. 54; Trèves, 1615, in-12; et dans le *Theatrum Sympatheticum auctum.* Nuremberg, 1662, in-4°.

Rodolphe Goclenius répondit à cet opuscule par sa *Synarthrôsis magnetica*, etc., que le P. Roberti réfuta par l'écrit suivant :

4° *Goclenius Heautontimorumenos, id est, Curationis magneticæ et unguenti armarii ruina*, etc. etc. Luxembourg, 1618, petit in-12, p. 356.

Goclenius ayant depuis publié son *Mirabilium naturæ liber*, le P. Roberti fit paraître :

5° *Metamorphosis magnetica Calvino-Gocleniana*, etc., etc. Liége, Jean Ouwerx, 1618, in-16, p. 140.

6° *Goclenius magnus serio delirans epistola.* Douai,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1619, in-12; réfutation de l'opuscule de Goclenius intitulé : *Morosophia.*

7° *Curationis magneticæ, et unguenti armarii magica impostura clarè demonstrata modesta responsio ad perniciosam disputationem Joannis Baptistæ ab Helmont, medici pyrotechnici, contra eumdem Robertum acerbè conscriptum.* Luxembourg, 1621, in-12; Cologne 1622, in-12. On trouve dans le *Theatrum Sympatheticum*; Nuremberg, 1662, in-4°, tous les écrits des deux antagonistes au sujet de cette polémique.

8° *Contemptus mundi, auctore anonymo: opusculum pium versu rythmico conscriptum, à Joanne Roberti.* S. J. publicatum. Luxembourg 1618, in-12.

9° *Nathanaël Bartholomæus seu Demonstratio quâ clarè probatur Nathanaëlem esse Bartholomæum Apostolum.* Douai, 1619, in-4°; d'autres savans écrivains ont soutenu cette assertion, entr'autres, Alphonse Tostat, Cornelius à Lapide, Henri Hammond, Gavantus, le P. Fabricio Pignatelli et le P. Jean Stilting.

10° *Ecclesiæ Anglicanæ reformatæ basis, impostura; cum epistolâ ad ill.mos atque amp.mos Serenissimi Magnæ Britanniæ Regis consiliarios. Discutitur etiam obiter consilium profectionis, sivè fugæ in Angliam Marci Antonii de Dominis, quondam archiepiscopi, nunc archiapostatæ. Reducendis seductis, maximè Anglis, scribebat Joh. Roberti.* S. T. D. Luxembourg, 1619, in-32 p. 307. Le P. Roberti attaque dans cet ouvrage, deux synodes tenus en Angleterre.

11° *D. Thiofridi Ordinis S. Benedicti, abbatis et domini Efternacensis, Flores Epitaphii Sanctorum, libris quatuor, hactenùs nunquàm editi; Opus multâ pietate, eruditione multigenâ, et verè floridâ refertum. Joh. Roberti, ex duobus MSS. biblioth. Efternacensis S. Clementis Willibrordi,, descripsit recensuit, distinxit et notis illustravit. Floruit Thiofridus antè*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

annos D. L. cujus et vita ab eodem Roberti addita. Luxembourg, 1619, in-4° p. 224, gros caractère.

12° *Historia S. Huberti, principis Aquitani, ultimi Tungrensis et primi Leodiensis episcopi, ejusdemque urbis conditoris, Arduennæ apostoli, magni Thaumaturgi*, etc. Luxembourg, 1621, in-4°, p. 572. Dédiée à l'infante Isabelle et à Nicolas Fanson, abbé de St. Hubert. Cette histoire est très-curieuse et assez rare aujourd'hui : elle est divisée en trois parties. La 1re contient la *vie* de St. Hubert telle que Surius l'avait donnée; on y trouve la translation du corps de ce saint, des notes et des paralipomènes sur sa vie.

La 2e qui traite du culte de St. Hubert et de ses miracles, renferme le livre *De miraculis sancti Huberti*, ouvrage écrit par un moine de St.-Hubert, qui vivait encore vers la fin du onzième siècle. L'auteur de cette relation écrit assez bien pour son siècle: il montre dans son récit beaucoup d'exactitude et de bonne foi, mais aussi beaucoup de crédulité. Il nomme les personnes, sur qui se sont opérés les miracles qu'il rapporte, et spécifie les lieux d'où elles étaient: souvent même il marque l'année des miracles des 9e et 10e siècles; ce qui prouve qu'il avait de bons mémoires entre les mains. Cet auteur anonyme commence sa relation à l'an 825 (époque de la translation du corps de St. Hubert à Andaïn), et la termine vers 1100. Elle n'offre d'autre intérêt qu'en ce qui concerne le pouvoir que St. Hubert continuait d'avoir auprès de Dieu, en faveur de ceux qui l'invoquaient. Ce que l'auteur dit de la *guérison de la rage*, est une preuve de l'ancienneté du recours qu'on a eu à St. Hubert pour cette maladie, ainsi que des cérémonies qui s'y pratiquaient dès lors. Il désigne, mais en termes obscurs, la *neuvaine*, qu'on fait encore faire aujourd'hui à ceux qui vont à St.-Hubert, pour être garantis du danger de la rage: il indique plus clairement la coutume déjà reçue de les *tailler au front*, et d'y insérer un *brin de l'étole*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de St. Hubert. Il parle aussi de la fameuse *chasse*, que la noblesse avait coutume de faire tous les ans à la fête du Saint, et qui était depuis longtemps en usage. Il rapporte jusqu'à dix miracles opérés par ce saint pour la conservation des biens temporels de son monastère, ou de quelques particuliers. On ne peut guère s'empêcher de rire, en lisant au chapitre 21, la délivrance d'un *possédé*, qu'on avait placé dans un tonneau rempli d'eau froide : *Coactus Dæmon*, dit l'auteur, *per posteriora egredi, talem dedit crepitum, ut omne dolium à compage suâ resolveretur.* Le P. Mabillon a donné une nouvelle édition de ce livre, dans ses *Acta S. S. Ordinis S. Benedicti*, avec de courtes notes au bas des pages, tome V. p. 297-303.

La 3e partie renferme dix dissertations; la plus importante est la 9e où le P. Roberti parle des guérisons qui se font journellement à St.-Hubert; il y examine selon les règles de la plus sévère critique, si les cérémonies qui s'y observent, renferment quelque chose de superstitieux, et se déclare pour la négative.

L'usage de *tailler* les personnes mordues par des chiens enragés, c'est-à-dire, de leur faire une *légère incision au front* pour leur enfermer sous la peau un *brin de l'étole de St. Hubert*, est fort ancien, puisqu'il en est parlé dans l'anonyme, qui a écrit vers la fin du 11e siècle les miracles arrivés en 825, à la translation du corps de ce saint évêque de Liége à Andaïn. Ce même écrivain désigne obscurément la *neuvaine*, qu'on pratique encore aujourd'hui après l'incision. Jean Gerson, auteur du 15e siècle, traita cette neuvaine de *superstitieuse* (*Tractatus de directione cordis ap. Bochellum L. IV. Decretor. Eccl. Gallicanæ cap.* 50). Quelques docteurs en théologie de Paris, après avoir vu l'avis de ceux en médecine de l'Université de cette ville, parmi lesquels se trouvaient Brayer et Dodart, en portèrent le même jugement, le 10 juin 1671 (*voy. Ste. Beuve tome* 2. *cas.* 193 *p.* 627).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Cependant, outre le P. Roberti, le P. Pierre, marchand récollet (*ap. Nicol Pauwels, Théol. Pract. part. IV c.* 12. § 4), s'était déclaré en faveur de la neuvaine, en ajoutant qu'on disait qu'elle avait été de nouveau examinée et approuvée. Jacques Boudart (*Manualis theol. Tract. V. de præceptis* 1 *tabulæ.* §. 10.) se fondant sur l'ancienneté de cette dévotion pratiquée à la vue de l'église, avertit qu'on doit se garder de la ranger parmi les vaines observances. Les docteurs de Louvain, Gommar Huygens, Henri de Charneux, Jean Libert Hennebel, le P. Lambert Ledrou, et Martin Steyaerts, l'approuvèrent par une déclaration en date du 6 septembre 1690. Les examinateurs synodaux de Liége, Théodard Cochet, Jean Lebeau, Henri Denys, et Philippe Ferdinand Cuvelier, en firent autant le 22 du même mois.

Jean Louis d'Elderen, évêque de Liége, donna le 4 octobre suivant (1690), un acte où il dit: *Nous jugeons que la dite neuvaine se peut observer et pratiquer en toute seureté et sans aucune superstition.* Il faut remarquer que ce prélat, ainsi que les théologiens de Liége et de Louvain, fait mention dans cet acte de *l'explication* donnée en 1690 par les religieux de St.-Hubert, du 1er article de la neuvaine qui porte: *Elle* (la personne taillée) *doit se confesser et communier neuf jours consécutifs.* L'évêque et les théologiens restreignirent leur approbation aux termes de cette explication, qui ajoute au 1er article: *sous la conduite et le bon avis d'un sage et prudent confesseur, à qui il appartient de juger de la disposition de la personne tant pour la confession que pour la communion.* Les docteurs en médecine de Louvain, Laurent Peeters, Henri Somers et Adrien Regnault approuvèrent, le 17 juin 1691, les articles de la neuvaine qui ont rapport à la médecine, comme conformes aux principes de cette science.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Germain Gillot, docteur de Sorbonne, et chanoine de la cathédrale de Reims, fort connu par la communauté de jeunes gens qu'il élevait, ayant attaqué la *neuvaine* comme remplie *d'observations vaines, ridicules et superstitieuses*, dans une dissertation en forme de lettre qu'il adressa au docteur Hennebel, sous la date du 20 avril 1701, un religieux de l'abbaye de St.-Hubert défendit la cause de son monastère et publia à cet effet : *Explication plus ample de la neuvaine de St. Hubert*, qu'il fit suivre la même année (1701) d'une *réponse aux objections*, dans laquelle il semble abandonner ce qu'on dit communément de l'origine de l'étole du saint, et du miracle qui la conserve sans qu'elle s'use. Le P. Pierre Lebrun de l'Oratoire, a inséré cette dernière *explication* dans son *Histoire critique des pratiques superstitieuses*, etc. (édit. de 1733, tome 2 p. 58-99.), et considère cette neuvaine comme *pleine de pratiques superstitieuses*. Nicolas Pauwels, pléban et professeur en théologie à Louvain, s'est proposé cette question et semble la laisser indécise dans sa *Théol. pract. part. IV.*

Collet, prêtre de la Congrégation de la mission, et docteur de Sorbonne, parle de la *neuvaine* à St. Hubert, dans le 3e vol. de son *Traité des dispenses* (*lettre XXII, édit. de Paris*, 1753, *p.* 209-218). Après avoir répondu aux plus fortes objections, et observé que les docteurs de l'Université de Louvain ne sont pas gens à tolérer des usages superstitieux, il conclut en ces termes : « Voilà, M., tout ce que je puis vous dire au sujet de la neuvaine de St. Hubert; pour moi, je n'aurais point de peine à la faire. Son adversaire le plus déclaré, Gilot, et tous ses Gilotins, avouent qu'elle n'est pas évidemment mauvaise : *Apertâ corruptelâ vacat.* Il dit de plus qu'au moyen de la bonne foi et de la piété, avec laquelle on la fait, on peut obtenir, il aurait pu ajouter et l'on obtient tous les

EFERUS - Recherches & Classification numériques

» jours de Dieu, par les mérites de son saint le préser-» vatif qu'on va lui demander. »

13° *Sanctorum quinquaginta jurisperitorum elogia, contrà populare commentum de solo Ivone publicata.* Liége, Jean Ouwerx, 1632, in-16, p. 212. Ce recueil d'éloges des saints qui s'adonnèrent à la jurisprudence, est dédié à Adrien de Fléron, chanoine de la cathédrale de Liége, qui cultivait particulièrement cette science. Après s'être étendu dans sa dédicace, sur Servais et Gérard de Fléron, père et oncle d'Adrien, il fait l'éloge d'Antoine de Libert l'un des jurisconsultes les plus instruits de son temps et qui savait allier aux devoirs de son état la culture des belles-lettres. Parmi les hommes marquans qu'a fourni la famille de Fléron, le P. Roberti n'oublie pas Gérard, grand-père d'Adrien, que la providence, dit-il, semble avoir accordé aux Liégeois pour les préserver du *venin de l'hérésie* qui s'était introduite à Liége vers 1570. Quelques habitans de cette ville, zélés partisans de la religion prétendue réformée, jugèrent qu'il fallait en admettre l'exercice. Mais on devait en faire la demande au peuple, et puis la lui faire agréer. Gérard de Fléron en était aimé et respecté; on le requit donc, de préférence à tout autre, de lui proposer s'il voulait recevoir cette nouvelle secte. Gérard s'acquitta très-adroitement de cette commission dangereuse : « Désirez-vous, » dit-il, ô mes concitoyens! maintenir ou changer » la religion que l'église de Liége, dès son berceau, a » conservée jusqu'à présent, cette religion que vos an-» cêtres ont observée avec ferveur, cette religion hors » de laquelle ils ont cru qu'il n'était aucun salut à es-» pérer, cette religion enfin, ô Liégeois! qu'ils vous ont » transmise pure et intacte. » ? Le peuple s'écria unanimement : « Nous n'en voulons pas d'autre. » On statua par un décret inviolable, que tous les fauteurs des opinions de Luther sortiraient de Liége. Ce qui fut exé-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

cuté avec rigueur; et depuis on ne s'avisa plus d'agiter cette question. Théodore de Bry, l'un des premiers graveurs de son siècle, expulsé par ce décret, transporta dès lors ses talens en Allemagne. Le P. Roberti termine sa dédicace par l'éloge de François de Fléron, savant Jésuite, que Henri IV voulut fixer en France.

Dans une préface, Roberti rend compte des motifs qui lui ont fait entreprendre cet ouvrage, et répond d'avance aux critiques qu'il s'attend qu'on lui fera d'avoir écrit sur cette matière. On connaît le proverbe qui veut que la profession d'avocat n'a fourni qu'un seul saint, l'unique Yves, qui, après être monté au ciel, retira et cacha l'échelle qui l'y avait conduit. Le jésuite Roberti s'est plu à démentir ce proverbe, et au lieu d'un saint, il nous en offre cinquante dans son livre qui suivirent la même profession, ou qui s'appliquèrent à l'étude des lois.

C'est Moyse le plus ancien des législateurs qui ouvre le recueil de Roberti : Charlemagne, comme cela devait être, y tient aussi sa place. Nous y voyons deux évêques de Liége, St. Hubert et le bienheureux Walbodon. Parmi les modernes, on distingue Thomas Morus, chancelier d'Angleterre, qui n'est point inscrit au nombre des saints, et St. François de Sales qui ne l'était pas encore du vivant de l'auteur.

Le style de Roberti est en général facile, simple et coulant.

14° *Legia catholica Leodiensibus catholicis offert Joh. Roberti.* Liége, Jean Ouwerx, 1633, in-32, p. 185. Elle a été traduite en français par le P. Alard le Roi, jésuite. C'est une petite histoire de l'église de Liége, dans laquelle l'auteur cherche à prouver qu'elle a toujours conservé sa foi depuis son premier évêque.

15° *Vita Sancti Lamberti martyris episcopi Tungrensis, Leodiensis civitatis, et ditionis divi titularis, ex antiquis, probatisque authoribus et chartis collecta*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

et edita. Liége, Jean Tournay, 1633, in-12, p. 258, gros caractère. Traduite en français par le P. Alard le Roi. Liége, 1634, in-12. Il y ramasse avec beaucoup d'ordre et d'exactitude tout ce que l'antiquité a pu lui fournir sur la vie de St. Lambert, et y discute fort judicieusement les doutes qu'il rencontre sur son chemin. Paquot reproche à Roberti d'avoir semé trop de fleurs de rhétorique dans cet ouvrage.

16° *De l'idolâtrie prétendue de l'église romaine*,

1219. **De l'idolatrie** pretendve de l'Eglise romaine en l'Adoration des Images. Response à vn escrit du sieur Abraham Rambour, Ministre de la Religion Pretenduë, à Sédan. Auec vn Taité de la Vocation des Ministres, contre le mesme Rambour, et Du Moulin. Par le Pere Iehan Roberti Doct. en Theologie de la Compagnie de Iesvs. *A Liege, de l'Imprimerie Iean Tovrnay, Proche S. Denys à S. Augustin* 1638. In-8, de 8 ff. lim. et 172 pp.; cart. 6 50

Autre édition que celle sous la date de 1635 et en gros caractères, citée par Bec-de-Lièvre, *Biogr. Liégeoise*. Celle-ci est imprimée en assez petites lettres.

Le livre est dédié au « tres reverend Prelat, Monsieur Gilles Lambrecht, très-digne abbé de S. Iacques en l'Isle de Liege. »

Le P. Roberti est curieux dans sa riposte à l'endroit des ses adversaires et ses sarcasmes ne sont pas à dédaigner. Il y a dans la préface, qu'il adresse au lecteur, un paragraphe où le nom de Religion reformée est plaisamment arrangé. Vers la fin il est fait mention d'une apparition, que selon Du Moulin, le Christ accompagné de dix apôtres fit à Calvin lors de son « ordination » comme Pasteur de Noyon, et de plus, en cette occasion, « Nostre Seigneur luy inposa les mains, etc Ce fait miraculeux, tout puéril qu'il est, valait quelque chose à être signalé comme chose inconnue dans la vie du fameux réformateur. Notre Jesuite n'y voit, lui, qu'une « Ceremonie Caluinesque-Moulinesque. »

9° Cat. de P. Bahn, de Liège, 1863.

se à un écrit du
vé et signé par le
ux ministres de la
dan. Liége, Jean
, gros caractère.
Traité de l'adora-
vations sur l'escrit
imprimé à Liége,
lan, Jean Jannon,

rétendus reformez
dans tous les arti-
de l'église romaine.
2.

œ, et cœnæ hære-
berti..... proposita

habitans de Liége
olique. En français

uché d'autres ou-
la dernière main.
emacle, qui était
mées du roi d'Es-
pagne; et l'autre appelé Pierre, homme de lettres, licencié en théologie et abbé de St.-Pierre ou de N. D.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de Luxembourg, qui gouverna ce monastère avec beaucoup de sagesse depuis 1602 jusqu'en 1626, et y fit beaucoup de bien.

1651. MONCEAUX (*Jean du*), naquit à Hannut, bourg de la province de Liége, en 1569. Sorti des basses classes, il étudia en philosophie, d'abord au collége du Lys, et ensuite à celui du Porc à Louvain, où il remporta la première place de son concours à la promotion générale de l'an 1586. La guerre et la peste avaient alors presque fait abandonner l'Université de Louvain depuis six ans. Du Monceaux ayant atteint sa 20e année, entra dans la compagnie de Jésus. Ce Père mourut à Namur le 28 octobre 1651, dans sa 82e année. Il se fit aimer par sa bonne conduite, la douceur de ses mœurs et l'obligeance de son caractère. On a de lui les deux pièces suivantes:

1° *La vie de Ste. Odile, vierge, extraicte d'un ancien manuscrit latin d'Orp-le-Grand.* Liége, Léonard Streel, 1614, in-12, dédiée à Adrien Stalpaerts, abbé de Tongerloo, par une épitre latine. Ste. Odile est honorée le 30 juin à Orp-le-Grand, village à deux petites lieues de Hannut, où l'on croit posséder son corps.

2° *Antidote du péché, ou traité de la pénitence.* Liége, Jean Ouwerx, 1624, in-16.

1651. CALENUS, ou *van* CAELEN (*Henri*), naquit à Béringhen, petite ville de la principauté de Liége, au comté de Looz, vers l'an 1582. Ayant achevé son cours d'études à l'Université de Louvain, il fut nommé curé d'Assche, et exerça pendant quelque temps les fonctions d'archi-prêtre du doyenné d'Alost. Il fut pourvu, en 1625, de la cure de Ste.-Catherine à Bruxelles, et nommé archiprêtre du doyenné de cette ville, chanoine de Malines et censeur archiépiscopal des livres.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Ayant donné, en cette dernière qualité, une magnifique approbation au fameux ouvrage de Jansénius, celui-ci étant sur le point de mourir, fit don du manuscrit à son chapelain, le 6 mai 1638, à condition de le communiquer au docteur Libert Froidmont, et à Calenus, pour qu'ils le fissent imprimer. L'*Augustinus* parut par leurs soins en 1640, avec une dédicace au cardinal Ferdinand, Infant d'Espagne et gouverneur des Pays-Bas ; et depuis ils furent deux des principaux conseillers de l'archevêque de Boonen dans les démêlés que ce livre occasionna.

L'archidiaconat de Malines étant venu à vaquer, ce prélat le confia à Calenus, et s'employa si vivement auprès de Philippe IV, en sa faveur, que ce prince le nomma à l'évêché de Ruremonde. Mais cette dernière nomination lui devint inutile.

Calenus étant violemment soupçonné d'adhérer à la doctrine de Jansénius, l'internonce de Bruxelles lui proposa une formule d'abjuration, par laquelle il devait déclarer, que quoiqu'il eût regardé jusqu'alors l'*Augustinus* comme contenant la pure doctrine de St. Augustin, désormais il se montrerait inviolablement soumis aux décrets du St.-Siége qui avait condamné ce livre, et tiendrait pour erronées toutes les propositions et les opinions proscrites ou à proscrire en quelque auteur que ce put être, et spécialement dans le livre de Jansénius. Calenus se rendit au désir de l'internonce et signa cette formule ; mais le 8 janvier 1646, il alla le trouver, et lui protesta que malgré ce qu'il avait signé, il ne pouvait regarder l'ouvrage en question, que comme un abrégé de la doctrine de St. Augustin, que toutefois, par respect pour le souverain Pontife, il ne le lirait plus, et qu'il se contenterait dorénavant de lire Jansénius dans St. Augustin, après avoir lu jusqu'alors St. Augustin dans Jansénius. S'étant refusé à signer de nouveau,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

sans restriction, la formule qu'on lui avait représentée, l'internonce lui fit entendre qu'il ne devait plus songer à l'épiscopat. Quatre jours après, il signa un acte de renonciation au droit qu'il avait acquis par la nomination du roi d'Espagne.

Calenus, après avoir quelque temps exercé, avec sa charge d'archidiacre, celle de vicaire-général de l'archevêque Boonen, mourut à Bruxelles, le 1er février 1653. On a de lui :

1° *Histoire de la découverte et des miracles de la Ste. Croix, honorée dans l'église paroissiale d'Asschen.* En flamand. Bruxelles, vers 1615, in-12.

2° Une *lettre* qu'il signa avec Libert Froidmont, le 16 juin 1641.

3° *Déclaration véritable de M. Calenus, nommé à l'évesché de Ruremonde ; en latin et en françois.* Bruxelles, 1646, in-4°.

1651. PAULI (*Mathias*), religieux Augustin de la ville de Hasselt, où il reçut le jour en 1580. Il entra à l'âge de quinze ans au couvent des Augustins de sa ville natale et il y fit la profession solennelle. Après avoir achevé son cours de théologie à Louvain, il fut nommé préfet du collége d'humanités que les religieux de son ordre ouvrirent dans l'Université de cette ville, en 1612 et ne subsista que jusqu'en 1743. Il fut ensuite chargé successivement de divers emplois, et enfin prieur du couvent de Bruges durant douze ans. En 1622, il ouvrit dans cette ville une école d'humanités sous les auspices de son provincial, le P. Georges Maigret, docteur de Louvain. Vers le même temps, on le nomma définiteur de la province de Cologne, et prieur des couvents de Tenremonde, de Louvain, et de Maestricht, où il finit ses jours, le 14 janvier 1651, à l'âge de 70 ans, après avoir célébré son jubilé de profession en 1645.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Le P. Pauli était un religieux fort modeste, et très-appliqué aux devoirs de son état. Il eut trois frères plus jeunes que lui, qui se firent tous trois Augustins, et auxquels il succéda. Les ouvrages qu'il a laissés sont tous en flamand, à l'exception des nos 3, 9 et 21 :

1° *Les sept petites heures du nom de Jésus et de Ste. Anne, avec des méditations et des prières sur la vie et la mort de N. S. J.* 1614, in-16; Item sous le titre de *Bouquet de piété*, augmenté d'un *Soliloque*, ou *Entretien de l'ame dévote avec son époux.* Gand, 1615, in-12.

2° *L'Arbre de vie produisant douze fruits, en douze méditations sur le St.-Sacrement.* Gand, 1618, in-12; It. Anvers, 1631, in-12. L'auteur parle ici de douze fonctions que le fils de Dieu a exercées sur la terre, et qu'il continue d'exercer dans l'eucharistie; il y explique aussi les mystères de la messe dans un sens spirituel.

3° *Officium parvum in honorem S. Josephi Sponsi B. Mariæ, continens totum Psalterium S. Augustini* (tome IX de l'édition de Plantin) *quod scripsit matri suæ Monicæ.* Anvers, 1619, in-12. Traduit en français par un gentilhomme nommé Philippe de Vliesberghe, qui y a joint quantité de prières tirées des œuvres du P. Pauli. Douai, 1621, in-12. En flamand. Gand, 1621; Liége, Léonard Streel, 1646, in-12.

4° *La ceinture militaire, ou le miroir des œuvres de la justice chrétienne*, Gand, 1619, in-12. Il y traite de l'établissement des confréries chez les religieux des quatre Ordres Mendians.

5° *Le processionnel ou les voyages et les pèlerinages que notre Sauveur a faits en descendant du ciel en terre, et en remontant de la terre au ciel; avec un détail de ses douze principales vertus, expliquées par les propriétés d'un cierge.* Gand 1719, in-12. C'est la suite de l'ouvrage précédent; il y traite aussi des vertus et des vices, et de la manière d'assister les moribonds.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

6° *La vie de St. Nicolas de Tolentin.* Gand, 1619, in-12.

7° *Histoire des hosties miraculeuses conservées chez les religieuses de Herckenrode* (dans la Campine Liégeoise), *à Ste.-Gudule de Bruxelles, et chez les P. Augustins de Cologne, de Louvain et de Gand.* Anvers, 1620, in-12.

8° *Miroir de la perfection, pour l'instruction d'une fille de qualité qui renonce au monde.* Anvers, 1623, in-12.

9° *Manipulus precum sacer, suavissimo Puero Jesu, castissimæ Virgini Mariæ, ejusque sanctissimo sponso Josepho.* Bruges, 1624, in-16.

10° *Plaintes de J. C. contre l'ingratitude des Juifs et des mauvais chrétiens, expliquées en forme de sermons et divisées en deux parties.* Louvain, 1624, 2 vol. p. 586. L'auteur s'étend particulièrement dans cet ouvrage, sur le bienfait de la création et sur celui de la rédemption.

11° *Epithalame de Jésus et de Marie en vers dramatiques, tiré des cantiques de Salomon.* Louvain, 1630, in-12.

12° *Le cadran spirituel, ou Exercice journalier du chrétien.* Louvain, 1631, in-16.

13° *Traité de la présence de Dieu.* Gand, 1633, in-12.

14° *La Porte du ciel, ou la glorieuse Vierge Marie, ornée de douze pierres précieuses des plus excellentes vertus, attirant tous les fidèles dans la voie de la Jérusalem céleste par ses instructions, par ses miracles, et par son exemple.* Anvers, 1634, in-12, p. 543. Ce livre n'est rempli que d'histoires miraculeuses tirées de Césaire d'Heisterbach, de Thomas de Cantimpré, du *Miroir des exemples*, etc.; il faut le lire avec circonspection.

15° *La vie de St. Roch, patron contre la peste.* Liége,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Léonard Streel, 1635, in-12. Publiée à l'occasion des ravages que la contagion avait faits dans le pays de Liége depuis quelques années.

16° *Des deux plus grands et plus dangereux maux qui puissent arriver en cette vie à l'homme, tant pour le corps que pour l'ame; avec les remèdes pour s'en garantir, ainsi que de la peste.* Liége, Jean Ouwerx, 1636, in-12.

17° *Manuel contenant diverses prières pour les morts, tirées principalement des livres de St. Augustin.* Liége, Léonard Streel, 1636, in-12.

18° *Requête des ames détenues dans le purgatoire aux fidèles vivant sur la terre.* Liége, Léonard Streel, 1637, in-12.

19° *Dialogues sur les cérémonies de la sépulture catholique, sur le purgatoire, sur le sacrifice de la messe,* etc. Liége, Léon. Streel, 1637, in-16.

20° *Les petites heures des sept douleurs de Notre-Dame.* Liége, Léon. Streel, 1639, in-16.

21° *Preuves de la vérité du purgatoire.* En français. Liége, Léon. Streel, 1640, in-16.

22° *Jubilé de dévotion.* Liége, Léon. Streel, 1645, in-16. Le P. Pauli avait alors 50 ans de religion.

23° *L'Echelle du ciel, ou Eloges de la Ste. Croix, divisée en deux parties.* Liége, Léon. Streel, 1650, in-12.

Le P. Pauli a encore laissé un volume de *Sermons*, qui se conservait en manuscrit chez les Augustins de Maestricht.

* 1651. GHEINE (*Albert*), maître de musique de la ci-devant collégiale de St.-Martin à Liége. Il sut répandre dans ses compositions des idées neuves et musicales. Ses œuvres ont été très-recherchées de son vivant; mais elles n'ont pas été publiées. Après sa mort, plusieurs artistes médiocres se les ont appropriées sans le nommer. Très-jeune encore, une blessure

EFERUS - Recherches & Classification numériques

que ce musicien se fit au petit doigt du pied, termina sa carrière.

1652. DEBEFVE (*Cloes Polis*), né à Thimister, village du duché de Limbourg, en 1595, perfectionna la solidité des rouages employés dans l'horlogerie, par le *détrempement de l'acier*. Il mourut à Thimister, le 20 février 1652.

DEBEFVE (*Cloes*), fils du précédent, épousa le 27 octobre 1658, Catherine Franck de Gérono; il embrassa l'état de son père et y acquit quelque réputation.

DEBEFVE (*François Franck*), dit maître François, fils de Cloes, naquit à Thimister, le 2 mars 1663; il était sculpteur et bon horloger mécanicien. Il construisit la première horloge pour l'église paroissiale de son village. Il sculpta en bois de tilleul et de grandeur naturelle un *St. Antoine* avec un *cochon*, et une *Ste. Barbe*. Ces deux morceaux n'étaient pas sans mérite, au dire des connaisseurs. Maître François n'était jamais sorti de son village; son atelier était la nef de l'église; c'était là qu'il rabotait et polissait son cochon sur le modèle vivant qu'il y avait attaché. Il eut deux fils; le premier né le 4 octobre 1694, et le second, le 26 juillet 1697.

DEBEFVE (*Gilles et Jean*), fils du précédent, s'adonnèrent particulièrement à l'horlogerie. Ils furent appelés à Liége vers l'an 1726, et furent chargés de fondre les *cloches* destinées à l'*horloge* et au *carillon*, commandés pour la cathédrale de Lisbonne en Portugal. Les deux frères s'embarquèrent pour cette ville, afin de diriger eux-mêmes le mécanisme de cette horloge et de son carillon, qui fut placée sur une rotonde: elle offrait, à chaque heure sonnante, un personnage qui sortait d'une niche; à midi et à minuit on voyait

EFERUS - Recherches & Classification numériques

douze statues représentant les apôtres qui s'offraient aux regards du public.

Jean Debefve resta plusieurs années à Lisbonne, mais son frère Gilles, accompagné de son épouse, Marie Groutaers de Tongres, revint bientôt dans sa patrie. Il eut un fils, nommé Gilles, qui s'établit à Liége, derrière l'hôtel de ville, et fut chargé jusqu'en 1793 de la direction de l'horloge et du carillon de St.-Lambert.

Henri Cloes et Jacques Cloes Debefve, du village de Thimister, exercèrent la profession d'horloger depuis l'an 1580 environ jusqu'en 1610. Dès l'an 1550, une personne du même nom, s'occupait déjà de cet art, dans le duché de Limbourg.

Marguerite de Valois dit dans ses *Mémoires*, que *les horloges* de son temps (1577), *chantant et représentant toute sorte de musique et de personnages, étoient faites avec l'industrie d'Allemagne.* Cependant un manuscrit du 17e siècle, rapporte que l'horloge et le carillon de la tour de l'église cathédrale de Liége qui subsistèrent jusqu'en 1794, *n'ont commencé à jouer que le* 9 *du mois d'août de l'an* 1621.

* 1652. PIRARD DE LA VAL (*François*), célèbre voyageur, dont le véritable nom était PYRAU. Il naquit au village de Stembert près de la ville de Verviers, au Marquisat de Franchimont, dans l'ancien pays de Liége, vers l'an 1570. Voici ce que nous en apprend l'abbé *Duval Pyrau*, son petit neveu, de Heusy près de Verviers, dans sa *défense* devant le tribunal révolutionnaire de Liége :

«Le premier de mes ancêtres qui changea le nom de » *Pyrau* contre celui de *Pirard*, fut un frère de mon » aïeul, qui, passé à St.-Malo en Bretagne, fit le com- » merce avec assez de succès pour équiper deux vais- » seaux, et avec assez d'honneur et de courage pour

EFERUS - Recherches & Classification numériques

» avoir été le premier armateur qui, sous la protection » du gouvernement, des côtes de France fit voile vers » les Iles Maldives. Cet homme entreprenant et intré- » pide fit une navigation de dix ans, vit le Nouveau » Monde en observateur, y prit note de ce qui pouvait » servir à l'ancien, donna la description des plages où » il était descendu, leva le plan des côtes qu'il avait » louvoyées, écrivit la relation de ses voyages, et donna » à la France l'idée d'une *Compagnie des Indes*. Cette » compagnie le nomma son *premier armateur*. Je cite » les faits d'après un extrait de ses *archives*. Raynal les » consacre dans son *Histoire des Deux Indes*, et sur ces » autorités incontestables, parce qu'elles sont sans » intérêt, je les consignai dans mon *Eloge* de Nicolas » Sahlgren, fondateur de la compagnie suédoise des » Indes Orientales. Ma famille, à la mort de l'armateur » Pirard n'en devint pas plus riche, trop faible pour se » faire ouvrir les portes où entra sa succession : elle put » s'honorer d'un homme illustre et célèbre de son nom, » mais la France jouissant du *droit d'aubaine*, compta » son argent et s'appliqua sa fortune ».

On conserve encore à Mangonbroux et à Heusy, villages situés près de la ville de Verviers, quelques traditions sur Pirard, dont il existe encore des descendans dans ces endroits. La famille de l'épouse de M. l'avoué Fassin, petite nièce de l'abbé Duval Pyrau, possède quelques papiers qui lèvent tous les doutes sur la naissance de notre célèbre voyageur liégeois.

La *Biographie Universelle* des frères Michaud fait naître Pirard à Laval, en France, ce qui est, nous semble-t-il, une erreur grave et dénuée de preuves. Nous rapportons ici textuellement ce qu'elle dit de ce voyageur liégeois dont la France s'honore à juste titre, quoique né sur un sol étranger.

Il passa à St.-Malo, s'y établit et amassa une grande fortune. Non moins désireux de voir et d'apprendre,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

que d'acquérir du bien, il s'embarqua sur le *Corbin*, gros navire, qu'une compagnie de marchands de St.-Malo, de Laval et de Vitré, arma, ainsi que le *Croissant*, pour sonder le gué, visiter le Brésil, chercher un chemin des Indes, et le montrer aux Français.

Les deux bâtimens partirent de St.-Malo, le 18 mai 1601 : »Je n'avois jamais eu bonne opinion de notre »voyage depuis l'embarquement, dit Pirard, vu le »mauvais ordre et le peu de police qui étoient dans »nos navires.» On relâcha successivement aux îles Annobon, Madagascar et Comore. Le 7 juin 1602, on quitta cet Archipel; le 2 juillet, le *Corbin*, sur lequel se trouvait Pirard, fit naufrage sur les Maldives, par l'inexpérience du capitaine; le *Croissant*, averti du danger, s'éloigna des écueils et fit voile pour Sumatra. Pirard et ses compagnons furent recueillis par les insulaires, qui les divisèrent sur plusieurs îles.

Pirard fut ensuite mené de Pouladoue à Paindoué : « Ainsi écartés et séparés les uns des autres en ces îles, »dit-il, nous souffrîmes toutes sortes d'afflictions et de »misères, pressés par la famine, couchés sur la dure, »au-dehors, sans couvert, exposés aux injures de l'air »et des pluies qui étoient lors fort continues, parce »que c'étoit leur hiver. Joint que les eaux de toutes ces »îles sont si malsaines pour tous étrangers qui n'y sont »point accoutumés, et l'intempérature de l'air si »grande, que j'ai remarqué durant mon séjour, que »ceux du dehors, et toutes sortes d'étrangers, même »des Indiens de la terre ferme et des autres îles, n'y »peuvent faire une longue demeure que presque tous »ne deviennent malades, et que la plupart n'y meu»rent. Aussi grande partie de mes compagnons ne »demeurèrent guère là qu'ils ne mourussent.» Pirard fut ensuite conduit à Malé, résidence du roi, qui le traita fort bien, parce qu'il parlait facilement la langue du pays. Quelques-uns de ses compagnons en conçurent

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de la jalousie: d'autres furent punis de mort pour avoir essayé de s'évader; il y en eut qui réussirent dans cette tentative. Le roi irrité défendit de continuer les distributions de vivres à ceux qui restaient, n'empêchant pas néanmoins les insulaires de leur donner des provisions, s'ils le voulaient.

Tous ces évènemens, et la mort d'un de ses amis, affligèrent tellement Pirard, qu'il fut attaqué d'une longue maladie. On l'avait relégué avec les autres, dans une île écartée; au bout de quatre mois, il revint auprès du roi: « Je servois le roi, comme l'un de »ses domestiques, dit Pirard, prêt à faire tous ses »commandemens. J'étois fort bien auprès de lui et des »reines, qui souvent s'enquéroient des façons de vivre »des François, de leurs mœurs, habits et principale»ment des habits de dames de France, et de notre reli»gion. Le roi me donna un logis à part assez près de »lui; et, tous les jours on m'apportoit de sa maison du »riz et des provisions nécessaires pour ma vie: il me »bailla aussi un serviteur pour me servir, outre quel»que argent et d'autres présens dont il m'accommoda: »par le moyen de quoi, je devins quelque peu riche à »la manière du pays, à la manière de laquelle je me »conformois au plus près qu'il m'étoit possible, et à »leurs coutumes et façons de faire, afin d'être mieux »venu parmi eux. Je trafiquois avec les navires étrangers »qui arrivoient là, avec lesquels j'avois même pris une »telle habitude, qu'ils se confioient entièrement à »moi, me laissant grande quantité de marchandises de »toutes les sortes, pour vendre en leur absence, ou »pour garder jusqu'à leur retour, dont ils me don»noient une certaine partie. J'avois quantité de cocos »à moi, qui est là une espèce de richesse, que je fai»sois accoutrer par des ouvriers, qui sont gens qui se »louent pour cet effet. Bref, il ne me manquoit rien »que l'exercice de la religion chrétienne, dont il me

EFERUS - Recherches & Classification numériques

» fâchoit fort d'être privé, comme aussi de perdre l'espé-
» rance de jamais revenir en France. »

Depuis cinq ans, Pirard vivait dans ces îles, lorsqu'au mois de février 1607, elles furent attaquées par une flotte du roi de Bengale. Le roi des Maldives s'enfuit et fut tué; Pirard alla trouver les étrangers, les priant de le sauver. On le prit pour un Portugais, et on voulut lui ôter la vie; on le mit tout nu, et on le dépouilla de tout ce qu'il avait. Cependant, lorsque l'on eut reconnu qu'il était Français, on le traita plus humainement, et on le conduisit au chef, qui le prit sous sa protection avec trois de ses compagnons. Ils s'embarquèrent sur la flotte qui fit voile pour le Bengale.

Au bout d'un mois, l'on entra dans le port de Chartican. Un navire de Calecut transporta les quatre Français à Montingue, port voisin de Cananor; ils gagnèrent ensuite Calecut. Deux jésuites, qui jouissaient de la confiance du roi, leur conseillèrent d'aller à Cochin : c'était au mois de février 1688. Les Portugais les arrêtèrent en route, et les envoyèrent garottés à Cochin : on les y emprisonna. Pirard ne sortit de captivité que pour être traîné malade à l'hôpital de Goa. Revenu à la santé, il servit deux ans comme soldat, et fut employé dans plusieurs expéditions qui lui donnèrent la facilité de connaître différentes parties des Indes, et de recueillir des renseignemens sur celles qu'il ne vit pas. Il était de retour depuis six mois, lorsqu'il fut mis en prison avec tous les étrangers qui se trouvaient à Goa. Les jésuites vinrent à bout de les délivrer. Durant son séjour à Goa, Jean Mocquet, voyageur français, fit connaissance avec Pirard, qui lui raconta beaucoup de particularités sur les Maldives.

Pirard et trois Français partirent le 30 janvier 1610; et le 20 janvier 1611, il débarqua aux îles de Baïonne

EFERUS - Recherches & Classification numériques

dans une baie de la côte de Galice : il profita du voisinage pour accomplir un pélerinage à St.-Jacques de Compostelle. Il ne mit ensuite que trente-six heures à faire la traversée d'un petit port de Galice à La Rochelle ; et vint ensuite à St.-Malo.

Pirard ne tarda pas à faire un voyage à Paris, où le récit de ses aventures lui valut la protection de personnages puissans. Le président Jeannin lui conseilla de publier la relation de ses voyages. Elle parut sous ce titre :

Discours du voyage des François aux Indes Orientales, ensemble des divers accidents, adventures et dangers de l'autheur en plusieurs royaumes des Indes, etc., *Traité et description des animaux, arbres et fruits des Indes*, etc. *Plus un brief advertissement et advis pour ceux qui entreprennent le voyage des Indes.* Paris 1611, in-8°. Le *Discours* est dédié à la reine-régente : et les *Traité* et *Description des animaux*, etc., avec l'*Advis* au président Jeannin.

Le succès de ce petit livre fixa l'attention sur Pirard. Jérôme Bignon, avocat-général, le fit venir chez lui, le questionna, et tira de ses réponses, ainsi que des entretiens qu'il eut avec lui, des renseignemens beaucoup plus amples que ceux qui étaient contenus dans le *Discours*. Ces matériaux, soigneusement transcrits, furent confiés à Bergeron, qui les mit en ordre et les publia sous ce titre :

Voyages des François aux Indes Orientales, Maldives, Molusques, et au Brésil, depuis 1601 *jusqu'en* 1611. Paris, 1615, 2 vol. in-8°.

La narration est beaucoup plus détaillée dans ce dernier ouvrage que dans le premier. Quelquefois les circonstances diffèrent un peu entre elles ; mais le fond est le même : cette édition est enrichie d'un *Vocabulaire de la langue des Maldives.* Enfin Pierre Duval fit imprimer :

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Voyage de François Pirard De Laval, contenant sa navigation aux Indes Orientales, etc., divisée en trois parties, nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée, etc. Paris, 1679, in-4°.

Quoique Duval se vante de donner une édition du voyage de Pirard plus correcte, et plus ample que les précédentes, et d'y avoir ajouté quelques *Discours* fort curieux, on peut lui reprocher d'avoir omis le *Vocabulaire des Maldives*. Il a au reste dressé une *carte* ou *routier* de ce voyage, pour l'ornement du livre. On ne peut que partager son opinion, lorsqu'il dit que la relation de Pirard est une des plus exactes et des plus agréables que l'on puisse lire. Il y a, s'écrie-t-il, des aventures si extraordinaires, qu'elles passeraient pour des incidens de roman, si l'on n'était pas persuadé de la sincérité de l'auteur, qui n'étant pas homme savant, avait eu la précaution de prendre les avis des plus savans hommes de son temps. Quiconque a lu les voyages de Pirard confirmera ce jugement.

Il faut que ce voyageur ait eu une mémoire prodigieuse, pour s'être souvenu de tout ce qui lui était arrivé durant un si grand nombre d'années, et dans les divers pays où il était allé. On suppose difficilement qu'il ait tenu un journal, ou qu'il ait pu le conserver au milieu des évènemens de sa vie agitée. Il se plaint même de ce que la méfiance des Portugais ne lui permit pas de s'instruire de beaucoup de choses qu'il aurait voulu connaître. Il n'avait pas fait beaucoup d'études; mais son bon sens, son esprit observateur, et sa sincérité, l'ont mis à même de donner un livre excellent sur un pays peu connu. Des voyageurs anglais, qu'un malheureux hasard avait jetés, de même que lui, sur les Maldives, ont, par leur récit, confirmé son témoignage.

On trouve des extraits de la relation de Pirard dans

EFERUS - Recherches & Classification numériques

plusieurs recueils de voyages, écrits en français, ou dans les langues étrangères, entr'autres, la *Bibliothèque universelle des voyages* de Boucher de la Richarderie (6 vol. in-8°. Paris, 1608); son *Voyage* est souvent cité par Buffon dans sa *Théorie de la terre*, et dans son *Histoire naturelle de l'homme;* Raynal parle aussi très-avantageusement de Pirard.

1652. WEERT, ou WEERTH (*Jean, baron de*), l'un des plus célèbres partisans du 17° siècle, était né en 1594, à Weert, petite ville du comté de Hornes, faisant partie de la principauté de Liége. Ayant embrassé l'état militaire, à l'exemple d'un grand nombre de ses compatriotes qui avaient pris du service sous le capitaine La Ramée, chef de partisans, il dut à son courage un avancement rapide. Il passa ensuite au service de la Bavière; et après la mort d'Aldringer, il succéda dans le commandement des troupes bavaroises, et eut beaucoup de part à la victoire remportée par les impériaux à Nordlingen, en 1634. Il marcha ensuite sur Heidelberg, s'empara d'un des faubourgs de cette ville et la força à capituler; mais n'ayant pu se rendre maître du château, il se retira à l'approche de Bernard de Weimar.

L'année suivante, il reprend Spire aux Suédois, obtient sur eux différens succès, et rejoint le duc Charles IV en Lorraine. Gassion lui fait d'abord éprouver un échec; mais il n'en intercepte pas moins les convois de l'armée française, bat son arrière-garde, et lui enlève une partie de ses bagages. La Lorraine était tellement dévastée, qu'il devenait impossible d'y faire subsister une armée; Jean de Weert établit la sienne en Alsace pendant l'hiver.

A l'ouverture de la campagne (1636), il se présente devant Liége, qui ne s'était point encore déclarée pour l'empereur, et la tient bloquée pendant cinq

EFERUS - Recherches & Classification numériques

mois avec les armées du duc de Lorraine et de Picolomini ; durant cet espace de temps, ses troupes commirent des cruautés et des profanations de tous genres, ne respectant ni les églises, ni le rang, ni la condition des personnes des deux sexes : au mois de novembre, ses *Croates* se répandirent dans la Campine et attaquèrent la ville de Brée ; mais ayant été repoussés avec perte, ils n'en devinrent que plus furieux, et se mirent à saccager le plat-pays. Le chapitre cathédral, pour faire cesser un pareil état de choses, ordonna une procession générale de tous les ordres de la ville de Liége, et l'on porta le *chef de St. Lambert* en grande solennité. Quelques jours après, les Liégeois furent battus par les Croates et contraints de rentrer dans la cité ; dès lors, les Impériaux se répandirent en toute liberté dans les plaines de la Hesbaye, et surprirent la ville de Tongres. Jean de Weert, qui, pour établir ses communications avec le duc de Lorraine et Picolomini, avait jeté un pont de bateaux sur la Meuse, feignit de vouloir attaquer Liége, et alla camper à Fléron ; mais ayant manqué son coup, il attaqua la petite ville de Bilsen et y mit le feu.

Les Liégeois, résolus de défendre leurs libertés, et de repousser l'injuste agression des Allemands, levèrent 4,000 mousquetaires et 300 arquebusiers dont ils donnèrent le commandement au capitaine Gupsin. Le danger relevant leur courage, un grand nombre de volontaires se joignirent à ces troupes payées : ils se battirent avec les Croates, les mirent en déroute à différentes reprises, et précipitèrent dans les bures de houillères, tous ceux qui tombèrent entre leurs mains. Un pareil traitement ne laissa pas de déconcerter les Croates, et de ralentir leur courage. Désespérant de pouvoir se rendre maître de Liége, Jean de Weert s'en éloigna vers la fin de juin, mettant le feu à quelques villages : ses soldats brûlèrent plus de

EFERUS - Recherches & Classification numériques

huit mille maisons, profanèrent quantité d'églises, et se livrèrent à toutes les cruautés imaginables, ne respectant rien.

Jean de Weert, ayant abandonné tout-à-coup le blocus de Liége, entra avec une armée d'Allemands, de Hongrois, de Polonais et de Croates, dans la Picardie laissée sans défense. La France crut voir se renouveler les anciennes invasions des barbares. Bientôt il menace Paris, dont les habitans effrayés se réfugient dans les provinces où ils portent l'épouvante. L'entrée de Galas dans la Bourgogne accroît encore le danger; mais la résistance inattendue qu'il éprouve devant St.-Jean-de-Losne donne aux Parisiens le temps de se remettre de leur effroi. Dans quelques jours cinquante mille hommes sont prêts à marcher. Jean de Weert ne jugea pas à propos de hasarder une bataille, et il abandonna la Picardie, emportant un riche butin.

En 1637, il enlève aux Suédois Ehrenbreitsein et Hanau, et marche contre le duc de Weimar, qui s'avançait au secours de cette dernière ville. Battu deux fois par ce prince, il est blessé grièvement dans un troisième combat. Dès qu'il est rétabli, Jean de Weert va rejoindre l'armée devant Rhinfeld, et il contribue puissamment à forcer le duc de Weimar d'en lever le siége (1638). Tandis que les Impériaux se réjouissent de cette victoire, le duc de Weimar les surprend dans leur camp et fait prisonniers les quatre généraux.

Jean de Weert, malgré ses instances pour rester en Allemagne, fut envoyé à Paris, où son arrivée produisit la plus grande joie. Enfermé d'abord au château de Vincennes, il n'eut bientôt d'autre prison que la capitale. Les Parisiens qu'il avait fait trembler quelques années auparavant, s'empressaient d'aller voir le

> Redoutable Jean de Vert
> Qui lors les avait pris sans vert.
>
> *Gigantomachie de Scarron. Chap. II.*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Le cardinal de Richelieu lui donna dans son château de Conflans une fête dont le duc d'Orléans fit lui-même les honneurs. A l'exemple du premier ministre, les grands seigneurs se firent un mérite de lui procurer chaque jour de nouveaux divertissemens. La captivité de Jean de Weert dura quatre ans ; mais on voit que rien ne fut négligé pour la rendre agréable.

En 1642, ayant été échangé contre Horn, général suédois, fait prisonnier à la bataille de Nordlingen, Jean de Weert reprit sur-le-champ son commandement, et battit le brave Rantzan à Tudlingen. Quelques mécontentemens le décidèrent à passer au service de l'Autriche, et il se signala, en 1646, dans l'armée impériale; mais il ne tarda pas à rejoindre les drapeaux de la Bavière.

Après la paix de Westphalie, il se retira dans une terre qu'il avait obtenue en Bohême pour prix de ses services. Il y mourut épuisé de fatigues, le 6 septembre 1652. Son nom resta longtemps populaire en France. Plus de cinquante ans après, on le retrouve encore dans les refrains des chansons. Il y avait un air de trompette qu'on nommait *l'air de Jean de Weert*. Voyez la *romance* de Mlle. L'Héritier, dans le *Mercure Galant*, mai 1702, et le *Dictionnaire* de Bayle.

1652. HUSTIN (*Jean*), ou *Jean Chrysostôme de St.-Mathieu*, né à Liége ou dans les environs de cette ville. Il embrassa l'état ecclésiastique et professa quelques années la philosophie au séminaire de Liége. Dégoûté du monde, il se retira à Bruxelles et entra dans l'ordre des Carmes Déchaussés de cette ville, en 1621. Il enseignait depuis quelques années, la philosophie et la théologie au couvent de Placet à Louvain, lorsque ses supérieurs l'appelèrent à Rome. Le pape Urbain VIII lui présenta l'évêché d'Ispahan, capitale de la Perse, qui était affecté à l'ordre des Carmes Dé-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

chaussés. On l'envoya ensuite à Constantinople, où il édifia beaucoup les chrétiens du pays; de retour dans le Brabant, il y exerça les charges de prieur et de définiteur, et mourut à Bruxelles, le 21 février 1652.

Il a mis en français la *Vie de la sœur Marguerite de la mère de Dieu, carmélite converse de Bruxelles*, dont il avait été quelque temps le confesseur. Cet ouvrage manuscrit se conservait au couvent de son ordre à Bruxelles.

1652. BOUILLON (*Fréderic-Maurice de la Tour d'Auvergne, duc de*), né à Sedan le 22 octobre 1605, était fils de Henri et frère aîné du grand Turenne. Il servit en Hollande sous le prince d'Orange son oncle. Au siége de Bois-le-Duc, en 1629, par une manœuvre hardie, il défit les Espagnols qui venaient au secours de cette place, fit prisonnier leur commandant, et amena dans le camp le convoi préparé pour Bois-le-Duc, qui se rendit. Il se signala, en 1632, au siége de Maestricht; après la prise de cette ville, dont on le fit gouverneur, il la défendit en 1634, et obligea les ennemis d'en lever le siége. Attaché au service de France, en 1635, il fut fait maréchal de camp. Il commanda les troupes hollandaises au siége de Bréda, en 1637.

En 1641, uni au comte de Soissons, qui était mécontent du cardinal de Richelieu, et aux Espagnols, il commença le combat à la journée de la Marfée, le 6 juillet, chargea la cavalerie française, et la renversa sur l'infanterie. Cette attaque vigoureuse mit toute l'armée en déroute. La résistance fut plus vive au canon; le duc de Bouillon l'attaqua et s'en empara. Le comte de Soissons périt au sein de la victoire. Bouillon, abandonné par le général espagnol, se retira à Sedan, et eut l'adresse de conclure une paix très-avantageuse avec le roi. Nommé lieutenant-général

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de l'armée d'Italie, en 1642, il la commanda en chef, et ensuite avec le prince Thomas de Savoie. Accusé d'avoir favorisé le complot de Cinq-Mars, contre le cardinal de Richelieu, il fut arrêté à Casal, et conduit au château de Pierre-Cize, à Lyon ; la duchesse de Bouillon se jeta aussitôt dans Sedan, et menaça de livrer cette place importante aux Espagnols : cet acte de courage et de présence d'esprit sauva la vie à son mari, que l'on mit en liberté. De nouveaux mécontentemens le firent sortir de France en 1644; il passa en Italie, et commanda les troupes du pape.

Revenu en France en 1650, il prit le parti des princes, et fut longtemps l'ame de la fronde : enfin, il fit son accommodement en 1651 ; il céda au roi de France (Louis XIV) la principauté de Sedan et ses dépendances, et reçut en échange les duchés-pairies d'Albret et de Château-Thierri, les comtés d'Auvergne et d'Evreux, et plusieurs autres terres. Il mourut à Pontoise, le 9 août 1652. Le cardinal de Retz dit dans ses mémoires, *qu'il étoit d'un sens profond et d'une valeur éprouvée.* Il a laissé des *Mémoires*, rédigés par Aubertin, et publiés avec ceux de Th. Agrippa d'Aubigné. Amsterdam, 1731, 2 vol. in-12.

1652. GURNEZ (*Jean Antoine de*), était de la ville de Stavelot, célèbre par son abbaye, où il reçut le jour vers la fin de l'autre siècle. Il fut nommé régent de l'école publique de Malines. En 1629, il entra dans la Congrégation de l'Oratoire, et fut ordonné prêtre. L'année suivante, la régence de Malines, à la demande de l'infante Isabelle, confia l'école publique aux PP. de l'Oratoire, et en remit l'inspection (qu'elle avait obtenue du St.-Siége en 1445) à l'archevêque Boonen. Le P. de Gurnèz en devint le premier préfet; mais il abandonna cette charge, pour se retirer avec son frère et deux autres oratoriens, chez le curé de St.-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Géri à Bruxelles. L'année suivante, ayant été nommé premier recteur de la chapelle de Notre-Dame-de-Bon-Secours qui dépendait de cette paroisse, il y demeura jusqu'à sa mort arrivée dans l'oratoire de St.-Géri, le 23 octobre, 1652. Le P. de Gurnèz était versé dans la poésie, l'éloquence, la critique et l'histoire. On a de lui :

1° *Palæstra scholæ publicæ Mechliniensis.*

2° *Elogium R. Domini Cornelii Jansenii, Iprensis episcopi.* Cet opuscule composé de 56 vers hexamètres, se trouve à la tête du *Commentaire* de Jansénius sur le *Pentateuque*, dans les éditions de Louvain, 1660, in-4°, et de Rouen, 1704, in-4°. L'*Augustinus* y est loué en termes énergiques.

3° *Vita et martyrium S. Liberti Malinatis, et Mechliniensium principum Adonis et Elisæ filii, historicâ face et poëmatis variis aucta*, etc. Malines, 1639, in-4°, p. 217. La vie de St. Libert offre peu de faits nouveaux et intéressans. On trouve ensuite des *épigrammes*, des *élégies* et une *églogue*, à l'occasion de la translation solennelle d'une partie du crâne de St. Libert, dans l'église métropolitaine de Malines, à laquelle Hubert Germeys, abbé de St.-Trond, en avait fait présent. A la fin de cet ouvrage, le P. de Gurnèz jette un grand jour sur la vie de St. Libert, sur l'origine de la ville de Malines et sur les antiquités du Brabant. Il a dédié son travail à Hubert de Sutendael, abbé de St.-Trond.

4° *Laca, Bruxellense suburbanum, culta ac prodigiis Deïparæ, à Normannorum temporibus, id est, antè omnia Partheniis ædibus et iconibus miraculosis in Belgio loca clara, celebris, etc., etc.* Bruxelles, 1647, in-4°. It. *Chorographia sacra lacæ Parthenia, Mariani cultûs antiquitate, et miraculorum gloriâ illustris, quam è majoribus ejusdem argumentis commentarius nuper editis, etc., etc.* Inséré dans le Chorographia sacra Brabantiæ, I^re^ édit. 1 vol., p. 63.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1653. VOECHT ou VOECHTIUS (*Gilles*), historien, né vers la fin de l'autre siècle, dans la Campine liégeoise. Il entra fort jeune dans l'ordre des chanoines réguliers de Prémontré, et prononça ses vœux à l'abbaye d'Everbeur. Excité par l'exemple de Godefroid Wendelin, son compatriote, dont il reçut d'utiles conseils, il employa ses loisirs à l'étude de l'histoire et des antiquités de son pays. L'estime dont il jouissait parmi ses confrères lui mérita la charge de proviseur qu'il remplit pendant quarante-cinq ans. Il mourut le 13 juin 1653, à l'abbaye d'Everbeur, où l'on conservait ses ouvrages en munuscrit. Foppens (*Bibl. Belgica*) cite les trois suivans :

1° *Historia episcopatuum totius mundi.*

2° *Commentarium de jure Abbatum.*

3° *De comitatu Lossensi in Tungriâ et Taxandriâ.*

L'abbé Ghesquière a inséré ce dernier ouvrage en partie dans les *Acta Sanctorum Belgii.* Tome 1. 299.

1653 STRAVIUS (*Richard-Pauli*), évêque de Dionysie et suffragant de Liége sous Ferdinand de Bavière, naquit vers 1590, à Borchloon, capitale du comté de Looz. Il fut anobli avec toute sa famille à quatre degrés d'aïeux de part et d'autre, par un décret de l'empereur Ferdinand III, du 18 mai 1640. Il avait commencé sa carrière par entrer dans l'ordre de St. Sauveur, vulgairement appelé de Ste. Brigitte, de la Congrégation belgique, duquel il devint président et visiteur apostolique perpétuel: il en fut en même temps le bienfaiteur et le protecteur. Dans la suite il parvint à la dignité de chanoine et d'archidiacre de l'église métropolitaine de Cambray, et de la cathédrale d'Arras. Le pape Urbain VIII le nomma son internonce à la cour de Bruxelles.

Pauli Stravius avait passé quelque temps à Rome, car on dit qu'il en rapporta des reliques, entr'autres,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

un morceau de la pourpre de St. Charles Borromée, dont il mit une partie dans l'autel de l'église de Marcour, chef-lieu du comté de Montaigu en Ardenne, qu'il consacra en 1652, et fit présent de l'autre à Jamotte, curé de cet endroit, et auteur du livre : *Le Montaigu de Saint Thiebaud*, etc. Liége, 1669. Il s'intéressa vivement au succès de la confrérie de la Ste. Trinité, *pour la rédemption des captifs*, érigée en 1646 dans l'église paroissiale de St.-Adalbert, à Liége.

Le désir ardent de Stravius, qui habitait dans cette paroisse, pour l'accroissement de la dévotion des fidèles au mystère de la Ste. Trinité dans le diocèse de Liége, engagea Herbeto, curé de St.-Adalbert, à dédier à ce prélat, comme il nous l'apprend lui-même dans son épître dédicatoire, le livre qu'il publia sous le titre suivant: *Institution, priviléges, indulgences et devoirs des confrères de la très-Sainte Trinité.* Liége, Bronckart, 1647, in-12 de 358 pages.

Nicolas Ambrosi, abbé d'Averboden, de l'ordre des Prémontrés, connu par sa dévotion singulière à la Ste. Vierge, ayant fait construire une très-belle église à Cortenbosch dans la paroisse de Coesen, à une lieue de St.-Trond, le suffragant Stravius la consacra le 1er mai 1648, à l'honneur de la mère de Dieu, dont on y plaça une petite statue sous le titre de *Salut des Infirmes*, qui passait pour miraculeuse, c'est-à-dire, que Dieu avait par l'intercession de la Ste. Vierge, opéré devant cette image plusieurs miracles, dont quelques-uns avaient été avérés, après un examen juridique fait par Jean de Chokier, grand-vicaire de Liége. Le suffragant fit à cette occasion un éloge bien mérité des religieux d'Averboden, dont l'institut était entièrement dirigé vers le salut des ames. Deux jours après il bénit l'abbé de ce monastère, Servais Vaes. La même année il consacra, le 24 septembre, l'église du couvent de Notre-Dame des Anges. C'était un couvent

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de chanoinesses-régulières de St. Augustin qui venait d'être établi à Liége. Il dédia encore la même année, l'église de Marienthal à Aix-la-Chapelle, et celle des Augustins de la même ville.

Stravius mourut au mois de juin 1653, à l'âge de 63 ans. Ses vertus lui avaient concilié la confiance du peuple liégeois, qui le chargea de négocier un accommodement avec Ferdinand de Bavière, alors en guerre avec ses sujets.

STRAVIUS (*Georges*), frère du précédent, né à Borchloon, au comté de Looz, fut chanoine de l'église métropolitaine et du chapitre de Ste.-Ursule à Cologne, et devint suffragant de cet archevêché, sous le titre d'évêque de Joppé ou Jaffa en Palestine, sous le patriarchat de Jérusalem. Il fut sacré à Bonn le 17 février 1641, par l'évêque d'Osnabruck, assisté de Wolther Henri de Strevesdorf. Ce fut à l'occasion de son sacre que Heister, ou plutôt son oncle Gélenius, publia sous son nom un ouvrage sur les suffragans de Cologne. Si nous en croyons Robyns, il cessa de vivre en 1647, à l'âge de 54 ans; mais il y a certainement erreur de date, puisqu'il recueillit la succession de son frère, qui lui fut adjugée le 21 octobre 1665, par l'official de Liége, après un procès soutenu contre d'autres parens.

1653. FROIDMONT (*Libert*), théologien, mathématicien, physicien, géologue, naquit à Haccourt, près de Visé, l'une des bonnes villes de la principauté de Liége, en 1587. Il enseigna la philosophie à Anvers et à Louvain, reçut le bonnet de docteur en théologie dans l'Université de cette dernière ville. Après avoir enseigné la philosophie au collége du Faucon à Louvain, il fut choisi pour remplir la chaire de professeur royal des saintes écritures, et fut nommé en 1633, doyen du chapitre de St.-Pierre de Louvain, bénéfice qu'il conserva jusqu'à sa mort.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Libert Froidmont avait étudié avec soin les langues savantes, surtout l'hébreu et le grec, et connaissait très-bien les saintes écritures. Ces études n'avaient pas empêché qu'il ne se livrât aux sciences physiques, et qu'il n'y obtînt des succès. Il avait fait dans les mathématiques, des progrès assez considérables pour y paraître habile à Descartes lui-même, qui n'estimait pas moins le savoir de Froidmont que sa personne. Il n'était pas non plus étranger aux belles-lettres : son style prouve non-seulement qu'il les aimait, mais encore qu'il les avait cultivées avec fruit.

En 1618, il observa le passage d'une comète à Louvain, et découvrit, en 1626, près d'Anvers, une mine de soufre, qui fut exploitée par ses soins.

Philippe Laensbergh, natif de la Zélande, médecin, mathématicien, ministre et prédicant à Anvers, soutenait alors le système de Copernic sur le mouvement de la terre et l'immobilité du soleil. Il composa sur cette matière, en hollandais, un ouvrage qu'un professeur d'Amsterdam, nommé Hortensius, traduisit en latin et publia à Middelbourg, en 1630, mais il rencontra un adversaire redoutable dans Libert Froidmont. La qualité de docteur, dit le savant Baillet (*Jugemens des savans*, 1725, *tome* 6^e^, 2^e^ *part. page* 61), d'une Université parfaitement soumise à l'inquisition, lui ôtait peut-être la liberté d'examiner le préjugé dont ses maîtres l'avaient prévenu sur ce sujet. Il craignait sans doute, comme la plupart des catholiques de son temps, que l'opinion de Copernic ne donnât quelque atteinte à l'autorité de l'écriture, et il la croyait d'autant plus dangereuse, que les protestans paraissaient ardens à l'embrasser, et à l'adopter en dépit de nous, quoiqu'ils en eussent l'obligation à un catholique, et qui plus est à un membre du clergé. C'est ce qui engagea Froidmont, ajoute Baillet, à combattre ceux des protestans qui enseignaient l'opinion de Copernic.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Le docteur de Louvain fit donc imprimer à Anvers, en 1631, un volume in-4° contre Philippe Laensbergh, dans lequel il cherche à prouver que la terre est immobile. Philippe étant mort en 1632, Jacques son fils, qui n'était pas moins instruit dans les mathématiques, prit sa défense, attaqua l'ouvrage de Froidmont et publia un écrit, en 1633, pour prouver que la terre tourne autour du soleil. M. de Villenfagne pense, qu'il est probable que la dispute de Libert Froidmont avec les Laensbergh a pu faire naître à l'inventeur du célèbre *Almanach de Liége*, l'idée de le publier sous un nom que ce docteur avait fait connaître dans le pays. Lalande, dans son *Dictionnaire de mathématiques* (tome 2. p. 334), croit que la renommée de Philippe Laensbergh a fait donner son nom à cet almanach, dont l'Europe est inondée chaque année.

Jansénius, docteur en théologie de l'Université de Louvain, où il était interprète royal de l'écriture sainte, se trouvait dans cette Université dans le même temps que Froidmont: les mêmes études, la conformité de profession et de sentimens, établirent entre ces deux personnages, un commerce d'une étroite amitié. Lorsque Jansénius fut promu à l'évêché d'Ypres, Froidmont lui succéda dans sa chaire.

Jansénius ayant été chargé par le nonce de Bruxelles, de répondre au défi de quatre ministres protestans, envoyés par leur gouvernement à Bois-le-Duc pour y prêcher la religion réformée, mais quelques raisons ne lui permettant pas d'accepter cette commission, Froidmont le suppléa, à la satisfaction des catholiques.

La confiance qui régnait entre le docteur Froidmont et l'évêque d'Ypres, porta celui-ci, après avoir légué son trop fameux ouvrage (l'*Angustinus*) à Reginaldus Lamæus, son chapelain, à mettre dans son testament la condition qu'il conférerait avec Libert Froidmont et Henri Calenus, archidiacre de Malines,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

et depuis évêque de Ruremonde, afin d'en faire une édition exacte; ajoutant que, *si le Saint-Siége exigeait qu'on y fît quelque changement, il était et mourait fils de l'Église.* Calenus et Froidmont firent imprimer l'ouvrage à Louvain, chez Zegers. Que de maux ils auraient épargné à la religion, que de disputes funestes n'auraient pas eu lieu, s'ils avaient été fidèles aux intentions de l'auteur, annoncées d'une manière si solennelle à son lit de mort!

Froidmont termina sa carrière à Louvain, en 1653, à l'âge de soixante-six ans, regretté pour ses vertus et son savoir, qui faisaient de lui un des principaux ornemens de la célèbre Université dont il était membre. Valère André, dans sa *Biblioth. Belgica*, p. 626, fait en ces termes l'éloge de ce savant : *Amœnissimi ac politissimi vir ingenii, doctrinæ et lectionis omnifariæ, atque in Mathesi rerumque cœlestium indagatione non infeliciter.* Un vers chronogrammatique, tiré d'un éloge de Froidmont, mis à la tête de son Commentaire sur les Actes des Apôtres, fixe l'époque de sa mort, le voici :

SoL aCaDeMIæ obIIt.

Il fut inhumé dans l'eglise de St.-Pierre de Louvain avec une épitaphe honorable. Les ouvrages sortis de sa plume sont :

1° *Saturnalia.* Louvain, 1616.

2° *Dissertatio de cometâ anni* 1618.

3° *Meteorologicorum libri VI.* Anvers, 1631.

4° *Brevis anatomia hominis.* Louvain, 1641, in-4°.

5° *Querimonia Jacobi regis.*

6° *In Actus Apostolorum Commentarii.* Paris, 1670, avec d'autres *commentaires* du même auteur : Dom Calmet fait un bel éloge de cet ouvrage. Les autres commentaires de Froidmont sont : *sur le Cantique des Cantiques*, imprimé à Louvain en 1675 ; *sur les Epîtres de St. Paul*, ibid. 1663, in-folio. Ce livre

EFERUS - Recherches & Classification numériques

est un excellent *abrégé* des commentaires d'Estius sur les mêmes épîtres, et passe pour un des meilleurs ouvrages de Froidmont.

7° *Chrysippus sivè de libero arbitrio.* 1644.

8° *Novus prosper contrà novum collatorem ;* contre l'écrit intitulé : *Collatio Antwerpiensis.*

9° *Vincentii Lenis Theriaca adversùs Petavium et Ricardum.* Paris, 1648, contre le P. Pétau et le P. De Champs, qui avaient publié, en 1646, le dernier, sous le nom de Richard, un ouvrage sur le libre arbitre. Les mêmes Jésuites, en 1648, firent une réponse, en latin, à l'ouvrage intitulé : *Theriaca ;* Froidmont y repliqua sous ce titre : *Vincentii Lenis epistola podroma gemella ad Petavium et Ricardum.*

10° *Homologia Augusti Hipponensis et Augustini Yprensis.*

11° *L'immobilité du globe de la terre contre Philippe Laensbergh.* Anvers, 1631, in-4°.

12° *Vesta, ou le vengeur de l'Antiaristiarque contre Jacques Laensbergh.* Anvers 1633.

13° *Oraison funèbre de Jean Drusius, abbé du Parc de l'ordre des Prémontrés.*

14° *Oraison funèbre du cardinal Jean François Du Bain, protecteur de l'Université de Louvain.*

15° D'autres écrits sous des titres bizarres, tels que : *Lucerna Augustiniana, emunctorum lucernæ* (Lampe de St. Augustin, et mouchettes de cette lampe). Tous ces ouvrages polémiques ont perdu l'intérêt que leur donnaient les circonstances.

16° *Quelques écrits de controverses contre Voete.* Louvain, 1665, in-4°.

Froidmont a eu, de son nom, un neveu et un petit neveu, dont quelques biographes font mention.

1653. LE ROY (*Alard*), Jésuite, né à Lille en 1588, passa les trente dernières années de sa vie à Liége,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

dans les exercices de la chaire et du confessionnal, et mourut dans cette ville, le 14 décembre 1653. Nous avons de lui :

1° *Iter certum cœli et modus efficax ad salutem.* Tournay, 1621, in-16.

2° *Beata Virgo, causa omnium bonorum, et nota salutis.* Tournay, 1622, in-16.

3° *Compendium vitæ B. Francisci de Borgiâ.* Lille, 1624, in-12.

4° *La vie de St. Lambert, martyr, évesque de Tongres, patron de la cité et pays de Liége, composée en latin par le P. Roberti, etc., et traduite en françois par le P. Alard Le Roy*, etc. Liége, 1684, in-12.

5° *Liége catholique*, traduit du même. Liége, 163., in-16. C'est un abrégé de l'Histoire de Liége, qui est inférieur au *Compendium Historiæ Leodiensis*, attribué au P. Foullon. Il existe encore un autre abrégé de cette histoire qui n'est pas sans mérite; il a pour titre : *Abrégé curieux et nouveau de l'Histoire de Liége, de la vie de St. Lambert, et de St. Hubert, dédié au peuple liégeois.* Liége, Henri Hoyoux, 1673, in-24, p. 160.

6° *La pénitence différée.* Liége, Baudouin Bronckart, 1641, in-12.

7° *Le père de famille et ses obligations.* Liége, Baudouin Bronckart, 1642, in-4°.

8° *Notre-Dame de Grâce, ou N. D. de bon aller et de bon retour.* Liége, Baudouin Bronckart, 1651, in-12. Grâce est le nom d'une paroisse voisine de Liége, où l'on honore une image miraculeuse de la Ste. Vierge.

9° *La vertu enseignée par les oiseaux, par le R. P. Alard Le Roy, de la C. de J.* Liége, Baudouin Bronckart, 1653, in-12, p. 519. Ce livre est assez recherché en France.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

10° *La sainteté de la vie, tirée de la considération des fleurs.* Liége, Baudouin Bronckart, 1653, in-12. Dédié à Marguerite de Saint-Fontaine, abbesse du Val-Benoît, maison de religieuses Bernardines située près de Liége. L'auteur ne mentionne que treize fleurs. Il compare l'odeur de la rose à la vertu. Le lys enseigne la chasteté. La hyacinthe doit nous porter à la méditation des choses célestes. Il nous engage, par la couronne impériale, à dédaigner les grandeurs du monde. La marguerite excite les ames pieuses à louer Dieu de bon matin. Le narcisse nous apprend à négliger la beauté. L'œillet condamne les *parfums des corps musqués.* A l'article de la tulipe, Alard rapporte les noms de celles qui étaient les plus estimées de son temps.

Ce livre présente parfois des choses assez singulières. Nous y trouvons que l'odeur de la rose est mortelle à l'escarbot. Le P. Alard y cite un passage du savant jésuite liégeois, Pierre à Lapide, où il est question d'une dame des Pays-Bas qui conseillait aux hommes de ne point regarder les femmes, parce que leurs yeux sont tellement *attrayans que si elles les jettent sur quelque homme, infailliblement elles l'attireront à leur amour.* Cette dame disait qu'elle *ferait tout ce qu'elle voudrait* de l'homme, même le plus grave, pourvu qu'il la regardât un quart d'heure. Il rapporte ensuite une repartie du philosophe Aristippe à une personne qui lui demandait si elle devait se marier : *Non,* dit-il, *parce que la femme que vous épouserez, ou sera laide, ou sera belle; si elle est laide, vous la verrez avec répugnance, et si elle est belle, vous ne pourrez la conserver pour vous.*

Le P. Alard raconte aussi plusieurs apparitions de revenans. Son ouvrage a été approuvé par Florent de Montmorency, grand doyen de la cathédrale de Liége, et ensuite provincial de la société de Jésus.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1653. BOXHORN (*Marc Zuerius*), professeur d'éloquence, de politique et d'histoire, à l'Université de Leyde, naquit à Berg-op-Zoom, en 1612; il était fils d'un ministre de la religion réformée, et mourut en 1653. Outre un grand nombre de savans ouvrages qui ne sont pas du ressort de ce livre, on a de lui :

De republicâ Leodiensi auctores præcipui ex recensione Marci Zuerii Boxhornii. Amsterdam, 1633, in-24. C'est un résumé historique très-intéressant.

*1654. GEER (*Louis de*), né en Hollande, se rendit en Suède sous le règne de Gustave-Adolphe-le-Grand, et seconda les vues de ce monarque pour la prospérité intérieure du royaume. Ce fut de Geer qui introduisit en Suède les meilleures méthodes de fondre le fer, et qui établit les fonderies de canon, les manufactures d'armes et les fabriques de laiton. Pour faciliter l'exécution de ses projets, il avait fait venir des ouvriers du pays de Liége et des contrées voisines. Ces ouvriers formèrent une colonie dont on conserve encore avec intérêt les descendans au canton de Danmora, où sont les principales mines de fer. Les entreprises auxquelles se livra de Geer, en contribuant au bien de l'état, lui procurèrent à lui-même une fortune considérable, qui lui donna de nouveaux moyens d'être utile. Il encouragea les talens, fonda des hôpitaux, des écoles, et fit venir en Suède Amos Comenius pour organiser l'instruction publique. Sous le règne de Christine, il équipa une flotte, qui servit à défendre les côtes et à protéger le commerce. Les services que rendit de Geer à sa patrie adoptive, furent reconnus et honorés. Le gouvernement plaça ses armes parmi celles de la noblesse du pays et lui accorda d'autres distinctions flatteuses. Les descendans de cet homme sont restés en Suède; et l'un d'eux, Charles, baron de Geer, a joint aux titres et aux

EFERUS - Recherches & Classification numériques

richesses, des succès glorieux dans la carrière des sciences.

1654. BOLOGNE (*Jean de*), peintre, né à Liége, était fils d'Ogier et de Jeanne Duchâteau. Il apprit les principes du dessin et les premiers élémens de la peinture de Pierre Dufour. Il partit ensuite pour l'Italie, où il étudia avec succès les grands modèles que possède ce beau pays, qui était alors la terre classique des beaux-arts.

Un des premiers tableaux qu'il fit, de retour dans sa patrie, est la *Piscine*, qui était placée au-dessus de la pierre sépulcrale de son père et de sa mère, enterrés dans l'église des Dominicains de la ville de Liége. C'est un grand tableau, plein d'*activité*, mais qui pèche du côté du coloris qui est trop brun : ce que l'on doit peut-être attribuer au peu de couleurs qu'il employait dans ses ébauches, et à la manière assez précipitée avec laquelle il terminait ses ouvrages. On voyait, dans l'abbaye du Val-St.-Lambert, d'autres pièces de Bologne qui étaient mieux peintes et mieux conservées; elles lui acquirent une grande réputation parmi ses compatriotes : il les acheva en 1605.

Jean de Bologne eut le bonheur d'être mis en œuvre par ses concitoyens. Laborieux, et travaillant avec promptitude, malgré la quantité de figures qu'il mettait dans ses tableaux, il parvint à faire beaucoup d'épargnes. Il aimait la solitude et pour en jouir plus à son aise, il avait choisi son domicile dans le faubourg de St.-Laurent de la ville de Liége ; il s'y renfermait, se suffisant à lui-même, et s'amusant uniquement dans ses vieux jours de la culture de son jardin. Il visitait seulement de temps en temps, les religieuses du St.-Sépulcre, qui étaient ses voisines, et auxquelles il laissa tout son bien par son testament en date du 23 octobre 1654.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Ce peintre mourut peu de temps après dans un âge très-avancé. Avec l'argent qu'on trouva dans sa cassette, les religieuses Sépulchrines reconstruisirent leur église: elles essuyèrent cependant un procès, que leur intentèrent les parens de Jean, qui réclamaient son héritage; procès qui n'était pas encore entièrement jugé au commencement du 18e siècle.

1655. ROSENTHAL (*Jean*), Jésuite, né à Rolduc, dans le duché de Limbourg, en 1612. Après avoir enseigné le latin et le grec, la philosophie et les mathématiques à l'Université de Cologne, et prêché avec applaudissement dans l'église métropolitaine de cette ville, il passa dans le diocèse de Trèves, où il fit les fonctions de missionnaire dans le bourg de St.-Goar. Il fut aussi confesseur du célèbre Ernest, Landgrave de Hesse, qui venait d'abjurer le calvinisme : il accompagna ce prince dans le voyage qu'il fit à Rome pour rendre ses devoirs au pape Alexandre VII; mais à peine arrivé dans cette ville, Rosenthal fut attaqué d'une fièvre qui l'enleva le 15 février 1655.

C'était un religieux fervent, et d'une vie fort austère; il portait toujours le cilice, jeûnait toute l'année, et donnait chaque jour au moins six heures à la prière. Il sollicita en vain plusieurs fois de ses supérieurs, la permission d'aller à la mission des Indes, mais ils s'y refusèrent le trouvant plus utile en Europe. Ses vertus ne purent le mettre à l'abri des *Satyres* du P. Valérien Magnus : une *Lettre* du prince Ernest, publiée en latin et en allemand, l'a vengé, lui et sa Société, des invectives de ce capucin. Nous avons du P. Rosenthal :

1° *La manière de bien employer le temps, en priant et en s'entretenant avec Dieu.* En allemand. Cologne, 1651, in-12, p. 592.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

2° *L'édifice construit sur la pierre, qui est J.-C.* En allemand. Cologne, 1653, in-4°.

3° *Les pâturages de J.-C., le bon pasteur, ou sermons pour les dimanches et pour les fêtes de l'année, tirés de l'écriture et des SS. Pères.* En allemand. Cologne, 1653-54, 2 vol. in-4°.

4° *Sermon de paix prononcé dans l'église des Jésuites de Dusseldorp, le 1er novembre* 1653, *pendant la messe célébrée par le prince Maximilien Henri de Bavière, archevêque de Cologne et évêque de Liége, pour la réconciliation et l'abjuration solennelle de la princesse Elisabeth-Amélie, née Landgrave de Hesse, comtesse palatine du Rhin.* En allemand. Cologne, 1654, in-4°.

5° *Epistola irenica ad juventutem Hassiæ super dissentionibus doctorum quos audiunt.* Cologne, 1655.

6° *Juste plainte sur les points de foi contestés, adressée à un ministre calviniste.* En allemand. Cologne, 1656, in-12.

* 1656. MARÉE (*Valentin*), Récollet, fut successivement attaché aux couvens de Bolland, de Liége et de Verviers; c'était un religieux pieux et non moins recommandable, tant par sa conversation que par sa science, *vir pius, non minùs conversatione quàm scientiâ venerandus*, au dire du dominicain Vander Meer, de Tongres, dans un *ouvrage inédit sur les écrivains liégeois*, dont le docte Mr. Van Hulthem possédait le manuscrit original qu'il avait prêté à Mr. de Villenfagne. Le P. Valentin Marée passa la plus grande partie de sa vie dans la principauté de Liége; mais nous ignorons s'il y est né : la date de sa naissance et celle de sa mort nous sont inconnues. Il est auteur d'un ouvrage très-rare, singulier et original, intitulé :

Traicté des conformités du disciple avec son maistre, c'est-à-dire de St. François avec Jésus-Christ, etc., etc.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Il est divisé en quatre parties qui comprennent 3 vol. in-4°. La singularité du sujet de cet ouvrage fait son seul mérite: le style en est si diffus, si suranné et si barbare, que la lecture en est à peine supportable. Le P. Nicéron dans ses *Mémoires*, tom. 36, p. 148, article Barthélemi Albizzi de Pise, cite le *Traité* de notre récollet qu'il croit n'être que de deux volumes. De Bure, qui est le premier qui l'ait annoncé comme un livre *très-rare*, *singulier* et *original*, et qui ait donné une notice bibliographique des deux premiers volumes, ignorait l'existence du troisième. Du temps de ce savant imprimeur, il n'y avait à Paris qu'un seul exemplaire de cet ouvrage, et il était incomplet; c'est lui que possédait Mr. Gaignat dans sa précieuse bibliothèque, et c'est sur cet exemplaire que de Bure a arrangé sa notice. Crevenna, auquel le baron de Cler, de Liége, savant bibliophile liégeois, avait fait présent d'un exemplaire complet, a donné une courte notice bibliographique du troisième volume. Mr. de Villenfagne en possédait deux exemplaires, et Mr. de Fossoul, ancien bourgmestre de Liége, connu par son goût pour les estampes et les livres, en possédait aussi un exemplaire.

Le premier volume a pour titre : *Traicté des conformités du disciple avec son maistre, c'est-à-dire, de St. François avec Jésus-Christ en tous les mystères de sa naissance, vie, passion, mort, etc. Le tout recueilly, aïancé et divisé en deux parties, par un frère Mineur récollet.*

L'année où ce volume a paru, le nom de l'auteur, celui de la ville et de l'imprimeur n'y sont pas désignés. Le couvent des Récollets de la ville de Liége possédant en 1634, une imprimerie domestique (*typographia domestica*), il y a lieu de croire que ce premier volume a été imprimé dans ce couvent, peut-être même sous l'inspection de Henri Tournay.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

L'intitulé est enchassé dans une estampe, ou cadre assez joliment gravé, que Mr. de Villenfagne conjecture être de Michel Natalis.

A la fin de l'épître dédicatoire datée du 12 septembre 1656, et adressée à Madame Anne de Barbieux, veuve de Guillaume de Caldenbourg, haut-drossard du duché de Limbourg, *comme à la principale nourricière*, dit-il, *de nostre couvent de Bolland*, le P. Valentin Marée a placé son nom. Il y prend la qualité de *vicaire du dit couvent.* Bolland, situé près de Herve, faisait partie du duché de Limbourg.

N'ignorant pas le scandale qu'avait produit le fameux livre des conformités (*Liber conformitatum*) de Barthelémi Albizzi de Pise, par son parallèle de St.-François avec Jésus-Christ, et ses assertions pour prouver que les actions de la vie de ce saint sont aussi et même plus éclatantes que les actions de la vie du Sauveur, le P. Valentin Marée qui cite souvent cet auteur dans son *Traité*, a soin de prévenir ses lecteurs dans un *Avant-propos*, qu'il cherche à se borner à *conférer et marier les faits mémorables de son grand patriarche avec les hauts faits de N. S. J. C.*; et il déclare en même temps, que son intention n'est pas d'*exalter ce saint patriarche au-dessus de son estre, ny encore moins de mettre le disciple en parallèle avec son Seigneur. Je confesse*, ajoute-il, *et je confesserai toujours que St. François est St. François, et rien plus haut, ... c'est-à-dire, le petit sot de J.-C. fatuellus et pauperculus Domini, le pauvret du Seigneur, indigne de lui deslier la courroye de ses souliers....*

Au commencement du volume, on trouve une estampe en taille-douce avec un crucifix sous la figure d'un Séraphin; et St. François stigmatisé à côté. L'auteur met ensuite dans la bouche de ce saint la pièce de vers latins suivante qui a de l'onction et n'est pas dénuée de mouvement :

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Ergo manus jungam ; jungamnè pedesque latusque ?
Nùm sacra cœlestis portabo symbola regis ?
Quid tu, summe Deus ! quidve misellus ego !
Jàm tuus ignoratur amor, tua passio dormit ;
Hæcne meo sculptis renovabo in corpore signis ?
Quid tu, summe Deus ! quidve misellus ego !
Leges temnuntur ; calcantur sancta ; domusque
Destruitur tua : nùm tantas reparabo ruinas ?
Quid tu, summe Deus ! quidve misellus ego !
Tu Dominus ; cedo, concedo ego servulus ; in me
Quod vis, sicut vis, age ; fige manusque pedesque ;
Ut nos jungat crux unica, fige latus.

La langue italienne n'était pas étrangère au P. Marée. Il traduit ainsi cette strophe d'un cantique que chantait le P. François :

In foco l'amor mi mise.
Il mio sposo novello
Quando l'anel mi mise
L'Agnello amorosello :
Poiche in Peigion mi mise
Ferimmi d'un Cotello,
Tulto il cor mi divise.

L'amour m'a mis en feu ;
En feu d'amour m'a mis
Mon espoux nouvellet,
L'amoureux Agnellet,
Quand l'anneau il m'a mis :
Dès qu'en prison m'a mis
D'un cousteau m'a blessé,
Tout le cœur divisé.

Ces vers ne donnent pas une idée bien avantageuse du talent de notre bon religieux pour la versification française ; ils sont néanmoins à peu près les meilleurs qu'il ait faits. On trouve dans ce volume qui est de plus de 600 pages, une centaine de conformités.

Le 2e volume a pour titre : *Partie seconde du traicté des conformités du disciple avec son maistre ; c'est-à-dire, du séraphique père St. François avec nostre*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Seigneur Jésus-Christ, contenant en soy tous les mystères de leur passion, mort, résurrection, etc. *Le tout recueilli et ajusté par F. Valentin Marée*, etc., in-4°. Liége, 1658.

Il est dédié à Messire Fréderic de Marselier, seigneur du Parcy et autres lieux. Cette dédicace nous apprend seulement, que St. François même *a honoré* la famille de Marselier *de son habit et de son cordon :* ce qui veut dire, peut-être, que les membres de cette famille jouissaient du privilége de se revêtir, au lit de la mort, de l'habillement que ce saint patriarche a laissé à ses enfans, privilége que les gens de qualité ambitionnaient encore d'obtenir, il y a deux ou trois siècles. Le P. Valentin Marée habitait alors le couvent des Récollets de Liége dans lequel il remplissait les fonctions d'*instructeur des jeunes novices.*

Il a joint à chaque chapitre des *instructions pieuses ;* ce qui a singulièrement grossi son livre. Ce volume ainsi que le précédent est parsemé de vers français. L'auteur s'est surpassé dans les deux qui suivent, si toutefois ils sont de lui :

O qu'heureux est celui qui pour devenir sage
De la peine d'autruy fait son apprentissage !

Il cite cet ancien proverbe qui fut, dit-il, *jadis sagement inventé :*

Gutta cavat lapidem, non vi, sed sæpè cadendo,

proverbe qui a inspiré à un autre poète ce beau vers latin :

Vota Deum flectunt, non vi, sed sæpè præcando.

Le P. Valentin, en les associant ensemble, les traduit ainsi :

Tout goutte à goutte en distillant,
L'eau creusera un dur rocher :
Par vœux et à force de prier,
Nous fléchissons le Tout-Puissant.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Le nombre des conformités dans ce second volume, qui est de 576 pages, n'est pas aussi considérable que dans le premier.

Le titre du 3e volume est : *Partie troisième des conformités du disciple avec son maistre, c'est-à-dire, du séraphique père St. François avec N. S. J. C., contenant en soy tous les mystères de leurs calvaires, crucifiemens et dernières paroles. Le tout recueilli et ajusté par P. Valentin Marée,* etc., in-4°. Henri Tournay, Liége, 1660.

Le P. Marée a dédié ce volume aux membres du conseil municipal de la ville de Verviers, où il demeurait alors, occupant dans le couvent des Récollets de cette ville, la place de *vicaire et de directeur des novices.* Il leur représente dans cette épître dédicatoire, que *Dieu ne les a pas mis en haut* pour autre chose que pour mettre les vices en bas; afin de parvenir à ce but salutaire, *vous devez en tout tems*, leur dit-il, *marier la justice avec la miséricorde, et la miséricorde avec la justice :* axiôme important que les juges et tout magistrat feraient bien de méditer.

Notre bon religieux, en parlant des stigmates de St. François, rappelle un trait de la vie du philosophe Cratès qui, ayant reçu du musicien Nicodrôme *un puissant coup de poing sur la bouche*, se montra en public avec cet écriteau sur le front : *c'est Nicodrôme qui m'a ainsi accommodé.* Voilà la seule vengeance qu'ait tirée Cratès de cette injure. Regardez, s'écrie ici le P. Marée, l'image de St. François; comme il fait parade de ses stigmates aux yeux de tout le monde ! Ne semble-t-il pas nous dire, *je porte les stigmates du seigneur Jésus, gravés en mon corps ?* Beaucoup de chétiens ne sont pas aussi patiens que le philosophe Cratès. Combien ne pourrait-on pas en citer qui n'ont pu oublier une injure même légère ?

Il fait voir, à la page 244, la *conformité* qu'il y a

EFERUS - Recherches & Classification numériques

entre l'habit de notre sauveur et celui de St. François et de ses enfans. On croyait, du temps du P. Marée, que le chapitre métropolitain de Trèves possédait dans son trésor, cette relique précieuse. On l'exposa en 1655, à la vénération des ames dévotes. Suivant notre auteur, le sentiment de tous les peuples et nations qui assistèrent à ce spectacle, fut que cette robe était de couleur de cendre et ressemblait à la tunique des vrais frères Mineurs. Il avoue cependant qu'il y avait une petite différence; c'est que la robe du sauveur avait des manches plus larges que celles de l'habit de son disciple ; mais néanmoins, il cherche à montrer la conformité qui existe entre l'une et l'autre. Quant à leur couleur, même conformité, quoique le bon père convienne qu'il est *mal-aisé de discerner* celle de la robe de J. C., parce qu'elle paraît être, tantôt d'un brun rougeâtre, tantôt mêlé d'un gris bleu et ressemblant, lorsqu'on la regarde en plein jour, au vermillon cru. Il en est de même de l'habit franciscain; tantôt il semble d'un brun tanné, tantôt d'un gris bleu, et quelquefois, quand il commence à s'user, d'un brun rougeâtre : ainsi, conclut le père Marée, l'habit des pauvres frères Mineurs est conforme à la tunique du sauveur.

Un des chapitres les plus curieux de son livre, est le 17e, intitulé : *Conformité de St. François avec J. C. en la vérité de leurs playes.* L'auteur y rend compte de la visite que les papes Nicolas V et Sixte IV firent longtemps après la mort de ce saint, à la grotte souteraine du couvent d'Assise où il a été déposé, et se conserve intact. Il rapporte plusieurs miracles opérés par l'invocation des stigmates de St. François.

Dans la *conclusion* de la 3e partie des conformités, le P. Marée parle d'une confrérie qui n'est plus guères connue aujourd'hui, la *confrérie du cordon de saint François*, érigée en 1586 par le pape Sixte V. Il raconte à ce sujet, les miracles opérés par la vertu de ce *cordon*.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Le P. Valentin termine son 3e volume par une quatrième et dernière partie pour servir de *supplément* aux autres. Il annonce dans un *avant-propos*, qu'il la partagera *en trois genres de calvaires :* il comprend dans le premier, *les pauvres patiens*, dans le second, *les cordials compatissans*, et dans le troisième, *les ardans amoureux* (J. C. et St. François).

Longtemps avant le père Valentin Marée, son confrère Barthélemi Albizzi de Pise, avait publié en 1510, *Liber conformitatum*, vol. in-fol. dans lequel il compare les évènemens de la vie du Séraphin Père François avec ceux de la vie de Notre-Seigneur. La première édition bientôt épuisée, on en fit une autre en 1513, semblable à la première, et qui fut de même bien accueillie : toutes les deux sont devenues fort rares. On s'aperçut enfin que ce livre était farci de choses ridicules et impies ; les Franciscains eux-mêmes en rougirent, y firent plusieurs changemens, retranchèrent quelques passages et le livrèrent ainsi au public en 1590.

Le P. Valentin Marée cite souvent cet ouvrage dans ses deux premiers volumes. Tout porte à croire que le livre de Barthélemi de Pise lui a fourni l'idée de ses *conformités* : il y a cependant une assez grande différence entre ces deux ouvrages, et c'est avec raison que le bibliographe de Bure observe que l'un n'est pas la traduction de l'autre. A en juger, en effet, par les extraits tirés du livre de Barthélemi de Pise, et reproduits avec de belles figures de Bernard Picart, en 1734, dans l'*Alcoran des Cordeliers*, on conviendra que la production de Barthélemi l'emporte en sottises et en extravagances sur celle du bon père Marée. Mr de Villenfagne est le premier qui nous ait bien fait connaître l'ouvrage du P. Marée ; il en a donné une assez longue analyse, dans le 2e vol. de ses *Recherches sur l'histoire de la ci-devant principauté de Liége*, p. 556, dont nous nous servons ici.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1656. HALLOIX (*Pierre*), naquit à Liége en 1572. Après avoir fini son cours de philosophie, il entra au noviciat des Jésuites, à l'âge de dix-neuf ans ; il s'y fit bientôt remarquer par son attachement à l'étude et l'étendue de son esprit. Possédant les langues latine, grecque et hébraïque, et versé dans l'Ecriture-Sainte, la théologie, la philosophie, les SS. Pères, et l'histoire ecclésiastique, ancienne et moderne ; une merveilleuse sagacité de jugement, aidée d'une érudition très-vaste, le firent particulièrement exceller dans la critique. A la science, il joignait toutes les vertus qui font le vrai religieux. Il prêcha pendant plusieurs années avec beaucoup d'éloquence.

Le P. Halloix mourut à Liége le 30 juillet 1656, à l'âge de 84 ans. Il porta le cilice durant dix années, et l'ayant quitté par ordre de ses supérieurs, il se serra d'une ceinture de crin, qu'il porta même de nuit pendant des années entières. Le P. Olivier Manar lui ayant ordonné d'abandonner cette mortification, à cause de ses infirmités, il y substitua la discipline pour laquelle il se levait tous les jours à minuit ; ce qu'il continua de faire jusqu'à l'âge de 69 ans. Nous avons de ce savant jésuite :

1° *Annuæ litteræ Societatis Jesu è Japoneâ, annorum M. DC. IX* et *X.* Traduit de l'italien.

2° *Triumphus sacer sanctorum Terentiani et sociorum Martyrum, in translatione sacrorum corporum ipsorum Atrebato Duacum in templum Societatis Jesu.* Douai, 1615, in-12. Les corps de ces saints avaient été tirés à Rome du cimetière de Priscille : ils furent transférés à Douai avec une pompe extraordinaire.

3° *Anthologia poëtica græco-latina, Synonymis poëticis, eorumque auctoritatibus instructa, sed et variis sententiis, adajiis, priscis formulis passim respersa ; operâ Petri Halloix, S. J. cum latinâ interpretatione, et locorum difficiliorum expositione.* Douai, 1617, in-12.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

4° *Vita et documenta S. Justini philosophi et martyris.* Douai, Balthazar Bellère, 1622, in-12. Les Bollandistes l'ont insérée dans les *Acta sanctorum, aprilis*, tome II, p. 108-119; ils y ont fait quelques changemens, et en ont retranché les hors-d'œuvre et ce qui regarde les ouvrages et la doctrine de St. Justin.

5° *Vita P. Camilli de Lellis, fundatoris Clericorum Regularium infirmis ministrantium scripta italicè à P. Sanctio Cicatello, latinitate donata à Petro Halloix S. J.* Anvers, 1623, in-12.

6° *Illustrium ecclesiæ orientalis scriptorum qui sanctitate juxtà et eruditione primo Christi sæculo floruerunt, et Apostolis convixerunt, vitæ et documenta.... Adjuncta sunt è Græcorum Menæo de iisdem sanctis viris Elogia græco-latina, ex ejusdem versione. Item notationes et quæstiones quædam, ad vitarum confirmationem et illustrationem pertinentes.* Douai, 1633, 1636, 2 vol. in-fol. Le premier volume a pour objet les écrivains de l'église d'Orient du premier siècle; dans le second, il est traité de ceux du deuxième siècle. Cet ouvrage est plein d'érudition et de recherches; on lui reproche cependant un défaut de critique, surtout à l'égard de St. Denis l'Aréopagite. Plusieurs vies de ces saints ont été insérées dans les *Acta sanctorum.* Le P. Halloix se proposait de donner plusieurs autres volumes à cet ouvrage; le 3° était déjà fort avancé en 1642, mais il n'en publia que la partie suivante :

7° *Origenes defensus, sive Origenis Adamantii Presb. Amatoris Jesu, vita, virtutes, documenta : item veritatis super ejus vitâ, doctrinâ, statu, exacta disquisitio... ad sanctissimum D. N. papam Innocentium X.* Liége, Henri et Jean Mathias Hovius, 1648, petit in-fol. Cet ouvrage est divisé en quatre livres. Dans le premier, l'auteur donne la vie d'Origène : dans le second il fait l'éloge de ses vertus : dans le

EFERUS - Recherches & Classification numériques

troisième, il trace un abrégé de sa doctrine sur le dogme et sur la morale ; et dans le quatrième, il entreprend l'apologie de sa conduite et de sa doctrine, et soutient la pureté de la foi d'Origène contre le sentiment de plusieurs conciles qui ont condamné cet auteur.

« Personne, dit Richard Simon (*Lettres choisies*, »1730, t. 1 p. 135), n'a défendu Origène avec plus »de zèle que le P. Halloix..... Mais ce jésuite n'est pas »assez modéré dans sa critique, où il avance bien des »faits, qu'il n'appuie sur aucunes preuves. S'il trouve »St. Epiphane opposé à ses sentimens, il dit librement »que *l'Histoire des Hérésies*, telle que nous l'avons »présentement, n'est point de ce père, ayant été in»terpolée par ses disciples, qui y ont ajouté plusieurs »choses absurdes et contraires à la vérité. Mais il était »aisé de juger que St. Epiphane, qui ne s'est pas assez »appliqué à discerner les actes faux d'avec les véri»tables, a fait un recueil peu exact. Halloix ne garde »pas plus de modération à l'égard de St. Augustin. Il »prétend que ce saint docteur, n'ayant pu lire ni exami»ner les livres d'Origène, qui étaient écrits en grec, a »été obligé de s'en rapporter au jugement des autres, »et principalement à celui de Théophile, patriarche »d'Alexandrie, ennemi déclaré du même Origène. »Sixte de Sienne est bien plus judicieux dans l'éloge »qu'il a fait de ce grand homme, où il éclaircit en »même temps plusieurs difficultés de ses ouvrages. »

Le P. Halloix fut rudement attaqué par Sinnich dans son *Peregrinus Jerosolymitanus ;* mais il trouva encore un adversaire beaucoup plus redoutable dans le savant cardinal Henri de Noris, qui publia contre lui : *Dissertatio historica de Synodo V OEcumenicâ, in quâ Origenis ac Theodori Mopsuesteni, pelagianæ scholæ doctorum, justa damnatio exponitur, et Aquileïense Schisma describitur ;* cette dissertation, qui est une histoire complète de ce concile tenu en 553, où ce

EFERUS - Recherches & Classification numériques

cardinal relève quelques erreurs du P. Halloix, et des autres jésuites, Lupus, Sirmond et Pierre de Marcâ, se trouve dans ses *Œuvres* imprimées en 1702, in-fol., à Amsterdam (Louvain).

8° *Commentarius in Evangelia quadragesimæ, complectens Expositionem litteralem et moralem.* Paris, 1658, 3 vol. in-fol.

9° *Lettre* du P. Halloix au P. Morin de l'Oratoire ; elle se trouve dans les *Antiquitates ecclesiæ orientalis*, etc., de cet auteur. Londres, 1682, in-12.

10° *Commentarius in epistolas duodecim S. Ignatii* (Antiocheni).

11° *Vita venerabilis viri Antonii de Winghe, abbatis Lætiensis.*

* 1656. BALEN (*Pierre*), né à Liége vers 1580; il annonça de bonne heure, pour la peinture, beaucoup de goût et des dispositions naturelles que fortifièrent et développèrent quelques disciples de Lombard, surtout Jean Ramaye qui l'admit parmi ses élèves. Il alla ensuite se perfectionner dans les Pays-Bas et en Italie. Après ces courses, il regagna les foyers paternels et épousa Marie Lombard, fille que le célèbre peintre de ce nom avait eue de sa troisième femme : elle lui donna un fils, nommé Lambert Balen, qui exerça la médecine à Liége.

A l'exception du tableau représentant la *Sainte Trinité*, qui est dans le chœur de l'église de St.-Christophe à Liége, Pierre Balen ne peignit que de *petits morceaux.*

En 1626, il entra, en qualité de voyageur, dans la *Société des maîtres de l'hôpital de St.-Jacques*, situé près du pont d'Avroy à Liége. Cette société était alors composée de 24 personnes, dont une moitié était de voyageurs, et l'autre, de bourgeois de cette ville; ils avaient l'administration de cet hôpital, pour lequel

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Gérard Douffet entreprit le *portrait de St. Jacques*, en 1656 : cet habile peintre fit la tête de ce saint, d'après le dessin de Balen qui vivait encore alors ; ce qui n'est pas un moindre éloge pour ce dernier.

1657. BOUCHY (*Philippe*), né en 1574, à Chièvres, petite ville du Hainaut, d'où il prit le surnom latin *Servius*. Après avoir achevé ses études, il reçut les ordres sacrés; mais en 1600, il entra dans la compagnie de Jésus, où il avait un oncle, *Jean de La Haye*. Il fut pendant dix ans préfet du collége des humanités à Liége. Il y dirigea aussi l'une des *solidarités*, ou congrégations de la Vierge, et mourut dans cette même ville, le 9 février 1657. On a de sa façon :

1° *Les larmes de Parthénophile séchées, ou Reconfort des ames dévotes à la Sainte Vierge.* Liége, 1636, in-12.

2° *Le Reconfort des ames désolées, en forme de conférences, ou devis spirituels.* Liége, 1637, in-12; item, avec des augmentations ; ibid. Baud. Bronckart, 1645, in-12.

3° *Le conseil d'Estat, ou direction pour connaître l'estat, dans lequel Dieu veut sauver un chascun.* Liége, 1637, in-12.

4° *Traité de la charité fraternelle.* Liége, Christian Ouwerx, 1638, in-16.

5° *L'art de bien mourir.* Liége, 1639, in-16.

6° *L'ami fidèle jusqu'à la mort, ou la manière de disposer le malade à bien mourir.* Liége, Baudouin Bronckart, 1639, in-16; id. Liége, 1650, in-16, en latin. Liége, Baudouin Bronckart, 1642, in-16. Anvers, 1649, in-24, 4° édition. Liége, 1652, in-16, 5° édition. Liége, Bertin Hoyoux, 1665, in-16. Ce petit livre est bien fait, il montre de la part de l'auteur, beaucoup d'expérience dans la conduite des ames.

7° *Diva Tungrensis Hanno-Belgica, sive imaginis ejus*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Tungros Hannoniæ mira per Angelos deportatio, etc., Liége, Baudouin Bronckart, 1651, in-16, dédié à Maximilien Henri de Bavière, évêque-prince de Liége.

8° *Divæ Serviæ Hanno-Belgicæ, sive miraculorum ab eâ patratorum Florilegium.* Liége, Baudouin Bronckart, 1654, in-4°.

* 1659 FRANCHIMONT (*Mathias*), prêtre et bénéficier de l'église cathédrale de Liége, est l'auteur d'une *vie de St. Lambert* en 43 *odes*. Ce poème qui n'est pas sans mérite, a été imprimé à Liége, en 1659, par la veuve Léonard Streel. Dans la strophe suivante, l'auteur nous peint St. Lambert saisissant une épée, en voyant sa maison assaillie par Dodon, frère de la belle Alpaïde, mais s'abandonnant bientôt à la providence, après avoir jeté son arme pour aller se prosterner aux pieds des autels :

. . . . . sed generosior
Ac motus subitus increpans, memor
Se non vivere militem,
Demisit gladii fulmina noxii.
Heu stragem ! bipatentibus
Portis irruitur, luctificâ cadunt,
Pro Christo, nece, victimæ, etc.

1659. HORION (*Alexandre de*), peintre, né à Liége vers la fin du 16e siècle. Il s'adonna particulièrement au portrait : il sut se concilier l'estime de ses concitoyens et eut le bonheur, ainsi que Jean de Bologne, de leur plaire longtemps. On ambitionnait d'être peint par cet artiste ; aussi eut-il bientôt, par ce moyen, acquis une fortune considérable. Ses portraits cependant ne peuvent entrer en comparaison avec ceux de Gérard Douffet ; ils sont, en général, assez ressemblans, bien dessinés, mais peu animés. Il les accompagnait ordinairement de bordures et de beaux ornemens : ce qui, peut-être, n'a pas peu contribué à les faire re-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

chercher dans le temps avec empressement. Alexandre de Horion ne s'est pas toujours borné à ce genre de peinture. Il laissa, entr'autres, deux tableaux d'un genre plus élevé, dont l'un existe encore dans l'église de St.-Servais de la ville de Liége, et l'autre, dont le sujet est la *Résurrection des morts*, était placé dans l'église du couvent de S^te^-Claire de la même ville. Ce peintre a été enterré, près de ce tableau, dans cette dernière église, où l'on voyait sa pierre sépulcrale, ornée de ses armes. Il mourut en 1659.

* 1659. LAMBOY (*Guillaume de*), baron de Corthesheim et d'Arnau, comte du St.-Empire, seigneur de Dessener, de Wintershoven et de Neuschlos, et feld-maréchal des armées de l'empereur, reçut le jour de *Guillaume de Lamboy* et de *Marguerite de Méan*. Sa famille était l'une des plus nobles et des plus anciennes du pays de Liége. Dès sa plus tendre jeunesse, il manifesta un goût décidé pour la profession des armes. Le récit des conquêtes de l'empereur Ferdinand II, au commencement de son règne, attristait Lamboy, dans l'appréhension que ce prince n'eût plus d'ennemis à combattre, lorsque l'âge lui permettrait de s'attacher à son service.

En 1635, les Espagnols, après avoir surpris Trèves, en avaient enlevé l'archevêque et l'avaient mené prisonnier en Flandre, parce que cet électeur s'était mis depuis peu de temps sous la protection de la France. Le cardinal de Richelieu, dans son désir d'abaisser la maison d'Autriche, saisit cette occasion de lui déclarer la guerre. Il se ligua, à cet effet, avec les états protestans de l'empire, la Suède et la Hollande contre l'empereur et le roi d'Espagne.

Le jeune Lamboy était à peine parvenu à sa quatorzième année, qu'entendant parler de cette guerre depuis plusieurs années et désirant s'y signaler, il passa

EFERUS - Recherches & Classification numériques

au service de l'empereur : ses parens pressés par ses instances, lui permirent d'aller en Allemagne, alors le théâtre de la guerre. Il fit les deux premières campagnes en qualité de volontaire. Son application à remplir ses devoirs, sa fermeté, sa patience et sa bravoure lui méritèrent une lieutenance dans un régiment de dragons; peu de temps après, il obtint une compagnie dans le même régiment.

Parvenu par ses talens au grade de général, il fut envoyé, conjointement avec le duc de Lorraine, au secours de la ville de Dôle, assiégée par le prince de Condé. Lamboy poursuivit ensuite ce prince en Bourgogne, et ravagea sous ses yeux cette province, sans que celui-ci osât s'y opposer. En 1638, il fit lever le siége de St.-Omer, alors investie par le maréchal de Châtillon.

Le duc de Weimar avait ouvert la campagne par la prise de Seckingen et de Lauffembourg, et venait d'ouvrir la tranchée devant Rhinfeld, lorsque les impériaux commandés par quatre généraux, le duc de Savelli, Jean de Weert, Goeutz et Sperniter, marchèrent au secours de la place assiégée. Weimar les prévint, et après un deuxième combat, il les surprit et les fit prisonniers tous les quatre : il s'avança ensuite contre Brisac. L'empereur résolu de sauver, à tout prix, cette dernière place, qui devenait entre les mains des Français, la clef de l'Allemagne, une barrière contre les entreprises des Impériaux sur la France et un obstacle aux secours que l'empire envoyait aux Espagnols dans les Pays-Bas, donna ordre au général Lamboy de marcher au secours de Brisac, avec toutes les troupes qu'il pourrait rassembler; ce qu'il fit avec tant de promptitude et d'habileté, qu'il fut sur le point de délivrer cette place assiégée par Weimar, sans l'arrivée du vicomte de Turenne et du comte de Guébriant. L'empereur, pour le récom-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

penser de sa belle retraite, au milieu de circonstances si difficiles, le nomma feld-maréchal.

Le siége d'Arras formé par les Français en 1640, fournit à Lamboy une occasion de donner de nouvelles preuves de son intrépidité et de sa valeur. Le roi d'Espagne dont il s'était concilié l'estime depuis la levée du siége de Dôle, lui confia le commandement de ses troupes, pour l'opposer aux entreprises de la France, et le chargea de secourir Arras, assiégée par les maréchaux de Chaulnes, de la Meilleraye et de Châtillon sur lesquels il remporta quelques avantages : il mit en déroute toute la cavalerie française, fit prisonnier l'un des maréchaux, et tua un grand nombre d'officiers distingués.

L'année suivante (1641), Lamboy ouvrit la campagne par la réduction de la forteresse de Creuznac, qui fut suivie de la bataille de Sedan, où ce général, uni à Louis de Bourbon, comte de Soissons, et au prince Maurice de la Tour, ennemis jurés du cardinal de Richelieu, remporta une victoire signalée sur les Français commandés par le maréchal de Châtillon. Cette victoire fut suivie immédiatement de la prise de Donchéry-sur-Meuse et de la réduction de la ville d'Aire. L'empereur, pour récompenser tant de services, le nomma général d'artillerie.

Lamboy se disposait à prendre ses quartiers d'hiver, lorsqu'il apprit que les Français réunis aux Hessois et aux Weimariens s'approchaient du Rhin. Résolu de les empêcher de pénétrer dans l'électorat de Cologne et dans le pays de Juliers, il s'avançait vers eux à grandes journées, mais il reçut ordre de s'arrêter et de n'en venir aux mains, que lorsqu'il aurait reçu un renfort de nouvelles troupes. L'ennemi profita de ce contretemps pour passer le Rhin et venir assiéger Ordingen, qui se rendit sans résistance. La reddition de cette place fut suivie d'une bataille qui eut lieu le 14 janvier 1642, assez près de Kempen. Lamboy,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

après avoir eu trois chevaux tués sous lui, accablé par le nombre, fut vaincu et fait prisonnier avec les généraux Mercy, Vehelen et un grand nombre d'officiers.

Rendu peu de temps après à la liberté; il rejoignit son armée, l'augmenta de 8,000 hommes et s'avança vers l'Allemagne sur la fin de novembre 1643, dans le dessein de faire lever le siége de Rothweil; mais elle venait de se rendre au maréchal de Guébriant. Le comte de Rantzau, après la mort de ce maréchal, étant demeuré chargé du commandement général de l'armée française, l'avait conduite en Souabe pour y prendre ses quartiers d'hiver aux environs de Tuthlingen. Le duc Charles de Lorraine, le comte de Mercy, Jean de Weert et le feld-maréchal Lamboy, combinant leurs forces, marchèrent contre les Français, les surprirent dans leur camp, firent prisonniers de guerre tous les officiers-généraux, près de 6,000 soldats, enlevèrent toute l'artillerie et le bagage : cinq à six mille cavaliers seulement échappèrent à ce désastre et se retirèrent en deçà du Rhin.

En 1644, les Français cherchant à s'emparer de Gravelines, les généraux Picolomini, Beck et Lamboy firent diverses tentatives pour sauver cette place assiégée par le duc d'Orléans et bloquée par mer par l'amiral Tromp; mais elle se rendit après quatre assauts et 48 jours de siége. La reddition de Gravelines eût entraîné celle de plusieurs autres places, si les généraux des troupes confédérées n'avaient eu la précaution de faire creuser un canal à Mardyck et d'y faire construire quantité de forts et de redoutes.

La fortune continua les années suivantes à favoriser les armes de France et ne changea de parti qu'en 1647. Armentières, Cassel, Béthune, Mardyck, Dunkerque, Courtrai et quelques autres places furent enlevées aux Espagnols, dont les forces se trouvaient

EFERUS - Recherches & Classification numériques

malheureusement bien inférieures à celles de leurs ennemis. Le duc de Lorraine, Picolomini, Lamboy et Beck tentèrent en vain de sauver Dunkerque ; leur armée, qui n'était composée que de 25,000 hommes, se trouvait hors d'état de faire tête aux forces combinées de la France et de la Hollande.

Désirant vivement arrêter les progrès que ces deux puissances faisaient dans les Pays-Bas, et renforcer l'armée espagnole, la cour de Madrid détermina celle de Vienne à envoyer en Flandre l'archiduc Léopold avec un corps d'armée. Ce prince secondé du feld-maréchal Lamboy pour lequel il avait une estime particulière, ouvrit la campagne par le siége d'Armentières. Cette place, malgré l'opiniâtre fureur avec laquelle Du Plessis Bellicum, qui en était gouverneur, se défendit, ne put soutenir que treize jours de tranchée ouverte. Une médaille où l'on voyait quantité d'armes en pièces, avec cette légende : *Les Français n'ont plus d'armes entières*, fut destinée à perpétuer la mémoire de cette glorieuse conquête, à laquelle Lamboy eut la meilleure part.

Landreci eut le même sort qu'Armentières : le marquis d'Endecour, qui en était gouverneur, fut contraint de capituler après 20 jours de siége. Dixmude opposa encore moins de résistance, et se rendit après quatorze jours de siége, presqu'à la vue de l'armée française qui marchait à son secours.

La campagne de 1648 fut un mélange de bons et de mauvais succès pour les troupes espagnoles commandées par le feld-maréchal Lamboy et le comte de Fulsadagne, sous les ordres de l'archiduc Léopold : elles s'emparèrent de Courtrai, de Furnes, du château de Serres et de quelques autres places ; mais elles furent cruellement battues à la bataille de Lens, où elles perdirent 7 à 8,000 hommes et 1500 prisonniers, au nombre desquels se trouvaient le général

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Beck, le prince de Ligne et le comte de St.-Amour, le feld-maréchal Lamboy y reçut deux blessures et eut un cheval tué sous lui.

Durant tout le temps que dura la guerre entre la France et l'Espagne jusqu'à la paix des Pyrénées, conclue le 7 novembre 1659, Lamboy donna des preuves continuelles de son habileté et de sa valeur. Il sut, au milieu du bruit et du tumulte des armes, allier la pratique des vertus chrétiennes avec celles qui forment les héros selon le monde. Chéri des soldats dont il avait gagné l'affection, parce qu'il les traitait comme ses enfans, il en était tout à la fois craint et révéré pour la sévérité dont il punissait toutes les fautes qui se commettaient contre la piété et la religion; aussi, le libertinage et la licence étaient-ils bannis des armées qu'il commandait, par le soin qu'il prenait de punir le vice et de récompenser la vertu.

* 1659. DUBOSC DE MONT-ANDRÉ, historien. Il consacra la plus grande partie de sa vie à l'étude de l'histoire du pays de Liége. Il nous apprend lui-même qu'il avait écrit les *Vies de St. Servais, de St. Remacle et de St. Hubert*, et qu'il se proposait de composer *toute l'Histoire des évêques de Tongres et de Maestricht*, dont il espérait *faire bientôt suer la presse;* mais cet ouvrage n'a point vu le jour. Il entreprit la *Vie de St. Walbodon*, dont le corps avait été exposé, vers le milieu du 17e siècle, dans l'abbaye de St.-Laurent près de Liége, à la vénération du peuple, pour satisfaire le désir des ames pieuses de connaître l'histoire de ce saint. On a de lui :

1° *Le courtisan chrétien, immolé en victime d'Etat à la passion de la cour, ou Saint Lambert, sacrifié pour les intérêts de l'honneur conjugal.* Liége, veuve Léonard Streel, in-4°.

Dubosc a dédié cet ouvrage aux chanoines de l'église

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de Liége ; il semble y vouloir excuser les amours du roi Pepin et d'Alpaïde : « N'est-ce pas, dit-il, à la fé»condité de ce beau crime que la France est redevable »des deux dernières lignées des rois qui l'ont gouver»née ? Et n'est-ce pas cette mère qui a enfanté le »noble et illustre chapitre dont vous êtes aujourd'hui »les dignes membres ? » L'abbé de Tello a critiqué sévèrement Dubosc de Mont-André, dans la *Vie de St. Lambert* qu'il a publiée à Liége, en 1722.

2° *Mémoires historiques et politiques* concernant la maison d'Autriche ; ils sont cités par le P. d'Avrigni, jésuite, dans *ses Mémoires pour servir à l'Histoire universelle.*

* 1659. BRACHELIUS (*Adolphe*), est l'auteur d'un ouvrage, plein d'intérêt pour l'histoire de son temps, qui a pour titre : *Adolphi Brachelii historiarum nostri temporis rerum*, etc., imprimé en 1659.

1660. DOUFFET (*Gérard*), peintre, né à Liége, le 16 août 1594. Sa bouillante vivacité empêcha les progrès qu'il eût pu faire dans les lettres, s'il eût voulu en faire une étude sérieuse ; mais à peine eut-il appris les élémens de la langue latine, que ses parens se virent obligés de le retirer du collége, où il s'était bien moins occupé de ce qui était contenu dans ses livres, qu'à les remplir de différentes figures qu'il traçait, de façon à faire conjecturer qu'il deviendrait un jour un très-habile peintre. On le plaça chez Jean Taulier, peintre à Liége, lequel pour éprouver la vocation de son nouveau disciple, jugea à propos de l'employer à tout ce qui était le plus capable de lui donner du dégoût pour la profession qu'il voulait embrasser.

Douffet, loin de se rebuter, s'appliqua avec tant d'ardeur qu'il surpassa bientôt tous ses compagnons ; mais son inconstance ne lui ayant pas permis de demeurer longtemps chez son premier maître, il le quitta pour

EFERUS - Recherches & Classification numériques

aller à Dinant où il se plaça chez un peintre nommé Perpète. Celui-ci, après avoir vu travailler le jeune Douffet, jugea qu'il n'avait rien à lui apprendre; et quoiqu'il eût pu tirer de son élève de grands services, sacrifiant son intérêt particulier à l'avancement de notre jeune Liégeois, il écrivit à ses parens pour les informer des heureuses dispositions de leur fils, et pour les engager à lui donner un maître, qui, par son habileté, fût en état de le perfectionner dans un art pour lequel il paraissait avoir un génie particulier. L'avis de Perpète fut suivi.

Le célèbre Rubens, qui en 1609, était revenu d'Italie à Anvers, fut prié de recevoir Douffet au nombre de ses élèves. Sous la discipline d'un si grand maître, il fit de si rapides progrès, qu'au bout de deux ans d'apprentissage, il peignit quelques morceaux qui méritèrent l'approbation des plus habiles connaisseurs.

Notre jeune artiste charmé de pouvoir rendre ses parens témoins du fruit de ses études, revint à Liége, où il débuta par un tableau de Judith, qui fut exposé dans l'église de St.-Martin, et acheté un assez grand prix par Arnould de Sélys, chanoine de la cathédrale de Liége. Il fit ensuite un autre tableau, représentant *Prométhée dévoré par un vautour*, qui fut très-applaudi.

Dans le désir de se perfectionner dans son art, Douffet, alors âgé de vingt ans, partit pour l'Italie, en 1614. Il se rendit à Rome, et y demeura sept ans. Parcourant un jour la galerie de Médicis, dont il admirait les beautés, il eut le bonheur d'y faire la connaissance du peintre du cardinal de Médicis qui, charmé de la solidité du jugement et des connaissances de l'artiste liégeois, lui accorda son estime, et lui promit un emploi qui lui donnerait la facilité de voir tout ce que Rome renferme de beau et de curieux en fait d'antique.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Le nouvel ami de Douffet ne s'en tint pas là, il se fit encore un plaisir de le conduire et de l'accompagner dans les réunions où les peintres les plus renommés venaient discuter sur tout ce qui concernait la perfection de leur art. Le fruit que Douffet retira de ces doctes entretiens surpassa son attente, et il avouait qu'ils lui avaient été plus profitables que plusieurs années d'étude. Le plus grand bien qu'il en retira, c'est que les discours de ces grands maîtres de l'art lui inspirèrent du goût pour les belles-lettres et différentes sciences qu'il avait négligées, n'en comprenant pas l'utilité. L'étude de la poésie, de l'histoire et de la philosophie occupa dès lors une partie de son temps, tandis qu'il employait l'autre à tirer des copies des meilleurs originaux, ou à peindre des *portraits*, ce en quoi il réussissait parfaitement : ce seul talent lui eût suffi pour le faire vivre dans la prospérité et l'abondance, s'il eût été aussi avide d'amasser des richesses qu'il était passionné pour la gloire. Les louanges et les applaudissemens semblaient borner tous ses désirs, et lui tenaient lieu de récompense : il n'y avait que le besoin seul qui put le forcer à travailler pour le gain.

Après un séjour de sept ans à Rome, il résolut, avant de quitter l'Italie, d'aller visiter les curiosités de la ville de Naples. Il fit le voyage par mer avec un de ses amis, mais une tempête horrible assaillit le navire sur lequel il s'était embarqué, et le força d'aborder à Malte. Il fit quelque séjour dans cette île, et revint à Rome, où il acheva plusieurs travaux laissés imparfaits. Un ecclésiastique liégeois, nommé Lambertin, lui acheta un de ses tableaux et le pria de donner la dernière main à un autre. Il fit en petit, le *portrait* de dom Fabio, dont la tête, quoique grosse comme une fève, était d'une ressemblance frappante ; il en fit présent à un seigneur romain.

Douffet ayant terminé ses affaires, partit de Rome

EFERUS - Recherches & Classification numériques

avec Tilman Voot de Trixhe et Michel Houbart, ses deux meilleurs amis et ses compatriotes, qui tous les deux cultivaient aussi la peinture : le premier de retour à Liége se fit jésuite, et peignit plusieurs tableaux pour l'église des Jésuites de Liége, entr'autres, l'*Apparition* de la Ste. Vierge à St. Jacques, et les *portraits* de quelques saints de la Société.

Chemin faisant, le hasard les conduisit à un magnifique château dont le concierge leur montra toutes les curiosités, entr'autres, un *portrait en petit* qu'il leur vanta comme un chef-d'œuvre. Douffet se contentant d'abord de le regarder sans le louer, le concierge lui fit sentir son ignorance; mais sa surprise fut extrême, lorsque notre peintre s'en avoua l'auteur. Malgré les plus vives instances du concierge tout émerveillé, Douffet et ses deux compagnons continuèrent leur route, et arrivèrent à Pesaro, où Houbart tomba malade : à peine eut-il repris des forces qu'il se remit en marche; quelques jours après il retomba de nouveau; ne pouvant plus suivre ses amis, ceux-ci le quittèrent après avoir partagé avec lui leur petit trésor, et lui promirent de l'attendre à Venise.

Durant le voyage, notre artiste donna une preuve bien touchante de sa confiance dans la divine providence et de sa charité pour les pauvres; car, ayant rencontré, sur les bords du golfe de Venise, un vieillard couvert de haillons, il lui donna sans hésiter le seul *Jules* qui lui restait. Une pareille action ne resta pas sans récompense : s'il faut en croire l'auteur des *Délices du pays de Liége*, il n'eut pas fait un quart de lieue, qu'il aperçut sur le sable une *pièce de quatre Jules*, qui lui fournit les moyens d'arriver à Venise.

N'ayant plus d'argent, Douffet et de Trixhe étaient dans le dernier embarras, ne sachant plus comment subsister dans cette grande cité, lorsque le bonheur leur fit rencontrer un généreux Liégeois, Pierre des

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Ursins, auquel ils firent connaître leur situation déplorable. Des Ursins charmé de trouver l'occasion d'obliger deux de ses compatriotes qu'il estimait, les conduisit dans une auberge, les y régala, et se porta caution pour toutes les dépenses qu'ils y pourraient faire. Dès le lendemain, il leur procura de l'occupation. Douffet fut prié par un riche négociant flamand, très-habile connaisseur en peinture, de faire son portrait. Ce négociant, qui s'était déjà fait peindre plusieurs fois par les meilleurs maîtres d'Italie et des Pays-Bas, fut enchanté du travail de Douffet, et avoua qu'aucun d'eux n'avait aussi bien réussi que l'artiste liégeois. Dès lors, sa réputation fut telle à Venise, qu'un grand nombre de seigneurs s'empressèrent à l'envi de posséder quelques morceaux de son pinceau.

Le désir de revoir sa patrie, après une absence de huit années, lui en fit reprendre le chemin, en 1622, dès que l'hiver fut passé. A peine fut-il arrivé à Liége, qu'il s'y vit surchargé d'occupations, les personnes les plus distinguées du pays désirant se faire peindre par lui. Les tableaux qu'il peignit à son retour à Liége, furent si universellement applaudis, que, lorsque l'electeur Palatin forma sa magnifique galerie de peinture à Dusseldorf, il n'épagna rien pour en acquérir les morceaux les plus considérables.

Douffet avait aimé, avant de partir pour Rome: Catherine Dardespine dont il était aimé également : il l'épousa à son retour, et en eut un fils, Gérard Douffet, grand amateur d'architecture. Notre artiste sut par son talent et ses qualités, se concilier l'estime et la bienveillance de Maximilien-Henri de Bavière, évêque de Liége. Des manières polies, un esprit vif et enjoué qui lui faisait répandre des graces sur tout ce qu'il disait, un désintéressement parfait, lui gagnèrent l'amitié et la confiance de tous les courtisans du prince.

Ce peintre était libéral et désintéressé, ne blâmant

EFERUS - Recherches & Classification numériques

personne et n'abaissant jamais les ouvrages de ses confrères; il se faisait au contraire un plaisir de louer tout ce qu'il y rencontrait de bon. Il se lia d'une étroite amitié avec Bertholet Flémalle et Gérard Goswin. Il parvint à la fin de ses jours sans avoir fait d'épargnes. La gloire et non l'argent le guidait dans ses travaux. Il méditait longtemps les sujets qu'il voulait traiter et composait lentement. Le maniement trop assidu du pinceau le mettait dans un état d'épuisement et d'affaissement qui faisait craindre pour sa vie ; aussi la faiblesse de sa santé le forçait-elle souvent d'avoir recours au repos. Les violentes douleurs de goutte dont il fut tourmenté les dernières années de sa vie, ne lui firent rien perdre de sa tranquillité d'esprit. Douffet aimait le séjour de la ville de Liége; il avait sa demeure dans la rue d'Amay, où il était logé commodément. Cet habile artiste mourut l'an 1660, à l'âge de soixante-six ans; il a été enterré dans l'église des PP. Dominicains de Liége. L'auteur du livre intitulé : *Les Tableaux parlans du peintre Namurois.* (Namur, 1658, in-12), nous le peint en ces vers :

N'oubliez pas Douffet; esprit ingénieux,
Ses dessins sont hardis, ses traits sont précieux ;
Et cet autre Dameri, qui fait tant de merveilles,
Qu'il mérite les fruits de nos plus longues veilles.

Gérard Douffet excellait également dans le *portrait* et dans l'*histoire*. Ses attitudes sont bien *choisies*, ses airs de tête d'une variété admirable; son coloris est d'une *grande douceur*. Ses principaux ouvrages sont :

1° Une *Invention de la Ste. Croix*, morceau magnifique qui lui fut acheté cent pistoles par dom Charles Hardy, religieux de l'abbaye de St.-Laurent de Liége. On lit au-dessous les paroles suivantes : *Amor et delicia generis humani Crux*. Ce tableau est en général très-recommandable pour la *composition*, le *dessin*, la

EFERUS - Recherches & Classification numériques

touche hardie et la *force d'expression :* il serait parfait dans toutes les parties, si celle du coloris était portée au même degré. Jean Guillaume Joseph, prince de Bavière, duc de Neubourg et électeur Palatin, qui avait réuni à Dusseldorf, une riche collection de tout ce que la France, les Pays-Bas et l'Italie avaient produit de plus beau en fait de peinture, acheta ce tableau 8,000 florins.

2° *Le pape Nicolas V, visitant la grotte où le corps de St. François d'Assise avait été déposé.* Ce morceau est d'une *grande composition;* le sujet en est *bien amené* et *bien caractérisé.* On serait tenté de croire que Douffet a puisé le motif de son travail dans la description du P. Valentin Marée. L'électeur Palatin acheta ce tableau pour la somme de 11,000 fls. Ce tableau fut acheté en 1627, par Charles Caroli, qui le consacra à la mémoire de son épouse, Aleyde Gabrielle, morte à Liége le 25 septembre 1625. M^r^ de Pigage a donné une *description très-détaillée* de ces deux grandes pièces, qui se conservent dans la galerie de Dusseldorf, n^os^ 39 et 65.

3° *Le martyre de Ste. Catherine;* il représentait cette sainte attachée à une roue et déchirée en morceaux; deux volets peints en dehors et en dedans accompagnaient ce chef-d'œuvre : sur le premier, on voyait Ste. Catherine représentée sous la figure d'un agneau, entraînée avec violence par un bourreau et conduite au pied d'un autel pour y être immolée en l'honneur des faux dieux : sur le second volet, on la voyait assise au milieu des docteurs et des sacrificateurs, disputant avec eux sur la religion. Sur le revers de ces deux volets, étaient peints, de grandeur naturelle, Waltère de Liverlo et Jeanne Des Fossés son épouse, qui avaient commandé ce tableau à Douffet, en 1640, pour l'église paroissiale de Ste.-Catherine, à Liége; ce tableau a été la proie des flammes lors du bombardement de cette ville, en 1691.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

4° Une *Adoration des bergers*, ou la *Naissance de Jésus à Bethléem.*

5° Une *Institution du sacrement de l'Ordre.*

6° Une *Descente de croix.* Ce tableau qui est rempli de beautés, se voyait dans l'église de l'abbaye de Cornelis-Munster.

DOUFFET (*Gérard*), fils du précédent, avocat; il s'appliqua moins aux sciences qui convenaient à sa profession qu'à l'architecture pour laquelle il était passionné. Il poussa si loin la manie de bâtir qu'il s'y ruina entièrement, et ne subsista jusqu'à la fin de ses jours qu'à l'aide d'une pension qui lui fut accordée par le conseil privé du prince-évêque de Liége.

1660. DEFRAISNE (*Pierre*), orfèvre et graveur, né à Liége en 1612. Son père était un bon orfèvre qui travaillait avec goût, et sa mère était la fille de Pierre Zutman qui exerçait la même profession. Après avoir fait ses premières classes, le jeune Defraisne reçut des leçons de dessin de son père. Il voulut ensuite joindre à la pratique de son art, tout ce qui pouvait en étendre les progrès et l'utilité; il n'épargna donc rien pour améliorer les talens que la nature lui avait si libéralement dispensés. Il fit divers voyages dans des villes riches et opulentes de France, pour se perfectionner dans la ciselure. Il passa de là en Italie et séjourna quelque temps à Rome où il se lia d'amitié avec l'un des plus habiles sculpteurs de son siècle, François Quesnoy, Flamand, homme autant décrié pour son libertinage, que célèbre par son talent; mais Defraisne profita de ses leçons, et apprit de lui à réussir dans les trytons, les satyres et les enfans, sans avoir le malheur de se laisser corrompre par la contagion de ses exemples. Aux leçons d'un pareil maître sous lequel il fit de grands progrès dans son art, il s'adonna à l'étude de l'antique.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Il revint à Liége en 1641, et perdit, après quelques années de mariage, une femme qu'il aimait beaucoup. Il se remaria avec la fille de Renier Houbar. Les premiers ouvrages qu'il fit depuis son retour dans sa patrie, furent : 1° un *bassin* et une *aiguière*, qui lui furent commandés par Tintenier, membre des états-généraux : il fut si charmé du travail de l'artiste liégeois, qu'il fit présent de ces chefs-d'œuvre aux états-généraux; ceux-ci, bientôt après, envoyèrent ces deux morceaux au roi de France, qui les loua beaucoup; un *vase* dont l'anse était surmontée d'une figure d'homme contemplant la liqueur dont ce vase était rempli et semblait vouloir s'y noyer ; 3° un autre *vase* travaillé dans le même goût, représentant un serpent qui, attiré par l'odeur d'une liqueur enchanteresse , paraissait faire des efforts pour pouvoir parvenir jusqu'à l'embouchure du vase et y plonger sa tête.

Sa réputation se répandit bientôt dans les Pays-Bas, la Hollande, la France et l'Allemagne, et parvint jusqu'en Suède, où la reine Christine, qui savait distinguer le génie, le fit venir avec son épouse, et le retint pendant sept ans. Durant son séjour à Stockholm , Defraisne fit quantité de portraits en médailles, qui lui valurent de riches présents de la part des principaux seigneurs et des premières dames de la cour. Les amateurs conservaient encore à Liége, au commencement du 18° siècle, de ces portraits modelés et jetés en plâtre.

La reine Christine abdiqua en 1654, et Defraisne revint à Liége. Cette princesse, passant par les Pays-Bas, voulut revoir Defraisne qui s'empressa de l'aller trouver à Bruxelles : elle l'y reçut avec distinction, lui montra une cassette remplie de diamans et exigea qu'il en choisît vingt-huit dont elle lui fit présent. Le *gobelet d'argent* dont se servait cette princesse,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

était l'ouvrage de notre artiste, qui l'avait ciselé avec *tant d'industrie et de charmes*, qu'on le citait comme son chef-d'œuvre.

On voit encore aujourd'hui, de Pierre Defraisne, dans l'église cathédrale de Liége, une *arche d'alliance* ou un vaisseau de cuivre doré que présenta, en 1633, Jean Tabollet à l'église de St.-Lambert dont il était chanoine. On la regarde comme la principale de ses pièces, *toute simple qu'elle est.* Ce vaisseau repose sur quatre pieds d'argent.

Malgré la fortune que cet artiste avait acquis par ses travaux, il ne voulut rien relâcher de son ardeur pour le travail; sa trop grande application avança le terme de ses jours. Il mourut à Liége, en 1660, âgé seulement de 47 à 48 ans.

1660. WENDELIN ou VENDELIN (*Godefroid*), géomètre et astronome, naquit le 6 juin 1580, à Herck, ville de la principauté de Liége, au comté de Looz. Placé dès son enfance sous la direction d'un habile maître, Henri Alen, il fit de rapides progrès dans les lettres. A treize ans, il composait des *iambes* dont un poète plus âgé aurait pu se glorifier. Il fit sa rhétorique à Tournai, sous les Jésuites, et sa philosophie à Louvain. Malgré son penchant pour les sciences qui commençait à se manifester, il ne cessa pas de cultiver les lettres, et dans ses loisirs il apprit l'hébreu. Un de ses condisciples lui persuada de l'accompagner à l'Université de Prague; mais il tomba malade à Nuremberg, et le manque d'argent l'obligea de revenir dans sa famille.

Le désir d'acquérir des connaissances le conduisit en France; il s'arrêta quelque temps à Lyon, où l'on sait qu'il exerça l'emploi de correcteur dans une imprimerie. Il partit pour Rome, en 1600, avec des pélerins qui s'y rendaient pour gagner les indulgences du

EFERUS - Recherches & Classification numériques

jubilé. Après avoir rempli ses devoirs de religion, il visita les principales villes d'Italie, revint en France par Marseille, et établit à Digne une école qui fut assez fréquentée.

Valère André, et après lui les biographes des Pays-Bas, disent que Wendelin eut l'avantage de compter au nombre de ses élèves le célèbre Gassendi, mais le P. Bougerel a démontré que cette assertion était inexacte.

Wendelin retourna en 1604 dans sa patrie, d'où il revint presque aussitôt à Paris; et s'étant chargé de l'éducation des enfans d'André Arnaud, il partagea son temps entre les soins qu'il leur devait et l'étude de la jurisprudence. Dès qu'il eut achevé ses cours, il se fit recevoir avocat au parlement de Paris, et parut au barreau avec distinction.

La mort de son père et de sa mère le força de revenir au pays de Liége, en 1612, pour régler ses affaires. Il résolut de s'y fixer, et ayant embrassé l'état ecclésiastique, il fut pourvu de la cure de Herck, au comté de Looz, lieu de sa naissance.

Passionné pour les sciences, il contribua de tout son pouvoir à les propager dans les Pays-Bas. Il ouvrit à Herck une école où il donna lui-même des leçons; aidant de ses conseils et de ses livres tous ceux qui recouraient à ses lumières, ou avaient le désir de s'instruire.

Wendelin entretenait une correspondance suivie avec les savans les plus distingués de la France et de l'Italie, tels que Gassendi, Peiresc, Mersenne, Petau, Naudé, Riccioli, etc.; et ce fut à sa prière qu'en 1636, Gassendi répéta la mesure du *gnomon* de Pythéas, et détermina la hauteur méridienne solsticiale du soleil à Marseille, pour s'assurer de la variation de l'obliquité de l'écliptique.

En 1635, il fut nommé chanoine du chapitre de Condé par l'infante Isabelle-Claire-Eugénie. Les re-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

venus de ce bénéfice qu'il n'avait point sollicité, lui procurèrent les moyens de s'appliquer à l'astronomie avec une nouvelle ardeur. Les observations qu'il fit sur la lune l'occupèrent pendant plus de quinze ans. Il avait pris l'engagement de les pousser plus loin, mais il en fut détourné par les emplois dont il fut revêtu contre son gré. L'évêque de Tournai, l'ayant choisi pour secrétaire, le nomma bientôt après official et chanoine de sa cathédrale. Wendelin mourut, en 1660, doyen du chapitre de Rothnac, laissant la réputation d'un *esprit universel.*

Gassendi le regarde comme *un homme de bien et des plus savans de son temps.* Wendelin, dit Bailly, a beaucoup observé, mais particulièrement la lune, dont il considéra les taches et détermina les positions; cependant il ne lui fit point parcourir l'ellipse de Kepler : il lui donne bien un cercle, mais sans épicycle, et il explique ses inégalités par un balancement semblable à celui des pendules. Il eut aussi le tort d'établir que les jours sont égaux, malgré l'inégalité de la marche du soleil, dont le mouvement leur sert de régulateur.

Wendelin reconnut le premier la vérité de la loi de Kepler, relative aux satellites de Jupiter, et la confirma par ses propres calculs. Il établit d'une manière formelle la variation de l'obliquité de l'écliptique par la comparaison des observations modernes aux anciennes; enfin, et c'est ce qui doit lui faire le plus d'honneur, il a déterminé la parallaxe du soleil que l'on regardait comme inaccessible pour sa petitesse. (*Histoire de l'astronomie moderne*, 11, 158-62).

Sans avoir jamais tracé de cartes, Wendelin a rendu les plus grands services à la géographie; il a tenté d'en réformer le système dont il sentait toute l'imperfection; et l'on est surpris que Delisle n'ait pas profité de ses observations pour améliorer les cartes qu'il publia cinquante ans après lui. Les ouvrages de Wendelin sont :

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1° *Loxia, seu de obliquitate solis diatriba*, etc. Anvers, 1626, in-4° rare et intéressant. L'auteur en préparait, en 1644, une édition corrigée et augmentée qu'il avait l'intention de dédier aux magistrats de Marseille ; mais elle n'a point paru.

2° *De tetrady Pythagoræ epistolica dissertatio.* Louvain, 1627, in-4°.

3° *Aries, seu aurei velleris encomium.* Louvain, 1628, in-4°. C'est un poème en vers élégiaques.

4° *Censura et judicium de falsitate Bullæ Martini I papæ.* Bruxelles, 1643, in-4°, contre l'abbé de St.-Amand qui fondait son exemption sur cette bulle.

5° *Arcanorum cœlestium lampas paradoxa.* Bruxelles, 1643, in-12.

6° *Eclipses lunares ab anno* 1573 *ad annum* 1640 *observatæ, quibus tabulæ atlanticæ superstruuntur quarum idea proponitur.* Anvers, 1644, in-4°. Le P. Riccioli cite ces deux opuscules avec éloge, et regrette que d'autres occupations aient empêché Wendelin de continuer ses observations lunaires (Voy. *Almagest Novum.* 1, XXXV).

7° *De pluviâ purpureâ Bruxellensi.* Bruxelles, 1646, in-8°. Wendelin attribuait ce phénomène aux exhalaisons des mines de vitriol situées dans les environs de cette ville. *Cette observation,* dit Descartes, *est belle, d'un homme savant et de très-bon esprit ; je ne doute pas qu'elle ne soit vraie* (*Vie de Descartes* par Baillet, 11,285). Cependant ce phénomène, si Wendelin en eût deviné la véritable cause, aurait dû se renouveler. Peiresc avait expliqué d'une autre manière les pluies de sang.

8° *Leges salicæ illustratæ ; illarum natale solum demonstratum, cum glossario salico legum adventicarum.* Anvers, 1649, in-fol. L'auteur a dédié cet ouvrage à J. J. Chiffet ; et on le trouve ordinairement à la suite des *Vindiciæ Hispanicæ* dans les *Opera politica*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de ce savant médecin. La loi salique avait été publiée pour la première fois par J. B. Hérolde, dans les *Leges antiquorum Germanorum.* Bâle, 1557, in-fol. Wendelin n'a fait que reproduire le texte de cette édition, n'ayant point eu de manuscrit. Dans une dissertation préliminaire, il cherche à prouver que cette loi a été rédigée dans la Taxandrie, ou Campine liégeoise. Il y a des choses curieuses dans cet ouvrage ainsi que dans le *Glossaire;* mais Wendelin n'avait pas fait une étude assez approfondie de l'ancienne langue germanique, et les explications qu'il donne de différens mots obscurs ont paru ridicules à D. Bouquet (Voy. le *Recueil des historiens de France.* IV, Préf. V). La meilleure édition de la loi salique est celle que l'on doit à J. G. Eckhard.

9° *Epistola de calcedonio lapide seu gemma gnostica.* S. L. 1655, in-4°.

10° Des *Lettres* à Gassendi qui se trouvent dans le *Recueil des OEuvres de ce philosophe,* VI, 427 et suivantes; elles contiennent des particularités intéressantes.

Wendelin a laissé plusieurs ouvrages manuscrits sur l'astronomie, la chronologie et le déluge. Voy. la *Bibl. Belgica* de Foppens.

* 1660. LOUIS (*le Père*), prieur des Carmes de Liége, prédicateur ordinaire de Maximilien Henri de Bavière, évêque de Liége, cultiva la poésie française avec quelque succès. Ce poète manque parfois de critique, mais on ne peut lui refuser de la chaleur et de l'imagination. Des Hayons s'exprime ainsi, en parlant du P. Louis:

Beaux vers, saintes fureurs, agréables transports!
Prodigieux amas de brillantes merveilles,
Que je chéris vos doux efforts!
Et que l'éclat me plaît de ces illustres veilles!

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Il a laissé les fruits de sa verve dans les deux recueils suivans :

1° *Peintures sacrées du Temple du Carmel,* etc. Liége, 1669, petit volume in-4° orné de 26 figures dont tous les sujets sont tirés des vies des saints et des saintes du Mont-Carmel. Ces figures sont d'un burin élégant, précieux et fini : elles ont été gravées, d'après les dessins d'Abraham Diepenbecke, par Pierre Clouwet, par Lommelin, Vanlifebetten et par Richard Collin, artiste liégeois d'un mérite distingué. Notre poète dans son épitre dédicatoire adressé à Maximilien Henri de Bavière, électeur de Cologne et évêque de Liége, nous apprend que ce prince possède les éminentes qualités des *mortifiés*, des *extatiques*, des *savans*, des *zélés*, des *chastes*, des *prélats* et des *princes* dont il trace les portraits dans ses *Peintures sacrées*. Il le compare au soleil qui dissipe de ses rayons les épais nuages dont l'*envie* et la *rébellion* voudraient obscurcir son héros. Il prévient modestement ses lecteurs, dans un *avis*, qu'il n'a pas la vanité de croire qu'il est né poète ; il convient qu'il a beaucoup plus de peine *à tourner un vers* qu'à l'âge de seize ans, et que son ouvrage a été composé dans les momens qu'il a dérobés à ses *petits emplois de la chaire.*

Chacune des 26 figures contenues dans ce *recueil* est accompagnée d'un sonnet que le P. Louis adresse à la Ste. Vierge :

> Vierge que l'Eternel reconnaît pour sa mère,
> Qui parmi les beaux fruits de ta maternité,
> Conservant les trésors de la virginité,
> A conçu dans le tems ton époux et ton père.

La 1re estampe représente la mère de Dieu, parlant aux *enfans et successeurs du grand Patriarche Elie ;* elle leur dit :

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Rejetons animés d'une source féconde,
Qu'un éternel printemps fait sans cesse fleurir,
Que deux mille ans entiers n'ont pu faire périr.
Et dont la mort sera celle de tout le monde.....

La 3e représente Jésus, Marie et Joseph, visitant *personnellement* la montagne du Carmel; les prophètes qui l'habitent leur font ce compliment :

Ah ! que la solitude a d'agréables appas !
Et puisque vous daignez y conduire vos pas,
La pompe des palais n'a rien de comparable :
Un homme sur un trône en fait tout l'ornement.
Mais ici nous voyons par un sort admirable
Tout ce que le ciel a d'auguste et de charmant.

Dans la 8e estampe on voit saint Bertholde en extase, qui, pour empêcher Jésus-Christ prêt à châtier les crimes des hommes, implore la Ste. Vierge, dont il obtient la protection en instituant le *petit Stellaire*, composé de trois *pater* et de douze *ave Maria;* ce que le P. Louis a rendu par ce vers singulier :

La justice est blocquée avecque douze graine.

Peu de personnes connaissent le *petit Stellaire;* mais le *saint Scapulaire* que saint Simon Stoch reçut des mains de la Ste. Vierge, est très-connu des gens pieux et dévots; notre poète a consigné cet évènement dans ces vers :

Oui, d'un auguste habit, fait dans le firmament
Son corps est revêtu par les mains de Marie;
Son âme en ce moment de plaisirs s'extasie,
Et cède aux doux transports de son contentement.
Reçois, dit cette reine à ce saint solitaire,
Reçois, ô mon cher fils! ce divin Scapulaire,
Comme un gage d'amour pour ton ordre et pour toi.
Dans l'une et l'autre vie il domptera les flammes,
Au milieu des périls il donnera la foi,
Et des cachots brûlans élargira les âmes.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Dans la 11e figure, la mère du sauveur rassure le bienheureux Franc, qui pleurait les excès de sa vie passée, et lui adresse ces vers :

Que la grâce est puissante et qu'elle a de vigueur !
Ta libertine vie à peine t'est connue,
A peine son horreur te paraît toute nue,
Que des torrents de pleurs publient ta douleur.

Saint Louis, roi de France, en danger de faire naufrage, est le sujet de la 14e estampe; le P. Louis y décrit ainsi la tempête :

Des vents les plus mutins les flots sont assaillis ;
Il semble que les cieux, dans l'onde ensevelis,
N'ont plus pour les nochers que des clartés éteintes.
L'orage impérieux, par des coups inouis,
Tâche de triompher du vaisseau de Louis,
Et pour le dévorer ouvre ses noirs abysmes....

Mais la tempête s'appaisa aussitôt que Louis eut fait le vœu de *mener des Carmes en France.* La 18e figure représente le vénérable Gratian, lié sur un bûcher pour y être brûlé vif : il se souvient heureusement de ces paroles : *Solve vincla reis*, etc.; en les prononcant, ses fers tombent et le bras d'un de ses bourreaux qui voulait le frapper, devint sec. L'auteur animé d'un vrai délire poétique, apostrophe de cette façon les assassins de Gratian :

Barbares, vainement vous allumez des feux
Pour dévorer celui qui fut toujours de braise ;
Ce n'est pas l'outrager, c'est le mettre à son aise,
Et le traiter ainsi, c'est contenter ses vœux.
Au milieu des liens il se croit bienheureux ;
Ses fers ont tant d'appas, que de joie il les baise :
Toutes vos cruautés n'ont rien qui lui déplaise,
Et son bûcher lui sert d'un trône lumineux.

Le P. Louis, dans les vers suivans, contraste assez bien l'état d'opulence dont jouissait à la cour la bien-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

heureuse Angèle de Bohême, avec celui qu'elle trouva au fond d'un cloître :

> Renoncer aux honneurs qu'on rend aux souverains,
> Quitter la soie et l'or pour se vêtir de bure,
> Préférer aux palais une austère mâsure
> Et rechercher des emplois du dernier des humains, etc.

C'est ce que fit Angèle, en entrant dans la solitude du Mont-Carmel. Une autre bienheureuse du même nom, Angèle de Arena, délibérant sur la règle qu'elle doit embrasser, aperçut en extase une échelle appuyée sur la montagne du Carmel où se reposaient la Ste. Vierge avec l'enfant Jésus et deux Carmes, l'un à la droite et l'autre à la gauche de Marie. Le poète dans le sonnet qui accompagne cette estampe, parle ainsi à Angèle :

> Vois-tu comme Jésus, tout brillant de lumière
> Dans les bras de sa mère, épris de ta beauté,
> Semble s'en arracher, afin qu'en liberté
> Il puisse posséder ton ame toute entière.
> Pour jouir d'un objet si doux, si plein d'appas,
> Précipite ta course et double un peu le pas :
> Jésus veut que l'on vole alors qu'il nous appelle.

2° *Mélanges poétiques*, etc. Liége, 1660; c'est un volume plus considérable et beaucoup plus intéressant que le précédent. Le P. Louis prévient ses lecteurs dans un *avertissement*, que c'est *la douce importunité de ses illustres amis* qui l'a engagé à donner ses poésies au public; il nous apprend encore qu'il a composé quelques *tragédies sacrées*. Ernest de Surlet-Chokier, grand vicaire du diocèse de Liége, fait, dans son approbation, le plus bel éloge du P. Louis. On ne peut en effet lui refuser un talent décidé pour la poésie française, mais on désirerait que le bon goût eût plus souvent dirigé sa plume. *L'approbation* de Surlet-Chokier est

EFERUS - Recherches & Classification numériques

suivie de quelques stances de Thomas Des Hayons à la louange du poète : elles sont asses bien faites : voici les deux premières :

C'est sur le Mont-Carmel, et non pas sur le Pinde,
Que Louis a fait choix de tant de rares fleurs ;
L'amante de Céphale, aux bords même de l'Inde,
Ne fit jamais d'émail de si riches couleurs.

La tulipe, l'œillet, la rose et l'anémone,
Près de ces traits charmans perdent tous leurs appas;
Et la fleur dont la pompe éclate sur le trône,
Dans sa vive fraîcheur, ne les égale pas.

Il commence son recueil par des stances à Egon, comte de Furstenberg, grand-maître d'hôtel de l'électeur de Cologne et évêque de Liége (Maximilien Henri de Bavière), chef de ses conseils d'état et privé, chanoine de la cathédrale de Liége, etc. Il fait dans celle-ci le portrait le plus pompeux de ce ministre :

Je dirais que tes soins se portent bien plus loin
Qu'à veiller seulement au bien d'une province ;
Que d'autres souverains dans leur plus grand besoin
Partagent tes avis avec ton digne prince :
Que la Meuse et le Rhin étant en sûreté,
Tu n'es pas cependant dedans l'oisiveté ;
Que l'aigle, que les lys, que les lions du Tage
Avec étonnement dès longtemps ont appris
Qu'Egon dans ce qu'il fait, n'a pas attendu l'âge
Que la nature emploie à former les esprits.

Le dernier vers de l'épitaphe suivante qu'il fit sur un comte de Mérode, grand mayeur de Liége, surprend par la manière dont il est amené :

Ci-gît le grand Itel dont l'invincible bras
S'est rendu signalé dedans mainte aventure ;
Et celui qui jadis a donné le trépas,
Paie ici le tribut qu'on doit à la nature,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Admire, en gémissant, l'empire de la mort,
Encore que désarmé, elle abat sans efforts
Celui qui fut le bras de Bellone et d'Astrée.
Ce héros qui jadis dans l'horreur et le bruit,
Présentait à la mort la pointe de l'épée,
Lui-même, cher passant, est mort dedans le lit.

Le lecteur aime-t-il les vers majestueux et sonores? Qu'il lise ceux-ci sur Eugène de Croy, duc d'Havré :

Géans inanimés, colosses immobiles,
Aimables et célestes Titans,
Contre qui les saisons, les âges et les temps
Ont donné jusqu'ici des combats inutiles :
Innocents espions des mystères des cieux;
Magnifiques palais de nos premiers aïeux,
Théâtres étonnans des merveilles d'Elie,
Monts sacrés du Carmel, de grâce courbez-vous,
Que votre racine s'humilie,
Vous devez admirer des spectacles plus doux.

Le duc d'Havré ayant pris l'habit des Carmes, en 1657; c'est pour chanter cet évènement que le P. Louis monte sa lyre sur un ton si élevé :

Et vous, sacrés déserts, mystiques labyrinthes,
Où jadis les hébreux fugitifs,
Huit lustres tout entiers, ont formé mille plaintes..
Soyez témoins, déserts, d'un miracle nouveau,
Et sachez que la Palestine,
Au prix de celui-là, n'a rien vu de si beau.

Ces vers semblent avoir été inspirés par les Muses; ils décèlent ainsi que les suivans, malgré leurs défauts, un véritable talent, dans leur auteur, pour la poésie :

Vous enfin du Carmel, divinité visible,
Fléaux des rois, maîtres des élémens,
Dont la juste fureur et les saints mouvemens
Ont rendu votre nom à Baal si terrible :
Homme prodigieux, ange vraiment humain,
Du vrai Dieu d'Israël ministre souverain :

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Mortel sur qui la mort n'a jamais eu d'empire,
Grand Elie, en ce jour, me sera-t-il permis
De vous apprendre et de vous dire
Ce qu'Eugène va faire aux yeux de ses amis.

Le P. Louis sait prendre un ton moins élevé, lorsque son sujet le comporte, comme on en pourra juger par ce *madrigal* au maréchal de Fabert, dont les derniers vers sont assez singuliers :

On dit de vous, grand maréchal,
Que soit à pied, soit à cheval,
Votre bras redoutable est la mortelle foudre
Dont Louis, ce prince charmant,
Dedans les champs de Mars a fait mordre la poudre
A l'Espagnol, à l'Allemand :
Et qu'aux sièges comme aux batailles
Vous savez enfoncer escadrons et murailles.
Tout cela ne m'étonne pas,
Mais certes j'ai peine à comprendre,
Comme vous nous cachez avecques tant d'appas,
Sous la vertu d'un saint, la valeur d'Alexandre ;
Et montez droit au ciel par la flamme et le fer
Et le même chemin par où l'on voit descendre
Tant de guerriers dedans l'enfer.

On trouve dans le recueil du P. Louis l'énigme suivante, doute il ne nous a point consigné le mot :

Je suis fille du ciel et je n'y saurais vivre ;
Sans ailes et sans pieds, sans corps, ni mouvemens ;
Au bout de l'univers je vole en un moment,
Et celui-là se perd qui ne veut pas me suivre.
J'instruis sans discourir, et j'enseigne sans livre ;
Aux peuples comme aux rois je parle également :
Tous peuvent m'écouter sans aucun truchement,
Et bien plus que le vin mon entretien enivre.
Je rends solide l'eau ; le soleil m'obéit ;
Le feu quitte la sphère et sur la terre me suit ;
Je fais mouvoir les monts ; je dompte la mort même ;
Je commande en un mot dessus chaque élément :
Admirez cependant mon infortune extrême,
Celui qui me veut voir, me met un monument.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Maximilien Henri de Bavière, alors évêque de Liége, accueillit favorablement le P. Louis, et donna des marques visibles de l'estime qu'il faisait de ses ouvrages. Ce prince, voulant présider en quelque façon à l'impression des *Mélanges poétiques* de notre auteur, donna ordre à l'imprimeur de faire monter une presse dans les galeries du palais. Le P. Louis composa à cette occasion un *sonnet* qui fut imprimé en présence de Maximilien. Dans un autre *sonnet*, il remercie ce prince d'avoir assisté à ses *Tragédies sacrées*.

M^r^ de Villenfagne nous a laissé la première notice connue sur le P. Louis, ainsi que l'analyse de ses ouvrages. On les trouve dans ses *Mélanges historiques et littéraires*. Liége, 1810, in-8°.

1661. HUART (*Ignace*), religieux de l'ordre de Cîteaux, docteur en théologie, entra vers 1618 dans la célèbre abbaye d'Alne, diocèse de Liége : il y enseigna avec distinction la philosophie et la théologie. Ses supérieurs lui confièrent la direction des religieuses Bernardines de Vivegnis, village situé à deux lieues de de Liége sur la rive gauche de la Meuse. Il s'acquitta de ce dernier emploi l'espace de cinq ans, et mourut dans cette maison, le 9 avril 1661, à l'âge de 49 ans. Nous avons de lui :

1° *Ranutii Higati* (nom anagrammatique) *Lintrivallensis, Bernardus, hoc est, D. Bernardi abbatis Clarævallensis, doctoris melliflui, Tractatus de gratiâ et libero arbitrio, periodice dispunctus, commentariis illustratus, S. Augustino, primario gratiæ christianæ, propugnatori, consonus demonstratus, atque à filiorum alienorum depravationibus vindicatus*, 1649, in-4°, sans nom de ville ni d'imprimeur. Le P. Huart dans cet ouvrage, a pour but de montrer la conformité qui existe entre les sentimens de saint Augustin et de saint Bernard, sur la grace, la prédestination et le

EFERUS - Recherches & Classification numériques

libre arbitre. Il y refute, en passant, quelques opinions relâchées du P. Mathias Hauzeur, Recollet de Verviers, qui les avait avancées dans un livre intitulé : *l'Anatomie de saint Augustin.* Le P. Bertrand Tissier, prieur et réformateur de l'abbaye de Bonne-Fontaine au diocèse de Reims, et docteur en théologie dans l'Université de Pont-à-Mousson, attaqua l'ouvrage du P. Huart comme injurieux à saint Bernard, et favorable à la doctrine de Jansénius, dans l'un des deux *Appendix* qu'il joignit à sa *Disputatio theologica in Janseniana dogmata*, imprimée à Charleville, chez Gédéon Poncelet, 1651. Huart lui repliqua par la brochure suivante :

2° *Bernardus Abbreviatus.* Le P. Hauzeur, offensé de l'ouvrage de dom Huart, fit paraître : *Correctio fraterna Ranutii Higati anagrammatici*, libelle rempli d'invectives et de reproches qui n'était digne que du mépris ; mais ce dernier se crut obligé d'en demander justice : il s'adressa à cet effet au P. Pierre Marchant, supérieur du P. Mathias, et publia son apologie sous ce titre :

3° *Exceptiones et vindiciæ pro Ranutio Higato, adversus criminationes et errores, quibus ejus doctrina et mores impetuntur ab authore libelli, cui titulus : Correctio fraterna, etc., etc., authore J. H.*, in-4°, sans date ni nom de ville et d'imprimeur. Le P. Hauzeur lui ayant répondu, en l'accusant de manquer de soumission pour les décrets du Saint Siége. Il publia peu de temps après : *Appendix vindiciarum pro Ranutio Higato.* S'il en faut croire Foppens, ces divers écrits de Huart auraient été mis à l'*index* par le pape Innocent X. On voit par les écrits de Huart, qu'il avait donné un temps considérable à la lecture des ouvrages de saint Bernard, et qu'il était bien éloigné d'être sectateur de Molina.

4° *Bernardus abbas, sive sanctus prælatus : hoc est,*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Flores pastorales, ex selectissimis quibusque D. Bernardi operibus collecti, atque in gratiam prælatorum omnium, tàm sæcularium, quàm regularium, eligentium item et nominantium ad prælaturas, ac denique concionatorum singularem utilitatem in tractationis modum et formulam digesti. Louvain, 1651, in-4°, p. 304. Cet ouvrage, divisé en 189 chapitres, est dédié à Jacques Boonen, archevêque de Malines.

5° *Commentarius in logicam Aristotelis, sivè Aristoteles rationalis, dilucidissimis brevissimisque commentariis, ex selectissimis quibuscumque philosophis recentioribus et antiquis illustratus.*

6° *Sti. Bernardi facies immaculata, MSS.*

7° *Bernardus monachus, ubi vita spiritualis, ipsius S. Doctoris verbis, exprimitur. MSS.*

* 1662. KERKHEM (*Arnold de*), baron de Wyer, descendait d'une des familles les plus anciennes du pays de Liége. Il était fils de Guillaume de Kerkhem, lieutenant féodal du comté de Looz, et de sa seconde femme, Anne de Glimes. Arnold fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique, et après quelques difficultés, il fut reçu chanoine de Saint-Lambert, en 1639. Depuis il reprit l'habit séculier, et épousa sa cousine germaine, Anne Marie, dame de Wyer. Il était commissaire-déciseur à Maestricht, pour Maximilien Henri de Bavière, évêque de Liége, lorsqu'il fut élu bougmestre de Liége en 1661. Il a publié :

Repartie du sieur Arnould de Kerkhem, contenante la résolution de plusieurs belles et remarquables questions en matière de noblesse, d'armoiries de bastardise, de légitimation, et autres sommairement cottées par les feuillets suivants. Contre la réponse confutatoire du très-illustre chapitre de la cathédrale église de Liége. Liége, Christian Ouwerx, 1636, in-4°, p. 118, gros caractère.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1662. BOUILLON (*de*), fut attaché à la maison de Gaston de France, duc d'Orléans, en qualité de secrétaire du cabinet et des finances, et eut des relations avec Chapelain, Ménage, Pélisson et autres gens de lettres de son temps. Il mourut en 1622. On a de lui ses *OEuvres contenant l'Histoire de Joconde, le Mari commode, l'Oiseau de passage, la mort de Daphnis, l'Amour déguisé, Portraits, Mascarades, Avis de cour et plusieurs autres pièces galantes.* Paris, 1663, in-12.

L'*Histoire de Joconde,* qui se trouve dans ce volume, est imitée de l'Arioste, ainsi que le *Conte* de La Fontaine qui a donné lieu à la célèbre *Dissertation critique* de Boileau, qui juge ainsi Bouillon : « C'est, dit-»il, un auteur sec et aride; toutes ses expressions sont »rudes et forcées; il ne dit jamais rien qui ne puisse »être mieux dit; et, bien qu'il bronche à chaque ligne, »son ouvrage est moins à blâmer pour les fautes qui y »sont, que pour l'esprit et le génie qui n'y est pas. »

* 1663. VAN DEMBERG (*Hubert-Henri*), chanoine et doyen de l'église collégiale de la Ste.-Trinité à Spire, né vers la fin de l'autre siècle. Il parcourut une partie de la Basse-Allemagne, les Pays-Bas et la principauté de Liége pour ramasser des matériaux sur les familles nobles; il visita les églises, les maisons religieuses et surtout les plus anciennes abbayes (dans lesquelles il recueillit des épitaphes et des inscriptions), et dont il compulsa les archives quand il pouvait y avoir accès. Il parvint enfin à former une collection volumineuse qui lui servit à dresser quantité de généalogies de beaucoup de maisons nobles, dont il dessina à la plume les blasons, les armoiries et les quartiers.

Henri Van Demberg prenait la qualité de *roi et héraut d'armes* de la principauté de Liége et du comté de Looz, qualité dont l'avait revêtu l'évêque Ferdinand

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de Bavière : il plaçait aussi parmi ses titres ceux de chevalier et de comte palatin du Rhin.

Il avait fait graver en taille-douce les armes des papes, des cardinaux et autres personnages illustres, qui tous avaient été reçus dans l'église cathédrale de Liége. Il se préparait à livrer le fruit de ses veilles à la presse, lorsqu'une maladie subite le conduisit au tombeau. Après sa mort, on vendit ses manuscrits *pour peu de chose*, dit un de ses contemporains. Ils passèrent ensuite dans la bibliothèque du célèbre échevin de Louvrex, qui les conservait soigneusement. Les manuscrits de Van Demberg furent achetés avec la bibliothèque de Louvrex, par le comte de Méan, prince-évêque de Liége en 1792. Le catalogue imprimé de cette bibliothèque comprend les ouvrages suivans :

1° *L'Etat de la sainte et noble cité, pays, évêché et diocèse de Liége, ensemble la dignité prééminence, seigneurie d'icelle avec figures et blasons*, gros in-fol. écrit par l'auteur même, et augmenté de ses propres notes et observations.

2° *Recueil des* 8, 16, 32 *et* 64 *quartiers de diverses maisons et alliances d'empereurs, rois, princes, ducs, landgraves, marquis, comtes, vicomtes, bannerets, barons, gentilshommes, chevaliers, hommes d'armes et nobles écuyers, dressés à grands fraix et labeurs indicibles, par l'auteur, au premier feuillet duquel se trouvent tous ses titres.* Manuscrit très-beau orné de tous les blasons.

3° *Recueil des généalogies des souverains des dix-sept provinces et de la Germanie, avec celles des maisons les plus distinguées, contenant toutes les preuves et blasons y relatifs.* Cet ouvrage est beau et utile pour le maintien des familles et de leurs possessions.

4° *Tables des maisons et familles nobles avec autres de moindre alloy, ou magasin généalogique des preuves d'icelles, tirées de divers cahiers et autres ouvrages,*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

écrit par l'auteur en 1641. Ce manuscrit est très-net.

5° *Copie du manuscrit de Hemricourt* (*Le miroir des nobles de la Hesbaye*) par Van Demberg, enrichie de *notes* et *additions* de ce dernier, ainsi que de plusieurs *blasons* qui ne se trouvent point dans l'*édition* imprimée en 1636. On y trouve aussi quelques autres *discours* sur les armoiries. Manuscrit beau et lisible.

6° *Nomina summorum Pontificum Purpuratorum de cathedrali ecclesiâ Leodiensi, nomina* 60 *canonicorum uno et eodem tempore in S. et illustri ecclesiâ residentium.* Ce même manuscrit contient une *chonique* très-curieuse qui se termine à l'an 1641, écrite par Van Demberg, avec des remarques sur un monstre qui parut en 1639. Le tout est orné de figures et blasons.

7° *Chroniques et Annales des évêques de Metz, de Toul, de Verdun, etc., avec ceux de Tongres et de Liége, remplies de beaucoup de faits rares ; le tout extrait ou rapporté par Rozières, archidiacre, avec des notes originales de l'auteur, enrichies d'ailleurs de blasons et figures.*

8° *Le tableau des armoiries de France, auquel sont représentées les origines et raisons des armoiries, hérauts d'armes et des marques de noblesse, par Philippe Moreau Bordelais.* Manuscrit copié par Van Demberg, et enrichi de ses notes, recherches et blasons. On y trouve aussi plusieurs petits *traités.*

9° *Portraits de tous les princes et ducs de Venise, depuis l'an* 679 *jusques à présent, avec un abrégé de leurs vies et gestes*, copié par Van Demberg et enrichi de ses blasons, notes et recherches sur les maisons d'Autriche, Bourgogne, Brabant, Lothier, Tongres, etc., avec la généalogie de M. Uluy, comte de Rivière Heer.

10° *Grand recueil manuscrit des armes et blasons avec les noms de famille qui y appartiennent, ainsi qu'une table très-explicative, et explications des abbré-*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

viations des provinces, dont il est parlé dans ce recueil.

11° *Imperatorum Orientialium et Occidentalium, Regumque Francorum et illustrium virorum nomina, eorumque Gesta ac Hæresiarcharum initia ; item, Catalogus Academiarum totius orbis christiani*, 1554, in-4°. La valeur de ce manuscrit consiste principalement dans les notes et blasons de Van Demberg.

12° *Principum, Episcoporum et Archiepiscoporum insignis et metropolitanæ ecclesiæ Salisburgensis descriptio*, in-4° ; avec armes et blasons, et les médaillons des empereurs.

13° *Repertorium Statutorum et Unionum quatuor ecclesiarum Spirensium ; partim latinè partim germanice.*

14° *Table des armoiries de la plupart de la noblesse des cantons suisses, avec une chronique de Saxe ;* le tout enrichi de figures et de blasons.

15° *Chronologie abrégée depuis la naissance de J. C. jusqu'en l'an* 1618, *tirées de plusieurs manuscrits, avec additions et notes de Van Demberg ;* item, *généalogies et armoiries des évêques de Tongres et de Liége, ainsi que les blasons des familles de Suède,*

16° *Annales historiques et généalogiques de l'Autriche, des ducs de Bourgogne et des familles de ce duché, ainsi que du Brabant, Lothier et Limbourg*, etc., *enrichies de dessins, blasons*, etc. Ce manuscrit n'est qu'une copie d'un plus ancien, mais il est précieux par les recherches de Van Demberg.

17° *Summaria et Collectio et Informatio rerum quæ tàm inter episcopos Leodienses quàm duces Brabantiæ circà judicium pacis Leodiensis, et bullam auream Brabantinorum gesta et tractata.* C'est un recueil de toutes les *paix* les plus rares, des *accords* ou *traités* les plus importans.

18° *Recueil de quantité de blasons et armoiries des*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

familles les plus distinguées d'Allemagne, suivi d'un *écrit* de Louvrex sur *l'histoire de Liége*, commencant en 1688, en forme de chronique, et finissant l'an 1732.

19° *Blasonnement de quantité de familles de tous les pays de l'Europe, contenant plusieurs citations, et se référant à un ancien ouvrage, dont il n'appert point de titre.*

20° *Recueil héraldique d'une infinité de familles de différens pays, rangées selon l'ordre alphabétique dans un index très-explicatif, avec leurs blasons, armes, figures et monumens relatifs* avec une *addition* de Louvrex. Manuscrit très-net et lisible qui annonce un grand travail.

21° *Copie manuscrite de l'ouvrage anglais de Selden, sur les titres et honneurs, suivie de la description des différens couronnemens des souverains de l'Europe, et de plusieurs fragmens relatifs à la maison d'Autriche, ainsi que de plusieurs chroniques.* Ouvrage curieux.

22° *Description des vingt-huit villes de Liége, avec leurs armes et blasons, où est compris le dénombrement des gentilshommes qui assistèrent à la paix de Fexhe de* 1316, *vendredi veille de St. Jean Baptiste.* Il y mentionne les trois manuscrits de Jean d'Outre-Meuse.

23° *Traité héraldique des pontifes et évêques de Tongres, avec les blasons et généalogies de plusieurs autres anciennes familles, ainsi que quelques parties chronologiques de l'histoire du pays de Liége.*

24° *Romanorum Pontificum Synopsis exprobatis Scriptoribus, Onuphrio, Platinâ, etc., desumpta, cum adjectione Armorum, Gentilitiorum cujusque familiæ; item, episcoporum Trevirensium, Wormatiensium, Moguntinensium et Herbipolensium catalogus, cum armis*, in-4°.

25° *Abrégé et introduction à la connaissance de la*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

noble science et art héroïque ou héraldique, avec des blasons et figures, par Van Demberg, in-8°.

26° *Le blason royal des armoiries des rois, reines, dauphins, fils et filles de la maison royale de France, avec un recueil d'armoiries composé par le révérend père Philippe Labbe, de la compagnie de Jésus ; copié par Van Demberg, avec des notes et additions ;* in-8°.

27° *Mélange de diverses chroniques et armoiries, ainsi que la collection de quelques généalogies*, composées en partie par Van Demberg.

28° *Nobiliaire liégeois où sont détaillées les armoiries des chanoines et autre noblesse liégeoise, tant titrée que non titrée, commençant vers l'an* 1500; in-4° oblong.

29° *Recueil d'une partie d'armoiries éparpillées, avec des courtes descriptions ;* in-8° oblong.

30° *Autre recueil de même nature, avec des emblèmes et épigraphes ou proverbes ;* in-8° oblong. Ces deux derniers ouvrages sont en partie coloriés.

31° *Translat de certain Liburet en langue thioise, intitulé : La chronique ou histoire des très-nobles seigneurs et barons d'Egmont, avec leurs généalogies et armoiries, donné à M. Van Demberg en* 1631, *par le chanoine Gilzel de Ste.-Croix à Liége ;* in-4° oblong. Manuscrit superbe avec des armoiries bien exécutées.

32° *Trente blasons peints avec de courtes notes*, dans un petit volume in-12.

33° *Nobilitas ecclesiæ Moguntinæ ab anno Christi* 1500 *usque ad annum* 1614, *Collectore Georgio Helwich ;* in-4°. Ce manuscrit, entrelacé en partie d'imprimés, contient les recherches les plus curieuses de Van Demberg et se termine par une chronique des chanoines de cette cathédrale.

34° *Libellus, sive Memoriale collectum ex variis litteris existentibus in archivio ecclesiæ collegiatæ Stæ. Trinitatis, Spiriæ.*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

35° Vingt-trois rouleaux de différentes *généalogies* des familles les plus illustres avec leurs *armoiries* enluminées ou peintes par Van Demberg. On en trouve le détail p. 25-27 du *catalogue* imprimé de la bibliothèque de Louvrex. Liége, Bollen, 1792.

36° *Farde héraldique de différentes pièces de blasons et autres monumens, par Van Demberg, avec plusieurs recherches d'autres écrivains.*

37° *Vita sancti Trudonis confessoris apud Hasbanos. Vita sancti Eucharii episcopi Aurelianensis. Vita sancti Liberti martyris breviter prescripta. Gerardo Moringo auctore,* 1 vol. in-4°. Ce manuscrit, qui appartient aujourd'hui à M. Lavalleye, fils, de Liége, est écrit sur papier : il est très-soigné ; on y lit à la page 36 : *fecit can. illustr. eccl. Leodien.* L. V. D. B. Outre les *vies* précédentes, il contient quelques documens précieux, entr'autres, un édit et ordonnance sur le *port des armoiries, titres et autres marques d'honneur de la noblesse.*

1665. BOLLANDUS ou BOLLAND (*Jean*), naquit le 13 août 1596, au village de Bolland près de Herve, dans l'ancien duché de Limbourg ; la plupart des biographes le font naître à Tirlemont, mais c'est une erreur : on voit encore à Bolland, la maison où ce célèbre Limbourgeois reçut le jour. Il entra de bonne heure dans la compagnie de Jésus.

Le P. Héribert Rossweide d'Utrecht, Jésuite de la maison professe d'Anvers, qui avait conçu l'idée de recueillir tous les monumens qui pouvaient constater les vies des saints, ayant été surpris par la mort, en 1629, avant d'avoir commencé son travail, dont il n'avait encore publié que le projet : la compagnie de Jésus, appréciant toute l'importance d'un pareil ouvrage, et les avantages qu'elle en pouvait retirer, en chargea le P. Bollandus qui avait la sagacité, l'érudi-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

tion et le zèle qu'il fallait pour cette entreprise, et lui associa le P. Godefroid Heinschenius. Ces deux laborieux écrivains publièrent, à Anvers, en 1643, les deux premiers volumes des *Acta sanctorum quotquot toto orbe coluntur*, in-fol., qui contiennent les vies des saints du mois de janvier. Les trois volumes pour février parurent en 1658. Bollandus mourut le 12 septembre 1665, dans sa 70e année, avant que le mois de mars fût en état de paraître. Daniel Papebroch qui avait été adjoint aux deux collaborateurs continua le travail avec le survivant. Les autres continuateurs furent Fr. Baert, Conrad Jauning, J. Pinius, Guillaume Cuper, N. Rayœus, J. B. Sollier, P. Bosch, J. Stilting, J. Limpenus, J. Veldius, Const. Suyskhen, J. Périer, Urb. Sticker, J. Cleus, Corn. Bye, J. Bue, Jos. Ghesquière, J. B. Fonson et Hubens, tous Jésuites. Le P. Berthold, bénédictin, S. Dick, Cypr. Goorius, Heylen et M. Stalsius, Prémontrés, y ont aussi coopéré. On nomme ces écrivains *Bollandistes*, du nom du premier d'entr'eux. Il est à remarquer que Bollandus, le père de cette compilation, était moins bon critique que ses continuateurs.

« Presque toute l'histoire de l'Europe, dit Camus, »et une partie de celle d'Orient, depuis le 7e siècle »jusqu'au 13e, est dans la vie des personnages aux»quels on donna alors le titre de *saints ;* chacun a pu »remarquer en lisant l'histoire, qu'il n'y avait aucun »évènement de quelque importance dans l'ordre civil, »auquel un évêque, un abbé, un moine ou un saint »n'eussent pris part. » Aussi, quoiqu'on ait comparé cette collection *à un filet qui prend toutes sortes de poissons*, est-elle très-estimée ; elle a aujourd'hui 53 volumes in-fol., savoir : janvier, 2 ; février, 3 ; mars, 3 ; avril, 3 ; mai, 8, y compris le *Propyleum ;* juin, 7 ; juillet, 7 ; août, 6 ; septembre, 8 ; octobre (jusqu'au 14e jour), 6 ; les deux derniers volumes sont rares ; le 53e a été

EFERUS - Recherches & Classification numériques

imprimé à Tongerloo, en 1794. On joint à cette collection : 1° *Martyrologium Usuardi*, 1714, in-fol. ; 2° *Acta Sanctorum Bollandiana apologeticis libris vindicata*, 1755, in-folio ; et quelquefois encore : 1° *Exhibitio errorum quos Papebrochius suis in notis ad Acta Sanctorum commisit, per Seb. à Sancto Paulo*, 1693, in-4° ; 2° *Examen juridico-theologicum præambulorum Sebastiani à Sancto Paulo, auctore N. Rayæo*, 1698, in-4° ; 3° *Responsio D. Papebrochii*, 1696-98, 3 vol. in-4°.

Les travaux des *Bollandistes*, interrompus lors de la suppression des Jésuites, ont été repris en 1779 par ordre de Marie-Thérèse, à la grande satisfaction des savans chrétiens. Le philosophisme faisant toujours de plus grands progrès sur l'esprit des gouvernemens, celui de Bruxelles supprima l'ouvrage et détruisit la société des Bollandistes, en 1788, le jour de la Toussaint. Lors de la révolution brabançonne, en 1789, cette célèbre association se rétablit par les soins de l'abbé de Tongerloo, ordre des Prémontrés. Il fit l'acquisition des matériaux qui existaient encore : il réunit dans son abbaye deux collaborateurs, qui, avec trois de ses religieux, se mirent à l'œuvre : il acheta des presses et fit imprimer sous ses yeux et à ses frais, en 1793, dans l'abbaye même de Tongerloo, le 53e volume. En 1794, la révolution francaise ayant pénétré en Belgique, elle vint détruire de nouveau cet établissement.

Plus l'expérience nous apprendra qu'on ne peut former des hommes de bien, de bons citoyens, des sujets fidèles, sans les grandes maximes de la religion, l'*histoire des saints*, si riche en exemples, si propre à donner des leçons pratiques à toutes les classes de la société, nous paraîtra-t-elle précieuse ; et il est bien à craindre que cette collection ne soit jamais achevée.

Les *Acta Sanctorum* renferment une infinité de

EFERUS - Recherches & Classification numériques

pièces originales, de diplômes et de dissertations intéressantes, on y trouve toutes les légendes, vraies, douteuses et fausses. Les savans collecteurs discutent la plupart des faits et dégagent l'histoire des saints des contes ridicules et des fables indécentes dont l'ignorance ou une piété mal entendue l'avait chargée. On y trouve, outre l'objet direct de leurs travaux, un grand nombre de traits qui intéressent non-seulement l'histoire ecclésiastique mais encore l'histoire civile, la chronologie, la géographie, les droits et les prétentions des souverains et des peuples. Chaque volume est accompagné de tables exactes et très-commodes.

On a réimprimé successivement à Venise les quarante-deux volumes qui vont jusqu'au 15 septembre. Cette nouvelle édition peut bien remplacer l'original; mais elle est beaucoup moins estimée, tant à cause des fautes d'impression qui s'y trouvent, que par rapport à la médiocrité de l'exécution.

Bollandus a fait des *notes latines* sur la *Vie de Charlemagne* par Eginhart, que Schminck a insérées dans l'édition qu'il a donnée de cet ouvrage, en 1711, in-4°. La *Bibliothèque des Jésuites* dit que Bollandus a fait imprimer sans son nom, ou sous un faux nom, quelques *vers* et quelques *discours*: elle fait mention de quelques opuscules *traduits* par Bollandus de l'italien en latin. On croit aussi qu'il a publié, de concert avec Tollenar et Heinschenius, le recueil intitulé : *Imago primi sæculi societatis Jesu.* Anvers, 1640, in-folio. La *vie* de Bollandus se trouve dans les *Acta Sanctorum*, en tête du premier volume de mars.

1666. WERP (*Charles*), né dans le Condroz, province de la principauté de Liége, vers l'an 1592, prit l'habit de Jésuite en 1612, au noviciat de Tournay. Ses supérieurs le destinèrent à l'enseignement. Il professa les humanités et la rhétorique en Flandre et en Bohême

EFERUS - Recherches & Classification numériques

avec beaucoup de succès. De retour dans sa patrie, il remplit les mêmes fonctions et se livra en même temps à la prédication et aux travaux du ministère. Il était zélé et charitable lorsqu'il y avait du bien à faire ou du mal à réparer. Il en donna la preuve à l'occasion de la peste qui se déclara à Dinant : plusieurs de ses confrères y avaient péri victimes de leur dévouement en soignant les malades. Cette considération ne détourna point Werp d'aller les remplacer dans ce périlleux ministère ; il brava le danger et ne quitta point la ville que le fléau n'eût cessé.

Werp aimait les pauvres, et ils étaient l'objet de ses soins les plus affectueux. Pauvre lui-même et humble religieux, n'ayant rien à leur donner, il recueillait les aumônes des personnes riches de sa connaissance, et les distribuait à ses chers indigens. En pourvoyant aux besoins du corps, il ne négligeait pas ceux de l'ame. Ce bon religieux passa douze ans de sa vie occupé de ces soins charitables, dans un hospice destiné à recevoir des pauvres infirmes. S'il lui restait du temps, il l'employait à la culture des lettres et surtout à la poésie latine pour laquelle il était doué d'une grande facilité. Enfin, après avoir exercé longtemps les fonctions ordinaires aux *coadjuteurs spirituels*, il mourut au Collége de Huy, le 27 décembre 1666, à l'âge de 47 ans. Il a publié :

1° *Piarum lacrymarum fontes, libris quatuor; cum rhythmis ad calcem singulorum.* Cologne, 1640, in-16. Retouché par l'auteur et publié sous ce titre : *Caroli Werpæi, è Soc. Jesu, Magdalena pœnitens, exulans, amans, Elegiarum tribus libris expressa.* Liége, Jean Mathias Hovius, 1667, petit in-12, p. 114; belle édition. On trouve, entr'autres, dans les préliminaires une dédicace à Ambroise de Fraisne, abbé de Beau-Repart, à Liége, et une belle et longue élégie sur la conversion de St. Norbert.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Le 1^er^ livre qui a pour titre : *Magdalena pœnitens* renferme douze élégies. L'auteur y fait parler Ste. Madelaine dans les montagnes voisines de Marseille, où il suppose qu'elle avait déjà demeuré trente ans. Dans la première élégie, la sainte exhorte les passans à lire sa vie écrite par elle-même : les six suivantes contiennent l'histoire de sa conversion : dans les cinq dernières, elle fait un détail abrégé de la vie, des souffrances et de la résurrection du Fils de Dieu dont elle avait été témoin.

Le 2^me^ livre : *Magdalena exulans*, contient quatorze élégies : les deux premières traitent des commencemens de l'Eglise, de la mort de St. Etienne, etc. Dans les six suivantes, Madelaine fait le récit de son bannissement de la Judée et de son arrivée à Marseille. Le gouverneur de cette ville l'ayant priée de lui expliquer la cause de son exil, elle reprend depuis la naissance de J. C. et rapporte les principaux traits de la vie de cet homme-Dieu, parle de la haine des Juifs contre les chrétiens, et termine par le récit de son embarquement en Judée, et de son arrivée au port de Marseille.

Le 3^me^ livre : *Magdalena amans*, renferme : 1° trois élégies, ou Ste. Madelaine abandonne à Lazare, son frère, le soin d'instruire les Marseillais, déclare le dessein qu'elle a formé de vivre dans la retraite, et se félicite de sa solitude ; 2° une quatrième élégie où elle s'entretient avec l'Echo ;

3° *Rhythmus S. Magdalenæ, excusso mundi jugo, in Eresno exultantis*, en strophes iambiques rimées ;

4° *Piæ S. Magdalenæ Allocutiones, versibus Anacreontæis illigatæ, quibus ostenditur quonam pacto Magdalena sanctæ contemplationi vehementer addicta, ex rebus creatis assurgat et rapiatur in Deum.* Madelaine s'y adresse au soleil levant, aux étoiles, au soleil couchant, à un rossignol et à un ruisseau ;

EFERUS - Recherches & Classification numériques

5° *Pia S. Magdalenæ vota et susperia..... variis versibus expressa, quibus cœlestes ejus ruptur et extases declarantur.* Ces petites pièces, remplies de feu et de sentiment, sont des paraphrases de ces paroles de l'Ecriture : *Quis dabit mihi pennas...* PS. LIV, *Domine volumus Jesum videre*, Joh. XII et *Trahe me post te*, Cant. 1.

2° *De raptu Manresano S. Ignatii de Loiolâ, libri quatuor.* Anvers, 1647, in-12. Inséré dans le *Parnassus Societatis Jesu.* Francfort, 1654, in-4°. Poème épique dans lequel l'auteur fait entrer l'Histoire de la Compagnie de Jésus.

3° *S. Aldegundi virgini nobilissimæ, singulari Malbodiensium patronæ, Epicharma*, etc., etc.; en vers phaleuques. *Ejusdem Parœnesis ad pios S. Aldegundis cultores*, etc., etc.; en vers de même mesure. Ces pièces, qui forment douze pages, se trouvent à la tête de la 7° édition de la *vie de Ste. Aldegonde*, par le P. Triquet. Tournay, 1665, in-4°.

Le P. Daniel de la Vierge Marie, après avoir rapporté dans son *Vinea Carmeli*, p. 302, deux miracles opérés en faveur de la dévotion du *Scapulaire*, en 1648 et 1649, dans les villages de Masée et de Treigne, au quartier d'Entre-Sambre-et-Meuse, dans la principauté de Liége, ajoute : que le vicaire-général, Ernest Surlet Chokier, députa pour les examiner, cinq théologiens, religieux de la ville de Huy, Gilles Pierre-Pont, prieur des Augustins, Jean Baptiste Dupont, définiteur des Cordeliers, Augustin Desmoulins, gardien des Récollets, Jean Sacré, jésuite, et le P. Charles Werp; et que sur leur rapport, il permit la publication de ces miracles.

WERP (*Henri*), né à Huy, parent du précédent, remporta la première place à la promotion des arts dans l'Université de Louvain, en 1730. Il enseigna la

EFERUS - Recherches & Classification numériques

philosophie au Collége du Faucon pendant 25 ans, et se fit recevoir licencié en théologie, vers 1659, dans la même Université. Il professa cette science au séminaire épiscopal de Liége jusqu'en 1674.

1666. BILEVELT (*Antoine*), peintre, né à Maestricht. Les Italiens, chez lesquels il a probablement passé la plus grande partie de sa vie, ne le connaissent que sous le nom de *Bilivelti*, et recherchent ses tableaux (Voy. le livre curieux et intéressant du chevalier de Burtin : *Traité théorique et pratique des connaissances qui sont nécessaires à tout amateur de tableaux*, etc., tome 1, page 186).

1667. HAN (*Francois du*), naquit au sein du calvinisme. L'auteur de la *Biographie Ardenaise* en a donné la notice suivante que nous rapportons textuellement. Il pense qu'il pouvait appartenir à la famille noble de Champagne du même nom, et qu'il reçut le jour à Jaudun, vers 1630. Après avoir fait de bonnes études à l'Académie de Sédan, il prit le parti des armes et devint écuyer et secrétaire du maréchal de Turenne.

« Il avait de l'esprit, et aimait à boire jusqu'à s'eni-» vrer. Il fut chassé par son maître pour avoir fait quel-»ques profits illicites sur les passeports qui devaient »être délivrés gratis. Dans la suite, le maréchal lui »pardonna, et le reprit à son service. Il composa un »ouvrage concernant les droits de Marie-Thérèse d'Au-»triche sur les Pays-Bas. Ce livre servit de manifeste à »Louis XIV pour commencer la guerre de 1667 ; et il »donna une gratification à l'auteur. » (Note communiquée par feu le général de Grimoard, d'après les pièces existantes dans les papiers du maréchal de Turenne).

Vainqueur des préjugés qui l'attachaient au calvinisme, il l'abjura en 1663, et s'efforça de réparer, par une conduite plus régulière, les torts de sa jeunesse.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Pour se recueillir davantage, il se fit alors cordelier à Paris. Elevé au sacerdoce, il se distingua par son talent pour la chaire, et les principales villes du royaume furent tour-à-tour le théâtre de son zèle et de ses nombreuses prédications. Devenu la terreur et le fléau de ses anciens co-religionnaires, il les traita moins en frères égarés que l'on devait ramener au giron de l'église par la douceur et la persuasion, qu'en ennemis qu'il fallait foudroyer; comme si l'on pouvait confondre avec le malfaiteur, celui qui n'adore le mensonge que sous la forme de la vérité qu'il cherche, et qu'il a le malheur de méconnaître.

« Voulant se faire valoir, ce nouveau converti mit »au jour un petit ouvrage pour lequel il prétendait »détruire en France, dans vingt-quatre heures, la re»ligion réformée..... Il faisait l'homme d'importance, »et parlait de lui-même comme s'il avait tenu dans »l'état, quelque rang considérable..... En quittant »l'épée, il ne s'était pas défait de son humeur martiale. »Jamais moine n'a été plus turbulent, plus séditieux, »plus malhonnête homme; il se fit connaître tel en »plusieurs occasions. » (*Histoire de l'Edit de Nantes*, tome 4e, p. 34, année 1665).

Ce récit d'Elie Benoist n'est probablement qu'une des injustices ordinaires de l'esprit de parti. Néanmoins, le P. Bordes, oratorien, qui a entrepris de refuter ce pasteur, ne cherche pas à justifier pleinement le P. du Han; il se borne à dire que : « Si cet auteur »avait retenu quelque chose de son *humeur* martiale, »il s'en faut moins prendre à la charge qu'il avait exer»cée auprès de M. de Turenne, qui ne lui avait donné »que des exemples de modération, qu'à la religion ré»formée, qui laissait assez souvent ces impressions, »si on en croit particulièrement Elie Benoist, parlant »de tous les nouveaux convertis comme de celui-ci. » (*Supplément au Traité des Edits* du P. Thomassin, p. 638).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Le P. du Han était fort laborieux, et l'on peut dire qu'il consomma autant d'huile que de vin, pendant le cours de sa vie. Il aimait fort les chansons de table; et en cela, il n'est pas blâmable, car depuis qu'elles ne sont plus d'usage, le Français a beaucoup perdu de sa gaîté. Nous ignorons quand et où il finit sa carrière. Il a été inconnu aux biographes, même à ceux de son ordre. Le maréchal de Turenne l'a signalé dans une *lettre* à sa femme, insérée n° 1er de la *collection des lettres et mémoires trouvés dans les porte-feuilles de Turenne*, par de Grimoard. Paris, 1782, 2 vol. in-fol. Voici l'énumération des écrits sortis de sa plume :

1° *La justification du changement de doctrine par les ministres de la religion prétendue réformée de France.* Paris, 1663 et 1664, in-8°.

Cet ouvrage est divisé en 28 chapitres. L'auteur s'y montre versé dans l'histoire du Calvinisme. Sur chaque point il oppose l'ancienne doctrine des protestans à celle des ministres de son temps, afin de faire sentir leurs variations et de prouver ainsi combien ils ont eu tort de se séparer de l'église romaine, puisqu'ils ne s'accordent pas entr'eux. Ils ont dit souvent que saint Pierre n'alla jamais à Rome, et qu'on ne peut le démontrer par l'Ecriture-Sainte. Notre cordelier leur oppose dans le 22e chapitre, le témoignage de David Blondel, savant calviniste, qui affirme que St. Pierre a souffert la mort dans la capitale du monde chrétien, et que l'antiquité atteste qu'il s'y rendit pour confondre Simon-le-Magicien (*Traité de la primauté de l'église*, p. 602 et 604). Les réformés enseignent que *le pape est un tyran :* c'est, selon notre controversiste franciscain, le seul point sur lequel ils n'ont jamais varié. Depuis que Bossuet a publié l'*Histoire des variations des églises protestantes*, il ne reste au P. du Han que la gloire de lui avoir ouvert la route.

2° *Moyen pour empêcher l'exercice de la religion*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

prétendue réformée en France, présenté au roi. Paris, 1663, in-8° rare contenant près de trois feuilles, dont l'auteur fit hommage à Louis XIV; en y joignant le n° précédent.

« Il y présente les réformés comme les auteurs de » tous les désordres de l'Europe, il fait un abrégé malin » et calomnieux de leur histoire, depuis l'origine de la » réformation, et tâche de prouver au roi qu'il est en » état de les exterminer s'il veut sans rien craindre ni » du dedans, ni du dehors. » (Elie Benoist, loc. cit.). Il y provoque d'ailleurs la révocation de l'édit de Nantes. Les traits qu'il y lance contre le calvinisme, n'ont jamais cette pointe légère qui les rend agréablement piquans.

3° *La condamnation de deux faits avancés par les ministres de la religion prétendue réformée, et la profession de foi de l'église romaine prouvée par les textes du Nouveau Testament : avec la confession de foi des églises réformées, dont pas un mot n'est dans le Nouveau Testament.* Paris, 1663, in-8°.

4° *Traité, où il est prouvé que les Anges et les Saints connaissent nos nécessités, qu'ils prient pour nous, que nous avons des Anges Gardiens, et que nous devons honorer et vénérer les reliques et les images des saints ;* par F. F. D. R. C. (frère du Han religieux Cordelier). Paris, 1675, in-8°. Le P. du Han y oppose des raisons à des préjugés; mais malheureusement il est bien peu d'hommes capables de sacrifier leurs préjugés à des raisons.

5° *Traité des droits de la reine très-chrétienne (Marie-Thérèse d'Autriche) sur divers Etats de la monarchie d'Espagne.* Paris, imprimerie royale, 1667, in-4° et in-12, p. 322.

Plusieurs biographes attribuent ce *traité* à Guy Joly, et d'autres, à Antoine Bilain, avocat au Parlement, natif de Fismes (Marne). Barbier le donne au même et

EFERUS - Recherches & Classification numériques

à du Han, dans sa première édition du *Dictionnaire des anonymes;* mais dans la seconde, il l'attribue à Bilain seul. La note précitée du général de Grimoard a décidé l'abbé Boulliot en faveur du P. du Han.

Cet ouvrage est curieux et plein de recherches sur le droit public de l'Europe. L'abbé du Hamel, connu par sa belle latinité, fut chargé de le traduire en latin; le roi, qui l'avait fait publier, voulant qu'il pût être lu de toute l'Europe, dans un temps où ses conquêtes n'avaient pas encore rendu le français aussi familier qu'il l'est devenu depuis (Fontenelle, *Eloge de du Hamel*). Sa traduction porte ce titre : *Reginæ christianiss. jura in ducatum Brabantiæ, et alios ditionis Hispanicæ principatus.* Paris, *è typog. regiâ,* 1667, in-4°, p. 293, et in-12. Elle fut suivie, la même année, de deux autres versions, l'une espagnole, Paris, in-12, et l'autre allemande, par Gusemeyer, in-4°.

On peut voir dans les *Mémoires littéraires* de Paquot (art. Stockmans) et dans la *B. B. hist. de la France*, par Fontenelle, tome II, p. 873, les ouvrages opposés au *Traité des droits;* ce qui n'empêcha pas que Louis XIV, comptant sur ses forces, ne marchât en Flandre à des conquêtes faciles : « Y pensez-vous, »disait Favorin à ses amis qui lui reprochaient d'avoir »cédé trop aisément à l'empereur Adrien dans une »dispute? Vous voulez qu'un homme qui a trente »légions à son service n'ait pas raison? »

1666. BUSCHE (*Henri-Michel*), ou le *bon Henri*, philanthrope, simple cordonnier dans un village du duché de Luxembourg, diocèse de Liége, fut l'instituteur de la *Société des frères-cordonniers* et de celle des *frères-tailleurs.* C'étaient des artisans qui se réunissaient pour vivre chrétiennement, travailler en commun, et employer le surplus de leur nécessaire au

EFERUS - Recherches & Classification numériques

soulagement des pauvres. Renti, gentilhomme normand, et Cocquerel, docteur de Sorbonne, dressèrent les réglemens que ces pieux frères ont observés jusqu'en 1794, où la révolution vint détruire cette édifiante corporation.

1667. LAIRESSE (*Renier*), naquit à Liége vers l'an 1596; il fut admis, jeune encore, parmi les élèves de Jean Taulier; il témoigna d'abord beaucoup d'aptitude pour le dessin et la peinture, et bientôt il laissa derrière lui tous les disciples de son maître. Renier se disposait à voyager pour se perfectionner, lorsque l'amour l'attacha à la fille de Taulier, qu'il épousa. Ce mariage le détourna du projet qu'il avait formé de voir l'Italie : ce qu'on ne saurait assez regretter, parce qu'il promettait de devenir, et qu'il serait en effet devenu un peintre de première classe. Ferdinand de Bavière, électeur de Cologne et prince-évêque de Liége, le nomma son *premier peintre*. Renier n'était pas sans talens : Descamps, dans ses *Vies des peintres*, s'exprime ainsi à son sujet : « Loin d'être jaloux de » Bertholet, son contemporain, il se fit gloire d'adopter » sa manière; il l'imita, et l'aurait égalé, si sa couleur » eût été moins crue, sa touche moins négligée, son » génie plus cultivé. » Mais sa manière approche en général beaucoup plus de celle du Guide, de Paul Véronèse et autres peintres italiens auxquels nous sommes loin de vouloir le comparer. On a de cet artiste :

1° Le *Martyre des onze mille Vierges*, qui est au couvent des Urselines à Liége.

2° Le *Martyre de St. Laurent*, que l'on voyait au monastère du même nom, près de Liége. Ce tableau est remarquable par ses clairs-obscurs bien entendus.

3° Une *Résurrection des morts*, qui se trouvait au même monastère. C'est une production hardie qui atteste que Renier Lairesse avait un génie créateur.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

4° Une *Visitation de Ste. Elisabeth*, qui est dans l'église de la Sarte près de Huy; sujet bien exécuté.

5° Le *plafond* de l'église de la Sarte qu'il a peint lui-même.

6° *Divers tableaux* qui décoraient autrefois le couvent des Augustins de Liége.

7° La *Mort de Sénèque.*

8° L'*Enlèvement d'Hélène :* ces deux derniers tableaux sont parfaits.

9° Le *Portrait de St. Bonaventure.*

10° Le *Martyre de St. Libert.*

Malgré tant de belles qualités que Renier possédait, et quoiqu'il eût acquis pour son art un grand fond de connaissances, on lui a reproché, sans faire attention que c'était la nécessité qui l'y forçait, d'avoir négligé le genre de peinture qu'il avait embrassé et où il eût pu faire de plus grands progrès encore, pour s'adonner à un nouveau genre. Il s'appliqua, avec un succès étonnant, à rendre sur le bois le jaspe rouge, le marbre blanc et ceux des carrières du pays; et il les imitait avec tant de naturel que tout le monde y était trompé : il fallait enfin y porter la main pour être persuadé que ce n'était pas du marbre. L'église du ci-devant monastère du Val-Benoît, près de Liége, en était ornée.

C'était pour entretenir une famille nombreuse, que Renier Lairesse fut obligé de recourir à ce nouveau genre; il s'en trouva bien et il fut à même de donner une éducation soignée à ses enfans. Cette manière de peindre lui procura donc beaucoup d'occupation, non-seulement dans son propre pays, mais aussi dans toute la Belgique et en France. On l'appela à Châlons et à Vitri-le-Français où il travailla longtemps; il fut même redemandé une seconde fois dans la dernière de ces villes, où il termina sa carrière en 1667, ayant près de 70 ans. Quatre de ses enfans héritèrent de ses talens pour la peinture : Ernest, Jacques, Jean et Gérard.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

LAIRESSE (*Ernest*), fils aîné de Renier; son inclination le porta à peindre, en petit, des fruits, des fleurs et des oiseaux; et c'était en effet le genre pour lequel la nature l'avait fait. Ses tableaux, en ce genre, ressemblent à de jolies miniatures. Il peignait aussi les animaux à la gouache. Maximilien-Henri de Bavière, électeur de Cologne et évêque de Liége, fut si charmé des talens de cet artiste qu'il le prit à son service, et l'envoya à Rome, à ses frais, pour qu'il s'y perfectionnât. Durant les deux années qu'Ernest passa dans cette capitale des beaux-arts, il n'étudia et n'imita que ce qui était de son goût; car naturellement paresseux et d'une humeur peu agréable, il n'ambitionnait pas de faire valoir ses talens et d'en tirer parti. Ernest aimait beaucoup la retraite. De retour de Rome, il passa par Liége pour voir ses parens, et alla ensuite se fixer à Bonn, où il vécut de la même manière. Il travailla principalement pour son protecteur, Maximilien-Henri de Bavière. Lors du bombardement de la ville de Bonn, il eut le malheur de perdre ses plus beaux ouvrages. Liége en possède peu. On y voyait naguère, de son pinceau, sur le volet des petites orgues de l'église des Dominicains, la *Ste. Vierge qui apparaissait à St. Dominique.* En 1664, il peignit encore quelques autres *tableaux* pour différens particuliers de la ville de Liége. On ignore l'année de la mort de ce peintre.

LAIRESSE (*Jacques et Jean*), frères du précédent, apprirent dès leur enfance, à manier le crayon, sous la direction de Renier, leur père. Mais Liége ne jouit pas longtemps de leurs talens; ils allèrent trouver en Hollande le célèbre Gérard Lairesse, leur frère, qui, obligé de quitter sa patrie, s'y était réfugié : ils s'établirent dans ce pays, où il paraît qu'ils vivaient encore au commencement du 18ᵉ siècle.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Jacques et Jean aimaient les lettres et les beaux-arts; ils possédaient parfaitement le latin, et ils avaient formé une bibliothèque de bons livres dans cette langue. Leur maison ressemblait à une académie : à des représentations théâtrales succédaient des concerts brillans. Ils firent quantité de tableaux *de différent goût*, qui furent bien accueillis par les Hollandais.

Jacques excella dans les *fleurs*, il peignit à Liége une vingtaine de *portraits très-achevés*, et un *Ange-Gardien* pour les Jésuites de cette ville.

Jean, à l'exemple de son frère, cultivait non-seulement la peinture, mais la poésie, la musique et l'art théâtral. Il réussissait surtout à peindre les *insectes*.

LAIRESSE (*Hubert*), frère des précédens, passa la plus grande partie de sa vie en Hollande, et cultiva aussi les beaux-arts. Le chevalier Chardin nous apprend dans ses *Voyages*, tomes 3 et 4, que la compagnie des Indes Hollandaises, mécontente du traité conclu en son nom avec la Perse, en 1652, par Cuneus, et ayant beaucoup à se plaindre du Grand-Visir, envoya Hubert Lairesse, en 1666, en qualité de son ambassadeur auprès du roi de Perse, pour assurer ce monarque des respects de la compagnie, lui demander la continuation de sa bienveillance, et se plaindre du gouverneur de la province de Perse, qui jouait sans cesse de mauvais tours à ses commis et à leurs voituriers. Le général-gouverneur de Batavia, à l'arrivée de Hubert Lairesse, chargea le directeur de la compagnie qui était à Bandar-Abassi, de dresser les instructions nécessaires pour la conduite de l'ambassadeur.

Hubert Lairesse, muni de ses instructions, s'embarqua pour la Perse, et se rendit à Ispahan, capitale du royaume. Le jour de sa réception à la cour, il fit au roi et à ses ministres, des présens pour une valeur de dix mille écus : ils consistaient en deux éléphans, en

EFERUS - Recherches & Classification numériques

oiseaux rares, en draps, en brocards, en porcelaines, en bijouteries, en cabinets du Japon et en or monnaié. Comme parmi ces présens, se trouvaient 56 pièces de *vieille porcelaine de Perse*, le roi se mit à rire, demandant avec mépris ce que c'était : on lui observa que les Hollandais mêlaient cette vieille porcelaine aveo celle de la Chine, qu'ils transportaient dans leur pays. Lairesse fut reçu par le monarque persan avec tous les honneurs possibles. Cependant, ne pouvant concevoir qu'une compagnie de négocians lui envoyât un ambassadeur avec des présens aussi considérables, sans quelque dessein particulier, ce prince s'informa à différentes reprises quelle était la nature des demandes de l'ambassadeur et le motif de sa mission. Ayant reconnu, qu'en effet, c'était seulement pour lui témoigner le respect et la reconnaissance de ses maîtres, ce généreux prince en fut si charmé, et se sentit tellement porté d'inclination pour Lairesse, que si celui-ci, dit le chevalier Chardin, *avait eu tout l'esprit et la hardiesse qu'un tel emploi demande*, il aurait pu dans ce bon moment obtenir des avantages très-considérables pour la compagnie des Indes. Après quelque séjour à Ispahan, Lairesse ayant obtenu ce qu'il demandait, fut promptement expédié et comblé d'honneurs : outre les présens ordinaires d'habits et d'étoffes, le roi lui donna un cheval et une épée de turquoises de la valeur de 400 pistoles.

LAIRESSE (*Gérard*), frère des précédens, peintre et graveur à la pointe et au burin, naquit à Liége en 1640. Son père lui inspira de bonne heure le goût des belles-lettres, de la poésie et de la musique. Gérard y fit des progrès rapides, surtout dans la musique, qu'il ne cessa de cultiver tout le reste de sa vie. Lorsqu'il se mettait au travail, il jouait du violon et peignait alternativement. Bientôt il apprit également de son père les

EFERUS - Recherches & Classification numériques

élémens de la peinture, et se perfectionna en copiant les meilleurs tableaux, particulièrement ceux de Bertholet Flémalle, peintre et chanoine de la ville de Liége, avec lequel son père était lié d'une étroite amitié. Le style agréable et savant de ce peintre, sa manière de fondre les couleurs, séduisirent le jeune Lairesse, et à l'âge de quinze ans, il se fit connaître par de *beaux portraits* et de *grands tableaux d'histoire* qu'il peignit pour les électeurs de Cologne et de Brandebourg. Ce n'est pas seulement par ses tableaux que Bertholet lui fut utile; l'enthousiasme avec lequel il lui parlait des monumens antiques et des chefs-d'œuvre modernes de Rome, les études qu'il avait faites d'après Le Poussin et Pierre Testa, achevèrent de déterminer le goût de Lairesse. Il prit ces deux derniers pour modèles, et ne cessa par la suite de les suivre. Il est à regretter qu'il n'ait point vu l'Italie, où sans doute son talent eût atteint toute sa perfection.

Enhardi par les succès qu'il venait d'obtenir, il résolut de se produire à la cour de l'électeur de Cologne, Maximilien-Henri de Bavière, évêque de Liége. S'étant mis en chemin, il fut prié, en passant par Aix-la-Chapelle, de peindre le *martyre de Ste. Ursule;* il accepta avec joie et ne réussit que trop dans l'ouvrage qu'il avait entrepris. Son talent merveilleux lui attira bientôt l'envie de tous les peintres de la ville, qui, honteux et désespérés de se voir surpassés par un jeune homme de vingt ans, conçurent contre lui une jalouse fureur. Lairesse, ne croyant pas devoir s'exposer à leur ressentiment, se détermina à revenir à Liége.

A peine y fut-il arrivé, qu'il se vit surchargé d'occupations. Il fit pour Warnotte, chanoine de St.-Materne, un tableau représentant le *Martyre de Saint Lambert*, et pour Godefroid de Sélis, une *Descente d'Orphée aux enfers*. MM. de Diffuy possèdent, à Liége,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ce morceau précieux. On sait que cet époux infortuné pénétra dans l'empire des morts pour en retirer sa chère Eurydice. Par les sons de sa lyre, il enchanta les ombres, il fléchit les dieux infernaux. On lui rend sa femme, à condition qu'il ne la reverra qu'à la lumière. Il ne peut se soumettre à cet ordre cruel, un penchant plus fort que lui l'entraîne. Le peintre a saisi ce moment. Orphée se retourne, ses yeux se fixent sur Eurydice. Au même instant, elle tombe pâle et défaillante dans les bras des Parques... A ce spectacle déchirant pour Orphée, une secrète horreur agite tous ses membres; le saisissement, la douleur et l'effroi sont peints sur son visage : l'espérance l'abandonne. Un ange des ténèbres paraît tout-à-coup, une torche embrâsée à la main, et le conduit hors de ces lugubres lieux. Au milieu d'une horrible caverne, on remarque le palais enflammé de Pluton; les déités infernales le quittent pour être témoins de cette scène douloureuse; la pitié, inconnue aux enfers, paraît pour la première fois les émouvoir et les attendrir. Caron, dans sa barque, est entouré d'ombres gémissantes. Les eaux de l'Achéron rougissent et jettent une faible lueur sur ses bords affreux. Tout dans ce chef-d'œuvre frappe, étonne et transporte.

Il peignit sous les traits de *Pallas*, à laquelle une nombreuse troupe de bergers venaient offrir leurs hommages, une jeune parente du comte de Glimes, grand-commandeur de l'ordre teutonique, qui épousa depuis le prince de Salm; ce dernier tableau fut trouvé si plein de beautés que l'esquisse, quoiqu'en petit, fut acheté à un très-grand prix par Regnier de Stephany, pour lequel Lairesse peignit encore trois autres tableaux dont le premier représentait *Vénus et Adonis*, le second *Narcisse*, occupé à se contempler dans le miroir des eaux, et le troisième une *Vénus* à la clarté de la lune.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Lairesse peignit ensuite les *Aventures de Pyrame et de Thisbé*, celles d'*Aglaure*, de *Mercure*, de *Térée* et de *Philomèle*, ainsi que plusieurs autres tableaux dont les sujets étaient tirés des *Métamorphoses d'Ovide*. Il fit pour l'église des dames Ursulines une *Conversion de St. Augustin* et le *Baptême* du même saint.

La promptitude avec laquelle il peignait, lui procurait assez d'argent; mais sa facilité à le gagner le cédait à celle qu'il mettait à le dépenser, magnifique dans ses habillemens, passionné pour les plaisirs et pour la galanterie, il réparait par l'agrément de son esprit la difformité de son visage : il n'y avait point de son temps, à Liége, de petit-maître qui lui fut comparable : sans cesse occupé du soin de se parer, il n'était pas rare de le voir changer plusieurs fois d'habits dans un seul jour : sa vanité, soutenue d'une imagination féconde, le faisait raffiner sur les modes, et lui en faisait inventer de nouvelles.

Son amour pour le faste n'était pas la seule chose qui le ruinait; rien ne lui coûtait lorsqu'il s'agissait de satisfaire son penchant pour la volupté : son malheur voulut qu'il se laissât éblouir par les charmes d'une jeune *aventurière polonaise*, pour laquelle il s'éprit de l'amour le plus violent. Quelqu'aveuglé qu'il fût par sa passion, il ne put cependant se cacher que sa fortune dépendait de rompre promptement une pareille liaison. Par un généreux effort, dont on ne le croyait pas capable, il se détermina enfin après bien des combats qu'il se livra à lui-même, à chercher dans une longue absence le remède à son mal. Cette résolution prise, il s'éloigna secrètement de Liége et n'y revint que lorsqu'il se crut parfaitement guéri; mais le naturel et les passions perdent rarement de leurs droits; l'amour de Lairesse ne fit que changer d'objets.

Un penchant trop vif pour les femmes l'engagea dans une malheureuse affaire qui l'éloigna pour tou-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

jours de sa patrie. Il fit connaissance de deux sœurs venues de Maestricht à Liége pour y chercher fortune. L'une d'elles, jeune personne aimable et jolie, sut le captiver au point que se laissant entraîner par sa passion, il lui donna par écrit une promesse de mariage. La famille de Lairesse en ayant été informée, lui représenta d'une manière si vive la honte dont il allait se couvrir, que rendu à lui-même, il promit de rompre tout commerce avec celle qui se promettait d'être bientôt son épouse. Il tint, en effet, parole. Sa future moitié, désespérée d'un changement auquel elle ne s'était pas attendue, pria sa sœur de se joindre à elle et de la seconder dans la vengeance qu'elle se proposait de tirer de son perfide amant. Celle-ci, plus courageuse que ne le sont ordinairement les personnes de son sexe, applaudit au dessin de sa sœur, et s'arme, à son exemple, d'un poignard et d'une épée qu'elle cache sous sa robe : les deux sœurs sortent ensemble, et se présentent chez Lairesse. Celle à laquelle il avait fait une promesse de mariage, la lui présenta, en lui demandant s'il était disposé à tenir la parole qu'il lui avait donnée. Lairesse ayant témoigné par sa réponse que ses intentions étaient changées, l'autre sœur fondit sur lui et lui porta un coup de poignard dans la gorge. Notre peintre se sentant blessé, mit l'épée à la main, et en voulut perçer de plusieurs coups celle qui l'avait attaquée, mais la jeune fille se défendait vaillamment. Irrité de se voir dans l'humiliante nécessité de se battre contre deux femmes, il ne chercha pas à les épargner : il fondit sur elles, et fit deux profondes blessures à celle qui l'avait provoqué au combat. Lairesse fut décrété de prise de corps, ce qui l'obligea de chercher un asyle chez les PP. Dominicains.

Une parente de son beau-frère ne l'abandonna pas dans cette triste situation. Empressée à lui procurer tous les petits secours qui lui manquaient, elle sut si

EFERUS - Recherches & Classification numériques

bien gagner son cœur, que par amour et par reconnaissance, il se détermina à l'épouser. Ils quittèrent ensuite Liége et s'enfuirent à Bois-le-Duc.

L'infortuné Lairesse éprouva dans cette ville les suites fâcheuses de son inconduite. Obligé de se loger dans une misérable chambre et d'y vivre de façon à manquer quelquefois du nécessaire, toutes les réflexions qu'il faisait ne servaient qu'à accroître sa tristesse: il se serait consolé, s'il eût trouvé dans l'exercice de sa profession un remède à sa pauvreté; mais quelque excellens que fussent ses ouvrages, personne ne se montrait empressé à les acheter. Il fut atteint d'une maladie contagieuse pendant laquelle sa femme accoucha : se trouvant sans argent, il n'eut pendant quelques jours d'autre ressource que de peindre des enseignes et des paravents. Telle était sa situation déplorable, lorsqu'un heureux hasard le tira d'embarras. Un tableau qu'il avait exposé en vente à la fenêtre de sa chambre arrêta les regards d'un bourgeois d'Amsterdam, nommé Hooft : frappé de la beauté de cette pièce, il demanda à parler à celui qui en était l'auteur, et l'acheta. L'année suivante, passant par Bois-le-Duc, ce même Hooft ayant vu exposé au même endroit, un autre tableau encore plus beau que le premier, l'acheta, et ému de compassion sur la triste situation d'un artiste si habile, il engagea Lairesse à venir avec lui à Amsterdam, ce qu'il accepta avec joie. Hooft le logea dans sa propre maison, le combla des plus touchans témoignages d'estime et d'amitié, et ne tarda pas à le faire connaître.

Suivant la *Biographie universelle* (art. Gérard Lairesse), ce peintre se retira à Utrecht. S'y trouvant sans argent et sans aucune ressource, un de ses voisins lui conseilla d'envoyer deux de ses tableaux à Gérard Vylenburg, marchand de tableaux d'Amsterdam; celui-ci les fit voir à Van Pée et à Grebber, peintres re-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

nommés qui travaillaient pour lui. Ces deux artistes furent frappés de la perfection des tableaux de Lairesse. Vylenburg les acheta au prix qu'on en demandait, et s'embarqua avec la personne qui les avait apportés pour faire connaissance avec leur auteur et l'engager à venir s'établir à Amsterdam. Lairesse ne put résister aux instances qu'on lui fit; il suivit Vylenburg à Amsterdam et travailla pour lui quelque temps.

L'heureux changement survenu dans ses affaires, le mit en état de louer une maison belle et commode, et de la meubler superbement. Recherché, estimé des personnes les plus distinguées d'Amsterdam, Lairesse s'y fit admirer par ses rares talens, et acquit une grande réputation dans cette ville, où chacun désirait le connaître. La politesse de ses manières, l'enjouement de son humeur, la vivacité de son imagination, la délicatesse de son esprit, rendaient sa société la plus aimable du monde: la joie et les plaisirs paraissaient le suivre partout où il se montrait. Peintre, poète et musicien, il eût cru ne mériter aucun de ces titres, s'il n'eût été un peu buveur. Cette manière de vivre lui attira quelques mortifications qui ne le corrigèrent pas. Le célèbre peintre hollandais, François Mieris, très-enclin à l'ivrognerie, mais qui ne pouvait tolérer ce vice dans les autres, retira son fils Jean de l'école de Lairesse, par la raison seule que ce peintre, dont il estimait les talens, vivait peu régulièrement. Jean Mieris étudia avec soin les ouvrages de son ancien maître qu'il affectionnait beaucoup, et s'est fait un nom distingué dans les arts.

Quelques-uns des amis de Lairesse l'ayant invité à souper, le repas se prolongea presqu'au jour. Notre peintre, à moitié ivre, ne sachant trop ce qu'il faisait, s'avisa, en retournant chez lui, de chanter à tue-tête quelques *vers français* de sa composition. Louis XIV venait d'envahir une partie de la Hollande : l'armée

EFERUS - Recherches & Classification numériques

française, campée aux environs d'Utrecht, avait tellement jeté l'épouvante dans les environs d'Amsterdam, que les gens de la campagne accouraient de toutes parts pour se réfugier dans cette grande ville : cette circonstance fut cause de ce qui arriva à Lairesse. Quelques Hollandais qui l'avaient entendu chanter, s'imaginant que c'était un espion français, se saisirent de lui, et sans vouloir rien entendre de tout ce qu'il put dire pour sa justification, ils le traînèrent avec violence en prison, et le firent enfermer dans le fond d'un cachot. Il lui eût été facile de s'en tirer, s'il eût pu instruire sa femme de son infortune, mais ce fut en vain que pendant trois jours il en sollicita la permission; quoique durant tout ce temps-là, il fut demeuré comme collé à la grille du souterrain, où il avait été jeté, il n'avait cependant encore vu passer personne à qui il pût se faire connaître : il commençait à perdre toute espérance, lorsque le hasard lui amena un homme auquel il avait fait quelque bien. Celui-ci, sans perdre de temps, courut prévenir sa femme de l'endroit où se trouvait son mari : elle se donna tant de mouvement, qu'avant la fin de la journée, elle eut la consolation de le voir en liberté.

Cette disgrace rappela Lairesse à une vie moins dissipée; il commença dès lors à donner moins de temps à ses plaisirs, pour en pouvoir donner davantage à l'exercice de sa profession. Le seul plaisir qu'il se permit, fut celui de la musique, à laquelle il consacra un jour de chaque semaine. Pendant l'hiver, il employait la plus grande partie des nuits à imaginer les sujets d'histoire qu'il gravait ensuite à l'eau-forte.

Guillaume, Stadhoudher de la Hollande, depuis roi d'Angleterre, fit venir Lairesse à La Haye où il le chargea de plusieurs travaux; quelques années s'étant écoulées sans en avoir été payé, la femme de notre artiste, ennuyée d'un si long délai, s'enhardit à venir

EFERUS - Recherches & Classification numériques

elle-même parler à ce prince. Elle l'attendit dans un endroit par où il devait nécessairement passer, s'approcha de la portière de son carrosse et lui présenta sa requête : « Quoi, dit le prince, c'est là la femme de » mon *Apelles ;* ah ! je suis trop content de lui pour »qu'il ne le soit pas de moi ! » Il ordonna qu'on lui envoyât sur-le-champ une somme beaucoup plus forte que celle qu'il devait à son mari.

Le goût des plaisirs et du luxe qu'il avait contracté dès sa jeunesse s'était encore accru par sa facilité à gagner de l'argent ; mais sur la fin de sa vie, il tomba dans le besoin, sans toutefois que son ame forte et stoïque se laissât ébranler par ce malheur : la musique adoucissait tous ses maux. Mais un accident affreux acheva d'empoisonner sa vieillesse. Il devint aveugle à l'âge de cinquante ans.

Pour se consoler de ne pouvoir plus exercer un art qui avait toujours fait ses délices, il réunissait chez lui les artistes et les élèves qui voulaient l'entendre, et il leur expliquait de vive voix les principes du dessin et de la peinture. Sa maison ressemblait au sanctuaire des beaux-arts, où tout le monde allait le consulter. Comme il ne pouvait écrire ses leçons, il imagina pour y suppléer des signes qu'il traçait sur une toile imprimée, placée à côté de lui, et que ses fils traduisaient ensuite et conservèrent avec soin. C'est de cette manière qu'il composa le *Traité sur la peinture*, que publia en hollandais, après sa mort, la société des peintres d'Amsterdam, sous le titre suivant : *Leçons de peinture pour l'instruction des jeunes gens qui veulent s'instruire dans l'art, sans maître, avec la manière de fondre les teintes et d'employer les couleurs.* Amsterdam, 1720, 2 vol. in-fol. enrichis de planches. *Cette production*, dit le célèbre Gassendi, *si sécourable pour les jeunes élèves, a mérité à son auteur le titre de bien-*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

faiteur des arts que ses travaux ont illustrés. Le même livre a été publié en allemand, en 1724, in-4°, H. J. Jansen l'a traduit en français et publié sous ce titre : *Le grand livre des peintres, ou l'art de la peinture considéré dans toutes ses parties, et démontrée par principes.* Paris, Moutard, 2 vol. in-4°. Le *Mercure de France*, en annonçant cette traduction qui a été faite sur la seconde édition hollandaise, ajoute : *C'est, sans doute, rendre un grand service aux artistes français, que de traduire dans leur langue un ouvrage si utile et si estimé.* Il existait déjà une *traduction française* de l'ouvrage de Lairesse, imprimée à Amsterdam, au commencement du 18e siècle. Celle de Paris renferme une *vie* de Lairesse bien faite, dans laquelle on a inséré quelques anecdotes très-intéressantes.

Ce peintre célèbre a aussi laissé : 1° *Les principes du dessin* (en français). Amsterdam, 1719 et 1729, in-fol., avec 120 planches : traduit en allemand. Berlin, 1735, in-4° ; et Leipzig, 1746, in-fol., traduit en anglais. Londres, 1730 et 1733, in-fol.

2° *Histoire de Didon et d'Enée, inventée et gravée par G. Lairesse*, in-12.

3° *Tableaux qui se trouvent à La Haye*, etc., gravés sur les dessins de N. Verkolie. Amsterdam, 1757, in-fol.

4° *Godefridi Bidloo, Anatomia corporis humani, 150 tabulis per artificiosissimum G. de Lairesse, ad vivum delineatis demonstrata*, etc. Amsterdam, veuve Van Someren, 1685, grand in-fol. Leyde, 1730, in-fol. en forme d'atlas, avec 114 planches. Utrecht, 1750, in-fol. Ces *tables anatomiques* dessinées d'après nature par G. Lairesse, sont gravées avec beaucoup d'exactitude et de netteté.

Cet ouvrage eut de grands succès dans son temps ; il est encore recherché aujourd'hui dans nos bibliothèques, quoique toutes les planches ne soient pas de la

EFERUS - Recherches & Classification numériques

plus grande exactitude. Les derniers *originaux* de Lairesse ont été achetés par le directeur de l'imprimerie royale, à Paris, et se trouvent maintenant à la bibliothèque de la faculté de médecine de Paris.

Un chirurgien anglais publia dans sa langue, en 1698, ces *Tables anatomiques*, comme un ouvrage de sa façon, en annonçant qu'elles étaient ornées de *figures des meilleurs maîtres de l'Europe*. Ces figures néanmoins sont les mêmes que celles dessinées d'après les dessins de Lairesse; et les planches sont absolument les mêmes que celles qui avaient servi à l'édition de l'*Anatomie* de Bidloo, ami de Lairesse, savant médecin hollandais. L'auteur anglais y a ajouté, il est vrai, 8 à 9 planches avec des explications; mais cela n'était pas suffisant pour s'attribuer ce livre et le donner sous son nom.

Lairesse sans cesse occupé d'importans travaux, malgré sa cécité, fut attaqué d'une maladie violente qui le conduisit au tombeau. Cet homme de génie mourut à Amsterdam, le 28 juillet 1711, plus de vingt ans après avoir perdu la vue, laissant trois fils dont l'aîné, ANDRÉ LAIRESSE, prit le parti du commerce; les deux autres, ABRAHAM et JEAN, étudièrent la peinture sous la direction de leur père.

La facilité de cet artiste était si prodigieuse qu'il fit la gageure de peindre en un seul jour *Apollon et les Muses*, de grandeur naturelle; il eut fini avant le temps marqué, et il peignit encore la *tête* d'un curieux que cette singularité avait attiré chez lui : cette tête était si ressemblante, que tout le monde le reconnut. C'est ce qui explique la quantité presque innombrable de tableaux et de dessins que l'on doit à Lairesse. Son activité ne s'est pas bornée à la peinture : il s'adonna avec un égal succès à la *gravure à l'eau-forte* et au *burin;* et son *œuvre* en ce genre, composée de plus de deux cents pièces, est généralement estimée des connaisseurs et très-utile aux jeunes artistes.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Les qualités qui distinguent particulièrement Lairesse sont la grandeur et la noblesse de ses compositions, l'élévation des idées, l'entente du costume, de l'architecture et des cérémonies des anciens; une richesse d'ornemens qui lui ont mérité le titre du *Poussin hollandais*. Mais ce surnom prouve seulement combien la manière de voir en peinture offre de points de vue différens, car il n'existe aucun terme de comparaison entre lui et le Poussin. Si on peut le comparer à un peintre, c'est à Pierre Testa, qu'il avait également pris pour modèle, quoique ce dernier montre plus de force et d'énergie. Comme son imagination seule le guidait, Lairesse a moins bien réussi dans les sujets qui exigent de la sévérité dans le style. C'est surtout dans les *Bacchanales* et dans les *scènes de la mythologie* qu'il déploie toutes les richesses de son génie. Alors ses idées sont pleines de poésie, de feu et de grace. S'il représente *Vénus pleurant sur Adonis*, il l'entoure d'une foule d'amours qui cherchent à tromper son désespoir, en lui montrant la pomme que lui mérita sa beauté, ou en préparant leurs armes pour aller à de nouvelles conquêtes, tandis que quelques-uns d'entr'eux recueillent avec soin dans un vase d'or, les pleurs que répand la déesse. D'ailleurs son dessin est gracieux et coulant, quoiqu'en général un peu pauvre de choix : son coloris manque de vigueur ; mais il est agréable et facile ; et c'est surtout par l'idéal de son style qu'il a obtenu un rang à part parmi les artistes des écoles allemande et hollandaise.

Ses dessins jouissent d'une égale estime. Ils sont ordinairement lavés à l'encre de la Chine et rehaussés à la plume; d'autres sont arrêtés à la sanguine, lavés au bistre avec des hachures à la sanguine conduites d'une manière très-propre. Il en existe aussi de très-finis au bistre seul. En général, on les reconnaît à leurs figures courtes et un peu lourdes, au manque de grace

EFERUS - Recherches & Classification numériques

des têtes, au feuiller pointu des arbres, à la richesse des fonds et à la science de l'ordonnance. Parmi le grand nombre de tableaux qu'il a laissés nous citerons les suivans :

1° *Héliodore pillant et profanant le temple de Jérusalem*, qu'il fit pour Hompton, bourgeois d'Amsterdam.

2° *Les Aventures de Marc-Antoine et de Cléopâtre ;* elles forment deux tableaux qui furent envoyés en Angleterre.

3° *Ulysse dans l'île de Calypso.*

4° *Stratonice.*

5° *Les Triomphes de Paul Emile ;* ces deux derniers tableaux, pour Pancratius, bourgmestre d'Amsterdam.

6° *Mort de Germanicus.*

7° *Les neuf Muses sur le Mont-Parnasse présidées par Pallas ;* ce tableau lui avait été acheté par Pierre de Méan.

8° Une *Assomption de la Vierge*, pour le grand autel de l'église cathédrale de Liége; outre le prix de cette pièce, le chapitre de Saint-Lambert fit un riche présent à la femme de Lairesse.

Le Musée du Louvre à Paris possède encore de ce maître les tableaux suivans :

9° L'*Institution de l'Eucharistie.*

10° *Hercule jeune entre le vice et la vertu.*

11° Le *Débarquement de Cléopâtre au port de Tarse.*

Le roi d'Angleterre, les électeurs de Brandebourg et de Cologne possédaient aussi plusieurs morceaux de cet artiste. En 1815, le gouvernement français a rendu huit tableaux de Lairesse aux galeries de Brunswick et de Cassel.

Ses gravures les plus connues sont :

1° *Joseph se faisant connaître à ses frères.*

2° *Marc-Antoine et Cléopâtre,* avec cette inscription :

Quem Mars nunquàm, vicit Venus.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

3° Une *grande Bacchanale.*

4° Une *Allégorie* à la gloire du prince d'Orange, avec cette inscription : *Wilhelmo Henrico principi Auriaco, ob fugatos hostes et rempublicam restitutam, etc.*

5° L'*Onction de Salomon.*

6° La *Chûte de David*, avec ce beau vers :

Fortior est qui se, quàm qui fortissima vincit Mœnia.

7° *La crainte du Seigneur défendue par Minerve, ou la vertu contre l'envie*, avec ces mots : *Una et eadem.*

8° La *Dévotion, fille de la nécessité : Ubi necessitas, speranda benignitas.*

9° *Jésus à l'âge de douze ans, entretenant ses père et mère et Ste. Anne, de la sagesse du Père Eternel : Sapientia unigenita Dei maximi.*

10° *Endymion, auquel Diane rend une visite nocturne à la clarté de la lune.*

11° Le *Repos de l'ame*, représenté sous la figure d'une femme qui paraît dégoûtée des choses de la terre, avec ces mots : *Animi excelsi lœta quies.*

12° *Jésus chassant les marchands du Temple.*

13° *Le sacrifice de Didon.*

14° *La liqueur de Bacchus.*

15° *Silène dormant : Vinum cautis innocuum.*

16° Une *Ste. Thérèse*, avec ce vers :

Parcere subjectis et debellare superbos.

17° *Des enfans occupés à l'étude des sciences et des beaux-arts.*

18° *Vénus réveillant Enée pour le préserver de l'incendie de Troie.*

19° *La Hollande délivrée par la valeur et la prudence du prince d'Orange.*

20° *Hercule chassant l'Hydre et les Harpies du*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

magnifique jardin que les Hollandais possédaient au Cap de Bonne-Espérance.

21° *Sophonisbe.*

22° Des *Bacchanales.*

23° *Mars averti par Mercure de se défier de Vénus.*

24° *Les quatre saisons de l'année.*

25° *Vénus offrant de nouvelles armes à Enée.*

Parmi ces diverses pièces, on fait un cas particulier des quatre premières.

1668. PONTANUS ou DUPONT (*Jacques*), né en 1604, à Hermalle près de Liége, bourg situé dans la baronnie du même nom et dépendant alors du Brabant. Il fit ses humanités chez les Jésuites de Maestricht, et vint étudier la philosophie au Collége du Faucon à Louvain, sous Libert Froidmont. Il obtint le quatrième rang à la promotion générale de 1621. Après avoir étudié six ans la théologie, il fut nommé professeur de philosophie au Collége du Faucon; durant les dix années qu'il s'acquitta de cet emploi, il enseigna aussi la théologie à l'abbaye du Parc près de Louvain. Vers le même temps, il obtint en vertu des priviléges de la faculté des arts, une prébende de la collégiale de Saint-Pierre de Lille. En 1638, il fut pourvu de la charge de *censeur apostolique et royal des livres*, à laquelle était annexée une prébende de Saint-Pierre de Louvain, et prit la même année le bonnet de docteur en théologie.

Il approuva, en 1640, l'*Augustinus* de Jansénius, et fit même dans son approbation un éloge magnifique de cet ouvrage; ce qui lui suscita quelques difficultés, lorsque deux ans après, il voulut entrer dans la régence de la faculté de théologie. Les anciens docteurs-régens appréhendant qu'il ne soutint la doctrine contenue dans l'*Augustinus*, Pontanus leur déclara, *qu'il n'avait loué cet ouvrage, qu'à cause de la réputation de l'auteur et à la sollicitation des éditeurs, dont*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

l'un (Libert Froidmont) avait été son maître en philosophie : qu'au reste, il n'avait jamais soutenu ni ne soutiendrait ce que l'on condamnait dans Jansénius, et qu'il était même dans des sentimens opposés. Ces docteurs, non contens de sa déclaration, voulurent qu'il signât sept articles (rapportés par Paquot) pour mettre sa foi à couvert; il y consentit.

Malgré ces engagemens, Pontanus n'en approuva pas moins différens livres faits pour la défense de Jansénius, ce qui lui attira de nouvelles affaires. Ayant approuvé en 1647, l'ouvrage intitulé : *Rythmica consideratio*, etc., l'archiduc Léopold, gouverneur des Pays-Bas le suspendit quelque temps de ses fonctions de *censeur royal*, et l'internonce Bichi lui ordonna de la part d'Innocent X, de s'abstenir de celles de *censeur apostolique*. Dix ans après, l'approbation qu'il donna à la *version* que Plempius avait faite du *Canon medicinæ* d'Avicenne, le mit encore aux prises avec le même internonce, aux reproches duquel il répondit en 1658, que depuis près de onze ans *il s'était abstenu du titre de censeur apostolique, et qu'il n'avait agi qu'en qualité de censeur royal.*

En 1666, il approuva la fameuse *version du Nouveau Testament.* Mons (Amsterdam) Migeot (Elzévirs) 1667, 2 vol. in-12. Cette version qui avait été commencée par Antoine Le Maître, avocat au Parlement de Paris, retiré à Port-Royal, fut achevée par son frère, connu sous le nom de Saci, par le fameux Arnauld, par Pierre Nicole, par l'abbé de Camboust de Pont-Château et par Claude de Ste.-Marthe. Ces traducteurs la firent revoir par plusieurs docteurs de Paris, dont quatre d'entr'eux, Elie du Fresne de Mincé, Grénet, Thomas Fortin et Jacques Boileau, l'approuvèrent. Ils en présentèrent ensuite une magnifique copie au chancelier de France, Pierre Séguier, pour obtenir le privilége, mais celui-ci s'y refusa sur l'avis

EFERUS - Recherches & Classification numériques

des docteurs Claude, Morel et Martin Grandin. Les traducteurs désespérant de pouvoir faire paraître cet ouvrage en France, revêtu des formalités requises par les lois, tournèrent leurs vues du côté des Pays-Bas. Ils s'assurèrent d'abord du consentement de Pontanus, et s'adressèrent ensuite à Jean de Wachtendonck, évêque de Namur, qui, ayant passé la plus grande partie de sa vie dans les exercices du barreau, s'en reposa entièrement sur le jugement du censeur Pontanus. Enfin, un de leurs amis écrivit à Gaspar Nemius, archevêque de Cambrai, *qu'un docteur de Sorbonne avait fait une fidèle traduction du Nouveau Testament sur la Vulgate, et qu'elle avait été approuvée par le censeur de Louvain* (qui l'était en même temps pour tous les Pays-Bas catholiques) *et par M. de Namur*. Le prélat, accablé de vieillesse et presque aveugle, crut ce qu'on mandait; il expédia, le 12 octobre 1665, l'acte où il supposait que la version *avait été approuvée par le censeur des livres;* cependant, elle ne l'avait pas encore été ni par celui-ci, ni par l'évêque de Namur, qui signa seulement le 30 septembre 1666; et S. M. catholique n'accorda le privilége que le 24 juillet de la même année. L'archevêque de Cambrai supposait encore dans sa permission, que l'ouvrage serait imprimé à Mons chez Gaspar Migeot; mais l'abbé de Pont-Château le porta à Amsterdam, où il arriva le 4 juin 1667, et le fit imprimer chez les *Elzévirs*. Il parut pour la première fois cette année-là en 2 vol. in-12, sous le nom de *Migeot*. On distingue cette première édition, qui a été plus d'une fois contrefaite, par les II sans queue qui se voyent. *Matth.* II. 1. et suiv. Cette version ne tarda pas à être condamnée par les puissances ecclésiastiques et séculières. Elle le fut à Rome, en France, dans les Pays-Bas, et en particulier par l'Université de Louvain. Arnauld publia quantité d'écrits, pour cette *version française;* mais le docteur Mallet, Dubois, pro-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

fesseur d'écriture-sainte à Louvain, le savant Richard Simon, et les PP. Maimbourg, Annat et Letellier, Jésuites, lui répondirent. Enfin de Saci, qui avait eu beaucoup de part à cette fameuse version, y a fait divers changemens avant de la joindre à son *Explication de la Bible.*

Pontanus fut successivement doyen du chapitre de Saint-Pierre de Louvain, président des Colléges de Viglius et de Craendonck, et recteur de l'Université, en 1645 et 1658.

Nicolas Dubois, professeur royal d'écriture-sainte à Louvain, ayant publié un ouvrage sur les XLV propositions de morale relâchée, condamnées par le pape Alexandre VII, Pontanus, piqué sans doute contre lui, engagea Nicolas Meys, alors recteur de l'Université, à proscrire cet écrit : lui alléguant, entr'autres, *que M. Dubois lisait les livres comme un coq qui marche sur les braises :* celui-ci y consentit, mais cette proscription eut des suites qui mortifièrent tellement Pontanus, que malgré son tempérament vigoureux et robuste, il en contracta une maladie lente dont il mourut le 1er janvier 1668. Dubois étant venu le voir quinze jours avant sa mort, Pontanus touché de sa démarche, lui demanda pardon des paroles qu'il s'était permises à son sujet. On a de ce docteur :

Laudatio funebris reverendi ad modùm et ampl. præsulis D. Joannis Masii illustris monasterii Parcensis ord. præmonstr. abbatis, ducis Brabantii archicapellani, nec non Statuum Brab. deputati ordinarii, dicta..... An. 1648, *die* 2 *Aprilis.* Louvain Bern. Masius, 1648, in-12 p. 34, non chiffrées.

1668. FOULLON (*Jean Erard*), Jésuite, l'un des meilleurs historiens de Liége, naquit dans cette ville, en 1609, d'une ancienne famille patricienne. Il fit ses premières études à Liége au collége des Jésuites. Ses

EFERUS - Recherches & Classification numériques

dispositions heureuses pour la science, engagèrent ces RR. PP. à ne rien négliger pour le décider à entrer dans leur ordre. Les parens du jeune Foullon qui avaient conçu l'espoir de le voir briller dans les hautes fonctions civiles, se proposaient de l'envoyer à l'Université de Louvain, suivre le cours de droit professé alors par Zoésius, qui avait remplacé dans la chaire de droit civil, Gérard de Courselle, célèbre jurisconsulte liégeois; mais ils cédèrent à ses instances, et lui permirent d'entrer dans la compagnie de Jésus. N'étant encore que dans sa seizième année, il fit son noviciat à Liége en 1625. Le désir d'acquérir la perfection chrétienne étant l'unique motif qui l'avait conduit en religion, il commença les épreuves de son noviciat avec une ferveur qui, loin de se ralentir, ne fit que s'augmenter avec les années.

Le P. Foullon enseigna successivement la grammaire et les belles-lettres, se regardant moins comme le maître que comme le père de ses disciples. Il ne bornait pas seulement ses soins à cultiver et à polir leurs esprits, il s'appliquait encore à former leurs cœurs à la piété. Après avoir professé six ou sept ans la grammaire et les belles-lettres, ses supérieurs l'envoyèrent à Luxembourg pour y étudier la théologie. Il s'appliqua avec ardeur à l'étude de cette science dont il sentait toute l'utilité qu'il en pouvait retirer dans le ministère de la prédication auquel on le destinait.

Doué de toutes les qualités qui font les bons orateurs, il se distingua bientôt dans la prédication, et l'on courait en foule écouter ses sermons. Il fut pendant quatorze ans consécutifs prédicateur ordinaire de l'église cathédrale de Liége, et prêcha durant six années, à la collégiale de St.-Paul, dans la même ville.

Le P. Foullon, dont la réputation s'était répandue dans les Pays-Bas, après avoir exercé l'espace de trente ans, avec le plus grand succès, le ministère de la parole,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

fut successivement recteur du Collége des Jésuites à Huy et de celui de Tournay.

La peste, en 1668, ayant fait les plus grands ravages dans cette dernière ville, Foullon, uniquement occupé du soin de ménager ou de sauver la vie à ses confrères sans cesse exposés à cet horrible fléau, et de porter des secours aux malheureux qui en étaient atteints, fut victime de sa charité. Il mourut de la peste, le 25 octobre 1668, à l'âge de 63 ans, fort regretté du public et de sa communauté.

La vie du P. Foullon fut toujours conforme à l'institut qu'il avait embrassé : doué d'une grande pénétration d'esprit et d'aptitude aux sciences, il était laborieux, très-éloquent pour son temps et possédait un grand fond d'érudition. L'écriture-sainte, la morale chrétienne et l'histoire de son pays, furent les principaux objets de ses études. Le P. Foullon a publié :

1° *Modèle très-parfait du saint mariage et viduité, dans la vie de Ste. Ode.* Mons, 1641, in-12; it. Liége, 1648, in-16; it. avec les n^os^ 2 et 3. Liége, Jean Mathias Hovius, 1665, in-16. Cette édition est suivie de *Remarques critiques* sur la *Vie* de cette sainte, qui était tante de saint Hubert, évêque de Liége, et vivait en 711. Elle a fondé l'église collégiale de Saint-Georges à Amay près de Huy.

2° *Remède général à tous les accidens de cette vie, dans le dernier chef-d'œuvre de saint Jean Chrysostôme : Que personne n'est intéressé sinon de soi-même ;* vers 1641, it. avec les n^os^ 1 et 4. Liége, Jean Mathias Hovius, 1665, in-16. Le P. Fisen avait publié cet opuscule en latin. Liége, 1640.

3° *Bellorum causæ.* Namur, 1641, in-12. Cologne, 1646, in-12; traduit en français et augmenté. Liége, Baudouin Bronckart, 1648, in-12.

4° *Jonas fugitif et ramené par les actes des vertus théologales : ou le serviteur fugitif de Dieu, figuré dans*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Jonas. Tournay, veuve Adrien Quinqué, 1653, in-16; it. avec les nos 1 et 2. Liége, Jean Mathias Hovius, 1665, in-16.

5° *Actes des vertus théologales, ou petit abrégé de la perfection chrétienne*. Inséré à la suite du précédent; édition de 1665.

6° *Vindiciæ ecclesiæ Tungrensis, contrà Diatribam R. P. Godrefridi Henschenii : de episcopatu Tungrensi et Trajectensi*. Liége, 1654, in-16. Le P. Henschenius avait soutenu en 1653, que la chaire épiscopale de Tongres avait passé de cette ville à Maestricht, d'où il concluait que saint Amand, et quelques-uns de ses prédécesseurs et de ses successeurs auraient été véritablement *évêques de Maestricht*, et non pas de *Tongres*. Le P. Foullon prétend au contraire que les évêques de Tongres, depuis saint Servais jusqu'à saint Hubert, ont résidé à Maestricht, comme les papes du 14e siècle à Avignon. Il prend dans cet ouvrage le nom de Nicolas Fisen, peut-être, parce qu'il s'y déclarait pour le P. Barthélemi Fisen, son confrère, contre un autre jésuite.

7° *Historiæ Leodiensis universæ Compendium in annos digestum. Pauciloqua veritas*. Liége, Jean Mathias Hovius, 1655, in-24, p. 220. Publié sous le voile de l'anonyme; il en a paru deux éditions la même année. M. de Villenfagne s'exprime ainsi sur cet *Abrégé*, dans le tome 2e, p. 250 de ses *Recherches sur l'histoire de Liége* : « Tout ce qui regarde les derniers siècles » de nos annales, est d'une grande exactitude dans cet » abrégé de l'histoire de Liége du jésuite Foullon dont » le style est clair, élégant et en même temps énergique; » il voulait sonder le goût du public sous le voile de » l'anonyme : les Liégeois applaudirent à cet ouvrage, » et cet auteur entreprit pour lors sa grande histoire, » qui ne parut que plusieurs années après sa mort. » On y trouve quelques particularités inconnues aux

EFERUS - Recherches & Classification numériques

historiens précédens. Suivant l'opinion de quelques-uns, le P. Foullon n'est point le seul auteur de ce Compendium; le jurisconsulte Charles de Méan y aurait travaillé.

Paquot rapporte dans ses *Mémoires littéraires* (art. Foullon), qu'il avait entre les mains un exemplaire de cet Abrégé à la tête duquel se trouvait la note suivante : « L'auteur de cet excellent livre est *Erard* » *Foullon*, Liégeois, qui mourut étant recteur du col-»lége de Tournay, où il se sacrifia au service du jeune »et saint Monberteau, infecté de la peste. Foullon »m'écrivit à Douai le jour de sa mort, et il eut la pré-»caution de me dire que je devais mettre devant le »feu sa lettre, avant de la lire, et de la brûler aus-»sitôt. C'était l'an 1668, où Douai fut pris par la »France. »

8° *Bona voluntas optimæ consentiens.* Liége, Jean Mathias Hovius, 1658 et 1668, in-16, it. en français : *La bonne volonté, qui s'accommode en tout en la très-bonne volonté de Dieu et à la conduite de sa Providence.* Liége, Jean Mathias Hovius, 1658, in-16, p. 456. Le P. Foullon est l'auteur de cette traduction, qu'il dédia à Marguerite, baronne de Groesbeck, de Bocholtz et d'Orey, dame de Grandville, etc. L'original latin est dédié au fils de cette dame. Ce livre est solide et édifiant, mais le style de la traduction française est vieilli.

9° *Commentarii historici et morales perpetui ad primum Machabæorum librum; additis liberioribus excursibus, ubi plurima, Ecclesiasticis, Theologis, Ascetis, Christiano-Politicis explicatè traduntur, etc. Præmittitur tabula topographica Judææ : deindè indices quæstionum, excursuum, locorum Judææ et vicinorum; subjiciuntur indices luculenti concionatorii, et index materiarum. — Commentarii... ad secundum Machabæorum librum; additis liberioribus excursibus in quibus plurima, publicè privatìmque ad fidem et mores*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

utilia, explicatè traduntur... Præmittuntur indices quæstionum theologicarum, historicarum, christiano-politicarum, et excursuum ; subjiciuntur indices luculenti concionum de moribus ac de fide, et index materiarum. Liége, Jean Mathias Hovius, 1659-1665, 2 vol. in-folio dédiés à Maximilien Henri de Bavière, évêque de Liége. Ce travail était d'autant plus important et utile alors, que l'on manquait de bons *commentaires* sur les *livres des Machabées*. L'antiquité ne nous a laissé sur ce sujet que quelques *homélies*, et le moyen âge ne nous offre que les *remarques* de Liranus. Paquot regrette que le P. Foullon n'ait point lu les *notes* de Grotius et de Blackwell, avant d'avoir écrit son *Commentaire*.

10° *Vera ecclesia, omnium in fide errorum commune remedium.* Liége, 1662, in-16.

11° *Lapis philosophicus, Aurum potabile, Eleemosyna.* Liége, 1667, in-16.

12° *Historia Leodiensis per episcoporum et principum seriem digesta ab origine populi usquè ad Ferdinandi Bavari tempora, etc., etc.; nunc primùm ex eruditorum scriniis in lucem edita, et doctorum quorumdam curâ ad ætatem nostram suppleta.* Liége, Everard Kints, 1735-36-37, 3 vol. in-folio.

M. de Gerlache, dans ses *Souvenirs historiques du pays et de la principauté de Liége*, s'exprime ainsi, en parlant de cet historien : « Le latin de Foullon est assez élégant; il y a du mouvement dans quelques-unes de ses » descriptions, mais il affecte trop les formes de Tite-Live, » et il oublie que si Rome et Liége eurent l'une et » l'autre de faibles commencemens, leurs destins ne » furent point les mêmes. »

Le P. Foullon n'a écrit que les deux premiers volumes de cette histoire : le baron de Crassier et l'échevin Louvrex sont les auteurs du 3e ; du moins ce fut par leurs soins que l'ouvrage entier a été publié.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

On trouve dans le premier volume quelques préliminaires sur la situation des anciens Eburons, sur les antiquités du pays, sur la langue et les mœurs des peuples qui habitent aujourd'hui le territoire de l'ancienne principauté ; l'auteur y traite ensuite de l'histoire des évêques de Tongres et de Liége, depuis saint Materne jusqu'à Jean de Bavière qui mourut en 1424. Malgré les peines qu'il s'est données pour démêler les fables dont les anciens chroniqueurs ont ornées l'histoire des évêques de Liége jusqu'au dixième siècle, il n'a pu éviter de tomber dans quelques-unes : il croit que St. Materne vivait au premier siècle : il admet la réalité de ses prétendus successeurs antérieurs à saint Servais, etc., etc. Il s'arrête, dans son second volume, à la mort d'Ernest de Bavière, arrivée en 1612. Ses continuateurs finissent à l'année 1737.

Malgré ses défauts, cette histoire est encore la meilleure que nous ayons sur la principauté de Liége : elle l'emporte sur les autres, principalement par le choix des matériaux, sans en excepter même celles de MM. Sérieys et Dewez, qui ne sont pas cependant sans mérite.

Voici ce que nous en dit Mr. Polain dans la notice de cet historien, insérée dans le n° du *Politique* (25 et 26 février 1837) : « Cet ouvrage (*Historiæ Leodiensis »universæ compendium, etc.*), eut beaucoup de succès; »on en publia deux éditions dans le courant de la »même année. Rassuré sur le sort du grand travail his»torique qu'il avait entrepris, Foullon se hâta d'y mettre »la dernière main, et peu de temps après, il le soumit »à l'approbation de ses supérieurs. Des trois réviseurs »chargés d'en faire l'examen, deux opinèrent pour »l'impression, sauf le retranchement de quelques pas»sages, le troisième fut d'un avis contraire et pensa que »le livre ne pouvait être imprimé; Foullon embrassa »ce dernier parti. *Si je présentais cette histoire aux »Liégeois, telle qu'elle est, dit cet écrivain dans une*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

» *nôte autographe que nous avons eue sous les yeux, la* » *vérité qui y brille pourrait déplaire, et si je la publiais* » *avec des retranchemens, on s'offenserait d'y trouver* » *fréquemment cette vérité blessée; j'aime donc mieux* » *ne point la faire paraître du tout.* Il en laissa seule- » ment prendre des copies à quelques amis; nous cite- » rons entr'autres celle que fit, sous les yeux même de » l'auteur, Gérard Douffet, l'un de nos bons peintres, » copie qui existait dans la riche bibliothèque du sa- » vant baron de Crassier.

» C'est sur ce même manuscrit qu'on publia en 1735, » l'Histoire du père Foullon, 2 vol. in-folio; cet histoire, » écrite dans un style clair et précis, s'étend jusqu'à la » fin du règne d'Ernest de Bavière. L'auteur y fait cons- » tamment preuve d'une haute impartialité et cherche » toujours à distinguer le vrai au milieu de l'obscurité » qui couvre certains faits importans de notre histoire; » il aime son pays, mais encore plus la vérité; s'il ra- » conte volontiers les hauts faits d'armes et les grandes » actions de ses ancêtres, il ne cache pas pour cela les » crimes qu'a pu leur faire commettre un amour effréné » de la liberté. Il n'y a pas, il est vrai, dans Foullon, » cette richesse de détails que nous trouvons dans Fisen, » autre historien de Liége; celui-ci se complait souvent » à longuement raconter; Foullon cherche à peindre » en peu de mots; son coloris est plus large et plus sé- » vère; s'il était permis d'établir quelque rapproche- » ment entre ces deux grands historiens de l'antiquité, » on pourrait dire que la manière de Fisen a quelque » ressemblance avec celle de Tite-Live, et que Foullon » a dû faire une lecture assidue de Tacite.

» En 1737, on publia à Liége la continuation de » l'histoire de Foullon, *écrite par quelques hommes ha-* » *biles*, dit l'éditeur dans son avertissement; elle s'é- » tend jusqu'au règne du prince Georges Louis. On » peut dire de cette continuation, que c'est ce que nous

EFERUS - Recherches & Classification numériques

» avons de plus exact sur l'état de Liége, au 17e siè-
» cle. Les auteurs, et l'on ignore toujours leurs noms,
» avaient une connaissance parfaite de l'histoire des
» règnes de Ferdinand et de Maximilien de Bavière ;
» ils avaient recueilli les innombrables pamphlets qui
» parurent à cette époque, compulsé les archives, exa-
» miné attentivement toutes les pièces qui pouvaient
» jeter quelque jour sur les troubles qui désolèrent
» alors la principauté ; aussi leur travail est-il fort re-
» marquable, c'est ce que nous ne craignons pas d'af-
» firmer, nous qui avons lu plus d'une fois ce volume,
» et qui avons pu le comparer avec une bonne partie
» des pamphlets consultés par eux.

» Plusieurs bibliographes (Feller, *Biographie univer-*
» *selle*) ont attribué cette continuation à MM. de Crassier
» et Louvrex qui soignèrent l'impression des deux pre-
» miers volumes ; nous avons déjà combattu cette opi-
» nion dans la notice sur Mr. de Crassier que nous avons
» publiée en 1831, dans les *Nouvelles Archives philologi-*
» *ques* de Mr. de Reiffenberg. En effet, comment croire,
» disions-nous alors, que ces deux personnages illus-
» tres, membres du conseil-privé de l'évêque, et jouis-
» sant auprès de lui d'une haute considération, aient
» composé une histoire où l'on prend continuellement
» à tâche de défendre les droits du peuple contre les
» empiètemens continuels de nos princes ; de pareilles
» doctrines auraient mal sonné aux oreilles de Joseph
» Clément. Depuis lors, nous avons eu entre les mains
» un travail inédit de Louvrex, embrassant l'histoire
» de Liége de 1688 à 1734, et nous avons pu nous
» convaincre qu'il différait essentiellement de celui des
» continuateurs de Foullon. »

FOULLON (*Erasme de*), frère du précédent, naquit à Liége en 1606, *d'Erard Foullon* et de *Marguerite Randaxhe*. Il descendait d'une famille originaire de Cambray, qui s'allia autrefois avec celles de l'*Aumos-*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

nier, de Cartignies, de *Lagnicourt* et de *Carpentier*, et fit l'acquisition de la seigneurie d'Eswars. Il s'appliqua dès sa jeunesse à l'étude de la jurisprudence, et son application soutenue aidée de talens naturels, le rendit, de bonne heure, apte aux emplois. Maximilien Henri de Bavière ayant succédé à son oncle Ferdinand, dans l'évêché de Liége, en 1651, ce prince mit Erasme Foullon dans son conseil privé, le fit son chambellan et le nomma conseiller de la cour féodale, il fut élu premier bourgmestre de Liége, en 1654; il y exerça aussi la charge d'échevin. L'évêque l'employa dans plusieurs négociations dont il s'acquitta avec succès. Il parvint même à conclure des traités avantageux à sa patrie, particulièrement celui de Spa. Erasme Foullon mourut à Liége le 3 février 1687, dans sa 80ᵉ année. Sa famille subsistait encore à la fin du dernier siècle.

Il fonda, à perpétuité, dans l'église paroissiale de Saint-André, une messe qui s'y disait tous les lundis à l'autel de la confrérie des trépassés, dont son père était l'un des fondateurs et le premier préfet. L'un et l'autre ont été enterrés dans le chœur de cette église. Il a publié :

Explanatio uberior et omnimoda assertio excelsioris et supremi juris in Ducatum et Arcem Bulloniensem, etc. Liége, 1681, in-4°. Erasme de Foullon nous apprend qu'il publia ce mémoire peu de temps après la conclusion du traité de Nimègue, afin de prouver les droits de l'église de Liége sur le duché de Bouillon.

L'art. 28ᵉ de la paix faite à Nimègue entre l'Empire et Louis XIV, suppose d'anciennes contestations pour la propriété du domaine des château et duché de Bouillon entre les évêques de Liége et les ducs qui prirent ce nom. Ce fut d'après cette fausse supposition, que l'on convint dans le même article, que la possession de ce duché demeurerait provisoirement à la maison de la Tour d'Auvergne. C'est ainsi que Louis XIV fit

EFERUS - Recherches & Classification numériques

servir à ses vues d'agrandissement les prétentions ridicules d'un de ses sujets.

Notre auteur donne ensuite un abrégé historique de l'acquisition du territoire de Bouillon par Obert, évêque de Liége; puis il vient à Robert, comte de la Marck, seigneur ou prince de Sedan, le premier de cette famille qui eut l'ambition au 16e siècle, d'ajouter aux qualités de sa maison, celle de *duc de Bouillon.*

1669. JONGHEN (*Henri de*), né à Hasselt, ville du comté de Looz, vers l'an 1608, prit l'habit de Récollet, fut ordonné prêtre et exerça durant plusieurs années les fonctions de confesseur et de prédicateur. Ses supérieurs l'envoyèrent ensuite au grand couvent de son ordre à Louvain, pour y enseigner la théologie. Il fut successivement *lecteur jubilé, visiteur* de quelques provinces de son ordre, et deux fois *définiteur.* Il en était pour la seconde fois *custode*, lorsqu'il mourut au couvent de Maseick-sur-Meuse, le 20 octobre 1669. On a de ce religieux :

1° *Medulla sancti Evangelii, seu regula FF. Minorum exposita per F. Bonaventuram Dernoye, stylo suaviori ornata à F. Henrico de Jonghen....., ac figuris ex Sacrâ Scripturâ locupletata.* Anvers, 1657, in-8° *fig.*

2° *Nuptiæ Agni, sivè discursus exhortatorii pro sacris Vestitionibus, Professionibus Jubilæis Religiosorum : item de Dedicationibus ecclesiarum, Strenisque Spiritualibus.* Anvers, 1658, in-4°.

3° *Marianum Haseletum, sivè Historia perantiquæ miraculosæ Imaginis, et Capellæ, nec non Fraternitatis insignis B. Mariæ apud Haseletenses.* Anvers, 1660, in-8°. Henri de Jonghen donne, dans cet ouvrage, une antiquité fabuleuse à la chapelle de Notre-Dame de Hasselt; mais le P. Mantelius, Augustin, a démontré la fausseté de cette tradition, et a prouvé que cette chapelle n'avait été bâtie qu'en 1334, et dédiée en 1350.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

4° *Brevis elucidatio litteralis libri Job, ex probatis auctoribus excerpta.* Anvers, 1661, in-8°.

5° *Vera Fraternitas declamanda confratribus Sodalitatum Rosarii Dominicani, Scapularis Carmelitani, Zonæ Augustinianæ, Funiculi Franciscani.* Anvers, 1662, in-4°.

6° *Novena pro cultú S. Antonii Paduani.*

7° *De Antiphonâ ad B. Mariam Virginem, quæ incipit : Ave Regina cœlorum.*

Le P. de Jonghen est encore l'auteur de plusieurs autres *petits livres de piété* dont nous ignorons les titres.

* 1670. CHEFNEUX (*Mathias*), né à Liége vers le commencement de l'autre siècle, y prit l'habit des Ermites de saint Augustin établis sur le quai d'Avroy. Sorti de noviciat, il fut envoyé à Paris pour y faire son cours de théologie. Il ne voulut jamais prendre les degrés académiques, ni accepter aucune charge dans son ordre : il fut cependant choisi prieur de son couvent, mais sa passion pour l'étude lui fit bientôt renoncer à cet emploi. Depuis lors, il vécut paisiblement à Liége, partageant son temps entre la composition, la prédication et les devoirs de son état. On a de lui :

1° *Psalmorum Davidicorum expositio tàm juxtà litteralem, quàm juxtà mysticum sensum.* Liége, Gérard Grison, in-8°. Ce *Commentaire* n'est point recherché.

2° *Ecclesiæ Catholicæ ab origine mundi ad Christum usquè serie nunquàm interruptâ, similique formâ deductæ speculum chronographicum, libris quinque expositum juxtà numerum totidem ætatum, quibus universis sæculorum ortum Christi præcedentium, ordo dirigitur.* Liége, Guillaume Henri Streel, 1670, in-fol., p. 401. Dédié à Eugène Albert d'Allamont, évêque de Ruremonde. Ce 1er volume est ainsi divisé. *Periodus prima :*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Caput I. *Harmonia Evangelica, seu curriculum vitæ Christi ex quatuor Evangeliis depromptum*

Cap. II. *Profanus mundi Status degente in terris Christo.*

Cap. III. *Veteris Ecclesiæ sub Christo facies et novæ institutionis.*

Cap. IV. *Authores ethnici Christo coævi.*

Cap. V. *Eventa memorabilia.*

— *Ecclesiæ Catholicæ, à Christo ad nos usquè serie nunquàm interruptâ, similique formâ deductæ speculum chronographicum, libris septemdecim expositum juxtà numerum totidem sæculorum, à partu virgineo fermè elapsorum. Pars prima continens libros novem, ac proindè sæcula novem.....* Liége, Guillaume Henri Streel, 1666, in-fol., p. 405. Tel est le titre du 2e volume qu'il dédia au cardinal Frédéric, landgrave de Hesse, grand maître de l'ordre de Malte en Allemagne. Il est divisé de cette manière : *Periodus ultera :*

Caput I. *Apostolorum gesta per annos* 67.

» II. *Profanus mundi status.*

» III. *Ecclesiæ sub Apostolis facies.*

» IV. *Romanorum Pontificum perennis facies*

» V. *Hæreses Apostolicis temporibus exortæ.*

» VI. *Concilia ad orthodoxæ fidei veritatem astruendam ritè habita.*

» VII. *Scriptores qui per id tempus claruêre.*

» VIII. *Eventa memorabilia illuis ævi.*

» IX. *Persecutiones adversùs Ecclesiam.*

— *Pars altera, continens libros octo, ac proindè sæcula propè octo.* Ibid. idem. 1670, in-fol., p. 351. Dédié à Jean Baptiste Pierrepont, abbé du Val-Saint-Lambert. Ce troisième volume qui contient les huit derniers siècles de l'église, est divisé de la même façon, et traite des mêmes matières que les deux précédens.

Cette vaste chronique qui embrasse tous les siècles, depuis la création du monde jusqu'au temps même de l'auteur, est une preuve de sa grande érudition et de son amour infatigable pour le travail : elle n'est pas sans mérite, mais nous avons de meilleurs ouvrages en ce genre.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

3° *Series chronologica virorum sanctorum, quos Christus omni tempore suscitavit, quo novâ aliqua surrexit hæresis.* Le P. Chefneux composa cet opuscule à Paris, lorsqu'il y étudiait la théologie. On ne l'a pas imprimé ainsi que le suivant :

4° *Chronicum Gentium Infidelium ad fidem adductarum, quandó aliæ ab Ecclesiâ catholicâ defecerunt.* Composé en 1645.

1670. BORRE (*Nicolas de*), né à Liége ou aux environs. Il fut le premier curé de la paroisse de *N. D. des Lumières en Glain*, située dans un des faubourgs de cette ville. Il entra dans cet emploi l'an 1617, l'exerça d'une manière louable pendant 53 ans, et mourut le 7 mai 1670, dans un âge avancé. Le docte Paquot nous apprend ses *Mémoires littéraires*, que de Borre eut beaucoup à souffrir dans ses fonctions pastorales, durant les douze premières années, se voyant obligé, à la réquisition de Jean de Chokier, alors vicaire-général de l'évêque Ferdinand de Bavière, de se livrer *à exerciser* quantité de personnes *obsédées* ou *maléficiées, qu'il parvint à délivrer.* Il employa, durant quelques années, jusqu'à six et sept heures par jour à ces exercices pénibles; et loin de recevoir aucun salaire pour ces œuvres de charité, il se vit au contraire plus d'une fois en butte aux traits de la calomnie; c'est lui même qui nous apprend ces circonstances dans les préliminaires d'un ouvrage qu'il publia sous ce titre :

1° *Apologia pro Exorcistis, Energumenis, Maleficiatis, et ab incubis Dæmonibus molestatis, in quatuor partes divisa; in quâ demonstratur fuisse omni ævo et ubiquè, modoque esse, etiàm apud nos, plurimos omnis ætatis et conditionis Energumenos, Maleficiatos, et ab incubis Dæmonibus molestatos; contrà quosdam incredulos, obtrectatores et temerarios Exor-*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

cistatorum Censores, qui assertam veritatem pertinaciter inficiari non verentur. Continens insuper vera signa et argumenta, ex quibus certò dignosci potest, an quis verè sit energumenus vel maleficiatus, modosque seu remedia efficacissima à Dæmonum potestate eos liberandi, qui tales ex dictis signis reperti fuerint. Cum plenariâ et exactâ Exorcistarum hanc in rem Instructione. Ad Sereniss. Principem Maximilianum Henricum Electorem Coloniensem. Episcopum et Principem Leodiensem... Louvain, Georges Lipse, 1660, petit in-4°, p. 236. L'auteur a puisé en grande partie les preuves de ce qu'il avance dans son livre, dans des ouvrages apocryphes ou sur des relations plus que suspectes.

2° *Examen profani Exorcismi contrà Dæmonem mendacii sub ementito Lamberti Dicæi Theologi Medici nomine, in lucem nuper emissi.* Louvain, Georges Lipse, 1660.

De Borre avait promis en 1660, de publier en français, un ouvrage assez considérable contre les ministres de la religion réformée : il y avait travaillé longtemps.

* 1670. HAYONS (*Thomas des*), historien, poète, helléniste et traducteur. Les premières années de sa vie nous ont été tellement obscures qu'on a ignoré jusqu'alors où il était né. Paquot, dans ses *Mémoires littéraires des Pays-Bas et de la principauté de Liége*, se borne à dire que c'était un écrivain *liégeois* ; et M. de Villenfagne, qui nous a donné la liste de six de ses productions dans ses *Mélanges pour servir à l'Histoire du pays de Liége*, le traite de *concitoyen*. Valère André et Foppens ne l'ont point connu. L'abbé Bouilliot dans sa *Biographie Ardennaise*, pense que la famille de cet auteur est originaire du petit village *des Hayons*, situé dans le duché de Bouillon, et que lui-même,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

reçut le jour, en 1612, de Thomas des Hayons, régent de la quatrième classe au collége académique de la ville de Sedan.

Le premier ouvrage de Thomas des Hayons, publié en 1636, prouve qu'il était né dans la religion calviniste : les autres sont le fruit de la plume d'un bon catholique ; d'où il résulterait qu'il aurait abjuré le protestantisme postérieurement à l'année 1636, peut-être même en 1637, à l'exemple de Frédéric Maurice de la Tour, prince de Sedan, et qu'il se serait ensuite retiré à Liége qui fut sa patrie adoptive.

Des Hayons passa la plus grande partie de sa vie à Liége. On ne voit point qu'il y ait occupé d'emploi. Il paraît qu'il y fit ressource de sa plume ; et si l'on en juge par sa dédicace des *Mystères de notre rédemption*, etc., adressée au chapitre cathédral de Liége, il semble qu'il avait à se plaindre de la fortune : *si mon destin se change, et qu'il me traite mieux*, etc. On ignore l'année de sa mort, que l'on ne peut guères fixer avant 1670, où parut son dernier ouvrage. Il a publié :

1° *Les larmes de Sion, ou plaintes sur l'affliction de l'église*, par Th. des Hayons, Sédanois. Genève, Jean de la Planche, 1636, in-16. (BB. de l'Arsenal, 8096, B).

La *Dédicace* à demoiselle Julienne de la Tour, fille de feu Henri de la Tour, prince de Sedan (morte en octobre 1638), est suivie d'un *sixain* sur l'anagramme du nom de cette princesse. Cinq *plaintes* ou *lamentations*, tirées de l'Ancien Testament, trois *cantiques* sur la maladie et la convalescence, une *prière* du soir et du matin, une *paraphrase* du psaume : *Qui confidunt*, une traduction du *De profundis*, deux *sonnets*, le premier sur l'Incarnation et l'autre sur la Passion de N. S. ; telles sont les pièces de vers dont se compose ce recueil, qui est terminé par une *méditation* en

EFERUS - Recherches & Classification numériques

prose sur l'affliction de l'église, et par une *ode chrétienne* à demoiselle Anne de Rohan. A la tête de l'ouvrage, un *anonyme* D. F. S. fait hommage à notre poète de huit quatrains français, et Charpentier lui adresse ensuite huit stances et le quatrain suivant sur son livre :

Dulce canis, dulces Parnassi è cespite lymphas,
Fundis, castalio dulcia fonte trahis.
Dulcior at ploras, istis est dulcior undis
Quæ te dulce fluit monte Sionis aqua.

Voici sa plainte, tirée du psaume : *Deus, venerunt gentes*, où il y a plus de force que de délicatesse.

O Dieu ! ton temple est profané,
Ton héritage est ruiné
Par l'effort d'un peuple idolâtre :
Si on voit ses murs démolis,
Et ses palais ensevelis
Sous des poudreux monceaux de plâtre.

Les animaux les plus goulus
Régorgent du sang des élus.
Leurs corps dont on a fait litière,
Privés de l'honneur des tombeaux,
Dans les entrailles des corbeaux
Font leur funeste cimetière, etc.

2°. *Les mystères de notre rédemption, représentés en quatre tableaux.* Sedan, 1646, in-4°, it. Liége, 1661, in-8°.

La naissance de Jésus-Christ a fourni à notre poète la matière de son premier tableau. Il y paraphrase l'hymne : *A solis ortus cardine.* Ce tableau, ainsi que les trois autres, est divisé en strophes. Tel est le début de cette pièce :

Vous à qui la beauté des cieux,
Paraît au matin la première ;
Et vous, qui vivez en ces lieux
Où l'on voit mourir la lumière,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Louez ce merveilleux enfant,
Qui, dès le berceau triomphant,
Veut que partout sa gloire brille :
Exaltez en cet heureux jour,
Le nom de ce vrai Dieu d'amour,
Qui, père de sa mère, est né fils de sa fille.

Des Hayons a placé à la fin de chacun de ses tableaux un sonnet analogue au sujet qu'il y traite. De la naissance de Jésus-Christ, il passe, dans le deuxième tableau, à sa mort :

La mer se trouble, le ciel tonne,
La terre ouvre ses fondemens ;
Le soleil s'enfuyant sous l'onde,
Punirait volontiers le monde
D'une éternelle obscurité ;
Et, voyant pâtir l'impossible,
Le plus dur rocher est sensible :
L'homme seul, immobile, est sans humanité.

Le troisième tableau a pour objet la résurrection du Sauveur. Notre poète en puise les principaux traits dans l'hymne : *Aurora lucis rutilat.* Dans son quatrième tableau, il paraphrase l'hymne : *Jesu, nostra redemptio.* A ces quatre tableaux, il joint un cantique qu'il met dans la bouche de la Madeleine, et une paraphrase du *Magnificat*, dont voici un échantillon :

Ce grand dieu, cet être invisible
De qui l'auguste majesté,
Dans sa splendeur inaccessible,
Cache l'éclat de sa beauté.

Ce monarque absolu du monde,
Malgré ma bassesse profonde,
N'en a point détourné les yeux ;
Et l'honneur qu'il a fait à sa simple servante,
Fera, certes, vanter à la race suivante
Mon bonheur en tous lieux.

3°. *Les visions de Mélinte, ou les triomphes de la*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

valeur et de la piété, dressés en l'honneur des très-glorieux saints Conrard, comte de Friburg et de Furstemberg, cardinal; Menrard, comte de Hohenzollern et Bussen; Gosbert, comte d'Aspremont et de Dun; Guillaume, duc d'Aquitaine et comte de Poitiers (en vers). Liége, Baudouin Bronckart, 1657, in-4°. (BB. de l'Arsenal 11599, B.

Voici une *note* écrite de la main du marquis de Paulmy, tracée sur l'exemplaire qui se trouve à la bibliothèque de l'Arsenal, à Paris : « Cette espèce de »poëme contient l'histoire de quatre différens saints »auteurs ou prétendus de quatre maisons illustres. »C'est à quatre de leurs descendans que l'auteur a »dédié ces quatres *vies* réunies par une espèce de fic»tion ou de vision supposée. Cet auteur s'appelait des »Hayons, apparemment Liégeois, mauvais auteur et »peut-être aussi mauvais généalogiste. Ce des Hayons »est fort inconnu ; les saints dont il fait ses héros sont »un peu plus connus. Conrard, cardinal, né en Alle»magne, évêque de Porto et abbé de Cîteaux, vivait »effectivement au commencement du 12e siècle. Des »Hayons le fait naître d'un comte de Furstemberg, et »c'est effectivement une opinion reçue en Allemagne. »Mais des Hayons le fait évêque d'Ostie et ne dit pas »qu'il fut abbé de Clairvaux, puis de Cîteaux. Il est »vrai aussi qu'il poursuivit l'assassin d'Engelbert, ar»chevêque de Cologne et qu'il fut légat en France pour »faire la paix entre l'empereur Henri et Philippe-Au»guste. Enfin, le cardinal Conrard fut fondateur du »*monastère du Val-Benoît*, près de Liége. Il est enterré »à Clairvaux : c'est ce que des Hayons ne dit point »dans son récit en *vers prosaïques*. St. Menrard vivait »effectivement dans le 9e siècle. Il fut le premier er»mite qui s'établit à Einsiedel dans le canton de »Schwitz. Cet ermitage est devenu depuis une belle »abbaye, dont l'abbé est prince de l'empire. St. Men-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

» rard fut assassiné par des coquins, que des corbeaux » poursuivirent, dit-on, jusqu'à Zurick, et les décou- » vrirent. De là, l'abbaye d'Einsiedel a pris des corbeaux » pour armes. Des Hayons ne dit point ces dernières » circonstances, mais il prétend que St. Menrard » était de la maison de Hohenzollern ; c'est ce que je » n'ai vu que dans ce poème de M. des Hayons. Il est » pourtant vrai que les comtes de Salgon passent pour » fondateurs, ou du moins premiers bienfaiteurs d'Ein- » siedel. — L'histoire du bienheureux Gobert, abbé de » Villiers, diocèse de Liége, est conforme à la généa- » logie de la maison d'Aspremont. Cet abbé fut, dit-on, » un brave chevalier qui alla à la croisade vers le temps » de St. Louis. Il fit de beaux exploits, surtout en fa- » veur des chevaliers templiers ; et puis, étant de re- » tour de ses pélerinages, il se retira à Villiers et y » mourut l'an 1203. — Guillaume fut le dernier duc » de Guienne, comte de Toulouse et d'Auvergne, père » d'Eléonore, qui épousa d'abord Louis-le-Jeune et » puis Henri II, roi d'Angleterre, à qui elle porta tout » l'héritage de Guillaume. Ce saint fut d'abord grand » schismatique, puis converti par St. Bernard. Il mou- » rut en pélerinage à St. Jacques de Compostelle. Grand » nombre de familles peuvent descendre de ce prince » par les femmes, d'autant qu'Eléonore eut une sœur » cadette (Alix), mariée au comte de Vermandois. Mais » personne n'en descend par mâles. Guillaume mourut » en 1137. »

Bernard Hembachius, professeur d'histoire à Louvain, qualifie des Hayons de *Ronsard* de son siècle, dans une pièce de vers qui termine cet ouvrage.

4° Une *Pièce de vers*, à la louange du P. Louis, prieur des Carmes de Liége, imprimée à la tête du livre de ce religieux, ayant pour titre : *Peintures sacrées du Temple du Carmel.* Liége, 1659, in-12. L'approbation du livre est suivie de quelques stances

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de des Hayons à la louange du poète, dont voici les deux premières :

C'est sur le Mont-Carmel, et non pas sur le Pinde,
Qué Louis a fait choix de tant de rares fleurs;
L'amante de Céphale, aux bords même de l'Inde,
Ne fit jamais d'émail de si riches couleurs.

La tulipe, l'œillet, la rose et l'anemone,
Près de ces traits charmans perdent tous leurs appas;
Et la fleur dont la pompe éclate sur le trône,
Dans sa vive fraîcheur, ne les égale pas.

5° *La belle manière de vivre, ou Avis moraux pour la conduite de la vie, par des Hayons.* Liége, 1666, in-8°.

6° *La princesse solitaire, ou la vie de Ste. Landrade, fondatrice de l'abbaye de Munster-Bilsen :* plus *l'Amour divin, ou la vie de St. Amour, patron du dit lieu :* plus *le Triomphe de la chasteté, ou la Vie de Ste. Amalberge* (*Ardennaise*), *disciple de Ste. Landrade*, par *le sieur des Hayons.* Liége, veuve Baudouin Bronckart, 1665, in-8°, p. 202. Avec les portraits de Ste. Landrade et de St. Amour (BB. du roi, H. 2469). Il a dédié ce recueil à une comtesse d'Aspremont Lynden de Recheim, abbesse de Munster-Bilsen, qu'il fait descendre directement, du côté paternel, de Clodion-le-Chevelu, roi des Francs, et du côté maternel, des anciens ducs d'Aquitaine dont sont issus St. Guillaume, St. Amour et St. Hubert. Ste. Landrade était l'amie de St. Lambert. Elle tira des carrières de ses propres mains, suivant la tradition, les pierres qui servirent à bâtir la première église de Munster-Bilsen. — St. Amour est le patron de Maestricht, il a été enterré dans cette ville, dans une chapelle qui portait son nom et a été démolie en 1652. Les époux qui éprouvaient du refroidissement dans leur union, invoquaient autrefois ce saint. — Ste. Amalberge, Ardennaise et disciple de Ste. Landrade. Des Hayons rapporte quantité de traits singuliers dans la vie de cette sainte ainsi que dans celles des précédens. On en jugera par celui-ci. Ste. Amalberge,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

étant à Vilvorde, commanda, un matin, à la servante de la maison où elle était logée, d'aller sur le bord de l'eau cueillir du cresson, herbe, dont avec un morceau de pain elle faisait son déjeûner. La servante obéit, mais arrivée près de la rivière, un poisson d'une grandeur prodigieuse fit semblant de l'assaillir. Sainte Amalberge entendant les cris de sa servante, épouvantée à cette vue, lui demande quel est le sujet de sa frayeur? Si je ne m'étais enfuie, répondit la pauvre fille, j'allais assurément être dévorée par un monstre, Non, non, dit Amalberge, appelez un valet et retournez à la rivière, c'est un poisson envoyé de Dieu pour notre réfection. On le prit en effet, et la sainte en remercia la Divine Providence. Charles Martel voulut en vain engager Ste. Amalberge à l'épouser, rien ne put la séduire : elle s'était vouée à Dieu. La mort l'enleva en 1772, à l'âge de près de cent ans. Le chapitre des dames nobles de Susteren la reconnaissait pour sa patronne.

Les vies de ces saints sont parsemées de vers.

7° *Relation de la maladie et de la mort de Philippe IV, roi d'Espagne, traduite de l'espagnol.* Liége, veuve Baudouin Bronckart, 1666, in-8°. Cette relation contient des détails curieux, que l'histoire dédaigne quelquefois de recueillir. Nous citerons entr'autres celui-ci :

Ce prince avait eu une attaque de paralysie; il lui prit soudainement, le 12 septembre de l'an 1665, un flux de sang si violent qu'il ressembla, en moins de deux heures, à un mort : les médecins jugèrent d'abord que cet accident serait mortel; ils avertirent le roi de mettre la dernière main à son testament. C'est ce qu'il fit le 13 du même mois qui était un dimanche. Il se confessa le jour suivant, et reçut en public le sacré Viatique : ce qui, dit l'auteur de cette relation, n'était pas arrivé depuis longtemps. Le même jour, il demeura *enfermé* plus d'une heure avec la reine. On ouvrit en-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

suite la porte de sa chambre; les *présidens* et autres grands seigneurs y entrèrent : depuis l'indisposition du monarque, ils n'avaient *bougé* de l'appartement. Le roi n'eut bientôt que la peau sur les os, et une plaie sanglante à l'épaule vint encore ajouter à son mal. Les remèdes humains n'opérant pas, on invoqua le secours du ciel. On apporta, entr'autres reliques, les images de St. Didace et de St. Isidore : on les mit aux pieds du lit du moribond, mais ce fut inutilement.

Le mercredi, 16 du mois, Philippe IV reprit un peu de forces; il entendit la messe, communia pour la seconde fois, et mangea un peu. On eut quelque lueur d'espérance, que le docteur Chovari fit évanouir, en assurant que sans un miracle, l'auguste malade ne pouvait vivre jusqu'au lendemain. En effet, le soir on lui donna l'Extrême-Onction, et il prit congé de la reine, en lui disant : *c'est tout de bon, madame, que je me meurs ;* il l'embrassa et lui recommanda son fils qu'il embrassa pareillement, en proférant ces mots : *Dieu veuille que vous soyez plus heureux que moi.* Telles furent ses dernières paroles. Il expira le jeudi 17, à quatre heures et demie. Ce fils qui était son successeur n'avait pas quatre ans accomplis. Toute la cour alla lui baiser les mains. Il était assis sur le giron de sa gouvernante, vêtu d'un petit bonnet noir avec sa robe de deuil et un petit collet blanc rabattu. Quand le tour du marquis de Velada fut arrivé : *comment, sire,* lui dit-il, *faut-il qu'un roi tette encore?* L'enfant répondit avec une grace merveilleuse : *il me manque encore une dent, aussitôt qu'elle me sera venue, je ne tetterai plus.*

8° *Calendrier nouveau, tiré des observations de Thomas à Kempis.* Liége, 1667, in-16.

9° *Le fidèle et vaillant gouverneur, représenté dans l'Histoire de la vie et de la mort de Jean (V) d'Allamont (né en 1626, mort en 1657), seigneur du dit lieu, et de*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Malandry, baron de Busy, etc., chevalier profès de St. Jacques, gentilhomme de sa majesté catholique, lieutenant de ses gardes allemandes, gouverneur et capitaine de Montmédy. Liége, Guill. Henri Streel, 1668, in-12, p. 268, 2e édition, augmentée de quelques pièces. (BB. du roi, 15972).

D'Allamont n'ayant pour toute garnison que 676 fantassins et 60 cavaliers commandés par l'intrépide Liégeois *Beloute*, dit *Crahay*, soutint dans la petite ville de Montmédy, un siége de 43 jours contre le maréchal de La Ferté, et se battit ensuite contre Louis XIV en personne, commandant le siége. D'Allamont fut blessé mortellement ayant à ses côtés, durant tout le combat, sa maîtresse qu'il devait épouser ce jour-là même.

Des Hayons n'est que l'éditeur de ce livre que le P. de Waha, Jésuite, avait publié vers 1658. Il est précédé de deux dédicaces. La deuxième est signée : *le patriote luxembourgeois* (le P. de Waha). La première, qui porte le nom de des Hayons, est adressée à Eugène Albert d'Allamont, évêque de Gand et frère du gouverneur de Montmédy. L'éditeur y dit, que cette histoire ayant été en partie brûlée, le 20 juin 1665, dans l'incendie du palais épiscopal de Ruremonde, il a cru devoir la reproduire, *pour la satisfaction des curieux et des braves.* On y voit à la p. 129, l'épitaphe en vers de Jean V d'Allamont, de la façon de l'éditeur. A la fin de l'ouvrage est une autre pièce de vers, adressée à la comtesse de Mérode, douairière de Malandry et mère du gouverneur de Montmédy, où notre poète vante la vertu de ses enfans. Il s'exprime ainsi sur Eugène Albert, évêque de Gand :

> L'autre, par un mystère inconcevable aux sens,
> Fait descendre son Dieu tous les jours sur la terre :
> Il s'immole à soi-même, et par des mots puissans,
> L'infini, dans ses mains, sous un point se resserre.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

10° *Les Césars de l'empereur Julien, ou fable satyrique contre les anciens empereurs romains traduite du grec par Th. des Hayons.* Liége, veuve Baudouin Bronckart, 1670, in-8°, p. 120 (BB. du roi. Z. 1281) avec un sonnet à Ferdinand de Mérode, comte de Groesbeck, auquel cette traduction est dédiée.

Les n°s I. III et VII ont été inconnus à M. de Villenfagne, dont voici le jugement sur des Hayons : « Je le » regarde, après le P. Louis, comme celui de nos au- »teurs (belges et liégeois) du 17e siècle qui a écrit le » plus correctement en français, et qui a le mieux connu »le génie de la langue, en général peu cultivée encore » à cette époque parmi nous. Ses vers donnent une idée »assez avantageuse de sa verve. Ses idées sont, en gé- » néral, grandes et poétiques; mais on regrette qu'il se »soit servi pour les exprimer des mots peu nobles et » souvent impropres... Pour asseoir un jugement équi- »table sur ce poète, il faut faire attention qu'il a com- » posé ses vers lorsque le beau siècle de Louis XIV » n'était encore qu'à son aurore, dans un temps où le » goût n'était pas encore très-épuré, et avant que les »grands écrivains de ce siècle fameux eussent fixé irré- »vocablement, par leurs ouvrages immortels, la langue » française. »

1670. NATALIS (*Michel*), fils de Henri Noël, naquit à Liége en 1609, et devint l'un des plus habiles graveurs de son temps. Son père qui exerçait aussi cet art, cultiva avec soin ses heureuses dispositions, et voulut être son premier maître. Il n'avait pas encore onze ans, qu'il grava en petit, une *Ste. Madeleine*, un *St. François* et une *Ste. Thérèse*, qui furent admirés des connaisseurs. Il présenta lui-même à Anne de Pottier, comtesse de Bellejoyeuse, la dernière de ces trois planches.

L'application soutenue du jeune Natalis, accompag-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

née de toutes les dispositions nécessaires pour exceller dans son art, le mit bientôt en état d'égaler et même de surpasser les maîtres qu'il s'était d'abord proposés pour modèles.

En 1629, il grava en petit un *St. François de Paule*, dont la beauté des traits, l'élégance et la proportion des attitudes surpassent les plus beaux morceaux de Valdor. L'année suivante, il grava encore en petit, un *St. Bernard à genoux devant la Vierge, l'enfant Jésus dans ses bras.* L'attitude de l'enfant et celle de Marie qui lui fait jaillir dans la bouche du lait d'une de ses mamelles, sont très-remarquables. Il offrit cette pièce à l'abbé de St.-Lambert.

Ne respirant que la perfection de son art, Natalis résolut de voyager. Il se rendit d'abord à Paris où il grava un grand nombre de *portraits*, et alla ensuite à Rome où le célèbre Joachim Sandrart l'accueillit avec bienveillance et distinction : il le présenta au prince Justiniani, grand amateur des beaux-arts, et lui procura toutes les facilités de perfectionner ses talens naturels.

A la recommandation de Sandrart, le prince Justiniani employa l'artiste liégeois à graver d'après quelques-unes des statues antiques dont il était possesseur. C'est à ce travail que nous sommes redevables de l'heureuse idée qu'eut ce prince de donner au public la collection des plus belles statues de la superbe galerie qui ornait son palais à Rome. Il en confia l'exécution à Joachim Sandrart, à Corneille Blomaer, à Théodore Mathamius, à Regnier Persinius et à Michel Natalis, dont la beauté du génie, au dire même de Sandrart, brilla avec tant d'éclat dans cet ouvrage, *qu'il mérita dès lors d'être considéré comme l'un des plus habiles graveurs de son siècle.*

Dans le désir de faire connaître tout ce que les arts avaient alors produit de plus beau à Rome, Natalis

EFERUS - Recherches & Classification numériques

consacra plusieurs années à graver un grand nombre de tableaux de Raphaël d'Urbin, de Romanelli, de Georgio di Crasso, d'André Sacy, de Pietro de Cortone, du Poussin, du Titien, de César Bossanus et autres fameux peintres d'Italie.

Parmi les divers morceaux dus au burin de Natalis, on distingue :

1° Le *frontispice* d'un livre intitulé : *Le Triomphe des mouches*, qu'il grava à Rome d'après François Romanelli de Viterbe. Ce frontispice représente une *Pallas avec ses attributs* : on y voit le bouclier de cette déesse chargé de l'écu du cardinal Barberin, vice-chancelier de l'église romaine.

2° Les *armoiries du pape Innocent X*, issu de la maison de Pamphyle, *avec leurs supports et leur cimier*.

3° Une *Vierge assise portant l'enfant Jésus, accompagnée de St. Joseph*. Cette estampe d'une beauté remarquable, est chargée des armes du marquis Vicence de Justiniani, auquel l'auteur l'offrit.

4° Le *portrait du B. Philippe Benitius*, de l'ordre des Servites, *foulant à ses pieds des mitres et des tiares*.

5° Le *Ravissement de l'apôtre St. Paul*.

6° Les *nôces de Ste. Catherine*, d'après Bourdon. Il dédia cette estampe au président Bailleul, ministre de France, avec ces mots au bas : *Sponsabo te mihi in fide*. Ces deux dernières gravures quoique tirées à un grand nombre de feuilles, sont devenues extrêmement rares.

7° Une *Vierge et l'enfant Jésus dormant entre ses bras, accompagnés de St. Jean-Baptiste*. Le fond de cette estampe représente un paysage charmant, qui fixe l'attention par l'agréable variété des divers objets qu'il présente à la vue.

8° La *Cène*, d'après le tableau d'Abraham Diepembeck. On voit sur le visage des apôtres l'étonnement

EFERUS - Recherches & Classification numériques

et la douleur dont ils sont saisis, en apprenant de la bouche de leur divin maître, qu'il doit être trahi par l'un d'eux.

Durant son séjour à Paris, Natalis grava une *antique* représentant la déesse *Pomone*. Cette pièce qu'il offrit au cardinal Mazarin passe pour un chef-d'œuvre.

De retour de France et d'Italie, il vint dans les Pays-Bas, et se fit admirer à Anvers par la délicatesse de son burin dans les morceaux qu'il grava sur les dessins de Diepembeck : les plus estimés sont : un *St. François*, un *B. Godefroid*, issu des comtes de Carpemberg, un *St. Raimond*, une *Ste. Apolline*, et le *B. Pierre Siardis*, abbé du Jardin Marin, ordre de Prémontré en Frise.

Il grava aussi le *portrait de l'archiduc Léopold d'Autriche*, gouverneur des Pays-Bas et frère de l'empereur Mathias, d'après le tableau de Bertholet Flémalle. Ce prince conduit par Pallas, est monté sur un superbe coursier que Hercule mène par la bride. Au-dessus de l'estampe, on lit ces mots : *Hæc regit ille tuetur.*

Dans les *portraits historiés* de dom Fernand de Tolède, duc d'Albe et de son épouse, on lit dans leurs yeux la tendresse et l'amour qui unissaient leurs cœurs.

Après onze ans d'absence, Natalis vint se fixer à Liége, en 1642, où il se livra à de nouveaux travaux. Il grava 1° la planche qui se voit au commencement de l'*Historia Leodiensis* du P. Barthélemi Fisen; 2° une *Sainte Famille*, d'après le tableau de Raphaël; 3° la *Mission des Apôtres*, qu'il dédia à Ferdinand de Bavière, électeur de Cologne et évêque de Liége. Cette estampe fut transportée à Dusseldorf, et placée dans la galerie de l'électeur Palatin ; 4° un *St. Bruno au milieu des Saints de son ordre*, gravé d'après le tableau de Bertholet Flémalle : le ciel paraît ouvert et l'on y voit la Vierge soutenue et élevée par des anges; 5° le

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Buste de St. Lambert, d'après l'original que l'évêque Evrard de La Marck avait fait faire en vermeil, pour l'église cathédrale de Liége. Ces deux dernières estampes sont très-estimées.

Natalis a gravé un grand nombre de portraits dont nous ne citerons que les suivans :

1° *Ferdinand de Bavière*, archevêque de Cologne et évêque de Liége.

2° *Maximilien Henri de Bavière*, électeur de Cologne et évêque de Liége, d'après le tableau de Joachim Sandrart.

3° *Nicolas de Gomzée*, abbé de Beaurepart, ordre de Prémontré.

4° *Eugène Albert d'Allamont*, évêque de Gand.

5° *Itel Fréderic*, *comte de Mérode*, grand mayeur de la ville de Liége.

6° *Lambert de La Mothe*, chanoine de l'église de Liége.

7° *Anne Catherine de Lamboy*, abbesse de Herkenrode.

8° *Jean d'Allamont*, gouverneur de Montmédi.

9° *Charles de Méan*, baron du St. Empire. On trouve sur une autre planche, les *armes* de ce jurisconsulte avec ces mots au bas : *Fax mentis honestæ gloria.*

10° *Gilles de Lambrecht*, abbé de St.-Jacques.

11° *Gérard Sany*, abbé de St.-Laurent.

12° *Frédério*, landgrave de Hesse, cardinal et grand-maître de l'ordre de St. Jean de Jérusalem.

13° *Emmanuel Théodore de la Tour d'Auvergne*, duc d'Albret, chanoine et grand prévôt de l'église de Liége et doyen du sacré Collége.

14° l'*Electeur palatin*, d'après le tableau de Bertholet Flémalle.

Les estampes en taille-douce qu'il a gravées d'après les plus beaux morceaux de Joachim Sandrart, d'Abraham Diepembeck, de Mignard, de Bourdon, de Rubens,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de Bertholet Flémalle, de Gérard Douffet et de Walter Damery, lui acquirent une grande réputation dans les Pays-Bas, quoique quelques-unes de ses gravures soient exécutées d'un burin un peu trop froid et trop égal.

Natalis ayant été appelé à Francfort lors de l'élection de Léopold à l'empire, ce prince le chargea de graver son portrait. Lorsqu'il eut terminé ce travail, notre artiste eut l'honneur d'en présenter lui-même la planche et l'épreuve à l'empereur, qui, curieux de lui voir manier le burin, fut si charmé de sa dextérité, qu'après l'avoir récompensé d'une somme considérable, il l'honora d'une médaille d'or et le nomma son *graveur ordinaire*. Tant de marques d'estime de la part du monarque mirent tellement Natalis hors de lui-même, que tout occupé des honneurs qu'il venait d'en recevoir, il oublia son burin en sortant de l'appartement de l'empereur. Revenu à lui et se ressouvenant de cet oubli, il retourna sur ses pas et frappa à la porte de l'appartement que l'empereur vint ouvrir lui-même, en lui disant : *je sais, Natalis, ce que vous cherchez ;* s'approchant ensuite de la table, il prit le burin, le lui remit entre les mains et lui adressa ces mots : *souvenez-vous, Natalis, qu'un empereur vous a servi!*

L'évêque Ferdinand de Bavière qui avait la plus grande estime pour les talens de Natalis, lui donna la charge de son *graveur des monnaies* pour la principauté et celle de *sailleur* (étalonneur) des poids de la ville de Liége.

Louis XIV, dont l'ambition était d'attirer à sa cour tous les genres de mérite, frappé de la réputation que s'était acquise Natalis, eut la pensée de le déterminer à venir se fixer à Paris : il lui fit offrir la place de son *premier graveur*, avec une pension considérable et un logement au Louvre. De pareilles propositions de la part d'un si grand roi, ami et protecteur des arts, furent

EFERUS - Recherches & Classification numériques

acceptées avec reconnaissance. Natalis se mit quelque temps après en chemin pour se rendre à Paris, mais arrivé sur la frontière, il fut surpris d'un si violent mal de gorge, qu'il se vit obligé de retourner à Liége, où il mourut de cette maladie en 1670. Le bruit courut alors qu'il avait été empoisonné par quelques jaloux.

Dans les *Tableaux parlans du peintre Namurrois*, on lit sur ce graveur célèbre, ces vers médiocres qui témoignent que si on aimait ses ouvrages, on ne faisait pas moins de cas de son caractère :

Natalis est un homme sage,
Son burin le fait estimer ;
Si son dessin sait nous charmer,
Son humeur fait d'avantage.

Avant de quitter sa patrie pour venir se fixer en France, Michel Natalis avait vendu une partie de ses planches à une personne de La Haye, qui les revendit à un marchand de France où elles étaient encore au commencement du 18e siècle : elles existent sans doute toujours à présent, puisque nous voyons des colporteurs posséder des *estampes* de Natalis qui paraissent sortir de la presse ; mais il est inutile d'avertir les amateurs qu'elles ont beaucoup perdu de leur beauté. On aperçoit aisément, quoiqu'elles aient encore de l'éclat, qu'elles ont été *retouchées*. Le baron de Heineken nous apprend (Voy. *Idée générale d'une collection complète d'estampes*, etc., p. 510), que le superbe ouvrage des statues de la fameuse galerie Justinienne, dont une partie a été gravée par notre artiste, a subi le même sort.

Cet artiste donnait quelquefois ses dessins à graver, ainsi qu'on le voit dans l'ouvrage du savant jésuite Alexandre Wiltheim, intitulé : *Dypticon Leodiense*. Liége, 1669, in-fol., où l'on distingue deux estampes

EFERUS - Recherches & Classification numériques

assez considérables et élégamment gravées, portant la souscription suivante : M. Natalis *delineavit.* R. Collin *sculpsit.* Ces deux estampes qui renferment des choses vraiment singulières et originales, sont d'un beau burin, et donnent une grande idée du talent de R. Collin, que M. de Villenfagne soupçonne être Liégeois; s'il en est ainsi, cet artiste mériterait d'être connu.

Alexandre Wiltheim a dédié son livre à Laurent de Méan, grand écolâtre de Liége et prévot de Tongres : il le loue principalement sur ses connaissances en architecture, et vante beaucoup sa bibliothèque qui était garnie d'ouvrages précieux et de manuscrits rares...

Michel Natalis avait épousé *Marie de Falcaumont* dont il eut plusieurs enfans : un, entr'autres, qui voulut s'adonner à la gravure; mais désespérant de pouvoir égaler un jour son père, il y renonça pour se livrer entièrement à la peinture, et alla se fixer à Hambourg où il est mort. Ses tableaux ne sont pas, dit-on, sans mérite.

* 1672. LONCIN (*Albert de*), religieux Jacobin, né à Liége vers 1600. Il acheva une partie de ses études en France et prit le bonnet de docteur en théologie, à l'Université d'Angers : il revint ensuite dans sa patrie où il vivait encore en 1672. Il a publié :

Le Rosaire, ses indulgences et priviléges. Angers, Réné Hernault, 1645, in-12, p. 318. Dédié à Jeanne-Baptiste de Bourbon, abbesse de Fontévrault,

1672. PAULI (*Gautier*), Jésuite, né à Huy, ville du pays de Liége, en 1587. Il était très-versé dans la langue grecque, la poésie latine, la philosophie du temps et la théologie scholastique. Après avoir professé plusieurs années à l'Université de Douai, il prit le bonnet de docteur et fut envoyé à Vienne en Autriche où il fut pendant dix ans professeur de théolo-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

gie, et préfet des études supérieures. Le général de la compagnie de Jésus, Mutio Vitelleschi, l'ayant appelé à Rome vers l'an 1643, il y remplit durant cinq ans la charge de *censeur-général* des livres composés par ceux de sa compagnie. Après ce terme, il alla en France à la suite des ducs de Bouillon dont il avait été confesseur, et revint delà à Douai, où il passa le reste de ses jours dans les exercices du confessionnal, et la préfecture des hautes études. Il mourut dans cette ville, d'une manière fort édifiante, à l'âge de 84 ans, le 17 avril 1672. Le P. Pauli était un religieux plein de piété et d'une vie exemplaire. Dès son noviciat, en 1603, il avait fait vœu de donner chaque jour une heure à l'oraison mentale, et une demi-heure à l'examen de sa conscience : il ne demanda à être dispensé de ce vœu, que lorsque les infirmités de la vieillesse ne lui permettaient plus de l'observer. On a de cet excellent religieux les ouvrages suivans :

1° *Septem dolores B. Virginis rhythmo numeroso expressi.* Vienne, 1631.

2° *Canticum novum animi salientis à mundo, à terrâ, à cœlo, à seipso ad Deum : Melodiæ lyricæ genus rhythmometrum.* Vienne, 1637, in-fol.; item. réimprimé avec les n^os^ 3 et 4. A la tête de cet ouvrage on trouve : *Regium iter in Imperium, sive Ferdinandi III tria I trium expeditionum, jubente et primum I dicente Ferdinando II. Cæsare, ab eo in Imperium contrà hostes susceptarum : tres columnæ triumphales editæ cùm coronaretur Rex Romanorum.* L'auteur fait ici allusion à la lettre I, qui a la figure d'une colonne, et au mot latin *I* (allez).

3° *Affectus Eucharistici rhythmometro expressi,* 1640, in-12.

4° *Cogitationes seriæ : Bivium duplex, unum mortalitatis, alterum æternitatis.* Douai, 1653, in-12.

5° *Jesus-esus, novus orbis, famis et sitis animi vera*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

satietas, in Pusil-mundo duce Amorfido quæsita et inventa; duobusque cantibus communione et unione gustata. Leopoldo Ignatio imperatori scribebat dicabatque Gualterus Paullus. Douai, 1661, in-fol., p. 152. C'est un roman spirituel en prose mêlée de vers, où l'auteur introduit des personnages allégoriques dans le genre de ceux que D. Jean de Palafox fait parler dans son *Pasteur de la nuit de Noël.*

6° *Triumphus Corporis Christi sub Eucharistiâ, Leodio, ductus in universam Ecclesiam, duce Julianâ virgine Leodiâ, stipantibus Pontificum, Cæsarum, Regum, Principum, populorum affectibus Eucharisticis.* Inséré à la suite du précédent.

7° *Scalæ et alæ animi ascendéntis ad Deum ab inferno à mundo, à terrâ, à cœlo stellato, ab empyreo, à seipso, à nihilo suî.* Douai, 1667. C'est le n° 2 retouché.

8° *Hortus Olivarum : Dolor-Amor, Rosa-Spina; cui additur Cordolium Deiparæ, et Cor mancipium Jesu et Mariæ, rhythmometricè.*

9° *Rhythmometra lyrica.* Prague, 1686. La mort empêcha le P. Pauli de publier ce qui suit :

10° *Jesu-logia, seu fundamenta totius theologiæ et philosophiæ : sivè Summa humanæ ac divinæ sapientiæ.* Cet ouvrage devait renfermer toute la philosophie et la théologie suivant la méthode de l'école.

11° *Medulla sanctioris theologiæ, interjecta scalis et alis animi ascendentis in Deum.*

12° *De B. Virgine Deiparâ.*

13° *Controversiæ fidei, disputatæ per sæcula, quibus natæ sunt hæreses.*

Les écrits du P. Pauli ont de l'imagination et du feu : le style en est pur, élégant, et les sentimens qu'il y exprime respirent la piété ; on y trouve, suivant l'esprit de ce temps-là, des jeux de mots, des anagrammes, des concetti et des paroles emblêma-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

tiques. Voici un échantillon de sa poésie, tiré de la page 109 du *Jesus-esus. Communionis Jesu Rhythmus* XVII.

Omnia excelsa tua, et fluctus tui super me transierunt. Abyssus abyssum invocat :

Fumante de Vesevo
Voraginosis ructibus,
Nostro videmus ævo
Flammas vomi cum fluctibus

Nequit Amor esse sævus ;
Nec cor quod illo tangitur :
In me tamen Vesevus
Fit, quandò Panis frangitur

Quo fonte prodit ignis,
Manant eodem flumina :
Cor ardet absque lignis,
Et mergit imbre lumina.

Id opinor inde nasci,
Quod seriùs notaverim
Me tanto amore pasci,
Qui turpiter peccaverim.

Amor hinc dolorque crescit,
Cordisque fit contritio :
Dolore cor liquescit,
Amor est ignitio.

1672. VARIN ou WARIN (*Jean*), peintre, graveur, sculpteur, né à Liége en 1604. Il est regardé comme l'un des hommes les plus rares et les plus estimés de son siècle. Il était fils de *Pierre Varin, sieur de Blanchard*, gentilhomme du comte de Rochefort, prince du St.-Empire. Il entra, vers l'âge de onze ans, au service de ce seigneur, en qualité de page. Son inclination naturelle le portant aux arts du dessin, ses parens, qui étaient assez bien partagés du côté de la fortune, lui donnèrent les maîtres les plus capables de cultiver ses

EFERUS - Recherches & Classification numériques

heureux talens. Le jeune Varin apprit tout à la fois à graver et à peindre, et fit d'étonnans progrès dans ces deux arts, auxquels il joignit bientôt la sculpture. Il *perfectionna* le premier la gravure des médailles, et *imagina* pour les frapper, des procédés supérieurs à ceux qu'on avait employés jusqu'alors.

Ses talens l'ayant fait appeler à Paris, sous le règne de Louis XIII, il s'établit dans cette ville, où il acquit bientôt un nom célèbre et une fortune immense. Il fut chargé de graver le *sceau* de l'Académie française, nouvellement fondée (1635) : la perfection avec laquelle il l'exécuta lui mérita la bienveillance du cardinal de Richelieu. Le roi le nomma peu de temps après *garde-général des monnaies de France.* Ce monarque ayant ordonné par un édit, la conversion générale des espèces légères d'or et d'argent dans toute l'étendue de son royaume, Varin fut choisi pour diriger cette refonte, et il grava tous les nouveaux poinçons. Louis XIII créa à cet effet deux nouvelles charges en sa faveur, celle de *conducteur-général des monnaies*, et celle de *graveur-général des poinçons.* Sa reconnaissance pour le cardinal de Richelieu qui le comblait de faveurs, lui fit exécuter le *buste* de ce premier ministre, en or, du poids de 55 louis; ce chef-d'œuvre passa dans le cabinet du président de Ménars; mais on ignore ce qu'il est devenu.

Toutes les monnaies faites par Varin sont d'une si grande beauté que les curieux qui les recherchent, les comparent à ce que les anciens ont fait de plus estimable en ce genre : « Nous avons égalé, dit Voltaire » dans son *Histoire de Louis XIV*, les anciens dans les » médailles : Varin, continue-t-il, fut le premier qui » tira cet art de la médiocrité, sur la fin du règne de » Louis XIII. » Les pièces de huit et de dix pistoles peuvent être mises au rang des plus beaux médaillons. Toute la monnaie fabriquée pendant la minorité de Louis XIV, est aussi de cet habile graveur.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

On doit à Varin la *suite des médailles* frappées pour perpétuer le souvenir des principaux évènemens du règne de Louis XIII et de la régence d'Anne d'Autriche. Après la mort de Louis, il conserva la direction des monnaies et joignit à cette charge celle d'*intendant des bâtimens de la couronne*. Il fut l'un des premiers membres de l'Académie de peinture et de sculpture (1664).

Varin exécuta le *buste* en marbre de Louis XIV, qu'on voyait autrefois dans les grands appartemens du château de Versailles : « Quoique ce fut son coup d'es-»sai, il peut, dit Perrault dans ses *Hommes illustres*, »soutenir le parallèle avec les excellens morceaux de »l'antiquité. » Le chartreux Bonaventure d'Argonne observe au sujet de ce *buste* (*Mélanges d'histoire et de littérature*, données au public sous le nom de Vigneul de Marville, tome 3, p. 9), que « Varin n'entreprit »de faire ce buste du roi en marbre, que pour mor-»tifier le cavalier Bernin, qui ne travaillait en France »que pour sa propre gloire; aussi heureux, continue-»t-il, dans l'exécution, que hardi dans l'entreprise, ce »buste parut plus fini que celui dont Bernin, depuis »longtemps, flattait notre attente. Bernin en eut du »dépit, et néanmoins, quoique son ouvrage eût quel-»que chose de plus fier, il ne put refuser à Varin les »louanges et l'approbation qu'il méritait : ce qui est »beaucoup, ajoute le même auteur, pour un Italien, »les gens de cette nation n'avouant pas aisément qu'il »se trouve grands maîtres hors de chez eux. »

Perrault vante beaucoup une *statue* de Louis XIV, en marbre, de 7 à 8 pieds de haut, qu'il dit être d'une beauté extraordinaire. Varin fit aussi en bronze, une *statue* colossale de ce grand roi.

On doit à Varin, les *médailles* placées dans les fondemens du frontispice du Louvre, de l'Observatoire et de l'église du Val-de-Grâce, à Paris. Il a aussi gravé

EFERUS - Recherches & Classification numériques

les *médailles* suivantes, représentant : le *duc d'Orléans*, frère unique de Louis XIV, le *prince de Condé*, le *cardinal Mazarin*, *Christine, reine de Suède*, *Colbert*, etc., etc.

Il cultivait aussi la peinture; ses *portraits* sont beaux et bien ressemblans, s'il en faut croire Félibien, dans ses *Entretiens sur les Vies des peintres.*

Cet homme de génie, qui occupe une des premières places parmi les grands hommes de son siècle, avait entrepris l'*Histoire métallique de Louis XIV*, quand il mourut, le 26 août 1672, à l'âge de 68 ans. Comme il avait reçu de la nature un tempérament robuste, qui lui promettait une longue vie, on soupçonna, dit Perrault, qu'il avait été empoisonné par des scélérats auxquels il avait refusé des poinçons de monnaies. Parmi les personnes qui travaillaient sous sa direction, on cite avec éloge *Gérard-Léonard Errard*, de Liége : il ne gravait ordinairement que des sujets de médailles.

Varin était fort avare. En 1651, il maria sa fille unique, belle et jeune, dont Guy-Patin rapporte (Voy. *Lettres choisies*, tome 1, p. 190) la fin malheureuse en ces termes : « Le 30 du mois de novembre »(1651), il arriva ici une chose bien étrange. M. Varin, »qui a fait de si belle monnoie et de si belles mé»dailles, avoit tout fraîchement marié une sienne fille »fort belle, âgée de 25 ans, moyennant 25,000 écus, »à un correcteur des comptes, nommé Oulry, fils d'un »marchand de marée. Il n'y avoit que dix jours qu'elle »étoit épousée. On lui apporta un œuf frais pour son »déjeûner; elle tira de la pochette de sa juppe une »poudre qu'elle mit dans l'œuf, comme on y met »d'ordinaire du sel; c'étoit du sublimé qu'elle avala »ainsi dans l'œuf, dont elle mourut trois quarts d'heure »après sans faire d'autre bruit, sinon qu'elle dit : *il »faut mourir, puisque l'avarice de mon père l'a voulu »ainsi.* On dit que c'est de mécontentement qu'elle

EFERUS - Recherches & Classification numériques

»avoit d'avoir épousé un homme boîteux, bossu, »écrouëlleux. Elle mourut dans le logis de son mari, »près des Halles, et fut enterrée le lendemain sans »grande cérémonie. Les femmes de la Halle, qui sont »les muettes de Paris, mais qui ne laissent pas de ba»biller plus que tout le reste du monde, disent que »cette pauvre femme est morte vierge et martyre, et »que son mari n'a jamais couché avec elle. Elle eut »horreur de lui dès le soir de ses noces, en voyant »quatre hommes occupés à le déshabiller et à démon»ter son corps comme à vis, et lui ôter une jambe »d'acier qu'il avoit et le reste du corps tout contrefait. »Voyant ce bel appareil de noces, elle se mit à pleurer »et se retira dans un cabinet où elle demeura le reste »de la nuit. Le lendemain ses parens ayant fait leur »possible pour la remettre et la fléchir en quelque »façon, sans en avoir rien pu obtenir, le mari dont la »présence étoit fort odieuse à cette nouvelle épouse, »monta à cheval et s'en alla à Châlons pour affaire »d'importance à ce qu'on dit. Néanmoins la vérité est »qu'il n'a bougé de Paris et que sa retraite n'a été que »pour cacher l'imperfection de son corps. Enfin, elle »est morte..... » Loret, dans sa *Gazette* en vers (3 décembre 1631) rapporte aussi la mort de cette fille infortunée.

Varin s'était beaucoup occupé de l'*Histoire métallique de Louis XIV*, mais son travail n'a pas été publié; ses matériaux auront sans doute servi au recueil publié sous ce titre : *Médailles sur les principaux évènemens du règne de Louis-le-Grand, avec des explications historiques. Par l'Académie royale des médailles et des inscriptions. Paris, imprimerie royale*, 1701 in-fol., item. Paris, imp. royale, 1702, in-4° feuillets 286.

On trouve l'éloge de Varin, par Perrault, dans *les Hommes illustres de la France*, vol. 11, p. 85, et dans l'*Histoire littéraire de Louis XIV*, par l'abbé Lam-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

bert, ch. 11, p. 240. On peut consulter à son sujet : *Mélanges d'histoire et de littérature* de Vigneul de Marville, tome 3e p. 9 ; *Dictionnaire des beaux-arts* de La Combe, p. 740.

Le portrait de cet artiste célèbre a été gravé par Edelinck, in-fol., pour l'ouvrage de Perrault : ce même portrait fait aussi partie du *Recueil* d'Odieuvre, in-4°.

VARIN (*Joseph*), célèbre graveur, né à Châlons-sur-Marne le 11 mai 1740, s'honorait de compter parmi ses ancêtres Jean Varin. Il eut pour premier maître son père, graveur sur métaux, qui avait fondé en 1755 une *école gratuite* de dessin à Châlons où il enseigna en même temps les élémens de la géométrie, de l'architecture, de la perspective et de la fortification.

Joseph fit des progrès rapides sous un tel maître, et fut bientôt en état de se perfectionner à Paris où il se rendit avec son frère en 1760 et où il trouva dans les Croizat, les Caylus, les Dargenville, les Watelet, des protecteurs et des amis qui lui donnèrent les plus grands encouragemens. C'est à la vue des productions les plus célèbres que les frères Varin sentirent naître en eux une noble émulation. Joseph avait déjà débuté par un *St. François Anachorète* du chevalier de la Touche, gravé dans le genre du dessin, mais il ne continua pas longtemps ses essais en ce genre et se livra à différens travaux d'architecture, de géographie et de topographie, bien plus analogues à ses premières études.

Il fut chargé par les états de Bourgogne en 1755, de la gravure d'une partie de la *grande carte de la province*, dont il fit aussi les *ornemens :* ce travail lui valut une médaille et l'honneur d'être présenté au roi avec les députés des états. D'autres ouvrages lui firent obtenir le diplôme de membre associé de l'Académie de Dijon.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Parmi les nombreuses productions dues au talent de Joseph Varin, nous citerons le *Traité d'architecture*, in-4°, de Blondel, qu'il grava de concert avec St. Aubin; celui de *fortification* du marquis de Montalembert, gravé en société avec Perrier, et ensuite les *cartes* et *ornemens d'inscription* qui devaient servir de clef à l'ouvrage de Belin et Berthier, intitulé : *Instruction pour la marine royale.*

En 1766, M. Rouillé d'Orfeuil, intendant de la province de Champagne et le conseil municipal de Reims, voulant perpétuer par la gravure, les fêtes données dans cette ville au sujet de l'inauguration de la statue pédestre de Louis XV, invitèrent les frères Varin à exécuter ce travail sur les dessins de Moreau et Blaremberghe et sous la direction de Cochin. Lorsque les estampes en furent présentées au roi par les ministres, les auteurs graveurs furent admis à l'audience donnée aux députés de la ville dont le conseil les gratifia d'une médaille en témoignage de sa satisfaction.

En 1774, l'abbé de St.-Non ayant publié son *Voyage pittoresque de Naples et de Sicile*, les frères Varin réunirent de nouveau leurs talens pour l'exécution des *gravures* de cette superbe édition. Joseph travailla ensuite aux belles *planches* qui ornent l'édition du *Voyage en Grèce* de Choiseul-Gouffier.

On doit encore au burin de ce laborieux artiste, d'abord pour l'œuvre de l'architecte Le Doux, la *Vue générale de la ville de Caën*, et des *édifices* qui la décorent : celles des *villes d'Aix*, *de Besançon et de Neufchâtel;* ensuite pour l'œuvre de M. Louis, la *Vue et perspective de la superbe place de Bordeaux*, celle du théâtre de cette *ville prise intérieurement* : la *Vue de la salle* de comédie à Nantes : celles du *Palais-Royal, jardin et galeries*, ainsi que du *Palais de justice*, à Paris : celles du *Palais, place et prisons de Caën*, du *Palais des Etats à Dijon*, etc., etc. Mais ce qui acheva

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de fonder sa réputation, ce sont les *planches* dont le *Tableau de l'Empire Otthoman* par le chevalier d'Ohosson Mouradja, est enrichi, ainsi que celles du *Voyage pittoresque de Syrie, de Phénicie et de Palestine*, de l'infatigable Cassas.

Après avoir perdu par la révolution française le fruit de ses économies, Joseph Varin termina sa laborieuse carrière le 16 novembre 1800, dans la 61ᵉ année de son âge.

1672. LOBBET (*Jacques*), Jésuite, né à Liége en 1592, enseigna la philosophie à l'Université de Douai d'où il passa au rectorat du Collége de Liége, et ensuite à celui de Tournay. Valère André et Dupin Konig font l'éloge de ce pieux et savant religieux qui mourut le 18 juin 1672. On a de lui :

1° *Cinq livres du péché, de sa nature, de ses peines et de ses remèdes.* Anvers, 1635.

2° *Trois livres du chemin de la vie et de la mort.* Anvers, 1638.

3° *Trois livres de la force et de la constance chrétienne.*

4° *Le fléau du pécheur.*

5° *La Quadragésime ou questions théologiques, historiques et morales sur les Evangiles des dimanches du Carême.* Liége, 1641.

6° *Traité de la Passion et de la Croix de J. C.*

7° *Le Temple du Seigneur ou Traité du culte religieux qu'on doit aux temples.*

8° *Gloriæ Leodiensis Ecclesiæ,* imprimé à Liége.

1673. GAYANT (*Louis*), de Clermont en Beauvoisis, ancien prévôt des chirurgiens de Paris, passait pour l'un des meilleurs anatomistes de son temps, et fut nommé par Louis XIV à l'Académie royale des sciences. Ses fréquentes dissections, tant publiques que particulières, lui donnèrent occasion de vérifier

EFERUS - Recherches & Classification numériques

les découvertes des anatomistes qui l'avaient précédé. Témoin des recherches que Pecquet faisait alors, il contribua par ses conseils à la découverte du *canal thorachique*, que ce médecin a heureusement démontré.

Gayant mourut à Maestricht, le 19 octobre 1673, où il était en qualité de chirurgien-consultant des armées de Louis XIV. Il a publié : *Communicatio ductûs thoracici cum emulgente.* Francfort, 1668, in-4°.

1673. MARCHIN (*Jean Gaspar Ferdinand, comte de*) et du St. Empire, marquis de Clermont, d'Entragues, baron de Dunes, seigneur du grand Modave et de la Neuville-au-Pont, chevalier de l'ordre de la Jarretière, conseiller de S. M. C., colonel du régiment des chevaux-légers liégeois, gouverneur de Stenai, de Bellegarde et de Tortose, lieutenant-général des armées du roi d'Espagne et capitaine-général de la Catalogne. Il acquit en 1642, la seigneurie du grand Modave près de Huy, et fut admis à l'état noble du pays, par l'assemblée générale tenue à Liége le 16 juillet 1645.

Après la prise de Fribourg en 1644, par le comte de Merci l'un des plus grands généraux de l'empire, le duc d'Enghien ayant reçu l'ordre de joindre le vicomte de Turenne, alors occupé à faire la guerre en Allemagne, prit avec lui le comte de Marchin et le chargea de faire passer le Rhin à son corps d'armée à Brissac, d'où il se rendit au camp du vicomte de Turenne, après avoir attaqué celui du comte de Merci situé près de Fribourg. Marchin donna des preuves de sa bravoure et de son intrépidité dans cette attaque.

Le lendemain 5 août, le comte de Marchin eut un cheval tué sous lui et reçut deux blessures en combattant contre les Bavarois. Le duc d'Enghien voulant couper les vivres à ces derniers, fit avancer son armée

EFERUS - Recherches & Classification numériques

vers Langendentzling, mais le comte de Merci pénétrant le dessein du prince, décampa par le haut des montagnes de la Forêt-Noire, et fit conduire le bagage par le Val-St.-Pierre. Le duc d'Enghien en ayant été informé, marcha en toute hâte contre lui; malgré sa promptitude, ne pouvant plus espérer que l'armée française parvînt à cause des montagnes presque inaccessibles qu'il fallait traverser, à couper la retraite aux Bavarois, il se contenta de détacher *Rosen* avec huit cents chevaux. Ce brave officier chargea l'arrière-garde de Merci avec une telle intrépidité que celui-ci fit avancer une partie de ses troupes pour le repousser. Rosen, accablé par le nombre, ne put opérer sa retraite qu'en combattant pêle-mêle avec les ennemis.

Le comte de Marchin, devenu le compagnon inséparable du duc d'Enghien, depuis prince de Condé par la mort de son père, le suivit dans toutes ses guerres et partagea ses périls. Il assista au siége de Courtrai, à la prise de Bergue-St.-Vinox, de Mardyck, de Furnes et au siége de Dunkerque, où il se fit remarquer par son intrépidité et sa bravoure peu communes.

L'année suivante (1647), le comte de Marchin fut fait prisonnier au siége de Lerida en Espagne; mais le gouverneur de cette place, qui savait combien ce brave officier était cher au prince de Condé, le lui renvoya.

En 1648, le cardinal de Ste.-Cécile, frère de Mazarin, ayant été obligé de s'enfuir de la Catalogne dont il était vice-roi, laissa le commandement général de l'armée au comte de Marchin, qui, sans perdre de temps, fit tous les préparatifs nécessaires pour le siége de Tortose, auquel il contribua principalement sous les ordres du maréchal de Schomberg. Après le départ de ce maréchal, le commandement de l'armée lui fut confié : malgré les forces de l'ennemi, il sut les maintenir. « Le comte de Marchin, dit l'auteur de l'His-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

»toire de France sous Louis XIV, qui commandoit à » Barcelone et dans le reste de la province soumise à la »France, fit tout ce qu'on peut attendre d'un brave » homme et d'un habile général, et on peut dire qu'il » sauva Barcelone. Mais il ne put empêcher l'armée des » Espagnols, beaucoup supérieure à la sienne, de s'em- » parer du duché de Cardonne et de quelques places. » Ils se fussent même rendus maîtres de Barcelone qu'ils »avoient résolu d'assiéger par terre avec toutes leurs » troupes et par mer avec une flotte composée de trente »vaisseaux de guerre et de vingt-deux galères, si la » vigilance du comte de Marchin n'y eut fait entrer un »puissant secours qu'il ramassa de toutes les garnisons, »et ne se fut préparé à soutenir vigoureusement le » siége. Sa hardiesse et la connaissance qu'ils avoient » de sa capacité, l'empêchèrent de l'entreprendre. Il » dépêcha cependant trois courriers coup sur coup à la » cour, pour avoir un secours d'hommes et d'argent et » manda le besoin qu'il en avoit, enfermé par une ar- »mée de seize mille hommes de pied et de trois mille » chevaux, sans l'armée navale, toutes ces forces se » trouvant prêtes, non-seulement d'assiéger Barcelone, » mais encore d'envahir toute la *Catalogne françoise.* »On l'assura qu'il seroit bientôt secouru comme il le » souhaitoit. »

Son attachement au prince de Condé l'ayant rendu suspect à la cour, qui le soupçonnait d'avoir intrigué en faveur de ce prince, le duc de Mercœur le fit arrêter à Barcelone et l'envoya prisonnier à Perpignan peu de temps après que le prince de Condé avec le prince de Conti et le duc de Longueville eurent été renfermés au château de Vincennes. Après treize mois de détention, il fut mis en liberté et chargé du commandement général des troupes en Catalogne, qu'il abandonna bientôt pour suivre de nouveau le parti du prince de Condé en faveur duquel il prit les armes contre son roi.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Après la paix conclue en 1653, Marchin alla rejoindre le prince de Condé qui s'était retiré dans les Pays-Bas où il venait d'être nommé généralissime des troupes espagnoles. Voulant récompenser les services importans qu'il en avait reçus, le prince le présenta à l'archiduc qui l'éleva à la dignité de capitaine-général des armées d'Espagne dans les Pays-Bas. Ce fut en cette qualité qu'il servit l'année suivante au fameux siége d'Arras, où il se distingua par sa valeur et son habileté.

En 1657, quelque mésintelligence étant survenue entre le comte de Marchin et le prince de Condé, le cardinal Mazarin qui estimait la haute capacité militaire du comte, chargea le comte de Rochefort de lui faire les offres les plus avantageuses pour le détacher des intérêts du prince et l'attirer au service de France.

Le comte de Rochefort nous a laissé dans ses *Mémoires* le récit de cette négociation : nous le donnons textuellement :

« M'étant rendu à Bruxelles, je m'y donnai pour un » marchand de Liége, et fut loger dans une rue détour- » née. Je feignis d'être malade en arrivant, et disant » que j'avois une lettre de conséquence à rendre au » comte de Marchin, qui étoit du même pays dont je » me disois, je l'insinuai si bien à mon hôte qu'il s'of- » frit de la lui porter. Je lui recommandai de ne la lui » rendre qu'en main propre, à quoi n'ayant pas man- » qué, le comte de Marchin seconda ma feinte, et lui » dis qu'étant de sa part, il le prioit d'avoir soin de moi, » qu'il me dit seulement que si j'avois besoin de quel- » que chose, je ne fisse point de difficulté de l'envoyer » quérir chés lui, qu'il ne pouvoit me venir voir plutôt » que le lendemain, mais qu'il n'y manqueroit pas sur » les huit heures du matin. Mon hôte revint avec ces » bonnes nouvelles, mais il n'eut garde de me trouver » au logis. J'étois en embuscade à dix ou douze mai-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

» sons delà, pour voir si au lieu de cette réponse, il ne » viendroit pas des soldats pour m'arrêter. J'y demeu- » rai pour le moins encore une heure après l'avoir vû » revenir, mais voyant qu'il ne paraissoit rien, je m'en » retournai. Je lui dis en rentrant que j'avois voulu » aller à la messe, mais que j'étois si faible que j'avois » pensé ne jamais revenir. Il m'apprit quel avoit été le » succès de son ambassade, ce qui me causa beaucoup » de joie, espérant que mes peines ne seroient pas » perdues.

» Monsieur de Marchin étant venu à l'heure qu'il » m'avoit dit, me demanda quelles propositions j'avois » à lui faire et quelles assurances il pouvoit prendre en » moi. Je lui dis que pour les assurances elles étoient » toutes entières, et pour ne lui point laisser lieu d'en » douter, je lui fis voir une lettre de créance que j'avois » de monsieur le cardinal. Il me dit que c'étoit quelque » chose que ce que je lui montrois, que néanmoins ce » n'en étoit pas assés, que je devois avoir une lettre de » créance du roi même, que quoique monsieur le car- » dinal gouvernât le royaume comme premier ministre, » il s'engageoit souvent dans des négociations dont il » se retiroit, sous prétexte qu'elles n'étoient pas agréables » au roi, que c'étoit pour reconnaître toujours dans » quels sentimens étoient ceux qu'il faisoit rechercher, » et souvent pour les rendre suspects à leur parti, que » cependant je pouvois lui dire quels avantages on lui » vouloit faire, que s'il les trouvoit assés grands pour » les écouter, je pourrois retourner chercher un pou- » voir plus ample et plus certain, sinon qu'il seroit inu- » tile de me donner tant de peines.

» Je répondis à M. de Marchin, que s'il vouloit re- » noncer aux intérêts du prince de Condé et à tous les » traités qu'il pouvoit avoir faits avec les Espagnols, le » roi lui donneroit cinquante mille écus d'argent comp- » tant, un gouvernement de province dans le cœur du

EFERUS - Recherches & Classification numériques

»royaume, avec l'assurance d'être chevalier de l'ordre »à la première promotion. J'avois bien d'autres ofres à »lui faire, mais je ne voulois pas tout d'un coup dé»ploier ma marchandise; et à l'exemple de ces mar»chands qui ne montrent jamais ce qu'ils ont de plus »beau que le dernier, je voulois le laisser parler et »reconnoître auparavant ses sentimens. Il me dit que »monsieur le cardinal se moquoit de lui avec de telles »ofres, qu'il y avoit longtemps que s'il l'avoit voulu »écouter il lui en avoit fait faire de plus avantageuses; »qu'il faloit qu'il le crût ou bien outré contre monsieur »le Prince ou bien misérable s'il s'étoit mis en tête de le »tenter avec si peu de chose, qu'il ne lui ofroit pas la »moitié des pertes qu'il avoit soufertes dans le bien »qu'il avoit en France; que c'étoit bien loin de vouloir »éfacer par quelque bienfait tant d'autres méchants »traitemens qu'il avoit reçus : que s'il avoit quitté la »Catalogne dans un temps où sa présence y étoit si né»cessaire, monsieur le cardinal devoit n'en imputer la »faute qu'à lui seul : qu'après l'avoir fait mettre en pri»son, dans le temps que le prince de Condé, le prince »de Conti et le duc de Longueville avoient été arrêtés, »quoiqu'il n'eût jamais rien fait qui pût le rendre sus»pect; il falait du moins tenir plus secrets les ordres »qu'il avoit donnés de lui faire le même traitement, »lorsque le prince de Condé étoit sorti du royaume : »qu'il n'y avoit rien qu'un homme ne fit pour assurer »sa liberté; qu'il se ressouvenoit tous les jours ce que »lui avoit coûté la perte de la sienne; qu'il avoit été »obligé pour se sauver de se jetter du haut d'une tour »embas qu'il en avoit eu la jambe cassée; et que pour »éviter un pareil traitement, il n'y avoit rien de si sacré »qu'il ne fût permis de violer : qu'il ne faloit donc pas »que monsieur le cardinal l'accusât tous les jours »comme il le faisoit de la plus noire infidélité qui se fut »jamais faite : que s'il y avoit quelqu'un à qui on pût

EFERUS - Recherches & Classification numériques

»imputer une chose semblable, c'étoit à lui, qui l'avoit »fait arrêter une fois sans sujet et qui auroit fait la »même chose une seconde fois s'il n'y eût donné ordre : »que ce n'étoit pas assés de soupçonner un homme de »bien pour en venir à ces extrémités, mais qu'il faloit »avoir auparavant des preuves claires comme le jour.

» Je répondis, continue le comte de Rochefort, qu'il »ne faloit point rapeller un temps si malheureux, mais »tâcher d'en efacer le souvenir par un accommodement »plein de sincérité et où il trouvât ses avantages; que »puisque ceux que je lui avois oferts n'étoient pas ca»pables de le contenter, je le priois de m'informer de »ses intentions. Il me répartit qu'il y penseroit; mais »que pour ôter tout sujet de défiance aux Espagnols, »il me prioit de m'en aller à Liége et de le venir trou»ver dans son château de Modave, où il se rendroit »dans les huit jours. Je lui dis que je me rendrois à ses »ordres; et en effet dès que j'eus apris qu'il étoit arrivé »à son château, j'allai l'y trouver déguisé en maçon. »D'abord qu'il me vit il me reconnut, et me demanda »si je lui avois apporté le devis que je lui avois promis. »Lorsque nous fûmes enfermés ensemble, il me déclara »que ses intentions étoient qu'on le fît maréchal de »France, gouverneur de province, chevalier de l'ordre »à la première promotion, général d'armée ou en Italie »ou en Catalogne, et qu'on lui donnât deux cents mile »écus d'argent comptant. Je repliquai au comte que le »cardinal à qui j'avois écrit et qui venoit de me faire »réponse, lui promettoit le bâton de maréchal, le cor»don bleu, un gouvernement de province, avec cent »mile écus. Mais le comte s'en tint à ses premières de»mandes et n'en voulut rien rabattre ; ainsi cette négo»ciation n'eut aucun succès. »

Charles II, roi d'Angleterre, qui venait de conclure un traité avec l'Espagne et levait alors des troupes pour les opposer à celles que Cromwel avait fournies à la

EFERUS - Recherches & Classification numériques

France, dans le désir de s'attacher le comte de Marchin, lui donna le commandement général de ses troupes, sous les ordres des ducs d'Yorck et de Glocester, auxquels il devait servir de conseil. Les services importans qu'il rendit à Charles et au roi d'Espagne, durant les campagnes de 1657 et 1658, lui méritèrent bientôt d'être fait chevalier de l'ordre de la Jarretière et comte de l'empire.

Le prince de Condé, malgré l'attachement et le dévouement du comte de Marchin, le paya de la plus noire ingratitude. Ce prince ne le fit point comprendre dans l'acte d'amnistie qu'il obtint pour lui-même, dans le traité des Pyrénées, ce qui obligea Marchin de continuer à porter les armes contre la France.

A la mort de Philippe IV (1665), dont Louis XIV avait épousé la fille, celui-ci prétendant que, par droit de dévolution, Malines et Anvers, la Gueldre, le Limbourg, le Hainaut, l'Artois, le Cambrésis, la Bourgogne et le Luxembourg (y compris le Franchimont), devaient revenir à son épouse; la guerre se ralluma dès lors entre la France et l'Espagne. Louis XIV, pour mieux assurer ses droits, entra en Belgique à la tête d'une nombreuse armée, et vint mettre le siége devant Lille. Marchin fut envoyé au secours de cette ville importante; mais il n'arriva que pour la voir au pouvoir des Français. Malgré toute son habileté, Marchin ne fit rien de remarquable durant cette guerre, grace à la lenteur des Espagnols et à leur négligence à se mettre en état de défense.

En 1672, Marchin fut chargé d'aller investir Charleroi. Le comte de Monterey, gouverneur des Pays-Bas, avait promis qu'en arrivant devant cette place, le prince d'Orange et le comte Marchin qui en devaient faire le siége, y trouveraient tout ce qui était nécessaire pour le presser vivement; mais tout y manqua, et près de quinze jours se passèrent avant que la grosse

EFERUS - Recherches & Classification numériques

artillerie fût arrivée. Ce long délai joint à l'approche des troupes françaises qui s'avançaient pour venir au secours de la place investie, obligea le comte de Marchin à se retirer.

Ce fut là sa dernière campagne. Indigné contre les gouverneurs espagnols, dont la négligence le mettait hors d'état de réussir dans des entreprises dont le succès eut été infallible pour peu qu'il eut été secondé, il se retira dans sa terre de Modave près de Huy, où il avait fait bâtir un superbe et magnifique château. Il n'y jouit pas longtemps du repos qu'il y était allé chercher. Il mourut l'année suivante à Spa (1673), et fut enterré dans le tombeau de ses ancêtres à Modave. Il avait épousé en 1655, Marie de Balsac, fille de Henri de Balsac, marquis de Clermont, d'Entragues et baron de Dunes (laquelle devint seule héritière des grands biens de cette noble et ancienne maison), et dont il eut un seul fils, qui marcha sur les traces de son père.

La famille de Marchin est originaire du pays de Liége, si l'on en juge par diverses inscriptions, entr'autres celle que M. Lamarche, propriétaire du magnifique château de Modave, a eu la bonté de me communiquer. Elle se trouve dans le vestibule : « *Wilberty, seigneur de Marchin, donna sa terre de Marchin à l'église, à l'exception de ceux de son nom et lignage, selon l'acte de confirmation par Obert, évesque de Liége, l'an* 1106.

MARCHIN (*Ferdinand, comte de*), fils du précédent.

Après la mort de son père, le comte Ferdinand vint en France, n'ayant alors que 17 ans, mais il montrait beaucoup d'envie de se signaler. Nommé brigadier de cavalerie, il servit en Flandre en 1690, et fut blessé à la bataille de Fleurus. En 1693, il se trouva à la bataille de Nerwinde, à la prise de Charleroy, et passa ensuite en Italie.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Dans la guerre de la succession, il fut employé comme guerrier et comme négociateur. Il était également propre à ces deux emplois, parce qu'il avait du courage, de l'esprit et un sens droit:

Louis XIV le nomma en 1701, ambassadeur extraordinaire auprès de Philippe V, roi d'Espagne, qui lui donna sa première audience à bord du vaisseau qui le transportait en Italie.

« Etant absolument nécessaire, écrivait-il à Louis »XIV, que l'ambassadeur de V. M. en Espagne, ait un »crédit sans bornes auprès du roi son petit-fils, il est »également indispensable qu'il n'en reçoive jamais »rien sans exception, ni biens, ni honneurs, ni di»gnités, parce que c'est un des principaux moyens »pour faire recevoir, au conseil du roi catholique, »toutes les propositions qui viendront de la part de »V. M. — Il ajouta modestement que, n'ayant point de »famille, ni le dessein d'en avoir, ce sacrifice apparent »ne devait lui être compté pour rien. »

Un autre aurait mis son adresse à le faire compter pour beaucoup.

« Quoique je ne sois pas surpris de votre désinté»ressement, lui répondit le roi, « je ne le loue pas moins; »et, plus il est rare, plus j'aurai soin de faire voir que »j'en connais le prix, ce que je suis très-sensible aux »marques d'un zèle aussi pur que levôtre. »

Ce prince lui donna peu de temps après le cordon bleu.

Marchin alla ensuite commander en Allemagne, où il remplaça Villars auprès de l'électeur de Bavière. En y arrivant, il reçut les patentes de maréchal de France en 1703. Il commanda la retraite à la bataille d'Hochstedt en 1704, et y parut plutôt bon officier qu'habile général.

Enfin, ayant été envoyé en Italie pour diriger les opérations du duc d'Orléans, il fut si chagrin d'avoir

EFERUS - Recherches & Classification numériques

donné lieu, malgré lui, mais suivant les ordres de la cour, à la bataille de Turin, livrée le 7 septembre 1706, et qui fut perdue, qu'il s'exposa au péril en homme qui voulait finir sa vie sur le champ de bataille. Blessé à mort, il fut fait prisonnier. Un chirurgien du duc de Savoye lui coupa la cuisse, et il mourut quelques moments après l'opération.

En partant de Versailles pour l'armée, il avait représenté au roi que, si les ennemis paraissaient devant Turin, il fallait aller à eux avec toutes les forces réunies et ne pas les attendre dans les lignes, où l'on ne pouvait mettre que 8000 hommes en bataille. Chamillart fut d'un avis contraire; et une armée fut la victime du protégé de madame de Maintenon, qui craignait que si les Français sortaient de leurs lignes, le duc d'Orléans ne déployât une valeur que Louis XIV voyait peut-être avec peine dans son neveu.

L'abbé de St.-Pierre parle de Marchin comme d'un homme ardent, généreux, médiocre général, et dérangé dans ses affaires. Comme il n'avait pas été marié, en lui finit la postérité mâle des Marchin, qui n'étaient connus que depuis le quinzième siècle.

1673. SEVERIN (*André*), facteur d'orgues, né à Maestricht et décédé à Liége en 1673. On voit sur son tombeau, l'épitaphe suivante, dans l'église de Saint-Jacques :

André Severin, en son art sans pareilles,
Nous a fait ces orgues, l'une de ses merveilles,
Reçut à Maestricht sa vie et son estre,
Et mourut, rempli de graces, dans ces cloistres :
Ainsi, d'un destin très-heureux,
Son corps repose dans ces lieux,
Son ame esclate dans les cieux,
Et son ouvrage au milieux.

Pour l'intelligence de cette épitaphe un peu singulière, il faut observer que Severin est enterré sous son

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ouvrage, c'est-à-dire, sous les orgues qui, en effet, sont excellentes et passent pour être les meilleures de Liége.

1674. MÉAN (*Charles de*), seigneur d'Atrin, membre du conseil ordinaire et privé, bourgmestre de Liége, et commissaire déciseur à Maestricht pour le prince Maximilien-Henri de Bavière, né à Liége en 1604. C'était un homme d'un mérite distingué, très-versé dans la jurisprudence et d'un beau caractère.

Lors de la collision qui eut lieu en 1646, entre les *Grignoux* et les *Chiroux*, au sujet de l'élection des bourgmestres de la cité de Liége, Charles de Méan, vivement ému des scènes meurtrières de cette lutte, et voyant que Jaymaert, l'élu des Grignoux, voulait, même contre les lois reçues, parvenir à la dignité de bourgmestre à quelque prix que ce fût, par un esprit de paix et de concorde, remit généreusement à ce dernier la clef magistrale. Un auteur contemporain (*L'indifférent et véritable Liégeois*), nous a transmis les expressions dont s'est servi ce grand homme, en cette circonstance délicate : « *Je ne veux*, dit-il, *sacrifier à » mon ambition la vie des bourgeois et l'intérêt de l'état.* »

Méan est l'auteur d'un ouvrage très-estimé sur le droit civil des Liégeois, où l'on trouve de sages observations sur la jurisprudence des nations étrangères. Cet ouvrage a été enrichi de notes par Louvrex. Liége, 1740, 8 vol. in-f°.

1675. FLÉMALLE (*Bertholet*), dont le véritable prénom est *Barthélemi*, peintre distingué, naquit à Liége en 1614. Il était le second des fils de *Renier Flémalle*, peintre sur verre qui n'était pas sans mérite, et d'*Agnès Soiron*. Son père qui n'épargna rien pour son éducation et celle de ses frères, le fit entrer très-jeune parmi les enfants de chœur de l'église cathédrale

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de Liége; il s'y distingua par la beauté et la mélodie de sa voix. Ce fut là, pour ainsi dire, le premier instrument de sa fortune; on se plaisait à l'entendre, et les gens les plus qualifiés de la ville de Liége le recherchaient avec empressement. Cependant son inclination l'appelait à un art plus relevé qui le fit connaître de toute l'Europe.

Il reçut les premières leçons de dessin de *Henri Trappez*, peintre assez renommé; mais ce qui servit beaucoup à exciter l'admiration du jeune Bertholet et à enflammer son génie, c'est que ce Trappez avait un jugement sain, et qu'il savait admirer et faire admirer les beaux monumens de l'antiquité. Il se rangea ensuite sous la discipline de *Gérard* Douffet, qui le mit en état de voyager avec succès.

A l'âge de 24 ans, Bertholet quitta Liége et parcourut l'Italie. Il visita Rome surtout; et les chefs-d'œuvre qu'elle renferme fixèrent son attention : quoique ses talens lui eussent ouvert plusieurs maisons où il trouvait de nombreux sujets de dissipation, il sut, par un bonheur très-rare, accorder l'étude et les plaisirs. Sa réputation s'étendit, et malgré la prévention des Italiens contre tout talent ultramontain, on lui rendit justice, tant à Rome qu'à Florence, où le grand duc l'appela, lui confia plusieurs tableaux, et le récompensa magnifiquement. De Florence, il alla à Paris, où il eut le bonheur de faire la connaissance de Pierre Séguier, chancelier de France. Il peignit plusieurs tableaux dans cette dernière ville, entr'autres, le *Prophète Elie enlevé au ciel sur un char de feu*, à la coupole de l'église des Carmes-Déchaussés; une *Adoration des rois* pour le couvent des Grands-Augustins; un *plafond*, au château des Tuileries, etc., etc.

Une jeune Française, vive et spirituelle, lui inspira dans cette ville, une passion très-forte qu'il sut faire partager; ils allaient s'unir par les liens du mariage,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

quand pour des raisons qui nous sont inconnues, Bertholet l'abandonna. Il revint à Liége vers la fin de l'année 1647, dont il était absent depuis neuf ans; il y habita d'abord une maison sur les cloîtres de la collégiale de St.-Paul, et très-près du chœur de cette église. Durant son séjour, il peignit un *Crucifiement* en petit, composé d'un très-grand nombre de figures.

Par suite des troubles politiques qui agitaient alors la ville de Liége (1649), le prince Ferdinand de Bavière l'ayant cernée, Bertholet se retira à Bruxelles, où il peignit plusieurs tableaux, entr'autres, la *Pénitence d'Ézéchias*, pour le roi de Suède.

Son attachement pour les lieux de sa naissance le rappela à Liége, après que Ferdinand de Bavière eut pacifié momentanément les troubles qui divisaient cette capitale. Il se logea alors chez un peintre, nommé *André Marckon*, et fit plusieurs ouvrages, dont une *Epiphanie*, que l'on regarde comme un morceau capital.

Lambert de Liverlo, chanoine de la cathédrale de Liége, qui aimait, encourageait et protégeait les artistes, engagea Bertholet-Flémalle à venir prendre un appartement chez lui; ce qu'il accepta. Lambert, qui fut depuis chancelier du prince, était un des plus zélés amateurs des beaux-arts que l'on ait eu à Liége. Il orna sa maison des ouvrages de Bertholet : il présidait en quelque façon à ses travaux et passait souvent des heures entières à s'entretenir avec cet habile peintre.

En 1670, Bertholet revint à Paris où, soutenu par l'illustre Séguier et le ministre Colbert qui savaient apprécier tout son mérite, il fut reçu à l'Académie royale de peinture et nommé professeur. Ces seigneurs voulurent de nouveau le fixer dans cette grande ville, en lui proposant un mariage très-avantageux : mais tous leurs efforts pour le retenir furent inutiles; il revint dans sa patrie, où il avait acheté, dès l'an 1665,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

un terrain sur le rivage de St.-Remi. Bertholet, par un travail long et assidu, avait fait des épargnes; il les employa entièrement à faire élever sur ce terrain, d'après ses propres dessins, une maison assez étendue, d'une architecture très-agréable, et qu'on trouva même remarquable, parce qu'il y avait mêlé avec dextérité les trois ordres de ce bel art.

Maximilien-Henri de Bavière, qui aimait à encourager et à protéger les artistes, conféra à Bertholet, en 1670, une prébende de la collégiale de St.-Paul, à Liége. Il fut reçu chanoine de cette église le 12 décembre de la même année, et obtint pour être tonsuré, une dispense du pape. Pour n'être point tenu à la résidence, cet artiste offrit de fournir chaque année, à son chapitre, deux ou trois tableaux de sa composition, ce qui lui fut refusé. On s'en repentit beaucoup dans la suite, et on regretta longtemps de n'avoir pas accepté ce marché.

Tout-à-coup cet artiste, aimé et estimé, non-seulement à Liége, mais aussi dans les états voisins, dont le caractère avait toujours été très-gai, et qui se trouvait dans une situation si heureuse, tomba dans une profonde mélancolie; la peinture même n'eut plus de charmes pour lui, et il mourut bientôt après, âgé de soixante ans, en 1675. Cette singularité dans sa conduite a été expliquée de deux manières. On dit que la célèbre marquise de Brinvilliers, alors réfugiée à Liége, avait eu avec Bertholet *de légères habitudes qu'elle prenait à la dérobée*, essaya sur lui l'effet d'un de ses poisons, et que telle fut la cause de cette langueur. Comme on n'a de cette affaire aucune preuve, il est possible que l'obligation de lire les heures canoniales, et celle de la résidence dans l'église collégiale de St.-Paul, le jetèrent dans l'inaction et lui firent contracter cette fatale mélancolie qui le suivit jusqu'au tombeau. Quelques-uns prétendent qu'un de ses élèves, nommé *Car-*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

lier, annonçait tant de dispositions, que son maître voulut le dégoûter de l'art, et arrêter ses progrès, en le bornant au métier de broyeur de couleurs, mais que celui-ci ayant la conscience de ses forces, peignit secrètement un *Martyr de St. Denis*, qui fut placé en l'église collégiale de ce nom, à Liége. La vue de ce tableau, remarquable par une excellente couleur, affligea tellement Bertholet, qu'il jeta ses pinceaux au feu, et ne travailla plus.

Il avait choisi pour ses héritiers les PP. Dominicains de Liége, dans l'église desquels il fut enterré. La maison qu'il avait fait construire et qu'il avait embellie de tapisseries peintes, et de quantité de tableaux de son pinceau, était d'une construction peu solide et très-légère. Ces pères négligèrent de l'entretenir et la laissèrent, en quelque façon, tomber en ruines; ils la vendirent enfin à Léopold de Bonhome, bourgmestre de Liége, qui bâtit, en 1692, sur les fondemens jetés par notre artiste, celle qui existe à présent. Elle a longtemps conservé le nom de Bertholet; et on y voit encore aujourd'hui, dans quelques chambres, des tapisseries qu'on a retirées de l'ancienne maison, et qui sont de la main de ce fameux peintre.

Bertholet avait l'esprit orné et de l'élévation dans les idées; son dessin tient, pour la correction, de celui des grands maîtres d'Italie, qu'il avait choisis pour modèles. Son coloris est vigoureux, et sa manière de peindre tient de celle des grands maîtres d'Italie. Il connaissait à fond l'antiquité; aussi, trouve-t-on beaucoup d'exactitude dans ses morceaux d'histoire : le costume y est très-bien observé.

Versé dans la connaissance de l'architecture, il est à regretter que l'on n'ait pas conservé le plan d'une église qu'il avait fait pour les pères Dominicains de Liége. Ce morceau était d'un goût nouveau et d'une grande magnificence; mais les religieux de ce couvent,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ne se pressant pas de l'exécuter, le feu, sur ces entrefaites, consuma leur bibliothèque avec ce beau plan qu'on y avait renfermé.

M. Desoer, de Solières, possède de ce peintre, une *Sainte famille*, dans un paysage avec des ruines.

FLÉMALLE (*Henri*), frère du précédent, s'adonna à l'orfèvrerie et à la ciselure, il eut la gloire de diriger les premières études de Bertholet, son frère. Gilles François de Surlet-Chokier, prévôt de l'église collégiale de St.-Barthélemi, lui fit faire plusieurs *petites figures* en argent, pour son église, qui furent très-admirées dans leur temps. Mais son meilleur ouvrage est sans contredit, la grande *Statue de St. Joseph*, en argent, qu'il exécuta sur le modèle de Jean Delcour, pour Jean Ernest de Surlet-Chokier, alors grand-vicaire du diocèse de Liége, qui en fit présent à la cathédrale. Le piédestal de cette statue est embelli de plusieurs bas-reliefs. Cet habile ciseleur fut enlevé aux arts dans la force de l'âge, par une fin malheureuse.

Henri, par un sentiment de curiosité et le désir de s'instruire, étant descendu dans une houillère; là, un froid violent le saisit; rien ne fut capable de le rechauffer, et il en mourut peu de temps après, n'ayant pas encore mis la dernière main à son *St. Joseph*, que *Jean Mivion*, son élève, acheva et perfectionna.

FLÉMALLE (*Guillaume*), frère du précédent, est le dernier peintre qui ait cultivé à Liége la peinture sur verre; il fut l'élève de son père. Cet artiste avait assez de dessin et de génie pour entreprendre de grands ouvrages; la mode pour ce genre de peinture commençait à décliner, et on n'avait plus de son temps la même ferveur que nos ancêtres pour décorer les temples du Seigneur; il peignit cependant *en gris* quelques vitres de l'église de la Magdelaine de la ville de Liége, qui furent très-applaudies.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Guillaume Flémalle réunissait les qualités nécessaires pour se faire aimer et estimer : il avait une physionomie agréable, un esprit très-facétieux et beaucoup de douceur dans le caractère. Il eût pu acquérir de la fortune, s'il eût su profiter des avantages dont il avait été favorisé par la nature. A son art, il joignait celui de la musique; il chantait parfaitement bien : ce qui le fit admettre dans les meilleures sociétés qu'il amusait par sa conversation et qu'il enchantait par sa belle voix : mais tout cela ne l'enrichit point. Il mourut à Liége en 1676.

FLÉMALLE (*Renier*), frère des précédens, annonça dès sa jeunesse de grandes dispositions pour la peinture; mais il ne paraît pas qu'il les ait cultivées, car il quitta Liége très-jeune. On sait seulement qu'il voyagea beaucoup, et resta plusieurs années en Espagne où l'on croit qu'il est mort.

FLÉMALLE (*Renier*), père des précédens, excella dans la peinture sur verre. On voyait de lui, tant à Liége que dans plusieurs autres villes, des morceaux admirables de peinture sur verre. Les connaisseurs allaient encore examiner dans le 17ᵉ siècle, l'*Adoration des rois*, que l'on voit encore à St.-Paul, à Liége, et que fit faire pour cette église, en 1532, Jean Houten, qui en était doyen : c'était, prétendait-on, un chef-d'œuvre pour le temps, d'un dessin assez correct, *d'une grandeur et d'une harmonie de couleur tout-à-fait charmantes.*

1675. WALESCART (*Jean*), peintre, né à Liége. Son père le destinait à l'orfèvrerie; mais, voyant que son inclination le portait vers la peinture, il l'envoya à Anvers, pour y apprendre les premiers élémens de cet art. Le jeune Walescart ne se contenta pas des applaudissemens qu'il reçut à son retour : il voulut, à

EFERUS - Recherches & Classification numériques

l'exemple de ses compatriotes, visiter l'Italie. L'étude de l'antique et les leçons du Guide le mirent au rang des habiles peintres. Il mourut en 1675, dans un âge fort avancé. Il fit des tableaux pour les églises de Liége et de Maestricht. Son premier essai est : une *Naissance du Sauveur*. On possède entr'autres de ce peintre :

1° Le *Martyr de St. André*, fait pour l'église de ce nom à Liége.

2° L'*Assomption de la Vierge*, pour le grand autel de la Chapelle-des-Flamands.

On voyait aussi quelques ouvrages de lui, à Liége, dans les églises de St.-Thomas, de St.-Christophe, de St.-Adalbert et dans celle des religieuses de Ste-Claire.

1675. CARLIER (*Jean Guillaume*), peintre, né à Liége, vers 1638. Il fut l'élève de Bertholet Flémalle, et devint en peu de temps presque son égal. Carlier excellait dans l'*histoire* et le *portrait*, dessinait bien et coloriait de même. Comme il avait un talent particulier pour les *draperies*, son maître s'en servit pour celles de plusieurs de ses ouvrages, entr'autres, pour le tableau que l'on voyait dans le chœur de l'église des Dominicains de Liége. Ces deux peintres étant à Paris, eurent ordre d'exécuter quatre tableaux pour le roi ; mais, comme on s'était aperçu que Bertholet n'occupait son élève que dans les draperies et qu'il pouvait faire autre chose, on lui fit peindre à l'insu de son maître, un de ces tableaux. On le voyait, avant la révolution dans le cabinet du roi de France, et l'on assure qu'il était comparable à ceux de Bertholet.

Mr. d'Argenville, à l'art. *Bertholet*, dans son *Abrégé de la vie des peintres*, cite une autre anecdocte, qui toute invraisemblable qu'elle nous paraisse, prouve du moins combien les grandes dispositions de Carlier pour la peinture excitaient la jalousie de son maître. Ce dernier, dit-il, remarquant dans son élève un génie

EFERUS - Recherches & Classification numériques

supérieur, ne l'employait qu'à broyer ses couleurs ; mais celui-ci se sentant capable d'un emploi plus honorable, fit en secret un grand tableau sur bois, pour la voûte de l'église collégiale de St.-Denis de Liége, où le *martyr* de ce saint est représenté avec une force de couleur et une entente de lumière qui étonnèrent Bertholet. Le dépit qu'il en conçut, lui fit jeter au feu ses pinceaux ; et depuis ce temps-là, il cessa de travailler.

Ce tableau, le *Martyr de St. Denis*, était le chef-d'œuvre de ce peintre : il ornait la voûte de l'église de ce nom. Les agens du gouvernement français le firent détacher de cette voûte, sans faire attention à la difficulté de l'opération. Ce tableau aussi remarquable par sa grandeur que par sa belle exécution, peint sur bois, était enchassé dans un cadre, ou plutôt incrusté dans une charpente d'un poids énorme; il tomba avec fracas au milieu de l'église, et fut endommagé dans toutes ses parties.

On voyait encore de Carlier, en 1793, dans l'église des Carmes-Déchaussés à Liége, le *Baptême de notre Seigneur*, le *Centenier*, et un *Saint Joseph*, dans l'église des Conceptionistes de la même ville. Mr. Desoer de Solières possède encore de ce peintre : *Loth et ses filles;* hauteur, 97 cent., largeur 1 mètre, 61 cent. Les productions de cet artiste, dont la plupart ornent aujourd'hui les galeries de St.-Pétersbourg et de Dusseldorff, montrent qu'il aurait été un des premiers peintres de l'Europe, si la mort ne l'avait moissonné dans un âge si peu avancé et d'une manière si malheureuse. Il était occupé à peindre la famille du commandant de la citadelle de Liége, lorsque ce commandant, nommé Beckers, reçut l'ordre d'y introduire les Français ; ce qu'il fit, dans la nuit du 27 au 28 mars 1675. Beckers, malgré le tumulte, sortit de la citadelle cette même nuit avec ses gens et Carlier ; comme il traversait le

EFERUS - Recherches & Classification numériques

marché où se trouvaient quelque troupes liégeoises, on lui cria : *qui vive !* ayant répondu : *France !* à ce mot, il fut assailli de quelques coups de feu. Carlier, effrayé, s'enfuit promptement et se réfugia chez les Carmes, où l'on tenta inutilement de le rassurer. On ne put le calmer, et il mourut peu de jours après, à l'âge de 37 ans.

1676. MATHIAS (*à Coronâ*), Carme de Liége, sa patrie, mort l'an 1676, à l'âge de 78 ans. C'était un grand prédicateur et un théologien très-instruit. Le seul ouvrage qu'il a publié, est une *Encyclopédie Théologique* en douze volumes in-folio, dont huit seulement ont vu le jour. Liége, 1663, Henri Streel. Le père Mathias y traite, entr'autres choses, de l'origine de l'église romaine, de sa primauté, etc., de sa puissance, de son infaillibilité dans ce qui regarde la foi, etc. ; de la dignité et de l'autorité spirituelle des évêques, etc. ; des missions apostoliques, etc. ; des cardinaux, des nonces et des inquisiteurs de la foi.

1676. ROUGEMONT (*François de*), né à Maestricht en 1624. Ayant achevé ses premières études avec beaucoup de succès, il entra dans la compagnie de Jésus en 1641. Sorti de noviciat, il fut employé, suivant la coutume, à régenter les humanités, et il le fit pendant six ans.

Vers l'an 1654, il apprit que le P. Martin Martini, célèbre missionnaire, natif de Trente, était revenu de la Chine et devait y retourner. Le P. Rougemont désirait l'accompagner et aller travailler au salut des ames aux extrémités de l'Asie; mais ses supérieurs, craignant d'offenser ses parens qui l'aimaient beaucoup, ne voulurent le lui permettre que de leur consentement. Il obtint enfin ce qu'il désirait avec tant d'ardeur, et le général des Jésuites en fut informé par les lettres de

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ses père et mère. Il partit des Pays-Bas sans voir ses parens, auxquels il fit ses adieux par écrit, et s'embarqua pour la Chine avec le P. Prosper Intorcetta, Sicilien, et quelques autres Jésuites, ayant pris terre dans ce vaste empire en 1659, il se lia à la société par la profession des quatre vœux, qu'il prononça la même année. Enfin, il se fixa dans la province de Nankim, ou Nanquin, et se chargea pendant quelques années de la direction de 14 églises et de 22 stations, toutes situées à l'entour de la ville de Cham-Xo.

Un accident ayant consumé la maison qu'il habitait, on lui en bâtit une plus grande et plus commode, dont il fut redevable à la libéralité de la vertueuse Candide Hiù, dame des plus qualifiées et des plus ferventes chrétiennes de la Chine. Les calomnies de l'infâme Yam-Quam-Sien contre les Jésuites, et le crédit qu'il acquit pendant la minorité du second empereur tartare, ayant allumé une persécution générale contre les chrétiens de la Chine en 1664, le P. Rougemont trouva l'occasion d'être confesseur de la foi. Les bourreaux le menèrent chargé de chaînes à Pekin et delà à Canton avec la plupart des autres missionnaires, qui y furent longtemps détenus en prison. Enfin, la vérité s'étant fait jour auprès de l'empereur Cam-Hi, ce prince fit relâcher les prisonniers d'une manière honorable sur la fin de l'année 1671, et leur permit de retourner à leurs stations.

Quelque temps après, le P. Rougemont voulut aller voir le P. Jacques Faure ou Faber, Jésuite français, qui était venu à la Chine en 1661, et qui le premier avait pénétré dans l'île de Cum-Mim, ou Zum-Mim (située entre la province de Nanquin et les îles du Japon, ayant plus de 30 lieues de circuit), mais s'étant mis en chemin pour s'y rendre, et s'étant arrêté dans la ville de Tai-Cam, où la dame Hiù avait acheté une belle maison, dont elle avait fait une église, il y tomba ma-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

lade et mourut usé de travaux en 1676, âgé seulement de 52 ans.

Ce missionnaire était animé du zèle le plus vif pour la propagation de la foi ; ses manières douces et persuasives lui avaient concilié l'affection des personnes les plus distinguées de la Chine, sans en excepter les Mandarins. Nous avons de lui :

Historia Tartaro-Sinica, authore P. Franc. de Rougemont, S. J. Belgâ evangelii apud Sinas præcone, curiosè complectens ab anno 1660 : *aulicam bellicamque inter sinas disciplinam : sacrorum jura et sacrificulorum : christianæ religionis prospera, adversaque, singulari fide, elegantiâ facili, idoneisque testimoniis breviter et clarè describens.* Lovanii, Martinus Hullegard, 1673, in-12. It. traduite en portugais sur une copie manuscrite, par le P. Sébastien de Magalhaës-Lisboa, Juan a Costa, 1672, in-4°.

Cette relation, qui va jusqu'en 1668, paraît écrite avec beaucoup de sincérité, et peut passer pour un des meilleurs morceaux de l'histoire chinoise. L'auteur la composa dans sa prison de Canton.

1676. REUSINGH (*Vincent*), écrivain du 17^me^ siècle, était probablement de la ville ou des environs d'Aix-la-Chapelle, où il prit l'habit de chanoine régulier au monastère de St.-Jean-Baptiste. Il fut dans la suite prieur de cette maison et mourut en 1675, laissant les ouvrages suivans qui sont restés en manuscrit.

1° *Speculum divinum, quo hominis integra idea repræsentatur et valdè conducibilia, ad cujusque, tàm subditi quàm prælati, vita religiosa ac politicæ mores tàm privatos quàm civiles etc., explicantur.*

Ouvrage utile.

2° *Examen parvum statûs religiosi ex materiâ, à patre Ewaldo Croppenberch insinuatâ, paucis in formam tractatûs redactum.*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

3° *Formula tàm ad prælatorum quàm subditorum statûs informationem.*

Ces traités étaient conservés dans le monastère dont on a parlé.

1676. MONIOT (*Thomas*), natif de Dinant dans le pays de Liége. Il entra dans l'ordre des Dominicains à Namur, et y prononça les vœux en 1659, à l'âge de 17 ans.

Ayant fini ses études à Douai, il alla à Bourges et prit le grade de bachelier dans l'Université de cette ville. De retour en son couvent, il fut chargé d'y enseigner la théologie morale ; il joignit à cet exercice celui de la prédication, pour laquelle il avait du talent.

En 1675, il fit un voyage en Espagne pour les affaires de son ordre ; mais à peine de retour, il mourut au couvent de Liége, le 19 janvier 1776, âgé seulement de 34 ans. Ce Père a publié :

La vie du bienheureux Pape Pie V de l'ordre des FF. Prêcheurs. Brux., François Foppens, 1672, in-12.

Cette vie est écrite d'un style pur et élégant.

1676. MANTEL (*Jean*), historien, physicien, géographe, ascétique, fils de Georges Mantel et de Marie Hermans, naquit à Hasselt au comté de Looz, en 1599. Il fit ses premières études à Liége, et étudia la philosophie et la théologie à Hasselt ; il s'adonna dans sa jeunesse à la musique et à la géographie. Mantel passa par tous les grades de son ordre et termina sa carrière dans le couvent de Hasselt. Mantel fut successivement prieur d'Anvers, d'Ypres, de Cologne, de Hasselt, vicaire de Liége et visiteur de la province. Il est l'auteur des ouvrages suivans :

1° *Historiæ Lossensis libri decem, authore R. Patre Joanne Mantelio, augustiano, sacræ theologiæ doctore. Cui adjuncta sunt* Diplomata Lossensia, *privilegia, paces*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

pacta, donationes, infeudationes, etc., nec non Recollectio *edictorum, constitutionum, declarationum, jurium, etc., cum topographiâ seu descriptione urbium, pagorum et locorum ejusdem comitatûs, labore et studio clarissimi consultissimique domini* Laurentii Robyns, J. U. D. *et advocati Leodiensis.* Leodii, Typis F. Alexandre Barchon. 1717, 2 vol. in-4°.

2° *Manuale confraternitatis corrigiatæ. Flandricè.* Leodii, 1627.

3° *Dies devotarum mentium. Flandricè.* Antwerpiæ, apud Henr. Aertesium, 1634.

4° *Speculum peccatorum, sivè admiranda S. Augustini conversio, historicâ narratione, discursibus moralibus, et emblematibus in æs incusis adornata.* Flandricè. Antwerpiæ, apud Henr. Aertesium, 1637.

5° *Oratio in laudem B. Mariæ Virginis occasione statuæ in templo Augustiano Thenis redivivis ei dedicatæ.* Ibidem *cum orationibus* Nicasii Baxii, 1638.

6° *Tabula chorographica principatûs Leodiensis et comitatûs Lossensis.* Amstel., apud Henr. Houdium, 1639.

7° *Ars artium, sivè de regimine sanctimonialium diatribe.* Antuerpiæ, typis Plantini, in-8°, 1640.

8° *Feriarum academiarum, liber singularis.*

9° *Oratio in funere Henrici Lancelotti,* ordin. Eremit. S. Augustini, S. Th. Doctoris Lovaniensis, habita Antuerpiæ; *cum epicedio in mortem ejusdem.* Typis Henr. Aertesii, in-4°.

10° *De officio pastorali, lib. II.* Antuerpiæ, apud Aertesium, 1643.

11° *Ægidii Albertini emblemata hieropoliticæ versibus et prosâ illustrabat nomine Joannis Melitani à Corylo, ejusdemque musæ errantes.* Coloniæ, apud Constant. Munich, 1647.

12° *Thaumaturgi Physici Podromus.* Coloniæ, apud Constant. Munich, 1649.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

13° *S. Augustinus de venerabili Eucharistiâ, sivè de augustissimo corporis et sanguinis Domini mysterio, quâ sacrificium et sacramentum est, quid catholicus sanctæ ecclesiæ doctor senserit, libri duo.* Leodii, apud Henricum Tournay, 1655.

14° *Stemma comitum Lossensium.* Leodii, apud Henricum Tournay, 1655.

15° *Liber singularis de officio christiani juxtà sanctissimos mores probatissimamque S. Augustini doctrinam, ad revocandam in usum veterem Sanctorum Patrum concionandi methodum.*

16° *Hasseletum, seu totius historiæ Lossensis compendium.* Lovanii, apud Andream Bouventium, 1663.

* 1676. ENGEL (*Arnold*), Jésuite, nommé par Stowel, *Arnoldus Angelus*, traduction latine de ses nom et prénom, était né à Maestricht, en 1620. Il embrassa l'Institut des Jésuites en Bohême, l'an 1640, à l'âge de vingt ans, et professa pendant huit ans la rhétorique dans divers colléges de la société. Il y fut pendant cinq autres années préfet des études. Il se voua ensuite à l'œuvre des missions avec un grand zèle, et y fit beaucoup de fruit. Il mourut à Prague vers l'an 1676, et laissa les ouvrages suivans :

1° *Consignati de omni statu homines, etiàm principes, hoc sæculo ad fidem romanam conversi*, in-4°.

2° *Indago monocerotis, ab naturâ humanâ deitatis sagacissimâ venatrice, per quinque sensuum desideria amanter adornatæ.* Prague, 1658, in-4°.

3° *Plenilunium marianum, sivè oratio de Beatâ Virgine.* Prague, 1657.

4° *Elegantiarum libri duo.* On y trouve l'épitaphe de St. François-Xavier en vers. Prague, 1657.

5° Un *Eloge du même Saint.* Ibid.

6° L'*Oraison funèbre de l'empereur Ferdinand III.* Ibid. Ces cinq derniers ouvrages sont sortis des presses de l'Université de Prague.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

7° *Virtutis et honoris œdes in heroïbus et poëmatibus XXV, græco-latinis illustrata.* Prague, 1671.

1676. HAUZEUR (*Mathias*), Récollet, né à Verviers (Liége), en 1590, était un théologien fort savant et un commentateur de St. Augustin. Ce religieux est célèbre par le fameux colloque tenu à Limbourg, le 19 avril 1633, et qui dura quatre jours, entre lui et les ministres de la religion réformée. (Voir à ce sujet, le tome V des *Délices du Pays de Liége*, page 196). Il mourut à Liége, le 12 novembre 1676.

* 1676. SAUVEUR (*Simon*), Liégeois; on lui doit le premier établissement des bains de Chaudfontaine, près Liége.

1677. TIRSAY (*Dom Georges*), professeur de philosophie à l'Université de Douai, mort à Verviers, en 1677.

1678. DAMERY (*Walter*), peintre, né à Liége, en 1614, dans le faubourg St.-Léonard. Il montra dès sa jeunesse, une passion pour l'art où il a excellé. Ses devoirs d'écolier et ses livres étaient toujours ornés de figures. Un peintre médiocre lui donna quelques principes. Il alla ensuite en Angleterre, en France et en Italie. Arrivé à Rome il fut admis par Pierre Beretin de Cortonne, au nombre de ses disciples; il ne tarda pas à saisir la manière et le goût de ce peintre célèbre, auprès duquel il resta plusieurs années. Damery, s'étant ensuite embarqué pour revenir dans son pays, fut pris sur mer par des corsaires et conduit à Alger. Il trouva le moyen de s'évader avec deux Récollets, ses compagnons d'esclavage. Il se rendit à Paris, où il s'y fit connaître par un magnique ouvrage : l'*Enlèvement du prophète Elie dans un char de feu*, qu'il

EFERUS - Recherches & Classification numériques

peignit dans le dôme des Carmes-Déchaussés. Ce tableau, qui fut singulièrement applaudi à Paris, le retira de l'état misérable où sa captivité l'avait réduit, et est attribué à Bertholet, par l'auteur du *Dictionnaire des Artistes*, et par Descamps dans ses *Vies des Peintres*.

De retour dans sa patrie, cet artiste y soutint sa réputation par des tableaux qui font l'ornement de plusieurs églises de Liége. Une manière aisée, tendre et gracieuse caractérise son pinceau. Il se maria deux fois. La dernière de ses femmes qui était douce, spirituelle et aimable, cultivait la poésie française. Il mourut de langueur et d'épuisement, occasionnés par des travaux trop assidus, en 1678, à l'âge de 64 ans. On l'enterra dans l'église des Carmes-Déchaussés de Liége, vis-à-vis de laquelle il avait sa maison.

Damery se plaisait surtout à tracer sur la toile des enfans nus qu'il peignait parfaitement; il entendait aussi très-bien le paysage, et ses tableaux d'histoire, genre auquel il s'est appliqué particulièrement, qui en sont embellis, ont un grand mérite de plus. Les ouvrages que ce grand peintre fit dans sa vieillesse ne sont pas aussi beaux que ceux qu'il exécuta dans la force de l'âge.

Walter Damery était honnête, modeste et d'une conversation agréable; il fut recherché des principaux personnages de la ville de Liége, entr'autres de Laurent de Méan, chanoine de la cathédrale et prévôt de l'église collégiale de Tongres, qui avait rempli une salle de sa maison de grands tableaux de Walter. Il était encore l'ami de Guillaume Natalis, abbé du monastère de St.-Laurent, pour lequel il fit plusieurs pièces, et de *l'opulent* Henri de Curtius surnommé le *patron des beaux-arts*. Damery aimait à encourager les jeunes peintres et leur donnait de bons conseils.

DAMERY (*Jacques*), frère du précédent, est peu

EFERUS - Recherches & Classification numériques

connu à Liége. Il ne ressemblait en rien pour le caractère à Walter ; il était d'une humeur volage et contrariante. Il entreprit, trop jeune encore, malgré les remontrances de son frère, le voyage de Rome ; aussi, ne retira-t-il aucun fruit de ce séjour dans la capitale des arts. De retour dans sa patrie, il s'en aperçut lui-même, et retourna en Italie où il s'appliqua avec plus de succès, et où il peignit avec beaucoup d'industrie des fleurs, des fruits et des vases. Jacques excellait surtout dans ce genre qu'il a poussé jusqu'à la perfection. Il disposait magnifiquement toutes les parties de ses tableaux ; son coloris est vif, agréable et très naturel : il acquit enfin une grande réputation à Rome, où ses ouvrages ornaient et ornent probablement encore les principaux cabinets des curieux.

Jacques Damery s'amusait aussi quelquefois à graver à l'eau-forte ; entr'autres morceaux, il exécuta une douzaine de vases qu'il dédia en 1657, à Gualtier du Château, secrétaire des brefs et de la chambre du Pape Alexandre VII ; voulant par-là témoigner sa reconnaissance à Gualtier, qui fut l'un des plus grands protecteurs des Liégeois qui allaient étudier à Rome les beaux modèles de l'antiquité. Son neveu, Sluse, depuis cardinal, prodigua ses bienfaits à Jacques Damery.

Cet artiste mourut à Rome, célibataire, âgé de 56 ans. Après sa mort, on fit apporter quelques-uns de ses tableaux à Liége, *pour servir*, dit l'auteur contemporain d'un manuscrit sur les artistes liégeois, *de preuves de son talent.*

* 1678. DINGHENS de *Dinghen* (*Léonard-François*), docteur en médecine et professeur royal à l'Université de Louvain, naquit dans la Campine Liégeoise. Il est auteur d'un ouvrage qu'il dédia à son cousin Jacques Emerix, docteur en droit et auditeur de Rote sous Innocent XI, et est intitulé : *Fundamenta physico-*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

medica ad scholæ acribologium studiosè adaptata. Accedit tractatus de Febribus. Lovanii, 1678, in-folio. On y trouve quelques opinions singulières, et en particulier, celle qu'il avance sur la formation du lait ; il prétend que cette liqueur descend immédiatement du canal thorachique vers les mamelles.

1678. DESCHAMPS (*Barthelemi*), né à Liége en 1615, entra dans l'ordre de St. François, et fut successivement gardien des couvens de Verviers et de Bolland.

Ayant conçu un ardent désir de faire le pélerinage de la Terre Sainte, son provincial lui donna par écrit la permission d'aller trouver le général de l'ordre, qui s'était réservé la faculté d'envoyer ses religieux dans les lieux saints.

Le P. Deschamps partit de Liége le 3 mars 1666, accompagné du P. Macide de Rorde, autre confesseur Récollet; et tous deux se rendirent en Espagne par la France.

Arrivés le 15 juin à Benavente en Galice, ils y trouvèrent le P. Général, nommé Ildephonse Salizanès, qui leur donna la permission de passer dans la Terre Sainte, où ils seraient soumis au gardien du couvent de St.-Sauveur sur le Mont Sion.

A Barcelone, ils profitèrent de l'occasion de s'embarquer à la suite de l'Infante Marguerite, fille de Philippe IV, accordée à l'empereur Léopold, qui allait trouver ce prince en Allemagne ; ayant débarqué à Finale dans l'état de Gênes, le 21 août, ils partirent de ce port le 3 septembre, et abordèrent le 20 à Alexandrie en Egypte. Ils parcoururent ce beau pays et examinèrent Rosette, le Grand Caire, le puits de Joseph, la colonne de Pompée, les Pyramides, les Momies, etc.

Le 5 décembre, le P. de Rorde reçut une obédience pour se rendre du côté de Jérusalem par terre avec la

EFERUS - Recherches & Classification numériques

caravanne ordinaire. Pour le P. Deschamps, il monta à Damiette sur une sayque, espèce de bateau turc, aborda à St.-Jean d'Acre, et alla demeurer au couvent de Nazareth jusqu'au 12 janvier 1667, qu'il retrouva son compagnon de voyage et eut ordre de passer à Seyde ou Sidon, pour y être supérieur de la résidence des Cordeliers et commissaire délégué dans ces quartiers.

Le 1er avril, il fut mandé à Rama, qui est à 8 lieues de Jérusalem, et après avoir fait le temps requis, par le service de 18 mois dans sa résidence, il fit son entrée dans cette ville. Il alla visiter les autres lieux de la Palestine consacrés par nos mystères; mais le P. Gardien de Jérusalem le destinait pour le Grand Caire et voulait l'y faire curé des négocians français. Le P. Deschamps aurait accepté volontiers cette commission, parce qu'il avait résolu de finir ses jours dans la Terre Sainte; mais une maladie qui le tint six semaines au lit à Jérusalem, l'obligea de repasser en Europe, aussitôt qu'il eut recouvré un peu de force. Il reçut son obédience à cet effet le 26 juillet 1667, s'embarqua le 20 août sur un vaisseau français qui partait de Seyde; et sans avoir pris terre en aucun autre port, il arriva à Marseille, le 8 octobre suivant, et revint à Liége, où dix ans après son retour, il donna au public la relation intitulée:

Voyage de la Terre Sainte et du Levant, par P. F. Barthélemi Deschamps, Récollet de la province de Flandre. Liége, Pierre Danthez, in-12, p. 602, d'un caractère médiocre.

Les approbations sont datées depuis le 18 décembre 1677 jusqu'au 3 août 1678.

L'ouvrage est écrit d'un style simple, coulant, précis et édifiant. L'auteur y montre un peu de crédulité par rapport à certaines traditions populaires; à cela près, il est curieux et exact dans la description de l'histoire qu'il donne de la plupart des endroits qu'il a vus,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

aussi bien que dans la peinture qu'il fait des mœurs des Arabes, des Turcs et des chrétiens rénégats.

Mr. De Châteaubriand a omis, dans la liste des voyageurs qui ont visité avant lui la Terre Sainte (voir son *Itinéraire de Paris à Jérusalem*), le P. Deschamps, dont il ignorait sans doute l'existence de son voyage; car, certainement il en eût parlé, et aurait pu faire quelque usage de sa description de l'église si renommée du St. Sépulcre.

1679. HECHTERMANS (*Henri*), naquit en 1606, à Bilsen, ou Munster-Bilsen, petite ville de la Campine Liégeoise, connue par son chapitre de chanoinesses nobles.

A l'âge de 15 ans, il entra chez les Dominicains de Maestricht et y fit profession, le 4 août 1622; après quoi, ses supérieurs l'envoyèrent faire son cours de théologie en Espagne. De retour dans les Pays-Bas, il enseigna cette science dans les couvens d'Aix-la-Chapelle, de Bruxelles, de Louvain et de Maestricht. Il fut honoré du grade de maître en théologie dans son ordre et de celui de licencié dans l'Université de Louvain. Il se livra aussi à la prédication, et se fit entendre avec applaudissement dans les principales villes de sa province, où il reçut le rang de définiteur. On l'élut trois fois prieur à Maestricht et une fois à Malines. Il fut aussi le premier vicaire de la maison de Tongres en 1643. L'électeur Maximilien Henri de Bavière, archevêque de Cologne et évêque de Liége, le chargea d'une mission auprès du roi d'Espagne, Philippe IV, qu'il exécuta à la satisfaction de l'un et de l'autre.

Le P. Hechtermans mourut le 4 mai 1679, âgé de 73 ans, et fut enterré dans son couvent de Maestricht, auquel il avait fait beaucoup de bien, particulièrement en y élevant un logement commode pour les hôtes et pour les voyageurs.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1679. NEESEN (*Laurent*), né en 1611 à St.-Trond, ville de la principauté de Liége en Hesbaye.

Après ses études d'humanités et de philosophie, il prit l'habit ecclésiastique, étudia en théologie et se fit recevoir licencié en cette faculté dans l'Université de Louvain. Nicolas de Lanckvelt, président du séminaire archiépiscopal de Malines, étant mort en 1639, l'archevêque Jacques Boonen confia le poste vacant à Neesen, et le chargea en même temps d'enseigner la théologie dans cette maison. André Cruesen, qui succéda à Boonen en 1657, lui donna ensuite la théologale de sa métropole. Neesen eut là-dessus un procès à soutenir contre Jean Lacman, que la faculté des arts de Louvain nomma au même bénéfice en 1660; mais il triompha de son adversaire. Outre les fonctions déjà indiquées, il remplit celles d'examinateur synodal et de censeur des livres dans le diocèse de Malines. Il trouva même du temps pour prêcher et pour confesser. Ce fut lui qui bâtit la vieille chapelle du séminaire archiépiscopal : il y éleva encore un autre bâtiment, et il y établit une discipline fort exacte. Après l'avoir gouverné l'espace de 40 ans, il y mourut le 22 mai 1679 dans la 68e année de son âge.

En mourant, il laissa tous ses biens au séminaire, à condition que les professeurs qu'on y mettrait, fussent toujours tirés du clergé séculier, à l'exclusion des religieux.

On représente Neesen comme un homme extrêmement désintéressé et d'une tendresse extraordinaire pour les pauvres, auxquels il abandonna tout le revenu de sa prébende. Il employa jusqu'à ses meubles pour secourir des étudians et d'autres personnes dans leurs besoins.

On a de lui : une *Théologie* en 2 volumes in-folio. Lille, 1693. Les matières dogmatiques n'y sont qu'effleurées; quelques-uns le trouveront trop sévère sur quelques points de morale.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

* 1680. PIETKIN (*Lambert*), chanoine de St.-Materne dans l'église cathédrale de Liége, dirigea pendant 35 ans la musique de cette église. Il a joui d'une grande réputation justement acquise, et n'a pas peu contribué par des pensées brillantes et harmonieuses, à porter l'art musical à une perfection inconnue avant lui. Il mourut, chargé d'ans et de vertus, vers 1680, et a été enterré dans le couvent des pauvres Clarisses de la ville de Liége. Lambert Pietkin donna, en 1674, à la chapelle des Flamands qui faisait, en quelque façon, partie de l'ancienne église cathédrale de la même ville, une belle *Ste. Cécile*, peinte par Bertholet-Flémalle. Les musiciens liégeois célébraient autrefois, tous les ans, dans cette chapelle, la fête de cette sainte.

1680. STOCKEM (*Nicolas de*), doyen de la collégiale de St.-Jean l'Evangéliste, à Liége, est un des Liégeois, après les Liverlo, qui ont le plus contribué à répandre le goût des arts dans la principauté de Liége. Dès l'âge le plus tendre, il aima le dessin et la peinture; il en avait même appris les premiers élémens d'un peintre nommé de Briez, qui était son voisin, et avec lequel il contracta une amitié très-étroite. Il forma une collection de tableaux, qui n'était pas moins précieuse que celle de Lambert de Liverlo: il la remplit surtout des plus beaux ouvrages des artistes liégeois, de quantité de dessins rares, et de plusieurs objets de curiosité. La mort enleva malheureusement Nicolas au milieu de sa carrière, vers 1680. Il disposa de sa nombreuse collection en faveur de son frère, Dom Bernard de Stockem, qui s'était consacré à Dieu dans la Chartreuse de Liége.

Dom Bernard, méprisant sans doute les biens de ce monde, ne sut pas apprécier cette riche collection à sa juste valeur; ce bon religieux, séduit adroitement, d'un autre côté, par un nommé Barthélemi Simonis, qui prenait la qualité de chanoine ducal de Nivelles,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

la lui vendit pour peu de chose. Simonis la fit partir pour Bruxelles et la mêla avec beaucoup d'autres tableaux et avec plusieurs raretés qu'il avait en grand nombre. C'était un célèbre *brocanteur* non-seulement en peinture, mais aussi en joyaux, brillans, bijoux, dont il avait une quantité prodigieuse ; il passait pour un des plus curieux et des plus grands connaisseurs de son siècle. Barthélemi Simonis mourut en 1697, laissant une femme et une fille qui firent imprimer un catalogue de tous les objets précieux du défunt et les mirent en vente publique à Bruxelles.

1681. MASENIUS (*Jacques*), Jésuite, poète distingué, né à Daelhem, aujourd'hui province de Liége, en 1606. Il professa avec un grand succès l'éloquenee et la poésie à Cologne, où il mourut le 27 septembre 1681. Il est l'auteur des ouvrages suivans :

1° *Sarcotis* ou *Sarcothea*, poème en vers latins. C'est celui de ses ouvrages qui a fait le plus de bruit dans son temps. Sarcothea est le nom que Masénius donne à la nature humaine, qu'il représente comme la déesse souveraine de tout ce qui porte un corps. La perte de Sarcothée, ou de la nature humaine (c'est-à-dire, la chûte du premier homme), en est le sujet. Ce poème a été tiré de l'oubli par M. Lauder, savant écossais, qui a prétendu que Milton avait beaucoup profité de cet ouvrage. Un homme d'esprit a répondu à ce reproche de plagiat, de la manière suivante : « Milton, dit-il, »peut avoir imité plusieurs morceaux du grand nombre »des poèmes latins faits de son temps, sur ce sujet : de »l'*Adamus exul* de Grotius, du poème de Masen ou »Masénius, et de beaucoup d'autres, tous inconnus au »commun des lecteurs. Il a pu prendre dans le Tasse la »description de l'enfer, le caractère de Satan, le con»seil des démons. Imiter ainsi, ce n'est point être pla»giaire, c'est lutter, comme dit Boileau, contre son

EFERUS - Recherches & Classification numériques

»original ; c'est enrichir sa langue des beautés des lan»gues étrangères, c'est nourrir son génie et l'accroître »du génie des autres, c'est ressembler à Virgile, qui »imita Homère en l'embellissant.» Quant à ce qui regarde Masénius en particulier, il est vrai que l'on trouve dans son poème les richesses de l'imagination réunies à celle de la langue romaine, mais le plan de l'ouvrage n'est pas heureusement conçu et l'exécution en est languissante et monotone. Les vers en sont très-beaux, mais l'auteur entasse les mêmes idées sous différens mots, met tableaux sur tableaux, traits sur traits, nuances sur nuances, et épuise son sujet jusqu'à lasser la patience la plus intrépide. C'est un véritable abus de richesses ; c'est une imagination féconde qui ne sait s'arrêter. L'accusation de plagiat intentée contre Milton a produit plusieurs écrits rassemblés en un volume, in-12. Paris, chez Barbon, 1759. L'abbé Dinouart, éditeur de ce recueil, y a ajouté le *poème* de Masénius, avec une *traduction paraphrasée*, et les *pièces* de ce procès.

2° Une espèce d'art poétique sous le titre de : *Palæstra eloquentiæ ligatæ*, 4 vol. in-12.

3° Un traité intitulé : *Palæstra styli romani.*

4° *Anima historiæ, seu vita Caroli V et Ferdinandi,* in-4°.

5° Une édition des *Annales de Trèves*, de Brouwer. Liége, 1670, in-folio. Masénius est l'auteur des trois derniers livres de cet ouvrage.

6° *Epitome Annalium Trevirensium*, etc., etc. Trèves, 1676, in-8°.

1686. BRIAS (*Charles, comte de*), plus connu sous le nom du P. de l'*Assomption*, né à St.-Guislain en 1625, descendait de l'illustre famille de ce nom, qui prenait le titre de *premier Pair de Liége*, attaché à la terre de Morialmés, dont les seigneurs étaient comptés parmi les douze vassaux de l'église de Liége.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Il était fils d'un comte de Brias, gouverneur de la petite ville de Marienbourg pour S. M. Catholique, et neveu d'un marquis de Molinghen. Touché vivement de la mort précipitée de ce dernier, il renonça aux avantages que sa naissance lui promettait, et prit l'habit des Carmes-Déchaussés à Douai. Ayant achevé le cours de ses études, il conçut le dessein de se rendre dans la Perse pour y travailler en qualité de missionnaire, et pria son général de le recevoir au séminaire des missions à Rome ; mais on trouva plus à propos de lui donner d'autres emplois.

Il fut longtemps lecteur en théologie, ensuite prieur de son couvent de Douai, puis définiteur et provincial. Il n'y avait pas encore un an qu'il était pour la seconde fois dans cette dernière charge, lorsque la mort l'enleva le 23 février 1686 à l'âge de 61 ans.

* 1683. LIMBOURG (*Guillaume van*), né à Limbourg, duché de ce nom, ancien professeur de la faculté de médecine en l'Université de Louvain, est fort connu par un traité de matière médicale, intitulé :

Medulla simplicium ex Dodonæo et Schrodero. Louvain, 1693, in-12. Bruxelles, 1724, in-8°.

* 1683. LIVERLO (*Lambert de*), fils de Walter de Liverlo, ancienne famille de Liége, et de Jeanne Des-Fossés, était amateur et protecteur éclairé des arts ; son père lui en avait donné l'exemple : plusieurs églises de Liége étaient décorées de tableaux que ce dernier fit faire par les meilleurs peintres de cette ville. On cite, entr'autres, le *Martyr de Ste. Catherine* qui était dans l'église de la paroisse de ce nom, l'un des plus beaux tableaux de Gérard Douffet, qui fut consumé par les flammes, lors du bombardement de la ville de Liége, en 1691. Lambert était un des plus jeunes fils de Walter. Il embrassa l'état ecclésiastique, et devint

EFERUS - Recherches & Classification numériques

chanoine de Liége, archidiacre de la Hesbaye et prévôt du chapitre de Fôsses. Le prince Maximilien-Henri de Bavière le choisit pour son chancelier dans des temps difficiles et l'employa dans plusieurs négociations importantes, tant avec les ministres de France qu'avec ceux de Hollande. Louis XIV sut distinguer Liverlo, et lui accorda son estime.

Ses ancêtres avaient commencé une précieuse collection de tableaux, qu'il augmenta et enrichit de beaucoup d'autres des maîtres les plus renommés de son temps. Il indiquait lui-même les sujets et les distribuait aux artistes d'après leur genre et leurs forces, qu'il connaissait. Il présidait lui-même souvent à leurs travaux. Douffet et Bertholet-Flémalle nous ont laissé le portrait de Lambert, que Michel Natalis a parfaitement gravé sur cuivre. Son buste a été exécuté en marbre par le célèbre Delcour.

LIVERLO (*Gilles de*), frère du précédent, prieur de la grande Chartreuse de Liége. Il était, dit Loyens, grand architecte. C'est lui, en effet, qui jeta les fondemens du cloître et de l'église de sa maison, qui fut achevé au commencement du 18e siècle. C'est encore lui qui, d'après le même auteur, acheta les douze colonnes de marbre qui servaient de soutien au chœur : elles ne furent employées que longtemps après sa mort qui arriva en 1667. Ce chœur était un des plus beaux monumens d'architecture du pays ; c'est un Récollet, appelé le frère Paul Kourz qui en donna le plan et l'exécuta.

Walter de Liverlo, père des précédens, est le fondateur du couvent des Capucins, à Spa ; on voyait autrefois son portrait dans le réfectoire.

La famille de Liverlo fut éteinte vers l'an 1750. Son dernier rejeton épousa une demoiselle de la famille de Vanbuel, dont il n'eut point d'enfans, et il lui laissa

EFERUS - Recherches & Classification numériques

sa grande fortune et son riche cabinet. Cette veuve, déjà parvenue à un âge avancé, épousa un officier français, Mr. de Beauchamps, et lui légua ses grandes richesses. Celui-ci vendit à Liége, une partie des tableaux de cette magnifique collection, amassée avec tant de frais et de soins, et envoya l'autre à Paris où elle fut aussi vendue.

1684. DUMONT (*Henri*), maître de musique de la chapelle du roi de France et abbé de Silly, né près de Liége, en 1610, apprit dans cette ville la musique et à jouer de l'orgue. Étonnés de la rapidité de ses progrès, ses parens l'envoyèrent à Paris pour qu'il y perfectionnât ses talens. En 1639, il obtint l'orgue de l'église St.-Paul dans cette capitale; et peu de temps après le roi ayant entendu quelques morceaux de sa composition, en fut si content qu'il nomma Dumont l'un des maîtres de sa musique, où il remplaça Spirli et Gobert. Il remplit les fonctions de cette place pendant trente ans, conjointement avec son confrère l'abbé Robert; la reine, qui aimait la musique de Dumont, donna à cet artiste, le même emploi dans sa maison, et le fit nommer à l'abbaye de Silly.

La musique qui se chantait à la chapelle du roi avait été, jusques vers 1670, composée seulement pour les voix, selon l'ancien système, avec une partie de basse instrumentale, qu'on appelait *basse continue;* Louis XIV, porté vers tout ce qui a un air de grandeur, désira qu'à l'exemple de Carissimi et de ses imitateurs, les maîtres de sa musique joignissent à leurs motets des accompagnemens d'orchestre : il en parla à Dumont, qui, religieux observateur des décisions du Concile de Trente, répondit au roi qu'il ne pouvait se prêter à ce qu'il désirait. Louis XIV, pour tranquilliser la conscience de son musicien, consulta sur ce point Mr. de Harlay, archevêque de Paris, qui décida que

EFERUS - Recherches & Classification numériques

le Concile de Trente ne défendait pas la symphonie dans les églises, mais la musique qui n'était pas conforme au respect que l'on doit aux saints lieux. Soit que Dumont fût arrêté par un passage de ce Concile, qu'il avait interprêté trop littéralement, soit qu'il n'ait pas voulu introduire une nouveauté qui n'était point en harmonie avec ses principes, ou qui renversait ses idées sur la musique, soit enfin, comme il est plus vraisemblable, que le Concile de Trente venait fort à propos pour cacher l'inhabileté du maître de chapelle à se servir d'un orchestre, on ne put vaincre ses scrupules ; et Louis XIV, qui voulait être obéi, lui accorda la vétérance, en 1674, ainsi qu'il l'avait lui-même demandée, pour se tirer de ce mauvais pas.

Dumont mourut en 1684, et fut inhumé dans l'église de St.-Paul, dont il avait été organiste pendant 45 ans.

On rapporte que Louis XIV, après avoir pris la ville de Maestricht, en 1673, y rencontra cet artiste, auquel il demanda ce qu'il faisait dans une ville assiégée : *Sire,* lui répondit-il, *j'y composais un Te Deum pour l'heureux succès de vos armes.*

On a de Dumont cinq messes en plain-chant, connues sous le nom de *messes royales*, qu'on chante aux fêtes solennelles dans plusieurs églises de France.

Ses autres ouvrages sont :

1° *Mélanges à* 2, 3, 4 *et* 5 *parties avec la basse continue, contenant plusieurs chansons, motets, magnificat, préludes et allemandes pour l'orgue et pour les violes. Livre* 1er. Paris, Robert Ballard, 1649, in-4°.

2° *Mélanges à* 2, 3, 4 *et* 5 *parties, etc. Livre* 11e. Ibidem, in-4°.

3° *Cantica sacra* 2, 3, 4 *voc. et instrumentis modulata, adjectæ itidem litaniæ* 2, *vocibus ad libitum* 3 *et* 4, *cum basso continuo. Liber primus.* Paris, Robert Ballard, 1662, in-4°.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

4° *Motets à deux voix avec la basse continue.* Ibid ; 1668, in-4°.

5° *Motets à 2, 3 et 4 parties pour voix et instrumens avec la basse continue.* Paris, Christophe Ballard, 1681; in-4°. Il est vraisemblable que ceux qui ont été publiés chez le même imprimeur, en 1686, sous le titre de : *Motets pour la chapelle du roi, mis en musique par M. Dumont, etc.*, sont la seconde édition de ceux-ci.

1685. SLUSE (*René François de*), né à Visé, petite ville de la province de Liége, était frère du cardinal de Sluse et du baron de ce nom. Il fut abbé d'Amay, chanoine tréfoncier de Liége, conseiller et chancelier du prince Maximilien-Henri de Bavière.

« Sluse, dit l'abbé Bossut (*Hist. des Mathém.*, t. I, » page 319), mesura l'aire de la courbe par une méthode très-élégante. » Cette courbe est la *cycloïde*, dont les propriétés nombreuses occupèrent les premiers géomètres de cette époque, y compris Pascal. Dans un autre endroit de son *Histoire des Mathématiques*, l'abbé Bossut dit que ce savant Liégeois se distingua dans cette partie de la géométrie mixte (la construction géométrique des équations du troisième et quatrième dégré, par l'extrême élégance de ses constructions.

La géométrie et les mathématiques furent principalement l'objet des méditations de René de Sluse. Il publia sur ces sciences, en 1668, un ouvrage (son *Mesolabum*), dont les bibliographes français n'ont point parlé; on ne trouve même pas la notice de ce savant dans la *Biographie Universelle* de MM. Michaud. La première partie de cet ouvrage avait déjà paru séparément. Peu de temps après sa publication, la Société royale de Londres s'empressa d'admettre René au nombre de ses membres. Il est le premier des mathématiciens qui ait écrit d'une manière satisfaisante et nouvelle sur le *cercle* et *l'ellipse* (*Dict. des Mathémati-*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ques de Lalande). Le philosophe Descartes, Sorbière et Saint-Evremont (*Œuvres* de St.-Evremont, tome 3e, p. 118), faisaient un cas tout particulier de Réné ; et le célèbre Viviani n'a pas hésité d'associer son nom à ceux des géomètres les plus renommés du dix-septième siècle (*Œuvres* de Fontenelle, tome 5, p. 74). Tant que Descartes vécut, il entretint un commerce de lettres avec Réné ; et le savant Baillet, dans sa *Vie de Descartes*, assure que le philosophe français avait trouvé d'excellentes choses sur les mathématiques et la géométrie, dans les lettres qu'il en avait reçues.

Il eut aussi l'honneur d'être en correspondance avec Pascal ; c'en est assez pour en concevoir une haute idée. On trouve une partie de sa correspondance, dans les *Œuvres* de l'illustre géomètre, auquel il fit parvenir quelques solutions des problêmes sur la *cycloïde* proposés aux géomètres de son temps.

Réné de Sluse avait une précieuse qualité, qui rehaussait le mérite de sa profonde science ; c'est la modestie, qui n'est pas toujours l'apanage des savans : on trouve l'éloge de cette belle union de la modestie à la science, dans ce que Pascal lui-même disait à Sluse, à propos des géomètres qui veulent se faire honneur des productions des autres : « Pour vous, monsieur, vous » en êtes éloigné, puisque vous ne voulez pas même » avoir l'honneur de vos propres inventions ; car je crois » que pour faire savoir que vous avez trouvé, par » exemple, cette parabole, qui est le lien des dimen- »sions et des surfaces des solides de la roulette autour » de sa base, il faudrait que ce fût moi qui le dise, » aussi bien que les merveilles de votre nouvelle analyse » et tant d'autres choses que vous m'avez fait l'honneur » de me communiquer avec cette bonté que vous avez » pour moi, qui m'engage d'être toute ma vie, *etc.* »

Les sciences abstraites n'occupaient pas tous les loisirs de Réné de Sluse ; il avait encore étudié à fond

EFERUS - Recherches & Classification numériques

l'histoire de son pays. Il avait fait aussi une étude longue et pénible du droit; c'est ce qui confirme Des Maizeaux dans la *Vie* de St. Evremond, où on lit que ce dernier s'en retournant à La Haye, passa par Liége, et ne manqua pas d'y avoir une entrevue avec Réné de Sluse, si célèbre, dit Des Maizeaux, par la grande connaissance qu'il avait du droit et des mathématiques; et c'est ce que confirme encore plus particulièrement ce passage de St. Evremond lui-même : « Après l'étude des belles-lettres..... j'aime la science » de ces grands jurisconsultes qui pourraient être des » législateurs eux-mêmes, qui remontent à cette pre- » mière justice qui régla la société humaine; qui con- » naissent ce que la nature nous laisse de liberté dans » les gouvernemens établis, et ce qu'on ôte aux particu- » liers pour le bien public : c'est dans l'entretien de » Mr. de Sluse qu'on pourrait trouver ces instructions » avec autant de plaisir que d'utilité. » (OEuvres de St.-Evremond, tome 3, p. 113).

A ces talens qui suffiraient seuls pour immortaliser un homme, Réné de Sluse joignait la connaissance de plusieurs langues; le grec, l'hébreu, l'arabe, etc., lui étaient familiers. Pendant son séjour à Rome, le pape l'employait souvent à traduire des lettres qu'il recevait des évêques grecs, arméniens et des autres prélats de l'Orient (Dict. de Moréri, tome 9e, p. 464). Le travail et l'application avaient pour Réné de Sluse un attrait singulier; il vivait au milieu de ses livres; ce n'était qu'avec une peine extrême qu'on l'en arrachait. Peu d'instans avant sa mort, il se fit transporter dans sa bibliothèque, où il mourut en jetant un dernier regard sur les compagnons de ses veilles laborieuses. Cet homme si distingué par ses connaissances profondes et variées, mourut à Liége, à l'âge de soixante-deux ans et quelques mois. L'épitaphe qu'il composa lui-même et qu'on grava sur sa tombe, atteste sa modestie

EFERUS - Recherches & Classification numériques

et ses sentimens de religion et de piété. On la trouve dans les *Délices du Pays de Liége*. On a de lui :

1° *Mesolabum, sivæ duæ mediæ proportionales inter extremas datas per circulum et per infinitas Hyperbolas et Ellipses et per quamlibet exhibitæ ac problematum omnium solidorum effectio per easdem curvas. Accessit pars altera de Analysi et Miscellanea. Leod. Ebur. Apud H. Streel*, in-4°, 1668. C'est dans cet ouvrage qu'il donne cette analyse dont parle Pascal ainsi que l'abbé Bossut.

2° *De tempore et causâ martyrii B. Lamberti Tungrensis episcopi diatriba chronologica et historica.* Liége 1679. Cette savante et curieuse dissertation est une réfutation de la manière dont le savant Godeau, évêque de Vence, raconte l'histoire du Martyr de St. Lambert dans son *Histoire de l'Eglise*. A en juger par cette dissertation, on doit regretter que Sluse n'ait pas laissé des ouvrages plus considérables sur l'histoire de son pays.

3° *Dissertatio de sancto Servatio, episcopo Trajectensi.* Liége, 1684, in-8°.

SLUSE (*Jean-Gualthier de*), frère du précédent, né comme lui à Visé, l'an 1626. Il fut appelé à Rome par *Jean Walther du Château*, son oncle, secrétaire des brefs, et de la chambre du pape Alexandre VII, et qui était un des plus zélés protecteurs des Liégeois qui allaient étudier les beaux-arts à Rome. Sluse s'y fit bientôt remarquer par sa science et son ardeur infatigable pour l'étude et le travail. Clément IX le reçut au nombre de ses prélats domestiques; il succéda ensuite aux emplois de son oncle. Le pape l'honora de la plus intime confiance, et le consulta dans les affaires les plus importantes. Innocent XI le décora du chapeau de cardinal, le 2 septembre 1686. Il imita son oncle dans son inclination à obliger ses compatriotes; et il se

EFERUS - Recherches & Classification numériques

faisait un plaisir de répandre ses faveurs sur ceux que le désir de s'instruire et de se perfectionner appelaient en Italie.

Sa trop grande application aux devoirs de sa charge et à l'étude, jointe à sa complexion délicate, avança la fin de ses jours. Il mourut le 7 juillet 1687, à l'âge de 59 ans; c'est le dernier Liégeois qui ait été décoré de la pourpre romaine. L'almanach de Mathieu Laensberg s'exprime ainsi à son sujet : « le cardinal de Sluse »mourut à Rome dans sa 59e année, après une longue »indisposition, universellement regretté, tant à cause »de son savoir extraordinaire, que de sa piété et de »toutes les grandes qualités qui lui avaient attiré de»puis trente ans l'estime des papes et de toute la cour »romaine, et qui depuis son élévation au cardinalat, »l'avaient fait considérer comme un des principaux »ornemens du sacré collége. »

Gualthier de Sluse remplit longtemps avec exactitude et beaucoup d'intelligence le poste important de secrétaire des brefs. Les brefs qu'il a dressés sont d'un style vif, et montrent combien il était versé dans la discipline de l'Eglise, l'Ecriture-Sainte et les Saints Pères. Quelque recommandable qu'il fut par les qualités de l'esprit, il l'était davantage par celles du cœur. Détaché des richesses, il se contenta de son patrimoine et des revenus de sa charge, et refusa constamment tout bénéfice. Il laissa une superbe collection de livres, dont le catalogue qui a été imprimé, est encore aujourd'hui recherché par les amateurs. Rome, 1690, 5 vol. in-4°, avec le portrait du cardinal.

L'abbé Bouxhon, de St.-Jacques, dans son curieux journal manuscrit en latin, qui vivait alors, dit qu'on eut quelque soupçon que le cardinal de Sluse mourut empoisonné : son billet mortuaire même donne lieu à ce soupçon, puisqu'après avoir dit qu'il succomba plutôt sous le poids des grands travaux qu'il rendit à l'église

EFERUS - Recherches & Classification numériques

que sous celui de l'âge, on ajoute : *Aut aliquo alio morbo oppressus.*

1688. BAVIÈRE (*Maximilien-Henri de*), fils d'Albert VI, duc des Deux Bavières, et de Mathilde de Leuchtemberg, archevêque de Cologne et prince-évêque de Liége, succéda à son oncle Ferdinand, dont il avait été coadjuteur, en 1649, à la presqu'unanimité des suffrages du chapitre cathédral de Liége, malgré les intrigues et l'opposition de quelques tréfonciers partisans de la France et du prince de Conti. Maximilien est le quatrième prince bavarois qui ait occupé le siége épiscopal de Liége. Tout son règne ne fut qu'une série de malheurs et d'oppression pour le pays : surcroît d'impôts, vexations continuelles, occupation sans cesse renaissante du territoire, tantôt par la France, les Pays-Bas, la Hollande et l'Empire, mesures violentes et despotiques pour réprimer l'anarchie de la plus étrange démocratie, à laquelle le despotisme et les vues intéressées de ses ministres ne furent pas toujours étrangers. Maximilien a pu, dans son cœur, vouloir le bien du pays qu'il était chargé de gouverner, mais son éducation, ses préjugés, son entourage et son luxe y mirent sans cesse obstacle. Le pays était alors partagé en divers factions : la noblesse désirait la sécularisation de la principauté : le petit peuple était excité par les intrigues de la France : la bourgeoisie aspirait à l'égalité et à l'indépendance : le clergé primaire voulait la continuation de l'ancien état de choses qui lui était trop favorable pour en désirer le changement : le clergé secondaire qui n'était pas représenté, enviait le sort de l'autre : telle était à peu pres l'esprit qui animait les diverses classes composant le pays.

Le jour même des obsèques de son oncle, Maximilien fit publier un édit portant que tous, sans exception, eussent à payer, conformément aux recès des états,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

l'impôt sur les grains, pois, navettes et autres graines qu'on portait au moulin ou au pressoir. Pour ne point entendre les plaintes du petit peuple sur lequel cet impôt pesait le plus, il partit pour Bonn après le service funèbre, au grand étonnement de tous, et ne revint à Liége que le mois suivant, pour appaiser une révolte parmi ses troupes bavaroises : il fit pendre neuf des principaux instigateurs de cette émeute, après les avoir fait promener dans la ville avec cet écriteau pendu devant eux : *ainsi seront traités tous ceux qui seront rebelles à son Altesse, à ses ministres et officiers.*

Peu de temps après, il obtint de la reine régente de France, la reddition des château et duché de Bouillon, alors occupés par le vicomte de Turenne. Le cardinal Mazarin par l'entremise duquel il avait obtenu cette faveur, parvint adroitement à le détacher du parti de la maison d'Autriche et à l'attacher étroitement à la France; ce qui fut une cause de ruine pour la principauté, qui ne tira jamais le moindre bénéfice de son alliance avec cet état, et s'attira au contraire tous ses voisins sur les bras.

Maximilien, à l'instar de ses prédécesseurs, résolu de contenir les Liégeois par la force, et d'empêcher le renouvellement des troubles de l'ancien règne ; assuré du silence du gouvernement français et s'appuyant du consentement de l'empereur, donna tous ses soins à la construction de la citadelle commencée sous le règne de Ferdinand, et continua à faire percevoir avec rigueur les impôts destinés à l'achèvement de ce grand ouvrage et à l'entretien des troupes bavaroises qu'il avait à sa solde et qu'il mit en garnison dans les places fortes de la principauté, au grand détriment des priviléges et franchises du pays.

Les troupes indisciplinées de Charles IV, duc de Lorraine, vivant à discrétion dans le plat-pays, sous la protection de l'archiduc Léopold, gouverneur des

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Pays-Bas, Maximilien lui députa à Bruxelles, le comte de Furstemberg et le seigneur de Rosen, pour l'engager à les retirer; mais, ce prince auquel on n'avait laissé pour tout bien, que ses troupes qu'il vendait à qui lui en donnait le plus, répondit d'un air enjoué à ses envoyés : que si son cousin Maximilien-Henri, qui était puissamment riche, voulait lui prêter une somme d'argent pour entretenir ses troupes, il ne l'inquiéterait pas : qu'au reste, il avait été appelé par la noblesse du pays pour l'assister à le délivrer d'un joug, qu'elle disait insupportable et préjudicier à la neutralité.

Maximilien s'aliéna le cœur de la noblesse liégeoise, et ne put parvenir à l'attirer dans son parti. Il fit décapiter (1651) le bourgmestre Bex, vieillard octogénaire, au grand regret de tous, et qu'il aurait bien voulu lui-même gracier; mais ce magistrat dévoué aux intérêts du peuple, ne voulut jamais consentir à faire sa soumission à ce prince envers lequel il ne se croyait pas coupable. L'avocat Grandjean fut pardonné; les autres furent amnistiés.

Cette même année, Maximilien s'étant fait ordonner prêtre à Bonn, revint à Liége s'y faire sacrer évêque. Il officia pontificalement dans l'église cathédrale la veille et le jour de la Toussaint; cérémonie qui ne s'était pas pratiquée dans cette église depuis l'an 1580, parce qu'il n'y avait plus eu d'évêques-prêtres.

Le duc de Lorraine (1653), étant venu établir son quartier d'hiver auprès de ses troupes, dans la ville de Waremme, Maximilien le fit prier de se retirer et de cesser enfin de commettre tant de violences et d'extorsions dans un pays qui ne lui était en rien redevable, et ne lui avait donné aucun sujet de guerre. A de si bonnes raisons, ce prince se contenta de répondre : qu'il connaissait trop bien le bon cœur de son cousin, pour croire qu'il voulût donner le moindre déplaisir à un prince dépouillé de ses états; partant, qu'il le priait

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de trouver bon qu'il logeât sur ses terres; faisant toutefois savoir aux députés de l'évêque, que les troupes du prince de Condé et les siennes n'étaient venues prendre ce quartier d'hiver, qu'à la sollicitation des Espagnols qui les y avaient envoyées. Ne pouvant par ses propres forces espérer de chasser ces troupes, Maximilien s'adressa aux princes du cercle de Westphalie qui, menacés d'un pareil voisinage, envoyèrent leurs troupes qui mirent en retraite ces pillards.

Le grand prévôt de St.-Lambert, prétendûment accusé d'avoir des intelligences avec les puissances étrangères, mais dont le véritable tort aux yeux de Maximilien était de parler hautement contre son alliance avec la France au détriment de la neutralité du pays, l'érection de la citadelle, et la multiplicité des impôts dont on accablait le peuple pour entretenir une garnison composée d'étrangers, sans s'inquiéter de la misère publique, fut enlevé et conduit par les ordres du prince, à Kayservaert, au-delà du Rhin. Un pareil trait peint le caractère et le despotisme de ce prince, qui ne pouvait souffrir d'opposition à ses moindres volontés.

Maximilien, en 1655, obtint définitivement de l'empereur, en échange du territoire de la ville et du fort de Marienbourg, la terre et seigneurie de Herstal, situées aux portes de Liége, et qui étaient une possession de la maison d'Autriche, héritière de celle de Bourgogne et de Brabant. Il honora cette année, le *festin magistral* qu'on était dans l'usage de donner tous les ans, dans une des salle de la maison de ville. Il y fut reçu avec de grandes acclamations, auxquelles il répondit en jetant au peuple par les fenêtres des médailles d'or et d'argent. Une bague précieuse, qui s'échappa dans ce moment d'un de ses doigts, lui fut aussitôt rapportée.

Les Français, sous les ordres du maréchal d'Estrades,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

firent sauter la citadelle de Liége dont ils n'avaient plus besoin, malgré toutes les instances de Maximilien auprès de Louis XIV : la bourgeoisie, et même le clergé, ravis d'être enfin délivrés de cette forteresse uniquement élevée contre eux, la rasèrent de fond en comble. La joie fut telle, que Liége se crut un moment rendue à une liberté entière. Les clefs de la cité furent remises au magistrat : le petit peuple demanda et obtint la cessation de l'impôt sur le sel et la bière : la bourgeoisie réclama auprès du chancelier et du grand mayeur la restitution des anciens priviléges des 32 métiers ; lesquels obtinrent du chapitre cathédral d'assister en corps, et précédés de leurs bannières, selon l'ancien usage, à la procession de la Translation de St. Hubert. Les trente-deux métiers, le mois suivant, déclarèrent qu'ils voulaient remettre en vigueur le réglement d'Ernest de Bavière de l'an 1603, avec l'addition de 1631. L'empereur Léopold, informé de cette déclaration, exhorta les Liégeois, par un rescrit, à se conformer, pour l'élection magistrale, à la réforme de l'an 1649, qui parait aux inconvéniens qu'apportait, chaque année, l'*assemblement* tumultueux des 32 métiers. Sans égard à cette exhortation, et malgré l'exemple du passé, cette ville se replongea dans les troubles et l'anarchie. Charles d'Ans et Nicolas de Plenevaux (ce dernier avait reçu l'ordre du sous-diaconat, ce qui devait l'exclure, selon les lois de la magistrature), furent élus bourgmestres. La discorde ne fit dès-lors qu'augmenter ; l'élection magistrale se continua les années suivantes d'après le réglement de 1603.

Les nouveaux bourgmestres ayant, sans l'intervention du prince, établi un impôt de 30 sous sur le muid de braz, celui-ci le déclara nul. Six commissaires de la cité, dévoués aux intérêts de l'évêque, furent déclarés déchus du droit de bourgeoisie et de leur charge. Le magistrat obtint de la chambre impériale de Spire, une

EFERUS - Recherches & Classification numériques

citation pour que le prince eût à répondre sur le procès en litige depuis Gérard de Groesbeck, au sujet des droits contestés entre l'évêque et la ville de Liége ; ce dernier se plaignit, non sans raison, que dans cette affaire, le magistrat eût agi sans sa participation : qu'il voyait avec peine qu'on avait repris l'ancienne forme d'élection magistrale, et remis en vigueur d'anciens usages abolis en 1649.

Les ministres plénipotentiaires de France et de Hollande étant réunis (1678) à Nimègue, pour traiter de la paix, Maximilien y députa le conseiller Decharneux et Vandervreken, son résident à La Haye, pour y ménager les intérêts de la principauté, revendiquer le duché de Bouillon et les villes du pays de Liége dont la France et la Hollande s'étaient emparées, et demander un juste dédommagement pour les ravages et les extorsions dont le pays avait été victime. Ce prince soutint avec une grande énergie les intérêts de la principauté, et désavoua tout ce que ses envoyés eurent la faiblesse de signer, contradictoirement aux droits bien établis de l'église de Liége sur le duché de Bouillon.

La cité de Liége envoya aussi de son côté, au congrès de Nimègue, Jean Barthélemi de Plenevaux et Augustin Hanus, syndic de la cité, où ils furent reçus avec les mêmes honneurs que les députés des autres provinces ; mais ils trouvèrent quelques oppositions de la part des ambassadeurs de France et d'Angleterre, par suite des précautions prises à l'avance par le baron de Nesselrode, envoyé de Maximilien qui prétendait que le magistrat de Liége n'avait pas le droit d'envoyer des députés aux puissances étrangères, sans son consentement. Après la paix faite entre la France, l'Espagne et la Hollande, les députés de la cité se rendirent de Nimègue à La Haye, où ils conférèrent avec les ministres des états-généraux et en obtinrent la déclaration suivante : qu'ils reconnaissaient et tenaient pour neutre la

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ville de Liége, et les manans du pays pour bons amis, voulant qu'ils jouissent de cette déclaration, sans qu'il ne fût apporté aucun empêchement au contraire.

Pour répondre aux plaintes de Maximilien, le conseil municipal et la bourgeoisie envoyèrent en 1677, l'ancien bourgmestre de Grati, pour conférer avec les députés du prince, qui se trouvait alors à Bonn; mais les incidens multipliés élevés par ces députés, et la précipitation du magistrat à révoquer la commission de de Grati, le força de rompre les conférences, et de revenir dans sa patrie, qui ne retira aucun fruit de sa légation.

Les gens sages et modérés eurent un moment l'espoir, en 1679, qu'on pourrait arranger à l'amiable ces nouveaux différends. L'empereur exhorta encore les Liégeois par un rescrit, à suivre la réforme de l'an 1649, en leur faisant savoir qu'il jugeait cette soumission nécessaire pour faciliter leur réunion avec Maximilien de Bavière, leur prince; mais tout fut inutile. On continua de faire l'élection magistrale selon le réglement de l'an 1603. Le même empereur, considérant l'opiniâtreté des Liégeois, leur enjoignit en 1680, dans un diplôme, d'abandonner ce réglement, et d'adopter enfin celui de 1649, ordonnant à l'électeur de Trèves et au magistrat d'Aix-la-Chapelle de prendre connaissance des difficultés élevées entre le prince et le peuple, et de chercher *avec diligence et vigueur* à les assoupir. Il se plaint dans ce diplôme, du *mépris* que les Liégeois ont *pour les commandemens impériaux;* il se plaint surtout de ce qu'ils *usurpent les droits* de leur évêque, etc. Cet attentat, ajoute-t-il, *ne devrait pas seulement être cassé, mais aussi devrait être puni par les armes et par les peines établies contre semblables réfractaires, avec l'assistance commune de l'Empire.* Léopold déclara néanmoins qu'il préférait d'employer des moyens plus doux. On dé-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

daigna les conseils et les exhortations de ce prince, qui ne pouvait voir sans inquiétude les troubles de Liége, ville frontière de l'empire, dont les regards se tournaient vers la France. En effet, les fauteurs de l'opposition aux vues de Maximilien, persuadés que la France ne les délaisserait pas, n'étaient pas très-enclins à faire leur paix avec le prince, qui la leur offrit cependant, en 1683, avec des conditions avantageuses. Maximilien accordait une amnistie générale: il laissait aux Liégeois les réglemens de 1603 et 1631, concernant l'élection magistrale, se contentant d'y ajouter quelques tempéramens qu'il jugeait utiles pour éloigner les brigues et les rixes souvent meurtrières, que ces élections entraînaient chaque année avec elles. Cette paix, conclue à Liége, contre toute attente, en 1683, y fut publiée dans le mois de février 1684. Elle était l'ouvrage de deux hommes de bien (Jean de Gaen et Nicolas de Remouchamps), que les trente-deux électeurs avaient mis à la tête du conseil municipal, et qui n'épargnèrent, mais bien inutilement, ni leurs soins, ni leurs peines, pour rétablir l'ordre dans leur malheureuse patrie.

Quoique cette paix fut favorable au peuple, quelques *esprits brouillons* la désapprouvèrent sous divers prétextes, pour échauffer la bourgeoisie et surtout la populace. Les Liégeois se partagèrent en deux partis : les uns pour la dernière paix : les autres contre. Nicolas de Remouchamps, qui en avait été le principal auteur, fut poursuivi et déclaré inhabile à la magistrature parce qu'il n'était pas marié ; Henri Pompée de Macors fut élu bourgmestre à sa place. On prit les armes, la guerre civile se ralluma, et le sang ruissela dans Liége.

Quelques ministres de la cour de Maximilien, qui penchaient du côté de la sévérité, et qui croyaient que ce traité était trop désavantageux au prince, ou plutôt à leurs propres intérêts, fomentèrent de nouvelles dis-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

sentions, ou du moins ne s'y opposèrent que faiblement, afin que le peuple l'ayant rompu le premier, le prince fut déchargé de l'obligation de l'observer; tel est du moins le bruit, rapporté par l'historien Bouille, qui nous apprend qu'il était assez répandu et n'était pas sans fondement, quoique le prince n'y eut aucune part.

Renardi et Giloton, ennemis déclarés de Maximilien, ayant été élus bourgmestres selon la forme du règlement de l'an 1603, le prince les proscrivit comme perturbateurs du repos public. Ils s'adressèrent à Louis XIV, pour en obtenir du secours; ce monarque leur écrivit que de la Raudière, son ministre à Liége, leur ferait connaître ses intentions : celui-ci leur dit que son maître souhaitait qu'ils se soumissent à leur évêque. Le cardinal de Bouillon, grand prévôt de Liége, auquel ils avaient également écrit, leur fit les mêmes instances.

Macors, Renardi, Giloton et les autres chefs de la faction, sentant qu'il était urgent et de toute nécessité de se rapprocher enfin de Maximilien, dont le premier ministre, Guillaume Egon de Furstemberg, évêque de Strasbourg, s'était rendu près de Maestricht avec un corps de troupes qui pût le mettre à l'abri de toute surprise, ils lui écrivirent ainsi qu'à Maximilien. L'évêque de Strasbourg, sans vouloir lire leurs lettres, leur répondit qu'il ne pouvait traiter avec ceux qui s'étaient emparés de la magistrature, mais qu'il était prêt à écouter les députés dont la commission serait signée par la bourgeoisie et le corps des métiers. Il s'avança ensuite jusqu'à Visé, sachant bien que la bourgeoisie et les 32 métiers qui la représentaient, ne demandaient pas mieux que de traiter avec leur prince, étant fatigués du joug de la faction.

Les troubles et l'anarchie augmentant de jour en jour dans Liége, l'évêque de Strasbourg fit partir de

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Visé un détachement de troupes qui, arrivé aux portes de la capitale, s'y introduisit sans la moindre résistance. Le peuple lui-même arrêta Renardi, Macors et les autres chefs ; on fit leur procès ; et ils furent décapités, malgré les instances du clergé et des personnes les plus distinguées. Ce ne fut qu'après leur supplice que Maximilien-Henri de Bavière entra dans Liége. Ce prince publia une amnistie générale. Se trouvant maître de Liége, il y établit une régence qui prit le gouvernement de la cité. On dressa par son ordre un nouveau réglement, qui fut publié le 28 novembre de la même année.

Par ce nouveau réglement, inconstitutionnel il est vrai, Maximilien établit sur une base solide la tranquillité de la ville de Liége. Il renferma, par cet édit, les trente-deux métiers dans seize chambres, et fixa le nombre des bourgeois dont chaque chambre devait être composée : les *composans* des chambres représentaient la *généralité* des citoyens de la capitale. Depuis lors, on se servit jusqu'en 1790, du mode d'élection magistrale indiqué par ce nouveau réglement qui assurait le repos public et procurait à chaque individu une parfaite sécurité dans ses foyers.

Maximilien qui avait fort à cœur qu'on eût démoli la citadelle, ne se vit pas plutôt maître de la cité, qu'il la fit reconstruire, quelques instances qu'on lui eût pu faire pour le détourner de ce dessein. Il fit faire aussi une espèce de redoute, appelée *Dardanelle ;* au milieu du Pont-des-Arches, pour en cas de besoin, rompre la communication entre le quartier d'Outre-Meuse et le reste de la ville. Les états du pays, pressés par l'évêque de Strasbourg, premier ministre du prince, accordèrent les subsides nécessaires pour ces travaux, mais ce ne fut point sans murmurer.

Maximilien mourut le 3 juin 1688, dans son palais de Bonn, après avoir gouverné l'église de Liége l'es-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

pace de 38 ans. Il fut enterré dans la chapelle des Trois-Rois de son église métropolitaine de Cologne. Sa mort ne fut point sensible aux Liégeois, auxquels il était devenu fort odieux.

1689. SCAILLE (*Henri*), né à Dinant dans la principauté de Liége en 1624, ayant fait ses humanités chez les Jésuites de cette ville, il vint étudier en philosophie au collége du Lys à Louvain, et il eut le septième rang à la promotion générale de 1643. Après cela, il prit l'habit ecclésiastique et fut reçu au grand collége de la même Université, où en servant de copiste au Dr Jean Sinnich, président de cette maison, il employait le reste de son temps à l'étude de la théologie.

A peine eut-il achevé son cours, que Sinnich lui procura la présidence du collége de Divœus. Scaille prit possession de ce poste le 27 juillet 1651, et le garda jusqu'en 1679, qu'il fut choisi par l'étroite faculté de théologie pour succéder à André Laurent, président du grand collége, étant alors docteur en théologie. Il était aussi depuis 15 ans l'un des régens de cette faculté. Enfin, il fut professeur ordinaire en théologie et chanoine du 2e rang à St.-Pierre de Louvain depuis le 9 janvier 1663. Le 25 mai 1679, il obtint une chanoinie du 1er rang attachée à la chaire du catéchisme, dans laquelle il fut encore le successeur de Laurent. Il fut ensuite élu président des Sabbatines, et eut quelques voix pour être doyen du chapitre de St.-Pierre.

Il mourut le 15 mai 1689, et fut enterré à St. Pierre dans la chapelle de St.-Charles.

1690. PASMANS (*Barthélemi*), né à Maestricht, en 1641.

Docteur en théologie à Louvain, il obtint la place de président au collége d'Arras, où il forma d'excellens

EFERUS - Recherches & Classification numériques

sujets. Il servit très-utilement l'évêque de Ruremonde, dont il fut le conseil. Ce docteur mourut à Louvain en 1690 à 49 ans.

On a de lui, sur la règle des mœurs, un grand nombre de *thèses* qui renferment des leçons utiles.

1690. OTTEN (*Thomas*), ministre calviniste à Sittart, petite ville du Comté de Looz, vit, pendant la nuit du 26 au 27 septembre 1688, une femme en habit noir, avec une épée dont le pommeau était couché sous sa joue gauche. Il aperçut en même temps des charbons allumés dans l'air, des vaisseaux sans voiles et quantité d'autres choses. S'étant éveillé, il se rappella ce qu'il avait songé et ne douta nullement que ce ne fussent des visions prophétiques ; ce qui le confirma dans sa pensée, c'est que dans le même temps, quelques Luthériens avaient eu des révélations semblables à Lunebourg, et que Simon de Vries en avait porté un jugement favorable dans son *Traité historique des démons, des spectres,* etc. Sur ce fondement, Otten appliqua depuis une partie de sa vision à la révolution arrivée en Angleterre en 1688 ; et le reste à l'établissement de la nouvelle Jérusalem, au règne de l'antechrist, etc.

C'est ce qui a produit l'ouvrage intitulé :

Vision des choses à venir jusqu'à la fin du monde, révélées par le Seigneur à l'un de ses plus indignes serviteurs en 1688, publiée pour réveiller l'église de Dieu, avec des réflexions tant sur ladite vision, que sur les promesses contenues dans sa sainte parole et le temps de leur accomplissement. En flamand. Utrecht, Aut. Schouten, 1693, in-12.

L'auteur aspirait sans doute à un brevet de visionnaire, quand il fit part de ses rêveries au public. Il mourut en 1693.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1690. WAHA-BAILLONVILLE (*Guillaume, baron de*), né en 1615, au château de Melreux, descendait des comtes de Duras. Destiné par ses parens à poursuivre la carrière militaire, mais rejetant les vues d'ambition que sa naissance pouvait lui inspirer, à l'âge de 20 ans, il se consacra à Dieu dans la compagnie de Jésus. Sorti de son premier noviciat, il fut employé suivant l'usage à régenter les basses classes, et en particulier la rhétorique. Six ans après, il fut chargé d'enseigner la philosophie à Douai. Il fut ensuite supérieur du séminaire de Notre-Dame à Mons, et recteur du collége de sa compagnie dans la même ville. Il fut depuis recteur du collége de Luxembourg. En 1675, il se trouvait à Lille; delà, il passa ses dernières années à Liége, où il mourut le 11 novembre 1690, à l'âge de 75 ans :

Guillaume, dans sa première jeunesse, d'un caractère impétueux et décidé, aimait avec excès les exercices violens; un précepteur sage dompta ses passions et fit changer ses goûts. Il se livra dès-lors à l'étude des langues avec ardeur. Il a publié l'ouvrage suivant, que l'abbé de Feller cite dans sa *Biographie* (art. Godefroi de Bouillon), comme étant d'une latinité pure et nerveuse.

Labores Herculis Christiani Godefridi Bullionii. Liége, Arnold de Bronckart, 1688, in-12 de 502 pag., suivi d'une *Historia Synopsis.* Cet ouvrage divisé en sept livres, est dédié à l'empereur Léopold I^er^ qu'il compare à Godefroid de Bouillon, à la famille duquel les ancêtres de Guillaume avaient été alliés.

1694. DELCOUR (*Jean Gilles*), peintre, né à Hamoir, ancien comté de Logne, où il a fondé une chapelle. Il passa le temps de ses humanités à Liége près de son frère, qui n'épargna rien pour lui faire acquérir des connaissances utiles, et le mettre à même

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de s'avancer. Dès l'âge le plus tendre, son inclination le porta vers la peinture, et il eut le bonheur de recevoir de Bertholet-Flémalle les premières notions de cet art : il suivit avec assiduité les leçons de cet habile peintre.

Delcour partit ensuite pour l'Italie, où il étudia avec soin les merveilles de l'art de ce beau pays, et où il acheva de se perfectionner en copiant les ouvrages des plus grands maîtres, entr'autres, la *Chûte de Simon-le-Magicien*, qui se trouvait dans l'église collégiale de St.-Pierre à Liége ; et les grandes *Batailles de Constantin contre Maxence*, qu'il a copiées d'après les originaux à fresque de Raphaël. On les regarde comme les chefs-d'œuvre de notre artiste.

Ces tableaux, qui sont aujourd'hui en la possession de MM. Desoer de Liége et de Solières, ont d'autant plus de prix aujourd'hui, que les originaux de l'immortel peintre italien étant presque entièrement gâtés, nous en retrouvons une imitation parfaite dans les *copies* de Delcour.

C'est à Rome qu'il peignit encore le tableau de *l'Assomption de la Vierge* qui était sur le maître-autel de Guillelmins à Liége : on a critiqué dans le temps ce morceau, mais on a observé aussi que l'envie et l'intention de nuire ont eu beaucoup de part à cette critique.

De retour à Liége, il fit la *table d'autel* de l'église collégiale de St.-Pierre qui représente ce saint. On pouvait encore voir de sa façon un *Ange Gardien* dans le couvent des Anges à Liége, où il entreprit, vers 1690, le *plafond* de l'église de Notre-Dame-aux-Fonts. Ce grand travail qui n'existe plus, l'épuisa beaucoup. Le cardinal de Bouillon qui était grand prévôt de St.-Lambert, voulut avoir quelques-unes de ses pièces, et les paya généreusement. Gilles Delcour, après avoir bien dîné, mourut subitement à Liége, en 1694. Il a été enterré dans l'église paroissiale de St.-Martin.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

DELCOUR (*Jean*), célèbre sculpteur, frère du précédent, né à Hamoir, petit village sur la rivière d'Ourthe, vers le milieu du 17ᵉ siècle, de Gilles Delcour et de Gertrude Colette, s'attacha à la sculpture avec cette ardeur qui anime tout artiste, lorsqu'il est libre dans son choix. La ville de Liége, peu éloignée du lieu de sa naissance, fut celle où il reçut, ainsi qu'on le croit, les premiers principes de son art, et où il se fixa dans la suite : mais c'est à Rome, où il fit deux voyages, que l'étude de l'antique, et les leçons des plus habiles maîtres de ce temps, mirent le comble à sa réputation. Vauban, instruit de ses talens, voulut l'engager à faire la statue équestre de Louis XIV, qui devait être posée sur la place des Victoires à Paris, et qui a été exécutée depuis par Desjardin de Bréda ; Delcour s'en excusa sur son grand âge et ses infirmités. Il mourut à Liége, le 4 avril 1707. Les principaux ouvrages de ce célèbre artiste sont à Liége et dans le Brabant. On admire encore à Liége : 1° le *Sauveur au sépulcre*, en marbre blanc, qui était dans l'église des religieuses dites *Bons-Enfans*, et qui est placé aujourd'hui dans l'église cathédrale.

2° La *Statue de St. Jean Baptiste*, en bronze, au-dessus de la fontaine, rue Hors-Château. Ce beau morceau a essuyé quelques critiques, non du côté de l'art, mais parce qu'il donne l'idée d'un repos d'Hercule, plutôt que d'un St. Jean Baptiste dans l'action de baptiser. Cependant, si l'on considère qu'il s'agissait de décorer un massif d'architecture assez lourd, érigé depuis trente ou quarante années, et qu'on voulait conserver ; si l'on fait attention qu'on exigeait, selon toute apparence, qu'il représentât ce sujet préférablement à tout autre, tant à cause de l'allusion à une fontaine, que parce que cette fontaine était située dans la paroisse dédiée à ce saint, on comprendra facilement qu'une figure décharnée, assise sur un rocher, aurait fait un très-mauvais effet.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

3° La *statue de St. Jean Baptiste*, en bois, *prêchant dans le désert*, qui se voyait dans l'église paroissiale de ce saint. Cette belle statue, prouve son talent lorsqu'il n'était pas gêné par les circonstances.

4° La *Fontaine*, en marbre, de la rue Vinâve-d'Ile. L'ordonnance en est très-belle, de même que la *statue* en bronze de la *Vierge*, et les *quatre lions* de ce métal qui la décorent. Mr. Dreppe, peintre, a gravé ce monument à l'eau-forte.

La modestie et la probité de Delcour ajoutaient encore à l'éclat de ses talens. Ses compositions sont d'un grand goût, ses contours élégans et ses draperies bien jetées.

1694. ELDEREN (*Jean-Louis d'*), évêque de Liége.

Il succéda au prince Maximilien-Henri de Bavière, mort le 3 juin 1688, après 38 ans d'un règne fort orageux, mais dont il appaisa la rigueur par la sagesse de ses édits, qui parvinrent à calmer l'irritation et les passions effrénées des partis.

Le nouvel évêque sut profiter du bon effet que produisit son réglement pour l'élection des magistrats. Les abus, qui se commettaient dans la principauté, ayant été extirpés par cette loi salutaire, son règne fut tranquille et ses sujets heureux et soumis. Cet état paisible fut quelque temps troublé par les puissances alors belligérantes, qui couvraient presque tout l'occident de leurs troupes. La ville de Liége fut même exposée à un bombardement pendant quelques heures.

Mais les soins que se donna ce prince pour garantir le pays, autant que les circonstances le lui permettaient; et les promesses qu'il fit de dédommager les propriétaires des édifices ruinés par le bombardement, furent des preuves incontestables de l'affection qu'il portait à son peuple.

Il mourut en 1694, dans la 6° année de son règne.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1694. DESONKEUX (*Jean*), religieux bénédictin de St.-Hubert en Ardenne, sous le nom de Dom Adalric, né à Verviers en 1655, fit ses études à Liége, dédia ses thèses sur la philosophie universelle qu'il soutint au séminaire de cette dernière ville, au comte Ferdinand de Linden, gouverneur du Franchimont, fut reçu religieux profès à Saint-Hubert en 1681, professeur de philosophie, en 1687. Il prêcha à Luxembourg, en présence de Louis XIV, qu'il avait été chargé d'aller congratuler au nom de toute la province, fut ensuite chargé de se rendre à la cour de Vienne, avec le titre de coadjuteur-abbé pour y mettre l'abbaye de Saint-Hubert sous la protection spéciale de l'empereur, en 1694, après la mort de Jean-Louis d'Elderen, prince évêque de Liége. Il fut député par son monastère pour assister aux cérémonies et fêtes qui eurent lieu lors de l'élection du prince Joseph Clément de Bavière. De retour dans son monastère, il fut attaqué d'une fièvre violente qui l'emporta en peu de jours.

C'était, disent les mémoires du temps, un homme d'une vaste érudition et d'un profond savoir, grand ami du prince Joseph Clément comme il l'avait été de son prédécesseur.

Dom Jean François ne mentionne pas Desonkeux en sa *Bibliothèque des écrivains de l'ordre de St.-Benoît*, 4 vol. in-4°.

DESONKEUX (*Henri*), frère du précédent, né à Verviers, en 1650, mort à Namur vers 1707, où il s'était retiré à la suite du prince Joseph Clément de Bavière, alors proscrit. Desonkeux a laissé des *Mémoires* encore inédits sur Verviers, Liége, Limbourg et le pays des environs, pendant la seconde moitié du 17e siècle. Mr. l'avocat de Thier, de Theux, est possesseur de ces mémoires des plus curieux.

1697. MIVION (*Nicolas-François*), né à State près

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Huy, en 1656. Son père, ancien officier de S. M. C. se trouvant à Huy pendant les guerres, y épousa Clémence Longrie dont il eut ce fils. Il eut le bonheur de se faire un protecteur et un ami dans la personne de Jean-Louis, baron d'Elderen, alors grand doyen de Liége, qui le reçut chez lui dès sa plus tendre jeunesse. Nicolas Mivion abandonna bientôt l'étude du latin, qu'il avait commencée, pour s'adonner entièrement au dessin, ensuite à la gravure et à la ciselure où une forte inclination l'entraînait et où il a particulièrement excellé. Ne trouvant pas alors dans son pays, de bons maîtres dans cet art, dans lequel il désirait se perfectionner, il alla à Paris, où il fit des progrès rapides. Ses ouvrages en orfèvrerie et en gravure lui ayant bientôt concilié les suffrages des gens de l'art et des amateurs, il fut employé à graver les coins des monnaies du roi. Il était décidé à s'établir à Paris, lorsque son bienfaiteur le rappela à Liége, vers l'an 1686; mais ne consultant que la reconnaissance, et méprisant le sort avantageux que de grands talens devaient lui procurer dans un lieu où le génie est toujours sûr d'avoir une récompense; il revint dans sa patrie. Le chapitre de St.-Lambert le choisit, peu de temps après, pour son orfèvre. C'est à cette époque que Mivion fit ces belles pièces, qui lui assurent une place distinguée entre les artistes liégeois. Jean-Louis d'Elderen, son protecteur, étant parvenu à la principauté de Liége, en 1688, le nomma son orfèvre et le graveur des coins de ses monnaies. Une application trop assidue au travail jointe à une complexion délicate, lui firent contracter une maladie de poitrine, dont il mourut en 1697. On a de Mivion, quoique mort jeune, une étonnante quantité d'ouvrages, comme *figures, coupes, calices, chandeliers,* etc., répandus dans les églises de la ville de Liége et dans celles des environs. Peu d'orfèvres ont porté l'art de la ciselure à un plus haut degré de perfection que lui. Ses ouvrages les plus remarquables sont:

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1° Un *St. Joseph*, en argent, commencé par Henri Flémalle, mais qu'il a achevé et donné la dernière perfection.

2° Une *Vierge* que l'on voyait dans l'ancienne cathédrale de Liége.

3° Une autre *Vierge*, qui se trouve dans l'église de St.-Adalbert à Liége.

4° Le *grand devant d'Autel* de l'ancienne cathédrale.

Ces morceaux furent généralement applaudis et sont encore très-estimés.

1697. DESCHAMPS (*Bertholet* ou *Barthélemi*), jurisconsulte estimé et l'un des greffiers du conseil ordinaire, né à Liége. Il avait rempli son portefeuille d'une prodigieuse quantité de *Mémoires* sur toutes les familles nobles et patriciennes du pays de Liége, mais sans avoir aucun dessein d'en faire part au public; il offrait sur presque toutes ces familles des détails très-curieux. Bertholet Deschamps mourut en 1697. Loyens, auteur du *Recueil Héraldique*, nous apprend que ses *manuscrits* ont passé dans la bibliothèque de Mr. Duchâteau, bourgmestre de Liége, en 1716.

1697. SILVIUS (*Jacques*), gardien du couvent des Récollets de Verviers, est l'auteur d'une relation très-curieuse, qu'il a publiée sous le titre : *Abrégé des changemens miraculeux arrivés l'an* 1692, *le* 18 *septembre, dans l'Image de la Ste. Vierge et de son Fils, chez les PP. Récollets de Verviers.* Liége, 1697, in-12, avec figures; plusieurs fois réimprimé.

1699. BLAVIER (*Jean-Antoine*), né à Liége, en 1620, entra chez les FF. Mineurs conventuels de la province de Liége, à l'âge de 19 ans. Il fit ses études de philosophie à Cologne, et celles de théologie à Munster en

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Westphalie, où il soutint des thèses sur cette science avec un grand succès; de retour à Liége, il l'enseigna avec une grande réputation dans le couvent de son ordre, depuis l'an 1647. Il succéda à son frère Jean Eustache dans la charge de provincial; il fut encore élu commissaire-général de la province de Cologne; et enfin Maximilien-Henri de Bavière le nomma son suffragant de Liége, le 30 janvier 1654. Il continua d'exercer le provincialat jusqu'au 9 juillet suivant, qu'il obtint sa confirmation du pape Innocent X, qui le créa évêque titulaire de Dionysie. Blavier avait été suffragant sous trois princes-évêques, savoir: Maximilien-Henri de Bavière, Jean-Louis d'Elderen et Joseph-Clément de Bavière. Comme religieux, il avait toujours été un modèle pour ses confrères; l'élévation aux grandes charges n'altéra en rien sa modestie; il faisait toujours le premier ce qu'il commandait aux autres, et les entraînait tous par la force de son exemple. Devenu suffragant, il n'oublia pas ses anciens confrères, et exerça particulièrement ses largesses envers eux. Il vécut en paix et poussa très-loin sa carrière, n'étant mort que le 9 juillet 1699, à l'âge de 79 ans, dans la 45me de son épiscopat. Ses obsèques furent célébrées avec magnificence par le grand-doyen et les chanoines de la cathédrale, dans l'église des Mineurs à Liége, où il avait demandé à être enterré dans le chœur, près du maître-autel.

1699. ARCIS (*Lambert d'*), né à Liége, en 1625. Cet homme respectable, jeune encore, ayant quitté les lieux de sa naissance, et s'étant fixé à Rome, fut souvent témoin lui-même de la détresse de quantité de ses compatriotes qui, arrivés dans cette ancienne capitale du monde, y végétaient sans ressources et sans moyens, et ne pouvaient dans une pareille situation, faire germer les talens qu'ils avaient reçus de la nature.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Ce généreux citoyen laissa donc, par son testament, en date du 22 octobre 1696, la plus grande partie de ses biens pour fonder à Rome un collége qui fut destiné à y accueillir et à y bien traiter les jeunes gens de sa nation. Par ce testament, qui commence par ces mots assez remarquables : *Seigneur, ayez pitié de moi, car je suis devenu étranger à mes frères, et comme inconnu aux enfans de ma mère*, il exclut, dans un de ses articles, du bénéfice de sa fondation, les habitans du quartier d'Outre-Meuse de la ville de Liége, mais les habitans de ce quartier sont parvenus depuis quelque temps à éluder cet article.

Ce bel établissement est connu à Rome, sous le nom d'*Hospice Liégeois*. Il faut être né à Liége, ou dans les environs, pour avoir l'entrée du collége, où on a le droit de demeurer cinq ans et où on est exempt de toute dépense. C'est toujours un Liégeois qui en est le recteur. Les parens du fondateur, quand ils s'y présentent, jouissent de quelques prérogatives. C'est à ce collége, dit l'illustre Grétry, qui y était resté quelques années, que la ville de Liége doit, en partie, les bons artistes qu'elle a possédés et qu'elle possède encore (voir ses *Mémoires* sur la musique, tome I^er^, page 125).

Lambert d'Arcis passa toute sa vie à Rome où il mourut en 1699.

Par suite des troubles de la révolution française, ce bel établissement avait été abandonné; mais graces au roi Guillaume et à la sollicitude de la province de Liége, il est maintenant rétabli dans sa première vigueur; et depuis, bien des Liégeois y ont commencé leur carrière avec succès.

1699. ARDENNES (*Gilles d'*), né à Huy, vers l'an 1617, était orfèvre et ciseleur. Il resta plusieurs années en France et en Allemagne, où il acquit une réputation, surtout par ses *belles statues et autres morceaux des plus*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

importans. Après une longue absence, il revint dans sa patrie pour y jouir tranquillement d'une fortune considérable qu'il avait acquise par ses travaux; il mourut à Liége en 1699, âgé de plus de 80 ans.

1703. BLONDEL (*François*), né à Liége en 1613. Ayant achevé ses premières études, il se tourna du côté de la médecine, qu'il étudia vraisemblablement à Cologne. L'ayant pratiquée quelque temps et y ayant acquis des connaissances assez étendues, il se rendit à la courde Philippe-Christophe de Soteren, archevêque et électeur de Trèves, qui l'honora du titre de son médecin. Le prince étant mort en janvier 1652, Blondel alla s'établir à Aix-la-Chapelle, où il fut nommé médecin-pensionnaire de la ville. Il s'y fit estimer, non-seulement par le succès de ses cures, mais encore par les soins qu'il se donna pour mettre en vogue l'usage des bains chauds de cette ville et du voisinage; ce qui engagea la régence du lieu à le nommer sur-intendant de ces bains.

Blondel fit honneur à sa profession par l'âge auquel il parvint, car il avait 90 ans lorsqu'il mourut fort regretté à Aix-la-Chapelle le 9 mai 1703. On voit son portrait à la tête de la 3e édition latine du n° 2.

Nous avons de lui les opuscules suivans :

1° *Lettre de F. Blondel à Jaq. Didier, touchant les eaux minérales chaudes d'Aix et de Borset; et à Jean Gaen, sur les prémices de la boisson publique des mêmes eaux et les cures qui se sont faites par leur usage*. Bruxelles, Jean Mommart, 1662, in-12.

2° *Thermarum Aquis Granensium et Borcetanarum descriptio; congruorum quoque ac salubrium usuum balneationis et potationis elucidatio. Aquis Grani, Ant. Metternich*, 1671, in-16, p. 233.—It. *Trajecti ad Mosam, Jacobus du Preys*, 1685, in-16, p. 208.—It. sous ce titre : *Thermarum Aquis Granensium et Borcetanarum*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

elucidatio et Thaumaturgia, sive admirabilis earumdem natura, et admirabiliores sanationes, quas producunt in usibus balneationis, potationis, opera Francisci Blondel, senioris, medici poliatri, et primi hujus Thermo-potationis promotoris et superintendentis : Editio tertia, sincerissima prioribus auctior et emendatior, sumptibus auctoris; Aquis Grani, typis Johannis Henrici Clemens, 1688, in-4°, p. 160. Dédié à la régence d'Aix-la-Chapelle. — It. traduit en Allemand et imprimé dans la même ville en 1688, par ordre de la dite régence. — It. en flamand, dans l'ouvrage qui suit :

3° *Description de la ville impériale d'Aix-la-Chapelle, et des fontaines minérales qui s'y voyent, ainsi que de ses environs, de ses édifices et de ses belles vues, par François Blondel* — avec une instruction touchant l'usage qu'on y doit faire desdites eaux minérales à certaines heures du jour, pour rétablir la santé des personnes affligées de diverses maladies. — Ouvrage orné de figures, et imprimé par ordre de la régence d'Aix-la-Chapelle. En flamand. Leyden, Jean Duvivié, 1727, in-4°, p. 223.

1703. MALTE (*Herman François de*), né à Liége en 1638, était fils de Nicolas de Malte et de Bertholine de Hults dit Hosset. Il emprunta moins de lustre de sa naissance qu'il n'en reçut des grandes qualités dont la nature l'avait favorisé. La beauté de son génie commença à se faire connaître par la rapidité de ses progrès dans la philosophie et dans les belles-lettres; rien n'égala ceux qu'il fit dans la jurisprudence.

Décoré du bonnet de docteur dans l'Université d'Orléans, il revint à Liége, résolu de consacrer au bien de sa patrie le fruit de ses études et de ses talens. Son éloquence, sa profonde érudition, soutenues d'une précision d'esprit et d'une netteté d'expressions, qui

EFERUS - Recherches & Classification numériques

rendaient sensibles et aisées les questions les plus embrouillées et les matières les plus obscures, méritèrent des applaudissemens qui se renouvelaient chaque fois qu'il paraissait au barreau. Sa gloire ne demeura pas renfermée dans le sein de sa patrie; la renommée prit soin de la publier; bientôt il fut consulté de toutes parts, et les emplois les plus importans lui furent déférés. Son prince le fit conseiller de sa souveraine cour féodale et de son conseil privé; Liége le choisit pour son bourguemestre, et les Etats du pays pour leur député perpétuel. Sa Majesté Catholique le nomma son résident; Louis-le-Grand, dont la seule approbation est un éloge décisif, fit tant de cas des lumières et de l'habileté de ce fameux jurisconsulte, qu'il lui confia le soin de démontrer la solidité des droits de son auguste maison, et la nullité des prétentions de celle d'Autriche à la couronne d'Espagne. Ce grand prince, aussi généreux que juste et éclairé, fut si content de l'ouvrage de ce savant homme qu'il le gratifia d'une pension considérable et l'honora de son portrait en médaille d'or. Une distinction si glorieuse fixa en sa faveur l'estime et l'attention générale. Député vers les états-généraux des Provinces-Unies, il s'acquitta de cette commission avec une sagesse, qui fit autant d'honneur à son habileté qu'au discernement des Etats du pays de Liége qui l'avaient nommé. Leurs Hautes Puissances lui donnèrent les marques les plus flatteuses de leur parfaite estime, et lui firent présent d'une chaîne d'or en témoignage de la satisfaction qu'ils avaient de sa conduite.

Ce fut dans les momens de loisir que lui laissait la multitude de ses importantes occupations, qu'il composa cet ouvrage qui a pour titre : *Les Nobles dans les tribunaux*, etc., où les questions, qui concernent la noblesse, sont agitées et définies sur les matières les plus intéressantes. Cet ouvrage, qui a mérité l'appro-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

bation des plus habiles jurisconsultes; et particulièrement de ceux de France, devait comprendre une seconde partie qui n'aurait traité que du criminel; mais la mort de ce célèbre auteur, arrivée le 30 mai 1703, a été cause que cet ouvrage est demeuré imparfait.

Il avait épousé Marguerite Jaquemin, dont le père, échevin de Dinant, avait été quatre fois bourguemestre. Bertholine, sa fille cadette, le suivit de près au tombeau, et fut enterrée comme lui à Namur dans l'église de Notre-Dame. On a consacré à leur mémoire et gravé sur leur tombeau les deux distiques suivans :

Terrestri domino vixit, divoque fidelis
Mortuus, hic infrà fidus utrique jacet.
Filia fida, suo nollens superesse parenti,
Hic recubat, fidum, fida secuta patrem.

1708. RANNEQUIN ou RENNEQUIN. C'est par l'un ou l'autre de ces noms, qu'on désigne assez généralement en France, Sualem Renkin, auteur du projet et constructeur de la célèbre machine de Marli.

Renkin, né à Jemeppe près Liége, en 1644, était fils d'un charpentier et suivit la profession de son père. L'exercice pratique de son art fut, à peu de chose près, tout ce que son éducation lui fit acquérir. Le professeur Frédéric Weidler, qui a vécu de son temps, qui a visité et décrit sa machine peu de temps après sa mort, et qui s'est trouvé en relation avec ses collaborateurs, amis et parens, dit de lui : « *Erat interim Rannequinius ferè analphabétos, sed manuariâ arte excellens.* » L'épithète grecque, qui rappelle le style bigarré des érudits des 16e et 17e siècles, annonce que Renkin ne savait pas, ou savait à peine lire; mais il était doué d'une intelligence peu commune; et on l'avait, dès sa tendre jeunesse, constamment employé aux charpentes des machines en usage pour les épuisemens des eaux souter-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

raines, qui gênent l'exploitation des houillères, parties importantes des produits du territoire liégeois.

Lorsque Louis XIV eut fait bâtir le château de Versailles, il donna ordre à Colbert d'aviser aux moyens de pourvoir cette demeure royale de l'eau qui y manquait. On trouva bien, dans les environs de Versailles, pour fournir aux embellissemens des jardins, des eaux supérieures propres à remplir l'objet particulier de décoration qu'on avait en vue. Les hommes les plus habiles du temps, dans la science du nivellement et de la conduite des eaux, furent employés au projet et à l'exécution d'un vaste système d'emmagasinement et de conduite d'eaux, digne de remarque, et qu'il est important de conserver et d'entretenir. Mais ces eaux, qu'on désigne par l'épithète de *blanches*, considérées relativement à l'hygiène, sont d'une mauvaise qualité; et il fallait, pour suppléer à ce défaut, se procurer de l'eau potable par l'établissement d'un second système hydraulique. Les renseignemens pris par Colbert, d'après les ordres du roi, le déterminèrent à s'adresser au baron de Ville, propriétaire de la terre de Modave, située aux environs de Liége, dont le château et les jardins, aussi élevés que l'aqueduc de Marli, recevaient de l'eau par le moyen d'une semblable machine, simple, assise sur la petite rivière du Hoyoux, et dont Rennequin était l'auteur. De Ville, dont la fille unique a épousé depuis un duc de Montmorency, ayant appris par lui-même à connaître les talens supérieurs de Rennequin pour les mécaniques, l'emmena avec lui à Paris.

Des examens et des opérations préliminaires avaient fait décider que les eaux potables de Versailles seraient fournies par la Seine, et que la prise d'eau serait établie dans le voisinage de Bougival, un peu au-dessous du village de Lachaussée et vis-à-vis Louvecienne. Il restait à trouver les moyens de faire franchir au fluide le seuil établi par la nature, entre les points de déri-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

vation et d'affluence. Le projet de mécanisme fut présenté au ministre; et pour avoir des données certaines sur la puissance motrice, on exécuta devant le roi, au château de St.-Germain, un essai en grand de l'effet dont est capable une roue hydraulique, mue par le courant de la Seine pour élever l'eau prise dans le lit même du fleuve. Le produit, obtenu sur la terrasse qui est en face du château, admiré par le roi et par les autres témoins de l'expérience, ne laissa aucun doute sur le succès de la vaste entreprise commencée en 1675, sous le ministère de Colbert, et terminée en 1682, sous celui de Louvois.

M. de Villenfagne, dans ses *Mélanges historiques et littéraires*, page 77, nous apprend, qu'un vieillard qui avait connu particulièrement Rennequin, lui avait raconté l'anecdote suivante :

« Le jour qu'on devait faire jouer pour la première » fois cette machine, Louis XIV, voulant jouir d'un » spectacle aussi nouveau que surprenant, s'y rendit, » accompagné d'une cour nombreuse. De Ville atten- » dait le signal du monarque : on le lui donne; il fait » signifier à Rennequin, qu'il croyait présent, les ordres » du roi. On le cherche en vain : il avait disparu, en » emportant le secret de son ouvrage. Notre artiste, » ayant à se plaindre du baron de Ville qui ne l'avait » satisfait qu'en paroles, voulait le forcer à remplir ses » engagemens. Il y réussit. Le baron courut après lui, » eut le bonheur de le rencontrer, lui assura la somme » promise, et la machine, mise en mouvement, étonna » la cour et la France.

» Le même vieillard m'a assuré, continue M. de Vil- » lenfagne, que Louis XIV fut enfin informé que le » baron de Ville devait l'invention de cette machine » merveilleuse à un Liégeois peu connu, que cet illustre » potentat voulut voir Rennequin, qu'il le combla de » bienfaits, et que souvent il l'appelait à Versailles, où,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

»entouré de ses courtisans, il se plaisait à entendre le »langage dur et grossier de notre concitoyen, qui ne »savait que le *liégeois*, dont la naïveté et les termes sin»guliers divertissaient ce grand roi. »

On a mis en question de savoir, si la gloire de la conception et de la composition du projet de la machine de Marli appartenait à Deville, ou à Renkin. Un portrait du premier, qui a été gravé, porte une inscription qui lui attribue l'invention; mais il est hors de doute qu'il a été seulement le promoteur, le négociateur de l'entreprise auprès du ministère et de la cour. Weidler, qui a recueilli à cet égard, les renseignemens les plus authentiques, donnés par les contemporains et les coopérateurs de Renkin, dit positivement (dans son *Traité des machines hydrauliques*, Wittemberg 1728) « *Ii, autem, qui initiis fabricæ interfuerunt, affirmârunt mihi ad unum omnes Rannequinium illius verum auctorem et fabricatorem, et Villanum* (Deville) *commendatorem apud aulam et veluti ergo dioctem extitisse.* » (Cette expression grecque, latinisée par Weidler, signifie : *affaire, négoce*).

Renkin a été inhumé dans l'église de Bougival. Le marbre, qui recouvrait sa tombe, déplacé pendant la révolution, se voit maintenant dans une auberge située près de la machine. Il porte une inscription dont voici les premiers mots. « Ci gissent honorables personnes, »sieur Rennequin Sualem, seul inventeur de la ma»chine de Marli, décédé le 29 juillet 1708, âgé de »64 ans; et dame Marie Rouelle, son épouse, décédée »le 4 mai 1714, âgée de 84 ans, etc., » le surplus de l'inscription renferme des fondations pieuses.

On peut réunir à ces différentes autorités, la conduite du gouvernement envers la famille de Renkin, laquelle n'annonce pas qu'on le regardât comme un simple fabricateur ou entrepreneur. Nous avons vu, en 1783, une demoiselle Lamboth, presque centenaire, logée

EFERUS - Recherches & Classification numériques

au bâtiment de la machine, et jouissant d'une pension payée sur les fonds affectés à l'entretien de l'établissement. Cette demoiselle était petite nièce de Renkin, du côté des femmes, et fille de M. Lamboth, inspecteur de la machine, qui devait vraisemblablement sa place à son alliance avec la famille Renkin.

Nous allons donner une idée sommaire de la composition de la machine, qui est maintenant entièrement démolie ; on en trouve une description dans le second volume de l'*Architecture hydraulique* de Belidor, copiée par Desaguliers dans son *Cours de physique ;* mais elle est plus complètement décrite encore dans un mémoire publié en 1801 avec des planches, et contenant le jugement porté par une commission, dont M. de Prony était rapporteur, sur les pièces d'un concours, ayant pour objet, la composition d'une nouvelle machine propre à remplacer l'ancienne.

Le barrage, qui procure la chûte et la force motrice, a été formé entre la rive gauche du fleuve et les atterrissemens, ou îlots, Laloge et Gauthier réunis. Toute la longueur du fleuve, depuis le port de Marli jusqu'à Bezons était, avant le 17^{me} siècle, presqu'entièrement divisée en deux bras par une suite d'îlots, qui ont été réunis pour ne former qu'une seule digue longitudinale de 10,150 mètres (environ 2 lieues et demie) et avoir, sur toute cette étendue, une grande partie des eaux de la Seine, exclusivement employée au mouvement de la machine. Par cette opération, on n'a laissé, du côté de la rive droite, qu'un canal difficilement praticable à la navigation. Au-dessous de la chûte, étaient établies 14 roues hydrauliques de 36 pieds de diamètre chacune, mues par le fluide qui se précipitait du haut de cette chûte. Ce système de roues mettait en jeu 64 pompes prenant immédiatement l'eau du fleuve et la refoulant à un premier puisard, placé sur le penchant de la montagne; l'eau, élevée à ce premier pui-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

sard, y était reprise par 79 pompes, et refoulée une seconde fois jusqu'à un second puisard supérieur du premier; là, 78 autres pompes achevaient d'opérer l'ascension de l'eau jusqu'au haut de la tour, dont la plate-forme supérieure est élevée au-dessus des eaux moyennes de la Seine de 154 mètres 7/10 (476 pieds), et se trouve placée à 1236 mètres (634 toises) de distance horizontale de la machine en rivière, ou du premier mobile. La tour est bâtie à l'origine d'un magnifique aqueduc de 643 mètres (330 toises) de longueur, que l'eau élevée parcourt avec la seule déclivité d'écoulement. Cet aqueduc fournit un très-beau point de vue au pays environnant; mais sa dépense, qui a dû être considérable, n'est motivée en aucune manière par des raisons hydrauliques. On voit, par ce qui précède, que le produit de la machine était le résultat de 221 pompes placées, tant dans le lit du fleuve, que dans les deux puisards établis sur le penchant de la montagne (sans parler des pompes auxiliaires, qui n'avaient pour objet que le jeu du mécanisme). Or, la complication apparente de cette machine, son aspect gigantesque, qui a principalement fait sa réputation, tenaient à ce que les deux systèmes de pompes, qui reprenaient à mi-côte, l'eau refoulée immédiatement de la Seine, ne pouvaient avoir de mouvement, qu'en vertu de la force motrice transmise du point inférieur du système général et émanant des eaux mêmes du fleuve. En conséquence les roues hydrauliques, tournant par l'impulsion de l'eau de ce fleuve, avaient deux fonctions : l'une était de faire mouvoir le système des 64 pompes fournissant l'eau reprise successivement par les deux systèmes supérieurs; l'autre, de mettre en jeu les longues suites de pièces de communication de mouvement, au moyen desquelles les pompes des deux systèmes supérieurs pouvaient faire leur service; ainsi les pompes du puisard le plus élevé agissaient en vertu

EFERUS - Recherches & Classification numériques

d'une impulsion donnée à des distances de ce puisard, l'une verticale de 100 mètres 3/4 (310 pieds), l'autre horizontale de 671 mètres (344 toises). Cette transmission de mouvement s'opérait par l'intermède de plusieurs couples de chaînes de fer partant du fleuve, et aboutissant aux points où le mouvement devait être transmis. Chaque couple avait ses deux chaînes dans un même plan vertical, attachées d'espace en espace aux extrémités des balanciers, dont les axes de rotation, placés à mi-distance entre les deux chaînes, étaient posés sur des cours de lices établis sur des chevalets. Des manivelles en fer, fixées aux extrémités des axes des roues hydrauliques, agissaient sur les chaînes, dans le sens de leur longueur, par l'intermède de pièces de traction et de rotation, désignées par les noms de *bielles* et *varlets;* et, en résultat, lorsque la chaîne supérieure d'une couple était tirée et se mouvait dans le sens de la descente de la montagne, l'inférieure se mouvait dans le sens de la montée et réciproquement. Ces allées et venues oscillatoires, qui se répétaient plusieurs fois par minute, produisaient des oscillations correspondantes dans les pièces du mécanisme, auxquelles les points supérieurs des chaînes étaient attachés, et par suite l'ascension et la descente des pistons des pompes de reprise des puisards. Ces indications sommaires suffisent pour motiver l'énorme quantité de fer et de bois, dont la montagne se trouvait couverte sur une longueur d'environ 700 mètres. Les mouvemens bruyans de toutes ces masses, dont on ne pouvait pas, sans instruction et sans étude, saisir la correspondance avec le premier mobile, excitaient l'étonnement et l'admiration des hommes étrangers à la science des machines; et cependant le mécanisme, examiné dans ses détails, ne présentait au fond que des procédés assez simples.

Nous devons ajouter que ces procédés étaient connus et employés dans l'exploitation des mines, plusieurs

EFERUS - Recherches & Classification numériques

siècles avant Renkin. On les désignait en Allemagne, dans les mines du Harz, etc., par les noms de *Feldgestaenge* (tirailles) et de *Kreutz* (varlets). Les mineurs de Hongrie et de Suède s'en servaient et en tirent encore un parti très-utile, lorsqu'il s'agit de transmettre la force motrice de l'eau à de grandes distances par-dessus de hautes montagnes. L'application grande et mémorable, que Renkin en a faite, est le résultat manifeste des connaissances sur les travaux des mines, que cet homme avait acquises par une longue pratique, mais qui, de son temps, n'étaient pas répandues en France. Il était naturel, d'après la grandeur du système mécanique qu'offrait la montagne de Marli, de supposer qu'une immense quantité d'eau franchissait le sommet de cette montagne. Malheureusement, les curieux, qui avaient le courage de monter au haut de la tour, se trouvaient désenchantés à l'aspect du mince filet d'eau qui arrivait à l'aqueduc.

Nous pensons que les lecteurs nous sauront gré de leur faire connaître ce produit effectif, et son rapport avec celui qu'on peut obtenir de la force motrice fournie par le bras inférieur de la Seine. D'après les opérations faites, le 21 juin 1794, par M. de Prony pour parvenir à cette connaissance; la chûte du fleuve au barrage était de 1 mètre 615 millimètres; et d'après les méthodes de jaugeage les plus exactes, il a trouvé le volume d'eau qui tombait de cette hauteur, pendant une seconde de temps, égal à 55 mètres cubes 676 millièmes : en calculant d'après ces données, et avec les réductions convenables, l'effet utile dont serait capable une machine, qui mettrait à profit l'énergie entière de la force motrice due à la chûte et au volume d'eau qui la franchit, il a reconnu que cette machine pourrait élever au sommet de la tour, ou à 155 mètres de hauteur, 6920 mètres cubes d'eau en 24 heures. Il conserve le manuscrit autographe d'une vérification de ce calcul,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

faite par le grand géomètre Lagrange, qui était fort curieux de ces sortes de recherches. Or, d'après les relevés faits sur plusieurs dixaines d'années, le produit effectif moyen de l'ancienne machine n'excédait pas la sixième partie du produit possible, c'est-à-dire 1150 mètres cubes, ou 1,150,000 litres en 24 heures, quantité très-suffisante pour les besoins privés de 115,000 habitans dans un pays salubre. On a agité la question de savoir à quel prix monétaire revenait un volume d'eau déterminé, élevé par la machine de Marli. Un des auteurs, qui ont parlé de cette machine, prétend qu'elle faisait acheter l'eau aussi chèrement que du vin, sans cependant rien prononcer sur la qualité de ce vin. La donnée importante, dans une pareille recherche, est le montant du capital primitivement dépensé pour la construction de la machine et pour tous les ouvrages et établissemens auxquels cette construction a donné lieu; mais cette donnée manque absolument, en sorte qu'on ne peut rien statuer sur les intérêts de la première mise de fonds, qui devraient être ajoutés aux frais annuels d'entretien et de régie; ces derniers frais portaient, 1° sur les réparations des digues et barrages établis dans le lit de la rivière entre Bezons et la machine; 2° sur les réparations de cette machine elle-même et de tous les objets compris entre la rivière et la tour, la direction des travaux et du mouvement des eaux; 3° sur l'entretien des réservoirs, conduits, fontaines, etc., existant entre la tour, sur laquelle les eaux sont élevées à Louvecienne, et à Versailles même. Nous avons été à portée de savoir à quoi se montait le second de ces trois derniers objets de dépense annuelle : on a reconnu qu'il ajoutait, seul, à tous les autres articles inconnus, neuf deniers six dixièmes par muid d'eau de 8 pieds cubes élevés au haut de la tour; cette évaluation est applicable aux années antérieures à 1788.

Après avoir exposé les résultats des conceptions du

EFERUS - Recherches & Classification numériques

génie sans culture, pour surmonter de grandes difficultés, on va dire, en peu de mots, comment ces difficultés ont été récemment vaincues par les moyens que fournit l'état perfectionné des sciences physico-mathématiques. L'immense attirail de mécanisme de puisards, réservoirs, équipages de pompes établis par Renkin sur le penchant de la montagne de Marli, n'avait d'autre motif que l'impossibilité où il croyait être de faire monter une colonne d'eau depuis la Seine jusqu'au haut de la tour d'un seul jet, c'est-à-dire par un tuyau unique qui ne fut interrompu nulle part entre ses points extrêmes. Ce n'est pas qu'on manquât de la force nécessaire pour refouler une pareille colonne; cette force aurait été moindre que celle qu'on dépensait avec un mécanisme surchargé de masses inertes; mais des raisons, tenant en grande partie à la capacité de résistance du fer en fonte avaient déterminé Renkin à sous-diviser la colonne ascendante : il fallait par conséquent appliquer à chaque point de sous-division, ou d'interruption, un appareil mécanique particulier pour faire continuer, à l'eau qui y arrivait, sa marche ascensionnelle; et les appareils intermédiaires ne pouvaient communiquer que le mouvement qui leur était transmis par l'action inférieure de l'eau du fleuve. Delà l'énorme quantité des pièces de mécanisme, dont cette transmission était la fonction unique, et qui couvraient la surface du sol sur plus de la moitié de la distance entre la machine inférieure, ou le premier mobile, et la tour. Plusieurs essais avaient été faits après la mort de Renkin, et dans le cours du siècle dernier, pour constater la possibilité d'élever l'eau d'un seul jet, depuis le bas de la chûte de la machine jusqu'au haut de la tour, par Camus en 1738, Bockstaller en 1747, Trois, Bossut, Montucla et Deparcieux en 1775. Ces essais avaient laissé fort indécise la question importante dont on cherchait la solution, et qui n'a été résolue

EFERUS - Recherches & Classification numériques

par le fait, qu'au commencement du siècle présent. Nous sommes redevables de cet intéressant succès à feu M. Brunet aîné, qui, par un hasard singulier, était charpentier comme Renkin, mais qui avait été à portée de recevoir une éducation et une instruction dont son prédécesseur manquait absolument. Les charpentiers, comme Brunet, sont à Paris de gros entrepreneurs, dont plusieurs jouissent d'une fortune considérable. Un mémoire, qu'il a publié sur la charpente en fer de la Halle-au-bled, et plusieurs pièces manuscrites qui restent de lui, attestent qu'il n'était nullement étranger à la géométrie, à la mécanique et à la physique. Il avait choisi pour roue d'essai, la quatorzième de la machine, celle qui est tout-à-fait en aval, ou au-dessous du courant par rapport aux autres. Voici ce qui est dit dans un rapport rédigé par M. de Prony, comme rapporteur d'une commission, où il avait pour collègue MM. Monge et Coulomb, et qui a été lu à la classe des sciences de l'Institut le 16 juin 1806 : il s'agissait d'une visite qu'ils avaient faite de la machine de Marli, « Il est essentiel d'ajouter que, sur les 90 pouces de fontainier (produit de la machine le jour de la visite), il y en avait 16 ou 18 fournis par la 14e roue, qui les refoulait dans un seul tuyau sans aucune reprise le long de la montagne, et qui agissait de cette manière depuis 15 jours sans interruption. » Ce fait qui établit l'antériorité du mécanisme de Brunet, est cité dans un rapport postérieur du 12 décembre 1814, lu à la même classe des sciences, au nom d'une commission (de MM. de Prony, Carnot et Poisson) chargée de constater les améliorations, que MM. Cecile, directeur actuel de la machine de Marli et Martin, artiste mécanicien, avaient faites au mécanisme de Brunet, dont une des principales était d'assurer la continuité du mouvement de l'eau élevée, sans le secours d'un réservoir d'air. Ce sont deux roues ainsi perfectionnées qui,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

remplaçant les 14 roues anciennes, faisaient alors depuis plusieurs années le service de la fourniture d'eau de Versailles; mais elles avaient perdu, en bruit et en aspect, ce qu'elles ont gagné en bonne construction; plus de tirailles, de longues chaînes de fer, de balançoires, de chevalets, etc. La montagne, qui en était couverte, s'en trouve tout-à-fait débarrassée. Nous ne serions pas étonnés (si l'on connaissait le capital dépensé pour l'établissement de l'ancienne machine, et pour la construction du magnifique et inutile aqueduc), de trouver qu'avec une année d'intérêts de ce capital, on aurait pu assurer la fourniture d'eau de Versailles, en employant les moyens mécaniques actuellement connus et mis en pratique; il est vrai qu'un mécanisme simple et silencieux aurait pu échapper à l'attention, à l'admiration du voyageur. Nous avons plus d'un exemple de l'enthousiasme excité par les produits de l'enfance de l'art, tandis que ceux de sa maturité restent inaperçus. Ajoutons à la digression précédente, sur un point curieux de l'histoire de la mécanique appliquée, que l'élévation d'un seul jet des longues colonnes d'eau, a été recemment poussée en Allemagne à des hauteurs surprenantes. M. Juncker, ingénieur du corps royal des mines de France, Berchtolsgaden nous a dit avoir vu à Jusang, près de Berchtolsgaden en Bavière, une machine construite, en 1821, par le célèbre Reichenbach, au moyen de laquelle l'eau est élevée d'un seul jet à une hauteur verticale de 1218 pieds du Rhin, par une chaîne de tuyaux, dont la longueur est de 3506 pieds. Cette machine est du genre de celles qu'on appelle *machines à colonne d'eau*. Les nouvelles roues hydrauliques de MM. Cecile et Martin n'avaient que des fonctions provisoires, attendu qu'une machine à vapeur, placée près de la machine hydraulique et dont la construction est terminée, fournit maintenant de l'eau potable à Versailles. Le bras droit de la Seine,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

entre Bezons et le port de Marli, va devenir disponible. Un des premiers vœux à former dans une pareille circonstance, est celui de l'amélioration de la navigation, à laquelle les travaux de Renkin ont fait beaucoup de tort. On pourrait, en conservant aux arts industriels le barrage et la chûte existants, franchir cette chûte par une écluse, qui serait construite dans l'île, juxta posée au barrage. On a proposé plusieurs autres projets, sur lesquels on n'a pris encore aucune détermination définitive.

* 1708. RONGÉ (*Jean*), libraire, au Palais de Liége, a publié un vol. petit in-8° en français et en flamand : *La petite Arithmétique française et flamande, où l'on trouvera tout ce qui est de plus nécessaire au commerce et orfèvres; le tout à l'usage de la ville et du pays de Liége.* Sans date; le privilége est du 17 décembre 1691. Dans son *Avis au lecteur*, Jean Rongé promet de publier sous peu, aussi dans les deux langues, un *Traité de la fortification;* nous ne savons pas s'il a tenu sa promesse.

1714. LACROIX (*Claude*), Jésuite, né en 1652 à St.-André près de Herve, dans le duché de Limbourg, entra dans la Société en 1673, et enseigna la morale à Cologne et à Munster. Il mourut à Cologne le 1er juin 1714.

On ne connaît de lui : qu'un *Commentaire sur la théologie morale de Busembaum.* Cologne 1719, 2 vol. in-f°.

Ce commentaire, dont le père Montauzau donna une nouvelle édition en 1729, fut un des livres qui fournirent le plus aux plaintes des ennemis de la Société. Les Jésuites de Paris et de Toulouse le désavouèrent en 1757 : il en avait paru alors une édition qui portait la date de cette année; mais il y a lieu de croire qu'on

EFERUS - Recherches & Classification numériques

avait mis seulement un frontispice nouveau. Zaccaria a entrepris de justifier plusieurs des décisions hasardées de ses confrères.

* 1714. HANNOT (*J. B.*), Recollet, lecteur en théologie, est l'auteur d'un *Index*, ou *Catalogue des principaux livres condamnés et défendus par l'Eglise*, petit in-8°. Namur, Pierre Kinne. Liége, Barthélemi Collette, 1714.

* 1714. DEHOS, instituteur français à Liége, a publié les : *Lettres missives*. Liége, in-18, 1614. On y trouve un abrégé historique de la ville de Liége, qui n'est pas sans intérêt.

* 1714. MACQUINAY, de la ville de Verviers, fameux chef de partisans, qui, à la tête de 500 hommes, entra, le 10 juin 1710, par surprise dans Liége, et s'empara de l'hôtel du comte de Weltz, alors administrateur du pays, au nom de l'empire, ainsi que du commandant hollandais, à St.-Martin en Mont. Il fut repoussé par les troupes étrangères, et se retira, mais sans perdre un seul homme. M. Detrooz en parle dans son histoire du marquisat de Franchimont. Nous ignorons les détails de la vie de cet homme, dont la mémoire aurait dû être conservée.

* 1717. CLOESQUET (*Nicolas*), mathématicien liégeois, a publié : Les *Fleurs et Pensées géométriques* et *La vraie et parfaite Arithmétique des négocians.*

* 1717. MARTEL (*Nicolas*), prêtre séculier, a fait imprimer, en 1717, à Liége, chez Urbain Ancion : *Eclaircissement très-ample sur les règles fondamentales de l'arithmétique, etc., pour en faciliter l'intelligence et en rendre la pratique plus commode, tant aux apprentis qu'à ceux qui n'ont qu'une légère teinture de*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

cette science, 2 vol. petit in-8°. A la page 2 de son *Avis au lecteur*, en tête du premier volume, l'auteur promet deux suites à son ouvrage : la première devant comporter trois volumes in-8° : la seconde trois volumes in-4°. Nous ignorons si elles ont paru.

1718. SÉBASTIEN, d'Aix-la-Chapelle, capucin profès du couvent de cette ville. S'étant distingué par ses talens, il remplit successivement les emplois de lecteur, de gardien, de définiteur, et enfin de provincial de sa province, qui était celle de Cologne.

On dit que ce religieux était doué d'une vertu particulière contre les vexations de l'esprit malin. S'étant aperçu à Dusseldorf, qu'un jeune homme, aveugle et muet, qui déchirait de ses dents tout ce qu'il rencontrait, était possédé, il l'envoya à la grotte de St.-Vitte à Gladbach, où il fut délivré de sa rage.

Après avoir fait beaucoup souffrir aux démons dans des personnes maléficiées, il fut lui-même tourmenté par ces esprits impurs. Il se trouva en un instant dépouillé de sa barbe et de sa chevelure, et il ne recouvra ni l'une, ni l'autre, jusqu'à la fin de ses jours. C'est le P. Hartzhein, Jésuite, qui rapporte ces faits, dont on abandonne le jugement aux lecteurs. Le P. Sébastien était fort avancé en âge, lorsqu'il mourut pieusement et tranquillement à Aix-la-Chapelle en 1718. Il a publié deux opuscules intitulés :

1° *Liber meditationum.* Peut-être en allemand. Cologne 1712, in-12.

2° *Renouvellement spirituel.* En allemand. Cologne, 1718, in-12, à l'usage de ceux qui veulent faire une retraite annuelle.

1720. OPSTRAET (*Jean*), né à Béringhem, l'une des bonnes villes de l'ancienne principauté de Liége, en 1651, professa d'abord la théologie au collége

EFERUS - Recherches & Classification numériques

d'Adrien VI, à Louvain, ensuite au séminaire de Malines. Humbert de Precipiano, archevêque de cette ville, instruit de son attachement à Jansénius et à Quesnel, le renvoya en 1690, comme un homme dangereux, à l'instigation des Jésuites. De retour à Louvain, il entra dans les querelles excitées par les nouvelles erreurs, et fut banni par *lettre de cachet*, en 1704, de tous les états de Philippe V. Revenu à Louvain deux ans après, lorsque cette ville passa sous la domination de l'empereur, il fut fait principal du collége du Faucon. Il mourut dans cet emploi, en 1720, après avoir reçu les sacremens, moyennant une déclaration générale de soumission à l'église; malgré cela, plusieurs colléges et corps de l'université refusèrent d'assister à son enterrement.

Opstraet était un homme savant et spirituel, écrivant assez bien en latin lorsqu'il le voulait, et même en vers, comme on le voit dans quelques-unes de ses *Satyres* contre les Jésuites; mais souvent il s'accommodait exprès au style, plus précis et moins pur, des scholastiques. Ses lumières l'avaient rendu l'oracle des Jansénistes de Hollande. On a de lui un grand nombre d'ouvrages en latin et en français, recherchés avec avidité par les partisans de Quesnel. Les principaux sont :

1° *Theses theologicæ*, 1706, où l'on trouve ce sarcasme : *Missæ non refrigerant animas in purgatorio, sed in refectorio.*

2° *Dissertation théologique sur la manière d'administrer le sacrement de pénitence, contre Steyaërt*, in-12.

3° *La vraie doctrine touchant le baptême laborieux*, 3 vol. in-12; contre le même.

4° *Instructions théologiques pour les jeunes théologiens.*

5° *Le bon Pasteur*, où l'on traite des devoirs des pasteurs. Ce livre a été traduit en français par Hermant, curé de Maltot près Caën, en 2 vol. in-12. En 1764,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

l'évêque de Passau en fit faire une édition pour son clergé, mais avec différens changemens, corrections et additions; cette édition fut réimprimée à Bamberg, Wurtzbourg et Vicence.

6° *Le Théologien chrétien*, mis en français par Saint-André de Beauchêne, et imprimé à Paris en 1723, sous ce titre : *Le Directeur d'un jeune théologien*, in-12.

7° *Instructions théologiques sur les actions humaines* (*De actibus humanis*), en 3 vol. in-12.

8° *Théologie dogmatique, morale, pratique et scholastique*, 3 vol. in-12.

9° *Traité des lieux théologiques*, 3 vol. in-12. C'est un des ouvrages d'Opstraet le plus estimé.

10° *Dissertation théologique sur la conversion du pécheur*. Ce livre a été traduit en français, mais avec beaucoup de liberté, par l'abbé de Natte, imprimé plusieurs fois sous ce titre : *Idée de la conversion du pécheur*. La dernière édition française est de 1732, 2 vol. in-12, avec un *Traité de la confiance chrétienne*; ouvrage plus propre à ruiner cette vertu qu'à l'établir.

* 1720. DAGLI, né à Spa, artiste distingué. Il faisait les meilleurs vernis à l'épreuve de l'eau et du feu. Il est l'inventeur de ce beau *vernis des Gobelins*, qui est en usage depuis l'an 1713, à la manufacture de ce nom à Paris, et qui est connu sous cette dénomination. Il est possible, qu'on ignore même dans cet établissement, que c'est à un Liégeois que l'on doit cette admirable découverte, ou plutôt cette belle invention. Il employa, dit-on, 40 ans pour le trouver. Ce vernis ressemble beaucoup à celui de la Chine, et il a de plus la propriété de pouvoir être employé sur des *matières ployables*, comme les étoffes, la toile, le cuir, etc. Il avait obtenu en 1713, un privilége exclusif, qu'on appellerait aujourd'hui un brevet d'invention, pour établir des manufactures en plusieurs endroits de la France. On croit qu'il est venu finir ses jours à Spa.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1720. PAIRE (*G. de*), docteur en médecine, pratiqua dans la ville de Huy, où il est né, et dont il était bourguemaître. Il publia en 1720 :

Quelques observations sur les eaux minérales de sainte Catherine à Huy. Liége, F. Alexandre Barchon, 1720, in-12, 38 pages.

On voit ces eaux dans un faubourg de Huy; elles coulent dans une prairie à l'orient du Hoyoux, petite mais dangereuse rivière, qui se jette dans la Meuse en cette ville.

* 1720. MALTE (*Martin*), professeur en arithmétique et géométrie, arpenteur général-juré, et examinateur des arpenteurs de la cité et pays de Liége, a publié :

1° *Traité de géométrie servant de réglement, à remédier aux abus dans les mesures des terres, prés, bois, pierres de taille, maçonnerie, pavé des chaussées; et des cors solides et jauges des tonneaux; le tout par des méthodes faciles qu'on peut apprendre sans maître. Un Traité des servitudes des bâtimens selon la coutume du pays de Liége, servant de réglement aux experts et très-utile aux prélocuteurs, avocats, et à ceux qui veuillent bâtir.* Un vol. petit in-4°. Liége, sans date. Le privilége est du 14 novembre 1716.

2° *Recueil des mesures usitées dans le pays de Liége, par les arpenteurs-jurèz tant d'ancienneté comme encore présentement*, petit in-8°. Liége, Urbain Ancion, 1720.

1721. CORET (*Jacques*), Jésuite célèbre par ses vertus et son zèle pour le salut des ames. Sa mémoire est encore en vénération à Liége, où il est mort le 16 décembre 1721. On raconte, qu'accablé de personnes qui désiraient se confesser à lui, il les absolvait en masse, ne pouvant plus les entendre. Il est l'auteur

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de plusieurs ouvrages mystiques, qui ne respirent que la piété, mais qui ont en même temps quelque chose d'original et d'excessivement simple, qui empêche les esprits délicats de les goûter: tels sont : *le Journal des Anges;* la *Maison de l'Eternité;* le *Cinquième Ange de l'Apocalypse*, etc.

1721. LEDROU (*Pierre-Lambert*), né à Huy, religieux Augustin, docteur de Louvain, professa la théologie dans l'Université de cette ville avec beaucoup de réputation. Innocent XI, instruit de son mérite, le fit venir à Rome et lui donna la préfecture du collége de la Propagande. Les papes Alexandre VIII, Innocent XII et Clément XI, n'eurent pas moins d'estime pour lui. Innocent le nomma à l'évêché *in partibus* de Porphyre. Ayant eu quelque désagrément à l'occasion de l'affaire du P. Quesnel, dans laquelle il avait été nommé consulteur, il se retira à Liége avec la qualité de vicaire-général de ce diocèse. Il y mourut le 6 mai 1721, à l'âge de 81 ans. On a de lui, quatre *Dissertations sur la contrition et l'attrition.* Rome, 1707, et Munich, 1708.

1722. WILDT (*Guillaume*), né à Eynatten, duché de Limbourg, en 1648.

Il fit son cours de philosophie à Louvain au collége du Château, et il eut le second rang à la promotion de 1668. Ensuite ayant embrassé l'état ecclésiastique, il étudia en théologie dans la même université, et demeura au grand collége sous la conduite du docteur André-Laurent jusqu'en 1674, qu'il fut nommé professeur en poésie au collége de la Ste.-Trinité. En 1675, il abandonna ce poste, auquel il n'était pas fort propre, et passa au collége du Château pour y enseigner la philosophie. Il remplit cette chaire jusqu'en 1687, que l'archevêque Alphonse de Berges l'appela à Malines et le fit professeur en théologie dans son séminaire. Wildt

EFERUS - Recherches & Classification numériques

fut en même temps chanoine de la cathédrale de cette ville, y ayant obtenu une prébende au moyen des priviléges de la faculté des arts. Leger Charles de Dekker, autrefois son collègue au Château, avait été pourvu par la même voie d'un canonicat de N. D. d'Aix-la-Chapelle, qu'il permuta contre celui de Wildt. Ainsi ce dernier alla résider en cette ville, où il passa les trente dernières années de sa vie, revêtu du titre de prêtre-cardinal de l'église dont il vient d'être parlé. Il s'en absenta quelque temps pour enseigner la théologie aux jeunes religieux de l'abbaye de Rolduc. Il présida longtemps aux conférences des curés du duché de Limbourg. Il se chargea pendant 19 ans de la direction des Annonciates d'Aix-la-Chapelle; confessant en même temps les fidèles dans leur église. Enfin, il aidait de ses lumières les ermites d'Achel près d'Hamont, chez lesquels il se mettait tous les ans en retraite. Ayant atteint sa 74e année, il mourut à Aix-la-Chapelle le 4 octobre 1722.

1723. BAVIÈRE (*Joseph-Clément de*), archevêque de Cologne, et prince-évêque de Liége, élu en 1694 concurremment avec Louis Antoine, prince palatin, et grand maître de l'Ordre Teutonique. On célébra sous son règne (1696), la millième année du martyre de St. Lambert, avec grande magnificence, durant huit jours. Il fit à cette occasion dresser dans le palais, une espèce d'amphithéâtre, où tous les princes-évêques de Liége de sa maison, étaient représentés; une médaille nous a conservé le souvenir de cette cérémonie.

Sous Joseph Clément, le baron de Méan et le sieur Norff furent chargés d'assister au congrès de Ryswick, en qualité de plénipotentiaires, pour réclamer le duché de Bouillon, la ville de Dinant, le comté d'Agimont, et plusieurs bourgs et villages dont la France s'était emparé au détriment de la principauté. Le pays, malgré ces négociations, eut horriblement à souffrir des Fran-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

çais et de l'empire. Les contestations élevées depuis longtemps, entre les évêques de Liége et l'archi-prêtre d'Aix-la-Chapelle, au sujet de la juridiction ecclésiastique, furent décidées à Rome, en 1700, en faveur des premiers.

Joseph Clément s'étant jeté dans les bras de la France, reçut les troupes de cet état dans ses états, et les introduisit, en 1701, dans la ville et la citadelle de Liége. L'empereur ayant mis au ban de l'empire ce prince-évêque, après la prise de la citadelle, en 1702, chargea Louis comte de Zinzendorff, de gouverner la principauté en son nom, fit des changemens notables dans les tribunaux et la magistrature, et délia les Liégeois du serment qu'ils avaient prêté à Joseph Clément de Bavière.

Ce fut sous le règne de ce prince (1710) que les bougmestres de Libert et Léonard introduisirent l'usage des lanternes qu'on allumait pendant l'hiver dans toutes les rues de Liége.

Par suite des traités de Rastadt et de Bade, Joseph Clément ayant été réintégré dans ses états, revint à Liége où il fut reçu avec la plus vive joie. Il fit réaccéder, malgré lui, en 1716, le pays au cercle de Westphalie; ce qui ne lui procura que des charges sans aucune espérance même d'utilité pour lui.

Deux ans après Pierre-le-Grand, empereur de Russie, après avoir parcouru la France, arriva à Liége en bateau, durant l'été de 1718. Il y fut reçu avec magnificence. Ce monarque visita les houillères, et demeura six semaines à Spa, pour y boire les eaux de la Géronster. Joseph Clément, attaqué depuis longtemps d'une maladie dangereuse, mourut à Bonn, le 12 novembre 1623, sans avoir pu obtenir du chapitre cathédral un coadjuteur; ce à quoi du reste, il n'avait pensé que depuis sa maladie.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1722. BRESMAEL (*Jean-François*), né à Tongres en 1660. Après ses premières études, il s'attacha à celle de la médecine sous les professeurs de Louvain pendant quatre ans. Il prit le bonnet de docteur en France.

De retour dans sa patrie, il se fixa à Liége, où il exerça son art avec distinction depuis 1698 jusqu'en 1722.

On a de lui les ouvrages suivans :

1° *La circulation des eaux, ou l'Hydrographie des eaux minérales d'Aix et de Spa.* Liége, Bronckart, 1699, in-12. Dédiée au baron de Méan, doyen de St.-Lambert. It. ibid. 1718, in-12.

2° *Descriptio, seu analysis fontis Sti. OEgidii, mineralis, ferruginei, propè Tongros. In quâ hic fons cum illo, quem descripsit Plinius, in totum convenire ostenditur : Morbi per illum, tanquàm potabilem, imó et balneum, sanabiles : et methodus utendi demonstrantur.* Leodii, Josephus Ludov. de Milst, 1700, in-16, p. 94. It. en français. *Description ou Analyse des eaux minérales ferrugineuses de la fontaine de St.-Gilles proche de la ville de Tongres.* Ib. ib. 1701, in-12. L'auteur avait avancé dans son ouvrage précédent, 2de partie, page 25, que Pline entend parler des eaux de Spa, lorsqu'il dit : L. XXXI, c. 2. *Tungri, civitas Galliæ, fontem habet insignem,* etc. Ici, il soutient que ce passage regarde la fontaine de St.-Gilles près de Tongres; et c'est le sujet du premier des quatre discours, qui partagent son traité : Le 2e renferme l'analyse de cette fontaine; le 3e roule sur la vertu de ses eaux, où domine le fer; le 4e indique la manière d'en user. Les docteurs en médecine de Louvain, et ceux qui pratiquaient à Liége, Maestricht et Tirlemont, déposèrent en faveur de l'utilité de ces eaux, après les avoir bien examinées. Leurs approbations se trouvent à la fin du livre.

3° *Hydro-analyse des eaux minérales chaudes et froides*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de la ville impériale d'Aix-la-Chapelle, divisée en deux parties. Partie 1re contenant la description des eaux minérales chaudes, les maladies qu'elles peuvent guérir, tant par la boisson que par les bains, et la règle et diète qu'on y doit observer. Partie 2de (page 107), l'analyse des eaux minérales froides, les maladies qu'elles peuvent guérir, la diète et la règle qu'on doit observer en les buvant. Liége, Joseph Louis de Milst, 1703, in-12, p. 176, gros caractère.

4° *Parallèle des eaux minérales actuellement chaudes et actuellement froides du diocèse et pays de Liége, divisé en deux parties. Avec un avis au public pour le préserver de la peste, des fièvres pestilentielles et malignes, et d'autres maladies de pareille nature.* Liége, F. Alexandre Barchon, 1721, in-8°, p. 164 pour le 1er ouvrage, et 128 pour le second. Dédié aux bourguemestres de Liége.

5° *Description des eaux acides ferrugineuses des fontaines de Nivelet.* Liége, 1710, in-12.

1724. HÉRIS (*Guillaume*), plus connu sous le nom de *frère Herman de Ste.-Barbe*, naquit à Liége, en 1657. Après avoir été quelque temps incertain sur la profession qu'il adopterait, il entra, en 1676, chez les Carmes-Déchaussés. Il termina sa carrière à Namur, en 1724. M. de Villenfagne, dans un assez long et intéressant article (voir ses *Mélanges hist. et litt.*, p. 298), a donné des extraits des ouvrages singuliers de cet auteur inconnu avant lui aux biographes. Le P. Herman a publié :

1° *Carmelus triumphans, seu sacræ panegyres Sanctorum Carmelitarum ordine Alphabetico compositæ, et cum novâ et extraordinariâ methodo.* Louvain, 1688, in-8° de 400 pages. Cette méthode est en effet extraordinaire, mais elle n'était pas nouvelle, Placentius l'avait déjà employée. Le P. Herman dans une petite préface,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

précédée de deux dédicaces à Jean Louis d'Elderen, prince-évêque de Liége, nous apprend ce qui l'a engagé à entreprendre son bizarre ouvrage, dont tous les mots de chaque panégyrique commencent par la lettre du saint qu'il célèbre : « La nouveauté, dit-il, a le droit » de plaire, et quoiqu'il n'y ait rien de nouveau sous le » soleil, cependant l'esprit changeant des hommes ne » respire que la nouveauté. Les palais des rois, les mau- » solées les plus précieux, les pyramides les plus hautes, » les productions les plus sublimes de la nature, les » chefs-d'œuvre de l'art les plus admirés, tous ces objets » cessent de nous affecter, quand ils se présentent sou- » vent à nos regards : la nouveauté seule plaît aux » mortels. » Si on me demande, continue-t-il, « le motif » qui m'a porté à les composer, je répondrai, qu'après » m'être appliqué à l'étude de l'Ecriture-Sainte et des » Pères, j'ai cru pouvoir, pour me délasser, y consacrer » mes momens de loisirs; ils m'ont bien plus amusé » qu'occupé : et si quelques censeurs trop rigides me » reprochaient le temps que j'y ai employé, qu'ils » sachent que le premier de ces panégyriques ne m'a » coûté que deux ou trois heures..... » Le P. Herman se fait un mérite de sa grande facilité. Il prie ses lecteurs de lire et relire son livre, qui ne contient pas moins de 34 panégyriques, consacrés presque tous à célébrer les saints du Mont-Carmel. L'auteur observe l'ordre alphabétique ; il donne d'abord ceux des SS. Albert, Ange, André, etc., puis ceux des SS. Brocard, Borromée, Cyrile, Denis, Elie, etc., etc., dont tous les mots commencent par la première lettre du nom de ces saints. Il parcourt ainsi toutes les lettres de l'alphabet, en terminant par le panégyrique de la Vierge Vénérande. Parmi les saints qui ne sont point de l'ordre des Carmes, on rencontre saint Louis, roi de France, dont notre auteur fait le portrait suivant :

Ludovicus Lutetianorum Legislator Laudatissimus.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Lutetiam Liberali Lumine, Lugdunumquè Locupletavit, Lepore Laudabilis, Litteraturâ Laudabilior, Liberalitate Laudabilissimus.

Voici comme il dépeint la prise de ce grand roi par les Sarrasins :

Lacrymabilem Luctam Lugete; Ligatur Ludovicus, Lumbi, Latera, Lacerti, Laqueis, Ligaminibusquè Ligantur Luxaticis, Luxurantia Lacerantur Lilia, Lacessuntur Legiones, Languent Ludovisiani Lauri, Latinaquè Labara Labefactantur.

Les lettres qui ont le plus embarrassé le P. Herman, sont les B et les Q. Il convient que les panégyriques des SS. Berthold et Brocard clochent, *claudicant*, à cause de la rareté des mots qui commencent par des B. Quant à la lettre Q, l'auteur s'en est tiré, en avouant qu'il n'y a pas assez de mots de cette lettre pour faire une oraison.

2° *Patrocinium potentissimum divi Josephi totius imperii, civitatis ac patriæ Leodiensis protectoris et patroni Laconicis versibus exaltatum.* Liége, 1691, in-4°. Ce livre est dédié au chapitre de St.-Lambert. Le P. Herman, dans sa dédicace, fait l'éloge de ce chapitre et de la ville de Liége; il y rappelle les grands hommes qu'elle a produits; il donne à l'évêque Notger, le nom de saint; il rapporte enfin cette repartie de Pétrarque, qui, de retour de ses voyages, interrogé par le cardinal Colonna sur ce qui avait le plus fixé son attention, répondit : j'ai vu Liége, cette ville fameuse par son clergé, *Vidi Leodium, ingentem clero locum.* On trouve à la suite de cette dédicace, une liste de tous les tréfonciers dont le chapitre cathédral était alors composé. Herman a accompagné les noms de ces messieurs d'un anagramme et d'un distique à leur louange.

3° *Méditations*, en français, *sur le Pater.* Liége, 1705, in-12.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

4° *Carmelo-Parnassus in xenium oblatus Eminent. ac Reverend. D. Joanni Gualterio Slusio Leodiensi*, etc. *S. R. Ecclesiæ Cardinali.* Liége, 1687, in-4°. Ce titre annonce que ce livre est consacré presqu'entièrement à chanter les vertus du cardinal de Sluse. A l'exception du panégyrique de St. Jean-Baptiste, patron du cardinal, composé de près de deux mille mots qui commencent par des I, une bonne partie des pièces de ce volume sont en vers latins. Parmi ces pièces, il y en a quelques-unes qui sont vraiment originales; on y trouve des distiques, des chronographes et acrostiches, et un poème de cent vers, adressé au cardinal, dont la première lettre commence par un S.

On peut assurer que le P. Herman a laissé loin derrière lui tous les auteurs qui se sont plûs à s'exercer dans ce genre minutieux de composition.

Il a laissé quelques productions manuscrites que l'on conservait dans la bibliothèque des Carmes-Déchaussés à Liége :

1° Une *Histoire* latine *de la naissance de l'ordre des Carmes dans la principauté de Liége*, un vol. in-f°.

2° *Le Parfait supérieur*, un vol. in-4°. Il a dû coûter beaucoup de travail à l'auteur, à en juger par le grand nombre de passages des écrivains ecclésiastiques et profanes qu'il rapporte.

3° *Méditations et Prières*, 2 vol. in-4°.

1724. DETROOZ (*Hubert*), de Verviers, neveu du précédent, chanoine de St.-Paul à Worms, continuateur des *chroniques* manuscrites de son oncle sur l'histoire du marquisat de Franchimont et de la ville de Verviers.

1726. LAMBERMONT (*Jean*) et DAWANS (*Bonaventure*), surnommés les *Ermites* d'Ensival, parce qu'ils habitaient un petit ermitage dans la paroisse de ce

EFERUS - Recherches & Classification numériques

nom, située près de Verviers. Lambermont savait à peine lire, mais Dawans, chantre de l'église paroissiale, était assez instruit pour ce temps-là; il avait même composé un livre de théologie ascétique qu'il lisait tous les jours en commun et qui leur tenait lieu de *directoire de conscience.* Beaudouin Spirlet, doyen du concile de St.-Remacle et curé d'Ensival, vit ce livre et le dénonça au grand-vicaire, comme renfermant des propositions hérétiques; en conséquence, les deux ermites, ayant fait défaut aux trois citations à eux faites, pour comparaître devant le consistoire de Liége afin d'y rendre compte de leur conduite et d'y être interrogés sur le contenu dudit livre, Hinnisdael, alors vicaire-général du diocèse, par ordonnance du 12 novembre 1707, les condamna par contumace à être chassés de leur ermitage, dégradés et livrés au bras séculier.

On ne sait ce que devint Dawans depuis cette condamnation; et nous ignorons le sort de son manuscrit; quant à Lambermont, il termina sa carrière à Ensival, où il mourut le 10 janvier 1726, dans un âge très-avancé.

Ces cénobites étaient très-bien vus des habitans auxquels ils rendaient d'importans services, soignant avec zèle les malades, ensevelissant et veillant les morts; aussi, la conduite du curé Spirlet fut-elle grandement blâmée. Lambert Henrici, prêtre, pour la justifier, publia l'opuscule suivant : *Recueil de quelques propositions tirées hors d'un livre manuscrit appartenant aux jadis hermites d'Ensival, avec des Réflexions qui font voir qu'elles contiennent la doctrine de l'hérétique Molinos, et plusieurs choses contraires à la pratique de l'église.* Mayence, 1708, in-12, de 40 pages.

1727. EVRARD (*Perpète*), peintre en miniature, né à Dinant, ville de l'ancien pays de Liége, vers le

EFERUS - Recherches & Classification numériques

milieu du 17e siècle. On ignore quels ont été ses maîtres; on sait seulement qu'il fut appelé en Espagne pour y peindre la famille royale, qu'il alla ensuite à Vienne où ses ouvrages furent accueillis, et qu'il se fixa enfin à La Haye où il épousa une Hollandaise. Il y mourut en 1727. Evrard excellait dans le portrait, et surtout dans la miniature. Cet artiste avait un dessin correct, une touche spirituelle et délicate; on découvre dans ses productions, plus de travail et d'art que de génie. Quelques-uns de ses portraits ont été gravés. On conservait à Bruxelles, dans le cabinet de peinture de S. A. le prince Charles de Lorraine, gouverneur-général des Pays-Bas, plusieurs de ses miniatures.

1728. LIBOY (*Louis-François-Rossius de*), reçut une éducation soignée dans le monastère du Val-des-Ecoliers à Liége, sa patrie, lequel, après que les chanoines réguliers de la congrégation de France y eurent établi la réforme en 1667, devint comme un séminaire et donna d'excellens sujets à l'église et à l'état. Le père de Louis-François, était *Louis-Rossius de Liboy*, ancien bourgmestre de la cité de Liége, mort le 11 janvier 1702, lequel ayant embrassé l'état ecclésiastique, se vit dès 1691, chanoine de la cathédrale avec quatre de ses enfans, pendant plusieurs années; chose très-rare et même sans exemple, de voir un père qui, seul avec ses enfans, aurait pu faire l'office entier tant à l'autel qu'au chœur.

Le suffragant Blavier étant souvent, à cause de son grand âge, empêché d'exercer les fonctions épiscopales, Joseph Clément de Bavière, prince-évêque de Liége, lui donna, en 1696, pour coadjuteur, Louis-François-Rossius, alors chanoine de la cathédrale, prévôt de la collégiale de St.-Jean-Evangéliste, et qui fut depuis sacré sous le titre d'évêque de Thermopole, sous la métropole de Césarée en Cappadoce. Après la mort du

EFERUS - Recherches & Classification numériques

prince-évêque Joseph Clément, le siége étant vacant, Rossius de Liboy fut confirmé le 14 novembre 1723, comme suffragant par le chapitre, ainsi que par le successeur du défunt Georges-Louis de Bergh, qu'il ordonna diacre le 27 juillet 1724, prêtre le 17 décembre suivant, et évêque le 31 du même mois. Rossius de Liboy mourut le 25 novembre 1728, après avoir rempli dignement les fonctions de l'épiscopat pendant le long espace de 32 ans.

1728. RUTH D'ANS (*Ernest*), naquit à Verviers, ville du pays de Liége, le 23 février 1653, d'une famille noble, ancienne et patricienne. Il fut tonsuré à l'âge de dix ans, fit ses humanités au collége de Verviers; ensuite il alla faire sa philosophie et sa théologie à Louvain. Ses études théologiques furent interrompues par un voyage qu'il fit à Rome avec deux docteurs, dont l'un était le célèbre Huyghens, députés de l'Université pour défendre ses droits en cette cour. Ses talens et ses vertus le faisaient déjà distinguer; et quoiqu'il n'eut alors que 17 ans, ces deux envoyés lui donnèrent la préférence, pour cette honorable association, sur plusieurs autres gens riches qui offraient de se défrayer.

De retour à Louvain, Ruth d'Ans y continua ses études, et y prit le degré de bachelier. A l'âge de vingt-deux ans, on lui conseilla d'aller passer quelques années à Paris. La grande réputation du docteur Arnauld lui fit naître l'envie de le connaître. Ce savant lui fit beaucoup d'accueil, et lui donna de bons avis pour sa conduite et pour ses études. Le premier de ces avis, fut d'aller faire une retraite à Port-Royal des Champs, et de se mettre quelque temps sous la direction de M. de Sacy. Il y alla et y passa quelques années, uniquement occupé de la lecture des Saintes Ecritures et des monumens de l'antiquité ecclésiastique.

En 1677, les pieux et savans solitaires de Port-Royal

EFERUS - Recherches & Classification numériques

lui conseillèrent de prendre les ordres mineurs; il les reçut à Beauvais, de la main de M. de Buzenval qui en était évêque, sur un dimissoire du grand-vicaire de Liége. A la fin de cette année, il fit un second voyage à Rome, pour accompagner M. de Pontchâteau, qui y allait pour l'affaire de la *Régale*, et encore plus pour celle des *Casuistes relâchés*, pour laquelle deux députés de l'Université de Louvain y étaient allés de leur côté. Pendant que ceux-ci paraissaient officiellement, de Pontchâteau et Ruth d'Ans y étaient sous des noms empruntés. Le résultat de leurs négociations secrètes pour appuyer les courageux députés de Louvain, fut la condamnation de 65 propositions de ces Casuistes, par le pape Innocent XI. Cette censure déplut fort à la cour de France, ou plutôt aux aveugles partisans des Jésuites qui étaient tout-puissans dans cette cour, et elle ne servit pas peu à rallumer le feu de cette cruelle persécution que les Molinistes ont exercée avec tant d'acharnement contre la maison de Port-Royal et contre les prétendus Jansénistes, qu'on accusait d'avoir été les mobiles secrets de toute cette affaire, sous le manteau des deux députés de Louvain.

Ruth d'Ans revint en France, et retourna dans sa chère solitude de Port-Royal des Champs jusqu'à la dispersion des solitaires qui arriva en 1679, par les ordres de Louis XIV. Il suivit alors M. de Tillemont à son château, étudiant sous ses yeux l'histoire ecclésiastique. Ce fut là, qu'après la mort de Le Tourneux, arrivée en 1686, il continua l'*Année Chrétienne* de ce dernier, et en publia les 10e et 11e volumes. Durant son séjour à Tillemont, il fit quelques voyages aux Pays-Bas. Il alla à Louvain pour y prendre le degré de licencié; mais il trouva quelqu'opposition de la part du docteur Steyaert et de ses partisans, à cause de sa liaison avec les célèbres écrivains de Port-Royal; ce qui l'engagea à quitter Louvain. Il passa en Hollande, où

EFERUS - Recherches & Classification numériques

il reçut le sous-diaconat de l'évêque de Castorie, qui lui donna, en 1684, le diaconat. Enfin, en 1689, l'archevêque de Sébaste l'ordonna prêtre, ayant obtenu à cet effet, les dimissoires des grands-vicaires de Liége.

La vénération de Ruth d'Ans par Arnauld d'Andilly, le détermina, en 1690, à se fixer à Bruxelles, pour tenir fidèle compagnie à cet illustre docteur qui y était caché. Il ne le quitta pas jusqu'à sa mort, qui arriva le 8 août 1694, à l'âge de 82 ans. Ce fut lui qui, accompagné de Des Essarts et de Guelphe, apporta secrètement à Port-Royal, dans un cœur d'argent, le cœur du respectable Arnauld, qu'il présenta, avec les solennités requises, à la mère Racine, abbesse, qui le reçut à la tête de toute sa communauté. Il fit à ce sujet un fort beau discours français que l'on trouve dans l'*Abrégé de la Vie d'Arnauld* par le P. Quesnel.

En 1695, peu de temps après être revenu de porter le cœur d'Arnauld à Port-Royal, il fut choisi pour aller avec l'évêque de Plocsko recevoir la princesse royale de Pologne, au nom de l'électeur de Bavière, son futur époux. Il fut fait à cette occasion chapelain d'honneur de cette princesse, ou plutôt son aumônier.

Ruth d'Ans n'avait encore aucun bénéfice, et n'avait jamais pensé à en rechercher. Deux mois après cette commission, un canonicat de Ste.-Gudule à Bruxelles, étant venu à vaquer, l'électeur de Bavière, alors gouverneur-général des Pays-Bas, pour le roi d'Espagne, le lui conféra; mais à peine était-il en possession de ce bénéfice, que ses ennemis cherchèrent *saintement* à noircir sa réputation par des bruits calomnieux. Ils allèrent jusqu'à faire présenter au roi d'Espagne un *Mémoire* contre lui. M. de Précipiano, archevêque de Malines, l'accusant d'hérésie, obtint de la cour, un ordre au gouverneur, pour l'exiler.

Ruth d'Ans, pour échapper au coup qui le menaçait, publia une apologie de sa conduite et de ses sentimens.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

L'électeur de Bavière, qui le protégeait hautement, malgré les intrigues du parti jésuitique sous l'influence duquel se trouvait l'archevêque de Malines, tint ferme contre des ordres visiblement surpris au conseil d'Espagne. Malheureusement pour Ruth d'Ans, ayant fait présent d'un exemplaire de l'*Année Chrétienne* à l'électrice dont il était aumônier; on lui en fit un crime, et de nouveaux ordres vinrent au gouverneur-général, qu'il fallut exécuter. Tout ce que ce prince put faire en faveur de Ruth d'Ans qu'il aimait, ce fut de lui donner une permission par écrit de voyager en Italie, de lui en faire donner une pareille par le chapitre de Ste.-Gudule, et d'y joindre une commission de son frère, Joseph Clément de Bavière, électeur de Cologne et prince-évêque de Liége, vers la grande Duchesse, sa sœur. Il le fit aussi porteur d'une lettre au pape Innocent XII, dans laquelle il le justifiait pleinement.

Ce prince ne pouvant sauver l'exil à Ruth d'Ans, sut au moins la lui rendre honorable. Il partit vers la fin de 1695. Il parut à Florence sur le pied d'envoyé de l'électeur de Cologne, en reçut à la cour et les honneurs et les présens. Passant par Naples, il fut traité de même par le duc Médina-Cœli, qui en était vice-roi. A Rome, il fut admis à l'audience du pape Innocent XII, qui l'accueillit très-favorablement, et ajouta une foi entière au bon témoignage de l'électeur de Cologne sur la catholicité de son envoyé. Ruth d'Ans eut l'adresse de déguiser ses sentimens et sut si bien gagner les bonnes graces du Souverain Pontife, qu'à sa recommandation il eut le bonnet de docteur au collége de Sapience. Son exil finit par la mort du Jésuite, confesseur du roi d'Espagne, qui était son plus grand ennemi. L'électeur, voyant cet obstacle levé, sollicita auprès de S. M. C. le rappel de son ami et l'obtint. A son départ de Rome, Ruth d'Ans reçut du pape, un chapelet de pierres précieuses, orné d'une médaille d'or. Il revint triom-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

phant à Bruxelles; mais ce triomphe fut de courte durée. Tous ses ennemis n'étant pas morts, il fut exilé de nouveau, en 1698, et s'en alla à Rome pour la quatrième fois. Le pape eut la bonté d'écrire au roi en sa faveur, et d'attester son innocence. Il fut bientôt rappelé chez lui; et revint à Bruxelles.

Philippe V étant monté sur le trône d'Espagne, les ennemis de Ruth d'Ans, qui l'étaient de tous les gens de bien, et qui avaient un grand crédit dans le conseil de ce prince, renouvelèrent leurs anciennes calomnies. N'ayant plus de protecteur à Bruxelles, depuis la mort de l'électeur de Bavière, en 1704, il lui fut signifié par une lettre de cachet, d'avoir à se retirer, dans la huitaine, des terres de la domination d'Espagne. Il choisit la ville de Liége pour son séjour, espérant être tranquille dans sa patrie. A peine y était-il arrivé, que le grand-vicaire du diocèse, à l'instigation du jésuite Glatté, confesseur du prince-évêque, Joseph Clément de Bavière, fit publier un mandement qui le déclarait hérétique. Ruth d'Ans en porta ses plaintes au prince lui-même, qui fut fort surpris de l'abus que l'on faisait de son autorité, et répara la faute de son grand-vicaire par un mandement contraire, dans lequel Ruth d'Ans est reconnu pour un homme parfaitement catholique. Néanmoins, comprenant bien, malgré cet acte de bienveillance, qu'il ne lui serait pas possible de vivre en paix dans son pays, après cet éclat scandaleux, il délibéra sur le parti qu'il devait prendre. Il était déjà âgé, et n'était pas trop en état d'entreprendre de nouveaux voyages. D'ailleurs, Rome ne lui offrait pas un asyle aussi favorable sous Clément XI que sous Innocent XII; ce pape l'ayant déclaré inhabile à posséder des bénéfices et des dignités ecclésiastiques. Ainsi il pensa à revenir à Bruxelles. Ses amis en obtinrent la permission, sous la condition qu'il se tiendrait renfermé dans une chambre. Il eut seulement un ordre

EFERUS - Recherches & Classification numériques

du gouverneur, qui l'estimait beaucoup, pour toucher les revenus de sa prébende, comme s'il assistait au chœur. Enfin, en 1706, les Pays-Bas étant passés de la domination espagnole sous celle de la maison d'Autriche, il fut rétabli en honneur par son chapitre même.

En 1711, son mérite connu de toute la France, lui procura, sans qu'il y pensât, la nomination au doyenné de Tournai, dont cependant il n'a jamais pris possession, à cause des obstacles qu'y mirent les mêmes hommes qui l'avaient sans cesse traversé. Au reste, ils le laissèrent tranquille à Bruxelles, pendant les dix-sept dernières années de sa vie. Mais leur haine se renouvella dans le temps de sa dernière maladie. Leurs turbulens émissaires allèrent le fatiguer dans son lit pour lui faire accepter la bulle *Unigenitus*, qui a causé tant de scènes scandaleuses dans l'église. Le refus persévérant qu'il fit de recevoir cette bulle lui attira le refus absolu des derniers sacremens, et même de la sépulture ecclésiastique. Un prêtre charitable et inconnu l'administra. Il mourut le 24 février 1728. Lorsqu'il eut rendu le dernier soupir, son corps fut enlevé clandestinement et mis en lieu sûr. Ce qui en favorisa l'enlèvement, fut le transport qu'on faisait alors des livres de sa bibliothèque, qui était très-considérable; et qu'il avait heureusement vendue lui-même avant sa mort. Parmi les caisses qu'on déménagea, le cercueil passa sans qu'on s'en aperçût. Il eut, en tout, le même sort que son intime ami, le docteur Arnauld, persécuté comme lui pendant sa vie, et enterré comme lui dans un lieu inconnu. La persécution alla même plus loin à son égard, car ses ennemis poussèrent la barbarie jusqu'à solliciter la permission de faire la perquisition et l'exhumation de son corps, mais elle leur fut refusée.

Ruth d'Ans était véritablement un homme distingué par ses qualités naturelles et acquises. Il était bon théologien, savant canoniste, homme de lettres, écrivain

EFERUS - Recherches & Classification numériques

habile; il avait l'esprit élevé, fin et délié; né pour les grandes affaires, il leur préféra la religion et tout ce qui s'y rattache; il était d'une humeur douce, agréable, polie, en même temps courageux et d'une fermeté à toute épreuve; ami généreux et actif pour le service du prochain. Arnauld l'aimait et le considérait, et Ruth d'Ans avait tant de vénération pour ce docteur, qu'il voulut en être le compagnon dans ses disgraces, le support dans sa vieillesse, le dépositaire de ses derniers soupirs. Outre les *dixième* et *onzième* tomes de l'*Année Chrétienne* de Le Tourneux, on a de lui, entr'autres ouvrages, aujourd'hui oubliés :

1° *Z. B. Van Espen propriis scriptis jugulatus, sivè responsio ad quædam dubia concernentia hæresim Quesnellianam, denegationem Viatrici, etc. edit. sec. aucta et Synopsi actorum et scriptorum Car. Molinæi et Ernesti Ruth d'Ans locupletata.* Malines, 1728, in-4°. Catalogue de Van de Velde, n° 5320.

2° *Lettre au P. Cyprien, capucin, où pour le détourner du dessein d'apostasier, on lui représente ce qui s'est passé en sa présence dans une dispute entre un prêtre catholique et plusieurs ministres de la R. P. R.* Liége, in-12, 1697, peu connu. Catalogue de Van de Velde, n° 5320

3° *Réponse à l'examen d'une lettre écrite à un capucin qui a quitté la religion catholique, par l'auteur de cette lettre.* Bruxelles, 1697, in-12. Ces deux ouvrages sont anonymes.

4° *La Vie de Ste. Gudule, Vierge, patrone de l'église collégiale et de la ville de Bruxelles, par Ruth d'Ans.* Bruxelles, 1703, in-8°.

1729. JUPPIN (*Jean-Baptiste*), habile paysagiste, né à Namur en 1678. Son père, commerçant de cette ville, apercevant dans son fils, un goût naturel pour la peinture, ne voulut point contrarier son inclination;

EFERUS - Recherches & Classification numériques

il le plaça chez un peintre de Namur qui lui apprit le dessin ; delà, il l'envoya à Bruxelles, où il resta quelques années : Juppin avait un désir violent de se perfectionner : il crut, non sans raison, que quelque séjour en Italie, où il étudierait l'antique et contemplerait les chefs-d'œuvre de ce beau pays, pourrait y contribuer. Il en entreprit le voyage, demeura quelque temps à Rome, où il travailla un an et demi à l'Académie, et alla ensuite visiter les principales villes de cette contrée, entr'autres, Modène, Bologne, et Naples, dans laquelle il peignit plusieurs tableaux considérables pour les premiers seigneurs de la cour : il profita de son séjour dans cette ville, pour examiner le Mont-Vésuve dans toutes ses singularités.

De retour de ses voyages, Juppin resta quelque temps à Namur et vint enfin se fixer à Liége en 1717. Il s'y fit connaître par des paysages qui furent recherchés avec empressement. On regrettera toujours ceux qui étaient destinés pour les Etats de Liége et qui furent la proie des flammes, lors de l'incendie du Palais ; ces tableaux, parmi lesquels il en était un très-remarquable représentant une *Éruption du Vésuve*, passaient pour les chefs-d'œuvre de cet artiste. Il mourut à Namur en 1729, où il était allé rejoindre un frère qu'il aimait tendrement. Juppin fut généralement regretté de ses amis qui chérissaient son caractère, et des personnes qui savaient apprécier ses talens. Ce peintre était d'une conduite irréprochable ; toujours guidé par un génie éclairé, il composait avec beaucoup de facilité ; la belle nature le dirigeait toujours dans ses ouvrages ; il ne consultait qu'elle. Ses sites sont très-heureusement choisis ; ses points de vue à travers les forêts admirables ; ses coups de lumière, d'un grand effet ; son feuiller délicat ; ses eaux presqu'inimitables. Les figures qu'on rencontre quelquefois dans ses tableaux, sont de Plumier. Juppin a fait plusieurs paysages, en 1727, pour

EFERUS - Recherches & Classification numériques

lé chœur de la Chartreuse de Liége, qui faisaient l'admiration des étrangers; il en a fait pour la famille des comtes d'Oultremont, pour le chœur de l'église collégiale de St.-Denis à Liége, pour celui de la collégiale de St.-Martin de la même ville, pour Georges-Louis de Bergh, prince de Liége, pour le chœur de l'église des Croisiers de Huy : ceux-ci ont perdu de leur beauté, depuis que ces religieux les ont fait laver, et y ont fait mettre un fort mauvais vernis. Il fit aussi huit tableaux pour décorer la chambre de l'état-primaire, qui sont les derniers grands ouvrages sortis de sa main.

1729. SLAUGHTER (*Edouard*), Jésuite anglais, passa la plus grande partie de sa vie au collége de sa nation à Liége, où ses supérieurs le chargèrent d'enseigner la langue hébraïque vers 1677. Il y devint professeur en théologie en 1697. Il y professa aussi quelque temps les mathématiques, et y mourut dans un âge avancé en 1729. On a de lui :

1° *Grammatica hebraïca, brevi et novâ methodo; quâ, citò, facilè, solidè linguæ sanctæ rudimenta addisci possunt.* Amst., Allardus-Aaltsz, 1699, in-12, p. 139. Cette grammaire est assez commode pour les commençans.

2° *Arithmetica methodicè et succinctè tradita, adjunctâ ad praxim ratione. Editio secunda.* Leodii, Guill. Barnabé, 1725, in-12, p. 111.

1730. LOYENS (*Jean-Guillaume*), jurisconsulte, avocat et échevin de la haute cour et justice de Jupille, né à Liége. Il est l'auteur de l'ouvrage intéressant, intitulé : *Recueil héraldique des bourgmestres de la noble cité de Liége, où l'on voit la généalogie des évêques et princes, de la noblesse et des principales familles de ce pays, avec leurs inscriptions et épitaphes. Le tout enrichi de leurs armes et blasons. On y a joint quelques petits traits d'histoire, rapportéz selon le temps de leur*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

évènement, depuis l'an 1200 *jusques en* 1720. Liège, J. P. Gramme, 1720, un vol. in-f°. Cet ouvrage donne la généalogie de tous les bourgmestres de cette ville, depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1719, et comprend les principaux évènemens qui se sont passés de leur temps. M. J. Ch. Ophoven a continué cet ouvrage jusqu'en 1783. Même format. Liége, V^e^ Bourguignon, 1783.

1731. NESSEL (*Edmond*), né à Liége vers l'an 1658. Il étudia la médecine à Leyde, et voyagea ensuite en France pour y perfectionner ses connaissances. Ce ne fut qu'après s'être mis au fait de celles qui décident de la réputation d'un médecin, qui se livre à la pratique de son art, qu'il prit la résolution de retourner dans sa patrie. Il s'y fit aggréger au collége vers l'an 1690, et ne tarda pas à mériter l'estime de ses concitoyens, par les cures brillantes qui lui acquirent la considération qu'on ne peut refuser au vrai mérite et à la science. Georges-Louis de Bergh, alors évêque de Liége, le nomma son premier médecin. Comme l'estime, dont il jouissait à des titres aussi solides, n'est point sujette aux revers, ainsi que celle qui dépend du caprice de la multitude, elle l'accompagna pendant toute sa vie; elle lui survécut même par les regrets dont le public honora sa mort. On a de lui :

Traité analytique des eaux de Spa et de leurs vertus et usages. Liége, 1699, in-12. Il laissa encore deux manuscrits, dans l'un desquels il a recueilli ce que les meilleurs écrivains ont dit sur les propriétés des simples les plus en usage; il rapporte dans l'autre, la méthode qui lui a le mieux réussi dans les maladies rares qu'il a eu occasion de traiter. Ces deux manuscrits sont restés entre les mains de son fils, Mathieu Nessel, médecin et conseiller de la cour allodiale de Liége, auquel on doit :

Apologie des eaux de Spa. Liége, 1713, in-8°.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1733. HEYENDAL (*Nicolas*), né à Eupen, pays de Liége, selon les uns, ou à Walhorn, duché de Limbourg, selon d'autres, en 1658. Après avoir fait ses humanités à Aix-la-Chapelle, il alla en Italie pour y achever ses études; mais ayant été enlevé en route par des soldats vénitiens, il fut contraint de servir près de quatre ans, parmi eux, dans l'île de Corfou. Il revint ensuite dans sa patrie, le jour même où sa mère, sur un rapport fort circonstancié de sa mort, lui faisait faire ses obsèques, auxquelles il assista sans savoir que c'était pour lui qu'on les faisait. Il se fit chanoine régulier de St.-Augustin, dans l'abbaye de Rolduc, en 1684, dans laquelle la discipline venait d'être rétablie à peu près sur les constitutions de la Congrégation de Ste. Geneviève ; il s'y distingua par la régularité et la douceur de ses mœurs, y enseigna la théologie et l'Ecriture-Sainte, fut fait abbé en 1712, et mourut le 5 mai 1733. Il a laissé plusieurs ouvrages :

1° *Lettres ecclésiastiques sur la vie et les devoirs des ministres de l'église*, en latin. Liége, 1703, in-12.

2° *Orthodoxie de la foi et de la doctrine de l'abbé et des chanoines réguliers de St.-Augustin, de l'abbaye de Rolduc*, etc., en latin et en français.

3° *Le Jour évangélique, ou* 366 *vérités tirées de la morale du Nouveau Testament, pour servir de méditations chaque jour de l'année, par l'abbé de Rolduc* (N. Heyendal). Liége, 1700, in-12.

4° *Defensio scriptorum theologorum de Gratiâ Christi quæ D. N. Heyendal, abbas Rodia-ducensis dictavit; à Bern. Desirant actione epistolari et fraternâ denunciatione vindicta; cum præfat. historicâ.* Louvain, in-4°, 1712.

5° *Dispunctio censuræ Coloniensis, ejusque justificationis adversùs quasdam assertiones Nic. Heyendal, abbas-Rodia-ducensis, eodem abbate auctore. Acc. epistola ejusd. Super Appendice B. Desirant.* Bruxelles, 1714, in-4°.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

6° Quelques écrits latins et français sur les matières de la *grace*, suivant les principes de l'Université de Louvain, imprimés en 1710, 1712 et 1714.

7° Quelques *Mémoires* latins et français, imprimés en 1728, sur les *affaires politiques et de juridiction.*

1733. FISEN (*Englebert*), élève de Bertholet Flémalle, né à Liége en 1655. Sentant, comme la plupart de ses compatriotes, que l'Italie seule pouvait développer les talents que la nature lui avait donnés pour la peinture, il en fit le voyage, et ne fut point trompé dans son attente. Les tableaux qu'il peignit à son retour à Liége, furent admirés des connaisseurs. Le *Christ en croix avec la Vierge, St. Jean et la Magdelaine*, dans l'église paroissiale de ce nom à Liége, et la *Descente de Croix*, dans l'église collégiale d'Ama, entre Liége et Huy, paraissent être des premiers qui sortirent alors de ses mains, et font preuve de la grande manière qu'il avait empruntée des Italiens. Les derniers ouvrages de Fisen sont plus froids, et n'ont plus la même force. Cet artiste mourut à Liége en 1733.

* 1733. LILE (*de*), médecin à Liége, cultivait la littérature; il a laissé quelques ouvrages, entr'autres, une *Comédie*, et un petit livre sur le *Génie et le Caractère de la nation liégeoise*, que M. de Villenfagne avait promis de nous faire connaître, ainsi que beaucoup d'autres *livres singuliers*, composés par des Liégeois.

Le baron de Walef a publié une brochure contre ce médecin, sous le titre de : *Supplément aux Tableaux de Philostrate* prétendûment imprimé à Paris, chez Cramoisi, un vol. in-8° de 40 pages, 1733. A la fin, on lit : *Cette brochure se vend à Coron-Meuse, à la Barbe d'Or.* Dans cet opuscule divisé en huit tableaux, ou contes satyriques, le baron de Walef y retrace différentes aventures de De Lile; le dernier de ces tableaux

EFERUS - Recherches & Classification numériques

finit par cette plaisanterie; c'est De Lile lui-même qui parle :

L'autre jour, d'un auteur copiant l'ordonnance,
Si je suis tombé dans l'erreur,
On veut mal à-propos, m'en taxer d'ignorance,
C'est la faute de l'imprimeur.

Il y raconte aussi que, lorsque ses remèdes emportaient ses malades, ce médecin donnait pour excuse :

Ce n'est jamais..... la faute du remède,
Mais du malade qui le prend.

Voici le meilleur et le plus court de ces contes :

Ce matin, ne sachant que faire,
Et, par le beau jour attiré
Je fus me promener au pied du Mont-Sacré,
Où j'entendis un âne braire.
Quel bruit, me récriai-je, et quelle nouveauté?
Midas est-il ressuscité?
Serait-ce l'âne de Silène,
Que par respect pour Apollon,
Prêt à monter sur l'Hélicon,
Le bonhomme a laissé pâturer dans la plaine?
Plus j'approchais, plus le bruit augmentait,
Quand, au bord d'un noir marécage
Qu'ombrageait un épais nuage,
Je découvris De Lile qui chantait.

1734. LOUVREX (*Mathias-Guillaume de*), seigneur de Ramelot, naquit à Liége en 1665; il était fils du jurisconsulte Louis de Louvrex et d'Anne Corsélius : sa famille était patricienne. Elu bourgmestre de Liége en 1702, lorsque le pays, malgré sa neutralité, était le théâtre de la guerre entre la France et l'Empire, il se refusa, l'année suivante, aux sollicitations les plus pressantes du comte de Sinzendorff, alors gouverneur du pays au nom de l'empereur, qui voulait le continuer dans sa magistrature. Il fut membre du conseil privé tout le temps que dura la régence impériale. En 1709,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

le fils du bourgmestre La Ruelle, convaincu de l'innocence de Théodore de Fléron dans l'assassinat de son père, remit à Louvrex la survivance de sa place d'échevin, afin de réparer par là dans la personne de son arrière-neveu, les injustices dont Théod. de Fléron avait été victime.

A la paix d'Utrecht, il fut chargé d'y aller défendre les intérêts de sa patrie. Durant le cours de sa vie, il fut honoré de plusieurs légations, tant pour les intérêts du pays que de la cité; et il s'en acquitta à la satisfaction commune. Dans tous les emplois qu'il occupa, Louvrex rendit à sa patrie d'importans services, et mérita l'estime de ses concitoyens.

Louvrex était très-versé dans la jurisprudence civile, et passait pour l'un des plus grands canonistes de son temps : aussi était-il consulté, même des avocats étrangers, surtout dans les matières bénéficiales. Fénélon avait pour lui une estime particulière et le consultait. On raconte que ce grand homme, apprenant que dans un procès qu'il soutenait, Louvrex défendait la cause de son adversaire : il demanda communication de son mémoire, et qu'après l'avoir lu, non content de se désister de ses prétentions, il lui envoya la collection de ses ouvrages avec une lettre remplie des sentimens de la plus grande estime, et lui demanda son amitié. Si ce trait est exact, il fait honneur à l'un et à l'autre.

Doué de la mémoire la plus heureuse, il connaissait non-seulement tous les livres de sa bibliothèque qui était considérable, mais de plus il désignait souvent l'endroit du passage dont il avait besoin : par ce moyen, après avoir perdu entièrement la vue, il ne cessa de dicter avec la même présence d'esprit qu'auparavant. Il mourut à Liége le 13 septembre 1734, estimé autant par la simplicité de ses mœurs, sa modestie, son désintéressement, et sa charité envers les pauvres que par ses connaissances. DD. Martène et Durand en ont fait

EFERUS - Recherches & Classification numériques

un très-bel éloge dans leur *Voyage littéraire de deux Bénédictins*, etc., tome 2e, p. 175. On a de lui :

1° *Dissertations canoniques sur l'origine, l'élection, les devoirs et les droits des prévôts et des doyens des églises cathédrales et collégiales.* Liége, 1729, in-f°, en latin.

2° *Recueil contenant les édits et paix du pays de Liége et comté de Looz, les priviléges accordés par les empereurs, les concordats et traités faits avec les puissances voisines.* Liége, 3 vol. in-f°, 1714-1735. Louvrex mourut avant d'avoir achevé la troisième et dernière partie de son travail. Ce recueil est incomplet et sans ordre ; on y trouve une exposition du principe cognostique de l'allure des roches et du gissement des mines de houille, ainsi que la législation du charbonnage. L'avocat B. Hodin, qui a donné une nouvelle édition de ce *Recueil;* Liége, 1751, 4 vol. in-f°, plus considérable que la première, l'a défiguré en y introduisant dans les sommaires et dans un index général de sa façon, plusieurs choses contraires à la manière de penser de Louvrex, mais très-favorables à l'official de Liége.

3° D'excellentes *notes* sur l'ouvrage de Charles de Méan, intitulé : *Observationes et res judicatæ,* etc.

4° *Rerum Leodiensium sub Joanne Ludovico, Josepho Clemente, Georgio Ludovicò gestarum Annales, in tres libros distincti, quos exiis quæ vidit, quibus interfuit, aut quæ testimoniis fide dignis didicit, summâ curâ congessit M. G. de Louvrex, toparcha in Ramelot, SS. principum Josephi Clementi et Georgii Ludovici in concilio privato consiliarius, scabinus et ex consul Leodiensis.* MS. in-f°. Cet ouvrage est resté inédit; c'est aux recherches de M. Polain que nous en devons la connaissance.

5° On lui attribue aussi en grande partie, conjointement avec le baron de Crassier, le 3e volume de

EFERUS - Recherches & Classification numériques

l'*Historia Leodiensis* du Jésuite Foullon; mais nous ignorons jusqu'à quel point cette assertion est vraie.

Louvrex avait une très-belle bibliothèque que l'on a vendue après sa mort; on en a publié à Liége le catalogue. On y remarquait la collection des *manuscrits* de Henri Vandemberg.

1734. VALEF (*Blaise-Henri de Corte, baron de*), né à Liége en 1652, descendait des *Curtius*, famille liégeoise renommée pour ses richesses. Doué des plus heureuses dispositions, il quitta, encore très-jeune, le collége, après y avoir fait son cours d'humanités avec plus de succès que d'application. Plus laborieux par choix, raconte-t-il lui-même, qu'asservi à l'usage des écoles, qui fait consumer sans fruit la plus grande partie de la jeunesse, il s'était fait une étude particulière; et toujours peu occupé des sciences qui lui étaient prescrites par ses maîtres, il avait lu les historiens, et surtout les poètes avec avidité. Telle est assez ordinairement l'origine de l'inclination des jeunes gens pour la poésie : ils s'y laissent entraîner par la cadence et l'harmonie des beaux vers.

Il s'adonna avec passion au jeu et aux femmes. Si l'on en juge par les vers suivans, cette fureur du jeu était alors plus répandue à Liége qu'à présent, et les dames de ce temps étaient plus coquettes et aimaient pour le moins autant les modes que celles d'aujourd'hui :

> Chaque demeure ici cache un piége homicide,
> Où plus d'une Angélique, où toujours quelqu'Armide,
> Par des charmes puissans, plus souvent empruntés,
> Arrêtent les Médors, les Renauds enchantés :
> Dans quelque lieu qu'on aille, ou l'on aime, ou l'on joue.

Son imagination plutôt exaltée que féconde lui suggéra de marcher sur les traces de Boileau qu'il prit

EFERUS - Recherches & Classification numériques

pour maître, ainsi qu'il l'explique dans une épître, adressée à ce célèbre satyrique :

Oui, ce sont tes écrits, dont les charmes divers
M'ont porté, jeune encore, au doux métier des vers :
Né sous un ciel ingrat, où cette noble envie
Vint troubler, à quinze ans, le repos de ma vie.

Il l'avait pris pour modèle, dans l'espoir que ses vers auraient un jour la même célébrité :

Je veux que, sur tes vers, mes tendres vers formés,
Soient, dans plus d'un climat, quelque jour, estimés.

Le baron de Walef s'est malheureusement trompé. Cependant on trouve quelquefois, dans ses productions, cette cadence pittoresque, cette coupe heureuse de vers, ces hémistiches bien marqués qui caractérisent principalement le *Chantre du Lutrin*. Cette épître de Walef en offre quelques exemples; Boileau y répondit par la lettre suivante que l'on ne trouve ni dans la *Collection* de ses *OEuvres*, ni dans le *Recueil* de ses lettres publié après sa mort :

« Monsieur,

» Si l'histoire ne m'avait point tiré du métier de la » poésie, je ne me sens point si épuisé, que je ne trou- » vasse des rimes pour répondre à une si obligeante » épître, que celle que vous m'avez adressée; ce seroit » par des vers que j'aurois répondu à d'aussi excellens » vers que les vôtres. Je vous aurois rendu figure pour » figure, exagération pour exagération, et, en vous met- » tant peut-être au-dessus d'Apollon et des Muses, je » vous aurois fait voir que l'on ne me met pas impuné- » ment au-dessus des Orphées et des Amphions. Mais, » puisque la poésie m'est en quelque sorte interdite, » trouvez bon, monsieur, que je vous assure, en prose » très-simple, mais très-sincère, que vos vers m'ont » paru merveilleux, que j'y trouve de la force et de

EFERUS - Recherches & Classification numériques

» l'élégance, et que je ne conçois pas comment un » homme nourri dans le..... ait pu deviner tous les » mystères de notre langue.

» Vous me faites entendre, monsieur, que c'est moi » qui vous ait inspiré : si cela est, je suis dans mes ins- » pirations plus heureux pour vous que pour moi-même, » puisque je vous ai donné ce que je n'ai jamais eu ; je ne » sais si Horace et Juvenal ont eu des disciples pareils à » vous ; mais, quelque mérite qu'ils ayent d'ailleurs, » voilà un endroit par où je les surpasse.

» J'aurai toute ma vie une obligation très-sensible à » M. le marquis de Dangeau de m'avoir procuré l'hon- » neur de votre connaissance ; il ne tiendra qu'à vous » que cette connaissance se convertisse en une étroite » amitié, puisque personne n'est plus parfaitement que » moi, etc., etc. »

A l'époque où Walef commença à écrire, la langue française avait fait peu de progrès dans le pays. Un jargon ridicule était encore à Liége, la langue dominante ; on le parlait dans les meilleures maisons de cette ville ; et les écrits de ce temps, de la plus grande partie des auteurs liégeois, étaient du mauvais français traduit en phrases liégeoises. Il n'est donc pas surprenant que Despréaux s'étonne de voir un Liégeois s'exprimer quelquefois noblement en vers français.

De Walef lié d'amitié avec le marquis de Dangeau, courtisan aimable et spirituel qui s'était enrichi à la cour de Louis XIV, avait fait connaissance avec Boileau par ce dernier.

Depuis 1689 jusqu'en 1713, on rencontre des poèmes de Walef adressés à Louis XIV, au maréchal de Noailles, au marquis de Dangeau et à son épouse, à d'autres dames et seigneurs, au prince Eugène, à la reine Anne. Il était, en 1714, au service de l'Angleterre en qualité de lieutenant-général ; et peu de temps après colonel de dragons en Hollande.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Madame Du Noyer, qui avait sans doute connu le baron de Walef en Hollande, nous apprend, dans ses *Lettres Historiques* (tome 3, p. 104, tome 4, p. 130), qu'il y commandait un régiment au service des Alliés; et ajoute à cela, qu'il était aussi distingué par son bel esprit que par son rang et son mérite personnel.

Il figure dans les *Mémoires* de madame de Staal (tome 1, p. 147 et 151), comme un des agens de la conspiration des princes légitimés et des Espagnols contre le régent, en 1718. Nous laisserons parler cette dame :

« Quelle douleur, dit-elle, pour la duchesse du »Maine, de voir l'abaissement de sa famille, la chûte »de l'édifice qu'elle avoit travaillé toute sa vie à élever, »et le triomphe de ceux par qui il était renversé ! Dans »un état si violent, il est comme impossible de se ré»duire à l'inaction. Madame la duchesse du Maine, »maltraitée en France, songea à se procurer de l'appui »auprès du roi d'Espagne. La dévotion du prince, di»rigée par un Jésuite, lui fit naître la pensée de former »quelque relation avec ce directeur. Elle me proposa »de sonder sur cette vue le P. Tournemine, que j'avois »vu autrefois en province, et qui lui faisoit de temps »en temps sa cour.

» Je n'avois nul droit de représentation auprès de »son altesse. J'obéis donc, et je fus trouver le P. Tour»nemine. Je lui présentai les idées dont il s'agissait, »avec autant de dextérité qu'il me fut possible. Il le »saisit vivement, et me dit qu'il avoit un ami, homme »de condition, étranger, qui, pour des affaires person»nelles, étoit obligé d'aller en Espagne; qu'on pouvoit »prendre toute confiance en lui, et le charger des né»gociations les plus délicates; qu'il étoit capable de s'en »bien acquitter; que, si cette voie agréoit à M^de^ la du»chesse du Maine, il me l'enverrait, et que je lui pré»senterois; qu'il lui donneroit des lettres pour l'Espagne,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

»et que son Altesse Sérénissime pouvoit le charger de »tout ce qu'elle jugeroit à propos de faire tenir dans ce »pays-là.

» Je rendis cette conversation à madame la duchesse »du Maine. La proposition du père lui plut, et je re»tournai l'en avertir. Il m'envoya son homme. C'étoit »le baron de Walef. Il fut présenté à la princesse sur »le pied d'un bel esprit qui souhaitoit de lui faire voir »des ouvrages de poésie de sa façon. En effet, il se mê»loit de faire des vers. Elle eut quelques entretiens »particuliers avec lui; le chargea de ses instructions et »lui commanda expressément de ne pas aller au-delà. »Elle ne vouloit alors qu'engager le roi d'Espagne à »soutenir monsieur le duc du Maine, et sa famille op»primée. Le baron devoit voir le cardinal Albéroni, »premier ministre, et pressentir jusqu'à quel point il »vouloit prendre les intérêts dont il s'agissoit, et y af»fectionner le roi son maître par le motif de la proxi»mité du sang, et du respect pour les volontés du roi »son aïeul, enfreintes sans aucun ménagement.

» On convient de la manière dont le baron rendroit »compte de sa négociation. Je proposai que les lettres »qu'il écriroit me fussent adressées, afin que madame »la duchesse du Maine y fût moins compromise. Elles »ne devoient contenir que des nouvelles générales : »mais on lui donna une encre blanche, pour écrire »entre les lignes les matières secrettes. J'eus la pareille »pour les réponses que je fus chargée de lui faire. Il »dit que, pour plus de sûreté, il me feroit tenir les »lettres par une femme qui demeuroit à Paris, et qui »lui étoit entièrement dévouée.

» Toutes les mesures prises, lorsqu'on le croyoit »déjà parti, il vint me retrouver, et me dit qu'il avoit »compté sur une somme qui lui manquoit pour faire »son voyage, et me proposa de lui faire vendre quel»ques bijoux qu'il avoit. Je le dis à madame la duchesse

EFERUS - Recherches & Classification numériques

» du Maine. Elle comprit qu'il vouloit de l'argent, et » lui donna cent louis. Il partit et prit la route d'Italie, » où il prétendoit avoir quelques préliminaires, et où » il devoit s'embarquer pour l'Espagne. Ce qui arriva » de cette belle ambassade se trouve à peu près dans la » déclaration que je fis sur ce sujet. J'observai de n'y » rien mettre que du vrai. »

Par quelle bizarrerie de la fortune, s'écrie M. de Villenfagne, dans sa *Notice sur la vie et les ouvrages du baron de Walef*, dont celle-ci n'est qu'un extrait, le baron de Walef, qui était lieutenant-général au service d'Angleterre en 1714, n'avait-il, en 1718, ni argent, ni emploi? Un homme qui aurait eu quelque occupation, aurait-il voulu entreprendre une commission aussi périlleuse?

La duchesse du Maine, non contente de cette négociation, employa d'autres personnes encore; mais la vigilance du régent découvrit tout. Cette princesse fut renfermée dans la citadelle de Dijon, les *princes légitimés* exilés dans différentes places du royaume. Madame de Staal, la correspondante du baron de Walef qui était la comédienne Pruden, et tous ceux qui eurent part dans cette affaire furent mis à la Bastille.

Notre poète heureusement était resté en Espagne; car sans cette précaution, il eût éprouvé le même sort; et, par les difficultés qu'essuya madame de Staal, on peut conjecturer qu'il aurait eu beaucoup de peine à sortir de cette terrible prison. Madame de Staal n'en sortit que par une déclaration qu'elle fit.

On voit par cette déclaration, que le baron de Walef allait quelquefois chez la duchesse du Maine, et qu'il donnait à madame de Staal des vers pour les lire à sa maîtresse. C'est dans une de ces visites qu'il dit à la princesse qu'il songeait à partir pour l'Espagne, afin de faire revivre, s'il était possible, d'anciens droits sur une succession qui lui était échue dans ce pays; sans

EFERUS - Recherches & Classification numériques

doute celle de Jean de Curtius, fondateur des Capucins de Liége, mort à Lecanes en Espagne, en 1628. Cette princesse le chargea alors de sa négociation auprès d'Alberoni. Le baron de Walef, n'ayant point d'argent en ce moment, montra à la duchesse du Maine un cabinet de porcelaine très-rare, dont il voulait se défaire; mais elle lui fit présent de cent louis sans vouloir prendre le cabinet. Il partit, passa par l'Italie, et arriva enfin à Madrid, où il exécuta les ordres qu'on lui avait prescrits.

A son arrivée à Madrid, le baron de Walef rédigea un mémoire qu'il fit présenter au cardinal Alberoni. C'était, assure madame de Staal, *un tissu de choses bizarres, si confusément arrangé, qu'on n'y pouvait rien comprendre.* D'autres mémoires qu'il composa ne valaient pas mieux. La duchesse du Maine, en les lisant, se mit en colère : *il est tombé en démence*, s'écria-t-elle, *c'est un accident si ordinaire aux gens qui, comme lui, se mêlent de faire des vers, que j'aurais dû le prévoir...* Appréhendant qu'au lieu d'avancer cette affaire, il ne la fit échouer, elle lui écrivit qu'il pouvait revenir, et qu'elle tâcherait de lui procurer quelque emploi. Il répondit qu'il ne désirait pas mieux, mais que, manquant d'argent, et ne sachant même comment subsister, il ne pouvait revenir; il finissait par demander du service en Espagne. On ignore s'il en obtint, ou s'il l'accepta. Toutefois, il paraît plus certain, que ne pouvant faire valoir ses droits qu'il avait sur une succession, il ne fit pas grand séjour dans ce pays.

De tout ce qui précède, on peut conclure que le baron de Walef avait plus de talent pour la poésie que pour les négociations. Outre ses voyages en Italie, en Espagne et en France, il avait encore vu la Hollande, l'Angleterre et une partie de l'Allemagne; il demeura quelque temps à Vienne, où il fut dangereusement malade.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

C'est probablement avant le départ de notre auteur pour l'Espagne, qu'il faut placer ce que madame de Staal dit encore de lui dans ses *Mémoires*, au sujet de la Bretagne, qui avait paru se révolter pendant la Régence. « Il est vrai, avance cette dame, que le baron »de Walef se trouvant désœuvré et mal à l'aise, se mit »dans cette intrigue, dont il s'imagina tirer parti. Il »eut, ajoute-t-elle, des correspondances avec les Bre»tons révoltés. » Notre poète y employa cette femme nommée Pruden, dont il se servit dans l'affaire de la duchesse du Maine. M. de Villenfagne nous apprend qu'il n'a pas pu parvenir à mieux éclaircir cette particularité que celle qui lui enleva, en un seul jour, les dignités et les fruits de plusieurs années de service.

Le baron de Walef, continue-t-il, ne fut pas toujours le jouet de la fortune. Après quarante ans d'une vie ambulante et orageuse, il revint dans sa patrie, pour y jouir paisiblement d'un bien considérable. Il restait l'hiver à Liége, et l'été à Walef-St.-Pierre, superbe château dont les embellissemens, qu'on doit en partie à ses soins, sont encore admirés. « Il y a, dit »madame Du Noyer, dans ses *Lettres Historiques*, aux »environs de Liége, très-belles maisons de campagne, »dont une des plus magnifiques appartient au baron »de Walef. Son nom, continue-t-elle, est *Curcieux*, sa »maison est des meilleures du pays de Liége, et elle a »été si opulente, que, quand on vouloit, autrefois, »exagérer la richesse de quelqu'un, on disoit : *Riche »comme un Curcieux de Liége.* »

Le baron de Walef était lié avec plusieurs gens de lettres de son temps, tels que Boileau, Vergier, et quelques autres savans français qui s'étaient fixés en Hollande. L'auteur de la *Vie* de Bayle le range parmi les personnes distinguées qui étaient ou amies ou connues de cet illustre écrivain. On voit, en effet, dans la *Collection des Lettres* de Bayle, une lettre de notre poète

EFERUS - Recherches & Classification numériques

pour engager le philosophe, de la part de lord Albermarle, à venir rester à La Haye, où il trouverait toutes les commodités possibles; mais Bayle lui répondit que la bonne fortune se présentait, lorsqu'il ne pouvait plus en jouir, la faiblesse de sa santé, qui dépérissait tous les jours, ne lui permettant pas d'accepter une offre aussi avantageuse.

Walef était marié; on trouve dans ses *Œuvres choisies*, une satyre contre sa femme, où il règne une originalité piquante.

Une pasquinade liégeoise, qui parut sous le titre de: *Pasquée critique et calotène, sot les affaires de l'médicene*, nous fournit quelques anecdotes sur sa vie. Lorsque le Pasquin liégeois fit paraître son poème, le baron de Walef était parvenu à un âge avancé, et accablé des maux que donne la vieillesse, et qu'accélère une vie toujours agitée. Le portrait qu'il en fait, est très-plaisant. Mr. de Villenfagne le traduit ainsi :

« Ce Liégeois, aussi recommandable par son esprit que par ses connaissances; aussi intrépide et vaillant que César, ce Liégeois le favori de Vénus, le soutien d'Apollon et des Muses, l'amant de Bellone, le disciple de Mars; cet illustre Liégeois est affaissé sous le poids des fatigues d'une vie consacrée à ces dieux ? Hé ! qui peut longtemps, sans s'en ressentir, servir Vénus et Mars ? Le culte d'une seule de ces divinités pourrait terrasser l'homme le plus robuste. C'est ce qu'éprouve en ce moment ce mortel infortuné; une débilité dans tous ses membres, si j'en excepte la langue, et la main qui trace encore des vers, voilà la récompense de ses longs services. Des infirmités nombreuses l'environnent de tous côtés; en vain on consulte les médecins les plus fameux : rien n'apporte de soulagement à ses douleurs....

» Un charlatan d'une physionomie hideuse, errant pour des forfaits de pays en pays, était venu de Bruxelles

EFERUS - Recherches & Classification numériques

à Liége. On l'appelle ; le baron lui fait l'énumération de tous ses maux, le charlatan promet de le guérir, s'établit dans la maison et parvint à gagner sa confiance; mais ses remèdes ne produisant aucun effet salutaire, on le congédia au bout de quelques mois.»

L'auteur, en introduisant sur la scène une magicienne, fait tenir ce langage au baron de Walef :

«Médecins ignorans, je veux vous montrer combien vous excellez peu dans votre art. Une femme, très-savante en médecine, vient d'arriver ici. Je ressemble à Eson, mais c'est une seconde Médée, qui va me rajeunir. Venez, docteurs ignorans, venez disserter avec elle sur mes infirmités, et bientôt vous lui céderez les armes....

» Le baron se préparait déjà à monter sur l'Hélicon pour célébrer en vers pompeux cette nouvelle Médée; soins inutiles! En vain elle mit en usage tous les secrets de la magie; ils n'eurent pas plus de succès que les remèdes du charlatan ; on la chassa de même. Trompé par ces empiriques, le malade déchargea sa bile sur les enfans d'Esculape. La colère lui donna des forces, et bientôt ses satyres inondèrent le public. Le collége des médecins de Liége ne daigna pas y répondre : il crut qu'il était de l'honneur du corps, de ne voir dans cela, que l'effet des drogues de la trompeuse Médée, et de penser que, dans peu sans doute, le repentir succéderait à cette fureur poétique.

»L'auteur de ce *poème liégeois*, après s'être amusé à raconter quelques aventures assez risibles de nos médecins de ce temps, revient à notre poète : je crois, dit-il, que les remèdes de la nouvelle Médée lui ont tourné la tête : à peine le reconnaît-on, tant il est changé; il est d'une humeur si chagrine, que personne ne sait rester chez lui; il donne pour tout gage à ses domestiques des coups de pied aux uns, et des coups de bâton aux autres ; il intente six procès à un de ses parens, et paye d'ingratitude un avocat estimé qui l'avait servi fidèlement.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

» Un Janséniste essuya aussi son humeur volage ; il s'était introduit chez le baron de Walef sous le prétexte de lui montrer des livres défendus : vous y puiserez, lui disait-il, *des caractères bien tracés, de belles phrases et des termes choisis dont vous ornerez votre Catholicon.* Ce Janséniste fut, pendant quelque temps, très-bien reçu du vieillard moribon; enfin il éprouva le même sort que tous les autres ; il fut renvoyé.»

A sa dernière maladie, les médecins de Liége refusèrent de se rendre chez lui, parce qu'il avait fait une *satyre* contre l'un d'eux, qui attaquait le corps en général ; il y disait :

Que pour empêcher leur nombre de s'accroître,
Que sur chaque avenue, on dresse des gibets ;
Et, que, si quelqu'un d'eux osoit encore paroître,
Sans autre forme de procès,
Qu'on me le pende au premier hêtre.

Ce médecin, héros de la *satyre*, s'était arrogé

La liberté d'aller partout *traîteusement*,
Tuer le monde impunément.

Après avoir fait saigner deux fois abondamment le baron de Walef, cet Esculape lui annonça *qu'il devait partir de la vie.* On ne souscrit pas volontiers à un tel ordre.

Quoi, sitôt ? ne peut-on adoucir cet arrêt ?
Pour un tel voyage on a plus d'une affaire ;
Je ne veux que demain, pour le plus nécessaire ;
Un jour me suffira, demain je serai prêt;
Suspendez jusqu'alors la cruelle sentence !..,

Il luttait contre un homme impitoyable ; il ne put rien gagner.

C'en est fait, me dit-il, l'instant fatal s'avance...

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Il se confessa donc, en maudissant le médecin.

Qui ne craignant pour soi, ni juge, ni supplice,
Avoit formé, de sangfroid, par malice,
Le dessein de m'assassiner.

Soit que cette anecdocte soit réelle, soit que le baron de Walef l'ait inventée à plaisir, les médecins de Liége, piqués de ces sarcasmes, ne voulurent pas le secourir. On courut à Louvain; cette satyre, et quelques autres aussi mordantes, n'y avaient pas fait moins d'impression; cependant les médecins de cette ville, après plusieurs sollicitations se laissèrent enfin attendrir, et arrivèrent pour être spectateurs de sa mort. Walef mourut à Liége, le 22 juillet 1834.

Brusen de la Martinière, qui a eu quelque liaison avec notre poète, et qui a bien saisi le véritable caractère de ses ouvrages, explique ainsi la cause de l'oubli des productions du baron de Walef: « Lorsqu'il n'était » que colonel des dragons, il avait beaucoup de feu, » assez d'imagination et de verve pour faire des madrigaux et des chansonnettes où il y avait de l'esprit et » de l'enjouement; s'il se fût borné à donner un petit » recueil de ces bagatelles qu'il avait en assez grand » nombre, son volume aurait trouvé des lecteurs, mais » il donna dans la poésie grave ou dans la burlesque: » dans l'une, il est resté au-dessous de ses modèles. Il » n'est ni assez châtié dans ses vers, ni assez pur dans » son style, ni assez délicat dans le choix des pensées. » Hardi quelquefois jusqu'à l'excès, il ne se soutient » pas longtemps. Il savait par cœur l'*Art Poétique* de » Despréaux.... »

On trouve dans les *OEuvres* de Vergier, une lettre très-ingénieuse, adressée au baron de Walef, où ce jugement de la Martinière est confirmé. En le critiquant, Vergier sait rendre justice à notre auteur; il trouve que ses écrits ne sont pas sans beautés:

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Mais souvent ces beautés,
Souffrant à leurs côtés
D'expressions lâches et mal rendues
L'ennuyeuse froideur,
Sont, malgré leur splendeur,
Sous ce nuage, indignement perdues.

On a de lui :

1° *Collection des Œuvres du baron de Walef.* Liége, Ev. Kintz, 1731, 5 vol. in-8°. Le tome 1er contient des *Odes Héroïques et Galantes*, la *Description de la Hollande*, et d'autres poésies. Les tomes 2e et 3e ont pour titre : *Réflexions nouvelles.* Ce sont une critique d'Homère qui a eu peu de succès. On trouve à la fin une tragédie : *Electre.* Cette pièce, malgré quelques inégalités dans le style, n'est pas sans intérêt, et est, de tous les ouvrages de ce poète, celui où il se soutient le mieux. Le tome 4e renferme le siècle de Louis-le-Grand, poème en huit chants, et *Thémire, ou l'actrice nouvelle sur le théâtre d'Athènes*, en douze chants. Le tome 5e contient les *Rues de Madrid*, en six chants ; des *Dialogues*, *Satyres*, *Epîtres* et *Eglogues : l'Histoire de la porcelaine* et la *Métamorphose de Clitie en fleurs*, poèmes qui fourmillent de traits charmans, de détails agréables, et attestent une imagination riante; enfin, le *Combat des Echasses*, poème héroïque en quatre chants, par lequel l'auteur avait débuté en 1669, et ne peut intéresser que les Namurois, qui y distingueront leurs noms.

2° *Annibal*, tragédie inédite.

3° *Les Titans.* Liége, 1724, in-12. Paris, même année. Cette édition a pour titre : *Les Géans, poème épique.* Composé en grec par Musée, et traduit en latin par Ovide Nason. Walef, dans la préface de l'édition de Paris, le donne comme une traduction du poème de Musée. Il assure qu'il a eu longtemps ce manuscrit en sa possession, que des voleurs le lui ont

EFERUS - Recherches & Classification numériques

enlevé dans un camp, mais que par bonheur, il en avait fait, à l'aide du jésuite Plumet, une traduction en prose française. Il est superflu de dire que ce conte ne mérite aucune attention ; on en peut dire autant de l'ouvrage.

4° *Les Jumeaux*, en douze chants et en vers libres.

5° *Le Catholicon de la Basse Germanie.* Cologne, Pierre Marteau, 1731, in-8° ; dédié au comte de Sinzendorff, grand chancelier de la cour de l'empereur. C'est un recueil de pièces satyriques et morales dont les deux plus considérables, chacune en deux chants, ont pour titre : *les Nuées* et *Harpagon.*

6° *Supplément aux tableaux de Philostrate.* Liége (Paris), 1733, in-8°. Ce livre est divisé en huit tableaux, ou contes satyriques.

Mr. le baron de Villenfagne a publié : les *Œuvres choisies du baron de Walef.* Liége, Lemarié, 1779, in-12, de 213 pages; précédées d'une *Notice sur la vie et les ouvrages* de cet auteur.

On trouve dans le *Journal Littéraire*, une critique assez superficielle des poésies de Walef.

1736. LAFABRIQUE (*Nicolas*), peintre, né à Namur, se fixa à Liége au commencement du siècle, et y mourut en 1736. Le long séjour qu'il a fait à Liége, permet de le ranger au nombre des artistes du pays. Nicolas Lafabrique témoigna, dès sa plus tendre enfance, un goût décidé pour la peinture : à peine âgé de dix ans, que, fatigué des reprimandes qu'il recevait sur son peu d'application à l'étude, il sollicita son père de lui faire apprendre le dessin. On le mit chez un peintre de Namur, nommé Bouge, qui lui enseigna les premiers élémens de son art. Deux autres élèves de ce maître résolurent un jour d'aller en Italie, et demandèrent par dérision à Lafabrique, beaucoup plus jeune qu'eux, s'il voulait être de leur compagnie.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Celui-ci qui croyait que ce n'était qu'une promenade de deux ou trois semaines, vole chez son père, et le prie, en l'avertissant qu'il partait pour l'Italie, de lui donner quelques chemises avec des provisions. Il avait ouï dire que ce n'était que dans cette belle contrée qu'on pouvait se perfectionner. On regarda ce projet dans sa famille comme un badinage dont on voulut s'amuser un instant. On lui accorde donc ce qu'il demandait ; et ne possédant que 30 sous, il courut, très-joyeux, rejoindre ses compagnons, qui avaient promis au père de le lui renvoyer à une certaine distance de Namur ; mais le jeune Nicolas, par ses prières et ses instances, parvint à leur faire changer de sentiment. Au milieu de la route, ses deux compagnons l'abandonnèrent pour s'enrôler. Lafabrique ne perdit point courage : seul sans ressource, et dans l'âge le plus tendre, il poursuivit son voyage, et arriva enfin à Rome, où, en peu de temps, il fit, sous un bon maître, des progrès si étonnans, qu'il gagna assez d'argent pour y vivre honorablement, et refuser celui que ses parens, inquiets de son sort, et qui, après bien des recherches, ayant appris où il était, lui envoyaient.

Ce peintre réussissait dans les *oiseaux*, les *figures* et principalement les *têtes*. On remarque dans ses productions un si beau goût de pinceau, un précieux si fini, des traits si vraisemblables et si naturels, que les princes de l'Europe s'empressèrent de placer dans leurs cabinets ses tableaux. Florent Le Comte en cite deux : l'un représentait la *tête d'un philosophe rieur*, qu'un amateur de Paris acheta fort cher ; l'autre, que possédait le roi de France, offre une belle *figure qui tient une coupe*. (*Mél. de litt. et d'hist.* de Mr. de Villenfagne, page 135).

1736. HANLET (*Henri*), religieux convers de l'abbaye d'Orval, naquit à Maestricht. Il eut le bonheur de recevoir une éducation chrétienne à Malines sous la

EFERUS - Recherches & Classification numériques

direction de Mr. *Witte*, alors curé et doyen du chapitre de Notre-Dame. Il alla par son avis se consacrer à Dieu dans l'abbaye d'*Orval*, où sa sagesse et ses vertus lui procurèrent l'inspection sur tous les frères convers. M. Save, médecin et solitaire de *Port-Royal*, qui s'était retiré dans cette abbaye, lui donna des leçons de chirurgie et de médecine, dont il profita si bien, qu'il se rendit en peu de temps très-utile aux malades de la maison et aux pauvres du voisinage. Sa régularité et sa douceur le firent aimer et estimer de tous ses confrères. En 1725, il donna une preuve de son attachement à la vérité, à l'occasion d'une visite que l'abbé de *Grimbergue* fit à Orval pour y faire recevoir la *bulle;* il aima mieux s'exiler lui-même, que de trahir sa conscience, il se retira lui quinzième en Hollande. Il mena à *Rhinwyck* une vie très-régulière et très-pénitente, jusqu'à ce qu'enfin épuisé de forces et accablé d'infirmités, il y consomma sa course le 30 octobre 1736, âgé de 80 ans, après avoir reçu les derniers sacremens de la main de l'*évêque de Babylone*. (Nouv. Eccl. du 28 juin 1736).

Nécrologe des plus célèbres défenseurs et confesseurs de la vérité, 7 vol. in-12, 1760, tome 1^er^, page 285.

1737. HOFFREUMONT (*Jean-Jacques*), prêtre, religieux de l'abbaye d'Orval, naquit à Verviers, ville du pays de Liége, le 9 octobre 1660. Il était entré dans cette abbaye dans les premières années du célèbre abbé de *Bentzeradt*, sous la conduite duquel il puisa les plus pures maximes de la religion, et les principes les plus solides de la vie monastique, qu'il a pratiquées le reste de sa vie. Il fut fait sous-prieur et maître des novices dans l'abbaye de *Beaupré*. De retour à Orval, il fut successivement maître des convers, prieur et maître des novices. Comme il était instruit, et par conséquent opposé à la *bulle*, il crut devoir précautionner les novices

EFERUS - Recherches & Classification numériques

contre l'acceptation de ce décret ; ce qui le fit déposer par dom *Henrion* qui était alors abbé. La visite que fit dans cette abbaye l'abbé de *Grimbergue* en 1725, pour y faire signer le *formulaire* et accepter la *bulle*, lui fit prendre le parti, avec plusieurs de ses confrères, de se retirer en Hollande pour éviter la persécution. M. *Barchman*, archevêque d'Utrecht, les reçut avec cordialité, et ils se réunirent tous dans une même maison, et le respectable Dom Hoffreumont en fut élu trois fois supérieur. Il fut adhérent à la cause de l'église d'Utrecht, à l'appel de l'archevêque et du chapitre, et à la cause de Mr. de *Senez*. Il mourut à *Rhinwyk* d'un abcès au poumon, qui l'étouffa le 28 janvier 1737 : il avait communié la veille. Il fut enterré dans le cloître de l'église de Sainte-Marie. (Nouv. Eccl. du 28 juin 1737). Même *Nécrologe*, tome 1^er^, page 297.

1737. HOFFREUMONT (*Servais*), frère du précédent, né à Verviers, le 16 mars 1663, était curé à Grâce, près de Liége ; il fit ses études chez les Jésuites avec un tel succès, qu'ils tachèrent de l'attirer dans leur compagnie, mais échappé de leurs mains, il alla faire sa philosophie et sa théologie à Louvain, où il eut pour directeur le célèbre M. *Huyghens*. En 1690, il fut fait curé de Saint-Hubert et y enseigna en même temps la théologie aux jeunes religieux de l'abbaye ; il s'acquittait dignement des fonctions pastorales, lorsqu'au bout de 15 ans on le fit passer à la cure de Grâce, où il fallait un homme habile et zélé. Comme il était fortement attaché au Jansénisme, il résolut de s'opposer de toutes ses forces à ce que la *bulle* fut introduite dans le diocèse. Pour cet effet, il eut le courage en 1720 de faire le voyage de Vienne, et il obtint de l'empereur un rescrit qui défendait à l'évêque de Liége d'inquiéter personne au sujet de la *bulle*. Le prélat piqué de cette démarche, fit tant que le rescrit fut révoqué. M. Hof-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

freumont prévoyant ce qui pourrait lui en arriver, prit le large, et se retira en Hollande, où M. de *Barchman*, archevêque d'Utrecht, le chargea de professer la théologie dans le séminaire d'*Amersfort*; ce qu'il fit pendant neuf ans. Enfin un épuisement réel et plusieurs attaques de paralysie l'obligèrent de se retirer dans la maison des orvalistes de *Rhinwyk*. Il renouvela son appel avant sa mort, qui arriva le 2 mai 1737, à l'âge de 75 ans. (Nouv. Eccl. du 5 juillet 1737). (*Nécrologe*, tome 1^er^, page 303).

Servais Hoffreumont a publié : *De la faillibilité des Papes*, 2 vol. in-12, 1720).

1738. PIERROT (*Antoine*), prêtre, religieux de l'abbaye d'*Orval*, ordre de saint Bernard dans le Luxembourg, naquit en seize cent cinquante-sept à *Margni* dans ce pays. Il entra dans cette célèbre abbaye à l'âge de vingt-un ans. On remarqua en lui une grande simplicité et beaucoup de candeur, une profonde humilité et une tendre charité. Il profita des premiers de la réforme qu'y introduisait en 1690 le célèbre abbé Charles-Henri de *Bentzeradt*, et fut très-lié avec M. de *Pontchâteau*, dont le séjour à *Orval* contribua beaucoup à son avancement dans la piété. Il rendit témoignage à la vérité dans la visite que fit dans l'abbaye en 1725 l'abbé de *Grimbergue*, prémontré en qualité de visiteur apostolique, en lui déclarant que sa conscience ne lui permettait pas de signer le *formulaire* ni d'accepter la *bulle*. Comme il craignait avec fondement les suites de sa déclaration, il prit le parti de la fuite et alla rejoindre ses confrères en Hollande. Il renouvela ses appels deux jours avant sa mort : il reçut les sacremens de la main de l'*évêque de Babylone* le jour de l'Epiphanie, et mourut à *Rhinwyk*, le 7 janvier 1738. (*Nécrologe*, p. 1-110).

1738. TOMBEUR (*Pierre*), prêtre du diocèse de

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Liége, s'est toujours distingué par son cœur droit, son esprit solide et son amour ardent et courageux de la vérité. Elevé dans le séminaire de Liége, sous de bons maîtres, il y puisa les meilleurs principes, il résidait depuis plusieurs années dans ce séminaire, lorsque les Jésuites s'en emparèrent en 1699, ce qui lui donna occasion de combattre avec force leur *morale relâchée*. Ces pères cherchèrent bientôt à s'en débarrasser; ils prirent occasion du refus que fit l'abbé Tombeur de distribuer une de leurs thèses, qui était affreuse, pour le chasser du séminaire. Devenu quelque temps après vicaire de *Saint-Adalbert* à Liége, il en remplit les fonctions avec beaucoup de zèle et un grand succès. Ses infirmités l'obligèrent de quitter cet emploi, et il se contenta de rendre quelques services à un hôpital et de vaquer à l'étude et à la prière. Comme il était appelant de la *bulle* et adhérent à M. de *Senez*, l'évêque de Liége le poursuivit, et le fit déclarer suspendu des fonctions de ses ordres. Pour éviter de plus grands maux dont il était menacé, il prit le parti de se réfugier à *Utrecht* en 1738. Attaqué d'apoplexie, il reçut ses sacremens des mains de monsieur l'*évêque de Babylone* en renouvelant ses *appels*, et mourut le 28 octobre 1738, à l'âge de 69 ans et inhumé dans l'église de Sainte-Marie. (*Nécrologe*, tome 1^er^, page 346).

1738. KERKHERDÈRE (*Jean-Gérard*), né vers 1678 à Fauquemont, près Maestricht, village de l'ancien duché de Limbourg. Il fit de bonnes études à Maestricht, étudia la philosophie et la théologie à Louvain, et se consacra ensuite à l'étude des langues savantes, de la critique sacrée et de l'antiquité; il enseigna les belles-lettres durant plusieurs années, donna ses leçons d'histoire au collége des Trois-Langues. L'empereur Joseph I^er^ le nomma en 1708 son historiographe. Il mourut le 16 mars 1738. On a de lui :

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1° *Systema Apocalypticum.* Louvain, 1708, in-12. C'est l'essai d'un ouvrage plus considérable qui porte le titre suivant :

2° *De monarchiâ Romæ paganæ secundùm concordiam inter SS. Prophetas Danielem et Joannem : consequens historia à monarchiæ conditoribus usquè ad urbis et imperii ruinam. Accessit series historiæ Apocalypticæ.* Louvain, 1727, in-12.

3° *Podromus Danelicus, sivè novi conatus historici, critici, in celeberrimas difficultates historiæ Veteris Testamenti, monarchiarum Asiæ, etc., ac præcipuè Danielem prophetam.* Louvain, 1711, in-12. Cet ouvrage ainsi que le précédent, est plein d'érudition : les hypothèses de l'auteur, assez vraisemblables, jettent beaucoup de jour sur les difficultés historiques, chronologiques et géographiques de l'Ecriture-Sainte.

4° *De situ Paradisi Terrestris.* Louvain, 1731, in-12. Il place le paradis terrestre un peu au-dessus de la Babylonie, prend pour le Phison le bras occidental de l'Euphrate jusqu'à son embouchure, et pour le Gehon le bras oriental du même fleuve depuis la ville de Cipara, où il se mêle à un bras du Tigre jusqu'à l'embouchure du même Tigre, près de la ville et de l'île de Charax. Ce système diffère de celui du savant Huet, mais il est tout aussi probable. Kerkherdère a fait précéder ce traité du *Conatus novus de Cephâ reprehenso ;* dans lequel il soutient que ce Céphas est différent de St. Pierre. On trouve encore dans ce même volume, une *Dissertation sur le nombre des années que le Sauveur a instruit le peuple;* et une autre intitulée : *De Cephâ ter correpto.*

5° *Grammatica Latina.* Louvain, 1706, in-12 de 117 pages, où il y a plus d'érudition que dans la plupart des grammaires, même les plus volumineuses.

6° Un grand nombre de *poésies latines,* qui lui assurent une place distinguée sur le Parnasse.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

7° Plusieurs ouvrages manuscrits, entr'autres :

1° *Quatuor Ætates*, pouvant servir à l'éclaircissement de plusieurs endroits de la Genèse.

2° *Opus quatuor monarchiarum*, auquel le *Monarchia Romæ Paganæ*, devait servir de 4e partie.

3° *Traité des LXX semaines de Daniel*, qui était entre les mains du censeur lorsque l'auteur mourut.

1740. XHROUET (*Warner*), médecin distingué, né à Spa, a publié :

1° *De trium humorum oculi origine, formatione et nutritione.* Leodii, 1688, in-8° et 1691, in-12. Il s'élève dans cet ouvrage contre la doctrine de Nuck, et prétend que les conduits aqueux de celui-ci sont de véritables artères. Il entre dans plusieurs autres détails, comme sur la structure celluleuse de l'humeur vitrée, sur l'analyse du cristallin et de l'humeur aqueuse, sur la membrane qui ferme l'iris. Nuck publia un ouvrage pour soutenir ses sentimens, qui parut à Leyde en 1691, in-8°.

2° *La connaissance des eaux minérales d'Aix-la-Chapelle, de Chaudfontaine et de Spa par leurs véritables principes.* Leyde, 1714, in-12. Liége, 1729, in-12. Cet ouvrage renferme beaucoup d'observations pour confirmer les vertus de ces eaux.

3° *Une traduction française du Spadacrène de Henri de Heers qu'il a enrichi de savantes notes.* La Haye, 1739, in-12. Il y a corrigé les fautes touchant la chimie, et il a établi par ses expériences, l'existence d'un acide, d'un esprit volatil, d'une terre alcaline et du fer dans les eaux de Spa.

Le *journal de Trévoux* a publié en 1707, une analyse de Xhrouet sur le *soufre commun.* Il y prétend, contre le sentiment de Hambert qu'il attaque, qu'il est possible d'avoir des fleurs de soufre sans aucun mélange d'acide.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

XHROUET (*N.*), capitaine du bourg célèbre de Spa. N. Pilnitz, dans ses *Amusemens de Spa*, vante ses ouvrages en nacre de perles, qu'il travaillait, tant en gravure qu'en ciselure, ou en bas relief, avec une délicatesse surprenante. *Nous lui ordonnâmes*, dit-il, *des cachets de nacre, et je n'ai jamais rien vu de plus parfait.*

En 1736, on s'adonnait encore à Spa avec beaucoup de succès aux arts. C'est ce qu'atteste une *Dissertation inaugurale* sur les fontaines minérales de cet endroit, composée par le docteur De Presseux, et imprimée cette année. Ce médecin assure à la fin de sa Dissertation, qu'il y avait, de son temps, à Spa, de très-habiles peintres, des tourneurs admirables et des artistes qui façonnaient ingénieusement le nacre de perles.

XHROUET (*Lambert*), l'un des premiers tourneurs de son siècle, est né à Spa. Cet homme étonnant exécutait sur des tours qu'il avait inventés, des pièces merveilleuses par leur difficulté et leur finesse. La grande réputation qu'il acquit par la beauté de ses ouvrages, se répandit bientôt partout, et lui valut l'honneur d'être mandé à Vienne, en 1748, et d'y être retenu pendant six mois auprès de S. M. l'empereur François I^er^. Xhrouet s'était fait accompagner de son tour. Il donna des leçons de cet art agréable à ce prince, qui lui fit cadeau d'une belle tabatière de porcelaine de Saxe et de trois médailles d'or. Il fut aussi appelé à Bruxelles par le duc Charles de Lorraine, également amateur de cet amusement; il fit quelque séjour à sa cour. D'autres princes de l'Europe l'appelèrent de même et voulurent orner leurs cabinets des ouvrages de ce célèbre artiste.

Xhrouet, remarque le docteur Sandberg, dans son *Essai sur les eaux de Spa*, a été le digne émule de Plumier. Il exerçait encore son art à l'âge de 71 ans;

EFERUS - Recherches & Classification numériques

et malgré sa caducité, on voyait sortir de son tour des prodiges de goût et de délicatesse. Il a laissé un neveu du même nom, qui a suivi la même carrière que son oncle avec le même succès. Nous n'avons pas de renseignemens sur lui.

XHROUET (*Joseph*), autre artiste de la même famille que le précédent, et né à Spa comme lui, s'est distingué dans la gravure. Il a gravé le *plan du Grand Marché de Liége*, de l'*Hôtel-de-Ville*, et de la *Fontaine* qui est vis-à-vis. Ce plan qui est inséré dans le 1^er^ vol. p. 244 des *Délices du pays de Liége*, est admiré des connaisseurs.

XHROUET (*N.*), employé au service des Etats-Généraux de Hollande, ajustait avec beaucoup d'art et de solidité, des bouches aux canons de bronze encloués et des culasses à ceux qui étaient crevés. Ce Xhrouet était aussi sans doute de Spa et de la même famille.

* 1740. GRISARD (*N.*), ouvrier liégeois, auquel on doit, dans le pays de Liége, suivant Saumery (*Délices du pays de Liége*, tome V), la première invention pour *fendre le fer et le réduire en baguettes fort minces*. Nous regrettons de ne pouvoir donner d'autres renseignemens sur un homme qui a été si utile à l'industrie liégeoise.

* 1740. LOUP (*Remacle le*), né à Spa, contemporain de Dagly. Il s'est distingué dans les *paysages* et les *perspectives*. C'est lui qui a dessiné et gravé les *vues des villes et châteaux* insérées dans les *Délices du pays de Liége*. Il eut un fils nommé *Antoine*, qui a réussi, ainsi que son père, dans les *paysages* tracés à l'encre de Chine.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1741. QUARREUX (*Gérard-Joseph de*), né en 1665, au hameau de Quarreux, sur la rivière d'Amblève, à 2 lieues de Theux et de Spa, pays de Stavelot, fut couronné *premier de Louvain* en 1685. Il fut reçu docteur en théologie à cette Université, chanoine de l'église collégiale de St.-Pierre, président du collége de Divœi et censeur apostolique et royal des livres à Louvain, il fut également examinateur des livres à Liége; c'était un homme instruit et un bon théologien.

1742. DRION (*Dieudonné*), originaire de Wanne, près de Stavelot, fut prince abbé de Stavelot; il était très-érudit, et se fit aimer et chérir des habitans de sa principauté.

1742. THIBAULT (*Nicolas*), né à Bouillon, vers 1680, prêtre et conseiller, clerc au bailliage de Sedan où il est mort, est l'auteur d'un livre intitulé : *Prières et instructions chrétiennes avec un Abrégé de l'Ecriture Sainte.*

1743. BERGHE (*Georges-Louis, comte de*), prince évêque de Liége. Il embrassa dans sa jeunesse le parti des armes, et devint lieutenant-colonel d'un régiment de cavalerie aux Pays-Bas. A l'âge de trente-cinq ans, il entra dans l'état ecclésiastique, et fut reçu chanoine de l'église cathédrale de Liége. En 1724, il fut élu évêque de Liége, à l'âge de 65 ans, à la grande satisfaction des Liégeois d'avoir enfin un prince qui résiderait parmi eux et auquel il pourrait avoir recours en toute occasion. Après son élection, il s'enferma plusieurs semaines dans le couvent des Capucins de Liége, pour se préparer saintement à recevoir l'épiscopat. Il prit pour chancelier le comte de Berlaimont, archidiacre de Hainaut, pour grand-vicaire, le comte de Rougrave, tous deux très-versés dans les affaires

EFERUS - Recherches & Classification numériques

spirituelles et temporelles ; et pour grand mayeur et souverain officier, le comte de Horion.

Aimant son peuple d'un amour véritablement paternel, ce prince ne voulut pas s'en éloigner, et fit, à cet effet, rebâtir à ses frais le château de Seraing-sur-Meuse qui tombait alors en ruines ; on lui doit, en partie, la construction de l'église de ce village.

Georges-Louis fut d'un si grand désintéressement, qu'à la réserve du seul donatif qui lui fut accordé pour subvenir aux dépenses de sa confirmation, il n'en voulut jamais accepter aucun autre des états, et n'imposa aucune charge à son peuple pour son utilité particulière, se contentant des revenus de sa mense épiscopale. Cette conduite est bien opposée à celle de ses prédécesseurs, qui sans égards aux impôts multipliés qui surchargeaient le pays, n'en exigeaient pas moins, sous les plus frivoles prétextes, de fréquens donatifs pour satisfaire à leur luxe et à celui de leurs courtisans.

Ce fut sous son règne, à sa sollicitation unie à celle des états, que la chambre impériale de Wetzlaer accepta et entérina les priviléges impériaux renouvelés et confirmés par un diplôme de l'empereur régnant, en date du 27 juin 1711; et que l'empereur n'accorda d'appel aux tribunaux de l'empire, que pour les actions judiciaires où il s'agirait d'un immeuble de 9000 fl. Brabant, ou d'un meuble de la moitié de cette valeur.

Voulant remédier aux abus, il ordonna qu'il fût au moins publié dans l'église un ban, avant le mariage ; ce qui ne se pratiquait point, les curés étant dans l'usage d'en dispenser tout le monde. Il exigea que toute personne qui aspirait aux ordres sacrés demeurât trois mois au séminaire de Liége, ou à celui de Louvain ; tant pour y pratiquer les exercices spirituels, que pour s'y instruire des cérémonies de l'église et y passer un examen sur la théologie. Il ordonna aux

EFERUS - Recherches & Classification numériques

curés de son diocèse, de prêcher et de faire le catéchisme les dimanches et fêtes, et défendit aux ecclésiastiques d'entrer au cabaret sous aucun prétexte, que dans le cas de voyage.

Georges-Louis fit travailler à la réformation des statuts et coutumes du pays, et de la cour de son official. Il fit publier un réglement sur la chasse, pour empêcher qu'on ne foulât les grains encore croissant. Il fit poursuivre les faux monnayeurs à outrance, et fit statuer par les états, la peine de mort contre eux.

Georges-Louis, dans une lettre, en date du 26 juillet 1725, fait la déclaration suivante à la chambre impériale de Wetzlaer, qui résume à elle seule l'esprit de la constitution liégeoise et prouve son excellence :... *dans nos contrées*, dit ce prince, *une nouvelle loi ne peut être portée, ni publiée autrement que par l'évêque et prince de Liége du consentement des trois ordres du pays, ni aussi les privilèges impériaux ne peuvent être publiés, avant qu'ils ne soient acceptés unanimement par les trois ordres du pays.*

Ce prince mourut à Liége, le 5 décembre 1743, à l'âge de 81 ans et fut inhumé dans l'église cathédrale. N'ayant plus de parens, il institua par son testament, les pauvres héritiers de ses biens immenses.

1743. BOUILLE (*Théodose*), Carme-chaussé, bachelier de la Sorbonne, mort à Liége, en 1743. On lui est redevable de la première histoire du pays écrite en français : *Histoire de la ville et pays de Liége.* Liége, Guill. Barnabé, 1725-1732, 3 vol. in-folio. Cette histoire se termine à l'année 1727. Le style en est très-négligé, les lacunes y sont nombreuses, les faits y sont rapportés sans examen, ni critique. Cependant, on la lit avec plaisir, à raison de la candeur et de la bonhomie qui y règnent, et qui concilient l'attention et la confiance. Le P. Bouille y raconte les évènemens

EFERUS - Recherches & Classification numériques

avec une franchise bien estimable ; si parfois, à cause des ménagemens qu'il avait à garder en sa qualité de religieux, il est un peu réservé, il laisse apercevoir qu'il blâme intérieurement ce qu'il n'ose censurer ouvertement.

1745. LIMPENS (*Ferdinand*), né en 1682 à Bongard, village de la seigneurie de Fauquemont près d'Aix-la-Chapelle.

Ayant achevé son cours d'humanités et de philosophie dans cette dernière ville, il se fit Jésuite à l'exemple de son frère, et entra au noviciat de Trèves le 29 juin 1700. Après ses premiers vœux et son année de répétition, on l'envoya régenter les basses classes à Duren, et delà à Coblentz. Il étudia ensuite en théologie l'espace de quatre ans, fit son second noviciat, et fut chargé de la direction des philosophes du collége de St.-François-Xavier à Cologne. Après quoi, il enseigna la philosophie à Trèves, où il eut aussi l'emploi de prédicateur dans l'église des Jésuites, puis dans la métropole. Depuis, il fut successivement recteur des colléges de sa compagnie à Nuits, à Munster, à Coblentz, et deux fois à Cologne; enfin, il fut provincial de la province du Bas-Rhin.

Il partit pour Rome en 1730, et y assista à l'élection du général François Ketz, Bohémien. Il y retourna une autre fois en qualité de procureur de sa province. Le dernier poste qu'il remplit fut celui de principal du séminaire des nobles et de l'archevêché de Trèves, où il se rendit étant déjà fort caduc. Sentant approcher sa fin, il se fit transporter au noviciat de la même ville, et y mourut le 15 décembre 1745.

Ce père avait l'esprit vif, était éloquent, fort entendu dans la conduite des affaires, et plein de zèle pour l'avancement des belles-lettres et pour le bien public. La douceur de ses mœurs le fit aimer de tous ceux qui

EFERUS - Recherches & Classification numériques

le connurent, et quelque contre-temps qui lui survint, jamais on ne l'entendit pousser la moindre plainte; il s'est peint dans l'ouvrage qui nous reste de lui, et qui a pour titre :

Vademecum : Sive praxis opera quotidiana, aliaque ritè peragendi, et per ea salutem et perfectionem propriam ac proximi, Instituto Societatis Jesu conformem, assequendi, indicata à quodam Societatis Jesu sacerdote, pars I, p. 179, *pars II, p.* 117, *pars III* (qui est intitulée : *Analysis fidei, methodus Veroniana, et discursus cum hæretico. p.* 396) *Colon. offic. Noetheniana*, 1744, in-8°.

1746. DOSQUET (*N.*), laboureur de profession, mort dans la paroisse de Xhigniesse, sur la rivière d'Ourthe, en Condroz, à l'âge de *cent treize ans*, ayant conservé son jugement jusqu'au jour de son décès.

1746. PRESSEUX (*Philippe-Louis de*), né à Theux, bourg célèbre de l'ancien marquisat de Franchimont, dont il fut élu bourgmestre. Il fit ses études à l'Université de Leyde et y reçut le doctorat en médecine, après y avoir soutenu une thèse savante sur les eaux minérales de Spa, qu'il publia la même année (1736), en anglais. Cette analyse, la meilleure qui ait paru sur les eaux de Spa, sous l'empire de l'ancienne chimie, a été depuis traduite en français par le docteur Jean Philippe de Limbourg, avec quelques notes de ce dernier. De Presseux s'est acquis un nom par ses connaissances et les divers ouvrages qu'il a publiés sur les sources minérales de Spa. Il est mort en 1746.

1746. ANTINE (*François dom Maur d'*), naquit le 1^er^ avril 1688, de Claude d'Antine, cultivateur et propriétaire, et de Marie Lobet, à Gonrieux, village de l'ancienne principauté de Liége. Il fit ses études à

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Douai, entra dans l'ordre de St.-Benoît si célèbre par les grands hommes qu'il a produits, et prononça ses vœux, à l'âge de 24 ans, dans l'abbaye de St.-Lucien de Beauvais. Des veilles assidues, une étude profonde et consciencieuse des antiquités et des langues anciennes lui procurèrent, en peu d'années, de vastes connaissances : la douceur de son caractère, la pureté de ses mœurs et son zèle à remplir les devoirs de son état le firent chérir et respecter. A bien des titres, d'Antine, sans flatterie, peut être considéré comme l'un des hommes les plus marquans de son siècle. M. Polain, archiviste de la province de Liége, est le premier de ses compatriotes qui ait publié la biographie de ce savant et ait revendiqué tous ses droits à la postérité (voir cette *Notice* dans la *Revue Belge*, tome 1^er^, page 265).

Maur d'Antine professait la philosophie avec le plus grand éclat, dans l'abbaye de St.-Nicaise à Reims, lorsque par suite de son refus de souscrire à la bulle *Unigenitus*, le cardinal de Mailly, archevêque de Reims, tout dévoué aux Jésuites, exigea que ses supérieurs le retirassent de son diocèse.

Appelé à Paris, il entra à l'abbaye de St.-Germain-des-Prés, où se trouvaient alors réunis ces pieux et savans Bénédictins, occupés à mettre au jour les PP. de l'église et les monumens historiques les plus importans. Ses supérieurs l'employèrent pendant quelque temps à continuer la *Collection des Décrétales*, qui avait été interrompue par la mort de dom Constant et de dom Mopinot; mais il ne tarda pas à abandonner ce travail pour se livrer, sans relâche, à une nouvelle édition du *Glossaire* de Du Cange, projetée par les Bénédictins.

Nous laisserons parler M. l'abbé Boulliot (*Biog. ardennaise, art.* Carpentier), qui a le mieux résumé les discussions auxquelles a donné lieu cette célèbre publication :

EFERUS - Recherches & Classification numériques

« Nous croyons devoir entrer dans quelques détails sur la nouvelle édition du Glossaire de Du Cange, et sur son Supplément, monument qui porte l'empreinte de la plus profonde érudition. Du Cange n'avait publié que 3 vol. in-f°, en 1678. Dom Guesnié avait projeté d'y en ajouter un quatrième, mais la mort ne lui permit pas de voir la fin de son travail. DD. Nicolas Toustain et Le Pelletier mirent en ordre et expliquèrent les mots de la moyenne et basse latinité qui répondent aux trois premières lettres de l'alphabet, et qui font le premier volume et les deux tiers du second. Ce fut dans cet état de choses que d'Antine prit le Glossaire. Il s'adjoignit D. Carpentier. Celui-ci se chargea des huit lettres F, H, K, M, P, S, V, W, et s'engagea à faire la préface. D. d'Antine eut en partage les treize lettres D, E, G, J, L, N, O, Q, R, T, X, Y, Z. Ils firent de concert des additions aux trois premières lettres.

» Les cinq premiers volumes ayant paru, D. d'Antine fut exilé à Pontoise en 1734, à l'occasion de ses opinions sur la bulle *Unigenitus*. D. Carpentier acheva la lettre T commencée par son collègue, et mit la dernière main au sixième volume qu'il publia en 1736. »

Ce savant ouvrage fut publié sous le titre suivant :

1° *Glossarium ad Scriptores mediæ et infimæ latinitatis, auctore Carlo Dufresne domino Du Cange, editio nova et locupletior et auctior; operâ et studio monachorum ordinis S. Benedicti è congregatione S. Mauri.* Paris, Osmond, 1733, 1736, 6 vol. in-f°. Le P. Carpentier ayant publié en 1766, 4 vol. in-f°, un *Supplément* dont il s'attribua exclusivement tout l'honneur, sans avouer les obligations qu'il avait à dom d'Antine, plusieurs de ses confrères et autres l'accusèrent ouvertement de plagiat : les journaux littéraires de cette époque ont rendu amplement compte de cette accusation.

Après la mort du P. Carpentier, dom Tassin, son

EFERUS - Recherches & Classification numériques

confrère, renouvella l'accusation de plagiat qu'il avait déjà dirigée contre lui en 1756, dans le *Journal des Savans :*

« D. d'Antine, dit il, avait fait de nouvelles recherches; il en avait reçu des provinces pendant le cours de l'impression, et il en avait formé un recueil capable de servir de supplément à la nouvelle édition de M. Du Cange. Au départ de D. Maur d'Antine, le P. Carpentier eut grand soin de tout recueillir. Dégoûté de son état, revêtu d'un gros bénéfice que lui avait donné l'abbé de Pomponne, en faveur de son abbaye de St.-Médard, et appuyé du crédit d'un ministre et de quelques grands seigneurs, il quitta la Congrégation sous prétexte d'infirmités, et emporta avec lui les recueils dont il n'était que dépositaire. En 1738, il obtint une lettre de cachet pour avoir communication des registres du Trésor Royal des Chartes. Les archives de la chambre des comptes de Lille, de la collégiale de St.-Pierre de la même ville, et des principales églises d'Abbeville, lui furent ouvertes; il lut les manuscrits de la bibliothèque du roi et les livres anciens et nouveaux qui n'avaient point été consultés, et puisa dans toutes ces sources des matériaux, qui joints à ceux qu'il avait emportés de l'abbaye de St.-Germain-des-Prés, lui ont suffi pour former les 4 volumes in-f° qu'il a publiés. » *Histoire littéraire de la Congrégation de St. Maur,* par dom Tassin, p. 633.

Durant son exil à St.-Martin de Pontoise, D. Maur d'Antine, tout en continuant les études philologiques qu'il avait commencées depuis longtemps, se livra avec ardeur à la lecture des livres saints. Il fit sur le texte hébreu même, une traduction des Psaumes, qui parut sous ce titre :

2° *Les Psaumes traduits sur l'hébreu avec des notes, par un religieux de la Congrégation de St. Maur.* Paris, Ch. Osmond, 1738, in-8°. Cette traduction fut extrê-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

mement goûtée du public. Elle fut réimprimée trois fois. Paris, 1730, in-8°, ibid. 1740, in-12.

En 1737, D. d'Antine fut rappelé à Paris, pour travailler avec dom Bouquet à la *Collection des Historiens des Gaules et de la France*, ouvrage immense et des plus utiles. Il se chargea de l'époque des *Croisades;* mais son travail n'a pas été publié; il a laissé sur cet important sujet, plusieurs porte-feuilles de collections et de notes savantes.

Il entreprit ensuite l'*Art de vérifier les dates*, dont M. Polain, dans sa notice sur ce docte Liégeois (voir la *Revue Belge*, tome 1^er^, p. 267-269), explique ainsi l'origine :

« Les profondes connaissances historiques que d'Antine avait acquises, les observations qu'il avait recueillies en compulsant les chartes et en publiant la nouvelle édition du Glossaire de Du Cange, lui firent concevoir le projet d'une méthode pour aplanir les difficultés que présentent souvent les dates des anciens monumens. Ce fut alors qu'il composa l'excellente dissertation sur les chartes et les chroniques qui forme l'introduction à l'*Art de vérifier les dates;* ensuite, il dressa pour son usage particulier, une table chronologique à laquelle il joignit un calendrier perpétuel. Tels furent les commencemens de ce célèbre ouvrage qu'on peut regarder comme la clef de l'histoire; ouvrage qu'il n'était guère possible de composer que dans le silence du cloître et au milieu de riches et d'immenses archives, ouvrage unique, auquel aucune nation n'a rien à opposer de comparable. L'abbé Boulliot, dans sa *Biographie ardennaise*, en a rapporté l'origine d'une autre manière; quoique son opinion ne nous paraisse pas vraisemblable, nous croyons cependant devoir la mentionner ici.

» En 1737, D. d'Antine était venu se fixer à Paris dans la communauté des Blancs-Manteaux. Bornée dans son revenu, cette maison ne pouvait donner à

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ses religieux ces petites douceurs qui contribuent à faire l'agrément et le charme de la vie. D. Bouquet tâchait de suppléer à ce vide. Jouissant d'une pension de 1500 livres que le roi lui avait accordée à titre de récompense et d'encouragement, son plus doux plaisir était de la partager avec ses confrères. Tous les jours après-dîner, une petite société de savans Bénédictins se réunissait chez lui, pour y prendre le café. D. d'Antine était admis à ces réunions, où se confondaient le savoir et la gaîté. Vers l'an 1743, on s'aperçut que les fonds manquaient et que la petite provision de sucre et de café tirait à sa fin. Chacun proposait des moyens de ravitaillement, lorsqu'un des habitués du cercle dit, que d'Antine seul était capable de prêter une vie nouvelle à la mêche près de s'éteindre. Ce savant qui s'occupait plus d'hébreu que de finances, surpris de ce qu'on recourait à lui dans cette circonstance, désira savoir comment il pourrait remplir les vues de la réunion, et devenir tributaire de ses besoins. Eh bien! reprit son confrère, n'êtes-vous pas du pays de Liége? Pourquoi donc, à l'exemple de Mathieu Laensberg, votre compatriote, ne mettriez-vous pas au jour un calendrier ou almanach? Cet ouvrage de courte haleine, et d'un prompt débit, procurerait à notre petite coterie les fonds dont elle a le plus pressant besoin. D. d'Antine goûta la plaisanterie, accepta cette espèce de défi, et conçut dès lors qu'il pourrait faire quelque chose de très-utile, en réunissant les différents articles de chronologie, tels qu'indictions, épactes, cycles, nombre d'or, etc., qu'il avait rédigés pour la réimpression du Glossaire de Du Cange. De la réunion de ces divers articles, il est résulté un traité de chronologie qui se trouve à la tête de l'*Art de vérifier les dates*. D. d'Antine résolut ensuite d'y ajouter des tables des papes, des empereurs, des rois, etc., et de puiser dans les sources mêmes, pour former une chronologie depuis J. C. jusqu'à nous. »

EFERUS - Recherches & Classification numériques

» En 1743, continue M. Polain, d'Antine avait déjà composé une bonne partie de cet important mais pénible labeur, c'est ce qui nous fait surtout douter de la vérité de l'histoire racontée par l'abbé Boulliot. A la même époque, le savant Bénédictin fut frappé d'une attaque d'apoplexie; il traîna depuis une vie languissante, mais ne laissa pas cependant de continuer l'ouvrage qu'il avait entrepris de publier. Déjà la table chronologique, le calendrier perpétuel, le catalogue des Saints et la liste des conciles étaient imprimés, lorsqu'une seconde attaque d'apoplexie l'enleva le 3 novembre 1746, à l'âge de 59 ans. »

Clémencet et Durand continuèrent le travail de d'Antine, et le firent paraître en 1750 sous ce titre bien connu des savans :

3° *Art de vérifier les dates des faits historiques, des chartes, des chroniques et anciens monumens, depuis la naissance de J. C. par le moyen d'une table chronologique, etc., avec un calendrier perpétuel, l'histoire abrégée des conciles, des papes, des empereurs, des rois, etc., par des religieux Bénédictins de la Congrégation de St. Maur.* Paris, 1750, in-4°. Ce livre obtint un immense succès; le Bénédictin Clément en donna deux nouvelles éditions avec beaucoup d'additions, en 1770, un vol. in-f°, et en 1783-1787, 3 vol. in-f°. M. de Saint-Allais l'a publié de nouveau à Paris en 1818, et années suivantes, in-8°. Ce livre est regardé avec juste raison, comme le plus beau monument d'érudition du dix-huitième siècle.

1748. HIEGARES (*Josse-Théodore*), curé d'Alsmeer près d'Amsterdam, naquit à Saint-Trond, diocèse de Liége, après y avoir fait ses humanités, il alla à Louvain faire sa théologie et sa philosophie. Il y prit les degrés de *maître-ès-arts* et de *bachelier;* ensuite de quoi il fut fait sous-principal du collége du Lys. Comme

EFERUS - Recherches & Classification numériques

il était alors peu instruit, il dut en conscience signer le *formulaire* et la *bulle*. Devenu chanoine d'une collégiale de Liége, sa sagesse et ses talens le firent estimer; on le chargea de la direction de plusieurs communautés. S'étant depuis mis au fait des affaires présentes, il revint de ses préventions. Il lisait avec avidité les *Nouvelles Ecclésiastiques* et était extrêmement touché des miracles du diacre *Paris*. Un paquet de livres lui ayant été adressé en 1738, il fut sur le point d'être inquiété; mais quelque temps après ayant refusé de signer le *formulaire* et d'accepter la *bulle*, on le poursuivit, et comme il s'était retiré à Maestricht, on l'excommunia par contumace. Il prit le parti au mois de mars 1740 de se réfugier en Hollande, où après avoir exercé avec applaudissement les fonctions de vicaire dans une paroisse considérable, on lui donna la cure d'*Alsmeer*. Il s'y distingua par son application à tous ses devoirs, par une vie pénitente et dure, et par un grand zèle pour les vérités contestées; il mourut fort regretté, le 14 octobre 1748, âgé de 46 ans (*Nouvelles Ecclésiastiques*, du 17 avril 1749. *Nécrologe*, tome 2, page 188).

1749. GÉRARD (*le frère*), religieux convers de l'abbaye d'Orval, naquit dans un faubourg de la ville de Liége. Il avait été instruit et dirigé par M. *Nandrin*, vicaire de sa paroisse, qui lui parlait souvent de la vie pénitente d'*Orval*. A peine eut-il passé quelque temps à Paris où il s'était transporté pour se perfectionner dans la menuiserie, qu'il se sentit touché de Dieu. Il alla aussitôt à *Orval*, où il fut reçu en qualité de *menuisier*, mais dans la suite on lui fit apprendre la chirurgie et l'apothicairie, en quoi il excella. Comme il était bien instruit de sa religion, il s'attacha à la vérité, et ne tarda pas à se rejoindre à ceux de ses confrères qui étant persécutés à cause de leur opposition à la *bulle*,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

prirent le parti de se retirer en Hollande en 1725. Il leur fut d'un grand secours à *Rhinwick*, où ils s'établirent. Son habileté et sa charité le firent bientôt connaître de tous les gens de bien du pays, et c'est entre ses bras que M. *Varlet*, évêque de *Babylone* mourut. La maison de *Rhinwick* n'ayant pu se soutenir, le frère Gérard s'en revint en France avec son compagnon, le frère *Pernet*. Ils trouvèrent un asyle chez M. *Goguey*, curé de Nettancourt, où ils vécurent en vrais religieux d'*Orval*. Le frère *Pernet*, qui cultivait le jardin et menait une vie pénitente, mourut le 6 janvier 1749. Le frère Gérard exerçait son art dans tout ce pays, et les pauvres ne peuvent oublier les bons offices qu'il leur a rendus. Il fut découvert et même décélé à l'abbé d'Orval, qui néanmoins, le laissa tranquille. Il lui survint un mal au genou, qui lui causa de vives douleurs qu'il supporta avec une grande patience. Quatre mois après, il en mourut, le 1er juin 1749. (*Nouvelles ecclésiastiques*, *Nécrologe*, page 311).

1750. RATZ DE LANTHENÉE (*le*), gentilhomme liégeois et mathématicien au 18e siècle, est resté si obscur malgré ces titres, qu'aucun biographe ne donne de détails sur sa vie. La *France Littéraire*, en 1756, lui consacra un article qui n'a point été conservé dans les éditions de 1759, ni dans les postérieures. Formey n'a fait que copier ce qu'en dit la *France Littéraire* de 1756. On a de Lanthenée :

1° *Elémens de Géométrie*, 1738, in-8°. Ouvrage écrit avec une clarté remarquable, et sur lequel on peut voir les *Mémoires de Trévoux*, mai 1739, p. 415.

2° *Lettre à M. de Voltaire sur son écrit intitulé : Réponse aux objections contre la philosophie de Newton*, 1739, in-8°.

3° *Examen et réfutation de quelques opinions sur les causes de la réflexion et de la réfraction, répandues dans*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

l'ouvrage de M. de Banières contre la philosophie de Newton, avec un essai sur l'impulsion appliquée aux phénomènes de la lumière, et quelques autres attribués à l'attraction. Paris, Chaubert, 1740, in-8° de 50 pag. Jean Banières, zélé cartésien, avait publié un volumineux *Examen et réfutation des élémens de la philosophie de Newton*, où il disait que chaque corps est enveloppé d'une atmosphère particulière qui produit la réflexion et la réfraction de la lumière. C'est cette opinion que Lanthenée combat dans son *Examen :* quant à l'*Essai sur l'impulsion* qui le suit, il déclare que ce sont les idées d'une autre personne, et qu'il n'en est que le rédacteur.

4° *Nouveaux Essais de physique*, 1750, in-12.

1750. SNAKENBURG (*Henri*), littérateur hollandais, né à Fauquemont, en 1674, mort en 1750, à Leyde où il était recteur de l'école latine, a augmenté : 1° la collection hollandaise des *Variorum*, par Quinte-Curce, qu'il a publiée à Leyde en 1724, in-4°, et qui l'a fait connaître comme éditeur laborieux, plutôt que comme judicieux critique. 2° François de Haas a publié à Leyde, 1753, in-4°, les *Poésies Hollandaises* de Snakenburg, assez sévèrement jugées par M. de Vries, dans son *Histoire de la poésie hollandaise*, tome 2, pag. 58 et suivante.

SNAKENBURG (*Théodore Van*), oublié par M. de Vries, est l'auteur de plusieurs productions poétiques assez estimées, qui se trouvent dans un recueil intitulé : *Proeve van Dichtœfening*, door A. L. F. et A. P. S. 1731. On lui attribue aussi de charmans *contes* en vers, qu'on lit dans le *Spectateur hollandais* de Van Effen.

* 1750. LE CLERC (*le P. Nicolas*), auteur d'une

EFERUS - Recherches & Classification numériques

carte topographique de la principauté de Liége et des pays voisins, dédiée par l'imprimeur E. Kintz, à Théodore de Bavière et aux états de Liége.

1750. GOBART (*Laurent*), naquit à Liége en 1658. Après ses premières études, il entra dans la compagnie de Jésus en 1680, à l'âge de 22 ans, et passa la plus grande partie de sa vie dans les exercices de la chaire et du confessionnal. Ce père fit un fort long séjour à Liége et y mourut le 28 mars 1750 dans la 92e année de son âge. Beaucoup de gens lui confiaient le secret de leurs consciences, et la plupart des jeunes étudians s'adressaient à lui. On a de lui :

Tractatus philosophicus de barometro. Amst. Steph. Roger, 1703, in-12, p. 188, avec quelques figures.

L'auteur suit dans ce petit traité la forme scolastique ; il propose ses raisons sur chaque difficulté, et répond ensuite aux objections. L'ouvrage est divisé en deux parties : dans la première, il explique les causes qui font monter et descendre le mercure dans le baromètre, et ne s'éloigne point du sentiment de Descartes, ou plutôt de Pascal, à cet égard. Dans la deuxième partie, il discute les conséquences qu'on peut tirer de la diversité des dégrés auxquels le mercure s'arrête. Il parle aussi des thermomêtres, et ensuite du flux et du reflux de la mer. Ce phénomène, qui a fait naître tant de systèmes, il l'attribue à certains *esprits*, qui émanent du soleil et de la lune, et qui se mêlant avec une matière propre à la fermentation, qu'ils rencontrent dans l'eau de la mer, agitent cette eau, et l'obligent à se répandre vers les rivages.

1751. BIDELOZ (*Gilles*), ecclésiastique liégeois, né en 1702, et mort le 16 décembre 1751.

Après avoir servi près de 23 ans, en qualité de vicaire, la paroisse de Notre-Dame-des-Lumières en Glain,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

et édifié toute la ville de Liége par la sainteté de sa vie et par son assiduité au service du prochain ; on a rassemblé après sa mort les pensées et les avis qu'il avait écrits pour sa propre sanctification, et pour l'instruction de quelques personnes confiées à ses soins, et on les a publiés sous ce titre :

Recueil d'instructions très-solides et de pratiques chrétiennes, par feu M. G. Bideloz, etc. Liége, femme Charles Colette, 1755, in-12, p. 284 gros caractère.

Ce livre respire partout une piété tendre et solide ; ce n'est pas l'ouvrage d'un savant, mais c'est celui d'un prêtre selon le cœur de Dieu.

1751. DOLMANS (*Pierre*), Jésuite, né aux environs de Maestricht, mort le 29 septembre 1751. Il a travaillé aux *Acta Sanctorum*, depuis 1736 jusqu'en 1739.

1751. CRASSIER (*Guillaume, baron de*), naquit à Liége en 1662. Bernard de Montfaucon, Martène et Durand, Saumery le peignent comme un homme distingué par ses grandes connaissances et doué du plus beau caractère. Il avait beaucoup de goût pour la peinture et l'architecture, mais plus particulièrement encore pour les monumens de l'antiquité et la numismatique. Les étrangers venaient admirer à Liége sa précieuse collection de médailles qu'il était parvenu à rassembler avec beaucoup de soin, et dont il publia le catalogue très-recherché des amateurs. Il possédait aussi plusieurs morceaux de sculpture très-rares. Son cabinet, au jugement de dom Bernard de Montfaucon, était un des plus beaux de l'Europe et d'un prix inestimable. L'abbé de Feller, dans ses *Voyages*, nous apprend que le fils du baron de Crassier possédait encore à Maestricht, en 1773, une partie de cette collection, que l'on évaluait alors à la somme de 80,000 florins de Liége.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Crassier fut estimé des meilleurs écrivains du siècle de Louis XIV et de celui de Louis XV ; pour s'en convaincre, il suffit de lire son éloge par dom Martène et Durand, dans leur *Voyage de deux Bénédictins*, t. 2, p. 175, ainsi que dans les *Mémoires de l'Acad. des inscript. et belles-lettres.*

Il fut honoré de l'estime et de la confiance de ses souverains et de ses concitoyens, et mourut à Liége, en 1751, à l'âge de 89 ans, quelques jours après son épouse. Il habitait dans cette ville, l'hôtel connu aujourd'hui sous le nom d'Oultremont de Wégimont, qu'il avait fait bâtir en 1706.

Le baron de Crassier possédait plusieurs anciennes monnaies des princes-évêques de Liége, entr'autres, une de Nithard, sur laquelle cette évêque est représenté tenant un étendard de la main gauche et une crosse de la droite. L'échevin Louvrex fit graver cette pièce de monnaie en 1732, pour une *Dissertation* intéressante qui se trouve au commencement du 2e vol. de l'*Histoire de Liége* du P. Bouille. Il a laissé quelques petits écrits en latin, qui sont devenus extrêmement rares aujourd'hui. M. Polain, dans sa *Notice* sur le baron de Crassier, nous en fait connaître quelques-uns. On a de lui :

1° *Series numismatum antiquorum tàm Græcorum quàm Romanorum cum elencho gemmarum, statuarum, aliarumque id genus antiquitatum, quæ non minori sumptu quàm labore summo congessit G. baro de Crassier. Leodius, Augustæ Eburonum.* Apud G. Barnabé, 1721, in-8° de 360 pages. Il existe un supplément de 10 pages in-8°, qui se trouve dans fort peu d'exemplaires, et est intitulé : *Addimenta ad seriem numismatum aliarumque antiquitatum D. B. de Crassier, editam, Leodii* 1721. Cet ouvrage est un simple catalogue, ou description sans commentaires, mais fait avec beaucoup de soin, des médailles grecques et ro-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

maines qu'il possédait; il y a ajouté la liste de quelques autres objets d'antiquité qui formaient son cabinet.

2° *Descriptio brevis gemmarum quæ in musæo Guill. S. R. J. L. baronis de Crassier, etc., asservantur.* Leodii, 1740, in-4°. Ouvrage curieux et orné de plusieurs gravures qui représentent les morceaux les plus remarquables des pièces antiques de ce musée.

3° *Brevis elucidatio quæstionis jesuiticæ (nempè Godefridi Henschenii, ex unâ parte, ex alterâ verò Eg. Bucherii, J. E. Fullonii, Berth. Fisen, ac aliorum ejusdem societatis) de prætenso episcopatu Trajectensi ad Mosam, auctore G. L. B. de Crassier.* Leodii, 1738, in-8°. Il y combat l'opinion d'Henschenius et des Bollandistes sur l'existence de l'évêché à Maestricht, supposé fondé en l'an 380. Le P. Pierre Dolmans, Jésuite, réfuta les objections du baron de Crassier, dans une brochure qu'il publia sous ce titre : *Alteræ observationes apologeticæ pró episcopatu Trajectensi ad Mosam, auctore Petro Dolmans.* Louvain, 1742; mais ce Jésuite fut lui-même réfuté par son confrère le P. Bertholet, dans une *Dissertation* qui est à la fin du tome VII de son *Histoire du Luxembourg*, 1741, in-4°. Crassier publia lui-même un supplément à sa Dissertation, sous le titre suivant :

4° *Addimentum ad brevem elucidationem quæstionis jesuiticæ, de prætenso episcopatu Trajectensi ad Mosam. Auctore G. L. B. de Crassier.* Leod., Kints, 1742, in-8°. On trouve un précis de toute cette discussion dans le *Journal de Trévoux, septembre* 1740.

5° *Ecrits et preuves touchant Bouillon, recueillis par le B. de Crassier*, manuscrits.

On attribue assez ordinairement le 3° vol. de l'*Hist. pop. Leod.* du P. Foullon, au baron de Crassier et à l'échevin de Louvrex.

1752. **HAMAL** (*Henri-Guillaume*), né à Liége en

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1685, fut élève de Lambert Pietkin, maître de musique de la cathédrale. Il fit en très-peu de temps des progrès rapides dans son art et acquit, fort jeune encore, une réputation méritée d'excellent chanteur, par la grace, le bon goût et l'expression qu'il savait mettre dans son chant. Après s'être marié en 1708, le conseil de la grande église de St.-Trond le nomma maître de sa musique, quoiqu'il fut à peine âgé de 23 ans; mais ses talens lui firent bientôt obtenir la sous-maîtrise de la cathédrale de Liége, en 1711; ce qui le fixa dans sa patrie. Sa conduite régulière et son savoir-vivre le firent bientôt rechercher par la meilleure société de Liége, où il acquit cette considération, qui est dans chaque état, le prix du mérite et de la probité. Il travaillait avec une merveilleuse facilité: il composait à l'impromptu, se trouvant en société, des morceaux qu'il chantait lui-même en s'accompagnant sur le violoncelle. Ces impromptus, rapporte M. de Villenfagne dans son *Discours sur les artistes liégeois*, étaient ordinairement d'un genre comique analogue à la gaîté naturelle de l'auteur; il en composait indifféremment sur toute sorte de paroles, françaises, italiennes, liégeoises, flamandes, etc. Quelquefois même, lorsqu'il voulait divertir ses amis, il cherchait dans les livres de voyages les mots les plus bizarres et il faisait sur ces mots, que personne n'entendait, les airs les plus agréables. Cet habile musicien est mort en 1752. Il eut la satisfaction, avant de mourir, de voir son fils lui succéder.

C'est à cet artiste, que les Liégeois sont redevables de l'introduction de la *musique italienne*, qui opéra une révolution dans l'art musical; aussi, depuis lors, vit-on surgir, parmi les Liégeois, une foule de bons instrumentistes.

Les principaux ouvrages de Hamal sont des *Motets à grand orchestre*, que l'on a exécutés pendant plus de

EFERUS - Recherches & Classification numériques

40 ans à la cathédrale et dans les autres églises. On a encore de lui des *cantates*, en *italien*, en *français* et en *liégeois*. La musique de Hamal, quoique d'un rithme vieux, offre cependant des chants pleins d'harmonie, qui ne seraient pas désavoués par les compositeurs modernes.

HAMAL (*Jean-Noël*), fils du précédent, naquit à Liége le 23 décembre 1709; son père lui donna les premiers principes du chant, et Henri Dupont, maître de chapelle de la cathédrale, ceux de la composition. Le jeune Hamal montra de telles dispositions, que ses parens se déterminèrent en 1728, à l'envoyer à Rome. Il y fit des progrès si rapides, que son maître, Joseph Amadori, faisait exécuter ses compositions dans les églises de Rome. Le chapitre cathédral apprenant les succès de Hamal, lui conféra en 1731, un bénefice afin de se l'attacher, et en attendant que la maîtrise fût vacante. En 1738, il fut nommé maître de chapelle à St.-Lambert, les chanoines tréfonciers secondèrent les vues de Hamal, en augmentant le nombre des musiciens et en devenant plus difficiles sur le choix des sujets, ce qui, sous le rapport de l'exécution, amena un véritable progrès. Ces nouvelles fonctions n'arrêtèrent point cependant les études de Hamal, il se livra au contraire avec une ardeur nouvelle à la composition; et ses *messes*, ses *motets* et ses *psaumes à grand orchestre*, établirent bientôt sa réputation.

Ses nombreux succès ne l'éblouirent point, car il crut qu'un second voyage en Italie ajouterait à ses connaissances. Il partit donc pour Rome en 1749 où il trouva la musique complètement changée. C'est alors que Hamal se lia d'amitié avec plusieurs grands hommes, et surtout avec le célèbre Nicolas Jomelli, alors maître de chapelle de la basilique de St.-Pierre, qui l'accueillit avec la distinction la plus flatteuse. De

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Rome, Hamal passa à Naples où il se lia d'amitié avec François Duranti, le plus savant musicien de son siècle, et sur lequel les compositions de l'artiste liégeois firent le plus grand effet. Duranti était si charmé d'avoir fait sa connaissance, qu'il l'introduisit dans les premières maisons de Naples, et lui fit présent de ses plus beaux morceaux de musique. Hamal quitta son ami à regret.

Il revint à Liége en 1750. Peu de temps après il composa deux Oratorio, *Jonathas et Judith*, qui eurent beaucoup de succès, ensuite *quatre opéras*, dont un, petit chef-d'œuvre, ne serait déplacé dans aucune littérature.

Hamal joignait à une facilité peu commune, un génie flexible, qui pouvait se plier à tous les tons et réussir dans tous les genres. Il travailla avec un égal succès dans le genre sérieux et comique. Son insouciance pour la célébrité l'empêcha de publier ses ouvrages; il n'a fait graver que *quatre OEuvres de symphonie*. Le reste de ses nombreuses compositions est en manuscrits; ce qui est une véritable perte.

Attaché à sa patrie, Hamal résista à toutes les offres même les plus séduisantes pour l'attirer dans les pays étrangers, préférant à la fortune brillante qu'il aurait pu faire, la médiocrité dont il jouissait à Liége.

A l'âge de 61 ans, songeant à se faire soulager dans ses travaux par un adjoint qui put le remplacer à sa mort, il fit venir à Liége son neveu, M. le chanoine Hamal, qui étudiait depuis longtemps la composition en Italie, et obtint pour lui, du chapitre de St.-Lambert, la survivance de la place de maître de musique. Bien qu'il put dès lors se livrer entièrement au repos, il ne cessa de s'adonner au travail de la composition; sa fécondité naturelle le lui rendait facile, et le goût de son art, fortifié en lui par des succès et l'exercice, le suivit jusqu'au tombeau.

Dans la dernière année de sa vie, une paralysie oc-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

casionnée par un régime trop sédentaire, l'empêcha de remplir ses fonctions ordinaires, mais cette espèce de mort anticipée n'éteignit point le feu de son génie, et le seul plaisir de produire fut, après la religion, sa seule consolation dans ses maux. Deux jours avant sa mort, arrivée en 1778, il avait commencé à mettre le *Miserere* en musique.

Hamal a composé une foule d'ouvrages d'église, tels que *messes, motets, psaumes à grand orchestre, quatre œuvres de symphonie* gravées à Paris en 1743, chez Lecler, et à Liége, chez Benoît André; enfin, un *Exitu Israël* à deux orchestres qui mit le comble à sa réputation.

Il a composé la musique des opéras suivans :

1° *Li voëgge di Chôfontaine; es treuz act.* Les paroles en furent composées par une société d'amateurs et d'amis qui se réunissaient chez M. Simon de Harlèz, chanoine de la cathédrale et prévôt de la collégiale de St.-Denis, qui en fut le principal rédacteur avec MM. de Cartier, de Marcienne et les bourgmestres de Vivario et de Fabry. Cet opéra fut représenté pour la première fois à Liége, en 1757, et obtint le plus grand succès.

2° *Li Ligeoi éyagi; es deux act;* par le bourgmestre de Fabry.

3° *Li Fiess di hoûte si plou; opera comic es treuz partieis;* paroles de M. de Vivario.

4° *Les Ypocontes; opera burless ez treuz act avou des grans kœurs;* par M. le chanoine de Harlèz.

Ces quatre opéras, dont la musique est brillante et pittoresque, offrent des saillies piquantes, plusieurs chansons charmantes, et quantité de bons mots, qui caractérisent le génie de la nation liégeoise.

Hamal a laissé inédit un ouvrage intitulé : *Annales des progrès du théâtre, de l'art musical et de la composition, dans l'ancienne principauté de Liége.* in-4° de 118 pages.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

* 1752. DELCLOCHE (*N.*), peintre liégeois. Les ouvrages de cet artiste sont très-spirituels; plusieurs de ses petits tableaux, entr'autres, ses *Attaques ou Batailles*, étincèlent de vivacité; on n'en peut dire autant de ses grands tableaux. Il a négligé la partie du coloris.

Delcloche peignait l'histoire avec beaucoup de feu, surtout dans ses tableaux de chevalet. On a de lui, entr'autres :

1° *Jean-Théodore de Bavière, prince-évêque de Liége, représenté avec toute sa cour.*

2° Deux grands tableaux qui sont dans l'église collégiale de St.-Jacques à Liége.

3° Un tableau d'autel qui se voyait autrefois dans une chapelle de l'église des Dominicains de la même ville.

1755. BERTHOLET (*Jean*), historien, né à Vieil Salm, bourg du pays de Stavelot, en 1688. Après avoir achevé ses cours d'humanités et de philosophie au collége des Jésuites à Luxembourg, il résolut d'embrasser leur institut, et se rendit à Tournay en 1708, pour y commencer son noviciat. On lui fit ensuite régenter les basses classes, durant sept ans, à Tournay et ailleurs. Il commença son cours de théologie à Douai, et l'acheva à Paris. Ayant alors reçu la prêtrise, il prononça ses vœux à Armentières en 1723.

Bertholet étant doué du don de la parole, fut destiné par ses supérieurs à la prédication. Pendant 14 années, il remplit avec beaucoup de zèle, les pénibles fonctions de missionnaire, dans la province Gallo-Belgique, qu'il n'abandonna que par suite de l'affaiblissement de sa santé, pour se livrer à la composition de divers ouvrages historiques, étudiant tour-à-tour les PP. Catrou, Rouillé, Longueval, et l'abbé Fleury, qu'il avait choisis pour ses modèles. Il mourut

EFERUS - Recherches & Classification numériques

à Liége, le 26 février 1755, à l'âge de 67 ans. On a de lui :

1° *Histoire ecclésiastique et civile du duché de Luxembourg et du comté de Chiny*. Luxembourg, 1741-1743, 8 vol. in-4°. Cet ouvrage, vivement critiqué dès son apparition, est curieux, instructif, et renferme des faits peu connus.

2° *Histoire de l'institution de la Fête-Dieu, avec la Vie des bienheureuses Julienne et Eve, toutes deux originaires de Liége.* Liége, 1646, in-4°. Ce livre, dédié au prince-évêque, Jean Théodore de Bavière, est orné d'un grand nombre de gravures en taille-douce.

3° *Oraison funèbre de S. M. l'Impératrice-mère, Elisabeth-Christine, née duchesse de Brunswick-Wolfenbuttel, etc., composée en latin par le R. P. Jacques de Laet de la compagnie de Jésus, et traduite du latin en français par le R. P. Bertholet*, etc. Bruxelles, 1751, in-4°.

4° *Histoire de l'Eglise et la principauté de Liége*, 1749, manuscrits in-f° de la bibliothèque de l'Université de Liége.

5° *Vies des Saints des Pays-Bas, selon l'ordre du Martyrologe Belgique, où sont rapportées les fondations des évêchés, des églises collégiales, des abbayes, des monastères et des couvents des différents ordres religieux, soit d'hommes, soit de femmes.* Manuscrit en 2 vol. in-f°, dont le premier se trouve à la bibliothèque du séminaire de Liége, et le second dans celle de l'Université de cette ville.

6° *La Vie des Saintes des Pays-Bas, ou les femmes illustres dans l'Eglise*, un volume manuscrit in-f° qui se trouve à la bibliothèque de l'Université de Liége.

7° *Abrégé de l'Histoire ecclésiastique et civile du duché de Luxembourg et du comté de Chiny*, un vol. manuscrit in-f°. M. Lavalleye, de Liége, possède le manuscrit original de cet ouvrage, qui est de 635 pages.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

M. F. V. Goethals, bibliothécaire de la ville de Bruxelles, a publié une notice intéressante sur le P. Bertholet (voir *Lectures relatives à l'histoire des sciences, des arts,* etc., tome 3e), dont nous avons fait usage pour cet article.

1755. NEUHOFF (*Théodore-Etienne, baron de*), aventurier, qui régna quelque temps sur la Corse, était né à Metz en 1690.

Son père, Antoine, baron de Neuhoff, dans le comté de la Marck en Westphalie, avait été capitaine des gardes de l'évêque de Munster. Pauvre de patrimoine, il épousa, selon quelques-uns, la fille d'un négociant de Visé, au pays de Liége; selon d'autres, Mlle Heun, née à Bullenge près de Malmédy, au pays de Stavelot; on montre encore dans cet endroit la maison qu'elle habitait, qui est bâtie en laves ou pierres volcanisées. Le baron de Neuhoff s'étant brouillé sans retour par cette mésalliance, avec sa famille et toute la noblesse westphalienne, il vint s'établir en France, où, graces à la protection de la duchesse d'Orléans, il obtint un petit gouvernement dans le Messin. A sa mort, il laissa en bas âge, et presque sans ressources, son fils *Théodore*, et une fille nommée *Elisabeth*. La duchesse en prit soin et les attacha à sa maison.

Théodore fit partie des pages de cette princesse, et entra ensuite, en qualité de lieutenant, au régiment de la Marck. Ses goûts dispendieux et son caractère inquiet, l'empêchèrent de se soutenir dans ce corps, et il prit du service dans les troupes suédoises. Le baron de Goertz, ministre de Charles XII, et non moins entreprenant que son maître, reconnut dans le jeune officier, qui se disait un peu son parent, plus d'aptitude pour l'intrigue que pour le métier des armes. Il avait formé le projet de rétablir sur le trône d'Angleterre l'héritier des Stuarts; et il avait besoin, pour

EFERUS - Recherches & Classification numériques

concerter ses plans avec Alberoni, tout-puissant en Espagne, d'un agent secret qu'il put, dans l'occasion, désavouer sans conséquence. Théodore fut chargé de cette mission, et la remplit à la satisfaction des deux hommes d'état : il rejoignit ensuite son protecteur à La Haye, d'où il fit plusieurs voyages à Londres, comme intermédiaire entre Goertz et le comte de Gyllemborg, ambassadeur de Suède en Angleterre. La trame ayant été découverte, il réussit à se mettre en sûreté et reparut en Suède. La fin tragique du baron de Goertz le força de se retirer en Espagne. Il fut accueilli par Alberoni, qui n'avait point oublié sa négociation clandestine ; il trouva plus de faveur encore auprès du duc de Riperda, successeur de l'éminence italienne. Ce ministre lui donna le brevet de colonel, et lui fit épouser Lady Sarsfield, fille de lord Kilmarnock, d'origine irlandaise, et attachée à la maison de la reine d'Espagne. Le baron de Neuhoff avait fondé, sur cette alliance, de grandes espérances de fortune : trompé dans ses calculs, il abandonna sa femme pour passer en France, où il connut Law, et spécula malheureusement, comme tant d'autres, sur les actions du Mississipi. Après avoir erré plusieurs années dans diverses contrées de l'Europe, fuyant ses anciens créanciers, et s'en faisant partout de nouveaux, il se rendit à Florence avec le caractère de résident pour l'empereur Charles VI. Les Corses luttaient encore avec acharnement contre la tyrannie génoise; et Gênes n'espérait les réduire qu'avec le secours de troupes allemandes commandées par le prince de Würtemberg. Théodore se prévalut auprès d'eux du mérite d'avoir intéressé ce prince en leur faveur. Quatre chefs de ces insulaires étaient gardés prisonniers par les Génois, contre le droit des gens, il prit l'engagement de leur procurer la liberté ; et l'époque de leur élargissement ayant coïncidé avec le temps fixé par ses promesses, il parvint à faire croire qu'il avait

EFERUS - Recherches & Classification numériques

eu beaucoup d'influence sur cet évènement. Profitant de la confiance que ses prétendus services inspiraient aux Corses, il leur mit sous les yeux, comme unique moyen de salut, la nécessité de se donner un gouvernement, soit qu'ils préférassent une aristocratie, soit qu'ils inclinassent à choisir un roi qui put assurer leur indépendance, avec l'appui de quelqu'une des puissances de l'Europe; et il leur insinua que, dans ce dernier cas, il était, par son dévoûment pour leur cause et par son crédit personnel, l'homme qui leur convenait le mieux. Les chefs corses, réduits à l'extrémité, ne balancèrent pas à lui promettre une autorité nécessairement précaire, en récompense des services très-réels qu'ils attendaient de lui. Théodore parcourut l'Europe, pressentant avec importunité les dispositions de toutes les cours où il était connu. Rebuté partout, il fut, si l'on en croit son fils, plus favorablement écouté en Turquie. Ayant été secondé par Ragotszki et par le comte de Bonneval, deux hommes accoutumés à tout attendre de la fortune, il obtint provisoirement quelques gratifications du grand seigneur; mais trouvant que la Porte procédait avec trop de lenteur, il s'embarqua pour Tunis, et flatta le Dey de la possession de la Corse, si l'on voulait seulement fréter un vaisseau chargé de 10 canons, 4000 fusils, 300 pistolets, et de divers objets d'approvisionnement. La régence de Tunis accorda tout, et y joignit une somme de 1000 sequins. Les Corses, ne comptant plus sur Théodore, venaient de mettre leur île sous l'empire de la Ste. Vierge, et de prendre la résolution d'être libres par leurs propres efforts. Des lettres de Théodore leur annoncèrent enfin qu'il allait chasser les Génois, avec le secours des principales puissances de l'Europe. Il ne leur demandait, pour prix de tous ses sacrifices, que le titre de roi. Sa proposition fut acceptée avec enthousiasme. Le baron, embarqué sur un bâtiment portant un faux pavillon

EFERUS - Recherches & Classification numériques

anglais, aborda, le 15 mars 1736, au port d'Aleria, vêtu à la Turque et coiffé d'un turban. « Il débuta, dit » Voltaire, par déclarer qu'il arrivait avec des trésors » immenses; et, pour preuve, il répandit, parmi le » peuple, une cinquantaine de sequins, en monaie de » billon. Ses fusils, sa poudre, qu'il distribua, furent » les preuves de sa puissance. Il donna des souliers de » bon cuir, magnificence ignorée en Corse. Il aposta » des couriers qui venaient de Livourne sur des barques, » et qui lui apportaient de prétendus paquets des puis- » sances d'Europe et d'Afrique. » Pour ajouter à l'illusion, et pour paraître plus digne de la prérogation royale, il accumula, à la suite de son nom, les titres honorifiques de la plupart des états chrétiens, se donnant pour un grand d'Espagne, pair de France, baron d'Angleterre, chevalier de l'ordre teutonique, et prince de l'État de l'Église. Préconisé par le parti qu'il s'était formé depuis longtemps parmi les insurgés, il fut proclamé roi, le 15 avril, sous le nom de Théodore Ier dans une assemblée générale tenue à Alezani. Son inauguration eut lieu avec toute la pompe que comportait un pays aussi agreste. On lui ceignit le front d'une couronne de lauriers; on le montra au peuple, en rase campagne, élevé sur les épaules des citoyens les plus considérables. Après qu'il eut rédigé des statuts très-succincts pour la police de l'île, sa première sollicitude fut de s'entourer d'un appareil monarchique : 400 soldats composèrent son régiment des gardes. Il fit frapper quelques pièces de monaie d'argent et d'une bien plus grande quantité en cuivre; distribua de nombreux brevets de noblesse, institua un ordre de chevalerie sous la dénomination d'ordre de la délivrance, eut une cour et des secrétaires d'état; et, pour signaler sa fermeté, fit pendre trois individus alliés à des familles distinguées du pays. Il n'oublia pas cependant qu'il devait tourner surtout son activité vers l'affranchissement

EFERUS - Recherches & Classification numériques

du territoire. Dans les premiers momens de l'ivresse qu'avait excitée sa présence, il avait facilement rassemblé une armée considérable. Porto-Vecchio tomba en son pouvoir ; et il ordonna des attaques simultanées contre San-Fiorenzo, Algaïola, San-Pelegrino et Ajaccio, tandis qu'il marchait lui-même sur Bastia. Repoussé par les Génois, qui lui enlevèrent Furiani, il repassa les monts et s'établit à Sartène, où le baron de Drosth, son parent, vint le rejoindre avec de l'argent et des munitions. Il n'y avait que huit mois qu'il était investi du pouvoir ; et déjà les murmures de toute la population s'élevaient contre lui. Les manifestes des Génois avaient accrédité des bruits injurieux à sa personne ; le clergé prenait ombrage de ses discours libres sur la religion ; la sévérité, qu'il avait déployée, était transformée en cruauté : on refusait de lui obéir ; on lui faisait entendre des paroles insolentes ; on lui demandait compte de toutes les promesses dont il avait leurré la nation. Il vit que son autorité n'était pas seulement méconnue, mais que sa vie était en danger ; et il se hâta de convoquer à Sartène les députés de toutes les pièves (ou paroisses) que n'occupaient pas les Génois. Il leur déclara qu'il allait se séparer d'eux pour solliciter lui-même les secours dont on l'avait frustré, désigna 28 citoyens pour former un conseil de régence jusqu'à son retour, et conféra le commandement des cantons en déça des monts à Giafferi et Hyacinthe Paoli, réservant à Luc d'Ornano celui des pièves ultramontaines. Ces mesures prises, Théodore partit pour Livourne sur un bâtiment provençal, séduisit quelques prêteurs crédules à Rome et à Turin, se montra dans Paris ; et, pour se soustraire à la police qui le menaçait du Fort-l'Evêque, il se rendit précipitamment à Amsterdam. Un de ses créanciers le découvrit, et le fit mettre en prison ; tous les étrangers, auxquels il avait emprunté, l'écrouèrent à leur tour ; mais un juif et ses

EFERUS - Recherches & Classification numériques

associés, dans l'expectative de faire seuls le commerce de la Corse, et de tenir pour sûreté de leurs fonds les ports d'Ajaccio ou de Porto-Vecchio, aidèrent dans sa détresse cet indigent souverain, payèrent ses dettes et lui avancèrent cinq millions pour équiper trois vaisseaux marchands et une frégate. On soupçonna les États-Généraux d'être de moitié avec ces spéculateurs. En 1738, Théodore mouilla au port de Sorraco (à deux lieues de Porto-Vecchio) : à cette nouvelle, les esprits s'ébranlèrent ; mais la contenance des troupes françaises qui occupaient l'île sous les ordres du comte de Boissieu, imposa aux habitans et prévint les insurrections. Théodore, intimidé par l'inaction de ses sujets, n'osa s'avancer dans l'intérieur, et se contenta de se présenter avec sa flotille devant Ajaccio, tandis que d'Ornano se préparait à le seconder par terre. Les vents contraires poussèrent le baron-roi dans le port de Naples ; il descendit chez le consul hollandais, y fut arrêté et envoyé à la forteresse de Gaëte. On lui rendit bientôt la liberté : il n'en profita que pour recommencer sa vie errante. Les Corses, dans une proclamation datée de Tavagna (1739), protestèrent qu'ils maintiendraient son élection. Maillebois, successeur de Boissieu, les contraignit, après une campagne rapide, à mettre bas les armes. Il eut soin de répandre le bruit de la mort de Théodore, et détruisit les restes de son parti, que ranimait le baron de Drosth. En 1742, Théodore, amené par un vaisseau anglais, se présenta sur la côte près de l'Isola-Rossa ; mais aucune piève ne répondit à son appel, quoiqu'il fût évident que le gouvernement britannique était d'intelligence avec lui. Les Génois, s'exagérant mal-à-propos le danger, mirent sa tête à prix. Un dernier revers attendait à Londres ce jouet de la fortune. Lorsqu'il se flattait de provoquer encore un armement en sa faveur, ses créanciers lui firent subir le même sort qu'en Hollande.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Il sortit enfin de sa prison, où il avait langui pendant sept ans dans la misère et le mépris, et déclara préalablement qu'il abandonnait son royaume pour hypothèque à ses créanciers. Horace Walpole ouvrit en sa faveur une souscription, qui lui assura les moyens de subsister jusqu'à sa mort, arrivée le 11 décembre 1755. Théodore fut enterré sans distinction dans le cimetière commun de Ste.-Anne de Westminster; et Walpole chargea sa tombe d'une épitaphe qui finissait par ces mots : *La fortune lui donna un royaume, et lui refusa du pain.* On a débité beaucoup de contes sur ce fantôme de roi, qui, avec de l'esprit et de l'activité, ne sut jamais, dans sa jeunesse, mettre à profit les avances de la fortune, et dont les yeux ne se dessillèrent point sur l'extravagant projet de dominer sans moyens une population indocile et divisée, avec laquelle il n'eut pas l'habileté de s'identifier et de déposer la morgue et les forfanteries qui décélaient le baron allemand.

Nous avons suivi, dans cet article, le dernier historien de la Corse, Pommereul, dont le récit est assez conforme à celui de son devancier, l'abbé Germanes, et sauf quelques circonstances, à celui du colonel Fréderic, fils de Théodore.

Fréderic n'avait pas accompagné son père en Corse; il se proposait seulement d'y tenter avec lui une dernière fois la fortune : mais il n'arriva à Londres que pour voir l'auteur de ses jours dans les fers. Inexact à la fois par le défaut de documens et par les réticences que lui commandait sa position, il est un guide très-suspect pour ce qui concerne la Corse; mais il mérite plus de confiance dans ce qu'il rapporte sur les antécédens de son père.

On lui doit encore une *Description de la Corse*, en anglais, suivie d'une relation de la réunion de cette île avec la Grande-Bretagne, d'une *Vie* de Paoli, et d'un mémoire sur les bois de la Corse, présenté à l'assemblée nationale de France. Londres, 1795, in-8°.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

NEUHOF (*Frédéric, le colonel*), était fils du fameux roi de Corse, Théodore et d'une Irlandaise de la noble famille de Lucan, et naquit à ce qu'il paraît en Espagne, où sa mère était alors attachée à la maison de la reine.

Il n'avait pas accompagné son père en Corse ; mais après avoir passé quelque temps dans le service militaire, il se proposait seulement d'y tenter avec lui encore une fois la fortune. Il vint donc en Angleterre en 1754 ; arrivé à Londres, il trouva l'auteur de ses jours en prison pour dettes, et lui-même tomba dans une telle détresse que, pour subsister, il fut obligé de donner des leçons d'italien. En 1768, il publia des *Mémoires pour servir à l'histoire de Corse*, 1 vol. in-8°, en français, traduits et publiés dans la même année en anglais, 1 vol. in-12.

Ces mémoires, qui offrent de l'intérêt et sont écrits dans un style naturel, s'étendent depuis l'origine connue de l'île de Corse, jusqu'en 1755, année de la mort de Théodore, dont l'ouvrage est en partie un panégyrique. Frédéric ayant repris du service en Allemagne, reçut du duc de Wurtemberg, le brevet de colonel et la croix de mérite, et revint ensuite en Angleterre, en qualité d'agent de ce prince. En 1791, il alla à Anvers pour négocier un emprunt en faveur de quelques membres de la famille royale ; mais le secret de cette démarche ayant transpiré avant qu'elle eut un résultat, le roi refusa d'y accéder et fit même adresser des reproches à l'envoyé. Le colonel Frédéric, retombé dans l'indigence, se tua d'un coup de pistolet sous le portique de l'abbaye de Westminster, le 1er février 1797.

Une petite fille du colonel Frédéric, *Emilie Clarck*, a publié en anglais un roman intitulé : *Ermina Montrose, ou la chaumière du Vallon.* Londres, 1800, 3 vol. in-12.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1756. MARNE (*Jean-Baptiste de*), fils d'un officier au service de Louis XIII, naquit à Douai le 26 novembre 1699, et fit en cette ville ses humanités et sa philosophie, ensuite il entra chez les Jésuites à Tournay en 1716. Sorti de noviciat, il employa un an au collége de Lille à se perfectionner dans les belles-lettres, qu'il enseigna avec distinction tant à Mons, qu'à Tournay. Ayant fait à Douai son cours de théologie en quatre ans, il fut chargé de régenter la philosophie dans la même ville. Il était dans cet emploi en 1733, lorsqu'il s'engagea à la Société par la profession solennelle des quatre vœux. Les affaires de la province wallonne demandant un habile homme à Paris, ses supérieurs lui ordonnèrent de s'y rendre. Le P. de Marne y demeura quatre ans, pendant lesquels il s'acquit l'estime et l'affection de plusieurs grands et de divers gens de lettres. De retour dans les Pays-Bas, il fut nommé recteur du collége de Nivelles et directeur de la première congrégation. Son terme était à peine expiré, lorsqu'on le renvoya à Paris, où il fit encore un séjour de quelques années. Enfin, sa commission finie, il revint de France avec une destination pour Namur, où il exerça pendant trois ans la charge de ministre. Il comptait se fixer en cette ville ; mais le prince Jean-Théodore de Bavière, évêque de Liége et depuis cardinal, l'attira à sa cour en le prenant pour son confesseur, et en le nommant examinateur synodal de son diocèse. Ce père s'acquitta de ce double emploi plus de dix ans. Voyant alors sa santé dérangée, il demanda son congé, et se retira au collége de Liége, où il est mort le 9 octobre 1756, n'ayant pas encore atteint l'âge de 57 ans. On a de lui :

1° *Le martyr du secret de la confession, ou la vie de St. Jean Népomucène, chanoine de l'église métropolitaine de Prague.* Paris, Guérin, 1741, petit in-12, p. 288.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

2° *Histoire du comté de Namur.* Liége, J.-F. Bassompierre, et Brux. S. Vanden Berghen, 1754, in-4°, p. 520, gros caractère y compris une *préface historique* qui en tient 90. Cette préface est divisée en deux parties, dont la première comprend les événemens civils et politiques, avant les comtes héréditaires, et la seconde les événemens ecclésiastiques, qui ont précédé les mêmes comtes. Tous ces événemens se réduisent à peu de chose; aussi le premier écrivain qui ait parlé de Namur (sous le nom de Namon) est l'anonyme de Ravenne, géographe du 7° siècle. L'histoire ecclésiastique de ce comté avant le 11° siècle, se borne à peu près à la fondation des abbayes de Moûtier-sur-Sambre, de Brogne et de Hastiers. On est redevable de la première à St. Amand, évêque de Tongres, ou de Maestricht, dont les Bollandistes mettent la mort en 684. La seconde reconnaît pour fondateur St. Gérard, elle est du 10° siècle, de même que la troisième, qui est unie avec celle de Waulsor.

Page 91. Le corps de l'histoire, qui est bien écrite, et qui prend depuis Albert I, comte de Namur vers l'an 980, jusqu'à la mort de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne en 1467.

Pages 479-520. *Recueil chronologique des principaux événemens, arrivés depuis cette époque jusqu'à la paix conclue en* 1748 *à Aix-la-Chapelle.* Ce journal est fort court, l'auteur aurait pu s'étendre davantage sur les évêques, sur les couvens, etc., de la ville et du comté de Namur. Il donne ensuite :

Page 1. *Dissertations historiques et critiques sur les premiers évêques des Tongrois.* Il y a ici une préface, puis :

Page 3. 1re *Dissertation, où l'on examine en quel temps St. Materne prêcha l'évangile dans les Gaules.* Le P. de Marne prouve que ce fut au commencement du 4° siècle, et qu'il ne faut reconnaître d'autre saint

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de ce nom que l'évêque de Cologne, qui assista aux Conciles de Rome et d'Arles, assemblés contre les donatistes en 313 et 314.

Page 41. *Dissertation, où l'on examine s'il y a eu des évêques de Tongres avant St. Servais*, et si, après ce saint, le siége épiscopal de Tongres a été transféré à Maestricht. L'auteur soutient que St. Materne n'étendit ses travaux apostoliques jusqu'à la cité de Tongres, qu'en qualité d'évêque de Cologne; que Tongres ne devint une ville épiscopale, qu'après la mort de ce saint et vers l'an 335 ; que les huit évêques, qu'on lui donne pour successeurs, doivent être rayés des diptiques de Liége, et que St. Servais fut le premier évêque de Tongres. Il prétend même qu'il en a été l'unique évêque, et qu'ayant quitté cette ville pour celle de Maestricht, il attacha le siége épiscopal à la dernière, ce qui dura jusqu'au temps de St. Hubert.

Page 78. *Essai critique sur la position de différens peuples de la Belgique* (*les Atuatiques, les Eburons, les Cérèses, les Séguiens, les Condruses, les Pémans, et les quatre nations alliées des Nerviens, c. à. d. les Centrons, les Grudes, les Pleumoses et les Lévaques*). Le P. de Marne ne dit rien de fort lumineux sur cette matière : il est plus précis dans ce qui suit :

Page 83. *Recherches historiques et critiques sur l'ancien comté de Lomme.* Ce comté, nommé dans les siècles mitoyens Pagus Lomensis, Lomacensis, Lummensis, ou Laumensis, s'étendait du nord au midi depuis Walhain, château du Brabant wallon, jusqu'auprès de Mezières ; et du levant au couchant, depuis Corbion (proche Ciney en Condroz) jusqu'à Charleroy sur la Sambre. On donne ici une liste des villages que renfermait ce comté, tirée des chartes et autres monumens du moyen-âge. Il y a quelques endroits que le P. de Marne aurait pu redresser au moyen des archives de l'abbaye de Gembloux. Au reste, il aurait dû des-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

siner une carte du comté de Lomme et y joindre une carte du comté de Namur, tel qu'il est aujourd'hui.

Page 99. *Examen critique* de la charte pour la fondation du monastère d'Hastiers (ordre de St. Benoît sur la Meuse à une lieue de Dinant). Cette charte, datée de 656, porte des marques de fausseté, qui sautent aux yeux.

Pages 105-112. *Examen de la question*, si la princesse Gerberge, comtesse de Louvain, a été la fille aînée du duc Charles de France, ou si ç'a été Ermengarde, sa sœur, comtesse de Namur. Le P. de Marne penche pour Ermengarde, et montre que Jean Charles Chifflet a raisonné pitoyablement sur ce sujet dans ses *Vindiciæ Hispanicæ*.

Les dissertations, dont on vient de parler, sont imprimées d'un caractère plus petit que le reste de l'ouvrage. L'auteur avait entrepris une histoire de la principauté de Liége, et les matériaux, qu'il avait asemblés en y travaillant, lui paraissant suffire pour celle du comté de Namur, il donna celle-ci pour pressentir le goût du public, en attendant qu'il fût en état de faire paraître l'autre.

1756. RODERIQUE (*Jean-Ignace de*), né à Malmedy, petite ville du pays de Stavelot en 1697, n'avait que vingt ans, quand il entra dans l'ordre des Jésuites. Il n'avait, dit-on, pris ce parti que pour mieux connaître le régime et l'organisation de la société. Il la quitta au bout de huit années, fit plusieurs voyages en France, puis se rendit à Cologne. Il n'avait pas de fortune, et y épousa une veuve également sans biens, mais qui possédait le privilége impérial pour le journal politique français, intitulé : *Gazette de Cologne*. Sous la direction de Roderique, cette feuille prospéra. La guerre de 1741 lui donna quelque intérêt. Roderique avait des relations dans les différens partis, et recevait ainsi des

EFERUS - Recherches & Classification numériques

renseignemens précieux. Mais n'osant pas dire, dans sa *Gazette*, tout ce qui parvenait à sa connaissance, il y suppléait par des bulletins manuscrits, qu'il distribuait à certaines personnes. Très-versé dans la politique des cours, il fut consulté par le prince Charles de Lorraine, avant la conclusion de la paix d'Aix-la-Chapelle en 1748. Il mourut le 6 avril 1756, et fut enterré dans le corridor du cloître des Pauvres Clarisses, ainsi qu'il l'avait demandé par testament. Outre sa gazette, on a de lui :

1° *Disceptationes de abbatûm origine, primævâ et hodiernâ constitutione abbatiarum inter se unitarum Malmundariensis et Stabulensis, oppositæ observationibus maximè reverendorum Edmundi Martène et Ursini Durand.* Wurtzbourg, 1727, in-folio. A cette attaque d'un passage de son *Voyage littéraire sur l'abbaye de Stavelot*, D. Martène opposa : *Imperialis Stabulensis monasterii jura propugnata.* Cologne, 1730, in-folio.

2° *De abbatibus monasteriorum Malmundariensis et Stabulensis discertatio tertia, prima adversùs vindicias Stabulenses D. Edmundi Martène.* Cologne, chez l'auteur, 1731, in-folio. C'était, comme on voit, une réplique à la défense de D. Martène. En rendant compte de ces débats, les auteurs de l'*Histoire littéraire de la congrégation de St.-Maur* donnent le nom de Roderique à l'adversaire de leur confrère, et disent qu'il avait été chassé de la société des Jésuites pour ses mauvaises mœurs. Ils ajoutent que les religieux de Malmedy, en faveur desquels Roderique avait écrit, le blâmèrent hautement, et qu'il fut ignominieusement condamné, par sentence du juge civil, à rétracter tout ce qu'il avait avancé contre la juridiction et les anciens titres de l'abbaye de Stavelot, et, de plus à payer une amende. Il est à croire que les Bénédictins ont été, dans leur récit, conduits par l'esprit de corps.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Ce n'est pas que l'opinion de Roderique n'ait trouvé contradicteurs; car, sur ce qu'il dit que Cunibert n'avait point été archevêque de Mayence, un anonyme publia : *De initio metropoleos ecclesiæ Coloniæ Claudiæ Augustæ Agrippinensium disquisitio.* Cologne, 1732, in-4°.

3° *Coloniensis ecclesiæ de suæ metropoleos origine traditio vindicata ab impugnationibus disquisitoris anonymi,* 1731, in-4°. Cette fois, ce fut J. Hartzhein qui parut dans la lice. C'était l'auteur anonyme auquel avait répondu Roderique ; et il publia une réplique, 1732, in-4°.

4° *Historiæ universalis institutiones.* Louvain, 1734, in-8°. Ce précis de l'histoire universelle va jusqu'au milieu du 10e siècle de l'ère vulgaire.

5° *Correspondance des savants,* in-12. Ouvrage périodique, paraissant le mercredi et le samedi de chaque semaine. Il a commencé à paraître en janvier 1743, et n'a pas existé au delà de cette année. C'était un journal littéraire. Cet auteur est appelé quelquefois Rodric, Rodrique et même Rodrigue. Le nom de Rodrique est celui que portent ses ouvrages.

On trouve dans le *Magasin Encyclopédique*, 1808, l'anecdote suivante sur ce ex-jésuite : voulant éprouver la crédulité du médecin Béringer, professeur à Wurtzbourg, il fit fabriquer de prétendues pétrifications, dont il lui fit présent; ce médecin, complètement dupe de cette mystification, s'empressa aussitôt de composer une thèse à ce sujet, et la publia comme soutenue, sous sa présidence, par Hueber, jeune docteur : *Beringer (Joan. Barth. Adam) litographiæ Wirceburgensis ducentarum lapidum figuratarum, à potiori insectiformium prodigiosis imaginibus exornatæ, Specimen primum à G. Lud. Hueber, Wirceburgi,* 1726, in-fol. *figuris.* Mais bientôt après, averti du mauvais tour qu'on lui avait joué, il retira tous les exemplaires qu'il put re-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

couvrer et les garda chez lui. Après sa mort, un libraire de Leipzig les acheta et les fit paraître sous le nom du véritable auteur.

1758. LÉGIPONT (*dom Olivier*), Bénédictin de la Congrégation de Bursfeld, naquit à Soiron, village de l'ancien duché de Limbourg, au diocèse de Liége, le 1er décembre 1698. Le curé du lieu, nommé Jeanjot, son parent, le tint sur les fonts de baptême. Il fit de brillantes études, et entra en 1720, dans l'abbaye de St.-Martin de Cologne. Il y professa la philosophie, en devint prieur, et reçut le degré de licencié en théologie de la faculté de Cologne. Il enseigna à ses co-religieux le droit canonique dans un nouvel ordre.

Doué d'une pénétration rare, d'une mémoire prodigieuse et infatigable dans le travail, dom Olivier, secouant la poussière de l'école, parcourut presque toutes les branches des sciences et de la littérature, même des arts, et devint philosophe, historien, canoniste, politique, jurisconsulte, théologien, helléniste, latiniste, bibliographe, philologue, numismate, orateur, poète, musicien; et apprit plusieurs langues modernes.

Il se lia d'une étroite amitié avec dom Bernard Pèze, célèbre religieux de l'abbaye de Molck, qui lui inspira son goût pour les recherches savantes. Dès-lors, dom Olivier se donna tout entier à rechercher, dans les bibliothèques et les archives de l'Allemagne, les monumens qui pouvaient servir à compléter l'ouvrage de son savant confrère. En travaillant pour son ami, notre religieux fit de précieuses découvertes historiques et littéraires et s'acquit une telle réputation de science et d'habileté, que les plus fameux monastères de l'Allemagne le demandèrent, les uns pour rédiger leur histoire, les autres pour dresser le catalogue de leur bibliothèque et mettre de l'ordre dans leurs archives;

EFERUS - Recherches & Classification numériques

d'autres enfin, pour y enseigner la théologie et les autres sciences. Ce savant eut l'idée d'établir une *Académie Bénédictine* en Allemagne; nous ignorons ce qui a mis obstacle à ce projet, qui eut rendu de si grands services aux sciences et à l'Europe entière.

C'est dans ces nobles occupations littéraires, que dom Olivier Légipont passa sa vie, admiré des savans, et décrié par ses envieux, qui ne cessèrent de le traverser, pour ne pas dire persécuter, jusqu'à sa mort, arrivée le 16 juin 1758, à l'abbaye de St.-Maximin de Trèves. Voici le jugement que portait, de dom Olivier Légipont et de ses écrits, Oddi, archevêque de Trajanople et nonce apostolique à Cologne, dans une lettre qu'il écrivait à l'abbé de St.-Maximin, le 3 septembre 1757 *Supervacaneum sanè foret, de hujus hominis (Oliverii Légipont) ingenio, doctrinâ, probitate, humanitate, plura scribere; ipsum enim tibi satis esse notum pluribus libris editis mirâ eruditione prælucentibus, arbitror. Vix eundem dominatio vestra reverendissima loquentem audierit, et de liberalibus facultatibus disserentem, maximi omninò facies :*

Voici le catalogue des nombreux ouvrages de ce savant Limbourgeois, tel que dom Jean-François nous le donne dans la *Bibliothèque générale des écrivains de l'ordre de St. Benoît :*

1° *Dissertationum logicarum conclusiones decisivæ.* Cologne, 1727, in-f°.

2° *Sapientiæ stadium Benedictino philosophicum.* Cologne, 1728, in-f°.

3° *Assertiones theologicæ de actibus humanis, conscientiâ, peccatis, legibus*, etc. Mayence, 1732.

4° *Historia monasterii Disibodibergensis in Palatinu, cum facti jurisque deductione prò ejus revendicatione.* Cologne, 1735, in-f°.

5° *Discursus paræneticus pro bibliothecâ publicâ et societate eruditorum Moguntiæ erigenda.....* Cologne, 1737, in-f°.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

6° *Poëma epithalamicum in nuptiis illustrissimi D. Frederici de Dalberg, sub titulo : Regiæ amoris valles inter colles.* Mayence, 1738.

7° *Bibliographiæ Benedictinæ conspectus...* Mayence, 1738.

8° *Monasticon Moguntiacum, sivè succincta monasteriorum in archiepiscopatu Moguntino notitia.* Prague, 1746, in-8°.

9° *Dissertationes philologico bibliographicæ, de ordinandâ et ornandâ bibliothecâ.* Nuremberg, 1726, in-4°.

10° *Conspectus operum Trithemianorum simùl edendorum*, etc. Licinii in Austriâ, 1746, in-8°.

11° *Introductio ad studium Numismatum Romanorum pro illustri juventute...* Herbipoli, 1757, in-8°.

12° *Sacræ metropoleos Coloniensis antiquitas et prærogativæ adversùs illius gloriæ æmulos asserta.....* Cologne, 1748.

13° *Votum anonymi submissaque mediorum insinuatio pro seminario benedictino unà cum academiâ nobilium Heildelbergæ erigendo.* Cologne, 1748, in-8°. Il est inséré dans l'*Hist. Litter.* O. S. B., tome 1, page 282.

14° *Reverendi patris Magnoaldi Ziegelbaver, O. S. B. Cœnobitæ presbyteri, elogium historicum, in ephemeribus Florentinis et alibi.*

15° *Itinerarium, sivè methodus apodemica, peregrinationis nobilis et eruditæ benè instituendæ præcepta modumquè exhibens, in usum cum primis illustris juventutis*, etc. Trèves, 1751, in-8°.

16° *Methodus studiorum.* Ratisbonne, 1752, in-8°.

17° *Systema erigendæ societatis litterariæ*, etc. Campidonæ, 1758, in-8°.

18° *Celebris ad Emin. cardinalem Quirinum... de summo uno, toti ord. Ben. hierarcha-constituendo, epistola, è Schyrensi cœnobio VIII, calend. Julii ann. reparatæ salutis*, 1754.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

19° *Historia rei litterariæ ordinis Sancti Benedicti in 4 partes distributa. Opus eruditorum votis diù, expetitum, ad perfectam historiæ Benedictinæ cognitionem summè necessarium, et universim omnibus bonarum artium cultoribus non utilè minùs, quàm scitu, lectuque jucundum, à R. P. D. Magnoaldo Ziegelbaver, ejusdem ordinis inceptum quidem, sed recensitum, auctum, jurisque publici factum per reverendum felicis recordationis domnum Oliverium.* Trèves, 1754.

Ouvrages manuscrits et inédits de dom Olivier Légipont :

1° *Tractatus amplissimum de jure et justitiâ.* Manusc. in-4°, 1721.

2° *Philosophie françoise selon les principes des anciens philosophes*, 1722, in-4°.

3° *Abrégé de l'histoire du Concile de Trente, tiré de divers auteurs qui en ont fait le récit, où l'on fait voir l'important secret de Rome et de la Cour*, in-f°, 1725.

4° *Tractatus de Sacramentis in genere et in specie*, 1725.

5° *Recueil des matières les plus importantes touchant la discipline, les anciens usages et les cérémonies de l'Eglise, rédigées par ordre alphabétique*, in-f°, 1726.

6° *Methodica introductio in magnam artem disserendi de Deo rebusque divinis, in gratiam eorum qui theologiæ dogmaticæ studio tenentur*, in-4°, 1726.

7° *Jurium abbatiæ Sancti Martini maj. Coloniæ; legales vindiciæ adversùs ædiles et parochianos Stæ. Brigidæ*, in-f°, 1726.

8° *Clypeus veritatis et justitiæ, seu iteratæ vindiciæ juris amovendi parochum S. Brigidæ pro abbatiâ S. Martini, contrà ædiles ejusdem parochiæ*, in-f°, 1727.

9° *Universi juris canonici apparatus servato librorum decretalium ordine, novâ et facili methodo explanatus*, in-4°, 1728.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

10° *Catalogus virorum illustrium et manuscriptorum abbatiæ S. Martini, variaque collectanea clar. P. Bempekio subministrata.*

11° *Abbreviatura privilegiorum et diplomatum pro Cong. Bursfeldensi, ex archivis desumpta,* in-f°, 1729.

12° *Historia congregationis Bursfeldensis in duas partes distributa, quarum prima continet chronologicam rerum enarrationem, altera chartas et diplomata exhibet,* 2 vol. in-4°.

13° *Chronicon Abbatiæ S. Martini maj. Coloniæ, in duas partes distinctum, quarum prima Cœnobii originem, abbatum seriem, rerumque patriarum epitomem ab anno D CC ad nostra usquè tempora complectitur; altera chartas, diplomata, bullas et reliqua antiquitatis monumenta, ad quorum fidem amussim exasciata est historia, representat,* 2 vol. in-f°, 1730.

14° *Fastorum abbatiæ S. Martini maj. Coloniæ O. S. B. exegesis historica per succinctam rerum enarrationem et cœnobiarcharum seriem, heriœ epicheremate deducta... anno* 1730, *refusa* 1749.

15° *Dissertatio epistolaris de benedictione abbatiali ad clarum virum Ignatium Rodrique contrà Martenium,* 1730.

16° *Catalogus virorum illustrium et manuscriptorum abbatiæ S. Jacobi Moguntiæ, variaque adversaria Pezio suppeditata,* 1731.

17° *Catalogus bibliothecæ Gottuvicensis in Austriâ, nutu illust. Abbatis Godefridi Besselii, anno* 1735 *et seq. confectus,* in-f°.

18° *Catalogus bibliothecæ Dalbergicæ apud Mogonos, cum discursu prævio de ortu, fatis et incrementis illius...* 1737, in-f°.

19° *Disquisitio, genealogia et antiquitas vetustissimæ ac illustriss. familiæ Dalbergicæ, ubi præsertim viri illustres recensentur.* On en trouve un extrait dans les *Acta erudit. Lipsiæ,* 1737, p. 543.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

20° *Sciagraphia philologico-bibliographica de libris rarioribus et præstantioribus, ordine alphabetico digesta*, in-f°, 1737.

21° *Systema novum erigendæ et ornandæ bibliothecæ ejusque catalogum conficiendi methodus*, 1737, in-4°.

22° *Spicilegium antiquitatum Romanarum in agro Moguntiaco vicinisque locis repertarum*, in-f°, 1738. C'est l'œuvre d'une vaste érudition et de profondes recherches.

23° *Syntagma de bibliothecis Moguntinis, earum origines, incrementa, fata, cimelia representans*, in-f°, 1738.

24° *Dissertatio theologica in artem Heraldicam*, in-f°, 1738.

25° *Programma methodicum in rem genealogicam*, in-f°, 1738.

26° *Diascepsis juridico-statistica pro statu religioso adversùs pseudo-politicos et novos constitutionistas de non transferendis bonis immobilibus ad manus, quas vocant mortuas.*

27° *Venerabilis Adami Mayer, abbatis S. Martini Colon. S. O. B. anno* 1499, *cum famâ sanctitatis functi vita et opera.* On la trouve dans l'*Hist. littér. O. S. B. part. III*, § 29, *p.* 204.

28° *Bibliographia benedictina, sivè novus Scriptorum benedictinorum apparatus, ordine alphabetico digestus*, 2 vol. in-f°.

29° *Catalogus manuscriptorum et virorum illustrium Lacensis in agro Treverico abbatiæ*, in-f°, 1741. Il est inséré dans le tome I^er^ de l'*Hist. littér.*

30° *Vita Joannis Buzbachii Pièmontani, prioris Lacensis, anno* 1526, *fatis functi, viri ob doctrinam immortali lauro digni.*

31° *Dissertatio epistolaris ad clar. virum Ignatium Roderique de arâ Ubiorum, Joanni Oberanda Rav. opposita*, 1742, in-4°.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

32° *Sacræ metropoleos Coloniensis antiquitas et prærogativæ adversùs illius æmulos assertæ et propugnatæ.* 1742, in-4°.

33° *Selectus actorum ecclesiæ Coloniensis, summarium synodorum in illâ archidiocæsi vicinisque locis celebratarum notitiam exhibens,* in-4°, 1743.

34° *Hierarchia ecclesiastica Coloniensis opere quadripartito illustratata; quod insigne opus in obsidione Pragensi furto D. Oliverio tum in monasterio S. Margarethæ moranti, sublatum est.* 1744.

35° *Continuatio chronici Spanheimensis ab anno* 1500, *ad nostra usquè tempora,* in-f°.

36° *Vita et apologia ven. Joannis Trithemii, Spanheimensis primùm, deindè Sancti Jacobi Herbipoli O. S. B. abbatis, una cum ejus operum simùl edendorum ichnographia,* in-4°. Voir l'*Hist. littér. O. S B. part. III.*

37° *Tractatus ethico-politicus de verâ nobilitate generis et animi,* in-4°.

38° *Histoire du démêlé des Jésuites d'Allemagne avec les Bénédictins, pour enlever leurs monastères.* Manuscrit, in-f°.

39° *Lexicon monastico-Teutonicum, sivè notitia monasteriorum per Germaniam, ordinè alphabetico.* Un gros vol. in-4°.

40° *Animadversiones historico-juridicæ in Gerardi Emesti Hammii rempublicam Ubio-Agrippinensem...* in-4°, 1748.

41° *Compendiosa ad S. Scripturæ studium, manuductio brevem utriusque testamenti ideam exhibens,* in-4°

42° *Ars magna disserendi de Deo, rebusque divinis, ubi prima theologicæ dogmaticæ principia exponuntur,* in-4°.

43° *Discursus historico-dogmaticus de ortu, progressu, fatis et cultoribus theologiæ ab orbe condito ad hanc usquè ætatem.*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

44° *Discours sur les sciences et les beaux-arts, où l'on enseigne la méthode de les apprendre et de s'en servir.....* On y trouve à la fin une bibliothèque pour les cavaliers.

45° *Illustris adolescens statûs imperii Romano-Germanici ejusque procerum notitiâ historico-genealogicâ, instructus.*

46° *Dissertatio epistolica de sacrâ veterum Liturgiâ, et de scriptoribus Liturgicis...*

47° *Discursus historico-didacticus de origine, progressu et fructu congregationum in ordine Benedictino.*

48° *Bullarium Cassino-Bursfeldense, constitutiones et decreta pontificum, conciliorum, etc., complectens.*

49° *R. P. D. Magnoaldi Ziegelbaver, elogium historicum, ejus vitæ synopsim et scriptorum elenchum exhibens,* 1751, in-4°. Voir le frontispice du 3° tome de l'*Hist. litt. O. S. B.*

50° *OEdipus Ægyptiacus, sivè ars punctuandi.* Ouvrage écrit en vers et très-curieux, 2 vol. in-4°.

51° *Analecta Oliveriana sivè miscellanea opuscula, epistolæ, schediasmata, adversaria, etc., etc., simùl compacta,* 4 vol. in-f°. Dom Jean-François en a joint un cinquième.

1758. NYPELS (*Denis*), prêtre bachelier en théologie, de la faculté de Louvain et chanoine de la collégiale de St.-Barthélemy de Liége, était un des précieux restes des saints ecclésiastiques liégeois que les Jésuites vinrent à bout de faire excommunier et chasser en 1739. L'abbé Nypels fut cité comme suspect en matière de foi au *consistoire* de l'évêque, et fut malgré son appel, déclaré suspens et excommunié le 19 décembre 1739. Les épreuves, le fanatisme et la fureur furent poussés si loin à l'instigation des Jésuites, qu'il fut forcé de se retirer d'abord à Maestricht et ensuite en Hollande, où il fut charitablement accueilli par le clergé catholique,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

et où il a édifié jusqu'au dernier moment par sa piété et par son tendre amour pour la vérité. Il demeurait à *Viane* près d'Utrecht, occupé avec des ecclésiastiques édifians à élever des jeunes gens dans l'étude des belles-lettres et dans la religion, lorsque Dieu le retira à lui le 23 janvier 1758, à l'âge de 75 ans. (*Nouv. Eccléſ.* du 11 septembre 1758, *Nécrologe*, page 394).

1758. COLLART (*Antoine*), prêtre de l'Oratoire, naquit au *Châtelet* dans le pays de Liége en 1671. Après avoir fait ses humanités au collége des *Pères de l'Oratoire de Thuin*, il entra dans la congrégation et fut reçu à l'institution de Mons, où il étudia la philosophie et la théologie. Ses supérieurs l'envoyèrent au collége de Thuin pour enseigner les humanités, ce qu'il fit avec distinction, inspirant en même temps la crainte de Dieu et une solide piété à ses disciples. En 1704. Il fut fait supérieur du même collége qu'il mit en grande réputation. Il prêcha plusieurs *Avents* et *Carêmes* à Mons avec beaucoup d'édification et d'applaudissement; ce qui le faisait goûter, c'était le talent singulier qu'il avait pour parler de Dieu avec onction. Ses aumônes étaient si abondantes qu'il était universellement regardé comme le père des pauvres. Un prêtre si édifiant et si éclairé, ami particulier du père *Quesnel*, ne pouvait pas manquer d'être ennemi de la *bulle;* aussi fut-il vivement persécuté en Flandres par ses propres frères à l'occasion de ce décret. On lui fit tant de tracasseries qu'il prit la résolution de quitter son poste. Le père général l'envoya à Boulogne, où M. *de Langle* lui confia la direction des religieuses annonciades. Devenu inutile dans ce diocèse après la mort de ce prélat, il fut envoyé à Nevers. Il y a été supérieur pendant plusieurs années; et durant plus de 30 années, il a édifié toute la ville par sa piété et par ses bonnes œuvres. Il était adhérant à Mr. de Senez. Suivant les Jansénistes,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

il mourut en odeur de sainteté, le 25 avril 1758, âgé de 87 ans. (*Nouvelles Ecclés.*, *Nécrologe*, page 402).

1759. VILLERS (*Servais-Augustin de*), né à Huy sur la Meuse, le 28 août 1701.

Son père, Servais de Villers, major d'un régiment de cavalerie, fut trois fois bourgmestre de Huy, quoiqu'il n'eut pas d'inclination pour cette charge. Il fut aussi député de la part des moindres villes de la principauté de Liége auprès des états du pays; et c'est principalement à ses soins que sa ville natale est redevable de la restitution de ses priviléges, qu'il obtint du prince Joseph-Clément de Bavière. Sa mère était de Liége et se nommait Marie-Jeanne de Sarta.

Le jeune de Villers ayant achevé ses basses classes chez les PP. Augustins de Huy, se rendit à Louvain en 1720, et fit sa dialectique au collége de la Ste.-Trinité, et sa philosophie dans celui du Porc. Quoiqu'il eut été très-valétudinaire pendant un an entier, il ne laissa pas de remporter la huitième place de son cours à la promotion générale de 1722. Des écoles de philosophie, il passa à celle de médecine, et s'appliqua à cette science avec tant de succès, qu'après avoir rempli avec distinction les fonctions de fisc et de doyen des bacheliers de cette faculté, il reçut le grade de licencié, le 14 octobre 1725. Cet acte eut une circonstance favorable pour le candidat : l'archiduchesse, Marie-Elisabeth-Lucie, gouvernante des Pays-Bas, qui faisait alors sa première entrée à Louvain, honora S. A. de Villers du présent d'une chaîne d'or, ornée d'une médaille de son auguste frère l'empereur Charles VI.

Le nouveau licencié se rendit à Liége, et s'y exerça près de deux ans à la pratique de la médecine ; ensuite il revint à Louvain pour prendre possession de la chaire des institutions, qui lui fut donnée par S. M. I., le 7 juillet 1727. Il prit le bonnet de docteur le 14 avril

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1733. La chaire de langue française ayant vaqué plus de six ans, depuis la mort d'Antoine-François de Pratel, A. de Villers l'obtint le 5 juillet 1740. La même année, il fut député par l'archiduchesse gouvernante pour examiner et analyser les eaux minérales de la fontaine du château royal de Marimont en Hainaut, conjointement avec MM. Rega et Sassenus, professeurs de la même faculté; et ayant fait son rapport au ministre (M. le comte de Harrach), il fut fait professeur des eaux minérales, dont l'emploi fut créé en sa faveur. Enfin, après la mort de M. Narez, il lui succéda dans l'une des deux premières chaires de la faculté de médecine le 12 décembre 1744; il l'a rempli jusqu'à sa mort accélérée par une chûte de cheval, et qui arriva le 3 décembre 1759.

M. Van Rossum, son collègue, prononça son oraison funèbre. Son corps repose dans le petit cimetière de St.-Pierre, où ses héritiers lui firent dresser une épitaphe.

M. de Villers s'était marié en 1725, avec Marie-Elisabeth de Rorive, demoiselle de qualité, natif d'Amay, petit bourg à une lieue de Huy sur la rive gauche de la Meuse; et il a eu de son mariage huit enfans. Deux de ses fils, Servais-Augustin et Ursmer ont prit le parti des armes : les deux autres Henri-Joseph et Théodore-Guillaume se sont mis dans la robe. Ses quatre filles, Anne-Catherine, bénédictine à Cortenberg, qui y a professé le 7 octobre 1749; Marie-Thérèse, Marie-Emilie-Joseph et Rose-Josephine.

M. de Villers était un homme de probité et d'honneur, assidu aux devoirs de la religion, et veillant avec soin sur sa famille, on peut juger de son savoir en médecine par les ouvrages suivans :

1° *Institutionum medicarum libri duo, complectentes physiologiam et hygicinem, veterum placitis, recentiorum inventis, nec non solides ac demonstrativis indè deductis ratiociniis innixi. Lov. Mart. Van Overbecke*, 1736, in-4°, p. 420.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

2° *Ventilabri, per Cl. ac Ampliss. D. Favelet med. doct. et prof. prim... primâ hujus anni pro strenâ et antidoto exhibiti, inchoata ventilatio per S. A. de Villers, etc. Lov. Mart. Van Overbeke*, 1736, in-12, It. parmi les opuscules de M. Favelet mentionnées ci-devant, tome 3, p. 341, p. 113-132.

3° *Analyse des eaux minérales qui se trouvent au château royal de Marimont en Hainaut, faite par les ordres et sous les auspices de S. A. S. Marie-Elisabeth, gouvernante-générale des Pays-Bas Autrichiens, etc.*, où on examine la nature et les preuves des principaux principes qui caractérisent les eaux minérales en général, et celles de Marimont en particulier : on y joint une exposition succincte et raisonnée des cas auxquels les eaux minérales sont convenables, ou nécessaires, avec la manière de les boire, et le régime qu'il faut observer pour lors. Louv. Martin Van Overbeke, 1741, in-12, p. 95.

4° *Supplément aux traités précédens des eaux de Marimont, où l'on confirme leurs qualités minérales et vertus salutaires, tant par de nouvelles preuves faites à Louvain, que par plusieurs cures communiquées par M. Delval, médecin et directeur de ces eaux.* On y joint l'analyse des deux autres fontaines du même endroit, dont l'une est appelée le Roidemont et l'autre la Montagne, avec le détail des maladies auxquelles elles sont convenables. Dédié à son Ex. Mgr. le comte de Harrach, par les docteurs et professeurs Rega et de Villers. Louvain, Martin Van Overbeke, 1742, in-12, p. 96.

5° *Dissertatio medica de hæmorrhoidibus, excerpta ex thesibus quondam compositis à S. A. de Villers... nunc ab eodem reviso, in gratiam studiosæ juventutis fac. mediæ Lovaniensis prelo commissa. Lov. OEgid. Pet. Denique*, 1748, in-12, p. 99.

VILLERS (*Charles de*), né en 1724, vint encore,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

très-jeune, s'établir à Lyon, et y donner des cours de physique. Il s'était formé un très-beau cabinet de physique, qu'il vendit moyennant une rente viagère de 2000 francs. En 1788, il forma un nouveau cabinet de physique et obtint une salle de l'hôtel-de-ville de Lyon pour y donner des cours de cette science. La révolution interrompit ses travaux, qu'il reprit cependant pour les interrompre de nouveau, à cause de son grand âge. Il mourut en 1809. Les biographes français ignorent le lieu de sa naissance et les noms de ses père et mère, mais il y a lieu de croire qu'il tire son origine du pays de Liége (si même il n'y est pas né), et qu'il est de la famille du médecin qui portait ce nom. On a de lui :

1° *Journée physique*, 1761, 2 vol. in-8°. C'est une suite d'entretiens avec une comtesse, sur les diverses parties de la physique. Cet ouvrage est dans le même genre, et a été fait dans le même but que *les Mondes* de Fontenelles et les *Lettres à une princesse d'Allemagne*, par Euler.

2° *Le colosse aux pieds d'Argile*, 1784, in-8°. Le colosse qu'attaque de Villers n'est autre chose que le magnétisme animal. Mr. Deleuze remarque que l'auteur « ne dit point d'injures à ceux dont il combat l'opinion. » De Villers était depuis 1764 membre de l'Académie de Lyon, et y a beaucoup lu de mémoires ou de rapports sur des objets relatifs aux sciences physiques. Il a eu une très-grande part à la *Théorie des trois élémens;* mais son principal titre littéraire est l'édition qu'il a donnée de l'entomologie de Linnée, sous ce titre :

3° *Caroli Linnæi entomologia, faunæ Suecicæ descriptionibus aucta, DD. Scopoli, Geoffroy, de Geer, Fabricii, Schranck, etc., speciebus, vel in systemate non enumeratis, vel nuperrimè delectis, vel speciebus Galliæ australis locupletata, generum specierumque*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

rariorum iconibus ornata, curante ac augente C. de Villers. Lyon, 1789, 4 vol. in-8°. De Villers appelait lui-même ce travail *son grand ouvrage.* C'était, disait-il, le fruit de vingt-cinq années d'études, de courses, de recherches. Les planches qui accompagnent le livre sont estimées encore aujourd'hui. Les descriptions qu'il donne des insectes qu'il a observés dans le midi de la France sont exactes, mais il n'a décrit qu'un petit nombre d'espèces nouvelles, il n'éclaircit point la synonymie de celles qu'il insère dans son catalogue d'après Fabricius, de Geer, etc., et son livre ne peut être considéré que comme une compilation utile. De Villers a mis si souvent au bas des descriptions le mot *vidi*, que quelques entomologistes doutent qu'il ait réellement tout vu. La partie entomologique de la *Fauna Suecica* de Linnée étant ici refondue avec son *Entomologia*, fait aujourd'hui le plus grand mérite des quatre volumes de De Villers.

* 1759. SAUMERY (*Pierre-Lambert*), religieux franciscain français, tour-à-tour calviniste ou catholique, se réfugia à Liége durant seize années, d'où il fut chassé par le magistrat pour sa conduite, et passa en Hollande. On lui est redevable de l'ouvrage suivant, qui, malgré ses défauts, est curieux et intéressant :

Délices du pays de Liége. Liége, 1758, 5 vol. in-fol., avec cartes, plans et figures.

1761. DURIVIER (*Jean*), graveur en médailles, né à Liége en 1687 et mort à Paris en 1761, s'est rendu recommandable dans la gravure; son goût pour cet art l'amena à Paris, où il étudia sous les meilleurs maîtres. Son mérite ne tarda pas à le faire connaître, et les distinctions les plus flatteuses devinrent en peu de temps la récompense de ses travaux. Il fut nommé graveur du roi, obtint un logement au Louvre et fut reçu à

EFERUS - Recherches & Classification numériques

l'Académie de peinture et de sculpture. C'est le graveur qui a le mieux trouvé la ressemblance de Louis XV. Delille a consacré quatre vers à la mémoire de cet habile artiste, dans le septième chant du *poème de l'imagination :*

> Durivier, c'est à toi de tenter ces travaux ;
> Et si, dans nos remparts, des vandales nouveaux
> Brisent des monumens que le bon goût adore,
> Ton burin immortel les fera vivre encore.

Le czar Pierre-le-Grand, durant son séjour à Paris, ayant été visiter la monnaie royale des médailles, en ramassa lui-même une qui venait d'être frappée, et qui était tombée à ses pieds : c'était son portrait parfaitement bien fait par Durivier.

Après la mort de cet artiste, M. de Marigni, consulté par Louis XV, sur le choix d'un nouveau graveur en médailles, lui conseilla de différer ce choix, dans l'espérance qu'il se rencontrerait un Liégeois digne de remplacer Durivier, ajoutant qu'il n'y avait que des gens de cette nation pour bien saisir l'effigie des rois de France.

Si l'on ne trouve pas dans les ouvrages de Durivier, dit l'auteur du *Dictionnaire des Artistes*, l'élégance et la pureté de style qu'exige ce genre, on y remarque une touche mâle, fière, hardie, un dessin correct, de la vérité, de la chaleur et un effet piquant, qualités qui suffiraient pour transmettre à la postérité le nom de Jean Durivier. On a de lui, entr'autres :

1° Le *Portrait* de Bertholet Flémalle qu'il grava d'après l'original en 1711, avant de quitter Liége.

2° Le *Portrait* de Pierre de Gouges, avocat au Parlement, d'après le tableau de Tournière.

3° Une médaille dont le revers représente *Mars et Minerve*, l'un avec une couronne de laurier, l'autre avec une d'olivier; la légende porte : *Uni debemus utram-*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

que, et l'exergue : *Victoria pacem fecit.* M D C C XIII.

On rapporte que cet illustre artiste gravait de temps en temps des vignettes pour les libraires.

1763. CACHARD *de* RISSAC (*Joseph-Dieudonné*), curé de Roncq, au diocèse de Tournay, naquit à Visé, ville de la principauté de Liége, en 1683. Après avoir terminé ses humanités à Visé ou à Liége, il alla faire sa philosophie et sa théologie à l'Université de Louvain, et il y prit le degré de bachelier. Il obtint d'abord, par la voie du concours, la cure de Genet près de Menin, dont il se démit après avoir eu celle de Roncq par résignation, en 1722. Il remplissait dignement ces fonctions, lorsqu'il reçut en 1726, une lettre de cachet qui l'exilait hors du diocèse de Tournay. Les motifs de cette persécution, furent, d'une part, son opposition à la bulle *Unigenitus*, et de l'autre, la haine des religieux mendians du pays qu'il avait toujours éloignés de sa paroisse. Dès qu'il fut parti pour se retirer à Douai, on jeta ses meubles dans la rue, et plusieurs de ses paroissiens, excités par quelques fanatiques, firent une figure de paille pour le représenter, qu'ils promenèrent dans toute la ville et brûlèrent ensuite. Toutes les personnes qui lui étaient attachées, eurent beaucoup à souffrir de ce désordre occasionné par les desservans. Il demeurait à Douai depuis dix ans avec quelques jansénistes lorsqu'en 1736, il fut menacé d'une *lettre de cachet* qui l'exilait hors du royaume. Il en évita la signification en se retirant secrètement à Paris, où il obtint ensuite, du cardinal de Fleuri, la permission de rester, à cause de ses infirmités. Cachard était un saint prêtre, d'un caractère doux et affable, et fort studieux. Il a laissé plusieurs volumes manuscrits d'extraits de l'Ecriture-Sainte et des SS. Pères. Etant tombé dangereusement malade au mois de juin 1762, le P. Regnault, curé de St.-Etienne du Mont, l'administra, quoiqu'avec

EFERUS - Recherches & Classification numériques

une espèce de répugnance. Il mourut peu de temps après, le 19 janvier 1763, à l'âge de 79 ans, et fut enterré dans le petit cimetière de St.-Severin, suivi d'un grand concours de personnes attachées comme lui aux opinions de Jansénius (*Mémoires du temps. Nécrologe*, tome 4, p. 341).

1763 JACQUET (*Pierre-Louis de*), chanoine de l'église de Liége, grand prévôt de St.-Jean Evangeliste en cette ville et de St.-Etienne à Mayence, archidiacre de Hainaut, naquit à Rochefort, petite ville de la province de Namur. Il alla de bonne heure à Rome, où sous la tutelle d'un de ses oncles qui y avait un emploi, il fit de bonnes études, et y resta jusqu'en 1737, que le prince George-Louis de Bergh l'ayant nommé son suffragant pour le diocèse de Liége, il vint se fixer dans cette ville et y fut sacré évêque d'Hippone. Jacquet porta la plus vive sollicitude à son archidiaconé de Hainaut, qu'il visitait souvent; attentif à ce que les pasteurs s'acquittassent exactement de l'instruction du peuple, et les maîtres d'école de celle des enfans. Le pape Benoît XIV, qui l'avait connu à Rome, le députa, en 1748, au congrès d'Aix-la-Chapelle, pour y soutenir les intérêts du St.-Siége; ce pape fut si content de sa conduite, qu'il en fit l'éloge dans une congrégation de cardinaux.

Ennemi du faste et des dépenses superflues, qui marchent presque toujours à la suite des richesses, Jacquet en fit largement part aux pauvres, non-seulement après sa mort, mais encore durant sa vie même. Il était très-charitable, et visitait les indigens dans leurs maladies. Avant de mourir, il fit construire et dota en 1763, une école publique à Rochefort, et fonda plusieurs bourses à l'Université de Louvain, en faveur de sa famille, et à défaut de parens, pour d'autres étudians de sa ville natale, permettant d'en

EFERUS - Recherches & Classification numériques

employer deux pour faire apprendre à de jeunes gens des arts et métiers.

Jacquet fut un prélat tout dévoué à ses devoirs, et d'une conduite constamment exemplaire : sa gravité naturelle était tempérée par beaucoup de douceur et d'affabilité; il mourut à son château d'Embour, le 11 octobre 1763, à l'âge de 72 ans.

* 1763. ROMSÉE (*N.*), chanoine de Liége, savant canoniste, auteur d'un ouvrage sur les *rites*, 5 vol.

* 1764. CHARNEUX (*Denis de*), né à Verviers le 28 juillet 1649, fit ses premières études chez les Récollets de cette ville, parcourut une bonne partie de la France, la Hollande, et surtout l'Allemagne, s'établit à Vienne en Autriche, où il reçut le titre d'*écuyer impérial*, s'appliqua à l'étude du droit, et reçut le doctorat en droit civil et canonique. Il acquit bientôt la réputation d'un profond jurisconsulte et mourut dans un âge très-avancé. Son nom était *Desmarets*, mais il le changea, après qu'un des membres de sa famille eût été décapité à Liége, pour cause de conspiration. De Charneux fut chargé de diverses missions diplomatiques.

1767. GRIFFET (*Henri*), savant Jésuite, au collége de Liége. Il a publié :

1° Une *Histoire des négociations secrètes de la France avec la Hollande, qui précédèrent le traité d'Utrecht.* Liége, 1767, in-12.

2° *L'histoire de Tancrède de Rohan.* Liége, 1767, in-8°, avec quelques pièces concernant l'histoire de France et l'histoire romaine.

* 1767. PIERRE (*N.*), curé de Sansanruz, au duché de Bouillon; on lui doit entr'autres, l'introduction dans le pays de Liége, des espèces de pruniers, dites de Reine-Claude, de Mirabelle et de Perdrigon.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1767. VECRAI (*dom André*), savant religieux de l'abbaye de Malmedy, né à Clause, près de Clermont, village de l'ancien duché de Limbourg. Il établit et dirigea, après avoir beaucoup voyagé pour cet objet, une papeterie célèbre à Malmedy et une fabrique de carton, d'une qualité supérieure, pour presser les draps.

1767. GRADY (*Charles-Antoine de*), issu de la famille patricienne de ce nom à Liége, chanoine de la cathédrale et de la collégiale de St.-Pierre, fut nommé l'an 1762, suffragant de Liége par le prince-évêque Jean-Théodore de Bavière, du vivant même de Jacquet, et comme adjoint à ce dernier. Il fut sacré le 21 décembre de la même année sous le titre d'évêque de Philadelphie. Après la mort de Jean-Théodore, arrivée le 27 janvier 1763, le chapitre de la cathédrale lui continua ainsi qu'à Jacquet, les pouvoirs d'exercer les fonctions épiscopales. Dans le courant de la même année, il fut élu unanimement prévôt de la collégiale de St.-Pierre. Le prince Charles d'Oultremont, successeur de Jean-Théodore de Bavière, le nomma son suffragant et reçut de lui les ordres sacrés. Ce digne prélat mourut le 9 juillet 1767, à son château de Brialmont près de Tilf; son corps fut transporté dans l'église cathédrale, et déposé dans la chapelle de Malonne.

* 1768. COUNET (*L.-B.*), arithméticien liégeois, a publié :

1° *Traité des changes, ou réduction générale des monnaies.* Liége, chez Bassompierre, 1768, 1 vol., petit in-12.

2° *La nouvelle et parfaite arithmétique des négocians, contenant tout ce qui est nécessaire et utile, tant pour les marchands de la ville et pays de Liége, que pour ceux des pays étrangers, ornée de questions, opérations et explications les plus courtes.* Liége, chez B. Collette, sans date, 1 vol. petit in-8°.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1770. FRANÇOIS (*Dom Jean*), savant religieux bénédictin, né au village d'Acremont, duché de Bouillon, enrichit de plus de 5,000 volumes la bibliothèque de St.-Clément. Il était très-versé dans la philosophie, la théologie et la prédication. On trouve une notice de ce savant dans la *Biblioth. gén. des Ecrivains de l'ordre de St. Benoît.* Il a publié :

1° Une *Histoire de Metz.* 2° Une *Histoire de Châlons-sur-Marne.* 3° Un *Code monastique régulier.* 4° Un *Dictionnaire roman, wallon, celtique et tudesque.*

Ses ouvrages inédits sont :

1° Un *Pouillé du diocèse de Metz.*

2° Un recueil de vieilles chartes, en 2 vol. in-folio, sous le titre de : *Chartres Austrasiennes.*

* 1771 STAS (*Thomas*), de Tongres, est l'auteur d'une Analyse des eaux de sa ville natale indiquée par André Baccio, dans un ouvrage que ce dernier a publié à Venise, in-fol., en 1771, ainsi que celle du cardinal de Granvelle sur les mêmes eaux.

* 1771. GERLACHE (*N.*), imprimeur à Liége, après avoir donné une nouvelle édition des *Droits coutumiers de Stavelot,* il établit une imprimerie à Malmedy, et y publia un *Almanach du pays de Stavelot*, fort utile et bien composé.

1771. OULTREMONT (*Charles-Nicolas-Alexandre, comte d'*), issu d'une des plus nobles et anciennes familles du pays de Liége, reçut le jour le 26 juin 1716. Il fut élu par la pluralité du chapitre cathédral, prince-évêque de Liége, le 20 avril 1763, en concurrence avec le prince Clément de Saxe, fils d'Auguste, roi de Pologne; ce qui occasionna un litige, que la cour de Rome décida en faveur du premier. L'élection de ce prince causa une joie universelle dans le pays,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

parce qu'il était Liégeois. La cité se surpassa en fêtes, à cette occasion. Il eut pour chancelier, le comte de Hoensbroeck, depuis évêque de Liége ; pour vicaire-général, le baron de Stockem ; et pour grand mayeur, le comte de Lannoy. Il fonda l'adoration perpétuelle du St. Sacrement dans l'église de St.-Martin, à Liége, à l'instigation des barons de Hubens, frères, chanoines de cette église collégiale. Ce prince reçut la visite, en 1771, du Stadhouder de Hollande, accompagné des princes de Brunswick et de Hesse.

Charles d'Oultremont fut un bon prêtre, un évêque exemplaire, mais un prince faible et indolent. Il mourut d'un coup de sang, en revenant de la chasse, à son château de Warfusée, le 22 octobre 1771, très-regretté des Liégeois. Son corps fut inhumé dans le chœur de la cathédrale. Sa famille lui érigea un mausolée en marbre blanc, sculpté par Evrard.

* 1772. EVRARD (*N.*), sculpteur liégeois, aujourd'hui presque ignoré de ses compatriotes. Ses ouvrages sont très-estimés en France. On avait de lui à Liége, les mausolées des princes-évêques Georges-Louis de Berghe, Jean-Théodore de Bavière et Charles d'Oultremont.

* 1772. LEGROS (*N.*), né à Bovignes près de Dinant, se fixa à Malmedy. Il est l'inventeur du *miroir concave* que l'on admirait à l'Université de Bonn.

1772. FRANCK (*Simon*), né à Jemeppe, village sur la Meuse, près de Liége, en 1741, se distingua dès le premier âge dans les belles-lettres, particulièrement dans l'éloquence et dans la poésie latine, comme on le voit par les pièces diverses insérées dans les *Musæ Leodienses*, 1761 et 1762, 2 vol. in-8°. Dans le premier de ces recueils, on distingue un poème épique sur l'*Établissement du christianisme au Japon*, plein d'épi-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

sodes, d'images et de comparaisons heureuses, et de très-beaux vers. Il a été réimprimé à la suite de la *Vie* de l'apôtre des Indes, Liége 1788. Parmi les pièces du second volume, on remarque l'ode : *In impios sæculi nostri scriptores.* Ayant embrassé l'état ecclésiastique, et s'étant livré avec une ardeur extraordinaire aux fonctions du saint ministère, il mourut dans sa patrie en 1772, d'une maladie contagieuse qu'il avait contractée en visitant les malades avec un zèle égal à ses autres vertus.

* 1773. SCHILLER (*N.*), riche industriel, fabricant de draps à Montjoie, établit des fabriques de draps fins à Fouron, Limbourg et Dalhem, qui devinrent bientôt florissantes. Il tenta d'en établir à Theux et à Stavelot, mais les gouvernements de ces deux pays s'y opposèrent, par le motif qu'il était protestant.

1773. PHILIPS (*N.*), chanoine de Tongres, mort à Liége, est l'auteur d'une *Vie du cardinal Polus.*

1775. PONSARD (*G.-B.*), médecin consultant du prince de Liége, mort à Paris. On a de lui :

1° *Traité méthodique de la goutte et du rhumatisme, où l'on enseigne d'après l'expérience les vrais moyens de se délivrer et se préserver de ces maladies.* Paris, 1770, in-12.

2° *Traité de l'apoplexie et de ses différentes espèces, avec une nouvelle méthode curative, dont l'utilité est prouvée par l'expérience; on y traite également de la paralysie et de ses différentes espèces particulières : ouvrage à la portée de tout le monde, dans le goût de l'Avis au peuple du célèbre Tissot.* Liége, 1775, in-12.

Ponsard n'a point d'article dans la *Biographie médicale.*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1776. BERTHO (*Bertrand*), maître en arithmétique à Liége, a donné au public :

1° *Méthode très-facile de traiter par principes tous les changes étrangers, ornée de tables en ordre alphabétique, qui représentent les différens deniers du change de toutes les places de commerce en relation réciproque; avec un Abrégé très-instructif sur toutes les questions du trocque.* Liége, B. Collette, 1 vol. petit in-8°.

2° *Tarif pour le commerce de Liége, contenant des instructions sur l'origine du commerce de Hollande, avec des tarifs pour en réduire, à toute variation du change courant, l'argent courant et celui de banque en argent de Liége.* Liége, Gerlache, 1776, 3 vol. petit in-8°, n'ayant qu'un seul ordre de pagination.

* 1776. NEURAI (*N.*), né à Liége, obtint au concours, vers 1730, la cure de Stembert, village près de Verviers, où il termina sa carrière vers 1776. Il s'adonna avec passion, dès sa plus tendre jeunesse, à la géométrie, et s'appliqua de même avec beaucoup d'ardeur, à l'astronomie, sciences dans lesquelles, dit-on, il avait fait des découvertes intéressantes; mais Neurai, aussi simple que modeste, ne voulut jamais communiquer au public le fruit de ses études. Il ne fallut rien moins qu'une circonstance qui intéressait l'univers catholique, pour le décider à montrer ses connaissances. En 1743, quelques doutes s'étant élevés pour savoir quel jour on devait fixer les Pâques en 1744; l'empereur invita tous les princes de l'empire germanique à envoyer à la Diète leurs avis sur cet objet important, dans le but d'obvier aux inconvéniens que pourrait produire la célébration des Pâques en différens temps. Georges-Louis de Berghe, alors évêque de Liége, chargea le curé de Stembert de s'occuper de cet objet. Dans son mémoire imprimé, qui est de huit pages in-fol., il y fait voir, après quelques réflexions sur le calcul

EFERUS - Recherches & Classification numériques

astronomique et sur les cycles, qu'il est impossible, en suivant le calcul astronomique, de se conformer au décret qui ordonne de célébrer les Pâques partout l'univers le même jour. Après avoir examiné ensuite, si l'usage des cycles n'offre pas une méthode infaillible d'accorder tout le monde, il dresse, sur ce principe, une nouvelle table, au moyen de laquelle le jour de la célébration des Pâques peut être exactement désigné durant des milliers d'années, en rectifiant seulement de temps en temps, comme Neurai le propose dans cette table, le *cycle des Epactes*. Il fixe, selon l'épacte, la fête de Pâques pour l'année 1744 au 5 avril; tandis qu'on aurait pu, selon le calcul astronomique, la placer au 29 mars. Ce savant mémoire est dédié au chapitre cathédral, par suite de la vacance du siége épiscopal.

Cette notice est extraite des *Mélanges hist. et litt.* de M. de Villenfagne, p. 335.

* 1776. DARCIS (*François-Joseph*), né à Paris, vers 1756, fut élève de Grétry pour la composition, et donna à la comédie italienne *la Fausse Peur*, opéra comique en un acte, et *le bal Masqué*. Les essais précoces de ce jeune homme semblaient promettre un compositeur distingué; mais la fougue de ses passions ne lui permit pas de se livrer à des études sérieuses, et causa sa perte. Doué d'une figure charmante, brave, entreprenant, il aimait les femmes et était homme à bonnes fortunes. Ses désordres devinrent tels, que la police conseilla à son père de le faire voyager. On le fit partir pour la Russie; mais à peine y fut-il arrivé, qu'il se battit avec un officier russe, qui le tua.

1776. DEMARTEAU (*Gilles*), graveur, né à Liége, en 1729, profita de l'invention de François, qui avait trouvé le moyen d'imiter en gravure les dessins au crayon, et perfectionna à un tel point cette découverte, qu'il est souvent difficile de distinguer ses gra-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

vures de l'original. Actif et laborieux, il exécuta plus de 500 pièces en ce genre. Demarteau a rendu par ce moyen un grand service aux artistes, surtout dans les provinces où les élèves n'avaient pour modèles que de mauvaises copies, de médiocres dessins, ou des originaux encore plus faibles que ces copies. Ce service s'est étendu jusque sur les arts mécaniques, en multipliant par la gravure une infinité de modèles de meubles, ornemens, fleurs, qui mettent les ouvriers de toutes les classes à portée d'étudier et de sortir de la routine. Demarteau obtint une pension de Louis XV, et une place à l'Académie de peinture, qui le reçut sur son estampe de *Lycurgue blessé dans une sédition*, d'après Cochin. Il a gravé entr'autres pièces, d'après le même, la *Justice protégeant les arts*; et une *Allégorie* sur la mort du Dauphin; le *Christ porté au tombeau*, d'après Stellaërt, et un grand nombre d'*études* d'après Raphaël, Venloo, Pierre, Boucher, etc. On a de lui aussi différentes *études* sur papier gris ou bleu, imitant plusieurs crayons de diverses couleurs. Cet artiste distingué mourut à Paris en 1776.

DEMARTEAU (*Gilles-Antoine*), neveu et élève du précédent, a gravé aussi, et assez bien, un grand nombre d'*études* d'après différens maîtres modernes. Il est mort vers 1806, à la fleur de l'âge.

DEMARTEAU (*P.A.*), né à Theux, médecin très-distingué, se fixa à Amiens où il est mort.

1776. COSTER (*Jean-Louis*), frère de Joseph-François, philologue distingué, né à Nancy, entra dans la compagnie de Jésus. Après la suppression de cette compagnie, il devint bibliothécaire de l'évêque de Liége. On a de lui deux *Oraisons funèbres* : l'une du Dauphin, père de Louis XVI, et l'autre de Stanislas I^er^,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

roi de Pologne, duc de Lorraine, etc., toutes deux prononcées et imprimées à Nancy, en 1766, in-4°. L'abbé Coster entreprit, en 1772, l'*Esprit des Journaux*, et s'occupa jusqu'en 1775, de la rédaction de cet utile journal, dont la collection imprimée par Tutot, à Liége, forme 12 vol. in-12.

* 1777. FERMIN (*Philippe*), médecin et voyageur, est né à Maestricht, aujourd'hui province de Limbourg. Il passa en 1754, à Surinam, où il résida à peu près dix ans. A son retour en Europe, il séjourna quelque temps à Amsterdam, puis se fixa dans sa patrie, où il devint membre de la magistrature municipale. La profession qu'il avait exercée dans la colonie de Surinam lui avait fourni l'occasion de faire des observations et de recueillir des notes sur ce que ce pays offrait de curieux. Il communiqua le résultat de son travail à des amis, qui l'engagèrent à le publier. Fermin fit en conséquence paraître en français, l'*Histoire naturelle de la Hollande équinoxiale ou de Surinam*, Amsterdam, 1765, 1 vol. in-8°. Ce livre essuya beaucoup de critiques de la part des naturalistes. On reprocha à l'auteur d'avoir en quelque sorte simplement esquissé son sujet, et de n'avoir pas donné plus de détails sur un pays qu'un assez long séjour l'avait mis à même de connaître. Fermin, en homme sage, profita des critiques qui lui étaient adressées, et convint de leur justesse dans la *préface* de la nouvelle édition de son ouvrage qui parut sous ce titre: *Description générale, historique, géographique et physique de la colonie de Surinam, avec figures et une carte topographique du pays*, Amsterdam. 1769, 2 vol. in-8°, traduit en allemand (par F.-H.-M. Martini), avec des *remarques*, Berlin 1775, 2 vol. in-8°, fig. On trouve dans cette description tout ce qu'elle promet; c'est un des meilleurs livres qui aient été publiés sur les colonies. Cependant l'auteur

EFERUS - Recherches & Classification numériques

n'ayant pu être présent quand on l'imprimait, il s'en était rapporté pour quelques descriptions locales à un de ses amis qu'il crut mieux en état que lui d'exécuter cette partie. La confiance de Fermin n'avait pas été très-bien placée ; il ne s'en aperçut que lorsqu'il n'était plus temps d'y remédier. Les critiques ne l'épargnèrent pas : on lui reprocha, tout en rendant justice au mérite de son ouvrage, d'avoir en quelque sorte renversé le terrain. Fermin, toujours docile, reconnut que sa description avait besoin d'additions et d'améliorations, et que notamment la partie historique demandait quelques développemens. Afin de ne rien négliger de ce qui pourrait donner à son travail le degré d'exactitude désirable, il consulta les livres hollandais qui pouvaient lui fournir des lumières, et publia son troisième ouvrage intitulé : *Tableau historique et politique de l'état ancien et actuel de la colonie de Surinam, et des causes de sa décadence*, Maestricht, 1778, in-8°, traduit en allemand avec quelques augmentations, par F.-G. Canzler, Gottingue, 1788, in-8°. Ce tableau peut servir de suite ou de supplément à la description qu'il rectifie en plusieurs endroits. Fermin s'est principalement attaché à raconter les principaux événemens qui avaient donné naissance à la colonie, à décrire son gouvernement, et à éclairer sur les vices qui nuisaient à la prospérité de Surinam. Il expose les moyens de prévenir la décadence de cet établissement, et se montre partout bon citoyen. Ces différens ouvrages sont écrits purement ; le dernier est assez fréquemment entremêlé de réflexions exprimées avec force et concision. On a encore de lui : *Traité des maladies les plus fréquentes à Surinam*, etc., *avec une dissertation sur le fameux crapaud de Surinam, nommé Pipa*, etc. Maestricht, 1764, in-8°, fig. ; Amsterdam, 1745, in-8°. La dissertation a été traduite en allemand et augmentée par J.-A.-E. Gotze, Brunswick, 1776, in-8°, fig.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1776. REDOUTÉ (*Charles-Joseph*), né le 24 juillet 1715, au village de Jamagne près Philippeville.

Ayant appris de son père les premiers élémens du dessin, il partit de Dinant le 12 juillet 1737, à l'âge de 21 ans pour aller se perfectionner à Paris. Il suivit ses études à l'Académie de St.-Luc, la seule qui existât alors dans cette capitale. Après un séjour de 7 ans à Paris, il fut engagé par son compatriote Célestin Dejonc, natif de Givet, abbé du monastère des Bénédictins de St.-Hubert, à aller décorer cette riche abbaye et achever les ouvrages commencés par Nicolas Thiery de Verdun, peintre de cette Académie de St.-Luc.

En conséquence, Redouté quitta Paris le 16 décembre 1743; il retourna d'abord à Dinant pour revoir sa famille et se rendit ensuite à St.-Hubert, où s'étant fixé, il s'y maria le 26 janvier 1750 avec Marguerite-Joseph Châlon, de cette ville. Il eut de ce mariage trois garçons et deux filles.

Indépendamment des ouvrages pour le monastère de St.-Hubert, il travailla aussi pour l'abbaye de Stavelot et pour les châteaux circonvoisins. Exerçant divers genres de peinture, il fit des tableaux d'église, des portraits, des paysages. Après une vie laborieuse, soutenu par un travail peu productif dans un pays pauvre et peu appréciateur des arts, sa santé s'altéra sensiblement.

Charles-Joseph Redouté mourut à St.-Hubert, le 23 décembre 1776, à l'âge de 61 ans, des suites d'un anévrysme au cœur.

REDOUTÉ (*Antoine-Ferdinand*), fils aîné du précédent, né à St.-Hubert, le 21 juin 1756.

Après avoir reçu de son père les premières leçons de son art, il se rendit à Paris en 1776, et y exerça la peinture de décors avec distinction. Il fit des progrès remarquables, qu'il justifia par ses belles décorations,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

qu'on admire encore dans plusieurs palais, principalement à l'ancienne salle du tribunat au Palais Royal, à l'Elysée Bourbon, au château de Compiègne, etc.

Il mourut à Paris le 3 novembre 1809, à l'âge de 53 ans, laissant une veuve avec quatre enfans, dont deux garçons et deux filles.

REDOUTÉ (*Pierre-Joseph*), frère cadet du précédent, né à St.-Hubert, le 10 juillet 1759, devint un peintre célèbre et le premier des iconographes botanistes de l'époque.

Après avoir appris de son père les principes du dessin, il n'eut plus d'autres maîtres que son génie et ses propres inspirations. Il montra dès l'enfance des dispositions extraordinaires, et à l'âge de 6 ans, il ébauchait déjà des petits tableaux de genre : à 13 ans, il quitta sa famille pour voyager en Flandre et en Hollande, n'emportant avec lui, pour toute fortune, que sa palette et ses pinceaux. Il demeura pendant un an dans la petite ville de Vilvorde, près de Bruxelles, où il peignit des dessins de portes, des décors d'appartemens et des tableaux d'église. Il se montra habile dans tous les genres de peinture auxquels il se livra. A l'âge de 16 ans, il était assez renommé dans le pays pour être demandé par M. André, peintre, pour l'aider dans ses travaux au château de Calsbourg au duché de Bouillon ; mais son père étant tombé dangereusement malade, il revint aussitôt près de lui et acheva ses ouvrages.

Après la mort de son père, arrivée le 23 décembre 1776, il reprit ses voyages en Flandre pour étudier les productions de l'ancienne école flamande. Il travailla dans plusieurs villes et s'arrêta à Heyllisem, près Tirlemont en Brabant où il fut chargé de peindre de grands tableaux d'église.

Aussitôt son retour à St.-Hubert, il fut demandé à

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Luxembourg pour y faire plusieurs portraits, entr'autres ceux du général Bender, gouverneur de la ville, du médecin Embinet et de quelques autres personnes marquantes. Ses talens lui valurent aussi la protection d'une princesse amie des arts, de la princesse de Tornaco, qui l'engagea à aller à Paris et lui donna des lettres de recommandation que le jeune peintre insouciant perdit en route. Après avoir revu son pays natal, il se rendit à Paris auprès de son frère aîné, Antoine-Ferdinand Redouté qui, depuis 1776, y exerçait la peinture de décors avec distinction. Pierre-Joseph Redouté se décida à prendre ce genre; mais, malgré ses progrès dans cette branche de l'art; il le quitta bientôt pour adopter celui des fleurs, auquel son goût de prédilection l'avait porté dès sa jeunesse.

En 1784, il essaya de faire d'après nature, quelques branches de fleurs pour M. Chereau, marchand d'estampes, qui les fit graver comme principes de dessin. Le hasard les fit tomber entre les mains du célèbre L'héritier, qui fut frappé de son talent et le détermina à s'y livrer exclusivement.

Le jeune peintre commença par dessiner les figures des ouvrages de M. L'héritier, qui obtinrent un succès d'autant plus remarquable qu'elles opérèrent une espèce de révolution dans l'*iconographie botanique*. Il accompagna ensuite L'héritier à Londres et dessina une partie des figures du *Sertum Anglicum;* il acheva pour le même botaniste plus de 500 dessins. Vers la même époque, M. Gérard Van Spaëndonck, peintre du cabinet du roi, ayant connu et apprécié le talent de Redouté, le chargea de peindre les 20 dessins de plantes nouvelles qu'en cette qualité il fournissait annuellement, et qui devaient entrer dans le *recueil des vélins* commencé sous Louis XIV.

Redouté, déjà connu par ses belles aquarelles, dont il était l'inventeur, perfectionna ce genre et en fit une

EFERUS - Recherches & Classification numériques

heureuse application aux travaux de la collection des vélins du Musée d'histoire naturelle, parce qu'il avait remarqué que la peinture à la gouache s'écaillait par le toucher et le frottement, tandis que sa manière délicate, sa couleur brillante et diaphane permettait de la manier, sans altérer aucune partie de ces détails si essentiels à leur conservation et à l'étude de l'histoire naturelle.

Redouté venait d'être nommé dessinateur du cabinet de la reine, lorsque la révolution arriva ; en 1792, il le fut de l'Académie des sciences; et lors de la création de l'Institut, il devint dessinateur en titre de la classe de physique et de mathématiques.

Le 2 septembre 1793, un décret de l'assemblée législative ordonna l'ouverture d'un concours à l'effet de choisir les artistes les plus habiles pour continuer la collection des plantes et animaux peints d'après nature sur vélin, déposée à la bibliothèque du Musée d'histoire naturelle. Conformément à la loi, le concours eut lieu dans la galerie du musée et dura 48 heures. L'assemblée ayant examiné les dessins mis au concours, fit choix de Pierre-Joseph Redouté, de Henri-Joseph Redouté, son frère, et de M. Maréchal, pour travailler à compléter cette collection.

Pierre-Joseph Redouté a dessiné un grand nombre de plantes pour divers ouvrages de botanique qui sont gravées en noir, parmi lesquelles il faut citer les *figures* de la *Flora Atlantica* de M. Desfontaines ; celles des ouvrages de M. P. Ventenat, celles des plantes rares du jardin de Cels ; celles de l'*Astragalogie* de Decandolle, celles des ouvrages de Michaux père : *Flora boeralis Americana*, et l'*Histoire des chênes de l'Amérique septentrionale;* il a encore fait les dessins des quatre premiers volumes de la nouvelle édition des *Arbres et Arbustes* de Duhamel, et ceux de la *Botanique* de J.-J. Rousseau, etc., etc.

Mais le plus magnifique ouvrage qu'ait publié P.-J.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Redouté sous la protection de l'impératrice Joséphine et sous les auspices de M. Chaptal, ministre de l'intérieur, ce sont les *Liliacées*. Cette seule famille de plantes a fourni 80 livraisons formant 8 volumes, grand in-folio, qui renferment chacun 60 planches, 486 figures de la plus parfaite exécution. Dès qu'il parut, il fut mis par le gouvernement au nombre des productions de l'art, qui pouvaient donner aux étrangers une haute idée de la supériorité de l'école française. En 1804, le ministre de l'intérieur souscrivit pour 80 exemplaires, qui furent envoyés en présens aux artistes et aux savans les plus distingués de l'Europe. Napoléon qui se plaisait à protéger tout ce qui illustrait la France, fit souscrire par le prince de Talleyrand, son ministre des affaires étrangères, par une lettre des plus flatteuses, à un certain nombre d'exemplaires pour être envoyés aux souverains étrangers.

Redouté a peint les *plantes* du jardin de la Malmaison, décrites et publiées par M. Ventenat. L'ouvrage, qui a paru en 20 livraisons, forme 2 volumes, grand in-folio de 120 figures. La *flore de Navarre,* du même format, fut ensuite publiée par M. Bompland avec les *figures* par Redouté.

En 1805, il reçut le brevet de peintre de fleurs de l'impératrice Joséphine.

Il est également auteur et éditeur d'un grand nombre d'ouvrages d'iconographie botanique, dont plusieurs présentent 4 à 500 figures coloriées, dont les gravures des plantes sont imprimées en couleurs par le procédé d'une seule planche.

Cette nouvelle méthode, dont il est l'inventeur, date de 1796 par des essais qu'il fit sur l'*histoire des champignons*, cités dans les mémoires de Brûun-Nerrgard, savant Danois. Il commença ensuite par l'*histoire des plantes grasses* décrites par Decandolle, dont les premières figures furent imprimées de cette manière, bien avant la publication.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Quoique son procédé paraisse simple au premier abord, néamoins il exige beaucoup de soins dans son application. Il s'agit de mettre au pinceau, sur la planche d'une gravure, les couleurs primitives sur chaque partie capitale, que l'on imprime ensuite, en répétant le même procédé à chaque tirage ; ensuite, les figures sont retouchées par des enlumineuses, au moyen d'une teinte plate transparente, qui laisse ressortir les ombres de la gravure et rend l'effet du coloris brillant et imitateur de la peinture. Depuis ce premier essai, M. Redouté a beaucoup perfectionné ce nouveau genre d'impression. Dans ses autres ouvrages, il l'a porté au dernier point de perfection.

Il a aussi dessiné une partie des figures en couleurs de l'ouvrage publié en 1810, par André Michaux fils : *Histoire des arbres forestiers de l'Amérique septentrionale*, 3 volumes grand in-8°.

Divers ouvrages de Redouté, exposés au Louvre en 1819, répondirent à ses détracteurs qui lui avaient contesté l'invention de son procédé d'impression après s'en être servi. Une médaille lui fut décernée, à cette occasion, par le jury des arts du concours des produits de l'industrie nationale ; il obtint en outre l'approbation de tous les amis des beaux-arts.

Un des ouvrages, qui fait le plus d'honneur à l'artiste pour l'exécution et le fini, c'est la *monographie des Roses*, avec le *texte* par C.-Ant. Thory. Cet ouvrage, grand in-folio sur papier vélin, imprimé par Firmin Didot, est composé de 30 livraisons formant 3 volumes de 168 figures, non compris la couronne de roses du frontispice. Paris 1817 à 1824.

Après la mort de Gérard Van Spaëndonck, arrivée le 11 mai 1822, la place de professeur-administrateur, qu'il remplissait depuis l'organisation du Musée, fut supprimée par les professeurs. Ils partagèrent le cours d'iconographie entre MM. Redouté et Huet, non quant

EFERUS - Recherches & Classification numériques

au traitement de 5000 fr., dont jouissait ce professeur, mais à raison de 2000, et pour chacun avec obligation de faire un cours annuel de 30 leçons, sous le titre modeste de maîtres de dessin du Musée d'histoire naturelle. Redouté, malgré la gravité de l'injure, accepta néanmoins dans l'intérêt de l'art. Le premier cours fut annoncé pour le 15 avril 1824 ; il eut lieu dans la grande galerie de Buffon, et on compta plus de 150 élèves des deux sexes.

Redouté, outre ses ouvrages des plantes, a fait un nombre immense de tableaux de fleurs à l'huile et à l'aquarelle, dont la plupart ont été exposés au salon du Louvre. A l'occasion d'un de ces tableaux, Redouté reçut le 14 janvier 1825, de la main du roi Charles X avec les paroles les plus gracieuses, la décoration de la Légion d'honneur.

En mai 1827, Redouté a fait paraître un nouvel ouvrage sous le titre de *Choix des plus belles fleurs*, prises dans différentes familles du règne végétal, et de quelques branches des plus beaux fruits ; dédié à LL. AA. RR. les princesses Louise et Marie d'Orléans. Cet ouvrage a été terminé en 36 livraisons de 4 figures.

Redouté, qui avait d'abord donné des leçons à S. A. R. madame Adélaïde d'Orléans et aux jeunes princesses, en donna également à leur auguste mère, à son avènement à la couronne.

Ainsi, Redouté qui avait été peintre de fleurs de l'impératrice Marie-Louise, le fut également de la reine des Français.

En 1834, il a été nommé membre de l'ordre de Léopold par le roi des Belges.

Il continue le cours de ses travaux, quoiqu'âgé de 78 ans, et il publie en ce moment un nouvel ouvrage sous le titre de *Choix de soixante roses nouvelles non encore figurées*, avec un discours préliminaire par M. Jules Janin. Cet ouvrage est dédié à S. M. la reine des Belges, son auguste élève.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

REDOUTÉ (*Henri-Joseph*), né à St.-Hubert, le 25 mai 1766, troisième fils de Charles-Joseph Redouté, qu'il perdit à l'âge de 10 ans et demi.

L'absence de ses frères l'ayant privé de leurs leçons de dessin, sa mère l'envoya à Bouillon à l'atelier d'un peintre fort médiocre, chez lequel il demeura pendant quelques années; mais ne pouvant faire de grands progrès sous un pareil maître, il fut appelé par ses frères à Paris, où il arriva en juillet 1785 à l'âge de 19 ans.

Libre de choisir le genre de peinture que chacun d'eux avait entrepris, son goût le porta à adopter celui de son frère, Pierre-Joseph Redouté, qui excellait déjà dans le genre de fleurs, et il devint son disciple.

Il commença, comme avait fait son frère, à peindre d'après nature quelques branches de fleurs pour un marchand d'estampes qui les fit graver en 1786, afin de servir d'étude aux élèves.

Il travailla, sous son frère, à plusieurs parties des ouvrages de M. L'héritier, célèbre botaniste, et dessina quelques plantes rares qui furent gravées et publiées en 1787.

En 1788 et 1789, il peignit sur vélin 8 bouquets de fleurs pour M. le duc de Nivernois, à son château de St.-Ouen près Paris.

En 1790 et 1791, il dessina pour M. Labillardière des plantes nouvelles qu'il avait rapportées de Syrie, et qu'il a publiées.

Il fit 10 dessins d'oiseaux du Sénégal peints en couleur sur vélin, format in-8°, pour M. Geoffroy de Villeneuve, qui les avait rapportés de son voyage, et qu'il a publiés.

Ayant accompagné M. Coquebert de Monbret, dans un voyage fait en 1791 et 1792, dans les provinces méridionales et occidentales de la France, pour l'aider

EFERUS - Recherches & Classification numériques

dans ses recherches d'objets pour l'histoire naturelle, il s'occupa particulièrement à peindre en couleur et à l'aquarelle sur vélin des poissons des côtes de la Méditerranée et de l'Océan au nombre d'environ 60 dessins, restés en la possession de M. Coquebert.

En 1792, il dessina 45 plantes pour l'Encyclopédie de M. Panckoucke père, sous la direction de M. Lamarck, professeur de zoologie au Jardin du roi, et plus de 450 coquilles pour le même ouvrage, dirigé par MM. Bruguière, Lamarck et Huucoss, consul danois. En même temps, il contribua pour la moitié des planches du *Journal d'histoire naturelle,* rédigé par MM. Lamarck, Bruguière, Olivier, Haüy et Pelletier.

En 1793, il travailla, conjointement avec son frère et M. Maréchal, sur la dissection du rhinocéros mort à la ménagerie de Versailles, et qui avait été transporté dans l'amphithéâtre du Musée d'histoire naturelle. Il y fit 10 dessins anatomiques de cet énorme quadrupède, sous la direction de MM. les professeurs Mertrud, chirurgien et Vicq-d'Azyr, médecin.

Plus tard, il fit encore 6 autres dessins d'anatomie d'une tortue disséquée et décrite par M. Mertrud. Ces 16 dessins coloriés sur vélin format in-folio, joints à ceux de ses collaborateurs, furent déposés parmi les collections de la bibliothèque du Musée pour servir de démonstration d'anatomie sur le squelette du rhinocéros, existant dans la galerie du Musée.

A la suite d'un concours public en septembre 1793, il fut nommé avec son frère et M. Maréchal, pour continuer la collection de plantes et d'animaux peints d'après nature sur vélin, commencée sous Louis XIV, qui devait être transportée de la bibliothèque royale où elle avait été déposée, dans celle du Musée d'histoire naturelle.

Depuis sa nomination de peintre du musée, il fit pour cette collection 26 dessins sur vélin, savoir : 18 de poissons, 2 de serpens et 6 de plantes nouvelles.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

En 1795, il exposa au salon du Musée au Louvre deux tableaux de poissons.

Il dessina ensuite, d'après L'herbier, 71 plantes rares rapportées de Barbarie par M. Desfontaines, professeur de botanique au Jardin du roi, pour entrer dans la *Flora Atlantica*.

Il travailla aussi dans la *Flore des Pyrénées*, publiée par M. Picot Lapeyrouse, de Toulouse.

Il fit une copie du poisson *labrus pava* pour M. Bloch, zoologiste de Berlin, à qui il manquait pour son *Histoire des poissons*.

Il envoya en 1797, à Madrid, deux tableaux, l'un de fleurs et l'autre d'oiseaux peints sur vélin, pour être mis dans un concours public pour une place de peintre du cabinet royal. Il ne fut pas nommé et l'on garda ses tableaux.

Il fit pour M. le professeur Ventenat 24 dessins de détails pour un nouveau *Manuel de botanique*, 4 volumes in-8°, et 12 plantes rares pour entrer dans un nouvel ouvrage sur les plantes nouvelles et peu connues, cultivées dans le jardin de M. Cels, 1 volume grand in-4°.

VOYAGE EN ÉGYPTE.

Une expédition maritime et scientifique se préparait dans le port de Toulon et sur toute la côte de la Méditerranée. Quoique sa destination fut secrète, et qu'elle présentât des dangers, la confiance qu'inspirait le général en chef Bonaparte, qui la commandait, excita l'enthousiasme de la jeunesse et sembla devoir surmonter tous les obstacles. Un grand nombre d'hommes célèbres dans tous les genres devaient en faire partie. On y attachait un corps de savans et d'artistes, qui au commencement, ne devait pas excéder 30 personnes, déjà désignées dans le *Journal de Paris*, mais qui par la suite s'éleva à plus de 150.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

A la sollicitation du général du génie Caffareli Dufalga, de MM. Delacepède, Berthollet, Fourcroy, Van Spaëndonck, et de quelques autres professeurs du Musée d'histoire naturelle de Paris, Redouté accepta, avec l'agrément de ses frères, l'honorable mission qu'on lui proposait, de faire partie de cette expédition scientifique et militaire dans le corps des savans et artistes, qui plus tard fut organisé sous le titre de *Commission des sciences et arts d'Égypte.*

Avant son départ, l'administration du Jardin des Plantes assura à Redouté la garantie, pendant son absence, de ses droits en qualité de peintre du Musée.

Il partit de Paris, pour se rendre à Toulon avec M. Geoffroy St. Hilaire, l'un des professeurs de cet établissement; et arrivé dans ce port le 9 mai 1798, il s'embarqua le 13 à bord de la frégate La Diane, destinée avec deux autres à former l'avant-garde de l'armée navale.

L'escadre légère croisa devant la rade de Toulon le 19; la flotte appareilla pour sortir du port, et le lendemain tout était à la voile par un vent de Nord-Ouest, grand frais; on marcha avec ordre entre les côtes de l'Italie et de l'île de Corse, et le 9 juin on entra dans le canal de Malte. Après la prise de cette place importante, Redouté y descendit avec le contre-amiral Decrès, le 13, et le 17 il reprit la mer naviguant sur Candie.

La flotte française arriva le 17 juillet devant Alexandrie et on y débarqua le 6, sans avoir rencontré l'escadre anglaise qui était à sa recherche dans la Méditerranée.

Après le désastre de la flotte à Abou-Qyr, Redouté partit en caravane pour se rendre à Rosette, le 26 août, avec plusieurs membres de la commission. Ils cotoyèrent la plage d'Abou-Qyr, encore couverte des débris du combat naval dans un espace de plus d'une lieue; ils furent canonnés par une barque anglaise au passage de La Madié.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

A leur arrivée dans cette ville, le général Menou, qui la commandait, les invita à l'accompagner dans une reconnaissance au Delta jusqu'au lac Bourlos; il appelait cette incursion une promenade scientifique.

Ils partirent de Rosette le 10 septembre. Parmi les voyageurs, se trouvaient le général Marmont, MM. Denon, Dolomieu, Delille, Savigny et autres. Ils marchèrent pendant quatre jours sans obstacle. Redouté montait un cheval ombrageux, qui s'effraya du bruit d'une manivelle d'arrosage, et l'emporta au grand galop au travers des champs et des canaux d'irrigation. Il chercha à le ramener au chemin qui borde le Nil, où la berge est élevée; mais le cheval se cabra de nouveau et recula dans le fleuve, où ils furent précipités tous les deux. Dans ce péril évident, Redouté lâcha son portefeuille, contenant plus de 40 dessins, qui fut perdu; il aurait lui-même infailliblement péri, s'il n'eut été secouru par un soldat de l'escorte.

Un autre danger les suprit le lendemain. Ils furent attaqués par les habitans du village Schonbas-Ammers, qui se présentèrent armés et massacrèrent Joly, peintre de paysage, dont ils jetèrent le corps dans l'inondation. On marcha contre eux jusqu'à leur village qui fut détruit; mais l'escorte étant trop faible pour les réduire, on battit en retraite sur Rosette pendant la nuit, après avoir perdu environ 20 hommes tués ou blessés; le général Menou eut un cheval tué sous lui.

De retour à Rosette, Redouté eut ordre de se rendre au Caire, où un Institut des sciences et arts venait d'être formé par le général en chef Bonaparte; et il avait été nommé dans la section des beaux-arts. En conséquence, tous les membres, qui en faisaient partie, quittèrent Rosette et s'embarquèrent sur un bâteau couvert et armé pour remonter le Nil jusqu'au Caire, où ils arrivèrent le 22. Ils furent logés dans les maisons des beys, tués ou fugitifs, situées dans le quartier de Nasseriéh, qui fut ensuite nommé quartier de l'Institut.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Redouté s'occupa aussitôt à peindre les poissons du Nil, que M. Geoffroy St. Hilaire décrivait; car leurs couleurs si variées dans leurs nuances ne peuvent pas se conserver par le procédé ordinaire de l'esprit de vin. Il avait beaucoup à faire dans son genre, étant le seul dessinateur d'histoire naturelle attaché à l'expédition. Il s'empressa de réparer la perte de ses premiers dessins dans le Nil. Pour augmenter sa collection, il ébaucha tous les objets sujets à changer de couleur, ou à se détériorer dans leurs formes. Malgré tant de travaux, il s'attacha à connaître l'industrie des habitans, si peu versés dans les arts mécaniques, dont il a consigné les notes dans son journal, qui contient à ce sujet des renseignemens très-exacts et très-curieux.

Redouté faillit d'être victime de la sédition du Caire arrivée le 21 octobre. Ayant été invité ce jour-là, avec M. Rigault, peintre, à déjeûner chez le général Caffareli, quelques momens de retard lui sauvèrent la vie. Comme ils se disposaient à s'y rendre, le canon d'alarme, tiré de la citadelle, annonça cette révolte; le général, au premier bruit du trouble, se rendit au quartier-général et laissa chez lui 14 membres de la commission des arts, qui furent tous massacrés.

Trois mois après cette révolte, une commission fut chargée de se rendre aux lacs de Natron dans la Lybie, pour y faire des recherches sur leur position géographique et sur le produit de leurs substances chimiques. Elle était composée de MM. Berthollet, Fourier, Duchanoy, Regnault et Redouté. Elle s'embarqua à Boulac le 17 janvier 1799, sur une barque armée d'une pièce de canon et montée par des marins français, pour descendre le fleuve jusqu'au village de Terrôneh, où les attendait le général Andréossy avec une escorte. Elle n'y arriva que le cinquième jour après son départ, la navigation ayant été contrariée par les vents. Ce trajet se fait ordinairement dans une seule journée.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

On partit de Terrôneh le 23, dans la direction à l'Ouest de la Lybie. On entra dans le désert, dont le chemin n'est tracé que par l'empreinte des pieds des chameaux et d'autres bêtes de somme qui le fréquentent. Pendant cette marche dans le désert, on ne remarqua point le phénomène de cette vapeur bleuâtre et diaphane, faisant paraître les objets à l'horizon comme dans l'eau à demi-corps, décrite par M. Monge sous le nom de *mirage*.

On arriva auprès des lacs après 14 jours de marche, à une distance de 10 lieues du Nil.

Redouté, placé sur une éminence près d'une ancienne ruine appelée Kars, prit une vue générale des lacs et des trois couvens chrétiens qui les environnent. Le 25, les voyageurs levèrent le plan topographique des 3e et 4e lacs, qu'ils contournèrent en dessinant les bords. Pendant cette opération ils virent arriver une nombreuse caravane d'environ 100 chameaux, pour charger du natron.

Ils se dirigèrent ensuite vers les deux couvens des Syriens et celui d'Ambah-Bichoy. Les moines de ce dernier couvent, au nombre de 20 ayant le prieur à leur tête, vinrent au devant d'eux pour les complimenter et leur offrir de l'eau fraîche, dont chaque moine portait une *bardaque*, tandis qu'un autre moine, resté à la porte du monastère, sonnait une petite cloche pour célébrer leur arrivée. On chemina vers la porte d'entrée, qui n'était qu'un trou carré de deux pieds fermé par deux meules de granit. Le général désigna seulement quelques personnes pour visiter l'intérieur, pendant que la caravane dressait ses tentes auprès d'une citerne d'eau douce entre les deux couvens séparés d'environ 250 toises.

Après avoir visité l'intérieur de ces deux petites forteresses avec leurs chemins de ronde et leurs créneaux pour se défendre en cas d'attaque par les Arabes, Re-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

douté prit du haut de la tour carrée, qui est le point le plus élevé, un plan géométral de toute la superficie.

Ces pieux cénobites vivent dans une grande austérité avec les aumônes des Cophtes d'Egypte. Leur nourriture ne consiste que dans un petit pain rond plein de son et mal cuit, des œufs et quelques légumes secs, comme fèves ou lentilles, assaisonnés d'huile. La plupart sont borgnes ou boîteux, et paraissent fort malpropres.

Cependant, les voyageurs, manquant de vivres, furent obligés d'emprunter aux moines de cette grossière nourriture renfermée dans un magasin; on leur renvoya d'autres vivres en échange aussitôt le retour en Egypte.

Ils partirent des couvens le 26 pour aller voir le Fleuve-sans-Eau, éloigné d'environ une lieue et demie. C'est une large vallée de près de 2 lieues couverte d'un sable fin sans aucune consistance, qui fatigue beaucoup dans la marche. On y trouve une grande quantité de bois pétrifiés, ainsi que des vertèbres de gros poissons entièrement minéralisés.

On se remit en route pour se rendre au couvent de St.-Macaire. On y arriva de nuit, et les moines, qui étaient prévenus, brûlaient des torches sur la tour pour signaler leur présence. On campa sous les murs du couvent, et le lendemain on en visita l'intérieur, bâti dans le même genre que les premiers. Il est environné de beaucoup de ruines d'autres monastères, dont le nombre, dans l'an 793, s'élevait à 163 d'après le dire des moines. Ce couvent fut reconstruit quelques siècles après par les chevaliers de St.-Jean de Jérusalem, dont on remarque en effet les croix de l'ordre sur les murs extérieurs de l'enceinte. Il est habité par une vingtaine de Cophtes, aussi malpropres et ignorans que les autres. Le supérieur a le titre d'Abou-y, qui veut dire *mon père.*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Après avoir quitté ce dernier couvent, on retourna vers les bords du Nil, à travers le désert sur Beny-Saloméh. On arriva à Omm-Dinâr, non loin du Nil. On campa le long d'un canal et près d'un petit pont de pierre à trois arches à cintre-ogive. On se rendit à Gyzéh, et le 29 on fut de retour au Caire.

A cette époque, le général en chef Bonaparte organisait une expédition contre la Syrie, et le 10 février il partit du Caire avec environ 13,000 hommes, laissant une faible garnison.

Redouté ne suivit pas l'expédition, ainsi que la majeure partie de ses collègues.

Il s'occupa à achever les dessins qu'il avait commencés dans son excursion : *la Carte topographique des lacs Natron;* les *vues* et *plans* des deux couvens des Syriens, de celui d'Ambah-Bichoy, de celui de St.-Macaire à 3 lieues de distance des deux premiers; enfin, la *vue* du village Beny-Saloméh dans le désert; et de celui d'Omm-Dinâr près du Nil.

Le général en chef Bonaparte, ayant été informé en Syrie qu'une expédition turque devait débarquer pendant son absence sur les côtes de l'Egypte, revint au Caire le 14 juin. En effet, 14,000 Turcs débarquèrent le 14 juillet dans la rade d'Abou-Qyr; Bonaparte marcha aussitôt sur Rosette avec 10,000 hommes, mais avant son arrivée, le général Murat, à la tête de la cavalerie seule, culbuta l'ennemi dans la mer; 10,000 Turcs furent tués ou pris, et le pacha blessé fut fait prisonnier.

Rentré au Caire le 12 août, Bonaparte projetait déjà son retour en Europe. Il fit proposer aux membres de la commission des sciences et arts, par MM. Monge et Berthollet, de visiter la haute Egypte, de rechercher surtout les ruines de Thèbes, qu'il irait les rejoindre, et qu'ensuite il négocierait pour leur retour en France. En conséquence, deux commissions furent chargées d'explorer tous les monumens d'antiquité, et leur

EFERUS - Recherches & Classification numériques

mission fut insérée à l'ordre du jour du 14; mais le 17, la voiture de Bonaparte vint prendre clandestinement, à 11 heures du soir, MM. Monge et Berthollet, les deux chefs de la commission des arts. Quelques membres furent alarmés de ce départ mystérieux, qui annonçait l'abandon de leurs collègues à leur propre destinée.

Enfin, la première commission partit du Caire le 18, et la seconde, dont Redouté était membre, le 26. Les voyageurs naviguèrent sur trois barques, dont une armée, appelée la felouque l'Eléphantine. Ils remontèrent rapidement le fleuve jusqu'à Antinoï, à 57 lieues du Caire, où ils arrivèrent le 30. Après avoir visité les ruines, ils se rembarquèrent et passèrent devant Manfalout, et abordèrent sur le rivage de Syouth, où ils visitèrent les grottes creusées dans la montagne.

Le 2 septembre, ils arrivèrent au village de Gaw-el-Kibir, où sont les restes magnifiques d'un ancien temple égyptien; le 3, ils abordèrent à Akmim sur la rive droite du Nil, où l'on voit quelques ruines. Le 4, ils passèrent devant Girgé; et le 5, ils arrivèrent à Kenneh, où ils trouvèrent le général Desaix, qui préparait une expédition contre Mourad-Bey. Ce général leur témoigna la même bienveillance qu'à leurs collègues qui les avaient précédés, et leur fit payer sur sa caisse un mois d'appointemens, ressource nécessaire pour continuer leur route.

La ville de Kenneh est située sur la rive droite du Nil à 119 lieues du Caire. Elle est l'entrepôt des marchandises qui arrivent à Cosseir, port de la Mer Rouge, éloigné de 4 journées de marche par les caravanes. Les Français y avaient construit un fort occupé par une garnison.

Les voyageurs quittèrent Kenneh le 6, en même temps que le général Desaix, partant avec un régiment de dromadaires, pour aller à la poursuite de Mourad-Bey, qui était descendu du côté de Beni-Souef.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

La chaleur de 32 degrés était insupportable; le Nil était couvert de radeaux chargés de poteries.

Le 7, les voyageurs traversèrent les ruines de Thèbes, et abordèrent à Luxor. Malgré leur projet de ne commencer leurs travaux qu'à partir de Syène en descendant le fleuve, ils ne purent résister à l'avide curiosité de voir l'emplacement d'une partie de la fameuse ville de Thèbes aux cent portes, éloignée du Caire d'environ 130 lieues. Ils reprirent leur route, et abordèrent le 8 à Esneh, à 11 lieues de Luxor. Le 10, ils visitèrent les ruines d'Edfoo, à 10 lieues d'Esneh et à un quart de lieue du Nil. Le 11, ils passèrent devant le Gibel, Silseli, ou montagne de la Chaîne, parce que l'on prétend que le lit du fleuve, resserré dans cet endroit, était fermé autrefois par une chaîne. Ensuite, ils touchèrent à Coum-Ombos, et arrivèrent à Syène, qui était le terme de leur navigation.

La ville d'Assoûan, ou Syène, est située sur la rive orientale du Nil. Sa position géographique est de 30° 34ᵐ 29ˢ de longitude et de 14° 5ᵐ 25ˢ de latitude boréale au méridien de Paris. La distance du Caire à Syène est de 174 lieues 1 toise, et en ligne droite 151 lieues 3 toises.

Syène, aux confins de l'Egypte et de la Nubie, qui la sépare au Midi, n'a rien de remarquable qu'un aspect triste et misérable. Elle est entourée d'une chaîne de rochers granitiques, qui forme la première cataracte. A environ une lieue, se trouve l'île d'Eléphantine couverte de monumens.

Le 12, les voyageurs partirent de Syène en caravane pour se rendre à l'île de Philoé, distante de deux lieues, où devait se terminer leur voyage. Pour commencer leurs travaux, ils marchèrent par un chemin tortueux couvert de sable et de débris de pierres. L'île de Philoé est fort petite, mais très-intéressante par la beauté et le grand nombre de ses monumens égyptiens

EFERUS - Recherches & Classification numériques

La chaleur y était extrême; le thermomètre de Réaumur marquait 34° à l'ombre et 36° au soleil. La chaleur du sable depuis Thèbes jusqu'à Philoé était de 50°.

Le général Belliard, récemment arrivé à Syène, écrivit le 15 à M. Costaz, l'un des voyageurs, pour lui annoncer, que le général en chef Bonaparte s'était embarqué à Alexandrie le 22 août, pour retourner en France.

Les deux commissions s'étant réunies pour travailler en commun, quittèrent Philoé dans la soirée du 15 pour regagner Syène et terminer leurs travaux commencés dans l'île d'Eléphantine. Ils explorèrent tous les monumens de l'antiquité, qui se trouvèrent sur leur passage en descendant le Nil. Ils campèrent plus d'un mois sur les ruines de Thèbes, et chacun s'occupa avec zèle de la partie qui le concernait : les architectes levaient les plans; Redouté dessinait les bas-reliefs et les figures hiéroglyphiques.

Les deux commissions rentrèrent au Caire le 4 novembre 1799; elles furent parfaitement accueillies par le général en chef Kleber qui avait remplacé Bonaparte.

Enfin, après avoir subi un long blocus et de grandes privations dans le port d'Alexandrie, défendu par le général en chef Menou, successeur de Kleber, qui avait été assassiné par un turc fanatique, les Français furent obligés de se soumettre à leurs ennemis qui, d'après le traité d'évacuation de l'Egypte, les ramenèrent en France.

Aussitôt son retour à Paris le 8 janvier 1802, après un voyage de 3 ans, 8 mois et demi, Redouté fut nommé, comme ayant fait partie de l'Institut d'Egypte, membre associé de celui de France, et reçut une médaille d'argent pour lui servir de droit d'entrée aux séances.

Le 21 février, Redouté, accompagné de plusieurs de

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ses collègues, fut reçu avec distinction à la Malmaison par le premier consul Bonaparte, qui examina avec attention les dessins faits en Egypte, et promit de les faire exécuter.

Le gouvernement ayant ordonné la publication de ces travaux, Redouté fut, sous les auspices de M. Chaptal, ministre de l'intérieur, l'un des collaborateurs de ce grand ouvrage, dont le nombre de planches, grand atlas in-f°, gravées d'après ses dessins en tous genres, s'élève à 52. Ainsi, dans cette composition de 900 planches, il y aura contribué à lui seul pour plus d'un dix-huitième.

Les objets variés, qui y sont entrés, se partagent en trois parties, savoir : celle de l'histoire naturelle compte 30 poissons du Nil, 7 poissons de mer, le crocodile et la tortue du Nil, le caméléon du désert, l'ibis et un autre oiseau; dans celle de la *botanique*, 12 plantes nouvelles et champignons; dans celle *des antiquités*, des bas-reliefs coloriés et des vases sculptés sur les monumens, des vases en terre cuite, un colosse de Thèbes, des sarcophages, différens fragmens et amulettes antiques, deux têtes de momies d'homme et de femme; dans *l'état moderne*, plans, topographies, vues de paysage, vases de toute espèce, meubles et instrumens modernes des habitans de l'Egypte.

Indépendamment de tous ces ouvrages parus, il reste encore à Redouté un grand nombre de dessins inédits sur l'Egypte, qu'il espère faire paraître un jour.

Les dessins originaux faits en Egypte, et surtout les poissons du Nil, ont été déposés parmi les collections de la bibliothèque du Musée d'histoire naturelle.

Redouté perdit son traitement à la chûte de Napoléon, et fut par la suite le moins récompensé des membres de l'Institut d'Egypte, malgré les pénibles travaux qu'il a exécutés pour la gloire de son pays. Il n'a jamais été porté sur une liste de promotion pour la

EFERUS - Recherches & Classification numériques

décoration de la Légion d'honneur, qu'ont obtenue tous ses autres collègues.

Sur la présentation de leur honorable ami, M. de Gerlache, alors secrétaire-général de la Société d'Emulation de Liége, Redouté et son frère furent admis, dans la séance du 30 juin 1822, au nombre de ses membres correspondans, et le diplôme leur en a été expédié le 24 février 1823.

Encore riche de zèle et de souvenirs, Redouté consacre ses loisirs à rassembler tous les matériaux nécessaires pour composer la biographie de tous les membres de l'Institut d'Egypte, dont il ne reste plus qu'un tiers de vivans. Il accompagnera cet ouvrage de dessins, vues et plans encore inédits des lieux remarquables qu'il a explorés en Egypte, dans le désert de Lybie et en Nubie. Il a conservé avec soin tous ces documens intéressans pour la science et pour la gloire de ceux qui y ont contribué aux dépens de leur santé et même de leur vie pour quelques-uns.

REDOUTÉ (*Jean-Jacques*), aïeul des précédens, né en 1687, peintre de profession, épousa Jeanne Bouvier, née en 1682. Ils étaient tous deux d'une famille estimable de Dinant. Redouté mourut le 18 octobre 1762, et son épouse le 31 janvier 1758 : ils furent tous les deux inhumés dans l'église des Croisiers de cette ville.

On a présumé que la famille paternelle de Redouté était issue d'anciens croisés, parce qu'on avait retrouvé dans les archives de Milan, contenant les armoiries généalogiques d'anciennes familles, un blason de chevalier sous le nom de Redouté, représentant une tour surmontée d'une croix, au bas de laquelle est inscrit : *Honor et patria.* Ce qui donne de la consistance à cette conjecture, c'est que les ancêtres de Jean-Jacques Redouté, originaires de la ville de Dinant, ont été égale-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ment inhumés dans cette église, qui a été aliénée, à l'époque de la révolution française, et a été convertie en une tannerie.

* 1776. GEUNS (*Pierre*), né en 1706 à Maeseyck, petite ville du pays de Liége, se rendit jeune à Paris, où il apprit l'orfèvrerie sous de grands maîtres, et se fit remarquer par l'exactitude de sa gravure sur l'argent et le cuivre. De retour dans sa patrie vers 1731, il s'adonna entièrement à son goût pour les sciences pratiques et les arts. La géométrie, l'électricité, l'optique, l'art du tour, mais surtout les aimans artificiels faisaient alternativement l'objet de ses recherches. Les personnes les plus distinguées s'empressèrent de voir son laboratoire. Il était en relation avec les savans de Paris et de Hollande; mais trop d'application lui causa un épuisement, et il mourut le 6 février 1776. Parmi un grand nombre d'observations faites sur les objets de ses études favorites, il n'a fait imprimer qu'un *Mémoire sur la construction des aimans artificiels*, etc. Venloo, 1768, in-12. Ce petit livre, écrit en style dur et négligé, contient des choses neuves et curieuses. Ses pièces *d'argenterie* et de *gravure*, ses *instrumens de physique et d'optique*, ses *tabatières, médailles, pyramides d'ivoire*, etc., faites au tour, mais surtout les *aimans artificiels* sont encore très-recherchés des connaisseurs.

* 1777. BRAGARDE (*F. J.*), maître d'école à Verviers, a publié à Liége chez B. Collette : *Principes de l'Orthographe avec la manière d'écrire correctement divers mots qui aïant une même ou presque semblable expression, ont néanmoins une différente signification, qui se distingue par une différente orthographe.* Liége, 1770, un vol. petit in-8°. Cet ouvrage contient l'un des premiers dictionnaires des homonymes français.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

L'auteur avait aussi composé plusieurs *pièces de théâtre*, que l'on jouait lors de la distribution des prix au collége de St.-Bonaventure, tenu alors par les Recollets, à Verviers.

* 1777. HEYLEN (*N.*), chanoine et archiviste de l'abbaye de Tongerloo, est l'auteur d'un *Mémoire* considérable et intéressant *sur les villes où les ducs de Brabant ont fait battre monnaie aux* 14e *et* 15e *siècles*, qui a remporté le prix en 1777, à l'Académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles.

* 1777. JAY (*N.*), de Lyon, ingénieur, a publié un *Traité sur les mines du pays de Liége, Namur et Limbourg.*

GENNETÉ (*N.*), minéralogiste français; on a de lui : *Connaissance des veines de houille ou de charbon de terre, et leur exploitation dans la mine; avec l'origine des fontaines, et de là, des ruisseaux, des rivières et des fleuves; avec planches relatives au charbon de terre.* Nancy, 1774, in-4e de 149 pages. On y trouve un état très-curieux des veines de houille qui font partie du massif de la montagne de St.-Gilles, près de Liége; il comprend 61 veines, et est plus circonstancié que celui donné par Morand.

1777. MALHERBES (*dom Denis*), prévôt de l'abbaye de Stavelot, professa la philosophie et la théologie dans son monastère. Il est l'auteur d'un opuscule, pour prouver la supériorité du monastère de Stavelot sur celui de Malmedy : *Secundus Triumphus Sti. Remacli.*

* 1778. RENSU (*Mathieu*), né à Liége, obtint cette année, à l'âge de 25 ans, le *premier prix de sculpture* à Rome.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

* 1778. HENRI (*Joseph*), né à Dinant, remporta cette année le *premier prix d'architecture* à Rome.

* 1778. CLAIRVILLE (*N.*), littérateur, publia cette année une comédie intitulée : *Les Eaux minérales de Spa.*

* 1779. MORAND (*N.*), docteur en médecine, minéralogiste et savant distingué, fut conseiller intime des princes-évêques d'Oultremont et de Velbruck, bibliothécaire et pensionnaire de l'Académie royale des sciences, à Paris; il mérita la reconnaissance du pays par ses grands ouvrages sur les houillères, qui lui firent obtenir le titre de *bourgeois de Liége*, dont le chevalier de Heusy, alors ministre du comte d'Oultremont, prince-évêque de Liége, à la cour de France, fut chargé de lui en remettre le diplôme. Ce même chevalier de Heusy, ainsi que MM. de Bury, père et fils, aidèrent singulièrement Morand dans ses travaux pour ce qui concerne les houillères du pays. Il a publié :

1° *L'Art d'exploiter les mines de charbon de terre.* Paris, 4 vol. in-f° avec planches, et un volume de tables; 1768-73-74-76-79. Cet ouvrage renferme un traité des plus complets sur les houillères tant du pays de Liége et d'Outre-Meuse, du territoire d'Aix-la-Chapelle, du duché de Limbourg, que de tous les Pays-Bas Autrichiens, etc., etc. La législation liégeoise et limbourgeoise, en matière de houillère, y est rapportée dans son entier; il en fait l'éloge et combat le jugement que Jars en a porté dans ses : *Voyages métallurgiques*, etc., etc., imprimés à Lyon, in-4°.

2° *Catalogue raisonné d'une collection d'échantillons des lits qui composent les montagnes par couches, auxquelles sont propres les charbons de terre, ainsi que des différens charbons de terre répandus parmi ces*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

mêmes couches. Paris, un vol. in-f°. Ce dernier ouvrage est le complément du premier.

* 1779. SAIVE (*N. de*), pharmacien à Liége, est l'inventeur de divers procédés chimiques, entr'autres : 1° *Distillation de la suie du feu de houille pour en extraire avec économie de l'alcali volatil ;* 2° *Sublimation de l'alcali volatil concret de la liqueur de suie de charbon de terre ;* 3° *Sel ammoniac* (voyez Morand. *Art d'exploiter les mines*, 5° vol., p. 1402, 1522 et 1524. *Esprit des Journaux, juin* 1776).

* 1780. BLACKEY (*N.*), inventeur de soufflets pour être employés aux forges et fourneaux, dans lesquels il devait exécuter à Liége, *le secret de fondre la mine de fer au feu de houille.* Voir à ce sujet une *lettre* qu'il a publiée, imprimée et datée d'Amsterdam, le 20 octobre 1777.

1780. WALTHÉRY (*Jacques-François*), né à Dison, près de Verviers, le 6 mai 1733, de parens honnêtes, mais très-pauvres. Il acquit, sans le secours d'aucun maître, qu'il n'aurait pu payer, la connaissance des langues grecque, latine et hébraïque, des mathématiques, de la physique et de l'astronomie. Il fut chanoine de Tournay, professeur au collége de la dite ville, et y mourut le 11 mars 1780.

1780. RENEKIN (*Nicolas*), célèbre organiste de la collégiale de St.-Pierre, à Liége, naquit dans cette ville vers la fin de l'autre siècle. Il donna pendant deux ans des leçons d'harmonie à Grétry qui l'aidèrent singulièrement à développer ses talens précoces pour la musique; aussi, en fait-il le plus grand éloge dans ses *Mémoires ou Essais sur la musique*, tom. 1er, p. 27. Renekin, dit Grétry, était un homme qui avait beau-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

coup d'esprit, de connaissances et de candeur; il avait l'art d'entraîner son élève, par l'intérêt qu'il prenait lui-même à la chose; et je puis dire avec vérité, ajoute-t-il, que chaque leçon qu'il me donna pendant ces deux années, fut pour moi un divertissement.

* 1780. FERMIN (*Philippe*), médecin et voyageur, né à Maestricht. Il passa en 1754 à Surinam, où il résida à peu près dix ans. A son retour en Europe, il séjourna quelque temps à Amsterdam, et vint ensuite se fixer dans sa patrie, où il devint membre de la magistrature municipale. La profession qu'il avait exercée dans la colonie de Surinam lui avait fourni l'occasion de faire des observations et de recueillir des notes sur ce que ce pays offrait de curieux. Il communiqua le résultat de son travail à des amis qui l'engagèrent à le publier; ce qu'il fit dans les ouvrages suivans écrits en français :

1° *Histoire naturelle de la Hollande équinoxiale ou de Surinam.* Amsterdam, 1765, un vol. in-8°. Ce livre essuya beaucoup de critiques de la part des naturalistes. On reprocha à l'auteur d'avoir en quelque sorte simplement esquissé son sujet, et de n'avoir pas donné plus de détails sur un pays qu'un assez long séjour l'avait mis à même de connaître. Fermin, en homme sage, profita des critiques qui lui étaient adressées, et convint de leur justesse dans la préface d'une nouvelle édition qu'il publia sous ce titre:

2° *Description générale, historique, géographique et physique de la colonie de Surinam, avec figures et une carte topographique du pays.* Amsterdam, 1769, 2 vol. in-8°, traduit en allemand par F. H. W. Martini, avec des remarques. Berlin, 1775, 2 vol. in-8°, fig.

On trouve dans cette description tout ce qu'elle promet; c'est un des meilleurs livres qui ait été publié sur les colonies. Cependant, Fermin, s'en étant rap-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

porté pour quelques descriptions locales et pour les soins de l'impression, à un de ses amis qu'il croyait plus capable que lui sur ces objets, s'aperçut, lorsqu'il n'en était plus temps, qu'il avait mal placé sa confiance. Les critiques ne l'épargnèrent pas : on lui reprocha, tout en rendant justice au mérite de son ouvrage, d'avoir en quelque sorte renversé le terrain. Reconnaissant la justesse de ces observations, et notamment que la partie historique demandait quelques développemens; afin de ne rien négliger de ce qui pourrait donner à son travail, le degré d'exactitude désirable, il consulta les livres hollandais qui pouvaient lui fournir des lumières, et publia son troisième ouvrage :

3° *Tableau historique et politique de l'état ancien et actuel de la colonie de Surinam et des causes de sa décadence.* Maestricht, 1778, un vol. in-8°, traduit en allemand avec quelques augmentations, par F. G. Canzler, Gottingue, 1788, in-8°.

Ce tableau peut servir de suite ou de supplément à la description qu'il rectifie en plusieurs endroits. L'auteur s'y attache principalement à raconter les principaux évènemens qui ont donné naissance à la colonie, à décrire son gouvernement, et à éclairer sur les vices qui nuisaient alors à la prospérité de Surinam. Il expose les moyens de prévenir la décadence de cet établissement.

4° *Traité des maladies les plus fréquentes à Surinam,* etc., *avec une Dissertation sur le fameux crapaud de Surinam, nommé Pipa,* etc. Maestricht, 1764, in-8°, fig. Amsterdam, 1765, in-8°. La dissertation a été traduite en allemand et augmentée par J. A. E. Gotze. Brunswick, 1776, in-8°, fig.

Fermin écrit purement; ce dernier ouvrage surtout est fréquemment entremêlé de réflexions exprimées avec force et concision.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1780. HUBENS (*Jacques-Joseph, baron de*), doyen de l'église collégiale de St.-Martin, à Liége, célèbre en Europe pour son zèle à propager l'adoration du St. Sacrement, mort le jour de la Fête-Dieu. Il est auteur de quelques ouvrages de piété.

* 1780. COLLOZ (*dom Michel*), né à Offagne, duché de Bouillon, en 1722, prieur de l'abbaye de Beaulieu en Argonne, habile archiviste, grand amateur d'antiquités, auteur de l'*Histoire monastique des Gaules*, qui est précédée de savantes dissertations; il travailla aussi à l'*Histoire de Metz.*

1781. COLLIGNON (*Jacques*), célèbre missionnaire jésuite, né à Bièvre en Ardenne, en 1717, mort à Cambray.

1783. HESWICK (*Gaspard-François, chevalier de*), avocat à Liége, est l'auteur 1° du *Tableau de l'église de Liége.* Il fut jeté dans les prisons de l'Officialité, sans avoir pu obtenir, malgré un mandatum de la chambre impériale, un défenseur, ni être jugé, pour avoir proposé à l'empereur Joseph II, une nouvelle division du diocèse de Liége. On lui attribue, 2° *Déduction des droits incontestables de la maison de Looz;* 3° *Précis des droits des comtes de Looz, pour Guill. Joseph, comte de Looz.*

1783. DREPPE (*Louis*), né à Liége, était un bon graveur. Il fut l'élève de son père et prit pour modèle les médailles de Duvivier. On a imprimé à Liége plusieurs livres ornés de ses estampes.

1783. BACHIÈNE (*Guillaume-Albert*), né à Leerdam en 1712, fit ses études à Utrecht, et fut nommé en 1733, prédicateur de la garnison de Namen, et en 1737,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ministre de l'évangile à Kuilenburg, où il resta jusqu'en 1759. Vers cette époque, il fut appelé à Maestricht, et y obtint une chaire d'astronomie et de géographie. Pendant les 19 ans qu'il occupa cette place, il publia plusieurs ouvrages géographiques et théologiques. Ceux qui ont rapport à la géographie, méritent d'être connus; ce sont :

1° Une *Description géographique de la Terre Sainte*, sous ce titre, *Aardryks Kundige Beschryving van het Ivodsche land,* etc., 1765, 9 cahiers avec 12 cartes. Cet ouvrage, qui traite de tous les lieux dont il est question dans la bible, est d'un grand secours pour l'intelligence de ce livre.

2° Une *Géographie ecclésiastique: Kerkelyke géographie,* etc., 1778, 5 cahiers, avec des cartes. On y trouve un peu moins d'exactitude que dans l'ouvrage précédent.

3° Une *Topographie de la Hollande : Nieuwe géographie van de vereenigde Nederlanden*, en plusieurs vol., pour faire suite à la *Géographie de Busching.*

4° Une nouvelle édition de la *Géographie de Hubner*, 1769, 6 vol.

Bachiène fut nommé, en 1758, membre de la société des sciences de Harlem. Il mourut en 1783, après une longue maladie.

Son frère, Bachiène, Jean Henri, né en 1708, fut également prédicateur et ministre. Il se distingua dans la littérature sacrée, et fut appelé successivement à Driel, Almelo, Amersfort et à Utrecht. Il mourut en 1789, âgé de 81 ans. Ses ouvrages, écrits en hollandais, roulent sur la morale et la théologie.

Son fils, Bachiène, Philippe-Jean, marcha sur les traces de son père; il fut pasteur à Jutphaas, puis à Utrecht, où il enseigna aussi la théologie avec beaucoup de succès depuis 1776 jusqu'en 1797, époque de sa mort.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1783. ROCOURT (*Jeanne de*), morte à Jehay près de Huy, à l'âge de 109 ans, ayant été baptisée à Amay, le 23 juin 1674. Durant cette longue carrière, il est à remarquer qu'elle ne cessa de jouir d'une bonne santé jusqu'à son décès.

1783. DEMESTE (*Jean*), docteur en médecine, chirurgien-major des troupes de Liége,, membre de la Société d'Emulation de la même ville, correspondant de la Société royale de médecine de Paris, fut l'ami de Buffon et de Valmont de Bomare; il mit dans l'exercice de sa profession un désintéressement et une noblesse qui méritent les plus grands éloges. Le zèle avec lequel il cultiva la chimie fut plus ardent qu'éclairé. Les idées bizarres, les opinions paradoxales, les hypothèses frivoles, fourmillent dans l'ouvrage qu'il publia sous ce titre : *Lettres au docteur Bernard sur la chimie, la docisémasie, la cristallographie, la lithologie, la minéralogie et la physique en général.* Paris, 1779, 2 vol. in-12. « En lisant ces deux volumes, dit un médecin » distingué, on trouve que l'imagination de Paracelse » était sage et peu féconde. » Demeste mourut à Liége, sa patrie, le 20 août 1783, dans sa 38e année. Sa dépouille mortelle, c'est-à-dire ses os, furent réduits en verre et coulés sous la forme d'une petite urne que l'on a vue longtemps dans le cabinet de Robertson, son ami, et son compatriote.

1784. VELBRUCK (*François-Charles, comte de*), né le 11 juin 1719, près de Dusseldorf, était d'une ancienne famille. N'étant encore que tréfoncier, il demeura longtemps à la cour de Versailles, en qualité de résident du prince-évêque de Liége. Ce séjour, dans une cour si brillante alors, ne contribua pas peu à le rendre un des hommes les plus aimables de son temps. Elu, en 1772, successeur du comte d'Oultremont,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Velbruck, par sa douceur, son esprit, son amour pour son peuple, se fit chérir des Liégeois, et mérita par sa bonté le surnom d'*ami de l'humanité.*

Il eut pour chancelier, le baron Vander Heyden de Blisia, pour vicaire-général, le comte de Rougrave, et pour grand mayeur, le comte de Horion.

Ce prince aima et encouragea les sciences et les beaux-arts : les artistes, les gens de lettres furent reçus à sa cour. Les idées philosophiques se développèrent dès lors rapidement dans tout le pays.

Spa, sous son règne, devint le rendez-vous, ou plutôt comme le disait Joseph II, le *café de l'Europe.*

On lui est redevable à Liége de l'établissement de l'*Académie anglaise,* de celle de *peinture, sculpture, architecture,* et de la *Société d'Emulation,* dont il fut toujours le zélé protecteur. Chaque année, il venait y distribuer des médailles d'or et d'argent à ceux qui s'étaient distingués dans les arts ou dans les sciences. C'est au génie de Velbruck et à cette belle institution que l'on doit ce goût si général à Liége, pour la littérature, les sciences et les beaux-arts.

Convaincu que l'éducation de la jeunesse dans toutes les classes de la société est un bien pour l'état, et une assurance de tranquillité pour le gouvernement, Velbruck établit en conséquence des écoles de charité pour les enfans pauvres des deux sexes, où on leur enseignait la religion, la lecture et l'écriture; un cours public et gratuit de mathématiques, ainsi qu'une école gratuite de dessin pour les arts mécaniques.

A tant de bienfaits, on lui doit encore divers établissemens de bienfaisance, des dépôts de mendicité, des hospices, et une école gratuite d'accouchement pour les sages-femmes. Velbruck mourut à Liége, le 30 avril 1784, regretté de tous. On voit son buste dans la grande salle de la Société d'Emulation. Le poète

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Reynier, secrétaire perpétuel de cette société, y prononça l'éloge funèbre de ce prince; c'est une brochure de dix pages in-4°. Liége, 1785.

* 1784. DEMANY (*L. J.*), imprimeur à Liége, publia cette année le premier *Almanach ou Tableau ecclésiastique de la ville et du diocèse de Liége.*

* 1784. FRÉON (*Laurent-Lambert*), né au village du Marché sous Franchimont près de Theux, fut avocat au parlement de Paris, inspecteur-général des études à l'école militaire de Paris, membre de la Société royale d'agriculture de cette ville. Fréon était naturaliste, agronome, publiciste. Louis XV, quoique étranger, le nomma en 1767, conseiller au conseil souverain de l'île Bourbon, où il acquit une très-belle plantation. On trouve dans l'*Esprit des Journaux*, août 1784, une notice sur l'histoire naturelle, l'agriculture et le commerce de l'île Bourbon, extraite de quelques fragmens des lettres de Fréon, écrites à son parent, M. l'avocat Dethier, à Theux.

* 1784. CONINCKX, abbé, né à St.-Trond, est l'auteur d'un poème intitulé : *Les Quatre Parties de l'année, ou Nouveau Poème sur les saisons.* Liége, 1784. On y trouve un tableau fidèle des mœurs des Liégeois, de leurs usages et coutumes. Ce poème vraiment national est plein d'intérêt et de charmes pour tout cœur liégeois.

* 1785. ANCION (*Pascal*), gardien du couvent des Recollets à Verviers, lecteur en théologie, né à Fraipont, mort vers 1785, érigea des *calvaires* dans tout le pays de Liége et dans l'Ardenne. Il a publié :

1° *Instruction historique sur les principaux points qui concernent les quatorze stations du saint Chemin*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de la croix, avec les abrégés des bulles que les papes Benoît XIII et Benoît XIV ont accordées pour l'extension et la confirmation des indulgences des stations originaires de Jérusalem. Liége, Kints, 1764, in-12.

2° *Réflexions sur divers points de Morale et des Mystères.* Liége, Plomteux, 1766, in-12.

3° *Le Chemin de la Croix divisé en XIV stations, depuis le prétoire de Pilate jusqu'au saint Sépulchre du Sauveur, avec un cantique sur les principaux mystères de l'enfance et de la vie de Jésus.* Liége, Plomteux, 1769, in-12.

4° *Méditations divisées en XII exercices sur les XIV stations du saint Chemin de la Croix, enrichies par les souverains Pontifes de toutes les indulgences des stations des Lieux Saints de Jérusalem, que l'on peut gagner dans les églises des PP. Récollets, ou ailleurs, où elles sont érigées; avec 14 belles gravures de Belling.* Liége, Plomteux, 1773, in-8°.

1785. CHÉRIN (*Henri-Lambert*), né à Verviers le 17 mars 1731, prit très-jeune du service en France et commença sa carrière militaire dans les gendarmes du roi. Il servit ensuite avec distinction pendant toute la guerre de sept ans en qualité de capitaine dans le régiment d'Austrasie et en exprès sous le même grade dans le corps des chasseurs de Fischer comme aide-de-camp du marquis d'Amezaga.

Il reçut de ses chefs les certificats les plus honorables pour son expérience, bravoure et bonne conduite.

Il se distingua à la prise de Minden; et à la bataille de ce nom en 1759, il reçut un coup de sabre à la tête. A l'affaire de Wetter près Marbourg, il eut un cheval tué sous lui. Ces certificats lui furent donnés par M. de Fischer, brigadier des armées du roi, par le colonel du régiment d'Austrasie et par le marquis d'Amezaga, pièces qui sont entre les mains d'un neveu de notre

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Chérin. Au commencement de l'an 1764, il quitta les armées françaises et fut offrir ses services à Charles, roi d'Espagne, duquel il reçut par lettres patentes le grade de colonel dans le régiment des gardes wallonnes.

Il reçut de sa cour différentes missions comme consul à Hambourg, etc. Il s'embarqua ensuite pour l'Amérique, et resta en garnison à Porto Rico jusqu'au commencement de l'an 1785. Il revint en Europe, accablé d'une maladie de poitrine, et mourut peu de temps après son débarquement à Cadix, le 7 avril même année.

CHÉRIN (*Mathieu*), né à Verviers, célèbre fabricant de draps de cette ville. On lui doit les draps dits *aux deux poissons*, renommés dans tout l'Orient, imités et contrefaits depuis en Allemagne. La maison Kaison lui a succédé.

1786. LO-LOOZ (*le chevalier Robert de*), né dans le pays de Liége en 1730, fit ses premières armes au service de Suède, où il devint colonel; passa ensuite à celui de France, et se fixa dans ce pays, malgré les offres qui lui furent faites par d'autres puissances. Après avoir été blessé grièvement au siége de Berg-op-Zoom, il fut presqu'enseveli avec une grande partie de son détachement, dans une fougasse au chemin couvert de Maestricht; fut blessé de nouveau à l'expédition de Ham en Westphalie, et reçut la croix de St. Louis au siége de Meppen. La guerre terminée, il s'occupa de recherches sur la tactique ancienne et moderne; mais les désagremens qu'il essuya l'ayant fait renoncer à toute idée de se distinguer dans l'art de la guerre, il se livra tout entier à l'étude de la philosophie.

Lo-looz mourut à Paris le 16 avril 1786. On a de lui :

1° *Recherches sur l'art militaire.* La Haye, 1767, in-8°.

2° *Les militaires au-delà du Gange.* 1770, 2 vol. in-8°.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

3° *Recherches d'antiquités militaires, avec une défense du chevalier de Folard.* Paris, 1770, in-4°.

4° *Défense du chevalier de Folard.* Bouillon, 1776, in-8°.

5° *Recherches sur les influences solaires et lunaires*, expliquées d'après Moyse et la Bible contre les systèmes de Copernic et de Newton; *sur les influences célestes du magnétisme universel*, et *sur le magnétisme animal*, que l'auteur trouve pratiqué de temps immémorial à la Chine; *sur l'instrument dit héliopt*, inventé par de Sornay pour donner astronomiquement la longitude en mer, par le soleil, au méridien, contre le sentiment de Lalande; enfin, sur *deux moyens*, déduits de faits historiques et d'analogies physiques pour puiser, en pleine mer, de *l'eau douce et potable*, 4 parties en 1 vol. in-8°, 1788.

Les deux dernières parties sont moins systématiques par leur objet, que les deux premières traitées hypothétiquement et conçues dans des termes d'une métaphysique qui fait tort aux notions de physique, mêlées aux idées de cosmologie ancienne, dont l'auteur s'appuye.

* 1787. XHENEMONT (*Jacques*), peintre liégeois, remporta cette année, le premier prix de *dessin d'après nature*, à l'Académie de St.-Luc à Rome.

1787. HYCKMAN (*dom Robert*), religieux bénédictin de l'abbaye de St.-Hubert, diocèse et pays de Liége, né à Bruxelles le 13 novembre 1720, était originaire de Bohême. Il s'appliqua avec un égal succès à l'étude de la théologie, de la physique et de la médecine. Il se fit recevoir licencié dans cette dernière science, à l'Université de Louvain en 1760, et il la pratiqua avec autant de désintéressement que de succès. Il a laissé une prodigieuse quantité de manuscrits sur différens objets

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de morale, métaphysique, politique, agronomie, et surtout de médecine.

Hyckman écrivait avec une facilité étonnante; ce qui est sans doute la cause du peu d'exactitude, de profondeur et de correction que l'on rencontre dans ses productions. Il remporta néanmoins plusieurs prix à l'Académie de Bruxelles et à celle de Munich dont il était membre honoraire.

Ce savant religieux consacra plusieurs années à faire des expériences sur l'électricité, et se forma un système particulier sur cette matière. Par des études et des réflexions profondes, il voulut essayer si la *manière électrique* d'agir relative aux corps, se vérifierait également, soit en détail, soit en grand; et découvrir s'il n'y avait pas une *analogie harmonique* entre la manière d'agir des êtres purement spirituels, et celle des êtres animées d'un principe actif.

Croyant apercevoir partout cette *analogie harmonique* de tous les êtres de l'univers, il s'appliqua d'abord à établir ce *mécanisme universel* pour tous les êtres de la nature, dans deux *Mémoires* sur deux *questions* proposées par l'Académie de Munich sur le *mécanisme du tonnerre et des orages, et sur les moyens de les détourner et de s'en garantir.* Ces deux mémoires de notre religieux remportèrent les prix.

Hyckman développa son système dans un grand ouvrage qu'il avait intitulé : *Dissertation sur le mécanisme électrique universel de la nature, relativement à la physique, à la métaphysique, à la politique et à la morale,* dont il publia le *prospectus* en 1775; mais l'ouvrage n'a point été imprimé. Il mourut dans son abbaye de St.-Hubert, le 7 juillet 1787.

1788. DELAUNAY (*le chevalier*), littérateur, poète, retiré à Liége, rédigeait la *Gazette Anglo-Française-Américaine* qu'il fonda à Maestricht, ainsi que le *Courrier de la Meuse,* qu'il établit dans la même ville.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

* 1788. CAMBRÉSIS (*N.*), prêtre, né à Chênée près Liége, est l'auteur d'un *Dictionnaire wallon-français.*

* 1788. GRISARD (*A.*), philantrope liégeois, auteur du projet d'un *hôpital général*, dont le plan n'a pas été exécuté ainsi que les autres qu'il a proposés dans l'intérêt de l'humanité.

* 1788. HÉNAUT (*N.*), de Liége, prêtre de la cathédrale, auteur d'un *Dictionnaire français-liégeois, et liégeois-français.*

1788. SPIRLET (*Nicolas*), abbé de St.-Hubert, né au village de Soiron, duché de Limbourg, homme instruit, agronome distingué, novateur. Il sollicita, pendant dix-sept ans, auprès des cours d'Allemagne, à l'effet d'obtenir que son abbaye fut déclarée indépendante de l'église de Liége. Il établit à St.-Hubert, un moulin à écorce, une tannerie, une fabrique de potasse, une scierie, un haut-fourneau, une platinerie, une fenderie, des forges, etc.; enfin un établissement de prairies artificielles et de vaches, à l'instar de ceux des Pays-Bas.

1789. AUBRY (*N.*), curé de Bellevaux près Bouillon, auteur d'*Observations* manuscrites *sur l'histoire et la statistique du duché de Bouillon.*

1789. LYONNET (*Pierre*), avocat pardevant les cours de justice, interprête, maître de patentes et déchiffreur de LL. HH. PP., titre qu'on lit au frontispice de son *Traité de la chenille*, mérite de nous arrêter, parce qu'il ne s'est pas moins rendu célèbre comme naturaliste, que comme anatomiste et comme graveur. Issu d'une famille lorraine que l'intolérance religieuse avait forcé de s'expatrier, il naquit le 21 juillet 1707,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

à Maestricht, où son père exerçait les fonctions de pasteur à l'église française de Huesden. Comme on le destinait au ministère évangélique, son éducation fut dirigée dans cette vue; mais quand il eut à faire lui-même un choix, il préféra l'étude de la jurisprudence à celle de la théologie. Après avoir pris ses grades à Utrecht, et suivi pendant quelque temps le barreau à La Haye, il obtint auprès des états-généraux des Provinces-Unies la place indiquée au commencement de cet article. Comme cette place lui donnait peu d'occupation, il employait ses loisirs à dessiner des objets naturels; c'est ainsi qu'il parvint à former un *Recueil de dessins coloriés des insectes des environs de La Haye*, qui n'a malheureusement pas été publié, car on le dit admirable. Sa première publication consista en *remarques* sur ces animaux dont il enrichit, en 1742, la traduction française de la *Théologie des insectes* de Lesser, ouvrage dont le but est de rassembler les preuves nombreuses de la sagesse et de la puissance du créateur qu'offre cette classe d'animaux, et qui devait ainsi plaire à Lyonnet, doué d'un caractère éminemment religieux. Il y joignit même quelques dessins de sa façon, et enrichit tellement le livre, que Réaumur le jugea digne d'être réimprimé. Paris 1745, 2 vol. in-8°. Vers la même époque, après avoir dessiné les *figures* de l'ouvrage que son ami Trembley devait publier sur le *polype à bras*, il entreprit de les graver lui-même, et pour son coup d'essai, produisit les *huit dernières planches*, qui ne sont pas moins remarquables par leur délicatesse que par leur exactitude, et qui parurent, avec le *Traité*, en 1744. Un essai aussi heureux encouragea Lyonnet, qui résolut d'appliquer son nouveau talent à perpétuer ses propres observations, et qui, après bien des incertitudes, se fixa enfin à l'*anatomie de la chenille* qui ronge le bois du saule (*phalana cossus*), sujet qu'il jugea capable de lasser toute autre

EFERUS - Recherches & Classification numériques

patience que la sienne. L'ouvrage qui fut le fruit de ses travaux immenses sur un animal aussi petit, a mérité d'être mis au nombre des chefs-d'œuvre les plus étonnans de l'industrie humaine; mais ce qui ne l'est pas moins, et fait honneur à la sensibilité de Lyonnet, c'est que, malgré le nombre prodigieux d'observations qu'il a faites dans les dissections, et le temps qu'exigeait la confection de ses dessins, il assure n'avoir fait périr que huit ou neuf chenilles, et cela en raison de la répugnance qu'il avait à faire souffrir et à détruire des animaux. Ses observations sont si délicates qu'on refuse d'abord d'y ajouter foi, et que, pour gagner la confiance du public, il fut obligé d'en rendre témoins des hommes d'une probité et d'une habileté connues, comme Albinus et Allemand. Un accident qui lui affaiblit la vue vers l'âge de soixante ans, ne lui permit pas de suivre la chenille du saule dans son état de chrysalide et dans celui de papillon : cependant il avait assez avancé ce travail, pour qu'on regrette que ses héritiers ne l'aient point rendu public. Il mourut le 10 janvier 1789. L'ouvrage qui a rendu son nom immortel, est intitulé : *Traité anatomique de la chenille qui ronge le bois du saule.* La Haye, 1740, in-4°; ibid. 1762, in-4°.

1789. SAINT-PÉRAVI (*Jean-Nicolas Marcelin Guérineau, chevalier de*), poète, né en France, où il a joui d'une certaine vogue. Il quitta sa patrie, se retira d'abord au Pays-Bas, où il fut accueilli de la manière la plus honorable par le prince de Ligne, et vint en 1778, se fixer à Liége. Il publia dans cette ville, un *Journal en vers et en prose*, 1783 et 1784. Il vécut sans conduite, ni économie, faisant des vers pour se procurer de quoi boire.

M. de Villenfagne, dans sa notice sur ce poète (voir ses *Mél. hist. et litt.*, p. 52), nous apprend qu'il était

EFERUS - Recherches & Classification numériques

d'une telle insouciance, que peu de temps avant sa mort, il lui adressa les vers suivans, pour en obtenir un secours ; après un compliment à M. de Villenfagne, il dit ;

Au démon je ne croyois guères,
J'en dis mon *meâ culpâ ;*
Il se mêle de mes affaires
Et me met souvent *à quia.*

Le poète se plaint dans la troisième stance, de ce *lutin, en ruses fertiles,* qui s'est emparé de sa *bourse ;* puis il ajoute :

Il se rit de mon catéchisme,
L'eau bénite est pour lui de l'eau ;
J'ai besoin de votre exorcisme
Pour lui dire : *Vade retrò.*

Importun, je rougis de l'être,
Plus que vous j'en suis las ;
On est forcé de le paroître,
Quandò cogit necessitas.

De la fortune qui me joue
Mes efforts triomphent déjà ;
Encore un petit tour de roue,
Ce sera le *non plus ultrà.*

Alors à mon retour en France,
Délivré de ce *déficit ;*
Je dirai par reconnaissance,
Deus hæc otia fecit !

Le pauvre St.-Péravi n'eut pas le bonheur, comme il s'en flattait, de revoir sa patrie, où il avait, dit-on, des parens dans l'opulence. Il avait été, un an ou deux, l'*orateur* de la Société d'Emulation, place qui était peu propre à lui donner du pain, c'était pour s'en procurer, ou plutôt pour avoir de quoi boire, continue M. de Villenfagne, qu'il barbouillait du

EFERUS - Recherches & Classification numériques

papier chez nous. Il mourut à Liége, en 1789, âgé de 57 ans, dans l'état le plus misérable et accablé d'infirmités.

On trouve dans l'*Almanach des Muses* plusieurs des pièces fugitives de ce poète. Sa romance de *Lucrèce*, morceau ingénieux, a été chantée dans toute l'Europe; et c'est là probablement la raison qui a engagé M. de La Harpe à en relever les défauts avec sévérité dans son *Cours de Littérature*. Saint-Péravi fit représenter sur le théâtre de Liége, un drame en vers intitulé : *Les deux Femmes*, qui n'eut point de succès; ce drame n'a pas été imprimé. Il a paru à Paris, en 1810, un *Choix des Poésies de Pezai, Saint-Péravi et la Condamine*, etc. *Le Publiciste*, journal publié à Paris, a rendu compte de ce *Choix*, dans son n° du 7 juin 1810, dont l'éditeur, en parlant de Saint-Péravi, le représente comme un *habile politique* et un *économiste sage*, et le fait revenir à Paris en 1789, époque de sa mort à Liége.

Voici le portrait que M. Henkart nous a laissé de ce poète :

> Fidèle à l'amitié, mais parjure à l'amour,
> Il cueille en folâtrant les lauriers du Permesse;
> Il néglige Apollon et Plutus et sa cour;
> Et mollement bercé par la douce paresse,
> Vif et joyeux Silène, il chante, tour-à-tour,
> Son prince, ses amis, le vin et sa maîtresse.

1790. DUTZ (*Mathieu-François*), écuyer, artiste vétérinaire, né à Verviers le 5 juillet 1730, a publié : 1° *L'Anti-Maréchal, chirurgie complète et traité d'opérations en ce qui concerne les maladies des chevaux.* Liége, 1773, 2 vol. in-8°. 2° *Les ruses du maquignonnage.* Liége, 1773, in-8°. Dutz est mort vers l'an 1790.

* 1791. FABRITIUS (*N.*), Allemand, auteur d'un

EFERUS - Recherches & Classification numériques

excellent *Abrégé historique de l'Evêché de Liége*, imprimé à Leipzig, en allemand.

* 1791. PECKE (*N.*), étranger, célèbre par son influence politique à Verviers et à Liége, lors de la révolution de 1789, mort à Aix-la-Chapelle.

* 1791. VAN MUISSEN (*N.*), de Tongres, avocat, antiquaire, médailliste, homme aussi modeste que savant, était parvenu à se faire une collection de médailles, de vases, de statues et autres morceaux de la plus grande rareté, presque tous trouvés dans les campagnes qui entourent Tongres.

Ayant fait fouiller dans la montagne de l'Ysserborn, il y trouva des *urnes sépulcrales* bien conservées, contenant des cendres, quelques *os* qui n'étaient pas entièrement consumés, et des *fioles lacrymales* en verre d'une forme singulière. Dans l'une de ces urnes, il y avait un *petit vase* où l'on mettait du parfum; dans une autre, une *ancienne médaille* et une belle *lampe* en terre d'une pâte très-fine sur laquelle était gravé le nom du fabricant. Il recueillit aussi des *patères*, des *vases rouges* de terre sigillée, des *guttum* d'une terre jaunâtre, et des *cruches à deux et trois anses*, plusieurs *petits vases* de diverses couleurs et de toute sorte de formes, sur lesquels on distingue ces mots : *vivat et ebibe.*

Quelques amateurs d'antiquités, à Tongres, découvrirent près de là des *dieux-lares*, plusieurs *ustensiles anciens*, entr'autres, une *cuillère d'argent* ornée d'une *Victoire en or émaillé*, quelques *styles* d'ivoire et d'argent, et quantité d'autres morceaux que l'on voyait dans le précieux cabinet de son frère, M. Van Muissen.

1792. REYNIER (*Augustin-Benoît*), poète distingué, secrétaire perpétuel de la Société d'Emulation, né à

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Liége en 1759, est l'auteur d'*Idylles* remarquables et d'une excellente traduction de l'ouvrage de M. de Dohm, ministre du roi de Prusse à Liége, que celui-ci publia sous le titre : *De la révolution de Liége en* 1789, *et de la conduite du roi de Prusse en cette occasion.* Berlin, 1790, in-8°. Il fut un zélé défenseur de la liberté de son pays, et mourut à Cologne, durant son exil.

1792. BOUILLON (*Godefroid-Charles-Henri, duc de*), philantrope, fondateur de l'hôpital de Bouillon, créa en 1774, une poste aux chevaux et une messagerie publique.

* 1792. WASSEIGE (*Etienne-Joseph de*), chanoine tréfoncier de Liége, conseiller de la chambre des finances et ministre plénipotentiaire sous le prince Hoensbroeck, est l'auteur du *Coup-d'œil sur l'histoire et la constitution du pays de Liége.*

1792. LIMBOURG (*Robert de*), docteur en médecine, membre de l'Académie de Bruxelles, né à Theux, le 1er décembre 1731, d'une famille qui, depuis trois siècles, a produit plusieurs médecins très-versés dans leur profession. Il se fit de l'étude un plaisir plutôt qu'une occupation, et s'adonna particulièrement à l'histoire naturelle. Avant de partir pour Montpellier afin d'y faire ses études en médecine, il concourut en 1757, pour le prix déjà proposé par l'Académie des belles-lettres, sciences et arts de Bordeaux, sur la question suivante, et le remporta : *Quelle est l'influence de l'air sur les végétaux ?*

Après avoir terminé ses cours à Montpellier, il y fut reçu docteur en médecine, le 12 août 1760. Associé, en 1773, à l'Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, il composa diverses *Dis-*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

sertations qui ont été insérées dans les *Mémoires* de cette compagnie, dont entr'autres, une *sur l'hydraulique*, qui a été présentée à l'Académie des sciences de Paris, qui en fit une mention honorable, en invitant l'auteur à la perfectionner ultérieurement.

Limbourg avait un esprit très-inventif et porté à la mécanique ; il avait construit un charriot mécanique qui se mouvait par lui-même, et avec lequel il parcourait les rues de Theux. Il avait fait faire le plan en bas relief des environs de Spa et de Liége.

Ce savant est le premier qui se soit occupé de la géologie du pays de Liége. Il avait rassemblé un cabinet d'histoire naturelle qui, sans être vaste, ni en apparence fort précieux, contenait des objets remarquables et propres à fixer l'œil d'un observateur. Limbourg est mort à Theux, le 20 février 1792.

LIMBOURG (*Jean-Philippe de*), médecin célèbre, frère aîné du précédent, né comme lui à Theux, en 1726, fit des études brillantes et fut reçu, à l'âge de 20 ans, docteur en médecine à l'Université de Leyde; il se rendit ensuite à Paris, pour y profiter des leçons des Winslow, des Jussieux, des Rouelle, des Ferreind.

De retour dans sa patrie, il se distingua bientôt par la savante méthode avec laquelle il employait les différentes eaux minérales de Spa, dans la cure des maladies les plus opiniâtres et les plus rebelles aux autres remèdes. M. de Limbourg résidait à Theux, mais il exerçait particulièrement la médecine à Spa, dans la belle saison, où ce bourg célèbre attirait alors les hommes les plus distingués de tous les pays ; ce qui le mettait à même de bien observer les propriétés de ces eaux minérales.

Il s'acquit une réputation dont peu de médecins fournissent l'exemple. Il était consulté de toutes les parties de l'Europe et jouissait de pensions considérables dont le gratifiaient les premiers personnages de

EFERUS - Recherches & Classification numériques

l'Autriche, de la Pologne et de la Russie. On voulut l'attirer en Angleterre et en Pologne; mais il résista aux offres les plus séduisantes.

Deux ans avant sa mort, la vue de M. de Limbourg s'était beaucoup affaiblie; les autres organes ne tardèrent pas à éprouver un affaiblissement successif; enfin, après avoir honorablement exercé la médecine pendant soixante années, il termina sa carrière le 1er février 1811, au milieu d'une famille dont il était vénéré, et emportant avec lui les regrets des malheureux, auxquels, malgré les infirmités attachées à l'âge de la décrépitude, il ne refusait jamais le secours de ses lumières.

Il fit plusieurs savantes *Dissertations* qui remportèrent le prix dans plusieurs Académies. Il était membre de la Société Royale de Londres et de celle des Antiquaires de la même ville, de la Société Royale de médecine de Paris, de celle des sciences physiques de Lausanne, etc. etc. On a de lui :

1° *Dissertation sur les eaux de Spa soutenue à Leyde le 7 août* 1736, *par Philippe-Louis de Presseux, traduite du latin et augmentée par de Limbourg.* Liége, 1749, in-12.

2° *Traité des eaux minérales de Spa.* Leyde 1754, in-12. Liége, 1756, in-8°, avec une *Carte des environs de Spa.* L'auteur s'étend sur tout ce qui a rapport à la manière d'agir de ces eaux. Il donne à la tête de son discours préliminaire, une liste des *ouvrages* qui ont été publiés sur les eaux de Spa et qu'il a consultés. Il cite aussi ceux qu'il n'a pas eu occasion de voir, et même les *Traités* concernant d'autres eaux *minérales froides*, à l'aide desquels il a composé le sien.

3° *Dissertations sur les bains d'eau simple, tant par immersion, qu'en douches et en vapeurs.* Liége, 1757, 1766, in-12. Cette dissertation obtint, en l'an 1755, un accessit au jugement de l'Académie de Dijon.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

4° *Caractères des médecins, ou l'idée de ce qu'ils sont communément et celle de ce qu'ils devroient être, d'après Pénélope de feu La Mettrie.* Liége, 1760, in-12. L'esprit de l'homme se replie de tant de façons pour parvenir à son but, il emploie tant de moyens, il use de tant d'intrigues et de détours, qu'il n'est pas surprenant de le voir s'éloigner des voies de la droiture et de la probité. Les médecins ne sont point exempts de ces défauts, eux qui ne devraient avoir d'autre objet en vue que la guérison de leurs malades. Ils paraissent quelquefois oublier ceux-ci pour ne s'occuper que de ce qui peut satisfaire, ou leur avidité, ou leur ambition. L'auteur de cet ouvrage entre là-dessus dans les plus grands détails, et s'applique partout à faire tomber le masque sous lequel certains médecins cachent les qualités qui les déshonorent dès qu'elles sont exposées au grand jour.

5° *Nouveaux amusemens des eaux minérales de Spa.* Liége, 1763, in-12. Liége, Desoer, 2 vol. in-12. Ce livre qui est des plus intéressans, a donné lieu à une polémique de la part de M. de Villenfagne, parce que M. de Limbourg, comme beaucoup d'autres écrivains, y prétend que c'est des eaux de Spa dont il est question dans le passage de Pline le naturaliste : *Tongri, civitas Galliæ, fontem habet insignem.*

6° *Dissertation sur les douleurs vagues, connues sous le nom de goutte vague et de rhumatisme goutteux.* Liége, 1763, in-12. Ce mémoire a remporté le prix, en 1763, à la faculté de médecine de Louvain.

7° *Recueil d'observations des effets des eaux minérales de Spa, de l'an* 1764, *avec des remarques sur le système de M. Lucas sur les mêmes eaux minérales.* Liége, 1765, in-8°.

8° *Dissertation sur les affinités chimiques.* Liége, 1761, in-12. Ce mémoire, qui fut couronné en 1758, par l'Académie de Rouen, est encore cité aujourd'hui

EFERUS - Recherches & Classification numériques

par les premiers chimistes français, comme un de ceux qui, dans ce temps, ont le plus concouru aux progrès de cette partie de la science.

9° *Mémoire sur l'influence des astres, et en particulier, de la lune sur les végétaux.* Il est inséré dans ceux de la Société des sciences physiques de Lausanne.

10° *Tableau de l'Univers;* petit in-24, publié par l'abbé de Feller.

M. de Limbourg, conjointement avec son frère cadet, Robert de Limbourg, entreprirent, à la recommandation et aux frais du prince d'Oultremont, de nombreux essais dans leurs forges à Theux, pour fondre le minerai de fer au moyen de la houille, au lieu de bois, seul moyen encore connu, pour cette opération, dans le pays de Liége. En 1770 et 1771, il envoya deux mémoires à ce sujet, à l'Académie royale des sciences de Paris.

Ce savant médecin a laissé quantité de notes manuscrites sur la médecine, la chimie, etc., qu'il avait eu l'intention de publier.

1792. HOENSBROECK (*César-Constantin, comte de*), il était le plus jeune de sa famille qui était la branche cadette du même nom. Ces deux branches étaient établies dans le Palatinat du Rhin et le duché de Juliers, où la branche aînée possédait de grands biens. Le comte de Hoensbroeck fit de bonnes études dans les Universités allemandes, et devint ensuite chanoine du chapitre cathédral d'Aix-la-Chapelle, et plus tard de celui de Liége. Hoensbroeck était bon, charitable : la simplicité de ses goûts lui faisait mépriser le luxe.

Ayant été élu évêque-prince de Liége en 1784, il montra, dans cette position difficile, les vertus qui faisaient le fond de son caractère. Véritable philantrope, il chercha, pendant le court espace de tranquillité dont il put jouir, à introduire des améliorations dans l'ad-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ministration du pays. Il destina aux hospices le produit des jeux de hasard de la banque de Spa, qui précédemment, était partagé par les gens de la cour; aussi se fit-il des ennemis. Il s'occupait d'un projet de sécularisation de quelques couvens de religieuses, qui ne se conduisaient plus selon l'esprit de leur état, afin d'en faire des chapitres de chanoinesses bourgeoises; ce qui eût donné à la bourgeoisie les mêmes avantages dont jouissait la noblesse, pour l'établissement des demoiselles.

Après la suppression des Jésuites, ce prince conserva les biens de ces religieux intacts, et en affecta les revenus au séminaire de Liége, afin que cet établissement pût donner l'instruction ecclésiastique à un plus grand nombre de jeunes gens dénués des moyens pécuniaires pour étudier à leurs frais. Il proposa aux états du pays différens projets de loi utiles, entr'autres, une loi contre les *mariages à la suite d'enlèvement;* mais l'esprit d'opposition qui dominait alors les états, les leur fit rejeter; aussi quelques membres de ce corps furent bientôt après eux-mêmes victimes de leur mauvaise volonté; ils eurent le chagrin de voir, dans leur propre famille, des mariages disproportionnés *par suite d'enlèvement;* chose très-commune alors.

Ce prince avait mis sa cour sur le même pied que celle de ses prédécesseurs, mais sans recherche de luxe, ce qui lui mit encore à dos les courtisans qui ne cessaient de le blâmer, exaltant à dessein la magnificence de quelques-uns de ses prédécesseurs.

Malheureusement pour Hoensbroeck et son pays, il commençait à se faire dans ce temps, un changement dans les idées reçues jusqu'alors et qui avaient gouverné les esprits depuis tant de siècles. Ce mouvement, dont le centre d'action était en France, se communiquait rapidement aux contrées voisines, mais plus facilement encore à la Belgique et au pays de Liége, à

EFERUS - Recherches & Classification numériques

cause de la conformité de langage et de caractère qu'une partie des habitans ont avec les Français.

L'administration du pays de Liége, qui offrit, en tout temps, assez de difficultés à ses souverains, par suite de la forme compliquée de son gouvernement, devint plus difficile que jamais par l'esprit d'opposition que rencontrait continuellement le prince dans les autres pouvoirs de l'état, dont une grande partie des membres avait adopté les idées nouvelles, les uns par conviction, les autres par intérêt.

A l'instar de ce qui se passait alors en France, les novateurs, pour mieux assurer leur but, prodiguèrent les calomnies les plus absurdes, ne cessant de stimuler à l'opposition contre toutes les mesures que proposait le prince aux autres états, décriant le clergé, lui attribuant la faute des moindres choses dont on avait à se plaindre, telles que la cherté des vivres, etc. etc.; l'autorité du gouvernement fut même méconnue, à l'occasion du privilége de la tenue des jeux de Spa, que la compagnie Levoz voulait partager.

Les esprits exaltés par ces menées et les évènemens mémorables qui venaient de se passer en France (en 1789), rendaient dès lors tout gouvernement impossible; et tout présageait une révolution prochaine. L'établissement de l'*impôt des* 40 *patars* en fut d'abord l'avant-coureur. Cet impôt n'était qu'un droit de 40 sous à acquitter sur le muid de malte destiné à faire la bière (le muid équivaut à 245 litres 70 cent.; et les 40 patars à 2 fr. 40 cent.); ce droit montait à peine à un demi-centime par litre de bière forte. Le pays ne payait, du reste, aucun autre impôt, si ce n'est un droit établi depuis longtemps, sur les objets de consommation, tant à l'entrée du pays qu'à celle des villes; encore, se prélevait-il sur la simple déclaration des contribuables, presque sans vérification, ni contrôle : il n'affectait que les objets de plus de valeur : sa per-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ception ne donnait point lieu aux vexations, et plus de la moitié en était toujours fraudée.

Cependant, le manque de revenus suffisans commençait à se faire sentir au gouvernement. Le pays de Liége avait une dette constituée, résultante des dépenses qu'il avait été obligé de faire, dans le temps des guerres des alliés de l'Empire Germanique contre la France, sous Louis XIV et Louis XV, ainsi que de quelques autres faites dans l'intérêt du pays, pour constructions de ponts, de chaussées, etc. L'intérêt seul de cette dette absorbait les revenus de l'état, et empêchait de subvenir aux autres nécessités, entr'autres, à l'entretien des gardes du prince, qui coûtait 40,000 florins de Liége à l'état, seule dépense à sa charge; celle de la cour étant faite par le prince-évêque, avec les revenus de sa mense épiscopale.

Pour parer à ces besoins pressans, les états proposèrent l'impôt des 40 patars, ou plutôt sa continuation; car son établissement remontait à plus d'un siècle. Les mécontens firent envisager cette mesure comme un surcroît de charges que le prince demandait aux états, criant à la dilapidation, au luxe. De ces imputations sans fondement, on fit entendre des cris de revendication de droits dont le peuple avait été prétendûment privé; chose vraiment impossible à Liége comme pour tout le pays, possédant une institution beaucoup plus libérale qu'aucune de celles qui existent de nos jours; le *Tribunal des vingt-deux*, uniquement chargé de veiller au maintien des droits des citoyens, à celui des lois, et de protéger contre les abus de pouvoir. De plus, les états composés de trois ordres, dont l'un était les représentans du peuple, et le premier des trois (le clergé) comprenant beaucoup d'individus du peuple, concourait avec un pouvoir égal à celui du prince dans toute l'administration du pays : la nation liégeoise avait ainsi un grand nombre de défenseurs de ses droits dans les états.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Le 14 juillet, en France, et ses immenses résultats, amenèrent bientôt un éclat révolutionnaire à Liége et une imitation de ce qui s'était passé chez nos voisins. Le peuple se porta au château de Seraing, où le prince résidait alors, l'emmena à l'hôtel-de-ville à Liége, où on lui demanda de rétablir l'antique constitution liégeoise dans sa pureté primitive. Hoensbroeck adhéra à tout ce qu'on voulut; mais ne se croyant pas capable de tenir tête à l'orage qui le menaçait, ou peut-être intimidé par les conseils de sa cour, il prit la fuite et se rendit à Trèves. Il reclama l'intervention des princes du cercle de Westphalie, auxquels ce devoir incombait, le pays de Liége faisant partie de ce cercle. Mais la Prusse qui trouvait dans les troubles de Liége, un moyen facile de communiquer des secours aux révoltés de la Belgique, saisissant l'occasion de nuire à l'Autriche, retarda l'intervention de tout son pouvoir; et ne pouvant plus enfin l'empêcher entièrement, fit en sorte de s'en charger elle-même, l'exécutant plutôt à l'avantage des insurgés que dans l'intérêt du bon ordre.

Nous laisserons parler à ce sujet, le comte d'Allonville (*Mémoires secrets*, tome 2e, pag. 248-249), qui sauf quelques inexactitudes, a très-bien résumé l'histoire de cette révolution :

« De toutes les plaies du gouvernement autrichien, la plus saignante était l'insurrection du Brabant, à la tête de laquelle se trouvait le clergé et la noblesse.

»Ce qui la rendait principalement funeste, c'est que le cabinet prussien la favorisait. L'intervention toute secrète de ce cabinet dans les troubles des provinces belgiques avait pour point d'appui la ville de Liége.

»Or, il faut savoir qu'en 1684 les Liégeois, fatigués des divisions sans cesse excitées dans leurs murs par l'exercice du droit de nommer leurs magistrats, y renoncèrent solennellement pour échapper aux fréquentes scènes sanglantes qui en étaient résultées. Un

EFERUS - Recherches & Classification numériques

siècle de calme et de prospérité fut le fruit de cette délibération; mais le roi de Prusse voulant en 1789 profiter des semences d'agitation dont l'empereur n'avait pas su étouffer les germes dans les provinces belgiques, et cherchant, pour affaiblir la puissance sa rivale, à se rapprocher assez des sujets mécontens du chef de l'empire pour lui inspirer des craintes, ou se faire payer soit sa neutralité, soit l'abandon de ceux qu'il aurait d'abord secourus, imagina d'engager par des agens secrets les Liégeois à réclamer contre le réglement de 1684. Dohm, qu'on ne cesse de rencontrer dans toutes les menées occultes de la Prusse, et l'abbé Tondu, journaliste à Herve, connu plus tard sous le nom du *ministre Lebrun*, précipitèrent dans cette voie Fabry, homme plein d'esprit et de talent, mais fougueux et très-ambitieux, qui sous couleur de patriotisme, devint l'instrument des vues perfides du cabinet de Berlin. Quant à Chestret, homme estimé et populaire, mais faible et propre uniquement au rôle d'agent aveugle d'intrigans adroits, il fut facilement déterminé à embrasser et à honorer la faction de Fabry, sans se douter des ressorts qui la faisaient agir. Le peuple s'arma donc et élut de nouveaux magistrats. Le roi de Prusse alors fait lancer par la chambre impériale de Wetzlar un décret contre les insurgés, et, chargé de son exécution, marche à cet effet avec six mille hommes au lieu de douze cents, s'établit dans Liége, y protège hautement ceux qu'il lui était enjoint de réfréner, féconde les semences de trouble dans les provinces soumises à l'Autriche, fournit des secours et son général Schoenfeld aux Brabançons; mais la convention de Reichemberg ayant réconcilié les deux souverains, l'abandon des insurgés belges et l'évacuation de Liége sont effectués par la Prusse. La chambre de Wetzlar envoie une nouvelle armée d'exécution, et les Liégeois, heureux, tranquilles, exempts d'impôts avant les troubles sont les

EFERUS - Recherches & Classification numériques

jouets de la politique des rois et payent chèrement les frais des armemens nécessités par les mouvemens inconsidérés, ruineux et désorganisateurs dont le roi de Prusse avait été l'ame, Fabry le principal ressort, et l'honnête Chestret le très-innocent agent. »

L'empereur Léopold termina la révolution liégeoise sans effusion de sang; ses partisans s'exilèrent volontairement en France; et la constitution du pays demeura en vigueur.

Hoensbroeck revint à Liége en 1791, fit les concessions qu'on lui demandait, et se remit dans les voies constitutionnelles et légales dont il s'était peut-être un peu écarté par le malheur des circonstances, mais jamais par esprit de despotisme; ce qui était loin de sa pensée. Ce prince mourut peu de temps après le rétablissement de la tranquillité de son pays, des suites des chagrins et peines que lui avait causés la révolution et son exil; laissant son pays obéré des frais occasionnés par l'intervention des troupes de l'empire.

1793. CHARTRAIN (*N.*), né à Liége, violoniste à l'Opéra, entra à l'orchestre de ce théâtre en 1772, et se fit remarquer au concert spirituel, par son exécution ferme et hardie, dans plusieurs concertos de sa composition. Il est mort en 1793. Comme compositeur, il est connu par les ouvrages suivans :

1° *Quatuors pour deux violons, alto et basse, œuvres* 1re, 4e, 5e *et* 8e. Paris, Sieber.

2° *Concertos pour le violon, œuvres* 2e, 3e *et* 7e. Paris, Sieber.

3° *Six symphonies à huit parties, œuvre* 6e. Paris, Sieber.

4° *Six duos pour violon et alto, œuvre* 9e. Paris, Sieber.

La bibliothèque de l'École Royale de musique à Paris, possède la partition manuscrite d'un opéra

EFERUS - Recherches & Classification numériques

d'*Alcione* de cet auteur qui n'a jamais été représenté. En 1776, Chartrain a donné à la Comédie Italienne un opéra comique en un acte, intitulé : *Le Lord supposé;* cet ouvrage n'eut point de succès.

1793. JACOBY (*Philippe-Joseph*), né à Liége au commencement du 18^me^ siècle, mort dans un âge très-avancé vers l'an 1793. Graveur distingué, il a été successivement graveur des princes Jean-Théodore de Bavière, de d'Oultremont et de Velbruck. Lors de l'institution de la Société libre d'Emulation établie à Liége par ce dernier, il a fait la médaille représentant les beaux-arts, par des génies groupés aux pieds du perron, destinée à récompenser les mérites des artistes : il a aussi gravé celle qui fut frappée en mémoire de l'élection du prince d'Oultremont.

Le genre qu'il a le mieux traité est la gravure sur pierre fine. L'anecdote suivante en est une preuve : le baron de Heusy, ministre du prince de Liége à la cour de Louis XVI, se trouvant à un dîner où tous les ministres des puissances étrangères se trouvaient réunis, on entama la conversation sur la gravure en cachets; après que chacun eut montré le sien, il fut généralement reconnu, que celui de M. le baron de Heusy était supérieur à tous les autres; il était gravé sur pierre fine par Jacoby.

1793. SIMONON (*Paschal*), réducteur juré de rente, notaire immatriculé de Liége, géomètre et arpenteur.

Dès sa plus tendre jeunesse, M. Simonon montra des dispositions pour l'étude des mathématiques; et ce goût, se fortifiant avec l'âge, devint le besoin de tous ses momens. Ses parents, qui jouissaient d'un certain bien-être, virent avec satisfaction l'aptitude de l'enfant, et applaudirent à ses premiers succès, moins pour stimuler son zèle que pour en diriger l'ardeur.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Après s'être montré humaniste distingué, le jeune homme mérita les applaudissemens de ses professeurs de philosophie : mais entraîné par sa vocation, il reprit ses études favorites. Il existe encore à Liége, plusieurs personnes qui l'ont connu, et toutes lui accordent un génie positif.

Nous allons donner une analyse succincte de ses productions littéraires :

1° *Traité de la réduction des rentes, ou méthode d'évaluer les capitaux des rentes et de connaître les différens prix des muids, des effractions et des anciennes espèces d'or et d'argent, mises en ordre alphabétique; avec des éclaircissemens sur la géométrie et les mesures du pays.*

Ce Traité jouit d'un succès d'estime, et commença la réputation de l'auteur, qu'on jugea capable de mieux faire. Si ses réductions échappèrent à la critique, on n'en remarqua pas moins que l'auteur s'était trop hâté de produire : nous aurons bientôt l'occasion de lui renouveler ce reproche.

2° *Traité historique et méthodique sur l'usage et la nature des anciennes monnaies d'or et d'argent et rehausse des capitaux; où on donne des tables qui font connaître les variations, les titres, toise et poid des espèces, les prix de marc d'or et d'argent; la valeur des pièces soit de monnaie, soit d'orfévrerie en ce qu'il est essentiel d'observer tant en matière de rédemption des rentes que de réductions de toute sorte de grain en muids, setiers, etc., très-utiles aux receveurs.*

En parcourant ce traité on cesse d'être surpris, quand l'auteur nous apprend qu'il lui a coûté plus de 25 *années* d'application : ses nombreux calculs, les recherches qu'il a dû faire, ne laissent aucun doute sur sa sincérité. Si nous ajoutons à ces difficultés, l'aridité du sujet, nous resterons convaincus que M. Simonon était doué d'une patience à toute épreuve. Cet

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ouvrage contient environ 497 pages, petit in-4°, dont les trois quarts se composent de tables d'évaluations, d'effractions, etc.

3° *Nouveau Traité des rentes et des monnaies avec des notes et des remarques qui intéressent le particulier qui paye ou perçoit des rentes.*

Ce nouveau traité fait suite aux précédens, pour en remplacer les lacunes; ce qui a conduit à une espèce de confusion; et si nous devons en juger par la sortie de M. Simonon contre les critiques *ignorans, ambitieux et jaloux*, il est probable que les reproches qui lui ont été adressés à cet égard, n'ont pas été faits dans un esprit de charité. Quoi qu'il en soit, cet ouvrage est mieux écrit que les deux autres; et si nous en exceptons plusieurs expressions ambitieuses, qui contrastent singulièrement avec son aimable simplicité, son style plaira à chacun par l'abandon que nous nommons aujourd'hui *laisser aller*. Nous ne le suivrons pas dans ses citations historiques, déjà connues de son temps, et répétées depuis jusqu'à satiété : nous dirons seulement qu'elles ont été puisées à des sources pures, et nous ajouterons que ses successeurs ont rendu justice à ses savantes dissertations et à ses calculs.

4° *Introduction à l'office de notaire.*

L'auteur aurait pu intituler ce livre : *Le parfait notaire*. Depuis 50 ans, nous avons eu tant de perfections dans ce genre, qui ont été calquées en partie sur son *Introduction*, que ce titre n'aurait pas été déplacé. Malgré les suites progressives de la civilisation, cet ouvrage est encore consulté, moins cependant que ses divers traités.

5° *Introduction à l'office des arpenteurs.*

Un mot analyse cette production : *Elle est surannée.*

On remarquera, par la seule copie des titres des ouvrages de Paschal Simonon, que son style est souvent négligé; qu'il n'a pas assez étudié notre législation grain-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

maticale, et que ses imprimeurs n'étaient que des ouvriers; mais on applaudira à ses efforts en se rapportant à l'époque à laquelle il écrivait : disons plus, avant lui personne n'aurait pu dire : *Je l'ai surpassé dans sa partie.*

Simonon dédia ses livres, selon la règle obligée, à ses *très-nobles, très-illustres et très-généreux seigneurs;* ne légua à ses enfans qu'une réputation sans tâche, et perdit le peu qui lui restait, quand les Autrichiens incendièrent le faubourg d'Amercœur.

Nous terminons cette courte notice en disant un mot de Mathieu-Joseph Simonon, le seul de ses enfans qui soit encore en vie.

Simonon fils, aujourd'hui presque nonogénaire, hérita des vertus et des talens de son père; il s'occupa de géométrie, d'arpentage, de planimétrie, fut nommé réducteur des rentes, et n'a jamais cessé de mériter la considération qui devient le prix du vrai mérite; de même que son père il ajoutait à ses décisions : *avec défi du contraire;* et le contraire ne lui fut prouvé dans aucune circonstance.

1794. CHAPUIS (*Grégoire-Joseph*), naquit à Verviers le 11 avril 1761; après avoir achevé ses études au collége de St.-Bonaventure de cette ville, il se rendit à Breda où il fut reçu garçon chirurgien dans les dragons de Matha; bientôt il gagna l'estime et la protection du chirurgien-major par son application à ses devoirs et son assiduité à soigner les malades de l'hôpital militaire; de là il passa à Paris pour y recevoir les leçons des grands maîtres qui abondaient dans cette capitale et se perfectionner dans la pratique de la chirurgie; son père, chirurgien aussi, déjà vieux et accablé d'infirmités, le fit revenir au bout de dix-huit mois afin de l'aider, de le suppléer même au besoin dans ses opérations.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Après la mort de son père, Chapuis dût se rendre à Liége, au collége des médecins, pour y subir l'examen usité: il fut reçu chirurgien-accoucheur juré, et autorisé à pratiquer publiquement son art.

Estimé de ses concitoyens pour sa piété, ses connaissances et la douceur de ses mœurs, Chapuis acquit en peu de temps une nombreuse pratique et fut généralement suivi tant à Verviers que dans les communes environnantes.

Son amour pour le bien, sa passion pour la liberté et ses vertus, le firent élire officier municipal, lors de la révolution liégeoise : fonctions qu'il accepta malgré lui et seulement en considération du bien qu'il pouvait faire.

Forcé de quitter sa patrie, lors de la retraite de Dumourier, il ne put échapper à la recherche et à la surveillance de ses ennemis. Arrêté et conduit dans les prisons de Liége, il languit neuf mois dans les cachots, sous la férule des agens du dernier souverain des Liégeois : neuf mois pour lui forger des crimes qui, en violant toutes les règles du droit, conduisirent l'infortuné à l'échafaud ; et, qui le croirait, on ne put lui en trouver, on voulait faire tomber la tête de cet homme vertueux et il fut condamné pour l'exemple d'autres ; ainsi porte la sentence ! ! !.. la voici :

EN CAUSE.

Monsieur de Fréron, procureur-général de son Altesse Celcissime, contre Grégoire-Joseph Chapuis, prisonnier.

« Le trente décembre mille sept cent quatre-vingt-
» treize, vus les acts par nous les eschevins de la justice
» souveraine de la cité pays de Liége, condamnons Gré-
» goire-Joseph Chapuis, prisonnier, à être conduit au
» lieu du supplice, pour illec avoir la teste tranchée jus
»des épaules pour l'exemple d'autres. »

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Dès que l'on connut à Verviers cette inique condamnation, les personnages les plus influens par leur position sociale en sollicitèrent inutilement le rapport; monsieur l'abbé Lejeune, beau-frère du malheureux Chapuis, fut se jeter aux pieds du prince-évêque Méan; implorer le pardon de l'homme à qui on n'avait pu trouver l'apparence même d'un crime, de l'innocente victime qu'il voulait immoler à sa vengeance, mais ce prêtre d'un Dieu de paix et de miséricorde lui répondit froidement : qu'il fallait donner un exemple aux philosophes : qu'on n'en voulait plus; et cet assassinat juridique fut ordonné.

Le 1er janvier 1794, enchaîné sur un tombereau, Chapuis arriva à Verviers pour, le lendemain, à la vue de ses concitoyens, qui tous rendaient témoignage de ses vertus, de la douceur de ses mœurs, être offert en holocauste.

Le lendemain, 2, conduit sur la place des Récollets, lieu désigné pour le sacrifice, au milieu de la consternation générale, cette œuvre d'iniquité fut consommée : sept coups de tranchant n'ayant pas encore abattu sa tête, le bourreau qui, sans doute, avait reçu ses instructions, fut obligé de la scier, ce qu'il fit à deux mains.

Verviers était alors occupé par un régiment hollandais, et cette exécution présentait des caractères si horriblement atroces, l'indignation fut si grande parmi ces troupes, qui, elles-mêmes, excitaient les habitans à la vengeance, que l'on fut obligé de les faire partir, crainte de désordres.

L'année suivante à pareil jour, on célébra à Verviers l'anniversaire d'iniquités : les autorités civiles et militaires, les généraux Grenier, Boyer et Cacatte, leurs états-majors, une foule immense d'habitans de Verviers et des communes environnantes, assistaient à cette cérémonie, un cénotaphe fut élevé au lieu du supplice :

EFERUS - Recherches & Classification numériques

la place des Récollets reçut le nom de *place du Martyr*, des discours furent prononcés parmi lesquels on remarqua celui du général Grenier que nous transcrivons ici :

« Citoyens, vous venez de célébrer l'anniversaire de » Chapuis, martyr de la liberté. Vous n'avez payé que » le tribut dû à sa mémoire. Chapuis fut magistrat ver- » tueux; il a rempli son devoir avec honneur. Il fut » républicain, bon mari, bon père et bon ami; il aima » la liberté, lutta corps à corps avec la tyrannie, et vou- » lut, d'un état soumis à un monstre mitré aider à en » faire un état libre; tel fut Chapuis : ses vertus le firent » immoler à la rage du tyran; ses mânes attendent de » vous d'autres sacrifices; vous les devez à sa famille, » vous les devez à cet enfant. Chacun de vous doit le » reconnaître comme le sien, suffire à son éducation, » et le pénétrer, ainsi que ses jeunes concitoyens, de » l'amour de la liberté, en leur inspirant une haine im- » placable contre les despotes. C'est en élevant vos » enfans à de pareils sentimens, que vous honorez la » mémoire du martyr, que vous leur ferez chérir les » causes de sa mort, que vous leur apprendrez à le » venger, ou que vous les rendrez dignes de mourir » comme lui. »

1794. BOULLANGER (*Baudouin*), général de la commune de Paris, né à Liége. Il habitait Paris, où il était joaillier avant la révolution, dont il seconda les excès. Il fut successivement membre des Jacobins et des Cordeliers, agent de Robespierre et du comité de salut public, et enfin général de brigade employé à Paris. A l'époque de la révolte du 31 mai 1793, il commandait la section de la Halle-aux-Blés, et fut nommé pour remplacer Santerre, dont la conduite, un moment incertaine, donnait de l'inquiétude aux chefs des factieux. Plusieurs sections de Paris ayant réclamé

EFERUS - Recherches & Classification numériques

contre son élection, Boullanger donna sa démission. Il devint, au mois d'octobre suivant, général de l'armée révolutionnaire, annonça à la société des Jacobins qu'il allait partir avec Rousin, et demanda à être accompagné d'une guillotine. Accusé ensuite à cette société par des Cordeliers, il fut défendu par Robespierre, et y dénonça lui-même Ferrière-Sauvebœuf, qu'il fit rayer et renvoyer devant le comité de sûreté générale. Le 27 février 1794, il excita Hébert à signaler des conspirateurs que celui-ci n'osait nommer, ce qui donna lieu contre lui, aux Jacobins, à une nouvelle accusation dont il fut encore défendu par Robespierre. Tant de services de la part de celui-ci méritaient de la reconnaissance; aussi Boullanger prit-il les armes en sa faveur au 9 thermidor, fut décrété d'abord d'accusation, puis mis hors de la loi, et exécuté trois jours après.

1794. SALM-KIRBOURG (*Fréderic Rhingrave de*), naquit à Limbourg, ancienne capitale du duché de ce nom, aujourd'hui ville de la province de Liége, d'une des familles les plus illustres de ce pays, en 1746. Né avec beaucoup d'ambition, il se jeta dans le parti patriote lors de la révolution de la Hollande en 1787, dans l'espoir, dit-on, de chasser le prince d'Orange, et de se mettre à la place de ce Stadhouder. Afin d'y parvenir, il se vanta à La Haye qu'il avait beaucoup de crédit à Versailles; et s'étant rendu à cette cour, il persuada qu'il jouissait d'une grande considération en Hollande. Son esprit et ses manières plurent au ministre Calonne, par le moyen duquel il obtint le brevet de maréchal-de-camp, avec des appointemens de 40 mille livres. Mais, soit que Salm-Kirbourg eût besoin d'argent pour remplir ses projets, soit que, vu l'état des finances de la France, il craignit que ses appointemens ne lui fussent pas longtemps payés, il osa

EFERUS - Recherches & Classification numériques

en demander le capital, et on eut la bonhomie de lui donner 400 mille livres. A son retour en Hollande, il apprit que le parti républicain réclamait la médiation de la France, ce qui, en faisant cesser les troubles, détruisait tous ses desseins. Il dépêcha alors des émissaires à Amsterdam et autres villes, pour y engager les patriotes à s'opposer à tout projet de médiation : il avait conçu l'espoir, en refusant cette médiation, d'être nommé généralissime des armées républicaines, et d'être ainsi investi d'une autorité suprême. Il voyait cependant la nécessité de dissimuler avec le parti du Stadhouder, et de crainte qu'il n'eut le dessus, il entretint des intelligences secrètes avec ce parti. Un jour il dit au comte de Callamberg, Saxon très-considéré du prince d'Orange : *Croyez au reste, que je n'ai pas tellement le goût du citron, que je ne m'accommode très-bien de l'orange.* D'après ces fausses protestations, on lui confia la défense d'Utrecht, qui avait une garnison de 8,000 hommes, au moment de l'invasion de la Hollande par les Prussiens. Il rendit, sans coup férir, cette place importante, qui aurait pu se défendre longtemps. Une telle conduite le démasqua entièrement vis-à-vis du parti stadhoudérien, et il abandonna en même temps celui qu'il avait juré de servir. S'étant réfugié à Paris, il demeura dans le bel hôtel qu'il avait dans cette ville, embrassa ensuite les principes révolutionnaires, et fut nommé commandant de la garde nationale, mais il ne tarda pas à devenir suspect. Pendant le régime de la terreur, il fut impliqué dans la conspiration (supposée) ourdie dans la maison d'arrêt des Carmes, où on l'avait enfermé. Traduit au tribunal de Goffinhal, il y fut condamné à mort, et exécuté le 23 juillet 1794, âgé de 48 ans. Ses biens furent rendus à sa famille, en vertu d'un décret du 17 septembre 1795.

1794. FASSIN (*N.*), Récollet du couvent de son

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ordre à Liége, né à Stembert près Verviers, théologien, chronologiste et géographe. Ce religieux portait le viatique à un malade dans la rue du Pont-d'Amercœur, à Liége, lorsqu'il fut atteint d'une balle, partie du rang des Autrichiens, duquel coup il mourut. Le père Fassin a publié 4 volumes de *Commentaires* sur l'Écriture-Sainte.

1794. HERMÈS-SERVAIS, manufacturier de poëles, établi à Sedan, né au village du Marché sous Franchimont, commune de Theux, en 1728, était du nombre de ces hommes courageux de la ville de Sedan, qui furent traduits au tribunal révolutionnaire de Paris, le 3 juin 1794 et périrent le même jour, victimes de leur noble dévouement à la monarchie légitime, pour avoir eu le tort de signer la déclaration suivante, après avoir mis en arrestation les députés de la Convention nationale, qui étaient venus à Sedan pour y faire enregistrer le décret de suspension du roi Louis XVI, avant de se rendre pour le même objet à l'armée du général Lafayette, campée sous les murs de cette ville.

« Le conseil général de la commune de Sedan, délibérant sur la validité des passeports présentés, ouï le procureur de la commune, considérant les circonstances où se trouve la patrie : arrête que MM. Kersaint, Antonelle, Péraldy et Klairval seront provisoirement mis en état d'arrestation. Délibérant ensuite sur la nature des pouvoirs (illimités), dont les soi-disants commissaires sont porteurs ;

» Considérant qu'au moment où ils auraient été conférés, l'assemblée nationale, obsédée par la horde des factieux, qui remplissaient la capitale de sang et de carnage, n'a pu agir avec liberté, et que ce n'est que pour éviter de plus grands crimes, qu'elle a pu consentir au décret qui viole de la manière la plus outrageante la constitution ; décret, ou plutôt acte mons-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

trueux, qu'elle doit se faire un devoir de révoquer aussitôt que ses oppresseurs l'auront rendue à elle-même ;

»Considérant que tous actes émanés ou qui en émaneraient tant qu'elle se trouvera sous le glaive des assassins, sont frappés de nullité ;

»Considérant que, si les soi-disant commissaires étaient députés ainsi qu'ils s'en qualifient, ils n'auraient pas accepté une mission destructive de la constitution, qui tend à tromper le peuple, à soulever l'armée, et à lui retirer les braves généraux qui la commandent; qu'on ne peut donc les regarder que comme des émissaires de la faction qui a usurpé les pouvoirs expressément délégués par la souveraineté nationale;

» Considérant que le roi, son auguste famille, ainsi que les députés fidèles à leurs devoirs, sont encore au pouvoir des factieux, arrête :

» Que les soi-disant commissaires députés demeureront en cette ville sous bonne et sûre garde, y resteront en ôtage jusqu'à ce qu'il soit notoire que l'Assemblée Nationale et le roi soient libres et n'ayent plus à craindre de leurs oppresseurs. »

1794. GODAR (*Guillaume-Lambert*), docteur en médecine, des Académies de Bruxelles, Dijon, etc., né à Verviers le 16 août 1717, fit ses études au collége de cette ville, d'où il passa à l'école de Reims, s'y fit recevoir docteur en médecine, en 1745, et publia sa thèse inaugurale sous le titre de : *Specimen animasticæ medicæ*, qu'il développa plus au long dans un ouvrage publié en 1755, à Berlin sous le titre de : *Physique de l'ame humaine*, 1 vol. in-12. L'Académie des sciences et belles-lettres de Dijon avait proposé pour le prix en 1764 : 1° De déterminer la nature des anti-spasmodiques proprement dits; 2° d'expliquer leur manière d'agir; 3° de distinguer leurs différentes espèces; 4° de

EFERUS - Recherches & Classification numériques

marquer leur usage dans les maladies; le mémoire de M. Godar fut couronné l'année suivante. L'auteur fit imprimer à Paris sa *Dissertation*, un vol. grand in-8°, dans laquelle il intercalla, sur le diabolisme, des articles qui ne se trouvent pas dans le mémoire couronné.

C'est à l'occasion de ces articles ajoutés que M. Marret, secrétaire perpétuel de l'Académie de Dijon, publia la lettre suivante :

« En faisant imprimer sa Dissertation sur les antispasmodiques proprement dits, que l'Académie de Dijon couronna l'année dernière, M. Godar, médecin à Verviers, près Liége, y a ajouté sur le diabolisme et sur les exorcismes, des détails qui n'étaient pas dans l'original. La compagnie vous prie, Monsieur, d'en donner avis au public, et de lui annoncer que tout ce qui est compris depuis la page 44 jusqu'à la page 51, et dans les pages 89 et 90, sont des additions dont elle n'a eu connaissance, qu'après l'impression de l'ouvrage, impression qui s'est faite à Paris, quoique par le frontispice, il paraisse que cette Dissertation ait été imprimée à Dijon. »

En 1769, il publia :

1° *Septicologie, ou Dissertation sur les antiseptiques, considérés dans le sens le plus étendu, qui a concouru pour le prix proposé par l'Académie de Dijon, en* 1767 (a remporté l'accessit), 1 vol. in-8°. Le prix fut remporté par Boissieu. En 1770, il concourut encore pour le prix proposé par la même académie sur les méthodes rafraîchissantes, et son mémoire remporta le premier accessit. On en trouve un extrait dans un vol. intitulé : *Mémoire sur les méthodes rafraîchissantes et échauffantes, qui a remporté le prix proposé par l'Académie de Dijon, en* 1770, *par Boissieu, auquel on a joint l'extrait d'une Dissertation sur le même sujet qui a eu le premier accessit ; par Godar*, in-8°, Dijon, 1772. Dans les *nouveaux mémoires de*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

l'Académie de Dijon, partie des sciences et arts, second semestre de 1784, se trouve un *mémoire sur l'origine des glaces que les fleuves et les grandes rivières charient dans le temps des grandes gélées*, par Godar.

Dans les anciens *mémoires de l'Académie de Bruxelles*, M. Godar a publié : *Explication de la cause des vides que l'on observe sous les glaçons des chemins raboteux*, tome 1^er^. *Dissertation sur l'usage des noix de galle en médecine*, tom. 2. *Réflexions sur quelques moyens de la contagion*, tom. 4. *Sur l'origine des butins des fleuves, ou des glaces qu'ils charrient. Sur les fomentations antiseptiques. Sur l'ouverture des fenêtres des salles des malades*, tom. 5. M. Godar est mort à Verviers, le 2 mars 1794, d'une fièvre hectique à la suite d'une fluxion de poitrine.

2° Dans le *Journal de Médecine, Chirurgie et Pharmacie*, Godar a publié : *Observations sur une fièvre urticaire ou érysipélateuse de la plus rare espèce*, 1759, tom. 10, pag. 316-319.

3° *Marque singulière de la grossesse du sexe*, tom. 11, pag. 529-532 (1759).

4° *Observation sur une excroissance à la racine de la langue, extirpée par la ligature*, 1760, tom. 13, pag. 66-67.

5° *Histoire d'une plaie accompagnée de différens symptômes*, 1760, tom. 13, pag. 250-264.

6° *Guérison d'une épilepsie qui rendait les yeux microscopiques*, 1760, tom. 13, pag. 393-408.

7° *Histoire d'une fièvre continue qui dégénéra en intermittente anormale*, 1761, tom. 14, page 203-211.

8° *Mort subite causée par le trop d'embonpoint*, 1761, tom. 14, pag. 401-410.

9° *Hydropisie guérie par une attaque d'apoplexie*, 1761, tom. 14, pag. 499-503.

10° *Observation sur une fièvre cachectique*, 1763, tom. 18, pag. 324-329.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

11° *Dissertation sur la vertu des noix de galle, prises intérieurement*, 1778, tom. 49, pag. 242-266 et pag. 367-372.

Dans son *Dictionnaire historique de la médecine*, M. Dezeimeris, à propos de la *physique de l'ame humaine*, qu'il prétend avoir deux volumes in-8°, quoi qu'elle n'aie qu'un vol. in-12 de 392 pages, préfaces et tables comprises, dit : quoique cet ouvrage soit attribué par divers biographes au médecin Godar, nous doutons qu'il soit de Guillaume Lambert.

Si celui qui a écrit ces lignes s'était seulement donné la peine d'en lire la préface, il n'aurait pas élevé ce doute, il aurait vu que ce livre n'est que le développement d'une *thèse inaugurale* soutenue à Reims, par l'auteur en 1745 ; cette préface est datée de Verviers le premier de l'an 1755.

1795. TASKIN (*Paschal*), né en 1723, à Theux, bourg du pays de Liége. Il devint l'élève du célèbre Blanchet, facteur de clavecins à Paris, rue de la Verrerie.

Après la mort de son maître, qu'il devait bientôt surpasser, il prit la direction de l'établissement et donna l'essor à son génie par d'importantes améliorations dans la facture de ces instrumens, dont la combinaison offrait encore beaucoup de défectuosités, tant sous le rapport des sons, que pour l'exécution.

Il était réservé à Paschal Taskin de triompher des obstacles que ses prédécesseurs n'avaient pas su vaincre avant lui.

Après avoir inutilement essayé tous les corps élastiques jusqu'à la corne du pied de cheval, il avait reconnu, dans la peau de buffle, la qualité nécessaire pour en tirer des sons convenables. Il recueillit, de la répétition de ses expériences, tout le succès qu'il avait espéré. Voici comment il les avait dirigées.

Parmi les trois rangs de sautereaux ordinaires aux

EFERUS - Recherches & Classification numériques

clavecins, il en choisit un dans lequel il substitua aux plumes de corbeau des morceaux de peau de buffle, qu'il introduisit dans les languettes à peu près de la même manière que les plumes. Cette peau produisit un tel effet sur la corde de l'instrument qu'il en résulta des sons veloutés, moëlleux, suaves et vraiment voluptueux, qu'on pouvait enfler, ou diminuer à volonté en appuyant plus ou moins fort sur le clavier. Le buffle obéissait à la pression du doigt, et le tact seul du claveciniste suffisait pour opérer ces transitions admirables sans changer ni de clavier, ni de registre.

Taskin ne s'était pas borné à cette précieuse découverte ; il voulut encore faire servir les registres emplumés pour étendre davantage les moyens d'exécution sur son instrument. Il imagina donc des baguettes de fer qui perçaient perpendiculairement le sommier du clavier du haut en bas ; le bout supérieur faisait mouvoir les registres emplumés ; le bout inférieur venait se terminer un peu au-dessus des genoux du claveciniste. Par cet ingénieux et simple mécanisme, on pouvait, avec le plus léger mouvement des genoux, faire parler un jeu quelconque de plumes, ensemble ou séparément, ou le jeu de buffle seul, ou tous les jeux du clavecin réunis ; de sorte que, si l'on voulait imiter l'effet d'un grand chœur, d'un écho, et dans toutes les nuances possibles, cette exécution devenait facile sans déplacer la main du clavier. Quelle prodigieuse variété de jeux dans un instrument auparavant si ingrat !

Le premier clavecin à buffle fut fait, en 1768, pour M. Hebert, trésorier-général de la marine et des menus plaisirs du roi. On remarqua, depuis, que la peau de buffle conservait sa même égalité de force et d'élasticité pendant plus de cinq ans.

Cette découverte mit le sceau à la réputation de Taskin ; elle devint plus qu'européenne sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI.

EFERÙS - Recherches & Classification numériques

En 1772, M. Chiquelier, facteur des instrumens du roi, étant mort, Louis XV fit demander Paschal Taskin pour le remplacer ; mais celui-ci ne voulant pas accepter un emploi, qui l'aurait privé de continuer ses recherches pour de nouvelles inventions, proposa d'envoyer à sa place son jeune neveu, qui fut accepté.

A partir de cette époque, P. Taskin sut ajouter à sa propre découverte. Ayant porté la plus profonde attention sur les effets du tact, des claviers et des buffles, il imagina de placer, sous le pied du claveciniste, un tirant qui faisait mouvoir imperceptiblement le jeu des buffles, ainsi que celui des plumes. Ce tirant recevant du pied une pression plus ou moins légère, enflait ou diminuait les tons à volonté, qu'on parvenait aisément à varier de toutes les manières. Depuis les tailles jusqu'à l'extrémité des buffles, les clavecins imitaient parfaitement le son des basses du prestant de l'orgue ; et depuis les tailles jusqu'à l'extrémité des dessus, ils imitaient celui de la flûte traversière.

Cette addition rendait le clavecin à buffle bien supérieur aux clavecins piano-forté inventés en 1760 à Freyberg, en Saxe, par Silbermann. De la Saxe, l'invention de ces instrumens passa à Londres, d'où venaient presque tous ceux qui se vendaient à Paris ; mais on ne pouvait adapter le mécanisme de ces piano-forté à nos clavecins français.

Comme le mécanisme de M. Taskin s'y adaptait facilement, il inventa, en 1776, un piano-forté en forme de clavecin. L'Académie des sciences envoya plusieurs députations chez lui, pour l'engager à soumettre son instrument au jugement de cette société ; mais Taskin, aussi modeste que savant, se refusa longtemps à cette demande ; enfin, il fut tant pressé qu'il fit transporter son instrument à l'Académie. Les commissaires, MM. Vandermonde, Haüy et le baron de Districhen firent un rapport très-avantageux.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Cette découverte lui mérita les suffrages unanimes des connaisseurs. Les premiers artistes de Paris, Couperin, Balbâtre et autres, ne tardèrent pas à vouloir jouir des puissans et gracieux effets de ce nouvel instrument, qui depuis ce temps a subi différentes modifications.

Taskin avait épousé la veuve de M. Blanchet, son prédécesseur, et il n'en eut pas d'enfans.

Cet homme célèbre termina sa longue et glorieuse carrière à Paris en 1795.

TASKIN (*Paschal-Joseph*), neveu du précédent, né à Theux le 20 novembre 1750, était le fils d'un riche manufacturier de ce bourg.

Placé en 1763 chez son oncle Paschal, il en devint promptement le meilleur élève; et, quoiqu'âgé seulement de 22 ans, il jouissait déjà d'une réputation honorable, puisqu'il fut jugé capable de remplir, au lieu de son oncle, la place de facteur des instrumens du roi, qu'il alla occuper à Versailles en 1772.

Depuis cette époque jusqu'à la révolution de 1789, il ne cessa de s'occuper du perfectionnement des instrumens. C'était un artiste digne de soutenir la grande renommée de son oncle.

Il épousa, en 1777, Marie-Françoise-Julie Blanchet, fille du célèbre facteur de ce nom. Il eut de ce mariage quatre enfans, dont deux fils et deux filles.

Il mourut à Versailles en 1829.

TASKIN (*Antoine-Paschal*), fils aîné du précédent, né en 1778, embrassa la carrière militaire. Il entra à 19 ans comme adjoint au corps du génie; il fut fait lieutenant à 20 ans et capitaine à 23 ans. Sa première campagne fut en Egypte; il assista au combat d'Aboukir, et obtint ses grades sur le champ de bataille par des actions d'éclat. Revenu d'Egypte, il fit la campagne

EFERUS - Recherches & Classification numériques

d'Amérique avec le général Lauriston. Au retour de cette expédition, il assista au combat de Trafalgar. Plus tard, il ouvrit la tranchée au siége de Saragosse en Espagne; delà, il passa en Allemagne et se trouva à la bataille de Wagram.

Quelque temps après, il succomba le 26 février 1810 à l'âge de 32 ans, par suite des fatigues de la guerre. Outre les qualités militaires qui distinguaient ce jeune homme, il possédait un grand talent sur le violon, sur le piano, et il chantait avec un goût remarquable.

TASKIN (*Henri-Joseph*), frère du précédent, né en 1779, se livra exclusivement à la musique. Ses dispositions précoces furent développées par sa mère avec un tel succès, qu'à l'âge de 9 ans il se fit entendre en public.

Il étudia la composition; et parmi ses œuvres, on compte trois opéras inédits, dont deux comiques et un sérieux; mais les poèmes n'ayant pas été reçus, la musique n'a été entendue que dans des réunions particulières, où elle fut très-applaudie.

Il est membre de plusieurs sociétés savantes, et il s'occupe en ce moment à rassembler les matériaux d'un ouvrage sur l'*État de la musique en France, en Allemagne et en Italie depuis le* 11^e^ *siècle jusqu'à nos jours.*

1795. BEAUFORT (*Louis de*), de la société royale de Londres, mort à Maestricht en 1795, avait été quelque temps gouverneur du prince de Hesse-Hombourg. On a de lui :

1° *Dissertation sur l'incertitude des cinq premiers siècles de l'histoire romaine*, 1738, in-8°, réimprimée en 1750, 2 vol. in-12.

2° *Histoire de César Germanicus*, 1741, in-12.

3° *La République romaine, ou Plan général de l'ancien gouvernement de Rome*, 1766, 2 vol in-4°, 1767, 6 vol. in-12.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Cet ouvrage, le meilleur de l'auteur, est justement estimé; il est, pour la forme du gouvernement, ce que Montesquieu est pour les causes morales et politiques, et Vertot, Kooke et Ferguson, pour la partie historique. L'ouvrage de M. A. Adrien de Texier : *Du Gouvernement de la République romaine.* Hambourg, 1796, 3 vol. in-8°, n'a pas fait oublier celui de Beaufort.

* 1795. BEAUFORT (*N.*), horloger de Liége, offrit le 2 brumaire an 11, à la Convention nationale, une montre décimale de son invention, qu'elle accepta, et accorda à son auteur, une mention honorable dans le procès-verbal de la séance de ce jour. L'aiguille de cette montre indiquait, en même temps, l'heure et la minute d'après la nouvelle et l'ancienne division.

1795. THYS (*Célestin*), né à Verviers, est le dernier des princes-abbés de l'abbaye de Stavelot : à la révolution, il s'expatria et finit ses jours à Hanau.

* 1795. MÉLOTTE (*Antoine*), sculpteur, né à Liége. On a de lui les *Batailles d'Alexandre* d'après Lebrun, sculptées en bas-relief, morceaux pleins de chaleur et d'expression.

1795. JALHEAU (*N.*), chanoine à Liége, est l'éditeur d'une nouvelle édition du *Miroir des nobles de Haisbaye.* Liége, Bassompierre, 1791, un vol. in-f°, orné de plusieurs gravures. La dédicace au prince Hoensbroeck est de M. Reynier; c'est une pièce ingénieuse et élégante. M. le comte d'Oultremont de Wégimont, qui s'était appliqué particulièrement à l'histoire du pays, et avait recueilli avec soin tout ce qui pouvait contribuer à répandre sur elle quelque jour, fournit au chanoine Jalheau les fonds nécessaires pour cette édition, dont on trouve peu d'exemplaires en circulation.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Jalheau a dédaigné le texte de Hemricourt, et s'est contenté de la traduction de Salbray, en la reproduisant sous une forme nouvelle; il y a ajouté seulement quelques notes.

Cet éditeur se proposait de publier un *Recueil d'épitaphes*. Il avait parcouru, à cet effet, toutes les églises du pays, et y avait ramassé une prodigieuse quantité d'inscriptions funéraires. Ce recueil allait être imprimé, lorsque forcé par le malheur des temps à s'expatrier en 1794, le chanoine Jalheau mourut de froid, au commencement de l'année suivante, dans une petite ville de la Westphalie.

1796. RANSONNET (*Jean-Pierre*), né à Liége le 13 octobre 1744, descendait d'une ancienne famille de robe de la Guyenne, qui était venue s'établir à Soumagne, pays de Liége, en 1559. Son père qui avait été commissaire de la cité de Liége en 1631, lui donna une éducation distinguée. Après avoir terminé ses études, il entra, à l'âge de 15 ans, comme cadet dans le régiment de cuirassiers de Kleinhotz au service de l'Autriche. Trois ans après, il passa au régiment de Modène, avec le grade de lieutenant, et en sortit capitaine, l'année suivante, pour venir se marier dans son pays, avec sa cousine, Anne-Marie-Joseph Magnée. Il s'embarqua, un peu avant 1785, pour les États-Unis d'Amérique, fit le voyage avec l'illustre Franklin, et se lia dans le Nouveau-Monde avec le général Lafayette.

A son retour dans sa patrie, il trouva le pays de Liége divisé en deux partis à l'occasion des affaires de Spa, et ne tarda pas à se ranger du côté des opposants à l'arbitraire.

Les états de Brabant réunis à Bréda, lui proposèrent de prendre du service dans l'armée brabançonne. Malgré sa répugnance à aller combattre contre des troupes dont il avait porté l'uniforme, la violation

EFERUS - Recherches & Classification numériques

du territoire liégeois, à Hasselt, par les Autrichiens, dissipa ses scrupules; il se rendit dès lors aux vœux des états de Brabant; se sacrifia corps et biens pour la cause des patriotes brabançons.

Lieutenant-colonel au service de Liége, il obtint le même grade dans l'armée brabançonne, avec promesse, après le rétablissement de la constitution, d'avoir un régiment de cavalerie.

Son premier début fut un coup d'éclat, Ransonnet, après avoir quitté Bréda, se rendit maître, les 24 et 25 octobre 1789, des forts de Sanfvliet, Lillo et Liefkenshoeck, et d'un brigantin armé de huit pièces de canon qui stationnait dans l'Escaut. Pour le récompenser de ses services et de sa valeur, les états de Brabant, qui le laissaient manquer de tout, le nommèrent colonel, et le chargèrent, sans lui donner d'argent, d'aller lever un corps étranger dans le pays de Liége et de soulever le Limbourg et le pays d'Outre-Meuse.

Accusé de trahison par les états dont il ne pouvait obtenir le remboursement de ses avances et un emploi actif, il chargea le bourgmestre Fabry et le conseiller Lesoinne de poursuivre ses réclamations. Les troupes des cercles d'Allemagne marchant alors contre le pays de Liége, pour y rétablir l'autorité du prince-évêque, Ransonnet quitta Bruxelles et accourut pour défendre ses compatriotes. Il leva des recrues à ses propres frais, s'avança contre les Palatins et les Munstériens réunis qu'il tint en échec. Mais les Autrichiens étant survenus et ayant envahi le pays de Liége en ramenant le prince et ses conseillers, Ransonnet n'eut plus d'autre ressource que de prendre promptement la fuite. Ses propriétés furent envahies, sa femme fut plongée dans un cachot d'où elle ne sortit que pour se voir, comme ses enfans, bannie à perpétuité.

Dans son exil, Ransonnet s'adressa à Lafayette qui

EFERUS - Recherches & Classification numériques

l'accueillit avec distinction, l'employa d'abord dans son état-major, et lui donna ensuite le commandement d'un corps franc de chasseurs qu'il fut chargé de lever à Givet,

Ayant organisé ce corps, qui reçut le nom de *chasseurs de la Meuse*, il obtint avec lui de brillans succès à l'affaire de Sténay. Il fut employé à l'avant-garde, dans les défilés de l'Argonne, sous les ordres du général Arthur Dillon, et s'y fit remarquer par sa valeur et son activité. Il passa de là à l'avant-garde de l'armée de la Moselle commandée par Kellerman, qui le nomma colonel effectif, le 7 novembre 1792, avant de le laisser partir pour le pays de Trèves, où il fit la campagne sous les ordres de Beurnonville. En 1793, Dampierre le nomma général de brigade et commandant des flanqueurs de gauche de l'armée du Nord.

Ransonnet se distingua à la levée du siége de Condé, aux combats d'Hanon, de St.-Amand, à la bataille du Bois d'Anzin, à la prise de Marchiennes sur la Scarpe, où il fut blessé à la joue, au camp retranché d'Arleux.

A l'armée de la Sambre, Jourdan voulant essayer de faire une reconnaissance à l'aide d'un aérostat, Ransonnet se chargea de cette mission périlleuse avec un officier de génie. Dans toutes les circonstances, il montrait un courage et un sangfroid à toute épreuve. Il contribua à la prise des villes de Louvain et de Halle ainsi qu'à celle de Liége dont il chassa les Autrichiens du quartier d'Outre-Meuse.

Victime des délations et des intrigues, comme tant d'autres, sous le régime de la terreur, Ransonnet fut plusieurs fois suspendu de ses fonctions par les représentans du peuple à l'armée du Nord. Il avait même été arrêté, conduit à Paris et incarcéré au Luxembourg, d'où il n'était sorti, pour retourner à l'armée du Nord, qu'après six mois de captivité. Après la prise de Louvain, qui était son ouvrage, ayant été subitement des-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

titué, justement irrité d'une pareille injustice, il vint à Paris, réclama avec sa franchise accoutumée et parvint à se faire réintégrer immédiatement, sans subir pour cette fois la détention.

Envoyé à l'armée d'Italie avec son ancien ami le général Kellerman, avec mission d'abord, d'aller organiser la cavalerie dans le midi de la France; il se rendit ensuite dans la rivière de Gênes où Masséna le chargea de défendre la position de Borghetto. Sa belle conduite dans le combat qu'il soutint à Loano, fut l'objet d'une dépêche spéciale que les représentans du peuple à l'armée d'Italie adressèrent à la Convention nationale. Le rapport fait par le citoyen Doulcet était ainsi terminé :

« Le général de brigade Ransonnet, qui faisait la » reconnaissance et qui commandait les troupes, a donné » dans cette occasion de nouvelles preuves de bravoure, » de sang-froid et de talens. »

Il fut ensuite employé à la gauche du Col-de-Tende, et y commanda le camp de Sabions.

A l'entrée de l'hiver, au lieu de soigner ses blessures et de prendre quelque repos, Ransonnet toujours infatigable, suivit Kellerman à l'armée des Alpes, et se chargea, pour la défense du Mont-St.-Bernard, de la deuxième division de l'aîle gauche à Moutiers en Tarentaise, où il succomba d'une maladie occasionnée par ses blessures, le 13 ventôse an IV (3 mars 1796), à l'âge de 51 ans, sous les yeux de ses deux fils aînés qui l'avaient toujours suivi dans ses campagnes depuis 1789.

RANSONNET (*Jean-François*), fils aîné du précédent, né à Liége le 9 septembre 1776, fit ses premières armes sous son père qu'il accompagnait dans l'armée des patriotes en 1789. Proscrit avec lui, lors de l'occupation du pays de Liége par les Autrichiens, il le suivit en France, où il acheva d'abord son éducation.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

En 1792, il ne quitta plus son père et combattit presque toujours sous ses ordres. Il fut successivement soldat, sous-lieutenant, lieutenant, et enfin capitaine en 1797. Désigné pour faire partie de l'expédition d'Égypte, il ne put y aller par suite de contretemps.

En 1798, il se rendit à l'armée du Rhin en qualité d'adjoint à l'état-major-général. Il fut employé au siége de Philisbourg, sous les ordres du général Bernadotte, et fit ensuite les campagnes de 1799 et 1800 sous les ordres immédiats du général Baraguay d'Hilliers. Il fut ensuite employé comme premier aide-de-camp du général Klein en 1800. L'année suivante, le premier consul le nomma chef d'escadron. En 1802, il fut nommé premier aide-de-camp du général Leval, auquel il resta attaché jusqu'à la paix de Tilsitt. Il fut décoré de la Légion d'honneur le 14 juin 1804, et reçut le brevet de membre du collége électoral du département de l'Ourthe, le 1er août 1806.

Après la paix de Tilsitt, il fut nommé adjudant-commandant, attaché à la division du maréchal Soult, et quelque temps après, chargé du commandement supérieur des bouches de l'Oder et des îles d'Usedon et de Wollin. Napoléon, pour le récompenser de son dévoûment, le gratifia d'une terre, en Westphalie, de 2,000 fr. de rente.

Au renouvellement de la guerre contre l'Autriche, il fut nommé chef de l'état-major-général de la cavalerie du quatrième corps d'armée, aux ordres du duc de Rivoli. En 1809, nommé officier de la Légion d'honneur, il fut emporté par un boulet, dans une charge qu'il fit à la bataille d'Essling, le 21 mai 1809, à l'âge de 32 ans.

Des trois autres fils du général Ransonnet, il ne reste plus que Jacques-Joseph, né à Liége en 1778, qui est aujourd'hui capitaine de frégate au service de France. *Barthélemy-Gustave*, à son retour de l'expédition de

EFERUS - Recherches & Classification numériques

St.-Domingue, mourut, en 1803, sur le vaisseau de M. Querangal, à l'âge de 21 ans, ayant déjà le grade d'enseigne provisoire. *Louis-Joseph*, sur le point d'être promu au grade de capitaine, eut la jambe emportée par un obus, à la bataille de Friedland, et mourut à Neurapin, des suites de l'amputation, à l'âge de 21 ans.

M. Van Hulst, avocat distingué de Liége, a publié une excellente *Notice* sur le général Ransonnet et ses quatre fils. Liége, Jeunehomme Frères, 1836, in-8°. Celle que nous donnons ici n'en est qu'un extrait.

1797. HAKIN(*Jean-Laurent*), docteur en médecine, à Clermont, bourg de l'ancien duché de Limbourg, tué à Battice par la chûte d'une solive devant la maison Leruth. On a de lui :

1° *Traité de l'Hémoptysie, ou du crachement de sang*. Liége, Dessain, 1779, un vol. in-8° de 320 pag.

La même année, le docteur Marbaise de Herve, publia à Liége, sous le titre de *Coup-d'œil sur le traité de M. Hakin*, opusc. in-8° de 92 pag., une critique amère de l'ouvrage de son confrère de Clermont, à laquelle celui-ci répondit par des :

2° *Observations sur le Coup-d'œil du médecin de Herve*. Liége, Dessain, in 8°. M. Marbaise y répondit par le petit opuscule suivant : *Lettre à un ami pour justifier le Coup-d'œil*. Liége, 1780, in-8° de 58 pag.

1797 OUTREPONT (*Gilles d'*), dit *le père Mathieu*, religieux carme de Liége, où il est né en 1691, doyen des moines du pays de Liége, mourut à l'âge de 106 ans.

* 1797. CLERMONT (*Jean-Arnold*), fabricant de draps, créateur des beaux établissemens de Vaëls près Maestricht.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1798. STEPHANI (*le père*), bibliothécaire des Carmes-Déchaussés de Liége, est auteur d'une *Dissertation* curieuse et savante *sur l'origine certaine et les progrès de l'ordre des Carmes dans la Terre-Sainte*, imprimée en 1798. Ce respectable religieux a contribué par ses recherches et ses travaux à la composition de quantité d'ouvrages publiés, tant par les Bénédictins que par quelques hommes de lettres de la Belgique. Il fut l'ami de M. de Villenfagne. Le père Stéphani était possesseur du manuscrit inédit des *vieilles chroniques des anciens historiens liégeois* de Daniel Raimond.

1798. LEVOZ (*Noé-Joseph*), né à Liége, fut un des principaux moteurs de la révolution de 1789, par son énergique opposition contre le gouvernement au sujet de la salle de jeux qu'il avait fait construire à Spa et qui porte encore son nom. Il a fait paraître un *mémoire* plein de recherches *sur l'ancienne constitution du pays*, ainsi qu'un *précis historique de la révolution du 18 août 1789, et des causes qui y ont concouru.*

* 1799. JACOB (*N.*), né à Berneau, village près de Visé, fut prêtre, précepteur des enfans des archiducs d'Autriche et professeur d'histoire générale à l'école centrale du département de l'Ourthe.

1799. PAUW (*Corneille de*), chanoine de Xanten, au duché de Clèves, savant écrivain et philosophe paradoxal du 18e siècle, né à Amsterdam, en 1739, était petit-neveu, par sa mère, du grand-pensionnaire de Witt. Issu de pareils ancêtres, il n'est pas étonnant qu'il en ait hérité le goût de l'indépendance, et qu'il ait montré des idées libérales, non pas celles qu'étala dans Paris, son neveu le baron de Clootz, dit Anacharsis, mais les idées fondées sur la bonne foi, qui peuvent le mieux assurer aux peuples et aux souverains

EFERUS - Recherches & Classification numériques

leur félicité réciproque, et qu'il serait fâcheux de ne pouvoir appeler du nom de libérales, parce que cette épithète est devenue synonyme de révolutionnaires. De bonne heure orphelin, le jeune Pauw fut envoyé à Liége où il avait des parens. Un chanoine de la cathédrale prit soin de son éducation, et vit avec un grand plaisir ses progrès dans les études. Il favorisa le penchant de ce jeune homme pour les sciences, et l'adressa à quelques membres distingués de l'Académie de Goettingue, qui le prirent en amitié, et lui procurèrent tous les moyens de s'instruire. De retour à Liége, le bon chanoine, dans l'intention de lui laisser son bénéfice, engagea Pauw à embrasser l'état ecclésiastique. Celui-ci par reconnaissance, ne s'y refusa point, et devint sous-diacre. Il s'en tint, toutefois, à ce degré de la hiérarchie. Sur ces entrefaites, le prince-évêque de Liége, ayant quelque contestation avec le roi de Prusse, chercha un bon négociateur pour la défense de ses droits à la cour de Berlin. On lui désigna Pauw; et celui-ci, arrivé à Berlin, plut en effet au grand Frédéric, et le différend fut bientôt arrangé. Ce prince apprécia d'abord le mérite de l'envoyé de Liége. Charmé de son esprit, de son savoir et de sa philosophie, il ne négligea rien, pendant huit mois qu'il le retint à Postdam, pour l'engager à se fixer près de lui. Il lui offrit une pension de trois mille francs, une des premières places dans son académie, des bénéfices; enfin il le tenta même par l'expectative de l'évêché de Breslau. Mais rien ne put séduire le sous-diacre philosophe. Au bout de quelques mois, dit-il, dans une de ses lettrés, le son du tambour et le bruit continuel des armes et des bâtons m'inspirèrent une telle mélancolie, que j'en perdis tout-à-fait le sommeil. Il préférait aux honneurs et aux richesses, une retraite paisible, et l'*aurea mediocritas* d'Horace. Peut-être voyait-il, avec plus de sagacité que d'autres gens de lettres attirés à la même cour, ce

EFERUS - Recherches & Classification numériques

qu'il avait à y craindre de la jalousie et des intrigues des courtisans et de la faveur inconstante du monarque. Il borna son ambition à jouir d'un canonicat dans la petite ville de Xanten, non loin de son beau-frère, le baron de Clootz, qui résidait dans les environs. C'est là qu'il put se livrer à sa passion pour les lettres et pour les sciences. Il y acheva ses *Recherches sur les Américains*, avant d'avoir atteint sa trentième année, ce qui parut étrange aux hommes instruits, en raison de la variété et de l'étendue des connaissances que suppose un tel ouvrage. Il fut lu avidement dans toute l'Europe, et fut l'objet d'une foule de critiques. On traita de paradoxal un livre où l'on voyait un jeune homme combattre, avec tant de force, des idées assez généralement reçues d'après les relations des voyageurs. Diderot et d'Alembert, jugeant bien autrement de l'ouvrage et de l'auteur, engagèrent Pauw à les seconder dans le *Supplément à l'Encyclopédie;* et en effet, il l'enrichit de plusieurs articles. En 1774, parurent ses *Recherches sur les Egyptiens et les Chinois :* elles lui attirèrent de nouvelles critiques, surtout de la part des partisans des Jésuites, qui ne virent pas, sans indignation, le peu de cas qu'il faisait des *Lettres édifiantes.* Des Français résidant à Canton voulurent avoir cet ouvrage de Corneille de Pauw; et nous avons vu d'eux, quelques *Mémoires* qui confirment presque en tout ses opinions sur les Chinois. Longtemps après, il donna les *Recherches sur les Grecs,* livre non moins savant et curieux que les précédens, où l'on apprend, entre autres choses, qu'il y a beaucoup à rabattre de la haute idée qu'on se forme ordinairement des Lacédémoniens. Après la publication de ce livre, il entreprit des *Recherches sur les anciens Germains.* Elles furent, pendant dix ans, le principal objet de ses travaux; il se disposait à les publier, lorsqu'il apprit que M. Smith, de Manheim, venait de mettre au jour les premiers

EFERUS - Recherches & Classification numériques

volumes d'un *Traité* sur le même sujet : il désira de le voir complet, pour juger si le sien n'en deviendrait pas tout-à-fait inutile; mais la révolution française vint l'obliger à renoncer à ses études et à tout ce qui avait fait jusqu'alors le charme de sa vie. La subversion d'un pays qu'il aimait le consterna; elle rendit bien déplorables les dix dernières années de son existence, et causa sa fin prématurée. Il se vit pressé entre deux partis acharnés l'un contre l'autre et jaloux de mettre ce savant et laborieux écrivain de leur côté. Ennemi de tous les excès, il se flatta de pouvoir conserver quelque tranquillité en restant complètement neutre entre ces partis : les uns le revendiquaient comme leur compatriote, comme ecclésiastique, comme un auteur estimé, faisant honneur à sa patrie; les autres qui se croyaient philosophes en bouleversant la France, comptaient sur lui comme philosophe, comme écrivain français et partisan des idées nouvelles. Mais il ne voulut jamais se départir de son plan de neutralité. Qu'en arriva-t-il? C'est qu'il se rendit suspect à tous, et dut craindre la vengeance des uns ou des autres. Le directoire de Paris, qui voulait en faire son commissaire dans le pays de Clèves, alors envahi par ses troupes, fut piqué du refus qu'il lui opposa. Il y avait, sans doute, du danger à résister à de telles volontés, et le philosophe de Xanten ne se le dissimulait pas : d'un autre côté, plusieurs de ses compatriotes et de ses voisins, le supposant incliné pour les Français, se défiaient de lui chaque jour de plus en plus. Enfin des chagrins domestiques vinrent se joindre à tant d'autres désagrémens. Son neveu, le baron de Clootz, venait d'être égorgé à Paris avec appareil, et par ceux-mêmes dont il s'était fait le complice. Pauw, plus accablé à la vue de tant de crimes et de tant de malheurs qu'alarmé de son propre péril, tomba dans une mélancolie profonde; il dépérit insensiblement, et mourut à Xanten, le

EFERUS - Recherches & Classification numériques

7 juillet 1799, à l'âge de soixante ans. Il fut, dans tout le cours de sa vie, un modèle de simplicité, de modération, de régularité. Personne, sans le connaître intimement, n'eût soupçonné en lui tant de savoir et de profondeur d'esprit. Quelque temps avant sa mort, dans l'excès de sa tristesse, il avait brûlé tous ses papiers, entre lesquels, on doit regretter particulièrement les *Recherches sur les Germains.* C'est une perte réelle pour quiconque préfère dans ses lectures le solide et l'utile à ce qui n'est qu'agréable. Pauw, dans ses discussions, est toujours plus occupé du fond que de la forme. Son style, quoiqu'énergique et souvent éloquent, n'a point le naturel et la pureté des bons écrivains français. On y rencontre assez souvent des tournures qui ont quelque chose d'étranger, et qui, la première fois, étonnent le lecteur, sans toutefois le choquer ni l'arrêter; car, loin d'obscurcir le sens, elles tendent à l'exprimer plus qu'il n'est nécessaire, par une certaine redondance de mots superflus. Au reste on est bientôt accoutumé à ce style; et l'attention entraînée par la pensée de l'auteur, aperçoit à peine la manière dont il l'exprime. C'est l'importance et la variété des sujets qu'il a traités, la profondeur et la sagacité qu'il a su mettre dans leur discussion, qui assignent à cet auteur un rang distingué dans la république des lettres. On lui a fait des reproches auxquels l'intérêt de l'amour-propre et la jalousie nous paraissent avoir eu quelque part. On a dit que ses ouvrages, dont plusieurs savants ont refuté les assertions, n'étaient que des systèmes ingénieux, remplis de brillans paradoxes: qu'en citant des passages d'anciens auteurs grecs ou latins, il en dénaturait le vrai sens pour les faire mieux cadrer avec ses vues: que ses décisions étaient trop souvent tranchantes, et sa critique outrée. Il n'y aurait guère moyen, sur ce dernier point, de le disculper entièrement; mais le premier reproche ne nous

EFERUS - Recherches & Classification numériques

paraît pas également fondé, et ceux-mêmes qui n'adoptent pas les opinions de Pauw ne peuvent disconvenir qu'il a su les étayer d'un appareil de preuves qui leur donne un grand air de vraisemblance. Ses principaux ouvrages sont : 1° Les *Recherches philosophiques sur les Américains*, Berlin, 1768-69, 2 vol. in-8°; Clèves, 1772, 3 vol. in-8°. Cette dernière édition est fort augmentée, indépendamment de la réponse à Pernety, qui forme le 3e volume, bon morceau de critique qui avait paru en 1770. 2° *Recherches sur les Egyptiens et les Chinois*, Berlin, 1774, 2 vol. in-8°. 3° *Recherches sur les Grecs*, Berlin, 1788, 2 vol. in-8°. Quant aux *Recherches sur les anciens Germains*, nous avons dit qu'elles avaient péri avec ses papiers; il en fut de même d'un *poème didactique* sur la langue française en trois chants, dont il avait envoyé un fragment d'environ cinquante vers, à l'auteur de cet article, qu'un bon poète français n'aurait pas désavoués. Ce morceau a été perdu avec d'autres manuscrits dans une des tourmentes de la révolution française. Ses *Dissertations* sur Corneille se trouvent dans le *Recueil des Antiquités* de Cassel, tome premier. On a donné à Paris, en 1785, une édition de ces trois grands ouvrages en 7 vol. in-8°. Il est important d'observer que l'éditeur a réimprimé les *Recherches sur les Américains*, d'après la première édition de 1770, n'ayant pas connu apparemment celle de Clèves de 1772, revue et considérablement augmentée par l'auteur. Une espèce d'*Ana*, extrait de ses divers ouvrages, a paru en anglais sous ce titre : *Selections from M. Pauw, with additions by Daniel Webb*. Londres, 1795, in-8° : voyez-en l'extrait dans le *Magasin Encyclopédique*, 1re année, an VI, p. 196.

1799. GRESNICK (*Antoine-Frédéric*), compositeur dramatique, né à Liége, en 1752, fut envoyé fort

EFERUS - Recherches & Classification numériques

jeune comme pensionnaire au collége liégeois de Rome, y fit de bonnes études musicales, et alla les terminer à Naples, sous la direction de Sala. Il paraît qu'il écrivit pour les théâtres de Naples avant 1780, car il est compté au nombre des compositeurs dramatiques de l'*Almanach des Théâtres* de cette année ; cependant on ne trouve point de traces de ses premiers travaux. On sait seulement qu'il alla à Londres une première fois avant 1784. Dans cette même année, il retourna en Italie et y composa *Il France bizzarro*, opéra bouffe, qui fut joué à Sargono. Rappelé à Londres en 1785, il y écrivit *Demetrio, en trois actes*, *Alessandro nell' Judie, en trois actes*, et *La Donna di cattiva umore*. Le succès de ces ouvrages le fit choisir pour être directeur de la musique du prince de Galles. En 1786, il écrivit *Alceste* pour la célèbre cantatrice Mara. Après un séjour de six ans en Angleterre, il vint à Paris en 1791, ne put y trouver l'emploi de son talent et se rendit à Lyon comme chef d'orchestre du Grand Théâtre. Il y écrivit un grand opéra intitulé : *L'Amour à Cythère*, qui fut représenté en 1793. Le succès de cet ouvrage, qui fut joué dans la même année sur six théâtres de Paris, le ramena dans cette ville. Il travailla d'abord pour le théâtre de la rue de Louvois, rival des théâtres Favart et Feydeau, et y donna : 1° *Le Savoir-Faire, en* 2 *actes*, 1795. 2° *Les Petits Commissionnaires, un acte*, 1795. 3° *Eponine et Sabinus*, 2 *actes*, 1796. 4° *Les Faux Mendians, un acte*, 1796. 5° *Le Baiser donné et rendu, un acte*, 1796 ; joli ouvrage dont la partition a été gravée. Au théâtre Montensier : 6° *Les extravagances de la vieillesse, un acte*, 1796 ; même sujet que le *Jeune Sage et le Vieux Fou*, de Méhul. 7° *La Forêt de Sicile*, 1797, 2 *actes*, la partition a été gravée. 8° *Le Petit Page, ou la Prison d'État, un acte*, 1797. 9° *Les Faux Monnoyeurs, ou la Vengeance, drame en* 3 *actes, mêlé de chant*, 1797. 10° *Le Tuteur original*,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

un acte, 1797. 11° *La Grotte de Cévennes, en un acte*, 1708. 12° *L'heureux procès, ou Alphonse et Léonore, en un acte*, au théâtre Feydeau, 1798. La partition a été gravée. 13° *La Tourterelle dans les bois, en un acte*, au théâtre Montensier, 1790. 14° *Rencontres sur rencontres, en un acte*, au même théâtre, 1799. 15° *Le Rêve*, au théâtre Favart, *en un acte*, 1799, joli ouvrage; la partition a été gravée. 16° *Léonidas, ou les Spartiates, en un acte*, à l'Opéra, en société avec Persuis. Cet ouvrage ne réussit pas. Gresnick avait écrit depuis près d'un an : *La Forêt de Brahma, en* 3 *actes*, pour l'Opéra, sur un poème de Mme Bourdic Viot, mais au moment où il espérait qu'on allait jouer cet ouvrage, il apprit que sa musique n'était reçue qu'à correction; cette déception et la chûte de *Léonidas* lui causèrent un profond chagrin qui le conduisit au tombeau, le 16 octobre 1799, à l'âge de 47 ans. Indépendamment des ouvrages cités précédemment, on a gravé de sa composition : 1° *Amusement social, recueil d'ariettes avec acc. de piano.* Paris. 2° *Récréations nouvelles, ariettes, duos et romances*, idem, ibid. 3° *Dix romances et ariettes avec acc. de piano ou harpe et violon, ou flûte.* Paris, 1797. 4° Duo italien : *Queta è la bella face*, avec accompagnement de *piano ou harpe et violon ou flûte*, ibid, 1797. 5° *Symphonie concertante pour clarinette et basson, avec orchestre, exécutée aux concerts de Feydeau.* Paris, Pleyel, 1797. Il y a du goût et une certaine grace mélancolique dans la musique de Gresnick, mais elle manque de verve et d'effet scénique; de là vient qu'elle n'a point obtenu de succès populaires.

* 1799. MARIOTTE (*Thomas-Dieudonné*), docteur en médecine, naquit à Liége, vers 1720. Ses parens le destinant à la profession de médecin, l'envoyèrent étudier à Montpellier, après qu'il eut fait ses huma-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

nités dans sa ville natale. Il fit des progrès rapides dans ses études ; et après avoir reçu le bonnet de docteur en cette célèbre école, il revint dans sa patrie, où bientôt il acquit une nombreuse pratique et la réputation d'un savant médecin. En 1765, il fit imprimer dans le *Journal de Médecine*, tome 23, page 545, une *Dissertation* sur un cas particulier d'épilepsie, qu'il attribue à l'usage du *persil*. Il était grand amateur de livres et s'était formé une bibliothèque nombreuse et bien choisie, qui a été vendue publiquement à Liége, en 1803. Toute sa vie, il s'était occupé de recherches bibliographiques, des quelles, il a laissé plusieurs volumes in-folio manuscrits. Médecin du comte de Méan, alors prince-évêque de Liége, Mariotte émigra avec lui, lors de l'arrivée des Français, ne demeura que quelques mois dans l'exil, revint à Liége, où il mourut quelques années après, âgé de 80 ans. Il est le grand oncle du docteur Lejeune, de Verviers, botaniste distingué.

1800. PYRARD (*Henri-François*), connu sous le nom d'*abbé du Val Pyrau*, naquit à Verviers le 4 octobre 1737 de parens honnêtes, mais peu avantagés du côté de la fortune, qui pourtant ne négligèrent rien de ce que leur état pouvait leur permettre d'employer, pour donner à cet enfant l'éducation convenable à celui qu'ils voulaient lui faire embrasser, l'ayant voué à l'église presque dès le berceau.

La nature ne tarda pas à révéler les dispositions précoces du jeune Henri ; et comme presque tous les hommes célèbres, il eut bientôt surpassé tous ses compagnons d'études qu'il laissa bien loin derrière lui. A seize ans, il avait fini ses classes au collége de Verviers, à dix-sept, il entra dans l'ordre des Carmes au couvent de cette ville, où il se fit remarquer de ses supérieurs par l'étendue et la variété de ses connaissances, la jus-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

tesse de ses raisonnemens, la profondeur de ses vues et la perspicacité de son esprit, ce qui étonna et même aigrit contre lui plusieurs de ses anciens, qui se voyaient, pour ainsi dire, éclipsés *par un enfant* (ainsi qu'ils l'appelaient) qui ne comptait pas encore vingt ans.

Quatre ans après son entrée dans l'ordre, Pyrard fut envoyé au collége des Carmes à Paris, pour y prendre ses grades. Il partit pour cette ville avec la persuasion intime de faire honneur à son ordre et à la ville qui l'avait vu naître, et avec la promesse que ses supérieurs fourniraient à tous ses besoins. Sa confiance en leur parole fut plus grande que leur exactitude à la tenir; dès la seconde année ils lui refusèrent tout secours; il fut obligé d'implorer celui de sa famille, qui ne l'abandonna pas et qui pourvut comme elle put, aux frais immenses qu'exigeait la carrière brillante dans laquelle il ne faisait que d'entrer et qu'il parcourut depuis avec tant d'éclat. Dégagé alors de toutes entraves et se croyant quitte avec les Carmes, Pyrard donna un libre cours à son amour pour l'étude des sciences et de la philosophie, à cette époque où les esprits semblaient électrisés par les écrits de *Voltaire*, de *Rousseau*, de *Montesquieu*, de *Condillac*, et de tant d'autres qui ont immortalisé la dernière moitié du dix-huitième siècle. Bientôt il passa bachelier, et dédia la thèse qu'il soutint avec éclat, au premier ministre de sa patrie comme celle de ses licences le fut au prince qui en tenait les rênes.

Reçu docteur en droit et en philosophie, Pyrard enseigna gratuitement pendant six ou sept ans, dans le collége de son ordre à Paris, avec la plus grande distinction et rendit aux Carmes tous les services que sa position pouvait le mettre à même d'obtenir sans que ceux-ci lui en tinssent aucun compte.

Pendant qu'il honorait ainsi sa patrie et son ordre, qui depuis longtemps l'avait abandonné et ne lui four-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

nissait plus rien, sa famille s'épuisait, sa santé s'affaiblissait, et se trouvant réduit presque à rien, il sollicita et obtint du pape une *bulle* qui le sécularisait et lui donnait le pouvoir de posséder un *bénéfice*. Il était encore à Paris lorsque le *diocésain*, sous les ordres duquel il était, reçut la grace du Saint Père. La loi qui défendait de rien publier venant de Rome, sans être revêtu des lettres patentes du roi, ne lui permit pas de la présenter à l'archevêque.

Ses ennemis, dont le nombre paraissait augmenter en raison de ses succès, furieux de voir déserter un sujet qui promettait de faire honneur à l'ordre des Carmes, lui suscitèrent des tribulations de plus d'un genre : l'astuce, le mensonge, la calomnie, tout fut employé pour le perdre ; écoutons Pyrard raconter lui-même un piège lui tendu par une main occulte et duquel il eut de la peine à se tirer, tant était grande la puissance de Beaumont, archevêque de Paris.

« Un jour, j'allais diner dans une auberge au faubourg » St.-Germain, un homme assez mal vêtu, dans le costume » d'un cuistre de collége, vint se placer à côté de moi, » me dit quelques mots auxquels je répondis laconi- » quement. Il faisait chaud, j'avais sorti mon mouchoir » de la poche ; cette homme glissa une fourchette dans » cette poche, la servante vint relever mon couvert, me » remit mon mouchoir, que cet homme en s'en allant, » avait fait tomber du banc où nous étions assis, et » que je remis dans cette poche ; elle me dit, en faisant » son ouvrage, que cet homme était un coquin ; il est » plus que probable qu'elle l'avait vu faire le coup ; je » ne fis que peu ou point d'attention à ce propos que » je mis sur le compte de quelqu'indécence commise » par cet homme envers cette fille. Je sortis : arrivé » dans la rue, je revis à quelques pas ce même homme » parlant avec un autre qu'il quitta quand il m'a- » perçut. Cet autre me laissa passer, me suivit quelques

EFERUS - Recherches & Classification numériques

» pas, et m'arrêta quand il vit la garde qui descendait ; » la garde et lui me conduisirent chez le commissaire, » j'y étais que je ne savais encore pourquoi ; on me » fouilla et sous mon mouchoir se trouva la fatale four- » chette ; on envoya chercher l'aubergiste avec une » autre servante ; la fourchette fut reconnue, le procès- » verbal en fut dressé. Attéré par cette aventure, le » dépit, le désespoir m'avait ôté tout moyen de réflé- » chir. Revenu à moi, je demandai de me lire ce » procès-verbal et d'envoyer chercher cette autre ser- » vante qui avait nommé ce scélérat un coquin : on me le » refusa ironiquement et l'on me conduisit au séminaire » St.-Lazare, maison de force, où M. de Sartine prési- » dait et où l'archevêque avait plus d'une victime. »

Pendant son séjour à Paris, Pyrard fit de nombreuses recherches dans les archives de la marine pour tâcher de récupérer quelques débris de la fortune de son grand oncle, François Pyrard de la Val, célèbre navigateur, auteur d'un Voyage aux Maldives, publié par le savant Jerôme Bignon. Un jour que de Sartine faisait sa tournée à St.-Lazare, il demanda à notre Pyrard s'il était le même pour lequel M. de la Janière lui avait parlé, et sur la réponse affirmative de notre compatriote, il lui dit : *Eh bien donc la pénitence est assez longue*, le coupable se trouvera, *mais vous ne pouvez rester à Paris, M. l'archevêque ne le veut pas.*

Après un séjour de quinze années à Paris, desquelles cinq furent employées au collége des Carmes, sept autres à professer la philosophie, trois autres encore à ses licences, Pyrard revint dans sa patrie où des nouvelles persécutions l'attendaient, au lieu du repos et de la tranquillité qu'il croyait y trouver.

Dès que son retour fut connu, les Carmes, secondés par l'abbé Marcy, curé de Stembert, dans laquelle paroisse ses parens étaient retournés demeurer, firent citer Pyrard au Synode, où l'on exigea sa bulle de sécu-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

larisation, qu'il produisit et qu'il n'a jamais pu récupérer ainsi que d'autres pièces à l'appui ; il fut condamné pour défaut de publication et le 30 juillet 1774, décrété de prise de corps ; mais averti à temps du danger dont il était menacé et pour s'y soustraire, Pyrard se constitua prisonnier chez les pères *Capucins* de Verviers, croyant que l'orage s'appaiserait et que là il serait plus à portée de se défendre contre ses ennemis qui paraissaient tous les jours plus acharnés à sa perte, mais trompé dans son attente, et voyant qu'aucun accommodement n'était possible, Pyrard quitta sa prison, se retira d'abord à Francfort où il fut accueilli favorablement ainsi que dans d'autres villes d'Allemagne. Nommé successivement conseiller du prince de Hesse-Hombourg, de l'ordre de l'Étoile polaire de Suède, distinction que n'avait encore obtenu aucun prêtre catholique, des Académies de Stockholm, de Munich, de Gotherbourg, de Brunswick Lunebourg, des sociétés littéraires de Burghausen, de Hombourg et d'autres sociétés savantes, partout accueilli avec la plus grande distinction, Pyrard parcourut une grande partie de l'Allemagne, fut se fixer en Prusse où Frédéric-le-Grand le reçut de la manière la plus honorable, ainsi qu'il conste des lettres lui écrites par ce monarque philosophe et où Pyrard s'acquit une réputation distinguée et vécut dans la plus grande intimité avec le prince Henri de Prusse.

En 1777, Pyrard, plus connu sous le nom d'abbé du Val Pyrau, publia l'*Eloge de Nicolas Sahlgren*, commandeur de l'ordre de Vasa et directeur de la compagnie des Indes, 1 vol. in-4°, Berlin, lequel fut grandement loué dans les journaux, voir l'*Esprit des Journaux* le compte rendu de cette production. Au sujet de cet éloge, Frédéric II lui fit écrire ce billet :

« M. l'abbé Duval Pyrau. Les vrais citoyens méritent » bien que leur nom passe à la postérité. C'est un juste

EFERUS - Recherches & Classification numériques

»tribut qu'on doit à leurs vertus ; et il est honorable à »l'humanité de le leur offrir. Vous venez de vous ac- »quitter de ce devoir par l'éloge du sieur Sahlgren, et »tout le monde sage applaudit à vos soins. Je me mets »de ce nombre, et je suis bien sensible aux hommages »que votre cœur m'offre de nouveau, à cette occasion. »Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne »garde.

»Postdam, ce 6 d'octobre 1777 (*Signé*) Frédéric.»

En 1780, le roi de Prusse lui fit une pension annuelle de six mille florins pour les services importans qu'il avait rendus à la Prusse, est-il dit. Cette pension lui donna le moyen de reconnaître en partie les avances considérables que lui avait fait sa famille, pendant son séjour en France, son emprisonnement et son départ pour l'Allemagne, pension qui lui fut exactement payée jusqu'en 1796, époque de son retour définitif dans sa patrie.

En 1782, Pyrard obtint du roi la permission de revenir dans son pays jouir paisiblement de l'état d'aisance qu'il devait à la munificence de ce souverain et à ses honorables travaux, mais la rage de ses ennemis qui n'était qu'assoupie par le défaut d'objet sur lequel elle put s'exercer, se reveilla avec plus de force encore ; et les Carmes, espérant recouvrer une proie leur échappée, renouvelèrent leur persécution avec plus de force que jamais, ce qui força Pyrard de quitter de nouveau sa patrie jusqu'à l'époque de la révolution de 1789 ; mais ses principes déplurent également aux patriotes, il fut menacé, injurié et poursuivi. Il se retira pendant quelque temps à Hodimont (Limbourg), et delà à Aix-la-Chapelle, où il publia quelques brochures contre le congrès franchimontois.

Pyrard ne jouit de quelque repos que pendant le séjour des troupes prussiennes dans le pays de Liége, et l'on peut dire que ce court espace fut un temps de

EFERUS - Recherches & Classification numériques

bonheur et de prospérité pour son village (ses parens s'étaient établi à Heusy depuis plusieurs années) qu'il édifiait par sa piété et par ses vertus, ne laissant aucun malheureux sans lui porter du secours; mais les Prussiens ayant quitté le pays, ses ennemis recommencèrent leur poursuite, voulurent même lui interdire la célébration de la messe, débitant sur son compte les calomnies les plus révoltantes, l'un entr'autre (Marcy, curé de Stembert) ne rougit pas de dire dans la sacristie de son église que le *père Pyrard* avait été *maître d'école à Postdam*, qu'il était rappelé en Prusse, que peut-être il y serait *pendu*, que les meubles qu'il avait amenés avec lui à Heusy étaient des dépouilles de la Hollande *qu'il avait pillées*.

En 1795, lorsque la paix fut conclue entre la république française et le roi de Prusse, Pyrard revint encore une fois à Heusy, muni d'un passeport du maréchal de Mollendorff, à dessein de lui faire garantir ses propriétés qu'on disait avoir été pillées et détruites pendant le séjour des Français; mais de nouveaux chagrins l'attendaient: à peine est-il arrivé, que des mal intentionnés l'attaquent et lui font de violens outrages; il n'en fut délivré que par la protection que lui accorda le français Lamarche, ensuite de la lettre que lui écrivit Pyrard et qui est ainsi conçue :

« Citoyen général ; depuis quinze ou seize ans, je »suis au service de Frédéric l'Unique et de son auguste »successeur Frédéric Guillaume. Ces monarques payè»rent dans tous les temps mon respect, mes services »et surtout mon attachement, par des bienfaits que je »partageais avec mes proches. Ces services, toujours »avoués par la probité, jamais rendus aux dépens de »mon pays, m'honorent comme homme et ne blessè»rent jamais ma qualité de citoyen. Si la France est »aujourd'hui en mésintelligence avec ces princes, la »France n'avait rien à me prescrire quand je reçus ces

EFERUS - Recherches & Classification numériques

» bienfaits, et si la France a acquis des droits à mon » obéissance, elle n'a sûrement pas acquis celui de me » rendre injuste. Non, citoyen général, jamais ce que » l'honneur défendit ne fut une vertu, et jamais lois » sacrées ne prescrivirent le crime : ma patrie, quelle » qu'elle soit, n'a besoin ni de lâches ni d'ingrats, ni » ne peut forcer à le devenir, et quelles que soient les » lois, elles couvriront de leur ombre, l'honneur de » ses enfans, où elles ne seront pas longtemps intactes. » Ainsi le veut la nature, ainsi l'ordonne le ciel. Si la » patrie me rejette, quand je lui offre un pain que le » roi de Prusse me donne, je pleurerai sans doute sur » l'erreur de ma mère, mais mon devoir parle pour mon » père. Je ne trahirai jamais mon pays, mais je resterai » fidèle à Frédéric Guillaume, tant que ce monarque » daignera me réclamer. Je serai honnête pour être » juste et reconnaissant pour être Liégeois, n'est-ce » pas cela que Paris veut que Liége soit pour la France. »

En 1799 Pyrard, accusé d'entretenir une correspondance criminelle avec le cabinet de Berlin, fut arrêté et conduit dans les prisons de Verviers. Cette affaire qui n'était pas de la compétence d'un tribunal correctionnel, le conduisit sur les bancs des accusés au criminel à Liége et après des débats qui durèrent près de deux jours, dans lesquels lui-même lut un long mémoire apologétique qu'il avait rédigé, le jury prononça un verdict d'acquittement. Mis en liberté le 11 octobre, Pyrard retourna à Heusy, où il porta avec lui le germe de la maladie qui le conduisit au tombeau le 8 juin de l'année suivante 1800, âgé de 62 ans 8 mois.

Outre l'*Eloge de Sahlgren* ci-devant mentionné, l'abbé Duval Pyrau a publié :

1° *Accord de la Religion et des rangs*, un vol. petit in-8°. Francfort et Leipsig 1775. Discours prononcé par l'auteur à l'occasion de sa réception à la société électorale des mœurs de Bavière.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

2° *Discours philosophique sur le principe et la nature de nos hommages à la mère de Dieu*, petit in-8°. Francfort-sur-le-Meyn, 1775.

3° *L'Education virile donnée en peinture par quatre tableaux inventés par M. Riviera traduite de l'italien, par M. l'abbé du Val Pyrau, de plusieurs académies et sociétés savantes*, in-4°. Francfort, imprimerie d'Andrée, 1776.

Depuis le supplément à la *France Littéraire* de 1769 jusque compris Barbier et Querard, tous ceux qui ont mentionné ce livre lui donnent le format in-8°, mon exemplaire est in-4°.

4° *Catéchisme de l'homme social, 2 parties*, un vol. petit in-8°. Francfort, 1776. Ouvrage accueilli avec distinction par l'impératrice de Russie, et que l'on met sur la même ligne que les célèbres *Entretiens de Phocion*, quelques-uns même le placent au-dessus du livre de Mably.

5° *Aristide*, in-8°. Yverdun, 1777.

Livre que l'on a comparé à *Bélisaire* auquel il est inférieur pour le style, mais qu'il laisse bien loin derrière lui pour le raisonnement et les grands traits de vertu qu'il mentionne.

Agiatis, in-8°. Yverdun, 1778. Nouvelle édition sous ce titre : *Agiatis, reine de Sparte*, histoire morale, in-8°. Lausanne, 1782.

6° *Le Patriotisme en action, ou Eloge historique de Jonas Alstromer, conseiller de la chambre de commerce de Suède, chevalier de l'ordre de l'Étoile polaire, membre de l'Académie des Sciences de Stockholm*, in-4°, *avec le portrait d'Alstromer*. Berlin, 1784. Livre d'un mérite inférieur à l'*éloge de Nicolas Sahlgren*.

M. Querard attribue à l'abbé du Val Pyrau le : *Journal du Voyage et anecdotes de M. le comte de Falkenstein en France*, in-8°. Francfort, 1777. Je doute que cette production soit sortie de la plume de notre savant Verviétois.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Cette notice est due à l'obligeance de M. Massau, père, de Verviers, qui possède l'original de la lettre du grand Frédéric ci-dessus relatée.

1800. ANSIAUX (*Emmanuel-Antoine-Joseph*), littérateur, naquit à Liége le 1er janvier 1761. Son père qui occupait la place de syndic de la chambre des comptes de S. A. C. le prince de Liége, l'ayant destiné à la magistrature, il s'adonna de bonne heure, avec assiduité, à l'étude de la jurisprudence. Le droit romain et le droit coutumier de sa patrie lui devinrent familiers, et en peu d'années, on put le classer parmi les avocats les plus distingués de Liége. Hoensbroech, voulant se l'attacher, lui conféra les emplois honorables de conseiller de sa chambre des comptes et du conseil ordinaire. Forcé de quitter les foyers paternels en 1794, il se retira en Allemagne. Il obtint durant son exil, le titre d'historiographe de l'Ordre noble de St. Hubert, et S. A. la princesse de Wurtemberg le nomma son conseiller ordinaire. Miné par une maladie lente déterminée par une mauvaise constitution, la mort l'enleva dans la ville de Munster, le 27 février 1800, à peine âgé de 40 ans. On a de lui :

1° *L'Heureuse Délivrance* (1780), comédie en prose, qui est une satyre assez ingénieuse et trop mordante peut-être, quoique vraie, contre St.-Péravi, poète français, qui mourut à Liége, de misère et dans la crapule.

2° *Éloge historique de Vazon, évêque de Liége au 11e siècle;* couronné par la Société d'Émulation en 1785.

3° *Aperçu des motifs des réclamations contre l'organisation actuelle de l'ordre équestre du pays de Liége et du comté de Looz,* 1792.

Emmanuel Ansiaux est encore auteur de quelques *petits opuscules*, qui ont été insérés dans l'*Esprit des journaux*, entr'autres d'un *Éloge* intéressant, de Charles de Méan, jurisconsulte.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ANSIAUX (*Nicolas-Antoine-Joseph*), né à Ciney, docteur en médecine de l'ancienne Université de Louvain dans laquelle il se distingua. Il acquit en peu de temps une des plus belles renommées du pays de Liége; il fut nommé médecin du prince-évêque de Liége où il vint s'établir vers l'année 1784. Il s'occupa constamment de son art, et remplit les fonctions de président de la société libre des sciences physiques et médicales de Liége; il était, en outre, membre de plusieurs sociétés savantes. Il fut nommé président du bureau central de vaccine. Il a longtemps occupé la place de médecin en chef des hospices civils de Liége. Le docteur Ansiaux est mort en avril 1825, âgé de 80 ans.

ANSIAUX (*Nicolas-Gabriel-Antoine-Joseph*) est né à Ciney le 6 juin 1780.

En 1794, il suivit son père en Allemagne. De retour de cette émigration, il résolut de se livrer à l'exercice de la chirurgie. Liége manquait d'école; N. Ansiaux chercha, dans les hôpitaux et les études privées, à s'initier aux premières connaissances de l'art de guérir. Il se rendit bientôt à Paris, y suivit les leçons des grands maîtres et ne tarda pas à se signaler par divers travaux. En 1803, il subit, d'une manière peu commune, les examens qui conduisent au doctorat, et défendit une thèse *sur l'opération césarienne* et *la section de la symphyse des pubis.*

Revenu à Liége, N. Ansiaux se livra avec ardeur à la pratique de l'art chirurgical : il eut de nombreuses difficultés à vaincre; la médecine opératoire étant à peine connue à Liége, il chercha tous les moyens de triompher de la répugnance qu'éprouvaient les malades pour se laisser guérir, répugnance qui provenait en grande partie, de ce que jusqu'alors on n'avait pas osé

EFERUS - Recherches & Classification numériques

pratiquer les opérations difficiles et que l'inhabileté des chirurgiens de cette époque faisait échouer celles que l'on essayait parfois.

N. Ansiaux recueillit chez lui des malheureux, les guérit en les soumettant à des opérations inconnues dans son pays. Ses nombreux succès lui acquirent bientôt la confiance générale, et lui firent obtenir la place de chirurgien en chef du grand hôpital civil de Liége, *dit de Bavière.*

Il introduisit dans cet établissement, et avec le concours de l'administration, de grandes améliorations, parmi lesquelles ou peut citer les suivantes :

Séparation entière du service chirurgical et *du médical.*

Nomination d'un élève interne, emploi qui n'existait point.

Cahier de visite pour la prescription des médicamens et des alimens.

N. Ansiaux fonda avec monsieur le professeur Comhaire, une *école de chirurgie* à laquelle un grand nombre d'élèves vinrent puiser les connaissances nécessaires au praticien. L'instruction donnée dans cette école attira l'attention du gouvernement français, qui admit aux examens devant la faculté de médecine de Paris, les étudians munis de certificats prouvant qu'ils avaient fait un temps d'étude double de celui exigé pour les élèves de l'école du gouvernement : les jurys médicaux, les commissions d'examen pour le service sanitaire des armées reconnaissaient la valeur des certificats délivrés par ces deux professeurs; cette école n'a cessé que lors de l'installation de l'Université de Liége, en 1817, où N. Ansiaux fut nommé professeur ordinaire, chargé de l'enseignement de la chirurgie et de la médecine légale.

N. Ansiaux remplit successivement les fonctions d'ins-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

pecteur de salubrité publique et de membre de la commission médicale provinciale; il ne se borna pas à remplir des emplois qui avaient du rapport avec l'art qu'il professait avec distinction, il aimait les arts, il s'en occupa constamment d'une manière active; il était membre de la commission de surveillance du Conservatoire royal de musique.

Les divers emplois qui furent confiés à N. Ansiaux ne l'empêchèrent pas de se livrer avec ardeur à l'étude des sciences médicales; parmi ses travaux on peut citer avec éloge les suivants :

Nouvelle opinion sur la rupture du plantain grêle (*en* 1800), *basée sur l'expérience;* elle consiste à démontrer qu'on prenait pour la rupture du plantain grêle, celle de quelques fibres des jumeaux ou solaires; cette opinion a été adoptée par les chirurgiens les plus distingués de la France.

Dissertation sur l'opération césarienne et la symphysiolonnie (1803). Cette thèse, qui a eu deux éditions, renferme des faits et des expériences propres à l'auteur, et qui ont été cités par ceux qui ont, depuis cette époque, écrit sur l'art des accouchemens. N. Ansiaux peut être considéré comme un de ceux qui ont le plus contribué à déterminer les cas où il convient de pratiquer l'opération césarienne et ceux qui exigent la symphysiolonne.

En 1806, il fit connaître un nouveau procédé pour opérer la *fistule lacrymale,* cette méthode est peu différente, quant au mode opératoire, de celle que le célèbre Dupuytrein adopta plus tard; mais il existe cette différence que Dupuytrein, après avoir opéré, pensait avoir tout fait, tandis que N. Ansiaux, convaincu qu'il fallait, en outre, guérir les parties malades, dirigeait un traitement local contre l'affection qu'il voulait combattre.

En 1813, il administra, le premier, contre les ma-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ladies vénériennes, le *deutoxide de mercure, en frictions*. Ce mode de traitement compte de nombreuses guérisons, il a l'avantage d'être fort peu coûteux. La même année, il conseilla l'emploi de la *potion dite de Chopart, contre la gonorrhée commençante.*

En 1816, N. Ansiaux publia la première édition de sa *Clinique chirurgicale;* cet ouvrage a généralement été fort estimé, les Allemands l'ont traduit dans leur langue.

En 1829, N. Ansiaux a publié une deuxième édition de ce travail.

Cette *clinique chirurgicale* renferme des observations importantes et des réflexions judicieuses qui ont fixé l'attention des hommes les plus distingués de notre époque.

N. Ansiaux a cherché à approfondir l'étude de la *médecine légale:* il se proposait de publier un ouvrage sur cette matière et attendait que de nouvelles lois promises fussent promulguées.

Tant de travaux ne pouvaient rester sans récompenses scientifiques.

En 1811, le gouvernement français lui décerna une médaille pour récompenser son zèle à propager la vaccine.

La société minéralogique de Jéna lui décerna le titre de membre honoraire.

Les sociétés de médecine de Liége, de Paris, de Toulouse, d'Amsterdam, de Groningue, de Bruxelles, de Louvain, etc., l'inscrivirent au nombre de leurs associés correspondants.

N. Ansiaux a succombé à une affection du foie, le 24 décembre 1834. On s'est empressé de lui rendre les honneurs qu'il avait si justement mérités.

Ses collègues et ses amis firent frapper en son honneur une médaille destinée à rappeller les services qu'il a rendus à son pays et dont un des plus grands,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

sans doute, est d'avoir élevé, à Liége, par son seul talent, la chirurgie au point où elle est placée dans les villes les plus célèbres de l'Europe.

Ses deux fils, aussitôt après sa mort, firent prendre l'empreinte de ses traits; un masque dont des exemplaires ont été donnés aux amis d'Ansiaux, a été achevé par M. Herman, sculpteur. Cet artiste a terminé avec beaucoup de talent le buste du chirurgien liégeois. Il a su vaincre les difficultés presqu'insurmontables qui l'entouraient. M. Herman n'avait vu qu'une seule fois M. Ansiaux, il a dû se diriger pour faire ce travail, demandé par les fils de notre professeur, d'après le masque des portraits peu ressemblans, si ce n'est la lithographie que l'on doit à M. Jehotte de Paris, et enfin d'après les conseils des parens et des amis de N. Ansiaux.

Un modeste monument, hommage de ses fils, lui est élevé au cimetière de Robermont. La partie supérieure de cette pierre tumulaire présente une urne funéraire, la partie moyenne est réservée pour une simple inscription, et la partie inférieure offre une couronne de lauriers avec le flambeau de la vie et le bâton d'Esculape renversés.

L'Université, les hospices, le Conservatoire de musique, la Société d'Emulation, ont reçu des modèles du buste dont il vient d'être parlé. La commission administrative des hospices a décidé que celui qu'elle possède sera placé dans la salle de chirurgie (celle des hommes) de l'Hôpital de Bavière.

La Société d'Emulation a résolu de faire inscrire son nom dans la grande salle à côté de ceux des hommes qui ont illustré notre pays.

Les publications faites par N. Ansiaux sont les suivantes :

1° *Dissertation sur l'opération césarienne et la section de la symphyse des pubis* (deux éditions).

2° *Clinique chirurgicale* (deux éditions).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

3° *Oratio de chirurgiæ studio ejusque dignitate et gravitate,* 1817.

4° *Précis des mémoires du docteur Pfeffer* (conjointement avec M. le professeur Destriveaux, 1821).

5° *Discours sur la médecine légale*, 1824.

6° *Divers articles de journaux de médecine.*

ANSIAUX (*Nicolas-Joseph-Victor*), fils du précédent, né à Liége en 1802, fut reçu docteur en médecine, en chirurgie et en accouchemens, à l'Université de Liége. Après avoir soutenu une *thèse sur la fistule lacrymale*, il se rendit à Paris pour y acquérir des connaissances plus vastes. Présentant à Dupuytrein son diplôme de docteur afin d'obtenir une carte d'entrée pour l'Hôtel-Dieu, le célèbre professeur de Paris lui demanda à trois reprises son nom, son lieu de naissance indiqués dans le diplôme, et exigea sa dissertation dont le titre était aussi transcrit sur le diplôme.

Dupuytrein était probablement désireux de savoir de quelle manière avait été traité par Ansiaux fils, un sujet dont Ansiaux père et lui s'étaient spécialement occupés à des époques différentes.

De retour de Paris, Ansiaux se livra à la pratique de son art. Il fut nommé en 1825, chirurgien-adjoint des hôpitaux civils de Liége. Dès-lors, il donna des cours particuliers sur la chirurgie jusqu'en 1828, époque à laquelle il fut appellé à remplir les fonctions de lecteur près la faculté de médecine de l'Université de Liége, faculté dont il est membre et près de laquelle il enseigne une partie de la chirurgie. On lui a confié, depuis la mort de son père, les fonctions de chirurgien en chef de l'Hôpital de Bavière.

Il a publié en 1827 un *Manuel des bandages et appareils.* Liége, Desoer, 1827, in-18.

Il est membre de la Société d'Emulation de Liége et des Sociétés de médecine de Louvain, Bruxelles et Gand.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ANSIAUX (*Jean-Joseph-Eléonore-Antoine*), peintre d'histoire, membre des sociétés philantropique et des enfans d'Apollon de Paris, et membre honoraire de la Société d'Emulation de Liége, né à Liége, en 1764, d'une famille distinguée dans le barreau, est un des nombreux exemples d'enfans qui ont contrarié le vœu de leurs parens dans le choix d'un état, et dont les succès ont justifié la vocation. Après quelques études préparatoires, il s'appliqua à la science du barreau, qu'il quitta bientôt pour prendre des leçons de dessin, où le portait un goût invincible. Ses succès furent aussi rapides qu'étonnans; et, dès l'âge de 17 ans, il reçut des mains du prince de Liége, qui venait de fonder une académie de peinture dans sa capitale, la médaille d'or destinée au premier prix de dessin. La réputation, dont jouissait l'école flamande, le détermina à faire le voyage d'Anvers pour l'étudier. Il y fit la connaissance d'un jeune français qui lui vanta l'école de Paris, et le décida à y terminer ses études. Enchanté des chefs-d'œuvre des David, des Vincent et des Regnault, il voulut étudier les principes de ces grands maîtres et s'attacha à l'école de Vincent. Les médailles qu'il remporta dans différens concours attestèrent et son application et ses succès. Il ne lui manquait, pour perfectionner son talent, que de voyager en Italie; il était prêt à partir, lorsque des obstacles invincibles s'y opposèrent. Il s'en dédommagea en étudiant les chefs-d'œuvre amenés dans la capitale par les victoires des armées françaises. Des *portraits en pied* commencèrent la réputation de M. Ansiaux. Entr'autres *portraits de femmes*, on distingua surtout celui de M^lle^ *Mezerai;* on cita encore celui du *maréchal Kellermann* comme un des meilleurs de la collection des portraits des maréchaux. Cet artiste ne marcha plus ensuite que de succès en succès. Après avoir été cité par l'Institut comme un des peintres qui méritaient le plus d'être

EFERUS - Recherches & Classification numériques

employés par le gouvernement, il fit le *Retour de l'enfant prodigue*, placé à l'hôtel-de-ville d'Hoye, pour lequel il reçut une grande médaille. Il exposa, au salon de 1821, un tableau de grande dimension représentant *Saint Jean reprochant à Hérode sa conduite licencieuse;* un second tableau *Jésus bénissant les enfans;* et enfin une troisième composition, où l'on voit *Moyse sauvé des eaux.* Il exposa encore les *portraits* de plusieurs hommes célèbres, où l'on remarqua la plus frappante vérité jointe à la plus parfaite ressemblance. On a vu aussi à la même époque, dans l'atelier de M. Ansiaux, une *Flagellation* de grande proportion pour la cathédrale de Metz, et un petit tableau de l'*Annonciation de la Vierge* pour l'infirmerie de Marie-Thérèse. L'exposition de 1824 doit aussi à M. Ansiaux le tableau de *Saint Paul à Athènes;* ce tableau, de grande dimension, produit l'effet le plus pittoresque. C'est saint Paul, qui, allant à l'Aréopage, rencontre sur son chemin un autel sur lequel était écrit *au Dieu inconnu.* Ces mots furent le texte de la harangue du saint apôtre. Cet artiste infatigable a fait dans le genre gracieux une foule de tableaux qui ont été recueillis dans des cabinets d'amateurs, et dont quelques-uns se trouvent peut-être encore dans son atelier. Ils lui assurent, ainsi que ses tableaux de grande dimension, un rang distingué parmi les peintres de l'époque.

Voici la liste de ses autres ouvrages :

1° *St. Paul haranguant les Athéniens;* pour la chapelle de l'école polytechnique, placé maintenant à St.-Etienne du Mont, 1824

2° L'*Adoration des Mages;* pour la cathédrale du Mans, 1826.

3° La *Résurrection de N. S.;* pour la cathédrale d'Amiens, 1826.

4° L'*Elévation en Croix;* pour la cathédrale d'Angers, 1827.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

5° Le *Crucifiement de N. S.;* pour l'église de Saint-Germain en Laye, 1828.

6° La *Clémence de Napoléon envers la princesse de Hartzfeld;* qui lui mérita la croix de la Légion d'Honneur en 1833.

7° *Jésus expirant sur la Croix;* pour l'église de Villeneuve-St.-Georges près Paris.

8° *Assomption de la Vierge;* pour l'église de Lône, département de l'Aine, 1835.

9° La *Peste de Milan;* pour l'église de Gorée au Sénégal.

10° *Assomption de la Vierge;* pour les dames Sainte Marie, au faubourg St.-Honoré, à Paris.

11° *Ste. Marthe apparaissant aux religieuses de Ste. Marthe;* 1836.

12° Quatre *Muses;* pour Constantinople.

13° Une *Ste. Ursule;* pour la ville de Thorn.

14° Le *Rêve de Pâris*, 1833.

1801. DELLE PLANQUE (*N.*), né à Liége, en 1746, fut professeur de harpe à Paris, et mourut dans cette ville en 1801. Il a fait graver plusieurs ouvrages de sa composition, depuis 1775 jusqu'en 1796. Les plus connus sont :

1° *Sonates pour la harpe.* Op. 1.

2° *Sonate avec accompagnement de violon.* Op. 2.

3° *Airs variés pour la harpe.* Op. 4.

4° *Marche variée.*

5° *Pot-pourri.*

6° *Sonate avec accompagnement de violon et basse.*

1801. THÉROIGNE *de* MÉRICOURT, courtisane fameuse par le rôle sanguinaire qu'elle a joué dans la révolution française, reçut le jour, en 1760, d'un riche cultivateur des environs de Liége. Cette fille jeune, jolie, brune, de taille moyenne, portait sur

EFERUS - Recherches & Classification numériques

son visage les caractères de la vivacité et de l'audace, elle avait une éducation soignée, était musicienne, et ne lisait que des ouvrages de politique. Par suite d'une première faiblesse dans son village, elle s'enfuit de la maison paternelle et vint à Paris, où livrée aux plus grands désordres, elle ruina plusieurs courtisans. Sa dernière conquête fut le financier M. de Percans, qui, dès l'an 1788, la délaissa. Théroigne joua un certain rôle pendant les premières années de la révolution française; avec son costume de drap bleu, son chapeau sur l'oreille, sa badine à la main, et quelquefois des pistolets dans ses poches, on la voyait d'habitude assister aux séances de la Convention nationale, dans les clubs, surtout aux Jacobins, chez lesquels elle fit la motion d'accorder les droits politiques à son sexe. Elle figurait partout où éclataient des troubles. Liée avec divers chefs du parti populaire, elle les servit utilement dans la plupart des émeutes, et contribua surtout, le 5 octobre 1789, à Versailles, à corrompre le régiment de Flandre, en conduisant, dans les rangs, d'autres filles dont elle avait la direction, et distribuant de l'argent aux soldats. Veitard, prêtre de Clermont, déposa l'avoir vue, le 5 au matin, vêtue d'une redingotte rouge, s'acquitter de cette commission, en puisant dans une corbeille des paquets préparés d'avance. En 1790, on l'envoya dans le pays de Liége, pour travailler avec Bonnecarère à y soulever le peuple, mais les Autrichiens l'arrêtèrent en janvier 1791, et elle fut conduite à Vienne, accompagnée de deux officiers. On l'enferma d'abord dans une forteresse, et, sur le rapport des commissaires chargés de l'interroger, l'empereur Léopold désira la voir, l'entretint quelque temps, et la fit remettre en liberté dans le courant de novembre, avec défense de reparaître sur le territoire autrichien.

Au mois de janvier 1792, elle revint à Paris, et se

EFERUS - Recherches & Classification numériques

montra de nouveau sur la scène de la révolution. On la remarqua, le 26 et le 27, dans les tribunes et sur la terrasse des Tuileries, où elle harangua les groupes avec audace, pour les ramener au modérantisme et aux principes de la constitution; mais les Jacobins d'alors, qui crurent pouvoir s'en servir, l'endoctrinèrent à leur tour, et lui firent oublier bien vite les maximes constitutionnelles qu'elle avait reçues de ses premiers instituteurs. Dès-lors, on la vit paraître, la pique à la main, à la tête d'une armée de femmes, haranguer souvent dans les clubs, et se signaler surtout, le 10 août 1792. Ce fut elle qui fit massacrer ce jour-là Suleau et cinq autres personnes dans la cour des Feuillans. Voici comment Prudhomme s'exprime à ce sujet :

« La trop fameuse Théroigne, en habit d'amazone, »des pistolets à la ceinture, un sabre nu à la main, »était venue dans le corps-de-garde réclamer ses six »victimes, au nom du peuple, pour être immolées.»

Les journaux attachés à la monarchie lui ont donné une grande réputation, par les nombreuses plaisanteries dont ils l'ont rendue l'objet. Ils la représentèrent comme aspirant à la main de M. *Populus*, puis ils célébrèrent cette union, qui n'a jamais existé. La *Biographie des femmes célèbres* rapporte, que notre héroïne ayant été fouettée par des femmes dont elle voulait contenir la fureur, cet affront lui fut si sensible, qu'elle renonça entièrement à la révolution, et que ses facultés intellectuelles en furent altérées; en effet, elle fut mise, pendant la terreur même, dans une maison de folles au faubourg St.-Marceau, et l'on trouva, dans les papiers de St.-Just, une lettre d'elle, sous la date du 26 juillet 1794, dans laquelle on voit le dérangement d'une tête égarée. Elle mourut à l'Hôtel-Dieu de Paris, en 1801, âgée de 41 ans.

Durant sa carrière politique, Théroigne de Méricourt ne fréquentait que des hommes, et surtout les mem-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

bres les plus distingués de l'Assemblée nationale. Dans son accent liégeois, elle disait : *Je n'aime pas les femmes franssesses*, etc.

Toutes les Biographies parlent de cette femme malheureusement célèbre. Consulter à son sujet : *La jolie Liégeoise, correspondance recueillie par le vicomte de V...y.* Paris, chez Allardin, 1836, 2 vol. in-8°.

1802. GRANDJEAN (*Henri*), chirurgien oculiste, né au village de Blegné, commune de Trembleur, comté de Dalhem, le 23 décembre 1725, d'un père, chirurgien distingué, qui lui donna les premiers élémens de son art. Grandjean vint à l'âge de 17 à 18 ans faire ses cours à Paris, et entra à l'Hôtel-Dieu, comme gagnant maîtrise, en 1752, sous le célèbre Moreau, dont il se fit remarquer par son aptitude et ses dispositions. Il s'adonna particulièrement à la chirurgie oculaire, et devint l'élève et l'ami du savant Daviel, qui le premier a fait l'opération de la cataracte par extraction. Grandjean la simplifia, et fut le premier qui fit l'extraction de la membrane cristalline sans extraire le cristallin. Ses qualités personnelles et ses talens extraordinaires lui attirèrent la confiance de ses maîtres, l'estime et l'amitié de tous ceux qui le connaissaient. Il devint l'ami intime de La Martinière, premier chirurgien du roi, qui le fit connaître à Louis XV. Ce monarque le nomma son chirurgien oculiste et celui de toute sa famille. Il fut continué dans les mêmes fonctions par Louis XVI, qui le décora du cordon de l'ordre de St. Michel, en récompense des services qu'il rendait à l'humanité. Une circonstance, à laquelle cette nomination donna lieu, prouve combien Grandjean avait de déférence et de vénération pour celui à qui il devait ses premières leçons. Aussitôt qu'il eut reçu le cordon, il partit pour Versailles, où il arriva avant le retour du courrier ; et s'adressant d'abord

EFERUS - Recherches & Classification numériques

à La Martinière, il lui observa qu'il ne pouvait porter le cordon noir avant que M. Moreau, son ancien maître et son ami, en eût été décoré. M. La Martinière l'approuva et l'accompagna chez le roi, à qui M. Grandjean dit avec sa franchise ordinaire : « Sire, vous avez eu la » bonté de m'envoyer le cordon de l'ordre de St. Michel, » mais j'observe à votre majesté que le célèbre Moreau » n'en est pas encore décoré, et qu'il m'est impossible » de le porter avant lui. » Le roi admirant cette délicatesse, le chargea de remettre lui-même le cordon à M. Moreau, et lui promit que la première nomination serait pour lui : ce qui se réalisa en 1782. C'est par lui que le collége de chirurgie fut ouvert. Grandjean fit avec succès trois opérations de cataractes à trois aveugles-nés, conjointement avec son frère Guillaume. Ces enfans furent présentés au roi, qui leur fit donner à chacun 25 louis. Grandjean a donné la lumière à 114 aveugles-nés, et traitait gratuitement les pauvres deux fois par semaine, et même tous les jours, lorsqu'il s'agissait de maladies graves. Il a laissé différentes pommades très-précieuses pour les maladies des paupières. Il est mort à Paris en 1802, âgé de 78 ans. On lui doit un *Recueil inédit d'observations*. Il a laissé pour son successeur M. Masson-Grandjean, son élève et son parent.

GRANDJEAN (*Guillaume*), frère puîné du précédent, mort le 28 octobre 1796, à 66 ans, apprit de son frère les premiers élémens de son art, l'exerça concurremment avec lui, et y acquit aussi, à l'aide de ses conseils, beaucoup de réputation. Il avait été nommé son survivancier, en 1782, par Louis XVI.

1803. CORSWAREM *de* LOOZ (*Guillaume-Joseph, duc de*), issu d'une des plus nobles et anciennes familles du pays de Liége, entra au service de l'Autriche.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Il se distingua dans la guerre de sept ans, et obtint, de l'impératrice, qui était bien aise de récompenser son dévouement, le titre de duc et la croix de Marie-Thérèse. Sous le consulat, il se fit admettre parmi les princes qui devaient être indemnisés pour les pertes qu'ils avaient faites sur la rive gauche du Rhin, et obtint, à ce titre, dans l'évêché de Munster, quelques baillages en souveraineté.

Il a publié : 1° *Recherches sur le légitime gouvernement des comtés de Looz, de Horne et de Nyel*, 1 vol. in-8° de 300 pages, traduit en allemand, par Guill. Hoffman ; 2° *Notes historiques sur la maison de Looz.*

1803. PAQUOT (*Jean-Noël*), l'un des hommes les plus érudits de la fin du 18e siècle, naquit à Florennes, petite ville de la principauté de Liége, le 22 juillet 1722, de Noël Paquot et de Jeanne-Isabelle d'Aval. Il commença ses études dans sa ville natale, et alla les achever au collége des Jésuites à Liége. Il fit son cours de philosophie et de théologie à l'Université de Louvain, reçut l'ordre de la prêtrise en 1746, et prit le grade de licencié en théologie en 1751. Paquot, doué d'une mémoire prodigieuse, parcourut avec éclat les diverses branches de l'enseignement ecclésiastique ; mais il s'appliqua plus particulièrement au droit canonique, aux langues orientales et aux études historiques.

L'Université de Louvain s'empressa de le recevoir parmi ses professeurs : il obtint une prébende de l'église collégiale de St.-Pierre, et fut nommé professeur de langue hébraïque au collége de Busleyden.

Versé dans le droit canonique et les antiquités ecclésiastiques, il s'adonna également à l'histoire littéraire, se proposant de donner celle de la Belgique et des Provinces-Unies.

Marie-Thérèse, qui s'efforçait alors de faire refleurir les études dans les Pays-Bas, voulant récompenser le

EFERUS - Recherches & Classification numériques

mérite et les travaux de Paquot, le nomma, en 1762, son historiographe. Cette place, créée en 1595, pour Juste-Lipse par Philippe II, était vacante depuis vingt ans.

Son premier soin fut d'éclairer le gouvernement sur le mode le plus convenable pour la publication des documens historiques du pays, qui était, selon lui, de former un recueil de diplômes, de rédiger par ordre de temps les actes des saints de la Belgique, et de publier par ordre géographique des provinces, un choix de chroniques belges; mais ce conseil ne fut point suivi.

Lors de la publication de ses *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas et de la principauté de Liége*, on en critiqua amèrement le style et le défaut d'ordre, sans lui tenir compte de son impartiale véracité et de ses immenses recherches, n'osant pas avouer que les véritables torts de Paquot, étaient à leurs yeux, d'exposer, avec une minutieuse érudition, le catholicisme primitif et de publier la biographie des écrivains de l'ordre des Jésuites dont la suppression était déjà arrêtée.

Désirant encourager les études historiques et mathématiques, le gouvernement des Pays-Bas forma, en 1769, à Bruxelles, une Société Littéraire dont il nomma Paquot membre. La même année Corneille de Nélis ayant donné sa démission, Paquot fut nommé bibliothécaire de l'Université de Louvain, sans pour cela abandonner sa chaire de langue hébraïque.

En 1771, par suite des intrigues de ses ennemis, le malheureux Paquot, sur une fausse dénonciation d'un prêtre nommé Van der Maësen, fut traîné, à minuit, hors de son lit, chargé de chaînes et jeté à demi-nu dans un cachot obscur et humide par ordre de J. G. Moulan, recteur de l'Université de Louvain. Malgré son innocence, le prince de Kaunitz, obsédé par la coterie qui avait juré la perte de Paquot et craignait

EFERUS - Recherches & Classification numériques

surtout qu'il ne voulût être traduit devant le conseil de Brabant, obtint du gouvernement le décret suivant :

« S. A. R. ayant eu rapport de l'action intentée contre » le professeur Paquot, elle a par bonnes considéra- » tions, imposé silence perpétuel au dit professeur sur » les faits qui font l'objet de sa poursuite, moyennant » que le professeur Paquot paye les frais et mise de jus- » tice, 15 décembre 1771. »

Six jours après, Paquot sortit de la prison de l'Université, où il était renfermé depuis sept mois, environ, abandonné de tous ses amis, à l'exception du comte de Limminge, du président Petit et du professeur en médecine Jacquelaert. Après six mois de séjour à Louvain, pour mettre ordre à ses affaires, Paquot descendit à Bruxelles chez le duc d'Aremberg, qui l'avait nommé son bibliothécaire et chargé de composer l'histoire de sa famille ; mais il n'y demeura que deux ans.

Sa malpropreté habituelle l'empêcha d'habiter plus longtemps l'hôtel de ce duc. Il fut delà à l'abbaye de Gembloux, dont les religieux l'avaient prié de rédiger les annales de leur abbaye. M. le bibliothécaire Goethals, auquel nous empruntons tous ces renseignemens sur Paquot, doute qu'il ait fait ce travail.

De retour à Bruxelles, il ne descendit pas chez le duc d'Aremberg, préférant se loger chez un petit bourgeois de la rue des Tanneurs, où il se trouvait plus à son aise.

L'infortuné Paquot, accablé de plus en plus de ses malheurs, perdit jusqu'au goût de l'étude dans laquelle il avait passé les momens les plus heureux de sa vie ; il abandonna son projet de publier un recueil des historiens belges, et ne prit aucune part aux travaux de l'Académie de Bruxelles dont il était membre. Sa lettre du 24 juillet 1778, au ministre plénipotentiaire, dans laquelle il lui dévoile l'esprit et la fausse marche de cette société, lui attira des désagrémens. Tout ce qu'il fit

EFERUS - Recherches & Classification numériques

en guise de passe-temps, fut d'annoter les nouvelles éditions d'ouvrages historiques publiées alors par le bibliophile Joseph Ermens.

Il se décida à quitter Bruxelles pour toujours, à cause des ennuis qu'il y éprouvait, et vint demeurer quelque temps chez son ami, M. Lys, curé de Herve.

L'impératrice Marie-Thérèse, avait fait remettre à son historiographe, plusieurs cahiers de chartes et d'archives, en lui ordonnant de les examiner et de s'en servir pour appuyer les prétentions de la maison d'Autriche sur le bourg de St.-Hubert et quelques villages situés dans la principauté de Liége, dont cette maison s'était emparés. Paquot, après une exacte révision des pièces, déclara franchement qu'elles constataient les droits des Liégeois, dont les réclamations avaient toujours été étouffées. Le rapport du savant ne répondant point aux vues de la cour de Bruxelles, Paquot fut disgracié depuis lors; et l'on pourrait avancer, que c'est à cette déclaration que se rattache en partie la cause de ses malheurs. Étant à Liége, en 1782, il apprit la fatale nouvelle que l'empereur, dont il ne partageait point les opinions, venait de supprimer sa pension. Il ne lui restait guères pour toute fortune, que sa part de prébende canonicale de St.-Pierre à Louvain.

Après bien des tergiversations, sur les remontrances de sa famille, Paquot, malgré l'accueil glacial qu'il avait reçu à Liége, se détermina enfin à demeurer dans cette ville. Le prince Hoensbroeck le nomma, en 1787, professeur d'Ecriture-Sainte et bibliothécaire du séminaire, où il eut son logement sans y avoir la table; ce qui l'obligea de chercher son dîner à l'auberge et dans les restaurans, dont il changea assez souvent.

Cette nouvelle position rendit enfin Paquot à lui-même, disputant sans cesse avec une chaleur qui amusait quelquefois ses commensaux : son ardeur dans les discussions était telle qu'il oubliait souvent de dîner,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

accumulant sur la même assiette tout ce qu'on lui apportait, et soutenant son opinion avec opiniâtreté et sans souffrir de contradiction. Un pareil caractère ne pouvait guères se faire d'amis et devait lui attirer au contraire bien des inimitiés. Il était le fléau des jeunes gens partisans des idées nouvelles.

Malgré son talent et sa vaste érudition, il n'eut qu'un petit nombre d'auditeurs à ses leçons, quoiqu'il y admît les étrangers. Le nonce de Bruxelles venait souvent l'écouter, et l'abbé Pey, auteur du *Traité des deux puissances*, fut tellement ravi, qu'au sortir de sa leçon, il s'écria : *Vidi Petavium dicentem.*

Lors de la révolution du 18 août 1789, les bourgmestres et conseil de la cité de Liége ayant exigé un serment des professeurs du séminaire, Paquot déclara à ses collègues qui l'avaient consulté sur le mérite de ce serment, qu'il préférait mourir que de le prêter; tous suivirent son exemple, à l'exception d'un seul, le professeur Laruelle, et prirent le parti d'émigrer.

Après le retour du prince-évêque Hoensbroech dans sa capitale, Paquot rentra au séminaire, où il continua ses leçons jusqu'en 1794. Depuis lors, il vécut tranquille à Liége, tout en y remplissant ses devoirs, malgré le nouvel ordre de choses; et graces aux sentimens de modération de Bassenge, commissaire du pouvoir exécutif, il ne fut point inquiété pour le serment exigé des ecclésiastiques.

Quelques années avant sa mort, il vint demeurer chez un boulanger, près l'église de St.-Hubert, nommé Lomme, dont le fils, jeune prêtre, ne l'a presque jamais quitté.

Vers la fin de ses jours, sa tête s'affaiblit sensiblement; mais il n'en conserva pas moins la passion de parler et de discuter jusqu'à son dernier moment.

Par respect pour son opinion à l'égard du serment des prêtres, ce fut un ecclésiastique non-assermenté,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

qui, avec l'autorisation du curé de la paroisse, lui administra les sacremens. Il rendit le dernier soupir, le 8 juin 1803, à l'âge de 81 ans, en chantant un morceau de préface.

Paquot, outre une mémoire étonnante et une érudition profonde, savait plusieurs langues vivantes, et possédait à fond le latin, le grec et l'hébreu : il manquait de goût, écrivait pesamment le français; mais les défauts de l'écrivain étaient rachetés par d'excellentes qualités. Ami de la vérité, mais passionné pour la polémique, et d'une opiniâtreté inflexible dans ses sentimens, il s'isola de tout le monde, et fut lui-même la première cause de ses malheurs.

En 1812, M. le baron de Villenfagne fit paraître dans le *Journal du département de l'Ourthe*, n° du 25 avril, une *notice* sur cet homme célèbre par son étonnante mémoire et l'étendue de ses connaissances; il y avait joint le *Catalogue raisonné de tous ses ouvrages*, qui en était la partie essentielle, mais le rédacteur ne jugea pas convenable de le publier.

Le tome VI du catalogue de M. Van Hultheim contient la liste des productions inédites de Paquot ainsi qu'une notice sur ce savant professeur.

M. F. V. Goëthals, bibliothécaire de la ville de Bruxelles, vient aussi d'en publier une très-détaillée dans le 3e vol. de ses *Lectures relatives à l'histoire des sciences, des arts, des lettres, des mœurs et de la politique en Belgique*, etc.; ouvrage plein de recherches et d'intérêt, et dont la notice de Paquot est presqu'entièrement extraite. Voici la liste des publications de cet érudit liégeois.

1° *Mémoires pour servir à l'Histoire Littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas, de la principauté de Liége et de quelques contrées voisines.* Louvain, 1763-1770, 18 vol. in-12, ou 1765-1770, 3 vol. in-folio; ouvrage peu agréable à lire, mais utile. L'auteur n'y

EFERUS - Recherches & Classification numériques

a suivi aucun ordre, mais des tables alphabétiques à la fin de chaque volume en facilitent les recherches.

2° *Histoire générale de l'Europe depuis la naissance de Charles V, jusqu'au cinq juin MDXXVII, composée par Robert Macquereau, de Valenciennes, sous le titre de Traité et Recueil de la maison de Bourgoigne, en forme de chronique, lequel commence à la nativité de Charles V, empereur des Romains, roy des Espaignes, etc., et publiée pour la première fois sous les auspices de S. Exc. Mons. le comte de Cobenzl, avec de courtes notes pour l'intelligence des termes surannés.* Louvain, 1765, in-4°. La seconde partie de ces mémoires est encore inédite : M. Barrois en est possesseur aujourd'hui.

3° *Simeonis de Muis commentarius litteralis et historicus in omnes Psalmos Davidis et selecta Veteris Testamenti Cantica, ad editionem optimam Parisiensem anni MDCL recusus. Accesserunt J. B. Bossuet Nota in Psalmos et aliquot Cantica : ejusdem supplenda in Psalmos, et Dissertatio gallica in Psalmum XXI.* Louvain, 1770, 2 vol. in-4°.

4° *De historiâ S. S. Imaginum et Picturarum, pró verâ earum usu contrà abusus, lib. IV ; auctore Joanne Molano, regio th. et cive Lovaniensi. Ejusdem Oratio de Agnis Dei et alia quædam. J. N. Paquot recensuit, illustravit, supplevit.* Louvain, 1771, in-4°. C'est la meilleure édition qui ait paru de cet ouvrage utile ; Paquot s'y est surpassé lui-même : elle est la dernière que cet érudit ait soignée à Louvain. La bibliothèque nationale à Bruxelles possède l'exemplaire de Paquot, chargé de notes et d'additions.

5° *Generalis temporum Notio brevissimè exhibens vicissitudinem rerum humanarum : ab orbe condito usquè ad ætatem nostram, annum nempè MDCCXXXVI, deducta, auctore P. L. Danes, et nunc ad annum MDCCLXXII producta, recensita et suppleta ab J. N. Paquot.* Louvain, 1773, in-8°. Ce dernier ne s'y

EFERUS - Recherches & Classification numériques

montre pas tout-à-fait impartial sur les travaux littéraires des derniers bollandistes. Il est bon à ce sujet, et si l'on veut avoir une notion exacte de l'histoire littéraire de cette époque, de lire une petite brochure de Philippe Baert, bibliothécaire du marquis de Chasteler, qui est devenue très-rare : *Lettre d'un ami de la vérité, adressée à M. Paquot, au sujet de son Supplément du* Generalis Temporum Notio. *Nouvellement publié à Louvain, avec permission*, 1774, in-8° de 8 pages.

6° *Catéchisme historique, contenant en abrégé, l'Histoire Sainte et la Doctrine Chrétienne. Nouvelle édition précédée d'un avertissement où l'on rend compte de quelques corrections qu'on a faites au texte de l'auteur.* Bruxelles, 1778, in-12. Ces corrections très-importantes sont de Paquot et de M. Lys.

7° *Historia Flandriæ Synopsis ab anonymo scriptore, Flandriæ Generosæ titulo, circà annum MCLXII exhibita : anno MDCXLIII, cum brevissimis Georgii Galopini scholiis, primùm edita : cum iisdem nunc, aliisque amplioribus, et perpetuo usquè ad annum MCCCCLXXXII supplemento luci reddita studio*, etc. Bruxelles, 1781, in-4°.

8° *Histoire du comté de Namur, publiée en* 1754, *par J. B. de Marne. Nouvelle édition, augmentée de la vie de l'auteur, d'une liste chronologique des comtes de Namur et de quelques remarques historiques et critiques.* Bruxelles, 1781, 2 vol. in-12.

9° *Traité de l'origine des ducs et du duché de Brabant et des charges palatines héréditaires, avec une réponse à la défense des fleurs de lys de France par le P. Feraud; par J. B. de Vaddere, avec des remarques historiques*, 1784, 2 vol. in-12.

10° Une *critique des thèses sur la Bible du père Thaddée, professeur à Bonn, en* 1789.

La bibliothèque nationale possède de Paquot les manuscrits suivans :

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1° *Commentaires français sur Jérémie, Baruch, Ezéchiel*, etc., 2 vol. in-4°.

2° *Notæ in Genesin et in Psalmos*, in-4°, à la fin desquelles on trouve une traduction française de plusieurs psaumes.

3° *Discours sur les langues anciennes et modernes, reçues dans les contrées qui forment aujourd'hui les XVII provinces des Pays-Bas et la principauté de Liége*; in-folio. Ce mémoire a été lu à la Société Littéraire de Bruxelles, le 26 avril 1770. Paquot l'avait retiré pour le corriger et l'augmenter, mais ne l'a pas reproduit.

4° *Natales sanctorum Belgii et eorumdem Chronica Recapitulatio, auct. J. Molano.* Louvain, 1575, 2 vol. in-4°, interfolié de papier, chargé de notes et d'additions; ouvrage savant et curieux dont Paquot préparait une nouvelle édition en 1783.

5° *De Canonicis libri tres : auctore J. Molano, J.-N. Paquot recensuit, illustravit, supplevit*; in-4°.

6° *J. Meyeri, Annales Rerum Flandricarum.* Anvers, 1561, in-folio, avec notes.

7° *Fasti academici Lovanienses*, 2 vol. in-folio.

8° *Matériaux pour l'Histoire Littéraire des Pays-Bas*, 4 vol. in-fol. Ce sont des notes imparfaites dont il se servait pour la rédaction de ses *Mémoires Littéraires*. La plupart ont été imprimées, et il ne reste que quoi faire tout au plus un vol. in-12.

On doit aussi à cet auteur la rédaction du *Catalogue des livres de la bibliothèque de l'abbaye de St.-Jacques*, à Liége, ainsi que de celui de la bibliothèque de M. le chanoine de Saroléa de Chératte. Liége, 1785, in-8°.

1805. DEFRANCE (*Léonard*), peintre liégeois des plus distingués.

Charles-Jean Defrance, grand-père de Léonard Defrance, était un petit abbé qui était destiné à manger

EFERUS - Recherches & Classification numériques

les produits de son patrimoine, dans les béatitudes de l'état qu'il avait d'abord embrassé ; mais d'autres goûts lui firent jeter loin, les habits d'abbé, dans une course qu'il fit à Bombay, village près de Liége, où il y rencontra une jeune personne, nommée Gerardy, qu'il épousa.

Par reconnaissance, cette digne compagne lui donna douze enfans, cinq garçons et sept filles.

L'un de ces garçons nommé aussi *Charles-Jean*, après avoir mené une vie très-aventureuse, épousa Marie-Agnès Clermont ; de ce mariage naquirent onze enfans, dont le second fut Léonard Defrance, né à Liége, le 5 novembre 1735.

Les premières années de Defrance furent consacrées aux jeux et aux plaisirs de l'enfance ; rien n'annonçait une propension naturelle vers la peinture.

A dix ans, on le mit chez un peintre, nommé J.-B. Coclers, pour apprendre un peu à dessiner et passer ensuite chez un orfèvre ; c'était l'état qu'on lui destinait ; mais son maître, qui ne manquait pas de talens, crut trouver dans son élève, quelques dispositions pour la peinture, et proposa au père de Defrance, de lui laisser son fils. Après neuf mois d'épreuve, Coclers l'engagea pour sept ans, qui se passèrent à jouer, dessiner, peindre, broyer les couleurs, imprimer les toiles, et, tous les jours, nettoyer les pinceaux du maître.

Malgré son amour pour les jeux de l'enfance, ses espiégleries et même sa paresse n'empêchèrent pas Defrance de faire quelques progrès dans la peinture ; il copiait passablement un tableau sur la fin de ses sept années d'apprentissage (quand, à la vérité, tout était à peu près dessiné, soit par le moyen de carreaux, s'il s'agissait de copier de petit en grand ou de grand en petit, soit par le moyen d'un voile noir).

Peu de mois après que le terme de son engagement fut expiré, il fallut songer à partir pour Rome ; alors

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ses parens avaient décidé qu'il prendrait pour état, la peinture.

Defrance partit donc le 3 septembre 1753, accompagné d'un nommé Ernote, et arriva le 13 octobre suivant à Rome, après avoir fait ce long voyage à pied, vu que ses ressources pécuniaires se bornaient à 5 pièces de 24 francs, 2 sequins (dont l'un à remettre à un frère Récollet), un peu de monnaie blanche, et enfin une tabatière en argent donnée par son maître Coclers; cela joint à quelques vêtemens contenus dans un hâvresac, composait tout son avoir; encore ce petit pécule fut-il bien diminué par la fourberie d'un nommé Grosjean qui lui changea à Milan, trois louis pour chacun desquels il lui donna trente-six pièces de dix sous, tandis qu'ils en valaient 45 à 46 chaque; ensuite un individu voyageant avec lui, passa la nuit dans la même chambre à Sinegalia et lui déroba ses deux sequins, pendant qu'il dormait, et y substitua deux liards.

Defrance entra à l'Hospice liégeois, pour y demeurer pendant cinq ans; ses camarades lui firent les honneurs de la capitale du monde chrétien et lui firent voir les chefs-d'œuvre de peinture que renferme le Vatican.

Coclers l'ayant chargé d'aller faire ses complimens au chevalier Benefiali, peintre distingué, il s'y rendit et le trouva occupé à peindre une *Madelaine pénitente;* après quelques momens de conversation, Benefiali, s'apercevant que son jeune visiteur était blond, lui proposa de servir de modèle pour peindre les cheveux : Defrance accepta et fut bientôt mis en position, une main posée sur la poitrine; le respect que lui inspirait ce grand peintre le fit tenir tellement immobile pendant près de trois heures, qu'après la séance, ce ne fut qu'avec peine qu'il put remuer le bras.

Defrance dans des notes qu'il a rédigées, dit que ce

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Benefiali était le critique le plus mordant qu'on pût trouver : que sa figure et sa physionomie étaient assez remarquables ; elles se trouvent parfaitement rendues, dit-il, dans la courte et grosse figure du devant d'un tableau de Rubens, représentant la tête de Cyrus que l'on plonge dans un vase rempli de sang.

Le premier hiver se passa à dessiner assez machinalement et à peindre quelque peu ; ses finances étant réduites de beaucoup, il résolut d'aller chez un de ces marchands de tableaux et de copies de portraits de papes et de cardinaux

En conséquence, il se présenta à l'un de ces peintres, avec une tête peinte de grandeur naturelle et copiée d'après un bon tableau ; à la vue de cet œuvre, le marchand le fit entrer dans son atelier où plusieurs peintres ou barbouilleurs étaient occupés à faire des copies : on lui donna un chevalet, une toile et une très-mauvaise image de St. Philippe de Néri, de la grandeur de la paume de la main, pour être transportée à demi-corps de petite nature.

Malheureusement Defrance ne faisant que calquer, ignorait presqu'entièrement le dessin, aussi fut-il fort novice dans cette circonstance ; il crayonnait, effaçait et crayonnait encore les traits de son malheureux saint sans rien faire qui vaille : ses compagnons chuchottaient et disaient que la tête qu'il avait présentée comme preuve de son savoir-faire, ne provenait pas de son pinceau ; Defrance souffrait de tous ces propos, quand tout à coup, un de ses confrères se lève, lui prend le crayon de la main, efface tout et trace un ensemble assez juste du bienheureux saint : après cela, la grande difficulté étant disparue, Defrance reprend la palette et se met à plaquer et barbouiller de couleurs le malencontreux saint : insensiblement les chuchottemens firent place à l'étonnement, les rieurs voyant qu'il était possible, qu'il eût fait la tête qu'il

EFERUS - Recherches & Classification numériques

avait présentée. Il travailla ainsi toute la semaine à 23 bajocchi par jour ; ensuite on le renvoya jusqu'au lundi ; mais Defrance sentant bien que ce n'était pas à pareille école, qu'il pouvait développer les dispositions qu'il avait pour la peinture, ne retourna plus à l'atelier ; toutefois cette aventure lui fit beaucoup de bien, car elle lui démontra, que sans la science du dessin, un peintre n'est qu'un barbouilleur : aussi pendant trois ans, ne laissa-t-il pas un jour sans se consacrer au dessin.

Ce fut peu de temps après avoir quitté son marchand, que le hasard lui fit voir un dessin que faisait le célèbre Pêcheux de Lyon, d'après le *Laocoon*, à l'Académie de France.

Ce dessin qu'il vit de dessus l'épaule de Pêcheux, le frappa tellement, qu'il croyait que personne ne put lui être comparé : la netteté, l'expression, le plus grand détail sans nuire à l'ensemble, tout l'étonna : cet œuvre était au crayon rouge, sur papier blanc sans fond, dès-lors Defrance ne rêva plus qu'à l'idée d'avoir quelques leçons de ce grand maître ; pour de l'argent, il n'en avait pas ; il imagina donc de le captiver en cherchant à lui être utile ou agréable.

Se remuait-il ou semblait-il chercher quelque chose, aussitôt de lui présenter crayon, couteau, mie de pain, Defrance se félicitait si son idole acceptait ; tout ce manège finit par l'enhardir assez pour lui demander son avis sur une figure qu'il dessinait d'après la statue de Cincinnatus ; Pêcheux lui signala bien des défauts, Defrance les corrigea en peu de temps selon ses forces et se hasarda de nouveau à lui montrer son travail ; alors Pêcheux prenant le crayon, corrigea l'ensemble quoique le tout fut déjà ombré et finit une partie de la tête de la manière qu'il dessinait son Laocoon et tout en raisonnant sur ce qu'il faisait ou ne faisait pas : cette leçon fit sur Defrance l'effet que produit l'opéra-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

tion de la cataracte sur les aveugles. Dès-lors ses progrès furent si rapides, que Pêcheux lui-même lui proposa de travailler pour lui dans les dessins de toutes les belles statues de Rome; il accepta avec joie : Pêcheux faisait les contours et Defrance avait pour modèle à ombrer, un dessin fait sur du papier teint rehaussé de blanc.

Dès-lors Defrance vit grandir ses idées, et malgré les privations qu'il éprouvait, il se livra entièrement à ses travaux, résolu de ne rentrer dans sa patrie, qu'après avoir acquis un talent qui lui permit de rivaliser avec les peintres distingués auxquels Liége avait donné le jour.

Il travailla plus d'un an chez Pêcheux, et ne le quitta que parce qu'il en avait été trompé : Pêcheux avait promis à Defrance 10 sous par jour quand il serait payé du prix des dessins qu'il avait faits pour le nommé Adam; mais Pêcheux n'en fit rien sous prétexte qu'il avait d'autres dettes.

Defrance se mit à son tour, à dessiner les belles statues antiques; il les étudiait, les finissait beaucoup, et acquit ainsi une certaine réputation parmi les artistes étrangers, bien qu'il ne fut pas très-fort dans les ensembles de ses figures, parce qu'il avait trop longtemps ombré dans les figures de la collection de Pêcheux.

Rendu à lui-même et abandonné à ses propres forces, Defrance ne se borna point à dessiner machinalement; la conversation de ses camardes lui avait fait sentir que l'astéologie, l'anatomie étaient indispensables; il s'appliqua à cette étude avec ardeur, étudia les formes du corps humain, les fonctions des muscles dans toutes les attitudes possibles; et comparant les plus belles statues entre elles, il cherchait à se rendre compte de la différence qui existait entre le *Gladiateur combattant* et l'*Apollon du Belveder;* entre celui-ci et

EFERUS - Recherches & Classification numériques

l'*Hercule de Farnèse;* d'abord son esprit ne put saisir des beautés si différentes; et ce n'est qu'à force d'étude et en lisant l'histoire, la mythologie et les poètes, qu'il put se convaincre que ces ouvrages immortels étaient le fruit du génie.

Defrance éclairé par l'expérience lisait et lisait beaucoup, mais cette nouvelle passion faillit lui coûter bien cher et eut des conséquences bien graves pour celui qui lui prêtait ses livres.

Un nommé Gely, parisien, sculpteur, était son fournisseur de livres : un jour il prêta à son camarade Defrance, un ouvrage intitulé : l'*Espion turc;* bientôt ce malheureux livre passa de main en main jusqu'à ce que Gely fût enlevé par des sbires avec tous ses livres et conduit au St.-Office.

L'espionnage était tel à Rome que le croyant qui allait à Pâques ou pendant l'année dire à un confesseur qu'il avait lu ou entendu quelque chose contre la religion, la sainteté du Pape, etc., etc., n'avait pas l'absolution, s'il ne déclarait à l'Inquisition, de qui il tenait le livre, de qui il avait entendu les propos, qui était présent, les opinions des uns et des autres, etc.

En conséquence, Defrance alla à ce St.-Office, pour se confesser; après l'avoir fait passer par plusieurs chambres, on l'introduisit dans un cabinet où il s'assit dans un fauteuil près d'une table. En face de lui, s'assit un dominicain, entra ensuite un abbé qui s'établit à un des côtés de la table et le quatrième contre le mur.

Le moine lui demanda qui il était, son âge, son état, sa religion, celle de ses parens et pourquoi il était venu là : Defrance répondit que son confesseur ne voulait pas lui donner l'absolution, si préalablement, il n'était venu déclarer qu'il avait lu un livre défendu — quel livre? — l'*Espion turc!* — où l'avez-vous eu? — à Rome! — de qui? — d'un nommé Gely! —

EFERUS - Recherches & Classification numériques

qui est cet homme ?— français, sculpteur de profession ! enfin, comme s'il s'agissait d'un crime atroce, toutes les formalités furent remplies. Le dominicain lut ensuite sa déclaration, la lui fit signer et lui dit de revenir huit jours après. Defrance y retourna, on lui relut encore sa déclaration qu'il signa de nouveau : ensuite on lui ordonna de suivre le père, qui allait lui donner l'absolution : il entra dans une grande salle où se trouvait une espèce de confessionnal sans porte, et un instant après, parurent trois hommes en rochet ; les deux premiers portaient de gros cierges allumés, le troisième avait un livre à la main et une étole sur le rochet ; l'homme à l'étole monta sur les trois gradins du confessionnal, et s'y assit ; les autres en firent autant ; et après beaucoup de cérémonies, on lui fit jurer de ne rien écrire ou dire de tout ce qu'il avait vu, et on le mit à la porte ; ainsi se termina cette aventure, qui tout en peignant les moyens singuliers pour paralyser toute pensée, ne fut que ridicule pour Defrance mais bien fatale pour le malheureux Gely, qui entré plein de santé dans cette prison affreuse, en sortit huit mois après, malade et le corps couvert de pustules.

Les jeunes artistes liégeois ne peuvent rester que cinq ans à l'*Hospice liégeois ;* ce temps étant écoulé, Defrance en sortit et fut loger à ses frais dans une maison bourgeoise, où il se lia particulièrement avec un nommé Robert de Limbourg, du bourg de Theux, étudiant en médecine et qui devint un homme d'un grand mérite, mais peu connu dans sa patrie. C'est avec lui qu'il fit le voyage de Naples.

En mars 1759, Defrance quitta Rome avec son ami Robert, passa par Florence, Bologne, Venise, Padoue, Milan, traversa de nouveau les Alpes ; et après un voyage à pied, fort pénible, il arriva à Montpellier.

Là, ses finances étant épuisées, il fit un dessin d'après un bas relief, et un ami le porta chez un cha-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

noine nommé Montesus, amateur, qui dessinait un peu à la plume ; ce chanoine fut si enchanté de ce travail qu'il voulut voir l'auteur, le logea chez lui et le prôna tellement, que chacun voulait avoir son portrait et des leçons du peintre liégeois.

La position de Defrance s'était dès-lors embellie : il se serait peut-être établi en cette ville, lorsque l'évêque de Castres venu à Montpellier pour assister aux états de Languedoc, lui proposa de venir chez lui y faire des tableaux pour les églises de son diocèse : Defrance accepta, mais au lieu de tableaux d'églises, l'évêque ne lui donna à faire que son portrait, celui de son frère le grand vicaire, et de sa sœur ; cet insipide travail et ses insipides protecteurs l'ennuyèrent tellement que huit mois après, il quitta Castres et se rendit à Toulouse, où il débuta par faire le portrait du nommé Raspide : l'effet de ce tableau était fort beau ; Defrance avait posé la figure ne recevant la lumière que par la sixième partie de la fenêtre assez reserrée : ce portrait n'ayant que 3/4 de mêtre de grandeur, fut exposé à l'hôtel-de-ville en 1763, le jour de la St. Louis, avec tous les tableaux des peintres de la ville et de leurs élèves. Celui de Defrance attira tous les regards : tous admirèrent la beauté et l'effet de cette peinture : c'était d'ailleurs une nouveauté de voir un portrait faire tableau ; aussi eut-il beaucoup d'ouvrages à faire.

Ce fut vers cette époque, que Defrance vit périr le malheureux Calas ; cette catastrophe laissa sur son esprit une profonde impression ; toujours il eut devant les yeux, ce respectable vieillard, que la fureur des partis religieux avait conduit au supplice.

Defrance se voyait à Toulouse au milieu des plus grands avantages, et pouvait s'y créer un fort bel avenir, mais l'amour de la patrie l'emporta sur toute autre considération ; comme il avait des engagemens

EFERUS - Recherches & Classification numériques

pour la confection de sept tableaux, et voulant les terminer ainsi qu'il en était convenu, il se mit à travailler avec tant d'ardeur, qu'il les acheva en moins de temps qu'il n'en eut fallu pour en faire un ; aussi, dit-il dans ses notes sur ses ouvrages, qu'ils sont mauvais.

Tout étant terminé, il dit adieu à Toulouse et revint à Liége. Il comptait retourner dans la capitale de la France, pour s'y fixer ; mais ayant trouvé dans sa patrie, une femme digne de son cœur, il l'épousa et s'établit irrévocablement dans sa ville natale. Rentré à Liége, il se rendit auprès de l'archidiacre de Trappé qui le présenta à la famille d'Oultremont. Il fut chargé de faire le portrait du prince-évêque d'Oultremont ; malheureusement Defrance n'était pas flatteur et ne connaissait que la vérité dans ses portraits comme dans tous les actes de sa vie ; aussi fit-il monseigneur très-ressemblant, lui donna une tête enfoncée dans les épaules, une physionomie pleine de bonhomie, enfin une tournure telle qu'il l'avait.

Les adulateurs trouvèrent que ce portrait était loin de répondre à la dignité d'un prince-évêque, et résolurent de dissimuler à cet effet les caractères de cette trop grande ressemblance ; en conséquence, on fit faire au portrait, une perruque à la mode avec des marrons bien relevés derrière les côtés bien lises avec 3 ou 4 de ses cheveux par-dessus, tandis qu'avant ce changement, il était représenté avec une perruque qu'il enchassait sur sa grosse tête, comme un bonnet de nuit ; enfin on lui donna de belles couleurs, chose que Defrance avait négligé parce qu'il n'en avait pas trouvé sur le visage du prince. Bref, pour avoir été vrai, Defrance fut disgracié de la cour et y fut remplacé par un barbouilleur de Malmédy et plusieurs autres qui se succédèrent avec les goûts et dégoûts de cette cour.

Malheureusement dans ce temps, le goût de la peinture était loin d'être encouragé par les acquisitions ou

EFERUS - Recherches & Classification numériques

les sacrifices de ceux qui par leur fortune étaient à même d'encourager cet art; aussi Defrance n'avait pas encore eu l'occasion alors de faire de tableaux étudiés, car on n'en faisait faire que pour autant qu'on eût besoin de remplir un devant de cheminée, un dessus de porte, etc., et encore le prix en était arrêté d'avance; et si l'on demandait trois ou quatre louis, les amateurs jetaient les hauts cris; aussi fut-il obligé de se livrer à tous les genres de peinture, de se plier à toutes les exigences et de faire des tableaux au prix courant et à tout prix (et, ainsi qu'il le disait lui-même, il les faisait comme des *petits pâtés*).

D'après ce système, il se mit à peindre l'histoire en petit et en grand, des grotesques, des paysages, des gibiers, des fleurs, des fruits, de l'architecture et jusqu'à des décorations de spectacle; il faisait de tout et comme on le voulait, à l'huile, à la colle, à fresque, etc. Or, qu'en résulta-t-il? C'est que tout cela était fort mauvais, parce que Defrance n'avait aucune expérience dans tous ces genres, et surtout, parce que son esprit et ses goûts l'ayant toujours porté vers des sujets familiers, se refusaient à tous ces traits d'histoire relatifs aux miracles et dans lesquels on faisait entrer, selon le goût de l'époque, des hommes, des anges et des têtes d'enfant avec deux, quatre ou six aîles.

Cependant il se soumettait par nécessité à ces absurdités qui détruisaient en lui les germes du génie qu'il avait reçu de la nature et qu'il était allé cultiver en Italie. Peut-être ne se serait-il jamais fait distinguer d'une manière aussi remarquable, si en 1772, Henri de Fassin, peintre paysagiste de Liége, et qui s'était fait déjà un nom célèbre dans la peinture, n'était venu lui conseiller de faire des tableaux de cabinet. Il fit avec de Fassin un voyage en Hollande pour y étudier les écoles flamande et hollandaise, dont il n'avait aucune idée, ou pour mieux dire, contre lesquelles il avait une forte

EFERUS - Recherches & Classification numériques

prévention qui lui avait été suggérée à Rome, où l'on ne s'adonnait qu'au genre de l'histoire.

Ce fut pendant ce voyage qu'eut lieu la vente des tableaux du cabinet du bourgmestre Vandermarck. Defrance étudia avec soin ces tableaux et tint note de leurs prix; le résultat de cet examen fut qu'il se crut capable d'en faire autant, et de lui inspirer plus de confiance dans son talent.

De retour à Liége, il copia, en petit, trois tableaux qui étaient des copies faites par Fassin d'après Tenier et Wavermans. Satisfait de ces essais en petit, il se mit à composer des tableaux assez bien finis, quoique peints du premier jet, c'est-à-dire sans ébauche préalable. Il les envoyait en Hollande à des marchands qui lui en donnaient un prix avantageux.

Encouragé par ce succès, il en emporta avec lui à Paris; là, il retrouva un ami de Rome, Fraganard, qui lui-même était un artiste distingué : ce Fraganard lui procura un prompt débit de ses tableaux.

Dès-lors Defrance se rendit presque tous les ans dans cette capitale et ne manquait jamais les années non paires, pour y voir les salons d'exposition de peinture, sculpture, etc., qui étaient ouverts à la St. Louis. Ce fut dans ce temps, qu'il composa ce charmant tableau représentant la *Suppression des couvents par Joseph II,* et qui fut gravé en 1782 par Guttenberg : cette composition, fruit d'une imagination à la fois piquante et philosophique, est remarquable par la distribution des groupes, la vérité dans les figures, les effets de perspective et de lumière, enfin par la vie et l'intérêt qu'il a su répondre sur toute cette scène, dans laquelle on retrouve tant de personnages de caractère et de positions diverses : outre ce genre, qui était celui auquel il se livrait avec le plus de succès, parce qu'il suivait en cela l'impulsion de son génie, il en cultivait d'autres qui ne le cédaient en rien au premier; c'était tantôt la

EFERUS - Recherches & Classification numériques

bambochade; et alors imitateur heureux de Tenier, il retraçait nos joyeux cabarets de villages, les scènes familières, les plaisirs, les malices de nos paysans avec cet esprit, cette vérité qui séduisent : parfois même, outrant le sujet, il représentait quelques scènes érotiques, et le comique qu'il savait y répandre, lui faisait pardonner ce que la pudeur aurait pu reprocher à son esprit si porté à la gaîté et non à ses mœurs qui toujours furent rigides et irréprochables autant que son caractère fut doux et plein d'aménité.

Tantôt ennoblissant son sujet, il représentait nos manufactures, nos forges, nos usines avec ces effets de lumière qu'il savait si bien rendre et avec ces accessoires qui animent et vivifient le sujet : c'est alors surtout qu'il est éloquent et qu'on voit son génie inspiré par les scènes de vie que l'on retrouve dans les fabriques de notre pays.

Fassin, à son retour à Liége, conçut l'idée d'établir dans sa patrie, une académie de dessin; il fit toutes les démarches propres à faire adopter ses idées à cet égard, et échauffa tellement l'imagination des artistes, qu'il leur fit partager son enthousiasme; mais bientôt ce feu s'éteignit; et peut-être jamais ce projet n'aurait-il été mis à exécution, si un prince, ami des arts et de son peuple, un prince qui connut, protégea, encouragea tous les talens et le goût naturel des Liégeois pour la peinture, si Velbruck enfin, à peine monté sur le siége épiscopal de Liége, n'eut pris à tâche d'établir lui-même une académie de dessin. Defrance en fut nommé premier professeur par la voie du concours et vit bientôt des élèves distingués faire l'ornement de son académie.

Defrance se livrait avec ardeur à son art, dont il faisait ses délices et cultivait avec tant de distinction, lorsqu'éclata en juillet 1789 la révolution française et dans le mois d'août suivant celle de Liége.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Dès-lors, une nouvelle ère s'ouvrit pour Defrance; il négligea la palette et les pinceaux pour s'adonner entièrement aux intérêts de sa patrie.

Plein de patriotisme et indigné des actes de violence et de despotisme commis sous le règne du prince Hoensbroech, il salua avec enthousiasme le mouvement révolutionnaire qui devait régénérer les institutions politiques de Liége. Déjà longtemps, avant que ce mouvement éclatât, Defrance, profondément affecté des actes arbitraires précédens, avait fait contre les tréfonciers et quelques nobles, divers écrits qui furent imprimés et distribués à son insçu par l'abbé Jehin, sous le titre de *Cri du peuple liégeois :* cet écrit plein de force et d'ame faillit conduire à l'échafaud l'auteur et l'éditeur.

Non content d'écrire, Defrance faisait partie d'une société patriotique, composée de sept à huit personnes, qui avait répandu dans le public l'avis qu'elle prendrait la défense de quiconque serait vexé par les gens du prince; cette société publia même plusieurs brochures contre l'administration épiscopale, et Defrance toujours en était l'ardent distributeur.

L'évêque avait fait publier de son côté et distribuer avec profusion, une brochure rédigée par l'avocat Piret, et dans laquelle il prétendait établir par l'usage, que ses prédécesseurs avaient depuis l'an 1316 exercé une souveraineté absolue *en matière de police*, distinguant cette souveraineté de celle relative à la justice, laquelle il ne revendiquait pas.

Nicolas Bassenge, invité par le comité patriotique à le réfuter, s'en acquitta avec le plus grand succès et avec ce talent, cette force de logique qui le distinguait; cette réfutation fut publiée sous le titre de *Lettres adressées au tréfoncier de Paix.*

La première partie de ces lettres fut répandue dans le public sans obstacles; mais leur effet, leur influence

EFERUS - Recherches & Classification numériques

sur le peuple furent tels que l'autorité en fut alarmée et résolut d'arrêter la suite de cet écrit; Defrance ayant été averti que le gouvernement devait faire enlever les feuilles sous presse, fit transporter le tout chez lui et avec quelques amis brocha pendant la nuit 800 exemplaires qui furent distribués le lendemain avant que la police n'eût pu s'y opposer. Bassenge n'en continua pas moins à répandre le pamphlet de Piret; et Defrance, malgré les espions qui l'entouraient, répandait ces écrits au fur et mesure que les feuilles étaient imprimées.

Enfin il n'est point de métier et de sacrifice qu'il n'eût fait dès qu'il s'agissait de servir sa patrie et d'attaquer les actes inconstitutionnels du gouvernement. C'est en 1789, pendant qu'il était à Paris avec son ami Henkart, que Defrance apprit la révolution qui venait d'éclater dans sa patrie et la nomination d'une municipalité populaire. Ces deux ardens patriotes se hâtèrent de retourner à Liége où ils trouvèrent l'évêque en fuite et apprirent les décrets fulminans de la Chambre impériale de Wetzlaer, qui constituait une commission chargée de rétablir par les armes, l'ancien ordre des choses dans le pays de Liége.

Les électeurs de Cologne, Palatin et de Clèves furent chargés de mettre à exécution les décrets de la cour de Wetzlaer, et l'électeur de Clèves entra dans Liége où il resta pendant cinq mois avec ses troupes.

Les Liégeois s'armèrent et se préparèrent à résister aux deux autres électeurs : en conséquence on construisit des fortifications; et Defrance, bien qu'il n'entendît rien aux travaux du génie, fut chargé d'en faire exécuter de très-importantes au-dessus du faubourg Ste.-Walburge.

La municipalité de Liége avait fait le dénombrement de tous les citoyens; Defrance fut chargé de les former en 60 sections *ou assemblées primaires*, afin d'élire les magistrats d'après le plan de constitution adopté provisoirement par la municipalité révolutionnaire.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

A la première assemblée du peuple, Defrance fut élu président dans sa section et officier municipal, lors de l'élection générale. Parmi les nombreuses commissions dont il fut chargé, il eut celle de procéder concurremment avec son collègue Cralle, à la démolition de la citadelle de Liége; ce qui lui attira beaucoup de désagremens et même des procès de la part des officiers militaires de l'évêque et des soumissionnaires de ces travaux.

Cette démolition n'était pas complètement achevée, quand les troupes de l'empereur vinrent à Liége seconder celles des électeurs Palatin et de Cologne qui n'avaient pu soumettre les Liégeois.

A leur approche, la municipalité dut quitter la ville pour exciter la réaction dont elle était menacée : cet exil dura 23 mois, c'est-à-dire jusqu'à ce que les victoires de Gemmappe et de Waroux près Liége en 1792, permirent aux Liégeois en fuite, de rentrer dans leur patrie.

L'ancienne municipalité élue en 1790, reprit ses fonctions, mais elle fut bientôt en butte aux calomnies de certains intrigants qui entouraient le général Dumouriez et faisaient passer ces ardents patriotes pour des hommes suspects et indignes des fonctions qu'ils remplissaient.

Ces hommes pervers se donnèrent auprès du général pour les organisateurs d'une assemblée générale du pays; et en conséquence on leur adjoignit le citoyen Boncarrère.

Le pays fut ensuite assemblé d'après une espèce de matrice de rôle de contributions que l'on appelait alors *matricule du pays*.

La commune de Liége avec sa banlieue élut dans cette assemblée, Defrance au nombre de ses représentans; mais les élus dès qu'ils voulurent exercer le pouvoir législatif qui venait de leur être conféré par le

EFERUS - Recherches & Classification numériques

peuple, furent arrêtés tout court par les décrets que portèrent les représentans du peuple français qui bornaient le pouvoir de l'assemblée liégeoise à l'administration du pays, encore ne fut-elle en activité que pendant environ 17 jours.

Après les revers qu'éprouva l'armée française sur la Roër, Defrance dut fuir de nouveau avec sa famille; il quitta Liége le 5 mars 1793 et se réfugia à Paris, où beaucoup d'autres Liégeois étaient allés chercher un asyle : ce fut à cette occasion, que la municipalité de cette ville donna à ces exilés une fête qui fut nommée *la fête de l'Hospitalité;* elle assigna aussi aux autorités fugitives un local pour y tenir ses séances. Mais bientôt cette fraternelle réception changea : les mêmes hommes, qui à Liége, avaient cherché à renverser l'ordre et les administrations pour y substituer un système de bouleversement et de sang, calomnièrent près du gouvernement français, ces purs et intègres patriotes liégeois, en les représentant comme des amis des prêtres, des nobles, des modérés, etc. : ils profitèrent surtout d'une circonstance qui vint tout-à-coup leur fournir un motif puissant d'amener une séparation d'avec leurs collègues qu'ils haïssaient.

Le ministre Lebrun venait de perdre son portefeuille par suite des intrigues de ses ennemis : l'assemblée liégeoise voulant lui donner une marque publique de son estime, arrêta qu'il lui serait adressé une lettre pour rendre hommage au patriotisme qu'il avait montré pendant son séjour à Liége : les mêmes individus qui avaient attaqué avec tant d'acharnement les élus de 1790, profitèrent de cette circonstance; et poussés par les ennemis particuliers du ministre Lebrun, ils firent dénoncer publiquement et en masse les auteurs de la lettre et y ajoutèrent, comme Liégeois, un désaveu formel.

Dès-lors, la désunion fut complète, et tout Liégeois

EFERUS - Recherches & Classification numériques

un peu raisonnable, se vit forcé de se retirer de l'assemblée.

Ce fut à la suite de cette scission, que Defrance se retira dans une petite maison de la rue d'Enfer à Paris avec sa famille, celle de Fabri et de Henkart : ils y vivaient éloignés des hommes violents qui les avaient tant attaqués; et ils croyaient y trouver la paix, lorsque la calomnie vint les en faire sortir : on répandit le bruit que là s'y tenait des conciliabules de modérés contraires à la liberté générale et tendant à favoriser les prêtres et les nobles.

De tels propos étaient trop dangereux pour s'exposer à leurs conséquences, aussi Defrance se hâta-t-il de quitter Paris et de chercher un asyle à Charleville où il fut s'établir le 29 août 1793; mais il n'était pas partisan du système de sang des Marat et des Robespierre, aussi y fut-il dénoncé comme suspect; cependant grace au genre de vie modéré qu'il menait, il put y rester onze mois à l'abri des vexations. Il quitta enfin cette ville le 17 thermidor an II et arriva le 23 à Liége où il trouva une douzaine d'hommes, qui de leur propre mouvement, s'étaient emparé de l'autorité municipale sous le titre de comité d'urgence.

Le représentant du peuple Gillet supprima par arrêté du 5 fructidor an II ce comité et nomma une municipalité dont Defrance fit partie.

Dans son sein on forma un comité de surveillance composé de six membres et Defrance en fut du nombre; mais il n'exerça ce pouvoir que pendant 17 jours, attendu que ce même Gillet avait pris un arrêté, enjoignant à tous les membres de l'administration générale du pays de reprendre leurs fonctions, ce qui força Defrance à se retirer de la municipalité.

Cette administration était composée primitivement de 120 membres; elle fut réduite peu après à 50 par arrêté du représentant Fresine et ainsi composée, elle

EFERUS - Recherches & Classification numériques

dura jusqu'au 14 frimaire an III, époque à laquelle elle fut remplacée par une administration d'arrondissement dépendante d'une administration centrale siégeant à Bruxelles : elle subsista jusqu'au 3 frimaire an IV et fut de nouveau recomposée selon les formes et les institutions républicaines de la France à laquelle la Belgique venait d'être réunie; Defrance fut encore de cette nouvelle administration.

C'est pendant qu'il exerçait ces dernières fonctions qu'il s'attira tant d'invectives et de qualifications odieuses à cause, soit des jalousies, soit surtout de la démolition de la cathédrale de St.-Lambert dont il passait pour l'auteur.

Le fait est cependant, qu'il ne fit qu'exécuter la résolution qui avait été prise dès 1790 par l'autorité communale de cette époque et dont Defrance faisait partie; cette résolution n'eut pas d'exécution par suite des revers de la Roër et ne fut reprise qu'après que cet édifice eût été dépouillé de ses planches, et l'intérieur de tous ses ornemens en cuivre ou en fer, de ses objets d'art, etc.; on nomma alors une commission chargée d'aviser aux moyens de tirer le meilleur parti de la carcasse de ce vaste bâtiment; et pour mieux parvenir à son but, elle mit le projet au concours : une douzaine de plans furent présentés, mais avant qu'on en eût choisi un, les requisiteurs et l'inspecteur des domaines Bourgoing, enlevèrent ou firent vendre à l'enchère les tableaux, les mausolées, autels, argents, stalles, boiseries des chapelles et sacristies, les bâtimens en dépendant, les marbres, pavés, etc., enfin ils ne laissèrent que les murailles nues. Telle était la situation de cet antique temple et il devenait tellement dangereux pour les alentours, qu'on se vit dans la nécessité de procéder sans retour à sa démolition; on y mit donc la main et bientôt disparut cet édifice si riche en souvenirs historiques, si remarquable par les beautés de l'art qui le

EFERUS - Recherches & Classification numériques

constituaient ou qu'il renfermait et dans lequel tant de scènes religieuses ou politiques s'étaient passées depuis nombre de siècles !

Les ennemis de Defrance profitèrent de cette circonstance pour le traiter de vandale, et le signaler à la vindicte publique ; cependant il n'était pas l'auteur de cette destruction, il ne faisait que partie de l'administration qui l'avait décidée ; mais il n'en fallait pas davantage pour fournir des armes à ceux qui le poursuivaient, lui qui dans toute sa carrière politique avait toujours été si intègre, si loyal, si modéré et qui pour ce dernier motif même, avait été signalé en 1793 à Paris. Mais la haine ne connaît pas de justice et tous les moyens sont bons quand des êtres méchans veuillent perdre un homme qui leur porte ombrage et qui avait eu le grand tort à leurs yeux de s'opposer de toutes ses forces à ces mesures violentes et sanguinaires qui avaient couvert la France de terreur et de deuil.

Quoiqu'il en soit, toutes les calomnies qui avaient été débitées contre Defrance, soit par les ennemis qu'il s'était fait par trop d'intégrité dans ses fonctions, soit par l'envie qu'on portait non aux places peu ou point rétribuées dont il avait été revêtu par ses concitoyens sous les divers gouvernemens qui s'étaient succédés, mais aux places à donner, par suite de la nouvelle organisation que devait amener la réunion du pays de Liége à la France, décrétée le 9 vendémiaire an IV ; quoiqu'il en soit, dis-je, ces calomnies tout absurdes qu'elles étaient furent accueillies par des masses aveugles et passionnées ; et lors des élections populaires de l'an V Defrance ne fut pas réélu soit comme représentant soit comme fonctionnaire dont la nomination appartenait alors au peuple ; d'autres individus cachés pendant les momens d'orage et de tourmente vinrent se présenter aux Liégeois et par leurs intrigues éloignèrent ces citoyens courageux et vertueux, qui n'avaient pas hésité

EFERUS - Recherches & Classification numériques

à se mettre à la tête des affaires, dans ces temps où la mort était là toute menaçante, pour les récompenser de leur dévouement et de leurs sacrifices. Defrance, rentré dans la vie privée, reprit ses pinceaux et se livra avec une nouvelle ardeur à cet art qui faisait son bonheur et qui devait bien mieux servir à sa gloire.

La loi du 3 brumaire an IV avait établi des écoles primaires et centrales dans tous les départemens de la république, et pour la première fois de sa vie Defrance demanda une place de professeur : pour titres, il présenta ses ouvrages, il devait être accueilli en s'offrant sous de tels auspices : aussi fut-il nommé professeur de dessin à l'école centrale du département de l'Ourthe.

Il organisa cette école avec ce tacte, cette justesse de vue que donne l'expérience et le talent; une foule d'élèves vint s'asseoir sur les bancs de cet athénée pour y recevoir les leçons de ce maître savant : les plus beaux résultats couronnèrent les efforts que Defrance faisait pour rendre à sa patrie ces artistes distingués qui l'avaient honorés jadis.

Déjà il entrevoyait le plus bel avenir, et ses élèves répondant aux peines qu'il se donnait pour leur inculquer les principes de son art, offraient déjà les plus brillans résultats, lorsqu'un asthme dont il était accablé depuis longtemps vint mettre fin à sa carrière le 5 ventôse an XIII (le 24 février 1805).

Ce qui justifie Defrance mieux que tout ce qu'on pourrait dire, c'est qu'après avoir rempli tant de fonctions dans lesquels il aurait pu se créer des richesses, il est cependant mort ne laissant à sa famille que peu de fortune et dont la source était d'autant plus honorable qu'il la devait à ses travaux : c'est que surtout il se vit regretté de ses concitoyens et d'une foule d'amis qui toujours lui étaient restés attachés et dont les noms seuls, respectés de leurs compatriotes, étaient un des plus beaux ornements à sa mémoire.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Ses restes mortels ont été déposés à Huy dans le jardin de son ami Henkart, et sur la demande de sa famille.

Defrance a beaucoup écrit : outre les *feuilletons* qu'il répandait contre les excès et l'intolérance du pouvoir sacerdotal qui régissait Liége avant la révolution, il a aussi fait une foule de rapports pendant l'exercice de ses fonctions; dans les premiers l'on y voit cette verve, cet entraînement que donnent la conviction et l'indignation d'une ame généreuse contre les abus d'un pouvoir despotique ; dans les seconds nous y retrouvons cette lucidité, cette impartialité qui toujours l'avaient signalé.

Mais ce qui le recommande bien plus comme écrivain et observateur distingué, c'est le mémoire qu'il écrivit en 1789 sur cette question posée par l'Académie des sciences de Paris : — « *La recherche des »moyens par lesquels on pourrait garantir les broyeurs »de couleurs des maladies qui les attaquent fréquem»ment et qui sont la suite de leur travail.* » Son mémoire portant l'épigraphe de : *Être utile est mon but*, fut couronné par l'Académie. C'est en faire suffisamment l'éloge, si l'on remarque surtout que cette question posée une première fois, valut à Defrance *seul* une mention honorable et que ce ne fut qu'après avoir lutté contre une masse de concurrents des plus distingués qu'il emporta enfin la palme.

Defrance a encore laissé d'autres écrits, entre autres, un mémoire intitulé : *Réflexions sur le dessin*, dans lesquels on y retrouve les vues les plus sages et pleines de justesse; un autre *sur la nécessité d'établir une académie de peinture dans le pays de Liége ;* c'est ce mémoire qui amena la réalisation des idées de Fassin sur cet objet et détermina Velbruck à créer cet établissement avec les fonds pris sur les biens des Jésuites supprimés; un troisième *sur la littérature française*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

dans le pays de Liége et les moyens de la propager et de l'épurer.

Tous ces écrits si remarquables par la profondeur des idées, la justesse et la philosophie que l'on y rencontre, sont d'un style d'autant plus remarquable que Defrance n'avait fait aucunes études littéraires et que ce n'est que sous les impulsions de son cœur que sa plume retrace sa pensée.

Il est à regretter que ces écrits et surtout celui relatif aux dangers des couleurs ne soient pas imprimés, l'humanité y trouverait beaucoup de leçons salutaires.

Ce qui serait aussi bien précieux pour les artistes qui se livrent à la peinture, ce sont les notes qu'il a laissées sur ce sujet; il y traite du dessin et surtout du *clair-obscur* dont lui-même connaissait et appliquait si bien les effets : le peintre en les lisant y puiserait des notions dont il pourrait tirer un bien grand parti pour surmonter les difficultés que ce genre présente surtout, lorsqu'il y a deux effets de jours comme on le voit dans deux de ses principaux tableaux, l'un représentant l'*Intérieur d'un Cabaret* (tableau qui a obtenu la distinction à l'exposition à Paris), l'autre qui est son *portrait* fait par lui-même. (*Article communiqué*).

1805. DEBOUCHE (*Henri-Joseph*), jésuite, géomètre, géographe du duché de Gueldre, né à Grand-Rechain près Verviers, en 1738, desservit la succursale de Dison; il est l'auteur d'une *traduction* inédite de l'*Illyade* et de l'*Odissée* d'Homère, de l'*Optique* du P. Hell et d'une *Nouvelle carte chorographique des pays de Liége et de Stavelot*, petit in-folio.

1806. LISSOIR (*Remacle*), abbé de la Valdieu, ordre de Prémontré, naquit à Bouillon le 12 février 1730, et fut élevé par les soins du président de la cour souveraine de cette ville, qui l'avait pris en amitié. Ses études fi-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

nies, il entra à l'abbaye de la Valdieu au diocèse de Reims, et y fit profession en 1749. Dès qu'il fut prêtre, on le fit maître des novices et successivement professeur de théologie, prieur, et enfin abbé en 1766. Son premier soin fut d'augmenter la bibliothèque du couvent. Il mit au concours les cures à sa nomination, et établit une pharmacie pour distribuer des remèdes aux pauvres du voisinage. Dans la même année qu'il devint abbé, il publia un livre intitulé : *De l'état de l'église et de la puissance légitime du pontife romain.* Wurtzbourg (Bouillon) 1766, 2 vol. in-12. C'est un abrégé du *Febronius* de l'évêque Hontheim, que Lissoir, dans son avertissement, qualifie de second Gerson, aussi orthodoxe, aussi savant, mais peut-être plus hardi que le premier. Lissoir s'appropria l'ouvrage, le refondit et le rendit sien, comme il le dit lui-même. Il assure qu'il a adouci des expressions trop dures, et qu'il a omis entièrement des sorties trop vives contre la cour de Rome; mais il n'a pas porté assez loin les corrections et les suppressions. Ainsi il soutient avec Hontheim, contre les auteurs français, que le pape n'a point une juridiction proprement dite sur toutes les églises; que la convocation des Conciles généraux ne lui est point réservée; qu'un décret du pape, accepté par le plus grand nombre des évêques dispersés, ne forme point un jugement irréfragable et final. Il essaye de répondre sur ce dernier point aux arguments de Bossuet, et ne voit pas quelle porte il ouvre par là aux disputes et aux erreurs. Dans les deux derniers chapitres, il expose sérieusement les moyens les plus propres à produire un schisme dans l'église; le tout est accompagné d'expressions aigres et offensantes pour la cour de Rome. « Je le dis sérieusement, dit-il dans son avertissement, si j'étais théologien ultramontain, je n'oserais seulement sourciller en présence de l'auteur d'Emile. » Lissoir ne manquait d'ailleurs, ni de connaissances, ni de talent.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Il fut utile à son ordre, dont les chapitres nationaux l'avaient nommé visiteur; il refondit les livres liturgiques des Prémontrés, en surveilla la réimpression, et composa, entr'autres, l'*Office de la translation de St. Norbert.* Privé de son abbaye lors de la révolution, il desservit la cure de Charleville, sous l'évêque constitutionnel des Ardennes, fut enfermé pendant la terreur et, après ces temps funestes, vint dans la capitale, où il s'attacha au *Journal de Paris*, comme rédacteur. Il assista au Concile des constitutionnels en 1797; et l'on y voit son nom comme député du presbytère des Ardennes. Il est l'auteur de plusieurs articles insérés dans le *Journal d'Economie politique, de Morale et Politique*, par Rœderer. Paris, 1796 à 1800.

Après le concordat, il obtint une place d'aumônier de l'hôtel royal des Invalides, à Paris, et il en exerça les fonctions jusqu'à sa mort, arrivée le 13 mai 1806.

C'était un homme instruit, laborieux, attaché à ses devoirs, et auquel il n'a manqué peut-être que des idées plus exactes sur les règles du gouvernement ecclésiastique.

Son frère aîné *Théodore*, bénédictin, a donné une *Table géographique du martyrologe romain.* Paris, 1776, in-12.

1807. BRIXHE (*Jean-Guillaume*), naquit le 27 juillet 1758, à Spa, bourg célèbre de l'ancienne principauté de Liége. Dès sa plus tendre jeunesse, il manifesta un goût passionné pour l'étude des belles-lettres, mais bientôt la jurisprudence devint l'objet spécial de ses travaux. Il fit des progrès si rapides dans cette science, qu'à l'âge de dix-neuf ans, il fut admis procureur à la cour de Spa, et en février 1780, immatriculé notaire public du pays de Liége. Une lecture assidue des productions philosophiques du 18e siècle, les réflexions que lui suggéraient les évènemens importans qui se préparaient en

EFERUS - Recherches & Classification numériques

France, donnèrent à son esprit une tendance toute libérale, et firent germer dans son cœur les semences du patriotisme le plus vif et le plus éclairé.

La lutte qui venait de s'engager chez nos voisins eut d'autant plus d'attrait pour lui, que le pays de Liége se trouvait à la veille d'une commotion violente. Là, aussi, le pouvoir se débattait dans une longue agonie; une discussion peu importante, impure même à sa source, féconda les germes du mécontentement. Sous des questions d'un intérêt secondaire, l'évêque de Liége cachait des vues ambitieuses et cherchait à priver les citoyens des droits que leur accordait la constitution. On rechercha alors si le prince pouvait seul porter des édits en matière de police, ou si, pour ces édits comme pour toutes les autres modifications à apporter aux lois existantes, la délibération et le consentement des trois ordres de l'état étaient nécessaires.

Des démonstrations hostiles de la part du prince, une plainte *en foule* portée au tribunal des XXII, par le citoyen que ces démonstrations avaient lésé, le rétablissement de *l'impôt des quarante patars*, aboli dans la journée d'état de 1787, eurent bientôt nationalisé la querelle et mis les partis en présence; d'autres incidens propagèrent l'agitation.

La fermentation des esprits était grande à Liége; il ne fallait qu'une secousse pour hâter un éclat que l'on pouvait retarder encore peut-être, mais qu'il n'était plus possible d'empêcher. La prise de la Bastille et le retentissement que ce fait important eut en Europe, vint enthousiasmer tous les cœurs et détermina le mouvement liégeois. Le peuple osa désirer hautement que le clergé, propriétaire de près des deux tiers du territoire, contribuât aux charges de l'état; il demanda une représentation véritablement constitutionnelle, et, comme préalable, l'abolition du fameux édit de 1684, qui avait presque anéanti le tiers-état en mettant la repré-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

sentation des villes sous la dépendance du pouvoir exécutif. Quelques hommes, et Brixhe fut de ce nombre, secondèrent ce mouvement qu'avaient préparé les fameuses *Lettres* de Bassenge à l'abbé de Paix.

La révolution éclata le 18 août 1789, et la magistrature de Liége fut renouvelée selon les anciennes formes populaires; les autres villes ayant suivi cet exemple, Brixhe fut élu bourgmestre dans la commune de Spa. Il fut ensuite nommé membre et secrétaire perpétuel de l'assemblée représentative de Franchimont; c'est en cette dernière qualité qu'il a publié : *Journal des séances du congrès du marquisat de Franchimont, tenu au village de Polleur, commencé le* 26 *août* 1789; Liége, J. J. Tutot, 1789, in-4°, avec les suites; inséré en partie dans le *Journal patriotique* qui paraissait à Liége à cette époque. Ce congrès du marquisat de Franchimont, sous la présidence de M. Dethier, se distinguait par les opinions ultra-libérales et le radicalisme de tous ses membres. On doit applaudir, sans doute, au vif patriotisme, à la dignité qui régnaient dans plusieurs de ses arrêtés, à la noble énergie qui dictait ses réclamations lorsque le succès de la révolution n'était rien moins que certain; mais hâtons-nous de dire aussi que les mesures un peu irréfléchies et quelquefois violentes, prises dans le sein de cette assemblée, auraient pu nuire aux progrès de la cause révolutionnaire.

Dethier et Brixhe furent souvent députés par l'assemblée franchimontoise près la municipalité de Liége, afin de lui proposer l'exécution de différens arrêtés du congrès. Ils rédigèrent aussi plusieurs adresses remarquables dans lesquelles ils réclamaient vivement le droit de représentation pour les campagnes, mesure importante et libérale que les Franchimontois furent les premiers à demander; on trouve ces adresses dans les différens recueils périodiques de cette époque.

En 1790, Brixhe fut élu député suppléant à l'état

EFERUS - Recherches & Classification numériques

tiers du pays de Liége; cette même année, il publia : *Plan de municipalité pour le bourg et la communauté de Spa, à suivre provisoirement à la prochaine élection, et dont la ratification finale est laissée aux cinq élections.* Spa, Badon et C°, 1790, in-4° de 20 pages. Ce plan a été rédigé d'après celui qui fut publié à Liége vers la même époque.

Une réaction violente suivit de près cette courte époque de liberté. L'invasion autrichienne ramena le prince fugitif; et le peuple vit tout-à-coup ses foyers envahis, ses magistrats, ses principaux citoyens exilés. Brixhe fut proscrit par la commission impériale, comme étant l'un des quatorze premiers chefs de la révolution liégeoise; il se réfugia en France avec J. N. Bassenge et quelques autres, et y devint membre du *comité général des Belges et des Liégeois unis.*

Son caractère ardent lui fit sans doute embrasser avec ardeur les opinions de l'un ou l'autre des clubs qui dictèrent successivement des lois à la capitale de la France. Cependant, quoique le nom de Brixhe figure sur les *listes des bons patriotes* trouvées dans les papiers de Robespierre, et insérées dans le rapport que Courtois fit à la Convention, en brumaire an III, il s'en fallait de beaucoup qu'il partageât les idées de Robespierre et des terroristes; car un jour qu'il avait, dans un discours prononcé aux Jacobins, émis des idées qui étaient loin de cadrer avec celles du comité de salut public, à peine avait-il fini de parler, qu'un de ses collègues (on croit que c'était le fameux peintre David), le prit par le bras, lui exprima combien il s'exposait, et ajouta : *Sais-tu que tu frises la guillotine?*

Lors de l'invasion de la Belgique et du pays de Liége par l'armée républicaine, Brixhe fut réintégré dans la municipalité de Spa, et nommé par le peuple, député à l'administration générale du pays de Liége; il s'y montra l'un des plus chauds partisans de la révolu-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

tion française, et de la réunion pure et simple du pays à la France.

A la retraite de Dumouriez, Brixhe fut de nouveau forcé de se réfugier à Paris; il y fut employé dans les bureaux de la vérification générale des assignats. En prairial an II, le comité de salut public réuni à celui des finances et des assignats, le nomma vérificateur dans les départemens du Nord et des Ardennes. Par divers arrêtés des représentans du peuple, il fut envoyé en cette même qualité à la suite des armées dans les pays conquis, emploi qu'il a rempli jusqu'à la suppression des assignats.

A cette époque, il commença à exercer les fonctions de défenseur officieux près les tribunaux civils et criminels des départemens de l'Ourthe, Sambre-et-Meuse et Meuse-Inférieure. Une ame passionnée, une éloquence vive, jointe à une logique serrée, une connaissance approfondie des lois, lui firent bientôt obtenir dans cette carrière, les succès les plus brillans. En l'an VI, l'assemblée électorale scissionnaire le nomma administrateur du département. En l'an VII, il fut envoyé au conseil des Cinq-Cents; il en fut exclu par la loi du 19 brumaire an VIII. Il revint à Liége et y continua la profession de défenseur officieux. Le 27 frimaire an IX, il fut nommé par le premier consul, avoué près le tribunal d'appel séant à Liége, et le 18 fructidor an XIII, l'école de droit de Paris lui délivra un diplôme de *licencié*. Les agitations continuelles qu'il n'avait presque jamais cessé d'éprouver, avaient considérablement altéré sa santé; il mourut le 25 février 1807.

On a de Brixhe quelques plaidoyers remarquables par les questions importantes qu'il a su y soulever et par le talent avec lequel il les a traitées. Il a aussi travaillé à la rédaction de plusieurs recueils périodiques; nous citerons entr'autres : *La tribune publique du département de l'Ourthe.* Liége, Latour, an V, in-8° dont

EFERUS - Recherches & Classification numériques

il n'a paru, croyons-nous, que 18 numéros formant 312 pages. (Extrait des *Esquisses biographiques de l'ancien pays de Liége* par M. Polain, conservateur des archives de la province).

1808. LOM (*Philippe de*), agronome, né en Espagne, vint s'établir à Verviers, dont il contribua singulièrement, par l'étendue de ses vues, à augmenter la prospérité industrielle. Il parcourut presque toutes les parties de l'Europe, et entretint toute sa vie des relations avec les savants les plus distingués en tout genre. Il fut l'ami et le conseiller de M^me^ veuve Biolley. Désirant affranchir les fabriques de draps de Verviers, qui étaient tributaires de l'Espagne pour la matière première, il conçut l'idée de la possibilité de naturaliser et d'acclimater la race des *moutons-mérinos* sous d'autres latitudes que celles que l'ignorance et les préjugés lui assignaient comme exclusive. Il visita, à cet effet, dans les plus grands détails, les principaux établissemens d'agriculture de la Saxe, de l'Angleterre et de la France, et obtint des agronomes les plus instruits de ces pays, les lumières dont il avait besoin pour réaliser son projet. Assuré dès-lors du succès, et secondé dans ses vues par le zèle et l'amitié de Madame de Plomteux, il établit à Hodbeaumont, commune de Theux, un troupeau de mérinos qu'il fit venir à grands frais. Il fut l'un des fondateurs de la *Société pastorale de la sénatorerie de Liége*, dont il devint président. Ses relations d'amitié et de parenté avec la famille Simonis, de Verviers, connue dans toute l'Europe commerçante par ses importantes fabriques et ses beaux produits, assuraient à l'établissement de M. de Lom le plus haut degré de prospérité, lorsque la mort vint le surprendre à Hodbeaumont, en 1808. Il mourut dans les sentimens les plus religieux. Le noble caractère de M. de Lom, ses manières distinguées, son excessive générosité et son

EFERUS - Recherches & Classification numériques

patriotisme éclairé le firent vivement regretter de tous ceux qui l'avaient connu. M. le baron de Surlet-Chokier a prononcé son éloge, que l'on trouve dans le *Procès-verbal des séances de la société pastorale de la sénatorerie de Liége* (6 mars 1808).

1809. VILLETTE (*François*), physicien, né à Liége, le 1er janvier 1729, était petit-fils du célèbre François Villette, physicien-artificier de Louis XIV, et opticien, né à Lyon, le 6 octobre 1621, et décédé dans cette même ville, le 11 octobre 1698; il fabriquait d'excellents *microscopes* et est l'inventeur du *miroir ardent*. Louis XIV, qui l'estimait beaucoup, fit graver ces huit vers sous son portrait, dont Mad. Ve Jalheau, de Liége, possède une copie :

De la main du fameux Villette,
On recherchait de toutes parts,
Miroir ardent, loupe, lunette,
Il étoit né pour les arts;
De plus, homme adroit et sans vice,
Habile, sans être orgueilleux,
Il n'employoit d'autre artifice
Que l'artifice de ses feux.

Son fils, né aussi à Lyon, mourut trop tôt pour s'occuper du soin d'élever sa famille. Son épouse, qui avait deviné de bonne heure l'aptitude de son fils, le jeune François Villette, pour les sciences, le fit voyager. Les voyages qu'il fit, dans sa jeunesse, développèrent ses dispositions et son goût naturel pour les sciences exactes, et surtout pour la physique. Il s'attacha à l'abbé Nollet, dont il fut bientôt distingué, et avec lequel il correspondit jusqu'à la mort de ce physicien célèbre.

Revenu à Liége, le désir d'éveiller le génie de ses compatriotes et de le diriger vers des sciences trop négligées jusqu'alors par eux, lui donna l'idée de donner

EFERUS - Recherches & Classification numériques

des cours publics de physique expérimentale. Il lui fallait pour cela un cabinet complet; mais ayant eu le loisir de s'assurer combien les machines, qui composaient alors celui du roi à Paris, étaient défectueuses, il résolut de s'en former un lui-même, et de simplifier et perfectionner la construction de la plupart de ses instrumens. Pour parvenir à ce but, Villette dut commencer d'abord par instruire et former des ouvriers de tout genre. Après les avoir mis à même d'exécuter ses dessins, il se créa, en quelques années, un cabinet aussi complet qu'il pouvait le désirer. Il avait apporté une telle perfection dans la construction de ses machines, que pendant la durée des deux cours complets qu'il donna, il ne fut pas obligé une seule fois de recommencer une expérience.

Les bourgmestres de la cité de Liége lui prêtèrent deux salles de l'hôtel-de-ville pour y donner ses cours de physique. Il enseignait avec clarté et faisait les démonstrations des expériences les plus compliquées avec simplicité. Il livrait à ses élèves, avec le plus noble abandon, les découvertes les plus importantes, sans avoir seulement jamais l'air de se souvenir qu'elles étaient le fruit de ses propres méditations. Il avait fixé à 24 livres ses leçons; mais il les donnait gratis à ceux qui, désireux d'apprendre, n'auraient pu le payer qu'avec peine.

Après avoir donné deux cours complets de physique expérimentale, Villette se vit obligé de les cesser, par le dégoût que lui faisait éprouver le peu d'empressement de ses concitoyens pour ses leçons. Il vendit une partie de ses instrumens; le prince Velbruck lui acheta son microscope, que l'on voit aujourd'hui dans le cabinet de S. M. l'empereur de Russie. Ce microscope, précieux et unique dans son genre, qui lui avait coûté plusieurs années d'un travail constant, se trouvait oublié, sous le règne du prince Hoensbroech, dans le

EFERUS - Recherches & Classification numériques

grenier d'un hôtel à Liége, avec quelques machines de physique; et sans les soins que se donna S. M. l'impératrice de Russie, pour découvrir et se procurer ce chef-d'œuvre, de l'existence duquel elle était informée, il eût été probablement oublié.

Les découvertes de Villette, sur l'électricité et d'autres parties de la physique, ont fait assez de bruit dans le monde savant, pour qu'il soit inutile d'en parler. L'abbé Nollet, Paulian et autres, les ont relatées dans leurs ouvrages. Mais une découverte plus récente, est celle de l'*électricité papyracée*, fluide absolument semblable, quant aux effets, à celui produit par l'*électricité vitrée;* ce qui l'a conduit à démontrer, que *les fluides électriques produits par des matières dissemblables, ont réciproquement la propriété de s'entre-détruire.*

Il épousa M^lle^ de Marnette, et ne vécut qu'un an avec elle : elle mourut sans lui laisser d'enfans. Affligé de cette perte, il se voua dès-lors au célibat et à la solitude, sans renoncer cependant aux sciences qu'il aimait et à la physique surtout dont il s'occupa jusqu'à la fin.

Villette fut l'un des fondateurs de la Société libre d'Emulation de Liége. C'était, dit M. Robertson, un homme fort instruit, d'une conversation intéressante, et d'une aimable philosophie.

Doué de patience et d'un courage inaltérable, il le montra bien, durant les six derniers mois de sa vie, qu'il passa dans de vives douleurs. Il mourut à Flémalle-Grande, près Liége, le 22 octobre 1809.

Né avec les plus heureuses dispositions, à l'âge de 20 ans, la rectitude de son jugement fut tellement fixée, que dans le cours de sa longue et honorable carrière, il ne fut jamais dans le cas de s'écarter du plan de vie qu'il s'était tracé. Il était ferme, mais juste et doux, équitable et indulgent pour les autres; ne se permettant jamais une raillerie.

Les souvenirs qu'il a laissés à Liége, honorent en

EFERUS - Recherches & Classification numériques

lui l'homme de bien autant que le savant. Sa modestie fut telle, qu'il abandonna souvent à d'autres, la gloire des découvertes qui lui appartenaient

1809. TITEUX (*Philippe-Joseph-Hyacinthe*), maire de Frenois, près de Sedan, né à St.-Hubert, en Ardenne, en 1744, embrassa l'étude de la sculpture dès sa plus tendre jeunesse, entraîné vers cet art par un penchant irrésistible. A l'âge de 17 ans, il quitta sa patrie, et vint travailler à Paris sous les plus grands maîtres. Leurs leçons jointes à la vue des chefs-d'œuvre de l'art, développèrent ses talens, et le tirèrent prématurément de la classe où sa jeunesse semblait devoir encore le retenir. La construction de la nouvelle église de Ste.-Geneviève (le Panthéon) lui fournit l'occasion d'étendre sa réputation naissante. Il fit les *modèles* de la sculpture de ce temple magnifique, sous les ordres du sculpteur en chef Desart, auquel il succéda, et sous l'inspection de l'architecte de Puisieux, Ardennais. Il entreprit ensuite la *sculpture* de la salle de spectacle de Bordeaux, de celle des Variétés de Paris, du Palais-Royal, du Raincy, et de l'église de St.-Eloy de Dunkerque, dont il fit de ses propres mains la *chaire* à prêcher. Ce fut de concert avec l'architecte Louis, qu'il exécuta la plupart de ces travaux.

Retiré au commencement de la révolution dans sa maison de campagne de Frenois, il fut nommé administrateur du département des Ardennes. Persécuté et emprisonné par les anarchistes, il soutint ces maux avec courage. Depuis, il exerça avec honneur, plusieurs fonctions administratives gratuites. Il était sur le point d'entreprendre de nouveaux travaux à Paris, et il venait d'assister à deux sessions du collége électoral des Ardennes, lorsque de retour au Frenois, il fut atteint d'une paralysie qui l'enleva le 9 février 1809, à l'âge de soixante-cinq ans. Il mourut avec les sentimens d'un chrétien pieux et éclairé.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1809. OUTREPONT (*Charles-Lambert d'*), né à Herve, ville du duché de Limbourg, le 16 septembre 1746, fit de bonnes études, et commença, en 1771, à exercer la profession d'avocat au conseil souverain de Brabant, carrière dans laquelle il ne tarda pas à se faire connaître avantageusement. En 1780, il publia un écrit intitulé : *Essai historique sur l'origine des dîmes*, tendant à repousser les prétentions exhorbitantes qu'élevait à ce sujet le clergé de la Belgique. Il y développa l'instruction la plus étendue, jointe à une saine logique, en même temps qu'il fit preuve d'un véritable courage, en osant attaquer, dans ses plus chers intérêts, un corps si puissant à cette époque. Cet ouvrage, qui obtint les honneurs de la traduction en plusieurs langues, fut attaqué par l'abbé Ghesquières, membre de l'Académie de Bruxelles (*Lettres hist. et crit. pour servir de réponse*, etc. Utrecht, 1784, in-8°), qui soutint les prétentions du clergé comme fondées sur le droit divin. M. D'Outrepont ne tarda pas à répliquer par une défense de son écrit, dans laquelle il réfutait avec esprit, quoiqu'avec un peu d'âcreté, les assertions de son adversaire.

En 1783, pour répondre à une question mise au concours par l'Académie, il publia une autre brochure ayant pour titre : *Discours sur l'autorité du droit romain dans les Pays-Bas*, qui lui valut l'accessit.

Lorsque la révolution belgique vint à éclater, il se montra favorable aux principes sur lesquels elle était fondée, mais la fausse direction que lui fit bientôt prendre la toute puissante influence du clergé, trouva, dans M. D'Outrepont, un adversaire d'autant plus dangereux que ses lumières égalaient son patriotisme. La franchise avec laquelle il manifesta ses opinions à cet égard, le mit en butte à la haine des principaux meneurs, et il se vit un jour entouré par un attroupement populaire, à la fureur duquel il eut peine à échapper.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Au retour des Autrichiens, qui eut lieu quelque temps après, il reprit l'exercice de sa profession d'avocat, qu'il continua jusqu'à la seconde entrée des troupes françaises, époque à laquelle il fut nommé membre de l'administration centrale de la Belgique, puis de la commission chargée de la division des provinces ci-devant autrichiennes et du pays de Liége en départemens; enfin, il fut appelé successivement aux fonctions de commissaire du gouvernement près le tribunal criminel de la Dyle, de commissaire au congrès de Rastadt pour la liquidation de la dette belgique, et, en l'an VI, de député de son département au conseil des Cinq-Cents. Dans ce dernier poste, il soutint la réputation qu'il s'était acquise, tant par la droiture de son caractère que par l'étendue de ses connaissances en matière de législation. Il donna de nouvelles preuves de ces deux qualités dans le discours qu'il prononça au corps législatif le 1er fructidor de la même année, contre le principe du droit de successibilité entier et absolu, accordé aux enfans nés hors mariage, concurremment avec les enfans légitimes, par les lois des 4 juin 1793, et 12 brumaire an II. Dans le cours de la même session, il se fit encore remarquer par un discours sagement et fortement pensé sur la question de la liberté de la presse, et dans lequel il envisagea, avec une sagacité peu commune, les différentes faces de cette épineuse question, tant de fois agitée depuis.

Enfin, après le 18 brumaire an VIII, la manière honorable dont il s'était acquitté des diverses fonctions qu'il avait remplies, et surtout la confiance qu'inspirait son savoir reconnu en jurisprudence, lui valurent la place de conseiller à la Cour de cassation, à laquelle il fut appelé par le Sénat-Conservateur. Il continua d'y mériter l'estime et la considération générale jusqu'à sa mort, arrivée à Paris, le 4 mars 1809.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Il fut remplacé par M. Benvenuti, membre de la Cour d'appel de Florence. Son oraison funèbre fut prononcé par le premier président de la Cour de cassation. M. D'Outrepont a laissé deux fils, dont l'un, par divers traits de la plus audacieuse bravoure, s'est élevé à un grade supérieur dans un régiment de hussards. Voici la liste des ouvrages publiés par ce Hervien : ils ont tous été proscrits par le clergé, à raison des principes qu'ils contiennent :

1° *Essai historique sur l'origine des dîmes;* 1780, in-8°, anonyme et sans nom de lieu ni d'imprimeur.

2° *Défense de l'Essai historique sur l'origine des dîmes, à l'abbé de Ghesquières.* Liége, 1785, anonyme. C'est la réponse à la réfutation faite par ce dernier sous le titre de : *Lettres historiques et critiques pour servir de réponse à l'Essai historique sur l'origine des dîmes.* Utrecht, 1784, in-8°.

3° *Discours sur l'autorité du droit romain dans les Pays-Bas, pour servir de réponse à la question : Depuis quand le droit romain est-il connu dans les Pays-Bas Autrichiens, et depuis quand y a-t-il force de loi?* Bruxelles, 1783, in-4°. Ce discours a obtenu l'accessit à l'Académie de Bruxelles en 1782.

4° *Des empêchemens dirimant le contrat de mariage dans les Pays-Bas Autrichiens, selon l'édit de l'empereur Joseph II, du 26 septembre* 1784. Bruxelles, 1787, in-8°.

D'Outrepont a encore publié plusieurs brochures de circonstance.

1809. BAUDUIN (*Dominique*), prêtre de l'Oratoire, né à Liége le 14 novembre 1742, décédé dans cette ville, le 3 janvier 1809. Il se consacra longtemps à l'instruction de la jeunesse. Ami de l'étude, il cultiva les lettres avec plus de persévérance que sa santé ne le lui permettait: la faiblesse de ses yeux l'obligea même d'abandonner la place de professeur d'histoire qu'il

EFERUS - Recherches & Classification numériques

occupa plusieurs années à Maestricht, alors chef-lieu du département de la Meuse-Inférieure. Sa conversation était douce, sage et enjouée quelquefois, quoique le plus souvent fixée sur des sujets sérieux, tels que la morale, la politique et l'histoire. En 1789, lorsque le nonce, depuis cardinal Zondadari, était à Liége, ce prélat allait souvent le voir, aimait à s'entretenir avec lui, et se plaisait à l'entendre pincer de la harpe, en chantant les psaumes de David. Bauduin vécut toute sa vie dans la retraite, et ne rechercha pas la célébrité. Il a laissé :

1° *De l'Immortalité de l'homme, ou Essai sur l'excellence de sa nature.* Dijon, 1781, in-12; réimprimé à Liége, 1805, in-12.

2° *La Religion chrétienne justifiée au tribunal de la politique et de la philosophie.* Liége, 1788, in-12, ibid. 1797.

3° *Discours sur l'importance du ministère pastoral.* Liége, in-8°.

4° *Considération sur les guerres de commerce.* Liége, in-8°.

Ce dernier ouvrage est assez remarquable et prouve une grande connaissance des choses de ce monde. Ses ouvrages sont pleins d'intérêt et d'un style clair, net et précis. On les trouve à Paris, chez Ch. Villet, libraire, rue Haute-Feuille, n° 1.

1809. JARDON (*Henri-Antoine*), général de brigade au service de France, né à Verviers, le 3 février 1768. Son père, qui était boulanger, l'envoya a l'école ; le jeune Jardon y apprit à signer son nom.

Lors de la révolution liégeoise, il embrassa avec ardeur la cause de la liberté, et entra comme sous-lieutenant dans le régiment commandé par le général Fyon. Elu par ses compatriotes commandant de l'avant-garde des volontaires Franchimontois, il fit en cette

EFERUS - Recherches & Classification numériques

qualité la campagne de Zuttendael contre les troupes du cercle de Westphalie, s'y fit remarquer par son courage et fut bientôt nommé lieutenant par le général Fyon. Lors de l'invasion du pays de Liége par les Autrichiens, Jardon se réfugia en France, et entra, en qualité de lieutenant, dans la légion liégeoise qui se formait à Givet ; il y obtint l'année suivante le grade de capitaine.

Il prit une part active aux campagnes de Champagne et de Belgique et fut nommé, en 1793, chef de bataillon, puis chargé du commandement de la légion liégeoise, pendant la retraite de Dumouriez.

Nommé, malgré lui, en 1794, général de brigade, il fit la campagne de Hollande et s'y couvrit de gloire. Au combat d'Oude-Watering, il sauva la vie à 60 émigrés français malgré le décret de la Convention nationale.

Après la prise de Nimègue, le représentant du peuple Bellegarde, voulant nommer Jardon général de division, celui-ci s'y refusa, ne se croyant pas l'instruction nécessaire pour bien s'acquitter d'une pareille fonction.

Jardon fit toutes les campagnes de Flandre, d'Allemagne, de Suisse, de Pologne, etc., durant lesquelles on le vit constamment aux avant-postes, étonnant les vieux soldats par sa bravoure et par sa témérité. Après la paix conclue entre la république française et la Prusse, il fut chargé du commandement du département de la Dyle qu'il conserva jusqu'au moment où il fut mis en non-activité en 1796. Cette disgrâce non méritée, donna lieu à plusieurs officiers et soldats qui avaient fait trois campagnes sous ses ordres, de publier dans le *Républicain du Nord* qui s'imprimait à Bruxelles, l'*Exposé de quelques semaines de la vie du général Jardon* (19 messidor, an IV).

Remis en activité en 1799, son énergie et sa loyauté

EFERUS - Recherches & Classification numériques

contribuèrent puissamment à la répression des troubles de la Belgique. Il passa ensuite à l'armée du Danube sous le général Jourdan, et fit les campagnes de Suisse sous Masséna et de Souabe sous Moreau, dont il ressentit bientôt le contre-coup de sa disgrâce ; mais Bonaparte, alors premier consul, ne tarda pas à revenir sur le compte de Jardon, qui, quoique ami de Moreau, n'en partageait nullement les sentimens. Présenté à Bonaparte en 1803, lors de son passage à Liége, Jardon, pour tout discours, lui dit : *Général, je ne sais pas parler, mais je sais me battre ; donnez-moi du service.* Ce langage plut sans doute au premier consul, car il lui rendit justice, le nomma commandant du département des Deux-Nèthes.

En 1804, il se rendit au camp de Boulogne, où il commanda une brigade sous les ordres du général Brune. Après le départ de ce dernier pour l'Allemagne, son successeur, Gouvion-Saint-Cyr, lui confia la deuxième division de l'armée des côtes de l'Océan.

Nommé le 17 pluviôse an XII, commandant de la Légion-d'honneur, Napoléon le nomma encore le 14 août 1806, membre du collége électoral du département de l'Ourthe.

En 1808, il fit partie de l'armée d'Espagne, où il servit pour la première fois sous l'empereur, et en 1809, il entra en Portugal sous les ordres du maréchal Soult. A la prise de la Corogne, 16 mars 1809, il débusqua, à la tête du 2ᵉ régiment d'infanterie légère, l'ennemi du village d'Elvina, et fut cité avec de grands éloges dans le 30ᵉ bulletin. Il périt au combat de Barcelos, le 25 mars 1809, après s'être emparé, avec quelques tirailleurs du 17ᵉ régiment d'infanterie légère, du pont de Negrelos défendu par 900 Portugais. Jardon, atteint d'une balle au-dessus de l'œil droit, tomba mort aux pieds de son neveu, Henri Jardon, simple sergent de grenadiers qu'il venait d'ériger en aide-camp.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Jardon mourut vivement regretté de ses chefs et pleuré amèrement des soldats avec lesquels il n'avait jamais affecté d'autre supériorité, que celle de les précéder au feu.

Il avait reçu de la nature un sang bouillant, un esprit ardent, un corps robuste, dont la force semblait s'être accrue au milieu des fatigues de la guerre; un cœur bon, franc, sensible à la reconnaissance et fidèle à l'amitié. Son amour pour sa mère était tel, que se trouvant au camp de Boulogne, lorsqu'une lettre vint lui apprendre qu'elle se mourait, sans demander de congé, de crainte du moindre retard, il accourut en poste à Verviers, pour y embrasser une dernière fois celle qui lui avait donné le jour, et ce devoir sacré rempli, il se remit en route, pour rejoindre de suite son drapeau.

Il eut plusieurs chevaux tués sous lui, en différentes occasions, plus de douze de ses aides-de-camp furent tués à ses côtés, de sorte que ne pouvant trouver d'officier qui consentit à faire ce service auprès de lui, il fut obligé de les remplacer par des sergents de grenadiers que l'on mettait à cheval.

La grande jouissance de Jardon était de faire la petite guerre; on le voyait marcher en avant des tirailleurs, le fusil sur l'épaule, et avec une ceinture garnie de cartouches. Lorsqu'il se trouvait serré par un ennemi trop supérieur en nombre, il demandait un renfort de douze hommes commandés par un sous-officier. Si ce renfort était d'une compagnie entière, il ne calculait plus la force de ses adversaires.

Ce général, mûri par l'expérience, se distingua encore plus en Espagne et en Portugal, où le caractère de la guerre rendait son genre de courage précieux dans un chef.

Son portrait a été gravé à Paris par Chrétien et retouché depuis par M. Jehotte de Liége.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

On a publié plusieurs notices sur le général Jardon; voir la *Biographie des Contemporains*, la *Biographie des Pays-Bas* de M. Delvenne. Notes historiques de M. Siter, greffier du canton de Verviers, in-8°, 1809.

M. Hubau en a fait une qui est inédite et qui a servi aux rédacteurs des ouvrages précédens. M. Van Hulst, avocat distingué à Liége, en a publié une très-exacte et très-détaillée; Liége, 1835, in-8° de 24 pages, avec le portrait du général Jardon, lithographié par M. Mathieu.

1809. CLOSON (*Guillaume-Joseph-Célestin*), naquit à Liége, le 3 juillet 1786, de parens honnêtes mais peu fortunés, qui secondèrent de tous leurs moyens les heureuses dispositions de leur fils. Son éducation fut l'objet de leur constante sollicitude. Entré à l'école centrale du département de l'Ourthe, il s'y distingua par sa supériorité, et y obtint les premiers prix de langues anciennes, d'histoire naturelle, de physique, de chimie et de dessin. Il mérita la bienveillance de ses professeurs et l'amitié de ses condisciples. Son goût naturel le portant vers la médecine, M. Lonhienne-Grognard, son protecteur, l'encouragea à aller à Paris, pour y étudier cette science, et lui en facilita les moyens. Closon ne tarda pas à se faire remarquer à l'école de médecine de cette ville, et y remporta la seconde année, deux premiers prix. Tout présageait en lui de brillans succès et un nom illustre dans son art, lorsque sa santé s'altéra tout-à-coup à Paris : une fièvre putride l'emporta bientôt en onze jours. Closon mourut le 26 juin 1809, vivement regretté de ses professeurs et de ses condisciples, dont un grand nombre accompagnèrent son convoi, entr'autres, Raikem et Nysten.

Closon avait une physionomie douce. Il était d'un caractère enjoué, d'un commerce agréable et sûr. Il avait une franchise, une discrétion à toute épreuve.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1809. HÉNOUL (*J.-B.*), avocat, littérateur, publiciste, né à Liége. On a de lui : *Annales du pays de Liége, depuis les Éburons jusqu'au règne de Georges-Louis de Bergh.* Liége, 1 vol. in-8°. Ces annales sont d'un meilleur style que la plupart des ouvrages historiques qui ont paru précédemment ; on ne peut que reprocher à l'auteur une affectation de bel-esprit, et de se montrer le flatteur des puissans du jour.

1810. DELLOYE (*Henri*), littérateur, poète satyrique, publiciste, né à Huy.

Il a publié : l'*Almanach Liégeois*, le *Troubadour Liégeois*, l'*Annuaire Liégeois.*

1811. SOHET (*Dominique*), jurisconsulte liégeois, né à Chooz, près Givet, en 1728 ; il a publié : *les Institutes de droit, ou sommaire de jurisprudence canonique, civile, féodale et criminelle, pour le pays de Liége, de Luxembourg et de Namur.* Liége, 1772, 3 vol. in-4°. L'auteur y fait preuve de recherches étendues et profondes.

1811. BASSENGE (*Jean-Nicolas*), né à Liége, le 24 novembre 1758, d'une famille de la haute bourgeoisie, fit ses études au collége de Visé que dirigeaient les PP. de l'Oratoire. Un des professeurs passionné pour la poésie française, en inspira le goût à ses élèves, parmi lesquels se distinguaient Bassenge et deux autres Liégeois, Henkart et Reynier. Il se forma bientôt entre ces trois jeunes gens une amitié constante dont la mort seule a pu rompre les nœuds.

Les talens de Bassenge prirent un rapide essor. Il se signala d'abord par quelques épîtres à ses amis, dont une entr'autres, qu'il adressa à notre célèbre paysagiste Fassin. *La Nymphe de Spa à l'abbé Raynal*, épître pleine de verve, mais dans laquelle l'auteur se mon-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

trait l'apologiste de la philosophie moderne, parut en 1781, donna une célébrité à Bassenge et lui attira des tracasseries de toute espèce ; mais le prince-évêque Velbruck, qui lui accordait l'honneur, ainsi qu'à Reynier, Henkart et autres, d'être admis dans ses petits comités où l'amitié et les muses avaient seules entrée, le protégea néanmoins ; ce qui lui permit de rester à Liége jusqu'à la mort de ce prince.

Depuis lors, en but aux persécutions que lui suscitaient ses opinions politiques et religieuses, Bassenge crut devoir abandonner sa ville natale. Il alla demeurer à Paris, où il se lia avec les plus célèbres littérateurs de son temps, et put, à son aise, se livrer à son goût naturel pour les lettres et les arts.

La mésintelligence entre le nouveau prince-évêque (le comte de Hoesbroeh) et le peuple liégeois, ne tarda guères à se manifester. Un conflit s'éleva entre les états du pays et le prince-évêque : quelques actes de son gouvernement, considérés comme illégaux et inconstitutionnels, aigrirent les partis. La discussion, obscure à sa naissance, impure peut-être à sa source, fut portée en litige à la chambre impériale de Wetzlaer, et devint par une singulière complication d'évènements, la cause de graves discussions dans lesquelles on eut à examiner les lois fondamentales de l'existence politique du pays de Liége; et dans un pareil conflit, Bassenge ne pouvait rester impassible, ni muet. A peine alors âgé de 25 ans, il consacra sa plume énergique et rapide au soutien des libertés publiques : en réponse aux mémoires publiés par les défenseurs du prince, il publia diverses brochures qui respirent le plus ardent patriotisme, mais qui portent presque toutes l'empreinte d'un travail trop précipité.

Ses *Lettres à l'abbé de P...* (Depaix), 5 vol. in-8° de 1787 à 1789, renferment des pages d'une éloquence vraiment remarquable. Cet ouvrage estimable et qui

EFERUS - Recherches & Classification numériques

mériterait d'être plus connu, bien que trop souvent l'enthousiasme y prenne la place d'une judicieuse critique, contient des fragmens écrits avec chaleur, et dénote dans son auteur une prédilection particulière pour l'histoire de son pays, dont il avait une connaissance approfondie.

Les Liégeois aigris par les fausses démarches de la cour, ses persécutions et ses vengeances inutiles, animés d'ailleurs par l'exemple récent de la France, prennent tout-à-coup les armes, s'emparent de la citadelle, désarment les soldats du prince et changent le conseil de ville. Bassenge, ainsi que tous les hommes sages qui étaient regardés comme les chefs du parti populaire, était loin d'approuver ce mouvement; mais la révolution étant faite (le 18 août 1789), il crut, comme tant d'autres, à la sincérité du prince qui avait tout approuvé; et il ne fallait rien moins que cette conviction, pour lui faire accepter les fonctions publiques qui lui furent déférées par ses concitoyens. Député du tiers-état pour assister aux conférences des trois ordres en 1789, Bassenge prit une part très-active dans la direction des affaires. Les états le chargèrent de plaider leur cause à la chambre impériale de Wetzlaer, à Berlin, puis au congrès de Francfort. La mission était difficile à remplir, et le diplomate manquait absolument de cette souplesse indispensable pour réussir auprès des cours; aussi ne réussit-il pas.

Le prince-évêque, rétabli par les troupes impériales, dans la plénitude de son pouvoir, en décembre 1790, exclut de l'amnistie Bassenge qui, dans une *Adresse à l'empereur Léopold, au nom des Liégeois*, 1 vol. in-8°, Sedan, septembre 1791, réclama vivement contre l'esprit de réaction et les actes arbitraires qui se manifestaient à Liége; mais le gouvernement autrichien resta sourd à sa voix, et Bassenge se réfugia à Paris. En 1792, il fit une courte apparition dans sa patrie à la suite de l'armée de Dumouriez.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Franc et généreux, Bassenge ne pouvait voir de sang-froid les horreurs qui se commettaient sous le régime de la terreur, au nom de la liberté. Désenchanté de la révolution française, il exprimait son opinion sans détour, même en présence des hommes les plus exaltés de la capitale; ce qui faisait souvent trembler ses amis pour ses jours. Une pareille conduite le fit signaler comme *modéré*, qualification terrible dans ces momens d'anarchie, puisqu'elle était seule un motif suffisant pour être envoyé à la guillotine.

Sa franchise à l'égard des terroristes lui attira la haine de certains exaltés, qui du haut des tréteaux de Paris, excitaient les passions du peuple. A ce sujet, on cite de Bassenge, un trait de présence d'esprit qui le sauva d'une mort certaine. Un de ses concitoyens était à pérorer du haut d'un de ces tréteaux et se livrait aux discours les plus violents contre les *modérés*. Dans ce moment, Bassenge passe; l'orateur le reconnaissant, s'écrie : *Voilà encore un de ces maudits modérés!* Bassenge sentant tout le danger qui le menace, s'élance sur le tréteau, donne à son interlocuteur un soufflet qui le fait rouler de sa tribune, et se retournant ensuite vers le peuple : *Suis-je si modéré qu'on le dit, citoyens?* L'auditoire se prit à rire; et Bassenge fut sauvé.

La haine de ses ennemis n'en devint que plus violente; ils réussirent à le priver de sa liberté : il fut jeté dans l'une des prisons de Paris. Mais loin de se laisser abattre par le désespoir, il ne songea qu'à soulager, aider et consoler les malheureux qui étaient renfermés avec lui. Une si noble conduite lui mérita d'être transféré dans une autre prison et mis au secret. Il aurait vraisemblablement porté sa tête sur l'échafaud, sans la courageuse intervention de ses amis, qui, après de longs efforts, parvinrent auprès de Robespierre. Celui-ci les reçut et n'osa pas se refuser à leurs instances.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Bassenge eut sa liberté, et sortit de son cachot trois jours avant la chûte du sanguinaire dictateur.

A l'entrée des Français dans Liége, 27 juillet 1794, le comte de Méan, alors prince-évêque de Liége, sa cour, les nobles et le clergé s'enfuirent : un grand nombre d'habitans, dans l'appréhension des suites du gouvernement révolutionnaire, émigra en Allemagne. Bassenge revenu dans sa patrie, en sa qualité de membre de l'administration générale du pays de Liége, fit déclarer avec quelques-uns de ses collègues, que les fugitifs liégeois n'étaient que des *absents*. Par cette mesure, il frappa d'inertie ces lois contre les émigrés qu'on appliquait avec tant de cruauté en France : il sauva leurs propriétés, et prépara le retour des *absents* dans leurs foyers.

Après la réunion du pays de Liége à la république française, Bassenge fut nommé commissaire du gouvernement près de l'administration centrale du département de l'Ourthe. Chargé de veiller à l'exécution des lois, il sut en adoucir les plus rigoureuses et faire prévaloir les plus favorables. Loin de se venger de ceux qui l'avaient persécuté, il leur fit tout le bien possible. Sa bonté et sa générosité se montraient en toutes choses et envers tous les partis.

Député au conseil des Cinq-Cents en l'an VI (1798), il s'y fit remarquer par la modération de ses principes. Les évènemens du 18 brumaire qu'il favorisa, le firent siéger au corps législatif ; il y fut appellé de nouveau par le sénat en l'an VIII.

Ses opinions républicaines, qui se faisaient jour dans la *Décade philosophique* (journal scientifique et littéraire rédigé par MM. Ginguené et Amauri Duval), l'en éloignèrent en 1802; néanmoins l'admiration qu'il avait pour Bonaparte, qu'il considérait comme le sauveur de la France, ne s'est jamais refroidie; et son opinion, à cet égard, n'a pas varié jusqu'au dernier instant de sa vie.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Rentré dans la vie privée, il fut nommé bibliothécaire de la ville de Liége. Depuis lors il se consacra exclusivement à la culture des sciences et des arts. Il répandait partout l'émulation et encourageait tous les talens.

Il passa les dernières années de sa vie au milieu de ses amis, dans sa ville natale, où il mourut célibataire, le 16 juillet 1811, à l'âge de 52 ans. Les principaux magistrats et les habitans les plus distingués de la ville de Liége, se réunirent le 12 septembre de la même année, dans la grande salle de la Société d'Emulation, dont il était membre, et son éloge y fut prononcé par le secrétaire perpétuel.

« En lui, dit le docteur Ansiaux, son intime ami, la gaîté était sans apprêt, l'épigramme sans fiel, la louange sans faveur; sa brusque bonhomie n'était jamais brutale, et celui qu'auraient intimidé les vives saillies de son esprit, se sentait sur-le-champ rassuré et retenu par l'indéfinissable simplicité de ses manières. »

Bassenge poussait la bienfaisance, au point que plus d'une fois, on l'a vu subir les plus dures privations de l'usure pour secourir des malheureux.

La plupart de ses poésies ont été réunies avec celles de ses amis Henkart et Reynier, sous le titre de : *Loisirs de trois amis*. Liége, 2 vol. in-8°, sans indication de l'année (1822). « On y distingue plusieurs épîtres semées de charmans détails et de quelques fables où des longueurs et des négligences sont rachetées par le naturel et par une certaine naïveté piquante, l'ame de l'apologue, à laquelle rien ne peut suppléer. »

On trouve aussi des vers et de la prose de Bassenge dans les *procès-verbaux* de la Société d'Emulation de Liége, dans l'*Almanach des Muses*, dans l'*Annuaire poétique de Bruxelles*, etc.

M. le docteur Ansiaux a publié une *notice* sur Bas-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

senge qui se trouve dans les *Loisirs de trois amis*. M. le baron de Stassart en a publié une autre, que l'auteur de la Biographie Liégeoise a presque entièrement copiée ; elle se trouve dans le 57e vol. de la *Biographie Universelle*, etc. *Supplément*, page 264.

BASSENGE (*N.*), frère puîné du précédent, adopta les mêmes principes, siéga comme lui au conseil des Cinq-Cents, et le remplaça dans ses fonctions de commissaire du directoire. Il passa à la sous-préfecture de Malmédy en 1802, et fut, en 1804, présenté et admis au corps législatif, dont il faisait encore partie en 1814, lors de la déchéance de Napoléon à laquelle il adhéra. Supprimé aussitôt après la capitulation de Paris, comme député d'un département qui n'appartenait plus à la France, il obtint un emploi dans les contributions indirectes, et continua d'habiter ce pays.

* 1811. BRIZÉ-FRADIN, né à Liége, en 1767, a publié :

1° *La loi physique appliquée à l'artillerie de la marine*, in-8°, 1811.

2° *Chimie pneumatique appliquée aux travaux sous l'eau*, in-8°, 1811.

Il indiqua, dans ce dernier ouvrage, les moyens de secourir les personnes submergées sous la glace.

1811. FASSIN (*Nicolas-Henri-Joseph de*), fils de Jean-Jacques de Fassin et de Marguerite de Latour, naquit à Liége, le 20 avril 1728. Son père, descendant d'une famille patricienne, bourgmestre, échevin de Liége, premier ministre du prince-évêque Georges-Louis de Bergh, destinant son fils à la haute magistrature, l'envoya d'abord faire ses humanités au collége de Laheys en Ardenne, où un goût décidé pour le dessin, le portait de préférence à ses études, à char-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

bonner sur les murailles les animaux qu'il rencontrait, et à crayonner sur ses livres et ses cahiers.

Rappelé à Liége, on lui fit encore étudier le latin pour lequel il se sentait fort peu de goût, ne rêvant sans cesse que chevaux, ânes, moutons qu'il dessinait en dépit des remontrances et des férules. Son père, pour l'engager à continuer ses études, lui permit d'aller passer ses heures de récréation et de congé chez le peintre Coclers, qui, enthousiaste de son art, développa encore davantage, dans le jeune Fassin, son goût pour la peinture.

A l'âge de 20 ans, il entra dans les mousquetaires gris du roi de France. En 1754, il quitta son corps pour organiser une compagnie de cavalerie, dans un régiment que le maréchal de Belle-Isle avait créé peu après son entrée au ministère. Son exactitude rigoureuse pour la discipline et son incorruptible droiture mettant obstacle aux délapidations et aux concussions dont se rendaient journellement coupables les officiers du régiment : ceux-ci résolurent de s'en défaire ; mais il fut sauvé par un autre régiment, témoin de la violence qu'on voulait lui faire. Calomnié par tous les officiers de son régiment, qui avaient intérêt à le perdre pour cacher leur infamie, ils l'accusèrent auprès du maréchal de Belle-Isle d'avoir voulu passer à l'ennemi et d'avoir tenté d'embaucher plusieurs d'entr'eux pour les entraîner dans sa trahison. Il se justifia dans un mémoire qu'il adressa à la cour ; et le maréchal de Biron, colonel des gardes françaises, frappé de ses raisons, obtint du roi qu'une commission spéciale fut chargée de cette affaire. Son jugement lui fût entièrement favorable ; elle condamna les officiers de son régiment, en présence de quatre autres, les uns à vingt, à quinze et à douze ans de détention.

Rentré en grace, on lui offrit une autre compagnie, mais dégoûté du service, et la paix venant d'être conclue, il préféra revenir dans son pays.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

De retour à Liége, il sentit renaître son premier goût pour la peinture et résolut de s'y livrer entièrement. Il prit quelques arrangemens avec sa famille, et alla à Anvers étudier les nombreux chefs-d'œuvre de peinture qui abondaient alors surtout dans cette ville célèbre où Rubens avait fondé son école. A la vue de quelques tableaux de Van Dyck, de Rubens, mais particulièrement de ceux de Berghem, Teniers, Both, Wouvermans dont il affectionnait le genre, sentant vivement sa profonde ignorance, quoique parvenu à l'âge de 34 ans, il recommença à dessiner comme un jeune écolier, suivit assidûment les leçons des académies, et se mit à copier les grands-maîtres de l'école flamande, durant près de six années.

Jaloux d'ajouter à un talent déjà mûri par des exercices si longs et si multipliés, ce que l'on peut puiser d'inspiration dans l'étude d'une autre école, sous le plus beau ciel de l'Europe, Fassin partit à 40 ans pour l'Italie, tant était vif son goût pour la peinture et son désir d'acquérir un nom dans son art.

Il employa le temps de son séjour à Rome et à Naples, à copier les chefs-d'œuvre des grands maîtres, et parcourut ensuite les montagnes de la Suisse et de la Savoie pour y observer les beautés de la nature.

Fassin se fixa alors quelque temps à Genève, où sa réputation d'habile peintre paysagiste ne tarda pas à se répandre au loin. Il fit, pour l'impératrice de Russie, l'un de ses plus jolis paysages, au jugement de De France, dont cette souveraine fut si contente, qu'elle lui écrivit de sa main, pour le remercier, et lui envoya une superbe tabatière d'or enrichie de son portrait. Il fut reçu avec distinction de Voltaire, à son château de Ferney; celui-ci lui permit de faire son portrait en négligé, portrait que possède aujourd'hui M. l'avocat Henkart, à Liége. M. Rouveroy nous apprend dans son charmant poème, intitulé : *Promenade à la Boverie*, que

EFERUS - Recherches & Classification numériques

le philosophe de Ferney chargea le célèbre Tronchin, qui devait, dans un de ses voyages, passer par Liége, d'y aller voir Fassin de sa part.

Rappelé dans sa patrie, Fassin revint à Liége, précédé de la réputation qu'il s'était acquise par ses ouvrages. « Tous les peintres et *peinturiers* du pays, dit » De France, tous les connaisseurs, amateurs ou soi-» disants tels accoururent le saluer à l'envi. »

Il forma bientôt de concert avec De France le projet d'une académie de dessin de peinture et de sculpture, que le prince Velbruck agréa et dont il se chargea seul des frais, y affectant une partie des biens des Jésuites qu'on venait de supprimer. De France, par la voie du concours, en fut nommé directeur.

La grande Catherine fit alors les offres les plus séduisantes à Fassin pour l'attirer à sa cour. Il reçut des sollicitations plus pressantes encore du prince et de la princesse d'Anhalt, qui auraient voulu l'emmener à Dessaw, et de plusieurs riches Anglais qui lui garantissaient une fortune rapide dans leur pays ; mais Fassin résista à toutes ces séductions pour rester en Belgique. Après avoir habité tour-à-tour Bruxelles et Liége, il alla se fixer à Spa.

« Parmi les illustres et riches étrangers que la saison des eaux attirait dans ce bourg, c'était à qui obtiendrait le premier une *pastorale* du peintre, mais cet empressement, ainsi que l'observe judicieusement M. Van Hulst, dont nous empruntons les paroles, favorable au rétablissement de la fortune de Fassin, nuisit un peu au fini de ses compositions, surtout dans les détails des figures humaines, dont il animait ses paysages avec une délicatesse de choix, qui rappelle parfois la manière du Poussin. C'est ce qui fait aussi qu'il y a beaucoup plus de ses tableaux en Allemagne et en Angleterre qu'en Belgique. Le prince de Kaunitz, ministre de l'empereur, obtint l'un des plus beaux, et

EFERUS - Recherches & Classification numériques

témoigna sa reconnaissance à l'artiste, par l'envoi d'une superbe montre enrichie de brillans. »

Les orages politiques interrompirent les travaux de Fassin. A l'arrivée des troupes françaises, il fut chargé du commandement militaire du bourg de Spa, où il sut maintenir l'ordre et la discipline.

« A l'époque de la réunion du pays de Liége à la France, dit M. Henkart dans sa notice nécrologique sur notre artiste, il rentra pour toujours dans le sein de sa patrie : c'est aussi l'époque de ses meilleurs ouvrages. Ils plaisent aux connaisseurs par un *faire* facile, un dessin correct, un coloris naturel et pur, ses compositions originales sont riches et variées; ses copies de Both, de Berghem, etc., trompent les plus habiles ; ce sont des chefs-d'œuvre. Ces grands maîtres eussent été fiers sans doute de le reconnaître pour leur élève : peut-être lui eussent-ils ordonné de s'en fier davantage à son talent et de s'élever seul de ses propres aîles. »

« Jamais artiste, dit M. Henkart, ne fut plus spirituel, plus aimable. A 80 ans, il n'avait pas abandonné ses pinceaux, il jouissait de toute la vivacité de son esprit, de toute sa mémoire ; il racontait toutes les anecdotes d'un siècle, avec cet art qui sait les rajeunir. »

Fassin, qui avait toujours joui d'une excellente santé, mourut presque subitement, le 21 janvier 1811, à Liége, à l'âge de 83 ans.

M. Henkart, son intime ami, a publié sa notice nécrologique qui se trouve dans les *Loisirs de trois amis*. M. l'avocat Van Hulst a publié la *Notice biographique* de cet artiste. Liége, 1837, in-8°. Cet opuscule est bien écrit, plein d'intérêt ; on y trouve une description des principaux tableaux de notre artiste, qui se trouvent à Liége.

M. Desoer possède, à son château de Solières, trois paysages de Fassin. Mlle Kepenne, de Liége, possède aussi plusieurs tableaux et études de cet artiste. On voit

EFERUS - Recherches & Classification numériques

aussi dans le cabinet de M^me^ Henkart, à Liége, quatre *pastorales* de grande dimension, et le *portrait* de Fassin peint par lui-même.

1812. DÉWÈZ (*Laurent-Benoît*), architecte limbourgeois.

En attendant l'exécution du projet que nous avons formé de donner une biographie de nos architectes célèbres, nous ferons une courte notice sur celui de nos artistes qui fut sans contredit le plus grand et le plus remarquable en Belgique pendant le siècle dernier.

L. B. Déwèz naquit en 1731 à Rechain, village du Limbourg. L'architecture, comme la peinture et la sculpture, étaient à cette époque tombées à un degré de barbarie et de décadence digne des siècles les plus ignares. Partout de lourds enroulemens, des roccailles, des coquillages et autres ornemens de mauvais goût avaient remplacé les beautés simples et sévères des *Vitruve* et des *Palladio*. Ce genre d'architecture maniéré et corrompu est connu aujourd'hui sous le nom vulgaire de *style roccoco*, expression basse mais caractéristique. Ce n'était pas à une telle école que pouvait se former un architecte, et le mérite de Déwèz est d'autant plus grand qu'il sut, comme *Soufflot* s'affranchir de règles aussi vicieuses et élever l'art de l'architecture en Belgique à un point auquel celle-ci n'avait pas encore atteint jusqu'alors.

Après avoir acquis les premiers principes de l'architecture dans sa patrie, Déwèz, passionné pour son art, visita successivement l'Italie et la plupart des autres contrées de l'Europe pour consulter, non les maîtres vivans, ni l'art moderne alors également corrompu partout, mais les monumens de l'antiquité ou ceux qu'avait élevés le génie des *Bramante*, des *Sarbio*, des *Palladio*, des *Santovino*, des *Scamozzi*, des *Vignoles* et d'autres grands maîtres des 16^e^ et 17^e^ siècles.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

De retour dans sa patrie qu'il devait illustrer par son nom et embellir par les monumens de son génie, Dewèz alla s'établir à Bruxelles en 1760. A cette époque, Bruxelles commençait un peu à perdre sa physionomie gothique et espagnole, grace à la protection que l'archiduc Charles accordait aux arts. Le mérite de Dewèz fut promptement connu et apprécié par ses concitoyens et par l'archiduc, qui le nomma son premier architecte. Le comte de *Cobenzell*, cet excellent ministre et ce grand protecteur des sciences et des arts, ne pouvait manquer d'encourager un si beau talent. Grace à sa recommandation et à celle du célèbre et savant comte de *Neny*, notre artiste fut employé pour la plupart des riches abbayes de la Belgique. C'est dans les monumens religieux qu'il a pu déployer le plus avantageusement ses talens. Les nombreux et importants travaux dont il fut chargé valurent promptement à Dewèz une fortune considérable et le mirent en état d'acheter les seigneuries de *Steen* d'*Atewort* et d'*Overberck*. Cependant le sort ne continua pas à lui être favorable : les états de Brabant, ayant trouvé un déficit dans la somme destinée pour la construction de la maison de force de *Vilvorde*, dont Dewèz avait été chargé, l'accusèrent, sans doute à tort, de malversation. Depuis lors Dewèz disgracié cessa d'être employé par les états et le gouvernement (1). Il se retira en 1778 dans le château de *Steen* qu'il s'était bâti. Depuis, il alla demeurer au grand *Bigard*, où il mourut en 1812, avec la douleur d'avoir vu démolir plusieurs des monumens magnifiques dont il avait embelli sa patrie, mais avec la réputation du plus grand architecte belge du 18e siècle et la gloire de

(1) « Dewez, écrivait en 1782 l'auteur du Voyageur dans »les Pays-Bas (l'avocat Dérival, tom. 1, pag. 319), Dewez ne »travaille plus au grand regret des amateurs de l'architecture, »qui l'ont vu avec douleur se retirer et cesser d'exercer son art. »

EFERUS - Recherches & Classification numériques

régénérateur de cet art en Belgique, gloire que la postérité lui confirmera toujours.

Nous allons parler des principaux monumens élevés sur ses plans :

1° La salle du dais de l'ancienne cour, aujourd'hui le *Musée* à Bruxelles. 2° Un château pour l'archiduc à *Tervueren;* ce château appelé *château Charles* fut bâti en 1765 et démoli en 1783. Il était situé au coin de la forêt à un quart de lieue nord-ouest de *Tervueren* (1). 3° L'hôtel du *conseil privé* à Bruxelles. 4° Le *phare* d'Ostende, bâti en 1772 en forme de colonne triomphale d'ordre dorique, d'environ cent pieds de hauteur et construit entièrement en pierres de taille. 5° La maison de force de *Vilvorde*, bâtie en 1776.

Ses monumens religieux sont : 1° l'église et l'abbaye d'*Orval* dans le Luxembourg; on regardait ce monument superbe comme le chef-d'œuvre de Dewèz. Les bâtimens de l'abbaye étaient immenses et d'une grande beauté, et l'église décorée de riches colonnes de marbre. Voici ce que *Feller* dit de l'abbaye d'Orval qu'il visita en 1775, à l'époque où l'on travaillait aux nouveaux bâtimens : « L'ancien bâtiment ressemble à une ville, et le nouveau à une résidence royale; quoiqu'il ne soit pas achevé, il est aisé de voir que ce sera la plus belle abbaye du monde; l'architecture en est noble et simple. Les caves ne sont pas ce qu'il y a de moins remarquable dans ce vaste édifice. Elles répondent parfaitement à la distribution des appartemens : celles qui sont sous l'église forment une vraie église souterraine. Enfin, les trois conditions que l'institut de notre défunte société exigeait dans la construction des maisons, sont ici excellemment exécutées : *sint sana, fortia, commoda.* L'élégance s'y trouve jointe à ces trois qualités. La sculpture, la peinture,

(1) L'abbé Mann, Histoire de Bruxelles, tome 2, page 231.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

le marbre, les moulures et surtout un admirable travail en fer qui paraît particulièrement dans le treillage du grand escalier, y sont employés avec autant de richesse que de goût. (*Itinéraire*, tome 2, page 301. Voyez aussi le *Dictionnaire géographique* de Feller, article Orval). » En 1793, les Français firent sauter les bâtimens de l'abbaye et de l'église, après en avoir enlevé les colonnes de marbre et le grand orgue qui était magnifique. 2° L'église et l'abbaye de *Gembloux*, existantes encore l'une et l'autre. La première a été transformée en église paroissiale, et dans la seconde est établi un pensionnat de demoiselles. Les bâtimens de l'abbaye qui sont immenses et l'église portent tous deux le caractère grandiose et magnifique que Dewèz savait imprimer à ses ouvrages. Situés sur une éminence, ils se présentaient de loin comme un palais superbe. 3° L'abbaye et l'église de *Bonne-Espérance*, d'une superbe construction, dont on peut juger d'après les plans qu'en a donnés M. *Goetghebuer*. 4° L'église de l'abbaye de *Vlierbeeck*, près de Louvain, achevée en 1790. J'ignore pourquoi M. *Goetghebuer* n'a pas donné le plan de ce magnifique monument, digne de l'admiration de tous les connaisseurs. Le corps de cette église forme une superbe rotonde, terminée en dôme et décorée de colonnes corinthiennes de plus de trente pieds d'élévation. Le pavé du chœur, le rond point de l'église décoré de deux grandes colonnes corinthiennes s'élevant jusqu'à la corniche de l'église et derrière lequel se voyent dans trois niches les statues de la *Foi*, de l'*Espérance* et de la *Charité*, le grand autel en forme de tombeau antique : toutes ces décorations sont admirables. Rien de plus imposant que la vue de l'église prise de la grande entrée. Les autres monumens religieux, élevés par Dewèz sont : l'église et l'abbaye d'*Hélissem*, l'abbaye d'*Affligem*, dont notre artiste a restauré également l'église ; l'abbaye *St.-Martin* à

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Tournay, transformée depuis en hôtel-de-ville; l'abbaye de *Rolduc* dans le Limbourg; l'abbaye de *Florival* et les églises ci-devant collégiales d'*Harlebeck* en Flandre et d'*Andenne*. Nous ne dirons rien de particulier sur chacun de ces monumens ; il suffit d'observer que tous portent l'empreinte du génie d'invention et du goût exquis de notre célèbre architecte.

Parmi les autres constructions nombreuses, élevées sur les dessins de Dewèz, les plus remarquables sont la *Salle du concert noble* de Bruxelles et le *château de Seneffe*. Le premier a la forme d'une basilique antique et est soutenu par deux rangs de colonnes doriques en stuc. Ce monument se fait remarquer par le luxe et la beauté de ses décors. Le château de *Seneffe*, bâti en 1760, est sans contredit le plus beau de toute la Belgique. Il est entièrement exécuté dans le genre des anciennes *villæ* romaines et de quelques-unes élevées par *Palladio*. Le château forme un carré long à deux étages, terminés en terrasse, ornés d'une ballustrade ; au centre est un avant-corps de quatre colonnes corinthiennes surmontées d'un fronton. Deux galeries ouvertes d'une grande longueur partent de droite et de gauche du grand corps de logis pour aboutir à deux charmans pavillons surmontés par des coupoles élégantes : l'un de ces pavillons sert de logement au portier, l'autre est une chapelle ornée d'un bel autel en marbre de Gênes; toutes ces constructions sont en granit. Dans l'intérieur du château, on admire le grand salon, long de soixante pieds et pavé en marbre varié, l'escalier en acajou et dont la rampe est magnifique, un des grands salons orné de pilastres en marbre de St.-Remi, la galerie de tableaux, etc., etc. Les principaux embellissemens du parc sont également exécutés sur les dessins de Dewèz. On peut voir les plans du château de Seneffe dans l'ouvrage de M. *Goetghebuer* et dans la *Notice des principaux châteaux, grottes et mausolées de la Belgique*, par Charles de Tyberchamps,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

qui en donne de plus une description détaillée. Le château de *Brugelette* dans le Hainaut est aussi une des belles constructions de Dewèz.

Voici l'inscription placée sur son tombeau, élevé dans le cimetière du *Grand Bigard*, canton d'*Anderlecht*, arrondissement de Bruxelles. Elle est précieuse en ce qu'elle renferme des choses inconnues jusqu'ici : nous nous empressons donc d'en faire part à nos lecteurs ; la voici :

D. O. M.

Hic jacent

Dominus *Laurentius Benedictus Dewez*,
Ex Rechain Ducat. Limburg. Celsmi quondam Ducis Caroli
Lotharingiæ Belgii Austr. gubernatoris architectus
Obiit 1 novembris 1812, ætat. 81.

Incomparabilis hic vir Romæ ac Neapoli sub van Vitelli
Ad summum artis suæ pertiget apicem, quo non abstante
Per multum temporis in frequentandis urbibus academicis
Fuit assiduus, ibique ac in terris vicinis antiquitatum
Perlustravit monumenta, dein ardenti architecturæ
Perfectionis æstuans zelo per 20 annos, Græciam
Syriam, Egyptum, Suesiam, Daniam, Angliam, variasque
Hujus orbis plagas peragravit, hocce tempore à Portugalliæ
Rege primus in regno suo nominatus est architectus.
Tandem à terra evocatus alienâ reversus est in
Patriam inquâ post mortem adhùc vivit, nec vivere
Desinet in illustribus quibus illiam ditavit ac
Decoravit architecturæ monumentis.
Et illius conjux Domina Francisca Maria Mertens
Obiit anno 1812 die ætat.
Nec non eorum filii et posteri
R. J. P.

Notice extraite du *Messager des arts et sciences de Gand.*

1812. TISCHBEIN (*Jean-Frédéric-Auguste*), d'une famille de peintres distingués, naquit à Maestricht le

EFERUS - Recherches & Classification numériques

9 mars 1750, fit ses premières études près de son frère (Jean-Henri-Guillaume) et se rendit à Cassel pour se perfectionner à l'école de son oncle (Jean-Henri). Par la protection généreuse du prince de Waldeck, il se vit en état d'aller, pendant sept ans, fréquenter les écoles de France et d'Italie. Le nom de sa famille étant déjà connu à la cour de Naples, la reine se fit peindre par lui et le chargea d'aller à Vienne remettre à sa mère, l'impératrice Marie-Thérèse, le portrait qu'il avait fait. Revenu près de son protecteur, le prince de Waldeck, il fut nommé peintre de sa cour, avec le titre de conseiller. Il passa plus tard en Hollande. Il se trouvait en 1795, à Dessau, et en 1800, il fut nommé professeur et directeur de l'Ecole des Beaux-Arts à Leipsig. Il mourut à Heydelberg le 21 juin 1812. Ses portraits sont très-recherchés.

1813. GRÉTRY (*André-Ernest-Modeste*), né à Liége, le 11 février 1741, reçut le jour d'un musicien pauvre, qui était violoniste à la collégiale de St.-Denis. Une constitution faible, que divers accidens graves ébranlèrent encore, semblait le rendre peu propre au travail, et ne lui promettre qu'une existence courte et valétudinaire; cependant il vécut longtemps, fut rarement malade, et produisit un grand nombre d'ouvrages.

Dans son enfance, on ne connaissait guère d'autre éducation musicale que celle qu'on recevait dans les maîtrises de cathédrales; aussi fut-il placé à la collégiale comme enfant de chœur, à l'âge de six ans. Cette condition était fort pénible autrefois, parce que les maîtres de musique, nourris dans le préjugé d'une éducation despotique, croyaient ne pouvoir user de trop de sévérité envers leurs élèves; dans la maîtrise de Liége, l'existence d'un enfant de chœur était un supplice continuel.

Une dureté excessive et déraisonnable de la part des

EFERUS - Recherches & Classification numériques

maîtres n'est pas propre à hâter les progrès des élèves; il ne faut donc pas s'étonner si ceux de Grétry furent bien lents. On le crut incapable d'apprendre la musique, et son père fut obligé de le retirer de la maîtrise pour le confier aux soins d'un professeur habile, nommé Leclerc, qui fut depuis maître de musique à la cathédrale de Strasbourg. Celui-ci, aussi doux que le premier était brutal, rendit bientôt Grétry bon lecteur. Mais l'arrivée à Liége d'une troupe de chanteurs italiens qui jouait les opéras de Pergolise, de Baranello, etc., fut l'évènement qui contribua le plus à développer en lui l'instinct de la musique; c'est en assistant aux représentations de ces ouvrages, qu'il prit un goût passionné pour l'art dans lequel il s'est fait ensuite une grande réputation.

Comme tous ceux que la nature a destinés à être compositeurs, Grétry commença à écrire presque dans l'enfance, et sans avoir les premiers élémens de la composition. Ses premiers ouvrages furent un motet à quatre voix, et une espèce de fugue instrumentale qu'il fit en suivant pas à pas une autre fugue dont il retourna le sujet. Ces premières productions parurent des merveilles aux amis de sa famille; mais le fruit le plus avantageux qu'il en retira, fut qu'on sentit la nécessité de lui donner un maître d'harmonie. Renekin, organiste de la collégiale, lui en enseigna les principes, et peu de temps après le maître de chapelle de St.-Paul, Moreau, commença à lui donner des leçons de contrepoint. Mais déjà il était trop tard pour qu'il pût donner à ses études l'attention nécessaire; la fermentation de son imagination y mettait un obstacle invincible. « Je n'eus pas assez de patience pour m'en tenir »à mes leçons de composition, dit-il; j'avais mille idées »de musique dans la tête, et le besoin d'en faire usage »était trop vif pour que je pusse y résister. Je fis six »symphonies; elles furent exécutées dans notre ville

EFERUS - Recherches & Classification numériques

»avec succès.» (*Essais sur la musique*, t. 1er, p. 33). Cette histoire est celle de tous les musiciens qui ont entrepris l'étude de leur art dans l'âge des passions, et lorsque le besoin de produire se fait déjà sentir ; elle explique les causes de l'ignorance, où Grétry est resté toute sa vie, des procédés de l'art d'écrire la musique, et son peu d'aptitude à s'en instruire.

Un chanoine de la cathédrale de Liége avait suggéré au jeune compositeur la pensée d'aller à Rome. Le désir d'étudier n'était pas le motif le plus puissant pour l'engager à faire ce voyage. L'attrait d'un pays nouveau, le besoin de mouvement et d'agitation qu'on éprouve à dix-huit ans, et la persuasion qu'on est appelé à de hautes destinées, occupent surtout à cet âge. Quoiqu'il en soit, il fallait, pour entreprendre ce voyage, obtenir des secours du chapitre de Liége, car les parens de Grétry n'étaient pas riches. Une messe qu'il fit exécuter décida les chanoines à lui accorder ce qu'il désirait, et il partit en 1759, pour la capitale du monde chrétien. Arrivé à Rome, il fit choix de Casali pour maître de contrepoint, et étudia pendant quatre ou cinq ans sous la direction de ce professeur distingué, dont il ne paraît pas avoir apprécié le mérite. Sa manière d'écrire l'harmonie dans ses opéras, et son embarras visible lorsqu'il parle de cette science dans ses *Essais sur la musique*, prouvent que son temps fut assez mal employé. Ce n'était pas à être harmoniste qu'il était destiné : son génie le portait surtout à la musique dramatique et à l'expression des paroles.

Il avait composé quelques scènes italiennes et des symphonies qui furent entendues avec plaisir, et qui lui procurèrent un engagement pour le petit théâtre d'Aliberti, à Rome. L'intermède qu'il écrivit était intitulé : *Le Vendemiatrice :* il fut bien accueilli par le public romain. Ce premier essai était de bon augure,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

et présageait au jeune musicien les succès qu'il a obtenus depuis. Ce fut peu de temps après que le hasard lui fit connaître le genre qu'il était appelé à traiter. Un secrétaire de la légation française lui avait prêté la partition de *Rose et Colas*. Charmé par la musique naturelle et gracieuse de Monsigny, et par le genre de l'ouvrage, Grétry sentit tout-à-coup sa véritable vocation : il s'éprit de passion pour l'opéra comique français : Paris pouvait seul lui offrir les moyens d'utiliser le talent qu'il tenait de la nature, il le comprit et partit de Rome avec d'heureux pressentimens.

Grétry quitta l'Italie au mois de janvier 1767, après y avoir passé neuf ans, et se dirigea sur Genève. Il s'y arrêta dans l'intention de voir Voltaire et d'en obtenir un poème d'opéra comique. Quoique bien accueilli par ce grand homme, il n'en eut qu'une promesse vague pour un temps éloigné. Il y avait alors à Genève un opéra comique français, Grétry voulut y essayer son talent pour ce genre, et refit la musique d'*Isabelle et Gertrude*. L'ouvrage fut joué avec succès et eut six représentations, ce qui est beaucoup pour une petite ville comme était alors Genève. La nécessité de pourvoir à son existence l'obligeait à donner des leçons ; les femmes les plus distinguées de la ville voulurent l'avoir pour maître, en sorte qu'il jouissait d'une certaine aisance. Mais près d'une année s'était écoulée sans aucun résultat pour sa gloire ; il avait vingt-huit ans et n'était pas connu : Voltaire lui conseilla d'aller directement au but et de se rendre à Paris, seul endroit, disait-il, où l'on peut aller promptement à l'immortalité. Il suivit ce conseil et arriva bientôt dans la grande ville, plein d'espérances et d'illusions qui ne tardèrent pas à être dissipées.

Ce qu'il y a de plus difficile pour un musicien qui veut travailler pour le théâtre, et qui n'est pas connu, c'est d'inspirer assez de confiance à quelque poète pour

EFERUS - Recherches & Classification numériques

qu'il consente à hasarder le sort d'une pièce entre ses mains. Près de deux années furent perdues par Grétry en sollicitations infructueuses. Enfin du Rozay, dont le nom était aussi ignoré que le sien, écrivit pour lui *les Mariages Samnites*, ouvrage en trois actes, destiné à la comédie italienne, mais qu'on trouva d'un genre trop noble pour ce spectacle, et qu'on fut obligé d'arranger pour l'opéra. Après bien des délais, on indiqua la première représentation. « C'est ici, dit le »compositeur, qu'il faudrait une plume exercée pour »décrire ce que j'entrevis de fâcheux sur la mine des »musiciens rassemblés, un froid glacial régnait par- »tout : si je voulais, pendant l'exécution, ranimer de »ma voix ou de mes gestes cette masse indolente, »j'entendais rire à mes côtés et l'on ne m'écoutait »pas..» Ce fut encore pis le soir où la cour s'était rassemblée chez le prince de Conti pour entendre l'ouvrage avec l'orchestre; tout alla au plus mal, et chacun sortit persuadé que Grétry n'était point appelé à faire de la musique dramatique. Heureusement le comte de Creutz, envoyé de Suède, ne partagea pas l'opinion générale : il prit l'auteur des *Mariages Samnites* sous sa protection et obtint de Marmontel, qu'il lui confiât la petite comédie du *Huron*. La pièce, représentée le 20 août 1768, alla aux nues. La mélodie des airs du *Huron* est agéable et facile, et déjà l'on y remarque le talent naturel de l'auteur pour l'expression des paroles; mais le peu d'élégance des formes musicales y est d'autant plus frappant que ce musicien arrivait d'Italie, où il avait passé près de dix ans, à l'époque où Piccini, Jomelli, Alajo et Galuppi produisaient des modèles de perfection en ce genre. On ne vit peut-être pas alors tout ce que Grétry pourrait faire par la suite; mais on put juger de ce qui lui manquerait toujours.

Quelques mois après le *Huron*, parut *Lucie*, où l'on trouve un quatuor (*Où peut-on être mieux qu'au sein de*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

sa famille ?) que tout le monde connaît, et qui est le seul morceau qu'on ait retenu. Mais le *Tableau Parlant*, qui fut donné presque dans le même temps (1769), plaça dès ce moment Grétry au rang des meilleurs compositeurs français. Cet ouvrage a survécu aux diverses révolutions que la musique a éprouvées. Malgré les conditions désavantageuses de la comédie lyrique, où les airs se succèdent rapidement, et dans laquelle la même scène en contient même plusieurs, malgré l'instrumentation faible et les formes vieilles de cette pièce, on l'écoute encore avec plaisir parce que les mélodies en sont charmantes, naturelles, expressives. Rien de plus gracieux que le cantabile du duo de Colombine et de Pierrot : ce morceau serait un chef-d'œuvre, si la modulation en était plus variée, et si Grétry n'avait maladroitement parcouru deux fois la même série de tons, au lieu de transporter la réponse du motif principal à la dominante.

Trois opéras, *Sylvain*, *les Deux Avares* et *l'Amitié à l'épreuve*, furent composés par Grétry dans l'année 1770. On a beaucoup vanté le premier, dans sa nouveauté ; le duo : *Dans le sein d'un père*, a eu surtout grand nombre d'admirateurs ; néanmoins cet ouvrage m'a toujours paru languissant et l'un des moins remarquables de l'auteur. Le duo même, quoiqu'on y trouve une belle phrase, manque de plan et n'est pas écrit dans les limites naturelles des voix. Le *Sylvain* est une des compositions de Grétry qui ont le plus vieilli ; il a disparu du théâtre depuis quelques années, et tout porte à croire qu'il n'y sera plus entendu. On ne joue plus les *Deux Avares*, parce que le genre de la pièce n'est plus à la mode ; mais on y trouve un duo du meilleur comique, c'est celui : *Prendre ainsi cet or, ces bijoux*, un chœur de janissaires excellent (*Ah ! qu'il est bon, qu'il est divin*), et plusieurs autres morceaux agréables. L'*Amitié à l'épreuve* n'a point réussi ; néan-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

moins la musique en est fort bonne : c'est un des ouvrages les mieux écrits de l'auteur.

Le succès de *Zémire et Azor*, qu'on joua dans l'automne de 1771, fut éclatant ; l'imagination de Grétry s'y montra dans toute sa fraîcheur ; jamais il n'avait été plus riche de motifs heureux que dans cet opéra. Rien de plus piquant que l'air : *Les Esprits dont on nous fait peur ;* rien de plus suave que le rondo : *Du moment qu'on aime*, etc. Malgré les transformations de certaines parties de la musique, de pareilles inspirations ne peuvent cesser d'être belles ni d'intéresser les artistes sans préjugés. Il y a aussi une multitude de phrases charmantes dans *l'Ami de la Maison :* c'est un tour de force que d'avoir pu intéresser par la musique dans une comédie aussi froide, aussi longue. En voulant répéter cette pièce de défi dans le *Magnifique*, Grétry fut moins heureux. On a donné souvent des éloges à la scène de la rose, ce qui n'empêche pas cette scène d'être longue et ennuyeuse. Il n'en est pas de même de *La Rosière de Salency*, qui fut jouée en 1774 ; là, tout est frais, élégant, dramatique. On connaît l'air : *Ma Barque légère ;* l'ouvrage fourmille de jolis traits qui ne le cèdent pas à celui-là. *La Fausse Magie* est une des mauvaises pièces que Marmontel a écrites pour Grétry. Il s'en attribuait tout le succès, et ne s'apercevait pas qu'elles ne devaient leur existence qu'à la musique. C'est l'esprit du musicien qui a soutenu *La Fausse Magie* et non celui du poète. Que de fois on est retourné entendre le duo : *Quoi ! c'est vous qu'elle préfère !* Sans ce duo et quelques jolis motifs, personne n'aurait eu le courage de voir la pièce.

Grétry n'était pas né pour la tragédie lyrique. Il ne manquait cependant pas de force d'expression ; mais il ne pouvait soutenir un ton élevé pendant trois ou cinq actes. *Céphale et Procris*, qu'il donna au mois de mai 1775, *Andromaque*, joué en 1780, *Aspasie et Denys-*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

le-Tyran, tous représentés sans succès à l'Opéra, en sont la preuve. Le duo : *Donne-la-moi dans nos adieux*, est cependant célèbre ; on y trouve plusieurs belles phrases, mais le morceau est mal disposé pour les voix et généralement mal écrit. D'ailleurs ce n'est point assez qu'un duo dans un opéra en trois actes.

La renommée de Grétry s'augmentait à chaque production de sa plume ; *Le Jugement de Midas* (1778), *l'Amant Jaloux* (même année), *Les Évènemens imprévus* (1779), *Aucassin et Nicolette* (même année), *l'Épreuve Villageoise* (1784), et surtout *Richard Cœur-de-Lion* (1785) mirent le comble à sa gloire, et dès-lors il n'eut plus de rivaux en France pour l'opéra comique. Ces ouvrages sont si connus qu'il est inutile de s'étendre sur leur mérite. Quant aux défauts que les musiciens peuvent y trouver, ils prennent en partie leur source dans le goût français de l'époque où leur auteur écrivait, et dans les moyens d'exécution dont il pouvait disposer. *La Caravane du Caire*, *Panurge* et *Anacréon chez Polycrate*, introduisirent à l'Opéra le genre de demi-caractère, et même le genre bouffe, car *Panurge* n'est qu'un opéra bouffon. Grétry était plus apte à traiter ces deux styles que celui de la tragédie ; aussi réussit-il complètement. Peu d'ouvrages ont été joués aussi souvent que ceux qui viennent d'être nommés ; *La Caravane* a été longtemps la ressource des administrateurs de l'Opéra.

Au milieu des succès dont l'auteur de tant de productions voyait couronner ses travaux, un nouveau genre de musique, créé par Méhul et par Chérubini, s'était introduit sur la scène de l'Opéra-Comique. Cette musique, plus forte d'harmonie, plus riche d'instrumentation, et beaucoup plus énergique que celle de Grétry, devint tout-à-coup à la mode au commencement de la révolution, et fit oublier pendant plusieurs années le *Tableau Parlant*, l'*Amant Jaloux* et *La*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Fausse Magie. Il n'y a point d'auteur qui se résigne de bonne grace à l'oubli du public : Grétry fut très-sensible à cette sorte de disgrace, à laquelle il n'était pas préparé. Il n'aimait pas la musique nouvelle, mais il regrettait que des études plus fortes ne l'eussent point mis en état de lutter avec ses nouveaux adversaires : toutefois, comme on ne se rend jamais justice sur ce qui touche l'amour-propre, il ne se considéra pas comme vaincu, et il voulut rentrer dans la carrière en imitant, autant qu'il le pouvait, un genre qu'il dédaignait au fond de l'ame. C'est à ses efforts pour y parvenir qu'on dut *Pierre-le-Grand, Lisbeth, Guillaume Tell et Elisca.* Quoiqu'on retrouve dans ces ouvrages des traces de son ancienne manière, on aperçoit facilement le tourment qu'il se donne pour être autre que la nature ne l'avait fait. Les mélodies de ces productions n'ont plus l'abandon, le naturel ni la verve qui distinguaient les œuvres de la jeunesse de Grétry; en un mot, il n'est plus qu'imitateur timide au lieu d'inventeur qu'il était.

La musique de Grétry était presque abandonnée, lorsque le célèbre acteur Elleviou entreprit de la remettre à la mode, et de la substituer aux grandes conceptions harmoniques alors en vogue, qui n'étaient pas de nature à faire briller ses facultés personnelles. Le talent dont il fit preuve dans *Richard,* dans *l'Ami de la Maison,* dans *Le Tableau Parlant,* et dans *Zémire et Azor* fut tel, que l'on ne voulut plus voir que ces ouvrages, qui étaient neufs pour une partie du public. Depuis lors les œuvres de Grétry n'ont cessé de plaire au public français jusqu'à la nouvelle révolution qui, dans ces derniers temps, s'est opérée dans la musique dramatique. Les effets de celle-ci ont été d'accoutumer les spectateurs à des riches effets d'harmonie et d'instrumentation et conséquemment de les rendre plus exigeans sous ces rapports. Rien ne pouvait nuire da-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

vantage à la musique de Grétry ; car ces parties de l'art musical sont précisément le côté faible de ses ouvrages. Le dédain qu'on affecte aujourd'hui pour les productions d'un homme de génie qui s'est illustré par de belles mélodies et par l'expression des paroles n'en est pas moins injuste. Au reste, Grétry attachait si peu d'importance à l'instrumentation de ses ouvrages, qu'il en chargeait ordinairement quelqu'un de ses amis. L'*Orchestre* de ses vingt derniers opéras a été écrit par M. Panseron, père.

Matroco, *Colinette à la cour*, *l'Embarras des richesses*, *Le Comte d'Albert* et sa *Suite*, *Le Rival Confident*, *Les Méprises par ressemblance*, *Le Prisonnier Anglais*, *Amphitryon*, et plusieurs autres opéras, n'ont pas été mentionnés dans leur ordre chronologique parce que, si l'on y trouve quelquefois le musicien spirituel, si même ces partitions contiennent quelques airs remarquables, ils n'ont cependant rien ajouté à la réputation de leur auteur.

On a vu que la musique de Grétry brille surtout par le chant et par l'expression des paroles ; malheureusement toute qualité exagérée peut devenir un défaut ; c'est ce qui a lieu dans les productions de ce musicien original. En s'occupant trop des détails, il négligeait l'effet des masses ; delà vient que sa musique, bonne pour les Français, n'a pas réussi chez les étrangers. Les observations minutieuses qu'il a faites sur ses propres ouvrages, dans ses *Essais sur la musique*, prouvent qu'il était bien moins préoccupé des formes musicales que du soin de rendre avec justesse un mot qui lui paraissait important. On en peut juger par ce qu'il dit d'un air de *l'Amant Jaloux*. « L'endroit qui me paraît » le mieux saisi dans l'air suivant : *Plus de sœur, plus » de frère*, est la suspension après ces vers :

» Mais si quelque confidente,
» Malicieuse, impertinente,
» Cherchait à tromper mon attente...

EFERUS - Recherches & Classification numériques

»Les deux notes suivantes que fait l'orchestre en »montant par semi-tons, expriment la mine que fait »Lopez : j'aurais pu lui faire chanter ces deux notes sur »une exclamation, Oh! mais le silence est plus élo- »quent. » Méhul disait avec justesse, en parlant de ces détails, que c'est de l'esprit, mais que ce n'est pas la musique. On a dit spirituellement de Grétry que c'est un homme qui fait les portraits ressemblans mais qui ne sait pas peindre. Ce qui a pu contribuer à empêcher ce compositeur de suivre les progrès de l'art dans l'effet musical, c'est le dédain qu'il avait pour toute autre musique que la sienne, dédain qu'il ne prenait même pas la peine de dissimuler. Un de ses amis entrait chez lui en fredonnant un motif. « Qu'est-ce que cela? de- »manda-t-il.—C'est lui, répondit son ami, un rondo de »cet opéra que nous avons vu l'autre jour dans votre »loge. — Ah! oui je m'en souviens; ce jour où nous »sommes arrivés trop tôt à Richard! » Il s'agissait d'un des meilleurs ouvrages du répertoire de l'Opéra-Comique. L'excès de son amour-propre et ses opinions sur les œuvres des autres musiciens prenaient leur source dans sa manière absolue de concevoir la musique dramatique. Le savoir profond dans l'art d'écrire, la pureté de style, la qualité des idées mélodiques, abstraction faite de l'expression dramatique, enfin le coloris musical, n'étaient rien pour lui. On dissertait un jour, au foyer de l'Opéra-Comique, sur les instrumens qui produisent le plus d'effet et en général sur les moyens d'exciter de fortes émotions par la musique de théâtre. Plusieurs compositeurs distingués assistaient à cette discussion; chacun proposait ses vues et disait son mot; les opinions étaient partagées. « Messieurs, dit l'auteur »de *l'Amant Jaloux*, je connais quelque chose qui fait »plus d'effet que tout cela.— Quoi donc? — La vérité. » Ce mot peint Grétry d'un seul trait; il est rempli de justesse; mais celui qui le disait ne voyait pas que la

EFERUS - Recherches & Classification numériques

vérité dans les arts est suceptible d'une multitude de nuances, et que pour être vrai il faut être coloriste autant que dessinateur; il n'était donc pas inutile de chercher à augmenter l'effet des couleurs musicales.

On connaît quelques mots de Grétry qui indiquent de la finesse dans l'esprit, il aimait à en dire, mais ses saillies manquaient quelquefois de justesse. Par exemple, interrogé par Napoléon sur la différence qu'il trouvait entre Mozart et Cimarosa, il répondit : « Cimarosa met la statue sur le théâtre, et le piédestal » dans l'orchestre; au lieu que Mozart met la statue dans »l'orchestre et le piédestal sur le théâtre. » On ne sait ce que cela veut dire. Il faut que la statue et le piédestal ne soient point séparés. Grétry, qui n'était pas assez musicien pour concevoir la mélodie et les parties d'accompagnement d'un seul jet, séparait toujours deux choses qui ne doivent en faire qu'une. Nul doute qu'il n'ait voulu dire que l'instrumentation de Mozart l'emporte sur ses chants et sur l'expression dramatique : mais il se trompait. Il ne comprenait pas cette musique trop forte pour lui, et n'était pas plus avancé à cet égard que le public de son temps. Malgré ses prétentions à l'esprit, sa conversation était plus fatiguante qu'agréable, parce qu'elle n'avait et ne pouvait avoir que lui ou ses ouvrages pour objet. Il y revenait sans cesse, et l'habitude qu'il avait de vivre entouré d'amateurs passionnés de sa musique, qui ne l'entretenaient que de chose dont son amour-propre était flatté, lui rendait tout autre entretien insupportable. Bien qu'il attachât beaucoup d'importance à sa qualité d'écrivain, son ignorance en ce qui concerne l'histoire, la littérature et le mécanisme du style, était complète. En 1789, il publia à Paris un volume in-8°, sous le titre de : *Mémoires ou Essais sur la musique.* Ce volume contenait l'histoire de sa vie et celle des ouvrages qu'il avait fait représenter jusqu'alors. En 1797 (an V), il

EFERUS - Recherches & Classification numériques

obtint du gouvernement français la réimpression gratuite, à l'Imprimerie nationale, de cet ouvrage, auquel il joignit deux nouveaux volumes. On a dit avec justesse que Grétry aurait dû appeler son livre *Essais sur ma musique;* il n'y parle en effet que de ses opéras. Quoiqu'il en soit, Grétry n'a point écrit les trois volumes qui portent son nom; il n'en a jeté que les idées informes sur le papier : ce fut un de ses amis, nommé Legrand, ancien professeur au collége du Plessis, qui leur donna la forme qu'ils ont aujourd'hui. Le premier volume, qui contient la partie historique de la vie et des ouvrages de Grétry, est le plus intéressant. Les autres ne renferment que de longues et faibles dissertations sur une métaphysique de l'art dont les musiciens ne sauraient rien tirer d'utile. M. Mees, professeur de musique à Bruxelles, a donné une nouvelle édition des *Mémoires de Grétry*, avec des *notes*, Bruxelles, 1829, 3 vol. in-18. En 1802 (an X), Grétry a publié une *Méthode simple pour apprendre à préluder en peu de temps avec toutes les ressources de l'harmonie* (Paris, de l'imprimerie de la république, in-8° de 95 pages). Ce livre est celui d'un écolier, et démontre la profonde ignorance de l'auteur sur la matière qu'il voulait traiter. Il lui prit aussi fantaisie d'écrire vers le même temps un livre qu'il publia sous le titre de *La Vérité, ou ce que nous fûmes, ce que nous sommes, ce que nous devrions être* (Paris, 1802, 3 vol. in-8°). Il avait cru s'y montrer profondément versé dans les sciences politiques; mais on a dit avec justesse qu'il y a justifié le proverbe : *Ne sutor ultrà crepidam.* Ayant renoncé à la musique dans ses dernières années, il ne s'en occupait plus que d'une manière spéculative, et avait consigné ses réflexions sur cet art ainsi que sur beaucoup d'autres objets dans un ouvrage auquel il donnait le titre de *Réflexions d'un solitaire.* Deux ans avant sa mort, il en avait annoncé la publication prochaine

EFERUS - Recherches & Classification numériques

à un de ses amis, et assurait qu'il travaillait au sixième volume. Soit qu'on n'ait point retrouvé son manuscrit, soit que, soigneux de sa gloire, ses amis l'aient condamné à l'oubli, ce livre n'a point paru.

Des honneurs de tout genre ont été accordés à Grétry, même pendant sa vie. Dès l'année 1785, la ville de Paris avait donné son nom à l'une des rues qui avoisinent le Théâtre Italien, et ce nom lui est resté. Son buste fut placé vers le même temps au grand foyer de l'Opéra. Le comte de Livry lui fit ériger vers 1809 une statue en marbre qui a été placée sous le vestibule du théâtre de l'Opéra-Comique. Son portrait fut gravé en 1776, et copié plusieurs fois. Plus tard, M. Isabey dessina de nouveau un portrait fort ressemblant de ce compositeur célèbre, qui fut gravé par Simon; enfin, un autre portrait fut lithographié par M. Maurin, en 1829, d'après celui qui avait été peint par Robert Lefèvre pour la salle d'assemblée de l'Opéra-Comique, et fut publié dans la deuxième livraison de la *Galerie des musiciens* avec une *notice* par l'auteur de ce dictionnaire. A l'âge de vingt-six ans, Grétry fut admis dans l'Académie des philharmoniques de Bologne. Lors de la formation de l'Institut, en 1796, on le choisit pour remplir une des trois places de compositeur dans la section de musique de la classe des beaux-arts. Plus tard il fut nommé correspondant de la Société d'Émulation de Liége, membre de l'Académie de musique de Stockholm, et de plusieurs autres sociétés savantes. Le prince-évêque de Liége lui avait donné le titre de conseiller intime en 1784; une place de censeur royal pour la musique lui fut accordée vers le même temps, et à plusieurs époques il fut membre du jury de l'Opéra. Ayant été nommé, en 1795, inspecteur de l'enseignement au Conservatoire de musique, il en remplit d'abord les fonctions; mais au bout de quelques mois le besoin de recouvrer sa liberté lui fit

EFERUS - Recherches & Classification numériques

demander sa démission. Napoléon lui accorda la décoration de la Légion-d'Honneur à la création de cet ordre.

Recherché par quelques hommes puissans de l'ancienne cour, il en fut comblé de bienfaits. En 1782, il lui avait été accordé une pension de mille francs sur la caisse de l'Opéra; le roi lui en donna une autre de mille écus, vers le même temps, et la comédie italienne le mit au nombre de ses pensionnaires en 1786. A ces revenus assez considérables se joignait le produit de diverses sommes qu'il avait placées sur l'état : la révolution de 1789 détruisit l'édifice de sa fortune. Le succès éclatant de ses ouvrages, à l'époque où ils furent remis en scène par Elleviou, et le produit considérable qu'il en retirait, joint à une pension de quatre mille francs qui lui avait été accordée par Napoléon, lui rendit l'aisance qu'il avait perdue, et il en jouit jusqu'à la fin de ses jours.

Grétry avait été marié et avait eu plusieurs enfans : l'une de ses filles, qui s'est fait connaître par la musique de deux petits opéras, annonçait d'heureuses dispositions ; mais elle mourut jeune (voyez l'article suivant), et son père eut le malheur de survivre à toute sa famille.

L'acquisition de l'Ermitage de J.-J. Rousseau, à Montmorency, que Grétry avait faite, le détermina à se retirer à la campagne, et y passer la plus grande partie de ses dernières années. Il s'y plaisait et y retrouvait une gaîté qui l'abandonnait aussitôt qu'il se trouvait à Paris. Un évènement funeste lui fit quitter brusquement ce séjour. Un de ses voisins, meûnier de profession et au-dessus de son état par son éducation, fut assassiné dans son moulin, le 30 août 1811. Dès ce moment, Grétry ne fut plus tranquille chez lui. De retour à Paris, il eut recours aux soins de la médecine pour rétablir sa santé, fort affaiblie depuis quelque temps, mais les soins de ses médecins ne firent que

EFERUS - Recherches & Classification numériques

prolonger ses souffrances. Il ne se dissimulait pas que sa fin approchait ; il voulut qu'au moins elle fût douce, et demanda qu'on le ramenât à l'Ermitage ; ses forces s'affaiblirent insensiblement, et il cessa de vivre le 24 septembre 1813. Les poètes et les compositeurs, les professeurs du Conservatoire de musique, et les acteurs des principaux théâtres de Paris se joignirent aux membres de l'Institut pour honorer ses funérailles; elles furent dignes de la renommée d'un tel artiste. Le 6 octobre, sa *messe de requiem* fut exécutée à grand orchestre à l'église St.-Roch. Le convoi parcourut une partie des rues de Paris, et s'arrêta devant les deux premiers théâtres lyriques avant de se rendre au cimetière de l'Est. Plusieurs discours furent prononcées sur sa tombe ; son éloge, par Mehul, ne fut pas le moins remarquable de tous ces morceaux. Le soir même, on exécuta à l'Opéra-Comique une sorte d'apothéose qui excita une vive émotion parmi les spectateurs. Pendant plusieurs jours, on ne joua à l'Opéra et à l'Opéra-comique que des ouvrages composés par Grétry ; enfin rien ne manqua aux honneurs qui lui furent accordés. Déjà, dès le mois de février 1809, la société académique des *Enfans d'Apollon* avait rendu hommage aux talens remarquables de ce compositeur, en le nommant l'un de ses membres. Au mois de mars suivant un concert composé seulement de morceaux de Grétry, fut exécuté par les membres de cette société savante, et des discours furent prononcés par Guichard et par M. Bouilly. Les détails de cette séance ont été imprimés dans une brochure de 20 pages in-4°, sous le titre d'*Hommage rendu à M. Grétry*. Joachim le Breton, secrétaire de la classe des beaux-arts de l'Institut Royal de France, lut, dans la séance publique du 1er octobre 1814, une *notice* sur la vie et les ouvrages d'André-Ernest Grétry, qui a été imprimée dans la même année, par Firmin Didot. (Paris, 1814, in-4°

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de 34 pages). Divers autres notices ont été publiées dans la *Biographie universelle de MM. Michaud*, dans la *Biographie des contemporains*, publiée par MM. Arnaud de Jouy, etc., dans la *Biographie universelle et portative des contemporains* et dans plusieurs autres ouvrages du même genre ; l'auteur de ce dictionnaire en a donné une accompagnée du *portrait* de Grétry et d'un *fac-simile* de sa notation, dans la deuxième livraison de sa *Galerie des musiciens célèbres*. Paris, 1828, grand in-folio. André-Joseph Grétry, neveu du célèbre compositeur, a publié : *Grétry en famille, ou anecdotes littéraires et musicales relatives à ce célèbre compositeur* (Paris, 1815, in-12). Le comte de Livry avait fait paraître auparavant un *Recueil de lettres écrites à Grétry ou à son sujet*. Paris, Ogier, sans date (1809), in-8° de 157 pages. M. Flamand (voyez ce nom), époux de la nièce Grétry, dans le dessein d'honorer la cendre de son illustre parent, avait offert son cœur aux magistrats de la ville de Liége ; un procès fameux fut la suite de cette offre. M. Flamand, dans un volume qui a pour titre : *Cause célèbre relative au procès du cœur de Grétry* (Paris, 1825, in-8°), ainsi que dans plusieurs mémoires et brochures, a rendu compte des circonstances de ce procès, et a donné aussi l'*Itinéraire historique, biographique et topographique de la vallée d'Enghein à Montmorency, précédé des mémoires de l'auteur et de l'histoire complète du procès relatif au cœur de Grétry* (Paris, 1826, in-8°). Enfin M. Fremolle, de Bruxelles, a fait imprimer une brochure sous ce titre : *Hommage aux mânes de Grétry au moment de la restitution du cœur de ce grand homme à sa patrie* (Bruxelles, 1828), opuscule qui contient des *Réflexions historiques* sur le compositeur.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Voici la liste des ouvrages de Grétry :

POUR L'ÉGLISE.

1° *Messe solennelle à quatre voix,* à Liége, en 1759.

2° *Confiteor à quatre voix et orchestre,* à Rome, en 1792.

La bibliothèque du Conservatoire de musique de Paris possède le manuscrit autographe de cet ouvrage.

3° *Six motets à deux et trois voix*, à Rome, 1763 et années suivantes.

4° *De profundis* (voyez les *Essais sur la musique*, t. 1, p. 78 et 79.

MUSIQUE INSTRUMENTALE.

5° *Six symphonies pour orchestre,* à Liége, en 1758.

6° *Deux quatuors pour clavecin, flûte, violon et basse*, gravés à Paris, 1768, et ensuite à Offenbach, comme *œuvre premier.*

7° *Six sonates pour le clavecin*, Paris, 1768.

8° *Six quatuors pour deux violons, viole et basse, œuvre troisième*, Paris 1769. Les thèmes de ces œuvres de musique instrumentale se trouvent dans le 9° *Supplément du Catalogue de Breitkopf*, Leipsick, 1774.

OPÉRAS.

9° *Le Vendemiatrice, intermède, au Théâtre d'Aliberti, à Rome*, en 1765.

10° *Isabelle et Gertrude*, à Genève, 1767, à Paris, à la Comédie Italienne.

11° *Le Huron*, en deux actes, 1768.

12° *Lucie*, en un acte, 1769.

13° *Le Tableau Parlant*, 1769.

14° *Sylvain*, en un acte, 1770.

15° *Les Deux Avares*, 1780.

16° *L'Amitié à l'épreuve*, en deux actes, 1771, réduit en un acte, 1776, et remis en trois actes, en 1786.

17° *Zémire et Azor*, en trois actes, 1771.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

18° *L'Ami de la maison*, en trois actes, 1772.

19° *Le Magnifique*, en trois actes, 1773.

20° *La Rosière de Salency*, en quatre actes, puis en trois, 1774.

21° *La Fausse Magie*, en deux actes, 1775.

22° *Les Mariages Samnites*, en trois actes, 1776, repris en 1782, avec changemens.

23° *Matroco*, en quatre actes, 1778.

24° *Le Jugement de Midas*, en trois actes, 1778.

25° *Les événemens imprévus*, en trois actes, 1779.

26° *Aucassin et Nicolette*, en trois actes, 1780.

27° *Thalie au Nouveau Théâtre*, prologue pour l'ouverture du théâtre Favart, en 1783.

28° *Théodore et Paulin*, en trois actes, représenté sans succès, le 18 mars 1783, remis au théâtre avec beaucoup d'effet, le 24 juin de la même année, sous le titre de l'*Épreuve Villageoise*, en deux actes.

29° *Richard Cœur-de-Lion*, en trois actes, 1784.

30° *Les Méprises par ressemblance*, en trois actes, 1786.

31° *Le comte d'Albert*, en deux actes, 1787.

32° *La suite du comte d'Albert*, en un acte, 1787.

33° *Le Prisonnier anglais*, en trois actes, 1787, remis au théâtre, en 1793, avec des changemens sous le titre de *Clarice et Belton*.

34° *Le Rival Confident*, en deux actes, 1788, sans succès.

35° *Raoul Barbe-Bleue*, en trois actes, 1789.

36° *Pierre-le-Grand*, en trois actes, 1790,

37° *Guillaume Tell*, en trois actes, 1791.

38° *Basile*, *ou à trompeur trompeur et demi*, en un acte, 1792.

39° *Les Deux Couvens*, en deux actes, 1792.

40° *Joseph Barra*, en un acte, 1794.

41° *Callias*, *ou Amour et Patrie*, 1794.

42° *Lisbeth*, en trois actes, 1797.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

43° *Elisa*, en un acte, 1799, au théâtre Feydeau.

44° *Le Barbier de village*, en un acte, 1797, à l'Opéra.

45° *Céphale et Procris*, en trois actes, 1773.

46° *Les trois âges de l'opéra, prologue dramatique*, en 1778.

47° *Andromaque*, en trois actes, 1780.

48° *Emilie*, en un acte, 1781.

49° *La double Epreuve, ou Colinette à la Cour*, en trois actes, 1782.

50° *L'Embarras des richesses*, en trois actes, 1782.

51° *La Caravane du Caire*, en trois actes, 1783.

52° *Panurge dans l'Ile des Lanternes*, en trois actes, 1785.

53° *Amphitryon*, en trois actes, 1788.

54° *Aspasie*, en trois actes, 1789.

55° *Denis-le-Tyran, maître d'école à Corinthe*, en trois actes, 1794.

56° *Anacréon chez Polycrate*, en trois actes, 1797.

57° *Le Casque et les Colombes*, en un acte, 1801.

58° *Delphis et Mopsa*, en trois actes, 1803. Outre ces ouvrages, Grétry a écrit pour la cour en 1777 :

59° *Les Divertissemens d'Amour pour Amour*, comédie de Lachaussée, sur des paroles de Laujon.

60° *Les filles pourvues*, compliment de clôture pour la Comédie Italienne.

61° *Momus sur la terre*, prologue donné au château de la Rocheguyon. Il a laissé aussi en manuscrit les partitions d'opéras non représentés dont le noms suivent :

62° *Alcindor et Zaïde*, en trois actes.

63° *Zimeo*, en trois actes.

64° *Zelmar ou l'Asile*, en un acte.

65° *Electre*, en trois actes.

66° *Diogène et Alexandre*, en trois actes.

67° *Les Maures d'Espagne*, en trois actes.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

L'auteur de l'article Grétry, dans la *Biographie universelle et portative des contemporains*, dit que M. Frey, éditeur de musique, a fait graver de nouveau, en 1823, trente-deux des meilleures partitions de ce compositeur célèbre ; c'est une erreur. Les planches dont on s'est servi pour cette publication sont celles des anciennes éditions ; on a seulement rafraîchi les frontispices. M. Castile-Blaze a donné, en 1827, un *Choix de morceaux des opéras de Grétry*, arrangé avec accompagnement de piano, sous le titre de : *Grétry des concerts.*

GRÉTRY (*Lucile*), fille du précédent, naquit à Paris vers 1770, et apprit la musique sous la direction de son père. Elle n'était âgée que de treize ans, lorsqu'elle composa la musique du petit opéra intitulé : *le Mariage d'Antonio ;* cet ouvrage fut joué avec succès à la Comédie Italienne, en 1786 ; l'année suivante, cette jeune fille donna au même théâtre : *Toinette et Louis*, qui fut moins bien accueilli. Elle se maria vers le même temps, ne fut point heureuse avec son mari, dont elle n'eut point d'enfans, et mourut à la fleur de l'âge, en 1794. La partition du *Mariage d'Antonio* a été gravée.

GRÉTRY (*André-Joseph*), neveu du compositeur, naquit à Boulogne-sur-Mer, le 20 novembre 1774, aveugle presque de naissance, et littérateur sans talent, il passa presque toute sa vie dans un état de malaise et de souffrance dont son oncle aurait pu le garantir si, moins complètement égoïste, celui-ci avait voulu faire usage de son crédit, pour lui faire accorder par le gouvernement quelque portion des secours destinés aux gens de lettres malheureux. Tombé dans la plus affreuse misère, cet infortuné est mort à Paris, d'hydropisie, le 17 avril 1826. On a de lui plusieurs comédies jouées sur les théâtres secondaires, quelques

EFERUS - Recherches & Classification numériques

romans bientôt oubliés, et des livrets d'opéras mis en musiques par son oncle, mais non représentés. Il n'est cité ici que pour une détestable rapsodie intitulée : *Grétry en famille, ou anecdotes littéraires et musicales, relatives à ce célèbre compositeur*, qu'il publia à Paris, en 1815, 1 vol. in-8°. On connaît aussi sous son nom quelques romances dont il avait fait les paroles et la musique.

FLAMAND-GRÉTRY (*Louis-Victor*), né le 25 novembre 1764, à Fère en Tardenois (Aisne), commença ses études à Mantes (Seine-et-Oise), puis entra chez les religieux de Sainte Geneviève, qu'il quitta pour passer chez les frères de la doctrine chrétienne. Bientôt dégoûté de cette carrière, il l'abandonna pour le commerce, et finit par se faire marchand de meubles et tapissier. Il s'était marié en 1787, mais son caractère difficile et tracassier le conduisit à demander le divorce après sept années d'union conjugale, et quoiqu'il fut père de sept enfans. Il l'obtint en 1794, se remaria peu de temps après, divorça encore, reprit sa première femme dont il se sépara de nouveau, puis sa seconde, qui eut le même sort, et enfin épousa la nièce du compositeur Grétry, dont il joignit le nom au sien. Fier de cette alliance, il finit par se croire lui-même artiste et poète. Après la mort de l'oncle de sa femme, il acheta l'Ermitage, petite propriété située près de Montmorency, et illustrée par le long séjour que J. J. Rousseau et Grétry y avaient fait tour-à-tour. M. Flamand conçut le projet d'offrir le cœur de l'artiste renommé aux magistrats de la ville de Liége, sa patrie. Par une incurie qu'on a peine à comprendre, les autorités municipales de cette ville laissèrent plusieurs mois sa lettre sans réponse, et finirent par lui écrire que son offre était acceptée, et qu'on le priait d'envoyer la relique par le prochain courrier. Irrité de cette irrévérence, M. Fla-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

mand prit la résolution de faire élever à l'Ermitage un monument où ces précieux restes devaient être déposés, et fit de grandes dépenses pour la réalisation de ce projet, mais sept ans après, et lorsqu'il ne songeait plus à l'offre qu'il avait faite aux habitans de Liége, ceux-ci se réveillèrent et firent réclamer l'exécution de l'engagement qui leur semblait avoir été pris envers eux par M. Flamand. Celui-ci mit alors autant de chaleur dans ses refus qu'il avait mis d'empressement dans son offre. Des plaidoiries s'ensuivirent, un jugement du tribunal civil de Pontoise, plusieurs arrêts de la cour royale de Paris, un arrêté de conflit du préfet de police, une ordonnance du roi qui maintint le conflit, des nouveaux arrêts de la cour royale de Paris, des ordonnances de référé, une décision du ministre de l'intérieur en faveur de M. Flamand, et enfin un arrêt du conseil d'état qui lui fit perdre sa cause en dernier ressort, donnèrent lieu à des dépenses considérables qui lui enlevèrent la plus grande partie de ce qu'il possédait. Environ quinze ans après l'offre qui en avait été faite par lui, le cœur de Grétry fut enlevé de l'Ermitage pour être transporté à Liége. M. Flamand a fait imprimer un long récit de toutes les tribulations que lui ont causé ce singulier procès, sous ce titre : *Cause célèbre relative à la consécration du cœur de Grétry*, ou précis historique des faits énoncés dans le procès intenté à son neveu Flamand-Grétry par la ville de Liége, auquel sont jointes toutes les pièces justificatives. Paris, 1824, in-4° de 63 pages, avec 31 pages de pièces justificatives. On trouve dans ce volume le portrait de Grétry, le *fac simile* de son testament et d'une de ses lettres, enfin des vues lithographiées de l'Ermitage et du monument qui s'y trouvent. On a aussi de M. Flamand un poème en huit chants intitulé : *l'Ermitage de J. J. Rousseau et de Grétry, avec un prologue, des notes historiques sur le compositeur*, etc. Paris, 1820, un vol. in-8°.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Ces quatre notices sont extraites littéralement du tome IV[e] du grand ouvrage de M. Fétis, qu'il publie sous le titre de : *Biographie universelle des musiciens*, etc., etc.

On trouve un éloge historique de Grétry prononcé à la Société d'Emulation de Liége, par M. de Gerlache, qui est inséré dans les procès-verbaux de cette Société.

1813. DENYS (*Mathieu*), né à Liége en 1738, était à peine âgé de huit ans, lorsqu'il perdit son père qui était organiste de la collégiale de Saint-Denis de la même ville. Le jeune Denys, témoignant avoir les plus heureuses dispositions, les chanoines ne balancèrent pas, malgré son bas âge, de lui accorder la place que son père et son aïeul avaient successivement occupée avant lui. Il ne démentit point la bonne opinion que ses bienfaiteurs avaient conçue de lui, et il s'appliqua avec tant de soin et de persévérance, qu'il devint, en peu d'années, l'un des plus célèbres organistes du pays de Liége. Il possédait la *basse-continue* au premier degré; il charmait les connaisseurs par la délicatesse de son toucher, et par la grande variété de ses idées qui étaient brillantes et majestueuses. Denys avait embrassé l'état ecclésiastique; il était curé de la paroisse de Saint-Gangulphe, dans sa ville natale, et en remplissait dignement les fonctions, lorsque, par suite de la révolution, qui devait tout bouleverser, il fut privé de cet emploi. Il mourut à Liége, le 9 avril 1813, à la suite d'une attaque d'apoplexie, à l'âge de 75 ans. Il a laissé en manuscrit plusieurs *messes* de sa composition, et une quantité considérable d'autres morceaux de musique qu'on se plaît encore à répéter.

1813. DONY (*Jean-Jacques-Daniel*), naquit à Liége, le 24 février 1759. Il mérite la reconnaissance de ses compatriotes, comme auteur de la découverte du zinc,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

à l'état métallique, et par l'établissement d'une industrie nouvelle, dont son pays recueille les nombreux avantages.

Avant lui, on n'avait point essayé d'extraire le zinc de la calamine. Devenu en 1805, concessionnaire de la mine de la Vieille-Montagne (au village de Moresnet, sur la route de Liége à Aix-la-Chapelle), il s'empressa de restaurer les bâtimens, canaux, bures et machines de cette importante exploitation, et lui imprima une activité remarquable. A la calcination de la calamine, au feu de bois, il parvint à substituer la calcination au feu de houille; ce procédé plus économique, fut reconnu, en même temps, préserver mieux la substance du zinc, qui se volatissait et s'évaporait moins que par l'ancienne méthode. Déjà, avant d'obtenir cette concession, Dony avait réussi, dans divers essais, à extraire du véritable zinc métallique de la calamine et était parvenu à la fusion et au coulage en grand. Rien ne fut épargné par lui; il sacrifia, en expériences réitérées, et pendant plusieurs années, des sommes considérables, et ne se rebuta point d'une infinité d'accidens. Il essaya, à grands frais, des fours et des creusets, d'une quantité de formes et dimensions; il s'entoura des conseils des meilleurs fondeurs et chimistes, qu'il encouragea et salaria généreusement; sa persévérance fut extrême; elle ne fut couronnée d'un entier succès, que vers le mois de septembre 1808; c'est alors, que par ses procédés particuliers, le zinc sortit, enfin, pur, de ses fourneaux, à l'état de métal parfait. La qualité malléable de ce zinc fut aussitôt constatée; on le passa avec facilité au laminoir et il fut livré au commerce, en lingots et en feuilles, ou lames, ainsi qu'en fil, pour servir à des emplois divers et multipliés. Son usage s'est, depuis, accru à l'infini; et l'importance de cette fabrication n'a fait que s'accroître par l'extension donnée aux expéditions de ses produits dans toute l'Europe et les autres parties du monde.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Le 19 janvier 1810, le gouvernement accorda à l'inventeur de cette précieuse découverte, un brevet d'invention, pour le terme de quinze ans, et Dony reçut des félicitations de plusieurs savans distingués.

D'accablans revers de fortune, contre lesquels il s'efforça de lutter, mais qui allèrent en augmentant, obligèrent Dony, dès 1813, d'abord, de s'associer avec d'autres personnes, pour l'exploitation de ses superbes établissemens, à Liége et à Moresnet, ensuite de les abandonner entièrement, à l'époque où ils commençaient à fleurir et promettaient de lui restituer, en peu d'années, les capitaux qu'il avait dépensés, pour les créer, les augmenter successivement et les soutenir, dans un temps difficile et de stagnation commerciale.

Le chagrin qu'il en ressentit, altéra rapidement et sensiblement sa santé, et il mourut le 6 novembre 1819.

Cet homme recommandable était connu par la bonté de son cœur, son excessive obligeance et sa libéralité; la classe ouvrière de Liége, parmi laquelle il répandait beaucoup de bienfaits, le chérissait généralement. Il fut, pendant longtemps, membre du conseil municipal de cette ville.

1813. WARZÉE (*Charles-François-Joseph de*), jurisconsulte, député des États de Liége en 1785, avocat fiscal du conseil ordinaire de Liége jusqu'en 1794, nommé membre à vie du collége électoral du département de l'Ourthe en 1803, bâtonnier de l'ordre des avocats de la cour impériale de Liége en 1811 jusqu'à sa mort, naquit à Liége, le 17 avril 1750, d'une ancienne famille de cette ville dont il existait déjà un échevin en 1326.

Cet homme de génie étonnait par la rectitude de son jugement, par la vivacité de son esprit, par l'étendue et la variété de ses connaissances, et surtout par sa vaste et profonde érudition dans les matières de

EFERUS - Recherches & Classification numériques

droit, sur lesquelles il était fréquemment consulté par les avocats les plus distingués de la Belgique, de la France et de l'Allemagne : on regardait ses décisions comme des règles sûres.

Doué de la mémoire la plus heureuse, il connaissait si bien les livres de sa nombreuse bibliothèque, qu'il indiquait, dans l'improvisation, le volume et la page où se trouvait le passage qu'il citait. Son ame était aussi belle que sa tête était fortement organisée.

En 1785, les officiers de police du gouvernement liégeois, étant accusés d'avoir voulu empiéter sur les libertés publiques, les trois états du pays députèrent unanimement de Warzée, à l'effet de se rendre auprès de la chambre impériale de Wetzlaer, tribunal suprême de l'empire germanique, pour y soutenir le maintien des droits de la nation. Il s'acquitta de cette honorable tâche avec zèle et dignité. Il se montra en homme impartial et en vrai mandataire de la représentation nationale, tout à la fois incapable de faiblir en faveur du pouvoir ou de céder aux influences de l'esprit révolutionnaire qui commençait déjà à s'agiter.

Durant sa mission, il fut accusé en 1786, dans un mémoire imprimé, d'avoir, dans une note remise à la chambre impériale, émis l'opinion que le prince de Liége était souverain *en matière de police*, que sa volonté seule faisait loi en cette matière, et qu'il avait le droit de régler tout ce qui regardait la police, sans l'avis ni le consentement des trois états, et d'avoir fait ainsi des *reconnaissances* contraires à la loi fondamentale du pays et subversives de la constitution. L'auteur de ce mémoire prétendait même, que c'était de connivence avec le prince-évêque Hoensbroech, qu'il en avait agi de cette manière, afin de lui fournir par là une *reconnaissance*, devant le tribunal suprême de l'empire, sur laquelle ce prince put, à défaut de titres, appuyer sa souveraineté en matière de police.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

De Warzée, dans un mémoire justificatif qu'il publia la même année, se lava complètement de ces inculpations calomnieuses, et prouva par la reproduction des termes de cette note remise par lui à l'empire, qu'on lui donnait un sens qu'elle n'avait pas, en tronquant et rendant un compte infidèle de ses expressions. Il convint cependant qu'il avait reconnu que toute loi émanée de l'autorité légitime, était obligatoire : que le tribunal des XXII devait juger selon les lois et non pas des lois ; et qu'il fallait obéir aux édits des princes en matière de police.

La note de ce célèbre jurisconsulte prouvait qu'il parlait en ce sens : que toute loi, émanée de l'autorité légitime, oblige à son observance tous ceux sur lesquels elle exerce son empire, et que c'est le devoir du juge, selon le droit romain, de juger selon les lois, mais qu'il ne lui appartient pas de juger des lois : qu'enfin, les édits des princes émanaient de l'autorité légitime lorsqu'ils étaient mis en garde de loi, après avoir obtenu le concours et l'assentiment des trois états qui formaient le corps législatif du pays. Mais il prouva, en même temps, que jamais il n'avait énoncé que la volonté du prince seul faisait loi en matière de police.

Quoiqu'il en soit, ces tracasseries le dégoûtèrent des affaires publiques. Il ne rechercha et ne voulut point des faveurs de la cour, pour ne point donner des armes à ses calomniateurs. De Warzée voulait le maintien des libertés de son heureuse patrie, mais il ne voulait pas de révolution : aussi, lorsqu'elle éclata, il n'y prit aucune part ; il resta depuis lors complètement étranger aux évènemens politiques qui survinrent dans sa patrie, et mourut d'un coup d'apoplexie à Liége, le 10 juin 1813, à l'âge de 63 ans, universellement regretté, et autant estimé par la pureté de ses mœurs, par son aménité, sa modestie, sa délicatesse et son désintéressement que par son immense savoir.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

On a de lui de nombreux *plaidoyers* en latin et en français, écrits avec pureté et élégance, dont un grand nombre a été imprimé, et où les questions de droit les plus ardues sont traitées avec une profondeur et une méthode dignes d'admiration.

Le docteur Dejaër prononça son éloge à la Société d'Emulation (voir le *procès-verbal* de 1817). Le *Journal de la Province* (N^os^ des 14 et 15 juin 1813), contient une notice nécrologique sur ce savant jurisconsulte dont le procureur-général près la cour impériale de Liége, fit un éloge remarquable dans son discours à l'ouverture de la rentrée de cette cour en novembre 1813.

WARZÉE D'HERMALLE (*Charles-Nicolas-Joseph, baron de*), fils du précédent, licencié en droit, membre du collége électoral du département de l'Ourthe, de l'ordre équestre de la province de Liége, chevalier de l'ordre du Lion Belgique, naquit à Liége, le 5 juillet 1776. Il fut successivement conseiller-auditeur à la cour d'appel de Liége, avocat-général auprès de la cour impériale, et exerça les mêmes fonctions à la cour supérieure de justice de Liége, jusqu'au 30 octobre 1830 ; il se distingua, dans ces charges, par son intégrité, son zèle et son amour pour la justice. Il était nommé conseiller à la haute-cour du royaume des Pays-Bas, dont l'installation devait avoir lieu à La Haye, le 15 novembre 1830, sans la révolution. Le roi Guillaume, en 1831, lui conféra le titre de commissaire du roi des Pays-Bas pour le Grand Duché de Luxembourg ; mais M. le baron de Warzée ne crut pas devoir accepter cette fonction ; depuis lors, il vit retiré dans l'une de ses terres.

1815. DETROZ (*Remacle-Joseph*), issu d'une des plus anciennes familles de la ville de Verviers, naquit

EFERUS - Recherches & Classification numériques

le 4 janvier 1731. Ayant achevé ses humanités à l'âge de 16 ans environ, il fut nommé notaire par dispense d'âge, et obtint ensuite le diplôme de notaire impérial, pouvant instrumenter dans tout l'empire germanique. Cette charge est exercée depuis un temps immémorial à Verviers par la famille Detrooz et l'est encore aujourd'hui.

Lors de la distraction du district de Verviers des autres bans du marquisat de Franchimont, Detrooz en fut nommé lieutenant-gouverneur. Malgré les difficultés nombreuses qui rendaient pénible l'exercice d'une pareille charge, dans un temps de révolution, il y déploya la fermeté naturelle de son caractère, toujours tempérée cependant par une sage indulgence.

A l'invasion du pays de Liége par les armées et les doctrines de la France républicaine, il abandonna tout ce qu'il y possédait pour rester fidèle à son souverain et à ses principes. Emigré en Allemagne, il ne revit ses foyers détruits qu'après la paix de Lunéville : il vécut à Liége dans la retraite, et y mourut à l'âge de 85 ans. Il a publié :

1° *Histoire du marquisat de Franchimont, et particulièrement de la ville de Verviers et de ses fabriques.* Liége, 1809, un vol. in-8°. Cet ouvrage, assez mal écrit et sans ordre, contient une foule de particularités pleines d'intérêt, c'est le premier monument écrit sur ce pays qui mériterait, à bien des titres, d'être plus connu.

2° *Dissertation touchant l'antiquité de Spa et de ses fontaines.* Petit opuscule de 31 pages. Liége, 1812.

1815. HENKART (*Pierre-Joseph*), né à Liége, le 13 février 1761. Son père, qui était procureur de la cour épiscopale de Liége, et jouissait d'une honnête aisance, résolut de ne rien négliger pour l'éducation et l'instruction de son fils : il l'envoya à Visé, au collége tenu par les Oratoriens; c'est là qu'il connut Reynier

EFERUS - Recherches & Classification numériques

et Bassenge, avec lesquels il forma ces liens d'amitié si vraie, si intime, et qui ne cessa qu'avec leur existence.

Le jeune Henkart se distingua dans ce collége, d'une manière remarquable, y remportant chaque année la palme dans les diverses branches d'étude qu'on y cultivait. A 16 ans, il fit son cours de rhétorique dont il obtint le premier prix, malgré ses nombreux concurrents. A son retour à Liége, un grand concours de ses compatriotes vinrent à sa rencontre et le ramenèrent en triomphe dans la ville, où il fut reçu cordialement par le prince-évêque.

Ses parens qui le destinaient au barreau, l'envoyèrent à l'Université de Louvain pour y étudier la jurisprudence; mais la littérature et la poésie faisaient tous ses délices. C'est à son goût pour la poésie pour qu'il dut d'être connu du prince Velbruck, résidant alors à Bruxelles, et d'être admis dans ces petits comités que ce prince aimait de préférence, et dans lesquels on ne s'occupait que d'arts et de littérature.

Henkart, à cette époque, composa plusieurs pièces de vers à l'occasion desquelles son ami Reynier disait:

Salut au gentil candidat
Et de Cujas et de Barthole!
Son esprit vif et délicat
N'est point formé pour cette école;
Qu'il la quitte sur ma parole,
Et qu'au Parnasse seul il devienne avocat:
Au tribunal des neuf pucelles,
Je lui promets plus de succès;
En ne plaidant que devant elles
Il sera toujours sûr de gagner son procès.

Après avoir fini ses études à l'Université de Louvain, il revint dans sa ville natale, et fut attaché à la chancellerie du conseil privé: il se distingua si bien dans l'exercice de son emploi, que le prince Velbruck qui ne laissait échapper aucune occasion de récompenser

EFERUS - Recherches & Classification numériques

le mérite, le nomma chanoine de l'église collégiale de St.-Martin, quoiqu'il n'eût pas encore l'âge requis pour jouir de cette distinction purement lucrative et qui n'imposait point l'obligation de se vouer au célibat; mais il obtint de Rome, par faveur spéciale, la dispense d'âge.

Les premiers symptômes d'une révolution prochaine commençaient à éclater alors à Liége. Naturellement porté à l'indépendance, et sentant combien il était urgent de réformer les abus qui s'étaient introduits, au préjudice des libertés du peuple, Henkart s'associa de cœur aux hommes sages et modérés qui, comme lui, demandaient une réforme pacifique qui aurait concilié tous les intérêts et calmé les esprits. Pour atteindre ce but, Henkart, Bassenge et Reynier fondèrent un journal (le *Journal général de l'Europe*), dans lequel ils développèrent les principes de liberté qu'ils voulaient voir renaître dans leur patrie. Ce journal, dont l'établissement fut en partie cause des vicissitudes que Henkart éprouva dans la suite, exerça une grande influence dans le pays.

L'assemblée du tiers-état du pays de Liége ayant décrété le 24 avril 1790, l'établissement provisoire d'un conseil de régence de neuf personnes pour remplacer le conseil privé, nomma Henkart membre et secrétaire de cette régence, le 8 mai suivant.

Le dévoûment et la probité, dont il avait donné tant de preuves pour la chose publique, furent recompensés par une nouvelle marque de confiance de la part de ses concitoyens. Depuis nombre d'années, le pays de Liége réclamait de la France une créance considérable, à titre de paiemens et fournitures faits à l'armée française, pendant les années 1757 à 1763. Le conseil municipal de la cité chargea Henkart, Bassenge et Reynier de se rendre à Paris, pour y poursuivre le recouvrement de cette créance. C'est à cette

EFERUS - Recherches & Classification numériques

occasion, que fut rédigé le discours auquel Henkart avait contribué pour la plus grande partie, et qui fut prononcé par Reynier, le 18 septembre 1790, dans l'enceinte même de l'Assemblée nationale. Dans ce discours remarquable, les députés liégeois faisaient éclater par expressions énergiques leur enthousiasme pour la révolution française et celle de leur patrie; après avoir retracé, par les faits de l'histoire, le noble caractère des Liégeois, ils peignaient en traits de feu les maux qui accablaient leur pays et demandaient que la France adoptât les Liégeois comme ses enfans et vint seconder leurs efforts pour maintenir leur liberté menacée par les ennemis : enfin, abordant la question qui avait plus spécialement trait à leur mission, ils réclamaient les millions qui étaient si légitimement dus à leur patrie.

Si leur mission resta sans résultat, malgré les promesses faites à nos députés dans la réponse de M. Jessé, qui présidait ce jour-là (18 septembre 1790) l'Assemblée nationale, les évènemens politiques qui surgirent bientôt dans le pays de Liége en furent principalement cause ; mais les députés liégeois n'en furent pas moins remerciés officiellement par leurs commettants pour leur conduite ferme et honorable.

De retour à Liége, Henkart fut chargé d'aller rejoindre Bassenge à Francfort, afin de le seconder dans sa mission auprès du comte de Metternich ; mais tous leurs efforts en faveur de la révolution furent infructueux auprès de ce diplomate.

Les Autrichiens étant entrés à Liége, le 11 janvier 1791, Henkart dut prendre la fuite. Après deux mois d'exil à Givet, il put revenir dans sa patrie ; mais la commission impériale de Wetzlaer lança bientôt contre lui un décret de proscription, ce qui le força de nouveau à se sauver : il ne revint dans ses foyers qu'à la suite des armées françaises. Il vivait tranquillement à

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Sclessin près de Liége, lorsque les désastres de l'armée française sur la Roër ayant forcé les républicains à battre en retraite et à abandonner le pays de Liége, les partisans de l'ancien régime se portèrent vers la modeste retraite de Henkart pour l'y saisir, ce qui l'obligea à quitter pour la troisième fois le sol de sa patrie. Il se réfugia à Paris avec ses anciens amis, Bassenge, Fabry et Defrance, exilés comme lui.

Là, il se trouva à l'abri des réactions qui avaient lieu dans sa patrie, mais il y fut en butte aux intrigues et aux calomnies de quelques-uns de ses concitoyens dont il était loin de partager les opinions exaltées et n'approuvait point les discours furibonds. Lebrun était alors ministre des affaires étrangères. Lebrun et Henkart s'étaient connus à Liége, à l'époque où le premier y rédigeait le *Journal Patriotique :* une grande conformité d'humeur, d'opinions et de goûts avait établi entre eux une étroite amitié.

Lebrun, accusé de *modérantisme* par ses ennemis, fut privé de son porte-feuille et incarcéré. Les Liégeois alors réfugiés à Paris, où ils tenaient leurs assemblées dans une salle que la nation leur avait donnée à cet usage, se divisèrent en deux camps : l'un, composé de Bassenge, Defrance, Fabry, Henkart et quelques autres, voulait la liberté sans excès et pactisait avec le *modérantisme* du ministre Lebrun : l'autre était formé des hommes, qui eux-mêmes se qualifiaient de *jacobins*, de *sans-culottes,* et voulaient la révolution dans toutes ses conséquences.

Lors de la disgrace de Lebrun, Henkart ne ménagea aucune démarche pour sauver son ami. Il provoqua et rédigea la fameuse lettre du 6 juin 1793, adressée à Lebrun au nom du comité des Liégeois dont il faisait partie, et dont la teneur est un éloge de la vie, de la conduite, et des opinions politiques de ce ministre. Le parti adverse, loin de souscrire au contenu de cette

EFERUS - Recherches & Classification numériques

lettre, dénonça Lebrun et ses partisans. Henkart se réfugia à Charleville, ne se croyant plus en sûreté à Paris. Lebrun ayant été rendu à la liberté, Henkart, qui s'était justifié des calomnies répandues contre lui, revint à Paris.

Les victoires des armées françaises sur le sol belgique contre les coalisés, permirent enfin à Henkart de rentrer à Liége et d'y vivre tranquille à l'abri du nouveau régime.

Sa probité, son noble dévoûment à la chose publique, le zèle et la capacité qu'il avait montrés dans toutes les missions dont il avait été chargé, lui avaient acquis la confiance de ses concitoyens. En l'an II, il avait été nommé à l'administration générale du pays. Il fut successivement chargé de diverses fonctions. En l'an III, il fut nommé archiviste à Liége; et ce fut à son zèle infatigable et par ses soins incessants que tous ces documens précieux sortirent du cahos dans lequel ils semblaient devoir rester à jamais. Bien des améliorations ont été faites depuis, surtout graces aux travaux infatigables de M. Polain, mais c'est toujours Henkart, qui le premier, a donné le plan et la vie à ces archives. Il donna sa démission le 14 fructidor an III, et fut cette même année, président de l'administration centrale provisoire. Lors de la première organisation des tribunaux dans le pays de Liége, en l'an IV, il fut nommé juge au tribunal civil du département, et l'année suivante, membre du jury des arts. En l'an IX, il passa de la vice-présidence du tribunal civil aux fonctions de juge au tribunal criminel de Liége.

On admirait la clarté, l'ordre et la précision de sa rédaction dans les rapports dont, en qualité de juge, il était chargé à la cour criminelle.

En qualité de juge, il était souvent chargé de faire le rapport sur les affaires qui étaient soumises au tribunal: c'était dans ce travail surtout, que Henkart faisait

EFERUS - Recherches & Classification numériques

briller cette clarté, cette précision, cette élégance de style qu'on remarquait dans tous ses écrits.

Dans ces temps où les tribunaux criminels étaient en quelque sorte en permanence pour juger ces nombreux malfaiteurs qui, à la faveur des bouleversemens de la révolution, s'étaient propagés dans le pays, Henkart eut souvent l'occasion de sentir fléchir son cœur naturellement bon et porté à l'indulgence; mais un sentiment plus fort, la conscience de son devoir, le rappelait bientôt à lui-même : il savait faire taire ce penchant de son cœur; et jamais il n'eut à se reprocher d'avoir blessé les intérêts de la justice.

Un de ses amis, qui a rédigé la notice biographique de Henkart, insérée dans les *Loisirs de trois amis*, cite à ce sujet un trait bien honorable pour lui : « Je »lui parlais un jour en faveur d'un homme, que lui-»même il affectionnait, et que je croyais innocent. Je » ne parvenais point à le convaincre, et lorsqu'entraîné » par ma propre conviction, je rendis mes sollicitations » plus pressantes : *mon ami*, me dit-il, *je dors avec ma »conscience; je ne veux pas qu'elle m'éveille.....* Je »me tus. »

Il fut porté par ses concitoyens, en l'an VII et l'an XII, parmi les candidats au corps législatif. Le 9 décembre 1808, il fut enfin proclamé candidat au corps législatif par le collége électoral de l'Ourthe; distinction qu'il ne dut, ni à l'intrigue, ni au crédit, mais seulement à l'amitié, à son amour pour ses devoirs et à son dévoûment pour son pays.

Lors de la réorganisation des tribunaux en 1810, Henkart, qui fidèle à ses principes et à son indépendance, n'avait voté ni pour le consulat à vie, ni pour l'empire, fut éliminé de la liste des magistrats, et resta sans emploi jusqu'à l'entrée des alliés.

En 1814, il fut nommé par le gouvernement prussien, aux fonctions de procureur du roi à Liége; il

EFERUS - Recherches & Classification numériques

remplissait encore cette charge, lorsqu'à la suite d'une maladie grave et cruelle il expira le 9 septembre 1815.

Henkart écrivait avec une rare facilité : son style pur, élégant et plein de grace se faisait remarquer par une élévation, une chaleur extrême, lorsque quelque cause venait frapper puissamment son imagination. Sa lettre au comité à Paris pour disculper Lebrun, le discours lu, en 1790, par les députés liégeois à l'Assemblée nationale, sont des pages d'une rédaction vraiment remarquable.

Sa plus grande jouissance était de faire des vers; il en composa beaucoup auxquels il n'a pu mettre la dernière main. L'amitié lui en inspira de charmans; comment en aurait-il été autrement, ce sentiment remplissait son ame toute entière.

La plus grande partie de ses poésies n'ont pas été publiées. Son *Epître aux femmes* est de ce nombre, quoique pleine de détails piquants.

Son goût, ou plutôt sa passion pour la poésie et les arts en général était la source de cette amitié intime qui existait entre lui, Reynier, Bassenge, Velèz, Defrance, Fassin, et tant d'autres. Il avait formé avec ces deux derniers une association pour l'acquisition d'un Musée commun.

Henkart avait eu aussi des rapports très-intimes avec le général de Scliffen, qui même lui avait offert d'être son secrétaire d'ambassade à Constantinople. Grétry entretenait avec lui une correspondance suivie dont les arts et l'amitié faisaient tous les frais.

Il aimait à encourager tous les talens. Le malheureux était toujours assuré de trouver en lui secours et conseil.

1817. ERNST (*Simon-Pierre*), curé d'Afden, naquit à Aubel, bourg de l'ancien duché de Limbourg, le 2 août 1744, de Guillaume Ernst, avocat, et de

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Marie-Jeanne Doel. Il fit ses études à l'Université de Mayence, dont le recteur était alors, Jean-Thomas Emonts, son cousin-germain. Il fut chanoine régulier et bibliothécaire de l'abbaye de Rolduc, et y professa, plusieurs années, l'Ecriture-Sainte et la théologie. En 1787, il obtint la succursale d'Afden, près dAix-la-Chapelle, où il resta curé jusqu'a sa mort, arrivée le 11 décembre 1817, à l'âge de 73 ans, après avoir souffert, durant plusieurs semaines, les douleurs d'une fièvre nerveuse et d'une hydropisie de poitrine. Il fut nommé, en 1814, membre de l'Institut des Pays-Bas. Ernst se rendit recommandable par ses qualités et sa conduite ; ses connaissances étendues l'ont rendu célèbre parmi les savans. On a de lui :

1° *Mémoire sur la question : vers quel temps les ecclésiastiques commencèrent-ils à faire partie des États de Brabant ? Quels furent ces ecclésiastiques, et quelles ont été les causes de leur admission ?* Ce mémoire a remporté le prix de l'Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres, en 1783. Bruxelles, de l'imprimerie académique, 1783, in-4°, 177 pages. L'analyse s'en trouve au *Journal des Savans*, octobre 1784, pag. 643-652, édit. in-4°.

2° *Observations historiques et critiques sur la prétendue époque de l'admission des ecclésiastiques aux Etats de Brabant, vers l'an* 1383, *par M**.* Maestricht, chez P.-L. Lekens, 1786, in-4°, p. 78.

3° *Ordines apud Brabantos ejusdem eorum principibus esse œtatis....* Trajecti ad Mosam, P.-L. Lekens, 1788, in-8°, p. 52.

4° *Histoire abrégée du Tiers-État de Brabant, ou Mémoire historique dans lequel, après un coup-d'œil sur la constitution des villes en général au moyen-âge, on voit l'origine des communes en Brabant, l'époque et les causes de l'intervention de leurs députés aux assemblées de la nation, etc.* Maestricht, chez P.-L. Lekens, 1788, in-8°, p. 206.

5° *Examen impartial des observations sur la constitution primitive et originaire des trois États de Brabant,*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

publiées par les commissaires de la société des (soi-disant) amis du bien public, établie à Bruxelles. A Maestricht (Bruxelles), 1791, anonyme, in-8°, p. 90.

6° *Le Masque Limbourgeois se lève.* Liége 1791, in-4°. C'est un écrit anonyme sur les troubles du duché de Limbourg.

7° *Observations sur l'instruction, en forme de catéchisme, publiées par le professeur Eulogius Schneider à Bonn, par un ami de la vérité.* Cologne 1791, in-8°, p. 98, en allemand.

8° *Traduction en allemand de la lettre pastorale de S. A. l'évêque et prince de Liége, en date du 7 septembre* 1793. Cologne, chez J.-G. Schmitz, 1794, in-8°, p. 50.

9° *Observations sur la déclaration exigée des ministres des cultes, en vertu de la loi du 7 vendémiaire an IV.* Maestricht, chez Lekens, in-8°, p. 44.

10° *Apologie des ministres des cultes qui ont prêté la déclaration exigée par la loi du 7 vendémiaire an IV, contre les critiques de MM. Dedoyar et Vanhoeren, les Motifs de Malines et autres brochures.* Maestricht, 1797, in-8°, p. 170.

11° *Réflexions sur la lettre de M. l'archevêque de Malines, relativement au serment exigé des ecclésiastiques, par un ancien professeur de théologie.* Liége, 1797, in-12, p. 11.

12° *Entretien d'un curé et d'un laïque, sur la question : est-il permis d'assister aux messes des prêtres assermentés en vertu des lois du 7 vendémiaire an IV et du 19 fructidor dernier, et quel est le sens de ces sermens ?* Maestricht, chez Th. Nypels, an V, in-8°, p. 33. — Le même en allemand, à Aix-la-Chapelle, in-8°, p. 53.

13° *Explanatio formulæ jurisjurandi de odio in regiam potestatem*, etc., *gallicè Parisiis editam latinam fecit, adjunctâ præfatione apologeticâ, adversùs epistolam pastoris anonymi, S. P. Ernst*, etc. Trajecti ad Mosam, apud Nypels, an VI, in-8°, p. 30, pour la

EFERUS - Recherches & Classification numériques

préface, et 21 pour la traduction des éclaircissemens sur ce serment de haine à la royauté, attribuées à l'abbé de Malaret.

14° *Réflexions sur le décret de Rome et la décision de quelques évêques, relativement au serment de haine, etc., par un ami de la vérité et de la paix.* Maestricht, chez Th. Nypels, an VII, p. 124.

15° *Examen de la seconde lettre du jurisconsulte français au ci-devant notaire des Pays-Bas, sur la communication, en fait de religion, avec les prêtres qui ont prêté le serment de haine à la royauté, etc.* Maestricht, in-8°, p. 54.

16° *Pensées diverses d'un bon et franc catholique, à l'occasion du bref de N. S. P. le Pape à M. l'archevêque de Malines, sur le serment de haine à la royauté.* Maestricht, chez Nypels, an VII, p. 78.

17° *Encore un mot sur le serment de haine à la royauté, etc., et la rétractation ordonnée par les réponses de M. de Petro, évêque d'Isaure, etc., par un homme de sang-froid.* A Anvers (Maestricht), an VIII, in-8°, p. 56.

18° *Le Triomphe de la vérité, ou le serment de haine à la royauté, justifié par un bref de N. S. P. le Pape Pie VI, et par la déclaration du corps-législatif, par le citoyen Astère.* Bruxelles (Maestricht), an VIII, in-8°, p. 56.

19° *Trois lettres d'un homme à trois grands vicaires : Corneille Lemaigre de Namur, J.-H. Landsheere de Malines, et Titius de Liége, pour les prêtres nommés fidèles, relativement au serment de haine, à la promesse de fidélité, et au schisme.* Maestricht, chez Nypels, an VIII, in-8°, p. 100.

20° *Réflexions pacifiques et catholiques sur l'instruction importante, par demandes et réponses, relativement au serment de haine, et à la promesse de fidélité.* Maestricht, Th. Nypels, an VIII, in-8°, p. 70.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

21° *La mauvaise foi dévoilée, ou réponses aux brochures intitulées : Notice sur l'abbé Sicard, etc., et Défense légitime, etc., relatives au serment de haine et au schisme, avec quelques observations sur les lettres pastorales de M. l'évêque de Liége.* Maestricht, chez Nypels, an IX-1800, in-8°, p. 76.

22° *Le serment de haine et le schisme, considérés dans une lettre de M. le Nonce de Cologne, du 2 janvier 1801, à quelques prêtres sermentés.* En Europe, an IX ou 1801, in-8°, p. 38.

23° *Tableau historique et chronologique des suffragans ou co-évêques de Liége, etc., où l'on a joint des notices sur l'origine des maisons religieuses.... dans la ville et sa banlieue, par S. P. Ernst.* Liége, 1806, in-8°, p. 410.

24° Il se trouve plusieurs *chronologies historiques* de la composition de M. Ernst dans le 3° vol. de *l'Art de vérifier les dates*, publié à Paris, par dom Clément, bénédictin de St.-Maur.

25° Il composa en 1807, à la demande de M. l'évêque de Liége, son supérieur, un écrit apologétique du nouveau catéchisme, publié par ordre de Napoléon ; le titre de cet écrit est : *Observations pacifiques sur quelques écrits anonymes contre le catéchisme, à l'usage de toutes les églises de l'empire français.* Le ministre des cultes, feu M. Portalis, ayant demandé à le voir avant qu'il fût imprimé, M. l'évêque de Liége le lui fit passer au mois de juillet 1807 ; ce ministre étant mort peu après, M. Ernst n'a plus eu de nouvelles sur son écrit.

26° *Histoire du Limbourg, suivie de celle des comtés de Daelhem et de Fauquemont, des Annales de l'abbaye de Rolduc, par M. S. P. Ernst, publiée avec notes et appendices et précédée de la vie de l'auteur, par Ed. Lavalleye, agrégé à l'Université de Liége.* Liége, 1er vol. 1837, in-8° ; 2e vol. ibid. 1838. L'ouvrage complet aura 6 vol. in-8°. L'éditeur, malgré sa pro-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

messe, n'a pas encore donné la notice biographique de M. Ernst.

27° *Histoire généalogique et critique des comtes d'Ardenne, ducs bénéficiaires de la Haute et Basse Lorraine dans le X^e^ et XI^e^ siècle.*

Cette nomenclature bibliographique des écrits du savant et laborieux curé d'Afden, est tirée de l'*Examen critique et complément des dictionnaires historiques* de M. Barbier. La *Galerie historique*, imprimée à Bruxelles, ne cite de tous les ouvrages de M. Ernst, que son *Histoire des comtes de Limbourg.*

1818. NYSTEN (*Pierre-Hubert*), docteur en médecine, naquit à Liége, le 30 octobre 1771. Ses parens, qui le destinaient au barreau, ne négligèrent aucun sacrifice pour lui donner une excellente éducation; mais le jeune Nysten était né pour la médecine. Après avoir achevé son cours d'humanités à Liége, il se livra dans sa patrie aux sciences physiques et médicales, et alla ensuite à Strasbourg y poursuivre quelque temps ces mêmes études. Avide de connaissances, pour mieux les acquérir, il se rendit à Paris, en 1794, qu'il ne quitta plus et où il s'attacha à ses occupations avec une ténacité des plus énergiques.

Nysten s'empressa d'accumuler tous les genres de notions qui avaient trait à la science médicale : sacrifiant tout son temps aux expériences physiques et chimiques et à des essais multipliés en physiologie, fuyant toute distraction purement agréable, oubliant souvent sa santé, dont il était prodigue pour son art; il consacrait toutes ses ressources aux dépenses qu'exigeaient les travaux auxquels il s'adonnait; se condamnant aux plus dures privations, par amour pour la gloire.

Il ne tarda pas à se faire distinguer par les professeurs de l'École de médecine de Paris. Il fut d'abord nommé, en 1798, *prosecteur* à l'École de médecine,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

place qu'on n'obtenait qu'après avoir fourni beaucoup de preuves d'assiduité dans les exercices anatomiques, et montré d'heureuses dispositions à savoir un jour en tirer parti pour la science. Cette récompense fut assez tôt suivie d'une autre ; la satisfaction qu'il ne cessait de donner à ses professeurs, et l'esprit pénétrant qu'il décélait dans ses conceptions, lui méritèrent le titre de docteur en médecine, titre que lui accorda gratuitement la faculté de Paris, en 1802.

Nysten ne tarda pas à répondre avec éclat, à l'attente qu'on avait de son génie observateur, qui se livrait sans relâche à des recherches aussi méthodiques que lumineuses, pour rectifier et éclaircir les idées émises par Volta, Valli, Bichat et Humboldt, sur les propriétés excitables du cœur. Il publia l'année suivante le résultat de ses nouvelles expériences galvaniques *sur le rapport et la durée de l'irritabilité des organes musculaires de l'homme et des animaux à sang rouge* par lesquelles il démontre clairement, que le cœur est celui qui conserve le plus longtemps cette propriété. Cette première production de notre compatriote fu accueillie par les savans.

Occupé de toutes les études qui intéressent les sciences naturelles, Nysten, pendant plusieurs années, fut entraîné par les attraits de la chimie : aussi habile à saisir l'ensemble de cette belle partie de l'art, qu'à faire les préparations qu'elle comporte, il fut désigné pour la place d'aide au laboratoire de l'école, fonction qu'il remplit avec une rare activité. A ces travaux multipliés, se ralliaient des vues particulières et sans cesse poursuivies par Nysten, dont le but était d'acquérir une connaissance intime des propriétés des médicamens.

La matière médicale devint l'objet principal de ses méditations ; et il en donna bientôt un cours public qui fut suivi par un nombreux auditoire. Ses profondes connaissances en physique, en chimie, en histoire na-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

turelle et en médecine, lui acquirent la réputation d'un des professeurs les plus distingués de Paris. Ses leçons firent suite au *Traité de matière médicale* du docteur Schwilgué, ouvrage qu'il a presque rendu le sien, par les corrections et les additions nombreuses qu'il y a faites.

Nysten, étonné des lacunes que laissaient à remplir tous les *Dictionnaires de médecine* en France, entreprit en 1805, de concert avec le docteur Capuron, de faire un nouveau *Dictionnaire de médecine et des sciences accessoires de l'art,* dont il a, seul, corrigé et augmenté la deuxième édition, qui est encore à présent le meilleur ouvrage que nous possédions en français sur ces matières.

Sur la présentation de Teissier et de Vauquelin, il fut chargé par le ministre de l'intérieur, en 1804, d'aller dans le midi de la France, à l'effet d'y observer et d'y combattre diverses maladies qui exerçaient les plus grands ravages parmi les vers à soie. Après s'être livré aux plus minutieuses investigations, il parvint à accomplir sa mission avec un tel bonheur, qu'il s'avouait lui-même flatté de ses succès, lorsqu'on lui en parlait. Ce fut à cette occasion qu'il publia une brochure ayant pour titre : *Recherches sur les maladies des vers à soie, et sur les moyens de les prévenir*, dont ceux qu'elle intéresse directement font le plus grand cas.

Le mérite de Nysten lui procura la confiance du gouvernement impérial; sa réputation d'homme savant et laborieux lui concilia l'estime des chefs des administrations supérieures de la capitale : ils s'attachèrent à lui, comme à la personne qui pouvait le plus utilement servir l'état et l'humanité.

Depuis 1805 jusqu'en 1812, il fut chargé de six missions par le ministre de l'intérieur, et les remplit toutes avec honneur. Il fit d'abord partie de la commission, composée des célèbres Desgenettes et Duméril,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

que le gouvernement français envoya dans le midi de l'Espagne pour arrêter les progrès de la fièvre jaune. A son retour, il remit au ministre un mémoire sur cet objet qui prouva qu'il était digne de la confiance dont on l'honorait.

Il donna des preuves égales de savoir et de dévoûment dans tous les emplois qui lui furent confiés. En 1808, il fut encore l'intrépide adjoint de Désgenettes et de Duméril, lorsqu'il fut question de se rendre à Bayonne et sur les lignes suivies par les prisonniers espagnols, pour s'opposer aux progrès rapides d'une fièvre nerveuse contagieuse, qui entassait victimes sur victimes.

En 1809, il se transporta seul dans le département de l'Yonne, près de Joigny, où il donna des preuves éclatantes d'une sagacité rare, en combattant les maux d'une épidémie terrible qui moissonnait presque tous ceux qui en étaient atteints. *On comptait*, disait-il, *dans la contrée autant de morts qu'il y avait eu de malades.* Le traitement qu'il institua, dans cette circonstance effrayante, fut couronné du plus brillant succès : il en reçut des éloges particuliers dans un discours public, prononcé par le savant professeur Desgenettes.

Hallé, l'un des plus savans médecins dont la France s'honore, et l'intime ami de Nysten, se l'adjoignit pour la rédaction de son *Dictionnaire des sciences médicales*, pour lequel Nysten a écrit un grand nombre d'articles d'hygiène et de physique expérimentale, remarquables par leur érudition, la justesse des raisonnemens et le nombre des idées ou des vues particulières à leur auteur.

En 1811, il fit paraître ses *Recherches de physiologie et de chimie pathologiques*, dans lesquelles il traite des effets que produisent les différens gaz introduits dans le système circulatoire des animaux vivans. Si la réputation de Nysten n'eût été déjà établie chez les savans,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

cette production aurait suffi pour lui assigner parmi eux une place éminemment distinguée. Les journaux du temps sont remplis des éloges qu'un grand nombre de médecins en ont faits. Le savant docteur Savary, (*Journal de médecine* de Corvisart, Leroux et Boyer, *février* 1811, pag. 146) en rend ainsi compte :

« On voit par-là que Nysten n'a pas suivi des sentiers » rebattus, et qu'il s'est frayé une route nouvelle en par- » lant de ce qui est connu : mais dans le cas où les ex- » périences tentées précédemment, laissaient des incer- » titudes, ou offraient d'apparentes contradictions, il » n'a pas craint de les répéter ; et c'est de cette manière » qu'il est parvenu à éclaircir plusieurs points douteux; » ses expériences portent l'empreinte d'une exactitude » sévère et d'une rare sagacité; les discussions qu'il se » permet de temps en temps sont fort intéressantes et » décèlent un esprit juste et un judicieux observateur. » Cet important *Traité* fut jugé digne d'être accolé à celui de Bichat *sur la vie et la mort.*

Pénétrer dans les secrets les plus voilés de notre économie, en tâchant de surprendre la nature dans ses combinaisons chimiques les plus mystérieuses, était le but constant des travaux et des recherches de Nysten.

Fourcroy avait formé des vœux par la création d'un établissement chimico-clinique, afin d'éclairer le physiologiste et le médecin par la chimie, en leur procurant, à l'aide de cette science, de nouvelles connaissances sur les élémens diversement combinés de nos organes et de leurs produits. Nysten, dont la conception était égale à celles des Berthollet, des Hallé et des Fourcroy, résolut d'exécuter ce grand projet, malgré les difficultés presque insurmontables qu'il présentait : il s'associa de savans collaborateurs, avec lesquels il commença ses travaux qui furent couronnés de succès, et qui lui auraient acquis une nouvelle gloire, si la mort n'était venue les interrompre; mais

EFERUS - Recherches & Classification numériques

on ne lui doit pas moins d'avoir ouvert le premier la route à ses successeurs en chimie pathologique.

Outre les observations nombreuses que Nysten a consignées, soit dans les *Journaux*, soit dans le *Dictionnaire des sciences médicales*, il a composé un *mémoire* bien remarquable *sur l'opium*, dont il fit lecture dans une classe de l'Institut national de France.

En 1811, Nysten, qu'un grand nombre de sociétés savantes avaient déjà adopté comme membre correspondant, fut porté sur la liste des personnages distingués qui devaient entrer dans le corps célèbre de l'Institut de France.

Malgré ses talens et sa grande réputation, la fortune, qu'il ne savait flatter en aucune circonstance, était loin de lui sourire : il était même dans le besoin, lorsque son ami Hallé lui fit enfin obtenir la place de médecin en chef de l'Hospice des Enfans à Paris ; jusqu'alors, il n'avait été attaché qu'aux dispensaires de cette ville. Mais il ne jouit pas longtemps de l'aisance que lui procurait sa nouvelle position. Il mourut peu de temps après d'une attaque d'apoplexie, le 3 mars 1818, à l'âge de 46 ans, vivement regretté des nombreux amis que lui avait procurés la douceur de son caractère. Les docteurs Guilbert, Esquirol et plusieurs autres prononcèrent son éloge sur sa tombe.

Il est à regretter que la carrière de Nysten ait été si courte : ses ouvrages l'ont mis sur la même ligne que les Aldini, les Volta, les Bichat et les Hallé : Alibert, Esquirol, Desgenettes, Richerand, le citent tous comme savant, comme expérimentateur ingénieux, comme observateur judicieux : nul doute que si la Providence eût accordé à un tel homme une plus longue existence, il se fût illustré de plus en plus dans l'art utile dont il faisait ses délices, et que la société en eût retiré des fruits aussi solides que précieux.

M. le docteur Comhaire a publié une *notice histo-*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

rique de Nysten, qui est insérée dans le *procès-verbal de la séance publique du* 25 *avril* 1821, *de la Société d'Emulation de Liége*, dont celle-ci n'est à peu près qu'un extrait. On trouve aussi une *notice* sur Nysten dans la *Biographie médicale*, dans le *Dictionnaire des sciences médicales*, ainsi que dans la *Biographie du royaume des Pays-Bas*, par Delvenne. Il a laissé les ouvrages suivans :

1° *Nouvelles expériences faites sur les organes musculaires de l'homme et des animaux à sang rouge, dans lesquelles, en classant les diverses organes sous le rapport de leur excitabilité galvanique, on prouve que le cœur est celui qui conserve le plus longtemps cette propriété.* Paris, 1803, in-8°.

2° *Recherches sur les maladies des vers à soie.* Paris, 1808, in-8°.

3° *Nouveau Dictionnaire de médecine, chirurgie, pharmacie, sciences accessoires et art vétérinaire.* Paris, 1810; 2° *édition* (avec le docteur Capuron seul auteur de la première. Paris, 1806, in-8°). Paris, 1814, in-8° (avec le nom de Nysten seulement). Paris, 1824, in-8°, augmenté par Bricheteau, qui en a donné ensuite plusieurs autres éditions.

4° *Traité de matière médicale, par Schwilgué.* Paris, 1809, 2 vol. in-8°. Les additions seules sont de Nysten.

5° *Recherches de physiologie et de chimie pathologique pour faire suite à celles de Bichat sur la vie et la mort.* Paris, 1811, in-8°.

6° *Manuel médical de Schwilgué.* Paris, 1814, in-12; ibid. 1816, in-8°. Cet ouvrage, revu et augmenté par Nysten, est un modèle de concision et de clarté.

7° *Mémoire sur l'opium*, lu à l'Institut de France, n'a pas été publié.

1818. MILLON (*Charles*), né à Liége le 13 septembre 1754, vint jeune encore à Paris, et était avant la ré-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

volution française sous-bibliothécaire du prince de Condé; il fut successivement depuis professeur de législation à l'école du Panthéon, professeur de langues anciennes au Lycée Napoléon, membre de la Société libre des sciences, lettres et arts de Paris, et enfin attaché à la faculté des lettres, où il a fait un cours de l'*Histoire de la philosophie ancienne*. M. Millon a publié :

1° *In obitum Ludovici XV Carmen*. 1774, in-4°.

2° *Vers sur l'avènement de Louis-Auguste au trône*. 1774, in-8°.

3° *Epître en vers à Frédéric, roi de Prusse*. 1775, in-8°.

4° L'*Eventail*, poème en quatre chants. Maestricht, 1781, in-8°. Nouvelle édition augmentée de quelques *poésies* et de l'*Esprit du jour, ou de la littérature et des mœurs*, satyre. Paris, an VI, in-12.

5° *Histoire de la Révolution et de la contre-révolution d'Angleterre*. Paris, an VII, in-8°. Paris, 1800, in-12.

6° *Histoire des descentes qui ont eu lieu en Angleterre, en Ecosse, en Irlande, et îles adjacentes, depuis Jules César jusqu'à nos jours*, suivies d'observations sur le climat, le commerce, etc., avec cartes. Paris, an VI, in-8°. Cet ouvrage a eu plusieurs réimpressions.

7° *Histoire des voyages des Papes, depuis Innocent Ier jusqu'à Pie VI, en* 409, avec des notes. Vienne, 1782, in-8°.

8° *Introduction à l'histoire des troubles des Provinces-Unies, depuis* 1777 *jusqu'en* 1787. Londres 1788, in-8°.

9° *Notice historique sur l'état actuel, les mœurs et les productions des îles de Malte et de Gozzo*. 1799, in-8°.

10° *Charlotte Belmont*. Amsterdam, 1789, in-8°.

Depuis 1769 jusqu'en 1778, Millon a fourni des pièces tant en vers qu'en prose, à divers journaux, et notamment à l'*Esprit des journaux*, depuis 1775 jusqu'en 1793.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Il a donné de nouvelles éditions des :

1° *Élémens de l'histoire d'Angleterre, depuis la conquête romaine, par l'abbé Millot. 6e édition revue, corrigée et augmentée des règnes de Georges II et Georges III, par Ch. Millon.* Paris, 1800, 3 vol. in-12.

2° *Élémens de l'histoire de France, depuis Clovis jusqu'à Louis XV, par l'abbé Millot. 7e édition corrigée et augmentée d'observations sur le règne de Louis XV, concernant les mœurs de la cour, le ministère, les finances et les progrès de l'esprit humain, et continuée jusqu'à la mort de Louis XVI, par Ch. Millon.* Paris, 1800, 3 vol. in-12.

3° *OEuvres de Dumarçais.* Paris, 1797, 7 vol. in-8°. Il en est l'éditeur conjointement avec Duchoral.

Ch. Millon a traduit :

1° *Tableau sommaire et philosophique du génie, du caractère, du gouvernement et de la politique des Bataves, traduit de l'anglais.* La Haye, 1789, in-8°.

2° *Les Soirées de Windsor, ou les loisirs d'une famille anglaise, traduites de l'anglais.* Paris, 1798, in-8°.

3° *Voyage en Irlande, traduit de l'anglais de Twiss.* Paris, 1798, avec *figures.*

4° *Voyage en Irlande, contenant des observations sur l'étendue de ce pays, le sol, le climat, les productions, les différentes classes d'habitans, les mœurs, la religion et le commerce, par Arthur Joung, traduit de l'anglais par Millon.* Paris, 1798, 2 vol. in-8° avec *figures.* Nouvelle édition avec des *Recherches sur l'Irlande et un Essai sur le commerce de cette nation par le traducteur.* Paris, 1800, 2 vol. in-8° avec *figures.* Joung avait mis beaucoup de confusion dans l'ordre et la distribution des matières de son livre; le traducteur l'a ramené à une forme plus méthodique.

5° *Politique d'Aristote, traduit du grec, avec des notes et des éclaircissemens.* On a joint à cet ouvrage une *Notice sur Aristote et sur ses écrits;* une *liste*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

chronologique des éditions de ses OEuvres; plusieurs *Extraits de Platon* et les *deux Traités de Xénophon sur les républiques de Sparte et d'Athènes;* ornée d'un *portrait* d'Aristote. Paris, Artaud, 1803, 3 vol. in-8°. Cette traduction est imparfaite, quoique supérieure à beaucoup d'autres.

1819. SÉRIEYS (*Antoine*), publiciste français, mort à Paris; on lui attribue l'ouvrage suivant : *Histoire ecclésiastique et politique de l'état de Liége par le comte de B...* Paris, 1806, in-8°. Cette histoire, qui se termine au règne de Joseph-Clément de Bavière, est bien écrite; mais elle n'est pas exempte de partialité et ne prouve pas toujours de la part de son auteur, une profonde connaissance des institutions du pays.

1822. DANDRIMONT (*Toussaint*), premier président de la cour supérieure de justice de Liége, chevalier des ordres du Lion-Belgique et de la Légion-d'honneur, magistrat intègre, jurisconsulte éclairé, naquit à Theux en 1757.

Dandrimont se fit toujours remarquer, même dans les temps les plus difficiles, par son calme, sa modération et son impartialité. Il aimait la vérité et la recherchait avec bonne foi et candeur : dans les questions épineuses, malgré sa supériorité, il n'émettait son opinion qu'avec la retenue du sage, qui craint toujours de se tromper. Travailleur infatigable, sa régularité était telle, que durant sa longue carrière judiciaire, il ne manqua qu'à quelques audiences de la cour, encore fût-ce pour remplir d'autres devoirs attachés à sa place. Il mourut à Liége, le 28 juin 1822, à l'âge de 65 ans.

M. Leclercq, procureur-général près la cour de Liége, termina son discours, à l'audience de rentrée, le 1er octobre 1822, par un éloge remarquable de Dandrimont.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1822. ADRIEN (*Martin-Joseph*), ou plutôt *Andrien*, dit *Laneuville*, ou *Adrien* L'aîné, naquit à Liége, en 1766. Après avoir étudié la musique à la maîtrise de la cathédrale de cette ville, il vint à Paris et fut admis à l'école royale de chant, qui avait été formée aux Menus-plaisirs par le baron de Breteuil. Le 20 juin 1785, il entra à l'Opéra aux appointemens de 1500 frs. et 30 francs de gratification par chaque représentation. En 1786, il fut reçu au même théâtre, pour y jouer, en partage avec Chéron, les rôles de basse, tels que ceux de roi, de grand-prêtre, etc. Comme acteur, il obtint du succès, parce qu'il avait de la chaleur et de l'intelligence; mais sa voix était dure et ingrate. Personne, d'ailleurs, n'était plus infatué que lui du système de déclamation exagérée qui régnait sur ce théâtre, et qui en éloignait quiconque avait une oreille délicate. Adrien en fut la victime. Doué de la constitution la plus robuste, il ne put néanmoins résister à ses cris perpétuels; sa santé se dérangea, et quoique jeune encore, il fut obligé d'abandonner la scène et de se retirer en 1804. L'administration de l'Opéra le nomma alors chef du chant; l'expérience ne l'avait pas éclairé, et il enseigna aux débutans les erreurs qu'il avait mises lui-même en pratique. A la mort de L'aîné (mars 1822), Adrien fut appelé à remplir sa place de professeur de déclamation lyrique à l'École royale de musique; mais il ne jouit pas longtemps de sa nouvelle position, car il mourut le 19 novembre de la même année. Adrien a composé la musique de l'*Hymne à la victoire*, sur l'évacuation du territoire français (vendémiaire an III) et de l'*Hymne aux martyrs de la liberté.*

ADRIEN (*N.*), frère du précédent, chanteur et compositeur de romances, né à Liége, vers 1767, s'est fait connaître à Paris en 1790, par la publication de quelques recueils de romances, dont voici l'indication.

EFERUS.- Recherches & Classification numériques

1° *Recueil de romances, paroles de Regnier.*

2° *Second et troisième recueils d'airs avec acc. de clavecin, paroles de Florian.*

3° *Quatrième recueil*, id. Paris 1799.

4° *Cinquième recueil*, id. Ib. 1802.

On trouve aussi une *Invocation à l'Être suprême*, musique d'Adrien, dans le *Recueil de chansons et de romances civiques*, publié à Paris, en 1796.

Adrien fut chef des chœurs au théâtre Feydeau, en 1794; mais il ne garda pas longtemps cette place.

ADRIEN (*Ferdinand*), frère des précédens, professeur de chant à Paris, entra à l'Opéra comme maître des chœurs en 1799, et fut renvoyé en 1801 pour cause d'inexactitude dans son service.

Il a composé quelques pièces détachées pour le chant.

LAMBRECHTS (*Charles-Joseph-Mathieu, comte de*), né à St.-Trond, le 20 novembre 1753. Il prit ses grades de licencié en droit en 1774, et obtint, trois ans après, une place de professeur en droit à l'Université de Louvain. Après toutes les épreuves requises, il reçut le grade de docteur, et fut élu recteur de l'Université en 1786.

En 1788 et 1789, il eut mission de l'empereur Joseph II, de visiter les différentes Universités de l'Allemagne. A son retour, il fut chargé d'enseigner une matière jusqu'alors négligée à Louvain : le droit naturel, le droit public universel, et le droit des gens.

Trop dévoué aux intérêts de Joseph II auquel il avait les plus grandes obligations, il ne pouvait approuver les motifs de la révolution brabançonne; aussi sa manière d'en parler, le fit proscrire, et il ne rentra en Belgique qu'après le rétablissement de la maison d'Autriche.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

En 1793, il se fixa à Bruxelles pour y exercer la profession d'avocat. Les Français étant entrés en Belgique, après la chute de Robespierre dont la mort venait de mettre fin à cet épouvantable système de terreur qui décimait la France, Lambrechts adhéra depuis lors aux maximes de la révolution française. Il remplit successivement les fonctions d'officier municipal de la ville de Bruxelles, de membre et de président de l'administration centrale et supérieure de la Belgique, de commissaire du gouvernement près de l'administration centrale du département de la Dyle et de président de la même administration.

Il remplissait encore ces fonctions, lorsque le Directoire l'appela au ministère de la justice, le 4 septembre 1797, en remplacement de Merlin, de Donay, qui entrait lui-même au Directoire avec François de Neufchâteau. M. Thiers, dans son *Hist. de la révolution franç.*, rend ainsi compte de cette nomination : « On remplaca les deux ministres appelés au Directoire par » deux administrateurs excellents, pris dans la province. » Le Directoire espérait ainsi composer le gouvernement » d'hommes plus étrangers aux intrigues de Paris, et » moins accessibles à la faveur : il appela à la justice » Lambrechts, commissaire près l'administration cen- » trale du département de la Dyle, magistrat intègre, » et à l'intérieur Letourneur, administrateur capable, » actif et probe, etc. »

Dans sa nouvelle position, Lambrechts y conserva la simplicité de ses mœurs. Il resta au ministère jusqu'au 30 juillet 1799, et fut mis sur les rangs pour entrer au Directoire, lorsque Rewbel en sortit pour faire place à Syès. Lambrechts, qui n'avait pris aucune part aux évènemens du 18 fructidor et 18 brumaire, entra au Sénat, lors de sa première formation; il ne tarda pas à former avec Volney, Destutt-Tracy, Garat, Cabanis et Lanjuinais, cette minorité courageuse, qui

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ne cessa depuis de protester contre les actes arbitraires du gouvernement impérial, malgré le titre de commandant de la Légion-d'honneur qu'il reçut en 1804, le titre de comte qu'il dut se résigner à porter, et les cajoleries que Napoléon savait si bien distribuer aux hommes de mérite.

Lambrechts vota, avec la majorité du Sénat, pour la déchéance de Napoléon, dont il rédigea seul le fameux décret. Il fut aussi chargé, par le gouvernement provisoire, le 4 avril 1814, conjointement avec ses collègues, le duc de Plaisance, Destutt-Tracy, Emmery et Barbé-Marbois, de rédiger une constitution, qui, après avoir été soumise à l'acceptation du peuple, appelait au trône de France la famille des Bourbons; mais ce projet n'eut pas de suite. Il n'en fit pas moins tous ses efforts, pour que Louis XVIII reconnût tenir ses droits du peuple; néanmoins il adhéra au rappel des Bourbons et se rangea sous leur bannière de bonne foi et sans arrière pensée.

Rentré dans la vie privée durant les cent jours, il y resta après la seconde restauration, jusqu'au moment où il se vit porter à la fois en 1819, par les départemens du Bas-Rhin et de la Seine-Inférieure, à la représentation nationale, où il vota constamment, dit la *Biographie des contemporains*, avec les amis des droits nationaux consacrés par la charte, s'opposa à toutes les lois d'exception et fut l'un des 95 députés qui se prononcèrent contre le nouveau système électoral.

Lambrechts, affaibli par ses travaux continuels, se retira des affaires publiques; il mourut à Paris, le 3 août 1823, au grand regret des vrais amis de la liberté et de tous ceux qui le connaissaient. Ses adversaires en politique rendirent toujours, même de son vivant, justice à ses sentimens et principes. (Consulter à ce sujet le *Censeur Européen*, 5e vol.)

Il légua, en mourant, 12,000 fr. de rente, pour la

EFERUS - Recherches & Classification numériques

fondation d'un hospice, destiné aux protestans aveugles, et 2,000 fr. pour servir de prix au meilleur discours sur la liberté religieuse.

On trouve une notice sur Lambrechts dans la *Biographie des contemporains*, l'*Annuaire nécrologique* de M. Mahul, et la *Revue Encyclopédique*, tome XIX, page 515. M. Van Hulst de Liége en a publié une très-remarquable, qui est insérée dans la *Revue Belge*, tome 2, p. 201-228. On a de Lambrechts :

1° *Principes politiques*. Paris, Marchand et Delaunay, mars-mai, 1815.

2° *Quelques réflexions à l'occasion du livre de M. l'abbé Frayssinous, intitulé : Les vrais principes de l'église gallicane, par le comte Lambrechts, ancien sénateur, ancien professeur de droit canonique à l'Université de Louvain*. Paris, Alex. Eymery et Delaunay, 1818.

1823. DEFRANCE (*François-Noël*), conseiller à la cour supérieure de justice de Liége, né dans cette ville, en 1756, fit de très-bonnes études. Ayant été proclamé, le 19 août 1777, *premier* des quatre pédagogies de la célèbre Université de Louvain, il fit son entrée triomphante à Liége, le 24 du même mois, au bruit de douze coups de canon de la citadelle, des boîtes du magistrat et au son des cloches. Le *Te Deum* fut chanté dans l'église de St.-Martin-en-Ile, sa paroisse; on le conduisit ensuite à l'hôtel-de-ville, où le magistrat lui rendit les mêmes honneurs qu'à MM. Forgeur et Mayence, qui avaient été aussi, quelques années avant, *premiers de Louvain*. Cette cérémonie, si touchante et si belle, est relatée tout au long dans la *continuation du Recueil Héraldique*, etc., par Ophoven, page 171.

Defrance était un jurisconsulte distingué et un magistrat intègre : il aimait à rendre service. Il fut

EFERUS - Recherches & Classification numériques

pendant plusieurs années, président du comité d'agriculture établi à Liége, fonction qu'il remplit à la satisfaction de tous, par son zèle et son empressement à accueillir les projets d'amélioration et de prospérité générale. Il mourut dans sa ville natale, le 8 avril 1823, à la suite d'une attaque d'apoplexie.

1824. VANBLOTAQUE (*Pierre-Nicolas*), ex-jésuite, connu sous le nom d'abbé de Saint-Pard, né à Givet-Saint-Hilaire, diocèse de Liége, le 9 février 1734, mort à Paris, chanoine honoraire de Notre-Dame, le 1er novembre 1824, a publié :

1° *L'âme chrétienne formée sur les maximes de l'Evangile, ouvrage de piété, en faveur des personnes qui aspirent à la perfection, par l'auteur de la connaissance de l'amour de J.-C... du père Saint-Jure et de la retraite de dix jours.* Paris, 1774, in-12.

2° *Conduite intérieure du chrétien, petit ouvrage de piété.* Paris, 1778, in-24. Paris, 1819, in-32. Paris, 1825, in-32.

3° *De la Connaissance et de l'Amour de J.-C., pour servir de suite au livre des élus.* Paris, 1772, in-12, souvent réimprimé.

4° *Exercice de l'amour du pénitent, suivi d'un essai sur l'ordre.* Paris, 1819, in-16.

5° *Le Jour de communion, ou J.-C. considéré sous les différens rapports qu'il a avec l'âme fidèle dans l'Eucharistie, suivi de sentimens affectueux.* Paris, 1776-1778-1819, in-12.

6° *Le Livre des élus, ou Jésus crucifié, ouvrage du père de Saint-Jure, revu et mis dans un meilleur ordre.* Paris, 1771, in-12, souvent réimprimé.

La dernière édition de Paris, 1832, in-12, contient une *Notice sur l'abbé Saint-Pard.*

7° *Retraite de dix jours, à l'usage de MM. les ecclésiastiques et des religieux, d'après l'Ecriture-Sainte et*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

les pères de l'église. Paris, 1773, in-12. Seconde édition. Paris, 1805, in-12.

8° *Vie et Doctrine de J.-C., rédigées en méditations pour tous les jours de l'année.* Paris, 1775, in-12. Presque tous ces ouvrages ont paru sous le voile de l'anonyme.

1826. ANSIAUX (*H.*), né à Huy, ville du pays de Liége, en 1781. Dès sa plus tendre jeunesse, il se livra avec ardeur à l'étude de la musique, et acquit, dans cet art une réputation, tant en Belgique qu'à l'étranger. Ses productions décèlent l'homme de goût et le savant harmoniste.

Grétry ayant entendu son *Te Deum*, plusieurs fois exécuté dans les concerts spirituels à Paris, en fit un bel éloge par ces paroles : *Je voudrais bien en être l'auteur.* Ansiaux était membre honoraire de la Société d'Emulation de Liége. Il est mort dans sa ville natale, en 1826, à l'âge de 45 ans.

1826. LECLERC (*Jean-Baptiste*), né à Chalonne en France (département de Maine et Loire) en 1755. Député par son département à la Convention nationale, il y vota la mort de Louis XVI, sans appel et sans sursis. Il donna sa démission lorsque la Montagne triompha des Girondins, et reparut en 1796 au conseil des Cinq-Cents, où il fut réélu par son département. Partisan de la *Théophilanthropie*, religion nouvelle que la Reveillère-Lepaux voulait introduire en France, Leclerc présenta au conseil une motion pour l'établissement de ce culte : l'assemblée adopta la question préalable ; et lorsque, quelques jours après, il reprit son projet en lui donnant de nouveaux développemens, quoiqu'un peu mieux accueilli, il ne put obtenir que les honneurs stériles de l'ajournement. Il proposa par la suite de ne délivrer des patentes qu'aux marchands qui prêteraient

EFERUS - Recherches & Classification numériques

le serment de tenir leurs magasins ouverts les dimanches et jours de fêtes de l'ancien calendrier, et s'opposa, peu de temps après, à la déportation des prêtres insermentés. Élu président du conseil des Cinq-Cents, le 21 janvier 1799, il prononça la harangue d'usage de cet anniversaire. Il sortit de la carrière législative à la fin de cette même année, et s'ensevelit dans la retraite. Exilé de France par suite de la loi du 12 janvier 1816, il se réfugia à Liége, et y passa près de dix ans, en s'occupant de la rédaction de quelques ouvrages de littérature, dont quelques-uns en société avec M. le baron de Villenfagne. Enfin, il lui fut permis de revoir sa patrie; il mourut, peu de temps après son retour, à Chalonne, en novembre 1826, à l'âge de 71 ans.

Leclerc fut un citoyen intègre, un homme de bonne foi, même dans le système religieux qu'il avait embrassé, et n'a pas cessé, jusqu'à son dernier jour, d'être républicain sincère.

Il était correspondant de la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut de France depuis son établissement. Il a publié :

1° *Mes Promenades champêtres, ou Poésies pastorales*, 1787, in-8°; nouvelle édition, sous le titre de *Idilles et Contes champêtres*, 1798, 2 vol. in-12.

2° *Essai sur la propagation de la musique en France, sa conservation et ses rapports avec le gouvernement*, 1796, in-8°.

3° *Abrégé de l'Histoire de Spa*. Liége, 1818, in-18 (anonyme).

1826. LEFEBVRE (*N.*), jeune peintre, né à Visé, province de Liége, élève de David, se fit remarquer par plusieurs ouvrages qui promettaient un talent distingué, s'il n'avait été victime d'une mort prématurée, que l'on attribua principalement à un travail excessif qui avait épuisé ses forces. On distingue parmi les

EFERUS - Recherches & Classification numériques

compositions de ce jeune artiste, le *portrait en pied du roi des Pays-Bas.* Ce tableau, largement peint, est d'un bel effet et d'une touche moëlleuse, le dessin en est très-correct et la pose pleine de noblesse. Lefebvre avait fait une étude particulière du style de Rubens et de Paul Véronèse; il reproduisait avec succès les principales qualités de ces grands maîtres.

1826. VILLENFAGNE D'INGIHOUL (*Hilarion-Noël, baron de*), bourgmestre de Liége, en 1791, membre du conseil privé du prince-évêque en 1792, était à l'époque de sa mort, arrivée le 23 janvier 1826, député de l'ordre équestre aux états de la province, l'un des curateurs de l'Université de Liége; membre honoraire de la Société libre d'Émulation de la même ville, de l'Institut royal des Pays-Bas, et de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles.

Villenfagne, né à Liége en juin 1753, appartenait à une famille honorable et ancienne. Il reçut une éducation soignée, et plus littéraire que celle que l'on avait coutume de donner à cette époque à la plupart des gentilshommes liégeois. Ses parens l'envoyèrent ensuite à Reims pour y achever ses études. Il rapporta de son séjour dans cette ville pleine d'urbanité, et patrie de beaucoup d'hommes de mérite, le goût de la littérature française, et ces manières polies et aisées qu'il a conservées jusqu'à ses derniers momens.

De retour dans sa ville natale, il se sentit entraîné par une passion dominante vers les recherches d'érudition, surtout vers celles qui se rattachaient à l'histoire littéraire, ou politique de sa patrie.

Le premier fruit de ses doctes veilles fut la publication des *OEuvres choisies du baron de Walef*, poète liégeois qui avait été en relation avec Boileau et les plus beaux esprits de la cour de Louis XIV, et qui, à certains égards, ne méritait pas l'oubli dans lequel il

EFERUS - Recherches & Classification numériques

était tombé, même chez ses compatriotes. Villenfagne exhuma avec discernement, de la trop volumineuse collection de Walef, ses meilleures pièces, qu'il fit paraître en 1779, 1 vol. petit in-8°. Il y joignit un discours préliminaire sur la vie et les ouvrages de l'auteur, et une notice des artistes liégeois. La même année, quelques bons citoyens, qui ne pouvaient demeurer indifférens au mouvement imprimé alors à toute l'Europe, fondèrent à Liége, sous la protection du prince-évêque Velbruck, une Société d'Émulation, dans le but de répandre le goût des lettres et des sciences, de propager les nouvelles découvertes, de deviner et d'encourager les jeunes talens. Villenfagne, qui fut, dès les premiers temps de la société, l'un de ses membres les plus actifs, lui communiqua beaucoup de mémoires intéressans, qui furent successivement insérés dans l'*Esprit des journaux*, et qu'il réunit dans ses premiers *mélanges de littérature et d'histoire*, imprimés à Liége, en 1788, in-8°. Ce recueil renferme, entr'autres, trois lettres sur d'anciens poètes français, inconnus aux éditeurs des *Annales poétiques;* un essai historique sur la vie du prince Notger, couronné par la Société d'Émulation, le 25 février 1785; une notice sur Jacques de Hemricourt, auteur du *Miroir des nobles de Hesbaye;* un essai historique sur les guerres d'Awans et de Waroux au 13e siècle. Cet épisode des annales liégeoises pourrait fournir à la plume d'un Walter Scott la matière d'un ouvrage piquant, où l'histoire serait mise en action avec tout l'intérêt du roman, et ce charme indicible que conservent encore aujourd'hui les traditions chevaleresques du moyen-âge.

Villenfagne qui, par sa position sociale, était appelé à servir son pays dans les emplois de la haute magistrature, ne s'était pas contenté de regarder les lettres comme un simple délassement : il les avait envisagées sous un point de vue plus relevé. S'attachant à démêler

EFERUS - Recherches & Classification numériques

tous les fils de la constitution liégeoise qui, à travers ses obscurités et ses incertitudes, renfermait tant d'élémens de bonheur public, il publia, en 1792, pendant qu'il était bourgmestre : ses *Recherches historiques sur l'ordre équestre de la principauté de Liége*, in-8°. Cet opuscule savant est très-rare, parce que l'auteur, pour des raisons particulières, ne le mit pas dans le commerce, et se réserva les exemplaires pour les donner à ses amis. On en peut dire autant de ses *Éclaircissemens sur Raes de Dammartin, chevalier français*, qu'il fit imprimer in-8° en 1793, à une époque d'effervescence, où de semblables recherches étaient mal accueillies.

Bientôt, la marche rapide de la révolution française, qui atteignait tous les peuples, et l'envahissement du pays de Liége par les troupes républicaines, vinrent arracher Villenfagne à ses paisibles occupations. Pour se soustraire aux persécutions que redoutaient surtout les nobles qui s'étaient prononcés contre le nouvel ordre de choses, il chercha un asyle sur la terre étrangère. Il emporta avec lui sa bibliothèque, précieuse par le choix des ouvrages et des éditions. Elle fut la proie d'un incendie, allumé par quelques bombes que les Français lancèrent sur la ville de Dusseldorf.

Après le retour de l'ordre et de la paix dans sa patrie, Villenfagne s'empressa d'y rentrer, pour recueillir les débris de sa fortune, et se consacrer à l'éducation de trois enfans en bas-âge que lui avait laissés une épouse chérie, trop tôt ravie à sa tendresse. Il se retira dans son château d'Ingihoul-sur-Meuse, non loin de l'antique manoir (le château de Ramioul) qu'avait habité Godefroi de Bouillon. Dépouillé, par suite des évènemens politiques, d'une partie considérable de son patrimoine, il supporta cette perte sans se plaindre, puisant des consolations dans ses livres et dans ses études. Il mit sous presse, en 1803, son *Histoire de*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Spa, 2 vol. in-8°, où il prouva contre le savant docteur de Limbourg, que Pline, par les mots : *fons Tongrorum*, a entendu les sources minérales de Tongres, existantes encore aujourd'hui et qu'il n'a pu désigner celles de Spa, totalement inconnues aux Romains, qui n'avaient pas éprouvé leur vertu et leur efficacité, et auxquelles notre auteur se plait d'ailleurs à rendre justice. Il a refondu dans ce nouvel écrit, qu'il a peut-être eu le tort d'intituler : *Histoire*, ses *Recherches historiques sur Spa*, insérées à la fin de ses *Mélanges*, publiés en 1788. Comme les partisans de Spa continuèrent à soutenir leur système avec chaleur, Villenfagne est encore revenu sur ce point dans ses *Mélanges*, imprimés en 1810 ; on y trouve de nouveaux détails sur Spa, ainsi que dans le second vol. de ses *Recherches sur l'histoire de la ci-devant principauté de Liége*. La palme de cette lutte érudite est définitivement décernée à Villenfagne, depuis que J.-B. Leclerc, ancien correspondant de l'Institut de France, réfugié à Liége par suite de la loi du 12 janvier 1816, y a publié, en 1818, sous le voile de l'anonyme, un petit vol. in-18, court de mots et fort de choses, intitulé : *Abrégé de l'histoire de Spa*. Cet homme d'esprit et de goût a simplifié cette question si longtemps controversée, en la dégageant du luxe d'érudition qu'avait prodigué Villenfagne, et il a su intéresser par un style animé, correct et facile. Il a adopté presque toutes les opinions de son guide, dont il a apprécié la sagacité et la patience infatigable. Celui-ci reçut avec reconnaissance cet hommage à son érudition, et applaudit au zèle et aux lumières de son modeste abréviateur. Leclerc a complété, quoiqu'en la réduisant à de plus petites proportions, la liste de toutes les sources minérales du pays de Liége, qui se trouve dans l'ouvrage de Villenfagne. Ce dernier a mis à la fin du 2e vol. de l'*Histoire de Spa* une *Lettre* fort curieuse sur *deux Prophètes* (Nostradamus et

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Mathieu Laensbergh) et une *Notice sur Breuché-de-la-Croix*, curé de Flémalle, près de Liége, poète et littérateur, omis jusqu'alors dans tous les dictionnaires historiques. Cet écrivain, supérieur à l'époque où il composait ses vers (1635-1644), méritait d'être tiré de l'oubli dans lequel tous les biographes l'avaient laissé.

Villenfagne donna au public en 1808, ses *Essais critiques sur différens points de l'histoire civile et littéraire de la ci-devant principauté de Liége*, 2 vol. in-12. Cet ouvrage renferme, entr'autres, des dissertations très-savantes sur les anciens comtes de Looz, de Horne, de Moha, et sur le duché de Bouillon.

L'auteur publia en 1810, un vol. in-8° de nouveaux *Mélanges pour servir à l'histoire civile, politique et littéraire du ci-devant pays de Liége*. Ils sont remplis de recherches intéressantes et variées, et offrent aux gens du monde une lecture plus attrayante que celle des *Essais*, qui ne peuvent convenir qu'aux érudits de profession.

Enfin, Villenfagne, dont l'âge semblait accroître le zèle et redoubler les forces, mit au jour en 1817, 2 forts vol. in-8°, qui sont le produit de dix années d'un travail pénible et assidu. Ces *Recherches sur l'histoire de la ci-devant principauté de Liége*, embrassent l'origine, les accroissemens successifs de cet état, le tableau de sa constitution, le récit de ses guerres civiles, enfin des notices sur plusieurs artistes et auteurs de la même nation. Le *Mercure Belge*, tome II, p. 54-61, en a rendu compte.

Les changemens survenus aux Pays-Bas en 1814 et 1815, ramenèrent Villenfagne sur la scène politique. Depuis l'organisation de la province, il fit constamment partie de la Députation des États et du collége des curateurs. Son affabilité, son esprit de justice et son désir d'obliger, le firent chérir de tous ceux qui eurent des relations avec lui, à cause de ses nouvelles fonc-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

tions. Redevenu homme public, il resta ce qu'il avait toujours été, bon, modeste, communicatif. Il partagea son temps entre les détails de l'administration et son goût pour l'étude, qui ne l'abandonna qu'avec la vie. Il paya son tribut à l'Académie de Bruxelles, dont il était membre depuis la restauration en 1816, en lui adressant des *Recherches sur la découverte du charbon de terre dans la principauté de Liége*, insérées au tome second des *Nouveaux Mémoires* de cette compagnie savante. Il publia aussi, dans le *Courrier de la Meuse*, du 21 septembre 1825, une *Notice sur un beau manuscrit de la vie de St. Hubert, qui a appartenu à Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne.* On a tiré à part quelques exemplaires de cette notice curieuse, formant 8 p. in-8°.

On voit, par ce résumé rapide, que la vie de Villenfagne fut laborieusement remplie, et que l'amour de la patrie guida toujours sa plume dans le choix de ses recherches. Il laissa des écrits posthumes, des additions pour ses ouvrages imprimés, et des notes nombreuses, fruits de ses immenses lectures.

Il travaillait depuis plus de 30 ans à une *Biographie liégeoise*, ou *éburone* (*qui est sans doute le Dictionnaire raisonné et critique des Liégeois qui se sont distingués dans les sciences, les belles-lettres et les arts ;* ouvrage assez considérable et inédit dont il parle à la page 272 du tome 2e de ses *Recherches historiques sur la principauté de Liége*), destinée à faire connaître les hommes distingués en tous genres que le pays de Liége a produits. Nous formons des vœux pour que tous ses manuscrits soient remis en des mains sûres et intelligentes, qui se chargent d'en tirer le parti le plus honorable pour sa mémoire et le plus utile au public. Un homme de goût pourrait faire un choix précieux dans les nombreuses productions de Villenfagne imprimées et inédites, et rendre à cet auteur le service que le baron de Walef a reçu de lui.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Un abréviateur habile généraliserait ce bienfait en épurant le style du savant antiquaire, en élaguant les répétitions et les digressions trop fréquentes, en coordonnant ces matériaux, en lui donnant enfin cet ensemble, cet *operis summa* d'Horace, qui est le secret des bons écrivains. Le catalogue des livres composant la bibliothèque de Villenfagne a été publié en 1826. Parmi plusieurs manuscrits précieux, on distinguait un in-8° du *Micrologus Guidonis Aretini*, du onzième siècle, qui a été acquis à la vente par M. de Chênedollé. M. Al. Rifflart, peintre, a lithographié le portrait de Villenfagne, peu de temps avant sa mort.

Cette notice, dont l'auteur est M. le professeur de Chênedollé, savant estimable de Liége, a été publiée dans le *Journal de la province de Liége*, n^os^ du 29 janvier et des 1, 2 et 3 février 1826. Elle est insérée également dans la *Biographie universelle* de MM. Michaud.

Voici la liste des productions connues du baron de Villenfagne.

1° *Œuvres choisies du baron de Walef.* Liége, Lemarié, 1779, in-12.

2° *Mélanges de littérature et d'histoire.* Liége, Desoer, 1788, in-8°. Cet ouvrage contient : 1° Trois *Lettres* sur plusieurs *poètes français* inconnus aux éditeurs des *Annales poétiques*. 2° Un *Essai historique sur la vie de Notger*, prince-évêque de Liége. 3° Une *Notice sur Jacques de Hemricourt*, généalogiste et historien liégeois peu connu. 4° Un *Essai historique sur les guerres d'Awans et de Waroux.* 5° *De l'origine de plusieurs familles nobles du pays de Liége.* 6° Des *recherches historiques sur Spa.* 7° Une *Notice sur la vie et les ouvrages du baron de Walef.* 8° *Discours sur les artistes liégeois*, lu à la séance publique de la Société d'Emulation de Liége, le 25 février 1782.

3° *Histoire de Spa.* Liége, 1803, 2 vol. in-12.

4° *Essais critiques sur différens points de l'histoire*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

civile et littéraire de la ci-devant principauté de Liége. Liége, Latour, 1808, 2 vol. in-12.

5° *Recherches historiques sur l'ordre équestre de la principauté de Liége.* Liége, 1792, in-8°.

6° *Mélanges historiques et littéraires.* Liége, Duvivier, 1810, in-8°. On y trouve, entr'autres choses curieuses : 1° De l'influence des guerres d'Awans et de Waroux sur les troubles qui ont agité le pays de Liége. 2° L'extrait d'un poëme latin sur la prise et le sac de la ville de Liége, par Charles-le-Téméraire, d'Angelus de Curribus. 3° Un article sur le manuscrit inédit de Guillaume de Meeff, dit Champion, contenant la relation de la conjuration des habitans du rivage de la Meuse, sous Erard de la Marck, en 1531.

7° *Recherches sur l'histoire de la ci-devant principauté de Liége.* Liége, Collardin, 1817, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, qui a coûté dix années de travail et de recherches à son auteur, est un de ses plus beaux titres à la reconnaissance de ses concitoyens.

1826. RAMOUX (*Gilles-Joseph-Evrard*), ecclésiastique respectable, né à Liége, le 21 janvier 1750. Doué d'un esprit précoce, il entra fort jeune en 1761, au collége que les Jésuites possédaient à Liége. Il s'y distingua par la rapidité de ses succès et par la bonté de son caractère, et remporta constamment les premiers prix. Après ces études préliminaires, il répondit à sa vocation pour l'état ecclésiastique, en suivant avec le plus grand fruit, les leçons de philosophie et de théologie au séminaire de Liége, où il obtint une bourse au concours.

Lorsque la société fameuse dans le sein de laquelle M. Ramoux avait puisé sa première instruction eût été supprimée par le Pape Clément XIV, Velbruck, prince-évêque de Liége, qui sentait tout le prix de bonnes études, s'empressa d'établir un grand collége, destiné

EFERUS - Recherches & Classification numériques

à remplacer celui qui avait été jusqu'alors dirigé par les Jésuites. Ce prince, juge éclairé du vrai mérite qu'il recherchait avec ardeur, n'hésita pas à confier à M. Ramoux, bien jeune encore, la place de principal et de professeur de rhétorique. Ce dernier justifia, par son zèle et par ses talens, le choix flatteur du prince-évêque. Il fit fleurir le collége, les esprits les plus prévenus durent reconnaître que les études n'avaient rien perdu de leur force et de leur éclat, en passant dans des mains étrangères à la congrégation puissante qui, pendant deux siècles, les avaient dirigées dans presque tous les états catholiques. L'habile professeur s'attacha à former des élèves instruits sans pédanterie, religieux sans fanatisme, dévoués également au prince et à la patrie.

Peu de temps après, au commencement de 1779, quelques bons citoyens, qui ne pouvaient rester étrangers au mouvement général de civilisation imprimé alors à toute l'Europe, formèrent le projet de fonder à Liége une Société d'Emulation dans le but de répandre le goût des lettres et des sciences, de populariser les connaissances utiles, de découvrir et d'encourager les jeunes talens. Le prince Velbruck, qui accueillait avec enthousiasme toutes les idées généreuses et patriotiques, applaudit à cette heureuse création, et pour entourer cette institution naissante de considération et de force, il s'en déclara le protecteur. La société fut installée solennellement le 2 juin 1779, et le 18 juillet de la même année, M. Ramoux prononça, dans une séance publique, un discours pour l'inauguration du buste du prince protecteur. Il n'a pas cessé, depuis cette époque, d'être inscrit sur le tableau des membres résidents de cette association utile, et de s'intéresser vivement à ses travaux et à ses succès.

Quelques années plus tard, en 1784, M. Ramoux, qui avait parcouru avec distinction la carrière de l'en-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

seignement, la quitta, pour accepter la cure de Glons, qui lui fut offerte avec des instances si honorables, qu'il ne put la refuser. Dans ces nouvelles fonctions, il déploya un zèle, une activité et une intelligence peu communes. Il ne se contenta pas de donner les secours spirituels à ses paroissiens : il se montra aussi administrateur habile, et magistrat de paix et de concorde. Il tourna d'abord ses regards vers la salubrité publique et l'industrie. Il détermina les paysans à assainir leurs habitations, et il s'occupa à extirper la mendicité. Il propagea, sur les rives du Jaer, les bienfaits de la vaccine, et la défendit contre ses nombreux ennemis. Il ouvrit une nouvelle source de travail et de prospérité, en montrant aux habitans de Glons et des villages voisins les avantages qu'ils pourraient retirer de la fabrication plus soignée des chapeaux de paille. Ceux-ci dociles à la voix de leur pasteur, dont ils appréciaient la sollicitude paternelle, se sont rendus en peu de temps habiles dans la confection de ces tissus élégans, qui rivalisent déjà avec ceux d'Italie.

M. Ramoux parvint aussi, par son influence morale et par la sagesse de ses conseils, à rétablir l'union entre ses paroissiens divisés d'intérêts. Il les détourna de la funeste manie des procès, plus commune encore dans les campagnes que dans les villes : grâce à ses soins, il n'exista plus à Glons un seul débat judiciaire, un an après l'arrivée de ce digne apôtre de l'évangile. Orné de toutes les vertus, plein de charité, animé d'un zèle pur, il s'attachait à gagner les cœurs par la douceur et par les bienfaits, et à les ramener par la persuasion. M. le baron Desmousseaux, alors préfet du département de l'Ourthe, l'avait surnommé avec raison le législateur du Jaer. M. Ramoux se contenta toujours de ce titre patriarcal, et n'en ambitionna jamais de plus relevé.

Malgré les orages de cette terrible révolution, qui

EFERUS - Recherches & Classification numériques

avait déplacé les hommes et les choses, il n'abandonna point le troupeau dont la garde lui était confiée. Lorsque le calme fut rétabli, il résista aux prières de M. Desmousseaux et de Mgr. l'évêque Zaepfell, qui lui offrirent successivement les cures primaires de St.-Jacques et de St.-Barthélemy à Liége; il leur répondit: « J'ai épousé la cure de Glons, lorsqu'elle était riche, et je la garderai pauvre. » Il continua ainsi à faire le bonheur, de ses ouailles, qu'il jura de ne jamais quitter.

Pour occuper ses loisirs, il se chargea de l'éducation de quelques jeunes gens, et se livra avec succès à son goût pour l'étude de la botanique. Il aimait aussi à composer des pièces fugitives de poésie latine et française, des prônes où se montre toute la beauté de son âme. Enfin M. Ramoux, ce digne et vertueux pasteur, est mort à Glons, le 8 janvier 1826, sans douleur, sans peine d'esprit ni de corps, âgé de 76 ans. Les regrets universels, les larmes sincères de tous les habitans du canton de Glons, et surtout celles que versent encore journellement sur sa tombe les personnes qui ont eu le bonheur de le connaître, sont un témoignage frappant et sensible de l'amour et du respect qu'on avait pour sa personne.

(Notice publiée par M. de Chênedollé. Liége, Desoer, 1826, in-8°).

RAMOUX (*Pierre-Michel*), frère du précédent, naquit à Liége, le 6 mars 1752. Doué de beaucoup d'intelligence, d'un esprit précoce et surtout d'un ardent amour de l'étude, il avait fini ses humanités à l'âge où d'autres les commencent à peine. Il fit ensuite sa philosophie à l'Académie anglaise, où il soutint sa thèse et obtint le diplôme de maître-ès-sciences, philosophie et lettres, le 15 juillet 1769, à l'âge de 17 ans. Il se rendit alors à Paris pour faire ses études médicales. Il

EFERUS - Recherches & Classification numériques

y suivit aux écoles de chirurgie et dans les hôpitaux, les cours de Sabattier, de Fabre, de Deshais-Gendron et de Péan, accoucheur de la reine. Après quatre ans d'études assidues, on lui décerna le diplôme de maître-ès-arts en chirurgie et en accouchemens ; et il fut immédiatement nommé chirurgien aide-major au régiment de Custines-Dragons. Un mémoire qu'il écrivit alors *sur les plaies d'armes à feu*, lui valut le titre d'associé libre de la société des sciences de Montpellier et d'agrégé à l'Institut de Bologne. Après quatre années de service, il éprouva un accès de nostalgie qui le fit résister aux sollicitations et aux offres brillantes de ses chefs; il demanda vivement et obtint enfin sa démission, le 15 septembre 1777. Il revint alors dans sa patrie où l'attendait la protection de l'évêque régnant, le prince de Velbruck qui l'attacha à sa cour en le choisissant pour son chirurgien et en l'honorant d'une bienveillance toute particulière. Ce prince le chargea de la mission d'aller à Rome avec le savant dom Nicolas Crahay, pour y régler différentes affaires relatives à la fondation Darcis. Ces deux jeunes gens, aussi avides l'un que l'autre d'acquérir des connaissances, profitèrent largement de la munificence du prince et de l'occasion qui leur était offerte; et pendant ce voyage, qui dura sept mois, ils visitèrent tous les grands établissemens et tous les Musées dignes de quelqu'attention.

Naturellement porté vers tout ce qui pouvait contribuer aux progrès de la civilisation, Ramoux, dès son retour à Liége, se lia d'amitié avec quelques autres amis des sciences, parmi lesquels se trouvait M. Villette le docte correspondant de Franeklin ; ils conçurent le projet de fonder à Liége une société dans le but de répandre le goût des arts et d'encourager les jeunes artistes. Au nombre de sept, ils jetèrent les premières bases de cette belle association que le prince Velbruck,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

qui s'en était déclaré le protecteur, installa solennellement, le 2 juin 1779, sous le titre de *Société libre d'Émulation.*

S'étant créé une position telle qu'il lui fut permis de penser à s'établir définitivement; le 25 mai 1782, Ramoux épousa M^lle^ Marie-Thérèse Dumont avec laquelle il eut trois enfans dont un seul lui a survécu.

En venant exercer son art à Liége, Ramoux y introduisit une quantité considérable de modifications heureuses dans la méthode d'élever les enfans en bas-âge; il proscrivait impitoyablement le pernicieux abus de l'emmaillotement, il obtint des succès inouis, il devint la providence des femmes enceintes et l'accoucheur à la mode; avantage qu'il conserva jusque dans les dernières années de sa vie. Ses profondes connaissances anatomiques, son sang-froid, la dextérité et la légèreté de sa main lui donnèrent aussi bientôt une vaste renommée pour les grandes opérations chirurgicales qu'il exécutait avec une habileté et un bonheur extraordinaires. Éprouvant un besoin inexprimable d'acquérir des connaissances : il consacrait ses veilles à l'étude des publications nouvelles; et jusqu'à ses derniers jours, il sut ainsi se tenir au courant des progrès de la science.

Lorsqu'après la révolution de 1789, le collége de chirurgie, institué à Liége, fut dissout, Ramoux ouvrit des cours d'anatomie, de chirurgie opératoire, etc., etc., et de cette école sont sortis des élèves qui se sont ensuite rendus célèbres dans la pratique et dans le professorat.

Il fut le premier à Liége, qui osa hasarder de pratiquer la vaccine; et aussitôt qu'il en eut constaté l'efficacité, il devint un des plus zélés propagateurs de cette utile découverte. Il parcourait à ses frais toutes les communes rurales pour en répandre gratuitement le bienfait. Il fut nommé membre correspondant de la société

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de vaccine de Paris, et président du comité du départment de l'Ourthe.

Le 7 thermidor an VIII, il fut nommé conseiller municipal de la cité de Liége, fonctions qu'il a exercées jusqu'en 1817. Un arrêté du 15 vendémiaire an XI le nomma membre de la commission médicale. Lors de son installation, le 12 juin 1806, la société libre des sciences physiques et médicales le comptait au nombre de ses fondateurs. Enfin il était membre de toutes les institutions qui avaient pour but la propagation des sciences.

Mais un de ses plus beaux titres à la reconnaissance publique, c'est l'organisation de l'hospice de la Maternité : il en fut en quelque sorte le fondateur à cause de la part active qu'il prit à son érection qu'il avait provoquée par la lucidité et la chaleur d'un rapport qu'il remit à l'autorité, après en avoir donné lecture à la Société d'Emulation. Un arrêté du 27 thermidor an XII le nomma professeur d'accouchemens et directeur de cet hospice, qui ne fut pourtant en pleine activité qu'au mois de nivôse an XIII. Ses soins assidus et l'ordre admirable qu'il introduisit dans cet asyle de la maternité en ont fait un des établissemens les mieux administrés de la ville. Dans les trois dernières années de sa vie, alors que son grand âge ne lui permettait plus de donner ses cours à l'hospice, M. Ramoux, tout en conservant ses titres de directeur et de professeur, s'y fit remplacer par son élève, M. le docteur Simon, qui en a obtenu la survivance, et qui s'est montré le digne continuateur de son respectable maître.

C'est encore le docteur Ramoux qui, par une chaleureuse allocution qu'il prononça dans une séance publique de la Société d'Emulation, fut la première cause de l'institution de la *Société Maternelle*, de cette noble association de dames charitables que l'on voit se dévouer au soulagement des femmes indigentes accou-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

chées à domicile. Ce discours fut tellement entraînant, que l'enthousiasme fut porté au comble et que le préfet ; qui présidait l'assemblée, se mit à applaudir en s'écriant : « *Je m'inscris et comme homme et comme femme.* » En quelques minutes les listes de souscriptions furent couvertes de signatures.

Le docteur Ramoux était doué d'un esprit très-vif, même un peu caustique, d'un caractère très-gai et d'un cœur excellent ; *philanthropie et gaîté*, telle était sa devise ; aussi il avait pour amis tous ceux qui le connaissaient. Il était surtout révéré par les indigens auxquels il prodiguait gratuitement les soins les plus assidus de son art, indépendamment des secours pécuniaires qu'il se plaisait à leur distribuer pour qu'ils pussent se procurer les médicamens ou les alimens que réclamait leur état. Deux ou trois ans avant sa mort, il était retenu chez lui par des douleurs rhumatismales qui ne lui permettaient guères de sortir autrement qu'en voiture ; cela ne l'empêchait pas de recevoir de nombreux visiteurs, qu'il égayait par ses reparties, et beaucoup de personnes auxquelles il donnait des consultations ; car il conserva toutes ses facultés intactes jusqu'au moment de sa mort qui arriva le 7 décembre 1829 ; au moment où il allait être décoré de la croix du Lion-Belgique qu'il avait méritée à tant de titres, et que l'autorité provinciale avait demandée pour lui comme une récompense légitimement due à ses talens et aux services importans et multipliés qu'il avait rendus à l'humanité et à son pays. Car peu de ses contemporains furent plus dignes que lui de la couronne murale. Il a laissé :

1° *Mémoire sur les plaies d'armes à feu.*

2° *Annotations sur le cours d'accouchement.*

3° *Observations sur les maladies des bêtes à laine et sur la gale des troupeaux.*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

RAMOUX (*Alphonse*), petit-fils du précédent, né à Jemeppe sur Meuse, le 5 juillet 1817, et décédé à Liége, le 14 septembre 1835. Il serait devenu une des illustrations de son pays, si une mort prématurée ne l'avait ravi à l'art dans lequel il avait déjà fait de si immenses progrès. Dès l'âge le plus tendre, il manifesta un penchant irrésistible vers la musique, pour laquelle il était doué d'une organisation des plus heureuses. Son père, alors bourgmestre de Jemeppe, cultiva ces heureuses dispositions, et dès l'âge de huit ans, Alphonse se fit applaudir en public par l'exécution, sur le piano, des brillantes et difficiles variations de Moschelès. Aussitôt après l'établissement du Conservatoire de musique à Liége, le jeune Ramoux y fut admis et y étudia le piano dans la classe de l'habile professeur Jalheau; il ne tarda pas à s'y faire remarquer, et il obtint les plus beaux succès dans les grands concerts des Sociétés Grétry et d'Emulation. Mais, son inclination le poussait surtout vers les hautes études harmoniques; il suivit les cours de composition du savant directeur de l'école, M. Daussoigne-Méhul, dont il devint le meilleur élève: la loyauté et la gaîté de son caractère, l'esprit et l'originalité de ses reparties le faisaient aimer de tous ses camarades, de même que sa rare intelligence, son imagination féconde et surtout son amour pour le travail, le faisaient distinguer et chérir par ses professeurs. A ces qualités il enjoignait de plus précieuses encore, de la franchise, un cœur excellent et une fervente piété filiale. Ses études étaient terminées, sa famille se disposait à l'envoyer en Italie pour achever de s'y former à l'école des grands maîtres, lorsque la tombe engloutit tant d'espoir et d'avenir. Sa mort fut le résultat du chagrin violent qu'il éprouva en se voyant la victime d'une ignoble intrigue, qui lui enleva le premier prix au fatal concours du 26 août; il fut si sensible à cette injustice qu'il en perdit le repos, et

EFERUS - Recherches & Classification numériques

que vingt-un jours après, il succombait aux accès d'une fièvre cérébrale. La pompe touchante de ses funérailles fut un témoignage bien flatteur de l'estime et de l'intérêt qu'on lui portait : quoique l'on fut en temps de vacances, tout le Conservatoire en corps se réunit aux amis de la famille, pour accompagner le convoi jusqu'aux confins de la commune de Liége. Arrivés à la barrière du Val-Benoît, ses deux professeurs M. Daussoigne et M. Jalheau prirent alternativement la parole pour exprimer les regrets de l'école et dire un dernier adieu à l'élève sur lequel ils avaient fondé de si brillantes espérances. Sa dépouille mortelle a été inhumée à Amay où ses parents ont une propriété.

1827. LONHIENNE (*Pierre-Godefroid*), né à Verviers, ville de l'ancien marquisat de Franchimont, le 20 mai 1750, était doué d'un esprit observateur, d'un jugement sûr ; il compléta, dans les Universités d'Allemagne, des études qui le placèrent au rang des hommes distingués. Son goût le porta vers la carrière des armes.

En 1774, il entra en qualité de cadet dans le régiment de *Biland-dragon-wallon*, au service de Hollande. En peu de temps il y parvint au grade de capitaine, et sut se concilier l'estime de ses chefs et l'affection de ses camarades.

Lors de la révolution liégeoise, ses compatriotes réclamèrent le secours de ses talens et de son patriotisme; ils obtinrent du stadhouder qu'il passerait des rangs de son armée sous les drapeaux de son pays. Ce souverain lui donna une marque flatteuse de satisfaction en lui conservant le grade de capitaine au service des Provinces-Unies, tandis qu'il recevait celui de lieutenant-colonel des *chasseurs-liégeois*. Les finances du pays ne suffisant pas, dans ce moment de troubles, à tous les besoins publics, il employa une partie de sa fortune et de celle de sa famille à l'équipement du

EFERUS - Recherches & Classification numériques

corps qu'il commandait. Le pays de Liége ayant été conquis, Lonhienne conduisit son régiment en France, où il fut licencié.

Revenu dans sa patrie, il reçut une nouvelle marque de la confiance du gouvernement hollandais, qui le nomma son consul dans le pays de Liége. L'estime générale et son patriotisme désintéressé le placèrent depuis à la tête des députations envoyées à différentes époques auprès des souverains. Jusqu'à l'entrée des alliés, il a été commandant de la garde nationale.

En 1815, il fut choisi comme mandataire de la représentation nationale, au couronnement du roi des Pays-Bas. Son âge avancé et surtout une vive oppression de poitrine, suite d'une blessure reçue pendant qu'il était au service, l'obligèrent de se retirer du conseil de régence de la ville de Liége, dont il faisait partie, et l'empêchèrent d'accepter dans la suite d'autres fonctions qui lui furent offertes à diverses reprises.

Lonhienne sentait, protégeait vivement toute idée généreuse, tout projet utile; son nom figure en tête de toutes les souscriptions avantageuses à son pays; toujours il y prenait part pour des sommes assez fortes. Il alliait aux vertus de l'homme public, les vertus privées et les qualités brillantes qui font le charme de la société.

En 1801, il épousa M^lle^ Benjamin de Heusy, qui réunissait une éducation peu commune, un esprit éclairé à une naissance distinguée et à toutes les qualités privées qui font une épouse accomplie. Jamais lien ne fut mieux assorti; une heureuse sympathie les portait également à secourir les infortunés. Cette union fut trop tôt rompue par la mort de madame Lonhienne, dont la perte amère fut pour son époux une source continuelle de regrets, qu'il ne tempérait que par des actes de bienfaisance.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Lonhienne est mort à Liége, le 26 novembre 1827, et il a légué aux hospices de cette ville le tiers d'une fortune considérable qu'il avait si noblement employée pendant sa vie : l'homme de bien meurt comme il a vécu !

1828. SARTON (*Dieudonné-Hubert*), horloger-mécanicien, et ancien commissaire de la ville de Liége, où il est né le 3 novembre 1748. Il eut dès son âge le plus tendre, une prédilection particulière pour tout ce qui concernait la mécanique. Il apprit l'horlogerie sous la surveillance d'un de ses parens; mais bientôt le travail manuel qu'il exerçait dans sa ville natale ne suffit plus à l'élan de son esprit inventif; il forma le projet d'aller étudier cette partie de la mécanique à Paris où il se rendit, et fut reçu avec plaisir, à cause de ses bonnes dispositions, chez Julien Leroy, premier horloger du roi de France, ancien directeur de la société des arts. Il fit sous ce maître des progrès étonnans dans l'art qu'il voulait exercer, et revint ensuite à Liége, faire jouir ses concitoyens, ainsi que les étrangers du fruit de ses études et de ses veilles. La première pièce d'horlogerie qu'il inventa et exécuta, fut présentée à S. A. R. le duc Charles de Lorraine, gouverneur-général des Pays-Bas Autrichiens, ce qui lui valut le titre honorable d'horloger-mécanicien de ce prince, qui plaça ce *chef-d'œuvre* dans son cabinet de physique. Successivement plusieurs pièces de son invention furent présentées et toujours acceptées par le même prince. LL. AA. RR. le duc de Saxe-Teschen et son auguste épouse et d'autres princes voulurent aussi se l'attacher et lui accordèrent le même titre honorable que S. A. R., le duc Charles de Lorraine, lui avait donné. A l'avènement du comte Charles de Velbruck à la principauté de Liége, Sarton fut accueilli comme il le méritait par ce prince ami des arts, qui tout en le choisissant pour

EFERUS - Recherches & Classification numériques

son premier mécanicien, l'engagea à former le noyau d'une société des sciences qu'il se proposait d'établir (la Société d'Emulation actuelle) ; ce qu'il accepta avec le plus grand plaisir. Dès-lors, son zèle pour tout ce qui avait rapport à son art, prit un élan tel que chaque jour y voyait, pour ainsi dire, une nouvelle production de son génie. Nombre de certificats et approbations de l'Académie royale des sciences de Paris, de l'Académie impériale et royale de Bruxelles, de la Société d'Emulation de Liége, de l'Académie anglaise de la même ville, du comité consultatif des arts et manufactures de Paris, de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, etc., etc., sont des preuves convaincantes de son savoir. A l'âge de 70 ans, il fit part à S. M. le roi des Pays-Bas de plusieurs nouvelles machines de son invention, et dont la munificence royale le récompensa en lui envoyant la décoration de frère de l'ordre du Lion-Belgique. Toute sa vie a été employée à donner ses soins à sa nombreuse famille et à l'étude des sciences, et jusqu'à ses derniers momens il ne rêvait qu'aux moyens de porter des améliorations aux arts utiles. Il est décédé dans sa patrie, le 18 octobre 1828, âgé de 80 ans. On peut voir, dans une petite brochure que Sarton publia en 1822, imprimée chez Latour, à Liége, in-8°, p. 32, la description d'une partie de ses inventions, dont les principales sont :

1° Sa grande *pendule* achetée par le prince Charles de Lorraine ; 2° Un nouveau mode d'*échappement* pour les pendules ; 3° Une *montre* qui se remontait en la portant ; 4° Un projet d'une *machine hydraulique*, avec *modèle*, pour remplacer avec économie celle de Marly ; 5° Un *régulateur de compensation* ; 6° Une *pendule d'après le système décimal* ; 7° Un *fauteuil mouvant à volonté* ; 8° Un *chronomètre autographe* ; 9° Un *moulin à vent* d'une nouvelle construction ; 10° Ses *électromètres* ; 11° Ses *montres chronométrographiques*, etc., etc.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1830. COMHAIRE (*M.-N.*), poète, fils d'un négociant, naquit à Liége le 3 octobre 1772 et fit ses humanités en cette ville. De bonne heure, il éprouva pour la littérature, un goût très-déterminé, et qui à son époque, n'était guère partagé dans sa patrie. La poésie en général faisait ses délices ; mais très-sensible aux beautés de la nature champêtre, il conçut pour le mode lyrique une passion qui ne se démentit jamais, et qui l'occupant tous les momens de la vie, contribua beaucoup à diminuer l'acerbité des maux qu'il eut à subir dans ses dix dernières années.

Peu enclin pour les sciences qui tendent au perfectionnement de l'industrie, ou du commerce, M. Comhaire n'attachait aucun prix aux richesses; il resta toujours simple dans sa manière d'être et dans ses habitudes ; ami du beau, de l'instruction, d'un langage pur surtout, il gémissait souvent sur la négligence que l'on apportait en son pays, dans la culture de la langue qui devait y dominer : il exprimait des vœux constans pour l'établissement des écoles uniquement chargées de répandre le goût et l'habitude de la bonne locution française. Le charme le plus fixe de la société, disait-il, réside dans la pureté et l'amabilité du langage qu'on y tient.

Des *pastorales*, des *descriptions de sites pittoresques*, des *scènes champêtres*, firent les sujets variés des poésies de M. Comhaire, divers journaux en ont rendu compte; c'est en France spécialement et en Belgique qu'on les a jugées et qu'on a fait l'éloge de leur mérite littéraire. Un recueil de ses œuvres a été publié d'abord à Paris, en 1807; une autre édition beaucoup augmentée, parut en 1824, à Liége, chez J.-A. Latour : on en trouve une sorte d'analyse dans la *Revue Encyclopédique*, imprimée à Paris, 24^{me} volume, 70^{me} livraison, octobre 1824, p. 162. En voici l'essence. « Quelques-unes des idylles dont se compose le

EFERUS - Recherches & Classification numériques

» trésor poétique de M. Comhaire avaient été réunies » dès l'année 1807, en un petit volume in-18, sorti » des presses de M. Firmin Didot, et le public leur a » fait un accueil assez favorable, pour faire bien augurer » du succès de l'in-8° que nous avons sous les yeux. Le » discours préliminaire présente une galerie à peu près » complète de nos écrivains bucoliques..... L'auteur en » général se montre juge sévère pour ses devanciers.... » Mais si l'on ne partage pas toujours sa manière de » voir les hommes et les choses, on ne s'avisera pas de » lui refuser une connaissance très-approfondie du » genre de littérature, auquel il a consacré ses loisirs. » On ne lui contestera pas davantage l'art de peindre » en beaux vers, les objets les plus brillans de la nature: » Quel poète ne s'applaudirait de ce magnifique por- » trait du cygne ! *Un cygne y flotte en paix*, etc. Les » traits distinctifs du paon sont rendus, ce me semble, » d'une manière non moins heureuse. *Le paon noble* » *attribut de la magnificence*, etc. Peut-être M. Com- » haire abuse-t-il un peu de son talent pour la poésie » descriptive, il négligea trop de parler à l'ame : voici » néanmoins des vers qui prouvent combien le langage » du sentiment pourrait lui devenir familier. *Ici je* » *foule en paix, des pelouses fleuries*.... Si les idylles de » M. Comhaire manquent parfois d'action, de mouve- » ment, de variété, l'on doit convenir que des beautés » du premier ordre s'y font remarquer en grand » nombre.... Les pièces les plus remarquables du recueil, » sont l'*Étang*, l'*Invitation*, le *Verger*, le *Lis*, le *Lever* » *de la Lune*, la *Matinée d'hiver*. »

Le *Journal des arts, des sciences et de la littérature* de Paris, 20 octobre 1811, p. 82, s'exprime dans les termes suivans, en parlant des œuvres de M. Comhaire. « La patrie de Grétry pourrait-elle manquer de goût » pour les arts ? il suffirait pour prouver le contraire, » de citer cette description du *cygne*, extraite d'une

EFERUS - Recherches & Classification numériques

» idylle fort agréable de M. Comhaire aîné, qui a pour » titre : l'*Étang*. »

Le *Messager des sciences et des arts*, recueil publié par la société royale des beaux-arts et des lettres et par celle de botanique et d'agriculture de Gand, août 1824, 4me livraison, p. 169, retrace des pensées très-flatteuses pour l'auteur dont nous parlons, en disant « les meil- » leurs journaux de Paris et de la Belgique ont déjà » rendu un compte très-favorable des idylles de M. Com- » haire ; c'est une justice qui leur a été rendue : le » genre bucolique est de sa nature un peu ennuyeuse, » surtout quand on y prend pour texte, les contes re- » battus de la mythologie et le bonheur usé de l'âge » d'or. Notre compatriote, heureusement pour le succès » de son livre, a suivi une autre marche ; il n'a pas eu » besoin d'Aréthuse pour peindre les fontaines ; de » Mincio, pour se reposer aux bords d'une rivière, des » vallons de la Thessalie, pour se promener, de la pas- » sion de Polythême pour exprimer l'amour. Proprié- » taire d'une jolie campagne sur la Meuse, sans recourir » à sa mémoire, il a représenté ce qu'il voyait, il a ex- » primé ce qu'il sentait, et le lecteur entraîné par un » sentiment toujours pur, toujours vrai, le suit avec » plaisir dans la description des lieux qu'il connaît, » qu'il aime, et au milieu desquels il croit se retrouver. »

L'auteur du court article de nécrologie, inséré dans le *Journal de la province de Liége*, 20 mars 1830, s'exprime comme il suit : « un langage constamment » pur, délicat, une touche élégante, conservent une » place très-distinguée aux œuvres poétiques de M. Com- » haire, et le rangeront à côté de celles de nos Regnier, » de nos Henkart, de nos Bassenge, etc., la fraîcheur » d'un bocage, la solennité du soir, d'un beau jour, » les jeux d'un papillon, les labeurs d'une abeille, » devenaient sous sa plume les sujets heureux de char- » mans tableaux. »

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Dans le temps, un journal français, fort sobre d'éloges en général, paraissant sous le titre du *Nain Jaune*, se complût à en accorder aux poésies de M. Comhaire; il citait particulièrement sa petite pièce, intitulée le *Papillon*, dans laquelle il reconnaissait un chef-d'œuvre, quoique bien court, d'élégance et d'aimable légèreté.

Peut-être quelques personnes dédaigneuses du genre bucolique, disposées à y trouver trop de futilité, trop peu de sévérité surtout sous le rapport des mœurs; peut-être, dis-je, quelques-unes, d'une oreille excessivement chatouilleuse, trouvent-elles dans les poésies de notre auteur, des pensées, qui à leur jugement, rappellent plutôt la licence, que cette simplicité douce, cet heureux abandon, auxquels prêtent si facilement la vie et le langage champêtres; mais il faudrait être farouche à l'excès, pour se trouver heurté des expressions de notre poète. Les Kératry, les Parny se sont permis des tableaux plus hardis que les siens; et sont toutefois regardés comme des modèles dans la pastorale.

M. Comhaire, membre de plusieurs académies, se montra toujours d'un commerce sûr à tous ceux qui l'ont connu; bon ami, bon époux, incapable de jamais blesser les lois de la probité, il donna l'exemple sévère de la franchise et de la droiture; principes sacrés, qui dans sa philosophie douce, constituaient les élémens les plus précieux de l'harmonie sociale.

Vers 1820, il sentit sa santé décliner, en proie aux symptômes d'une affection anévrismatique du cœur, il supporta pendant dix années, avec courage, tous les tourmens attachés à cette maladie, il y succomba le 17 mars 1830, âgé de 58 ans.

Cet homme ne pouvait qu'être profondément regretté des siens et de ses amis; il fut longtemps pleuré par une épouse vertueuse autant que tendre et admirée pour sa constance à vouloir rester seule chargée de

EFERUS - Recherches & Classification numériques

tous les soins qu'exigeaient nuit et jour, les maux sans cesse renaissant de son malheureux époux.

COMHAIRE (*Joseph-Nicolas*), frère du précédent, reçut le jour à Liége, le 30 janvier 1778. Il commença ses humanités au collége de cette ville, où il ne put les continuer durant quelque temps, par suite de la suppression de cet établissement et des diverses écoles, en 1792. M. Comhaire, dont le goût pour les langues anciennes et l'histoire naturelle était déjà très-prononcé, résolut, malgré les évènemens et les difficultés de cette époque désastreuse, de poursuivre assidûment ces deux genres d'études.

Il parvint à gagner l'amitié de deux de ses compatriotes, hommes recommandables par leurs talens, et auxquels il ne cessa de rendre durant sa vie un tribut sincère de reconnaissance, pour les soins qu'ils lui avaient donnés. Le premier, M. Charmant, depuis professeur de littérature au collége de Liége, lui apprit les langues anciennes : le second, qui était M. Christian, de Verviers, physicien et chimiste remarquable, depuis directeur du Conservatoire des arts et métiers à Paris, lui enseigna les sciences naturelles. Lié avec le docteur Ansiaux et M. Destriveaux, homme d'une rare et forte trempe d'esprit, leur courage et leur exemple furent pour lui un stimulant bien utile, dans un temps où la jeunesse liégeoise, distraite de ses études par les secousses révolutionnaires, ne pensait plus qu'à la gloire des armes.

Après avoir acquis les connaissances préparatoires à l'art médical, M. Comhaire se rendit à Paris en 1800, où il suivit avec ardeur les leçons des savans professeurs qui illustraient alors l'École de médecine de cette capitale. Quatre ans après, il y reçut le grade de docteur, et fut inscrit au procès-verbal des examens, comme *anatomiste très-versé*, par les docteurs Duméril et Husson,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ses examinateurs. Il soutint, avec distinction, sa thèse, sous la présidence du célèbre Dupuytren, qui lui portait beaucoup d'affection et auquel il dédia sa thèse, dont le sujet, assez neuf, *l'extraction des reins et des conséquences anatomico-physiologiques qui s'y rattachent*, produisit une certaine impression sur les élèves de l'école. M. Rullier, savant médecin de Paris, à l'art. *Reins*, de son *Dictionnaire des sciences médicales*, en a rendu un compte assez flatteur.

Quelques mois avant sa promotion, M. Comhaire avait déjà donné, à Liége, des leçons d'anatomie et de physiologie. Après son doctorat, il revint dans sa ville natale, où il trouva un collaborateur ardent, qui se réunit à lui; c'était le docteur N. Ansiaux, cet homme qui devint si célèbre en Belgique, dans la médecine opératoire, et qui, jusqu'à l'érection des Universités en Belgique, fut le maître et l'oracle de la jeunesse studieuse, et jusqu'à sa mort, l'un des hommes les plus éminens de notre époque.

Unissant leurs efforts, ils obtinrent de l'autorité locale, en 1806, d'enseigner chacun publiquement et gratuitement, à Liége, deux parties essentielles de la médecine. Dès-lors, leur école fut montée sur une plus grande échelle. La ville établit, à ses frais, des prix qui furent accordés aux concurrens, lors des assemblées générales de la Société d'Emulation. Enfin, ces deux professeurs obtinrent une telle considération par leur mode d'enseignement, que les élèves sortant de leur école, dite *de Liége* ou *de St. Clément*, étaient admis, sur leurs certificats, dans les diverses écoles de médecine, mais particulièrement à celle de Paris, au grade de docteur.

Cette école de *St. Clément*, qui est la première érigée à Liége, fut, pendant dix années, le foyer unique des connaissances médico-chirurgicales de la province. Les officiers de santé furent admis à l'examen du jury, sur les certificats des deux professeurs.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Une pareille création, dont les conséquences ont été si heureuses pour le pays, a mérité à leurs auteurs la gratitude nationale. On ne comptait à Liége, lors de la naissance de cette école, que trois ou quatre anciens docteurs reçus à Leyde, à Louvain, ou à Montpellier; mais une nuée d'officiers de santé, sans titre, sans notions, et dangereux pour la société, courait le plat-pays. Depuis, tout a changé, graces au patriotisme éclairé d'Ansiaux et de Comhaire! et un grand nombre de docteurs, et même de professeurs actuels de l'Université de Liége, se souviennent avec reconnaissance de l'*École de St. Clément.*

En 1811, M. Comhaire, désirant mettre à profit, pour l'avantage qu'en devaient retirer les étudians, les observations nombreuses des cas de médecine qu'offrait l'Hospice civil de Bavière, obtint du préfet du département, le baron de Micoud, l'autorisation d'établir une *médecine clinique*, qu'il eut le bonheur de voir bientôt fréquentée par l'étranger comme par l'indigène.

Secondé dans ses vues, par l'administration des hospices, qui le laissait libre d'user de toutes les ressources que réclame l'observation médicale, il en obtint la permission d'ouvrir les cadavres; ce qui lui procura un fonds riche de clinique.

Lors de l'érection des Universités en Belgique par le roi Guillaume, il fut d'abord nommé professeur ordinaire d'une chaire supérieure de la faculté de médecine de celle de Liége : il fut chargé d'enseigner, en hiver, l'anatomie et la physiologie ; et, en été, la matière médicale et la clinique. Il devint ensuite doyen de cette même faculté.

M. Comhaire mourut à Liége, en 1837, vivement regretté de tous ses concitoyens. Il était premier secrétaire du comité de vaccine, inspecteur de salubrité et membre de la Société d'Émulation de Liége, membre honoraire de la Société de médecine de cette ville,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

associé de l'Académie de Louvain et de la Société de médecine de Bruxelles. On a de lui :

1° Plusieurs *observations* consignées dans les *Journaux de médecine* de Paris.

2° *Constitution météorologico-médicale de* 1816.

3° *Recherches physico-médicales sur l'emploi et l'action du sulfate de quinine*, 1830. Dédié à M. Andral, professeur à l'Université de Paris.

M. Comhaire est aussi l'auteur d'un *recueil* important et inédit d'*Observations météorologico-médicales*, depuis 1804 jusqu'en 1819. Le docteur Courtois, dans sa *Statistique de la province de Liége*, et les *Almanachs* de cette ville en ont publié un résumé.

1831. BIOLLEY (*Madame veuve*), femme remarquable par la supériorité de son esprit, l'étendue de ses vues et l'énergie de son caractère. Née à Verviers, elle y exerça une heureuse influence sur le commerce et l'industrie de cette ville, dans laquelle son nom qui rappelle tout ce que la philanthropie a de plus délicat et de plus généreux, se trouve dans toutes les entreprises d'utilité publique et de bienfaisance qui distinguent cette ville.

Madame veuve Biolley est décédée le 21 novembre 1831, à Hodbaumont près Theux, chez sa nièce la comtesse de Pinto,

MM. Raymond et Edouard Biolley, ses neveux, ont hérité de son immense fortune, et marchent sur ses traces.

1831. MÉAN (*François-Antoine, comte de*), né à Liége, en 1757, d'une famille des plus distinguées de cette ville. Il fit ses études à Douay et à Utrecht et les acheva à l'Université de Mayence. Neveu du prince-évêque Hoensbroeck; il en fut le coadjuteur et lui succéda dans la principauté. A peine élu prince-évêque

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de Liége, en 1792, sans concurrence et à l'unanimité des suffrages du chapitre-cathédral, il dut émigrer, par suite de l'invasion des armées françaises dans le pays. Il y revint un moment, lors des succès obtenus par les Autrichiens; mais les victoires de la république française en Belgique, l'obligèrent bientôt à s'exiler de nouveau.

Durant huit années, il resta en Allemagne, dans l'incertitude du sort réservé à sa principauté, vivant en simple particulier avec la plus stricte économie, afin de pouvoir secourir ceux qui avaient partagé sa mauvaise fortune.

Le pays de Liége ayant été cédé à la France par le traité de Luneville, le prince de Méan, en vertu des arrangemens pris entre l'empire et la république française, dut se contenter d'une pension viagère très-inférieure aux revenus dont il jouissait précédemment, et qui fut mise à la charge de plusieurs princes de l'empire germanique, lesquels avaient obtenu des accroissemens de territoire sur la rive droite du Rhin. Il fit de vains efforts pour obtenir, en faveur de ses fidèles serviteurs qui avaient suivi sa destinée et perdu tous leurs moyens d'existence par les évènemens politiques, des indemnités équivalentes à leurs pertes : le résultat de ses réclamations et de ses démarches, après bien des années de persévérance, fut l'allocation d'une somme assez modique, une fois payée.

A l'époque du concordat de 1801, le prince de Méan donna sa démission : son diocèse reçut une circonscription nouvelle, et M. Jean Evangeliste Zaepfel, en fut nommé évêque en 1802.

En 1816, le roi des Pays-Bas lui ayant offert le siége archiépiscopal de Malines, il crut devoir l'accepter, pour concourir au bien-être de la religion. M. de Méan sacrifia à ce devoir, l'indépendance que les traités de paix lui avaient conservée, ainsi que le repos dont il

EFERUS - Recherches & Classification numériques

commençait à jouir, après tant d'années passées dans les fatigues et les peines.

Son acceptation à cette dignité fut bientôt pour lui le sujet de nouveaux chagrins. Après avoir soutenu de tout son pouvoir l'établissement du trône du nouveau roi des Pays-Bas; résistant, par la fermeté de son caractère et la justesse de son esprit, aux intriguans, qui sous l'apparence d'un zèle religieux, ne cherchaient qu'à troubler inconsidérément un nouvel ordre de choses qu'il était impossible alors de changer, il devint bientôt après l'objet de persécutions, à cause de l'inflexible fermeté qu'il opposa aux entreprises hostiles du nouveau gouvernement des Pays-Bas à l'égard de la religion catholique.

Durant plusieurs années, il eut à supporter les injures, les vexations de tous genres qu'on lui prodigua : il y fut insensible et n'y opposa qu'un juste dédain : les attaques contre la religion excitant seules son attention, il les repoussa constamment avec autant de vigilance que de fermeté. M. de Méan, durant la lutte, fut ce qu'il devait être, par le rang qu'il occupait dans la hiérarchie du clergé belge : le chef, le point de ralliement. Il sut lui communiquer ses sentimens, et établir une harmonie parfaite dans sa conduite. Le gouvernement persécuteur se vit par-là obligé de fléchir; mais encore le fit-il de mauvaise grâce, et sans qu'on pût compter sur sa bonne foi; de nombreuses expériences autorisant à bon droit, à s'en défier.

Ce premier triomphe n'était que le présage d'un autre plus complet, que de nouveaux combats devaient amener, lorsque la révolution belge survint, et qui plaçant la religion dans l'état libre où elle doit être, accorda enfin un moment de bonheur et de repos à celui qui avait si courageusement défendu ses intérêts. Ce moment fut trop court pour le dédommager des longues souffrances qu'il avait eues à endurer. M. de

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Méan termina sa carrière le 15 janvier 1831, à l'âge de 74 ans.

Ce prince, calomnié par l'esprit de parti, avait le cœur bon, une extrême bienveillance pour ses serviteurs et ses amis; il était magnanime, indulgent; il avait un caractère ferme, l'esprit pénétrant et cultivé, une application infatiguable à ses devoirs, des sentimens élevés, un coup-d'œil juste, une patience et une résignation remarquables.

1832. CHRISTIAN (*Gérard-Joseph*), mathématicien, chimiste, physicien, mécanicien, né à Verviers en 1776, décédé à Argenteuil, près Paris en 1832. Lors de la création des écoles centrales dans chaque chef-lieu de département, il fut nommé professeur de mathématiques et de chimie à celle du département de Sambre et Meuse. On lui doit plusieurs inventions et perfectionnemens mécaniques qui ont été très-utiles à l'industrie. Il succéda à M. Molard, dans la direction du Conservatoire des arts et métiers à Paris; fonctions qu'il remplit jusqu'à la fin de ses jours, avec distinction. M. Christian avait des manières douces et aisées qui le faisaient aimer et rechercher. Charles X le décora de la croix de Légion-d'honneur. Il a laissé un fils qui marche sur ses traces. On a de lui :

1° *Description des machines et des procédés spécifiés dans les brevets d'invention, de perfectionnement et d'importation, dont la durée est expirée*, 13 vol. in-4°, avec 390 planches. Paris, M^me^ Stuzard, 1812-1827. Le premier volume a été publié par M. Molard et les suivans par M. Christian.

2° *Des impositions et de leur influence sur l'industrie agricole, manufacturière et commerciale, et sur la prospérité publique.* Paris, V^e^ Courcier, 1814, in-8°.

3° *Instruction pour les gens de la campagne sur la manière de préparer le lin et le chanvre sans rouissage.* Paris, M^me^ Stuzard, 1820, in-4°, *avec 6 planches.*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

4° *Traité de mécanique industrielle, ou exposé de la science de la mécanique, déduite de l'expérience et de l'observation; principalement à l'usage des manufacturiers et des artistes.* Paris, Bachelier, 1822, 3 vol. in-4° et atlas de 60 planches doubles.

5° M. Christian était le rédacteur d'un journal mensuel intitulé : *l'Industriel.*

1833. RENESSE-BREIDBACH (*Clément-Wenceslas, comte de*), naquit à Liége, en 1774. Issu d'une ancienne famille qui descendait par les femmes d'un frère de Florent III, comte de Hollande, il entra fort jeune au service de l'électeur de Trèves, son oncle. Sa carrière militaire fut courte mais honorable. Il épousa en 1796, la baronne de Schutz-Holtzhausen, dont il eut plusieurs enfans : l'aîné est aujourd'hui sénateur, et le quatrième à la Chambre des Représentans.

Retiré dans son magnifique château de S'Heeren-Elderen près de Tongres, il s'adonna à la numismatique, aux antiquités et aux sciences naturelles. M. de Renesse, qui depuis 1815, ne cessa de faire partie des états-généraux, savait concilier ses goûts avec ses devoirs : il se distingua dans sa carrière politique, par une noble indépendance et un sage patriotisme. Après chaque session, il n'en revenait que plus empressé à ses occupations favorites et au milieu des trésors littéraires dont il avait fait de son château d'Elderen, un véritable musée.

En 1831, il fit paraître l'*Histoire numismatique de l'Evêché et Principauté de Liége, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la réunion de ce pays à la république française, enrichie des dessins des principales médailles, médaillons, jettons et monnaies.* Bruxelles, Remy, 1831, 2 vol. in-8°. Le premier contient 203 pages; le second 78, plus les planches lithographiées. L'auteur a lui-même dessiné toutes les planches.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

M. de Renesse avait presqu'entièrement terminé l'Histoire numismatique des électorats ecclésiastiques d'Allemagne, et fait, sur la numismatique en général, des travaux immenses, lorsque la mort vint le surprendre le 26 avril 1833, à son château de S'Heeren-Elderen.

Son cabinet, qui se composait de neuf collections principales dont on a publié les catalogues, a été vendu par ses fils.

La 1re se composait d'ouvrages précieux sur les arts et la numismatique. On y remarquait, entr'autres, un *Codex Evangeliorum* du neuvième siècle, des *chroniques* inédites de Wurtzbourg et de Nuremberg, des *mémoires* importans sur le règne du duc de Bourgogne, Charles-le-Téméraire.

2e Parmi les tableaux, on y voyait un *portrait* sur bois de Franck van Borselen, avec la date de 1470, et un *tableau* ancien sur toile, représentant Charles-le-Téméraire avec toute sa cour.

3e La collection de dessins et d'estampes, au nombre de plus de 20,000, était une des plus riches que l'on connaisse. L'*Œuvre* de Rembrandt renfermait 149 pièces, dont plusieurs de la plus grande rareté.

4e Les antiquités romaines, celtiques, germaniques et gauloises, offraient plus de 1300 objets en bronze, terre cuite, camées, anneaux, bas-reliefs, etc.

5e Les antiquités du moyen-âge, formaient plus de 2000 pièces en ivoire, argent, or, émail, bronze, tapisseries, cristaux, corail, nacre de perle, cire, porcelaine, etc.

6e Numismatique : on y trouvait 800 médailles anciennes et 45,000 modernes.

7e Cabinet chinois, japonais et indien. Vieilles armes et armures.

8e Histoire naturelle; plus de 17,000 pièces.

9e Sceaux, cachets; 3000 diplômes, dont deux du neuvième siècle, et deux du dixième.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1833. HAREL *du Tancrel* (*Auguste*), médecin, né à Liége, d'un officier français, mort à Paris en 1833, fit à Strasbourg ses études de droit et de médecine. Incrédule dans sa jeunesse, il se convertit, et ramena même à la religion catholique, sa mère, qui était née protestante. Harel fut précepteur des enfans du riche négociant Humann, député et ministre des finances; c'est à la sœur de ce négociant qu'il dut sa conversion. Ses relations avec l'abbé Bautain y contribuèrent aussi. Harel vint à Paris pour y fonder la *Clinique*, journal de médecine qui ne réussit pas, malgré le talent spécial et vraiment remarquable de son auteur. Bientôt l'abbé de La Mennais, avec lequel il avait été en correspondance, l'attacha à l'*Avenir* en qualité de rédacteur en chef. Harel adopta donc la devise : *Dieu est la Liberté;* puis tombant avec le journal, il se trouva dans un état de profonde misère. L'amitié vint à son secours. Quelques *articles* insérés dans le *Moniteur des villes et des campagnes*, sont les dernières productions de sa plume. L'infortuné mourut presque isolé, laissant le souvenir d'un beau talent uni à trop de présomption. Harel, dans les illusions qui l'égaraient souvent, s'imaginait avoir reçu d'en haut une mission politique, et il devait l'accomplir en publiant le *Réparateur*, journal dont il ne composa que le prospectus.

1833. URBAN (*Louis-Joseph*), décédé à Bruxelles, le 18 mai 1833, le plus ancien imprimeur et journaliste du royaume de Belgique. Il s'est doucement éteint à l'âge d'environ 90 ans, et après une longue maladie. Né à Dinant, il fit ses études à Liége : il créa et rédigea l'*Esprit des Gazettes*, pendant un quart de siècle. Ce recueil est presque le seul qui réunisse des documens complets pour l'*histoire de la Belgique*, quelques années avant l'invasion française. M. Urban laisse un manuscrit curieux sur les *étymologies* des noms des

EFERUS - Recherches & Classification numériques

rues de Bruxelles, et un plus récent sur les boulevards de cette ville.

* 1833. GÉRARD (*Henri-Philippe*), né à Liége, en 1763, a fait à l'église cathédrale de cette ville ses premières études de musique comme enfant de chœur. Envoyé plus tard à Rome, au collége liégeois, il y séjourna cinq ans, et reçut pendant ce temps des leçons de Grégoire Ballabene, savant musicien de l'école romaine (voyez ce nom). Arrivé à Paris, vers 1788, M. Gérard y enseigna le chant d'après les principes des anciennes écoles d'Italie, et s'y fit une réputation honorable comme professeur de cet art. A l'époque de la formation du Conservatoire de musique, il y fut appelé, et pendant plus de trente ans il y enseigna. Quelques *romances* ou autres petits *morceaux de chant* avec accompagnement de piano furent longtemps les seules productions connues de cet artiste; quoiqu'il eût composé des *Cantates* et des *Scènes* avec orchestre, tout cela était resté en manuscrit. Ce n'est que dans sa vieillesse que M. Gérard s'est fait connaître comme un musicien instruit et penseur, par trois ouvrages, dont le premier est une *Méthode de chant, divisée en deux parties*, Paris, sans date. Le deuxième a pour titre : *Considérations sur la musique en général, et particulièrement sur tout ce qui a rapport à la vocale, avec des observations sur les différents genres de musique, et sur la possibilité d'une prosodie partielle dans la langue française, entremêlées et suivies de quelques réflexions ou observations morales.* Paris, Kleffer et Desoer, 1819, in-8° de 125 pages. Nonobstant les éloges pompeux qui ont été récemment donnés à cet opuscule dans un article du *Lexique universel de musique* publié en Allemagne, par M. Schilling, je dois dire (rapporte M. Fétis, auquel nous empruntons cette notice) que les premiers chapitres ne renferment guère que des idées

EFERUS - Recherches & Classification numériques

communes ou superficielles, et de peu d'utilité pour l'art; mais de bonnes observations sur le chant, et des aperçus, qui ne manquent pas de justesse, sur la possibilité d'un mètre symétrique et régulier dans la poésie lyrique française (mètre improprement désigné par l'auteur par le nom de prosodie partielle), recommandent ce petit ouvrage à l'attention des musiciens et des poètes dramatiques. Les réflexions morales répandues dans le livre, particulièrement dans les derniers chapitres, indiqueraient que l'auteur est un honnête homme, si la vie honorable et pure de M. Gérard n'avait levé tous les doutes à cet égard. Le troisième ouvrage de ce professeur a pour titre : *Traité méthodique d'harmonie où l'instruction est simplifiée et mise à la portée des commençans.* Paris, Launer, 1833, in-fol. Ce livre qui est un retour à la théorie de Rameau pour la génération des accords par supposition ou superposition d'intervalles, n'a point eu de succès, et ne pouvait en avoir à l'époque actuelle, où la théorie de l'harmonie est établie sur des bases plus rationnelles; toutefois, on y remarque dans la manière d'écrire de M. Gérard une connaissance pratique de l'art fort estimable. J'ai donné une analyse étendue de l'ouvrage dans le 14e volume de la *Revue musicale.* On a aussi de M. Gérard une fugue imitative intitulée : *les Moulins de Fervaques;* ce morceau est en quelque sorte le complément de la brochure qu'il a publiée sous le titre de *Lettre descriptive à M. le comte Adolphe de Custine, renfermant une description partielle des jardins et de la situation du château de Fervaques,* etc. Paris, Kleffer, 1821, in-8e de 60 pages.

1834. PIELTAIN (*Dieudonné-Pascal*), violoniste du plus grand mérite, né à Liége en 1754, fut un des élèves les plus remarquables de Jarnowick sur le violon. Après avoir joué six années de suite aux con-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

certs spirituels; il se rendit à Londres, où il fut pendant neuf ans premier violon des concerts de lord Abington: il quitta l'Angleterre, séjourna plusieurs années en Allemagne, en Pologne, en Russie, se fit admirer dans les principales cours de l'Europe, vint passer les dernières années de sa vie à Liége, au sein de sa famille, consacrant ses loisirs aux arts, dont il était un des plus beaux ornemens. Il est mort en 1834.

M. Pieltain a composé et fait graver treize *concertos de violon*, six *sonates*, douze *quatuors*, six *duos* et douze *petits airs pour le violon*. Il laisse en manuscrits cent cinquante *quatuors*, trente *concertos et airs variés* et trente-deux *études pour le violon;* ces manuscrits ont été donnés par l'auteur à M. Rouma, son élève, et l'un des artistes les plus remarquables de l'orchestre de Liége.

1834. LAURENTY (*Remacle-Joseph*), né à Verviers, le 14 janvier 1766, d'un fabricant de couvertures de laine, s'appliqua à la peinture en détrempe et au pastel, excella dans *le portrait et le paysage faits à la plume*, lesquels égalaient, s'ils ne surpassaient pas les plus belles gravures. Ses pâturages se font particulièrement remarquer. En 1793, Laurenty fut en Hollande, alla à Amsterdam, passa delà à Londres, où il demeura deux ans, pendant lesquels il donna des leçons de dessin et continua à se perfectionner dans la peinture, peignit plusieurs portraits, et revint alors à Verviers, où il ne resta que six mois, retourna à Paris, s'y fixa, et y mourut célibataire en décembre 1834.

1834. SALÉE (*Jean-Lambert*) et non SALAIE, comme on l'a écrit, et s'est signé lui-même, sculpteur, né à Ans près Liége, le 21 mars 1788. Il reçut les premiers principes de son art du sculpteur Franck, et fréquenta ensuite l'école centrale. Protégé par le baron

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de Micoud, alors préfet à Liége, Salée partit pour Paris, où il travailla dans les ateliers du célèbre Lemot.

En 1811, il remporta le deuxième prix de sculpture, et l'année suivante, le premier prix. Il fit le buste de Grétry, qu'il envoya à Liége, en 1813, pour y être mis à l'exposition de la Société d'Émulation de cette ville. Ce buste, qui est d'une parfaite ressemblance, obtint le prix de sculpture à son auteur.

En 1815, M. Lemot présenta Salée à l'école spéciale des beaux-arts de Paris, où il fut admis comme premier et second médailliste.

Durant son séjour dans cette capitale, il fit plusieurs bustes en marbre, qui furent jugés dignes de l'exposition publique du Musée. Il travailla sous la direction de son maître à l'exécution de la statue de Henri IV, en bronze, qui se voit sur le terre-plein du Pont-Neuf.

Il revint à Liége, en 1818, à l'effet d'y obtenir la place de professeur à l'école gratuite de dessin. Sorti seul victorieux du concours, près l'Académie des beaux-arts d'Anvers, exigé par le gouvernement, son peu d'aptitude aux affaires contentieuses le détermina à se laisser adjoindre M. Dewandre, moyennant partage du traitement.

En 1824, il fit, pour l'exposition de la Société royale des beaux-arts d'Anvers, un *Philoctète*, qui remporta la médaille d'or. Cette pièce est restée à ladite société.

En 1828, il prit aussi part au concours de l'Académie d'Anvers en y exposant *Achille pleurant Briséïs;* le prix ayant été décerné à un artiste anversois, il n'obtint qu'un accessit. Ce morceau ainsi que son *Philoctète blessé*, furent exposés au salon de Liége de 1834. On lui doit aussi un buste, très-ressemblant et bien exécuté, de M. le comte de Hamal de Neufchâteau. Il a fait également celui de M. le comte de Rougrave, et celui de son fils; ce dernier est en marbre.

Après la mort de Salée, arrivée à Liége en 1834,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ses héritiers vendirent les statues d'*Achille* et de *Philoctète* à M. le comte de Rougrave, qui les a transportées en France.

1835. DEWANDRE (*François-Joseph*), né à Liége, le 4 septembre 1758. Il eut dès sa plus tendre jeunesse, un goût prononcé pour le dessin qu'il cultiva, en même temps qu'il faisait son cours d'humanités au collége des Jésuites de Liége. Il s'appliqua ensuite à la sculpture, et fréquenta, durant deux années, l'atelier de Jean Latour, peintre, sculpteur et architecte, auprès duquel il apprit à modeler. Ses premiers essais furent accueillis par le prince Velbruck, qui l'encouragea et le détermina à se rendre en Italie, pour y continuer ses études et se perfectionner dans son art.

A peine âgé de 20 ans, Dewandre se rendit à Rome, où il travailla successivement dans les ateliers de Pompée Battoni et de Thomas Conca, peintres d'histoire du plus grand mérite. Il s'y appliqua exclusivement au dessin. Il fréquenta aussi les académies de France et du Capitole. Ayant remporté, en 1783, le premier prix de sculpture, ce succès l'anima d'un nouveau zèle pour poursuivre ses études.

Les états du pays de Liége, instruits officiellement du triomphe du jeune artiste, lui envoyèrent, en témoignage de leur satisfaction, une honorable gratification. Pénétré de reconnaissance pour ce noble encouragement, Dewandre se mit de suite à exécuter le *buste* de Marc-Aurèle, dans l'intention d'en faire hommage à ses protecteurs : ce tribut de gratitude fut accueilli par les états : ils le firent placer dans leur salle de réunion, et donnèrent à l'artiste une nouvelle marque de leur munificence.

Après sept années d'étude à Rome, Dewandre se rendit à Naples, visita ensuite une partie de l'Italie, et revint à Liége à la fin de 1784.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

De retour dans sa patrie, il fut chargé de différens travaux, entr'autres, du *monument* élevé dans le chœur de la cathédrale de St.-Lambert, à la mémoire du prince Velbruck, décédé le 30 avril de la même année. Ce mausolée représentait l'*Immortalité* appuyée sur une urne funéraire, adossée à une pyramide sur laquelle on voyait le portrait du prince : un *Génie*, assis à côté de l'urne sur des livres groupés avec les attributs de la peinture et de la sculpture, exprimait les regrets que la mort du prince faisait éprouver aux amis des sciences et des arts. On lisait sur le piédestal de ce monument, l'inscription suivante :

Artes protectorem munificum ;
Inopes patrem ;
Boni vini socium ;
Patriæ columen,
Immortalitati commendant.

Plusieurs des statues qui composaient ce mausolée, ont été rachetées par la famille de ce prince ; les dessins en ont été recueillis dans les *Annales de l'école moderne des Pays-Bas*. Gand, 1823.

Après l'exécution de ce monument, Dewandre se livra à plusieurs autres ouvrages en marbre, qui lui valurent, de la part de la Société d'Émulation, une médaille d'honneur. Ces divers ouvrages lui avaient été commandés par la famille des comtes d'Ansembourg, le bourg de Spa et par le lieutenant-général, baron de Reischach, grand commandeur de l'Ordre-Teutonique, résidant alors à Maestricht, qui les avait fait exécuter pour la galerie de son frère, grand chambellan de l'empereur qui résidait à Vienne.

La révolution survenue à Liége en 1789, et les orages politiques qui suivirent cette époque, ayant détruit toutes ses espérances, Dewandre eut l'idée de s'expatrier et d'aller s'établir en Italie ; mais la crainte de perdre

EFERUS - Recherches & Classification numériques

pour toujours le droit de rentrer dans sa patrie, le décida à y rester malgré le malheur des temps.

Lors de l'établissement des administrations centrales dans chaque chef-lieu des départemens en Belgique, celle du département de l'Ourthe, à peine organisée, s'occupa de réunir tous les objets d'art éparpillés dans l'étendue de son ressort, et nomma, à cet effet, une commission temporaire pour recueillir ce qui restait encore de statues et de tableaux, qui n'avaient pas été mutilés par la hache révolutionnaire, détruits ou vendus à vil prix par le vandalisme.

Dewandre, l'un des membres les plus zélés de cette commission, mit beaucoup de soin dans ses recherches; et on lui doit, en grande partie, la conservation de beaux tableaux et de statues qui ornent aujourd'hui plusieurs églises de Liége.

Le gouvernement français ayant créé des écoles centrales dans les départemens, Dewandre fut chargé d'aller solliciter à Paris, auprès de François de Neufchâteau, alors ministre de l'intérieur, les objets nécessaires, tels que bibliothèque, cabinets de physique, chimie et d'histoire naturelle, pour former celle du département de l'Ourthe; accueilli favorablement de ce ministre, il en obtint tout ce qu'il lui demanda en faveur de son département.

Defrance, nommé professeur de dessin à l'école centrale de Liége, ne pouvant, à raison de son âge et de la faiblesse de sa santé, continuer ses fonctions, désigna lui-même Dewandre pour lui succéder et le fit nommer à sa place. Ce dernier s'acquitta de cette tâche avec la plus grande exactitude, et ne quitta l'école centrale qu'à l'époque de la suppression de ces établissemens auxquels ont succédé les lycées et les académies.

Nommé premier adjoint du maire de la ville de Liége, en 1800, il eut en cette qualité, la direction

EFERUS - Recherches & Classification numériques

des travaux publics. Le gouvernement le chargea ensuite de l'inspection générale des bâtimens civils du département de l'Ourthe, de la sénatorerie de Liége, du lycée et de l'académie ressortissant de l'Université Impériale. En sa qualité d'architecte-inspecteur de ces divers établissemens publics, il fit exécuter, d'après ses plans, tous les ouvrages d'art ordonnés par le gouvernement et les diverses autorités compétentes.

Sous le gouvernement du roi des Pays-Bas, Dewandre fut nommé professeur à l'académie de dessin de Liége, dont sont déjà sortis : MM. Raimont, architecte, Honoré, professeur au collége, Decoux, Renard et Renardy, peintres-dessinateurs, Jéhotte et Simonis, statuaires, Halleux, élève-sculpteur à l'Académie d'Anvers, et Maréchal, élève-architecte à Rome.

Dewandre, plus que sexagénaire, partageait dans les derniers temps, ses occupations entre les soins qu'il donnait aux élèves de l'Académie et la direction des travaux de la cathédrale et des autres établissemens publics dont il était l'architecte. Doué d'un caractère affable et obligeant, laborieux et fidèle à remplir ses devoirs, il était affectueux comme un père envers ses élèves. Son zèle pour la chose publique s'est soutenu jusqu'à son dernier jour arrivé le 29 juin 1835.

1835. CALÈS (*Jean-Marie*), docteur en médecine, agronome, membre de plusieurs sociétés savantes, né au village de Césanne en Languedoc, près de Caraman, étudia la médecine et prit le grade de docteur à Toulouse. Lors de la révolution française, il fut nommé procureur-syndic à Revel, puis député à la Convention nationale. Républicain ardent et pur, il contribua de tout son pouvoir à l'établissement du nouvel ordre de choses qui surgissait en France.

Membre de la Convention nationale lors du procès de Louis XVI, il vota sa mort; néanmoins, Calès ne

EFERUS - Recherches & Classification numériques

partagea jamais les idées de Robespierre et de ses sectateurs; car, après la mort de ce dernier, chargé de lever les scellés apposés sur ses papiers et ceux de St.-Just, il trouva chez le premier une liste des membres de la Convention nationale (liste très-nombreuse, parmi lesquels il figurait lui-même), destinés par ce dictateur à être envoyés à la guillotine.

Calès fut deux fois envoyé en mission par le comité de salut public : d'abord à l'armée des Ardennes dont il contribua puissamment à l'organisation, et ensuite à Dijon, après la chûte de Robespierre, pour y réprimer les terroristes qui s'agitaient encore. Seul représentant du peuple en Bourgogne, il parvint néanmoins à pacifier cette province en peu de jours.

Rentré, en l'an VI, dans la vie privée, il se fit agriculteur dans la Beauce, près de Dourdans, où il exerça en même temps sa profession de médecin. Il s'acquit bientôt, dans toute la contrée, une grande réputation, comme agriculteur et comme médecin.

Après les cent-jours, exilé comme tous les régicides, il parcourut d'abord l'Allemagne et la Suisse, et vint ensuite se fixer à Liége. Les Bourbons, peu de temps après, sur les instances d'un ami auquel il avait sauvé la vie durant la terreur, consentirent à le laisser rentrer en France, mais Calès refusa, alléguant qu'exilé par une loi, il ne pouvait y rentrer que par une loi.

Calès était savant, et ne cessa à Liége, de s'occuper de divers travaux très-intéressans pour l'agriculture. La Société d'Émulation de cette ville lui accorda le prix, dans sa séance du 21 avril 1821, pour son *Mémoire* sur la question proposée par cette société : *Quels sont les obstacles qui ont nui dans nos climats à la propagation des mérinos ? Quels sont les moyens de les surmonter et d'y élever ces animaux, ainsi que les races croisées qui en proviennent ?* Voir le *procès-verbal* de cette séance.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Il a fourni au *Journal d'agriculture du royaume des Pays-Bas*, plusieurs articles d'économie rurale.

Le docteur Calès termina sa carrière à Liége, au mois de février 1835, à l'âge de plus de 70 ans, laissant un peu de fortune, fruit de 20 années de travail. Sa perte fut vivement sentie dans sa patrie adoptive.

1835. COURTOIS (*Richard-Joseph*), docteur en médecine, naturaliste distingué.

La biographie des hommes qui ont rendu des services à l'humanité et illustré leur patrie par des travaux scientifiques est pleine d'enseignemens utiles. C'est un livre où les évènemens contemporains ont bien souvent leur reflet, comme si la société, si progressive de sa nature, avait néanmoins et des vertus immuables et des vices incorrigibles. Tel savant, et la chose n'est pas rare, qui lutte aujourd'hui contre l'infortune et des maladies opiniâtres, trouvera dans l'histoire de la science des circonstances analogues à sa position; tel autre qui nage dans l'opulence et jouit de tous les plaisirs de la vie, y apprendra bien qu'à plus d'une époque, la fortune sourit au talent et que plus d'une fois, hélas! elle en a compromis les succès. Et quand on se demande de quel côté est le plus de mérite, ou chez celui-ci aux vœux duquel rien ne s'oppose, ou chez celui-là dont la patience invincible lutte toujours pied à pied avec les obstacles, la réponse est facile..... Aussi la relation des malheurs qu'un ami de la science a dû subir durant sa vie a-t-elle souvent ranimé l'ardeur des savans qui n'ont pas à se louer du sort; ils y ont trouvé un motif suffisant pour ne pas délaisser l'étude, qui nous met si souvent au-dessus des travers de l'humanité. L'histoire des sciences a son martyrologue et cela n'empêche pas une foule de victimes de se dévouer pour la même cause. C'est que cette cause est en effet sainte par elle-même et divine dans son but; les

EFERUS - Recherches & Classification numériques

hommes ne sont guère que des instrumens qui obéissent à des vues providentielles.

C'est sous ce point de vue philosophique que la vie de Courtois se présentera à nous, comme une lutte incessante entre l'amour de la science et les poursuites de l'infortune.

Richard-Joseph Courtois naquit à Verviers le 17 janvier 1806, d'une famille d'industriels peu aisée. Son père était un petit fabricant de draps, chargé d'une famille nombreuse et ne pouvant donner à ses treize enfans une éducation soignée. Mais le doigt de Dieu était là, et comme la chose arrive souvent, la plus vulgaire circonstance détermina la carrière du jeune Richard. L'étoile de Courtois devait luire vite et s'éteindre bientôt; une vie si pleine devait être courte. Placé dans une petite école d'enfans, à 4 ans il savait lire correctement; hors des heures des classes, il allait jouer avec ses camarades aux abords si pittoresques de sa jolie ville natale. On sait que Verviers est l'habitation du Nestor de la botanique belge, de M. le docteur Lejeune, qui préparait vers ces années sa *Flore de Spa*, publiée en 1811. Dans ses visites médicales, il descendait souvent de cheval pour herboriser et recueillir les nombreuses espèces de plantes que produit un aussi beau pays, tout boisé, tout entrecoupé de montagnes, de vallons, de ruisseaux et de rivières. Le jeune Richard, tout enfant qu'il était, avait remarqué ce manége; sa curiosité fut vivement piquée; son intelligence naissante, mais si précoce, se demandait ce qu'on pouvait voir de si attrayant dans les fleurs. Rencontrant souvent M. Lejeune, il quitte ses compagnons de jeu, longe les berges des chemins et se hasarde enfin à demander un jour à notre botanographe la permission de tenir la bride de son cheval. Son but n'était que de voir de plus près pourquoi et comment les fleurs occupaient tant M. Lejeune. Il comprit alors que leur

EFERUS - Recherches & Classification numériques

diversité, leurs formes si gracieuses se multipliaient en quelque sorte par leur dissection; la curiosité, si naturelle aux enfans, si utile à l'homme fait, fournit dès lors à Courtois d'intarissables jouissances dans la contemplation de tant de beautés. Il n'osait pourtant souffler mot; mais M. Sister, l'instituteur, avait remarqué le goût qu'il portait désormais aux fleurs et la constance qu'il mettait à suivre, de loin, le botaniste qui bientôt devait devenir son protecteur; il en parla à M. Lejeune; celui-ci interrogea le petit Richard et le prit en affection. Richard avait alors six ans; M. Lejeune le fit entrer au collége, et un an après, son protégé remportait le prix, dit *du drapeau*. M. l'abbé Roland, qui dirigeait ses études, le destinait à l'état ecclésiastique.

Les honneurs font beaucoup sur le jeune âge. Les deux Flandres doivent sans doute le grand nombre d'hommes remarquables qu'elles ont produits dans les sciences, dans les arts et dans les lettres, aux démonstrations publiques de l'approbation que les succès ont obtenus de temps immémorial dans ces provinces. Les arbres plantés dans les rues, les arcs de triomphe, les guirlandes de fleurs, les inscriptions qui rappellent les noms des vainqueurs, les illuminations, les sérénades, les banquets du doyen de la rue où habite le lauréat, ces fêtes du voisinage enfin, ces honneurs spontanés, que des concitoyens rendent sans le devoir, laissent dans la mémoire de ceux qui en sont l'objet, des souvenirs qui font diversion aux mauvais jours de la vie et entretiennent dans l'ame une ardeur toujours nouvelle. Le prix du drapeau ressemble à Verviers à une tradition flamande, c'est un prix d'excellence accordé à celui qui l'emporte sur ses condisciples dans tous les concours; on conduit le lauréat chez lui, en cortége; un grand drapeau porté en tête ouvre la marche.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Ce premier succès enflamma de zèle notre jeune Richard. A 14 ans, il avait fini ses humanités et remporté les premiers prix des classes supérieures au collége municipal de Liége, où il était venu achever ses études. Ses parens étaient loin de pouvoir suffire à l'instruction universitaire de leur fils aîné. M. Lejeune, qui avait en quelque sorte adopté Courtois, unit ses efforts à ceux de M. Genin, marchand de laines, à qui Vieuxtemps, cette autre précocité musicale, doit aussi en partie son avancement; quelques amis généreux secondèrent les intentions de ces philantrophes et Richard Courtois résolut, en 1820, de faire ses études à l'Université de Liége. Le peu d'inclination qu'il avait pour les études théologiques, lui ayant fait porter ses vues vers la carrière médicale, c'est à la louable bienveillance de ces hommes éclairés que la botanique moderne de la Belgique doit un de ces plus beaux noms et la province de Liége en particulier une de ses plus honorables illustrations.

A peine arrivé à Liége, Courtois fut remarqué par le professeur de logique, M. Ignace Denzinger; on se rappelle toujours avec plaisir la tendre vénération, et je pourrais dire l'amour paternel que cet homme instruit portait à ses études. Richard, qui se distinguait autant par son jeune âge, puisqu'il n'avait alors que quatorze ans, que par ses connaissances, eut une large part à cette paternité professorale. M. Denzinger l'accueillit chez lui comme son enfant, et c'est là qu'il apprit à manier avec facilité et élégance la langue latine alors en usage dans l'enseignement supérieur. La connaissance de cette langue, outre qu'elle devait être d'une nécessité absolue pour le jeune botaniste, devenait entre ses mains un moyen de faire quelques économies, car il fut mis, par la libéralité active et soigneuse de ses bienfaiteurs, à l'abri du besoin, il composait, lui si jeune, des thèses latines pour ses con-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

disciples. Plus tard, lorsque le malheur vint assiéger son foyer domestique, le papier de ces thèses lui servait de feuilles d'herbier et j'ai trouvé sur les marges de ces publications des notes fort intéressantes sur la flore du pays. Pouvait-il imaginer, le jeune Courtois, qu'alors qu'il serait devenu professeur, il serait à court d'argent pour acheter du papier et que les mêmes pages qu'il vendait à des élèves incapables deviendraient le dernier véhicule de sa pensée ?

A peine fut-il reçu candidat en médecine qu'il fut nommé chef de la clinique interne à l'Hôpital de Bavière à Liége, où il resta pendant deux ans. Mais quoiqu'il se destinât à la profession médicale, l'art de guérir n'avait pas toutes ses sympathies. C'est du reste un fait que la biographie des naturistes nous révèle presque partout. Une fois que l'homme, porté vers les sciences naturelles, a goûté de leur étude, toutes les autres branches des connaissances humaines, quelque lucratives qu'elles puissent être pour ceux qui s'y adonnent, perdent de leur intérêt, et le naturaliste, s'il se fait médecin, ne l'est jamais qu'à demi. La nature est si vaste, ses merveilles si nombreuses, ses mystères si difficiles à connaître et à expliquer, qu'en effet il faut une attention de tous les momens, un travail opiniâtre, toujours continué pour saisir, je ne dirai pas l'ensemble, mais même une des parties des sciences naturelles. Elles dévorent tout le temps. En philosophie, en mathématiques, en littérature, l'esprit crée, invente, l'imagination joue son rôle, mais, dans les sciences naturelles, les observations forment la base des connaissances et la nature est loin d'offrir à point nommé ce que l'on cherche; on doit être à la piste des phénomènes, tantôt les produire, tantôt les attendre, et ce seul moyen d'acquérir le savoir exige de celui qui y aspire toute une vie de patience et de travail. Son activité est donc tout absorbée.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Aussi Courtois eut-il peu de succès comme médecin. Pendant qu'il était à l'hôpital, il eut l'occasion de signaler les connaissances qu'il avait acquises en botanique, grace à l'amitié de M. Lejeune et aux leçons de Gaëde, professeur de sciences naturelles à l'Université de Liége. L'université de Gand avait mis au concours de 1821 la question suivante : *on demande une exposition succincte de nos connaissances actuelles sur l'origine, la situation, la structure et la fonction des organes servant à la propagation chez les plantes phanérogames?* Il y eut trois concurrens, et Richard Courtois remporta la médaille d'or, le 7 octobre 1822. Il avait alors 16 ans, et ce mémoire lui avait coûté un an de travail. Cette dissertation décèle déjà le genre d'écrit propre à son auteur. Une logique serrée, un classement d'idées très-clair, un langage froid, un style concis, bref, une érudition profonde, peu de paroles et beaucoup de faits. Ce n'était là qu'un travail d'élève pourtant, sans découvertes nouvelles, mais renfermant une exposition complète, comme l'exigeait la question, de tout ce que l'on savait alors sur la propagation des plantes et les amours des fleurs. Il est facile de s'apercevoir que ses relations avec MM. Denzinger et Gaëde, tous deux Allemands, avaient donné à l'esprit de Courtois une teinte germanique; ce qui, certes, en histoire naturelle, n'est pas à dédaigner, car on sait combien l'étude de la nature a fait de rapides progrès en Allemagne et quelle profondeur, mêlée d'une vaste érudition, distingue les écrits de cette partie de l'Europe. Ce n'est pas une chose neuve dans l'histoire des sciences en Belgique, de voir plusieurs de nos compatriotes professer pour les écrits allemands un amour particulier. Adrien Spiegel, né à Bruxelles en 1578, et qui mourut professeur d'anatomie et de chirurgie à Padoue, dédia ses *Isagoges in rem herbariam*, à la jeunesse allemande pour témoigner tout l'intérêt qu'il

EFERUS - Recherches & Classification numériques

portait à la marche des sciences naturelles en Allemagne, pays dont les habitans, disait-il, ont une aptitude particulière à l'étude des sciences naturelles. Liége, par son voisinage des provinces rhénanes et ses relations avec les différens états germaniques, favorisait encore cette tendance. La bibliothèque publique, contenant un grand nombre d'ouvrages de nos voisins, n'a pas peu contribué à donner aux jeunes gens sortis de notre faculté des sciences, un cachet particulier qui les rapproche de l'Allemagne par le fond et la forme des pensées. Courtois reçut vivement cette empreinte que nous retrouverons dans ses écrits ultérieurs.

A 19 ans, le 20 juin 1825, il fut reçu docteur en médecine avec la plus grande distinction. Il avait toujours conservé avec M. Lejeune des relations suivies où la botanique tenait, après la reconnaissance et l'amitié, le premier rang; son protecteur, à l'exemple de plusieurs savans de l'Allemagne, avait conçu l'idée de publier une flore du pays en plantes sèches, un herbier mis en fascicules ; et en 1825, l'année même où Courtois devint docteur, il commença avec son jeune ami la publication de cet ouvrage, sous le nom de *Choix des plantes de la Belgique*. Chaque livraison fut composée de 50 plantes et l'ouvrage, qui a cessé de paraître en 1830, mit ainsi en circulation 1,000 plantes (20 livraisons) parfaitement classées et étiquetées, quelquefois décrites par les deux auteurs. Ce mode de publication nécessitait de fréquentes et de copieuses herborisations; il forçait le jeune docteur à visiter toutes les localités au moins de sa province. Ces visites pouvaient devenir utiles sous un autre point de vue : elles lui offraient l'occasion de rassembler tous les faits statistiques intéressans. M. Lejeune donna à Courtois l'idée de rendre plus utiles encore ses courses si variées et il l'engagea à s'occuper de la statistique de la province de Liége. Ce fut cette circonstance qui lui fit prendre pour sujet de

EFERUS - Recherches & Classification numériques

sa thèse, la *topographie physico-médicale de la province de Liége*. Il y examine successivement la position géographique, la constitution géologique et minéralogique, les marais et les fleuves, les eaux minérales, dont la liste est très-complète, les produits végétaux et animaux, la météorologie, la constitution physique et morale des habitans, l'hygiène, les maladies et les épidémies, la population et les hospices alors établis. Cette dissertation devenue rare mériterait d'être traduite en français et reproduite, car elle renferme une foule de faits curieux et peu connus.

Les renseignemens que Courtois avait rassemblés sur la statistique de la province de Liége, lui permirent de publier en 1828, son ouvrage en deux volumes sur cette matière. Les études de l'auteur devaient le porter de préférence vers la topographie, la géographie physique et en général vers l'histoire naturelle. Aussi prit-il la statistique dans le sens restreint du mot et nullement comme Say l'avait entendue; une foule d'élémens variables, ayant leur influence sur la situation sociale de l'homme, n'ont pas été examinés par lui, comme le nombre des crimes et délits, le mouvement de l'instruction publique, celui des consommations, etc. Mais tout ce qui tient aux productions du sol, toutes les parties où la connaissance des sciences naturelles est une nécessité, ont été traitées avec habileté et, on doit le dire, aucune province en Belgique ne possède un recueil plus complet et plus exact. Si l'auteur avait vécu plus longtemps, la seconde édition de cet ouvrage, à laquelle il travaillait sans relâche, comme nous l'ont prouvé les notes manuscrites que nous avons examinées, aurait rempli les lacunes qu'on avait signalées dans la première.

Après avoir obtenu le grade de docteur en médecine, Richard Courtois fut nommé, le 1er décembre 1825, sous-directeur du Jardin botanique de Liége, sous

EFERUS - Recherches & Classification numériques

le professorat et la direction de Gaëde. Cette fonction, créée pour lui, le mettait à même de se vouer exclusivement à son étude favorite, à ses chères plantes, les objets de ses plus anciennes affections. Son herbier s'augmentait considérablement, ses relations avec les botanistes régnicoles et étrangers devenaient de plus en plus fréquentes. Aussi dès 1827, c'est-à-dire lorsqu'il n'avait encore que 21 ans, commença-t-il, de concert avec M. Lejeune, le *Compendium floræ Belgicæ*, dont le second volume parut en 1831 et le troisième en 1836, après la mort du jeune et infatigable naturaliste.

La botanique indigène a toujours compté dans notre pays de nombreux scrutateurs; le royaume étendu alors aux provinces de la Hollande, était exploré dans la partie septentrionale, par MM. Van Hall, Kops, Bergsma, etc., et dans la partie méridionale par MM. Roucel, Lejeune, Dumortier, Kickx, Tinant, Marchand, Krombach, M^lle^ Libert, etc. Cependant les fruits de leurs investigations étaient épars dans plusieurs ouvrages, mémoire ou notes. MM. Lejeune et Courtois résolurent de tout réunir et de joindre à ces données les résultats de leurs propres recherches. Le royaume eut ainsi sa première flore un peu complète. La description des espèces y est souvent originale; les localités y sont indiquées avec soin, les synonymies revues aux sources mêmes; et, après tout, cet ouvrage mérite encore la préférence sur tous ceux que nous possédions déjà. Le nombre des espèces qui y sont décrites est de 1791, les cryptogames cellulaires comprises.

Les fonctions de sous-directeur du Jardin botanique que Courtois remplissait à cette époque, n'étaient que faiblement rétribuées. Il crut que son sort pouvait s'améliorer par l'exercice de la médecine, et ne prévoyant pas qu'il lui serait impossible de s'adonner à la fois aux études prolongées qu'exige la botanique et à celles

EFERUS - Recherches & Classification numériques

non moins ardues de l'art médical, il chercha à se créer une position indépendante, mais qui devait avoir de tristes suites pour sa santé, minée par un développement prématuré et par des travaux au-dessus de son âge. Le 25 septembre 1828, il épousa une jeune personne de Verviers, M^lle^ Louise Caro. Cette union, loin de le mettre au-dessus des premiers besoins de la vie, le força à tourner ses vues vers une carrière plus lucrative que ne pouvait l'être une petite charge qui le mettait presqu'au niveau de jardinier en chef du Jardin botanique; ce fut alors que, pour se faire connaître comme médecin, il publia la traduction de deux mémoires allemands, l'un *sur la dyssenterie* du docteur Friedereich, et l'autre *sur l'auscultation appliquée à la grossesse* du savant médecin M. Haus, de Wurzbourg, dont le frère est aujourd'hui recteur de l'Université de Gand. Ces traductions attestent que la langue allemande lui était très-familière; dans les sciences naturelles, il est impossible d'atteindre à quelque profondeur sans son secours.

Richard Courtois était loin d'avoir goûté jusque-là les douceurs de la vie de famille. Éloigné dès l'âge de quatorze ans de ses parens, il avait, malgré les secours qu'il recevait de M. Lejeune, éprouvé plus d'une fois les angoisses de la pauvreté. Modèle de piété filiale et victime de l'amour qu'il portait aux auteurs de ses jours, il ne se serait jamais permis de leur adresser le moindre reproche. « Je ne reçois de la maison que les habillemens, disait-il, dans une de ses lettres à M. Lejeune, mais laissons cela: ils ont encore assez de peine sans moi; je m'estime heureux comme je suis et je peux dire que tous mes herbiers et mes autres collections sont le fruit absolu de mes épargnes..... J'aurai ma chambre et le déjeûner pour 20 fr. par mois et j'ai 35 fr. de ma bourse universitaire. Quant au souper, du pain et de la bière, je passe ainsi; je n'y attache pas grande

EFERUS - Recherches & Classification numériques

importance; mais je suis libre ! » Voilà ce qu'il pensait et faisait étant étudiant. Mais plus tard, toujours pauvre malgré sa science, avec cette grande liberté, ce rêve creux d'un jeune homme de quatorze ans, il ne pouvait aller bien en compagnie d'une jeune femme et des enfans qu'elle lui donnerait. Son logement au jardin botanique était des plus modestes pour ne pas dire moins, et son train de vie n'était guère propre à ne pas lui faire désirer un meilleur sort. C'était l'époque où la Belgique commençait à murmurer hautement contre l'injuste répartition des emplois publics, accordés presque exclusivement aux Hollandais. La Belgique, qui avait fourni naguères des professeurs de botanique justement célèbres aux universités de l'Italie et même à l'école la plus renommée de la Hollande, à Leyde, l'Athènes de la Batavie, comme l'appelait Meursius, la Belgique voyait à cette époque les six chaires de sciences naturelles alors existantes dans les universités du royaume, occupées par trois Allemands et trois Hollandais. L'excessive médiocrité du professeur de l'une des universités de la partie méridionale était devenue proverbiale. Cet état de choses devait naturellement apporter dans l'esprit de Courtois un mécontentement que malheureusement il ne sut ni déguiser, ni tourner de manière à ne pas lui donner l'apparence de l'ingratitude. A l'approche d'une révolution, les hommes se méfient les uns des autres et la froideur fait quelquefois place, dans ces temps d'exaltation, à des sentimens plus énergiques, mais aussi plus condamnables. C'est ce qui arriva entre Courtois et Gaëde à l'époque de la révolution. Après que Liége se fut ralliée au mouvement général de la Belgique, l'Université de cette ville fut, comme toutes les autres, morcelée par la suppression de la faculté de philosophie et de lettres. MM. Denzinger et Bronn, professeurs d'économie forestière, retournèrent en Allemagne, l'un immédiatement après les évé-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

nemens, l'autre l'année suivante, et quoique la faculté des sciences fût conservée. L'arrêté du 16 décembre 1830, qui opérait de si grands changemens, oublia, par une circonstance inexplicable, dans les nouvelles nominations, celle d'un professeur de sciences naturelles; Courtois en conclut que Gaëde avait reçu par cela même sa démission, et plein de confiance dans ses sympathies pour la régénération politique de son pays, il courut demander à Bruxelles la place de son ancien professeur. Cette démarche malencontreuse indisposa vivement contre lui ce dernier, que le gouvernement provisoire avait réintégré dans ses droits peu de jours après l'arrêté dont nous avons parlé. Depuis ce moment, il n'y eut plus que des rapports légaux entre le directeur-professeur du jardin botanique et le sous-directeur. Ces malheureuses dissensions continuèrent jusqu'au 2 janvier 1834, jour où mourut le professeur Gaëde, le dernier naturaliste allemand que la Belgique ait conservé dans l'enseignement supérieur. Alors les demandes pour le remplacer devenaient légitimes; mais le gouvernement, qui se proposait d'organiser par une loi longtemps attendue les Universités de l'État, s'était interdit en quelque sorte des nominations nouvelles. Le collége des curateurs de l'Université, d'accord avec le gouvernement, partagea l'héritage de Gaëde, en plusieurs chaires, auxquelles on nomma provisoirement Courtois pour la botanique; M. Carlier, remplacé plus tard par Schmerling, pour la zoologie; Fohmann, pour l'anatomie comparée, et M. Davreux pour la minéralogie. Par une circonstance fatale, il est à remarquer qu'en moins de trois années deux de ces savans, tous jeunes et pleins d'espérance, ont été moissonnés par la mort. Depuis la révolution nous avons vu la tombe engloutir Vanderlinden, Kickx, Engelspach-Larivière, Gaëde, Courtois, Schmerling, Fohmann, Desvignes, Roucel, Bombeke, Van Hulthem, Mussche,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

tous naturalistes, tous dignes de figurer noblement dans l'histoire des sciences de notre patrie. Un écrivain a récemment publié, dans un aperçu sur l'état actuel des sciences mathématiques chez les Belges, que les sciences naturelles présentaient chez nous un état plus prospère que les premières, parce qu'elles n'avaient pas eu à supporter depuis la révolution la défection qu'on a remarquée chez les physiciens et les mathématiciens. Nous avons eu à subir la plus pénible des défections, celle de la mort, et l'histoire naturelle, à aucune époque connue, n'a été dans notre pays plus souvent veuve de ses plus chers adeptes. Si les sciences naturelles ont l'apparence d'être plus cultivées, dans nos provinces que leurs sœurs, les sciences mathématiques, cela se doit, non au nombre plus grand d'hommes qui les cultivent, mais à l'activité plus féconde de la plupart d'entre eux.

Courtois ne put longtemps contribuer à répandre le goût de la botanique par l'enseignement. Lorsqu'il alla à Gand, le jour de l'exposition jubilaire de la société royale d'agriculture et de botanique, pour assister au jugement des concours ouverts à cette fête mémorable, il portait déjà dans sa trop frêle organisation le germe de la maladie qui devait nous l'enlever. La phthisie pulmonaire le consumait, et les leçons qu'il donnait avec beaucoup de soin n'étaient pas propres à calmer ses maux. Il ne discontinuait pas d'ailleurs de travailler sans relâche à l'avancement des sciences; il commençait à recueillir même les fruits de ses travaux. L'Académie impériale des curieux de la nature, siégeant à Breslau, cette ancienne et célèbre institution de l'Allemagne, l'avait, en 1833, admis au nombre de ses membres. On connaît le singulier mode de nomination de cette illustre institution. Chaque membre porte le nom d'une célébrité ancienne, dont les études et les sciences ont quelque analogie. Courtois y fut reçu

EFERUS - Recherches & Classification numériques

comme un Dodonée II, remplaçant à notre époque ce célèbre Malinois que Cuvier fait naître à tort en Frise, et qui, médecin de Maximilien II et de son fils Rodolphe II, alla mourir à Leyde, n'ayant pu, comme Courtois, enseigner la science des plantes que pendant très-peu de temps. Le botaniste verviétois publia, à ce sujet, une élégante dissertation, intitulée : *Commentarius in Remberti Dodonæi pemptades*, dans laquelle il établit une synonymie complète entre les noms que portaient les plantes au seizième siècle, tels qu'on les trouve dans les ouvrages de Dodonée et ceux que la nomenclature actuelle leur attribue. Il a joint à ce mémoire l'énumération des espèces indigènes et exotiques cultivées au jardin de l'infirmerie de la célèbre abbaye de Dilligem, en 1633, d'après l'herbier du frère Bernard Wynhouts, herbier aujourd'hui en possession de M. Kickx. Ce travail est fort curieux pour l'histoire du commerce et de l'horticulture ancienne de notre pays, car il démontre, comme son auteur l'a fait remarquer, que la Belgique voyait cultiver à cette époque une foule de plantes très-rares, surtout de Curaçao, des Molluques, du Brésil, etc. Les pères de cette abbaye possédaient déja l'ananas dans ce temps, quoique Dodonée ne parle pas de cette plante. Comme je trouve que ce fruit, le meilleur de tous, n'a été introduit en Angleterre qu'en 1690, on voit, ainsi que je l'ai établi ailleurs pour les légumes et une foule de plantes, que très-probablement c'est encore une fois la Belgique qui a doté la Grande-Bretagne de cette production exquise.

Le 6 décembre 1834, Courtois présenta à l'académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles un mémoire sur les tilleuls de l'Europe, qui lui valut le titre de membre correspondant de cette compagnie.

A la même époque, je dirais au même jour, M. Édouard Spach remit à Paris, aux directeurs des *Annales des*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

sciences naturelles, un travail sur la même matière, et l'histoire de ce bel arbre, si abondamment cultivé dans les sites pittoresques de la province de Liége, n'en deviendra que plus difficile. L'un et l'autre de ces botanistes ont, comme on le pense bien, créé des espèces nouvelles. M. Host, premier médecin de l'empereur d'Autriche, décédé en avril 1834, avait déjà précédé ces auteurs dans la détermination des espèces, confondues par Linné sous le nom de tilleul d'Europe. Cet arbre méritait sous tous les rapports une attention particulière. Courtois le regardait, d'après M. Decandolle, comme celui qui, en Europe, pouvait acquérir les plus grandes dimensions.

On cite cependant des pins sylvestres et des frênes (*Fraxinus excelsior*) de 150 pieds de hauteur, tandis que la plus longue branche du tilleul de Neustadt dans le Wurtemberg, dont on estime l'âge à 700 ou 800 ans, ne mesure que 106 pieds de longueur. Il est très-remarquable que les espèces nouvelles citées par Courtois ont toutes été trouvées dans la même avenue d'une petite ferme des environs de Verviers.

Ce mémoire sur les tilleuls fut le dernier de ses ouvrages ; il le fit paraître en 1835. Le 14 avril de cette année il expira à l'âge de vingt-neuf ans, après quatorze mois d'une maladie qui n'avait que trop décimé sa famille ; il laissa trois petites filles en bas âge; et sa veuve, devenue aujourd'hui institutrice d'une des écoles fondées par la régence de Liége, propage les premiers élémens de l'instruction publique, à laquelle son époux était destiné à rendre de si grands services. J'ai fait placer son portrait parmi ceux des grands botanistes qui ont illustré notre pays, sur le diplôme de la société royale d'horticulture de Liége, entouré de ces tilleuls qu'il a si savamment décrits, et qui orneraient sa tombe, si, dans cette province comme à Gand, comme dans tous les jardins botaniques quelque peu remar-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

quables de l'Europe, on se plaisait à rappeler à la reconnaissance publique le souvenir de ceux qui se sont voués avec succès aux progrès des sciences et au bonheur de l'humanité.

Courtois mourut donc avant l'époque où les Universités furent organisées par une loi nouvelle; il ne put voir son sort s'améliorer, et même il éprouva quelques difficultés pour conserver sa place qui fut sur le point d'être supprimée, à cause d'une circonstance qui se rattache à des dissensions d'une politique anti-nationale à laquelle on soupçonnait même à tort qu'il avait prêté la main.

On conçoit que le malheur, qu'une longue maladie ne pouvaient guère donner à Courtois une grande aménité de caractère : d'ailleurs le sien était en quelque sorte moulé sur son genre d'études; il était sec, comme une phrase spécifique de Linné, mais aussi comme elle, précis et juste, frappant d'aplomb et allant au cœur de la vertu s'il avait à la louer, du vice s'il devait le combattre. Ce genre de précision dans l'esprit, exprimée par une parole parfois un peu âpre, ne devait pas lui concilier l'amitié de tout le monde; mais si le botaniste de Verviers n'eut pas ce bonheur, souvent peu désirable en lui-même, du moins il fut honoré de l'estime de tous ceux qui le connurent. Sa vie est peut-être semée de quelques traits, sur l'appréciation desquels on n'est pas précisément d'accord; mais je dois à la vérité de déclarer ici que Courtois mettait l'amour filial au-dessus de tous les devoirs. Des banqueroutes et la révolution avaient détruit l'industrie de son père, qui expédiait ses draps en Hollande; cette nombreuse famille souffrait d'une gêne continuelle. Richard seul venait à son secours, et à peine avait-il recueilli quelque récompense de ses travaux, que, sans s'inquiéter du lendemain pour lui-même, il allait de gaîté de cœur donner à ses parens ce qu'il

EFERUS - Recherches & Classification numériques

avait reçu. Les dernières années de sa vie sont pleines d'actions touchantes et qui devraient à jamais fermer la bouche à ses détracteurs. Ce n'est pas sans doute le dehors qui doit nous donner l'estime de nos concitoyens, et si quelque chose est tout l'homme, ce ne doit être que le cœur, que l'ame, que la conscience enfin dont la moralité est celle des actions elles-mêmes.

Parmi les écrits importans qu'a laissés Courtois, nous ne devons pas passer sous silence sa *Bibliographie générale de botanique*, à laquelle il travailla plus de dix ans, et qui se compose aujourd'hui de près de 60 cahiers cartonnés, conservés par M. Fiess, bibliothécaire en chef de l'Université de Liége. Dierbach, Von Miltitz, Bancks, Schweigger Seidel, etc., ont, il est vrai, en Allemagne et en Angleterre, publié des bibliothèques de botanique excellentes, mais, d'après ce que nous avons vu, Courtois, ayant profité de toutes ces sources, son ouvrage est infiniment plus complet. Les littératures belge et hollandaise, trop négligées par les étrangers, y sont admirablement traitées. C'est un vrai malheur pour la science que les personnes qui ont pris intérêt à la mémoire de Courtois et au progrès des sciences dans notre pays, n'aient pas fait publier jusqu'à présent un livre comme celui-ci qui intéresse l'Europe entière, et qui serait pour notre nation un titre des plus honorables. Depuis la mort de l'auteur, sans doute, une foule d'ouvrages ont paru, mais ce travail, complété par un homme habile, ne perdrait rien de son prix intrinsèque.

A dessein je n'ai point parlé dans cette notice de l'influence exercée par Courtois sur l'horticulture et l'industrie des jardins, industrie si particulière au peuple belge. C'est que je voulais présenter tout d'un trait l'utile impulsion que notre jeune naturaliste sut donner dans la province de Liége à cette branche si lucrative de commerce. Un homme d'un caractère de fer, d'un

EFERUS - Recherches & Classification numériques

esprit entreprenant et décidé, fatigué d'arracher des profondeurs de la terre la houille qu'elle cache dans ses entrailles, trouva un jour l'occasion d'échanger son pileus de mineur contre la serpette. Sous les auspices du conseiller M. Fresart, il apprend les premières règles de l'état du jardinage. En peu d'années il réalise quelques bénéfices et monte les premières serres modèles que Liége ait connues. Cet homme, sans savoir un mot de latin, retenait avec une précision remarquable cette nomenclature botanique si ardue qui fait le désespoir de plus d'un érudit; il n'avait pas lu comme Mussche, le type des jardiniers d'après le pompeux éloge de Van Hulthem, encore moins savait-il par cœur la *Philosophia botanica* de Linné. N'importe, M. Jacob-Makoy, car c'est de lui que je veux parler, créa l'établissement le plus vaste qui soit dans le pays et dans les états qui nous environnent, à l'exception de l'Angleterre, il devint le premier jardinier du continent. En peu d'années son commerce immense s'est étendu à la France et aux provinces rhénanes, à la Prusse, à l'Autriche, à toute l'Italie, à la Suisse, à la Russie, aux Amériques, etc. Sa carrière s'est liée à celle de Courtois, et l'existence de ce dernier s'était comme identifiée avec celle de M. Jacob-Makoy, le Cockerill de l'industrie horticole de la Belgique; tous deux ils résolurent, à l'instar de ce qui s'était passé en 1809 à Gand, lors de la création de la société dite de Botanique de cette ville, de populariser à Liége le goût des fleurs. Ils créèrent la société, modestement mais justement appelée d'horticulture, en 1830; Courtois avait trop de jugement pour joindre au titre de l'institution qu'il cherchait à fonder une dénomination fausse qui ne fût en harmonie ni avec l'occupation de ses membres, ni avec le respect qu'on doit à la science des Jussieu et des Linné; il savait bien qu'en réalité c'est uniquement de la culture d'agrément et non de la

EFERUS - Recherches & Classification numériques

science des plantes qu'on s'occupe dans ces sociétés ; et le réglement constitutif qu'il rédigea, qu'il fit adopter par la commission d'installation et approuver par l'autorité, est une preuve de sa manière de voir à ce sujet. Il fut nommé secrétaire de cette société, et ce fut lui qui rédigea les procès-verbaux des expositions et les notes qui parfois terminent les catalogues de ces exhibitions. La présidence était occupée par M. Gaëde. Cette institution répandit bientôt le goût paisible de la culture, et une foule d'établissemens horticoles surgirent de toutes parts à Liége et dans ses environs. Au milieu d'eux primait toujours celui de M. Jacob-Makoy, que le roi S. M. Léopold visita à son premier voyage à Liége, et qu'il revit depuis à chacun de ses passages par cette ville avec un nouveau plaisir. Cette visite avait donné à Courtois un vif désir de voir Claremont, les jardins et les serres de l'Angleterre, et grace à la libéralité de M. Jacob-Makoy, il se rendit dans ce pays avec lui, au commencement de juin de l'année 1833 et il consigna dans le *Magasin d'horticulture*, les observations qu'il fit dans ce voyage extrêmement fructueux pour son herbier, puisqu'il y recueillit un nombre considérable de plantes rares. De plus, il remarqua les différens modes de culture et il se rendit par les judicieux aperçus qu'ils firent naître en lui aussi utile aux Anglais eux-mêmes qu'aux Belges. Ses remarques sur la mauvaise manière de tailler les pommiers et les poiriers en Angleterre furent promptement traduites en anglais, dans la Grande-Bretagne et aux Etat-Unis. J'ai publié ailleurs que Courtois était plus connu en Amérique que dans son pays ; et qu'un bon nombre de ses précieux articles ou mémoires avaient mérité l'honneur de la traduction dans le Nouveau-Monde, c'est ici l'occasion de dire que son *Mémoire sur la géographie botanique* est connu dans tous les pays où le goût des cultures savantes a pénétré.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

En rendant compte de son voyage, il eut l'occasion de parler des établissemens d'industrie horticole qu'il avait visités en Angleterre. Le jardinier de l'un d'entre eux, dont il n'avait pas cru devoir louer les méthodes, se vengea de cet oubli par un article fort injuste publié à Londres et à Paris et dirigé surtout contre les cultures du jardin botanique de l'Université de Liége. Courtois y répondit par deux pages, qui contiennent l'état du jardin à cette époque, et qui seront utilement consultées pour l'histoire de nos jardins publics.

Richard Courtois était correspondant de l'académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, membre de l'académie impériale Leopoldino-Caroline des curieux de la nature, de la société royale de botanique et d'agriculture de Gand, de la société d'horticulture d'Anvers, de flore de Bruxelles et secrétaire de la société d'horticulture de Liége.

Mourir à vingt-neuf ans, à un âge où tant d'hommes n'ont rien légué encore à l'admiration de la postérité, et avoir publié à cet âge onze ouvrages beaux et utiles; vivre pendant vingt-neuf ans dans l'infortune et lutter sans cesse contre des obstacles qui détruisent l'avenir, et ne jamais se laisser abattre et redoubler toujours de courage et de patience ; voir autour de soi les places et les honneurs donnés aux hommes inactifs qui nommant leur silence de la modestie, paraîtront aux autres d'autant plus savans qu'ils auront moins dit ; et pour des travaux sans relâche, ne trouver de récompense nulle part... aimer les autres pour tant et ne pas en être aimé.... ! Telle fut la carrière de Courtois. Puisse le récit de sa vie rendre plus circonspects et plus justes ceux qui, par leur position ou leur influence, décident du sort des hommes capables d'honorer leur époque et leur pays ! Ces leçons ne devraient jamais être stériles.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1822. *Richardi Courtois, Ververiensis, Responsio ad quæstionem botanicam ab ordine matheseos et philosophiæ naturalis in academia Gandavensi, anno* 1821, *propositam : Queritur concinna expositio eorum, quæ de organorum propagationi inserventium phanerogamicarum ortu, situ, fabricâ et functione innotuerunt.* Pag. 113 in-4°. *Annales academiæ Gandavensis, anni* 1821-22.

1825. *Conspectus topographiæ physico-medicæ provinciæ Leodiensis quem publico examini submittit die* 20 *men. junii* 1825, *auctor Richard Courtois.* In-4°, pag. 35. Typis D. Stas et Kersten.

1827. *Compendium floræ Belgicæ conjunctis studiis ediderunt A. L. S. Lejeune et R. Courtois.* Tom. 1, 1827, p. 264, in parv. oct. — Tomus 2, 1831, 320 p. — Tomus 3, 1836, post obitum Courtoisii, p. 423. — Tom. 1 et 2 Leodii, apud Collardin. — Tom. 3, Verviæ, apud Remacle.

1828. *Recherches sur la statistique physique, agricole et médicale de la province de Liége, par R. Courtois;* 2 vol. in-8°. Verviers, Ch. Beaufays.

Nota. Au 2me volume, après la page 281, s'ajoutent 14 tableaux non numérotés et un supplément de 23 pages avec une pagination particulière.

M. Lavalleye de Liége possède l'exemplaire de l'auteur avec une foule d'annotations et de corrections, surtout au premier volume, destinées à une seconde édition.

1829. *Mémoire sur la population des villes de la province de Liége, par R. Courtois.* Seize pages in-8°.

Nota. Ce mémoire est sans nom d'imprimeur. Je crois que c'est la collection des 14 tableaux ajoutés aux deux volumes de la Statistique, tirés à part.

1828. *Mémoire sur la dyssenterie, par le professeur Friedereich de Wurzbourg, traduit de l'allemand d'après la 2me édition, par Courtois.* Liége, in-8°.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1828. *Mémoire sur l'auscultation appliquée à la grossesse, par G.-S. Haus, D. M. à Wurzbourg., traduit de l'allemand, par R. Courtois.* Liége, in-8°.

1830. *Catalogues et procès-verbaux de la société d'horticulture de Liége, continués jusqu'en* 1834.

1832. *Magasin d'horticulture, par R. Courtois.* Un volume ou 12 livraisons in-8°. Liége, Collardin, 1832-33.

Nota. La première livraison du second volume (1-2) a paru en 1834.

1833. *Commentarius in Remberti Dodonæi pemptades;* in-4°, 80 pages.

Acta Acad. Cæs. Leop. Car. nat. curios., vol. XVII, p. 4.

Nota. Des pages 65 à 80 est le second commentaire.

1834. *Lettre au directeur du Journal d'horticulture de Paris.*

Journal de l'académie d'horticulture de Paris, tom. 2, nov. 1834, pag. 97-98.

Nota. C'est une réponse intéressante pour l'histoire de l'horticulture en Belgique, à une attaque fort injuste d'un jardinier de Londres.

1835. *Mémoire sur les tilleuls d'Europe.* In-4°, 18 pag. et 4 planch. Bruxelles, chez M. Hayez.

Tom. IX des *Mémoires de l'académie royale des sciences de Bruxelles.*

MANUSCRITS.

1. *Bibliotheca botanica, auctore Rich. Courtois. Circiter fasciculi LX.*

2. *Tableaux d'organographie végétale.* In-fol. plano.

Notice présentée à l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles (séance du 2 décembre 1837), par M. Ch. Morren, professeur ordinaire à l'Université de Liége.

(Extrait de l'*Annuaire de l'Académie pour* 1838).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1835. DELHAISE (*Nicolas-Joseph*), professeur de violon et compositeur, naquit à Huy, ville du pays de Liége, en 1770. Sa profession fut d'abord celle de tailleur de pierres; mais le goût de la musique se développa en lui avec tant de force, qu'il prit la résolution de se livrer à sa vocation, et de renoncer à son premier état. Le violon était l'instrument qu'il avait choisi; d'abord il n'eut d'autre ressource pour vivre que de jouer des contredanses; mais il mit tant de persévérance dans ses études, qu'il parvint à acquérir un talent fort agréable, et qu'il devint le maître à la mode dans la ville de Huy et dans les environs.

Doué d'une rare intelligence, il apprit seul et par la lecture de quelques traités de musique les élémens de l'harmonie, et parvint à écrire avec assez de correction quelques compositions qu'il a publiées à Liége et à Bruxelles. Delhaise est mort à Huy en 1835. Les ouvrages de sa composition qui ont été publiés sont :

1° *Contredanses pour clarinette et violon, liv. I.* Bruxelles, Plouvier.

2° *Quadrille en quatuor pour deux violons, alto et basse;* ibidem, et Paris, Richault.

3° *Duos très-faciles et progressifs pour deux violons.* Bruxelles, Plouvier.

4° *Etudes faciles pour violon, avec basse;* ibid.

Delhaise a laissé un fils, qui est imprimeur à Huy, et qui possède un talent assez distingué sur la flûte. Il est maintenant directeur de musique d'une société d'harmonie dans sa ville natale. On a publié sous son nom:

1° *Thème varié pour la flûte avec orchestre.* Bruxelles, Plouvier.

2° *Airs variés pour la flûte seule.* Liv. I; ibid.

3° *Douze walses pour le même instrument;* ibid.

1835. NICOLAÏ (*Pierre-Thomas*), premier président de la cour d'appel de Liége, naquit à Aubel,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

bourg de l'ancien duché de Limbourg, le 8 octobre 1763.

Son père, échevin de la justice seigneuriale, sous le régime autrichien, et plus tard, sous le régime français, juge-de-paix d'Aubel jusqu'à sa mort, avait été un magistrat intègre, un homme capable de diriger les fortes études de son fils et de lui donner tous les exemples.

Pierre-Thomas Nicolaï, après ses cours d'études à Herve, à Liége et à Rheims en France, se fixa au siége du conseil souverain du duché de Limbourg, où il se consacra à la défense de la justice. Il attira bientôt sur lui l'attention du gouvernement du pays qui le nomma juge à la cour féodale.

Le gouvernement français, établi dans ces contrées, l'appela aux fonctions de juge au tribunal de Limbourg, ensuite aux mêmes fonctions au tribunal civil du département de l'Ourthe à Liége.

A l'organisation de l'école centrale de ce département, il obtint au concours la chaire de législation qu'il occupa jusqu'à sa nomination au tribunal d'appel.

Sous l'empire, conseiller; puis, en 1808, président à la cour d'appel, il conserva le même rang à l'organisation de la cour impériale.

La mort de M. le 1er président Dandrimont, en 1822, laissait vide, dans ce corps, un siége, jusque-là dignement occupé, et d'autant plus difficile à remplir, que M. Dandrimont emportait les regrets universels, justement mérités par l'accomplissement de tous les devoirs du véritable magistrat. La compagnie qui le pleurait, rendit alors, au mérite de M. Nicolaï, le plus bel hommage, en adressant au chef de l'état, l'expression du vœu, généralement formé de voir M. Nicolaï nommé à ces éminentes fonctions.

Cette promotion, si dignement, si honorablement provoquée, eut lieu en janvier 1823.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Désormais tous les instans de sa vie furent consacrés à justifier cette haute marque de la confiance du souverain et de l'estime de ses collègues. Il imprima au cours de la justice un mouvement régulier, calme, facile et prompt.

Aussi les absences forcées de M. Nicolaï étaient toujours une cause de regrets à la cour et au barreau. Ces absences de son siége magistral furent commandées d'abord par les travaux législatifs de la commission de révision des codes qui siégeait dans la capitale, commission dont il était l'un des membres le plus actifs, le plus éclairés, et qui dut beaucoup à son zèle et à ses lumières; ensuite par le mandat de député aux états généraux du royaume des Pays-Bas, mandat qui lui fut confié deux fois en 1820 et en 1823 par la province de Liége.

L'assemblée des états-généraux ne tarda pas à apprécier les talens et les profondes connaissances de cet homme supérieur. Elle lui décerna, à deux sessions successives, l'honneur de la présidence, hommage flatteur, rendu à son mérite, à l'indépendance de son caractère, à la sagesse de ses opinions.

Le gouvernement auquel tant de titres recommandaient M. Nicolaï, le décora en 1816 de la croix de l'ordre du Lion Belgique, et, en 1823, du cordon de commandeur du même ordre. A la fin de la session de la 2e chambre en 1824, le roi le nomma membre de la première chambre des états-généraux; nouveau témoignage de l'indépendance dont M. Nicolaï avait donné la preuve à ses concitoyens et dont il eût sans doute obtenu cette fois encore la récompense par une réélection à la représentation nationale.

En 1832 l'organisation définitive de l'ordre judiciaire, si longtemps promise, fut l'occasion pour le nouveau gouvernement de la Belgique de sanctionner par une nomination à vie les titres si souvent re-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

connus, si bien justifiés de M. Nicolaï, à la dignité de premier président de la cour. Il reçut du roi des Belges, en 1835, la décoration de l'ordre de Léopold.

Comme magistrat, comme chef de la cour, exemple constant d'impartialité, d'application, d'assiduité, de fermeté bienveillante et d'égale cordialité, on le vit sans cesse tempérer la sévérité de ses importantes fonctions, l'autorité du savoir et de l'expérience par la simplicité, par la bonté, par une facilité souvent gaie, toujours spirituelle, par l'art, qu'il possédait au plus haut degré, d'obtenir de la conviction seule, ce que d'autres seraient souvent forcés d'exiger du devoir.

Sa vie entière le prouve, il préféra l'avantage d'être utile à l'honneur d'être grand. Tout entier aux obligations, aux travaux, aux études de ses fonctions diverses, homme de bien avant tout, il a dû à son profond et modeste savoir, à son impartialité, à la simplicité, à la douceur, à l'aménité de ses mœurs, à la modération de ses opinions, à la sagesse de son libéralisme, à sa constante indépendance au milieu des partis, à son inaltérable amour du travail, de la justice et de la vérité, à ses talens, à ses vertus, au mérite seul enfin, cette estime générale des gouvernemens, de ses collègues, des membres du barreau et de ses concitoyens.

M. Nicolaï, à l'âge de 72 ans, termina sa vie, après avoir subi avec une résignation exemplaire, l'amputation d'une jambe; il vécut encore quelques jours après cette douloureuse opération.

1836. SCHMERLING (*Philippe-Charles*), naturaliste, à Liége.

Le hasard est, on l'a dit cent fois, le père des plus grandes découvertes, mais il n'a d'influence heureuse que lorsqu'il est lui-même fécondé par le talent ou par le génie; c'est une vérité que prouverait au besoin l'histoire entière des progrès de l'esprit humain. La vie,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

dont nous allons tracer une rapide esquisse, ne fera que confirmer la justesse de cette réflexion générale. Un spirituel auteur de notre pays a dit un jour que « quelque obligation qu'on ait au hasard, on rougit d'en convenir » et que « c'est de tous les bienfaiteurs, celui qui fait le plus d'ingrats. » Nous sommes heureux de pouvoir ajouter que la modestie, au moins chez les savans, qui font de la recherche de la vérité le but constant de leurs efforts, est parfois plus juste et plus reconnaissante. Celui dont nous nous proposons de rappeler les travaux et la réputation, se plaisait à redire qu'il devait tout au concours fortuit des événemens. Il reconnaissait avec ingénuité que ce concours était la cause première de ses succès; il savait à quelles faibles circonstances remonte souvent l'origine de vérités précieuses entrées aujourd'hui dans le domaine de la science. Il avouait, chose moins commune, que, sans un bonheur inattendu, sa vie se serait écoulée modeste et ignorée de tous, ne laissant après elle que le souvenir, hélas! bien fugitif qui suit la mort des gens de bien. Il se rangeait lui-même au nombre de ces hommes qu'une éducation ordinaire ne destine point à une carrière glorieuse dont la renommée se propage au loin et qui attire les regards du monde savant. Aussi cette appréciation de ce qui pouvait lui manquer en connaissances, ne l'a-t-elle pas fait rougir de commencer à tout âge l'étude de plusieurs sciences; il est mort savant et écolier à la fois, recevant des lumières d'autrui et propageant les sciences, reconnaissant aux autres plus de savoir qu'il n'en avait, en faisant aimer et respecter celui que dans sa spécialité il prodiguait en retour, se montrant ainsi le modèle de cette philosophie toujours modeste et toujours vraie qui reconnaît le mérite dans autrui et qui trouve dans la culture des sciences, non pas la satisfaction d'un vain amour-propre, mais ce contentement intérieur, intime, qui naît de l'amour et de lapossession de la vérité.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

N'ayant jamais espéré pour lui-même cette brillante illustration qui s'attache au nom des savans distingués, il ne s'étonnait pas que le génie de la science ne fût venu le visiter que très-tard. Il avait accompli sa quarante-deuxième année avant de songer à fournir sa quotepart aux archives des sciences naturelles ; jusque-là sa vie n'offre aucun trait digne de figurer dans l'histoire de ces sciences. C'est une vie toute bourgeoise, toute paisible, toute ordinaire que nous n'allons retracer en peu de mots que pour être fidèle à la vérité.

Philippe-Charles Schmerling naquit à Delft, en Hollande, le 24 février 1791, d'une famille originaire de Vienne en Autriche, et qui avait embrassé la religion réformée. Son père, qui était médecin, destina son fils, à la même carrière. Celui-ci fit ses premières études à Delft. Au sortir du collége, il se rendit à Leyde, où il ne séjourna que pendant deux ans. De là il partit pour La Haye, où il fut confié à la direction du fameux docteur De Riemer, homme savant et singulier, qui avait employé une partie de sa fortune à construire un grand cabinet de pièces anatomiques, parfaitement exécutées, conservées et disposées avec cette recherche luxueuse que l'on sait être le caractère distinctif des musées hollandais. Il était difficile dans ce pays de faire un cabinet de ce genre qui méritât quelque attention auprès des riches collections de Bleuland, de Camper, de Vrolick et des musées colossaux de Leyde. De Riemer se distingua pourtant par une circonstance fort curieuse : c'est qu'il ne laissait jamais tomber la lumière du jour sur ses préparations ; son musée était une chambre obscure dans toute la rigueur du mot ; le soleil ne pouvait y faire pénétrer un seul de ses rayons. Aussi, quand il s'agissait de visiter cette collection, fallait-il l'éclairer aux bougies. On ne s'y rendait donc que le soir, après avoir sollicité de son heureux possesseur l'honneur insigne de jeter un regard sur ces ri-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

chesses scientifiques, et si l'on n'était pas porteur de l'un de ces grands noms qui accompagnent plus souvent la fortune que le mérite; si l'on n'avait pour toute recommandation que la science et le désir d'en acquérir davantage, on était éconduit avec une sorte de morgue qui, heureusement, je le sais, ne saurait être reprochée à tous les savans de la Hollande.

Il est probable que travaillant avec De Riemer, Schmerling a puisé l'amour des collections dans le goût favori de ce dernier. On peut avoir ce désir de rassembler les choses curieuses, sans être un malhonnête homme, du moins nous nous donnons la liberté grande de le penser, contrairement à l'avis de certaine touriste qui est venue dernièrement d'Albion en Belgique, pour représenter ensuite un de nos grands collecteurs de Bruxelles comme un nouveau Schinderhannes, tourmenté de la rage d'acquérir; ce sont les termes de sa charitable comparaison. Quelques personnes sont beaucoup plus à plaindre sans doute, ce sont celles qui, pillant l'esprit des autres, ne s'avisent pas même d'acquérir le bon sens. Il n'y a pas en Hollande de ville un peu remarquable qui ne possède ainsi de précieuses collections, soit publiques, soit particulières. Cette contrée faisait alors partie de l'empire français, et ce fut l'année même où Schmerling étudiait chez De Riemer que Cuvier fut chargé de faire son voyage dans les provinces batayes. Je possède une lettre autographe de ce célèbre naturaliste, en date du 11 juin 1811, où il exprime son admiration pour ce goût de tout réunir. « Je vois ici, dit-il, un pays superbe qu'on détruit à plaisir. Ces gens-ci avec leur esprit d'économie ont accumulé des collections immenses de toutes choses. Les jardins, les cabinets, les bibliothèques, tout y est riche... Les pauvres savans attendent tout de nous, mais nous avons bien peur que ce qu'on nous laissera faire ne se réduise à bien peu de chose. » Ce

EFERUS - Recherches & Classification numériques

goût de l'arrangement méthodique, Schmerling l'importa plus tard dans sa ville d'adoption, où sa galerie d'ossemens fossiles est encore la collection la plus remarquable de tout l'ancien pays de Liége.

Schmerling fut reçu officier de santé à La Haye vers 1812, et à la fin de 1813, lors de la formation de l'armée des Pays-Bas, il y entra comme médecin militaire. Il fut envoyé en garnison à Venloo. En 1816, il donna sa démission de cette charge et pratiqua la médecine civile dans cette petite ville du Limbourg. En 1821, il y épousa une dame d'une noble extraction, M^lle^ Sara-Henriette-Caroline De Douglas, de la branche de l'ancienne famille écossaise de ce nom, fixée depuis longtemps en Hollande. A la fin de la même année, il vint s'établir à Liége, dont l'Université jouissait déjà d'une belle réputation. Schmerling voulut avoir le diplôme de docteur en médecine ; il se mit à l'étude, et le 6 septembre 1825, il obtint le titre qu'il ambitionnait. Il exerça la profession de médecin à Liége jusqu'à sa mort. Son origine allemande, sa naissance hollandaise et son alliance avec une famille anglaise devaient naturellement le porter vers la littérature étrangère; aussi fut-il l'un des médecins qui en Belgique résistèrent le plus avec ceux des Flandres, à l'envahissement des doctrines de Broussais, poussées à l'excès par de maladroits adeptes. Tandis que, dans leur exaltation, ceux-ci proscrivaient la pharmacie tout entière, qu'on devait, disaient-ils, expulser à coups de balais, Schmerling, qui n'était pas, comme il l'avouait lui-même, un praticien à l'eau gommée, ne cessait d'employer les moyens curatifs que des siècles d'expérience avaient reconnus comme efficaces, et sa réputation de médecin n'en souffrit pas; sa clientelle devint bientôt fort nombreuse : c'est qu'en tout temps la meilleure médecine est celle qui guérit. Ce fait ne doit pas être perdu pour l'histoire de cet homme remarquable, parce que la

EFERUS - Recherches & Classification numériques

pratique de la médecine fut la cause occasionnelle de sa plus grande découverte, et lui donna mille occasions de prouver la bienveillance généreuse de ses affections. Il donnait ses soins gratuitement à une foule de malheureux auxquels il faisait distribuer les remèdes nécessaires, ne comptant que sur les bénédictions que tant de générosité devait lui attirer. Il était aimé du pauvre comme un père !

C'est à sa manière de voir en médecine que nous devons l'opuscule intéressant qui porte pour titre : *Quelques observations sur la teinture de colchique* (Liége, 1832). Il avait constaté les puissans effets de cette préparation dans les affections rhumatismales et goutteuses. Ce petit écrit, où Schmerling donne l'histoire littéraire et médicale du colchique, prouve une grande érudition et beaucoup de sagacité. La seconde partie renferme une foule d'observations neuves; elles ont grandement contribué à attirer l'attention des praticiens sur un moyen héroïque dans les circonstances indiquées par le médecin de Liége. J'ai fait remarquer ailleurs que « si une science plus attrayante et plus générale, puisqu'elle mène aux études philosophiques de l'ordre le plus élevé, n'avait absorbé tous ses momens de loisir, la science médicale aurait dû sans doute à un homme aussi laborieux un grand nombre de travaux utiles. »

Mais abandonnons la médecine, l'homme bienfaisant, l'ami des infortunés pour parler spécialement du naturaliste, de l'auteur d'une des plus belles découvertes dont la Belgique puisse s'enorgueillir. J'ai déjà fait pressentir que le hasard ici jouera le premier rôle. Rien n'est plus instructif que d'étudier dans la vie des hommes utiles, les moyens qu'ils ont employés pour faire éclore des plus petites circonstances les plus grands résultats. Outre l'intérêt historique que la relation des découvertes nous offre en elle-même, cette

EFERUS - Recherches & Classification numériques

appréciation des causes exerce son influence sur l'observateur lui-même ; elle le rend plus apte, en développant son attention, à produire des choses utiles quand des occasions favorables se présentent.

Schmerling comptait, comme nous l'avons vu, parmi ses malades bon nombre de pauvres. Un acte de sa bienfaisance ordinaire le détermina à consacrer désormais son activité et son talent à l'étude du globe que nous habitons. Les bouleversemens que la terre a dû subir, les cataclysmes qui en ont élevé les montagnes, la distribution et la destruction des races nombreuses d'animaux et surtout l'intéressante, mais si obscure question de la création de l'espèce humaine, tels sont les épisodes dont il va s'occuper et qui se rattachent autant à l'histoire passée, aux époques les plus anciennes, qu'aux destinées de notre globe terrestre. Un pauvre ouvrier des carrières de Chockier, village à deux lieues et demie de Liége, était malade. Schmerling se transporta dans sa cabane ; surpris de voir les enfans de cet homme jouer avec des os dont les dimensions et les formes lui paraissaient extraordinaires, il interroge le malade, qui lui apprend que la carrière mettait à découvert un nombre considérable de ces os ; le pauvre homme ne trouvait à cela rien de remarquable ; c'était, disait-il, un ancien cimetière de la commune. Mais son docteur lui promit tous les soins, s'il se donnait la peine de conserver tous les ossemens qu'il découvrirait avec ses compagnons. En attendant, Schmerling emporta ceux qu'il avait trouvés dans la cabane et aux environs de la carrière. Peu d'heures lui suffirent pour y reconnaître des ossemens fossiles du plus haut intérêt. Ce premier fait se passa au mois de septembre 1829. Schmerling n'eut, dès ce moment, plus un jour de repos. Il avait découvert à Chockier la première grotte ou plutôt la première excavation à ossemens qui fut connue en Belgique. Ses courses se

EFERUS - Recherches & Classification numériques

multiplièrent, et en moins de quatre ans il signala plus de quarante grottes semblables dans les seules provinces de Liége et de Luxembourg. Cette découverte était d'autant plus digne d'attention, que de jeunes et ardens géognostes avaient fait connaître la constitution géologique de la première de ces provinces, ses richesses minéralogiques et les débris d'animaux fossiles qu'on y découvre, sans qu'aucun eût même soupçonné l'existence de ces énormes cavités, vraies catacombes du monde ante-diluvien. Schmerling ne négligea rien pour recueillir tous les fruits de sa mémorable trouvaille. Soins, travaux, études, argent, il mettait tout en œuvre pour amasser les richesses paléontologiques de ces cavités souterraines; il affrontait mille dangers pour pénétrer le premier dans ces routes tortueuses et sombres, sa patience ne se fatiguait jamais; son fidèle domestique le suivait partout, si bien instruit par son maître à reconnaître les gîtes des ossemens, qu'il savait dire à point nommé si les travaux devaient être couronnés de succès ou demeurer stériles; il reconnaissait les os et les raccommodait avec beaucoup d'art, quand ils étaient brisés. Schmerling dépensa à ses recherches d'énormes sommes, dont le chiffre peut être porté à 20,000 ou 30,000 francs.

Ce qu'il y a de non moins remarquable, c'est que jusqu'alors, il n'avait pas fait d'étude spéciale de la géologie ni de l'anatomie comparée. Mais rien ne le rébutait. A trente-neuf ans, il apprend à connaître la structure des animaux. Liége ne possédait pas alors un bien grand nombre de squelettes, il s'en faut de beaucoup; mais si les objets y manquaient, il y avait un homme qui pouvait remplir bien des lacunes par sa vaste science; je veux parler de Fohmann, notre immortel anatomiste. Schmerling le pria de lui donner des leçons d'anatomie comparée, et le professeur aimait trop les sciences et ceux qui les cultivent avec

EFERUS - Recherches & Classification numériques

amour pour se refuser à ses désirs. Pour bien connaître les fossiles, il fallait les comparer aux os d'animaux vivans, et bien que les points de comparaison fussent fort peu nombreux, ils parvinrent ensemble à déterminer tous les os anciens de ces cavernes. Il faut soi-même avoir tenté de résoudre de tels problèmes pour savoir combien la solution en est difficile quand on manque des objets les plus nécessaires pour y parvenir. Cuvier avait à sa disposition les prodigieuses collections de Paris ; Buckland avait celles de l'Angleterre ; Goldfuss le musée de Bonn ; mais ici, au milieu d'une pénurie déplorable, il fallait classer les ossemens et reconstruire des animaux de race éteinte par la seule puissance de l'analogie, en s'aidant des planches publiées par les auteurs. Il y a peu d'exemples d'un si grand succès obtenu avec si peu de moyens.

Schmerling partagea ses travaux en trois ordres : l'étude des cavernes elles-mêmes, celle des animaux et celle des ossemens humains qu'il eut le bonheur de rencontrer. Ces objets intéressent trop notre curiosité, pour négliger de dire en peu de mots ce qu'il en pensait.

Les cavernes s'annoncent au-dehors par des trous ordinairement surbaissés, irréguliers et sans caractère bien fixe. On dirait des trous peu profonds. Aussi le peuple nomme-t-il ces cavités des *Trous de Sottais*. Les Sottais étaient de petits hommes, des nains ou des pygmées fort adroits, restaurant les objets brisés qu'on déposait à l'entrée de leurs grottes ; on devait y joindre quelques victuailles. Il arriva un jour qu'au Fond-de-Forêt, à trois lieues de Liége, on mit au devant de la caverne un pain dont on avait ôté la mie ; les Sottais, indignés de cette conduite, dit Schmerling, quittèrent leur demeure et se retirèrent dans un autre pays. On voit que notre naturaliste ne dédaignait pas ces contes populaires qui recèlent si souvent un fond de vérité,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

mais dans sa prudence il n'avait garde de tirer de celui-ci aucune conséquence, scientifique. L'histoire des cavernes devait se révéler à lui par l'examen de leur mode de construction. Remarquons qu'il découvrait lui-même ces cavités et qu'il les étudiait à l'état vierge, avant que des mains téméraires et inhabiles vinssent en détruire les beautés. Il ne pensait pas que les eaux ou les gaz eussent creusé ces souterrains, mais observant qu'ils se trouvent dans les couches relevées du calcaire intermédiaire, il voyait dans le repli de ces couches la cause du creusement. Loin de ces replis point de cavernes. Les couches se sont relevées, redressées et les vides résultant de ces redressemens, résultant eux-mêmes des cataclysmes terribles qui ont soulevé les montagnes, sont aujourd'hui ce que nous nommons des grottes. Beaucoup de géologues avaient pensé qu'elles étaient dues à des courans d'eaux acides qui avaient rongé les montagnes. Notre paléontologiste croyait aussi que lorsque ces soulèvemens avaient eu lieu, les couches avaient déjà une dureté comparable à celle qu'elles nous offrent aujourd'hui. La terre où sont ensevelis les os, a été amenée, charriée par les eaux diluviennes avec tout ce qu'elle contient; aussi les os sont-ils pêle-mêle et souvent arrondis. Buckland avait soutenu que les hyènes avaient vécu dans ces cavités et qu'elles s'y entredévoraient quand elles ne trouvaient pas d'autre proie que leur propre espèce. Schmerling voit dans les érosions des os, non pas l'effet des dents, mais le résultat de maladies rachitiques auxquelles ces animaux auraient été sujets; il n'a point, du reste, trouvé dans ces grottes de coprolithes ou *fécès* fossiles de ces races carnassières. Il nous expliquait un jour ce que nous avons vainement cherché dans son ouvrage, comment il comprenait pourquoi certaines grottes manquaient d'ossemens, et comment d'autres en étaient remplies. Il avait remarqué que

EFERUS - Recherches & Classification numériques

celles de la première catégorie avaient une direction commune ou des ouvertures dirigées du même côté, tandis que celles de l'autre avaient aussi entre elles une similitude analogue. Cela venait donc des courans d'eaux, charriant les os et les boues ossifères qui dans une direction donnée, étaient entrées dans les ouvertures creusées longtemps auparavant par les bouleversemens des couches.

Relativement aux animaux eux-mêmes, les recherches de Schmerling ont encore été des plus utiles. La célèbre caverne de Kirkdall, examinée par M. Buckland, n'avait offert que vingt-et-une espèces; les grottes du midi de la France seulement trente-deux. Or, dans les provinces de Liége et de Luxembourg, on en a signalé plus de soixante. Ce beau résultat provient surtout de ce que les petits os ont été étudiés comme les grands. Ainsi, on y a trouvé des restes de chauve-souris, de hérisson, de musaraignes, de taupe, d'une nouvelle espèce d'ours nommée par l'auteur *Ours gigantesque*, d'autres restes de *l'Ours des cavernes* (Ursus spœleus), de l'ours ancien (Ursus priscus), un squelette presque complet d'une nouvelle espèce nommée *Ours liégeois* (Ursus leodiensis) et des ossemens de deux autres plus petites, de blaireau, de glouton, de martres, de putois, de belette, d'un putois de race inconnue, de chien, de loup, de renard, d'hyène, de *felis antiqua*, d'une nouvelle espèce : *felis engiholiensis*, d'une autre aussi nouvelle : *cattus minuta*, et du *cattus magna*; les débris de castor, de lièvre, de lapin, d'éléphant, de cochon, de sanglier, de rhinocéros, de cheval, de cerf gigantesque, d'une nouvelle espèce de cerf, du cerf commun, de trois espèces de rennes, du chevreuil, d'une espèce d'antilope, d'une espèce voisine de la chèvre, d'un mouton et de trois espèces de bœufs; d'un oiseau de proie, de deux espèces de passereaux, de corbeau, de deux gallinacées, de deux palmipèdes, d'un serpent et

EFERUS - Recherches & Classification numériques

de plusieurs poissons. On remarquera dans cette énumération très-peu d'espèces éteintes; aussi le travail de notre paléontologiste l'a-t-il conduit à émettre cette grande idée que, lors du dernier cataclysme, le règne animal était formé comme aujourd'hui. C'est en cela que son système est extrêmement curieux, parce qu'il se rallie ainsi aux vérités du livre inspiré qui nous décrit le déluge mosaïque. Il est vrai que l'auteur a admis aussi que des espèces, et même des genres, ont été entièrement détruits à cette époque de désastre, quoique la majeure partie ait échappé et se soit propagée depuis. Mais ici sa théorie devient confuse, car il n'établit pas quelles sont les espèces qui appartiennent aux races détruites par ce dernier cataclysme, et celles qui doivent leur disparition complète aux bouleversemens antérieurs. Cette distinction était pourtant essentielle.

Tous ces os sont entassés sans ordre dans le limon qui, comme nous l'avons vu, aurait été entraîné par de grands courans d'eau. Schmerling combattait en cela le système du docteur Buckland, contre lequel d'ailleurs Guillaume Penn s'était déjà élevé en soutenant la même opinion que le naturaliste de Liége. L'éloquent et consciencieux professeur Wiseman a demandé récemment, dans son précieux ouvrage : *Discours sur les rapports entre la science et la religion révélée*, si l'on a trouvé des ossemens humains, « tellement mêlés avec les débris d'animaux, que nous puissions en conclure que l'homme a été sujet à la même catastrophe qui les a enlevés à l'existence? » Si ce docte prêtre avait eu connaissance de l'ouvrage de notre célèbre concitoyen, il aurait trouvé dans le fait extraordinaire qu'il signale, la réponse péremptoire à sa demande, et justement celle qui confirme l'éclatante vérité de la Génèse.

On sait que l'un des plus beaux titres de Cuvier à l'admiration du monde savant est d'avoir découvert que l'*homo diluvii testis* était une Salamandre colossale, et

EFERUS - Recherches & Classification numériques

d'avoir déterminé d'avance la figure des os que personne n'avait vus, puisqu'ils étaient enfouis dans la pierre. On a reconnu ensuite que les os humains des brèches osseuses de la Méditerranée, signalés par Spallanzani et Fortis, n'étaient pas plus fossiles que le squelette de la Guadeloupe. MM. Boué et le comte Razounovsky trouvèrent sur le bord du Rhin et en Autriche des ossemens humains, mêlés à ceux de races animales éteintes. Le comte Von Sternberg et Von Schlotheim dans les plâtrières de Costritz en rencontrèrent aussi. On en signale dans les grottes du midi de la France, et MM. Tournal, de Christol et Marcel de Serres les décrivirent avec beaucoup de soin; les tourbières des Flandres contiennent aussi des restes fort anciens de l'espèce humaine, mais tous ces faits avaient néanmoins laissé des doutes dans l'esprit. Ces os pouvaient avoir été amenés dans des temps postérieurs au remplissage des cavités, comme M. Noeggerath de Bonn l'avait du reste constaté pour ceux qu'il avait découverts dans les cavernes d'Hohlerstein en Westphalie, mélangés avec des restes d'hyènes, d'ours, etc. Ce fut à Engis et à Engihoul que le docteur Schmerling trouva, à un mètre et demi de profondeur et sous une brèche osseuse, le dessus d'un crâne humain avec des dents de rhinocéros, de cheval, d'hyène et d'ours. Une mâchoire inférieure fut exhumée à côté d'une dent de mammouth; le crâne était entier quand il fut découvert; des dents humaines, des os maxillaires, des vertèbres, une clavicule, deux fragmens de radius, d'autres de cubitus, des os des mains et des pieds gisaient au même endroit. Ils furent soigneusement conservés. Ceux-ci venaient d'Engis. A Engihoul, il trouva des pariétaux, des mâchoires, des omoplates, un humérus, des radius et des cubitus, des os du bassin des femmes, des tibia, etc. En tout, il trouva certainement des restes de six individus, dont la taille moyenne devait avoir été de cinq pieds et demi, quoiqu'une dent

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ait indiqué une taille bien plus élevée. D'après tous les détails, Schmerling ne doutait nullement que ces os ne fussent réellement fossiles et qu'ils ne dussent avoir été ensevelis dans les grottes, non pas postérieurement à la cause qui y avait entraîné les ossemens des animaux de race anté-diluvienne, mais en même temps qu'eux. On sait comment Blumenbach juge des races humaines par l'inspection du haut du crâne. Schmerling soumit à une pareille étude les deux crânes qu'il possédait. Il n'hésita pas à admettre que l'intelligence de ces deux hommes anté-diluviens devait avoir été fort bornée, et de plus il leur reconnut des analogies frappantes avec la race éthiopienne. Ce résultat est unique dans la science, mais M. Noeggerath se demande avec raison si l'on peut bien se prononcer sur une chose si délicate par deux exemples? Nous répondrons que le premier jalon est planté et que c'est à la suite des temps à décider cette question. Schmerling ne se dissimulait pas l'objection qu'on pouvait lui faire; il le dit lui-même, mais il a signalé cette analogie pour ne rien négliger dans un problème de si haute importance. Là ne devait pas se borner le résultat de ses recherches. A Pondres et à Souvignargnes (Hérault), M. Christol et Marcel de Serres avaient rencontré des poteries avec des os humains et d'autres os d'hyènes, d'ours, de rhinocéros, etc. On en avait conclu que le charriage de ces os pouvait avoir entraîné le squelette d'une tombe voisine, dans laquelle on supposait avec quelque raison que des vases avaient été enterrés. Mais Schmerling découvrit, dans les limons ossifères de Liége, des os taillés en aiguille et troués, des os à perforer, des cornes également taillées et des silex polis à deux faces, l'une plate et l'autre triangulaire. M. Noeggerath a exprimé, depuis, l'opinion que ces pierres sont analogues à celles dont les anciens Mexicains se servaient en guise d'instrumens tranchans. Quoiqu'il en soit, le

EFERUS - Recherches & Classification numériques

naturaliste de Liége n'hésitait pas à voir dans ces instrumens des restes de l'industrie anté-diluvienne. Il ne doutait donc pas que l'espèce humaine n'eut existé avant le dernier cataclysme, et de plus que les hommes ne fussent alors réunis en société, et ne possédassent quelques arts qui, quelque imparfaits qu'ils pussent être, n'en attestaient pas moins une intelligence progressive. Remarquons que nulle part dans son ouvrage il ne cite les textes sacrés, et que la question de mettre en rapport la science et la foi semble ne s'être nullement présentée à son esprit. Les raisons sont toutes géologiques, toutes scientifiques, et c'est là principalement ce que le savant Wiseman cherche avec le plus de ferveur dans l'ouvrage que nous avons cité plus haut.

Ainsi, Schmerling a non-seulement rendu de grands services à la géologie, à la paléontologie, mais il a été par ses travaux un savant éminemment utile à l'histoire des temps primitifs, à la science des dogmes, par conséquent à tout ce qui intéresse au plus haut degré l'homme et la société.

En 1832, l'Académie royale des sciences de Bruxelles commença à publier ses utiles Bulletins, publication prompte et fort convenable au savant qui veut prendre date de ses découvertes. Le 3 mars de cette année, le docteur Schmerling communiqua à cette compagnie sa *Description détaillée des ossemens humains fossiles*, dont nous venons de parler. Le 12 octobre 1833, il lui fournit la première partie de son grand ouvrage imprimé, ou *Recherches sur les ossemens fossiles découverts dans les cavernes de la province de Liége*. Le 5 avril 1834, il fut nommé membre correspondant de l'Académie. Le 8 août 1835, il communiqua des renseignemens sur une caverne à ossemens qu'il venait de découvrir dans le Luxembourg. C'est le seul travail envoyé à cette institution qui ne se trouve pas dans son grand ouvrage. La grotte nouvelle

EFERUS - Recherches & Classification numériques

était le trou de Hogheur, situé sur l'Aisne, petite rivière qui se jette dans l'Ourthe; elle est située à un quart de lieue de Villers Ste-Gertrude. Il y découvrit encore des animaux, mais semblables à ceux des cavernes de la province de Liége, et qui le confirmèrent dans son opinion qu'ils y avaient été charriés avec le limon, sans que les animaux aient vécu dans les souterrains.

Le 7 novembre 1835, justement un an jour pour jour avant sa mort, et alors qu'il souffrait déjà de la maladie qui devait terminer une carrière si utile, il envoya à l'Académie un mémoire des plus originaux. C'est ce dernier travail qui lui a valu en Allemagne une réputation populaire, parce que c'est en effet une idée qui, aux yeux des gens du monde, doit paraître un vrai rêve de savant, quoique rien ne soit pourtant plus simple et plus vrai.

Les immortels travaux de Cuvier ont familiarisé les hommes instruits avec la connaissance de ces races nombreuses, à jamais éteintes. Le peuple même n'est plus entièrement étranger aux faits généraux que cette archéologie naturelle a fait découvrir. Mais jusque-là, on ne pensait qu'à augmenter de jour en jour, par des recherches, le nombre de ces habitans des mondes anciens.

Schmerling eut tout-à-coup une idée des plus ingénieuses. Il était médecin; il voulut savoir si ces animaux si anciens n'avaient pas été malades, et il résolut d'étudier leurs maladies. En effet, il découvrit plusieurs altérations morbides auxquelles ils avaient été sujets, et comme tout se lie dans les sciences, il tira des faits nouveaux que sa sagacité venait de lui révéler, des inductions utiles à la médecine des vivans. Il avait reconnu des fractures, des caries, des nécroses et, chose plus singulière, des os rachitiques, des exostoses. Or, la médecine a tâché d'expliquer ces dernières

EFERUS - Recherches & Classification numériques

altérations par l'usage de boissons chaudes, comme le thé, le café ; par celui d'alimens mauvais, par l'abus des pâtisseries, par l'effet de l'air humide ou de la malpropreté, toutes causes qui n'ont pu agir sur les animaux anté-diluviens. Schmerling concluait de là que le rachitisme est aussi ancien que les races elles-mêmes. Le docteur Buckland, connu par l'originalité de son esprit, autant que par sa science profonde, disait un jour dans un congrès scientifique : *Il faut bien que nous croyons à l'histoire des animaux fossiles, telle que nous la donne M. Schmerling, puisqu'il a été le médecin des hyènes anté-diluviennes.*

Depuis que notre collègue s'était fait connaître par ses travaux paléontologiques, il recevait des savans, et surtout des savans étrangers, des preuves multipliées d'estime. M. De Humboldt l'encourageait noblement. Les notabilités scientifiques se rendaient à Liége uniquement pour le voir et pour admirer sa collection. Lui-même se rendit au congrès de Bonn et à ceux qu'avait établis la société géologique de France, dont il était membre. Cependant, l'assiduité de ses recherches, les courses qu'il était obligé de faire avec trop de vitesse pour ne pas négliger ses malades, et la fatale habitude qu'il avait contractée de travailler depuis 9 heures du soir jusqu'à 3 heures de la nuit, au milieu d'un nuage de fumée de tabac, avaient miné sa constitution. Depuis 1834, il souffrait de la poitrine et du cœur. Au mois d'août 1836, il alla à Strasbourg pour voir ses deux filles, seuls enfans issus de son mariage, mais il revint plus mal que jamais. Malheureusement il ne suivait les conseils d'aucun de ses collègues et en consultait beaucoup. Le 6 novembre, il avait fait descendre son lit et travaillait encore à la classification de ses fossiles. Le lendemain, après que son domestique l'eût laissé un instant sur son lit, dormant légèrement, il expira. M. Habets, jeune et savant médecin auquel il

EFERUS - Recherches & Classification numériques

avait confié le soin de ses malades, trouva, une demi-heure après ce fatal moment, un écrit sur les fémurs qu'il avait rédigé peu d'instans avant sa mort.

Tel fut le sort d'un homme aussi instruit que modeste. Son ouvrage sur les fossiles est un des plus beaux livres que la Belgique ait produits dans ces dernières années. Ce n'était pas le seul travail que son auteur eût l'intention de publier. Depuis quelques années, n'ayant plus de grottes à explorer, il s'occupait de la recherche des polypiers fossiles du terrain de Maestricht. Il était parvenu à en découvrir un nombre prodigieux, si j'en juge par les détails qu'il nous communiqua au congrès scientifique de Liége, le 1er août 1836 et jours suivans.

Schmerling, après la mort de Gaëde et la retraite de M. Carlier, fut chargé pendant un an du cours de zoologie à l'Université de Liége. Sa diction difficile, à cause de son éducation hollandaise, ne lui permit pas de réussir dans la carrière si épineuse de l'enseignement. D'ailleurs, les travaux de cette carrière n'auraient pu qu'abréger des jours trop précieux. Un grand nombre de professeurs de l'Université, des médecins, des députés des sociétés savantes de Liége, du corps du génie militaire et beaucoup d'étudians vinrent, avec ses nombreux amis, lui rendre les derniers devoirs au cimetière public, où il repose à côté de tant d'illustrations scientifiques et littéraires que notre ville a perdues depuis si peu de temps.

Schmerling avait reçu, peu de jours avant sa mort, le diplôme de membre de l'institut des Pays-Bas; il fut extrêmement sensible à ce témoignage d'estime que lui accordait la première institution savante de sa patrie; il était correspondant de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, de la société géologique de France et de plusieurs autres institutions.

Une commission désignée par le gouvernement a été,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

depuis sa mort, chargée d'examiner son cabinet qui, pour l'honneur du pays et pour la haute utilité qu'en peuvent retirer l'instruction publique et l'avancement des sciences, devrait être acquis par l'État. Ce cabinet est un des plus riches qui existent : il renferme les ossemens de 56 espèces de mammifères, de 8 espèces d'oiseaux et d'autres ossemens de reptiles et de poissons; le nombre des gros objets est d'environ 900, et si l'on énumère les petits débris, qui sont loin d'être sans mérite, il y a de 18,000 à 20,000 ossemens. Il s'y trouve au moins 450 canines d'ours et un nombre au moins égal de molaires de ces animaux. Les ossemens d'ours sont si nombreux et si diversifiés, qu'il serait possible d'en faire deux ou trois squelettes complets ou à peu près. On ne doit pas oublier les débris si rares de l'homme et les restes de l'ancienne industrie humaine, qui donnent à cette collection un mérite tout particulier.

Bibliographie des ouvrages et travaux de Philippe-Charles Schmerling.

1832. *Quelques observations sur la teinture de colchique.* Liége, chez Collardin, in-8° de 64 pages.

1833-36. *Recherches sur les ossemens fossiles découverts dans les cavernes de la province de Liége;* 2 vol. in-4°, avec 2 volumes d'atlas in-folio. Le premier volume a 167 pages et XXXIV planches. Le second volume 195 pages et XL pl.

1835. *Renseignemens sur la caverne à ossemens* le trou de Hogheur, *dans le duché de Luxembourg.* Bulletins de l'Académie de Bruxelles, tom. II, pag. 271-275.

Voyez pour le discours prononcé sur la tombe, par M. Morren, *l'Espoir*, journal de Liége, 1re année, n° 273, 10 novembre 1836.

M. Ch. Morren, professeur ordinaire *à l'Université de Liége*, est l'auteur de cette notice.

(Extrait de l'Annuaire de l'Académie pour 1838.)

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Nous regrettons d'avoir été forcé, par le cadre de cet ouvrage, de n'avoir pu joindre à cette notice ainsi qu'à celles de MM. Courtois et Fohmann, que nous devons également à l'extrême obligeance de M. Morren, les notes intéressantes qui les accompagnent.

1836. LYS (*Léonard-Adolphe-Marie*), fils de Pierre-Emmanuel Lys, avocat et substitut du procureur-général pour le duché de Limbourg, est né à Herve, le 2 novembre 1751, acheva ses humanités à *Louvain*, et y professa la rhétorique. L'Université de cette ville lui a conféré les grades de docteur ès-arts et de bachelier formé en théologie. Connu par son attachement aux gouvernemens qui ont successivement pesé sur la Belgique, il fut souvent en butte à des persécutions de plus d'un genre. Lors de la révolution brabançonne, en 1789, il fut arrêté, et accompagné des huées et des menaces d'une populace effrenée, traîné dans les prisons de la ville, d'où il fut transféré à celles de l'Université. Après plus de deux mois d'une très-rigide détention, il en sortit par les bons offices de M. de Nélis, évêque d'Anvers ; comme membre de la faculté des arts de l'Université de Louvain, il obtint la cure de Soiron, en 1791, et administra cette vaste paroisse jusqu'à sa division en quatre succursales, au mois de décembre 1803. A propos du schisme qui, pour le *serment de haine à la royauté*, a désolé l'église de Liége, le curé de Soiron fit imprimer en 1800, à Liége, chez Desoer : *Instruction familière d'un curé à ses paroissiens pour les prémunir contre le schisme*, brochure de 62 pages in-12, réimprimée la même année. En 1801, il fit paraître chez le même imprimeur un *Dialogue pour servir de suite à l'instruction familière contre le schisme*, in-12 de 264 pages. La même année il publia à Aix-la-Chapelle, chez Beaufort, le *Catéchisme anti-schismatique*, in-12 de 65 pages.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Constant dans ses principes de soumission aux puissances de la terre, principes empruntés à l'Ecriture-Sainte et à la tradition, M. Lys, malgré son âge avancé, ne discontinua point de donner des preuves de son application continuelle à l'étude, de son zèle pour l'instruction et le salut de ses ouailles, de sa soumission envers le souverain, de la nécessité d'acquitter les charges, qu'il ne cessait de recommander aux fidèles confiés à ses soins; à cette fin il publia en 1824, à Liége, chez Bassompierre : *Discours chrétien, recueilli de différens sermons sur les devoirs des sujets à l'égard du souverain, prononcés les jours anniversaires de la naissance de Sa Majesté le roi des Pays-Bas*, distribué en cinq parties, où l'on traite du respect, de l'obéissance, de la fidélité et des subsides dus aux puissances séculières, etc., 1 vol. in-8° de 228 pages.

Outre les ouvrages ci-dessus mentionnés M. Lys est auteur de *poèmes* en vers latins inédits composés à l'occasion des quatre *premiers consécutifs* de philosophie du collége du *Porc* à Louvain : MM. De France, à Liége, le baron de Sécus, à Mons, Van Gils et Oomen, Hollandais.

Quoiqu'âgé de près de 84 ans, M. Lys n'en continuait pas moins de remplir avec zèle et exactitude, ses pénibles fonctions pastorales, lorsque la mort vint le surprendre en 1836.

M. Lys a travaillé avec Paquot aux corrections importantes qui se trouvent dans le *Catéchisme historique contenant en abrégé l'Histoire Sainte et la doctrine chrétienne. Nouvelle édition précédée d'un avertissement où l'on rend compte de quelques corrections qu'on a faites au texte de l'auteur*. Bruxelles, 1778, in-12.

1837. FOHMANN (*Vincent*), né le 5 avril 1794, à Assamstadt, petite ville du grand duché de Bade, fils d'un médecin distingué, fit ses études à l'Université de

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Heidelberg, sous le célèbre Tiedemann, où il reçut, *pró meritis*, les grades de docteur en médecine et en chirurgie. Il remplissait alors, à cette Université, les fonctions de chef des travaux anatomiques et de professeur agrégé pour le cours d'ostéologie, lorsqu'à la recommandation de Tiedemann, le gouvernement des Pays-Bas le nomma, à la fin de 1826, professeur ordinaire d'anatomie humaine à l'Université de Liége, en remplacement de M. Comhaire, nommé à la chaire de physiologie. Il s'occupa sans relâche, de 1827 à 1832, de la création d'un musée anatomique, que le gouvernement belge a depuis acheté. M. Fohmann, mourut à Liége, le 25 septembre 1837, victime de l'art des injections. M. Morren a publié une excellente notice sur ce savant. On a de lui :

1° *Recherches anatomiques sur la communication des vaisseaux lymphatiques avec les veines, précédées d'une préface par M. F. Tiedemann; traduit de l'allemand par M. Breschet.* Insérées dans les *Mémoires* de la société médicale d'Emulation. Avril 1822, p. 136. Cet ouvrage écrit en allemand a été publié par l'auteur. Heidelberg, 1821, in-8°.

2° *Das Saugadersystem der Wirbelthiere. Erstes Heft, das Saugadersystem der Fische, mit XVIII Steindrucktafeln;* in-folio. Heidelberg und Leipzig, 1827. La seconde partie de cet ouvrage, annoncée dans la préface, n'a pas paru.

3° *Sur l'état présent de nos connaissances relativement au système lymphatique.* Paris, page 123-137 du *Journal complémentaire du Dictionnaire des sciences médicales.* Tome 27, 1827.

4° *Sur le mécanisme de l'absorption, d'après la disposition anatomique du système lymphatique des poissons.* Pag. 226-239 du *Journal complémentaire du Dictionnaire des sciences médicales*, tome 27. Paris, 1827.

5° *Notice sur la texture de la cornée transparente*,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1831. Les recherches qui font l'objet de cet écrit ont été publiées dans le tome VI de la *Correspondance mathématique et physique* de M. Quetelet, qui les a reproduites dans les notes de la traduction du *Traité de la lumière*, par Herschel, tome 2, p. 407.

6° *Mémoires sur les communications des vaisseaux lymphatiques avec les veines et sur les vaisseaux absorbans du placenta et du cordon ombilical.* Liége, Desoer, 1832, in-4°, avec pl. lith. et color.

7° *Mémoire sur les vaisseaux lymphatiques de la peau, des membranes muqueuses, séreuses, du tissu nerveux et musculaire.* Liége, Desoer, 1833, in-4°, avec 10 *planches* gravées par L. Jehotte.

8° *Considérations sur l'œil de l'homme relatives à l'ophtalmie.* Elles font suite aux *Recherches sur les causes, l'histoire et le traitement de l'ophtalmie militaire*, par H. Vandermeer. Liége, Dessain, in-8°.

9° *Note sur l'acrochordus javanicus.* Bruxelles, Hayez, 1835, in-8°. Insérée dans le tome 2°, p. 17-20 des *Bulletins de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles*, 1835.

10° *Sur l'organe de la vue des animaux et de l'homme.* Bruxelles, Hayez, 1836, in-8°. Inséré au tome III° des *Bulletins de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles*, pag. 275-279.

11° Rapport sur un mémoire de M. Van Beneden, professeur de zoologie et d'anatomie comparée à l'Université catholique de Louvain, intitulé : *Remarques sur le siége du goût dans la carpe. Bulletin de l'Acad.* Tome II, p. 103-107, 1835.

12° Rapport sur un mémoire de M. Desvignes *sur l'odorat des poissons. Bulletin de l'Académie.* Tome II, p. 169-174, 1835.

13° Rapport sur un mémoire de M. Morren, professeur de botanique à l'Université de Liége, intitulé : *Observations ostéologiques sur l'appareil costal des*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

batraciens. Bulletin de l'Académie. Tome II, p. 238-248, 1835.

14° Rapport sur un mémoire de M. Van Beneden, sur l'*Helix algira. Bulletin de l'Académie.* Tome II, pag. 376-379.

15° Rapport sur un os fossile trouvé à Tuyvenberg. *Bulletin de l'Académie.* Tome III, p. 40-42, 1836.

16° Rapport sur les mémoires de M. Burggraeve, professeur d'anatomie humaine à l'Université de Gand, relatifs aux *monstruosités humaines. Bulletin de l'Académie.* Tome III, p. 240-241, 1836.

17° Rapport sur le mémoire de M. Lambotte, candidat en médecine à l'Université de Liége, sur la question proposée par l'Académie : *Déterminer les modifications que subissent les appareils sanguin et respiratoire dans les métamorphoses des batraciens anoures ;* mémoire qui a remporté la médaille d'argent. *Bulletin de l'Académie*, 1837. Tome IV, p. 180-196.

1837. RUXTHIEL (*Henri-Joseph*), né en 1775, au village de Lierneux, au pays de Stavelot. Il s'occupa, dès son enfance en gardant les vaches et les moutons, à sculpter avec un canif, des têtes et des fleurs en bois. Il avait 22 ans, lorsque déjà artiste sans connaître le nom de l'art, il fut trouvé, au milieu de ses moutons imitant en bois, avec autant de talent que de patience, des fleurs qui croissaient autour de lui et qu'il avait artistement groupées. M. M....., passant par hasard dans cet endroit, admira le talent naturel du jeune pâtre, l'emmena avec lui, et le fit entrer à l'école centrale de Liége, où il laissa bientôt derrière lui ses condisciples dans les arts du dessin. M. Dewandre, son professeur de dessin, lui donna les premiers principes de sculpture.

Envoyé à Paris par le baron Desmousseaux, alors préfet du département de l'Ourthe, qui le plaça chez le célèbre Houdon, Ruxthiel fit en peu de temps des progrès rapides sous un pareil maître.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

En 1804, il obtint au concours de l'Institut, le second grand prix de sculpture, et en 1808, le prix d'expression fondé par le comte de Caylus.

Après avoir débuté par le *Génie des arts et des sciences* et celui *de la guerre*, qui lui avaient été commandés pour le palais de la Légion-d'honneur, dont le grand chancelier, vrai appréciateur, en fut si content, qu'il doubla le prix convenu. Ruxthiel fut chargé d'exécuter une partie des *bas-reliefs* de la colonne de la place Vendôme.

En 1809, il exposa au grand concours de l'Académie de France, un bas-relief, représentant *Dédale et Icare*, qui lui valut le premier grand prix et la pension à l'Ecole de Rome.

Il fit les statues de *Léda* et de *Pandore* que le gouvernement impérial lui acheta : les *bustes* de l'astronome *Lalande*, du sénateur *Monge*, du secrétaire d'état *Maret* et de *son épouse*. Il exécuta pour la ville de Liége et la bibliothèque publique de Gand le buste de *Grétry*.

Il fit aussi avec un grand succès le buste de *Napoléon*, celui de *Marie-Louise* et celui du *roi de Rome*, pour lequel l'empereur lui envoya une gratification de 3000 francs avec le brevet de *sculpteur des enfans de France*.

Il fit la statue de *Bossuet* pour la cathédrale de Meaux : celle de *St. Charles Boromée*, pour la duchesse de Berry : quatre statues représentant la *prudence*, la *force*, la *justice* et la *charité* : un bas-relief représentant la *foi* et *l'espérance* : un autre bas-relief, pour l'église de l'hôtel des Invalides, représentant *Jehova entouré d'anges*.

La banque de France le chargea d'exécuter un buste de *Napoléon*, et son pendant : *Bonaparte ordonnant d'achever le Panthéon ;* mais le changement de gouvernement en 1814, fit suspendre ce dernier ouvrage.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

En 1814, il exposa au musée du Louvre, *Zéphir enlevant Psychée* qui fut acheté par le gouvernement : le *buste* de M. *Weist*, premier peintre du roi d'Angleterre : celui de *l'empereur Alexandre*. En 1817, ceux de *Louis XVI* et *Marie Antoinette*, qui lui étaient commandés pour le Palais-Bourbon et la conciergerie ; ceux des *ducs d'Angoulême* et *de Berry* : en 1819, une *figure allégorique* en marbre : le *buste*, en marbre, du *duc de Richelieu* pour la ville d'Odessa : celui du *duc de Feltre* en plâtre. En 1824, le buste de *Louis XVI*, la statue en pied du *duc de Bordeaux* dont il était *sculpteur*. En 1827, l'*Apothéose de madame Elisabeth*, et le buste de *Mademoiselle*.

Il a fait aussi les bustes de *Charles X*, de la *duchesse d'Angoulême*, du *duc de Wellington*, et de beaucoup d'autres grands personnages, tels que MM. le *comte Jaubert*, *De Lambre*, le *général Jobbert*, l'*abbé De Lille*, les *barons Micoud d'Umons* et *Desmousseaux*, tous les deux préfets du département de l'Ourthe, *Marchangy*, *Van Hulthem* de Gand, le *comte Merci-d'Argenteau*, M. et M^me^ *Léon Simonis* de Verviers.

Lors de la révolution de juillet, il était chargé du *monument* de *M^me^ Elisabeth*, pour l'église de la Madelaine.

M. Ruxthiel, fixé depuis longtemps à Paris, y est décédé, à son logement au Palais de l'Institut, le 15 septembre 1837, à l'âge de 62 ans.

1837. ROBERTSON (*Etienne-Gaspard*), dont le véritable nom est ROBERT, physicien et aéronaute distingué, né à Liége en 1763. Sa famille est de Chênée près Liége, dont l'un de ses neveux, riche et estimable négociant, est bourgmestre : l'autre, jeune naturaliste, plein d'espérance, membre de la société des sciences naturelles de Liége, est mort à la fleur de l'âge, en 1837.

Ses parens le destinant à l'état ecclésiastique, il fit ses études à l'Université de Louvain ; mais doué, dans

EFERUS - Recherches & Classification numériques

sa jeunesse, d'une vivacité extraordinaire, il préféra la peinture. Il y fit des progrès si rapides, qu'il remporta le prix à l'école de peinture, dont le sujet de composition était *Apollon tuant le serpent Python*. Ce fut le prince Velbruck qui lui remit de ses propres mains, dans une séance solennelle de la Société d'Emulation de Liége, la médaille d'or. Son ami, M. Vilette, physicien à Liége, ayant remarqué dans son jeune compatriote une grande facilité pour les inventions, lui inspira le désir de cultiver la physique. Robertson s'y appliqua avec d'autant plus d'ardeur qu'elle excitait sa curiosité et sa propension naturelle pour le merveilleux.

Lorsque la Belgique fut réunie à la France, il concourut et fut nommé à la chaire de physique de l'école centrale du département de l'Ourthe. Il fut envoyé à Paris pour offrir au gouvernement un *miroir d'archimède* de son invention enrichi d'un mécanisme si simple et si ingénieux que la main d'un enfant suffisait pour faire coïncider à un même foyer mille miroirs planes, et pour en varier la distance à volonté. MM. Monge, Le Fevre-Gineau et Guyton-Morveaux furent nommés, dans les momens les plus orageux de la révolution, pour l'examen de ce mécanisme dont un petit modèle a existé longtemps au Louvre dans le cabinet de physique de M. Charles.

Quand le célèbre Volta vint à Paris pour y établir la véritable théorie du galvanisme, Robertson avait déjà appliqué à cette science quelques appareils nouveaux. On peut assurer qu'il fut le premier à faire connaître le galvanisme en France, tant par les feuilles périodiques (*Journal de Paris*, 2e jour complémentaire an VIII), que par les expériences publiques, qu'il faisait dans son cabinet de physique à l'ancien couvent des Capucins près de la place Vendôme.

Lorsque Volta entreprit à l'Institut devant le premier consul Bonaparte, ses démonstrations galvaniques, Robertson fut appelé pour y faire une expérience

EFERUS - Recherches & Classification numériques

nouvelle, dont il était l'auteur ; l'inflammation du gaz hydrogène par l'étincelle galvanique. Cette expérience était d'autant plus importante à cette époque, qu'elle ne laissait plus aucun doute sur l'identité du fluide galvanique avec le fluide électrique. Les recherches de Robertson dans cette partie le firent admettre à la société galvanique, dont les séances avaient lieu au local de l'Oratoire à Paris. C'est là, qu'il fit publiquement des expériences qui tendaient toutes au triomphe de la théorie de Volta, avec lequel il fut dans la suite lié d'amitié. L'*Histoire du galvanisme*, par M. Sue, rappela les travaux de Robertson à ce sujet.

On lui attribua l'invention de la *fantasmagorie*, parce que, dès 1787, il avait déjà offert ces illusions devant les magistrats de Liége ; et il est vraisemblable qu'il ne les eut jamais exposées publiquement si des circonstances particulières ne l'y eussent pas déterminé; cependant, ces expériences, pour lesquelles il fut bréveté d'invention, eurent un grand succès à Paris et à Londres. Son cabinet offrait certainement la réunion la plus complète de ce que les sciences et les arts avaient de plus intéressant. Ses démonstrations de physique répandaient le goût de cette science et attirèrent longtemps à ses séances la meilleure société de Paris. On y admirait son *automate trompette*, une *gondole mécanique*, que des aîles mues par un mouvement d'horlogerie dirigeaient à volonté, moyen qui paraissait applicable aux aérostats ; enfin, un *télégraphe*, pour correspondre à une grande distance, même dans l'intérieur d'un appartement.

Ces expériences variées contribuèrent beaucoup à étendre la réputation de Robertson ; mais il est bien plus connu dans les principales cours de l'Europe par les 59 voyages aérostatiques qu'il a exécutés avec succès. Possédant sept langues étrangères, il s'est plu à faire connaître, depuis la capitale le plus au nord jusqu'au midi de la Péninsule, une découverte qui honore le

EFERUS - Recherches & Classification numériques

génie et le courage français. Le voyage aérostatique le plus remarquable qu'ait fait Robertson, est celui qu'il exécuta à Hambourg avec son condisciple, M. Lhoest, le 18 juillet 1803; voyage, dans lequel il s'éleva à 3670 toises, le point le plus élevé de l'atmosphère, où aucun homme soit parvenu avant lui. Ce fut à l'occasion de cette expérience qu'il devint membre de la société des sciences et des arts de Hambourg. Deux ans plus tard, M. Gay-Lussac s'éleva environ à la même hauteur. En 1804, l'académie des sciences de St.-Pétersbourg chargea Robertson et M. Zacharof, l'un de ses membres, d'exécuter une ascension destinée à des recherches scientifiques; elle se prolongea une partie de la nuit. Toujours zélé pour augmenter ses connaissances physiques, il osa s'élever à Wilna, le 15 janvier 1809, par un froid de 18 dégrés au thermomêtre de Réaumur. Lorsque la Russie forma le projet d'envoyer M. le comte Golofkin comme ambassadeur à la Chine, Robertson, qui habitait la Russie depuis longtemps, fut choisi pour offrir dans le palais de l'empereur à Pekin une ascension aérostatique et d'autres expériences capables de lui donner une haute idée des arts et des sciences en Europe.

Lors de la première expérience faite avec un *parachute* à Mouceaux près Paris, il oscillait d'une manière effrayante à cause de son poids et de son volume de 40 pieds de diamètre. Robertson perfectionna ce parachute en ne lui donnant que 20 pieds de diamètre et le poids de dix livres; il en assura le succès par 12 expériences publiques; sa légèreté est telle qu'il peut servir dans un incendie. C'est par erreur que l'on a attribué à J. Garnerin la belle expérience de parachute qu'a offerte Robertson à St.-Pétersbourg. On lit avec intérêt, dans un ouvrage de M. Kotzebue, un article intitulé *Robertson*, où cet auteur dépeint la sécurité et la confiance que répand l'instruction sur une expérience aérostatique. (*Souvenirs d'un voyage en Italie par Kotzebue*,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

chap. 8, vol. 1er). Ce fut le même littérateur qui réconcilia Robertson avec le malheureux comte Zambeccari, que son système des courans opposés et sa prédilection pour les montgolfières avaient divisés.

Robertson est auteur d'un mécanisme ingénieux auquel il a longtemps travaillé. Cet instrument appelé *Phonorganon* imite la parole de l'homme. Il offre l'apparence d'un enfant assis sur une chaise oblongue, dans laquelle le physicien introduit les mains pour toucher théoriquement un clavier avec lequel il forme des mots et des phrases très-distinctes. Robertson, qui a fourni des articles à différens journaux scientifiques, est auteur d'un manifeste en espagnol et en allemand sur le danger des montgolfières; et d'une brochure en français intitulée : *la Minerve*, vaisseau aérien, destiné aux découvertes et proposé à toutes les académies de l'Europe.

Avant l'établissement du gaz hydrogène, Robertson inventa, pour l'académie royale de musique, un ventilateur et une nouvelle lampe donnant *la nuit* et *le jour*, avec les différens sons que présente la lumière du soleil, quand il se lève et quand il se couche.

Il composa aussi une *boîte magique* un *mégascope*, un *polyscope*, et beaucoup d'autres appareils d'optique appliqués la plupart à la fantasmagorie et à la physique amusante.

Si par ses talens, Robertson a des droits à l'estime publique, il peut y joindre le titre de bon Français. Dans l'hiver de 1807, 6 officiers français faits prisonniers par les Russes à la bataille de Friedland, passèrent par Moscou le 2 janvier, et reçurent secrètement de lui des secours importans pour supporter 22 dégrés de froid.

Après avoir habité longtemps la Russie, parcouru l'Allemagne, l'Angleterre, l'Espagne, l'Italie et visité les côtes d'Afrique, Robertson se retira aux Batignoles près Paris pour y soigner sa santé délabrée et jouir en paix d'une fortune honorablement acquise. Ses nombreux amis se plaisaient à y venir entendre les récits curieux

EFERUS - Recherches & Classification numériques

et piquans de sa vie aventureuse. Les matériaux pour le 3e volume de ses *mémoires* étaient en grande partie rédigés; il préparait ceux pour un *manuel sur l'aérostation*, quand la mort vint l'atteindre le 2 juillet 1837 à 6 heures du soir. Assisté par son ami intime, M. Julia de Fontenelle, savant distingué, connu par une foule d'écrits sur la physique et la chimie (secrétaire et rédacteur du journal de la société des sciences physiques, chimiques et arts agricoles et industriels de France), Robertson rendit le dernier soupir entre ses bras, en répétant le nom de son dernier fils, Demetri, digne héritier de ses talens qu'il fait admirer, en ce moment, dans les diverses parties de l'Inde.

M. Robertson était vice-président de la société des sciences physiques et chimiques de France, membre de la société des sciences de Hambourg, et de celle d'Emulation de Liége. Il avait obtenu deux médailles d'honneur, l'une de l'empereur Alexandre, et l'autre de cette dernière société savante. Il a publié :

1° LA MINERVE, *vaisseau aérien, destiné aux découvertes, et proposé à toutes les académies de l'Europe.* Vienne, 1804, in-8° de 35 pages avec figures. Paris, 1820, in-8°.

2° *Mémoires récréatifs, scientifiques et anecdotiques du physicien aéronaute E. G. Robertson.* Paris. Rignoux, 1831, 1er et 2e vol. in-8°, ibid. 1837, 3e vol. in-8° avec pl. et fig.

ROBERTSON (*Eugène*), fils aîné du précédent, débuta avec honneur dans la carrière parcourue par son père.

Il fit des expériences de physique et des ascensions aérostatiques à Lisbonne, à Porto et à Madrid. La descente en parachute de ce physicien à Lisbonne, le 12 décembre 1819, étonna par son élévation et par le sang-froid avec lequel elle fut exécutée. L'aérostat était élevé à 2500 toises, lorsque Eugène Robertson s'en sé-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

para et descendit tranquillement et sans oscillation dans un parachute de 22 pieds de diamètre. Pour donner une preuve de sa sécurité, l'aéronaute joua du cor pendant tout le temps de sa descente et vint heureusement prendre terre à l'Orangeras à une demi lieue de Lisbonne.

Après avoir continué ses expériences dans plusieurs contrées de l'Europe et en Amérique, la mort le frappa à Mexico, en novembre 1836. On a publié la *Relation de son premier voyage aérostatique à Mexico, le 12 février* 1835. Paris, 1835, brochure de 26 pages in-8°.

1837. SÉLYS-LONGCHAMPS (*Michel-Laurent, baron de*), né à Liége en 1759. Il prit une part active à la révolution liégeoise de 1789. Membre de la convention liégeoise, nommée à l'arrivée de Dumouriez à Liége, en 1793, lors de la retraite de l'armée française, en mars 1793, il fut banni comme tous ses collègues, et ne rentra au pays, qu'à la seconde arrivée des Français, le 27 juillet 1794. Il fut successivement membre de l'administration du pays de Liége, et en cette qualité, chargé de l'organisation du canton de St.-Trond, membre de l'administration du département de l'Ourthe lors de l'organisation des neuf départemens de la Belgique; délégué à l'administration centrale de ces départemens, dont le siége était à Bruxelles; et président de la municipalité de Liége, même après la déposition de la municipalité intermédiaire en 1796.

A partir du 18 brumaire, il fut consécutivement, durant sept années, membre du corps législatif à Paris; et fut l'un des sept votans contre la *prolongation à vie* du premier consul.

En 1814, il fut député avec deux de ses collègues et ceux des anciens départemens de la Meuse-Inférieure et de la Roër, auprès du baron de Sach, commissaire de S. M. le roi de Prusse, à Aix-la-Chapelle, pour réclamer contre une contribution de trois millions imposée à ces trois départemens.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

L'année suivante, il fut nommé membre des états-provinciaux de la province de Liége, et de 1815 à 1821, membre du conseil de régence de Liége. En 1830, à l'époque de la révolution belge, il fit partie d'une commission administrative près la régence de Liége, et fut envoyé par ses concitoyens au congrès national. Ses votes principaux sont consignés dans l'ouvrage de MM. Nothomb et Rodenbach.

M. de Sélys se montra, durant tout le cours de sa carrière politique et administrative, ami de son pays; jamais on ne le vit fléchir devant le pouvoir; aussi la confiance de ses concitoyens ne s'éteignit qu'avec lui.

Il mourut à Liége, après une pénible maladie, le 25 avril 1837, à l'âge de 78 ans.

SÉLYS-LONGCHAMPS (*Michel-Edmond, baron de*), fils du précédent, membre de plusieurs sociétés scientifiques, né à Paris en 1813. Il a déjà publié :

1° *Un catalogue raisonné des oiseaux du pays de Liége, classés d'après une nouvelle méthode, inséré dans le Dictionnaire géographique de la province de Liége de M. Van der Maelen.*

2° *Essai monographique sur les campagnols des environs de Liége*, 1836.

3° *Plusieurs mémoires présentés à la société des sciences naturelles de Liége, notamment :*

4° *Mémoire sur les lépidoptères diurnes de la province de Liége* (1829).

5° *Observations œnithologiques sur un bec croisé leucoptère, oiseaux d'Amérique, tué à Longchamps sur Geer. — Etablissement du genre Brachyrhynque (mésange à longue queue, etc.* (1832).

6° *Essai d'une classification naturelle des oiseaux. 1re partie : divisions primaires* (1833).

7° *Notice sur les mutations de couleur qu'éprouve l'espèce du coucou d'Europe*, etc.

M. De Sélys rassemble une *collection d'animaux indigènes de la Belgique.*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

VIVANTS.

ANGENOT (*Thomas-Joseph*), instituteur, né à Verviers, le 30 novembre 1773, a publié :

1° *Amusemens poétiques, ou recueil de poésies amusantes sur divers sujets*, in-8°. Verviers, Loxhay, 1815.

2° *Bertholde à la cour de Vérone, ou le philosophe rustique, poème en six chants, traduit de l'italien de Jules César Croce, surnommé la Lyre de Bologne, première partie*, in-8°. Verviers, Loxhay, 1816.

De cette traduction en vers la première partie seule a paru.

3° *Oraison funèbre de mademoiselle de Pellenera, morte à Quercia, le 5 avril* 1804, *imitée de l'italien de monsieur Nessuna*, in-8°. Verviers, Loxhay, 1816.

En 1815, lors du passage à Verviers du prince royal de Suède (Bernadotte), deux personnes de mauvaise vie, l'héroïne de ce petit poème, surnommée *Noire Coëne*, et un homme de même acabit, furent les seuls qui poussèrent quelques vivat. Le prince, dit-on alors, leur fit donner à chacun une pièce de vingt francs. C'est pour célébrer cette munificence royale qu'Angenot composa cette bluette.

4° *Grammaire élémentaire de la langue française*, in-12. Verviers, Charles, 1823.

5° *Mélange poétique*, in-8°. Verviers, Loxhay, 1825.

6° *Chansonnier Verviétois, ou recueil de chansons*, in-12. Sans nom de ville ni d'imprimeur, mais imprimé à Verviers, chez Loxhay, en 1826.

7° *Notes grammaticales et exercices propres à faciliter l'analyse*, in-12. Verviers, Loxhay, 1827.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

8° *Le qui proquo, ou le char-à-banc, autrement voyage de Verviers à Liége*, in-8°. Verviers, Loxhay, 1828.

9° *Conseils d'un célibataire sur le mariage*, in-18. Verviers (Liége, Dessain), 1833.

10° *Journée du poète chrétien sanctifiée par la prière et la méditation*, in-12, papier vélin, titre gravé. Verviers, Remacle, 1835.

BEKKER (*Georges-Joseph*), né à Waldurn, professeur de littérature ancienne à l'Université de Liége, membre de l'Académie royale de Bruxelles, correspondant de l'Institut d'Amsterdam, etc. Il a publié :

1° *Specimen variarum lectionum et observationum in Philostrati vitam Apollonii : accedunt annotationes.* Heidelbergæ, 1817, in-8°.

2° *Oratio de lectione auctorum græcorum politicæ eloquentiæ et forensis duce ac magistra.* Lovanii, 1822-24.

3° *Rudimenta linguæ hebraïcæ.* Lovanii, 1826-28.

4° *Isocratis oratio ad Demonicum, cum indice verborum.* Lovanii, 1827-28.

5° Beaucoup d'articles aux *Annales Littéraires de Heidelberg.*

BELLEFROID-VANHOVE, à Freloux près Liége, agronome, membre de plusieurs sociétés savantes. Il a publié, dans le *Journal d'agriculture du royaume des Pays-Bas*, les mémoires suivans :

Sur la culture et la propagation du Phormium tenax, appelé vulgairement lin de la nouvelle Zélande (*Journal d'agriculture*, 1re série, tom. VII).

Lettre sur la suppression du pivot et de la tête des arbres (id. t. XV).

Sur les arbres fruitiers soumis à l'incision circulaire (id. t. VIII).

Sur l'incision annulaire (id. t. XV).

Lettre sur la cloque du pêcher. — Sur la culture du pêcher et du coignassier (id. 2e série, t. IV).

Lettre sur les plantations (id. t. XI).

BOSET (*Charles-Joseph*), à Liége, docteur en médecine, professeur au collége de cette ville, né à Limerné, province de Luxembourg. Il est auteur :

1° D'une thèse inaugurale *de hyposthenia*, 1830.

2° *De l'importance sociale et politique du médecin, mémoire lu à la société de médecine de Liége*, 1832.

3° De différens articles insérés dans le journal *le Citoyen*,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

publié à Liége, au commencement de la révolution, entr'autres: *du salaire des prêtres*, *système électoral rationnel.*

4° D'un mémoire lu à la Société d'Émulation *sur la nécessité et la facilité d'une réforme radicale de l'ortographe*, *analogue à celle qu'avait proposée Domergue.*

5° De quelques pièces de vers insérées dans le *Journal de Liége.*

BOVY (*Jean-Paul*), né à la citadelle de Liége, le 20 novembre 1779, est fils de Séverin Bovy, né à Verviers, chirurgien sédentaire de la citadelle de Liége. Quoique très-jeune, il obtint la survivance de son père. Il émigra, en 1794, avec le régiment du prince de Liége, en qualité de chirurgien-aide-major, fit les premières campagnes du Rhin dans le régiment des hussards de Rohan, comme simple volontaire: il en fit deux autres en Italie dans les chasseurs à cheval de Bussy. Fait prisonnier par les Français, à la bataille de la Trébia, il entra dans le 7e régiment de chasseurs à cheval, et quitta le service militaire huit mois après la bataille de Marengo, pour reprendre son premier état. Fixé dans sa ville natale, M. Bovy ne tarda pas à y acquérir la réputation d'un excellent chirurgien. Il est encore à présent chirurgien des Hospices de Liége. Il vient de publier :

Promenades historiques dans le pays de Liége. Liége, 1er vol. in-8°, 1838. Ce premier volume est bien écrit et plein d'intérêt : le public est impatient d'en lire le second.

BRADE (*W.-C.*), à Liége, peintre amateur. Il a exposé : *un Hiver en Hollande.* Bruxelles, 1830.

CARLIER (*Brutus-Alexandre-Servais-Joseph*), à Liége, conservateur du Musée et membre de la société des sciences naturelles de cette ville. Il est l'auteur d'un Mémoire *sur les animaux appartenant à la classe des reptiles qu'il a observés dans la province de Liége.*

CLOSSON (*François*), à Liége, peintre paysagiste. Il a peint :
Vue du Vésuve.
Vue de la chaussée d'Airice, près de Rome.
Vue de l'intérieur du Colysée. Bruxelles, 1833.
Une chûte d'eau à Tivoli.
Hermitage sur la route de Tivoli.
Vue des environs de Tivoli. Gand, 1832,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

COCKERILL (*John*), industriel de Liége, fit son apprentissage sous son père, qui exigea de lui le même travail que d'un simple ouvrier; c'est ainsi qu'il passa sa première jeunesse à Liége.

Son père, M. William Cockerill, mécanicien anglais, quitta sa patrie vers 1797, dans l'espoir de faire fortune sur le continent. Il se rendit d'abord en Suède; mais n'ayant pu y faire adopter ses procédés mécaniques pour la *préparation* et la *filature* de la laine, il vint à Verviers en 1799. Il proposa, à deux des principaux fabricans de cette ville manufacturière, MM. W. Simonis et Biolley, de leur construire des machines à *carder* et à *filer* la laine grasse. Jusqu'alors, à Verviers comme sur tout le continent, on ne connaissait encore pour ces opérations, que les anciens procédés à la main.

La proposition de M. W. Cockerill, qui ne tendait rien moins qu'à opérer une immense économie de main-d'œuvre et de temps dans l'industrie drapière, ne pouvait être refusée par de pareils hommes qui en pressentaient tout l'avantage : aussi, s'empressèrent-ils de l'accueillir, et de lier par contrat M. W. Cockerill, afin de s'assurer le monopole de ses procédés. Ce dernier, qui avait amené avec lui sa nombreuse famille, se trouvait alors tellement dénué de ressources pécuniaires, qu'il stipula dans une des clauses de ce contrat, qu'on lui fournirait le fer qu'il devait mettre en œuvre, etc.

Ces premières mécaniques à carder et à filer la laine grasse, une fois construites et essayées, ne tardèrent pas à fonctionner bientôt, au grand bénéfice de ceux pour le compte desquels elles avaient été exécutées. Tous les industriels de Verviers et des environs, appréciant les avantages incontestables de l'emploi de ces machines dans la fabrication des draps, s'adressèrent successivement à M. W. Cockerill pour en obtenir à tout prix. Celui-ci, pour se soustraire au danger de la concurrence, dut restreindre ses travaux à ceux auxquels il pouvait suffire avec le secours de sa famille.

Ne pouvant accéder aux désirs des fabricans, par suite de l'une des clauses de son contrat avec MM. W. Simonis et Biolley, et pressentant tout ce qu'il y avait à espérer à Verviers dans cette industrie, M. W. Cockerill engagea M. James Hodson à venir le rejoindre, et lui fit épouser Mlle Nansy Cockerill, sa fille.

M. James Hodson, né à Nottingham, capitale du Nottinghamshire, de parens peu fortunés, avait quitté sa famille, à l'âge de quinze ans, pour parcourir l'Angleterre et s'y instruire

EFERUS - Recherches & Classification numériques

dans la partie mécanique. Après un long et dur apprentissage dans divers ateliers de la Grande-Bretagne, il était venu se fixer à Londres, où il était parvenu à se créer un petit établissement, qu'il se détermina à abandonner, en 1802, pour se rendre aux sollicitations de M. W. Cockerill. Les fabricans de Verviers lui accordèrent bientôt leur confiance et lui commandèrent des mécaniques à préparer et à filer la laine, afin de pouvoir soutenir la concurrence avec les maisons Simonis et Biolley, dont les établissemens prospéraient d'une manière étonnante, grâces à l'emploi de ces machines. M. Hodson, mécanicien habile, rendit un immense service à l'industrie du pays de Liége, en formant une masse d'ouvriers mécaniciens, et en ouvrant, à Verviers, de beaux et vastes établissemens pour la construction des machines et pour la filature de la laine. En 1817, il perdit son épouse et resta veuf avec six enfans, auxquels il laissa à sa mort, arrivée à Verviers le 10 juin 1833, une fortune considérable, acquise par des travaux utiles au pays et une carrière honorable.

En 1807, M. William Cockerill vint se fixer à Liége avec ses fils. Il monta d'abord, au pied du Pont-des-Arches, un atelier de construction pour les machines à carder et à filer la laine grasse et autres mécaniques pour la fabrication des draps. Bientôt après il transféra ses établissemens au pied du Pont-des-Jésuites où ils existent encore aujourd'hui. C'est dans ces ateliers que M. W. Cockerill et ses fils, commencèrent à donner de l'extension à la fabrication de ces diverses mécaniques. En peu de temps, ils en construisirent une telle masse, qu'ils en inondèrent la France et les principales contrées de l'Europe. Cependant, l'établissement au pied du Pont-des-Jésuites n'occupait tout au plus que 150 ouvriers! mais un grand nombre de pièces étaient confectionnées au dehors et n'y entraient ensuite que pour être assemblées et compléter ainsi ces machines. M. John Cockerill, alors à peine âgé de 14 ans, dirigeait seul cet établissement sans le secours d'aucun contre-maître et lui imprimait une activité sans exemple.

A cette époque d'immense prospérité pour le commerce de la draperie, la fortune de M. William Cockerill fut rapide; mais il n'en fut pas de même pour sa réputation; car, dans le concours des prix décennaux de 1810, le jury passa complètement son nom sous silence, et décerna toutes les distinctions à un autre Anglais, nommé Douglas, lequel, arrivé sur le continent postérieurement aux Cockerill, avait, avec les fonds du gouvernement, élevé des ateliers à Paris même, dans l'île des Cy-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

gnes, où il avait pu fixer plus promptement l'attention. Quoiqu'il en soit, des réclamations s'élevèrent : les machines de M. Cockerill furent soumises à un nouvel examen; et le jury, dans un rapport supplémentaire, dans lequel il mettait les machines construites à Liége dans les ateliers de M. Cockerill, pour la supériorité du confectionnement, au moins sur la même ligne que celles sortant des ateliers de M. Douglas, lui reconnaissait un mérite de plus, celui de l'invention. Ce fut vers cette époque que M. Cockerill, père, reçut de Napoléon la grande naturalisation française. Deux ans après, il se retira des affaires : ses deux fils Ch. James et John lui succédèrent.

En 1814, après la chûte de l'empire français, ceux-ci unirent leurs efforts pour ravir à l'Angleterre le monopole de la construction des machines à vapeur : conquête bien précieuse pour le continent et à laquelle l'industrie belge doit en partie sa prospérité actuelle. Les frères Périer avaient préludé, dès le commencement de ce siècle, à des essais de construction dans leurs ateliers de Chaillot près Paris; mais ces machines rotatives à vapeur rendaient peu de services. Il était réservé à M. John Cockerill de monter en Belgique (1815), les premiers ateliers où se construisirent les machines à vapeur, avec les perfectionnemens que le génie de Watt et d'Olivier Evans y avait introduits et qui les rendaient en quelque sorte méconnaissables.

En 1816, MM. Charles James et John Cockerill obtinrent du gouvernement des Pays-Bas la cession du château de Seraing, ci-devant résidence des princes-évêques de Liége, transformé depuis en hôpital par la révolution française. Ils y établirent des ateliers de construction pour les machines à vapeur, les mécaniques à filer le lin et la laine peignée, ainsi qu'une filature de lin. Cet établissement, qui ne prit sa grande extension qu'à partir de 1823, n'en fut pas moins dès-lors bien supérieur à ceux de ce genre qui existaient déjà en Belgique, tant sous le rapport du confectionnement que de l'importance.

M. John Cockerill, devenu seul propriétaire de Seraing par la cession que son frère lui fit de sa part en 1819, y construisit deux ans après le premier *haut-fourneau au coak*, connu dans la province de Liége.

Il entreprit en 1822, la réalisation de ses vastes plans. Depuis lors, l'établissement reçut des accroissemens successifs; mais les améliorations récentes, qui relèvent la grandeur de Seraing, s'encadrent et se fondent d'une manière si intime avec ce qui y existait précédemment, qu'il semble que dès le premier jour tout ait été prévu et combiné.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Par la création de Seraing, œuvre de génie, par sa grandeur et l'ensemble admirable de toutes ses parties, M. John Cockerill a donné la mesure de sa capacité et s'est fait le premier et le plus grand producteur de forces mécaniques du monde entier.

Un simple aperçu de cet établissement en dira plus que tout ce qu'on en pourrait écrire :

1re DIVISION. ATELIERS DE CONSTRUCTION.

	Longueur mètres.	Largeur. mètres
Bâtiment de façade du côté de la Meuse comprenant les quartiers d'habitation et les magasins d'expéditions. . . .	80	20
Id. Aile droite de la première cour (écuries et remises).	35	12
Id. en face du premier comprenant les bureaux	60	14
1re cour.	53	35
Bâtiment de l'aile droite de la 1re cour.	78	10
Id. gauche id. .	78	12
Id. en face de la 1re cour.	58	22
2e cour	78	32
Bâtiment de l'aile droite de la 3e cour. .	115	26
Id. gauche id. . .	112	20
3e cour	140	12

Ces vastes bâtimens forment onze ateliers divisés dans l'ordre suivant :

1er *Atelier du grand-allésoir;* 2e des *tourneurs;* 3e des *modeleurs* ou *menuisiers*; 4e des *cardes;* 5e des *mulls-Jenny;* 6e des *cannelés ;* 7e des *ajusteurs;* 8e des *locomotives*; 9e des *grandes forges;* 10e de *montage de machines à vapeur;* 11e *fonderie à cuivre.*

Cette première division occupe 125 *tours*, 9 *machines à planer*, 20 *à percer*, 1 *à faire des mortaises*, 3 *à tarauder*, et 4 *scies circulaires.* L'atelier des grandes forges se compose de 42 *feux de forgeron*, d'un *martinet* pour forger les grosses pièces et de 4 *fours à reverbères* pour les chauffer. L'atelier des locomotives possède 11 *feux de forgeron*, et 9 *autres* sont divisés dans les autres ateliers pour leur service. 25 *grues* de fortes dimensions sont établies dans ces divers ateliers pour soulever les gros fardeaux.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

2e DIVISION. FABRIQUE DE FER.

La fabrique de fer renferme une masse de bâtimens de toutes dimensions occupant un espace de 300 mètres de longueur sur 230 mètres de largeur.

Cette deuxième division se compose de deux *hauts-fourneaux* au coak, de deux *fonderies*, dont l'une a 70 mètres de longueur sur 30 de largeur, de 5 *laminoirs*, 2 *gros marteaux*, une *grosse forge*, 36 *fours à calciner la houille*, 28 *fours à chauffer et à pudler le fer*, 2 *affineries*, 19 *feux de forgeron*, 9 *tours*, une *briqueterie réfractaire* activée au moyen d'une machine à vapeur.

Les *houillères* forment une troisième division. Ces trois divisions couvrent une superficie de 18 boniers métriques. A gauche de l'établissement, longeant les trois divisions susdites, se trouve le pré, dit du Prince, d'une contenance de 25 boniers, formant une extension aux trois divisions primitives. Cette dernière partie comprend les *ateliers de chaudières*, les *ateliers de scieurs de long*, et de nombreux *magasins de bois*.

Seize *machines à vapeur*, formant ensemble une force totale de 695 chevaux (équivalente à celle de 4865 hommes), fonctionnent presque nuit et jour, pour le service de tout l'établissement, dont le produit brut, par année, peut s'élever à *quinze millions* de francs environ.

Un canal, partant de la Meuse, se terminant par un port, pouvant contenir 50 bateaux de la grande espèce qui puisse naviguer sur cette rivière, permet d'arriver, avec les nombreuses marchandises, au centre de l'établissement. A ce port aboutit une quantité de chemins de fer qui sillonnent, en tous sens ; la superficie de l'établissement de ces chemins de fer forme une longueur totale de 9000 mètres.

Le personnel de Seraing s'élève actuellement à 2500 ouvriers; mais, au-dehors, il occupe un grand nombre de bras.

Cet établissement, dont les ingénieurs mécaniciens, dirigeant les travaux, ont été uniquement : MM. John Cockerill, Martin Poncelet, ancien directeur, et M. Gustave Pastor, neveu de M. Cockerill, a coûté depuis sa création jusqu'à présent, la somme de *quatorze millions* environ. En prenant pour base le prix d'autres établissemens de ce genre, acquis récemment dans le pays par la société de commerce de Bruxelles et la Banque de Belgique, Seraing avec ses dépendances vaudrait plus de *seize millions*.

Les principaux objets que l'on construit à Seraing, sont: les

EFERUS - Recherches & Classification numériques

machines à vapeur applicables aux fabriques et usines, à la marine; les machines à vapeur pour les chemins de fer, dites *locomotives*, les *roues hydrauliques, presses hydrauliques, transmissions de mouvement; machines pour la fabrication du sucre*, soit de betterave, ou aux colonies; *machines pour les fabriques de coton, pour la fabrication du fer en barre ou en tôle; moulins à blé; chaudières à vapeur et autres;* enfin, une masse d'autres objets et machines employés dans les arts et métiers.

Outre les diverses machines et objets qui occupent au moins la moitié des bras, on y construit, terme moyen, par mois, 150 *chevaux-vapeur*, ou 1800 chevaux par année.

Les plus fortes machines à vapeur qu'on ait construites à Seraing, n'ont été jusqu'à présent que d'une force de 500 chevaux, mais on en peut construire avec avantage de 800, tout ayant été calculé et monté pour cette force.

M. John Cockerill possède encore à Liége, au pied du Pont-des-Jésuites, cette belle et vaste fabrique-modèle de machines, d'où sortent toutes celles qu'il emploie dans ses divers établissemens, qui occupe près de 800 ouvriers. Il possède de plus, à Liége, un tissage mécanique, une fabrique de mérinos ainsi qu'à Verviers et à Aix-la-Chapelle; à Andennes, près de Namur, une papeterie et une fabrique d'étoffes; à Cottbus en Prusse, une fabrique de filets; à Stolberg, des mines de zinc; à Przelborg en Pologne, une fabrique de draps; à Barcelone, une fabrique de coton; à Surinam, des moulins à vapeur; à Berlin et à Guben, des filatures pour les draps; à Aix-la-Chapelle, une filature pour la laine peignée; à Liége, une filature de coton sous la raison Yates et C^{e}; à Tilleur, une fonderie pour le moulage; au Val-Benoît, un établissement pour la fabrication des chaudières; à Amsterdam, une maison pour la vente des étoffes de coton; à Spa, une filature de coton.

M. Cockerill est intéressé pour de fortes parts dans les hauts-fourneaux du département du Gard; dans quatre houillères; dans les hauts-fourneaux d'Ougrée, de l'Espérance et de Chatelineau; dans une fabrique de fusils de guerre, et à St.-Denis près Paris, dans une grande manufacture pour la filature et le tissage du lin.

Il élève, en ce moment, près de Pétersbourg, des ateliers pour la construction des machines à vapeur, locomotives et wagons; et commence l'exploitation d'une houillère dans les environs de St.-Etienne, où il se propose d'établir des hauts-fourneaux et une fabrique de fer par cylindres.

Cette nomenclature est loin de comprendre tous les divers

EFERUS - Recherches & Classification numériques

établissemens auxquels M. Cockerill est intéressé. Répandre partout l'industrie, peupler le monde de mécaniques, telle est la mission que M. Cockerill se croit appelé à remplir et à laquelle il a consacré jusqu'à ce jour sa vie et sa fortune.

Doué des plus précieuses qualités du cœur et de l'esprit, il sait se faire aimer de tous ses ouvriers qui le regardent comme leur père : il sait choisir les hommes qu'il emploie, leur inspirer à tous du dévoûment à sa personne et les identifier en quelque sorte à sa fortune.

COLSON (*F.-H.*), à Liége, littérateur, a publié : *Le Cimetière*, pièce de vers insérée dans la *Revue Belge*, tome III^e^, 6^e^ livraison.

CONSTANT (*J.-F.*), agronome, à Verviers ; auteur des mémoires suivans :

1° *Sur les avantages que présentent la culture du mûrier et l'éducation des vers à soie dans le royaume des Pays-Bas* (*Journal d'agriculture*, 2^e^ série, t. IX.

2° *De la nécessité de répandre en Belgique l'art d'élever les vers à soie et d'encourager les fabriques de soieries*, 2^e^ série, t. IV.

3° *Essais sur l'instruction publique des peuples libres.* Bruxelles, 1836, in-8°. Ouvrage rempli d'aperçus neufs et dans lequel l'auteur fait preuve de sagacité et de jugement.

DAVREUX (*Charles-Joseph*), pharmacien, né à Liége, le 10 septembre 1806, l'un des fondateurs de la société des sciences naturelles établie dans cette ville en 1822. Reçu pharmacien en 1825, il fut nommé, deux ans après, professeur de chimie et de minéralogie à l'Ecole industrielle de Liége. L'administration de cette école a fait publier au profit de l'instruction populaire, la première partie de son cours, sous le titre suivant :

Leçons sur la minéralogie et la chimie, données à l'Ecole industrielle de Liége, sept livraisons. Liége, H. Dessain, 1828 et 1829.

En 1830, il obtint la médaille d'argent et les honneurs de l'impression dans les *Annales de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles* pour un *Essai sur la constitution géognostique de la province de Liége* (avec *carte*, *coupes* et *planches*), en réponse à la question suivante, mise au concours par cette Académie : « Faire la description géologique de la »province de Liége ; indiquer les espèces minérales et les fos-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

»siles accidentels que l'on y rencontre, avec l'indication des »localités et la synonymie des noms sous lesquels les substances »déjà connues ont été décrites. » Ce mémoire a été imprimé chez Hayez, Bruxelles, 1833, 1 vol. in-4°, avec 3 planches.

En 1834, M. Davreux fut chargé par interim du cours de minéralogie et de géologie à l'Université de Liége. Depuis lors, il est professeur suppléant au collége de Liége, pour la physique, la chimie et l'histoire naturelle.

DAUSSOIGNE (*Joseph*), directeur du Conservatoire royal de Liége, né à Givet (Ardennes), le 24 juin 1790, fut admis comme élève au Conservatoire de musique de Paris au mois de frimaire an VII, eut pour maître de piano M. Adam, et après avoir fait un cours d'harmonie sous la direction de Catel, reçut des leçons de composition de Méhul, son oncle. Dix années d'études sérieuses et suivies avaient fait de M. Daussoigne un musicien instruit dans toutes les parties de son art, et avaient développé les dispositions qu'il avait reçues de la nature; en 1807, il concourut à l'Institut de France, et obtint le second grand prix de composition : le sujet du concours était la scène d'*Ariane à Naxos*. Deux ans après, le premier grand prix lui fut décerné, et à ce titre, il obtint du gouvernement une pension pour aller terminer ses études en Italie.

Arrivé à Rome, et n'y trouvant plus de vestiges des anciennes écoles, il se demanda, comme tous les pensionnaires musiciens qu'on y avait envoyés, ce qu'on y pouvait faire. Comme ceux qui s'y étaient trouvés dans la même situation, il éprouvait le désir impatient de produire, et ce désir n'était pas la moindre cause de l'ennui qu'il ressentait. Enfin, agité par le souvenir de sa patrie et par l'espoir de s'y faire un nom distingué, il confia ses chagrins au célèbre artiste dont il était le neveu, et qui n'était pas moins pour lui un ami qu'un parent; celui-ci le tira de peine en lui envoyant le poëme d'un opéra en trois actes intitulé : *Robert Guiscard;* ce poëme, ouvrage de M. Saulnier était reçu à l'Opéra depuis sept ans. M. Daussoigne en écrivit rapidement la partition, et revint à Paris, tout ému de l'espoir d'un succès; mais alors commença pour lui une suite de déceptions qui n'a que trop souvent été celle des jeunes compositeurs en France; carrière où l'on voit se dissiper une à une toutes les illusions d'une première ferveur, et qui n'est pour la plupart qu'un affreux cauchemar. Qui le croirait? Il s'agissait d'un lauréat de l'Institut, d'un jeune artiste dont le début avait eu de l'éclat, d'un homme que la renommée de Méhul semblait

EFERUS - Recherches & Classification numériques

devoir protéger, d'un opéra reçu à l'académie royale depuis longtemps, et dont le droit de représentation ne pouvait être contesté; le réglement du théâtre prescrivait d'entendre préalablement la musique; eh bien! rien de tout cela ne servit! M. Daussoigne ne put jamais obtenir cette audition de son ouvrage qu'on ne pouvait lui refuser! personne ne contestait ses droits; mais on lui opposait cette force d'inertie contre laquelle les plus fermes volontés sont venues échouer dans nos théâtres, et le résultat de toutes ses démarches fut qu'on n'eut pas même la fantaisie de savoir si son ouvrage était bon ou mauvais, et que l'auteur seul a connu sa production.

La mauvaise fortune semblait s'être attaché à M. Daussoigne dans ses travaux. En 1817, il écrivit la musique du *Faux Inquisiteur*, opéra comique en trois actes, de M. Viennet; une nouvelle lecture du poëme ne lui fut pas favorable, et l'œuvre du musicien fut perdue. L'année suivante, nouveau désappointement. Marsolier avait laissé en mourant un petit opéra comique en un acte intitulé : *le Testament*. Poète accoutumé aux succès, et connu par des pièces charmantes, Marsolier paraissait offrir des garanties à M. Daussoigne qui fut choisi pour écrire la musique de l'œuvre posthume, mais après qu'il eut terminé sa partition, les comédiens du théâtre Feydeau s'avisèrent que la pièce était ennuyeuse, et ne voulurent pas la jouer. Il y avait dans cette succession de mésaventures de quoi décourager la persévérance la plus opiniâtre, et le cœur commençait à défaillir à l'artiste, quand M. Viennet vint le ranimer en lui confiant un second ouvrage en trois actes dont le titre était *les Amans corsaires*. Celui-là est lu au comité de l'Opéra-Comique, reçu par acclamation, et l'enthousiasme va jusqu'à promettre à M. Daussoigne ce qu'on appelle au théâtre *un tour de faveur*. Mais, par une fatalité inexplicable, M. le duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre de S. M. Louis XVIII, chargé de la haute administration de l'Opéra-Comique, imagine d'ordonner une nouvelle lecture de toutes les pièces reçues au moment où l'on allait mettre à l'étude *les Amans corsaires*. Le comité de lecture était accusé d'indulgence pour les pièces qu'il avait reçues; il crut devoir se montrer sévère dans la nouvelle épreuve; vingt ouvrages furent rejetés, et de ce nombre fut le livret des *Amans corsaires*, reçu naguère aux applaudissemens de l'assemblée.

Enfin, l'espèce de proscription qui semblait poursuivre M. Daussoigne cessa, il écrivit une *Aspasie* en un acte pour le théâtre de l'Opéra, et cet ouvrage fut représenté au mois de

EFERUS - Recherches & Classification numériques

juillet 1820. On y remarque un style large et noble ; mais le sujet était froid ; la manière de chanter des acteurs de ce temps, mise en parallèle avec celle des chanteurs italiens qui exécutaient le *Barbier de Séville* de Rossini et les compositions de Mozart et de Paër, avait peu de charme pour le public ; l'ouvrage n'eut pas de succès. Peu de temps après, l'administration de l'Opéra imagina de faire mettre en récitatif le dialogue de *Stratonice*, opéra de Méhul, et M. Daussoigne fut chargé de ce travail, où il mérita les applaudissemens des artistes, par l'analogie de son style avec celui de l'illustre auteur de l'ouvrage. Méhul avait laissé imparfait un opéra en trois actes intitulé : *Valentine de Milan ;* le poète qui avait fourni le livret de cet ouvrage ne crut pas pouvoir le mieux faire terminer que par l'artiste qui venait de faire preuve de tant de sagacité dans l'arrangement de Stratonice : un tiers environ de la partition restait à faire, M. Daussoigne l'écrivit, et dans ce travail, il ne resta point au-dessous du compositeur dont il terminait l'ouvrage. *Valentine de Milan*, jouée au théâtre Feydeau, le 28 novembre 1822, obtint un beau succès. Le 12 juillet 1824, M. Daussoigne fit jouer à l'Opéra *les Deux Salem*, en un acte. Cette pièce ne fut point heureuse ; le poëme avait peu d'intérêt ; les efforts du musicien ne purent la soutenir. Toutefois, le mérite qui se faisait remarquer dans la partition décida M. Bouilly, auteur de l'opéra comique *Les Deux Nuits*, à confier son ouvrage à M. Daussoigne ; mais des intrigues de coulisses lui firent ôter cette pièce dont Boïeldieu a depuis lors écrit la musique. Dès ce moment, M. Daussoigne prit la résolution de renoncer à la carrière du théâtre, qui n'avait eu pour lui que des déceptions. Les dégoûts lui inspiraient le désir de s'éloigner de Paris, nonobstant la position honorable qu'il avait au Conservatoire de musique de cette ville, comme professeur d'harmonie. Des propositions lui étaient faites pour la direction du Conservatoire de Liége ; il les accepta, et au mois de janvier 1827, sa nomination à cette place fut signée par le ministre de l'intérieur, M. Van Gobelschroy. C'est ainsi que M. Daussoigne s'éloigna de Paris et du Conservatoire où, depuis 1803, il avait rempli des places de répétiteur, de professeur adjoint, et enfin de professeur en titre pour le solfége, le piano et l'harmonie. C'est lui qui fit établir dans cette école la *classe d'harmonie et d'accompagnement pratique pour les femmes*, et c'est à lui qu'on doit la manifestation de la singulière aptitude de jeunes filles pour cette science ; aptitude telle qu'on les vit presque toujours depuis lors l'emporter sur les hommes dans les concours.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Arrivé à Liége, M. Daussoigne s'est immédiatement occupé de l'amélioration de toutes les branches de l'enseignement, et s'est réservé l'harmonie et la composition. Peu d'encouragemens lui ont été donnés; néanmoins son zèle et sa persévérance ont triomphé des obstacles, et lui ont fait produire déjà de beaux résultats dans l'école dont la direction lui est confiée. Comme compositeur, il a eu peu d'occasions de mettre en œuvre ses talens dans sa position actuelle: cependant, en 1828, il a écrit une belle *cantate à grand orchestre* pour la fête qui fut donnée à Liége, à la réception du cœur de Grétry, et depuis lors il a composé une *symphonie avec chœurs*, dont le sujet est *une Journée de Révolution*. Cet ouvrage, après avoir été entendu au Conservatoire de Liége, a été exécuté au mois de septembre 1834 à Bruxelles, dans le grand concert donné à l'église des Augustins, avec un orchestre et des chœurs d'environ 500 exécutans, et y a fait beaucoup d'effet. C'est une belle et large composition. (Extrait de la *Biog. Music.* de M. Fétis).

En 1834, M. Daussoigne a été nommé membre correspondant de l'Institut de France, en remplacement du célèbre Meyerbeer, promu au titre d'associé étranger, le 16 décembre 1834.

DECORTIS (*Louis*), professeur de violoncelle au Conservatoire de Liége, est né dans cette ville le 15 septembre 1793. Fils d'un violoncelliste habile, il reçut d'abord des leçons de son père, puis fut successivement élève de MM. Hus-Desforges, Benazet et Norblin, pendant le séjour qu'il fit à Paris. Comme professeur et comme exécutant, M. Decortis s'est acquis l'estime de ses compatriotes. Il a publié pour son instrument : 1° *Air varié pour violoncelle, avec quatuor ou accompagnement de piano* op. 1. publié en Allemagne; 2° *Polonaise pour le violoncelle*, op. 2; 3° *Thème varié* idem op. 3. Mayence, Schott. M. Decortis a en manuscrit un *concertino*, une *fantaisie*, et plusieurs *airs variés*.

DEFOOZ (*Charles*), à Liége, docteur en médecine. Il a publié une *Série d'observations de médecine pratique*. (*Encyclographie des sciences médicales*. 1re série, n° 40).

DEHESSELLE (*Nicolas-Joseph*), né à Charneux, canton de Herve, le 4 juillet 1789. Il a fait ses humanités au collége de Herve, ses études théologiques au séminaire épiscopal de Namur. Ordonné prêtre, à Namur, le 21 juin 1812, il fut

EFERUS - Recherches & Classification numériques

nommé vicaire à St-Nicolas à Liége et il en exerça les fonctions jusqu'en 1817. Depuis 1817 jusqu'en 1833, il fut président du séminaire épiscopal de Liége. En 1833, il devint vicaire-général du diocèse de Liége, en remplacement de Mgr. Barrett, auquel il succéda ensuite dans l'évêché de Namur. Il fut sacré évêque le 13 mars 1836 et prit le même jour possession de son siége.

DELVENNE (*N.*), père, instituteur à Glons, a publié la *Biographie du royaume des Pays-Bas, ancienne et moderne, etc.* Liége, Desoër, 1828, 2 vol. in-8°.

DELCHEF (*J.*), à Limbourg, professeur dirigeant le bureau de commerce au collége de cette ville. Il a publié :

Manuel des sciences commerciales, mises à la portée de tous les commerçans. Bruxelles, Tarlier, 2 vol. in-8°.

DEL VAUX (*Henri-Joseph-Barthélemi*), bourgmestre de Fouron-le-Comte, où il est né le 10 février 1796; auteur des ouvrages suivans :

1° *Epitome de l'Histoire des sciences et des arts*, 1 vol. in-8°. Liége, 1820.

2° *Grammaire hollandaise*, 1 vol. in-8°. Liége, 1823. Cet ouvrage élémentaire, composé dans la forme de la *Grammaire Française* de Lhomond et de Letellier, et approuvé par le jury de l'instruction moyenne et primaire de la province de Liége, dans sa séance du 19 janvier 1821, fut adopté dans un grand nombre d'écoles.

3° *Dictionnaire géographique et statistique de la province de Liége*, 1 vol. in-8°. Liége, 1835. Pour les jugemens qui en ont été portés, voyez le journal *le Politique* du 1er juillet 1835, le *Journal de Liége* du 23 et du 24 octobre 1835, et la *Revue Belge*, 1re année, 6e livr. page 384.

DESPA (*L. J.*), à Liége, chef de division au gouvernement provincial.

Il a publié :

Nomenclature alphabétique des villes, bourgs, villages, hameaux et maisons isolées de la province de Liége, avec l'indication du ressort dont dépend chaque localité, tant sous le rapport judiciaire et hypothécaire, que sous celui administratif; suivie de notices sommaires sur les rivières, les ruisseaux et les routes dans cette province. Liége, Latour 1835, in-8°.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

DESTRIVEAUX (*P.J.*), à Liége, professeur ordinaire à la faculté de droit de l'Université de cette ville. Il a publié :

1° *Essai sur le code pénal.* Liége, 1817, in-8°, conjointement avec feu M. Ansiaux :

2° *Mémoires du docteur Pfeffer sur une accusation d'homicide.* Liége, 1821, in-8°.

Ce jurisconsulte a été l'un des rédacteurs de la *Bibliothèque du jurisconsulte et du publiciste*, 1826.

DETHIER (*L. F.*), à Theux, ancien membre du conseil des Cinq-Cents, du corps législatif et du congrès national. Il a publié :

1° *Souvenirs patriotiques, ou fragmens d'essais analytiques sur la nature et le système du monde, les principes consécutifs des sociétés civiles, l'histoire politique de l'Europe en général, de la France en particulier, et surtout de quelques-uns de ses départemens dans le nord-est.* Paris an IX.

2° *Essai sur la liberté de la presse, ou notice chronologique des principales discussions et propositions qui ont eu lieu sur cette matière importante, et des dispositions constitutionnelles et législatives qui ont été prises dans les diverses assemblées nationales de France, depuis* 1789. Paris an VII, in-8°

3° *Notice chronologique des révolutions opérées sur la fin du* 18e *siècle, chez les divers peuples compris dans les limites naturelles de la France, séparés d'elle depuis l'asservissement des Gaules, et de leur réunion sociale à la grande république une et indivisible.* Paris, an VII, in-8°.

4° *Coup-d'œil sur les anciens volcans éteints des environs de la Kyll-superieure (départemens de l'Ourte et de la Sarre), avec une esquisse géologique d'une partie d'Entre-Sambre-et-Meuse, Moselle et Rhin*, an IX, 1802.

M. Dethier s'est beaucoup occupé de minéralogie et de géologie; on lui doit la découverte de l'ottrélithe, pierre ainsi nommée parce qu'il l'aperçut pour la première fois en 1809, au village d'Ottré, dans le duché de Luxembourg.

Son fils aîné, M. Aristide Dethier, consul de Belgique à Smyrne et pour l'anatolie est l'auteur d'un excellent mémoire sur la Turquie, qu'il a publié sous le titre suivant : *Renseignemens pour le commerce de la Belgique avec la Turquie.* Verviers, Coumont, 1835, in-4°. C'est à lui qu'on est redevable de la connaissance des avantages que ce vaste empire offrait à l'industrie belge.

DE VILLE-THIRY (*Jean-Baptiste-Honoré*) né à Bay (département des Ardennes), professeur de dessin géométrique à l'école

EFÉRUS - Recherches & Classification numériques

industrielle de Liége, secrétaire-général de la société des sciences naturelles de Liége, membre de l'Académie royale de l'industrie française. Il a publié :

1° *Un essai de mythologie, ou premier guide, pour donner aux élèves l'intelligence des statues, tableaux, etc., et faciliter leur initiation à l'étude de l'histoire ancienne et du dessin, suivi d'un vocabulaire technologique*, etc, Liége 1832.

2° *Abrégé de l'histoire ancienne à l'usage des écoles primaires.*

3° *Abrégé de l'histoire romaine, au même usage.*

4° *Abrégé de l'histoire de France, au même usage.*

5° *Essai historique sur l'économie politique avec des détails statistiques, depuis Philippe-Auguste jusqu'en* 1835, *présenté et lu à la Société des sciences naturelles de Liége, le* 4 *décembre* 1835.

6° *Notice historique et dessin d'un parallélimètre de l'invention de l'auteur, à l'usage des graveurs, lithographes, dessinateurs, etc.*, présenté et lu à la même société le 16 octobre 1835.

7° *Cours de dessin géométrique, appliqué aux arts, à l'usage des écoles primaires et industrielles de la Belgique*, un vol. de *texte* et *atlas in-folio*, dédié au roi.

DIZI (*François-Joseph*), né à Namur, le 14 janvier 1780. Son père était professeur de musique à Dinant, ville de la principauté de Liége, qu'il quitta pour aller s'établir à Namur. Le jeune Dizi fit voir dès son enfance les dispositions les plus heureuses pour la musique, et la sévérité de son père développa ses facultés par des études laborieuses. La harpe était l'instrument pour lequel il avait le plus de penchant; malheureusement il n'y avait pas de maître à Namur qui pût lui enseigner à en jouer; les leçons de son père, qui était violoniste, furent les seules qu'il reçut, et ce fut en lui-même qu'il dut chercher les moyens d'acquérir du talent. Il avait à peine atteint sa seizième année, lorsqu'il conçut le projet de se rendre en Angleterre.

Il voyageait alors en Hollande pour s'y faire entendre; il s'y embarqua. Arrivé dans un port où le vaisseau fut obligé de relâcher, il se promenait sur le pont; tout-à-coup il vit un matelot tomber à la mer, et poussé par un mouvement d'humanité, il s'y précipita lui-même pour le sauver, oubliant qu'il ne savait pas nager. Il perdit bientôt connaissance, et lorsqu'il revint à lui, il se trouva dans une maison sur le port, où on lui donnait des soins. Dès que ses habits furent séchés, il voulut retourner au vaisseau, mais ce bâtiment dont il ne savait pas même le nom, avait continué sa route, parce qu'on ne s'était pas aperçu de l'accident de Dizi, qu'un ouvrier du port avait sauvé. La situation du jeune artiste était des plus pénibles, car

EFERUS - Recherches & Classification numériques

sa harpe et les malles qui contenaient ses habits, son linge, ses lettres de recommandation et son argent étaient sur le vaisseau qui s'éloignait de lui. Sa bourse ne renfermait que quelques écus à peine suffisans pour le conduire à Londres, et il ne savait pas un mot d'anglais. Il se décida pourtant à sacrifier le peu qui lui restait pour arriver jusqu'à la capitale de l'Angleterre, dans l'espoir d'y retrouver le navire qui contenait toutes ses richesses, et l'espoir de son avenir.

Arrivé à Londres, il ne put jamais découvrir ce bâtiment, n'ayant aucun renseignement qui pût l'aider dans ses recherches au milieu de l'immense quantité de vaisseaux qui stationnaient sur la Tamise; il se trouva donc dans cette grande ville sans ressources, et n'y connaissant personne. Après quelques semaines passées dans la situation la plus pénible, le hasard le conduisit près d'une maison où il entendit jouer de la harpe; il se décida à y entrer, exposa sa situation à ceux qui l'habitaient, et demanda qu'on l'entendit sur son instrument. Cette maison était celle de Sébastien Erard, célèbre facteur de harpes et de pianos. Le chef de cette maison apprécia le talent du jeune Dizi, comprit qu'il avait de l'avenir, et l'aida à se poser convenablement dans le monde, en lui procurant des élèves. Clementi lui fut aussi utile par l'estime qu'il témoigna pour ses talens. Bientôt Dizi devint le harpiste le plus renommé de Londres, et pendant trente ans, il jouit en Angleterre d'une brillante réputation comme virtuose, et comme compositeur pour son instrument.

La nature l'avait doué de dispositions naturelles pour la mécanique, et de beaucoup d'adresse. Il voulut appliquer ces facultés au perfectionnement de son instrument, et inventa, avec l'assistance d'un Polonais, une harpe à double action qu'il appela *harpe perpendiculaire*, parce que les cordes, placées au centre de la console, étaient dans une position exactement verticale avec le centre de la table. L'élévation de ces cordes, à un demi ton ou à un ton plus haut que l'accord naturel, se faisait par ses bascules placées à l'intérieur de la console. La difficulté du placement des cordes, et les dérangemens fréquens du mécanisme, ont déterminé plus tard M. Dizi à renoncer à ce système de construction, pour se rapprocher de celui d'Erard, qu'il a seulement voulu simplifier en substituant aux mouvemens particuliers de chaque note, des mouvemens généraux de communication d'octave en octave. M. Dizi est aussi le premier qui a imaginé de doubler les tables d'harmonie des harpes, pour leur donner plus de résistance aux vibrations des cordes. Enfin, il a disposé les pédales de l'instrument dans un ordre

EFERUS - Recherches & Classification numériques

plus régulier que celui qui est généralement adopté; mais cette innovation a eu peu de succès, parce qu'elle contrariait les habitudes des harpistes.

En 1828, M. Dizi a quitté Londres pour s'établir à Paris, où il a formé une association avec la maison Pleyel, pour l'établissement d'une fabrique de harpes. Depuis son arrivée en France, il a été nommé professeur de harpe des princesses de la famille royale.

Les compositions de M. Dizi pour la harpe sont :

1° Une *grande sonate*, publiée à Londres.

2° *Air saxon de Cramer, varié.* Paris, Janet.

3° *Danse du Châle, variée.* Ibid.

4° *Trois thèmes originaux variés.* Ibid.

5° *Douze exercices ou fantaisies pour la harpe à deux rangs de pédales, première et deuxième suite.* Paris, Pleyel.

6° Une grande quantité de *romances françaises, d'airs anglais et italiens, variés pour la harpe.* Londres, Paris, Erard, Pleyel et autres.

DUMONT (*André-Hubert*), docteur en sciences, professeur de géologie et de minéralogie à l'Université de Liége, membre correspondant de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Buxelles, membre correspondant de la société géologique de France, membre de la société des sciences physiques, chimiques et arts agricoles et industriels de France, et de plusieurs autres sociétés savantes, né à Liége. Il est auteur d'un *Mémoire sur la constitution géologique de la province de Liége*, couronné par l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles en 1830, 1 vol. in-4° de 374 pag., avec *cartes géologiques et coupes.* Bruxelles 1832, imprimerie de M. Hayez.

On lui doit aussi une *Notice sur les cônes volcaniques de l'Eifel*, lue à l'Académie dans la séance du 22 novembre 1834, imprimée dans le bulletin, N° 26, de 1834.

DUPONT (*E.*), à Liége, professeur ordinaire à l'Université de cette ville, et recteur pour l'année scolaire 1836-1837. Il a publié :

Disquisitiones in commentarium IV institutionum Guji, recenter repertarum. Lugduni Batavorum 1822, in-8°.

De præscriptionibus, dissert. inaug. Leodii, 1823.

FANTON (*Ferdinand*), peintre, né à Liége, en 1791, fut d'abord élève de Vivroux qui lui apprit le dessin; il étudia en-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

suite la peinture chez Hennequin et ensuite chez Verboeckhoven. Il obtint à une exposition au salon de la Société d'Emulation de Liége, une médaille pour ses *dessins de paysage;* et reçut de l'Académie royale de Bruxelles et de l'Institut des beaux-arts d'Amsterdam, des certificats de capacité pour être admis professeur dans une académie. On a de lui, entr'autres :

1° *Vue prise dans les environs de Chaudfontaine.*
2° *Paysage avec bestiaux, coucher du soleil.* Bruxelles, 1830.
3° *Clair de lune.* Gand, 1832.
4° *Deux autres paysages.* Bruxelles, 1833.
5° *Paysage, coucher du soleil.* Gand, 1835.

FORIR (*Henri-Joseph*), né à Herstal, près de Liége, le 20 novembre 1784. De 1799 à 1802, il fit ses études à l'Ecole centrale de Liége ; de 1802 à 1805, il enseigna les mathématiques dans une institution particulière ; de 1805 à 1808, il fut employé en qualité de géomètre au cadastre du département de l'Ourthe ; de 1808 à 1813, il a rempli successivement les fonctions de professeur de mathématiques aux colléges de Verviers (Liége) et d'Eupen (Prusse), puis celles de principal au collége de Hasselt (Limbourg) ; il resta dans ce dernier établissement jusqu'en 1817, époque à laquelle il fut appelé au collége royal de Liége, où il occupe maintenant la chaire de mathématiques supérieures. Il a publié cinq éditions consécutives d'une *Arithmétique élémentaire,* trois éditions d'une *Algèbre* et une de *Géométrie élémentaire;* plus une pièce de vers en patois liégeois, intitulée : *Li K'tapé manèche* (le ménage en désordre).

FRANKINET, né à Liége, docteur en médecine, professeur ordinaire à la faculté de médecine de l'Université de cette ville, a publié :

Observationes ad pharmacopeam belgicam. Maestricht, 1835, in-8°.

FUSS (*Jean-Dominique*), professeur ordinaire à l'Université de Liége, né à Duren près de Cologne. Il a publié :

1° *Joannis Laurenti Lydi de magistratibus reipublicæ romanæ, libri tres, etc.* Parisiis, ex officinâ J. M. Eberharti 1812. — Ad. C. B. Hase, *in quâ J. L. Lydi, de magistratibus reipublicæ romanæ opusculi textus et versio emendantur, loci difficiliores illustrantur.* Leodii, 1820, typis P.-J. Collardin.

2° *Ambulatio elegia Fred. Schiller, etc.* Coloniæ Agrippinæ, apud M. Dumont-Schauberg, 1820.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

3° *Carmina latina, etc. Præcedit de linguæ lat. cum ad scribendum tum ad poesia usu, etc.* Dissertatio, Coloniæ Agrip. Ap. M. Dumont-Schauberg, 1822.

4° *Ad Lycocriticum epistola, in quâ loci metam. et fast. Ovidii, nec non alii nonnulli defenduntur, etc.* Leodii, 1823, typis P.-J. Collardin.

5° *Goethei elegiæ XXIII, et Schilleri campana latinè redditæ, adhærent epigrammata nec non oda tres, etc.* Leodii, typis P.-J. Collardin.

6° *Antiquitates romanæ compendio lectionum in usum erratæ, editio secunda.* Leodii, 1826, typis P.-J. Collardin; prostat et Lipsiæ ap. Fred. Fleischer et Lugd. Bat. ap. H.-W. Hasenberg.

7° *Dissertatio versuum homœoteleutorum sive consonantia in poesi neolatinâ usum commendans, adhærent Schilleri festum victoriæ.* Leodii, typis P.-J. Collardin, 1824.

8° *Dissertatio versuum homœoteleutorum in poesi neolatinâ et alia et Schilleri nonnulla latine reddita, variarumque ætatum consonnantia carmina selecta, etc.* Leodii, typis P.-J. Collardin, 1828, præstat et Lugd. Bat. ap. H.-W. Hasenberg et Lipsiæ ap. Car. F. Tauchnitz.

9° *Réflexions sur l'usage du latin moderne en poésie, et sur le mérite des poètes latins modernes, suivies de poésies latines, en partie traduites du français.* Liége, chez P.-J. Collardin, 1829.

10° *Carminum latinorum pars nova.* Leodii 1830; prostat Bonnæ ad Rhenum ap. A. Marcum.

11° *Carminum latinorum pars nova.* Leodii, typis P.-J. Collardin, 1833.

12° *Antiquitates romanæ, editio tertia multa quàm secunda emendatior inserto etiam Dirkseniano, XII tabularum conspectu auctior.* Leodii, typis P.-J. Collardin, 1836.

13° *Prælectionibus exhortatione ad alumnos prælusit J.-D. Fuss accessit versio latina carminis elegiaci sermone germanico compositi ab Aug. Guil. Schlegel.* Leodii, typis P.-J. Collardin, 1818.

14° *Badekus in Aachen, seine umgebung, und in dieser der Frankerberg mit dem Mœhrhem vom Zauberinge.* Aachen 1833, Gedruckt bei M. Urlichs Sohn (c'est une traduction faite par l'auteur de l'un de ses poèmes latins).

15° *Hæc placeant, patriæ quæ pia dona fero,* à Liége.

16° *Un mot, touchant l'usage du latin dans les leçons académiques,* à Liége.

17° *La cloche de Schiller, traduite en français, suivie d'observations sur la cloche de Schiller et sur la traduction de ce poème.* Liége.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Depuis la publication du recueil de ses vers latins en 1833, M. Fuss a composé encore un nombre considérable de morceaux de poésie latine et il a traduit en allemand plusieurs morceaux déjà publiés. — Il a encore coopéré à la rédaction du *Magasin encyclopédique de Millin ;* ses articles, parmi lesquels plusieurs étaient cachés sous le voile de l'anonyme, ont été insérés dans les volumes des années 1814-1816.

Quelques feuilles littéraires, imprimées en Allemagne, ont reçu de lui des articles allemands. La plupart sont des critiques de traductions latines faites par différens auteurs.

GERLACHE (*Etienne-Constantin de*), à Ixelles-lès-Bruxelles, député de la province de Liége aux Etats-Généraux du royaume des Pays-Bas, de 1824 à 1830; président du comité de constitution belge en octobre 1830; président du congrès national en 1831; président de la députation chargée d'offrir la couronne au prince Léopold à Londres, en juin 1831, président de la Chambre des Représentans en 1831 et 1832; actuellement premier président de la cour de cassation; directeur annuel de l'Académie royale de Bruxelles; président de la commission d'histoire pour la publication des chroniques belges inédites; officier de l'ordre de Léopold, décoré de la croix de fer, né en 1785 dans le duché de Luxembourg.

En 1812, M. de Gerlache a publié à Paris une traduction du *Catilina* de Salluste, suivie de notes et d'observations sur cet écrivain, considéré comme politique, comme moraliste et comme historien.

Retiré à Liége en 1815, il y fit paraître, en 1821 et 1822, plusieurs *mémoires* adressés aux Etats-Généraux et au roi sur les changemens à apporter aux tarifs du royaume dans l'intérêt de l'agriculture, du commerce et des manufactures de la Belgique, et spécialement de la province de Liége, alors encore très-souffrante. Il y publia en 1821 un *Essai sur Grétry*, ouvrage semé de détails et d'anecdotes littéraires et musicales, etc., et plutôt biographique que scientifique. — Un *Rapport*, en qualité de secrétaire-général de la Société d'Emulation, suivi de notes historiques sur l'origine, la fondation et le but de cette société, 1823. — *Des extraits de mémoires* dans le procès de la ville de Liége contre un neveu de Grétry, pour obtenir la possession du cœur de ce célèbre musicien qui avait légué ce souvenir à sa patrie. — Divers *Fragmens de littérature nationale*, tels que : *les souvenirs historiques du pays et de la principauté de Liége, pour servir d'introduction à son histoire*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

générale, 1825. — *Les guerres d'Awans et de Waroux*, épisodes de la chevalerie liégeoise aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles, translatés de Hemricourt et d'autres vieux chroniqueurs, 1828. — *Le récit de la remise solennelle du cœur de Grétry à la ville de Liége, comme envoyé de cette ville à Paris.— Discours prononcé à cette occasion*, au milieu d'une fête publique et d'un immense concours du peuple, septembre 1828. La plupart de ces opuscules littéraires sont épars dans les *procès-verbaux* de la Société d'Emulation. L'auteur avait entrepris une histoire complète de l'ancien état de Liége, mais interrompu par les événemens politiques, il n'en a publié jusqu'ici qu'un fragment intitulé : *Révolutions de Liége sous Louis de Bourbon*, travail en partie fondé sur des pièces inédites ou peu connues ; vol. in-8°. Bruxelles, Hayez, 1821.

M. de Gerlache a donné pour les mémoires de l'Académie (année 1836), une notice sur une curieuse chronique latine, manuscrite et inédite du XIV^e^ siècle, intitulée : *Suite de Li Muisis*, avec des extraits et fragmens de traduction.

Il publie maintenant un *Essai sur l'histoire du royaume des Pays-Bas*, depuis 1814, jusqu'à l'époque actuelle, suivi des pièces justificatives et des discours parlementaires de l'auteur, 2 vol. in-8°. Ces discours roulent sur les principales questions politiques, religieuses et autres agitées aux chambres, depuis 1824 jusqu'en 1832, auxquelles l'auteur a pris part, soit comme membre, soit comme président du Congrès et de la Chambre des Représentans.

GODET (*Victor-Emmanuel*), à Liége, docteur en droit, agrégé à la faculté de droit de l'Université de cette ville, professeur de droit commercial et d'économie politique à l'Ecole spéciale de commerce, membre de la commission de l'association nationale pour l'encouragement et le développement de la littérature en Belgique. Il a publié :

1° *Essai sur l'histoire externe du droit dans la Gaule, dans la Belgique, sous la période franque et la période féodale*, 1830, in-8°.

Divers *articles* dans la *Thémis* et la *Revue Belge*.

GRANDGAGNAGE, à Liége, où il est conseiller à la cour supérieure, membre de l'Académie royale de Bruxelles, a obtenu un prix de cette académie pour sa réponse à la question :

De l'influence de la législation française sur celle des Pays-Bas, pendant le XVI^e^ et le XVII^e^ siècles, 1830 (vol. 8 des mémoires couronnés).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Il a aussi donné une *Notice sur un ancien manuscrit concernant Pierre l'Hermite*, lue à la séance du 1er mars 1834.

Il a publié sous le voile de l'anonyme : *Voyages et aventures de M. Alfred Nicolas au royaume de Belgique, par Justin ****. Bruxelles, Leroux, 1835, 2 vol. in-8°.

GRAVEZ (*Philippe*), à Liége ; inspecteur du cadastre de 1re classe de la province de Liége. Il a publié :

Considérations sur le cadastre du royaume des Pays-Bas. Liége, Dessain, 1834, 22 pages in-8°.

GUIOTH (*Jacques-Léon*), ingénieur des ponts et chaussées, à Liége, fils d'un capitaine d'artillerie, s'occupe sans relâche, depuis 18 ans, d'un cabinet de médailles dont voici le résumé:

	Or.	Arg.	Bronze.	Ensemble
Grecques, romaines et gauloises. Cette série contient entre autres médailles rarés, une de la ville de Thèbes, une de l'Ile de Crète, etc.	11	223	784	1018
Monnaies de France de la 1re, 2e, 3e race, etc., jusqu'aujourd'hui. Monnaies rares, de Charlemagne, de Louis IV, Louis VIII, St. Louis, (Louis IX), Charles VII en or, Charles IX, Charles X du temps de la ligue, etc., etc.	11	80	141	231
Médailles et jettons de France depuis 1500 jusqu'aujourd'hui. Plusieurs médailles rares du règne de Napoléon, frappées en Italie, en Allemagne, en Angleterre.	»	34	469	503
Monnaies d'Allemagne, depuis 1200 jusqu'aujourd'hui. Un bracteat de 1228, plusieurs monnaies du XVe siècle.	»	82	455	537
Médailles d'Allemagne. Un petit médaillon d'Otton.	1	19	41	61
Médailles et monnaies de Liége.	2	29	131	160
Monnaies d'Angleterre.	»	7	60	67
A Reporter.	25	474	2081	2577

EFERUS - Recherches & Classification numériques

	Or.	Arg.	Bronze.	Ensemble.
Report.	25	474	2081	2577
Monnétaire Edmond Ier, Henri III, Alexandre III, roi d'Écosse, Elisabeth, etc.				
Médailles et jettons d'Angleterre .	»	1	133	134
Monnaies de Russie	»	3	41	44
Médailles de Russie.	»	»	11	11
Monnaies et médailles de Pologne.	»	3	8	11
Monnaies et médailles de Suède. .	»	7	47	54
Monnaies et médailles d'Espagne .	1	17	89	107
Monnaies de Portugal (de Jean III et de Sébastien), rares. . . .	2	»	12	12
Monnaies des Papes et d'Italie, doges de Venise, etc.	»	7	19	26
Médailles de Papes et d'Italie . .	»	6	164	170
Monnaies suisses.	»	3	24	27
Monnaies turques	1	6	2	9
Hommes illustres de tout pays . .	»	»	20	20
Grands médaillons romains . . .	»	»	12	12
Médailles sans date, maçonnique, des Templiers, etc.	»	11	1	12
Médailles et jettons des Pays-Bas, depuis 1400 jusqu'aujourd'hui .	»	109	949	1058
Dans ces 1058 sont comprises les médailles frappées depuis 1829 (révolution belge).				
Monnaies des Pays-Bas	1	39	68	108
Monnaies de Hollande.	1	44	93	137
Totaux.	31	730	3774	
Total général.				4529

M. Guioth est l'auteur d'un mémoire intéressant, ayant pour titre : *Du rapport des anciennes monnaies chez quelques peuples avec la monnaie décimale*, qu'il a lu, en 1834, à une séance de la société des sciences naturelles de Liége dont il est membre.

Il a fait insérer dans la *Revue Belge*, la *Description des médailles frappées depuis le commencement de la révolution belge de* 1830, *jusqu'aujourd'hui.*

EFERUS - Recherches & Classification numériques

HOHENZOLLERN-HECHINGEN (*Frédéric-Xavier, prince de*), feld-maréchal au service d'Autriche, conseiller intime actuel, chambellan et capitaine des gardes de S. M. l'empereur, colonel propriétaire du 2e régiment de chevaux-légers, grand' croix de l'ordre de St.-Léopold et autres, né le 31 mai 1757, au château de Geul, près Maestricht, fils du comte de Hohenzollern et de dame Hoensbroech-Geul. Sa famille alliée à toutes les familles souveraines est l'une des plus nobles et des plus anciennes de l'Europe. La branche cadette, dite de Brandebourg, occupe le trône de Prusse : les autres branches possèdent les principautés souveraines de Sigmaringen et de Hechingen.

Hohenzollern passa sa première jeunesse à Geul et à Maestricht. Lors de la révolution française, il entra au service de l'Autriche, en qualité de colonel de cuirassiers et fit la guerre, dans les Pays-Bas, contre les troupes de Dumouriez. En 1796, il fut employé en Italie comme major-général du corps d'armée de Provera, dont il commandait l'avant-garde, à l'attaque du faubourg St.-Georges, qui couvrait la ligne de blocus de Mantoue : peu s'en fallut, que les hussards-Hohenzollern dont l'uniforme était le même que ceux de Berchiny, n'entrassent par surprise dans ce poste si important défendu par le brave Miolis. Toutes les histoires du temps racontent à l'envi cette affaire dont le succès eût dérangé tous les plans du général en chef de l'armée d'Italie. Peu de jours après, Hohenzollern fut fait prisonnier sous les murs de Mantoue, avec tout le corps d'armée autrichien du général Provera, chargé de ravitailler cette place.

En 1799, ayant rempli les conditions de son échange, Hohenzollern fut envoyé de nouveau en Italie, où il concourut aux succès éphémères des Autrichiens sur Gênes, en occupant le poste de Bocchotta.

En 1805, après la capitulation d'Ulm, il fut fait prisonnier par le corps aux ordres du maréchal Murat.

Durant la campagne de 1809, il eut le commandement du 3e corps d'armée sous les ordres de l'archiduc Charles. Battu, à la bataille de Thann, par le maréchal Davoust, il ne put, malgré ses efforts, empêcher la jonction de ce dernier avec les troupes bavaroises. Après la prise de Ratisbonne par les Autrichiens, il reçut, à la tête de ses troupes, des mains de l'empereur François II, la grand'croix de l'ordre de Marie-Thérèse.

Le prince de Hohenzollern, dont le corps formait le centre de l'armée du prince Charles, combattit vaillamment à la bataille d'Eckmühl. Dans toutes les affaires qui précédèrent la

EFERUS - Recherches & Classification numériques

célèbre bataille d'Essling, ce général se fit remarquer par sa présence d'esprit et la précision de ses mouvemens. Ses exploits, dans ces journées à jamais mémorables, dans les attaques et reprises des villages d'Essling et d'Aspern, furent récompensés par la donation que lui fit l'empereur d'Autriche de la terre de Neutra-Appathy, en Hongrie, et de la naturalisation autrichienne.

Après la bataille de Wagram, il fut nommé général de cavalerie, et il eut bientôt après le commandement général de la Styrie et de la Carinthie. Le roi de Prusse le nomma grand'croix de ses ordres de l'aigle noir et rouge.

Elevé au commandement supérieur de l'Autriche intérieure, il fut envoyé, en même temps, en Pologne, avec un corps de cavalerie qui faisait partie du contingent de l'Autriche, lors de la campagne de Russie; mais, suivant les ordres de son gouvernement, il resta complètement inactif et ne se lia à aucune des opérations militaires de la grande armée. L'année suivante, après la défection de l'Autriche, il commanda la cavalerie autrichienne et se battit contre les Français, durant la campagne de Saxe.

En 1814, Hohenzollern suivit les armées alliées, et prit part à toutes les affaires, qui leur ouvrirent les bords du Rhin. Les départemens français qu'il parcourut, eurent à se plaindre bien plus encore des exactions de ses troupes, que de ses opérations militaires.

Lors du retour de Napoléon en 1815, il eut le commandement du 2e corps de la grande armée, et fut chargé du blocus de Strasbourg, qu'il ne leva que le 27 septembre.

Depuis la paix, le prince de Hohenzollern a été promu à la dignité de général feld-maréchal et à celle de président du conseil aulique de guerre de l'empire, après avoir eu longtemps le commandement général des provinces de Souabe, Styrie, Carinthie, Tyrol et Illyrie. Aujourd'hui, parvenu à l'âge de 82 ans, il vit dans la retraite, honoré et estimé.

JANSSENS (*Jean-Herman*), à Engin, près Liége, prêtre, ancien professeur ordinaire d'exégèse, d'histoire ecclésiastique, de théologie, etc., actuellement professeur ordinaire de philosophie en non-activité de l'ancienne Université de Louvain, né à Maseick (province de Limbourg), en 1783. On a de lui :

1° *Herméneutique sacré*. Liége 1818, 2 vol. in-8°, en latin.

2° *Thèse sur l'herméneutique, sur l'exégèse et sur l'histoire ecclésiastique*. Fribourg, 1816, in-12, en latin.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Sont prêts pour la presse :

1° *Histoire de l'Eglise ;* 2° *Exégèse de la Genèse ;* 3° *Harmonie philologique et critique des quatre évangiles ;* 4° *Démonstrations de la vérité de la religion chrétienne ;* 5° *Prolégomènes de la philosophie et anthropologie somatologique et psycologique ;* 6° *Logique ;* 7° *Métaphysique générale ;* 8° *Métaphysique particulière ;* 9° *Philosophie morale.*

Ces ouvrages sont écrits en latin.

JÉHOTTE (*Léonard*), graveur, né en 1772, à Herstal, près de Liége.

En 1785, il reçut les premiers principes de cet art, de Philippe-Joseph Jacoby, artiste très-distingué à cette époque, et qui fut successivement graveur des princes, Jean-Théodore de Bavière, de d'Oultremont et de Velbruck ; au bout de 4 ans d'une constante application, et ayant fait un grand dessin à la plume, représentant la *Peste*, qui fit l'admiration des connaisseurs, il obtint, au commencement de l'année 1789, le titre de graveur du chapitre cathédral, en survivance de son maître.

Il a gravé la dernière *monnaie* du pays de Liége, pendant le *sede vacante* de 1792. A l'avènement de François-Antoine comte de Méan à la principauté, qui eut lieu cette année, il fut honoré du titre de son graveur, par lettre patente, en date du 16 septembre même année. Il a exercé plusieurs genres de gravures, entr'autres, on remarque les ouvrages suivants en *taille-douce :* 1° le *portrait* de Napoléon Bonaparte, premier consul, en bas du portrait, une *vue* représentant le faubourg d'Amercœur, incendié par les Autrichiens. *Lambert Buttange* représentant au corps législatif, dans la séance du 7 nivôse an XIII, en présenta un exemplaire au nom de l'auteur ; l'assemblée ordonna qu'il en serait fait mention honorable au procès-verbal et le dépôt dans une des salles du corps-législatif. 2° *Hubert Goffin et son fils dans la houillère Beaujean*, portrait historié.

Numismatique. 1° *Médaille* pour consacrer la régénération belge, à l'effigie de Charlier dit la *Jambe de Bois ;* 2° une *médaille* pour la ville de Liége, pour prix aux institutions publiques, représentant la ville personnifiée, distribuant des couronnes ; pour légende, *au mérite.* 3° Une autre, frappée à l'effigie d'*Ansiaux*, chirurgien distingué, professeur à l'Université de Liége, inédites. 4° Le *roi Guillaume*, pour revers, le *Génie des lumières*, descendant sur une terre chargée de fabriques, etc., vient déposer une branche d'olivier, symbole de la

EFERUS - Recherches & Classification numériques

paux, de l'abondance et de la sagesse, avec cette légende : *Floreant pacis artes fugiant tenebræ.*

Cachets particuliers. On peut voir dans son atelier une grande collection *d'empreintes de cachets* emblématiques et à armoiries, faits pour les premières familles du royaume.

Sur pierre fine. 1° Le *Lion de Waterloo*, gravé sur une topaze, déposée au cabinet du roi à La Haye. 2° Le *portrait du roi Guillaume*, sur cornaline, offert à la reine ; l'auteur a reçu de S. M. une lettre très-flatteuse accompagnée d'une bague enrichie de brillants. 3° Sur un jaspe un *Esculape*, et 4° sur un amétiste une *Hygie*, sous la figure d'une jeune nymphe.

Gravure en bois. 1° Le *Lion Belgique*, d'après Eugène Verboeckhoven, placé en tête du *Recueil encyclopédique belge.*

Il est auteur d'un *procédé* à l'aide duquel il a coulé en cuivre, sous le dernier gouvernement, tous les *cachets à timbre* en noir, pour les autorités administratives des provinces de Liége, du Limbourg et du Luxembourg ; ainsi que ceux de l'ordre judiciaire, frappés à l'aide d'un type, pour une grande partie des autorités du royaume.

JÉHOTTE (*Louis*), à Bruxelles, sculpteur-statuaire, né à Liége, en 1805, fils du précédent, après avoir fait ses études en Italie, où il eut pour maîtres Kessels et Thornwaldsen, il a obtenu le prix de sculpture en 1824 à l'Académie de St. Luc à Rome. Cet artiste a exécuté à Rome plusieurs figures de grandeur naturelle, entr'autres : un *Faune* pour le roi de Hollande ; les événemens de 1830 ont empêché son exécution en marbre. — Un *Zéphir* faisant voltiger un papillon, exécuté en marbre. — Il a modelé à Florence, en 1834, une *Baigneuse* de grandeur naturelle, dont il acheva le marbre à Bruxelles. — Il a sculpté aussi le *monument* du prince de Méan, dernier prince-évêque de Liége, mort archevêque de Malines, lequel est placé dans l'église métropolitaine de St.-Rombaud. — L'architecture de ce monument est traitée dans le style de la renaissance en marbre blanc. Il a 7 mètres 50 centimètres d'élévation. L'archevêque est représenté à genoux faisant sa prière, lorsque l'ange du seigneur lui apparaît et vint lui annoncer sa dernière heure. — Au-dessus du groupe en marbre blanc, se détachant sur un fond noir, est placée cette inscription : *Fiat voluntas tua.*

M. Jéhotte vient de terminer le modèle en grandeur naturelle d'une *Madone*, qui sera exécutée en marbre petite nature pour la chapelle de Mgr. l'évêque de Liége.

Ce même artiste a encore fait une trentaine de *bustes*,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

entr'autres : celui du *Roi des Belges*, de *l'archevêque Charles d'Argenteau*, du *général Desprez*, du *baron de Stassart*, etc., la plupart en marbre.

JÉHOTTE (*Arnold*), graveur en taille-douce, né à Herstal, en 1789, après avoir reçu de son frère Léonard les premiers principes de cet art, il alla se perfectionner à Paris et s'y fixa. Il a fait une grande quantité de jolies *vignettes* ainsi que des *portraits* de grands hommes, pour la librairie ; on remarque surtout un *héros d'armes* que le gouvernement le chargea de graver pour la *Collection des costumes des cérémonies du sacre de Charles X.* Il avait fait le dessin du tableau représentant le *Baptême du Christ par St. Jean-Baptiste*, peint par notre célèbre Carlier, qui est maintenant à la cathédrale de St.-Paul, à Liége ; dans l'intention de le graver en taille-douce d'une grande dimention, il en avait déjà fait l'eau-forte lorsque, malheureusement une longue maladie, qui l'a empêché de le terminer, l'a mis au tombeau au mois de mars 1836 ; en voyant une épreuve de cette planche, on doit augurer que cet ouvrage aurait fait honneur à cet artiste.

Sa plus belle production est une estampe représentant *Psyché et l'Amour*, d'après le célèbre Gérard.

KERSTEN (*Pierre*), imprimeur à Liége, né à Maestricht, le 19 janvier 1789 ; à cette époque cette ville se trouvait encore sous la co-souveraineté des princes-évêques de Liége. Son goût pour l'étude, dès sa plus tendre jeunesse, le mit à même d'enseigner plus tard ce qu'il n'avait appris que dans des livres, sans autre secours que lui-même. Devenu maître d'études au collége de Maestricht, à l'âge de 16 ans, il y occupa ensuite successivement toutes les chaires, et devint professeur de littérature grecque à l'Athénée de cette ville, lors de son érection, jusqu'en 1821, qu'il vint s'établir à Liége, pour y travailler au *Courrier de la Meuse*, feuille qui languissait déjà, quoiqu'à la seconde année de publication. M. Kersten soutint ce journal, et n'en quitta la rédaction qu'au bout de quatoze ans, 1er septembre 1835.

Le *Courrier de la Meuse*, créé par ses fondateurs, dans un but religieux, pour combattre l'impiété et l'anarchie, devint peu-à-peu, par la marche du gouvernement des Pays-Bas, un journal de l'opposition et d'une grande influence en Belgique.

Le gouvernement concevant des craintes de cette opposition toute patriotique et religieuse, fit traduire, en juillet 1830,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

devant les tribunaux M. Kersten conjointement avec M. Stas, propriétaire-éditeur de ce journal, pour quelques articles sur M. Van Maanen ; mais la révolution de septembre vint mettre fin à ce procès. En récompense de son opposition, on lui décerna la croix de fer, mais il crut devoir refuser cette distinction.

M. Kersten a commencé le 1er mai 1834, un journal mensuel qui paraît à Liége, sous le titre : *Journal historique et littéraire*, format in-8°, qui se tire aujourd'hui à 3500 exemplaires.

En 1835, malgré les plus vives instances de M. le ministre de l'intérieur qui le sollicitait d'accepter la chaire de philosophie à l'Université de Liége, il s'y refusa, préférant le soin de son journal et ses études favorites, la philosophie, surtout celle qui s'occupe des premières connaissances de l'homme. Il a publié et imprimé :

1° *Epitome novi Testamenti.* Liége, 1824. C'est un abrégé du nouveau Testament en grec, accompagné d'un dictionnaire grec-latin. Ce petit ouvrage, fait avec soin, est assez généralement employé dans les collèges. Il en est aujourd'hui à sa 7e édition.

2° *De rebus belgicis libri XV, ab ortu gentis ad hæc tempora.* Liége, 1828, in-12, id. 1830, in-18. Les changemens politiques survenus peu après cette deuxième édition, en ont empêché la propagation ; il est à regretter, que dans l'intérêt de l'instruction publique, l'auteur n'ait pas adapté à notre situation actuelle, cet ouvrage plein de faits et purement écrit. C'est une histoire résumée des Pays-Bas.

3° *Petites instructions à l'usage de MM. les curés des villes et des campagnes.* Liége, 1831, 5 vol. in-12. C'est une analyse des *sermons* de Massillon et de Bourdaloue.

4° *Entretiens d'un père avec sa fille, lorsqu'elle se préparait à sa première communion.* Liége, 1834, in-12.

M. Kersten est l'éditeur de plusieurs livres lithurgiques de plain-chant, entr'autres, le *Vesperale Romanum* et le *Graduale Romanum.*

LEBEAU (*Jean-Louis-Joseph*), né à Huy, province de Liége, le 3 janvier 1794.

Il exerça la profession d'avocat, d'abord à Huy, ensuite à Liége. Il fonda, vers 1824, avec MM. Devaux, Rogier frères, Van Hulst et Lignac, le journal *le Mathieu Laënsberg*, qui prit plus tard le titre de *Le Politique.* M. Lebeau créa, à peu près à la même époque, un établissement typographique et publia,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

entr'autres réimpressions, l'*Histoire de la révolution française*, par M. Thiers et les *OEuvres de Mme de Staël*. Il publia aussi, en 1829, sous le titre de *Recueil politique et administratif pour la province de Liége*, 1 vol. in-12, la collection complète des réglemens électoraux et administratifs, documens fort peu connus encore à cette époque. Deux *éditions* de ce recueil furent rapidement enlevées. On trouve dans la seconde une *Notice historique* contenant des détails sur les formes de la prétendue acceptation de la loi fondamentale par les notables du nouveau royaume.

Presqu'en même temps, il sortit des presses de M. Lebeau un recueil non moins utile, le *Manuel électoral des campagnes*, par M. Ch. Rogier, petite brochure où sont exposés avec beaucoup de méthode et de lucidité les rouages d'un mécanisme électoral si compliqué et où l'on trouve d'excellens conseils adressés à une classe d'électeurs peu initiée aux nombreuses formalités des élections des campagnes. On vit assez, par la nature de ces publications, qu'une pensée politique, et non une idée exclusivement mercantile, avait présidé à l'établissement fondé par M. Lebeau.

C'est du *Politique* et à propos des élections aux États-Généraux, que partit le premier appel aux catholiques, appel que vinrent bientôt appuyer et développer les pamphlets remarquables de M. De Potter et qui eut pour résultat la fameuse coalition si connue sous le titre d'*Union catholico-libérale*.

Vers la même époque, M. Lebeau, de commun accord avec les rédacteurs du *Courrier de la Meuse* et plusieurs membres des états de la province de Liége, organisa une *association constitutionnelle* destinée à diriger les élections et le pétitionnement. Le succès qu'obtinrent les efforts de cette association ne tarda pas à porter ses fruits : la majorité de l'assemblée provinciale fut, en deux renouvellemens d'élection, complètement changée. A la vue d'un tel résultat, l'opposition constitutionnelle créa des associations analogues dans presque toutes les provinces du midi.

Vers le commencement de 1830, M. Lebeau publia ses *Observations sur le pouvoir royal*. Ce livre, dont le principal objet est de démontrer que la responsabilité ministérielle est la base, la condition d'une monarchie limitée, et qu'elle est dans la loi fondamentale, parut quelque temps après la condamnation de MM. De Potter, Tielemans, etc. La terreur que cette condamnation avait inspirée aux libraires de Bruxelles était telle que M. Lebeau ne put, pendant plus de quinze jours, en

EFERUS - Recherches & Classification numériques

trouver un seul qui osât annoncer son livre. Vainement représentait-il qu'étant à la fois auteur, éditeur et imprimeur, la responsabilité de cette publication retomberait sur lui seul, rien ne pouvait triompher de l'espèce d'épouvante sous laquelle cette monstrueuse condamnation avait placé les libraires de la capitale. M. Lebeau s'adressa enfin à M. Rampelberg, éditeur du *Journal de la Belgique*, qui consentit sans hésister à annoncer les *Observations sur le Pouvoir Royal* (*). Cette publication ne donna lieu à aucune poursuite.

Vers le milieu de 1830, les rédacteurs du *Politique* furent assignés devant le tribunal correctionnel de Liége, du chef de plusieurs articles dans lesquels on prétendait trouver des attaques contre le pouvoir royal. Quoique le *Politique* eût toujours apporté la plus grande mesure dans son opposition et se fût constamment abstenu de toute personnalité surtout envers le roi, il était à craindre, d'après la position précaire de ses juges, que le journal inculpé ne vît envoyer ses rédacteurs en prison, lorsqu'éclatèrent la révolution de juillet et bientôt après celle de septembre.

Dès les premiers jours de l'insurrection, M. Lebeau fut appelé par le gouverneur de la province de Liége, à faire partie d'une commission de sûreté publique destinée à suppléer à l'autorité municipale dont l'influence était plus ou moins paralysée. Il fut député par cette commission à l'effet de se rendre avec plusieurs de ses collègues et des membres de la régence, auprès du prince d'Orange, pour insister sur la nécessité de faire promptement droit aux griefs les plus impopulaires et sur le danger de toute collision entre l'armée et le peuple.

Le 30 septembre 1830, M. Lebeau fut nommé premier avocat-général près la cour supérieure de justice de Liége. Quelques jours après, il fut appelé par le gouvernement provisoire à faire partie de la commission chargée de rédiger un projet de constitution. Ce projet, qui a été rendu public, fut modifié par le congrès, qui en a cependant conservé les bases et les principales dispositions. La commission de constitution fut chargée en outre de rédiger un projet de décret électoral pour la formation du congrès. Le gouvernement provisoire ne fit subir à ce projet que de légers changemens en le publiant comme loi.

M. Lebeau fut nommé membre du congrès national par le district de Huy. Il prit une part active aux travaux de cette as-

(*) Observations sur le pouvoir royal, ou examen de quelques questions relatives aux droits de la couronne dans les Pays-Bas, par J. Lebeau, avocat à la cour de Liége, 214 pages in-8°. Liége, Lebeau-Ouwerx, 1830.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

semblée, y défendit les principes de liberté proclamée par l'opposition, tout en se prononçant fortement en faveur du système monarchique qu'il présenta, à la différence de presque tous les orateurs qui parlèrent en faveur de ce régime, comme une forme de gouvernement plus avancée, plus parfaite que toutes les autres, sans en excepter la république fédérative. Il s'y montra zélé partisan de la prérogative royale qu'il soutint devoir être forte dans l'intérêt commun de l'ordre et de la liberté; défendit le droit d'ajournement et de dissolution, le droit de grâce, le droit de paix et de guerre et s'opposa à un sénat électif.

Lors de la discussion sur le choix du nouveau roi, il combattit vivement la proposition d'appeler au trône le duc de Nemours dont l'acceptation, qu'il présenta comme très-douteuse, était à ses yeux le signal d'une guerre européenne. On sait qu'une voix de moins faisait manquer l'élection du prince.

M. Lebeau avait opposé à cette candidature celle du duc de Leuchtenberg, regrettant que le cercle des candidats ne pût s'étendre avec quelque chance de majorité, car, disait-il, si la guerre est certaine par le choix du duc de Nemours, elle est possible, probable peut-être, avec le duc de Leuchtenberg.

Après le refus du duc de Nemours, M. Lebeau, accompagné de M. Nothomb et de M. le comte Duval de Beaulieu, ce dernier voisin de campagne et ami du prince de Ligne, se rendit auprès de ce personnage pour connaître ses dispositions, dans le cas, où la majorité du congrès l'appellerait soit à la régence, soit à la lieutenance-générale, dignité qu'on songeait à créer en remplacement du gouvernement provisoire. On comprend que la régence confiée au prince de Ligne prenait un tout autre caractère que dans les mains de M. le baron de Surlet, et qu'une fois en possession de ce poste, le prince, avec un peu d'habileté, devenait facilement roi des Belges. Ce choix d'ailleurs ne pouvait blesser, ni les susceptibilités nationales, ni celles des cabinets étrangers.

Les ennemis politiques de M. Lebeau lui ont reproché cette démarche; il est juste de considérer toutefois que le découragement du pays, après le refus du duc de Nemours, était extrême et que la nécessité de constituer un gouvernement définitif comme garantie de l'indépendance et des résultats de la révolution, était généralement proclamée.

M. Lebeau vota contre la régence de M. Surlet de Chockier, ce qui n'empêcha pas celui-ci, à qui, dit-on, M. Lebeau fut toujours antipathique, de lui confier, à la fin de mars 1831, le porte-feuille des affaires étrangères.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

M. Lebeau ne perdit point de temps; à peine eût-il fait face aux premières discussions parlementaires, qu'il envoyait à Londres, en mission, quatre membres du congrès, chargés de se mettre en relation avec le prince de Saxe-Cobourg et de pressentir ses intentions pour le cas où le congrès lui déférât la couronne.

La composition de cette députation frappa l'attention publique, même à l'étranger. Il parut étrange qu'on eût chargé de négocier avec un prince protestant, le comte de Mérode, l'un des chefs du parti catholique et un prêtre catholique, l'abbé de Foëre. On ne comprenait rien à cette démarche d'un gouvernement que ses ennemis représentaient à l'étranger comme dominé par un aveugle fanatisme.

On connait les résultats de cette négociation. M. Lebeau était entré au ministère à la fin de mars. Dès le 7 juillet il avait quitté le ministère. M. Lebeau avait dit, faisant allusion à la question du chef de l'état et au réglement des limites : *le rôle de la diplomatie doit être court, très-court* : dès les premiers jours de juillet, on avait adopté les 18 articles qui posaient les bases de cette délimitation, et le 21 du même mois Léopold était inauguré sur la Place Royale. Nous concevons difficilement comment on a pu reprocher à M. Lebeau de n'avoir pas tenu sa promesse.

Dans les premiers jours du mois d'août 1831, les hostilités avaient été reprises par le gouvernement hollandais. La nouvelle en parvint au roi à Liége. M. Lebeau s'y trouvait; le roi le fit appeler et ce fut delà que partit l'invitation adressée aux cours de France et d'Angleterre d'intervenir en vertu de la clause de garantie insérée dans les 18 articles.

M. Lebeau se trouvant ainsi mêlé de nouveau aux affaires, il accepta le titre de membre du conseil des ministres et participa à toutes les résolutions du cabinet jusqu'à la fin des évènemens du mois d'août. Il se retira alors du ministère.

Retourné à son banc de député, M. Lebeau y défendit, en toute circonstance, la cause du pouvoir royal dont il s'efforça constamment de renforcer la prérogative qui lui paraissait trop faiblement constituée par le congrès. Il soutint presque continuellement le ministère de ses discours et de ses votes.

L'administration, dont on pouvait considérer M. de Muelenaere comme le chef, s'étant dissoute, et le général Goblet ayant reçu le portefeuille des affaires étrangères, M. Lebeau fut appelé au ministère de la justice à la fin d'octobre 1832.

Le premier acte du nouveau cabinet fut une sommation

EFERUS - Recherches & Classification numériques

adressée aux gouvernemens français et anglais, pour en obtenir l'exécution du traité du 15 novembre 1831, ajoutant que si au 3 novembre 1832, cette exécution n'était pas commencée, le gouvernement belge essaierait d'obtenir, par ses propres armes, l'évacuation de la partie de son territoire encore occupée par les troupes hollandaises. Cette note se terminait ainsi : « C'est »par ces motifs et dans ce but que le ministre plénipotentiaire »de Sa Majesté le roi des Belges a l'honneur de confirmer à son »Ex. M. le duc de Broglie, la déclaration qu'il lui a faite, que »son gouvernement sera dans l'impossibilité absolue de pro»longer l'attente dans laquelle il se trouve *au delà du 3 novembre* »*prochain* ; que si ce jour arrive, sans que la garantie stipulée »ait reçu son exécution *ou au moins un commencement d'exécu»tion*, Sa Majesté se verra dans la nécessité de prendre posses»sion par ses propres forces du territoire belge encore occupé »par l'ennemi.

» Telle est donc la condition d'existence du nouveau minis»tère : évacuation du territoire pour le 3 novembre ou un com»mencement actif d'exécution, soit par l'action des puissances, »soit par celle de l'armée nationale. Il ne peut se soutenir au »delà de ce terme si l'une ou l'autre de ces deux hypothèses ne »se réalise pas ; ce n'est là de sa part ni une volonté arbitraire, »ni un vain engagement ; c'est la loi irrésistible de sa position ; »c'est celle qu'imposent aujourd'hui en Belgique à tout minis»tère quel qu'il soit l'état intérieur du pays et la force des »choses.

»S. Ex. M. le duc de Broglie saura apprécier combien est sé»rieuse la rigueur de ce terme ; combien sont absolues, inflexi»bles, les nécessités d'une pareille position.

»Il n'hésitera sans doute pas à reconnaître qu'en cette circons»tance ce que réclame l'intérêt de la Belgique est en parfaite »harmonie avec tout ce que commandent aussi l'intérêt général »de l'Europe, la foi des engagemens et l'honneur des puissances »qui les ont contractées. »

Cette note fut remise à Paris le 23 octobre et à Londres à peu près en même temps.

Le 27 octobre fut expédiée de Londres une sommation du cabinet de St-James à la Hollande et à la Belgique, d'évacuer les territoires qui cessaient de leur appartenir, aux termes du traité du 15 novembre. Le gouvernement français fit signifier, de son côté, la même sommation. Elles se terminaient toutes deux par la déclaration que si réponse formelle et satisfaisante n'était pas faite pour le 2 novembre, les mesures nécessaires seraient prises pour amener ce résultat.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Les résolutions des deux gouvernemens anglais et français avaient donc pris, dès le 2 novembre, le caractère d'un commencement d'exécution.

Bientôt le siège et la prise de la citadelle d'Anvers apprirent que ce n'était pas là une vaine démonstration.

Pendant que M. Lebeau prenait part aux discussions parlementaires, qu'il défendait avec ses collègues le droit de dissolution exercé contre la chambre des représentants, le droit de destitution appliqué à plusieurs fonctionnaires, le droit d'expulsion envers les étrangers qui lui paraissaient violer les lois de l'hospitalité, et en général les diverses mesure sproposées ; ar ses collègues et spécialement la création des chemins de fer décrétée par la loi du 1er mai 1834, il provoquait une meilleure législation sur les établissemens de bienfaisance, notamment sur les mendians et les enfans trouvés, et il publiait un grand nombre d'arrêtés destinés à améliorer le régime des prisons.

En se retirant du ministère, à la fin de juillet 1834, il a présenté à la chambre un projet de révision du code pénal, consistant en une série d'adoucissemens aux rigueurs de la législation impériale.

Quelque temps après sa retraite, M. Lebeau a été nommé gouverneur de la province de Namur. Il continue à siéger à la chambre des représentants pour le district de Bruxelles qui l'a réélu, à une grande majorité, après sa nomination aux fonctions administratives dont il est revêtu.

LEJEUNE (*Alexandre-Louis-Simon*), né à Verviers le 23 décembre 1779, docteur en médecine, membre de l'académie de Bruxelles ; de la société des curieux de la nature d'Allemagne ; correspondant de la 1re classe de l'institut royal des Pays-Bas, etc. Il a publié les ouvrages suivans :

1° *Flore de Spa*, 2 vol. in-8°. Liége, 1811 à 1813.

2° *Revue de la Flore de Spa*. Liége, 1824.

3° *Compendium florœ Belgicœ*, conjointement avec feu R. Courtois. Liége, 1827 à 1831, 2 vol. in-12.

4° *Choix des plantes de la Belgique*, 20 *cahiers folio*, *renfermant chacun* 80 *plantes desséchées avec étiquettes imprimées*. Liége, 1825 à 1830.

5° *Agrostologie Belgique*, *publiée par P. Michel*, *revue par M. Lejeune pour les deux premiers volumes in-folio*, *renfermant chacun* 50 *plantes*.

6° *Notice sur le croup*, consignée dans le *Journal de Corvisart et Boyer*, pour 1811.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

7° *Recherches sur les propriétés de plusieurs plantes indigènes dans les annales de Bory, etc.*, 1820.

8° *De libertiâ, novo graminum genere commentatio in nov. act. Academiæ C. L. C. naturæ;* et d'autres *mémoires* consignés dans les *journaux scientifiques.*

LEMARIÉ (*Alexandre*), imprimeur-libraire, à Liége, a publié : *Télémaque à Ithaque, faisant suite aux Aventures de Télémaque de Fénélon.* Liége, 1833, 2 vol. in-12. Les journaux de Liége en ont rendu compte lors de sa publication.

LEROY (*J. A.*), à Liége, docteur en médecine, professeur ordinaire à l'Université de cette ville, membre de la société de médecine de Louvain. Il a publié :

Coup-d'œil sur la réplique de M. Capuron à la réponse de M. A. Van Solingen (bibliothèque médicale, tom. II, 1825).

Avec son confrère, M. le docteur Lanthier :

Phlegmon à la marge de l'anus (Journal de médecine, tom. I, 1830.

MALAISE (*L.*), à Liége, docteur en médecine, a publié :

Des observations sur l'homœopathie (*Encyclographie des sciences médicales*, 1re série n° 28).

MARCELLIS (*Charles*), né à Liége, a publié :

Les Germains, essai épique. Paris, imprimerie de Selligue, 1829, in-8°.

Aux Belges, septembre 1831. Bruxelles, Remy, brochure in-8°, 1831.

MARLIN (*Désiré*), né à Liége, directeur de l'athénée royal de Namur, docteur en philosophie et ès-lettres, et docteur en médecine. On lui doit les ouvrages suivans :

1° *La Voix de l'humanité* et *Réveil de la liberté en Grèce*, poèmes. Bruxelles, 1826.

2° *Dissertation latine*, couronnée sur cette question : *Prouver par des raisonnemens principalement fondés sur l'histoire, que l'état le mieux constitué ne peut être florissant, s'il n'est soutenu par la vertu des citoyens et l'opinion publique.* Liége, 1828.

3° *Discours sur l'utilité de l'instruction industrielle.* Huy, 1826.

4° *Méthode pour l'enseignement des langues anciennes.* Namur, 1832.

5° *Quelques articles insérés dans le Recueil encyclopédique Belge.*

6° *Aperçus sur l'histoire de la civilisation.* Bruxelles, 1834.

7° *Examen de la méthode d'enseignement ordinaire.* Huy, 1835.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

MODAVE (*Jean-Georges*), né à Liége, contrôleur du timbre. Il est auteur de beaucoup de pièces de poésie insérées dans l'*Almanach des Muses*, le *Chansonnier des grâces*, l'*Almanach belge*, et autres recueils littéraires, qu'il se propose de réunir et de publier.

Il est aussi auteur d'un *prologue* sur l'inauguration de la salle de spectacle de Liége, suivi de l'*Apothéose de Grétry*, en vers, imprimé à Liége chez Latour en 1820; et de plusieurs articles sur les beaux-arts, insérés dans différents journaux.

Il s'occupe depuis longtemps de la traduction du poème de *Silius Italicus*, sur la seconde guerre punique, dont il a lu un fragment à la séance publique de la Société d'Émulation de Liége, le 12 juin 1828, et qui a été inséré dans le *procès-verbal* de cette séance.

MOENS (*Grégoire*), prêtre, né à Saint-Trond. Il a publié les ouvrages suivans :

1° *Exposition élémentaire de la Religion*. Liége, 1833, in-12. *Abrégé* du même ouvrage. Liége, 1834, in-24.

2° *Revue du Saint Simonisme, ou réfutation de la doctrine de Saint-Simon*. Liége, 1832, 2 vol. in-18.

3° *La Légitimité, l'ordre et le progrès, ou la lettre encyclique de Grégoire XVI*. Liége, 1832, in-12.

4° *Considérations sur la révolution belge de* 1830. Liége, 1836, 2 vol. in-18.

5° *Le Retour des Nassau*; poème. Liége, 1837, in-12.

MORREN (*Charles-François-Antoine*), à Liége, professeur ordinaire de botanique et de physiologie végétale à l'Université de cette ville; docteur en sciences physiques et mathématiques, en philosophie naturelle et en médecine; président honoraire de la société d'horticulture de Liége; membre honoraire de celle d'Anvers; membre associé de la société royale d'agriculture et de botanique de Gand; correspondant de l'académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, de la société royale d'agriculture et des sciences d'Angers, de la société des sciences naturelles de Strasbourg, de la société géologique de France, de l'Institut historique de Paris, de la société provinciale des sciences et arts d'Utrecht, de la société de médecine de Gand, de la société physiophile de la même ville, de la société des sciences médicales et naturelles de Bruxelles, etc., né à Gand. Auteur des ouvrages suivans :

Orchidis latifoliæ descriptio nec non anatomia. Gandavi, 1827,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1 vol. in-4°, *accedunt tabulæ VI* (ouvrage couronné par l'Université de Gand). — L'*Horticulteur belge*, journal mensuel avec planches, tom. I et 2, années 1833, 1834. Bruxelles, in-8°, une partie du 1er vol. avec M. Vanhoutte. — *Esquisse des premiers principes d'horticulture*, par Lindley, traduit de l'anglais, et augmenté de notes explicatives ou additionnelles, par Ch. Morren, 1 vol. in-12, Bruxelles, 1835. — *Tentamen biozoo geniæ generalis*, 1 vol. in-4°. Bruxelles, 1829. — *Essai sur l'influence de la lumière dans la manifestation des êtres organisés*, 1 vol in-8°. Paris, 1835. — *Observations sur la flore du Japon*, par Ch. Morren et Decaisne, un vol. in-8°, avec planches. Paris, 1836. — *De lumbrici terrestris historiâ naturali nec non anatomiâ tractatus*, 1 vol. in-4°, *accedunt tabulæ aeri incisæ XXII*. Gandavi, 1829. — *Descriptio polypariorum fossilium in regno belgico repertorum*, 1 vol. in-4°, *accedunt tabulæ XXII*. Groningæ, 1829 (ouvrage couronné par l'Université de Groningue). — *Revue systématique des nouvelles découvertes d'ossemens fossiles faites dans le Brabant méridional*, in-8°, avec *une planche*, 2e édition. Bruxelles, 1831. — *Mémoires pour servir aux éloges biographiques des savans de la Belgique, avec portraits.* Gand, 1832, in-8° (1er fascicule). — *Mémoire sur les ossemens humains des tourbières*, avec une *planche.* Gand, 1832. — *Mémoire sur les ossemens fossiles d'éléphans trouvés en Belgique*, in-8°, avec 2 *planches.* Gand. 1834. — *Sur les restes fossiles de deux Cirrhipèdes.* Gand, 1827, avec 1 *planche.*—*Sur l'âge relatif des moules intérieurs des mollusques et d'autres animaux.* Amsterdam, 1829, avec une *planche.* — *Remarques sur la formation des pseudomorphoses et sur l'origine des silex cornés.* Amsterdam, 1829. — *Lettre sur les animaux fossiles de la Flandre orientale.* Paris, 1832. — *Lettre sur les fossiles de la tourbe de Destelberghe.* Bruxelles, 1835. — *Mémoire sur la progression des Orchis.* Amsterdam, 1829. — *Observations sur la fragilaria lineata de Lyngbye.* Gand, 1829, avec une *planche.* — *Mémoire sur les vésicules du tissu cellulaire et sur leur accouchement.* Amsterdam, 1830. — *Mémoire sur la Crucigénie et le Microsoter.* Paris, 1830. — *Lettre à l'académie royale des sciences de Paris sur l'influence des rayons colorés sur la germination.* Paris, 1832. — *Notice sur le Lilium Speciosum.* Gand, 1833, avec *planche coloriée.* — *Mémoire sur cinq nouvelles espèces de lis, avec planche coloriée.* Bruxelles, 1835. — *Sur les plantes qui marchent.* Bruxelles, 1833. — *Sur une monstruosité régulière du pépin de pomme.* Bruxelles, 1833. — *De l'utilité des vers luisans en horticulture.* Bruxelles, 1833. — *Histoire des expositions horticulturales en Belgique.* Bruxelles, 1833.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

— *Notice historique sur les jardins botaniques de Bruxelles.* Bruxelles, 1833. — *Notice historique sur le jardin botanique de Gand*, avec une *planche*. Bruxelles, 1835. — *Observation sur la Dionœa mucicapa*, 1834. — *Remarques sur le Doryanthes excelsa.* Bruxelles, 1834, avec une *planche.* — *Notice sur les pucerons*, 1834. — *Mémoire sur l'émigration du puceron du pêcher, Aphis persice et sur l'anatomie de cette espèce*, avec une *planche.* Bruxelles, 1835. — *Notice sur les plantes qui se percent.* Bruxelles, 1835. — *Remarques sur la culture de la garance.* Bruxelles, 1835. — *Sur une racine de garance.* Bruxelles, 1835. — *Recherches physiologiques sur les hydrophytes de la Belgique, histoire d'un genre nouveau de confervées, nommé Aphanizomène.* Bruxelles, 1835, in-4°, avec une *planche.* — *Recherches physiologiques sur les hydrophytes de la Belgique, observations sur les closteries*, in-4°, avec 3 *planches*, 1835. *Notice historique sur F. A. Roucel, botaniste d'Alost.* Bruxelles, 1835. — *Remarques sur la fissure iridienne avec figures.* Bruxelles, 1835. — *Observations ostéologiques sur l'appareil costal des Batraciens.* Bruxelles, 1835, avec une *planche.* — *Notice sur les droits de la Belgique à revendiquer pour M. Minkelers l'honneur de l'invention de l'éclairage au gaz.* Bruxelles, 1835. — *Observations sur la fécondation artificielle chez les Orchidées.* Bruxelles, 1836, avec une *planche.* — *Sur la récolte du houblon.* Bruxelles, 1835. — *Note sur les eaux de la Belgique.* Bruxelles, 1835. — *Sur le semis du lin, sa culture mise en rapport avec celle de la garance.* Bruxelles, 1835. — *Réflexions sur le marnage en Belgique.* Bruxelles, 1835. — *Mémoire sur le baleinoptère à bec de fabricius.* Amsterdam, 1829. — *Mémoire sur les vibrions lancellinaires.* Gand, 1830, avec *planches.* — *Remarques sur les léïodines et les Dekinies.* Amsterdam et Paris, 1830, avec *planches.* — *Sur l'emploi de la nèpe cendrée dans la peinture.* Bruxelles, 1832. — *Effets de l'éclipse de soleil du 15 mai 1836 sur la respiration végétale et le sommeil des plantes ;* notice envoyée à l'académie de Bruxelles le 1er octobre 1836.

M. Morren a encore donné des analyses et comptes rendus de divers ouvrages, imprimés dans le *Bulletin des sciences naturelles* de M. le baron de Ferussac ; les *annales des sciences naturelles*, de MM. Audouin, Dumas et Brongniart ; le *Messager des arts et sciences*, l'*Encyclopédie belge*, le *Cultivateur*, le *Mémorial encyclopédique*, etc.

MOULAN (*Charles*), avocat à Liége. Il a publié :

Fragment d'une histoire du pays de Liége :

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Histoire d'un évêque de Liége et des premiers bourgmestres élus par le peuple de cette ville. Liége, 1833, in-8°.

OMALIUS D'HALLOY (*Jean-Baptiste-Julien, baron d'*), né à Liége en 1783, savant distingué, membre de l'académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles. Il fut d'abord sous-intendant de l'arrondissement de Dinant en 1814 ; l'année suivante le roi Guillaume le nomma gouverneur de la province de Namur, fonctions qu'il exerça jusqu'en 1830, avec tant de zèle et de discernement qu'il y acquit la réputation d'un parfait administrateur. Un goût décidé pour les sciences naturelles les lui fit cultiver dès sa jeunesse avec un grand succès ; plus tard, il s'appliqua aux sciences politiques sans abandonner cependant les autres auxquelles il consacre encore son existence. On lui doit :

1° Plusieurs *mémoires* de *géologie*, de *minéralogie* et de *zoologie*, insérés dans le *Journal des mines*, le *Journal de physique*, et dans les *Annales des mines*, qu'il a écrit de 1806 à 1813. L'un de ces mémoires qui avait pour objet la description géologique des pays situés entre le Rhin et le Pas-de-Calais, a paru sous le titre suivant : *Essai de géologie du Nord de la France.* Paris, 1809. Un autre de ces mémoires était accompagné d'une *carte géognostique* des contrées qui formaient alors l'empire français.

2° *Code administratif de la province de Namur.* Namur, 1827.

3° *Mémoires pour servir à la description géologique des Pays-Bas, de la France et de quelques contrées voisines.* Namur, 1826. C'est une collection des mémoires que l'auteur avait précédemment publiés.

4° *Élémens de géologie.* Paris, 1831 (2e édition, 1835).

5° *Introduction à la géologie, contenant des notions d'astronomie, de météorologie et de minéralogie.* Paris, 1833.

6° *Classification des connaissances humaines*, insérée dans les *Mémoires de l'académie de Bruxlles.*

On doit encore à M. d'Omalius divers mémoires, notes, rapports sur diverses questions de géologie, de minéralogie, de zoologie, etc., qui ont été insérés dans le *Journal des mines*, le *Journal de physique*, les *Annales des mines*, le *Bulletin de la société géologique de France*, les *Mémoires de l'académie de Bruxelles* et autres *recueils.*

PEURETTE (*l'abbé L. S. M.*), fondateur du journal *Le Siècle*, devenu depuis *l'Union*, né à Liége. Il a édité :

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Un *Abrégé de la théologie morale de Liguori*, ainsi que la première réimpression des *articles* du journal *l'Avenir*.

Il se propose de publier des *réflexions sur l'Italie*, où il est resté pendant deux ans et demi, sur *la Belgique*, etc.

POLAIN (*M. L.*), né à Liége en 1808, conservateur des archives de la province, secrétaire de l'administration provisoire de la ville de Liége, lors de la révolution de 1830, membre de plusieurs académies, et l'un des fondateurs de la *Revue Belge*. Il a publié :

1° *De la Souveraineté indivise des évêques de Liége et des États-Généraux sur Maestricht*. Liége, 1831, in-8° de 41 pages.

2° *Notice* sur Arnold de Wachtendonck, 1835, in-8°.

3° *Recherches* sur la vie et les ouvrages de Jean Des Prez, dit d'Outremeuse, chroniqueur liégeois du XIV° siècle. 1er MÉMOIRE. Gand, 1834, in-8°.

M. Polain a donné dernièrement (Liége, 1839, in-18) une nouvelle édition de ces *Recherches*, considérablement augmentée; cette édition, dédiée à la société des Bibliophiles belges, dont M. Polain est l'un des membres, n'a été tirée qu'à 50 exempl. tous sur papier de couleur.

4° *Notice* sur Guillaume de Meeff, dit de Champion (historien liégeois). Gand, 1835, in-8°.

5° *Notice* sur Dom Maur d'Antine, premier auteur de l'Art de vérifier les dates, 1835, in-8°.

6° *La Mal Saint-Martin, ou le peuple et les Nobles*, scène de la lutte communale au pays de Liége (1312). Liége, 1835, in-8°.

7° *La Mutinerie des Rivageois*, épisode du règne d'Erard de la Marck (1531). Liége, 1835, in-8°.

8° *La Mal Saint-Jacques ou les Chiroux et les Grignoux* (1646). Liége, 1835, in-8°.

9° *Le banquet de Warfusée, ou le meurtre de Sébastien La Ruelle*, 1637. Liége, 1836, in-8°. Ce travail tiré à un nombre considérable d'exemplaires, obtint beaucoup de succès, et fut épuisé en moins de quinze jours.

10° *La Mal Saint-Gilles, ou la capitulation de* 1649. Liége, 1836, in-8°.

11° *Esquisses biographiques de l'ancien pays de Liége. Adelbold*, XI° siècle; Amelgard, XV° siècle. Gand, 1836, in-8°.

12° *Jean sans Pitié ou la bataille d'Othée*, 1408. Liége, 1836, in-8°.

13° *Liége et Bourgogne, ou les six cents Franchimontois*. Liége, 1836, in-8°.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

14° *Les derniers Grignoux ou le règlement de* 1684. Liége, 1836, in-8°.

15° *Esquisses historiques sur l'ancien pays de Liége.* Bruxelles, 1837, in-18 de 265 pages.

16° *Le jour des Rois ou la conspiration de Wathieu d'Athin*, 1433. Liége, 1838, in-8°.

17° *Notice sur Lambert Darchis*, fondateur de l'hospice liégeois à Rome. Liége, 1838, in-8°.

18° *Guy de Kanne, ou le Vendredi de Pâques de l'an* 1486. Bruxelles, 1838, in-12.

19° *Assassinat de Charles-le-Bon, comte de Flandre;* scène du XII^e^ siècle. Liége, 1838, in-8°.

20° *Massacre des Magistrats de Louvain*, 1379. Liége, 1838, in-8°. Publié sous le pseudonyme de Léon Van Der Vuylen.

21° *La Warde de Steppes, ou le triomphe de St.Lambert.* 1212-1213. Liége, 1839, in-8°.

Ce travail est dédié à M. Augustin Thierry.

22° *Notice sur Godefroid de Bouillon.* Bruxelles, 1838, in-12, 2^e^ édition. Liége, 1838, in-8°.

23° *Les seize chambres de la cité de Liége; leur histoire. Ce qu'elles devinrent à l'époque de la révolution liégeoise*, en 1790. Liége (1837), in-12.

24° *Esquisses biographiques de l'ancien pays de Liége. Denis Coppée*, écrivain tragique, XVII^e^ siècle. — *Foullon*, historien, XVII^e^ siècle. — *Brixhe*, XVIII^e^ siècle. Gand, 1837, in-8°, 2^e^ édition. Liége, 1837, in-8°.

25° *Joyeuse Entrée de Ferdinand de Bavière à Liége*, 1613. Liége, 1839, in-8°.

La plupart de ces ouvrages n'ont été tirés qu'à un fort petit nombre d'exemplaires (25 ou 50) et n'ont pas été mis dans le commerce.

M. Polain publie en ce moment une collection de *chroniques liégeoises inédites*, dont le 1^er^ volume renfermant la *chronique* de *Guillaume de Meeff*, XVI^e^ siècle, a paru en décembre 1836. En outre, il a fourni un grand nombre d'articles à la *Revue Belge*, au *Messager des sciences et des arts de la Belgique*, au *Journal de l'Institut historique de France*, à la *Revue de Bruxelles*, aux *Archives du Nord de la France et du Midi de la Belgique*, et au *Supplément à la Biographie universelle* des frères Michaud, à Paris.

PRUME (*Hubert-François*), violoniste remarquable, né à Stavelot, en 1816. Dès l'âge le plus tendre, son père, qui était

EFERUS - Recherches & Classification numériques

musicien, trouvant dans son fils de grandes dispositions pour le violon, les cultiva avec soin. M. Fisbach-Malacord, de Stavelot, le prit sous sa protection et l'envoya, durant une année, à Malmédy, pour y prendre des leçons musicales.

En 1827, lors de l'érection du Conservatoire de musique à Liége, M. Fisbach s'empressa d'y conduire le jeune artiste. Admis au Conservatoire, M. Wauson, professeur de violon à cet établissement, lui donna ses soins.

M. le docteur Ansiaux, si connu par son talent et son amour pour les arts, obtint d'être son protecteur : avec l'agrément de M. Fisbach, il prit chez lui M. Prume et le traita à l'égal de ses propres enfans.

Durant plusieurs années, ce jeune artiste se fit entendre dans les concerts à Liége; et composa, à l'âge de douze ans, un *rondeau pastoral* pour le violon, qu'il exécuta à un des concerts du Conservatoire où il devait recevoir le premier prix de son instrument.

En 1830, M. Daussoigne, directeur du Conservatoire de musique à Liége, emmena avec lui M. Prume à Paris, et le présenta aux illustrations musicales de cette capitale qui l'accueillirent avec enthousiasme. Il entra l'année suivante au Conservatoire de Paris, où il reçut pendant deux années les leçons du célèbre professeur Habeneck.

Nommé, en 1833, professeur de violon au Conservatoire de Liége, il vint y remplir les fonctions auxquelles il était appellé. Depuis, cet artiste emploie ses vacances à faire des excursions dans les pays étrangers où il y est toujours écouté avec enthousiasme.

M. Prume est un artiste brillant : il est peu de violoniste aussi remarquable sous le rapport du mécanisme; et depuis, Paganini, peut-être, il n'est point de virtuose qui se joue avec plus d'audace et de bonheur des diverses sortes d'arpèches, des doubles sons harmoniques et des traits vulgairement nommés *casse-cou*, qui ne satisferont jamais à eux seuls les gens éclairés sur les vraies beautés de l'art, mais doivent inspirer un juste étonnement aux vrais appréciateurs de la difficulté de jouer du violon. A cette faculté, M. Prume joint une grande puissance de son, et le mérite si rare de *bien chanter sur son instrument*. Nul doute qu'il ne se place bientôt au rang des plus grands violonistes de notre époque, si toutefois, il n'y est pas déjà.

Ce jeune homme a déjà composé, pour son instrument, un grand nombre de *morceaux* qu'il se refuse à faire graver, vou-

EFERUS - Recherches & Classification numériques

lant les conserver pour ses voyages. Au dire des plus habiles violonistes, sa musique est d'une telle difficulté qu'il est très-probable que lui seul pourra l'exécuter.

RAIKEM (*Ant.-Fr.-Jos.*), né à Liége, docteur en médecine, ancien médecin de la princesse Pauline Borghèse, professeur ordinaire à la faculté de médecine de l'Université de Liége. Il a publié :

Plusieurs ouvrages estimés sur l'art médical, entr'autres, une *Monographie sur l'arin cultivé ;* et des *Mémoires sur la pneumonie chronique, sur les maladies du cœur consécutives à celles des poumons.*

RENARDY, peintre d'histoire, né à Liége.

Il a fait plusieurs bons tableaux, entr'autres, une excellente *copie* du pape *Pie VII* de David.

ROUVEROY (*Frédéric*), naquit à Liége le 19 novembre 1771. Il fit ses études au collége de Liége jusqu'au 18 août 1789, jour où éclata la révolution liégeoise, un mois après la prise de la Bastille. Il avait alors dix-huit ans. C'était le moment de choisir la carrière dans laquelle il voulait entrer. Son père, greffier du magistrat, le destinait à la profession d'avocat, et il fit travailler auprès de lui son unique enfant. Mais un secret penchant l'entraînait vers la poésie. La poésie avait plus d'attraits pour lui que l'aridité des lois ; et, afin d'échapper à une étude pour laquelle il ne se sentait aucune vocation, il crut qu'il lui conviendrait mieux de devenir médecin. Il était sur le point de quitter son pays natal pour aller étudier dans les écoles étrangères, lorsque l'approche d'une armée française, sous le régime de la terreur, détermina ses parens à passer Outre-Rhin. Ils partirent avec leur fils le 21 juillet 1794, peu de jours avant la chûte de Robespierre.

Ces évènemens décidèrent de l'avenir de Frédéric Rouveroy. Durant l'exil volontaire auquel il s'était soumis, il put donner un libre cours à son goût pour les vers. Il composa une partie des *fables* qu'il a publiées longtemps après et qui ont été honorées des suffrages du public. Son père ne prévoyait pas la place honorable que son fils occuperait un jour dans le monde littéraire, car il le raillait de ses essais. Il dut imaginer un moyen de lui cacher en quelque sorte ses rêveries ; et, ce moyen, difficile d'abord à employer, lui donna ensuite une grande facilité pour la versification. La nuit il composait une, deux ou trois

EFERUS - Recherches & Classification numériques

fables, qu'il écrivait le lendemain lorsqu'il était un instant seul.

Déjà il pressentait, dans ses travaux de jeune homme, le but vers lequel tendraient tous les efforts du reste de sa vie. Il prêchait la morale au peuple, à sa manière ; il l'amusait en l'instruisant. C'est d'instruire le peuple, en effet, que nous le verrons plus tard constamment occupé. Il sentit de bonne heure qu'il avait des devoirs à remplir envers ses semblables, et le zèle non plus que le talent ne lui manquèrent pas pour les accomplir. Il ne voulait pas seulement indiquer le bien qui pouvait être fait, il essaya de le réaliser.

Ainsi lorsqu'il quitta l'Allemagne, en mai 1795, après la mort de son père, il se rendit avec sa mère, dans la commune de Horion-Hozémont, où il demeura une douzaine d'années. Il se chargea pendant sept à huit ans de l'administration de cette commune, en même temps qu'il administra encore deux autres communes voisines. Il y propagea la vaccine, et il fit tout ce qui était en son pouvoir pour y organiser une bonne instruction primaire. Bientôt en 1808, contre son attente et contre sa volonté, il fut nommé adjoint au maire de Liége. Il accepta néanmoins et vint habiter cette ville, en disant adieu à sa vie tranquille, en s'éloignant avec regret de la solitude des champs qui lui avait laissé le loisir de composer le reste des fables qu'il publia en 1822, et quelques autres essais de poésies qui ne verront point le jour.

Après 1814, il fut porté par le conseil municipal au nombre des trois candidats pour la place de bourgmestre en remplacement de monsieur Lesoinne, décédé ; et il devint l'un des premiers magistrats de la commune. Lors de l'organisation des régences, il fut nommé échevin, et il continua à être chargé des fonctions d'officier de l'état civil, qu'il a remplies pendant 21 ans. De 1809 à 1830, il fit successivement partie de différens colléges ; il fut membre des états, curateur de l'Université, et il fut l'un de ceux à qui l'on confia le soin de réorganiser l'instruction primaire et moyenne dans la province de Liége. C'est alors que l'occasion s'offrit à lui mieux que jamais d'accomplir sa noble tâche ; il se mit à l'œuvre au milieu des préoccupations de ses graves et nombreuses fonctions, et il employa ses veilles à composer les ouvrages qui lui ont acquis l'estime de ses concitoyens. Il fit imprimer *ses fables ;* il écrivit un *Manuel des plantations*, *l'Emploi du temps*, *Monsieur Valmore ou le maire de village*, *l'Essai de physique et le petit Bossu ;* ce dernier ouvrage dirigé contre les préjugés populaires. Le style clair, vif, saisissant de l'écrivain, mit à la portée de toutes les

EFERUS - Recherches & Classification numériques

intelligences, des connaissances, des choses utiles, des vérités qu'il était bon de propager. Le succès fut plus grand même qu'on ne l'avait espéré, car, en peu d'années, plusieurs de ses ouvrages sont parvenus à leur 5e édition (1835).

Les services que M. Frédéric de Rouveroy rendit ainsi, lui valurent en 1828 l'honneur d'être nommé chevalier de l'ordre du Lion-Belgique; et, cet honneur, il ne l'avait pas plus sollicité qu'il n'avait sollicité en aucun temps les charges auxquelles il fut appelé.

La révolution de 1830 vint clore sa vie publique où il ne cessa de montrer le plus complet désintéressement, car ce ne sont certes pas des emplois lucratifs qu'il a occupés, et il n'a jamais tiré aucun profit des ouvrages qu'il a publiés. Le peuple montra qu'il avait bonne mémoire des services rendus par cet homme honorable, et en 1830, l'assemblée des électeurs le choisit encore pour échevin de la ville. Mais son âge, les époques difficiles qu'il avait traversées, les diverses fonctions administratives qu'il avait remplies, l'empêchèrent d'accepter le mandat que l'on voulait lui confier. Il rentra dans la vie privée. Mais il fallait employer cette grande activité dont il fit toujours preuve, et il sut, même dans son éloignement des affaires, la rendre utile aux plaisirs de ses concitoyens. Il fit réédifier entièrement la *salle des spectacles* où se donnèrent des représentations théâtrales jusqu'au moment où fut ouvert le nouveau théâtre construit vers 1819; et maintenant la ville de Liége jouit d'un lieu de plaisirs de plus.

Tel a été, tel est M. Frédéric de Rouveroy, moins désireux d'acquérir de la renommée que d'être utile à ses concitoyens, il employa les belles facultés dont il fut doué, son instruction, ses talens à augmenter le bonheur de son pays. Voici la liste de ses productions :

1° *Abrégé des principes de la plantation des arbres fruitiers, champêtres et d'alignement.* Liége, Latour, un vol. in-12.

2° *Fables nouvelles.* Liége 1822, 2 vol. in-12, et id. un vol. in-8° de 400 pages : ouvrages publiés pour les écoles. Ces fables, dont le mérite a été apprécié, dans le temps, en France comme dans les Pays-Bas, ont acquis à leur auteur un rang distingué parmi les fabulistes. Nous regrettons de n'en pouvoir donner l'analyse des principales. Consultez *La Causeuse*, journal publié à Paris, N° du 24 août 1822. *Le Journal de la Belgique*, N° du 14 novembre 1824. *Almanach belge, année* 1826.

3° *Emploi du temps*, ou moyen facile de doubler la vie en devenant meilleur et plus heureux. Liége, 1825, 2 vol. in-18,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

avec fig. id. 2e édit. 1828, 1 vol. 3e édit. 1834. Ce petit ouvrage ferait à lui seul la réputation d'un auteur. Tous les journaux et les revues en ont fait un éloge unanime. Consultez *Revue encyclopédique*, tome 29e, mars 1826. *Journal de Belgique*, N° du 15 septembre 1825. *Le Courrier de la Meuse*, N° du 9 octobre 1825. *Journal de Bruxelles*, N° du 7 novembre 1825. *Mathieu Laensbergh*, N° du 8 octobre 1825.

4° *Fables choisies, à l'usage des écoles primaires*, in-18; la 5e édition a paru en 1832.

5° *Fables anciennes et nouvelles.* Seule édition complète. Liége 1839, 2 vol. in-12.

6° *M. Valmore, ou le maire de village.* 1827, in-8°, édit. épuisée.

7° *Essai de physique élémentaire*, etc., dont la 5e édition a paru en 1835. M. Quetelet, tout en relevant quelques erreurs contenues dans cet ouvrage, en a fait l'éloge: (Voir *Correspondance mathématique*, tome IVe, 3e liv. p. 199).

8° *Le petit Bossu, ou les voyages de mon oncle*, ouvrage dirigé contre les croyances superstitieuses, les préjugés et les erreurs populaires; avec cette épigraphe: *La crédulité des sots est le patrimoine des fripons.* Liége, 1827. (5e édition, 1835). Cet ouvrage a été traduit en hollandais et en allemand.

9° Une quantité *d'articles* insérés dans les *journaux* de Liége: des *fables* dans les *Annales poétiques de Bruxelles;* des *discours* prononcés dans diverses circonstances.

SAUVAGE (*de*), à Bruxelles, président de la chambre criminelle à la Cour de cassation; ministre de la justice en 1831; chevalier de l'Ordre de Léopold; décoré de la croix de fer. Il a publié, en collaboration avec M. Lebeau :

Recueil politique et administratif pour la province de Liége. Liége, 1819, in-12, Lebeau-Ouwerx.

Un grand nombre d'*articles* dans divers *journaux* de Liége.

SAUVEUR (*B.*), à Liége, docteur en médecine, professeur de pathologie interne, nosographie et thérapeutique à la faculté de médecine de l'Université de cette ville; membre de la société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut. Il a publié dans la

Correspondance mathématique et physique de M. Quetelet, tom. 3, un *Catalogue des principaux météores observés à Liége.*

SAUVEUR (*D.*), né à Liége, docteur en médecine à Bruxelles, membre de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de

EFERUS - Recherches & Classification numériques

cette ville ; de la commission administrative du Musée ; chef de bureau au ministère de l'intérieur. Auteur d'un mémoire contenant des *Recherches sur les végétaux fossiles des terrains houillers de la Belgique*, présenté à l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles ; et de nombreux *rapports* sur des mémoires présentés à cette Académie.

SIMONIS (*Eugène*), à Liége, statuaire, né à Verviers. Ses principaux ouvrages sont :

1° Une *Statue de Bacchus, caressant un jeune tigre.*

2° Un *Adolescent pressant contre son sein un lapin pour le garantir des poursuites d'une levrette.*

3° *Groupes* en marbre.

4° *Héros combattant pour la patrie.* Statue en plâtre.

TAHAM, né à Spa, peintre d'histoire à Paris.

Le plus grand nombre de ses tableaux se trouvent à Paris, à Bayonne, ou à Bordeaux.

Un de ses chefs-d'œuvre, le *Martyre de St. Lambert*, orne l'église de St.-Paul à Liége.

TANDEL (*Emile*), à Liége, professeur à l'Université de cette ville, docteur en droit ; né à Luxembourg. Il a publié :

1° *Théorie de la statistique, traduite de l'allemand de Mone et du latin, avec additions.* Louvain, 1834.

2° *Grammaire allemande*, 1re partie, 2e édition, in-8°. Louvain, 1835.

3° *Grammaire allemande*, 2e partie, in-4°. Louvain, 1833.

Il a en outre fait insérer plusieurs *articles* dans le *Messager des sciences de Gand*, et dans la *Correspondance mathématique* de M. Quetelet.

TASKIN (*Henri-Joseph*), né à Versailles le 24 août 1779, petit-neveu du célèbre facteur de pianos, Pascal Taskin, né à Theux et mort à Paris en 1795.

Il se livra exclusivement à la musique ; ses dispositions précoces furent développées par sa mère (fille du fameux facteur de pianos Blanchet, dont Pascal Taskin fut l'élève) avec un tel succès, qu'à l'âge de neuf ans il se fit entendre en public. Il étudia la composition ; et, parmi ses œuvres, on compte trois *opéras* inédits, dont un sérieux et deux comiques. Les poëmes n'ayant pas été reçus, la musique n'a été entendue que dans des réunions particulières, où elle fut appréciée et applaudie.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Il est membre de plusieurs sociétés savantes. Il s'occupe à rassembler les matériaux d'un ouvrage sur l'état de la musique en France depuis le 11e siècle jusqu'à nos jours.

Il professe la musique et le piano à Paris, où il demeure rue Bourbon-Villeneuve, n° 39.

TOMBAY (*Mathieu de*), à Liége, au pont du Quai d'Avroy, sculpteur né en cette ville. Ses principaux ouvrages sont :

1° Une *grande décoration* en bois ornée d'arabesques et de bas-reliefs, dans une des salles du château de M. le comte d'Ansembourg, sénateur, 1789.

2° Deux statues colossales, le *Commerce* et l'*Agriculture*, en pierre de sable, dans un fronton, place d'armes à Maestricht, 1809.

3° Buste colossal de *Napoléon*, en zinc, au Musée à Paris, 1810.

4° *Mausolée en marbre*, de feu Mad. Hardy, placé dans la chapelle à Ruson, 1817.

5° Le *Baptême de notre Seigneur*, grand groupe dans l'église primaire, à Herve, 1828.

6° Une *pierre sépulchrale* en marbre noir, de feu M. Servais Grisard et de ses trois filles, placée au cimetière de Chênée près de Liége, 1832.

7° *Autel romain* orné de *statues* et d'*ornemens*, placé dans la chapelle épiscopale de Liége, 1832.

8° Deux statues colossales, en pierre, *Vénus Marine*, l'*Abondance*, dans un fronton à Aix-la-Chapelle, 1833.

9° Le *buste* du général lord Crewe, 1835.

UBAGHS (*Gérard-Casimir*), prêtre du diocèse de Liége, ancien professeur de philosophie au séminaire épiscopal de cette ville ; actuellement professeur ordinaire de philosophie à l'Université catholique à Louvain, doyen de la faculté de philosophie et lettres, membre suppléant du jury d'examen. On lui doit les ouvrages suivans :

1° *Compendiaria introductio in philosophiam universam*, 1re édition. Louvain, 1835, 2e édition, ibid, in-8°.

2° *Logicæ seu philosophiæ rationalis elementa*, 1re édition, ib. in-12, 2e édition, 1836, in-8°.

3° *Ontologiæ sive metaphysicæ generalis specimen*, ibid 1835, in-12.

4° *Précis de logique élémentaire*, ib. 1836, in-8°. L'auteur s'occupe de la publication d'une anthropologie et d'une nouvelle édiion de son ontologie.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

VANDERHEYDEN (*Jean-Baptiste*), à Liége, professeur-émérite à la faculté des sciences de l'Université de cette ville.

Il a fait insérer un long mémoire sur l'électro-magnétisme dans le *Journal de physique*, publié par Ducrotay de Blainville, année 1822, cahier de mai et juin.

VANDER MEER (*Henri-Joseph*), né à Liége, docteur en médecine, attaché au service de l'hôpital militaire de cette ville, et décoré de la croix de fer, a publié : *Recherches sur les causes, l'Histoire et le traitement de l'ophthalmie militaire*, auxquels il a joint les *Considérations anatomico-physiologiques sur l'œil* de M. Fohmann, professeur à l'Université. Liége, Dessain, 1835, in-8°.

M. Vander Meer établit une théorie nouvelle sur l'étiologie de l'ophthalmie, basée sur *la lésion du système nerveux ganglionnaire*, résultante de la compression du cou et de la tête inhérente au mode d'habillement adopté dans l'armée. Il indique aussi, comme cause d'ophthalmie, l'âge peu avancé (18 *ans*) auquel on appelle en Belgique, les miliciens sous les drapeaux.

L'auteur fait preuve de science et d'érudition dans cet écrit, par les nombreuses et utiles recherches auxquelles il s'est livré, remontant aux plus anciens auteurs qui ont traité de cette maladie et s'appuyant même sur les modernes, pour prouver que son apparition date d'un temps immémorial, et qu'on peut la prévenir (voir le *Messager des sciences et des arts de la Belgique*, 3e livraison, 1835; et le *Journal de la Province de Liége*, n° du 20 juillet; *l'Emancipation*, même année, n° du 18 novembre, fait mention des remercîmens que M. le baron Evain, alors ministre de la guerre, adressa à l'auteur.

VAN HULST (*Félix-Alexandre*), à Liége, avocat à la cour supérieure de justice de cette ville. Il a publié :

1° *Notice sur Servan*, imprimée en tête de l'édition des *OEuvres choisies* de cet orateur.

M. Van Hulst est un des fondateurs du *Mathieu Laensbergh*, devenu depuis *le Politique*, journal dans lequel il a donné, de 1824 à 1830, un grand nombre d'*articles* sur les publications littéraires de l'époque, sur la politique générale, l'économie politique, et particulièrement sur les projets de code pénal, d'instruction criminelle et d'organisation judiciaire.

Il a publié aussi divers *mémoires* juridiques, entr'autres la consultation du barreau de Liége en faveur de M. Ducpétiaux,

EFERUS - Recherches & Classification numériques

qu'il a rédigés avec M. Doreye, avocat-général à la cour de Liége; et le mémoire sur lequel le tribunal de Liége a donné gain de cause aux journalistes contre le gouvernement hollandais, relativement à l'élévation du droit de timbre.

Il a coopéré aux publications de la société pour l'encouragement de l'instruction élémentaire, à la rédaction de la *Revue Belge*. Il a fait insérer dans ce dernier recueil périodique des *notices* et des *analyses* d'ouvrages, entr'autres, l'*Analyse des premiers* volumes du *Répertoire de droit administratif*, de MM. De Brouckère et Tielemans, et les *notices* étendues sur le général Jardon et l'ex-ministre de la justice Lambrechts, etc.

VAN MARCKE (*S.*), à Liége, paysagiste, né à Bruxelles en 1797. Ses principaux tableaux sont :

1° *Deux vues de la forêt de Compiègne*, exposées à Paris en 1827.

2° *Une vue prise dans la vallée du bourg d'Oisan* (*Hautes Alpes*), exposée à Bruxelles en 1833.

3° *Un Moulin, près de Clermont en Auvergne.*

4° *Un site des Alpes, soleil couchant*, et *une étude de chaumière*, à Anvers en 1834.

5° *Un effet de soleil couchant, faisant partie de l'exposition de Gand en* 1835; ainsi qu'un *Souvenir des environs de Hay.*

Il a exposé en 1836 à Bruxelles : *Vue prise à Jupille près de Liége*, et deux *paysages.*

VIEILLEVOYE (*J. B. de*), à Liége, où il est directeur de l'Académie de peinture, né à Verviers. Outre un grand nombre de portraits, il a peint :

1° *Philopémen, général des Achéens, au moment de prendre le poison qui doit le tuer.*

2° *Mort de Timophane, tyran de Corinthe.* Bruxelles, 1824.

3° *Caïn assassin de son frère, rentrant dans sa cabane.* Gand, 1829.

4° *Salmacis et Hermaphrodite.*

5° *Scène d'inondation.*

6° *Une Madelaine repentante.* Bruxelles, 1830.

VISSCHERS (*Auguste*), à Liége, avocat, on lui doit :

1° *Statistique administratif de la province de Liége, dressée sur des documens officiels* (recueils de documens statistiques publiés en 1833 par l'établissement géographique de Bruxelles).

2° *Tableau du mouvement de la population de la ville de Liége, depuis* 1802 *jusqu'à* 1831 (mêmes recueils).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

3° *Mémoire* lu à la section des sciences morales, philosophiques et législatives, sur la question : *quelles doivent être les bases d'une bonne législation sur le duel*, inséré dans la *Revue Belge*, 2e année, septembre 1836.

Quelques *articles* sur la répression du duel, dans la *Revue Belge*, tom. 2.

WANSON (*François-Antoine-Alphonse*), à Liége, compositeur de musique, né à Liége le 11 octobre 1809. Il a publié :

1° *Le Garde de nuit*, opéra comique en 3 actes, paroles de MM. Melesville et Masson.

2° Une *Quintette pour* 2 *violons*, 2 *altos et violoncelle.*

3° Huit *quatuors pour* 2 *violons, alto et violoncelle.*

4° *Fantaisie pour violon et piano.*

5° *Fantaisie pour flûte et piano.*

WELLEKENS (*Charles*), à Liége, l'un des inspecteurs des machines à vapeur dans le voisinage de cette ville; ingénieur des mines et chef de service dans le 5e district. Auteur d'un *Mémoire sur le 7e district des mines*, inséré dans le *Dictionnaire géographique de la province de Liége*, publié par M. Ph. Vandermaelen en 1830; et d'un *état des machines à vapeur*, en activité dans la partie de l'arrondissement judiciaire de Liége, située à la rive gauche de la Meuse, inséré dans le *Recueil de documens statistiques*, publié en 1833 par l'établissement géographique de Bruxelles.

Tableaux statistiques des mines de houille de la province de Liége pour 1828 dans le même recueil.

WEUSTENRAAD (*Théodore*), à Liége, auditeur-militaire pour la province, décoré de la croix de fer, secrétaire-général de l'association nationale pour l'encouragement et le développement de la littérature en Belgique; l'un des principaux rédacteurs de la *Revue Belge*. Il a publié :

La Ruelle, ou le banquet de Warfusée, drame en 5 actes, représenté à Liége en 1835.

On lui doit en outre un grand nombre de *poésies* et d'*articles* insérés dans divers recueils littéraires, notamment dans la *Revue Belge*.

WODON (*L.*), à Liége. On a de lui une *Ode* intitulée *Jules Janin et Nina Lassave* dans la *Revue Belge*, tom. III, livre 4e.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

WOLF (*J. L.*), à Spa, marchand de minéraux. Il a publié : *Résumé de l'histoire des eaux minérales de Spa.* Bruxelles, in-18. *Itinéraire des environs de Spa.* Liége, 1816, in-12.

WURTH (*J. F. Xavier*), professeur à Liége, né à Luxembourg. Il a publié :

1° *Leçons hollandaises de littérature et de morale.* Liége.

2° *Lettre respectueuse d'un catholique sincère à Mgr. Van Bommel*, à l'occasion d'un sermon sur les avantages de l'obéissance et sur l'abus du pouvoir, prononcé le 20 janvier 1833; suivie d'un canevas d'un *Cours vraiment populaire d'histoire universelle.* Liége, 1833, 90 pages in-12.

3° *Histoire abrégée des Liégeois et de la civilisation dans le pays des Eburons et des Tongrois*, suivi d'un petit *guide de l'étranger à Liége*, et d'un *tableau sommaire des élémens de moralité, de puissance intellectuelle et de bien-être* que possède la cité de Liége à l'époque actuelle. Liége, Collardin, 1833, 338 pages in-18.

Nous avons cru que nos compatriotes parcourraient peut-être avec intérêt la liste de tous les natifs de l'ancien pays de Liége, et du comté de Looz, couronnés à Louvain. Nous avons consulté pour ce travail la *Continuation du Recueil héraldique* (de J.-G. Loyens), *par le Procureur-général Ophoven*, Liége, 1783, in-folio, et surtout le *Catalogus omnium primorum Universitatis lovaniensis*, Mechliniæ, 1824, in-12, qui nous a aidé à rectifier plusieurs erreurs et à réparer des omissions du *Recueil héraldique.* Voici cette nomenclature, dont les Liégeois peuvent s'enorgueillir pour les détails biographiques, nous renvoyons au *Catalogus.*

Noms des Premiers.

ANNÉES.	MM.
1429.	Jean de Wydoe, de Herck. (Il n'y eut pas cette année-là de concours général, chaque collége proclama ses premiers. De Wydoe fut du nombre.)
1497.	Gilles Ranssi, ou Raussi, de Liége.
1521.	François Titelmans, de Hasselt. (V. sur cet écrivain, *Miræus*, *Elogia belgica*, Antuerpiæ, 1609, in-4°, p. 62, *Foppens*, *Bibliotheca belgica*, Bruxellis, 1739, in-4°, I, 314, et Paquot, *Mémoires*, édition in-12, t. XI, p. 239).
1531.	Pierre Titelmans, de Hasselt, frère du précédent. (V. Foppens, *ibidem*, p. 315).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1538. Lambert de Castro, ou Duchâteau, de Liége.
1539. Denis S'Groots, de St-Trond. (V. *Catalogus*, p. 28.)
1567. François Oranus, de Liége. (V. *Catalogus*, p. 35. Il ne faut pas le confondre avec deux autres savans liégeois du même nom, Jean et Nicolas Oranus, dont Foppens fait mention, t. II., p. 706 et 917).
1578. Gisbert Danielis, ou Mossis, de Tongres. (V. *Catalogus*, p. 37. Le *Recueil héraldique* le nomme Hubert Moffis).
1593. Jean Huberti, de Hasselt.
1594. Louis Walteri, de Liége.
1597. Jean a Fraxinis, (sans doute Defresne), de Liége. (V. *Catalogus*, p. 43).
1601. Laurent Briet, de Liége.
1608. André Mantels, de Tongres.
1615. Barthelemi Bolsée, de Borlez, aujourd'hui district de Huy.
1619. André Mennekens, de Solder, entre Hasselt et Beeringen. (V. *Catalogus*, p. 49).
1628. Henri Mohius, ou Moha, de Liége.
1630. Henri Werpæus, ou Werpin, de Huy. (V. *Catalogus*, p. 50).
1638. Simon Servaes, de Beeringen. (V. *Catalogus*, p. 52).
1642. Adrien-Conrard Prévôt, de Spa. (V. *Catalogus*, p. 53).
1654. Arnold Eyben, de Hasselt. (V. *Catalogus*, p. 56).
1655. Théodard Cochez, de Thuin. (V. *Catalogus*, p. 56.).
1659. Louis de Frémalle, d'Esneux, aujourd'hui district de Liége. (V. *Catalogus*, p. 56).
1662. Henri Michiels, d'Achel, près de Beeringen. (V. *Catalogus*, p. 57).
1664. Guillaume Pelsers, de Beeringen. (V. *Catalogus*, p. 58).
1673. Jean Bertrand, de Châtelet. (V. *Catalogus*, p. 61).
1688. Augustin Hendrickx, de Rhety en Campine. (V. *Catalogus*, p. 65).
1691. Sébastien van de Cruys, de Peer. (V. *Catalogus*, p. 66).
1716. Jean-Gérard de Preit, de Huy. (V. *Catalogus*, p. 73).
1733. Jean Delloye, de Huy. (V. *Catalogus*, p. 78).
1737. Jean Hemelaerts, de Heusden, près de Beeringen. (V. *Catalogus*, p. 78).
1738. Jean-Baptiste van Namen, de Niel, près de St-Trond. (V. *Catalogus*, p. 79).
1747. Gilles Goossens, d'Aelst, près de St-Trond. (V. *Catalogus*, p. 80).
1750. Jean Lauvaux, de Wancenne. (V. *Catalogus*, p. 81).

EFERUS - Recherches & Classification numériques

1757. Pierre-Adrien Leblanc, de Lixhe, près de Visé. (V. *Catalogus*, p. 83).

1763. Joseph Forgeur, de Liége, aujourd'hui vicaire-général du diocèse de Malines. (V. *Catalogus*, p. 84).

1768. George-Jacques-Joseph Mayence, de Liége. (V. *Catalogus*, p. 85).

1769. Gaspard-Joseph Gilot, de Haneffe, aujourd'hui district de Waremme. (V. *Catalogus*, p. 86).

1777. François-Noël Defrance, de Liége. (V. *Catalogus*, p. 87).

1783. Jean-Hubert Vincent, de Liége, aujourd'hui avocat à la Cour supérieure de la même ville.

1785. Charles-Louis Verdbois, de Solre sur Sambre, aujourd'hui avocat à la Cour supérieure de Liége, et membre de l'Association nationale pour l'encouragement et le développement de la littérature en Belgique.

1786. Jean-Michel Vanderheyden, de Maeseyck, aujourd'hui professeur à la faculté des sciences physiques de l'Université de Liége.

La *Continuation du recueil héraldique*, p. 130, 171, 185, 228 et 255, renferme des détails curieux sur la réception très-honorable que le prince de Liége et les magistrats de la cité faisaient aux Liégeois, *Premiers* de Louvain.

LISTE

Des Liégeois qui ont remporté des prix à l'Université de Liége.

BOUCHEZ (*Pierre*), docteur en médecine à Verviers. Mémoire sur cette question :

Exponatur doctrina crisium nec-non dierum criticorum à scholâ Hippocraticâ tradita, et opinionum recensio tùm veterum tùm recentiorum medicorum, qui eam doctrinam vel admiserunt, vel rejecerunt, vel mutârunt. Faculté de médecine. Année 1823-1824.

DEFOOZ (*Jean-Henri*), de Liége, professeur à l'Université, obtint deux fois le prix à la faculté de philosophie sur les questions suivantes :

1° Postulatur commentatio, definitionem *pulchri*, à clar. Hemsterhius datam, cum reliquorum philosophorum definitionibus comparans atque dijudicans. Année 1824-1825.

2° Quemnam fructum è studio philosophiæ moralis in studio doctrinarum politicarum percipere possumus? Année 1825-1826.

DUPONT (*Evrard*), de Liége, professeur à l'Université, mémoire couronné sur cette proposition :

Cum genuini institutionum Gaji jurisconsulti commentarii jàm vulgati sint; disquiratur, quasnam debeamus huic operi circà jus actionum et circà rationem, procedendi in causis privatis apud Romanos notitias hactenùs desideratas; quæ inquisitio ita instituatur, ut judiciorum privatorum

EFERUS - Recherches & Classification numériques

ordo historicè illustretur. Judicetur deniquè in quantum in hâc juris parte Gajum secutus sit, vel ab eo recesserit in suis institutionibus componendis Justitianus. Fac. de droit. Année 1821-1822.

FRAIKIN (*Jean-Joseph*), de Liége, docteur en médecine, obtint le prix à la faculté de médecine, année 1818-1819, pour sa réponse à cette question :

Quæritur peritonæi structura usuumquè quibus inservit, accurata descriptio ; porrò morborum quibus hæc membrana afficitur, sivè à causis internis, sivè externis producantur, expositio, tandem optima eosdem morbos curandi ratio ?

GÉRADON (*Jean-Joseph*), de Horion-Hozémont. Réponse couronnée à la faculté de philosophie, année 1821-1822, sur la question suivante :

Quæ differentia inter colonias veterum et recentiorum populorum, et rerum sivè institutorum publicorum, et cum metropoli nexus habita ratione ?

GODIN (*Léopold*), de Huy, médecin et fabricant de papier. Prix obtenu à la faculté de médecine, année 1822-1823, pour un mémoire sur cette proposition :

Detur accurata Metastaseos descriptio exponaturque, experientiâ duce, quibusnam in morbis frequentiùs metastases observentur ; proponatur deniquè rationalis earum theoria.

HENNAU (*Victor-Napoléon*), de Liége, mémoire couronné par la faculté de médecine, année 1821-1822, sur la question suivante :

Enarretur historia opinionum circà sympathias, à celeberrimis medicinæ auctoribus usquè ad nostra tempora emissarum, et systema sympathiarum, quale hodiè scientia exigit, conscribatur.

HORION (*Philippe*), de Visé, docteur en médecine, remporta le prix à la faculté des sciences, année 1826-1827, sur cette proposition :

Concinnè et accuratè exponantur phænomena electro-chimica, atque dijudicentur theoriæ, quæ ad ea explicanda fuerant excogitata.

KRANS (*J.-G.*), de Vaux en Hesbaye, docteur en médecine ; réponse couronnée par la faculté des sciences, année 1824-1825, sur la question suivante :

Postulatur ut accuratè examinentur variæ sulphuris consociationes, atque principiorum has-ce componentium exactè definiantur proportiones.

LECLERQ (*D.*), de Liége, professeur à l'école industrielle ;

EFERUS - Recherches & Classification numériques

réponse couronnée par la faculté des sciences, année 1823-1824, sur cette proposition :

Limitum theoria perspicuè exponatur, ejusquè usus exemplis nonnullis, ex geometriâ et analysi sumptis illustretur.

LEMOINE (*Pierre-Joseph*), de Liége ; son mémoire obtint le prix à la faculté de philosophie, année 1826-1827, sur ce sujet :

Anne Ciceronis præceptum : « *Sic est faciendum, ut contra universam naturam nihil contendamus ; ea tamen conservata, propriam naturam sequamur.* » (*De officiis.* I. 31.) Universis hominibus rectam agendi rationem præscribit, atque majori cum commodo ac similes aliorum, tum antiquorum, tum recentiorum philosophorum formulæ in capite ethices, principii loco, poni protest ?

MARLIN (*François-Henri-Désiré*), de Liége, directeur du collége de Namur, remporta le prix, année 1825-1826, à la faculté de philosophie, sur cette proposition :

Monstretur rationibus, præcipuè historicis, nullum vigere imperium, etiamsi optimè constitutam sit, nisi civium virtute et opinione sustineatur.

MAQUINAY (*Thomas*), de Theux ; son mémoire, en réponse à la question suivante, fut jugé digne du prix par la faculté des sciences, année 1829-1830 :

Describendæ sunt calcarii lapidis magnesiferi mineralogicæ proprietates et ejusdem, prò saxorum vicinorum situ, positiones, variis informationibus, cum priscis, tum recentissimis.

La distribution des prix de l'année académique 1829-1830, n'ayant pas eu lieu par suite des événemens politiques, le jeune Maquinay est mort sans recevoir la médaille que le sénat académique lui avait dévolue.

Son mémoire n'a pas été imprimé.

MARQUET (*M.-J.*), de Jemeppe, docteur en médecine ; réponse couronnée par la faculté de médecine, année 1822-1823, sur la question suivante :

Quæritur historia formationis et evolutionis fœtus in animalibus vertebratis ; quæ succinctè sed ità tractanda est, ut duorum præcipuè membranorum, allantoidis nempè et vesiculæ umbilicalis usus appareat ?

TILMAN (*M.-J.*), de Cras-Avernas, près Landen ; son mémoire sur cette proposition :

Exponantur phænomena physica fluidorum acriformium quæ vapores nuncupantur, eorumque detur theoria ; fut couronné par la faculté des sciences, année 1822-1823.

FIN.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

EFERUS - Recherches & Classification numériques

TABLE ALPHABÉTIQUE.

Époque Chronologique.

A.

Ade	1220.	Amand, S^{t}	662.
Adelart	1060.	Amauri I^{er}	1173.
Adelbode	1027.	Ambiorix	avant 50.
Adelman	973.	Amelgard	1483.
Adelman	1048.	Ammien-Marcellin	370.
Adolphe de Clèves	1392.	Ammonius	1524.
Adolphe	1297.	Ancion.	1785.
Adoule Porette	1297.	Andrichomius	1585.
Adrien M. J.	1822.	Anthin, Wathieu d'	1457.
Adrien	1822.	Antine, dom Maur d'	1746.
Agilfride	784.	Angelus de Cambis	1430.
Agrippa avant l'ère vulgaire	11.	Angelus de Cursibus	1470.
Aigletine	1269.	Anségise	834.
Aimon	738.	Anselme	1056.
Albéric	1120.	Anselme	1137.
Albéric de Trois Fontaines	1163.	Ansfrid	985.
Albéric de Neufmoustier	1241.	Ansiaux, E. A. J.	1800.
Albéron I^{er}	1128.	Ansiaux, N. A. J.	1800.
Albéron II	1145.	Ansiaux, N. G. A. J.	1800.
Albert	980.	Ansiaux, N. J. V.	1800.
Albert de Louvain	1191.	Ansiaux, J. J. E. A.	1800.
Albert de Cuyck	1200.	Ansiaux	1826.
Alestan	1060.	Arcis, Lambert d'	1699.
Alexandre	1135.	Arckel, Jean d'	1378.
Alexandre	1167.	Ardennes, Gilles d'	1699.
Alexandre, Jérôme	1532.	Aremberg, Guill. d'	1484.
Alger	1130.	Aremberg, God. d'	1488.
Alpaïde	718.	Argobaste	394.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Arnoul	891.	Arnoul VIII	1326.
Arnoul II	1014.	Arsenne	1457.
Arnoul V	1070.	Aubry	1789.
Arnoul de Gembloux	1149.	Auguste	14.
Arnoul VII	1256.	Augustino	1547.

B.

Baccio	1571.	Berselius, Pasc.	1535.
Bachiène G. Alb.	1783.	Berthaud, Florent	1343.
Baldric	1017.	Berthe	783.
Balen P.	1656.	Berthe	802.
Bassenge J. N.	1811.	Bertho	1776.
Bassenge N.	1811.	Bertholet, Laurent	1637.
Baudouin Ier	1118.	Bertholet, Jean	1755.
Baudouin Ier	1204.	Berthuin, St.	641.
Baudouin d'Orchimont	1236.	Bideloz, Gilles	1751.
Baudouin d'Avesnes	1289.	Bilevelt, Antoine	1666.
Baudouin, Dominique	1809.	Biolley, veuve	1831.
Bavière, Jean de	1424.	Blackey	1780.
Bavière, Ernest de	1612.	Blavier, J. Ant.	1699.
Bavière, Ferdinand de	1650.	Bles, Henri de	1550.
Bavière, Max. Henri de	1688.	Blondel, François	1703.
Bavière, Jos. Clément de	1723.	Blosius, J. Fr.	1566.
Bavon, St	657.	Bogaert, Adam	1483.
Beaufort, Louis de	1795.	Bogaert, Jacq.	1520.
Beaufort	1795.	Bogaert, Adam	1550.
Bebius Philip.	1637.	Boileau, Gilles de Bullion	1558.
Becan	1572.	Bolland, Henri de	1334.
Beeck, Jean	1516.	Bollandus, Pierre	1495.
Beeckman, Guillaume	1631.	Bollandus, Sébastien	1645.
Beelde	1409.	Bollandus, Jean	1665.
Begghe, Ste	698.	Bologne, Jean de	1654.
Belgius	380.	Bonfrérius, Jacq.	1643.
Belarmie, Léonard	1524.	Bonnet	1215.
Bérard	1461.	Bonomi, J. Fr.	1587.
Bérégise, St.	678.	Bononius	1558.
Berghe, G. Louis de	1743.	Borre, Nic. de	1670.
Bernard, St.	1147.	Bosche, Jean	1578.
Bernard de Guy	1331.	Bouchard et Guillaume	1281.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Bouchy, Philippe	1657.	Bresmal, J. Fr.	1722.
Bouille, Pierre	1641.	Breuché de la Croix	1644.
Bouille, Théodose	1743.	Brias, Ch. de	1685.
Bouillon, Fréd. Maur. de	1652.	Brixhe, J. Guill.	1807.
Bouillon	1792.	Brizé-Fradin	1811.
Boullanger, Baudouin	1794.	Bruges, Hilgers de	1452.
Bouilliot	1503.	Bruhésius, Pierre	1571.
Boulogne, Oliv.	1560.	Brunehaut	613.
Boulongne, Jacq. de	1555.	Bruno, St.	1180.
Bourbon, Louis de	1482.	Brusthem, Jean	1542.
Bourgogne, Marie de	1481.	Bruxelles, Jean de	1452.
Bourgogne, Herman de	1625.	Bry, Thiry de	1590.
Bourgogne, Fr. de	1625.	Bry, Théod. de	1598.
Boussut, Nic. de	1528.	Bry, Jean Théod. de	1598.
Boyens, Adrien IV	1523.	Budel, René	1595.
Boxhorn, M. Z.	1653.	Busche, H. M.	1666.
Brachélius, Adolphe	1659.	Busleyden, Jér.	1517.
Bragarde	1777.	Busleyden, Fr.	1517.
Brechtus, Levinus	1558.		

C.

Cachard de Rissac	1763.	Charles Martel	741.
Calenus	1651.	Charles-le-Chauve	877.
Calès	1835.	Charles-le-Gros	888.
Cambrésis	1783.	Charles-le-Simple	929.
Carausius	291.	Charles IV	1378.
Carlier, J. Guill.	1675.	Charles V	1558.
Carloman	770.	Charles-le-Téméraire	1477.
Carloman	870.	Charpentier	1467.
Castro, Louis à	1632.	Chartrain	1793.
Cativulque	avant 52.	Châteauneuf, Bertr. de	1327.
César	avant 45.	Chefneux, Mathias	1670.
Chaboteau Watelet	1478.	Chérin, H. L.	1785.
Charlemagne	814.	Chérin, Mathieu	1785.
Charneux, Denis de,	1764.	Chimay, Jean de,	1479.
Chapeauville	1617.	Chokier-Surlet, Erasme de,	1625.
Chapuis	1794.	Chokier-Surlet, Jean de,	1625.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Chokier-Surlet, Gilles de),	1625.	Conrad	1225.
Chokier-Surlet, J. Fréd. de	1625.	Constantin-le-Grand	337.
Christian	1832.	Conte, Michel le	1648.
Christine, Ste.	1224.	Coppée, Denis	1632.
Cicéron	avant 52.	Corbeau, Humbert	1301.
Civilis	avant 72.	Corbesier, Gilles	1309.
Clarius, Jean	1569.	Cordier, Guill.	1544.
Clarius	1611.	Coret, Jacq.	1721.
Clairville	1798.	Corwarem-de-Looz	1803.
Claude	avant 54.	Coster, J. Louis	1776.
Clénard, Nic. de	1542.	Cotta et Sabinus	avant 53.
Clermont	1797.	Counet	1768.
Clodion	448.	Counotte, Gertrude	1620.
Cloesquet	1717.	Courselle, Gérard de	1636.
Closon, C. J. Célestin	1809.	Courtois	1835.
Clovis	511.	Couvin de Courcelles	1648.
Collart	1758.	Crabbe	1554.
Collignon	1781.	Crassier, Guill. de	1751.
Colloz	1780.	Cruesen	1629.
Colomban	870.	Cunégonde	1024.
Comhaire, M. N.	1830.	Currimosanus, J.	1513.
Comhaire, J. N.	1830.	Curtius, Jean de	1628.
Commines, Philip. de	1509.	Curtius, Henri de	1628.
Coninckx	1784.	Cusa, Nicolas de	1464.
Conrad	954.		

D.

Daelhem, Melchior van	1636.	Debouche	1805.
Dagli	1720.	Decker de Walhorn	1646.
Damery, Simon	1640.	Defoux, Marie	1312.
Damery, Walter	1678.	Defraisne, Pierre	1660.
Damery, Jacq.	1678.	Defrance, Léonard	1805.
Dandrimont, T.	1822.	Defrance, Fr. Noël	1823.
Daniel de Liége	1337.	Dehos	1714.
Darcis, F. Jos.	1776.	Delaunay, le chev.	1788.
Dawans, Bonav.	1726.	Delbrouck	1576.
Debefve, Cloes Polis	1652.	Delcloche	1752.
Debefve, Cloes	1652.	Delcour, J. Gilles	1694.
Debefve, F. Franck	1652.	Delcour, Jean	1694.
Debefve, Gilles et Jean	1652.	Delhaise	1835.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Delloye, Henri	1810.	Didier	774.
Delmont, Déod.	1634.	Dinghens	1678.
Delvaux, Jean	1597.	Dioclétien	314.
Delvaux, André	1636.	Direk vander Aar	1214.
Demarteau, Gilles	1778.	Dolmans, Pierre	1751.
Demarteau, Gilles Ant.	1778.	Domitian, St.	561.
Demany, L. J.	1784.	Dony	1813.
Demestre, Jean	1783.	Dorlan	1507.
Denys-le-Chartreux	1470.	Dorpuis	1525.
Denys, Mathieu	1813.	Dosquet	1746.
Depresseux, Baudouin	1504.	Douffet, Gérard	1660.
Depresseux, Godefroid	1530.	Douffet, Gérard	1660.
Depresseux, Philippe Louis	1746.	Dreppe	1783.
Deschamps, Guill.	1466.	Driedo	1535.
Deschamps, Barthélemi	1650.	Drion, Dieud.	1742.
Deschamps, Barth.	1678.	Dromal	1637.
Deschamps, Barthélemi	1697.	Drusus	avant 9.
Desonckeux, Jean	1694.	Duban	1547.
Desonckeux, Henri	1694.	Dubosc de Mont-André	1659.
Desprèz d'Outremeuse, Jean	1399.	Duèz	1644.
Detroz, Hubert	1724.	Dumont de Rochefort	1630.
Detroz, Remacle	1815.	Dumont, Henri	1684.
Dewandre, Fr. Joseph	1835.	Durant	1025.
Dewèz, Laur. Benoît	1812.	Durivier, Jean	1761.
Dévouement des 600 Franchimontois	1468.	Dutz	1790.
		Dynter	1448.

E.

Eginhard	839.	Erme, St.	737.
Elderen, Jean Louis d'	1694.	Ermesinde	1143.
Eléonore de St.-Bernard	1639.	Ernst, Simon Pierre	1817.
Enchevoort, Guill.	1555.	Esckius	1578.
Engel, Arnold	1676.	Etienne	920.
Englebert de Liége	1218.	Etienne de Liége	1061.
Enguerrand de Bar	1215.	Etienne	1138.
Eracle	971.	Evergiste	431.
Erckebert	1050.	Evrard, Perpète	1727.
Erembert	1050.	Evrard, N.	1772.
Erlebalde	1166.	Eyck, Hubert van	1426.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Eyck, Marguerite van	1426.	Eynde, vanden	1537.
Eyck, Jean van	1441.	Ezelon	1109.

F.

Fabrice, André	1581.	Folcuin	990.
Fabricius	1791.	Foran, St.	931.
Falcomont, Th. de	1346.	Foullon, Erard de	1669.
Farabert	240.	Foullon, Erasme de	1669.
Farabert	953.	Foulques	1027.
Faramond	427.	Four, Pierre de	1610.
Farnèse	1619.	Franck, Simon	1772.
Fassin, le père	1794.	Franchimont,	1659.
Fassin, Nicolas de	1811.	Franchomme, Eust. de	1315.
Félem, Gér. de	1427.	François, dom Jean	1770.
Fermin, Philippe	1780.	Franco	1066.
Fisen, Barth.	1649.	Francon	903.
Fisen, Englebert	1723.	Fraucon	1129.
Flamand-Grétry	1813.	Frédégaire	658.
Flémalle, Bertholet	1675.	Frédégonde	658.
Flémalle, Henri	1675.	Frédéric	1058.
Flémalle, Guill.	1675.	Frédéric	1226.
Flémalle, Renier	1675.	Fréon, L. L.	1784.
Flémalle, Renier	1675.	Froidmont, Libert	1653.
Fléron, Adr. de	1633.	Froissard	1404.
Florus	850.	Frojus	1586.
Fohmann, Vincent	1837.		

G.

Gaguin	1501.	Gérard de Looz	1190.
Galas, Mathias	1647.	Gérard-le-Grand	1384.
Galien	254.	Gérard, le frère	1749.
Gammeren	1580.	Gérard, Henri Philippe	1833.
Gauzechin	1075.	Gerbalde	801.
Gavor	1214.	Gerlache	1771.
Gayant	1673.	Gertrude, Ste.	659.
Geer, Louis de	1654.	Gertrude de Moha	1225.
Gennepius	1568.	Geuns, Pierre	1776.
Genneté	1777.	Ghénart, Ant.	1595.
Gérard de Bourgogne	1061.	Gheine, Albert	1651.
Gérard	1104.	Ghérincx, Philippe	1604.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Gilbert	1196.	Grandjean, Henri	1802.
Gilles, de Liége	1248.	Grandjean, Guillaume	1802.
Gilles, de Huy	1460.	Grégoire, St.	593.
Giselbert	935.	Grembert, Guill. de	1609.
Gislain	1430.	Gresnick, Ant. Fréd.	1799.
Gislebert, Remi et Rodulphe	1027.	Grétry	1813.
Glen, Jean-Baptiste de	1613.	Grétry, Lucile	1813.
Glen, Jean de	1613.	Grétry, André Joseph	1813.
Gobart	1750.	Grèz, Idelette de	1636.
Godar, Guill. Lambert	1794.	Griffet	1767.
Godefroid, l'Ancien	1007.	Grimoald	713.
Godefroid III	1076.	Grisard, N.	1740.
Godefroid de Bouillon	1100.	Grisard, A.	1788.
Godefroid de Féroustrée	1204.	Groësbeck, Gérard de	1580.
Godefroid d'Estamet	1215.	Gualtier	1082.
Godèle	1427.	Guernès, Ant. de	1652.
Goderan	975.	Guibert, St.	922.
Godescald,	770.	Guibert	1167.
Godescald, Jean	1428.	Guichardin	1582.
Goltzius	1583.	Guillaume	1150.
Gonthier	1588.	Guillaume	1297.
Gontran	1039.	Guillaume, dit le Riche,	1359.
Gonzon	1055.	Guillon, Gilles	1612.
Gossart, Ant.	1636.	Guios, Jean	1589.
Gosswin, Gérard	1650.	Guise, Jacq. de	1398.
Grace, Thierry de	1636.	Guy	1204.
Grady, Ch. Ant. de	1767.		

H.

Hadelin, St.	669.	Happart, Adulphe	1535.
Hakin	1797.	Harchées, Jean de	1372.
Hallet, Gilles	1609.	Hardy, François et Gilles	1550.
Hamal, Henri Guill.	1752.	Harel du Tancrel	1833.
Hamal, Jean Noël	1752.	Harigère	1007.
Han, François du	1667.	Harphius	1478.
Hanlet, Henri	1736.	Hasech	1526.
Hannot	1635.	Hassels, Jean	1552.
Hannot, J. B.	1714.	Hauzeur, Mathias	1676.
Happart	1185.	Haym, Gérard	1588.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Haym, Gilles	1647.	Heselon et Theselin	1130.
Haym, Nic. Fr.	1649.	Hésius, Jean	1396.
Hayons, Th. des	1670.	Hessels	1566.
Hechtermans, Henri	1679.	Heyendal, Nic.	1733.
Heers, Raës de	1477.	Heylen	1777.
Heers, Henri de	1636.	Hiégares	1748.
Heeswick, G. Fréd. de	1783.	Hilduin	941.
Heinsberg, Jean de	1459.	Hillin	1113.
Helbert	1150.	Hincmar	882.
Hemricourt	1282.	Hinnisdael	1650.
Hemricourt, Jacq. de	1403.	Hocsem, Jean de	1346.
Hénaut	1788.	Hoensbroeck, César Constan-	
Henkart	1815.	tin de	1792.
Hénoul, J. B.	1809.	Hoffreumont, J. J.	1787.
Henri de Verdun	1091.	Hoffreumont, Servais	1737.
Henri IV	1106.	Holonius, Grég.	1556.
Henri de Lorraine	1112.	Honoré, Barthelémi	1586.
Henri V	1125.	Horion, Jean de	1641.
Henri de Leyen	1164.	Horion, Alexandre de	1659.
Henri de Castres	1186.	Horne, Herman	1427.
Henri II	1214.	Horne, Jean de	1515.
Henri de Hainaut	1216.	Horne, Léonard	1620.
Henri de Dinant	1253.	Hornes, Arnould	1378.
Henri de Gueldre	1284.	Hornes, Philippe II de	1568.
Henri, Joseph	1778.	Houbart, Jean	1540.
Henriquèz, Alphonse	1185.	Huart, Ignace	1661.
Hentenius, Jean	1561.	Hubald	1026.
Herbert	1027.	Hubens, Jacq. Frédéric de	1780.
Hérenthals	1390.	Hubert, St.	729.
Herkenroye	1632.	Hubert	1049.
Héribran	1130.	Hugon	884.
Héris, Guillaume	1724.	Hugues	1127.
Herman	1088.	Hugues de Pierrepont	1229.
Herman à novâ Aquilâ	1530.	Hustin, Jean	1652.
Hermès-Servais	1794.	Hyckman, dom Robert	1787.

I.

Ide d'Ardenne	1114.	Imbercourt, Ghuys d'	1477.
Ide de Nivelles, Ste.	1213.	Immon	961.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Induciomare	avant 52.	Itte ou Itturberge 653.
Innocent II	1132.	Ivère, Ste. 1185.
Isabelle de Hainaut	1180.	

J.

Jacob, de Berneau	1799.	Jean 1014.
Jacoby, Philippe Joseph	1793.	Jean 1215.
Jacquemont	1343.	Jean Ier 1313.
Jacquet, P. Louis de	1763.	Jean IV 1425.
Jalheau	1795.	Jean le Bel 1346.
Jamar, Henri	1619.	Jehain de Waremme 1360.
Jamolet, Jean	1633.	Jonghe, Adrien de 1575.
Jardin, Jacq. du	1633.	Jonghen, Henri de 1669.
Jardon, H. Antoine	1809.	Julienne, Ste. 1258.
Jaupen	1608.	Junius, Hadelin 1649.
Jay	1777.	Juppin, J. B. 1729.

K.

Kanne, Ghuys de	1486.	Kerkhédère, J. Gérard 1738.
Knaeps, ou Servilius	1545.	Kerkhem, Arnold de 1662.

L.

Lacroix, Claude	1714.	Lambrechts, E. J. M. 1823.
Laensberg, Mathieu	1600.	Lampson, Dominique 1599.
Laet, Jean de	1482.	Lampson, Nicolas 1599.
Laet, Gaspart de	1551.	Landelin, St. 639.
Laet, Jean de	1551.	Landrade, Ste. 694.
Lafabrique, Nic.	1736.	Langerenus 1547.
Lairesse, Renier	1667.	Langhe, Charles de 1573.
Lairesse, Jacques et Jean	1667.	Lannoy, Charles de 1527.
Lairesse, Hubert	1667.	Lannoy, Raoul de 1527.
Lairesse, Gérard	1667.	Lapide, Cornelius à 1637.
Lambermont	1726.	La Ramée 1650.
Lambert, St.	696.	Laurent de Liége 1145.
Lambert	1047.	Laurent 1480.
Lambert de Liége	1066.	Laurenty, Remy Jos. 1834.
Lambert le Bègue	1183.	Leclerc, le père Nic. 1750.
Lambert-le-Petit	1194.	Leclerc, J. B. 1826.
Lambert de Liége	1240.	Ledrou 1721.
Lambert, Jean	1427.	Lefebvre 1826.
Lambert, dom Mathias	1595.	Légipont, dom Olivier 1758.
Lamboy, Guillaume de	1659.	Legros 1772.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Leloup, Collin 1327.
Leloup, Remacle 1740.
Lens 1561.
Léon III 795.
Léon 970.
Léonard, Hubert 1470.
Leroi, Alard 1653.
Leumont, Thiry de 1450.
Levoz, Noé Joseph 1798.
Lewold de Nortoff 1343.
Libermé, Jacq. de 1427.
Liboy, L. Fr. Rossius de 1728.
Lile, de 1733.
Limbourg, Henri de 1313.
Limbourg, Jean de 1346.
Limbourg, N. 1535.
Limbourg, Gilbert de 1567.
Limbourg, Remacle de 1587.
Limbourg, Guillaume van 1683.
Limbourg, Robert de 1792.
Limbourg, Jean Philippe de 1792.
Limpens 1745.
Lissoir, Remacle 1806.
Liverlo, Walter de 1645.
Liverlo, Gilles de 1645.
Liverlo, Lambert de 1645.
Liverlo, Lambert de 1682.
Liverlo, Gilles de 1683.
Livineus, Jean 1598.

Lobbet, Jacq. 1672.
Lo-Looz, Robert de 1786.
Lom, Philippe de 1808.
Lombart, Lambert 1565.
Louein, Albert de 1672.
Louhienne, P. Godefroid 1827.
Losse, Jean 1528.
Louis-le-Débonnaire 840.
Louis l'Ancien 1066.
Louis II 1171.
Louis, de Loos 1336.
Louis XI 1483.
Louis, le père 1660.
Louvrex, Mathias Guill. de 1734.
Loyaerts 1614.
Loyens, J. G. 1730.
Luc 1157.
Lude, Arnould de 1540.
Luxembourg, P. de 1387.
Luxembourg, Josse de 1411.
Luxembourg-Ligni, Waléran de 1417.
Luxembourg, Jean de 1440.
Luxembourg-St.-Pol, Louis de 1443.
Luxembourg, Louis de 1475.
Lymborck, Albert van 1627.
Lymborck, Aloysuis de 1636.
Lyounet, Pierre 1789.
Lys, L. A. M. 1836.

M.

Macquinay 1714.
Macropédius 1571.
Maigret, Georges 1633.
Maigret, Athanase 1633.
Malherbes, dom Louis 1777.
Malte, Herman François de 1703.
Malte, Martin 1720.
Manassès 1096.

Mandeville, Jean de 1372.
Mantel, Jean 1676.
Marc-Antoine et Labiénus avant 51.
Marcelis, Jean 1623.
Marcelis, Pierre 1623.
Marchant, Jacques 1648.
Marchant, Pierre 1648.
Marchin, J. Gaspar de 1673.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Marchin, Ferdinand de	1673.	Maximilien	286.
Marchinelle, Jean	1410.	Maximilien d'Autriche	1519.
Marchon	1540.	Méan, Charles de	1674.
Marck, Adolphe de la	1344.	Méan, François Antoine de	1831.
Marck, Adolphe de la	1381.	Meeff, Guillaume de	1557.
Marck, Englebert de la	1393.	Mela, Pomponius	43.
Marck, Robert II de la	1536.	Mélart, Laurent	1641.
Marck, Robert III de la	1536.	Mélotte, Antoine	1795.
Marck, Evrard de la	1538.	Ménapius	1561.
Marck, Robert IV de la	1556.	Mérian, Mathieu	1598.
Marck, Henri Robert de la	1574.	Mérovée	458.
Marck, Guill. Robert de la	1588.	Metz, Gilles de	1465.
Marculfe	677.	Meuse, Jean de	1470.
Marée Valentin, le père	1656.	Meyers, Mathieu	1640.
Marie d'Oignies, Ste.	1213.	Millon, Charles	1818.
Marie de Brabant	1321.	Mivion, Nic. François	1697.
Marguerite de Luxembourg	1324.	Mohy, Remacle	1621.
Mariotte, Th. Dieud.	1799.	Mohy, Henri	1621.
Marne, J. B. de	1756.	Molanus	1585.
Martel, Nicolas	1717.	Monceau, Jacques du	1651.
Martin, St.	264.	Moniot, Th.	1676.
Martin, Thierry	1533.	Monstrelet	1453.
Masénius, Jacques	1681.	Montgaillard	1628.
Materne, St.	328.	Monulfe	1597.
Mathias, de Malmedy	1540.	Morand, N.	1779.
Mathias à Coronâ	1675.	Morbérius, Gualtier	1592.
Mauritius	1251.	Moriagius, Gérard	1556.
	N.		
Natalis, Henri Noël	1637.	Nicolas	1134.
Natalis, Michel	1670.	Nicolas	1274.
Navœus, Michel	1620	Nison	1160.
Navœus, Mathias	1620.	Nithard	1042.
Navœus, Joseph	1620.	Nivar, Jean	1560.
Neessen, Laurent	1679.	Nivelle, J. Montmorency de	1477.
Nessel, Edouard	1731.	Nizet, Denis	1448.
Neuhoff, Théod. Etienne de	1755.	Norbert, St.	1117.
Neuhoff, Frédéric de	1755.	Notger	1007.
Neurai, N.	1776.	Nypels, Denis	1758.
Nicolaï, P. Thomas	1835.	Nysten, Pierre-Hubert	1818.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

O.

Obert	1119.	Ostraet, Jean	1720.
Ode, Ste.	720.	Orbeau, Thoinet	1588.
Odia	avant 70.	Othon Ier	973.
Odon, St.	1010.	Othon III	1002.
Oger le Danois	824.	Othon	1204.
Oger des Viviers	1613.	Othon	1231.
Olbert	1048.	Otten	1690.
Oldéric-Vital	1145.	Oultremont, Ch. Nic. Alex. d'	1771.
Omalius, Jean Fabre d'	1622.	Outrepont, Gilles d'	1797.
Onlé, Jean d'	1583.	Outrepont, Ch. Lambert d'	1809.

P.

Paire, G. de	1720.	Picart, Jean	1440.
Paludanus, Henri	1610.	Pieltain, Dieud. Pascal	1834.
Pantaléon, Jacq.	1264.	Pierre de Cluny	1157.
Panvino, Onufrio	1562.	Pierre, Erasme delle	1427.
Papius, André	1581.	Pierre l'ermite	1115.
Paquot, Jean Noël	1803.	Pierrot, Antoine	1738.
Pasmans, Barthélemi	1690.	Pierre, N.	1767.
Pasturâ, Joannes de	1561.	Pietkin, Lambert	1680.
Patenier	1515.	Pin, Jean du	1372.
Pauli, Mathias	1651.	Pirard de la Val	1652.
Pauli, Gautier	1672.	Piron	1067.
Paulin	54.	Pironnet, Nicolas	1560.
Pauw, Corneille de	1799.	Placentius, Jean Léon	1548.
Pecke, N.	1791.	Plateâ, Jean de	1490.
Pelte, Théodore de	1584.	Playoul, Pierre de	1409.
Pepin de Landen	639.	Plectrude, Ste.	725.
Pepin de Herstal	714.	Pline	79.
Pepin-le-Bref	768.	Poleur, J. J.	1555.
Persin, Jean	1581.	Polite, Jean	1598.
Petershem, Henri de	1319.	Pompée, Trogue	avant 40.
Petri, Suffridus	1597.	Ponsard, G. B.	1775.
Peutinger, Conrard	1547.	Pontanus, Jacq.	1668.
Philippe de Liége	1158.	Ponteau, Michel	1650.
Philippe II	1208.	Poppon, St.	1040.
Philippe-le-Bon	1467.	Porette, Marguerite de	1326.
Philippe II	1598.	Probus	282.
Philips	1773.		

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Procope	550.	Pyrard, Henri François	1800.
Ptolomée	140.		

Q.

Quarreux, G. Joseph de	1741.	Quento, Nicolas	1460.

R.

Radu, de Liége	1224.	Renekin, Nicolas	1780.
Radulphe	1191.	Renesse-Breibbach	1833.
Raës de Dammartin	1130.	Rensu, Mathieu	1778.
Raimond, Abacuc de	1597.	Ressius, Rutger	1545.
Rameye, Jean	1612.	Reusingh, Vincent	1676.
Ramoux, Gilles Jos. Fvrard	1826.	Reynier, Augustin Benoît	1792.
Ramoux, Pierre-Michel	1826.	Richard	950.
Ramoux, Alphonse	1826.	Richer	1102.
Rampen, Henri	1641.	Rickel, Paul de	1560.
Ramus, Pierre	1572.	Ricomet	384.
Rannequin, Sualème	1708.	Rivo, Radulfus de	1403.
Ransonnet, J. P.	1796.	Rivo, Pierre de	1534.
Ransonnet, J. F.	1796.	Robert, de Verdun	1266.
Rathère	974.	Roberti, Jean	1651.
Ratz de Lanthénée, Le	1750.	Robertson, Eugène	1837.
Rausin, Etienne	1641.	Robertson, Etienne Gaspard	1837.
Ravestein, Josse	1571.	Rocourt, Jeanne de	1783.
Redouté, Ch. Joseph	1776.	Rodérique, J. Ignace de	1756.
Redouté, Ant. Ferdinand	1776.	Rodulphe	1158.
Redouté, P. Hubert	1776.	Roger, Pierre	1342.
Redouté, H. Joseph	1776.	Rolly, Barbe de	1620.
Redouté, J. J.	1776.	Rombauld, St	759.
Reginald, de Olne	1470.	Romsée	1763.
Reginard	1014.	Rongé, Jean	1708.
Reginard	1038.	Rosenthal, Jean	1655.
Reinier	877.	Rougemont, François de	1676.
Reinaert, ou Renard	940.	Ruelle, Sébastien de la	1637.
Reinier-le-Vieux	1130.	Rupert	1124.
Reinier	1182.	Rupert	1135.
Reinier II	1212.	Rupert	1532.
Reinier	1230.	Ruremonde, Mathias de	1500.
Remacle, St.	675.	Ruremonde, Jean Guill. de	1659.
Remouchamps, Martin de	1600.	Russelius, Henri	1635.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Ruth d'Ans, Ernest 1728.
Ruxthiel 1837.

S.

Saint-Péravi 1789.
Saive, N. de 1779.
Salée, Jean Lambert 1834.
Saligast 430.
Salm-Kirbourg, Frédéric de 1794.
Samérius, Henri 1610.
Sarton, Dieud. Hubert 1828.
Saumery, P. Lambert 1759.
Sauveur, Simon 1676.
Scaille, Henri 1689.
Schiller 1773.
Schmerling, Phil. Ch. 1836.
Sébastien 1718.
Sérieyès, Antoine 1819.
Sélys-Longchamps, de 1837
Sélys-Longchamps, Edm. de 1837.
Servais, St. 384.
Séverin, André 1673.
Sigefroid 1822.
Sigebert de Gembloux 1112.
Sigovèse avant 614.
Silvius, Jacques 1697.
Simon-le-Grand 1561.
Simon 1243.
Simonon, Paschal 1793.
Slaughter, Edmond 1729.
Sluse, R. Fr. de 1685.
Sluse, J. Gualtier de 1685.
Snakenburg, Henri 1750.
Snakenburg, Théodore 1750.

T.

Tacite 79.
Taskin, Pascal 1795.
Taskin, Pascal Joseph 1795.
Taskin, Ant. Pascal 1795.
Taskin, H. Joseph 1795.
Tauchelin 1125.
Taulier, Jean 1640.
Tausius 193.
Sobet, Dominique 1811.
Sommalius, Henri 1619.
Spierinck, Jean 1499.
Spirlet, Nicolas 1788.
Sprimont, Jean 1556.
Stas, Thomas 1771.
Stassius, Herman 1571.
Stavelot, Jean de 1449.
Stéphani, le père 1798.
Stéwart, Pierre 1624.
Stockelport 1465.
Stockem, Nicolas de 1680.
Stockis, Lambert de 1416.
Stoutem, Thomas 1522.
Strabon 15.
Stravius, Rich. Pauli 1653.
Stravius, Georges 1653.
Streax 1590.
Streignart, André 1615.
Strel, Josse de 1468.
Strechies, Etienne 1628.
Stuyker, Herman 1566.
Suavius, Lambert 1540.
Succa, Marie de 1625.
Surlet, Baré de 1468.
Surlet-Chokier, J. Ernest de 1625.
Surlet-Chokier, Erasme de 1625.
Surlet-Chokier, Gilles Fr. de 1625.
Surlet-Chokier, J. Ignace de 1625.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Théodore de Celles	1211.	Thys, Célestin	1795.
Théodose-le-Grand	395.	Titelman, François	1537.
Théoduin	1075.	Titeux, P. Jos. Hyac.	1809.
Théroigne de Méricourt	1801.	Tirsay, Georges	1677.
Theudemer	412.	Tischbein, J. Fréd. Aug. de	1812.
Thibaud, ou Grégoire X	1276.	Tite-Live	17.
Thibauld, Nicolas	1742.	Tolvis, Henri de	1420.
Thierry	1086.	Tombeur, Pierre	1738.
Thierry	1107.	Torrentius, Lievin	1595.
Thierry de Weissemberg	1210.	Tour d'Auvergne, H. de la	1623.
Thomas, Hubert	1541.	Trond, St.	655.
Thourin, Georges	1605.	Trouvé, Richard	1622.

U.

Ultan et Feuillien, S. S.	653.	Ursmard, St.	691.
Urban, Louis Joseph	1833.		

V.

Valdor, Jean	1640.	Velbruck, Fr. Charles de	1784.
Valdor	1640.	Velroux, Jean de	1309.
Valef, Bl. H. de Corte de	1734.	Velroux, Amel de	1468.
Valenrode, Jean de	1419.	Veteri Busco, Adrien de	1483.
Vanblotaque, P. Nicolas	1824.	Ville, Jean de	1468.
Van-Muissen	1791.	Villenfagne d'Ingihoul	1826.
Vandemberg, Hubert Henri	1663.	Villers, Serv. Augustin de	1759.
Varin, Jean	1672.	Villers, Ch. de	1759.
Varin, Joseph	1672.	Villette, François	1809.
Varron	avant 70.	Vitry, Jacques de	1244.
Vaulx, Baudouin de	1601.	Vlierden, Lambert de	1640.
Vecrai, dom André	1767.	Vossius, Gérard	1609.

W.

Wachtendonck, Arnold de	1605.	Warfusée, Raës de	1326.
Wachtendonck, Arnold de	1605.	Warnant, Joannes Presbyter	1350.
Waha-Baillonville, Guill. de	1690.	Wasseige, Et. Joseph de	1792.
Walbodon, St.	1021.	Warzée, Ch. Fr. Joseph de	1813.
Walcand	832.	Warzée d'Hermalle	1813.
Walcher	1080.	Wazelin-Momale	1149.
Walescart, Jean	1675.	Wazon	1048.
Walthéry, Jacques Fr.	1780.	Weerdt, Sébald de	1603.
Wamèse, Jean	1590.	Weerdt, Gérard de	1603.

EFERUS - Recherches & Classification numériques

Weert, Jean de	1652.	Wilbade	1158.
Wendelin, Godefroid	1660.	Wildt, Guill.	1722.
Wennen, Fr.	1647.	Winni de Pommerio	1343.
Werp, Charles	1666.	Wirotte, Georges	1625.
Werp, Henri.	1666.	Wissoch, Gisbert de	1650.
Werth, Jean de	1480.		

X.

Xhénémont, Jacques	1787.	Xhrouët, Lambert	1740.
Xhrouët, Warner	1740.	Xhrouët, Joseph	1740.
Xhrouët, N.	1740.	Xhrouët, N.	1740.

Z.

Zantfliet, Corn. de	1462.	Zutman, Henri	1540.
Znentebold	900.		

FIN DE LA TABLE.

EFERUS - Recherches & Classification numériques